This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HD WIDENER
HW AWZA 4

3005.19 (5)

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

ŒUVRES
CHOISIES
DE
BOSSUET.

CONTENANT : *Le Sermon sur l'Unité de l'Eglise, les Oraisons Funèbres, précédées de Notices Historiques sur la vie & la mort des principaux personnages que Bossuet a célébrés, & suivies des Oraisons Funèbres de Fléchier, &c. &c.*

ET SE VENDENT A PARIS,

Chez { BARROIS l'aîné, Libraire, quai des Auguſtins.
GUILLOT, Libraire de MONSIEUR, rue Sai
Jacques.

ŒUVRES CHOISIES

DE

BOSSUET,

ÉVÊQUE DE MEAUX:

DÉDIÉES

A MONSEIGNEUR l'Archevêque de Bordeaux.

Par M. l'Abbé de SAUVIGNY.

TOME CINQUIÈME.

A NISMES,

ez PIERRE BEAUME, Imprimeur-Libraire; à la Grand'rue.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation & Permission du Roi.

3F557.25 (5)
V

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

AVIS DE L'IMPRIMEUR.

Ce cinquième volume, des *Œuvres choisies de Bossuet*, renferme le *Sermon sur l'Unité de l'Eglise*, prêché à l'ouverture de l'Assemblée Générale du Clergé de France en 1682, les *Oraisons Funèbres*, précédées de Notices Historiques sur les principaux personnages que Bossuet a célébrés, (*a*) & le *Sermon qu'il prononça à la Profession Religieuse de Madame de la Valiere*, qu'on joint communément à la suite des Oraisons Funèbres de l'illustre Prélat.

La réunion de ces différens Ouvrages, ne formant point un volume de la grosseur des précédens, nous a fait naître l'idée d'y joindre les *Oraisons Funèbres de Fléchier*, pareillement précédées de Notices Historiques sur la vie & la mort des personnes que ce Prélat a célébrées.

Nous avons pensé que MM. les Souscripteurs seroient bien aise de trouver réuni dans un même volume les *Chefs-d'œuvres* de ces deux grands Orateurs; & nous avons plus consulté leur intérêt que le nôtre dans cette réunion, puisqu'elle nous a obligé de nous servir d'un caractère plus serré, & que, malgré cela, ce Tome cinquième excède 700 pages, *sans augmentation de prix.*

Quoique la réunion que nous venons de faire, soit uniquement à l'avantage de MM. les Souscripteurs, & du Public, nous n'aurions pas osé prendre sur nous de la faire, si nous n'y avions été invités par un Journaliste célèbre (*b*): Voici comme il s'exprime en rendant compte de la Collection complète des Œuvres de Fléchier que nous avons donnée en 1782. » Le quatrième volume est la partie brillante » de l'Ouvrage de *Fléchier*. C'est aussi celui qui nous donne » une plus haute idée des talens de son Editeur. En effet » il a osé faire des espèces d'éloges des mêmes personnes, » que *Fléchier* avoit déjà louées si éloquemment; bien » plus, il a mis son Ouvrage à côté de celui d'un si célè- » bre Orateur, pour exciter en quelque sorte le lecteur à » en faire la comparaison. Il semble, au premier coup-

(*a*) Ces Notices sont de M. l'Abbé *Lequeux*.
(*b*) L'année Littéraire de *Freron*, tom. 3. N°. 11. de 1784.

» d'œil, qu'il y a en cela beaucoup de témérité; cependant, même rapproché de *Fléchier*, M. l'Abbé *Ducreux* » ſera lu avec intérêt, & l'on approuvera ſon idée.

» Les plus beaux Panégyriques ont un inconvénient, » c'eſt que l'Orateur fait ſouvent alluſion à des événemens » généraux, ou à des faits particuliers, dont il ſuppoſe que » ſon auditeur eſt inſtruit. Mais l'époque de ces événemens ou de ces faits, s'éloigne de jour en jour. Le temps » en efface ou en obſcurcit le ſouvenir. Il arrive delà qu'une » infinité de faits ſont entièrement perdus pour un grand » nombre de lecteurs; & ce qu'il y a de plus fâcheux, » c'eſt que ſouvent ces endroits du diſcours ſont les mieux » travaillés, ceux où il y a le plus d'art, & qui produiroient le plus d'effet, ſi l'on étoit en état d'en ſaiſir l'enchaînement & le rapport.

» Des Notices hiſtoriques bien faites ſeroient donc d'un » grand ſecours. Elles formeroient un Commentaire auſſi » utile qu'agréable, & contribueroient également & à la » gloire des Orateurs, aux Ouvrages deſquels elles conſerveroient toujours un air de fraîcheur, & au plaiſir » des lecteurs, dont elles éclairciroient l'eſprit, & ſoulageroient l'attention. C'eſt préciſément l'obligation que » nous avons à M. l'Abbé *Ducreux*. Les jeunes-gens ſurtout, avant de lire *Fléchier*, feront très-bien de conſulter ces Notices, dans leſquelles ils trouveront véritablement *quelque choſe qui réunit l'intérêt de l'hiſtoire à celui de l'éloquence*; ils admireront de temps en temps » des morceaux très-frappans, & auront toujours ſous » les yeux un ſtyle très-pur & très-élégant. Auſſi croyons-nous que ſi ce volume pouvoit être détaché du reſte de » l'Ouvrage, il n'eſt aucun de ceux qui ſuivent un Cours » de Belles-Lettres, qui ne s'empreſſât d'en faire l'acquiſition. »

C'eſt préciſément ce que nous offrons aux perſonnes qui ne voudront point acquérir la Collection complète des *Œuvres de Fléchier*, ni celle des *Œuvres choiſies de Boſſuet*, de leur vendre ſéparément ce Tome cinquième, (*contenant les Oraiſons Funèbres de ces deux illuſtres Prélats*,) au prix de cinq livres en feuilles, & nous l'avons diviſé de manière qu'on pourra les faire relier enſemble ou ſéparément, au choix de chaque Acquéreur.

SERMON

PRÊCHÉ A L'OUVERTURE

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU

CLERGÉ DE FRANCE,

EN 1682.

SERMON

PRÊCHÉ A L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLERGÉ DE FRANCE.

Quàm pulchra Tabernacula tua, Jacob, & Tentoria tua, Israël!

Que vos Tentes ſont belles : ô Enfans de Jacob ! Que vos Pavillons, ô Iſraélites, ſont merveilleux ! *C'eſt ce que dit Balaam inſpiré de Dieu, à la vue du camp d'Iſraël dans le Déſert.* Au livre des Nombres XXIV. 1. 2. 4.

MESSEIGNEURS,

C'eſt ſans doute un grand ſpectacle de voir l'Egliſe Chrétienne figurée dans les anciens Iſraélites ; la voir, dis-je, ſortie de l'Egypte & des ténèbres de l'Idolâtrie, cherchant la terre promiſe à travers d'un déſert immenſe, où elle ne trouve que d'affreux rochers & des ſables brûlans ; nulle terre, nulle culture, nul fruit ; une ſéchereſſe effroyable, nul pain qu'il ne lui faille envoyer du Ciel, nul rafraîchiſſement qu'il ne lui faille tirer par miracle du ſein d'une roche ; toute la nature ſtérile pour elle, & aucun bien que par grâce : mais ce n'eſt pas ce qu'elle a de plus ſurprenant. Dans l'horreur de cette vaſte ſolitude, on la voit environnée d'ennemis, ne marchant jamais qu'en bataille,

ne logeant que ſous des tentes ; toujours prête à déloger & à combattre : étrangère que rien n'attache, que rien ne contente, qui regarde tout en paſſant ſans vouloir jamais s'arrêter. Heureuſe néanmoins dans cet état, tant à cauſe des conſolations qu'elle reçoit durant le voyage, qu'à cauſe du glorieux & immuable repos qui ſera la fin de ſa courſe. Voilà l'image de l'Egliſe, pendant qu'elle voyage ſur la terre. Balaam la voit dans le déſert : ſon ordre, ſa diſcipline, ſes douze tribus rangées ſous leurs étendards : Dieu ſon Chef inviſible au milieu d'elle ; Aaron Prince des Prêtres & de tout le peuple de Dieu, Chef viſible de l'Egliſe ſous l'autorité de Moyſe ſouverain Légiſlateur, & figure de JESUS-CHRIST : le Sacerdoce étroitement uni avec la Magiſtrature : tout en paix par le concours de ces deux puiſſances : Coré & ſes ſectateurs ennemis de l'ordre & de la paix, engloutis à la vue de tout le peuple dans la terre ſoudainement entr'ouverte ſous leurs pieds, & enſevelis tout vivans dans les enfers. Quel ſpectacle ! quelle aſſemblée ! quelle beauté de l'Egliſe ! Du haut d'une montagne, Balaam la voit toute entière ; & au lieu de la maudire, comme on l'y vouloit contraindre, il la bénit. On le détourne, on eſpère lui en cacher la beauté, en lui montrant ce grand Corps par un coin, d'où il ne puiſſe en découvrir qu'une partie, & il n'eſt pas moins tranſporté, parce qu'il voit cette partie dans le tout, avec toute la convenance & toute la proportion qui les aſſortit l'un avec l'autre. Ainſi, de quelque côté qu'il la conſidère, il eſt hors de lui, & ravi en admiration, il s'écrie : *Quàm pulchra Tabernacula tua, Jacob, & Tentoria tua, Iſrael !* Que vous êtes admirables ſous vos tentes, Enfans de Jacob ! quel ordre dans votre Camp ! quelle merveilleuſe beauté paroît dans ces Pavillons ſi ſagement arrangés, & ſi vous cauſez tant d'admiration ſous vos Tentes & dans votre marche, que ſera-ce quand vous ſerez établis dans votre patrie !

Il n'eſt pas poſſible, mes Frères, qu'à la vue de cette auguſte Aſſemblée, vous n'entriez dans de pareils ſentimens. Une des plus belles parties de l'Egliſe Univerſelle ſe préſente à vous. C'eſt l'Egliſe Gallicane qui vous a tous engendrés en JESUS-CHRIST : Egliſe renommée dans tous les ſiècles, aujourd'hui repréſentée par tant de Prélats que vous voyez aſſiſtés de l'élite de leur Clergé, & tous en-

ſemble prêts à vous bénir, prêts à vous inſtruire ſelon l'ordre qu'ils en ont reçu du Ciel. C'eſt en leur nom que je vous parle ; c'eſt par leur autorité que je vous prêche. Quelle eſt belle cette Egliſe Gallicane, pleine de ſcience & de vertu ! mais qu'elle eſt belle dans ſon tout, qui eſt l'Egliſe Catholique, & qu'elle eſt belle ſaintement & inviolablement unie à ſon Chef, c'eſt-à-dire au Succeſſeur de ſaint Pierre ! O que cette union ne ſoit point troublée ! que rien n'altère cette paix & cette unité où Dieu habite ! Eſprit Saint, Eſprit pacifique, qui faites habiter les Frères unanimement dans votre maiſon, affermiſſez-y la paix. La paix eſt l'objet de cette aſſemblée : au moindre bruit de diviſion, nous accourons effrayés pour unir parfaitement le Corps de l'Egliſe ; le Père & les Enfans ; le Chef & les Membres ; le Sacerdoce & l'Empire. Mais puiſqu'il s'agit d'unité, commençons à nous unir par des vœux communs, & demandons tous enſemble la grâce du Saint-Eſprit par l'interceſſion de la Sainte Vierge. *Ave.*

MESSEIGNEURS,

Regarde, & fais ſelon le modèle qui t'a été montré ſur la montagne. C'eſt ce qui fut dit à Moyſe, lorſqu'il eut ordre de conſtruire le Tabernacle. Mais ſaint Paul nous avertit que ce n'eſt point ce Tabernacle bâti de main d'homme qui doit être travaillé avec tant de ſoin, & formé ſur ce beau modèle. C'eſt le vrai Tabernacle de Dieu & des hommes, c'eſt l'Egliſe Catholique où Dieu habite, & dont le plan eſt fait dans le Ciel. C'eſt auſſi pour cette raiſon que ſaint Jean voyoit dans l'Apocalypſe *la ſainte Cité de Jéruſalem*, & l'Egliſe qui commençoit à s'établir par toute la terre ; il la voyoit, dis-je, deſcendre du Ciel. C'eſt-là que les deſſeins ont été pris : *Regarde, & fais ſelon le deſſein qui t'a été montré ſur cette montagne.* *Exod.* XXV. 40. *Hebr.* VIII. 9. *Apoc.* XXI. 10.

Mais pourquoi parler de ſaint Jean & de Moyſe ? Ecoutons JESUS-CHRIST lui-même. Il nous dira, *qu'il ne fait rien que ce qu'il voit faire à ſon Père.* Qu'a-t-il donc vu, Chrétiens, quand il a formé ſon Egliſe ? Qu'a-t-il vu dans la lumière éternelle & dans la ſplendeur des Saints où il a été engendré devant l'aurore ? C'eſt le ſecret de l'Epoux, & nul autre que l'Epoux ne le peut dire. *Joan.* V. 29.

Joan. XVII. 11. *Père ſaint, je vous recommande ceux que vous m'avez donnés*, je vous recommande mon Egliſe : *Gardez-les en votre nom, afin qu'ils ſoient un comme nous.* Et encore : *Comme vous êtes en moi & moi en vous, ô mon Père, ainſi qu'ils ſoient un en nous. Qu'ils ſoient un comme nous ; qu'ils ſoient un en nous.* Je vous entends, ô Sauveur, vous voulez faire votre Egliſe belle, vous commencez par la faire parfaitement une : car qu'eſt-ce que la beauté, ſinon un rapport, une convenance & enfin une eſpèce d'unité ? Rien n'eſt plus beau que la nature divine, où le nombre même, qui ne ſubſiſte que dans les rapports mutuels de trois Perſonnes égales, ſe termine en une parfaite unité. Après la Divinité, rien n'eſt plus beau que l'Egliſe, où l'unité divine eſt repréſentée. *Un comme nous, un en nous : Regardez, & faites ſuivant ce modèle.*

Une ſi grande lumière nous ébouiroit : deſcendons, & conſidérons l'unité avec la beauté dans les Chœurs des Anges. La lumière s'y diſtribue ſans ſe diviſer : elle paſſe d'un Ordre à un autre, d'un Cœur à un autre, avec une parfaite correſpondance, parce qu'il y a une parfaite ſubordination. Les Anges ne dédaignent pas de ſe ſoumettre aux Archanges, ni les Archanges de reconnoître les puiſſances ſupérieures. C'eſt une armée où tout marche avec ordre ; & comme diſoit ce Patriarche : *C'eſt ici le Camp de Dieu.* C'eſt pourquoi, dans ce combat donné dans le Ciel, on nous repréſente *Michel & ſes Anges* contre Satan *& ſes Anges.* Il y a un Chef dans chaque parti, mais ceux qui diſent avec ſaint Michel : *Qui égale Dieu ?* triomphent des orgueilleux qui diſent : Qui nous égale ? & les Anges victorieux demeurent unis à leur Créateur ſous le Chef qu'il leur a donné. O JESUS, qui n'êtes pas moins le Chef des Anges que celui des hommes, *Regardez, & faites ſelon ce modèle* : que la ſainte Hiérarchie de votre Egliſe ſoit formée ſur celle des Eſprits céleſtes : car, comme dit ſaint Grégoire, *Si la ſeule beauté de l'ordre fait qu'il ſe trouve tant d'obéiſſance où il n'y a point de péché, combien plus doit-il y avoir de ſubordination & de dépendance parmi nous, où le péché mettroit tout en confuſion ſans ce ſecours.*

Ibid. 20.

Geneſ. XXXII. 2.

Apoc. XII. 7.

Greg. lib. 4. *Ep.* 32.

Selon cet ordre admirable, toute la nature Angélique a enſemble une immortelle beauté, & chaque Troupe, chaque Chœur des Anges a ſa beauté particulière inſéparable de

celle du tout. Cet ordre a passé du Ciel à la terre, & je vous ai dit d'abord, qu'outre la beauté de l'Eglise Universelle, qui consiste dans l'assemblage du tout, chaque Eglise placée dans un si beau tout avec une justesse parfaite, a sa grâce particulière. Jusques ici tout nous est commun avec les saints Anges: mais saint Grégoire nous a fait remarquer que le péché n'est point parmi eux; c'est pourquoi, la paix y règne éternellement. Cette Cité bienheureuse d'où les superbes & les factieux ont été bannis, où il n'est resté que les humbles & les pacifiques, ne craint plus d'être divisée. Le péché est parmi nous; malgré notre infirmité, l'orgueil y règne; & tirant tout à soi, il nous arme les uns contre les autres. L'Eglise donc qui porte en son sein, dans ce secret principe d'orgueil qu'elle ne cesse de réformer dans ses enfans, une éternelle semence de division, n'auroit point de beauté durable, ni de véritable unité, si elle ne trouvoit dans son unité des moyens de s'y affermir, quand elle est menacée de division. Ecoutez, voici le mystère de l'unité Catholique, & le principe immortel de la beauté de l'Eglise. Elle est belle & une dans son tout; c'est ma première Partie, où nous verrons la beauté de tout le Corps de l'Eglise. Belle & une en chaque membre; c'est ma seconde Partie, où nous verrons la beauté particulière de l'Eglise Gallicane dans ce beau tout de l'Eglise Universelle. Belle & une d'une beauté & d'une unité durable; c'est ma dernière Partie, où nous verrons dans le sein de l'unité Catholique des remèdes pour prévenir les moindres commencemens de division & de trouble. Que de grandeur & que de beauté! mais que de force, que de majesté, que de vigueur dans l'Eglise; car ne croyez pas que je parle d'une beauté superficielle qui trompe les yeux: la vraie beauté vient de la santé: ce qui rend l'Eglise forte, la rend belle; son unité la rend belle, son unité la rend forte. Voyons donc dans son unité & sa beauté & sa force. Heureux si l'ayant vu belle premièrement dans son tout, & ensuite dans la partie à laquelle nous nous trouvons immédiatement attachés; nous travaillons à finir jusqu'aux moindres dissensions qui pourroient défigurer une beauté si parfaite. Ce sera le fruit de ce discours, & c'est sans doute le plus digne objet qu'on puisse proposer à un si grand Auditoire.

premier Pasteur ; l'Histoire Ecclésiastique en fait foi : où il falloit que Pierre vint quand elle se fut distinguée des autres par une si éclatante profession du Christianisme, & que sa Chaire à Antioche fit une solennité dans les Eglises : par ces deux Villes illustres dans l'Eglise Chrétienne par des caractères si marqués, il falloit qu'il vint à Rome plus illustre encore : Rome, le Chef de l'idolâtrie, aussi-bien que de l'Empire ; mais Rome, qui pour signaler le Triomphe de J. C. est prédestinée à être le Chef de la Religion & de l'Eglise, doit devenir par cette raison la propre Eglise de saint Pierre, & voilà où il faut qu'il vienne par Jérusalem & par Antioche.

Mais pourquoi voyons-nous ici l'Apôtre S. Paul ? Le mystère en seroit long à déduire. Souvenez-vous seulement du grand partage où l'Univers fut comme divisé entre Pierre & Paul : où Pierre chargé du tout en général par sa primauté & par un ordre exprès, chargé des Gentils qu'il avoit reçus en la personne de Cornelius le Centurion, ne laisse pas pour faciliter la prédication, de se charger d'un soin spécial des Juifs, comme Paul se chargea d'un soin spécial des Gentils. Puisqu'il falloit partager, il falloit que le premier eût les aînés ; que le Chef à qui tout se devoit unir, eût le peuple sur lequel le reste devoit être enté, & que le Vicaire de JESUS-CHRIST eût le partage de JESUS-CHRIST même. Mais ce n'est pas encore assez, il faut que Rome revienne au partage de saint Pierre : car encore que comme Chef de la Gentilité elle fût plus que toutes les autres Villes comprises dans le partage de l'Apôtre des Gentils, comme Chef de la Chrétienté il faut que Pierre y fonde l'Eglise. Ce n'est pas tout, il faut que la commission extraordinaire de Paul expire avec lui à Rome, & que réunie à jamais, pour ainsi parler, à la Chaire suprême de Pierre à laquelle elle étoit subordonnée, elle élève l'Eglise Romaine au comble de l'autorité & de la gloire. Disons encore, quoique ces deux Frères saint Pierre & saint Paul, nouveaux fondateurs de Rome, plus heureux comme plus unis que ses deux premiers fondateurs, doivent consacrer ensemble l'Eglise Romaine, quelque grand que soit saint Paul, en science, en dons spirituels, en charité, en courage ; encore *qu'il ait travaillé plus que tous les autres Apôtres*, & qu'il paroisse étonné lui-même

Act. x.

Gal. II. 7. 8. 9.

de

de ſes *grandes révélations*, & de l'excès de ſes lumières, il faut que la parole de JESUS-CHRIST prévale : Rome ne ſera pas la Chaire de ſaint Paul, mais la Chaire de ſaint Pierre : c'eſt ſous ce titre qu'elle ſera plus aſſurément que jamais le Chef du monde. Et qui ne ſait ce qu'a chanté le grand S. Proſper il a plus de douze cents ans : *Rome, le ſiége de Pierre, devenue ſous ce titre le Chef de l'Ordre Paſtoral dans tout l'Univers, s'aſſujettit par la Religion ce qu'elle n'a pu ſubjuguer par les armes.* Que volontiers nous répétons ce ſacré Cantique d'un Père de l'Egliſe Gallicane ! c'eſt le Cantique de la paix, où dans la grandeur de Rome l'unité de toute l'Egliſe eſt célébrée.

1. *Cor.* XVI. 10. 2 *Cor* II. 7. *Proſper. Carm. de ingr.*

Ainſi fut établie & fixée à Rome la Chaire éternelle. C'eſt cette Egliſe Romaine, qui enſeignée par S. Pierre & ſes ſucceſſeurs, ne connoît point d'héréſie. Les Donatiſtes affectèrent d'y avoir un ſiége, & crurent ſe ſauver par ce moyen du reproche qu'on leur faiſoit que la Chaire d'unité leur manquoit ; mais la Chaire de peſtilence ne put ſubſiſter ni avoir de ſucceſſion auprès de la Chaire de vérité. Les Manichéens ſe cachèrent quelque temps dans cette Egliſe : les y découvrir ſeulement, a été les en bannir pour jamais. Ainſi les héréſies ont pu y paſſer, mais non pas y prendre racine. Que contre la coutume de tous leurs Prédéceſſeurs un ou deux Souverains Pontifes, ou par violence ou par ſurpriſe, n'ayent pas aſſez conſtamment ſoutenu, ou aſſez pleinement expliqué la doctrine de la Foi : conſultés de toute la terre, & répondant durant tant de ſiècles à toutes ſortes de queſtions, de doctrine, de diſcipline, de cérémonies, qu'une ſeule de leurs réponſes ſe trouve notée par la ſouveraine rigueur d'un Concile Œcuménique : ces fautes particulières n'ont pu faire aucune impreſſion dans la Chaire de S. Pierre, un vaiſſeau qui fend les eaux n'y laiſſe pas moins de veſtiges de ſon paſſage : c'eſt Pierre qui a failli, mais qu'un regard de JESUS ramène auſſitôt, & qui avant que le Fils de Dieu lui déclare ſa faute future, aſſuré de ſa converſion, reçoit l'ordre *de confirmer ſes Frères*. Et quels Frères ? les Apôtres, les colonnes mêmes : combien plus les ſiècles ſuivans ? Qu'a ſervi à l'héréſie des Monothélites d'avoir pu ſurprendre un Pape ? L'anathême qui lui a donné le premier coup n'en eſt pas moins parti de cette Chaire qu'elle tenta

Opt. Mil. lib. 2. &c.

Leo ſer. 4 *qui eſt IV. de quad. cap.* 3. &c.

Luc. XX. 61.

Ibid. 32.

Concil. Conſt. III. Gen. VI. Serm. acclam. ad Imp. Act. 18. T. 6. Conc. vainement d'occuper, & le Concile VI. ne s'en eſt pas écrié avec moins de force : *Pierre a parlé par Agathon.* Toutes les autres héréſies ont reçu du même endroit le coup mortel. Ainſi l'Egliſe Romaine eſt toujours Vierge; la Foi Romaine eſt toujours la Foi de l'Egliſe, on croit toujours ce qu'on a cru, la même voix retentit par-tout, & Pierre demeure dans ſes Succeſſeurs le fondement des Fidelles. C'eſt J. C. qui l'a dit; & le Ciel & la Terre paſſéront plutôt que ſa parole.

Mais voyons encore en un mot la ſuite de cette parole. J. C. pourſuit ſon deſſein, & après avoir dit à Pierre éternel Prédicateur de la Foi : *Tu es Pierre, & ſur cette pierre je bâtirai mon Egliſe*, il ajoute, *& je te donnerai les clefs du Royaume des Cieux.* Toi qui as la prérogative de la prédication de la Foi, tu auras auſſi les clefs qui déſignent l'autorité du gouvernement : *ce que tu lieras ſur la terre ſera lié dans le Ciel, & ce que tu délieras ſur la terre ſera délié dans le Ciel.* Tout eſt ſoumis à ces Clefs : tout, mes Frères, Rois & Peuples, Paſteurs & Troupeaux. Nous le publions avec joie; car nous aimons l'unité, & nous tenons à gloire notre obéiſſance. C'eſt à Pierre qu'il eſt ordonné premièrement, *d'aimer plus que tous les autres* Apôtres, & enſuite *de paître* & gouverner tout, *& les agneaux & les Brebis*, & les petits & les mères, & les Paſteurs mêmes : Paſteurs à l'égard des peuples, & brebis à l'égard de Pierre, ils honorent en lui J. C. confeſſant auſſi qu'avec raiſon on lui demande un plus grand amour, puiſqu'il a plus de dignité avec plus de charge, & que parmi nous, ſous la diſcipline d'un maître tel que le nôtre; il faut ſelon ſa parole que *le premier ſoit* comme lui par la charité *le ſerviteur de tous les autres.*

Matt. XVI. 18. 19. *Joan. XXI. 15. 16. 17.* *Marc. X. 44.*

Matt. XVI. 16. Joan. XXI. 15. 16. 17. 1. Cor. 15. 5. Act. II. 14. &c. Act. I. 15. Ainſi S. Pierre paroît le premier en toutes manières : le premier à confeſſer la Foi : le premier dans l'obligation d'exercer l'amour : le premier de tous les Apôtres qui vit JESUS-CHRIST reſſuſcité des morts, comme il en devoit être le premier témoin devant tout le Peuple : le premier quand il fallut remplir le nombre des Apôtres : le premier qui confirma la Foi par un miracle : le premier à convertir les Juifs : le premier à recevoir les Gentils : le premier par-tout; mais je ne puis pas tout dire. Tout concourt *Ibid. III. 6. 7.* à établir ſa Primauté : Oui, mes Frères, tout; juſqu'à ſes

fautes, qui apprennent à ſes Succeſſeurs à exercer une ſi grande puiſſance avec humilité & condeſcendance. Car JESUS-CHRIST eſt le ſeul Pontife, qui au-deſſus, dit S. Paul, du péché & de l'ignorance, n'a pu reſſentir la foibleſſe humaine que dans la mortalité, ni apprendre la compaſſion que par ſes ſouffrances. Mais les Pontifes ſes Vicaires, qui tous les jours diſent avec nous, *pardonnez-nous nos fautes*, apprennent à compatir d'une autre manière : & ne ſe glorifient pas du tréſor qu'ils portent dans un vaiſſeau ſi fragile.

Ibid. II. 6c. 14. *Ibid.* X. *Heb.* II. 17. 18. IV. 15. VII. 26. &c.

Mais une autre faute de Pierre donne une autre leçon à toute l'Egliſe. Il en avoit déjà pris le gouvernement en main, quand ſaint Paul lui dit en face, *qu'il ne marchoit pas droitement ſelon l'Evangile*, parce qu'en s'éloignant trop des Gentils convertis, il mettoit quelque eſpèce de diviſion dans l'Egliſe. Il ne manquoit pas dans la Foi, mais dans la conduite : je le ſais, les Anciens l'ont dit, & il eſt certain. Mais enfin S. Paul faiſoit voir à un ſi grand Apôtre, qu'il manquoit dans la conduite ; & encore que cette faute lui fût commune avec Jacques, il ne s'en prend pas à Jacques, mais à Pierre qui étoit chargé du gouvernement ; & il écrit la faute de Pierre dans une Epître qu'on devoit lire éternellement dans toutes les Egliſes, avec le reſpect qu'on doit à l'autorité divine ; & Pierre qui le voit ne s'en fâche pas ; & Paul qui l'écrit ne craint point qu'on l'accuſe d'être vain. Ames céleſtes qui ne ſont touchées que du bien commun, qui écrivent, qui laiſſent écrire aux dépens de tous, ce qu'ils croient utile à la converſion des Gentils & à l'inſtruction de la poſtérité. Il falloit que dans un Pontife auſſi éminent que S. Pierre, les Pontifes ſes Succeſſeurs appriſſent à prêter l'oreille à leurs inférieurs, lorſque beaucoup moindres que S. Paul & dans de moindres ſujets, ils lui parleroient avec moins de force, mais toujours avec le même deſſein de pacifier l'Egliſe. Voilà ce que S. Cyprien, S. Auguſtin, & les autres Pères ont remarqué dans cet exemple de S. Pierre. Admirons après ces grands hommes dans l'humilité, l'ornement le plus néceſſaire des grandes places ; & quelque choſe de plus vénérable dans la modeſtie que dans tous les autres dons ; & le monde plus diſpoſé à l'obéiſſance, quand celui à qui on la doit, obéit le premier à la raiſon ; & Pierre qui ſe

Gal. II. 11. 14.

Ibid. 21

corrige, plus grand, s'il se peut, que Paul qui le reprend!

Suivons; ne vous laſſez point d'entendre le grand myſtère qu'une raiſon néceſſaire nous oblige aujourd'hui de vous prêcher. On veut de la morale dans les Sermons, & on a raiſon, pourvu qu'on entende que la Morale chrétienne eſt fondée ſur les myſtères du Chriſtianiſme. Ce que *Epheſ.* v. 12. je vous prêche, *je vous le dis, eſt un grand myſtère en* JESUS-CHRIST *& en ſon Egliſe*, & ce myſtère eſt le fondement de cette belle morale, qui unit tous les Chrétiens dans la paix, dans l'obéiſſance, & dans l'unité Catholique.

Vous avez vu cette unité dans le ſaint Siége: la voulez-vous voir dans tout l'ordre & dans tout le collége Epiſcopal? Mais c'eſt encore en ſaint Pierre qu'elle doit paroître, & *Matth.* XVI. 19. encore dans ces paroles, *Tout ce que tu lieras ſera lié; tout ce que tu délieras ſera délié.* Tous les Papes & tous les Saints Pères l'ont enſeigné d'un commun accord. Ouï, mes Frères, ces grandes paroles où vous avez vu ſi clairement la primauté de S. Pierre, ont érigé les Evêques, puiſque la force de leur miniſtère conſiſte à lier ou à délier ceux qui croient ou ne croient pas à leur parole. Ainſi cette divine puiſſance de lier & de délier eſt une annexe néceſſaire & comme le dernier ſceau de la prédication que Jeſus-Chriſt leur a confiée, & vous voyez en paſſant tout l'ordre de la Juridiction Eccléſiaſtique. C'eſt pourquoi le même qui *Matt.* XVIII. 18. a dit à S. Pierre: *Tout ce que tu lieras ſera lié, tout ce que tu délieras ſera délié*, a dit la même choſe à tous les Apôtres, & leur a dit encore, *Tous ceux dont vous remettrez les péchés ils leur ſeront remis, & tous ceux dont vous retiendrez les péchés, ils leur ſeront retenus.* Qu'eſt-ce que lier, ſinon retenir, & qu'eſt-ce que délier, ſinon remettre? Et le même qui donne à Pierre cette puiſſance, la donne auſſi *Joan.* XX. 23. de ſa propre bouche à tous les Apôtres. *Comme mon Père m'a envoyé, ainſi*, dit-il, *je vous envoie.* On ne peut voir ni une puiſſance mieux établie, ni une miſſion plus immédiate. Auſſi ſouffle-t-il également ſur tous; il répand ſur *Ibid.* 21. tous le même eſprit avec ce ſouffle, en leur diſant: *Recevez le Saint-Eſprit, ceux dont vous remettrez les péchés ils leur ſeront remis*, & le reſte que nous avons récité. C'étoit *Ibid.* 22. donc manifeſtement le deſſein de JESUS-CHRIST de mettre premièrement dans un ſeul ce que dans la ſuite il vouloit mettre dans pluſieurs. Mais la ſuite ne renverſe

pas le commencement, & le premier ne perd pas ſa place. Cette première parole, *Tout ce que tu lieras*, dite à un ſeul, a déjà rangé ſous ſa puiſſance chacun de ceux à qui on dira : *Tout ce que vous remettrez ;* car les promeſſes de J. C. auſſi-bien que ſes dons ſont ſans repentance, & ce qui eſt une fois donné indéfiniment & univerſellement eſt irrévocable : outre que la puiſſance donnée à pluſieurs, porte ſa reſtriction dans ſon partage ; au lieu que la puiſſance donnée à un ſeul, & ſur tous, & ſans exception, emporte la plénitude, & n'ayant à ſe partager avec aucun autre, elle n'a de bornes que celles que donne la règle. C'eſt pourquoi nos anciens Docteurs de Paris, que je pourrois ici nommer avec honneur, ont tous reconnu d'une même voix dans la Chaire de ſaint Pierre la plénitude de la puiſſance Apoſtolique : c'eſt un point décidé & réſolu ; mais ils demandent ſeulement qu'elle ſoit réglée dans ſon exercice par les Canons, c'eſt-à-dire, par les Lois communes de toute l'Egliſe, de peur que s'élevant au-deſſus de tout, elle ne détruiſe elle-même ſes propres décrets. Ainſi le miniſtère eſt entendu : tous reçoivent la même puiſſance, & tous de la même ſource ; mais non pas tous en même degré ni avec la même étendue ; car JESUS-CHRIST ſe communique en telle meſure qu'il lui plaît, & toujours de la manière la plus convenable à établir l'unité de ſon Egliſe. C'eſt pourquoi il commence par le premier ; & dans ce premier il forme le tout : & lui-même il développe avec ordre ce qu'il a mis dans un ſeul : *& Pierre*, dit ſaint Auguſtin, *qui dans l'honneur de ſa primauté repréſentoit toute l'Egliſe, reçoit auſſi* le premier *& le ſeul* d'abord *les Clefs*, *qui* dans la ſuite *devoient être communiquées à tous les autres* ; afin que nous apprenions ſelon la doctrine d'un ſaint Evêque de l'Egliſe Gallicane, que l'autorité Eccléſiaſtique, premièrement établie en la perſonne d'un ſeul, ne s'eſt répandue qu'à condition d'être toujours ramenée au principe de ſon unité, & que tous ceux qui auront à l'exercer, ſe doivent tenir inſéparablement unis à la même Chaire.

Aug. Tr. ult. in Joan. Ev. & c. Opt. Mil. lib. 7.

Cæſar Arelt Ep. ad Sym. T. 1. Concil. Gal.

C'eſt cette Chaire Romaine tant célébrée par les Pères, où ils ont exalté comme à l'envi *la Principauté de la Chaire Apoſtolique*, *la Principauté principale*, *la ſource de l'Unité*, *& dans la place de Pierre l'éminent degré de la Chaire Sacer-*

Aug. Ep. 162. Iren. lib. III. 3. Cypr. Ep. 51. 54.

dotale, l'Egliſe Mère qui tient en ſa main la conduite de toutes les autres Egliſes ; le Chef de l'Epiſcopat, d'où part le rayon du gouvernement, la Chaire principale, la Chaire unique, en laquelle ſeule tous gardent l'Unité. Vous entendez dans ces mots Saint Optat, S. Auguſtin, S. Cyprien, S. Irénée, S. Proſper, S. Avite, S. Théodoret, le Concile de Chalcédoine & les autres ; l'Afrique, les Gaules, la Grèce, l'Aſie, l'Orient & l'Occident unis enſemble : & voilà ſans préjudice des lumières divines, extraordinaires & ſurabondantes, & de la puiſſance proportionnée à de ſi grandes lumières, qui étoit pour les premiers temps dans les Apôtres, premiers fondateurs de toutes les Egliſes Chrétiennes ; voilà, dis-je, ce qui doit reſter ſelon la parole de JESUS-CHRIST & la conſtante tradition de nos Pères dans l'ordre commun de l'Egliſe : & puiſque c'étoit le conſeil de Dieu de permettre, pour éprouver ſes Fidelles, qu'il s'élevât des Schiſmes & des Héréſies, il n'y avoit point de Conſtitution ni plus ferme pour la ſoutenir, ni plus forte pour les abattre. Par cette conſtitution tout eſt fort dans l'Egliſe, parce que tout y eſt divin, & que tout y eſt uni ; & comme chaque partie eſt divine, le lien auſſi eſt divin ; & l'aſſemblage eſt tel que chaque partie agit avec la force du tout. C'eſt pourquoi nos prédéceſſeurs qui ont dit ſi ſouvent dans leurs Conciles, qu'ils agiſſoient dans leurs Egliſes comme Vicaires de JESUS-CHRIST & ſucceſſeurs des Apôtres qu'il a immédiatement envoyés, ont dit auſſi dans d'autres Conciles, comme ont fait les Papes à Châlons, à Vienne & ailleurs, qu'ils agiſſoient au nom de Saint Pierre, *vice Petri* ; par l'autorité donnée à tous les Evêques en la perſonne de Saint Pierre, *auctoritate nobis in Petro conceſſâ*, comme Vicaires de Saint Pierre, *Vicarii Petri :* & l'ont dit lors même qu'ils agiſſoient par leur autorité ordinaire & ſubordonnée ; parce que tout a été mis premièrement dans S. Pierre, & que la correſpondance eſt telle dans tout le Corps de l'Egliſe, que ce que fait chaque Evêque, ſelon la règle & dans l'eſprit de l'unité Catholique, toute l'Egliſe, tout l'Epiſcopat & le Chef de l'Epiſcopat le fait avec lui.

Theodor. Ep. ad Ren Avit. Ep. ad Fauſt Tom. 1 Conc. Gal. Proſper Carm. de ingr. Concil. Cal. relat. ad Leo. Libel. Joan. Ca. Tom IV. Concil. Opt. Mil. lib. 2. Concil. Meld. Præf. T. 1. Concil. Gal. &c. Concil. Vien. Cabil. Rem. T. IX. Conc. Ciceſt. Tom. XI. Fv. Carn. de Cath. Pet. Anc.

S'il eſt ainſi, Chrétiens, ſi les Evêques n'ont tous enſemble qu'une même Chaire, par le rapport eſſentiel qu'ils ont tous avec la Chaire unique où Saint Pierre & ſes

Successeurs sont assis ; si en conséquence de cette doctrine ils doivent tous agir dans l'esprit de l'unité Catholique, ensorte que chaque Evêque ne dise rien, ne pense rien que l'Eglise Universelle ne puisse avouer : que doit attendre l'Univers d'une Assemblée de tant d'Evêques ? M'est-il permis, MESSEIGNEURS, de vous adresser la parole, à vous de qui je la tiens aujourd'hui ; mais à vous qui êtes mes Juges, & les Interprètes de la volonté Divine ? Ah, sans doute ; puisque c'est vous qui m'ouvrez la bouche, quand je vous parle, MESSEIGNEURS, ce n'est pas moi qui vous parle, c'est vous-mêmes qui vous parlez à vous mêmes. Songeons que nous devons agir par l'esprit de toute l'Eglise ; ne soyons pas des hommes vulgaires que les vues particulières détournent du vrai esprit de l'unité Catholique : nous agissons dans un Corps, dans le Corps de l'Episcopat & de l'Eglise Catholique, où tout ce qui est contraire à la règle ne manque jamais d'être detesté ; car l'esprit de vérité y prévaut toujours. Puissent nos résolutions être telles qu'elles soient dignes de nos Pères, & dignes d'être adoptées par nos descendans : dignes enfin d'être comptées parmi les Actes authentiques de l'Eglise, & insérées avec honneur dans ces Registres immortels où sont compris les décrets qui regardent non-seulement la vie présente, mais encore la vie future & l'éternité toute entière.

La comprenez-vous maintenant cette immortelle beauté de l'Eglise Catholique, où se ramasse ce que tous les lieux, ce que tous les siècles présens, passés & futurs ont de beau & de glorieux ? Que vous êtes belle dans cette union, ô Eglise Catholique; mais en même-temps que vous êtes forte ! *Belle*, dit le saint Cantique, & *agréable comme Jérusalem*, & en même-temps, *terrible comme une armée rangée en bataille* : Belle comme Jérusalem, où l'on voit une sainte uniformité & une police admirable sous un même Chef : Belle assurément dans votre paix, lorsque recueillie dans vos murailles vous louez celui qui vous a choisie, annonçant ses vérités à ses Fidelles. Mais si les scandales s'élèvent, si les ennemis de Dieu osent l'attaquer par leurs blasphèmes, vous sortez de vos murailles, ô Jérusalem, & vous vous formez en armée pour les combattre : toujours belle en cet état, car votre beauté ne vous quitte pas ; mais tout-à-coup devenue terrible. *Cant.* VI. 3.

Car une armée qui paroît si belle dans une revue, combien est-elle terrible quand on voit tous les arcs bandés & toutes les piques hériſſées contre ſoi? Que vous êtes donc terrible, ô Egliſe ſainte, lorſque vous marchez, Pierre à votre tête, & la Chaire de l'unité vous uniſſant toute; abattant les têtes ſuperbes & toute hauteur qui s'élève contre la ſcience de Dieu; preſſant ſes ennemis de tout le poids de vos bataillons ſerrés, les accablant tout enſemble & de toute l'autorité des ſiècles paſſés, & de toute l'exécration des ſiècles futurs; diſſipant les héréſies & les étouffant quelquefois dans leur naiſſance; prenant les petits de Babylone & les héréſies naiſſantes, & les briſant contre votre pierre; JESUS-CHRIST votre Chef vous mouvant d'en-haut & vous uniſſant; mais vous mouvant & vous uniſſant par des inſtrumens proportionnés, par des moyens convenables, par un Chef qui le repréſente, qui vous faſſe en tout agir toute entière, & raſſemble toutes vos forces dans une ſeule action.

Je ne m'étonne donc plus de la force de l'Egliſe, ni de ce puiſſant attrait de ſon unité. Pleine de l'eſprit de
Joan. XII. 32. celui qui dit, *Je tirerai tout à moi*, tout vient à elle, Juifs & Gentils, Grecs & Barbares. Les Juifs devoient venir les premiers; & malgré la réprobation de ce peuple ingrat, il y a ce précieux reſte & ces bienheureux réſervés, tant célébrés par les Prophètes. Prêchez, Pierre, tendez vos filets, divin Pêcheur. Cinq mille, trois mille entreront d'abord, bientôt ſuivis d'un plus grand nom-
Joan. X. 16. bre. Mais JESUS-CHRIST *a d'autres Brebis qui ne ſont pas de ce bercail*: c'eſt par vous, ô Pierre, qu'il veut commencer à les raſſembler. Voyez ces ſerpens, voyez ces reptiles & ces autres animaux immondes qui vous ſont préſentés du Ciel. C'eſt les Gentils peuple immonde, & peuple
Act. X. 12. 13. qui n'eſt pas peuple: & que vous dit la voix céleſte? *Tue & mange*, unis, incorpore, fais mourir la Gentilité dans ces peuples: & voilà en même-temps à la porte les Envoyés de Cornelius; & Pierre qui a reçu les bienheureux reſtes des Juifs, va conſacrer les prémices des Gentils.

Après les prémices viendra le tout: après l'Officier Romain, Rome viendra elle-même: après Rome viendront les peuples l'un ſur l'autre. Quelle Egliſe a enfanté tant d'autres Egliſes? D'abord tout l'Occident eſt venu par elle,

& nous ſommes venus des premiers : vous le verrez bientôt : mais Rome n'eſt pas épuiſée dans ſa vieilleſſe, & ſa voix n'eſt pas éteinte ; nuit & jour elle ne ceſſe de crier aux peuples les plus éloignés, afin de les appeler au banquet où tout eſt fait un ; & voilà qu'à cette voix maternelle les extrémités de l'Orient s'ébranlent, & ſemblent vouloir enfanter une nouvelle Chrétienté, pour réparer les ravages des dernières héréſies. C'eſt le deſtin de l'Egliſe. *Movebo candelabrum tuum, je remuerai votre chandelier*, dit JESUS-CHRIST à l'Egliſe d'Ephèſe, je vous ôterai la foi : *Je le remuerai*, il n'éteint pas la lumière, il la tranſporte ; elle paſſe à des climats plus heureux. Malheur, malheur encore une fois à qui la perd ; mais la lumière va ſon train, & le ſoleil achève ſa courſe. *Apoc.* II. 5.

Mais quoi ! je ne vois pas encore les Rois & les Empereurs ? Où ſont-ils ces illuſtres nourriciers tant de fois promis à l'Egliſe par les Prophètes ; ils viendront, mais en leurs temps. Ne voyez-vous pas dans un ſeul Pſeaume le temps *où les Nations entrent en fureur, où les Rois & les Princes font de vains complots contre le Seigneur & contre ſon* CHRIST ? Mais je vois tout-à-coup un autre temps ! *& nunc & nunc, & maintenant* : c'eſt un autre temps qui va paroître. *Et nunc, Reges, intelligite, & maintenant, ô Rois, entendez* : durant le temps de votre ignorance vous avez combattu contre l'Egliſe, & vous l'avez vue triompher malgré vous ; maintenant vous allez aider à ſon triomphe : *Et maintenant, ô Rois, entendez, inſtruiſez-vous, Arbitres du monde, ſervez le Seigneur en crainte ;* & le reſte que vous ſavez. *Pſ.* 2.

Durant ces jours de tempête, où l'Egliſe, comme un rocher devoit voir les efforts des Rois ſe briſer contre elle, demandez aux Chrétiens ſi les Céſars pouvoient être de leur corps : Tertullien vous répondra hardiment que non. *Les Céſars*, dit-il, *ſeroient Chrétiens, s'ils pouvoient être tout enſemble Chrétiens & Céſars.* Quoi, les Céſars ne peuvent pas être Chrétiens ! Ce n'eſt pas de ces excès de Tertullien ; il parloit au nom de toute l'Egliſe dans cet admirable Apologétique, & ce qu'il dit, eſt vrai à la lettre ; mais il faut diſtinguer les temps. Il y avoit le premier temps où l'on devoit voir l'Empire : ennemi de l'Egliſe, & tout enſemble vaincu par l'Egliſe ; & le ſe- *Tertul. Apol.*

cond temps, où l'on devoit voir l'Empire réconcilié avec l'Egliſe, & tout enſemble le rempart & la défenſe de l'Egliſe.

L'Egliſe n'eſt pas moins féconde que la Synagogue; elle doit comme elle, avoir ſes Davids, ſes Salomons, ſes Ezéchias, ſes Joſias dont la main Royale lui ſerve d'appui. Comme elle il faut qu'elle voie la concorde de l'Empire & du Sacerdoce: un Joſué partager la terre aux enfans de Dieu avec un Eléazar: un Joſaphat établir l'obſervance de la Loi avec un Amarias: un Joas réparer le Temple avec un Joïada: un Zorobabel en relever les ruines avec un Jeſus fils de Joſedec: un Néhémias réformer le peuple avec un Eſdras. Mais la Synagogue dont les promeſſes ſont terreſtres, commence par la puiſſance & par les armes: l'Egliſe commence par la Croix & par les Martyrs: Fille du Ciel il faut qu'il paroiſſe qu'elle eſt née libre & indépendante dans ſon état eſſentiel, & ne doit ſon origine qu'au Père Céleſte. Quand après trois cents ans de perſécution, parfaitement établie & parfaitement gouvernée durant tant de ſiècles ſans aucun ſecours humain, il paroîtra clairement qu'elle ne tient rien de l'homme; venez maintenant, ô Céſars, il eſt temps, *& nunc intelligite.* Tu vaincras, ô Conſtantin, & Rome te ſera ſoumiſe; mais tu vaincras par la Croix: Rome verra la première ce grand ſpectacle, un Empereur victorieux proſterné devant le tombeau d'un Pêcheur & devenu ſon Diſciple.

Depuis ce temps-là, Chrétiens, l'Egliſe a appris d'enhaut à ſe ſervir des Rois & des Empereurs pour faire mieux ſervir Dieu; *pour élargir*, diſoit Saint Grégoire, *les voies du Ciel*, pour donner un cours plus libre à l'Evangile, une forme plus préſente à ſes Canons, & un ſoutien plus ſenſible à ſa diſcipline.

Greg. lib. 2. Ep. 61.

Que l'Egliſe demeure ſeule: ne craignez rien; Dieu eſt avec elle & la ſoutient au-dedans; mais les Princes religieux lui élèvent par leur protection ces invincibles dehors qui la font jouir, diſoit un grand Pape, d'une douce tranquillité à l'abri de leur autorité ſacrée.

Innoc. 2. Ep. 2. T. 10. Conc. Conc. Aquiſ. 11. Tom. 11. Conc. Gal.

Mais parlons toujours comme il faut de l'Epouſe de JESUS-CHRIST. L'Egliſe ſe doit à elle-même & à ſes ſervices toutes les grâces qu'elle a reçues des Rois de la terre.

Quel ordre, quelle compagnie, quelle armée, quelque sorte, quelque fidelle & quelque agissante qu'elle soit, les a mieux servis que l'Eglise a fait par sa patience ? Dans ces cruelles persécutions qu'elle endure sans murmurer durant tant de siècles, en combattant pour JESUS-CHRIST, j'oserai le dire, elle ne combat guère moins pour l'autorité des Princes qui la persécutent. Ce combat n'est pas indigne d'elle, puisque c'est encore combattre pour l'ordre de Dieu. En effet, n'est-ce pas combattre pour l'autorité légitime, que d'en souffrir tout sans murmure ? ce n'étoit point par foiblesse : qui peut mourir n'est jamais foible ; mais c'est que l'Eglise savoit jusques où il lui étoit permis d'étendre sa résistance. *Nondum usque ad sanguinem restitistis ; vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang*, disoit l'Apôtre : jusques au sang, c'est-à-dire, jusqu'à donner le sien, & non pas jusqu'à répandre celui des autres. Quand on la veut forcer de désavouer ou de taire les vérités de l'Evangile, elle ne peut que dire avec les Apôtres, *non possumus, non possumus*. Que prétendez-vous ? *Nous ne pouvons pas* : & en même temps découvrir le sein où l'on veut frapper, de sorte que le même sang qui rend témoignage à l'Evangile, le même sang le rend aussi à cette vérité, que nul prétexte ni nulle raison ne peut autoriser les révoltes ; qu'il faut révérer l'ordre du Ciel & le caractère du Tout-Puissant dans tous les Princes quels qu'ils soient, puisque les plus beaux temps de l'Eglise nous le font voir sacré & inviolable, même dans les Princes persécuteurs de l'Evangile. Ainsi leur couronne est hors d'atteinte : l'Eglise leur a érigé un Trône dans le lieu le plus sûr de tous & le plus inaccessible, dans la conscience même où Dieu a le sien, & c'est-là le fondement le plus assuré de la tranquillité publique.

Hebr. XII. 24.

Act. IV. 19.

Nous leur dirons donc sans crainte, même en publiant leurs bienfaits, qu'il y a plus de justice que de grâce dans les privilèges qu'ils accordent à l'Eglise, & qu'ils ne pouvoient refuser de lui faire part de quelques honneurs de leur Royaume, qu'elle prend tant de soin de leur conserver. Mais confessons en même temps, qu'au milieu de tant d'ennemis, de tant d'Hérétiques, de tant de rebelles qui nous environnent, nous devons beaucoup aux Princes qui nous mettent à couvert de leurs insultes, & que nos mains

désarmées que nous ne pouvons que rendre au Ciel, sont heureusement soutenues par leur puissance.

Il le faut avouer, MESSIEURS, notre ministère est pénible. S'opposer aux scandales, au torrent des mauvaises mœurs & au cours violent des passions, qu'on trouve toujours d'autant plus hautaines qu'elles sont déraisonnables, c'est un terrible Ministère, & on ne peut l'exercer sans rigueur. C'est ce que nos Prédécesseurs assemblés dans les Conciles de Thionville & de Meaux appellent *la rigueur du salut des hommes*, *rigorem salutis humanæ*. L'Eglise assemblée dans ces Conciles demande l'assistance des Rois pour exercer plus facilement cette rigueur salutaire au genre humain, & convaincue par expérience du besoin qu'elle a de leur protection pour aider les ames infirmes, c'est-à-dire, le plus grand nombre de ses enfans, elle ne se prive qu'avec peine de ce secours; de sorte que la concorde du sacerdoce & de l'empire, dans le cours ordinaire des choses humaines, est un des soutiens de l'Eglise, & fait partie de cette unité qui la rend si belle.

Conc. Theodon. cap. 6. repetit. in Concil. Meld. T. II. Conc. Gal.

Car qu'y a-t-il de plus beau que d'entendre un saint Empereur dire à un saint Pape: *Je ne vous puis rien refuser, puisque je vous dois tout en J. C. Nihil tibi negare possum cui per Deum omnia debeo. Tout ce que votre autorité paternelle a réglé dans son Concile pour le rétablissement de l'Eglise, je le loue, je l'approuve, je le confirme comme votre fils; je veux qu'il soit inséré parmi les Lois, qu'il fasse partie du Droit public, & qu'il vive autant que l'Eglise: & in æternum mansura & humanis legibus inserenda, & inter publica jura semper recipienda hâc autoritate vivente Ecclesiâ victura*: ou d'entendre un Roi pieux dans un Concile; c'étoit un Roi d'Angleterre: Ah! nos entrailles s'émeuvent à ce nom, & l'Eglise toujours mère ne peut s'empêcher dans ce souvenir de renouveler ses gémissemens & ses vœux: passons & écoutons ce saint Roi, ce nouveau David dire au Clergé assemblé: *Ego Constantini, vos Petri gladium habemus in manibus: jungamus dexteras; gladium gladio copulemus. J'ai le glaive de Constantin à la main, & vous y avez celui de Pierre; donnons-nous la main, & joignons le glaive au glaive.* Que ceux qui n'ont pas la foi assez vive pour craindre les coups invisibles de votre glaive spirituel tremblent à la vue du glaive

Henric. II. Bened. VIII. T. IX. Conc.

Bagd. Orat. ad Cler. Tom. IX. Conc.

Royal. Ne craignez rien, ſaints Evêques, ſi les hommes ſont aſſez rebelles pour ne pas croire à vos paroles, qui ſont celles de JESUS-CHRIST, des châtimens rigoureux leur en feront malgré qu'ils en ayent, ſentir la force, & *la puiſſance royale ne vous manquera jamais.* A cet admirable ſpectacle qui ne s'écrieroit encore une fois avec Balaam : *Quàm pulchra Tabernacula tua, Jacob!* O Egliſe Catholique, que vous êtes belle! Le Saint-Eſprit vous anime; le ſaint Siége unit tous vos Paſteurs; les Rois ſont la garde autour de vous; qui ne reſpecteroit votre puiſſance?

II. POINT.

Paroiſſez maintenant, ſainte Egliſe Gallicane, avec vos Evêques Orthodoxes & avec vos Rois très-Chrétiens, & venez ſervir d'ornement à l'Egliſe Univerſelle: & vous, Seigneur tout-Puiſſant, qui avez comblé cette Egliſe de tant de bienfaits, animez-moi de ce même eſprit dont vous remplîtes David, lorſqu'il chanta ſi noblement les grâces de l'ancien peuple, afin qu'à ſon exemple je puiſſe aujourd'hui avec tant d'Evêques & dans une ſi grande Aſſemblée célébrer vos miſéricordes éternelles : *Quoniam bonus, quoniam in æternum miſericordia ejus.* C'eſt vous, Seigneur, qui excitâtes Saint Pierre & ſes ſucceſſeurs à nous envoyer dès les premiers temps les Evêques qui ont fondé nos Egliſes. C'étoit le conſeil de Dieu que la Foi nous fût annoncée par le ſaint Siége, afin qu'éternellement unis par des liens particuliers à ce centre commun de toute l'unité Catholique, nous puiſſions dire avec un grand Archevêque de Rheims : *La ſainte Egliſe Romaine, la Mère, la Nourrice & la Maîtreſſe de toutes les Egliſes, doit être conſultée dans tous les doutes qui regardent la Foi & les mœurs, principalement par ceux qui comme nous, ont été engendrés en* JESUS-CHRIST *par ſon miniſtère & nourris par elle du lait de la doctrine Catholique.*

Hincm. de divor. Loth. & Teuth.

Il eſt vrai qu'il nous eſt venu d'Orient & par le miniſtère de ſaint Policarpe une autre miſſion, qui ne nous a pas été moins fructueuſe. C'eſt delà que nous avons eu le vénérable vieillard ſaint Pothin, Fondateur de la célèbre Egliſe de Lyon, & encore le grand ſaint Irénée, ſucceſſeur de ſon martyre, auſſi-bien que de ſon ſiége; Irénée, digne de ſon nom, & véritablement pacifique, qui fut en-

Euſeb. Hiſt. Eccl. v. 3. edit. Val. ibid. 23. 24.

voyé à Rome & au Pape saint Eleuthère de la part de l'Eglise Gallicane, Ambassadeur de la paix, qui depuis la procura aux saintes Eglises d'Asie, d'où il nous avoit été envoyé; qui retint le Pape saint Victor lorsqu'il les vouloit retrancher de la Communion, & qui présidant au Concile des saints Evêques des Gaules dont il étoit réputé le père, fit connoître à ce saint Pape qu'il ne falloit pas pousser toutes les affaires à l'extrémité, ni toujours user d'un droit rigoureux. Mais comme l'Eglise est une par tout l'Univers, cette Mission Orientale n'a pas été moins favorable à l'autorité du saint Siége, que ceux que le saint Siége avoit immédiatement envoyés; & le même saint Irénée a prononcé cet oracle révéré de tous les siècles:

Iren. lib. III. 3. *Quand nous exposons la Tradition que la très-grande, très-ancienne & très-célèbre Eglise Romaine fondée par les Apôtres saint Pierre & saint Paul a reçue des Apôtres, & qu'elle a conservée jusqu'à nous par la succession de ses Evêques, nous confondons tous les Hérétiques, parce que c'est avec cette Eglise que toutes les Eglises & tous les Fidelles qui sont par toute la terre, doivent s'accorder à cause de sa principale & excellente Principauté, & que c'est en elle que ces mêmes Fidelles répandus par toute la terre ont conservé la Tradition qui vient des Apôtres.*

Appuyée sur ces solides fondemens, l'Eglise Gallicane a été forte comme la Tour de David. Quand le perfide Arius voulut renverser avec la divinité du Fils de Dieu le fondement de la Foi prêchée par Saint Pierre, & changer en création & en adoption la génération éternelle de ce Fils unique, cette superbe hérésie soutenue par un Empereur, ne trouva point de plus grand obstacle à ses progrès que la constance & la Foi de Saint Athanase d'Alexandrie & de Saint Hilaire de Poitiers; & malgré l'inégalité de ces deux Siéges, les deux Evêques furent égaux en gloire comme ils l'étoient en courage.

Pour perpétuer cette gloire de l'Eglise Gallicane, le célèbre Saint Martin fut élevé sous la discipline de Saint Hilaire, & cette Eglise renouvelée par les exemples & par les miracles de cet homme incomparable, crut revoir le temps des Apôtres, tant la Providence Divine fut soigneuse de réveiller parmi nous l'ancien esprit & d'y faire revivre les premières grâces.

Quand le temps fut arrivé que l'Empire Romain devoit tomber en Occident, & que la Gaule devoit devenir France, Dieu ne laiſſa pas long-temps ſous des Princes Idolâtres une ſi noble partie de la Chrétienté, & voulant tranſmettre aux Rois des François la garde de ſon Egliſe qu'il avoit confiée aux Empereurs, il donna non-ſeulement à la France, mais encore à tout l'Occident un nouveau Conſtantin en la perſonne de Clovis. La victoire miraculeuſe qu'il envoya du Ciel à ces deux Princes guerriers, fut le gage de ſon amour, & le glorieux attrait qui leur fit embraſſer le Chriſtianiſme. La Foi fut victorieuſe, & la belliqueuſe Nation des Francs, connut que le Dieu de Clotilde étoit le vrai Dieu des armées.

Alors Saint Remy vit en eſprit qu'en engendrant en JESUS-CHRIST les Rois des François avec leur peuple, il donnoit à l'Egliſe d'invincibles Protecteurs. Ce grand Saint & ce nouveau Samuël appelé pour ſacrer les Rois, ſacra ceux-ci, comme il dit lui-même, pour être *les perpétuels défenſeurs de l'Egliſe & des pauvres*, digne objet de la Royauté; & après leur avoir enſeigné à faire fleurir les Egliſes & à rendre les Peuples heureux, (croyez que c'eſt lui-même qui vous parle, puiſque je ne fais ici que réciter les paroles paternelles de cet Apôtre des François,) il prioit Dieu nuit & jour qu'ils perſévéraſſent dans la Foi, & qu'ils régnaſſent ſelon les règles qu'il leur avoit données, leur prédiſant en même-temps qu'en dilatant leur Royaume, ils dilateroient celui de JESUS-CHRIST, & que s'ils étoient Fidelles à garder les Lois qu'il leur preſcrivoit de la part de Dieu, l'Empire Romain leur ſeroit donné; enſorte que des Rois de France ſortiroient des Empereurs dignes de ce nom, qui feroient régner J. C. Telles furent les bénédictions que verſa mille & mille fois le grand Saint Remy ſur les François & ſur leurs Rois qu'il appeloit toujours ſes chers enfans, louant ſans ceſſe la bonté Divine de ce que pour affermir la Foi naiſſante de ce peuple béni de Dieu, elle avoit daigné par le miniſtère de ſa main péchereſſe (c'eſt ainſi qu'il parle) renouveler à la vue de tous les François & de leur Roi, les miracles qu'on avoit vu éclater dans la première fondation des Egliſes Chrétiennes. Tous les Saints qui étoient alors furent réjouis, & dans le déclin de l'Empire Romain, ils crurent

Teſtam. S. Rem. ad Flod. lib. 1. c. 18.

Ibid. & c. 13.

voir paroître dans les Rois de France *une nouvelle lumière pour tout l'Occident. In occiduis partibus novi Jubaris lumen effulgurat* : & non-seulement pour tout l'Occident, mais encore pour toute l'Eglise à laquelle ce nouveau Royaume promettoit de nouveaux progrès. C'est ce que disoit Saint Avite, ce docte & ce saint Evêque de Vienne, ce grave & éloquent défenseur de l'Eglise Romaine, qui fut chargé par tous ses Collégues les saints Evêques des Gaules, de recommander aux Romains dans la cause du Pape Symmaque la cause commune de tout l'Episcopat, *parce que*, disoit ce grand homme, *quand le Pape & le Chef de tous les Evêques est attaqué, ce n'est pas un seul Evêque, mais l'Episcopat tout entier qui est en péril.*

Avit. Vic. Ep. ad Clod. T. 1. Concil. Gal.

Ep. ad Faust. &c.

Ibid.

Tous les Conciles de ces temps font voir, qu'en ce qui touchoit la Foi & la discipline, nos saints Prédécesseurs regardoient toujours l'Eglise Romaine, & se gouvernoient par ses Traditions. Tel étoit le sentiment de l'Eglise Gallicane, qui en recevant, par le ministère de Saint Remy, Clovis & les François dans son sein, leur imprimoit dans le fond du cœur ce respect pour le saint Siége, dont ils devoient être les plus zélés, aussi-bien que les plus puissans protecteurs. Les Papes connurent d'abord la protection qui leur étoit envoyée du Ciel, & ressentant dans nos Rois je ne sais de quoi plus filial que dans les autres, que ne dirent-ils point alors comme par un secret pressentiment à la louange de leurs Protecteurs futurs ? Anastase II. du temps de Clovis croit voir dans le Royaume de France nouvellement converti *une colonne de fer que Dieu élevoit pour le soutien de sa sainte Eglise, pendant que la charité se refroidissoit par tout ailleurs.* Pelage II. se promet des descendans de Clovis comme des voisins charitables de l'Italie & de Rome, la même protection pour le saint Siége qu'il avoit toujours recue des Empereurs ; & Saint Grégoire le plus Saint de tous enchérit aussi sur ces saints Prédécesseurs, lorsque touché de la Foi & du zèle de ces Rois, il les met *autant au-dessus des autres Souverains, que les Souverains sont au-dessus des particuliers.*

Ep. Syn. Ep. Gal. ad Leo. Arauf. 1. Præf. Bonif. 11. Epist. ad Cæs. Ar. Vas. 11. c. 3. 4. 5. Aur. III. c. 3. 25. &c. T. 1. Concil. Gal.

Anast. II. Ep. 2. ad Clod. T. IV. Concil. Pelag. II. Ep. ad Aunach. Autiss. T. 1. Conc. Gal. Greg. Magn. l. 5. Ep. 6.

Leur Foi croissoit en effet avec leur Empire, & selon la prédiction de tant de Saints, l'Eglise s'étendoit par les Rois de France. L'Angleterre le sait & le Moine Saint Augustin son premier Apôtre. Saint Boniface l'Apôtre de la Germanie

Germanie & les autres Apôtres du Nord ne reçurent pas un moindre ſecours de la France, & Dieu montroit deslors par des ſignes manifeſtes ce que les ſiècles ſuivans ont confirmé, qu'il vouloit que les conquêtes des François étendiſſent celles de l'Egliſe.

Les enfans de Clovis ne marchèrent pas dans les voies que Saint Remy leur avoit marquées. Dieu les rejeta de devant ſa face : mais il ne retira pas ſes miſéricordes de deſſus le Royaume de France. Une ſeconde Race fut élevée ſur le Trône ; Dieu s'en mêla, & le zèle de la Religion s'accrut par ce changement. Témoins tant de Papes réfugiés, protégés, rétablis & comblés de biens ſous cette race. Les Papes & toute l'Egliſe bénirent Pepin qui en étoit le Chef ; les bénédictions de Saint Remy paſſerent à lui : de lui ſortit cet Empereur père d'Empereurs que ce ſaint Evêque ſemble avoir vu, & Charlemagne régna pour le bien de toute l'Egliſe. Vaillant, ſavant, modéré, guerrier ſans ambition, & exemplaire dans ſa vie, je le veux bien dire en paſſant, malgré les reproches des ſiècles ignorans, ſes conquêtes prodigieuſes furent la dilatation du règne de Dieu, & il ſe montra très-Chrétien dans toutes ſes œuvres. Il fit revivre les anciens Canons : les Conciles longtemps négligés furent rétablis, & la Diſcipline revint avec eux. Si ce grand Prince rétablit les Lettres, ce fut pour mieux faire entendre les ſaintes Ecritures & l'ancienne Tradition par ce ſecours. L'Egliſe Romaine fut conſultée dans les affaires douteuſes, & ſes réponſes reçues avec révérence, furent des Lois inviolables. Il eut tant d'amour pour elle, que le principal article de ſon Teſtament fut de recommander à ſes Succeſſeurs la défenſe de l'Egliſe de Saint Pierre, comme le précieux héritage de ſa Maiſon qu'il avoit reçu de ſon Père & de ſon Aïeul, & qu'il vouloit laiſſer à ſes enfans. Ce même amour lui fit dire ce qui fut répété depuis par tout un Concile ſous l'un de ſes deſcendans, que *quand cette Egliſe impoſeroit un joug à peine ſupportable, il le faudroit ſouffrir* plutôt que de rompre la Communion avec elle. Elle n'impoſoit point de tel joug ; mais ce ſage Prince vouloit tout prévoir pour affermir l'union dans tous les cas. Au reſte, les Canons que lui envoya ſon ſage & intime ami le Pape Adrien, n'étoient qu'un abrégé de l'ancienne Diſcipline que l'Egliſe de France regarde

Paul. l. Epi. 2. ad Fr. T. 11. Conc. Gal.

Deſchol inſt. Cap. Baluz. T. 1. Concil. Francof. Cap. VIII. T. II. Concil. Gal. Capit Aquiſ. ann Imp. 3. C. IV. Baluz. T. 1. Cap. de divif. Regn. C. XV. Id. Capitul Car. Magni de hon. Sed Apoſt. an. Imp. 1. Baluz. 1. T. p. 357. Conc. Tribur. ſub Arn. Imp. C. 30. Tom. IX. Concil. Epiſt. Can. ad ann. 773. Cap. An. gor. data. T. 11. Conc. Gal. Conc. Franc. 6. 1. 2. c. 3.

5. c. 4. 5. 6. 7. Tom. 11. Conc. Gal. Ibid. c. 1. lb. Ep. Car. Mag.

toujours comme la ſource & le ſoutien de ſes Libertés. Nous demandons encore d'être jugés par les Canons envoyés à ce grand Prince, & ſous un nouveau Charlemagne nous ſouhaitons d'avoir toujours à vivre ſous une ſemblable diſcipline.

Jamais règne n'a été ſi fort ni ſi éclairé; jamais Prince n'a été moins guidé par un faux zèle; jamais on n'a mieux ſu diſtinguer les bornes des deux Puiſſances. On voit parler dans les Décrets du Concile de Francfort tantôt les Evêques ſeuls, tantôt le Prince ſeul, & tantôt les deux Puiſſances enſemble. Je ne veux pas m'étendre ſur les diverſes matières qui donnèrent lieu à cette diverſité; je remarquerai ſeulement que les Evêques ayant prononcé ſeuls la condamnation de la nouvelle Héréſie qu'on vit alors s'élever en Eſpagne, ce grand Roi ſut bien trouver ſa place dans une occaſion ſi importante. Comme ſon ſavoir éclatoit dans toute l'Egliſe autant que ſon équité, les nouveaux Hérétiques le prièrent de ſe rendre l'Arbitre de la cauſe. Charlemagne pour les confondre par eux-mêmes, accepta l'offre; mais il ſavoit comment un Prince peut être Arbitre en ces matières. Il conſulta le Saint Siége avant toutes choſes; il écouta auſſi les autres Evêques, qu'il trouva conformes à leur Chef. C'eſt ſur quoi ſe régla ce religieux Prince; c'eſt par ce canal qu'il reçut la Doctrine de l'Evangile & l'ancienne Tradition de l'Egliſe Catholique. C'eſt de là qu'il apprit ce qu'il falloit croire; & ſans diſcuter davantage la matière, dans la Lettre qu'il écrit aux nouveaux Docteurs, il leur envoie *les lettres, les déciſions & les Décrets formés par l'autorité Eccléſiaſtique, les exhortant à s'y ſoumettre avec lui, & à ne ſe croire pas plus ſavans que l'Egliſe Univerſelle, parce que*, ajoute ce grand Prince, *après ce concours de l'autorité Apoſtolique & de l'unanimité Synodale, vous ne pouvez plus éviter d'être tenus pour Hérétiques, & nous n'oſons plus avoir de Communion avec vous.* Qu'on n'impute pas à la France des ſentimens nouveaux; voilà tous ſes ſentimens du temps de Charlemagne. Mais Charlemagne les avoit reçus de plus haut, & ils étoient venus des anciens Pères & dès l'origine du Chriſtianiſme. Le Saint Siége principalement & le Corps de l'Epiſcopat uni à ſon Chef, c'eſt où il faut trouver le Dépôt de la Doctrine Eccléſiaſtique confié aux Evêques par les Apôtres. Car c'eſt

Ibid.

ſſi à cette unité qu'il eſt dit : *Qui vous écoute m'écoute* ; *Luc.* x. 16. & encore *Les portes d'Enfer ne prévaudront point contre elle* ; *Matth.* xvi. 18. & encore : *Vous êtes la lumière du monde* ; & encore : *Dites-le à l'Egliſe, & s'il n'écoute pas l'Egliſe, qu'il vous ſoit comme un Gentil & un Publicain* ; & encore, pour me ſervir du même paſſage qui eſt ici allégué par Charlemagne : *Je ſerai toujours avec vous juſqu'à la conſommation des ſiècles.* *Ibid.* xviii. 20.

Ce grand Prince ſoumis le premier à cette règle, ne craint plus après cela de condamner les Hérétiques, comme déjà condamnés par l'autorité de l'Egliſe, & le jugement du Saint Siége & du Concile de Francfort devint le ſien.

Eſt-il beſoin de raconter ce que Charlemagne, à l'exemple du Roi ſon père, fit pour la grandeur temporelle du Saint Siége & de l'Egliſe Romaine ? Qui ne ſait qu'elle doit à ces deux Princes & à leur Maiſon tout ce qu'elle poſſède de pays ? Dieu qui vouloit que cette Egliſe, la Mère commune de tous les Royaumes, dans la ſuite ne fut dépendante d'aucun Royaume dans le temporel, & que le Siége où tous les Fidelles devoient garder l'unité, à la fin fut mis au-deſſus des partialités que les divers intérêts & les jalouſies d'Etat pourroient cauſer, jeta les fondemens de ce grand deſſein par Pepin & par Charlemagne. C'eſt par une heureuſe ſuite de leur libéralité, que l'Egliſe indépendante dans ſon Chef de toutes les puiſſances temporelles, ſe voit en état d'exercer plus librement, pour le bien commun & ſous la commune protection des Rois Chrétiens, cette puiſſance céleſte de régir les ames ; & que tenant en main la balance droite au milieu de tant d'Empires ſouvent ennemis, elle entretient l'unité dans tout le Corps, tantôt par d'inflexibles Décrets, & tantôt par de ſages tempéramens.

L'Empire ſortit trop-tôt d'une Maiſon & d'une Nation ſi bienfaiſante envers l'Egliſe. Rome eut des Maîtres fâcheux, & les Papes avoient tout à craindre, tant des Empereurs que d'un peuple ſéditieux ; mais ils trouvèrent toujours en nos Rois ces charitables voiſins que le Pape Pélage II. avoit eſpéré. La France plus favorable à leur Puiſſance ſacrée que l'Italie & que Rome même, leur devint comme un ſecond Siége où ils tenoient leurs Conciles, & d'où ils faiſoient entendre leurs Oracles par toute l'Egliſe. Troyes, & Clermont & Toulouſe, Tours & Rheims plu-

ſieurs fois, & les autres Villes le peuvent dire; pour ne point parler ici de deux Conciles Univerſels tenus à Lyon, & d'un autre Concile Univerſel tenu à Vienne; tant les Papes ont pris plaiſir à faire les Actes les plus importans & les plus authentiques de l'Egliſe dans le ſein, & avec la fidelle coopération de l'Egliſe Gallicane.

Cependant la troiſième Race étoit montée ſur le Trône: Race encore plus pieuſe que les deux autres, qui auſſi a toujours vu augmenter ſa gloire; qui ſeule dans tout l'Univers & depuis le commencement du monde ſe voit ſans interruption depuis ſept cents ans, toujours couronnée & toujours régnante: Race enfin qui devoit donner Saint Louis au monde, en laquelle le monde étonné voit encore aujourd'hui de ſi grandes choſes, & en attend de plus grandes. Vous dirai-je combien de fois & en quels termes elle a été bénite par le Saint Siége? Sous cette Race la France eſt *un Royaume chéri & béni de Dieu*, un Royaume *dont l'exaltation eſt inſéparable de celle du Saint Siége*: un Royaume.... mais ſi j'entreprenois de tout raconter, le jour n'y ſuffiroit pas.

Alex. III. Ep. 30. Tom. x. Conc. Inn. III. Greg. IX. T. IX. Conc. 1. P. pag. 27. 367. &c.

Auſſi faut-il avouer qu'il y a eu dans ces Rois, avec beaucoup de Religion, une Nobleſſe qui les a fait révérer de toute la terre, & qui les a mis au-deſſus des autres Rois. Quand les Empereurs ſe vantoient de combattre pour les intérêts communs des Rois, les nôtres ont ſu trouver dans une plus noble conſtitution de leur Etat, & dans une plus grande hauteur de leur Couronne, une plus ſûre défenſe, puiſque ſans qu'ils euſſent beſoin de ſe remuer, leur Majeſté ne fut pas même attaquée dans ces premiers temps, & que jamais ils n'ont été obligés ni à ſoutenir des guerres, *ni*, ce qui eſt bien plus horrible, à faire des Schiſmes pour la défendre.

Ces Rois auſſi bienfaiſans que religieux, loin de profiter de la foibleſſe des Papes, toujours réfugiés dans leur Royaume, ſe relâchoient volontairement de quelques-uns de leurs droits, plutôt que de troubler la paix de l'Egliſe; & pendant que Saint Thomas de Cantorbery étoit banni d'Angleterre, comme ennemi des *droits de la* Royauté, la France plus équitable le recevoit en ſon ſein comme le Martyr des Libertés Eccléſiaſtiques. Nos Rois donnèrent cet exemple à tout l'Univers: l'Egliſe qu'ils hono-

soient, les honoroit à son tour; & l'égalité tant recommandée par l'Apôtre, s'entretenoit par de mutuelles reconnoissances.

La piété se ralentissoit, & les désordres se multiplioient dans toute la terre. Dieu n'oublia pas la France. Au milieu de la barbarie & de l'ignorance elle produisit S. Bernard, Apôtre, Prophète, Ange terrestre par sa doctrine, par ses prédications, & par ses miracles étonnans, & par une vie encore plus étonnante que ses miracles. C'est lui qui réveilla dans ce Royaume & qui répandit dans tout l'Univers l'esprit de piété & de pénitence. Jamais sujet ne fut plus zélé pour son Prince; jamais Prêtre ne fut plus soumis à l'Episcopat; jamais Enfant de l'Eglise ne défendit mieux l'autorité Apostolique de sa Mère l'Eglise Romaine. Il regardoit dans le Pape seul tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'un & dans l'autre Testament; un Abraham, un Melchisedech, un Moïse, un Aaron, un Saint Pierre, en un mot JESUS-CHRIST même. Mais afin qu'une autorité, sur laquelle l'Eglise est fondée, fût plus sainte & plus vénérable à tous les peuples, il ne cessa d'en séparer autant qu'il pouvoit ce qui sembloit plutôt la déshonorer que l'agrandir. Tout est à vous, disoit-il, * tout dépend du Chef; mais c'est avec un certain ordre: on feroit un monstre du corps humain, si on attachoit immédiatement tous les membres à la tête: c'est par les Evêques & les Archevêques qu'on doit venir au Saint Siége: ne troublez point cette Hiérarchie qui est l'image de celle des Anges. Vous pouvez tout, il est vrai; mais un de vos Ancêtres disoit: *Tout m'est permis; mais tout n'est pas convenable.* Vous avez la plénitude de la puissance; mais rien ne convient mieux à la puissance que la règle. Enfin l'Eglise Romaine est la Mère des Eglises, mais non une Maîtresse impérieuse; & vous êtes, non pas le Seigneur des Evêques, mais l'un d'eux. Paroles que ce saint homme n'a pas proférées pour affoiblir une autorité qu'il a fait révérer toute la terre; mais afin de rappeler en la mémoire du Successeur de Saint Pierre cette excellente doctrine, que JESUS-CHRIST qui l'a élevé à une si grande puissance, n'a pas voulu néanmoins lui donner un caractère supérieur à celui de l'Episcopat; afin que dans cette haute élévation, il prît soin de conserver dans tous les Evêques la dignité

Bern. de consid. lib. II. 8. IV. 7.

* *Ibid.* III. 4.

Ibid. IV. 7.

d'un caractère qui lui eſt commun avec eux, & qu'il ſongeât qu'il y a toujours, avec une grande autorité, quelque choſe de doux & de fraternel dans le Gouvernement Eccléſiaſtique; puiſque ſi le Pape doit gouverner les Evêques, il les doit auſſi gouverner par les lois communes que le Saint Siége a fait ſiennes, en les confirmant. C'eſt ce que diſent tous les Papes; & encore qu'ils puiſſent diſpenſer des lois pour l'utilité publique, le plus naturel exercice de leur puiſſance eſt de les faire obſerver, en les obſervant les premiers, comme ils en ont toujours fait profeſſion dès l'origine du Chriſtianiſme. Voilà ce que diſoit Saint Bernard & tous les Saints de ce temps; voilà ce qu'ont toujours dit ceux qui ont été parmi nous les plus pieux. C'eſt auſſi ce qui obligea le Roi le plus ſaint qui ait jamais porté la Couronne, le plus ſoumis au Saint Siége, & le plus ardent défenſeur de la Foi Romaine, (vous connoiſſez Saint Louis) à perſévérer dans ces maximes, & à publier une Pragmatique pour maintenir dans ſon Royaume *le droit commun & la puiſſance des Ordinaires, ſelon les Conciles Généraux & les Inſtitutions des Saints Pères.*

Ibid. III. 4.

Pragm. Sanct. Lud.

Ne demandez plus ce que c'eſt que les Libertés de l'Egliſe Gallicane: les voilà toutes dans ces précieuſes paroles de l'Ordonnance de Saint Louis; nous n'en voulons jamais connoître d'autres. Nous mettons notre liberté à être ſujets aux Canons, & plût à Dieu que l'exécution en fût auſſi effective dans la pratique, que cette profeſſion eſt magnifique dans nos Livres. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt notre Loi; nous faiſons conſiſter notre liberté à marcher autant qu'il ſe peut *dans le Droit commun*, qui eſt le principe, ou plutôt le fond de tout le bon ordre de l'Egliſe: *Sous la puiſſance canonique des Ordinaires, ſelon les Conciles Généraux & les Inſtitutions des Saints Pères*: état bien différent de celui où la dureté de nos cœurs plutôt que l'indulgence des ſouverains Diſpenſateurs nous a jetés, où les priviléges accablent les Lois, où les grâces ſemblent vouloir prendre la place du Droit commun, tant elles ſe multiplient, où tant de règles ne ſubſiſtent plus que dans la formalité qu'il faut obſerver d'en demander la diſpenſe: & plût à Dieu que ces formules conſervent, du moins avec le ſouvenir des Canons, l'eſpérance de les rétablir. C'eſt l'intention du Saint Siége; c'en eſt l'eſprit, il eſt

certain ; mais s'il faut, autant qu'il ſe peut, tendre au renouvellement des anciens Canons, combien religieuſement faut-il conſerver ce qui en reſte, & ſurtout ce qui eſt le fondement de la diſcipline ! Si vous voyez donc vos Evêques demander humblement au Pape l'inviolable conſervation de ces Canons & de la puiſſance ordinaire dans tous ſes degrés, ſouvenez-vous qu'ils ne font que marcher ſur les pas de Saint Louis & de Charlemagne, & imiter les Saints dont ils rempliſſent les Chaires. Ce n'eſt pas nous diviſer d'avec le ſaint Siége (à Dieu ne plaiſe) c'eſt au contraire conſerver avec ſoin juſqu'aux moindres fibres qui tiennent les membres unis avec le Chef. Ce n'eſt pas diminuer la plénitude de la puiſſance Apoſtolique : l'Océan même a ſes bornes dans ſa plénitude, & s'il les outrepaſſoit ſans aucune meſure, ſa plénitude ſeroit un déluge qui ravageroit tout l'Univers. Au reſte, la puiſſance qu'il faut reconnoître dans le ſaint Siége eſt ſi haute & ſi éminente, ſi chère & ſi vénérable à tous les Fidelles, qu'il n'y a rien au-deſſus que toute l'Egliſe Catholique enſemble : encore faut-il ſavoir connoître les beſoins extraordinaires & les extrêmes périls où il faut que tout s'aſſemble & ſe réuniſſe. Ces maximes ſont de tous les ſiècles ; mais dans l'un des derniers ſiècles, un beſoin preſſant de l'Egliſe, un grand mal, un Schiſme effroyable, obligea toute l'Egliſe à les expliquer & à les mettre en pratique d'une façon plus expreſſe dans le ſaint Concile de Piſe & dans le ſaint Concile de Conſtance. La France fut la plus zélée à les ſoutenir, mais la France fut ſuivie de toute l'Egliſe. Ces maximes ſuppoſées comme indubitables, du commun conſentement des Papes, de tous les Evêques & de tous les Fidelles, rétablirent l'autorité du Saint Siége, affoiblie par les diviſions. Ces maximes mirent fin au Schiſme, extirpèrent les héréſies que le Schiſme fortifioit, & firent eſpérer au monde, malgré la dépravation des mœurs, la réforme univerſelle de la Diſcipline dans toute la Chrétienté, ſans rien excepter : ces maximes demeureront toujours en dépôt dans l'Egliſe Catholique. Les eſprits inquiets & turbulens voudront s'en ſervir pour brouiller ; mais les humbles, les pacifiques, les vrais Enfans de l'Egliſe s'en ſerviront toujours ſelon la règle, dans les vrais beſoins & pour des biens effectifs. Les cas où on le

doit faire seroient aisés à marquer, puisqu'ils sont si clairement expliqués dans les Décrets du Concile de Constance; mais il vaut mieux espérer que la déplorable nécessité de réfléchir sur ces cas n'arrivera pas, & que nos jours ne seront pas assez malheureux pour avoir besoin de tels remèdes. Ah! si le nom de Concile Œcuménique, nom si saint & si vénérable, doit être employé, que ce ne soit pas en matière contentieuse & pour faire durer de funestes divisions; mais plutôt pour réunir la Chrétienté déchirée par tant de Schismes, & pour travailler à l'œuvre de réformation qui jamais n'est achevée durant cette vie! Cependant conservons ces fortes maximes de nos Pères, que l'Eglise Gallicane a trouvées dans la Tradition de l'Eglise Universelle; que les Universités du Royaume, & principalement celle de Paris, ont apprises des saints Evêques & des saints Docteurs qui ont toujours éclairé l'Eglise de France, sans que le Saint Siége ait diminué les éloges qu'il a donnés à ces fameuses Universités. Au contraire c'est en sortant du Concile de Bâle, où ces maximes avoient été renouvelées avec l'applaudissement de tout le Royaume, que Pie II. qui le savoit, puisqu'il avoit autrefois prêté sa plume à ce Concile, s'adressant à un Evêque de Paris dans l'assemblée générale de tous les Princes Chrétiens, lui parla ainsi de la France. *La France a beaucoup d'Universités, parmi lesquelles la vôtre, mon vénérable Frère, est la plus illustre; parce qu'on y enseigne si bien la Théologie; & que c'est un si grand honneur d'y pouvoir mériter le titre de Docteur; de sorte que le florissant Royaume de France avec tous les avantages de la nature & de la fortune, a encore ceux de la doctrine & de la pure Religion.* Voilà ce que dit un savant Pape qui n'ignoroit pas nos sentimens, puisqu'ils étoient alors dans leur plus grande vigueur, & je puis dire qu'il en approuve le fond dans la Bulle, où en révoquant ce qu'il avoit dit avant son exaltation en faveur du Concile de Bâle, il déclare qu'il n'en révère pas moins le Concile de Constance, dont il embrasse les Décrets, & nommément ceux où l'autorité & la puissance des Conciles est expliquée.

Conc. Const. Sess. v.

Urb. VI. Ep. 2. Tom. XI. Conc.

Pius II. in conv. Mant.

Bulla retract. Pii II in fine. Tom. XIII. Conc.

Il savoit bien que la France n'abusoit point de ces maximes, puisqu'elle même venoit de donner un exemple incomparable de modération dans la célèbre Assemblée de

Bourges, où louant les Pères de Bâle qui soutenoient ces maximes, elle rejeta l'application outrée qu'ils en firent contre le Pape Eugène IV. Nos Libertés furent défendues; le Pape fut reconnu; le Schisme fut éteint dans sa naissance; tout fut pacifié. Qui fit un si grand ouvrage? un grand Roi fidellement assisté par le plus docte Clergé qui fût au monde.

Jamais il ne fut tant parlé des Libertés de l'Eglise, & jamais il n'en fut posé un plus solide fondement que dans ces paroles immortelles de Charles VII. *Comme c'est*, dit-il, *le devoir des Prélats d'annoncer avec liberté la vérité qu'ils ont apprise de* JESUS-CHRIST : *c'est aussi le devoir, du Prince, & de la recevoir de leur bouche prouvée par les Ecritures, & de l'exécuter avec efficace* : Voilà en effet le vrai fondement des Libertés de l'Eglise : alors elle est vraiment libre, quand elle dit la vérité; quand elle la dit aux Rois qui l'aiment naturellement, & qu'ils l'écoutent de leur bouche; car alors s'accomplit cet oracle du Fils de Dieu : *Vous connoîtrez la vérité, & la vérité vous délivrera; & vous serez vraiment libres.* *Pragm. Carl* VII.

Nous sommes accoutumés à voir agir nos Rois Très-Chrétiens dans cet esprit. Depuis le temps qu'ils se sont rangés sous la discipline de saint Remy, ils n'ont jamais manqué d'écouter leurs Evêques Orthodoxes. L'Empire Romain vit succéder au premier Empereur Chrétien un Empereur Hérétique : la succession des Empereurs a souvent été déshonorée par de semblables désordres; mais pour ne point reprocher aux autres Royaumes leur malheureux sort, contentons-nous de dire avec humilité & actions de grâces, que la France est le seul Royaume qui jamais depuis tant de siècles n'a vu changer la foi de ses Rois. Elle n'en a jamais eu depuis plus de douze cents ans qui n'ayent été Enfans de l'Eglise Catholique : le Trône Royal est sans tache & toujours uni au saint Siége, il semble avoir participé à la fermeté de cette pierre. *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus. Grâces à Dieu sur ce don inexpliquable de sa bonté.* *Joan.* VIII. 32. 36. 2. *Cor.* IX. 15.

En écoutant leurs Evêques dans la prédication de la vraie Foi, c'étoit une suite naturelle que ces Rois les écoutassent dans ce qui regarde la discipline Ecclésiastique. Loin de vouloir faire en ce point la loi à l'Eglise, un Em-

pereur Roi de France disoit aux Evêques : *Je veux qu'appuyés de notre secours & secondés de notre puissance, comme le bon ordre le prescrit : Famulante, ut decet, potestate nostrâ.* (Pesez ces paroles, & remarquez que la puissance Royale, qui par-tout ailleurs veut dominer, & avec raison, ici ne veut que servir.) *Je veux donc*, dit cet Empereur, *que secondés & servis par notre puissance, vous puissiez exécuter ce que votre autorité demande* : Paroles dignes du Maître du Monde, qui ne sont jamais plus dignes de l'être, ni plus assurés sur leur Trône, que lorsqu'ils font respecter l'ordre que Dieu a établi.

Ludov. Pius Cat. IV. Tit. 11. Tom. III. Concil. Gal. Ep. ven. Rot. ad Amul. Lugd. T. III.

Ce langage étoit ordinaire aux Rois Très-Chrétiens ; & ce que faisoient ces pieux Princes, ils ne cessoient de l'inspirer à leurs Officiers. Malheur, malheur à l'Eglise, quand les deux Juridictions ont commencé à se regarder d'un œil jaloux ! O plaie du Christianisme ! Ministres de l'Eglise, Ministres des Rois, & Ministres du Roi des Rois, les uns & les autres, quoiqu'établis d'une manière différente, ah ! pourquoi vous divisez-vous ? l'ordre de Dieu est-il opposé à l'ordre de Dieu ? Hé pourquoi ne songez-vous pas que vos fonctions sont unies ; que servir Dieu, c'est servir l'Etat ; que servir l'Etat, c'est servir Dieu ? Mais l'autorité est aveugle ; l'autorité veut toujours monter, toujours s'étendre ; l'autorité se croit dégradée, quand on lui montre ses bornes. Pourquoi accuser l'autorité ? accusons l'orgueil, & disons comme l'Apôtre disoit de la Loi, l'autorité *est sainte, & juste, & bonne ; sainte*, elle vient de Dieu ; *juste*, elle conserve le bien à un chacun ; *bonne*, elle assure le repos public : *mais l'iniquité, afin de paroître iniquité, se sert de* l'autorité pour mal faire, *en sorte que* l'*iniquité est souverainement inique, quand elle pèche* par l'autorité que Dieu a établie pour le bien des hommes.

Rom. VII. 12.

Nos Rois n'ont rien oublié pour empêcher ce désordre. Leurs Capitulaires ne parlent pas moins fortement pour les Evêques que les Conciles. C'est dans les Capitulaires des Rois qu'il est ordonné aux deux puissances, au lieu d'entreprendre l'une sur l'autre, *de s'aider mutuellement dans leurs fonctions*, & qu'il est ordonné en particulier aux *Comtes, aux Juges*, à ceux qui ont en main l'autorité Royale, *d'être obéissans aux Evêques.* C'est ce que portoit l'Ordonnance de Charlemagne, & ce grand Prince ajou-

Capit. 4. Car. Mag. Tom. I. Baluz. I. Capit. ap. Theod. de bon. Episc. & rel. Sac. lb. Col. Anseg. &c. Lib. V. cap. 14. 170. Concil Arel. VI. sub Car. Magn. c. 13.

voit qu'il ne pouvoit tenir pour de fidelles Sujets ceux qui n'étoient pas fidelles à Dieu, ni en eſpérer une ſincère obéiſſance, lorſqu'ils ne la rendoient pas aux Miniſtres de JESUS-CHRIST *dans ce qui regardoit les cauſes de Dieu & les intérêts de l'Egliſe.* T. II. Conc. Gal.

C'étoit parler en Prince habile qui ſait en quoi l'obéiſſance eſt due aux Evêques, & ne confond point les bornes des deux puiſſances ; il mérite d'autant plus d'en être cru. Selon ſes Ordonnances on laiſſe aux Evêques l'autorité toute entière dans les cauſes de Dieu & dans les intérêts de l'Egliſe ; & avec raiſon, puiſqu'en cela l'ordre de Dieu, la grâce attachée à leur caractère, l'Ecriture, la Tradition, les Canons & les Lois parlent pour eux. Qu'eſt-il beſoin d'alléguer les autres Rois ? Que ne doivent point les Evêques au Grand Louis ? Que ne fait point ce religieux Prince pour les intérêts de l'Egliſe ? Pour qui a-t-il triomphé ſi ce n'eſt pour elle ? Quand tout, en un moment ployа ſous ſa main & que les Provinces ſe ſoumirent comme à l'envi, n'ouvrit-il pas autant de Temples à l'Egliſe, qu'il força de Places ? Mais l'héréſie de Calvin fut la ſeule confondue en ce temps. Aujourd'hui le Luthéraniſme, la ſource du mal & la tête de l'héréſie, eſt entamée : Heureux préſage pour l'Egliſe ! il commence à rendre les Temples uſurpés. L'un des plus grands de ces Temples ; celui qui de deſſus les bords du Rhin élève le plus haut, & fait révérer de plus loin ſon ſacré ſommet, par la piété de Louis, eſt ſanctifié de nouveau. Que ne doit eſpérer, la France, lorſque fermée de tous côtés par d'invincibles barrières, à couvert de la jalouſie, & aſſurant la paix de l'Europe par celle dont ſon Roi la fera jouir, elle verra ce grand Prince tourner plus que jamais tous ſes ſoins au bonheur des peuples & aux intérêts de l'Egliſe dont il fait les ſiens ? Nous, mes Frères, nous qui vous parlons, nous avons ouï de la bouche de ce Prince incomparable, à la veille de ce départ glorieux qui tenoit toute l'Europe en ſuſpens, qu'il alloit travailler pour l'Egliſe & pour l'Etat, deux choſes qu'on verroit toujours inſéparables dans tous ſes deſſeins. France, tu vivras par ces maximes, & rien ne ſera plus inébranlable qu'un Royaume uni ſi étroitement à l'Egliſe que Dieu ſoutient ! Combien devons-nous chérir un Prince qui unit tous ſes intérêts à ceux de l'Egliſe ? N'eſt-il pas notre conſolation & notre joie, lui qui réjouit tous les jours

Cap. Car. Magn. ann. 811. 813. &c. *Ib.*

le Ciel & la Terre par tant de converſions ? Pouvons-nous n'être pas touchés, pendant que par ſon ſecours nous ramenons tous les jours un ſi grand nombre de nos Enfans dévoyés ? & qui reſſent plus de joie de leur changement que l'Egliſe Romaine leur Mère commune qui dilate ſon ſein pour les recevoir ? La main de Louis étoit réſervée pour achever de guérir les plaies de l'Egliſe. Déjà celles de l'Epiſcopat ne nous paroiſſent plus irrémédiables. Outre cent Arrêts favorables ; ſous les auſpices d'un Prince qui ne veut que voir la raiſon pour s'y ſoumettre, on ouvre les yeux : on ne lit pas les Canons & les Décrets des Saints Pères par pièces & par lambeaux pour nous y tendre des piéges ; on prend la ſuite des Antiquités Eccléſiaſtiques ; & ſi on entre dans cet eſprit que verra-t-on à toutes les pages, que des monumens éternels de notre autorité ſacrée ? *Nous ne nous prêchons pas nous-mêmes quand nous parlons de cette ſorte ; mais nous prêchons J. C. qui nous a établi ſes Miniſtres, & nous prêchons tous enſemble que nous ſommes en J. C. dévoués à votre ſervice.* Car qu'eſt-ce que l'Epiſcopat, ſi ce n'eſt une ſervitude que la charité nous impoſe pour ſauver les ames ? Et qu'eſt-ce que ſoutenir l'Epiſcopat, que ſoutenir la Foi & la Diſcipline ? Il ne faut donc pas s'étonner ſi Louis qui aime & honore l'Egliſe, aime & honore notre miniſtère Apoſtolique. Que tarde un ſi ſaint Pape à s'unir intimement au plus religieux de tous les Rois ? Un Pontificat ſi ſaint & ſi déſintéreſſé ne doit être mémorable que par la paix & par les fruits de la paix, qui ſeront, j'oſe le prédire, l'humiliation des Infidelles, la converſion des Hérétiques, & le rétabliſſement de la Diſcipline. Voilà l'objet de nos vœux ; & s'il falloit ſacrifier quelque choſe à un ſi grand bien, craindroit-on d'en être blâmé ?

2. *Cor.* III. 6. IV. 5.

III. POINT. Ç'a toujours été dans l'Egliſe un commencement de paix que d'aſſembler les Evêques Orthodoxes. JESUS-CHRIST eſt l'auteur de la paix, JESUS-CHRIST eſt la paix lui-même ; nous ne ſommes jamais plus aſſurés d'être aſſemblés en ſon nom, ni par conſéquent de l'avoir ſelon ſa promeſſe au milieu de nous, que lorſque nous ſommes aſſemblés pour la paix, & nous pouvons dire avec un ancien Pape, *que nous ſommes véritablement Ambaſſadeurs pour J. C. quand nous travaillons à la paix de l'Egliſe. Pro Chriſto legatione fungimur, cùm paci Eccleſiæ ſtudium impendere pro-*

Joan. VIII. *Ep.* 80. *Tom.* IX. *Conc.*

paramus. L'Episcopat qui est un, aime à s'unir : c'est en s'unissant qu'il se purifie : c'est en s'unissant qu'il se règle : c'est en s'unissant qu'il se réforme : mais sur-tout c'est en s'unissant qu'il attire dans son unité le Dieu de la Paix : & les Apôtres *étoient assemblés*, dit l'Evangéliste, quand JESUS-CHRIST leur vint dire ce qu'ils disent ensuite à tout le peuple, *Pax vobis : la Paix soit avec vous.* *Joan.* XX. 19.

Saint Bernard l'Ange de paix voyant un commencement de division entre l'Eglise & l'Etat, écrivit à Louis VII. *Il n'y a rien de plus nécessaire que d'assembler les Evêques en ce temps* ; & une des raisons qu'il en apporte, c'est, dit-il à ce sage Prince, *que s'il est sorti de la rigueur de l'autorité Apostolique quelque chose dont Votre Majesté se trouve offensée, vos fidelles Sujets travailleront à faire qu'il soit révoqué ou adouci autant qu'il faut pour votre honneur.* *Bern. Ep.* 25.

Et pour ce qui est de la Discipline, quand nous la voyons blessée, nous nous assemblons pour proposer les Canons ; bornes naturelles de la puissance Ecclésiastique, qu'elle se fait elle-même par son exercice. Le saint Siége aime cette voie ; le langage des Canons est son langage naturel, & à la louange immortelle de cette Eglise, il n'y a rien de plus répété dans ses Décrétales, ni rien de mieux établi dans sa pratique que la Loi qu'elle se fait d'observer & de faire observer les saints Canons.

Les exemples nous feront mieux voir le succès de ces saintes Assemblées. On rapporta dans un Concile de la Province de Lyon un Privilége de Rome qu'on crut contre l'ordre. Nos Pères dirent aussitôt selon leur coutume ; *Relisant le saint Concile de Chalcédoine & les Sentences de plusieurs autres Pères authentiques, le saint Concile a résolu que ce Privilége ne pouvoit subsister, puisqu'il n'étoit pas conforme, mais contraire aux Constitutions Canoniques.* *Conc. Anſan. an.* 1025. *T.* IX. *Conc.*

Vous reconnoissez dans ces paroles l'ancien style de l'Eglise. Ce Concile est pourtant de l'onzième siècle, afin que vous voyez dans tous les temps la suite de nos Traditions, & la conduite toujours uniforme de l'Eglise Gallicane.

Elle ne s'élève pas contre le saint Siége, puisqu'elle fait au contraire qu'un Siége qui doit régler tout l'Univers, n'a jamais intention d'affoiblir la règle ; mais comme dans un si grand Siége, où un seul doit répondre à

toute la terre, il peut échapper quelque chose même à la plus grande vigilance, on y doit d'autant plus prendre garde, que ce qui vient d'une autorité si éminente, pourroit à la fin passer pour Loi, ou devenir un exemple pour la postérité.

C'est pourquoi dans ces occasions toutes les Eglises, mais principalement celle de France ont toujours représenté au saint Siége avec un profond respect ce qu'ont réglé les Canons. Nous en avons un bel exemple dans le second Concile de Limoges qui est encore de l'onzième siècle. On s'y plaignit d'une Sentence donnée par surprise & contre l'ordre Canonique par le Pape Jean XVIII. Nos Prédécesseurs assemblés proposèrent d'abord la règle *qu'ils avoient reçue*, disoient-ils, *des Pontifes Apostoliques & des autres Pères.* Ils ajoutèrent ensuite comme un fondement inconteſtable *que le jugement de toute l'Eglise paroissoit principalement dans le saint Siége Apostolique.* Ce ne fut pas sans remarquer l'ordre Canonique avec lequel les affaires y doivent être portées, afin que ce jugement eût toute sa force; & la conclusion fut que *les Pontifes Apostoliques ne devoient pas révoquer les Sentences des Evêques* (contre cet ordre Canonique) *parce que, comme les membres sont obligés à suivre leur Chef, il ne faut pas aussi que le Chef afflige ses membres.*

Conc. Lemo. II. Sess. II. T. IX. Conc.
Ibid.
Ibid.
Ibid.

Comme ç'a toujours été la coutume de l'Eglise de France de proposer les Canons, ç'a toujours été la coutume du saint Siége d'écouter volontiers de tels discours, & le même Concile nous en fournit un exemple mémorable. Un Evêque s'étoit plaint au même Pape Jean XVIII. d'une absolution que ce Pape avoit mal donnée au préjudice de la Sentence de cet Evêque, le Pape lui fit cette réponse vraiment paternelle qui fut lue avec une incroyable consolation de tout le Concile. *C'est votre faute, mon très-cher Frère, de ne m'avoir pas instruit; j'aurois confirmé votre Sentence, & ceux qui m'ont surpris n'auroient remporté que des anathèmes. A Dieu ne plaise*, poursuit-il, *qu'il y ait schisme entre moi & mes Co-évêques. Je déclare à tous mes Frères les Evêques, que je veux les consoler & les secourir, & non pas les troubler ni les contredire dans l'exercice de leur ministère.*

Ibid.

Ibid. A ces mots, *tous les Evêques se dirent les uns aux autres: C'est à tort que nous osons murmurer contre notre Chef: nous*

n'avons à nous plaindre que de nous-mêmes, & du peu de soin que nous prenons de l'avertir. Vous le voyez, Chrétiens, les Puiſſances ſuprêmes veulent être inſtruites, & veulent toujours agir avec connoiſſance. Vous voyez auſſi qu'il y a toujours quelque choſe de paternel dans le ſaint Siége, & toujours un fond de correſpondance entre le Chef & les membres qui rend la paix aſſurée, pourvu qu'en propoſant la règle on ne manque jamais au reſpect que la même règle preſcrit. L'Egliſe de France aime d'autant plus ſa Mère l'Egliſe Romaine, & reſſent pour elle un reſpect d'autant plus ſincère, qu'elle y regarde plus purement l'inſtitution primitive & l'ordre de Jeſus-Chriſt. La remarque la plus évidente de l'aſſiſtance que le Saint-Eſprit donne à cette Mère des Egliſes, c'eſt de la rendre ſi juſte & ſi modérée, que jamais elle n'ait mis les excès parmi les Dogmes. Qu'elle eſt grande, l'Egliſe Romaine, ſoutenant toutes les Egliſes, *portant*, dit un ancien Pape, *le fardeau de tous ceux qui ſouffrent*, entretenant l'unité, confirmant la Foi, liant & déliant les pécheurs, ouvrant & fermant le Ciel! Qu'elle eſt grande encore une fois, lorſque pleine de l'autorité de Saint Pierre, de tous les Apôtres, de tous les Conciles, elle en exécute avec autant de force que de diſcrétion les ſalutaires Décrets! Quelle a été ſa puiſſance, lorſqu'elle l'a fait conſiſter principalement à tenir toute créature abaiſſée ſous l'autorité des Canons, ſans jamais s'éloigner de ceux qui ſont les fondemens de la Diſcipline, & qu'heureuſe de diſpenſer les tréſors du Ciel, elle ne ſongeoit pas à diſpoſer des choſes inférieures que Dieu n'avoit pas miſes en ſa main!

Joan. VII. Ep. 80. Tom. IX. Conc.

Dans cet état glorieux où vous paroît l'Egliſe Romaine, & les Rois & les Royaumes ſont trop heureux d'avoir à lui obéir. Quel aveuglement quand des Royaumes Chrétiens ont cru s'affranchir en ſecouant, diſoient-ils, le joug de Rome, qu'ils appeloient un joug étranger; comme ſi l'Egliſe avoit ceſſé d'être Univerſelle, ou que le lien commun qui fait de tant de Royaumes un ſeul Royaume de Jeſus-Chriſt, pût devenir étranger à des Chrétiens! Quelle erreur quand des Rois ont cru ſe rendre plus indépendans en ſe rendant Maîtres de la Religion, au lieu que la Religion dont l'autorité rend leur Majeſté inviolable, ne peut être pour leur propre bien trop indépendante; & que la

grandeur des Rois eſt d'être ſi grands, qu'ils ne puiſſent non plus que Dieu, dont ils ſont l'image, ſe nuire à eux-mêmes, ni par conſéquent à la Religion, qui eſt l'appui de leur Trône! Dieu préſerve nos Rois Très-Chrétiens de prétendre à l'Empire des choſes ſacrées, & qu'il ne leur vienne jamais une ſi déteſtable envie de régner! Ils n'y ont jamais penſé. Invincibles envers toute autre Puiſſance, & toujours humbles devant le ſaint Siége, ils ſavent en quoi conſiſte la véritable hauteur. Ces Princes également religieux & magnanimes, n'ont pas moins mépriſé que déteſté les extrémités auxquelles on ne ſe laiſſe emporter que par déſeſpoir & par foibleſſe. L'Egliſe de France eſt zélée pour ſes Libertés : elle a raiſon, puiſque le grand Concile d'Ephèſe nous apprend que ces libertés particulières des Egliſes ſont un des fruits de la Rédemption par laquelle J. C. nous a affranchis : & il eſt certain qu'en matière de Religion & de conſcience, des Libertés modérées, entretiennent l'ordre de l'Egliſe & y affermiſſent la paix. Mais nos Pères nous ont appris à ſoutenir ces Libertés ſans manquer au reſpect, & loin d'en vouloir manquer, nous croyons au contraire que le reſpect inviolable que nous conſerverons pour le ſaint Siége, nous ſauvera des bleſſures qu'on voudroit nous faire ſous un nom qui nous eſt ſi cher & ſi vénérable. Sainte Egliſe Romaine, Mère des Egliſes & Mère de tous les Fidelles, Egliſe choiſie de Dieu pour unir ſes Enfans dans la même Foi & dans la même charité, nous tiendrons toujours à ton unité par le fond de nos entrailles. *Si je t'oublie*, Egliſe Romaine, *puiſſe-je m'oublier moi-même! que ma langue ſe sèche & demeure immobile dans ma bouche, ſi tu n'es pas toujours la première dans mon ſouvenir, ſi je ne te mets pas au commencement de tous mes Cantiques de réjouiſſance. Adhæreat lingua mea faucibus meis, ſi non meminero tui; ſi non propoſuero Jeruſalem in principio lætitiæ meæ.*

Concil. Mar. t. de Elect. T. 11. Conc.

Conc. Eph. Act. VII. T. III. Conc.

Pſ. 136.

Mais vous qui nous écoutez, puiſque vous nous voyez marcher ſur les pas de nos Ancêtres, que reſte-t-il, Chrétiens, ſinon qu'unis à notre Aſſemblée avec une fidelle correſpondance, vous nous aidiez de vos vœux? *Souvent*, dit un ancien Père, *les lumières de ceux qui enſeignent, viennent des prières de ceux qui écoutent. Hoc accipit Doctor quod meretur Auditor.* Tout ce qui ſe fait de bien dans l'Egliſe

Petr. Chryſol. Serm.

l'Egliſe, & même par les Paſteurs, ſe fait, dit Saint Auguſtin, par les ſecrets gémiſſemens de ces colombes innocentes qui ſont répandues par toute la terre. Ames ſimples, ames cachées aux yeux des hommes, & cachées principalement à vos propres yeux, mais qui connoiſſez Dieu, & que Dieu connoît, où êtes-vous dans cet Auditoire, afin que je vous adreſſe ma parole? Mais ſans qu'il ſoit beſoin que je vous connoiſſe, ce Dieu qui vous connoît, qui habite en vous, ſaura bien porter mes paroles, qui ſont les ſiennes, dans votre cœur. Je vous parle donc ſans vous connoître ames dégoûtées du ſiècle. Ah! comment avez-vous pu en éviter la contagion? Comment eſt-ce que cette face extérieure du monde ne vous a pas éblouies? Quelle grâce vous a préſervées de la vanité; de la vanité que nous voyons ſi univerſellement régner? Perſonne ne ſe connoît, on ne connoît plus perſonne: les marques des conditions ſont confondues: on ſe détruit pour ſe parer: on s'épuiſe à dorer un édifice dont les fondemens ſont écroulés, & on appelle ſe ſoutenir, que d'achever de ſe perdre. Ames humbles, ames innocentes, que la grâce a déſabuſées de cette erreur & de toutes les illuſions du ſiècle, c'eſt vous dont je demande les prières: en reconnoiſſance du don de Dieu, dont le ſceau eſt en vous, priez ſans relâche pour ſon Egliſe: priez, fondez en larmes devant le Seigneur: priez, juſtes, mais priez, pécheurs: prions tous enſemble; car ſi Dieu exauce les uns pour leur mérite, il exauce auſſi les autres pour leur pénitence. C'eſt un commencement de converſion que de prier pour l'Egliſe. Priez donc tous enſemble encore une fois, que ce qui doit finir finiſſe bientôt. Tremblez à l'ombre même de la diviſion: ſongez au malheur des peuples qui ayant rompu l'unité, ſe rompent en tant de morceaux, & ne voient plus dans leur Religion que la confuſion de l'Enfer & l'horreur de la Mort. Ah! prenons garde que ce mal ne gagne. Déjà nous ne voyons que trop parmi nous de ces eſprits libertins, qui ſans ſavoir ni la Religion, ni ſes fondemens, ni ſes origines, ni ſa ſuite, *blaſphèment ce qu'ils ignorent, & ſe corrompent dans ce qu'ils ſavent; nuées ſans eau*, pourſuit l'Apôtre Saint Jude, Docteurs ſans doctrine, qui pour toute autorité ont leur hardieſſe, & pour toute ſcience leurs déciſions précipitées: *Arbres deux* *Jud. Epiſt. Cath. c. 10. Ibid.*

fois morts & déracinés; morts premièrement, parce qu'ils ont perdu la charité; mais doublement morts, parce qu'ils ont encore perdu la Foi, & entièrement *déracinés*, puiſque déchus de l'une & de l'autre, ils ne tiennent à l'Egliſe par aucunes fibres: *Aſtres errans*, qui ſe glorifient dans leurs routes nouvelles & écartées, ſans ſonger qu'il leur faudra bientôt diſparoître. Oppoſons à ces eſprits légers & à ce charme trompeur de la nouveauté, la pierre ſur laquelle nous ſommes fondés, & l'autorité de nos Traditions où tous les ſiècles paſſés ſont renfermés, & l'antiquité qui nous réunit à l'origine des choſes. Marchons dans les ſentiers de nos Pères; mais marchons dans les anciennes mœurs, comme nous voulons marcher dans l'ancienne Foi. Allez, Chrétiens, dans cette voie d'un pas ferme: allons à la tête de tout le Troupeau, MESSEIGNEURS, plus humbles & plus ſoumis que tout le reſte. Zélés défenſeurs des Canons, autant de ceux qui ordonnent la régularité de nos mœurs, que de ceux qui ont maintenu l'autorité ſainte de notre caractère, & ſoigneux de les faire paroître dans notre vie plus encore que dans nos diſcours; afin que quand le Prince des Paſteurs, & le Pontife éternel apparoîtra, nous puiſſions lui rendre un compte fidelle de nous & du Troupeau qu'il nous a commis, & recevoir tous enſemble l'éternelle bénédiction du Père, du Fils, & du Saint-Eſprit. *Amen.*

HISTOIRE ABRÉGÉE
DE LA VIE
ET
DE LA MORT

Des Perſonnes à l'occaſion deſquelles les Diſcours recueillis dans ce volume ont été prononcés.

NOUS ſuivons dans ces récits l'ordre des Oraiſons funèbres, comme le plus naturel & le plus convenable. L'hiſtoire de la reine d'Angleterre eſt remplie d'événemens ſi intéreſſans, que quelque effort que nous ayons fait pour nous reſſerrer, nous n'avons pu nous empêcher de lui donner une certaine étendue. Les autres, moins chargées de faits, ſeront beaucoup plus courtes.

Madame Henriette-Marie de FRANCE, Reine d'Angleterre.

LA princeſſe Henriette-Marie, étoit la ſixième des enfans, & la troiſième des filles que Henri IV, roi de France, eut de Marie de Médicis, fille de François, grand duc de Toſcane, qu'il épouſa après la diſſolution de ſon mariage avec la reine Marguerite. La Princeſſe dont il s'agit, naquit à Paris, le 25 Novembre 1609. Elle fut tenue ſur les fonts de baptême par le cardinal Maffeo Barberini, pour lors nonce en France, & depuis Pape ſous le nom d'Urbain VIII. Charles Stuart, Prince de Galles, fils de Jacques VI roi d'Ecoſſe, & premier du nom, roi de la grande Bretagne, la fit demander en mariage au nom de ſon père, à Louis XIII, frère aîné de la Princeſſe. Le roi de France ne conſentit à ce mariage, qu'à condition que le Pape accorderoit la diſpenſe à cauſe de la diverſité de religion. Le pere de Bérulle, depuis Cardinal, & le comte de Béthune, pour lors ambaſſadeur de France à Rome, furent chargés de ſolliciter cette diſpenſe. Sa Sainteté ayant connu de quelle utilité cette alliance pouvoit être à la religion catholique, l'accorda

à des conditions qui ne pouvoient guères lui être plus avantageuſes. Les articles du mariage furent dreſſés ſur ce pied, & ſignés à Paris le 20 Novembre 1624, avec la joie univerſelle des deux royaumes, & de preſque tous les Princes de l'Europe. Jacques VI étant mort au commencement de 1625, le prince de Galles lui ſuccéda, ſous le nom de Charles I, ſi célèbre par les attentats inouis & ſacriléges qui lui ôtèrent dans la ſuite la couronne & la vie. Après que le deuil fut paſſé, Charles envoya une procuration, afin que le duc de Chevreuſe épousât en ſon nom la princeſſe Henriette; ce qu'il fit le 11 Mai 1625, en préſence du Roi & de toute la cour, ſur un théâtre dreſſé devant le grand portail de l'égliſe de Notre-Dame de Paris, entre les mains du Cardinal de la Rochefoucault.

La Princeſſe n'avoit pas encore ſeize ans. Elle avoit beaucoup de grâces extérieures, reſſembloit à Henri IV ſon père, avoit le cœur noble, ferme, tendre & compatiſſant, l'eſprit doux & agréable. Elle avoit été élevée avec beaucoup de ſoin, & formée ſur-tout à la religion. Les maximes de l'Evangile avoient été affermies dans ſon ame, principalement par les ſaints exemples & les ſolides inſtructions de la mère Magdeleine de Saint-Joſeph, religieuſe Carmélite, morte depuis en odeur de ſainteté. La tendre inclination que la princeſſe Henriette avoit conçue pour cette religieuſe dans les fréquentes viſites que la reine Marie de Médicis lui rendoit pour profiter de ſes conſeils, ne lui permit pas de partir pour l'Angleterre ſans avoir été auparavant paſſer quelques jours avec elle, pour lui demander des inſtructions. Cette ſainte religieuſe répondit à la piété de la Princeſſe, & lui donna des avis ſages & ſalutaires, tant ſur ſa conduite particulière, que ſur la protection qu'elle devoit donner à la foi, & ſur le zèle avec lequel elle devoit travailler avec prudence à l'augmenter dans ſes royaumes.

La Princeſſe remplie de ces bons ſentimens, qu'elle ne perdit jamais de vue, partit au commencement de Juin, & fut jointe en chemin par la reine Marie de Médicis ſa mère, & la reine Anne d'Autriche ſa belle-ſœur, qui l'accompagnèrent avec leurs cours juſqu'à Amiens. Ce fut là que les trois Reines ſe dirent le dernier adieu avec autant de douleur que de tendreſſe. Mais avant cette ſéparation, la reine mère ayant entretenu la Princeſſe ſa fille quelque temps en particulier, lui mit en main une lettre, qu'elle la pria de lire ſouvent, & de conſerver comme un gage de ſon affection. Cette longue lettre, écrite de la main de la Reine, & ſignée *Marie*, renfermoit, avec les aſſurances les plus tendres de ſon amitié, les avis les plus ſolides & les plus capables de faire des impreſſions profondes ſur un cœur ſi bien préparé. On la conſervoit encore en original en 1693, dans le cou-

vent de la Viſitation de Chaillot; & elle ſe trouve tranſcrite en entier dans l'Hiſtoire de cette Reine, publiée à Paris dans cette même année 1693.

La Princeſſe ayant reçu, ſelon les ordres du roi Louis XIII, ſon frère, toutes ſortes d'honneurs en chemin, le roi d'Angleterre vint au-devant d'elle à Douvres, & la conduiſit à Londres, où le traité de mariage fut publié le lendemain en préſence de leurs Majeſtés, aſſiſes ſur deux trônes dans la grande ſalle du palais; & cette cérémonie fut accompagnée & ſuivie de toutes ſortes de réjouiſſances publiques & ſolennelles.

La nouvelle Reine d'Angleterre ne tarda pas à éprouver le prélude des amertumes extraordinaires dont la providence divine l'abreuva dans la ſuite. Elle avoit amené avec elle le père de Bérulle qui avoit été nommé ſon confeſſeur, & douze Prêtres de la Congrégation de l'Oratoire qu'il avoit établie. Quoique ce fût une des conditions de ſon contrat de mariage, les favoris du Roi, ennemis de la Reine & de ſa religion, jaloux tant du crédit qu'une Princeſſe ſi aimable & tendrement aimée du Roi ſon époux, pouvoit prendre ſur ſon eſprit, que du mérite extraordinaire du père de Bérulle, profitèrent de l'eſtime & de la confiance qu'elle avoit pour ce reſpectable Prêtre, afin de perſuader au Roi de l'éloigner avec les Prêtres qui l'avoient accompagnée, & tous les officiers catholiques de la Reine. La peſte qui affligea Londres en ce temps-là, & obligea le Roi & la Reine de ſe réfugier dans d'autres maiſons royales, donna occaſion à la Reine de s'humilier devant Dieu par des pénitences ſecrètes, & d'exercer de grandes charités, non-ſeulement ſur les catholiques, mais même ſur les proteſtans, par le moyen des prêtres & des religieux qu'elle avoit auprès d'elle, & qu'elle envoyoit déguiſés à Londres pour ſoulager & conſoler les malades. Mais la peſte ne fit que ſuſpendre pour quelque temps la haine des favoris, qui, quand ce fléau fut ceſſé, renouvelerent leurs violences contre les prêtres & les officiers catholiques, & même contre les Dames les plus qualifiées que la Reine avoit auprès d'elle. On ne craignoit pas d'arrêter ſous ſes yeux & malgré ſes ordres, & d'empriſonner des catholiques, au lieu d'ouvrir les priſons à ceux qui y étoient détenus pour le fait de la religion, comme il avoit été promis dans les articles du mariage. Les inſtances réitérées que le roi Louis XIII fit faire au Roi d'Angleterre par ſon Ambaſſadeur, de tenir à la Reine ſon épouſe les conditions de ſon mariage, parurent adoucir pour quelque temps les perſécuteurs de la Reine. Mais le calme dura peu; & les remontrances d'un ambaſſadeur extraordinaire que le roi de France envoya en Angleterre, n'ayant pu rien gagner ſur l'eſprit du conſeil du roi d'Angleterre, les Officiers de la Reine furent obligés de repaſſer en France.

le Roi faiſoit punir les plus coupables, pour contenir les autres dans l'obéiſſance, la reine employa ſes armes ordinaires; elle fit diſtribuer de grandes ſommes aux malheureux qui avoient ſouffert de l'incendie & du pillage; elle ne négligeoit rien pour adoucir les eſprits, pour retenir les officiers dans le ſervice, & gagner par ſes libéralités ceux qui étoient plus ſenſibles à l'intérêt qu'au devoir de la fidélité.

Cependant la révolte devint de plus en plus audacieuſe; & les Ecoſſois s'avancerent vers l'Angleterre pour s'en emparer. Le Roi fit des prodiges de valeur qui le firent admirer même par ſes ennemis. Le parlement d'Angleterre touché de tant de déſordres, s'aſſembla pour chercher les moyens d'établir la paix: mais renfermant pluſieurs ennemis ſecrets de l'état, qui ne cherchoient qu'à aſſouvir leurs intérêts & leur ambition, & gouverné par le fameux Cromwel (dont le portrait & le caractere fait un des plus excellens morceaux de l'Oraiſon funebre de la Reine) il condamna d'abord un Seigneur le plus fidelle au Roi & le mieux intentionné pour le bien de l'état. Ayant enfin obtenu, ou plutôt arraché du Roi & de la Reine leur conſentement pour faire périr ce Seigneur, ſans que Leurs Majeſtés euſſent la force de le ſouſtraire à l'arrêt de mort prononcé contre lui, le parlement n'en devint que plus impérieux. Ses aſſemblées ne furent plus qu'une chaîne d'intrigues, de violences & d'attentats contre la Majeſté Royale. On voulut même ôter à la Reine ſes enfans, ſous prétexte qu'elle ne les faiſoit pas inſtruire avec ſoin, & qu'elle vouloit les rendre Papiſtes comme elle. On oſa publier contre le Roi un manifeſte plein de calomnies atroces, qui fit beaucoup d'impreſſion ſur l'eſprit du peuple. Enfin, l'on ne garda plus de meſures. Le parlement, qui vouloit faire retomber ſur la Reine tous les déſordres & les troubles du royaume, réſolut de la faire arrêter, ou feignit, pour l'obliger à ſortir du royaume, d'en avoir le deſſein; & l'on donna des ordres pour l'exécuter.

La ſageſſe & la fermeté avec leſquelles la Reine ſe conduiſit en cette occaſion, réprimerent pour quelque temps les entrepriſes de ſes ennemis; & chaque membre du parlement nia d'avoir eu part au deſſein qui avoit avorté. La Reine de ſon côté, travailla & réuſſit à gagner des créatures au Roi ſon mari, & à ramener à ſon ſervice quelques-uns de ceux qui s'en étoient éloignés. Le Roi qui étoit allé tenir les états où il étoit déſiré, & qui croyoit ramener le calme par ſa préſence, revint d'Ecoſſe ſans beaucoup de fruit. La Reine alla au-devant de lui pour lui apprendre cette diſpoſition des eſprits qu'elle avoit préparés. Il fut reçu dans ſa ville capitale avec des cris de joie, un concours & des acclamations qui lui donnerent des eſpérances favorables. La Reine le ſuivit dans cette eſpece de triomphe avec ſes enfans; & toute la famille

royale eut part à ces bénédictions publiques qui avoient toutes les marques de bonne volonté.

Le Roi voulant profiter de ces belles apparences, forma le deſſein de ſe rendre maître de trois ou quatre perſonnes qui étoient à la tête des factions qu'on faiſoit contre lui, & de les faire arrêter dans le parlement. Ce projet qui n'avoit preſque de confident que le Roi & la Reine ſon épouſe, manqua par l'indiſcrétion de la Reine même, qui croyant le coup fait, ne put contenir l'impatience qu'elle avoit de le voir exécuté, & dit à une de ſes favorites, qui entra dans ſon cabinet : *Réjouiſſez-vous, car à l'heure qu'il eſt, le Roi eſt, à ce que j'eſpere, le maître dans ſon état ; & tels & tels ſont, ſans doute, arrêtés.* Il étoit encore temps d'avertir ceux qui étoient menacés : la favorite en profita ſur le champ ; & le deſſein fut éventé. Le parlement s'irrita plus que jamais, & la Reine eut bien le loiſir de ſe repentir de ſa précipitation.

Auſſitôt après, ce même peuple qui venoit de combler le Roi de ſouhaits pour ſa proſpérité, gagné par ſes ennemis, ſe tourna contre lui, & ſe mutina au point que le Roi, & toute la famille royale furent obligés de quitter Londres. Dans ces circonſtances, la Reine qui étoit obligée d'aller conduire en Hollande la Princeſſe ſa fille, mariée depuis peu à Guillaume de Naſſau, profita de l'occaſion pour chercher du ſecours contre les rebelles ; elle demeura pluſieurs mois en Hollande, occupée à faire des proviſions d'armes & d'argent : elle engagea toutes ſes pierreries & celles de la couronne, pour faire un armement conſidérable, & chargea pluſieurs vaiſſeaux de vivres & de munitions ; & après avoir montré une grande fermeté aux Hollandois, qui vouloient retenir ſes vaiſſeaux, elle partit pour l'Angleterre avec ſa flotte. Une furieuſe tempête la mit dans un péril extrême, qu'elle ſupporta avec une étonnante intrépidité ; ſe tenant autant qu'elle put, ſur le tillac du vaiſſeau où elle étoit, encourageant tout le monde, & diſant agréablement, que les Reines ne ſe noyoient pas. Après avoir perdu deux vaiſſeaux & une partie de ſes équipages, les vents la rejeterent au bout de neuf jours ſur les côtes de Hollande où elle ſe repoſa environ quinze jours. Elle ſe rembarqua, & aborda en Angleterre. Cinq vaiſſeaux ennemis avertis de ſa deſcente, vinrent canonner l'endroit où elle étoit retirée ; & le firent avec tant de violence, que la Reine, quoiqu'épuiſée de fatigues, fut obligée de quitter ſon lit & de deſcendre dans un foſſé, où elle ſe trouva couverte de la terre que les boulets ſoulevoient. Après avoir paſſé la nuit dans un ſi grand péril, pendant lequel elle s'étoit abandonnée à la providence, réſolue de remplir tous les devoirs d'une Reine & d'une épouſe fidelle ; elle ſe diſpoſa à rejoindre le Roi. Elle donna encore en cette occaſion, un nouveau témoignage de ſa clémence envers un

des capitaines des cinq vaiſſeaux rebelles, qu'on lui amena pour le faire mourir. Elle n'y voulut pas conſentir ; mais elle le renvoya avec bonté, en le priant d'être de ſes amis : généroſité qui attira à ſon parti par les ſollicitations de ce Capitaine, pluſieurs de ſes camarades. La Reine, à la tête des troupes qu'elle avoit amenées de Hollande, força les paſſages que ſes ennemis tenoient fermés, & arriva heureuſement à Oxfort, où elle joignit le Roi. Dieu permit que le Roi ne ſuivît pas l'avis de la Reine, qui étoit d'aller droit à Londres avec toutes leurs forces réunies, unique moyen de finir la guerre & de ſoumettre les rebelles ; il partagea ſes troupes pour faire des ſiéges qui ne furent pas heureux, s'affoiblit & perdit une occaſion qu'il ne trouva plus dans la ſuite.

La Reine qui étoit devenue groſſe depuis ſon retour de Hollande, étant obligée, pour faire ſes couches, de quitter le Roi qu'elle accompagnoit par-tout ; ils ſe dirent un tendre adieu qu'ils ne croyoient ni l'un ni l'autre, devoir être le dernier. Elle ſe retira à Exceſter dans un petit coin de ſon royaume. Cette Princeſſe, après avoir été la plus heureuſe des femmes & la plus opulente de toutes les Reines de l'Europe, ſe trouva réduite alors à une telle extrémité, que pour faire ſes dernieres couches, elle eut beſoin que la reine de France, Anne d'Autriche, lui envoyât ſa ſage-femme, & juſqu'aux moindres choſes qui lui étoient néceſſaires, outre vingt-mille piſtoles, que la reine d'Angleterre fit paſſer au Roi ſon époux. C'eſt dans cet état qu'elle accoucha le 16 Juin 1644, de la princeſſe Henriette, dont il ſera parlé bientôt au ſujet de la deuxieme Oraiſon funebre. Les rebelles, qui avoient eſpéré que la Reine ſuccomberoit dans cette occaſion, après toutes les fatigues qu'elle avoit ſouffertes, en profiterent pour former le deſſein de l'arrêter, ſans qu'elle fût en état de ſe ſauver par la ſuite ; mais après dix-ſept jours (1) au plus qu'elle eut pour ſe rétablir, elle eut le courage, malgré ſon extrême foibleſſe, de ſe mettre en chemin pendant la nuit, avec ſon confeſſeur, un gentilhomme, & une ſeule de ſes femmes, pour gagner le port, ſe jeter dans quelque vaiſſeau & paſſer en France. N'en ayant pas trouvé, elle fut contrainte de ſe cacher à une lieue du port dans une chaumiere abandonnée, où elle paſſa deux jours manquant de tout, & dans une frayeur continuelle, entendant défiler les troupes ennemies, & les imprécations des ſoldats qui ſe diſoient l'un à l'autre, que quiconque porteroit à Londres la tête d'Henriette-Marie, recevroit du parlement cinquante mille écus de récompenſe. Délivrée d'un ſi grand péril, elle ſortit de cette chaumiere, avec les trois

(1) C'eſt ce que rapporte Madame de Motteville. M. Boſſuet & le P. d'Avrigny diſent, douze jours.

perſonnes qui l'accompagnoient, & reprenant le même chemin, que le paſſage des troupes avoit rendu plus mauvais; elle arriva avec des peines extrêmes, au bout de quelques jours, au port de Plimouth, où elle s'embarqua.

La mer ne la mit pas à l'abri de la fureur de ſes ennemis; elle fut pourſuivie à coups de canon juſqu'à l'île de Jerſey, où elle aborda heureuſement; & le lendemain quelques vaiſſeaux de Dieppe & de Cherbourg, s'étant rendus à la rade avec quantité d'officiers & de matelots, ſe diſpoſerent à la faire paſſer en France. Mais elle fut ſurpriſe par une tempête où elle perdit un vaiſſeau; & l'armée Angloiſe pleine de rage de ce que la Reine leur échappoit, vint, quand l'orage fut ceſſé, l'attaquer pour la tuer, ou l'obliger à ſe rendre. Ce fut alors que cette malheureuſe Princeſſe, qui avoit montré juſques-là tant de conſtance, voyant les Anglois venir à ſon vaiſſeau, dont les voiles étoient déjà percées de boulets de canon, outrée de douleur de ſe voir prête à tomber entre les mains de ſes ſujets perfides, fit appeler le Capitaine, qu'elle pria, & à qui elle commanda même & fit promettre, de lui ôter la vie de quelque maniere que ce fût, quand il ne pourroit plus la défendre; & ſans faire réflexion ſur un excès ſi criminel, elle ſe diſpoſa à mourir avec un courage extraordinaire. Mais dans la ſuite elle ne parloit qu'avec douleur d'une pareille réſolution, & s'en humilioit comme de l'emportement d'une payenne, qui n'a pas de Dieu pour s'y confier. Enfin, Dieu la tira de ce double péril: elle fut jetée par le vent ſur les côtes de la baſſe Bretagne, où elle mit pied à terre avec ſes officiers. Les habitans prenant d'abord pour des corſaires ceux qu'ils voyoient, coururent aux armes: mais quand ils reconnurent cette Reine affligée dont les malheurs retentiſſoient par-tout, ils lui offrirent toute ſorte de ſecours, & la conduiſirent à Breſt.

Il paroît par les mémoires de madame de Motteville, que la reine d'Angleterre ne vint à la cour de France, qu'après avoir été prendre les eaux de Bourbon, où elle paſſa trois ou quatre mois pour rétablir ſa ſanté, qui étoit fort mauvaiſe. Anne d'Autriche, reine & régente de France, donna les ordres les plus généreux au nom du roi ſon fils, pour faire recevoir la reine d'Angleterre avec tous les honneurs dus à une grande Reine, fille du ſang de France, & lui envoya les ſecours & l'argent qui lui étoient néceſſaires. Enfin, quand la reine d'Angleterre approcha de Paris, la Reine Régente alla au-devant d'elle avec le Roi, le duc d'Anjou & toute leur cour, & la conduiſit à Paris. La reine d'Angleterre entra au Louvre au milieu d'une foule de peuple, qui s'empreſſoit de témoigner à une Reine ſi aimable & ſi malheureuſe, les ſentimens de reſpect & d'affection qu'il conſervoit pour la mémoire du roi Henri ſon pere.

L'eſpece de calme où ſe trouvoit la Reine après tant de traverſes, ne lui fit pas oublier le triſte état du Roi ſon époux, de ſes enfans, & du royaume d'Angleterre : elle employa tous ſes ſoins à les ſecourir. Elle envoya en 1645, au nom du Roi & de la Reine Régente, une ambaſſade à Londres & en Ecoſſe, pour demander le rétabliſſement du Roi ; elle intéreſſa tous les Princes de l'Europe à ſa défenſe, & obtint d'eux des ſommes conſidérables : elle fit lever des troupes, équipa des vaiſſeaux, & implora le ſecours de Dieu par d'inſtantes prieres : mais les plus généreuſes tentatives, & tout le zèle de la reine d'Angleterre n'eurent aucun ſuccès.

Rien ne ſeroit, ſans doute, plus intéreſſant que le détail, tout horrible qu'il eſt, des excès dont la nation Angloiſe s'eſt rendue coupable en cette occaſion, & de l'opprobre éternel dont elle s'eſt couverte : mais la néceſſité de nous reſtraindre nous oblige de le ſupprimer. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de dire que la vie de ce Prince, ſur-tout depuis le départ de la Reine, ne fut pour lui qu'une ſuite de malheurs. Obligé de chercher un aſyle parmi les Ecoſſois, qui avoient les premiers levé l'étendard de la révolte, ils le livrerent enfin, après bien des débats, au parlement d'Angleterre, moyennant deux millions, mais ſous la promeſſe qu'on conſerveroit toujours le reſpect dû à la Majeſté Royale. Ce malheureux Prince, outré d'un ſi indigne procédé, dit alors, *qu'il aimoit encore mieux être au pouvoir de ceux qui l'avoient acheté chérement, que de ceux qui l'avoient lâchement vendu.*

Le Roi priſonnier de guerre entre les mains du parlement, compoſa, pour ſe conſoler, ou revit & adopta le livre ſi connu, intitulé : *Portrait du Roi d'Angleterre*, où il témoigne les plus grands ſentimens d'équité & de modération, & ſur-tout d'eſtime pour la Reine ſon épouſe, & de regret de ce que la haine de ſes ſujets contre lui, la rendoit ſi malheureuſe. Au mois de Juin 1647, Cromwel, qui étoit l'ame de cette cruelle tragédie, fit tranſporter le Roi dans un autre château, où il fut un peu mieux traité. Cromwel affecta même de montrer des diſpoſitions plus favorables au rétabliſſement du Roi : Mais ces trompeuſes apparences ne ſervoient qu'à flatter la Reine & ſes enfans de vaines eſpérances. Le Roi fut encore tranſporté dans un autre château, d'où il ſe ſauva & paſſa dans une île. Malgré les ordres ſéveres du parlement, il auroit pu tenter le projet haſardeux de ſe refugier en France ; mais il ſe flattoit alors de quelques nouvelles propoſitions de paix : & le délai le mit bientôt dans l'impoſſibilité de riſquer le paſſage. Tout ce qu'il put faire fut d'écrire à la Reine une lettre pleine d'affection & d'eſtime.

Cependant on envoya encore au Roi de nouveaux articles ; & quoiqu'ils fuſſent auſſi injuſtes qu'injurieux à la Ma-

jesté royale, le Prince hors d'état de résister, souscrivit à tout; & la paix alloit se conclure, lorsque Cromwel, qui étoit en Ecosse, la fit rompre. Il se rendit promptement à la tête de l'armée, & se portant accusateur de son Roi par les députés qu'il envoya au parlement, il demanda qu'on lui fit son procès; & souleva le peuple même pour demander la mort du Roi, comme d'un tyran. Quelque horreur que les états & le parlement même eussent d'un pareil excès, la politique ambitieuse & cruelle de Cromwel l'emporta, il continua ses poursuites, & après avoir fait transporter le Roi dans un autre château désagréable & mal situé, il dressa lui-même l'ordonnance pour juger le Roi, & se mit au nombre des juges, avec cinquante autres personnes de sa faction.

A cette nouvelle, la reine d'Angleterre redoubla ses sollicitations auprès des Princes de l'Europe, qui s'efforcerent en vain de secourir & de délivrer le Roi. La Reine consternée ne pouvoit néanmoins se persuader qu'on en vînt jamais à l'exécution d'un forfait inouï dans les siècles les plus cruels; & l'horreur d'un si grand crime devenoit pour elle une espece de ressource contre le danger où étoit le Roi son époux: mais son amour & son équité naturelle la trompoient.

Le 30 Janvier 1649, s'ouvrit la cour de justice, & le Roi qu'on avoit fait transférer & garder à Londres, y fut conduit, accusé & interrogé par cet infâme tribunal. Il refusa de reconnoître ces juges forcenés, & demanda d'être entendu devant les seigneurs du royaume. Cromwel craignant toujours quelque changement contraire à ses desseins, empêcha qu'on n'accordât au Roi une si juste demande, & fit précipiter la sentence de mort, qu'il méditoit contre lui.

Pendant que le roi d'Angleterre étoit réduit à défendre sa vie contre ses propres sujets, comme auroit pu faire le plus foible des hommes, la reine de France, accablée de la guerre civile qu'elle avoit sur les bras, étoit hors d'état de secourir le roi Charles, aussi puissamment qu'elle le désiroit. Tout ce qu'elle put faire, fut d'envoyer en Angleterre une lettre du Roi son fils, pour solliciter les rebelles en faveur de leur Roi légitime; mais ce fut inutilement, & quand le courrier arriva, le malheureux Prince n'avoit plus besoin de cette glorieuse protection. La reine d'Angleterre de son côté, qui s'étoit entierement épuisée pour secourir le Roi son époux, étoit réduite à la plus extrême nécessité, au milieu de Paris, où elle étoit assiégée avec les Frondeurs révoltés contre l'autorité royale. Le mauvais état des affaires de la Reine Régente privoit la reine d'Angleterre des secours qu'elle avoit coutume d'en recevoir; & son attachement au parti royal, la rendoit même odieuse aux Frondeurs qui l'insultoient jusques dans le Louvre, où elle demeuroit. Sa triste situation,

dont les particularités ſont incroyables, l'obligea de demander, comme elle diſoit elle-même, une aumône au parlement pour pouvoir ſubſiſter.

Depuis le ſiége de Paris, elle avoit toujours été fort en peine de ne pas recevoir de nouvelles du Roi ſon époux; mais elle ſe flattoit encore que c'étoit la guerre & les troubles excités dans le cœur de la France, qui empêchoient la communication des lettres & retardoient les courriers. Dans ces circonſtances, le roi d'Angleterre ayant comparu pendant cinq ou ſix jours de ſuite devant l'infâme tribunal qui le jugeoit avec autant de barbarie que d'injuſtice, & ayant été reconduit autant de fois au milieu des cris furieux & des inſultes des ſoldats qu'on avoit animés contre lui, & des larmes d'une partie du peuple qui crioit encore, *vive le Roi*, on lui prononça ſa ſentence de mort, où on le qualifioit de traître, de tyran, de meurtrier & d'ennemi du royaume. Enfin, après avoir été traité avec toute ſorte d'indignités par ſes gardes, qui le tinrent long-temps dans un lieu d'où il entendoit les préparatifs de l'exécution; le 9 de Février 1649, il fut conduit à l'échafaud, où après avoir harangué le peuple pour lui faire connoître ſon innocence, il fut décapité la quarante-neuvieme année de ſon âge & la vingt-cinquième de ſon règne. Ainſi mourut un Roi doué des plus belles qualités, en qui les catholiques n'ont rien eu à déſirer qu'une meilleure religion.

La Reine d'Angleterre, peu de jours après un ſi horrible attentat, reçut la fauſſe nouvelle que le Roi ſon époux ayant été amené de la priſon juſques ſur l'échafaud, le peuple l'avoit délivré, & n'avoit pas voulu qu'on lui tranchât la tête. Elle ſe conſoloit donc dans l'eſpérance que le peuple qui paroiſſoit s'émouvoir, ſauveroit ſon Roi. Mais on ne put lui déguiſer plus long-temps ſon malheur, & le 19 du mois elle apprit cette accablante nouvelle dans le couvent des Carmélites, par un milord, qui lui préſenta en même-temps la derniere lettre du Roi, pleine de ſentimens les plus tendres, tant pour elle que pour ſes enfans. La foi ſeule put ſoutenir la Princeſſe dans une pareille circonſtance. Elle tomba évanouie entre les bras de quelques religieuſes; & revenue à elle, elle ſe proſterna devant un crucifix, & adora le maître ſouverain des Rois & des royaumes: elle donna enſuite un libre cours à ſes larmes; le motif le plus ſenſible, étoit l'idée que ce Prince étoit mort dans l'héréſie, & qu'elle l'avoit perdu pour le temps & pour l'éternité. Elle a ſouvent dit depuis, qu'elle étoit étonnée d'avoir pu ſurvivre à un coup ſi terrible; & ſon deuil a été perpétuel, & ſur ſa perſonne & dans ſon cœur.

Le lendemain, madame de Motteville alla faire ſes complimens à cette Reine affligée, & prendre congé d'elle pour

rejoindre la Reine Régente. La reine d'Angleterre chargea cette dame de lui dire : « Que le Roi ſon Seigneur, dont la » mort alloit la rendre la plus malheureuſe femme du mon- » de, ne s'étoit perdu, que pour n'avoir jamais ſu la véri- » té ; qu'elle lui conſeilloit de ne pas irriter ſes peuples, à » moins que d'avoir la puiſſance de les dompter tout-à-fait ; » que le peuple étoit une bête féroce qui ne s'apprivoiſoit » jamais ; que le Roi ſon Seigneur l'avoit éprouvé, & » qu'elle prioit Dieu qu'elle eût plus de bonheur en France » qu'il n'en avoit eu en Angleterre : mais que ſur-tout elle » lui conſeilloit d'écouter ceux qui lui diſoient la vérité, de » travailler à la découvrir, & de croire que le plus grand » des maux qui pouvoient arriver aux Rois, & celui qui » ſeul dévoroit leurs empires, étoit de l'ignorer ; que ſi » j'étois fidelle à la Reine, je devois lui dire ces choſes, & » lui parler clairement ſur l'état de ſes affaires, puiſque c'é- » toit le plus grand ſervice que je pouvois lui rendre ». Elle joignit à cela un compliment pour la Reine, & des recommandations pour les deux Princes ſes fils aînés, pour qui elle demandoit qu'on reconnût en France le prince de Galles, roi d'Angleterre, & qu'on traitât le duc d'Yorck, comme le premier l'avoit été. « Les larmes & les paroles de cette » Princeſſe, ajoute madame de Motteville, me touchèrent » vivement. Mon eſprit fut ſur-tout étonné de ce qu'elle me » commanda de dire à la Reine, & des malheurs qu'elle me » faiſoit appréhender pour elle. L'état où je la voyois & ce- » lui où étoit la France, me firent une forte impreſſion ; & » je n'oublierai jamais les ſages diſcours de cette Reine, qui, » détrompée & inſtruite par ſa propre expérience, ſembloit » nous préſager de grands maux, dont le ciel a bien voulu » nous préſerver ».

La reine d'Angleterre devenue veuve, ſongea à ſe procurer une retraite plus libre que celle des Carmélites, où elle pût, ſans troubler les religieuſes, recevoir les viſites qu'elle ne pouvoit éviter, & vaquer aux affaires indiſpenſables que ſa ſituation entraînoit après elle. L'auteur de ſa vie nous apprend que les religieuſes de Port-Royal de Paris, lui offrirent leur maiſon & les ſecours dont elle pourroit avoir beſoin. Mais elle ſe détermina pour l'ordre de la Viſitation ; & déſirant un plus grand éloignement du tumulte, elle forma le deſſein d'en établir un couvent hors de Paris. C'eſt pourquoi elle jeta les yeux ſur une maiſon bâtie à Chaillot, par Catherine de Médicis, & qui étoit pour lors entre les mains des héritiers du maréchal de Baſſompierre. Cette fondation éprouva beaucoup de difficultés : mais la protection du Roi aſſura cette maiſon aux filles de ſainte Marie ; & la Reine mere, après avoir obtenu de l'évêque de Paris toutes les permiſſions néceſſaires, fit expé-

dier des lettres-patentes de fondation royale au nom de la reine d'Angleterre.

Les religieuſes y étant établies, la Reine choiſit pour ſon appart ment, celui qui donnoit ſur le dehors : mais afin de prévenir tout ce qui pouvoit troubler le calme & la régularité, elle défendit aux femmes de ſa cour d'entrer dans le dortoir des religieuſes, ſans la permiſſion de la ſupérieure. Elle ne recevoit elle-même pour l'ordinaire ſes viſites, qu'au parloir; & s'y faiſoit même tranſporter pour conſulter ſon médecin, quand elle en avoit beſoin ; ce qu'elle a obſervé toute ſa vie, tant que ſa ſanté le lui permit. La Reine ſe forma dès-lors un plan de vie plus réglée que celle que ſes agitations précédentes lui avoient permis de ſuivre : elle devint pour les ſœurs un exemple vivant d'abnégation & de détachement, & ſuivoit les règles de l'ordre & les exercices de la Communauté, avec autant d'exactitude qu'il lui étoit poſſible.

Un de ſes principaux ſoins dans cette retraite, fut de faire inſtruire dans la foi catholique, le Roi ſon fils, qui étoit auprès d'elle, & les autres Princes ſes enfans, ainſi que la Princeſſe d'Orange ſa fille : elle forma dans ce deſſein, trois conférences par ſemaine, qui ſe tenoient en ſa préſence dans le monaſtere & dans un cabinet particulier au fond de ſon appartement, où les plus habiles gens qu'elle pouvoit connoître, propoſoient au Prince les raiſons les plus capables de lui faire connoître la vérité des dogmes catholiques, & répondoient aux difficultés qui pouvoient l'arrêter. Ce Prince néanmoins, qui avoit envie de remonter ſur le trône, n'oſa, quoique convaincu des erreurs de la ſecte dans laquelle il avoit été élevé, manifeſter tout haut ſes ſentimens, de peur d'indiſpoſer contre lui l'eſprit des Anglois & des amis qui pouvoient favoriſer ſes entrepriſes. Il remit donc après ſon rétabliſſement, à ſe déclarer ouvertement en faveur de la foi catholique ; mais il ne laiſſoit pas de l'étudier en ſon particulier & d'écrire même les raiſons qu'il découvroit de la vérité de la doctrine de l'égliſe. On trouva ces écrits parmi ſes papiers après ſa mort; & avant que de mourir, il reçut tous les ſacremens de l'égliſe. La Reine ne prit pas moins de ſoins du duc de Gloceſter ; mais ce Prince ne répondit pas aux pieuſes intentions de ſa mere ; & après avoir paru diſpoſé à lui donner la ſatisfaction de rentrer dans l'égliſe, il alla rejoindre le Roi ſon frere. La Reine ne le revit plus qu'en Angleterre où elle eut la douleur de le voir mourir dans l'héréſie. La princeſſe d'Orange qui étoit venue en France voir la Reine ſa mere, & qu'elle avoit retenue auprès d'elle autant qu'elle put, afin de lui parler plus à loiſir de la religion catholique, ne profita pas mieux d'un zele ſi tendre : la Princeſſe repartit avec le même attachement

pour ſa religion, & y perſévéra. Le duc d'Yorck ſeul lui donna plus de conſolation : les inſtructions qu'il reçut, germerent en leur temps : & il aima mieux dans la ſuite s'expoſer à la perte de la couronne & des dignités qu'il poſſédoit, que d'abandonner la foi catholique. La princeſſe Henriette qui fera le ſujet de l'article ſuivant, ayant été élevée dans le ſein de l'égliſe, n'avoit pas les mêmes préventions à combattre.

La tranquillité dont la Reine jouiſſoit dans cette édifiante retraite, ne fut pas ſans troubles : les guerres civiles de la Fronde, qui lui rappeloient avec amertume les agitations du royaume d'Angleterre, dont elle avoit été témoin, & dont le Roi ſon époux & toute la famille royale avoient été les victimes, l'affligerent encore d'une maniere ſenſible. Non-ſeulement elle fut obligée avec toutes ſes religieuſes, de quitter pour quelque temps le monaſtere, afin de ſe mettre en ſureté contre les émotions populaires; mais la fidélité qu'elle conſerva toujours pour les intérêts du Roi & de la Reine Régente, l'expoſa de la part des ſéditieux, à des inſultes outrageantes, qui lui furent faites & au roi Charles II ſon fils, juſqu'aux portes du Louvre, où elle demeuroit. De plus, l'épuiſement où la France ſe trouvoit alors, & la diſette extrême que la guerre civile entraînoit avec elle, jointe à l'abſence du Roi & de la Reine Régente qui s'étoient retirés à ſaint Germain-en-Laye, firent éprouver à la reine d'Angleterre, les plus pénibles extrémités. Mais ſa patience & ſa ſoumiſſion égaloient l'excès de ſon indigence. Elle ſe conſoloit & ſe fortifioit par la conſidération des abaiſſemens de Jeſus-Chriſt, qui a voulu ſe rendre pauvre pour nous enrichir, en nous détachant des biens ſenſibles. Et ſa foi donnoit du courage à ſes domeſtiques, *qui ne ſe croyoient plus malheureux*, diſoient-ils, *puiſque leur bonne Reine étoit ſatisfaite*. C'eſt dans cet état qu'elle vivoit au Louvre & à Paris, dont elle ne voulut point ſortir, tant qu'elle put être utile au Roi & à la Reine Régente, par les avis qu'elle leur donnoit. Ce ne fut qu'à leurs ſollicitations, qu'elle ſe retira enfin à Saint-Germain, auprès de Leurs Majeſtés; & ce ne fut pas même ſans courir de grands riſques de la part du peuple mutiné, & de ſes créanciers, qui menaçoient d'arrêter ſon carroſſe. Enfin, la guerre étant finie, la reine d'Angleterre revint à Paris, & ne tarda pas à ſe réunir à ſes cheres filles, qui avoient beaucoup ſouffert de ſon abſence.

Les affaires de la reine étant un peu rétablies par le calme où ſe trouva alors le royaume de France, elle donna auſſi un plus libre cours à ſa charité envers les pauvres; ſes aumônes étoient univerſelles, & s'étendoient à tous les beſoins. Elle aſſiſtoit les religieux & les pauvres prêtres, elle faiſoit étudier les Ecoſſois qui avoient quitté leur partie pour

conſerver la religion catholique, & les encourageoit à s'avancer dans la ſcience & dans la vertu, pour être en état d'aller inſtruire les pays où ils avoient pris naiſſance. Elle faiſoit auſſi étudier les jeunes enfans en qui on apercevoit des talens; mais ſa principale application étoit pour les jeunes filles, que la néceſſité pouvoit jeter dans le déſordre. Une jeune perſonne lui ayant avoué avec larmes, que l'indigence étoit une dangereuſe ſéduction, qui rendoit quelquefois plus ſenſible aux biens temporels qu'à la vertu, la Reine profita de ces paroles pour s'intéreſſer davantage à une aumône qu'elle comprit être bien agréable à Dieu. Ses aumônes étoient auſſi réglées que généreuſes. Elle commençoit par ſes domeſtiques, dont elle avoit un grand ſoin, & qu'elle récompenſoit de leurs ſervices, ſouvent au-delà de leur attente. Elle ne préféroit pas non-plus la bienfaiſance à la juſtice; & quelque zele qu'elle eût pour la religion, elle déclaroit hautement que Dieu ne manque pas de moyens pour étendre l'Evangile: mais que ſouvent il y a plus d'oſtentation que de piété dans les ſommes qu'on envoie dans les pays éloignés ſous prétexte de ſervir la religion; & que Dieu rejette des aumônes que l'on fait du bien d'autrui, & au préjudice de ſes créanciers.

Dieu exerça auſſi la patience de cette Princeſſe par des infirmités habituelles, qui étoient la ſuite des peines qu'elle avoit éprouvées. Pendant vingt-cinq ans, elle ſouffrit de continuelles douleurs de tête, qu'elle ſupportoit avec une grande ſoumiſſion; & quand elle avoit quelque relâche, elle ſe procuroit elle-même des mortifications ſecrettes, qui ne laiſſoient apercevoir en elle rien de contraint ou d'affecté. Elle fut encore expoſée à des épreuves plus rudes par les calomnies qu'on ſema contre elle en Angleterre, dont on lui attribuoit les révoltes & les malheurs; & par les libelles qu'on fit courir même dans les états voiſins, pour la rendre odieuſe, s'il eût été poſſible, à tout l'univers. Mais la foi lui fit toujours ſurmonter ou ſupporter les plus terribles épreuves.

Comme cette princeſſe ſembloit deſtinée à paſſer par toutes ſortes de peines, Dieu permit qu'elle eſſuyât encore, en 1657, une humiliation bien ſenſible de la part de Cromwel. Ce cruel uſurpateur s'étant fait déclarer protecteur d'Angleterre, & la France s'étant trouvée obligée de faire un traité avec lui; la reine d'Angleterre, pour tirer avantage de ſes propres malheurs, & décharger, autant qu'elle pouvoit, la France des penſions que le Roi lui faiſoit, pria le cardinal Mazarin d'écrire de la part du Roi à Cromwel, qu'on appeloit milord protecteur, pour lui demander la jouiſſance du bien & du douaire de la Reine veuve. Mais au bout de quelques jours, le Cardinal apporta à la Reine la réponſe de

Cromwel, & lui dit que le protecteur lui avoit mandé ſans ménagement, qu'il ne lui accorderoit pas ce qu'elle demandoit, parce qu'elle n'avoit jamais été reconnue pour Reine en Angleterre. Cette monſtrueuſe hardieſſe fut d'abord fort ſenſible à la Reine, qui, toute fille de France qu'elle étoit, ſe voyoit traitée de concubine. Mais elle ſe remit bientôt, en diſant que cet outrage étoit encore plus injurieux au Roi qu'à elle-même.

Enfin, Dieu ayant délivré l'Angleterre de la tyrannie de Cromwel, & puni ſa cruelle ambition par une mort tranquille en apparence, quoique douloureuſe, le 13 Octobre 1658; & après deux années d'une négociation pleine de courage & de ſageſſe, Charles II ayant été proclamé Roi ſolennellement à Londres; le Roi, avant de partir pour l'Angleterre, vint de Flandres pour ſaluer la Reine ſa mere. Il fut reçu dans le couvent & ſervi à dîner par les religieuſes, à qui il témoigna la plus ſenſible reconnoiſſance de l'attachement qu'elles avoient pour ſa mere & pour toute la famille royale. La Reine, de ſon côté, n'avoit pas plutôt appris le rétabliſſement de ſon fils, qu'elle étoit partie du palais royal où elle demeuroit alors, pour venir faire part à ſes cheres filles d'une nouvelle ſi agréable. Elle s'unit avec elles pour en rendre grâces à Dieu; & demanda à la communauté de faire des prieres particulieres tous les jours, pour obtenir les bénédictions du ciel ſur la perſonne du Roi & ſur toute la maiſon royale d'Angleterre.

Quand le Roi fut entièrement rétabli ſur ſon trône, la Reine ſa mere ſe diſpoſa à faire en Angleterre un voyage, dont le motif étoit la gloire de la religion, autant que le plaiſir de voir le Roi ſon fils, & l'arrangement de leurs affaires communes. Avant de partir, elle accorda la princeſſe Henriette ſa fille, à Monſieur, frere unique du Roi Louis XIV. Après quoi elle ſe mit en route vers la fête de tous les Saints 1660, avec la jeune princeſſe (1).

(1) *Nota.* On eſt tout-à-fait étonné de lire dans les Mémoires chronologiques du P. d'Avrigny, ſi exact à relever les mépriſes des Hiſtoriens, les paroles ſuivantes: « La conſolation qu'elle (la Reine d'Angleterre) eut de voir enfin la Maiſon Royale rétablie, » ne lui fit point prendre le parti de retourner en Angleterre. Elle » aima mieux vivre & mourir ſimple particulière dans ſa Patrie, » que de revoir la ſalle de Weſtminſter où le roi ſon mari avoit » comparu comme un criminel, & la place de Witheal où il avoit » été exécuté ». Quelque poſitive que ſoit cette aſſertion, nous ne croyons pas qu'elle doive l'emporter ſur des témoignages qui articulent diſtinctement deux voyages de la Reine d'Angleterre, & qui en donnent des dates préciſes. Sans parler de l'Hiſtoire de cette Princeſſe, imprimée en 1693, qui rapporte les circonſtances de ces deux voyages, il ne paroît pas poſſible de contredire Madame de Motteville qui étoit extrêmement lié avec cette Reine, & qui

Après avoir été reçue avec toute sorte d'acclamations de joie dans les premieres villes du royaume, & après avoir laissé sur son passage des marques de son affection & de sa générosité; la Reine ne voulut pas aller à Londres, jusqu'à ce que la chapelle du château de Sommerset fût entièrement rétablie, pour être la consolation de tous les catholiques d'Angleterre, comme elle l'avoit été jusqu'à sa retraite en France. Alors elle entra dans Londres, accompagnée de toute la famille royale, qui, après dix-neuf ans d'infortunes & de dispersion dans les royaumes étrangers, se trouva toute réunie. Elle se conduisit avec tant de présence d'esprit, de bonté, d'attention pour toutes les personnes qui l'avoient connue auparavant dans le royaume, qu'elle fut comblée de bénédictions, & devint l'objet de l'amour de tout le monde, comme elle l'avoit été de la haine & de la calomnie. Ses abondantes aumônes, pour lesquelles elle faisoit tous les retranchemens possibles dans sa dépense, & qui ne se répandoient pas seulement sur les catholiques, mais même sur les protestans, lui attirerent sur-tout l'estime & la reconnoissance des peuples.

Les honneurs qu'elle recevoit à Londres ne lui faisoient pas oublier la mort du Roi son époux. Les appartemens de son palais lui rappeloient les douceurs qu'elle avoit goûtées autrefois dans la compagnie du feu roi, & les amertumes qui y avoient succédé. On la trouvoit quelquefois baignée de larmes dans des endroits où elle avoit plus de liberté. Ces lugubres souvenirs furent encore aigris par une nouvelle affliction. Elle perdit tout-à-coup la princesse d'Orange sa fille aînée, jeune veuve qui n'avoit que vingt-six ans, & le duc de Gloceſter son troisieme fils, prince de grande espérance, qui moururent tous deux de la petite-vérole; & ce qui étoit incomparablement plus affligeant pour une

ayant écrit les principaux événemens de sa vie, jusqu'à la mort d'Anne d'Autriche, fait mention de ces deux voyages; non plus que Madame de la Fayette, qui, dans son Histoire de la Princesse Henriette d'Angleterre, première femme de Monsieur, Frère de Louis XIV, parle aussi du premier voyage, au retour duquel la Princesse accordée avec Monsieur, pensa mourir de la rougeole, dans le vaisseau où elle étoit embarquée avec la Reine sa mère. Ces deux Dames sont reconnues pour des Auteurs non suspects en fait d'exactitude & de vérité, sur-tout par rapport à des faits qu'elles ont, pour ainsi dire, vus & touchés. Enfin, M. Bossuet, dans l'Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre, fait lui-même mention d'un sejour de trois ans, qu'elle fit à la Cour du Roi son fils. C'est son second voyage.

Dans le même endroit des Mémoires sur l'Histoire universelle, il est dit que la Reine d'Angleterre mourut à Colomiers. On lit partout, à Colombe, près de Paris. Ce n'est peut-être qu'une faute d'impression dans les Mémoires.

mere chrétienne, dans l'héréſie, dont elle s'étoit efforcée inutilement de les faire revenir.

Enfin, la Reine accablée de chagrins ſi multipliés, ſe hâta de revenir en France, reprendre la vie qu'elle menoit dans ſon couvent. Elle s'embarqua à la fin de Janvier 1661, & penſa perdre, dans le voyage, la princeſſe Henriette ſa fille. Elle acheva cependant ſon voyage heureuſement, & arriva à Paris le 20 Février. Peu de temps après, elle eut la joie de conclure le mariage de la princeſſe Henriette, avec Monſieur, frere unique de Louis XIV.

Ce fut alors, qu'étant plus libre, elle ſe renferma plus étroitement dans ſa retraite de Chaillot, où elle manifeſta de plus en plus, les ſentimens profonds de piété dont elle étoit animée, & dont M. Boſſuet fait la peinture dans ſon Oraiſon funebre. Les ſentimens de ſa reconnoiſſance envers Dieu, avoient principalement pour objet deux grâces ſignalées; l'une de l'avoir fait chrétienne; l'autre, de l'avoir rendue Reine malheureuſe. Elle n'avoit pas de plaiſir plus ſenſible, que de recevoir de bonnes nouvelles d'Angleterre, & de la paix que le Roi ſon fils maintenoit parmi les peuples. Conſervant toujours une affection très-tendre pour ces royaumes, où elle avoit été ſi maltraitée; elle y envoya des aumônes abondantes, par des religieux traveſtis, qui retournoient en Angleterre, & qu'elle chargeoit de ſes charités.

Elle y retourna elle-même une ſeconde fois, & partit au mois d'Août 1662. Le motif de ce voyage étoit moins la joie du mariage de Charles II ſon fils, avec l'infante de Portugal, qui s'étoit fait au mois de Mai précédent, que le déſir de ſervir la religion, en affermiſſant l'infante reine, dans les bons ſentimens où elle étoit, & de procurer par ſon moyen des ſecours & de la protection aux catholiques, qui ſouffroient toujours beaucoup de la part des Anglicans. Le premier deſſein de la Reine, avoit été de reſter en Angleterre; & dans cette intention, elle avoit fait en partant les plus tendres adieux à ſes filles de Chaillot: mais ſa ſanté s'affoibliſſant tous les jours, & l'air de Londres lui étant contraire, elle voulut encore faire uſage des eaux de Bourbon, auxquelles elle avoit beaucoup de confiance, & qui lui avoient toujours été ſalutaires. Elle prit donc la réſolution de repaſſer en France, malgré les regrets de la famille royale & des catholiques qui comptoient, avec raiſon, ſur ſon zele pour la religion. Elle en confia les intérêts à la vertu de la Reine ſa belle-fille, qui ſeconda parfaitement les bonnes & pieuſes intentions de la Reine ſa belle-mere.

De retour en France, où elle arriva le 25 Juillet 1665, & après un ſéjour de quelques jours à la cour, elle ſe retira à ſon couvent de Chaillot. Enfin ayant ſollicité depuis pluſieurs années, la canoniſation de ſaint François de Sales,

elle eut la consolation, en 1669, d'être témoin de cette cérémonie. Elle en fit faire une grande solennité, & donna les ornemens qui servirent pendant cette fête.

Au mois de Septembre de la même année, le reine d'Angleterre, qui avoit une maison à Colombe, près Paris, où elle passoit les beaux jours de l'automne dans ses exercices ordinaires de piété, partit dans le dessein d'y demeurer, jusqu'à la fête de tous les Saints, & de rentrer ensuite dans son couvent, sans en sortir que pour des raisons importantes. Elle avoit fait, avant de partir, quelques dispositions testamentaires, comme si elle eût eu un pressentiment de sa mort. En effet, quelque temps après qu'elle fut à cette campagne, elle tomba dans un grand abattement, causé par une insomnie, & accompagné d'un dégoût général. Le Roi qui avoit une tendresse particuliere pour cette princesse, lui envoya ses médecins, qui, après plusieurs consultations, ne trouverent point d'autre moyen de soulager sa complexion délicate, qu'un remede propre à la faire dormir. La Reine qui avoit une extrême répugnance pour l'opium, parce que son premier médecin lui avoit autrefois déclaré qu'il lui étoit pernicieux, résista d'abord à prendre ce remede, & n'y consentit que sur l'assurance qu'on lui donna, qu'il n'y entroit pas d'opium. Elle le prit, & s'étant mise au lit à neuf heures du soir, les médecins qui étoient demeurés dans son appartement, pour observer l'effet du remede, furent surpris, en s'approchant de son lit sur le minuit, de la trouver à l'agonie, sans que les remedes les plus prompts pussent la tirer du sommeil de mort, où elle s'endormit, le 10 Septembre 1669, âgée de 60 ans (1).

Une mort si prompte n'étoit pas imprévue pour cette princesse. La pureté de son cœur à laquelle le P. Lambert de l'Oratoire rendit un témoignage éclatant, la mettoit en état de communier fréquemment; & elle avoit eu le bonheur de prendre cette céleste nourriture deux jours auparavant. Dieu voulut peut-être lui épargner les horreurs de la mort qu'elle appréhendoit beaucoup; ce qui lui faisoit dire, quand on lui en parloit, qu'elle ne pensoit pas beaucoup à mourir, mais à bien vivre; espérant qu'au dernier moment, Dieu auroit pitié de son ame.

Le Roi fit transporter le corps de cette Reine à saint Denis, & son cœur à la Visitation de Chaillot, où elle avoit choisi sa sépulture. Il y fut apporté par l'abbé de Montaigu, son grand aumônier, accompagné de tous les officiers de la Reine, de l'ambassadeur d'Angleterre, & d'un grand nombre de seigneurs anglais, qui se trouvoient alors à Paris. Quarante jours après, Monsieur & Madame firent faire

(1) *Nota*. Le P. d'Avrigny place cette mort le 8 Septembre & dit, comme nous l'avons déjà remarqué, qu'elle arriva à Colomiers.

dans

dans le même monaſtere un ſervice ſolennel, où l'abbé de Montaigu célébra, & M. Boſſuet, pour lors évêque de Condom, prononça le diſcours funebre, qu'on voit ici imprimé, qui ravit toute l'aſſemblée, & qu'on regarde comme une de ſes plus belles pieces en ce genre.

Madame Henriette-Anne d'ANGLETERRE, Ducheſſe d'Orléans.

CETTE Princeſſe étoit la derniere des enfans du roi & de la reine d'Angleterre, dont les malheurs ont été peints d'une maniere ſi énergique dans le diſcours précédent. Elle naquit dans le temps que le Roi ſon pere & la Reine ſa mere, aux priſes avec leurs ſujets ingrats & rebelles, étoient obligés de fuir pour ſe mettre à l'abri de leurs fureurs impies. La Reine avoit été obligée de ſe ſéparer du Roi, & de ſe retirer à Exceſter, pour y faire ſes couches. Quelque temps après, le 16 Juin 1644, elle mit au monde la princeſſe dont il s'agit ici; & la Reine, comme on a vu, ayant été pourſuivie par ſes ennemis, ſans avoir même le temps de ſe rétablir, ſe retira en France, & laiſſa le ſoin de ſa fille à la Comteſſe de Morton, ſa gouvernante. Ainſi, la jeune princeſſe, quinze jours après ſa naiſſance, demeura priſonniere à Exceſter, ſous les ordres du comte d'Eſſex, qui avoit tenté d'arrêter la Reine. Au bout d'environ deux ans, elle fut heureuſement délivrée de cette captivité, par l'adreſſe de ſa gouvernante. Mais les nobles ſentimens qu'avoit déjà la princeſſe Henriette, penſerent la trahir. Comme on fut obligé, pour la tirer des mains des ennemis de la famille royale, de la déguiſer en fils de payſan, ſous le nom de Henri, elle ne put ſouffrir cette eſpece de dégradation; & rendit ſon évaſion plus difficile & plus dangereuſe, en répétant toujours, *qu'elle n'étoit pas payſan, mais qu'elle étoit la Princeſſe.* Ayant été remiſe entre les mains de la Reine, elle fut élevée ſous ſes yeux, avec toutes ſortes de ſoins; & la préſence de cet enfant de douleur, fut pour cette mere affligée, un objet de conſolation dans les terribles coups qu'elle eut à ſupporter.

Après la mort tragique du Roi ſon époux, la Reine ayant fixé ſa retraite ordinaire à Chaillot, dans le monaſtere de la Viſitation qu'elle y fonda, elle s'appliqua toute entiere au ſoin de l'éducation de la jeune princeſſe. Comme le malheur de ſes affaires la faiſoit plutôt vivre en perſonne privée qu'en ſouveraine, la jeune Henriette, en conſervant des ſentimens dignes de ſa naiſſance, prit auſſi la politeſſe, l'affabi-

lité & l'humanité des conditions ordinaires. Les leçons les plus efficaces qu'elle put recevoir, étoient les exemples de sa mere, qui, pour l'accoutumer à l'humilité chrétienne, se plaisoit les jours des grandes fêtes à la voir servir à table les religieuses.

Les aimables qualités de la jeune Princesse ne tarderent pas à se développer. La Reine-Mere témoigna beaucoup d'inclination pour elle; & comme il n'y avoit pas alors d'apparence que le Roi pût épouser l'infante d'Espagne, elle parut souhaiter qu'il épousât la princesse d'Angleterre. Mais le Roi la trouvant trop jeune, n'avoit pas de goût pour ce mariage. Enfin, le mariage du Roi avec Marie-Therese d'Autriche, que la Reine-Mere avoit toujours désiré, ayant été accompli, elle voulut choisir pour Monsieur, son second fils, ce qui lui paroissoit de plus précieux dans l'Europe. Ce fut la princesse Henriette d'Angleterre, qu'elle avoit toujours tendrement aimée, & à qui il n'y avoit rien de comparable dans toute la cour de France. Après avoir donc fait consentir le Roi à ce mariage, elle alla demander elle-même cette jeune princesse à la reine d'Angleterre sa mere, & l'obtint facilement.

En ce même temps, Charles II, frère de la princesse Henriette, par une heureuse révolution, fut rétabli sur le trône d'Angleterre. La Reine sa mere voulut aller jouir du plaisir de le voir paisible possesseur de son royaume; & avant que de terminer le mariage de la Princesse sa fille, elle la mena avec elle en Angleterre. Elles partirent vers la Toussaint 1660, & furent reçues à Londres & sur la route, avec toutes les démonstrations imaginables de respect & de joie.

La reine d'Angleterre étant sollicitée par les lettres de Monsieur, de revenir en France pour conclure le mariage, fut obligée de partir, malgré les rigueurs de la saison. Elle s'embarqua sur la fin de Janvier 1661, par un vent assez favorable, mais qui le lendemain devint contraire, & jeta le vaisseau de la Reine sur des sables, où il pensa périr. Quoique le vaisseau fût délivré du péril, il fallut rentrer dans le port. Pour surcroît d'inquiétudes, la princesse d'Angleterre fut attaquée d'une fievre très-violente. Elle eut néanmoins le courage de se rembarquer dès que le vent fut favorable. Mais quand elle fut dans le vaisseau, la rougeole sortit; on ne put donc ni quitter la terre, ni débarquer, de peur de hasarder la vie de la Princesse par cette agitation. La Reine ne sortit pas non plus du vaisseau, où elle pensa voir enlever sa fille, par cette dangereuse maladie. Enfin, quand la jeune Princesse fut en état de supporter la mer, on se pressa d'aborder au Havre; & après y avoir séjourné quelques jours, pour laisser prendre des forces à la Princesse, la Reine

& ſa fille arriverent à Paris le 20 Février. Monſieur alla au-devant d'elles ; & un mois environ après, c'eſt-à-dire le 31 Mars 1661, le mariage de la Princeſſe avec ſon Alteſſe Royale Monſieur, Philippe de France, duc d'Orléans, frere unique de Louis XIV, fut célébré ſans éclat, parce que c'étoit en carême, dans la chapelle du palais royal.

Cette Princeſſe, qui, juſqu'à ſon mariage avec Monſieur, avoit preſque toujours été auprès de la Reine-Mere, & parloit peu, étonna tout d'un coup, par les agrémens qu'on découvrit dans ſon eſprit & dans ſes manieres. Elle devint bientôt un des principaux ornemens de la cour ; & pendant l'eſpace trop abrégé de ſa vie, elle en fit les délices par ſon aimable caractere. Sa grande jeuneſſe, & l'excès de ſon enjouement, qui ne lui permettoient pas d'obſerver dans ſa conduite toute la gravité & la retenue convenables à une Princeſſe de ſon rang, lui rendirent quelquefois néceſſaires les avis & les repréſentations de la Reine ſa belle-mere, de la Reine ſa mere, & des perſonnes ſages à qui les deux Reines donnoient commiſſion de lui inſpirer plus de modération. Madame recevoit tout avec une douceur charmante. Comme elle avoit beaucoup d'eſprit & de pénétration, & qu'elle parloit raiſonnablement ſur toutes choſes, ceux qui l'approchoient, crurent apercevoir qu'il y avoit déjà eu des momens favorables, où par ſa propre expérience & la ſolidité de ſon jugement, elle avoit preſque compris que les charmes de la vie, qu'elle cherchoit avec tant d'empreſſement, ne ſont pas capables de ſatisfaire le cœur humain. Mais elle n'étoit pas encore en état de ſentir aſſez cette vérité.

Madame perdit, au mois de Septembre 1669, la reine d'Angleterre ſa mere. Cette mort la toucha beaucoup ; & l'Oraiſon funebre que M. Boſſuet prononça en cette occaſion, en ſa préſence, fit ſur elle de vives impreſſions, qui commencerent à l'ébranler. L'eſtime qu'elle conçut pour le prélat, lui fut utile. Dans le diſcours que M. Boſſuet prononça au ſervice ſolennel de Madame, il lui rend témoignage qu'elle commença à ſe réformer, & s'appliqua davantage à la piété. Il le déclara auſſi à la Reine, en lui annonçant la mort de la Princeſſe. Elle voulut même avoir avec le Prélat, des entretiens ſur la religion. C'eſt ſans doute, dans ces entretiens, qu'elle témoigna à M. Boſſuet tant de zele pour le rétabliſſement de la foi dans le royaume d'Angleterre, juſqu'à être prête d'expoſer ſa vie pour un ſi pieux deſſein ; zele que le Prélat releve avec éloge, comme en étant aſſuré par lui-même.

L'année ſuivante fut bien glorieuſe pour la Princeſſe. La ſupériorité de l'eſprit, & ſa fidélité au Roi, lui avoit attiré ſa confiance au point qu'il lui communiquoit les affaires les plus importantes de la France, & qu'il la chargea

d'une négociation fort délicate auprès du roi d'Angleterre Charles II ſon frere, que Louis XIV, réſolu de déclarer la guerre aux Hollandois, vouloit détacher de la triple alliance. Madame, que le roi d'Angleterre aimoit très-tendrement, fut jugée plus propre que perſonne à réuſſir dans un projet d'une ſi grande conſéquence, & pour lequel il falloit un ſecret impénétrable. La Princeſſe accepta avec plaiſir une commiſſion qui devoit lui être bien honorable. Louis XIV déclara donc le deſſein de faire un voyage, pour viſiter les frontieres de ſon royaume. Toute la cour devoit l'accompagner; & Madame, ſous prétexte d'être invitée par le Roi ſon frere, à profiter de l'occaſion & de la proximité, devoit paſſer en Angleterre pour ſaluer Charles; & renouveler les ſentimens d'affection qu'ils avoient l'un pour l'autre. Le projet s'exécuta comme il avoit été conçu; & le voyage de Madame réuſſit à la plus grande ſatisfaction du Roi & de ſes miniſtres. Elle rentra en France comblée de gloire, ayant entre les mains un traité d'où dépendoit le ſort d'une partie de l'Europe. Elle ſe trouvoit dans la plus grande conſidération où elle eût jamais été. En effet, après un ſervice ſi ſignalé, elle ne pouvoit que ſe promettre la plus brillante carriere. Mais Dieu l'arrêta tout-à-coup.

A ſon retour d'Angleterre, elle ſe ſentit légerement incommodée; & huit jours après elle ſe retira à ſaint Cloud pour ſe repoſer & faire quelques remedes. Au bout de quelques jours, elle ſe plaignit d'un mal de côté & d'une douleur dans l'eſtomac, à laquelle elle étoit ſujette. Ce qui ne l'empêcha pas néanmoins de vivre à ſon ordinaire, & de donner à ſa cour les agrémens qu'on avoit coutume de goûter auprès d'elle. Le 29 Juin 1670, elle avoit encore dîné ſans paroître malade; & au milieu d'une converſation qu'elle avoit avec les Dames de ſa cour, elle s'endormit tranquillement ſur des carreaux. On s'aperçut néanmoins, pendant ſon ſommeil, de quelque altération ſur ſon viſage.

Elle ſe réveilla ſi changée, que Monſieur en fut ſurpris. Elle ne laiſſa pas de ſe promener pendant quelque temps dans les appartemens, en ſe plaignant de ſon mal de côté; mais après avoir pris un verre d'eau de chicorée, qu'elle avoit demandé, la Princeſſe commença à ſe plaindre beaucoup plus ſenſiblement. Elle rougit & pâlit; & ne pouvant plus ſe ſoutenir, ni ſupporter les douleurs aigues qu'elle éprouvoit, elle demanda qu'on la tranſportât dans ſon lit; où elle annonça elle-même ſa mort prochaine, en diſant qu'elle ſouffroit des douleurs inconcevables. Cependant, elle montra plus de courage que perſonne, demanda avec tranquillité, les ſecours dont elle avoit beſoin dans un état ſi preſſant, & ſe ſoumit à tout avec une patience, une réſignation & une égalité admirables. Après quelques remedes

qui ne la ſoulagerent pas, elle perſiſta de plus en plus à dire que ſon mal étoit ſans remede. Elle demanda encore d'elle-même un confeſſeur. Comme le curé de ſaint Cloud étoit déjà arrivé, on l'introduiſit auprès de la Princeſſe, qui ſe confeſſa, ſans vouloir même qu'une de ſes femmes qui la ſoutenoit, ſe retirât.

On propoſa enſuite de la ſaigner du bras, à quoi l'on craignoit qu'elle n'eût peine à ſe réſoudre; mais elle répondit qu'elle vouloit tout ce qu'on ſouhaitoit; que tout lui étoit indifférent, & qu'elle ſentoit bien qu'elle n'en pouvoit revenir. Cependant les perſonnes qui étoient autour d'elle, ne regardoient ces diſcours que comme l'effet d'une douleur violente. Les médecins même, qu'on avoit fait venir de Verſailles & de Paris, après avoir conféré enſemble aſſez long-temps, aſſurerent Monſieur, qu'il n'y avoit pas de danger. *Dieu*, dit une des dames qui étoient préſentes dans le récit très-circonſtancié qu'elle fait de ce triſte événement, *aveugloit les médecins, & ne vouloit pas même qu'ils tentaſſent des remedes capables de retarder une mort qu'il vouloit rendre terrible.* Quoique cette Princeſſe répétât toujours que ſes douleurs étoient exceſſives, on attendit inutilement pendant pluſieurs heures l'effet des remedes. Dans l'entre-temps on lui donna un bouillon; & auſſitôt qu'elle l'eut avalé, ſes douleurs redoublerent. La mort ſe peignit ſur ſon viſage, & on la voyoit dans des tourmens cruels, ſans néanmoins qu'elle parût agitée.

Le Roi, qui avoit envoyé pluſieurs fois ſavoir des nouvelles de Madame, & à qui elle avoit toujours fait dire qu'elle ſe mouroit, voulut la voir; & arriva à S. Cloud ſur les onze heures, avec la Reine & quelques autres dames. Le Roi s'étant approché de la Princeſſe, elle l'aſſura *qu'il perdroit la plus véritable ſervante qu'il auroit jamais.* Le Roi, après avoir paru vouloir la raſſurer, lui témoigna néanmoins, qu'il étoit étonné de ſa fermeté; à quoi Madame répondit une parole plus flatteuſe que chrétienne, *qu'elle n'avoit jamais craint la mort, mais qu'elle avoit craint de perdre ſes bonnes grâces.* Enfin, le Roi, après avoir parlé à Madame avec beaucoup de religion, & avoir eſſayé de remettre, comme il diſoit, la tête aux médecins qui paroiſſoient l'avoir perdue, ſe retira dans une grande conſternation.

Ce fut à peu-près dans ce moment, que les médecins, comme éclairés par la préſence du Roi, commencerent à ſortir de l'eſpece d'étourdiſſement, où ils avoient été juſqu'alors, & à dire qu'il n'y avoit plus d'eſpérance, & qu'il falloit faire recevoir les ſacremens à la Princeſſe. Monſieur, effrayé d'une nouvelle ſi terrible tout à la fois & ſi tardive, s'approcha de madame de la Fayette, qui n'étoit pas moins conſternée; & penſant l'un & l'autre à ce qui étoit plus eſ-

ſentiel en de pareilles circonſtances, Monſieur propoſa d'envoyer chercher M. Boſſuet, nommé l'année précédente, à l'évêché de Condom; & dépêcha courrier ſur courrier pour le faire venir. La Dame, de ſon côté, jugea qu'en attendant, il falloit avertir M. Feuillet, chanoine de ſaint Cloud, dont le mérite étoit ſi connu.

Monſieur avoit, ſur les ſix ou ſept heures, envoyé avertir le chapitre de ſaint Cloud, de faire des prieres pour Madame ſon épouſe. M. l'abbé Feuillet, après avoir fait exécuter les ordres de Monſieur, étoit venu au château; & s'étant approché du lit de Madame, qui ne lui parla pas, il ſe retira. Mais dès qu'il fut averti, ſur les onze heures du ſoir, pour aider la Princeſſe à employer utilement des momens ſi précieux, cette commiſſion délicate & d'une ſi importante conſéquence, ne fit qu'allumer de plus en plus l'ardeur de ſon zele. Il accourut ſans délai, & aborda la Princeſſe avec ſon auſtérité ordinaire, & la vérité ſur les levres. Elle le prévint elle-même, & lui dit: *Vous voyez, M. Feuillet, en quel état je ſuis réduite.* Le chanoine répondit: *En un très-bon état, Madame. Vous confeſſerez à préſent, qu'il y a un Dieu, que vous avez très-peu connu pendant votre vie.* La Princeſſe, ſans s'émouvoir, mais avec grand ſentiment de douleur, s'écria: *Il eſt vrai, mon Dieu, que je ne vous ai pas connu.* Le Chanoine encouragé par ce témoignage, repréſenta, ſans détour, à la Princeſſe, *qu'elle alloit être jugée ſur les engagemens de ſon baptême; que les Anges, à ſa mort, alloient lui repréſenter le contrat qu'elle avoit fait avec Dieu, & qui avoit été ſcellé du ſang de Jeſus-Chriſt; & qu'elle s'étoit ſans doute confeſſée d'avoir violé tant de fois les vœux de ſon baptême, par l'amour de la grandeur, par une vie paſſée dans les délices & les plaiſirs, les jeux & les divertiſſemens, le luxe, les pompes & les vanités du ſiècle, & par l'amour du monde, qu'elle avoit toujours eu dans le cœur.* La Princeſſe frappée de ſi grandes vérités auxquelles elle n'étoit pas accoutumée, avoua qu'elle n'avoit jamais fait ces réflexions; & s'écria de nouveau: *O mon Dieu: que ferai-je donc? Je le vois bien, mes confeſſions & mes communions n'ont rien valu.* Le Chanoine inſiſta ſur le même ton, & repréſenta à la Princeſſe, *que ſa vie n'ayant été que péché, il falloit employer le peu de temps qui lui reſtoit à faire pénitence.* Ces paroles, au lieu de décourager la jeune Princeſſe, la pénétrèrent ſi vivement, qu'elle pria le pieux Chanoine de lui enſeigner ce qu'elle avoit à faire, & de lui accorder la grâce de la confeſſer.

Le Chanoine, dont nous ne faiſons preſque que copier le *récit*, qu'il a écrit, *de ce qui s'eſt paſſé à la mort chrétienne de S. A. R. Madame Henriette-Anne d'Angleterre, &c.* (1),

(1) *Nota.* Il eſt imprimé à la tête de l'Oraiſon funèbre prononcée par le même Feuillet, au ſervice célébré à S. Cloud, par M.

rend lui-même témoignage, que pendant qu'il la confeſſoit, & qu'il l'aidoit autant que le temps pouvoit le permettre, à faire une confeſſion entiere, Dieu donna à cette Princeſſe des ſentimens qui l'étonnerent, & lui fit parler un langage qu'on n'entend pas dans le monde. Elle fit des actes très-édifians, de foi, d'eſpérance & de charité : témoigna un grand déſir de recevoir Notre Seigneur, & demanda cette grâce avec autant d'humilité que d'empreſſement. « Après ſa con-» feſſion, dit Madame de la Fayette, je m'approchai de ſon » lit, M. Feuillet étoit auprés d'elle, & un Capucin ſon » confeſſeur ordinaire. Ce bon Pere vouloit lui parler, & ſe » jetoit dans des diſcours qui la fatiguoient. Elle me regarda, » ajoute-t-elle, avec des yeux qui faiſoient entendre ce » qu'elle penſoit ; & les retournant vers le Capucin : *Laiſ-» ſez parler M. Feuillet, mon Pere*, lui dit-elle avec une » douceur admirable, comme ſi elle eût craint de le fâcher, » *vous parlerez à votre tour* ».

Pendant qu'on étoit allé appeler M. le Curé, M. Feuillet, animé par les ſentimens dont cette humble pénitente étoit pénétrée, ne craignit pas de lui faire les plus vives repréſentations. Il s'adreſſa tout haut à la Princeſſe, & lui dit : *Humiliez-vous, Madame. Voilà toute cette pompeuſe grandeur anéantie ſous la peſante main de Dieu. Vous n'êtes qu'une miſérable péchereſſe, qu'un vaiſſeau de terre qui va tomber, & qui ſe caſſera en pieces, & de toute cette grandeur, il n'en reſtera aucune trace.* La Princeſſe acquieſçant à tout par d'humbles retours vers Dieu, le Chanoine reprit en lui diſant : *Madame, c'eſt ici qu'il faut avoir de la confiance.* Et après avoir dit que tous ſes péchés ne pouvoient lui nuire devant Dieu, pourvû qu'elle eût une grande douleur de les avoir commis, & une ferme réſolution de ne plus jamais les commettre. Il ajouta : *La miſéricorde de Dieu ne s'arrête ni à l'heure ni au temps. Le Larron eſt monté de la croix au ciel.* La Princeſſe, ſenſiblement conſolée par ces paroles, eut le cœur rempli d'une joie qui parut ſur ſon viſage. Elle demanda un Crucifix, & le Chanoine le lui préſenta, en lui adreſſant ces paroles de l'Apôtre : *Regardez, Madame, ſur cette croix, l'Auteur & le Conſommateur de votre foi (1) . . . afin que vous ne perdiez pas courage.* Et il ajouta, que le ſang précieux ſorti des veines du Sauveur, & mêlé avec les larmes d'un cœur pénitent, étoit capable d'effacer tous ſes péchés & tous les péchés du monde. La Princeſſe ſaiſit le Cru-

l'Archevêque de Paris, pour le repos de l'ame de Madame. Chez Aubouin, Emery & Clouzier, Libraires. Paris, 1686. Cette piéce fugitive, qui eſt fort rare, m'a été communiquée à la Bibliothèque du Roi.

(1) Hebr. XII. 2. 3.

cifix avec beaucoup de foi, le baiſa très-humblement, le prenoit d'elle-même juſqu'à ſa mort, & le portoit à ſa bouche, tant que les forces le lui permirent.

Le S. Sacrement étant arrivé, la Princeſſe l'adora profondément, en s'écriant: *O mon Dieu! Je ſuis indigne que vous veniez viſiter une miſérable pécheresſe comme moi. Oui, Madame*, reprit M. Feuillet, *vous en êtes indigne: mais Dieu vous a fait la grâce de préparer lui-même votre cœur, avant d'y entrer, par la contrition qu'il vous a donnée. Renouvelez votre ferveur, en la préſence de ce Dieu terrible & miſéricordieux.* Après les prieres ordinaires, elle reçut le Saint Viatique avec beaucoup de reſpect & de joie; & pria qu'on lui donnât l'Extrême-Onction, pendant que Dieu lui conſervoit la liberté d'eſprit. On acquieſça à une demande ſi juſte & ſi édifiante.

Cependant ſe ſentant étouffer & ſouffrant toujours exceſſivement, elle demanda qu'on lui fît la charité de la ſaigner. M. Feuillet, toujours prêt à rappeler la Princeſſe aux ſentimens de la religion, lui dit alors: *Laiſſez, Madame, faire les Médecins. Ne penſez plus à votre corps; ſauvons ſeulement votre ame.* Et comme on ſe diſpoſoit à faire la ſaignée, il ajouta: *Voilà, Madame, les prémices de ce ſacrifice qu'il faut offrir à Dieu. Offrez-lui ce ſang que vous allez répandre, comme Jeſus-Chriſt lui a offert celui qu'il a répandu ſur la croix pour vos péchés. De tout mon cœur*, répondit la Princeſſe, avec une douceur, une bonté & une égalité d'ame qui ſaiſiſſoient tout le monde d'admiration, & qui l'accompagnerent juſqu'au dernier moment.

La ſaignée étant faite, on alla chercher les ſaintes Huiles. Le pieux Chanoine diſpoſa la Princeſſe à recevoir ce dernier Sacrement ſelon les intentions de l'Egliſe. Elle ſuivit toutes les prieres qu'on récitoit pour elle; & pendant qu'on faiſoit les ſaintes onctions ſur les différentes parties de ſon corps, M. Feuillet lui expliquoit les paroles de l'Egliſe, & lui rappeloit chacune des différentes eſpeces de péchés, dont l'égliſe demandoit pour elle & avec elle le pardon; & il conclut en diſant: *On oignoit, Madame, les athletes, quand ils entroient dans le lieu du combat. Vous voilà ſur le champ de bataille. Vous avez en tête de puiſſans ennemis. Il faut combattre, aidée de la grâce de Jeſus-Chriſt, & il faut vaincre.* La Princeſſe prit encore d'elle-même, la croix, & renouvela en ſa préſence, les actes de foi, d'eſpérance & d'amour, dont ſon ame étoit occupée. Mais les douleurs qu'elle ſouffroit, & que rien ne pouvoit calmer, étant extrêmes, elle s'écria: *Mon Dieu, ces grandes douleurs ne finiront-elles pas bientôt?* Sur quoi M. Feuillet reprit; avec ſon zele ferme & inflexible: *Quoi, Madame, vous vous oubliez! Il y a tant d'années que vous offenſez Dieu, & il n'y a encore que*

ſix heures que vous faites pénitence. Dites plutôt avec S. Auguſtin, Coupez, Seigneur, tranchez, taillez. Que je reſſente dans tous mes membres de très-ſenſibles douleurs; que le pus & l'ordure coulent dans la moëlle de mes os; que les vers grouillent dans mon ſein; pourvu, mon Dieu, que je vous aime, c'eſt aſſez. J'eſpere, Madame, ajouta le zélé Miniſtre des miſéricordes de Dieu ſur cette Princeſſe, *que vous vous reſſouviendrez des promeſſes & des proteſtations que vous faites préſentement à votre Dieu. Oui*, répondit ſur le champ la mourante, *je l'eſpere, Monſieur; & je vous conjure, ſi Dieu me redonnoit la ſanté, ce que je ne crois pas, de me ſommer de les exécuter, ſi j'étois aſſez malheureuſe de ne le pas faire.* Enfin, le Chanoine lui ayant dit: *Madame, quoique vous deviez être dans la diſpoſition de ſouffrir davantage, je puis vous aſſurer que vos peines finiront bientôt. A quelle heure*, demanda la Princeſſe, *Jeſus-Chriſt eſt-il mort?* On lui répondit: *à trois heures. Peut-être*, dit-elle, *Dieu me fera-il la grâce de mourir à pareille heure.* Sur quoi M. Feuillet répliqua: *Ne vous mettez pas en peine de cela, Madame; il faut ſupporter la vie & attendre la mort en patience.*

Sur ces entrefaites, M. l'évêque de Condom arriva, & parla de Dieu à la Princeſſe, conformément à l'état où elle étoit, & avec cette éloquence & cet eſprit de religion, qui paroît dans tous ſes diſcours. Sa préſence donna autant de joie à Madame, qu'il fut lui-même affligé & ſaiſi de la trouver aux abois. Le Prélat ſe proſterna contre terre, & fit une priere pleine de ſentimens de religion, entremêlée d'actes de foi, de confiance & d'amour, dont M. Feuillet témoigne qu'il fut charmé. La Princeſſe entra dans tout ce que lui diſoit le Prélat, & l'écoutoit avec un zele & une préſence d'eſprit admirables. Dans le moment, s'étant retournée de l'autre côté, le Prélat ceſſa; mais elle le pria de continuer, & lui dit qu'elle l'entendoit. M. de Condom ayant repris la parole, au bout de quelques momens, la Princeſſe abattue & épuiſée, dit qu'elle vouloit repoſer. Pour lors, M. Boſſuet ſe leva pour aller ſaluer Monſieur. Mais un moment après, elle ſe retourna, pria qu'on rappelât M. de Condom; & s'adreſſant à M. Feuillet qui étoit préſent, elle lui dit: *M. Feuillet, ç'en eſt fait à ce coup-ci. Eh bien, Madame*, répondit le ſaint Prêtre; *n'êtes-vous pas bien heureuſe d'avoir accompli en ſi peu de temps votre courſe? Après un ſi petit combat, vous allez recevoir de grandes récompenſes.* M. de Condom approcha, lui donna le crucifix, qu'elle prit & embraſſa avec ardeur. M. de Condom lui parloit toujours, & elle lui répondoit avec le même jugement que ſi elle n'eût pas été malade, tenant toujours attaché ſur ſa bouche le crucifix, que la mort ſeule lui fit abandonner. Madame ayant perdu la parole, le Prélat con-

mença les prieres des agoniſans, pendant leſquelles M. Feuillet ne ceſſoit d'entretenir la mourante dans les ſentimens de réſignation & de pénitence, que Dieu lui avoit inſpirés. Enfin, en très-peu d'inſtans, & après deux ou trois petits mouvemens convulſifs, elle expira ſur les trois heures après minuit, le 30 Juin 1670, & neuf heures après avoir commencé à ſe trouver mal. Ainſi mourut, à l'âge de vingt-ſix ans, la plus aimable Princeſſe, qui laiſſa toute la cour & même toute l'Europe, & ſur-tout les perſonnes, qui l'approchant de plus près, connoiſſoient encore mieux la bonté de ſon cœur, dans un deuil univerſel.

Elle conſerva, pendant le cours de douleurs ſi vives, une préſence d'eſprit merveilleuſe. La ſurpriſe d'un événement auſſi imprévu qu'un éclat de tonnerre, comme s'exprime M. Boſſuet, ne ſervit, pour ainſi dire, qu'à manifeſter ſon courage & ſa force. La conſtérnation du Roi & de toute la cour ne la troubla point. L'agitation & les incertitudes des médecins, les larmes de ſes plus tendres amies, déſolées de la voir ſi cruellement ſouffrir ſans pouvoir la ſoulager, & de n'y pas entrevoir d'autre fin que la mort, ne parurent pas lui faire jeter un regard de regret ſur la vie qu'elle alloit perdre. Occupée des plus vifs & des plus profonds ſentimens de pénitence & de religion, elle prit tous les remedes qu'on lui donna. Elle n'oublia aucune des perſonnes à qui elle avoit quelque devoir à rendre ou quelque bien à faire. Pleine d'eſtime pour M. Boſſuet, & de reconnoiſſance pour les ſervices ſpirituels qu'il lui avoit rendus, elle ordonna en ſa préſence, mais en Anglois, afin qu'il ne l'entendît pas, qu'on lui fît préſent, après ſa mort, d'une émeraude qu'elle avoit fait faire pour lui, & que le Prélat a toujours portée depuis (1). Elle donna auſſi tous les ordres qu'elle put donner, pour la récompenſe de ſes domeſtiques. Enfin, la préſence de la mort ne lui fit rien perdre de ce caractère de bonté, de douceur, de généroſité & de bienfaiſance, qui, joint à toutes les grâces extérieures dont elle étoit ornée, l'avoit rendue capable d'être l'idole du monde. Les douleurs ſubites & violentes que la Princeſſe éprouva pendant cette courte maladie, lui firent croire & dire qu'elle étoit empoiſonnée. La malignité répandit bientôt au loin cette fauſſe conjecture, qui tomba d'elle-même. Il eſt certain que Madame, qui étoit naturellement aſſez mal ſaine, mourut d'une colique bilieuſe, dont les remedes n'eurent pas la force de la délivrer.

L'Oraiſon funebre que M. Boſſuet prononça à S. Denis, au ſervice ſolennel que le Roi fit faire avec une magnificence

(1) *Nota.* M. de Burigny, ſur la foi de manuſcrits moins aſſurés ſans doute, que les Mémoires de Madame de la Fayette, qui étoit préſente, rapporte cette anecdote un peu différemment.

royale, pour le repos de l'ame de la Princeſſe, attendrit toute l'aſſemblée ; & l'on ne peut la lire encore à préſent, ſans prendre un vif intérêt au ſort de celle qui en eſt l'objet, & ce qui eſt plus important, ſans être ſaiſi des ſentimens les plus preſſans de la religion.

Marie-Thérese d'AUTRICHE, Reine de France.

DEPUIS long-temps la France étoit en guerre avec l'Eſpagne ; & les deux royaumes accablés des maux qui accompagnent ce fléau, avoient un égal intérêt d'en déſirer la fin ; lorſque Marie-Thereſe, premiere Infante d'Eſpagne & l'unique fruit du mariage de Philippe IV, & d'Eliſabeth de France, ſa premiere femme, fut choiſie par la Providence pour être l'inſtrument & le gage de la réconciliation entre les deux couronnes. Cette Princeſſe nâquit le 10 Septembre 1638, & fut élevée juſqu'à l'âge d'environ ſix ans, avec toute ſorte de ſoins, par la Reine ſa mere, qui étoit reſpectée dans les deux cours, pour ſes vertus chrétiennes & royales, & qui mourut en 1644. La jeune Princeſſe reçut de Dieu, dès l'enfance, cet eſprit de piété, qu'elle a conſervé toute ſa vie, & que ſes grandeurs, bien-loin de l'étouffer, ne firent que rendre plus éclatante. On n'admira pas moins dans ſes premieres années, la vivacité de ſon eſprit, qui ſe manifeſtoit ſur-tout par une grande facilité à concevoir, à retenir & à répéter ce qu'on lui enſeignoit.

Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, déſiroit avec ardeur de voir ſa niece porter la couronne de France. Mais la méſintelligence qui s'animoit de plus en plus, entre les deux cours, lui avoit preſque ôté l'eſpérance du ſuccès de ſes déſirs. Enfin, en 1660, elle eut la joie de voir l'accompliſſement de ſes vœux ; & l'on a toujours regardé comme un des plus grands traits de la profonde politique & de l'habileté du cardinal Mazarin, & comme un des plus glorieux événemens de ſon miniſtere, la concluſion du mariage de Louis XIV, avec l'Infante d'Eſpagne, d'autant plus que la paix entre les deux royaumes fut la dot que la jeune Reine apportoit en France. Les conférences entre le Miniſtre de France & celui d'Eſpagne, avoient été entamées dès l'année précédente 1659, dans l'île des Faiſans. Après quatre mois de débats & de difficultés, la paix fut conclue & ſignée le 17 Novembre de la même année. Une des principales conditions du traité, fut le mariage du Roi avec l'Infante Marie-Thereſe. Le traité de paix fut enre-

giſtré en parlement le 12 Février 1660 ; & le 21 ſuivant elle fut publiée ſolennellement à Paris. L'Infante fut épouſée par procureur au nom du Roi, à Fontarabie, le 3 Juin 1660 ; & le 9 du même mois, le Roi l'épouſa en perſonne, à S. Jean de Luz, en préſence des deux cours. Enfin, la jeune Reine fit ſon entrée à Paris, avec une magnificence vraiment royale, le 26 Août de la même année, & fut reçue comme un Ange de paix au milieu des acclamations & des témoignages les plus marqués d'une joie publique.

Après cette cérémonie glorieuſe où elle ſe fit admirer, autant par ſa modeſtie que par ſes autres belles qualités, une des premieres occupations de la Reine, fut d'aller viſiter les égliſes, pour rendre ſes hommages au ſouverain Roi, & conſacrer les prémices de ſon regne, par des actes publics de religion. Sa cour devint bientôt une école de ſageſſe : l'ordre y régnoit par-tout, la vertu y étoit plus eſtimée que la naiſſance & la fortune ; & les ſentimens de la Reine étant la reglé de ceux qui l'environnoient, ſi on n'imitoit pas en tout ſa conduite & ſes exemples, on ne pouvoit au moins s'empêcher de l'admirer & de la reſpecter.

Il n'y a qu'une voix dans tous les mémoires du temps ſur les aimables qualités de cette Reine. Sa piété conſtante & uniforme, a toujours été ſur-tout célébrée, & pendant ſa vie & après ſa mort. Les éloges que l'on a donnés aux vertus de la jeune Reine, ſont d'autant plus touchans, qu'ils ſont fondés ſur la vérité même, & prouvés par une multitude de faits particuliers qu'il n'eſt pas poſſible de rapporter en détail. La Reine mere Anne d'Autriche avoit une tendre affection pour cette aimable niece ; & la jeune Reine, de ſon côté, ne s'attacha pas moins à ſon illuſtre tante. Elle prenoit ſes avis avec autant de confiance que de reſpect ; l'accompagnoit avec beaucoup de zele, dans tous les exercices de dévotion & de piété ; aſſiſtoit avec elle aux ſolennités publiques, autant que ſes autres devoirs pouvoient le lui permettre, & principalement aux ſermons des prédicateurs les plus célebres & ſur-tout à ceux de M. Boſſuet, qui étoit pour lors l'oracle de la chaire. Dans les fêtes les plus ſolennelles & pour leſquelles elle avoit plus de dévotion, la jeune Reine alloit faire des retraites dans les cloîtres les plus auſteres ; & non contente de s'unir aux larmes & aux prieres de ces humbles religieuſes, elle ſe faiſoit encore un plaiſir de prendre part aux plus pénibles de leurs exercices. Auſſi dit-elle un jour à une religieuſe étonnée de voir tant de ferveur dans une Reine : *Ah ! ma fille, vos prieres & vos pénitences, auſquelles j'eſpere participer par la miſéricorde de Dieu, me donnent mille fois plus de conſolation que toutes les joies des théâtres & tous les vains divertiſſemens de la cour.*

On voyoit bien au reſte, que ce n'étoit pas par une vaine

oſtentation, mais par un fond très-intime de piété, que la Reine ſe montroit ainſi en public ſi zélée pour toutes les pratiques extérieures de religion. Son recueillement intérieur dans les égliſes, l'immobilité ſurprenante où elle demeuroit dans la priere pendant des temps très-conſidérables, même dans des hivers fort rudes, l'humiliation où elle ſe tenoit en la préſence de Dieu, ſur-tout quand elle aſſiſtoit à la meſſe, & qu'elle ſe diſpoſoit à la ſainte communion, la tranquillité avec laquelle elle continuoit ſes lectures & ſes oraiſons, au milieu même du tumulte que ſa préſence ou plutôt l'empreſſement de la voir & de l'admirer, cauſoient autour d'elle, étoient des ſignes non équivoques des ſentimens qui tenoient ſon cœur uni à Dieu, & anéanti ſous le poids de la Majeſté divine, tandis que ſon corps lui rendoit des hommages extérieurs. On ne finiroit pas ſi on vouloit rapporter tous les témoignages qu'elle a laiſſés dans une multitude d'égliſes particulieres, ſoit à Paris, ſoit dans les autres villes du royaume, du zele & de la ſimplicité avec leſquels elle entroit dans toutes les pratiques établies pour honorer les myſteres du chriſtianiſme, ou pour le culte des Saints. On lit encore à la paroiſſe de ſaint Jacques de la Boucherie, la ſignature de la Reine, faite de ſa propre main, le 4 Novembre 1662, ſur les regiſtres de la confrérie de ſaint Charles, ſi célebre en ce temps-là, dans laquelle elle fit auſſi admettre le jeune Dauphin ſon fils, qui étoit encore au berceau. On y conſerve de même l'acte de réception de cette Reine écrit en Eſpagnol.

On prévoit d'avance combien une Reine ſi pieuſe & ſi humble, devoit être ſenſible aux beſoins des pauvres. Sa charité à leur égard & ſon empreſſement à les ſoulager, étoient tels, que, quelques retranchemens qu'elle fit ſur ſa dépenſe, pour augmenter ſes libéralités, ſa caiſſe ne pouvoit y ſuffire; & le Roi ſon époux, qui ne vouloit pas qu'on laiſſât la Reine manquer d'un argent qu'elle employoit d'une maniere ſi utile & ſi édifiante, étoit ſouvent obligé de lui ordonner de nouveaux fonds pour ſatisfaire une charité qui ne connoiſſoit point de bornes. Auſſi quand on prenoit la liberté de lui repréſenter qu'elle étoit trop magnifique dans ſes dons, elle répondoit avec ſimplicité : *Que Dieu & le Roi y ſuppléeroient aſſez.* Outre les aumônes réglées & conſidérables qu'elle faiſoit tous les ans aux pauvres de la paroiſſe royale de ſaint Germain-l'Auxerrois; outre les penſions qu'elle aſſignoit à d'autres égliſes, & à une multitude de communautés & de monaſteres qui ne ſubſiſtoient preſque que de ſes bienfaits; outre ce qu'elle donnoit pour faire élever de jeunes filles dans des maiſons de Vierges chrétiennes, ou pour leur faciliter l'entrée en religion; elle embraſſoit encore avec ardeur, tout le bien qu'on lui propoſoit à faire, & ne ſe refuſoit à aucun des ſervices qu'elle pouvoit rendre.

La compaſſion de la Reine pour les indigens, ne ſe bornoit pas même aux aumônes abondantes qu'elle leur faiſoit diſtribuer. Elle mettoit encore ſa gloire & ſes delices à humilier ſa grandeur, ou plutôt à la relever véritablement aux yeux de Dieu & de toute ſa cour, en allant les viſiter & les ſervir elle-même juſques dans les hôpitaux. Les repréſentations des médecins, appuyées des ordres du Roi ſon époux, furent ſeules capables de lui faire abandonner, malgré elle, des exercices qui pouvoient altérer une ſanté auſſi précieuſe. Mais elle ne s'y ſoumit qu'en redoublant ſes aumônes, & en faiſant de nouveaux fonds ou de nouveaux établiſſemens, pour tenir lieu aux membres ſouffrans de Jeſus-Chriſt, des ſervices qu'il ne lui étoit plus permis de leur rendre en perſonne.

Ce n'étoit pas même ſeulement les beſoins & les néceſſités que la Reine avoit ſous les yeux ou à ſes côtés, qu'elle ſoulageoit avec tant de zele & d'application. Sa charité s'étendoit juſques dans les pays étrangers, où elle protégeoit & aſſiſtoit les chrétiens, qui étoient au milieu des infidelles. Son zèle lui faiſoit même rechercher tous les moyens poſſibles de procurer aux nations barbares, la connoiſſance de l'Evangile. On étoit toujours bien venu à réclamer ſa recommandation, ou à lui propoſer quelque occaſion de ſervir la foi & d'étendre le royaume de Jeſus-Chriſt. L'eſprit de religion dont elle étoit toujours pénétrée, la rendoit vivement ſenſible aux pertes ou aux avantages que l'égliſe pouvoit éprouver. Auſſi quand on vit l'Empire & la Hongrie menacés de l'orage qui paroiſſoit devoir ôter la couronne à la maiſon d'Autriche par les mains des infidelles, la Reine multiplia ſes prieres & ſes dévotions ordinaires pour apaiſer la colere de Dieu, irrité contre les péchés des mauvais chrétiens; & on lui entendit dire pluſieurs fois, *qu'étant chrétienne ſur toutes choſes, elle craignoit encore plus pour la religion de J. C. que pour la maiſon d'Autriche.*

Ce zele pour l'égliſe lui rendoit très-reſpectables les pratiques mêmes extérieures de la religion, & toutes les lois de la diſcipline eccléſiaſtique. C'étoit aux yeux de ſa piété, les franges des vêtemens de Jeſus-Chriſt, où elle étoit perſuadée que réſidoit une vertu ſecrète & ſalutaire. Elle y étoit fort exacte; & les uſages d'Eſpagne par rapport au jeûne & à l'abſtinence, étant moins ſéveres qu'en France, où le poiſſon & les alimens de carême ſont plus communs, il ne fallut que l'en avertir, pour la voir ſe réduire à la plus ſcrupuleuſe régularité ſur ce point, & renoncer aux adouciſſemens que les coutumes de ſon pays lui avoient fait regarder comme permis, & que la flatterie ou la molleſſe auroient pu lui repréſenter comme néceſſaires. Son zele pour la diſcipline de l'égliſe, étoit tout à la fois ſi fervent, & ſi éclairé, que lorſqu'elle demandoit quelque grâce, ou faiſoit quelque recommandation aux prélats de l'égliſe ou aux ſupérieurs de réguliers, elle déclaroit expreſſé-

ment, que c'étoit toujours ſans préjudicier aux lois & au bon ordre. Auſſi un Prélat très-éclairé ayant un jour repréſenté à cette pieuſe Reine, qu'une affaire eccléſiaſtique, pour laquelle elle s'intéreſſoit, ne pouvoit ſe régler ſelon ſes déſirs, ſans bleſſer la diſcipline, elle le pria de n'avoir aucun égard à ſa recommandation, ajoutant ces excellentes paroles : *J'ai aſſez de mes péchés, ſans me charger de ceux des autres.*

Il n'eſt pas beſoin, après cela, d'inſiſter ſur le reſpect qu'elle avoit pour les ſacremens, ni ſur la pureté de cœur avec laquelle elle vouloit en approcher. M. Boſſuet en fait la peinture dans ſon oraiſon funebre, d'une maniere ſi inſtructive & ſi touchante, qu'il eſt plus convenable de renvoyer à ce diſcours pour s'en former une idée. Nous ajoutons ſeulement, que ce reſpect s'étendoit juſqu'aux temples extérieurs, pour l'ornement deſquels elle employoit le travail de ſes mains, & qu'elle enrichiſſoit de ſes dons; & juſqu'aux miniſtres des choſes ſaintes, dont la Reine ne ſouffroit pas qu'on parlât avec mépris en ſa préſence, & dans leſquels elle honoroit ſincérement la puiſſance & l'autorité de Jeſus-Chriſt.

Bien loin que la piété de la Reine & ſon goût pour la retraite la rendiſſent moins exacte à ce qu'elle devoit au Roi & à l'état, elle y étoit au contraire, très-fidelle; & c'étoit la piété qui ſanctifioit tous ſes autres devoirs. Le tendre & reſpectueux attachement qu'elle avoit pour le Roi ſon époux, la portoit à l'accompagner par-tout, & juſqu'à l'armée. Mais les voyages les plus tumultueux & les plus fatiguans, n'étoient pas des diſtractions pour elle; ils ne l'empêchoient pas de donner, autant qu'il lui étoit poſſible, le temps accoutumé à l'oraiſon & à ſes lectures de piété. Ils ſervoient auſſi à répandre davantage la bonne odeur de ſes vertus, & à multiplier ſes bonnes œuvres. La confiance que le Roi avoit dans les vertus de la Reine & dans ſon zele pour le bien de l'état, fut manifeſtée d'une maniere bien éclatante, en l'année 1672. Le Roi ayant déclaré, le 6 Avril, la guerre à la Hollande, & ſe diſpoſant à partir pour cette campagne, mit le gouvernement du royaume entre les mains de la Reine. Elle fut déclarée, le 25 Avril, Régente pendant l'abſence du Roi. Cette régence dura peu; mais elle ſervit à prouver la capacité de la Reine pour les affaires. Dans ce court eſpace de temps, ſa pénétration étonna les plus habiles; & tous ceux qui avoient l'honneur de travailler avec elle, avouerent que ſi elle ne ſe mêloit pas des affaires de l'état, ſa modeſtie ne faiſoit que couvrir les plus heureux talens pour le faire avec autant de gloire que de ſuccès.

Elle eut de ſon mariage avec le Roi, trois Princes & trois Princeſſes. M. le Dauphin, ſeul, ſurvécut à la Reine ſa mere; les autres Princes & Princeſſes moururent tous peu de temps après leur naiſſance, ou dans un âge où la conſervation de

leur innocence ne pouvoit pas être douteuſe. Quelque ſenſible que cette tendre mere fût à la mort, ſur-tout, des Princes qui paroiſſoient devoir être l'appui du trône & de la famille royale, ſa conſolation en les perdant de ſi bonne heure, fut de les avoir enfantés pour le royaume céleſte. Quand on vint lui annoncer la mort du duc d'Anjou, ſon ſecond fils, ſon premier mouvement fut de ſe jeter à genoux pour offrir à Dieu un ſacrifice ſi douloureux, & le prier de l'accepter; enſuite elle fit appeler ſon confeſſeur, pour ſe préparer à la communion, afin d'unir ſon ſacrifice à celui de J. C. & de puiſer dans les ſources du ſalut, une conſolation ſolide & véritable. M. le Dauphin, le ſeul fruit qui lui reſtoit de ſon heureuſe fécondité, recueillit toute l'affection de la Reine. Mais ce n'étoit pas une affection molle & charnelle. Aux inſtructions que lui donnoient les hommes choiſis, que le Roi avoit mis auprès de ce Prince, & dont la religion étoit le principal objet, la Reine y joignoit ſouvent les ſiennes: & toute la tendreſſe qu'elle avoit pour lui, ne tendoit qu'à lui inſpirer une véritable & ſolide piété, la crainte de Dieu, un attachemennt ſincere pour le Roi, une bonté paternelle pour les peuples, la compaſſion envers les malheureux, & une fidélité inviolable à tous ſes devoirs. Enfin, non contente de lui en montrer dans ſa propre conduite, des exemples vivans & animés, elle prioit & faiſoit prier l'auteur de tout bien, de verſer les plus abondantes bénédictions ſur la belle éducation que le Roi procuroit à cet auguſte fils, ſi cher à la France.

M. le Dauphin ayant épouſé en 1680, la Princeſſe de Baviere Marie-Anne-Victoire, ce fut pour la Reine, une nouvelle occaſion de multiplier les traits de ſon zele pour la proſpérité du royaume, & pour l'édification de la cour. La naiſſance du duc de Bourgogne, qui remplit de joie toute la terre & principalement la cour de France, ne tranſporta pas moins la Reine que le Roi. Mais elle ne manqua pas de rendre à Dieu les premiers hommages de cet heureux événement; & toute fatiguée qu'elle étoit, de l'inquiétude que lui avoit cauſée le long & périlleux travail de madame la Dauphine, elle ſe fit dire la ſainte Meſſe, où elle communia; & ne voulut s'aller repoſer, qu'après avoir offert à Dieu le ſacrifice d'actions de grâces, & lui avoit préſenté le précieux enfant qui venoit de naître.

La Reine ne jouit pas long-temps de ce nouveau don du ciel. Dieu vouloit la rappeler à lui, & enlever à la cour une Princeſſe qui en faiſoit le plus grand ornement. Cependant, rien n'annonçoit la mort prochaine de la Reine. Elle avoit encore accompagné le Roi dans la viſite qu'il alla faire au printemps 1683, des frontières de ſon royaume, & de ſes armées. Le voyage de leurs Majeſtés fut fort heureux; &

Elles

Elles arrivèrent à Verſailles le mardi 10 de Juillet. La Reine qui ne ſentoit aucune incommodité, ſe promena le reſte de la ſemaine dans les jardins, & ſe divertit à voir jouer les eaux. Son viſage étoit fort bon, & tous ceux qui la voyoient admiroient même ſon embonpoint. Elle ſe trouva néanmoins un peu incommodée, le lundi 16; mais on étoit bien éloigné de croire que cette légere incommodité pût dégénérer en une véritable maladie. Deux jours ſe paſſèrent ſans aucune alarme; & les inquiétudes dont elle ſe plaignoit ne lui firent pas garder le lit. La nuit du mardi au mercredi, ces inquiétudes redoublèrent, & la maladie parut ſe déclarer. On aperçut ſous le bras gauche de la Reine, une tumeur, qui ne parut d'abord qu'un rhumatiſme. La fievre s'étant allumée par la douleur de ce mal, on la ſaigna le matin. Ses douleurs augmenterent ſur le ſoir. Le vendredi au matin, la fievre étoit beaucoup plus violente; & l'on crut apercevoir une eſpece d'ébullition de ſang. Il y eut conſultation des Médecins, & une ſaignée du pied en fut le réſultat. Peut-être déclara-t-elle le mal. Au moins il augmenta conſidérablement après cette ſaignée.

Le péril devint tout-à-coup très-preſſant, & l'on penſa à faire adminiſtrer le ſaint Viatique à la Reine. Son Confeſſeur fut appelé pour lui annoncer le danger où les Médecins la trouvoient; & lui ayant dit, pour la diſpoſer à faire le ſacrifice de ſa vie, ces conſolantes paroles de ſaint Paul, Rom. XIV. 8. *Soit que nous vivions, ſoit que nous mourions, nous ſommes au Seigneur. Qu'importe donc*, répondit la Reine, avec autant de fermeté que de religion, *qu'importe de vivre ou de mourir?* Elle ſe laiſſa néanmoins pénétrer de l'idée des jugemens de Dieu & du compte terrible que les Grands de la terre ont à lui rendre; ce qui marquoit la droiture de ſa conſcience, & la vivacité de ſa foi. Mais elle ſe ranima bientôt par la confiance en la miſéricorde de Dieu, & dans les mérites de Jeſus-Chriſt. Le Roi conſterné, mais ſoûtenu par ſa religion, ſortit de ſon appartement avec beaucoup de précipitation, accompagné de M. le Dauphin, de Monſieur, & d'un Aumônier de quartier. Il entra dans la Chapelle, où l'on prioit pour la Reine; & dans la crainte d'être ſurpris, ſans donner le temps d'allumer les flambeaux, il fit prendre les chandeliers de l'autel, & ſuivit M. l'Archevêque, qui porta le S. Sacrement. La Reine le reçut avec tous les ſentimens qu'on pouvoit attendre de ſa piété.

On lui donna enſuite l'émétique, qui n'eut pas un ſuccès favorable. Le Roi averti, accourut vers la Reine, qui s'appercevant de la douleur dont le Roi étoit pénétré, lui adreſſa ces dernières paroles: *Je ne puis qu'être ſenſiblement touchée de la tendreſſe que vous me témoignez; mais dans l'état où je ſuis, j'ai peine à la ſoutenir; & tous les momens qui me reſtent*

je dois les ménager pour l'éternité. Le Roi ayant été preſſé de ſe retirer, pour ménager à l'un & à l'autre, une trop vive affliction, le tranſport au cerveau commença à ſe former, les ſignes d'une mort prochaine ſe déclarerent, & la Reine expira tandis qu'on ſe diſpoſoit à lui donner l'Extrême-onction, ſur les trois heures après midi, le vendredi 30 Juillet 1683, âgée de quarante-cinq ans. Elle fut univerſellement regrettée de la cour, de tous les peuples du royaume, & principalement des dames & officiers qui avoient l'honneur de la ſervir. Le Roi, au milieu de ſa douleur, *de ſe voir veuf*, comme il diſoit, *& de la Princeſſe du plus grand mérite*, lui rendit ce témoignage, qui a été ſi juſtement recueilli, & qui étoit ſi digne de la nobleſſe des ſentimens de ce grand Prince, & de la vertu de ſon épouſe : *Depuis vingt-trois ans que je vivois avec la Reine, je n'ai point reçu d'autre chagrin de ſa part, que celui de l'avoir perdue.*

Madame Anne de GONZAGUE *de* CLEVES, *Princeſſe Palatine.*

LE ſiècle de Louis XIV, ſi fécond en merveilles de toute eſpèce, eſt particulièrement mémorable, par les miracles de converſion, qui y ont éclaté au milieu même de la cour. La Princeſſe dont nous allons parler eſt un grand exemple des admirables effets de la grâce, quand il lui plaît d'agir ſur les ames les plus éloignées de Dieu. On ne ſauroit donc trop regretter que les mémoires ſoient ſi rares & ſi ſuccincts, ſur une vie auſſi intéreſſante ; & que tandis que la Princeſſe eſt ſi connue dans l'hiſtoire du temps, par rapport à ſa conduite ſéculière & mondaine, elle ne le ſoit preſque, par rapport à ſa longue & ſincère pénitence, que par ſon Oraiſon funebre. Mais on en eſt bien dédommagé, par la vive peinture que fait M. Boſſuet, des vertus de la Princeſſe dans cet admirable Diſcours, & par les inſtructions, auſſi lumineuſes que pathétiques, qu'il ſait en tirer.

Anne de Gonzague étoit la cinquième des enfans & la deuxieme des trois filles de Charles de Gonzague-Clèves I du nom, duc de Nevers & de Rhetel, puis de Mantoue & de Montferrat, & de Catherine de Lorraine, morte le 8 Mars 1618. Ces Princeſſes ayant perdu leur mere de très-bonne heure, Charles leur pere, les fit élever dans la piété avec beaucoup de ſoin. L'aînée des trois, Louiſe-Marie, depuis Reine de Pologne, fut très-liée à Port-Royal-des-Champs, & entretint particulierement avec la Mere Angélique Arnauld, un commerce de lettres très-édifiant juſqu'à

la mort de cette célèbre Abbeſſe, & depuis avec la Mere Agnès ſa ſœur. Elle ſe faiſoit gloire, auprès du Pape Alexandre VII, d'avoir appris dans ce monaſtere, les devoirs du chriſtianiſme, & d'y avoir puiſé le goût de la piété. Elle aſſiſta ces Religieuſes de ſes aumônes & de ſa protection royale; & engagea le Roi ſon époux, à leur faire de riches préſens pour l'ornement de leur Egliſe. La troiſième, Bénédicte; fut faite, étant encore dans l'enfance, abbeſſe d'Avenay, dite le Val-Dor, dioceſe de Reims, & mourut à Paris, le 20 Décembre 1637, à l'âge de vingt ans huit mois. Par affection pour l'ordre de ſaint Benoît, elle demanda à être enterrée au Val-de-Grace.

Anne de Gonzague, la deuxième des trois filles, & qui eſt l'objet de ce récit, fut confiée à la Mere Françoiſe de la Chaſtre, Abbeſſe de Farmoutiers, dioceſe de Meaux, où cette digne Abbeſſe fit revivre l'eſprit & la regle de ſaint Benoit, & où elle eſt morte en odeur de ſainteté. Sous la conduite de cette admirable Mere, & dans une ſolitude ſi édifiante, la jeune Princeſſe Anne, fit pendant douze ans qu'elle y demeura, de ſi grands progrès dans la piété, & dans les ſciences convenables à ſon état, qu'elle étoit déjà jugée capable de continuer l'œuvre de la vénérable Françoiſe de la Chaſtre, & de ſoutenir la réforme qu'elle avoit établie. Mais le deſſein que la famille de la Princeſſe avoit de ſacrifier les deux jeunes ſœurs à l'agrandiſſement de leur ſœur aînée, fit par des empreſſemens exceſſifs & irréguliers, avorter tout à la fois, & les projets que l'on avoit ſur la jeune Princeſſe pour le gouvernement, & même le zele qu'elle avoit conçu pour la vie religieuſe.

La Princeſſe Anne, pour ſe ſouſtraire à des engagemens, précipités, & pour défendre ſa liberté qu'on vouloit enchaîner, ſe retira auprès de ſa ſœur Bénédicte, qui avoit été la première immolée aux intérêts de famille. Dieu, qui ſait tirer le bien du mal, & faire tout ſervir au bien de ſes élus, avoit fait une excellente Religieuſe de cette jeune Abbeſſe; & ſa ſœur Anne trouva dans cette aimable ſociété, de nouveaux attraits pour la piété, qui reſſuſciterent en elle ſes premiers ſentimens, & même le goût pour la vie religieuſe. Ces deux cœurs encore plus unis par les mêmes inclinations, que par les liens du ſang, s'animoient mutuellement dans les voies de la juſtice, & la Princeſſe Anne n'avoit plus d'autre ambition, que de ſe conſacrer à Dieu ſous la conduite de ſa jeune ſœur.

La Providence en avoit diſpoſé autrement. La mort du duc de Mantoue, qui arriva le 21 Septembre 1637, obligea la Princeſſe Anne de quitter la ſolitude pour recueillir une ſucceſſion terreſtre, & en faire le partage avec ſes cohéritiers. Bénédicte, qui n'avoit plus d'intérêts ſéculiers à démê-

ler, fut auſſi invitée à travailler à concilier les eſprits. Mais ce qui devoit ſervir à conſerver dans le cœur de la Princeſſe Anne, les pieuſes diſpoſitions dont elle étoit animée dans la ſociété de cette ſœur, devint une plaie bien ſenſible à ſa tendreſſe, par la perte qu'elle en fit. La jeune Abbeſſe mourut à la fleur de ſon âge, au milieu des ſoins qu'elle ſe donnoit pour cimenter la paix dans ſa famille.

Dans ces circonſtances, la Princeſſe Anne parut à la cour, où elle reſpira un air bien différent de celui dans lequel elle avoit été nourrie juſqu'alors. Les agrémens extérieurs dont elle étoit pourvue, lui attirerent tous les yeux; les charmes ſur-tout de ſon eſprit, & la douceur de ſes manieres la firent eſtimer & rechercher. Elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle étoit aimable, & à ſe complaire en elle-même, à proportion de ce qu'elle plaiſoit aux autres. Elle oublia bientôt ſes premiers deſſeins, & ne penſa plus qu'à jouir d'elle-même & de l'eſtime qu'on avoit pour elle, & à s'établir ſur la terre d'une maniere digne de ſa naiſſance & de ſes richeſſes. Parmi les partis honorables & avantageux auxquels elle pouvoit prétendre, & que les plus grands Princes de l'Europe lui offroient, le mérite & les vertus du Prince Edouard fixerent ſon choix. C'étoit le ſixieme des treize enfans que Frédéric V, Duc de Baviere, Comte-Palatin du Rhin & Electeur, avoit eus d'Eliſabeth, fille de Jacques, Roi d'Angleterre. Frédéric fut élu Roi de Bohême en 1619, & couronné au mois de Novembre. Mais ayant perdu; l'année ſuivante, le 8 du même mois, la fameuſe bataille donnée près de Prague, il fut dépouillé de ce royaume, & même de ſes propres états, & obligé de chercher une retraite dans les Pays-Bas. Le Prince Edouard, né le 26 Octobre 1614, s'étoit, pendant les malheurs de ſa maiſon, réfugié en France. Ce fut là qu'il connut la Princeſſe Anne, & qu'elle lui donna ſon eſtime.

Cette alliance, dont les motifs n'étoient pas ſans doute purement ſpirituels, ne laiſſa pas d'être avantageuſe & glorieuſe à la religion Catholique. Le Prince Edouard étoit Proteſtant. La Princeſſe l'engagea à ſe faire inſtruire; il reconnut les erreurs qu'il avoit héritées de ſes ancêtres, & renonça à l'héréſie. Sa converſion fut ſuivie de celle de la Princeſſe Louiſe-Hollandine ſa ſœur, qui ſe ſépara avec beaucoup de foi, de Madame ſa mere, fort attachée à l'héréſie, pour faire librement profeſſion de la religion Catholique, & qui eſt morte Abbeſſe de Maubuiſſon, où ſa mémoire eſt en grande vénération. De ce mariage du Prince Edouard, avec la Princeſſe Anne, célébré le 24 Avril 1645, naquirent quatre enfans; un Prince, mort âgé de ſept mois; & trois filles, Marie-Louiſe, Princeſſe de Salm, Anne mariée le 11 Décembre 1663, à Henri-Jules de Bourbon, & Bénédicte-Henriette-

Philippe, mariée le 25 Septembre 1668, à Jean-Frédéric de Brunſwick, duc d'Hanovre.

La Princeſſe Palatine devint, à l'occaſion des malheureuſes brouilleries de la Fronde, plus célèbre encore par ſa dextérité dans les affaires publiques, qu'elle ne l'avoit été dans ſes aventures particulières. Pendant ce cruel orage, qui ſera toujours dans notre hiſtoire, une époque humiliante pour les François, Elle ſervit la Reine régente & le royaume, avec une habileté ſurprenante. « Peut-être, dit l'Auteur de la vie » de madame de Longueville (1), n'y eut-il jamais de plus » beau caractere que celui de cette Princeſſe (Palatine), de » plus propre à ſe concilier les eſprits & les concilier enſem- » ble. Les plus oppoſés de ſentimens ſe réuniſſoient à la choi- » ſir pour dépoſitaire de leur confiance. Elle eut, de ſon » temps, à négocier tous les grands intérêts de la Cour..... » & dans ces différentes opérations, elle étoit, de part & » d'autre, également accréditée, non par de baſſes com- » plaiſances, ou des trahiſons ſouterraines; mais par une » capacité ſupérieure, appuyée ſur la réputation d'une pro- » bité non douteuſe. Elle ne régna pas moins ſur les cœurs » par les charmes de ſa perſonne; & juſques dans l'égare- » ment de ſes jeunes années, qu'elle a tant déplorées depuis, » elle ſut ſe maintenir dans une eſtime univerſelle ». Tous les mémoires du temps ſont uniformes ſur ce point; & il n'y en a pas qui ne lui rende le même témoignage ſur les qualités humaines, la fidélité, la ſincérité, la douceur & la bienfaiſance. L'exactitude inviolable de la Princeſſe aux devoirs humains, ſe fit particulierement admirer dans le ſecours auſſi prompt que généreux, qu'elle envoya à la Reine ſa ſœur, lorſque la Pologne étoit réduite aux dernieres extrémités par les armes des Suédois. Ce ſervice important, ſur lequel la Princeſſe ne conſulta ni le mauvais état de ſes propres affaires, ni la conduite de la Reine ſa ſœur, à ſon égard, réunit à jamais ces deux cœurs. Mais enfin, toutes ces belles qualités ne ſervoient à la Princeſſe, tant que Dieu l'abandonna à ſes égaremens, qu'à l'attacher davantage au monde & à elle-même.

Quand Dieu eut touché madame de Longueville, & l'eut fait renoncer entierement aux paſſions qui l'avoient tyranniſée ſi long-temps, pour ſe purifier par les larmes & les fruits de toutes ſortes de bonnes œuvres, la Princeſſe Palatine, qui n'aimoit pas moins la Ducheſſe devenue pénitente, qu'elle l'avoit aimée mondaine, alla paſſer quelque temps avec elle dans un des domaines de la Ducheſſe. Ces deux Princeſſes, que la ſupériorité de leur eſprit proportionnoit ſi bien l'une à l'autre, paſſerent enſemble de délicieuſes journées, où leurs entretiens rouloient ſouvent ſur la vanité des

(1) Liv. II. à la fin.

choſes humaines. Elles ſe quitterent à regret. Mais l'heure de la Princeſſe Palatine n'étoit pas encore venue.

Faute de mémoires aſſez précis, nous ne pouvons fixer au juſte l'époque d'une réforme très-édifiante, mais qui ne fut que paſſagere, que la Princeſſe Palatine fit dans toute ſa conduite. Peut-être eſt-ce la ſuite d'une diſgrace fort ſenſible à un cœur ſur-tout comme le ſien, qu'elle eſſuya à la cour en 1660. Le cardinal Mazarin, qui dans le temps où il fut obligé de quitter la cour & le royaume, avoit intérêt de s'attacher la Princeſſe Palatine, lui avoit fait aſſurer la charge honorable de Sur-Intendante de la maiſon de la Reine future; mais il changea de diſpoſitions quand il fut rétabli dans toute ſon autorité; & voulant faire tomber cette charge ſur une de ſes nieces, il ſût engager le Roi à demander à la Princeſſe la démiſſion de cette charge. Alors elle s'éloigna de la cour, dont elle n'avoit pas lieu d'être fort ſatisfaite. On peut conjecturer que c'eſt dans ces circonſtances, qu'elle parut vouloir rendre à Dieu ſon cœur & ſes premieres affections. Retirée pendant trois ans environ à la campagne, pour mettre ordre à ſa conſcience & à ſes affaires, elle employa des ſommes conſidérables en bonnes œuvres, dont la principale fut d'acquitter ſes dettes avec la plus ſcrupuleuſe équité. Ce n'étoit pas néanmoins encore le moment ſi déſirable que Dieu lui réſervoit dans ſa grande miſéricorde.

Devenue veuve, en 1663, par la mort du Prince Edouard, arrivée le 18 Mars, la liberté du veuvage, au lieu de la ſéparer du monde & des diſſipations ſéculieres, ne lui ſervit qu'à ſe plonger avec moins de contrainte, dans les délices, & à s'engager dans les routes les plus écartées du ſalut. Elle reparut dans le monde, peut-être à l'occaſion du mariage de ſa ſeconde fille Anne, qui épouſa, le 11 Décembre 1663, Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enguien, depuis Prince de Condé. La Princeſſe Palatine ſe laiſſa de nouveau enſorceler par les bagatelles & les paſſions qui regnent dans le ſiecle, Enfin, tant d'infidélités furent punies par un châtiment d'autant plus terrible, qu'il la rendoit incapable de trouver la voie qui peut ſeule ramener à Dieu, même après les plus profonds égaremens. Livrée à ſes propres ténèbres, elle en vint juſqu'à perdre la foi.

Le Lecteur nous permettra ſans doute, de nous taire ici, pour laiſſer parler, & l'illuſtre Prélat, qui fait, dans ſon Diſcours, la peinture la plus effrayante d'une ame frappée d'une ſi terrible malédiction; & la Princeſſe même, qui, pour rendre à la grâce la louange qui lui eſt due, a mis par écrit le moyen ſurnaturel & divin par lequel Dieu diſſipa ſes ténèbres, & rompit tous ſes liens. Le célèbre Bouthilier de Rancé, abbé & réformateur de la Trappe, ordonna à la Princeſſe qui l'avoit conſulté, d'écrire, pour l'édification de

l'Egliſe, le récit d'une converſion ſi admirable. Il étoit digne du zèle de cet illuſtre & ſaint Perſonnage, de prendre une part ſenſible à un ſi grand événement; & on lui eſt ſans doute infiniment redevable, d'avoir procuré à l'Egliſe un monument ſi précieux des œuvres de la grâce. Il eſt inſéré, tome I, livre III, chapitre VII, page 227 *& ſuiv.* de la vie de M. de Rancé, écrite par Dom le Nain, prieur de la même abbaye. Quoique M. Boſſuet en rapporte une grande partie dans cette Oraiſon funebre, nous ſommes perſuadés qu'on nous ſaura gré de le tranſcrire ici en entier.

« J'AVOIS tellement perdu toutes les lumieres de la foi, » qu'à peine me reſtoit-il le doute, que les perſonnes élevées dans une religion, ont tant de peine à quitter, & j'étois tombée dans un tel aveuglement, que lorſqu'on parloit ſérieuſement devant moi, des choſes de la religion, je me ſentois la même envie de rire qu'on ſent ordinairement, quand des perſonnes fort ſimples croient des choſes ridicules & impoſſibles; & je diſois ſouvent à quelques perſonnes de mes amis, que le plus grand de tous les miracles à mon égard, ſeroit celui de croire fermement le Chriſtianiſme (1). J'étois néanmoins toujours perſuadée qu'il y avoit un premier Etre. Dieu m'avoit fait la grâce de n'en point douter, & de lui demander ſouvent la connoiſſance de la vérité; & même un certain déſir de la connoître pour lui plaire. J'aurois donné toutes choſes pour trouver la religion véritable, & pour en être perſuadée, ſi elle l'étoit: car j'avois une horreur étrange de paſſer ma vie dans des erreurs & des chimeres telles que me paroiſſoient alors les plus ſacrés myſtéres de notre religion.

» J'étois dans ce malheureux état, quand une nuit je ſongeai que marchant ſeule dans une eſpece de forêt, j'avois » rencontré un aveugle dans une petite grotte. Je lui demandai, s'il étoit aveugle de naiſſance, ou s'il l'étoit devenu? » Il me répondit, qu'il étoit né aveugle, *Vous ne ſavez donc » pas*, lui dis-je, *ce que c'eſt que la lumiere, qui eſt ſi belle & ſi » agréable, & le ſoleil qui eſt ſi éclatant & ſi beau? Non*, me » répondit-il, *je n'en puis rien imaginer, parce que n'ayant » jamais vu, je ne puis m'en former aucune idée: cependant, » je ne laiſſe pas de croire que c'eſt quelque choſe de très-beau & » de très-agréable à voir.*

» Alors il me ſembla que cet aveugle changeant tout d'un » coup de ton de voix & me parlant avec une maniere d'au-

(1) Ce qui ſuit, juſqu'à l'*à-lined*, ſe trouve dans une édition faite in-4° en 1738, avec l'Oraiſon funèbre de la Princeſſe Palatine. C'eſt cette édition que nous avons ſuivie, & qui a été copiée apparemment ſur quelqu'autre Mémoire ſemblable, avec ce titre: *Ecrit de Madame Anne de Gonzague de Clèves, Princeſſe Palatine, où elle rend compte de ce qui a été l'occaſion de ſa converſion.*

» torité, me dit : *Cela vous doit bien apprendre qu'il y a des* » *choſes très-excellentes & très-admirables, qui ne laiſſent pas* » *d'être vraies & très-déſirables, quoiqu'on ne les puiſſe compren-* » *dre ni imaginer en aucune façon.* Il me dit encore pluſieurs » choſes ſur cela, que j'ai oubliées. Et il me ſembla, que » faiſant l'application de cette comparaiſon, ſur les choſes » de la religion & de l'autre vie, je me ſentis en un moment, » ſi éclairée de la vérité, que me trouvant tranſportée de » joie, d'avoir trouvé ce que je cherchois depuis ſi long- » temps, j'embraſſai cet aveugle, & lui dis, que je lui avois » plus d'obligation que je n'en avois jamais eu à perſonne » du monde. Et il ſe répandit dans mon cœur une certaine » joie ſi douce, & une foi ſi ſenſible, qu'il eſt impoſſible » de l'exprimer. Je m'éveillai là-deſſus, & me trouvai dans » le même état où je m'étois vue dans mon ſonge ; c'eſt-à- » dire un changement ſi grand en moi, que cela ne ſe peut » imaginer.

» Je me levai avec précipitation ; mes actions étoient, ce » me ſemble, mêlées d'une joie & d'une activité extraordi- » naires. Je ne pus m'empêcher de dire mon ſonge à quel- » ques-unes de mes amies ; & ayant trouvé les confeſſions » de ſaint Auguſtin, & liſant l'endroit où il parle de ces deux » Courtiſans qui ſe convertirent chez un Solitaire, où ils » avoient vu la vie de ſaint Antoine, je trouvai que cela me » touchoit, juſqu'à répandre des larmes ; & cette tendreſſe- » là me prenoit ſouvent, dans toutes les lectures que je pou- » vois faire. Je me trouvois à la meſſe dans un état bien dif- » férent de celui où j'avois accoutumé d'être. Il me ſembloit » ſentir la préſence réelle de Notre-Seigneur, à peu-près » comme l'on ſent les choſes viſibles, & dont l'on ne peut » douter. Et cette foi tendre & ſenſible, me dura plus de » quatre ou cinq mois.

» Cependant, comme je ne doutois plus depuis ce temps- » là, par la grâce de Dieu, de la vérité de notre foi, je » commençai dès ce jour-là, à réſoudre un changement en- » tier de ma vie. Et l'appréhenſion des jugemens de Dieu » commença à m'étonner & à m'ôter la mauvaiſe pareſſe » où j'étois. Je commençai à ſonger à ma conſcience, & à » faire une grande confeſſion de ma vie paſſée ; & comme » je la voulois faire bien exactement, j'y employai trois » mois de temps, avec un ſi grand travail, que je penſe en » avoir été malade. Et cependant, quelques affaires m'étant » ſurvenues, je différois de jour en jour d'achever, par le » Sacrement de Pénitence, de me réconcilier entierement » avec Dieu, lequel pour lors, il me ſemble que je n'aurois » pas voulu offenſer pour toutes les choſes du monde.

» Comme j'étois en cet état, remettant ma confeſſion » au retour d'un voyage que j'étois obligée de faire, je

» tombai dans une ſyncope ſi grande, que l'on douta long-
» temps ſi j'étois morte. Je n'eus pas ſitôt repris mes eſprits,
» que je ſongeai à l'état où j'étois, & au haſard que je cou-
» rois de mourir ſans m'être confeſſée. Cette appréhenſion,
» jointe au mal qui avoit été fort grand, me réduiſit à une
» telle extrémité de foibleſſe, que je ne pouvois parler
» qu'avec peine, & ne me ſentois plus capable d'aucune
» application.

» J'envoyai quérir le confeſſeur que j'avois choiſi quel-
» que temps auparavant pour la confeſſion que j'avois pré-
» parée; mais après lui avoir parlé un peu de temps, je
» vis bien que je n'étois pas en état d'entreprendre une
» confeſſion entiere. Il fallut donc attendre au lendemain, &
» ſe réſoudre à paſſer une terrible nuit. Il eſt impoſſible d'i-
» maginer les étranges peines de mon eſprit, à moins de les
» avoir éprouvées. Je ne me ſentois plus aucune force pour
» me confeſſer. J'appréhendois, à tout moment, le retour
» de ma ſyncope, & par conſéquent, la mort. Je regardois
» cet état, comme l'effet de la juſtice de Dieu, & j'atten-
» dois avec effroi, l'arrêt de ma condamnation. J'avouois
» bien dans mon cœur, que je l'avois mérité, & que j'é-
» tois indigne d'une miſéricorde, que j'avois ſi long-temps
» négligée.

» Cependant, Dieu me faiſoit la grâce de ſentir une vraie
» douleur, ce me ſemble, d'être privée éternellement
» de le voir & de l'aimer, & de paſſer l'éternité avec ſes
» ennemis. Je ſentois tendrement ce déplaiſir; & je le ſentois
» même, à ce que je crois, entierement détaché de la crainte
» & de la frayeur des autres peines de l'enfer. Je diſois à Dieu
» dans mon cœur; que j'avois mérité l'enfer, & que je n'a-
» vois nul droit de me plaindre; mais qu'enfin, je ne le
» verrois jamais, & que je ſerois éternellement haïe de lui.
» Ce ſentiment tendre, mêlé de larmes, & de la frayeur de
» l'état où j'étois, augmentoit fort mon mal. Ceux qui me
» veilloient, & le médecin qui ne me quittoit gueres, voyoient
» bien mon inquiétude; mais ils l'attribuoient à la fievre,
» qui m'étoit ſurvenue, & à la crainte de retomber dans la
» ſyncope que j'avois eue.

» J'étois donc dans ce déplorable état, me conſidérant
» comme une perſonne réprouvée & preſque ſans eſpérance
» de ſalut, lorſque ſur les cinq heures du matin, je m'en-
» dormis, & ſongeai que je voyois une poule, ſuivie de
» pluſieurs petits pouſſins, dont l'un s'étant éloigné, venoit
» ſauter ſur une groſſe bête endormie, qui étoit cou-
» chée toute plate à terre, comme une manière de chien.
» Je conſidérois ce petit animal, qui lui ſautoit ſur le dos
» & qui ſe jouoit ſur lui; & je penſois en moi-même, qu'il
» étoit bien hardi, & que ſi ce chien ſe réveilloit, il étoit

» perdu. Au même-temps, il me ſembla que je voyois venir » un autre chien, fort grand & fort horrible, qui s'étant ap- » proché du petit pouſſin, l'avoit, en un moment, englouti. » Je courus incontinent à lui, pour lui ôter le petit pou- » let; & comme je lui voulois ouvrir la gueule, j'entendis » quelqu'un qui diſoit: *C'en eſt fait, il l'a avalé. Non*, dis-je, » *il ne l'eſt pas encore.* En effet, il me ſembla que je lui ouvris » la gueule, & que je retirai ce petit animal, que je pris » entre mes deux mains, pour le rechauffer; car il me pa- » roiſſoit tout hériſſé & preſque mort. J'entendis encore quel- » qu'un qui diſoit: *Il faut le rendre au chien; cela le gâtera de* » *lui ôter. Non*, répondis-je, *je ne lui rendrai jamais; on lui* » *donnera d'autres viandes.*

» En ce moment, je m'éveillai; & l'application de ce » ſonge ſe fit en un inſtant, dans mon ame, comme ſi l'on » m'eût dit: *Si vous, qui êtes mauvaiſe, ne pouvez vous ré-* » *ſoudre à rendre ce petit animal, que vous avez ſauvé; pour-* » *quoi croyez-vous que Dieu, qui eſt infiniment bon, vous re-* » *donne au démon, après vous avoir tirée de ſa puiſſance?* » *Eſpérez & prenez courage.* Cette penſée, qui me vint forte- » ment & nettement dans l'eſprit, fit une telle impreſſion » ſur moi, que je demeurai dans une joie & un calme qui » ne ſe peut exprimer; je me trouvai dans une eſpérance » auſſi ferme & auſſi tranquille, que ſi j'euſſe appris d'un » Ange même que Dieu ne m'abandonneroit pas (1); & je » demeurai auſſi en repos dans le plus fort de ma fiévre, me » confiant entièrement à la miſéricorde de Dieu. Je contai » ce ſonge à une de mes amies, quoique j'euſſe grande » peine à parler; & elle ſait que je n'en pouvois parler » qu'en verſant bien des larmes, & je ne puis encore y pen- » ſer ſans pleurer.

» Voilà ce qui s'eſt paſſé dans ces deux ſonges, que j'écris » pour obéir à la perſonne qui l'a déſiré, eſpérant qu'elle » remerciera Dieu de ſa très-grande miſéricorde envers moi, » & qu'elle demandera inſtamment pour moi la grâce de » connoître ſa ſainte volonté & de la ſuivre le reſte de mes » jours ».

La grâce de Dieu ne fut pas inutile & ſans fruit dans le cœur de la Princeſſe. Elle entra dans la voie d'une pénitence, digne de ſervir de modèle à tant de perſonnes ſur-tout du grand monde, qui croient trop ſouvent faire un grand ſacri- fice à Dieu, quand elles quittent les habitudes ſcandaleuſes & les vices groſſiers, ſans expier leurs péchés par de dignes fruits de pénitence; & dont la prétendue converſion n'eſt qu'une illuſion. La princeſſe Palatine avoit l'eſprit trop juſte,

(1) Ce qui ſuit juſqu'à la fin, ne ſe trouve que dans l'édition *in*-4° que nous avons alléguée plus haut.

ou plutôt la conſcience trop droite pour ſe contenter d'une pareille réparation.

Elle ſe ſoumit aux lois de l'Evangile avec un cœur ſincere & une volonté vraiment magnanime. Elle ne ſe contenta pas de ſe réformer elle-même ; elle réforma ſa maiſon ; & ne craignit pas de montrer au monde qu'elle ſe glorifioit de ſes mépris, parce qu'elle le mépriſoit. Elle eut le courage de paroître à la cour avec toute la ſimplicité & la modeſtie dont elle faiſoit pour lors ſon unique ornement. Après avoir dit au monde, un éternel adieu, elle ſe renferma dans ſon domeſtique, comme dans un monaſtere, où tous les exercices ſe faiſoient avec la même régularité que dans les communautés les plus édifiantes ; où tout le temps étoit partagé entre la priere, la lecture & le travail des mains ; & où chacun de ces exercices étoit ſanctifié par un recueillement profond, & un ſilence ſévere. Ce n'étoit pas non plus pour l'amuſement, encore moins pour la vanité, que l'on travailloit, mais pour revêtir Jeſus-Chriſt dans ſes pauvres ou dans ſes temples.

Les œuvres accompagnoient les ſentimens, ou plutôt le fruit de toutes ſortes de bonnes œuvres ſortoit comme naturellement de l'abondance de la charité, dont le cœur de la Princeſſe étoit animé. Et l'on voyoit bien à l'aiſance avec laquelle elle ſe portoit à l'aſſiſtance & au ſervice des pauvres les plus dégoûtans, qu'elle ſe haïſſoit & ſe mépriſoit autant elle-même, qu'elle aimoit & reſpectoit les membres infirmes de Jeſus-Chriſt. Elle s'étoit fait une loi de marier tous les ans autant de filles que ſes revenus & les autres aumônes de toute eſpece, qu'elle embraſſoit, pouvoient le lui permettre. Elle ne meſuroit pas même ſes libéralités ſur ſon ſuperflu, quelque étendu que ſa pénitence, & la ſimplicité qui en eſt inſéparable, puſſent le rendre. Les néceſſités extraordinaires, la rendirent elle-même pauvre, & dans ſa perſonne & dans ſa maiſon.

Dieu, pour rendre ſa pénitence plus parfaite, joignit au prix de tant de bonnes œuvres le mérite des ſouffrances. Elle paſſa les douze dernieres années de ſa vie, depuis ſa converſion juſqu'à ſa mort, dans un état habituel de douleurs aigues ou de langueurs peut-être encore plus pénibles. Mais elle ſupportoit tout avec une patience d'autant plus courageuſe, qu'elle étoit principalement animée par l'eſprit de pénitence. Elle fut auſſi éprouvée par des peines encore plus ſenſibles, c'eſt-à-dire des angoiſſes & des détreſſes ſpirituelles qui lui faiſoient apercevoir *les portes ténébreuſes de l'enfer*, dont Dieu parle à Job, *chap.* 38. Mais elle ſe ſoutint toujours avec une courageuſe perſévérance par les ſentimens d'une foi vive, & d'une tendre confiance dans l'amour que Dieu a témoigné aux hommes, en leur donnant ſon fils unique ; amour, qui, comme elle diſoit elle-même, lui rendoit tous les myſteres croyables.

Ce que M. Boſſuet expoſe des ſentimens de cette Princeſſe eſt ſi admirable, qu'il eſt plus convenable de renvoyer à ſon Oraiſon funebre, & d'inviter les fidelles à ne pas ſe laſſer de la lire, que de riſquer d'en affoiblir les traits en les abrégeant. Nous ajoutons ſeulement que la Princeſſe, toujours unie de cœur à l'abbaye de Farmoutiers, y alloit ſouvent paſſer quelques jours en retraite; & qu'elle avoit même ſouhaité de mourir religieuſe en ce monaſtere. Mais Dieu ne lui accorda pas ce qu'elle déſiroit; ſes cruelles infirmités, qui allerent toujours en augmentant juſqu'à la fin de ſa vie, ne lui permirent pas d'exécuter un ſi beau deſſein. Elle s'en dédommagea, pour ainſi dire, en ordonnant par ſon teſtament que ſon cœur ſeroit porté dans ce monaſtere, où elle avoit puiſé les premiers principes de la piété chrétienne.

Les maux de la Princeſſe accrurent conſidérablement quarante jours avant ſa mort, pendant leſquels elle reçut pluſieurs fois la ſainte Euchariſtie. Enfin, elle conſomma ſon ſacrifice à Paris, au palais de Luxembourg, le 6 Juillet 1684, âgée de ſoixante-huit ans. Le curé de ſaint Sulpice, M. Claude Bottu de la Barmondiere, ſur la paroiſſe duquel elle mourut, & qui l'aſſiſta dans ſa derniere maladie, fit en public l'éloge des vertus de cette illuſtre défunte, de ſes ſentimens dont il avoit été témoin; & de ſes bonnes œuvres, dont il avoit été en partie le miniſtre & le dépoſitaire. Elle fut portée & enterrée dans le cloître de l'abbaye royale de Notre-Dame du Val-de-Grace, auprès de madame la princeſſe Bénédicte, Abbeſſe d'Avenay, ſa ſœur, comme elle l'avoit déſiré; afin que leurs cendres fuſſent unies juſqu'à leur retour à la bienheureuſe patrie, comme leurs cœurs l'avoient été autrefois durant leur exil ſur la terre; & meſdames les ducheſſes d'Enguien & de Brunſwick ſes filles, outre l'épitaphe qui fut placée ſur ſa tombe, firent compoſer en ſon honneur, un éloge hiſtorique qu'on lit encore ſur les murs du cloître, vis-à-vis de la tombe. Nous en avons une copie ſous les yeux; mais comme il ne contient en abrégé que ce qu'on voit dans l'Oraiſon funebre, nous nous diſpenſons de le rapporter.

L'année précédente 1683, le 8 Juin, la Princeſſe avoit fait un teſtament, dont les diſpoſitions étoient un monument ſubſiſtant de ſa piété & de ſa charité pour les pauvres. Nous ne pouvons paſſer ſous ſilence, un article important qu'il contient. « Je donne, dit-elle, le clou de Notre-Sei-» gneur, avec tous les papiers qui en autoriſent la vérité » & la permiſſion de l'adorer, aux peres Bénédictins de l'ab-» baye ſaint Germain-des-Prés. Je leur donne encore ma » croix de pierreries, avec la ſainte vraie croix, que j'at-» teſte avoir vue dans les flammes ſans brûler .... Je leur » donne encore le ſang miraculeux que j'ai eu du feu duc

» d'Hanovre. Je donne encore à l'abbaye S. Germain, les » reliques, &c ».

Les lecteurs ſeront, ſans doute, empreſſés d'avoir quelque idée du miracle dont il eſt ici queſtion. Nous n'en ſavons pas préciſément l'époque; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il avoit précédé l'éclat de la converſion de la Princeſſe, & qu'il fit une grande impreſſion tant ſur elle que ſur M. le Prince de Condé. C'étoit peut-être dans le temps qu'elle étoit encore dans les ténebres de l'incrédulité dont nous avons parlé, qu'elle fit au Luxembourg, de concert avec M. le Prince, l'épreuve de ce morceau de la vraie croix, un des plus authentiques que l'on poſſede. Elle fit apporter un braſier tout ardent, & y jeta la précieuſe relique, qui y demeura quelque temps ſans brûler, ni même recevoir aucun dommage. La Princeſſe atteſta encore ce miracle en mourant, & madame la ducheſſe de Brunſwick ſa fille a auſſi aſſuré que ce prodige étoit arrivé en préſence de pluſieurs Princes & Princeſſes, & de quelques perſonnes de qualité.

La princeſſe Palatine avoit reçu cette croix en préſent de Jean Caſimir, roi de Pologne, qui l'avoit tirée du tréſor de la couronne, & apportée avec lui, lorſqu'il ſe retira en France.

La pointe d'un des clous dont Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt fut attaché à la croix, venoit auſſi du tréſor de la couronne de Pologne; & le même Jean Caſimir en avoit auſſi gratifié la Princeſſe, qui eſtimant plus ce tréſor que toutes les richeſſes du monde, refuſa les offres très-conſidérables que lui fit, pour le ravoir, Michel, ſucceſſeur de Jean Caſimir.

Enfin, le ſang miraculeux de Notre-Seigneur vient d'un calice répandu ſur un corporal, auquel le ſang précieux donna la couleur d'un ſang naturel. Le prince Jean Fréderic, duc de Brunſwick & de Lunébourg, ayant demandé, en 1675, cette ſainte relique aux chanoines d'Einbeck, qui la poſſédoient, & qui ne purent la lui refuſer, le duc d'Hanovre en fit, dans la ſuite, auſſi préſent à la princeſſe Palatine.

Ces précieuſes reliques, dont une partie avoit été examinée en 1673, avec les lettres authentiques qui en prouvent la vérité, par un grand vicaire, que M. de Harlay, archevêque de Paris, commit à cet effet, furent encore vérifiées une ſeconde fois, le 22 Septembre 1684, par le prieur de l'abbaye, délégué par le même archevêque. Le jour de ſaint Michel, 29 Septembre de la même année, elles furent tranſférées ſolennellement à l'abbaye; & M. l'Archevêque officia. Depuis ce temps, on fait dans cette célebre abbaye, une fête particuliere de cette tranſlation, qui a été unie, à celle de l'exaltation de la croix; & l'on expoſe à la vénération des

de céder à l'orage & de s'éloigner de la cour, M. le Tellier, qui s'aperçut que ſes ſervices, dans un ſi grand renverſement, ne pouvoient plus être utiles, crut devoir, pour le bien de la paix, prévenir les mécontens, qui demandoient ſon éloignement. *A Dieu ne plaiſe*, diſoit-il, *que de miniſtre que je ſuis, je devienne une pierre d'achoppement pour les ſujets du Roi, que je veux ſervir. Je me retirerai volontiers, ſi c'eſt à ce prix qu'il faut acheter la concorde & la tranquillité de l'état.* Il demanda donc la permiſſion de s'exiler lui-même, & de ſe renfermer dans ſa ſolitude de Châville, où il emporta avec lui la ſatisfaction d'avoir toujours eu une conduite ſans reproche, le même zele pour le bien public, & le déſir le plus ſincere de ſervir le royaume & le Roi, dès qu'il pourroit le faire librement. Mais la reine Régente, qui n'avoit elle-même cédé qu'à la néceſſité des affaires, impatiente de ſe voir privée de ſes plus fidelles miniſtres, rappela M. le Tellier peu de temps après, & avant même le retour du cardinal. Depuis, le cardinal ayant quitté une ſeconde fois la cour, & étant même ſorti du royaume, pour ôter tout prétexte aux factions, preſque tout le poids du miniſtre tomba ſur M. le Tellier, qui demeura auprès de la Régente & du jeune Roi; & il eut la ſatisfaction d'avoir beaucoup contribué par ſa ſageſſe & ſa modération, au rétabliſſement de l'autorité royale, qui, pendant cette horrible tempête, avoit ſouffert de ſi violentes ſecouſſes.

Le Roi étant enfin rentré dans Paris, & le cardinal Mazarin étant revenu à la cour avec plus d'autorité que jamais, M. le Tellier, pour récompenſe de ſes ſervices, fut revêtu de la charge de tréſorier des ordres du Roi; & l'an 1654, il fut envoyé à Péronne, avec un pouvoir abſolu de ſigner, au nom de Sa Majeſté, tous les ordres néceſſaires, pour empêcher que cette place importante ne tombât entre les mains des ennemis de la France.

Dans cette même année 1654, M. le Tellier obtint, pour le marquis de Louvois ſon fils aîné, la ſurvivance de ſa charge de Secrétaire d'Etat; ce qui étoit alors une grâce fort ſinguliere, vu l'étendue des fonctions importantes attachées à cette place. Des yeux ordinaires n'apercevroient, ſans doute, dans cette circonſtance, qu'une ambition déméſurée de la part de M. le Tellier, ou un déſir au moins trop précipité d'avancer ſa famille. On va néanmoins reconnoître que le ſervice du Roi & de l'état, tenoit encore dans le cœur de ce reſpectable pere, le rang qu'il y avoit toujours occupé. Il s'appliqua d'abord à donner lui-même à ſon fils, tous les enſeignemens néceſſaires, & à mettre auprès de lui des perſonnes habiles pour l'introduire dans le champ immenſe du droit public & privé; il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à l'inſtruction parfaite de ſon fils. Il alla même plus

loin,

loin, & fut prêt à ſacrifier la fortune & la gloire de ce fils, quand il eut ſujet de craindre qu'elles ne fuſſent préjudiciables au bien public. Nous avons trouvé à ce ſujet, une anecdote très-précieuſe dans des *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire du marquis de Louvois. Amſterdam*, 1740. Elle fait tant d'honneur à la probité & à la fidélité de M. le Tellier; elle eſt ſi belle en elle-même, que nous nous reprocherions de ne pas l'inſérer ici. Nous nous contentons d'en abréger le récit.

Dans les premiers commencemens, M. le Tellier eut la joie de voir ſon fils appliqué au travail & aux affaires. Mais les paſſions & le goût des plaiſirs ayant pris bientôt le deſſus dans le cœur du jeune Marquis, firent preſque perdre à M. le Tellier, les eſpérances qu'il avoit conçues de lui. Il fit néanmoins toute ſorte d'eſſais pour ramener le Marquis à ſon devoir, & le forcer, pour ainſi dire, de s'appliquer à ſes fonctions. Pluſieurs années ſe paſſerent dans une eſpece de combat continuel entre le père & le fils. Enfin, après avoir tout tenté ſans ſuccès pour obliger ſon fils à changer de conduite, M. le Tellier, ſoit feinte, ſoit vérité, prit le parti de le deſtituer de ſa charge. Pour le faire avec moins d'éclat, M. le Tellier attendit un voyage de Fontainebleau. Il y manda le chevalier de la Hilliere, gouverneur de Thionville, intime ami & confident du marquis de Louvois. Dès qu'il fut arrivé, M. le Tellier l'ayant conduit dans ſon cabinet, lui dit obligeamment, qu'étant parfaitement perſuadé de ſon zele, il l'avoit préféré à ſes plus intimes amis & à ſes plus proches, pour lui confier l'affaire la plus importante que ſa famille pût jamais avoir; qu'ayant juſqu'alors travaillé à l'élévation de ſon fils aîné, & ayant employé tous les moyens imaginables pour l'obliger à exercer ſa charge, ſans avoir pu réuſſir, la reconnoiſſance qu'il devoit au Roi pour les bienfaits dont il l'avoit comblé, & le zele qu'il avoit toujours eu pour le bien de l'état, ne lui permettoient pas de laiſſer en place un ſucceſſeur qui s'en rendoit incapable; que ſa conſcience & ſon honneur étoient trop engagés; qu'il s'étoit donc déterminé à lui ôter ſa charge, & à ſupplier le Roi d'en donner la ſurvivance à un autre ſujet, ſur les mœurs, l'eſprit & la bonne conduite duquel il comptoit avec une pleine aſſurance; qu'il ne s'agiſſoit pas, au reſte, de délibérer s'il devoit ſe porter à faire ce changement; que c'étoit une choſe abſolument réſolue, après une mûre délibération; qu'il s'agiſſoit uniquement de déterminer la maniere dont on exécuteroit ce projet; qu'il y avoit deux voies; l'une, d'agir directement auprès du Roi, ſans la participation de ſon fils, pour faire révoquer ſa ſurvivance, à cauſe de ſon incapacité & de ſa mauvaiſe conduite; l'autre, que ſon fils lui-même, témoignât en public le dégoût qu'il avoit pour cette charge, & qu'enſuite il ſuppliât le Roi d'en agréer ſa démiſ-

sion ; que la première voie le perdroit infailliblement dans l'esprit du Roi ; qu'au contraire, en renonçant lui-même à sa survivance, son honneur seroit à couvert, & l'entrée à quelque autre emploi ne lui seroit pas entièrement fermée. M. le Tellier ajouta au Chevalier, que ne connoissant personne en qui il pût prendre plus de confiance qu'en lui, ni qui eût plus de crédit sur l'esprit de son fils, il le prioit de le déterminer à prendre au plutôt l'une de ces deux voies ; qu'il ne lui donnoit que huit jours pour se déterminer, & lui en rendre une réponse positive ; parce qu'il vouloit profiter du séjour de la cour à Fontainebleau, pour obtenir du Roi la survivance en faveur de celui qu'il destinoit pour son successeur, & l'installer avec moins d'éclat dans sa charge ; qu'au reste, il étoit nécessaire que ce secret fût renfermé entre eux trois, pour éviter les inconvéniens qu'il y auroit à craindre, si la chose étoit divulguée.

Le Chevalier, véritablement attaché à M. le Tellier, & surpris d'une pareille résolution, ne put s'empêcher de condamner un dessein si extraordinaire, par lequel un homme aussi sage que l'étoit M. le Tellier, vouloit détruire l'établissement de son fils, & porter le dernier coup à la ruine de sa maison. M. le Tellier l'interrompit, & le fit souvenir qu'il n'étoit pas question de raisonner sur son dessein, dans lequel sa volonté étoit fixe & immuable ; qu'au reste, il n'y avoit pas un moment à perdre ; & que si son fils différoit de remettre au Roi sa démission, il étoit déterminé à l'y forcer, sans autres égards que ceux qu'il devoit au service du Roi & à l'état.

Le chevalier n'insista plus que pour demander un plus long délai, sur une affaire d'une si grande importance ; il obtint la quinzaine entière avec peine ; & pour ne pas perdre des momens si précieux, il joignit à l'instant le Marquis de Louvois, qu'il trouva au milieu de plusieurs jeunes-gens, le long du grand canal ; & lui raconta, à l'écart, ce qui venoit de se passer entre M. le Tellier & lui : la résolution prise de le déposséder de sa charge ; les deux voies que l'on proposoit pour exécuter ce dessein, & le terme fatal que son pere lui donnoit pour se résoudre.

Le jeune homme fut frappé jusques au fond de l'ame, surtout de la pensée qu'un autre alloit occuper sa place, & qu'on ne lui laissoit plus d'espoir de fléchir son pere trop justement irrité. Le Chevalier, vivement touché lui-même, profita de cette conjoncture pour rappeler le Marquis au travail, & l'obliger à faire absolument divorce avec tous ceux qui pouvoient l'en détourner. Après lui avoir dit qu'il ne falloit point compter sur les prieres ni sur les sollicitations de ses amis, ni de ses proches, puisque M. le Tellier marquoit assez qu'il étoit inexorable ; il ajouta qu'il lui venoit dans l'idée,

un moyen contre lequel il ne croyoit pas que la colere de M. le Tellier pût tenir ; & que cet expédient dépendoit uniquement du Marquis même. « Vous devez, dit-il, vous souvenir que j'ai obtenu de M. le Tellier une quinzaine, pour » attendre votre réſolution. Vous penſez comme moi, que » c'eſt uniquement le dégoût que vous avez témoigné pour » votre charge qui produit la révolution que nous voyons. » A quoi tient-il que vous ne profitiez ſi bien du délai que » M. votre pere vous donne, qu'il puiſſe être convaincu » de votre parfait changement ? Si vous voulez donc ſuivre » mon conſeil, vous partirez ſecrètement, dès ce ſoir, » pour Paris ; & vous y porterez beaucoup d'affaires pour » les expédier pendant le ſéjour que vous y ferez. C'eſt de » votre travail & de la diligence avec laquelle vous vous y » prendrez, que dépend votre ſalut. Il n'eſt pas poſſible » que votre pere s'acharne à votre perte, quand vous terez » ceſſer les cauſes de ſon mécontentement. Fuyez ſeulement cette jeuneſſe effrénée, ſource de vos malheurs, & » attachez-vous à votre charge ».

Ce diſcours fit un effet admirable dans l'eſprit du jeune-homme. Dès le ſoir même il partit ſecrètement pour Paris, avec un commis, chargé de tant d'ouvrages, qu'il avoit preſque épuiſé le Bureau. Cinq jours de retraite & d'application continuelle ; produiſirent une expédition extraordinaire d'affaires. M. le Tellier feignoit de n'y pas prendre garde. Cependant ſon fils, de retour de Fontainebleau, continua la même conduite. Nulles viſites inutiles, nulle interruption de ſon travail. Au bout du terme, le chevalier de la Hilliere ayant demandé à M. le Tellier ce qu'il en penſoit, il répondit, que le zele nouveau de ce jeune-homme lui étoit fort ſuſpect, & qu'il n'y avoit que la perſévérance, qui pût faire connoître la ſincérité de ſon changement & remettre les choſes dans leur ordre naturel. Cependant il accorda encore quelques délais à ſa réſolution ; délais qui ne furent point infructueux, puiſque depuis ce temps, le marquis de Louvois n'a jamais ceſſé, juſqu'à ſa mort, de ſe livrer tout entier au travail, avec une application incroyable, ſans retour pour les plaiſirs & pour la liberté, auxquels il étoit ſi violemment attaché. Enfin, M. le Tellier rendit à M. de Louvois toute ſon amitié. Et le Marquis, par ſon zele & ſa fidélité, s'acquit, comme on ſait, toute la confiance de Louis XIV.

Pendant cette fâcheuſe criſe, M. le Tellier n'avoit été que plus appliqué à remplir ſes propres devoirs, & à profiter, pour le ſervice du Roi & de l'État, de l'eſtime univerſelle qu'il s'étoit conciliée. Lorſque le cardinal Mazarin partit, en 1659, pour les frontières d'Eſpagne, où la paix avec l'Eſpagne, & le mariage du Roi avec l'Infante devoient ſe con-

clure, il laiſſa M. le Tellier auprès du Roi, pour dreſſer les dépêches & les inſtructions qu'il attendoit de Sa Majeſté; & pendant toute cette importante négociation, ce fut à M. le Tellier que le Cardinal adreſſa les relations de ſes conférences avec le Miniſtre d'Eſpagne.

Le Cardinal étant mort peu de temps après la concluſion de cette affaire, ſi intéreſſante pour les deux royaumes, & dans la même année du mariage du Roi, Louis XIV, qui ſe mit à la tête des affaires, continua d'avoir une pleine confiance en M. le Tellier, dans ſa qualité de Secrétaire d'Etat, que ce Miniſtre exerça juſqu'en 1666. Et ayant pour lors remis, avec l'agrément du Roi, le titre entre les mains de M. de Louvois, qui, comme on a vu, en avoit déjà la ſurvivance depuis plus de dix ans; le Roi conſerva la qualité de Miniſtre, avec les fonctions & les honneurs qui en dépendent, à M. le Tellier, qui continua de ſervir le Roi, en aſſiſtant aux conſeils, où ſa ſageſſe & ſon diſcernement le rendoient fort utile.

On admira encore, dans cette circonſtance, la ſageſſe & la modération de M. le Tellier. Bien éloigné de la foibleſſe de certains peres, qui ſont jaloux de la réputation de leurs enfans, il ſe ſépara d'avec ſon fils; & retiré au Marais, il prit toute ſorte de précautions pour ne pas diminuer, en le partageant avec lui, l'honneur que M. de Louvois acquéroit chaque jour. Il ſe faiſoit même gloire de publier dans l'occaſion, que ſon fils le ſurpaſſoit en capacité, & qu'il avoit une joie extrême que Sa Majeſté pût être beaucoup mieux ſervie à l'avenir, qu'elle ne l'avoit été juſques-là. En quoi il faiſoit paroître tant de ſincérité, qu'on ne pouvoit douter que ce témoignage ne partît plutôt de la ſolidité de ſon jugement & de ſon zele pour le Roi, que des ſentimens de l'affection paternelle.

Le Roi qui l'avoit ſouvent comblé des témoignages d'une eſtime & d'une affection très-diſtinguée; qui avoit dit hautement de ce fidelle Miniſtre, *que jamais homme n'avoit été de meilleur conſeil ſur toute ſorte d'affaires*, & qui ne craignoit pas même dans les révolutions de la ſanté de M. le Tellier, de montrer ſon inquiétude & la crainte qu'il avoit de le perdre, lui donna encore une nouvelle preuve de ſon eſtime & de ſa confiance, en l'élevant après la mort de M. d'Aligre, en 1677, à la dignité de Chancelier & de Garde des Sceaux de France. M. le Tellier avoit alors ſoixante-quatorze ans; ce qui lui fit dire agréablement au Roi, en le remerciant, *qu'il honoroit ſa famille, & couronnoit ſon tombeau.* Son grand âge néanmoins ne diminua rien en lui de la vigueur & de l'application dont il avoit beſoin dans une place ſi éminente. Il ſembla, au contraire, reprendre de nouvelles forces pour remplir dignement des fonctions ſi multipliées

& d'une si grande étendue. Il y vaquoit avec une activité & une présence d'esprit admirables. Mais ce qui est encore plus digne d'éloges, il recommanda souvent à sa famille & à ses amis, qu'on ne manquât pas de l'avertir, dès qu'on apercevroit en lui le moindre affoiblissement de tête, afin que ses infirmités naturelles ne devinssent pas préjudiciables au bien public. Dieu voulut bien lui épargner cette espece d'humiliation. Le vieillard conserva jusqu'à la mort une netteté de vues, & une solidité de jugement qui ont procuré beaucoup de reglemens pleins de lumieres, pour l'administration de la justice, & plusieurs ordonnances très-sages.

Au reste, une vie si bien remplie n'étoit pas dans M. le Tellier, le fruit d'une philosophie austere & caustique; mais d'un fond intime de religion, qui le rendit toujours sensible à la gloire de Dieu, & aux véritables intérêts de l'Eglise, & qui dans toute sorte de circonstances, lui fit discerner avec justesse, & suivre avec fidélité, les devoirs publics & particuliers qu'elle lui prescrivoit. S'il étoit possible d'entrer dans le détail de toutes les grandes affaires qui ont occupé l'Eglise pendant le ministere de M. le Tellier, & auxquelles il ne pouvoit se dispenser d'avoir une très-grande part, on remarqueroit avec une extrême satisfaction, la droiture de ses intentions, & l'attachement pur & sincere qu'il avoit pour la justice & pour l'honneur de la religion. En 1668, sous le pontificat de Clément IX, il fut l'ame des négociations les plus délicates, & qui demandoient la plus grande dextérité & la probité la mieux éprouvée, pour pacifier les troubles qui agitoient, depuis long-temps, l'Eglise de France. La publication des quatre célebres articles du Clergé de France en 1682, fut en très-grande partie, son ouvrage, & un monument des plus glorieux de son zele pour le maintien de la doctrine de l'Eglise & de l'autorité royale. Enfin, on peut dire sans exagération, que c'est à la fidélité de ce Ministre & à son expérience consommée dans les affaires, que l'on est redevable de ce qui s'est fait, de son temps, de plus avantageux à la religion.

Il mourut, pour ainsi dire, les armes à la main, en servant l'Eglise & la Foi catholique. Il regarda la révocation de l'Edit de Nantes, comme un des plus grands événemens du regne de Louis XIV. Ne consultant que l'avantage de voir l'Eglise & l'Etat vengés de tout ce que les derniers hérétiques avoient fait souffrir à l'un & à l'autre, il scella avec une extrême satisfaction, & en répandant des larmes de joie, la déclaration qui abrogeoit cet ancien Edit; & témoigna, comme le saint vieillard Siméon, qu'il sortoit du monde dans la paix & la consolation, après avoir vu l'accomplissement de ses souhaits.

M. le Tellier avoit déjà senti les atteintes de la maladie qui

dévoit le conduire à la mort ; & il l'attendit avec une foi admirable. M. Boſſuet, qui fut témoin des ſentimens chrétiens de ce grand Homme, fait remarquer qu'une ſi grande conſtance ne pouvoit être l'effet que d'une préparation de toute la vie. Il reçut les derniers Sacremens avec la piété & la paix d'une ame pure, qui a mis ſon tréſor dans le ciel, & qui ne tient plus à la terre. Sa conſcience lui permit de déclarer hautement, *que depuis quarante-deux ans qu'il ſervoit le Roi, il avoit la conſolation de ne lui avoir jamais donné de conſeil que ſelon ſa conſcience ; & dans un ſi long miniſtere, de n'avoir jamais ſouffert une injuſtice qu'il pût empêcher.* Non content de voir la mort prête à rompre tous les liens qui l'attachoient encore au monde, il invita lui-même ſa tendre épouſe, à s'éloigner. *Je veux*, dit-il, *m'arracher juſqu'aux moindres veſtiges de l'humanité.* Il ne s'occupoit plus que du déſir de voir Dieu, & de l'eſpérance de chanter éternellement ſes miſéricordes. C'eſt dans ces édifiantes diſpoſitions que M. le Tellier expira, le 28 Octobre 1685, âgé de quatre-vingt-trois ans, regretté de ſon Prince, de toute la France & des étrangers même. Il fut enterré à Saint-Gervais ſa paroiſſe, où M. Boſſuet prononça ſon Oraiſon funèbre.

LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé.

CE Prince, qui a fait un grand perſonnage ſous le regne de Louis XIV, nâquit à Paris, le 8 Septembre 1621, de Henri de Bourbon, Prince de Condé, & de Charlotte-Marguerite de Montmorency. On donna au jeune Prince, dans le moment de ſa naiſſance, le nom de Duc d'Enguien, qu'il porta juſqu'à la mort de Henri ſon pere. Son extrême foibleſſe fit craindre de le perdre, comme trois autres Princes qui étoient nés avant lui, & qui étoient morts dans l'enfance. Il fut élevé avec beaucoup de ſoins à Montrond dans le Berry, place très-forte, qui appartenoit en propriété au Prince de Condé.

A peine étoit-il ſorti de l'enfance, & n'ayant pas encore huit ans, Henri le fit venir à Bourges, qui étoit ſa réſidence la plus ordinaire, dans le deſſein de faire élever, ſous ſes yeux, un Prince qui lui étoit ſi cher. Il voulut même en être comme le gouverneur ; il ſe contenta de mettre auprès du Duc d'Enguien, un gentilhomme ſage & vertueux, en qualité de ſous-Gouverneur ; & lui choiſit pour directeur dans les études, les RR. PP. Pelletier, & le Maître-Gontier, Jéſuites : mais il régla lui-même l'uſage que ſon fils devoit faire de tout ſon temps. Et comme ce Prince étoit très-inſtruit

& connoiſſoit tout le prix des mœurs & de la ſcience, il entra avec une ſcrupuleuſe attention, dans tout le détail de l'éducation de ſon fils. On lui fit ſuivre le cours entier des claſſes & des exercices du collége ; & il fut pour cela logé dans une belle maiſon, près du collége des Jéſuites.

Le duc d'Enguien répondit par de merveilleux ſuccès aux ſoins que ſon pere, de concert avec ſes maîtres, prenoient pour former ſon eſprit & ſon cœur. Il apprit avec facilité tout ce qu'on lui montra. Il fit à l'âge de douze ans un traité ſur la rhétorique, qu'il adreſſa au prince de Conti ſon frere. Il étudia la Philoſophie, & acheva ſon cours avec tant d'application, qu'il fut en état de ſoutenir des thèſes publiques, avec autant d'éclat que d'applaudiſſement.

Le cours de ſes études de collége étant fini en 1635, le Prince de Condé ne voulut pas encore faire commencer au Duc d'Enguien les exercices d'Académie, parce qu'il ne le trouva pas aſſez robuſte. En attendant, il l'envoya à Montrond, avec un ſavant Docteur en Droit, de la Faculté de Bourges, pour y employer utilement ſon temps. Le jeune Prince y étudia le Droit Public & Particulier, l'Hiſtoire, les Mathématiques, &c. avec des ſuccès prodigieux. Il réuſſit de même dans tous les exercices de l'Académie, & parut enfin à la cour avec toutes les qualités dignes d'un grand Prince. Ce fut dans le temps de la naiſſance du Dauphin tant déſiré, Louis XIV. Le Duc d'Enguien fit un des plus grands ornemens des fêtes auxquelles cet heureux événement donna occaſion.

Le Duc d'Enguien ne perdit pas à la cour & dans les exercices de l'Académie, le goût qu'il avoit pris pour l'étude & les ſciences qui ornent & nourriſſent l'eſprit. Il aimoit beaucoup la lecture, & ne paſſoit pas de jour ſans y donner pluſieurs heures. Il ſe rendit tous les ſujets familiers ; il vouloit tout ſavoir, & peu content des connoiſſances ſuperficielles, il approfondiſſoit tout ce qu'il apprenoit. Durant ſes premieres années de loiſir, il eut part aux rendez-vous de l'Hôtel de Rambouillet, ſi renommés dans le temps, & qui étoient comme l'école des beaux eſprits. Et dans les intervalles de ſes travaux militaires, il fit bien voir que les plaiſirs de la littérature n'étoient pas des jeux indignes d'un héros. L'hiſtoire ſur-tout faiſoit ſes plus cheres délices ; mais ce qui lui en plaiſoit ſingulierement, étoit la vie des grands Hommes.

Parmi tant de belles qualités, on aperçut néanmoins un mélange de défauts, qui le rendirent trop ſemblable à Alexandre, qu'il ſembloit avoir pris pour ſon héros. Il étoit peu capable d'égards, violent & emporté. L'élévation de ſon rang ne fit que rendre ces défauts plus éclatans & plus dangereux.

Ses inclinations parurent bientôt décidées pour les armes. Dès l'âge de dix-neuf ans, en 1640, il commença à servir en qualité de volontaire au siége d'Arras, dont la conquête très-glorieuse à la France, le fut beaucoup, en particulier, au Duc d'Enguien, qui se trouva par-tout, & donna par-tout des preuves distinguées de valeur.

Le Cardinal de Richelieu, dont le ministere devenoit de jour en jour plus glorieux, ambitionnoit aussi pour sa famille, les plus nobles alliances. Celle du premier Prince du sang ne lui parut pas au-dessus de ses espérances; & M. le Prince de Condé désiroit lui-même celle du Cardinal. Une conversation de plusieurs heures que le Duc d'Enguien eut avec le Cardinal, augmenta encore l'estime de celui-ci, qui, surpris des talens & de la capacité d'un Prince si jeune, témoigna souhaiter, plus que jamais, la conclusion du mariage projetté de sa niece Claire-Clémence, fille du Maréchal de Brezé, avec le Duc d'Enguien. Le Prince de Condé son pere, qui avoit paru, les années précédentes, désirer l'alliance du Cardinal, avoit, depuis quelque temps, des vues différentes; & y témoigna presque autant de répugnance que le Duc d'Enguien même. Cependant, la puissance & l'autorité supérieure du Cardinal l'emporta. Les fiançailles furent célébrées dans la chambre du Roi le 7 Février 1640, & le 12 du même mois, la cérémonie du mariage fut faite par l'Archevêque de Paris, dans la chapelle du palais-Cardinal. Peu de jours après son mariage, le Duc d'Enguien tomba très-dangereusement malade; ce qu'on attribua à la violence qu'il s'étoit faite pour consentir à ce mariage. On craignit longtemps pour sa vie. La jeunesse & les remedes prirent enfin le dessus; & son tempérament, jusqu'alors très-délicat, se fortifia tout-à-coup.

Dès qu'il fut guéri, il suivit sa vocation pour la guerre; il se rendit en Flandres, au siége d'Aire, en 1641, où il se distingua par cette intrépidité qui lui étoit naturelle. Le Duc d'Enguien servit encore l'année suivante 1642, dans l'armée de Roussillon, où on le vit s'exposer au péril comme le moindre soldat, ainsi qu'à Perpignan & devant Salses.

Le Cardinal de Richelieu étant mort le 4 Décembre de la même année 1642, & le Cardinal Mazarin sa créature, qu'il avoit comme désigné pour lui succéder dans le ministere, ayant été mis à la tête du conseil, il proposa le Duc d'Enguien au Roi pour commander en Flandres, voulant sans doute s'attacher, dès le commencement, la maison de Condé.

Quoique le Prince n'eût encore donné que des marques de valeur, & qu'à l'âge de vingt-un ans on eût lieu de se défier qu'il eût l'expérience nécessaire pour commander, cependant il fut nommé à l'ouverture de la campagne, en 1643, pour commander en chef. Le Prince qui s'étoit rendu

à la tête des troupes, & mis en devoir d'aller avec une extrême diligence, au ſecours de Rocroy, dont la priſe par les ennemis eût été d'une grande conſéquence, apprit en chemin la mort du Roi Louis XIII, arrivée le 14 Mai 1643. Le Duc d'Enguien, bien-loin de ſe laiſſer abattre par une ſi triſte nouvelle, ou de ſuccomber aux vues d'ambition qu'on voulut lui inſpirer dans une circonſtance où il pouvoit, à la tête d'une armée qui lui étoit toute dévouée, ſe rendre comme l'arbitre de la régence, & augmenter conſidérablement la grandeur & le pouvoir de ſa maiſon, n'en fut que plus zélé pour l'intérêt public, & ne ſe propoſa d'autre gloire que celle de ſauver la France.

La bataille de Rocroy a été tant célébrée, qu'il n'eſt pas néceſſaire de parler de la gloire que le Duc d'Enguien s'acquit dans cette expédition. Il nous ſuffit de remarquer, qu'après avoir formé le plan d'une action générale, & pris en conſéquence, comme d'un coup d'œil, toutes ſes meſures avec la ſageſſe & la prudence du Commandant le plus expérimenté; après avoir viſité ſes corps-de-gardes, & s'être aſſuré contre les ſurpriſes, le Duc d'Enguien ordonna qu'on l'éveillât avant le lever du ſoleil; & en attendant une journée ſi importante pour l'état & pour lui, il s'endormit tranquillement. La bataille qui ſe donna le lendemain 19 Mai, & où le Prince fit en perſonne des prodiges de bravoure & d'intrépidité, ayant été gagnée avec tous les avantages de la victoire la plus complète, le Duc d'Enguien fléchit le genou au milieu du champ de bataille; & commandant à tous les ſoldats d'en faire autant, il rendit grâces à haute voix au Dieu Tout-puiſſant de la bénédiction qu'il venoit de donner à ſes armes.

La nouvelle d'une victoire ſi dommageable aux ennemis de la France, répandit l'allégreſſe par-tout, & principalement à la Cour. La Reine régente & le cardinal Mazarin reçurent cette nouvelle avec une joie inexprimable. Le duc d'Enguien fut peut-être celui qui parut le moins ſenſible à la gloire qu'il venoit d'acquerir. Au lieu de ſe preſſer d'aller recevoir les complimens & les honneurs qui lui étoient dus, il ne s'occupa qu'à profiter de ſes avantages, & de l'affoibliſſement où il avoit réduit l'armée ennemie. Enfin, le 15 Septembre, il arriva en poſte à Paris, où il reçut du Roi & de la Reine, tous les témoignages d'affection & d'eſtime qui étoient dus à ſa valeur, & que méritoient les ſervices ſignalés qu'il venoit de rendre au royaume. Il répartit bientôt pour conduire un renfort en Allemagne, & revint à la cour comblé de bénédictions par le peuple & admiré de tout le monde.

Comme il n'eſt pas de notre plan d'appuyer ſur les événemens de ce genre, & que nous ſommes obligés de nous ſerrer beaucoup, nous ne ſuivrons pas le duc d'Enguien dans

les campagnes de 1644, 1645, 1646, &c. où il se montra aussi habile dans la science des siéges, que redoutable dans les batailles. Il emporta des places de la dernière importance & les mieux défendues. Il défit, à Fribourg, à Norlingue, les plus grands Capitaines, & les meilleures troupes des ennemis; remporta les victoires les plus complètes, & devint enfin comme le boulevart du royaume.

Après la glorieuse campagne de 1646, le duc d'Enguien reparut à la Cour, où il reçut des applaudissemens universels. Il reçut aussi un refus auquel il ne s'attendoit pas dans de pareilles circonstances, & dont il conserva peut-être trop de ressentiment. La charge d'Amiral étant vacante par la mort d'Armand duc de Brezé son beau-frere, le Duc qui la désiroit, la fit demander par le Prince de Condé son père. Mais la Reine régente s'excusa de lui accorder cette faveur, en remettant la disposition de cette charge à la majorité du Roi. Le duc d'Enguien fit alors une perte d'une très-grande conséquence, dans la personne de Henri Prince de Condé, qui mourut cette même année 1646, le 26 Décembre. Cette mort a été jugée funeste au royaume; car la sagesse de ce Prince, le crédit qu'il avoit à la cour, son autorité dans les conseils & dans le parlement, avoit jusques-là suspendu les troubles dont l'état étoit menacé. Il laissa trois enfans, le duc d'Enguien, que nous appelerons maintenant Prince de Condé; Armand, Prince de Conti, si célèbre dans la suite par sa vie édifiante & sa mort chrétienne; & Anne-Genevieve, si connue sous le nom de duchesse de Longueville, & encore plus avantageusement par son éclatante conversion. Il y a tout lieu de présumer que si ces trois illustres Personnages, qui jouerent un si grand rôle dans les malheureuses guerres de la Fronde, n'avoient pas été privés des sages conseils & des graves exemples d'un pere si respectable & si dévoué à la cour, ils n'auroient pas donné dans les écarts qui ont été dans la suite, le sujet de leurs larmes & de leurs regrets.

Le Prince de Condé devenu riche & puissant, fut regardé de toute la cour, comme celui dont l'amitié ou la haine alloit faire la bonne ou la mauvaise fortune des hommes. L'air victorieux que lui donnoient ses glorieuses expéditions, le faisoit considérer de ses maîtres: sa cour étoit nombreuse; & quand il venoit chez la Reine, il rempliſſoit son appartement des personnes du royaume les plus qualifiées. Ses favoris, qui étoient pour la plupart de jeunes Seigneurs qui l'avoient suivi à l'armée, participant à sa grandeur, comme ils avoient eu part à la gloire qu'il y avoit acquise, furent appelés *les Petits-Maîtres*, parce qu'ils étoient à celui qui le paroissoit être de tous les autres. Le cardinal Mazarin qui craignoit l'humeur impérieuse & altiere du Prince, pensa à l'éloigner de la cour; & le prit par son foible, en lui proposant d'aller

commander en Catalogne en qualité de Vice-Roi. Le Prince de Condé, avide de gloire, accepta cette commiſſion, qui ne lui fut pas d'abord auſſi heureuſe qu'il ſe l'étoit promis. Mais après avoir réparé l'échec qu'il avoit reçu au ſiége de Lérida, en prenant la ville d'Ager, & faiſant lever le ſiége de Conſtantin, il ſe retira dans ſon gouvernement de Bourgogne, fort aigri contre le Cardinal, qui après l'avoir engagé dans cette entrepriſe, ne lui avoit pas envoyé le ſecours qu'il lui avoit promis. Il ſe rendit néanmoins, enfin, à de preſſantes ſollicitations, revint à la cour; & après avoir fait de vifs reproches au Cardinal, il s'apaiſa tout-à-fait ſur la promeſſe qu'on lui fit du commandement de l'armée de Flandre pour la campagne prochaine. Le Prince de Condé ſe mit en campagne l'année 1648, dès que la ſaiſon le lui put permettre. Après pluſieurs exploits très-avantageux, & malgré le défaut de ſecours & d'argent, occaſionné par la méſintelligence ſurvenue entre la Cour & le Parlement, il pouſſa ſes deſſeins avec tant de vigueur, qu'il gagna auprès de Lens, une des plus mémorables victoires qu'il ait remportées; elle humilia la fierté, & abattit tellement la puiſſance des Eſpagnols, qu'il leur fut impoſſible de la relever par la ſuite.

Les actions de grâces ſolennelles & les réjouiſſances publiques pour un ſi grand avantage, furent comme la malheureuſe époque, où éclata dans Paris, par la journée des Barricades, ce long & cruel orage, qui ébranla le royaume de France depuis 1648, juſqu'à la fin de 1653, & dont les cœurs vraiment françois voudroient pouvoir anéantir à jamais le ſouvenir. La part que le Prince de Condé y prit, avec des alternatives ſi ſingulières, ne nous permet pas d'en étouffer tout-à-fait le déplorable récit.

Ce Prince fut rappelé promptement à la Cour pour la raſſurer, & pour contenir les mutins par ſa préſence & par le reſpect qu'on avoit pour ſa perſonne. La jeuneſſe, la vivacité, & ſur-tout la hauteur du Prince de Condé, le rendoient peut-être plus incapable qu'on ne penſoit de profiter pour le bien de l'état, de tous les avantages que lui donnoient ſa naiſſance & ſes grands exploits. Quoi qu'il en ſoit, dès qu'il revint de l'armée, ce fut à qui l'entraîneroit dans ſes intérêts. La Reine qui comptoit ſur lui, fut informée des efforts que faiſoient les Frondeurs pour ſe l'attirer, en lui offrant, ſous les couleurs les plus éblouiſſantes, le titre de chef de parti, & en lui repréſentant qu'il pouvoit ſeul ſauver la France expoſée aux plus affreux dangers, & délivrer d'un Miniſtre odieux la nation opprimée. De ſon côté, la Reine redoubla de ſoins & d'attentions pour s'attacher le Prince de Condé, & conſerver au Roi ſon fils, ce puiſſant ſecours. Elle n'épargna ni les larmes, ni les prieres. Elle l'appela pluſieurs fois ſon troiſieme fils, & lui dit que ſa valeur ſoutenoit toutes ſes

eſpérances. Le Roi, que la Reine avoit prévenu, l'embraſſa, le pria, le conjura de ne pas ſouffrir, qu'étant Prince du même ſang, la Majeſté royale courût à ſa vue, riſque d'être dégradée. Enfin, le cardinal Mazarin lui promit en même-temps qu'il ne feroit que ſes volontés. Tous ces diſcours & ces flatteuſes démarches perſuaderent au Prince de Condé, qu'il devoit ſe déterminer à défendre la Reine & le jeune Roi. D'ailleurs cette réſolution, ſi juſte & ſi honorable en elle-même, lui promettoit des avantages plus réels & plus glorieux, qu'il ne pouvoit en attendre de la part des Frondeurs. Leurs ſéduiſantes propoſitions ne trouverent donc pas pour lors, de priſes ſur l'ame de ce Prince généreux, malgré les mécontentemens perſonnels qu'il avoit de la conduite du Cardinal à ſon égard. Enfin, après avoir d'abord uſé des plus ſages tempéramens, pour ménager les intérêts de la Cour & du peuple ſéduit; dès qu'il s'aperçut que l'autorité royale étoit vraiment en péril, rien ne fut capable de le retenir. Il marcha avec ardeur où ſon devoir l'appeloit; s'offrit à la Reine pour l'aider à venger le Roi du mépris que ſes ſujets faiſoient de la puiſſance ſouveraine; & lui conſeilla de tout haſarder pour rétablir une autorité, qui paroiſſant mourante, demandoit des remedes extrêmes. Enfin, plutôt que de ſouffrir qu'on portât la moindre atteinte aux droits ſacrés de la couronne, il fit prendre à la Reine, la triſte & ſévere réſolution de ne plus parler à ſes peuples que par la bouche de ſes canons, & de réduire par les maux de la guerre, ceux ſur qui l'obéiſſance, le reſpect & l'amour n'avoient plus de priſe.

Dans ce deſſein, le Roi, la Reine régente, & toute la Cour, étant ſortis ſans éclat de Paris, la nuit du jour des Rois 6 Janvier 1649, pour ſe retirer à Saint-Germain-en-Laye; le Prince de Condé fit le 7 Janvier avec ſept ou huit mille hommes, le blocus de Paris, réduiſit les mutins aux abois, & força bientôt les Frondeurs à demander eux-mêmes la paix, qui leur fut accordée ſans peine, & dont les conditions furent ſignées le 11 Mars ſuivant. Heureux ce Prince, s'il eût toujours perſévéré dans des ſentimens & une conduite ſi dignes de ſa naiſſance & de ſon grand cœur, & s'il n'avoit pas ceſſé de conſulter & de ſuivre les devoirs d'un ſujet fidelle & d'un vrai Chrétien!

Mais la ſcena ne tarda pas à changer. Le Prince ouvrit ſon cœur & ſon eſprit à des intérêts bien moins louables, ou plutôt aux conſeils impérieux de la ducheſſe de Longueville ſa ſœur, qui avoit déjà ſubjugué le Prince de Conti ſon frère, & une grande partie des perſonnages les plus diſtingués du royaume. Il ne ſe conduiſoit plus que par ſes avis, qui ne tendoient qu'à l'indiſpoſer contre le Cardinal. Alors, livré à la fougue de ſon tempérament, & comptant

trop sur ses forces, il affecta de mépriser un ennemi qu'il devoit ménager, & en voulant peut-être se rendre trop important, ou même se faire passer pour nécessaire, il devint tout-à-la-fois odieux, & au Cardinal, dont il avoit été le défenseur, & à la Fronde, dont il avoit déconcerté les projets. On conjura la perte du Prince, comme d'un homme remuant & dangereux, qui mettoit ses services à trop haut prix, & devenoit rebelle à force de prétentions. On ne laissa pas néanmoins d'avoir à l'extérieur des manières obligeantes pour lui, jusqu'à ce que les mesures fussent prises assez surement. Enfin, le 18 Janvier 1650, le premier Prince du Sang, l'appui de la Monarchie, & la terreur des ennemis de l'Etat; fut arrêté avec le Prince de Conti son frère & le duc de Longueville son beau-frere, & ils furent renfermés comme prisonniers d'état, d'abord à Vincennes, ensuite à Marcoussy, puis au Havre-de-Grace.

Le Prince de Condé ne s'oublia pas lui-même dans une situation qui devoit lui paroître si singuliere, ne se sentant pas coupable des mauvaises intentions qu'on lui imputoit, il ne voulut pas faire la moindre résistance quand on l'arrêta, de peur de se rendre criminel, & réprima même les transports du Prince de Conti, qui voulut d'abord faire du bruit. Mais, malgré la sévérité avec laquelle ils étoient gardés, le Prince de Condé n'étoit presque occupé que des moyens de se délivrer de la prison. Aussi le Prince de Conti ayant demandé qu'on lui donnât le livre de l'Imitation de Jesus-Christ, pour se consoler dans un état si triste, le Prince de Condé reprit avec sa vivacité ordinaire : *Et moi, je vous prie de m'envoyer l'Imitation de M. de Beaufort, afin que je voie comment il a fait pour se sauver d'ici, il y a bientôt deux ans.* Cependant, malgré le zele de ses amis & la fécondité de ses ressources, il ne put obtenir cette *Imitation*; & ce ne fut qu'au bout de treize mois, le 11 Février 1651, que le Roi & la Reine régente sollicités par le Parlement, firent expédier les ordres nécessaires pour la liberté des Princes. Le cardinal Mazarin, qui toujours poursuivi par la haine publique, avoit résolu de s'y soustraire au moins pour un temps en s'éloignant de la Cour, se fit un mérite d'aller lui-même leur annoncer le premier leur délivrance. Mais il vit bien que les Princes ne lui en savoient pas beaucoup plus de gré.

M. le Prince de Condé, qui, comme le rapporte M. Bossuet, déclara dans la suite au Roi, *qu'il étoit entré innocent dans la prison, mais qu'il en étoit sorti coupable*, ne tarda pas, en effet, à montrer qu'un traitement si peu attendu, avoit fait une plaie bien profonde & bien sensible dans une ame aussi hautaine qu'étoit celle de ce Prince. Malgré les acclamations publiques, & les marques d'estime & d'affection avec lesquelles les Princes furent reçus, on vit bien que la réconci-

liation n'étoit ni ſincere ni parfaite. Le Prince de Condé quitta d'abord la Cour & ſe retira à Saint-Maur, où ſa cour ne fut pas moins conſidérable que celle du Roi. Il ne prenoit aucune précaution pour diſſimuler ſes penſées & déguiſer ſon mécontentement. Peu de temps après il prétexta une fauſſe indiſpoſition ou une affaire, pour ſe diſpenſer de prendre part à la pompeuſe cérémonie du Lit de Juſtice, où le Roi déclara ſa majorité le 7 Septembre ; & il s'excuſa par une lettre que le Roi ne voulut pas lire.

Cependant, il demeuroit toujours irréſolu ſur le parti qu'il prendroit, & l'on fut étonné qu'un Prince, qui, dans les opérations militaires & dans le plus grand feu de l'action, conſervoit un ſang froid & une préſence d'eſprit admirables, pour former & exécuter, à l'inſtant, les plus grandes réſolutions, s'oublioit, pour ainſi dire, lui-même, quand il ne s'agiſſoit plus de batailles & de victoires, & qu'il falloit délibérer ſur des ſujets qui ne lui offroient rien d'aſſez éclatant à ſon gré. Enfin, madame de Longueville, qui avoit un ſi grand aſcendant ſur le Prince de Condé, lui fit prendre ſa derniere réſolution. Et ce fut une femme qui opina pour la guerre, & qui l'emporta contre le plus grand Capitaine ; il s'y réſolut, & déclara à ceux qui compoſoient cet aveugle conſeil, que puiſqu'ils vouloient la guerre, il falloit la faire, mais qu'ils ſe ſouvinſſent qu'il tireroit l'épée malgré lui, & qu'il ſeroit peut-être le dernier à la remettre dans le fourreau ; qu'ils l'engageoient dans une mauvaiſe affaire, dans laquelle ils ne le ſuivroient peut-être pas juſqu'au bout.

Le Prince de Condé partit donc le 16 Septembre 1651, de Montrond, où avoit été priſe une ſi étrange réſolution, pour ſe rendre à ſon gouvernement de Guienne. Là, il ſe mit à la tête des mécontens, prit les armes contre ſon Roi, & fit un traité avec les ennemis de l'état, pour faire la guerre au royaume dont il avoit été juſqu'alors l'épée & le bouclier. La déclaration enregiſtrée au Parlement le 5 Décembre ſuivant, par laquelle M. le Prince & ceux qui s'étoient unis à lui étoient déclarés criminels de leze-majeſté, les propoſitions que la cour de France lui fit faire, & les avantages qu'on lui offrit, rien ne put le faire changer de réſolution. Après avoir tenu tête aux armées du Roi en différentes provinces, il ſe rendit, par une marche auſſi pénible que dangereuſe, à Paris même, pour l'affermir dans ſon parti. Et de nouvelles négociations entamées de ſa part avec la Cour ayant été inutiles, le Prince de Condé ſe réſolut à recommencer la guerre, qui, après deux ou trois mois paſſés en diverſes attaques, finit le 2 Juillet par la journée ſanglante du faubourg Saint-Antoine. Le parti des Princes & des Seigneurs oppoſés à l'autorité royale, ou plutôt, comme il ſe le figuroient, uniquement à la domination du cardinal Ma-

tarin, qui étoit revenu auprès du Roi, s'affoiblit insensiblement & sans retour : le Cardinal consentit de nouveau à quitter la Cour : les troubles s'apaisèrent : le Roi rentra dans Paris le 21 Octobre, & fit publier une amnistie générale.

Mais M. le Prince de Condé n'accomplit que trop fidellement l'espece de prédiction qu'il avoit faite : il ne voulut point prendre part à l'amnistie accordée par le Roi, ni accepter les propositions qu'on lui fit faire. Il sortit de Paris cinq jours avant que le Roi y rentrât ; & ne voyant plus de ressources aux malheurs dans lesquels il s'étoit précipité, il se crut dans la nécessité de chercher un asyle hors du royaume, & de se jeter entre les bras de ces mêmes ennemis de la France, dont il avoit été si long-temps le vainqueur & l'effroi, & demeura au service de l'Espagne jusqu'à la paix des Pyrénées & au mariage du Roi avec l'Infante Marie-Thérèse.

Le prince de Condé cependant conserva toujours un cœur François. Quoique pensionnaire de la cour de Madrid, il soutint avec force, la prééminence du sang de France, & obligea cette cour fiere & impérieuse, de prescrire à l'Archiduc, fils & frère des Rois d'Espagne, de rendre en public à la maison de Bourbon les honneurs dus à sa supériorité sur celle d'Autriche. On le vit à la tête de toutes les forces de la monarchie Espagnole, où il étoit en état de faire trembler la France, dont il avoit été auparavant le rempart, désirer avec ardeur, le moment où la paix romproit les funestes engagemens qu'il avoit pris avec les ennemis de son Roi & de sa patrie. Enfin, malgré la protection glorieuse & puissante que la couronne d'Espagne lui donnoit, il ne voulut pas que les conditions qu'elle faisoit avec la France, pour le faire rétablir dans ses droits de Prince du sang, pussent retarder la conclusion de la paix tant désirée. Il donna même par écrit une déclaration, dans laquelle il remettoit tous ses intérêts, & tous les dons que Sa Majesté Catholique vouloit lui faire, au bon plaisir & à la discrétion du roi de France, ainsi que les personnes qui avoient suivi le parti du Prince & l'avoient servi dans la guerre. Le Roi, en considération des offices & des prieres de Sa Majesté Catholique, usant de sa clémence royale, voulut bien recevoir le prince de Condé en ses bonnes grâces, oublier & lui pardonner tout ce qu'il avoit fait contre son service, & trouver bon qu'il revint dans le royaume, & même à la cour. Outre cela, on le remit dans la libre possession & jouissance de tous ses biens, honneurs, dignités, & priviléges du premier Prince de sang. Cet article, qui avoit sur-tout suspendu la conclusion de la paix des Pyrénées, étant rempli, la paix générale fut signée & ratifiée. Le prince de Condé revint en France ; mais il ne voulut recevoir aucun honneur public, qu'il n'eût eu l'avan-

tage de voir le Roi. Enfin, le 19 Janvier il arriva à Aix où étoit la cour. Le cardinal Mazarin le préſenta au Roi, qui le reçut avec toutes les démonſtrations d'une bonté ſincere & d'une parfaite réconciliation, lui diſant fort obligeamment qu'il oublioit le paſſé, & qu'il lui rendoit ſon amitié.

Le prince de Condé rendu à ſon Roi & à ſa patrie, ne parut plus appliqué qu'à réparer par de nouveaux ſervices, les reproches qu'il avoit mérités. Il déclaroit hautement, *que quand le royaume renverſeroit, il ſeroit toujours inébranlable dans ſon devoir.* La mort du Roi d'Eſpagne, qui arriva quatre ou cinq ans après la concluſion de la paix, ayant donné lieu à Louis XIV de faire valoir les prétentions que la Reine ſon épouſe avoit ſur le Brabant, il ſe fit juſtice par la force des armes, entra en Flandre, & donna au prince de Condé, le commandement de l'armée, avec laquelle il ſoumit, en peu de jours, toute la Franche-Comté, qui fut rendue au Roi d'Eſpagne par le traité d'Aix-la-Chapelle.

La guerre de Hollande donna encore un nouveau luſtre à la gloire de ſes expéditions militaires. Il commandoit un des trois corps d'armées avec leſquels Louis XIV entra dans la Hollande en 1672. Ce fut le prince de Condé qui ouvrit l'avis du paſſage du Rhin, ſi célébré dans nos hiſtoires, & il eut une part bien périlleuſe à l'exécution d'une ſi glorieuſe entrepriſe. Il mit, ſelon quelques-uns, le comble à ſa gloire le 11 d'Aout 1674, par le gain de la bataille de Senef. Cette victoire ſi cherement diſputée, & qui coûta la vie à une multitude prodigieuſe d'officiers & de ſoldats, leur ſemble le chef-d'œuvre de l'habileté du prince de Condé, & de la ſupériorité de génie & de courage, qui le faiſoit ſortir avec honneur & avec ſuccès des entrepriſes les plus haſardeuſes. Selon d'autres mémoires, cette bataille, où le Prince parut ſuivre plutôt l'ardeur bouillante de ſon courage que la prudence, & même l'humanité, indiſpoſa les miniſtres de France contre lui. Cependant le Roi ne laiſſa pas de lui faire une réception fort obligeante, quand il revint à la cour, après cette campagne : car le prince de Condé, que la goutte empêchoit de marcher aiſément, demandant pardon au Roi, qui étoit au haut de l'eſcalier, de ce qu'il le faiſoit attendre trop long-temps ; le Roi lui répondit : *Mon couſin, ne vous preſſez pas. Quand on eſt chargé de lauriers comme vous êtes, on ne ſauroit marcher ſi vite.*

Le prince de Condé commanda toujours en Flandre l'année ſuivante, 1675 ; mais il n'y reſta que quelques mois, & fut obligé de paſſer en Allemagne. Perſonne n'ignore le coup fatal qui enleva à la France le maréchal de Turenne, le 27 Juillet 1675, & qui jeta la cour & tout le royaume dans une juſte conſternation (1). Le Roi ne crut pas

(1) La comparaiſon que M. Boſſuet fait dans l'Oraiſon funèbre

pouvoir

pouvoir mieux raſſurer l'armée d'Allemagne, & la mettre en état de faire tête aux Impériaux, qu'en y envoyant le prince de Condé, qui en arrivant, fit lever le ſiége que Montecuculli, général ſi fameux & ſi conſommé dans la guerre, avoit mis devant Haguenau.

Quoique la guerre d'Allemagne ait continué juſqu'en 1678, le prince de Condé n'eut plus de commandement depuis la campagne de 1675. On fit courir le bruit que le Prince avoit demandé lui-même au Roi la permiſſion de ne plus ſervir, à cauſe des incommodités auxquelles il devenoit ſujet. Mais il paroit plus vrai que la jalouſie des miniſtres d'un côté, & les prétentions du Prince de l'autre, & ſur-tout ſa conduite à Senef, où il avoit fait périr tant de monde, furent ce qui l'éloigna du commandement. Il demeura à la cour, où il eut toujours ſa place dans le conſeil; mais ſans avoir preſque aucune part dans les affaires, ni même aux délibérations.

Enfin, la paix de Nimègue ayant été conclue le 17 Juillet 1679, le prince de Condé choiſit ce temps de calme pour demander au Roi la permiſſion de ſe retirer à Chantilly, alléguant ſon âge & ſes infirmités. Il s'y retira tout-à-fait en 1680, ſans ſe mêler des affaires publiques, quoiqu'il eût toujours le droit d'entrer au conſeil du Roi.

Ce fut peut-être la derniere maladie & la mort de madame la ducheſſe de Longueville, que Dieu appela à lui en 1679, qui retint encore M. le prince de Condé quelque temps à Paris. Il conſerva toujours une très-tendre affection pour cette ſœur, dont les mauvais conſeils lui avoient fait faire tant de faux pas, mais dont l'éminente piété, qui avoit ſuccédé à ſes premiers égaremens, le touchoit ſenſiblement. Il entretenoit avec elle un commerce très-tendre. Plus il la voyoit, plus il en concevoit une haute idée; & comme on s'aviſa de dire un jour en ſa préſence, *que tous les dévots étoient des gens ſans eſprit*, ce Prince, d'un grand jugement & d'une merveilleuſe naïveté, répondit: *Je ne ſais pas trop ce que c'eſt que dévotion, mais je ſais bien que ma ſœur n'eſt pas une ſotte.* Il fut très-aſſidu auprès d'elle pendant ſa derniere maladie, & fut toujours bien pénétré des regards pleins d'une tendreſſe religieuſe qu'elle jetoit ſur lui, dans le déſir de le voir rempli des ſentimens dont la grâce l'avoit elle-même animée. Le jour qu'elle mourut, le prince de Condé vint encore la voir, & ſe tint au pied du lit de la Princeſſe, pendant que le curé de Saint-Jacques lui parloit avec beaucoup d'onction, pour animer ſa confiance. Pendant ce temps, la malade ayant fait un effort en étendant les bras, comme ſi elle eût voulu s'élancer au ciel, M. le Prince s'écria: *Ah! que je ſuis touché!* Sur quoi le curé dit

de M. le Prince de Condé entre ces deux grands Généraux, eſt regardée comme une morceau des plus intéreſſans de ce Diſcours.

une parole qui faiſoit tout à la fois l'éloge du frere & de la ſœur. *Monſeigneur, cela vous touche, parce que cela eſt vrai.*

Peu de temps après la mort de la Ducheſſe, M. le prince de Condé exécuta le projet de retraite qu'il avoit conçu. Quelqu'éloignée qu'une pareille réſolution fût de l'agitation dans laquelle ce Prince avoit toujours vécu juſques-là, il n'y donna pas moins les ſignes d'un héroïſme tranquille & chrétien. Il s'occupa d'abord à réparer & embellir le lieu de ſa ſolitude; & il en fit un des plus magnifiques ſéjours. Il ſe fit mille plaiſirs différens dans cette retraite, ſur-tout par la lecture, pour laquelle il eut toute ſa vie beaucoup de goût, & par la ſociété de gens ſavans en tout genre, avec leſquels les talens & les connoiſſances du Prince le rendoient capable d'avoir de très-agréables entretiens. Il uſa plus ordinairement de lait pour toute nourriture, à cauſe de la goutte dont il étoit toujours tourmenté; & moyennant ce régime, il conſerva juſqu'à la fin de ſa vie, une ſanté aſſez vigoureuſe, malgré ſes incommodités.

Il ſembloit avoir oublié la cour. Mais il ne manquoit pas néanmoins d'y aller deux ou trois fois l'année, pour y rendre ſes reſpects au Roi, pour lequel il redoubla toujours de ſoumiſſion; ſoumiſſion qu'il eut ſoin d'inſpirer fortement au duc d'Enguien ſon fils, dans toutes les occaſions, où il pouvoit avoir plus de répugnance à ſe rendre aux intentions du Roi. Le Roi, de ſon côté, lui donna des marques de bienveillance, qui furent fort ſenſibles au Prince, & dont il ſe dédommagea avec une généroſité & une magnificence digne de ſon grand cœur. Ce fut dans la viſite que le Roi lui fit à Chantilly avec toute la cour, en 1685, où le prince de Condé fit paroître les témoignages les plus marqués de joie, de reſpect & de reconnoiſſance, & n'oublia rien pour donner des marques de ſa libéralité aux courtiſans qui accompagnoient Sa Majeſté.

Une des plus importantes occupations du Prince dans ſa retraite, fut de ſe préparer à acquérir une gloire plus ſolide & plus durable que celle qu'il s'étoit faite auparavant par tant d'actions dignes de l'immortalité. Il n'attendit pas les derniers momens pour ſe diſpoſer au paſſage de l'éternité. Il choiſit un confeſſeur, à qui il ſe ſoumit avec autant de ſincérité que de confiance. Incapable, par ſes infirmités, de faire des œuvres éclatantes de pénitence, il s'appliqua à nourrir dans ſon ame, le ſacrifice d'un eſprit humilié & d'un cœur contrit, par la lecture des ſaintes Ecritures, & par un exercice plus fidelle de toutes les œuvres de juſtice & de miſéricorde, dont il donnoit l'exemple & qu'il faiſoit pratiquer par ceux qui dépendoient de lui. Toute ſa maiſon profitoit des leçons vivantes qu'il lui donnoit par ſa pénitence & par ſon

zèle pour la religion. Sensible au malheur de ceux qui avoient été nourris & élevés dans l'héréſie, il s'appliquoit lui-même à inſtruire ceux de ſes domeſtiques qui n'avoient pas encore quitté l'erreur; & il le faiſoit avec une ſupériorité, une netteté & une force qui convainquoient l'eſprit & gagnoient les cœurs.

Enfin, après avoir employé les dernieres années de ſa vie à gouverner ſa famille, à édifier ſes domeſtiques, à accomplir ſes devoirs & à ſouffrir les maux aigus par leſquels Dieu le purifioit; le Prince s'affoiblit d'une maniere plus ſenſible. Mais ayant appris, le 11 Novembre 1686, que la ducheſſe de Bourbon ſa petite-fille, étoit attaquée de la petite-vérole à Fontainebleau, il partit de Chantilly ſur le champ pour ſe rendre auprès d'elle, & arriva aſſez-tôt pour s'oppoſer au Roi avec une hardieſſe tendre & reſpectueuſe, & l'empêcher d'entrer dans la chambre de la Ducheſſe.

Il y tomba malade lui-même, & ne laiſſoit pas de ſe faire porter auprès de la Princeſſe. A cette ſecouſſe en ſuccéda une autre, bien capable de l'ébranler ſenſiblement; ce fut la maladie du Roi, auprès duquel, il ordonna au duc d'Enguien, de demeurer malgré l'inquiétude où ce Prince étoit lui-même de l'état de ſon pere. Inſenſiblement la maladie du prince de Condé augmenta, au point qu'on commença à craindre pour ſa vie. Alors, le duc d'Enguien, qui avoit toujours obéi fort exactement à cet ordre du Prince ſon pere, & qui, pour ſuivre ſes intentions, étoit retourné deux ou trois fois de Fontainebleau à Verſailles, ayant fait de nouvelles inſtances pour ſe rapprocher de lui, le prince de Condé répondit, *qu'il ne doutoit pas du déſir que ſon fils avoit d'être auprès de lui, & qu'il auroit lui-même beaucoup de joie de le voir; mais*, ajouta-t-il, *il faut que nous ſacrifions, lui & moi, notre propre ſatisfaction à nos devoirs. Quand il faudra qu'il ſe rende ici, je le lui ferai ſavoir. Ce ſera peut-être plutôt que lui & moi ne le voudrions.* En même-temps il ſerra, en ſoupirant, la main de celui à qui il parloit.

Mais on vit bien que ce n'étoit pas par attachement à la vie qu'il paroiſſoit attendri ſur ſon état; car ſon médecin étant entré quelques momens après, & lui ayant déclaré qu'il trouvoit ſon pouls fort mauvais: *N'y a-t-il pas de danger*, repartit le Prince: *ne le diſſimulez pas.* Et le médecin lui ayant répondu, que puiſqu'il lui ordonnoit de parler librement, il croyoit à propos de ſonger aux ſacremens. *Voilà parler*, reprit le Prince, ſans s'émouvoir. Après être demeuré quelques momens en ſilence. *O mon Dieu!* dit-il, *que votre volonté ſoit faite. Je me jette entre vos bras. Donnez-moi la grâce de bien mourir.* En même-temps il demanda qu'on fit avertir le pere Deſchamps, Jéſuite, ſon confeſſeur. Il fit auſſi avertir la ducheſſe d'Enguien, qui étoit dans la plus grande conſ-

ternation, & lui dit de faire venir, en toute diligence, le duc d'Enguien ſon fils, & le prince de Conti ſon neveu, qui étoit exilé à Chantilly. Et conſervant toujours une préſence d'eſprit & une tranquillité admirables, il ſe fit apporter une plume & du papier, écrivit de ſa propre main, une page entiere, qu'il donna à lire à la Ducheſſe, & qu'il fit cacheter, pour être remiſe au duc d'Enguien après ſa mort.

Le Prince, après avoir donné ordre aux affaires de ſa maiſon, avoir laiſſé à tous ſes domeſtiques, ſans en excepter un ſeul, des marques de ſa bonté, fait des legs aux pauvres & ordonné de bâtir une égliſe pour ſervir de Paroiſſe à Chantilly, voulut, ſur les trois heures après midi, écrire au Roi. Mais étant trop foible pour tenir la plume, il dicta une longue lettre, pleine de ſentimens de reſpect, de reconnoiſſance & de regret de s'être écarté dans le milieu de ſa vie, du zele & de la fidélité qu'il avoit montré d'abord pour le ſervice du Roi & de l'état; il remercie Sa Majeſté du pardon qu'elle lui a accordé; & la prie de la maniere la plus preſſante, de vouloir bien rendre l'honneur de ſes bonnes grâces au prince de Conti. Le prince de Condé ſigna cette lettre, & commanda qu'on la tint prête pour l'envoyer à l'heure qu'il jugeroit à propos, & ſe remit à régler ſes affaires domeſtiques.

La maniere dont le prince de Condé s'acquitta des devoirs de la religion n'eſt pas moins digne d'admiration. Il fit une confeſſion générale avec beaucoup de confiance & d'humilité; & n'ayant pas la force de s'expliquer lui-même, il chargea ſon confeſſeur, en préſence du ſaint-ſacrement, de demander, pour lui, pardon au monde, à ſes domeſtiques & à ſes amis, des ſcandales qu'il leur avoit donnés par ſa conduite. Il reçut le ſaint-viatique & l'extrême-onction, avec de vifs ſentimens de foi & de reconnoiſſance. Il embraſſa la croix, en demandant à Jeſus-Chriſt, que ſon ſang répandu pour lui, ne le fût pas inutilement. Il ſe fit réciter trois fois les prieres des agoniſans, dans leſquelles il trouvoit toujours de nouvelles conſolations. Il s'entretenoit lui-même de ſaintes penſées & de pieux mouvemens que lui inſpiroient les pſeaumes qu'il avoit toujours à la bouche, & les exhortations des eccléſiaſtiques qui étoient auprès de lui; & dont il dit, en congédiant ſes médecins: *Voilà maintenant mes vrais médecins.* Plus il avançoit vers la mort, plus il s'animoit intérieurement par la contemplation des vérités éternelles, qui ſembloient ſe montrer à lui avec plus de clarté. *Je reconnois*, diſoit-il, *maintenant mieux que jamais, qu'il faut être homme de bien pendant ſa vie, & qu'il n'y a que cela de ſolide.*

A une heure après minuit, le 11 Décembre, il ſe trouva plus mal, & commença à ne s'occuper plus que de la mort.

Le duc d'Enguien arriva sur les six heures du matin, & apprit au Prince son pere, que le Roi, en sa considération, venoit de pardonner au prince de Conti. M. le Prince, rempli de joie d'une grâce qu'il désiroit ardemment, fit décacheter la lettre qu'il avoit disposée pour le Roi, & ajouter, *qu'il s'estimoit heureux d'avoir encore assez de vie, pour remercier Sa Majesté; & qu'il mourroit content si elle vouloit bien lui faire la justice de croire que personne n'avoit pour elle, des sentimens si remplis de respect, de dévouement, &, s'il l'osoit dire, de tendresse.*

Le dernier entretien que le Prince mourant eut avec le duc d'Enguien, fut plein de la plus tendre confiance; il le chargea de dispositions qui regardoient sa conscience, en disant qu'il n'étoit pas besoin de rien écrire, & qu'il comptoit avec assurance sur la fidélité du Duc à exécuter ses intentions. Il fit ensuite avancer la duchesse d'Enguien, & leur dit à l'un & à l'autre, les choses les plus touchantes sur la conduite qu'ils devoient tenir à l'égard de Dieu, du Roi & de leurs enfans, sur l'union qu'ils devoient entretenir entre eux, & sur la maniere dont ils devoient agir avec leurs amis, leurs domestiques & toutes sortes de personnes. Il finit en les embrassant, & leur donna sa bénédiction pour eux & pour leurs enfans. Enfin, sur les onze heures & demie le prince de Conti étant arrivé à Fontainebleau, le Prince qui l'aimoit comme son enfant, le tenant entre ses bras avec le duc d'Enguien, les exhorta à s'aimer sincérement & sans affectation; & leur dit avec fermeté: *Qu'ils ne seroient jamais ni grands hommes ni grands Princes, qu'autant qu'ils seroient gens de bien, fidelles à Dieu & au Roi.*

Quelques momens avant sa mort, son confesseur l'ayant invité à répéter ces paroles de David: *O Dieu! créez en moi un cœur pur.* Il demeura comme occupé; puis déclara hautement: *Je n'ai jamais douté des mysteres de la religion, quoiqu'on ait dit. Mais j'en doute moins que jamais. Que ces vérités*, ajouta-t-il, *se démêlent & s'éclaircissent dans mon esprit! Oui, nous verrons Dieu comme il est, face à face.* Ce qu'il répéta encore en latin: *facie ad faciem*, avec un religieux transport. Enfin, s'affoiblissant de plus en plus, il mourut à Fontainebleau sur les sept heures du soir, le 11 Décembre, âgé de soixante-cinq ans & trois mois. Le Prince étoit à l'agonie, quand le Roi reçut sa lettre, qu'il se fit lire; & attendri de la sincérité avec laquelle il condamnoit la conduite qu'il avoit tenue dans le milieu de sa vie, il laissa couler des larmes, & dit tout haut: *Qu'il perdoit un grand Prince.*

Madame la Duchesse DE LA *VALLIERE, morte Religieuse Carmelite.*

LA converſion de cette dame & la pénitence dans laquelle elle a perſévéré pendant plus de trente-cinq ans, & juſqu'à ſa mort, eſt une de ces merveilles de la grâce, dont nous avons déjà dit, que le ſiécle de Louis XIV fut ſingulierement illuſtré. Il ſuffiroit peut-être de tranſcrire ici la lettre circulaire que les religieuſes Carmélites adreſſerent à leurs couvens, ſelon l'uſage, après la mort de la ſœur Louiſe de la Miſéricorde, & qui fut imprimée dans le temps. Mais la Providence nous ayant fait découvrir les mémoires très-précieux & ſur-tout des lettres très-touchantes de cette Dame, écrites ſoit avant, ſoit depuis ſon entrée en religion, nous avons cru ne pas devoir priver le public de pluſieurs anecdotes que nous y avons trouvées, & dont quelques-unes ne ſont pas rapportées exactement dans les mémoires imprimés.

Louiſe-Françoiſe de la Baume-le-Blanc de la Valliere, depuis ducheſſe de Vaujour, étoit fille de Laurent de la Baume-le-Blanc, marquis de la Valliere, baron de la Maiſonfort, &c. gouverneur d'Amboiſe. Elle nâquit au commencement d'Août 1644. Sa mere, Françoiſe-le-Prevoſt, fille de Jean, Seigneur de Coutelaye, &c. ayant été remariée à M. de Saint-Remi, premier maître-d'hôtel de M. le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, elle avoit été élevée à la cour de ce Prince & avoit preſque toujours réſidé à Orléans ou à Blois. Tous les mémoires, tant publics que particuliers, dépoſent unanimement qu'elle avoit, dès ſes premieres années, un caractère de ſageſſe qui la faiſoit remarquer. Et dans une occaſion où de jeunes perſonnes de ſon âge montrerent beaucoup de légéreté, Monſieur dit tout haut : *Pour mademoiſelle de la Valliere, je ſuis aſſuré qu'elle n'y aura pas de part : elle eſt trop ſage pour cela.* Elle a avoué elle-même que ce témoignage éclatant, rendu à la prudence de ſa conduite par une bouche ſi reſpectable, fut pour elle une bleſſure mortelle. Elle en conçut des ſentimens d'une complaiſance ſi flatteuſe, qu'elle n'a jamais douté que cette ſecrette préſomption n'ait été la cauſe de ſes malheurs & de ſes chutes.

Quand Monſieur, frere unique de Louis XIV, épouſa, le 31 Mai 1661, madame Henriette-Anne d'Angleterre, mademoiſelle de la Valliere fut miſe auprès de Madame en qualité d'une de ſes filles d'honneur. Elle ſe fit aimer & eſtimer à la cour, moins encore par ſes qualités extérieures, que par un caractere de douceur, de bonté & de naïveté qui

lui étoit comme naturel. Elle reconnoît elle-même dans ſes lettres, qu'elle avoit le cœur extrêmement tendre & ſenſible. Cette ſenſibilité la trahit; & perſonne n'ignore à quel degré de faveur elle la fit parvenir. Elle n'en abuſa pas cependant pour donner entrée dans ſon ame à l'ambition & à l'orgueil. Elle avouoit même dans ſes années de pénitence, que lorſque tout conſpiroit à lui faire goûter avec la plus funeſte ſéduction, les fauſſes & criminelles délices du ſiécle, elle avoit toujours ſenti au-dedans d'elle-même, un trouble & une humiliation, qui ne lui permettoient pas de jouir en repos d'aucun plaiſir. Vertueuſe, s'il étoit poſſible, au milieu du crime, elle n'oublia jamais qu'elle faiſoit mal, gémit toujours de ſa foibleſſe, & ne ceſſa de déſirer & d'eſpérer de rentrer dans le bon chemin. C'eſt ce qui lui fit recevoir avec beaucoup de joie, le remercîment d'un pauvre religieux qu'elle venoit d'aſſiſter. Ce religieux qui étoit venu quêter chez elle, ayant reçu de ſa propre main, une aumône conſidérable, s'écria : *Ah! Madame, vous êtes trop charitable, pour que Dieu n'ait pas pitié de vous. Eſpérez en lui, vous éprouverez un jour, les effets de ſa miſéricorde* (1). Ces paroles remplirent madame de la Valliere, d'une plus grande conſolation, qu'elle n'en avoit ſenti dans tout le cours de ſa vie, & firent tant d'impreſſion ſur ſon eſprit, qu'elle s'en eſt toujours ſouvenue, comme d'une prédiction qui lui annonçoit le bonheur de ſa délivrance.

Elle n'étoit pas éloignée. Pluſieurs perſonnes d'une grande piété la demandoient à Dieu avec inſtance depuis quelques années. Et Dieu qui avoit arrêté ſur elle les regards de ſa miſéricorde éternelle, la diſpoſoit à des grâces ſurabondantes par des preſſentimens avantageux, par de ſalutaires dégoûts, par des événemens qui l'aidoient à rompre des liens dont elle auroit eu trop de peine à ſe défaire. Quelque temps avant de s'arracher tout-à-fait à la cour, elle eut une violente & dangereuſe maladie, qui la conduiſit aux portes de la mort, mais qui ne ſervit qu'à l'affermir de plus en plus dans le deſſein que Dieu lui avoit déjà inſpiré de réparer ſa vie paſſée par les travaux d'une ſérieuſe pénitence. Ce fut à cette occaſion & quand elle fut un peu rétablie, qu'elle écrivit le livre qui eſt dans les mains de tout le monde ſous ce titre : *Reflexions ſur la miſéricorde de Dieu* : livre plein de ſentimens vifs & touchans, où ſon cœur eſt peint au naturel, & où l'on remarque la beauté & la ſolidité de ſon eſprit. Ce

(1) Nos Mémoires rapportent ce remercîment en ces termes : *Ah! Madame, vous ſerez ſauvée! car il n'eſt pas poſſible que Dieu laiſſe périr une perſonne qui fait ſi libéralement l'aumône pour l'amour de lui.*

n'eſt pas madame de la Valliere qui a publié ces réflexions. Elle avoit trop de déſir d'être oubliée, pour chercher à ſe faire un nom, même dans l'ordre de la piété. Mais une dame de grande vertu & de ſes amies, les lui enleva, & ſe fit un devoir d'en édifier le public.

Tandis que Dieu opéroit dans le cœur de cette pénitente, pour ſe l'attacher invariablement; le démon & le monde faiſoient tous leurs efforts pour ralentir ſon zèle ſous différens prétextes les plus éblouiſſans, même pour des yeux éclairés par la lumiere céleſte. Mais Dieu lui donna pour l'affermir dans ſes pieuſes réſolutions deux véritables amis, qui, dans un ordre bien différent, lui rendirent les plus importans ſervices. Madame de la Valliere prit pour confident de ſes bons deſſeins M. le Maréchal de Bellefond, qui avoit embraſſé le parti de la piété avec le plus grand zele, & qui étoit fort lié avec le célebre Abbé de Rancé, réformateur de la Trappe. C'eſt à ce Seigneur que ſont adreſſées pluſieurs lettres de cette Dame, dont nous avons des copies entre les mains, & qu'on ne peut liſe ſans être touché d'admiration de ce que l'eſprit de Dieu opéroit dans cette ame. Elle trouva auſſi dans M. Boſſuet, ancien évêque de Condom, un miniſtre éclairé & bien capable de la diriger dans les voies de Dieu, & de la fortifier contre les tentations du monde. « J'ai vu, » dit-elle dans une lettre datée du 21 Novembre 1673, M. » de Condom. Je lui ai ouvert mon cœur. Il admire la mi» ſéricorde de Dieu ſur moi, & me conſeille d'accomplir » promptement ſa ſainte volonté. Il eſt perſuadé que tou» tes choſes s'arrangeront plus promptement que je ne » crois ».

Le deſſein dont il s'agit ici, & pour l'exécution duquel madame de la Valliere n'avoit pas moins d'empreſſement que M. Boſſuet & M. le maréchal de Bellefond, étoit celui de la retraite & d'une rupture entiere avec le ſiecle. Madame de la Valliere, qui ne croyoit pas pouvoir mettre de bornes à l'étendue & à l'intégrité de ſon ſacrifice, avoit d'abord balancé entre les Capucines & les Carmélites pour s'aller enſévelir dans l'obſcurité. C'en eſt aſſez pour comprendre qu'elle ne cherchoit pas ſeulement un tombeau, encore moins un lieu de repos; mais qu'elle vouloit ſincérement expier par la pénitence la plus humble & la plus laborieuſe, les douceurs criminelles qu'elle avoit goûtées à la cour. Elle ſe détermina pour les Carmélites, & ſe perſuada que c'étoit l'aſyle que Dieu lui avoit montré précédemment dans un ſonge qu'elle n'avoit jamais oublié. Quelques années avant qu'elle quittât la cour, & dans le temps même qu'elle étoit le plus fortement attachée au monde, elle rêva une nuit qu'elle étoit dans une égliſe, où elle voyoit dans une eſpece de tribune

fort élevée, plusieurs religieuses vêtues de blanc, qui alloient à la communion avec des cierges allumés; & que tout ce lieu étoit éclairé d'une grande lumiere. Quoiqu'endormie, elle s'occupoit du bonheur de celles qu'elle croyoit voir. Mais elle fut encore plus surprise & plus frappée, quand la premiere fois qu'elle entra aux Carmélites, à la suite de la Reine, elle reconnut ce même lieu qu'elle avoit vu en songe.

Madame de la Valliere avoit déjà formé quelque liaison avec ces saintes religieuses, sans se faire connoître. Toute occupée qu'elle étoit de cette idée de retraite, elle accompagna une dame de ses amies qui venoit rendre visite dans ce couvent. Elle en revint pénétrée de ce qu'elle avoit entendu d'édifiant, & sur-tout de cette sainte liberté d'esprit, qui paroissoit dans la conversation de ces chastes épouses de Jesus-Christ. Elle l'attribua à l'heureuse tranquillité d'une conscience pure : ce qui augmenta ses désirs de se donner toute entiere à Dieu. Au bout de huit ou dix jours, madame de la Valliere revint avec la même dame, qui après quelques momens d'entretien, dit aux Carmélites, qu'elle avoit avec elle madame la duchesse de la Valliere. Aussitôt les religieuses, qui n'avoient pas encore connoissance du changement que la droite du Très-Haut avoit fait dans cette ame, montrerent un air froid & sérieux. Mais l'humble pénitente, loin de se sentir rebutée par cette sage réserve, en conçut au contraire plus d'estime pour elles. Et ce fut comme un nouvel attrait, qui la détermina à choisir sa retraite dans leur société.

Le maréchal de Bellefond, à qui elle s'ouvrit de son dessein, & qui avoit une sœur & une fille Carmélites, fit les démarches nécessaires pour s'assurer qu'on recevroit madame de la Valliere, quand elle seroit en état d'y entrer. En attendant, elle prenoit les avis de celles qu'elle regardoit déjà comme ses supérieures & ses maîtresses, & leur rendoit compte des difficultés, qui, en retardant l'accomplissement de ses désirs, les enflammoient de plus en plus. « J'ai vu, » dit-elle dans la lettre dont nous avons déjà cité quelques » mots, depuis votre départ, les personnes avec qui j'es- » pere être bientôt. Tout m'affermit dans le dessein où vous » m'avez vue ; & je crois que dans peu, vous ne craindrez » plus pour moi. Je commence à goûter si sensiblement le » plaisir de servir Dieu sans aucun empêchement, que les » heures que je suis obligée de passer encore ici pour ache- » ver ma guérison, me paroissent mille ans. Rien ne m'y » retient plus que ma santé ; & je souffre les douleurs que » l'on me fait, avec patience, espérant que l'on raccourcira » mon mal & mon esclavage. Je n'appelle plus mon séjour

» ici que de ce nom. Dieu eſt ſi bon, qu'il m'envoie des con-
» ſolations ; & chaque moment m'enflamme de ſon amour ſi
» fortement, que je ne puis goûter de plaiſir que quand je ſe-
» rai à lui ſans réſerve. Quelles grâces, ajoutoit-elle, & par
» où les ai-je méritées ? Il faut me ſacrifier entierement pour
» reconnoître ſes faveurs infinies, & pour réparer le nombre
» d'années que j'ai paſſées à l'offenſer. Je ſens pourtant que
» malgré la grandeur de mes fautes, l'amour a plus de
» part à mon ſacrifice que l'obligation que j'ai de faire
» pénitence .....»

Juſques-là le projet de madame de la Valliere étoit encore ſecret. Mais depuis la viſite de M. de Condom, le bruit de cette retraite ſe répandit promptement, & attendrit tellement les amis & les proches de cette Dame, qu'ils tenterent toutes ſortes de moyens pour l'en détourner. « Je ne ſais,
» dit-elle dans la même lettre, comment mon ſecret a péné-
» tré ; car je n'ai rien fait qui ſoit marqué. Je crois que c'eſt
» Dieu qui le permet, afin de m'attirer à lui plus vite. Sans
» ma maladie, j'aurois pris cette occaſion pour me dérober
» au monde. Mais je ſuis retenue encore, ne ſachant point
» ſi je ne ſuis point obligée de me guérir. Je vais conſulter
» nos Meres là-deſſus, & je ferai ce qu'elles jugeront à
» propos.....»

Dieu, en permettant que le deſſein que madame de la Valliere vouloit tenir caché, fût manifeſté, en rendit l'exécution plus glorieuſe à ſa grâce, qui lui donna la force de vaincre tous les efforts qui devoient la traverſer, de ſoutenir généreuſement cette réſolution au milieu même de la Cour, de ſouffrir que tout le monde lui en parlât ſans pouvoir réuſſir à l'ébranler, d'annoncer même le jour marqué pour l'accomplir, de l'exécuter publiquement malgré l'étonnement de toute la Cour, les larmes les plus tendres & les plus capables de l'attendrir, & de fouler tout aux pieds avec autant de modeſtie que de courage.

En effet, depuis que ſa réſolution fut publique, on n'oublia rien pour la faire changer ; on allégua toutes ſortes de prétextes pour l'engager à renoncer à une vie ſi dure & ſi pénible, & à demeurer plutôt dans le monde, pour l'édifier par ſes exemples. Ce motif, plus capable qu'aucun autre de l'affoiblir, ne lui fit pas illuſion. *Ce ſeroit à moi*, répondit-elle, *une horrible préſomption de me croire propre à aider le prochain. Quand on s'eſt perdu ſoi-même, on n'eſt ni digne ni capable de ſervir les autres.* Cependant, ces combats lui firent une impreſſion qui la rendirent encore plus malade. Elle ſe plaint dans une lettre du 11 Janvier 1674, de ſa foibleſſe & de ſa ſenſibilité : elle dit qu'elle eſt honteuſe d'elle-même, de ſe trouver encore capable d'être réduite à une pareille extrémité

pour les peines que le monde lui fait ; que ſon cœur, cependant, n'a pas changé un ſeul moment, malgré la ſenſibilité de la nature ; & qu'elle a toujours ſouhaité avec la même ardeur, l'exécution de ſon deſſein. « Mes affaires, ajoute-t-elle, » n'avancent point ; & je ne trouve nul ſecours dans les perſonnes de qui j'aurois lieu d'en attendre. Il faudra que j'aie » la mortification d'importuner le Roi. Et vous ſavez ce que » cette démarche me coûtera. Le monde, à ce qu'on dit, » déſapprouve mon procédé : mais j'offre & je ſacrifie tout » de bon cœur à Dieu. Je l'ai trop offenſé pour ménager » quelque choſe ſur la pénitence. Il faut que j'en faſſe de » toute ſorte. Je vous aſſure que l'on ne m'épargne pas ». Elle fait encore les mêmes plaintes dans une lettre ſuivante, en date du 8 Février 1674, où elle tâche de diſſiper les alarmes que ces retardemens cauſoient au Maréchal de Bellefond, & de répondre aux eſpeces de reproches qu'il lui avoit faits de ſon peu de courage. « Je vois ce que vous craignez pour » moi ; & vous avez raiſon. Je ſuis la foibleſſe même ; & » malgré les grâces de Dieu qui ſont infinies, je ſuis encore » ici. Je travaille cependant à en ſortir inceſſamment ; c'eſt » peut-être trop nonchalamment : mais, c'eſt au moins de » bonne foi. J'arrive tout à l'heure des Carmélites ; on y prie » pour vous & pour moi. Et c'eſt de-là que nous devons » attendre du ſecours..... Vous ne ſauriez me faire plus de » honte que je ne m'en fais à moi-même. Cependant je ſuis » plus affermie que jamais ; & quand on me donneroit tou» tes les grandeurs du monde, je ne changerois pas l'envie » ſeule d'être Carmélite contre leur poſſeſſion..... Je n'ai » plus qu'un pas à faire : je ſacrifie de bon cœur les grandeurs & les richeſſes : mais pour de la ſenſibilité, j'en ai : » & on a raiſon de vous dire que mademoiſelle de Blois » m'en a donné..... Mais en même-temps j'en ai eu du » ſcrupule. Je l'aime, mais elle ne m'arrêtera pas un ſeul » inſtant. Je la quitte ſans peine ; & je la vois avec plaiſir. » Ce ſont des ſentimens oppoſés ; mais je les ſens comme je » le dis. Il faut que je parle au Roi, & voilà toute ma peine. » Priez Dieu pour moi, qu'il me donne la force qui m'eſt » néceſſaire pour cette démarche.....»

On voit avec quelle confiance madame de la Valliere expoſoit à un ſi religieux ami les combats intérieurs & extérieurs qu'elle avoit à ſoutenir ; & combien les avis & les remontrances du Maréchal lui étoient utiles. Auſſi M. de Condom, à qui elle les communiquoit, *les admire*, dit-elle, *& moi j'en ſuis pénétrée. Enfin, Monſieur*, ajoute-t-elle (*17 Février* 1674) *j'avance : mon courage augmente ; & je crois que Dieu achevera ſon ouvrage dans peu. Cependant, je crains, & je craindrai toujours juſqu'à ce que je ſois hors de danger. Je connois*

ma foibleſſe ; & ſi Dieu a permis quelquefois que des ames déjà élevées à des degrés de vertu, ſoient tombées, combien dois-je trembler ? Je prie Dieu de me garder.....»

Une lettre du 24 Mars ſuivant, datée de Verſailles, nous apprend que les chaînes de madame de la Valliere vont être tout-à-fait rompues ; & qu'elle eſt toute prête de s'envoler dans la ſolitude après laquelle elle ſoupire depuis ſi long-temps. « Enfin, dit-elle, je quitte le monde ſans regret ; mais ce » n'eſt pas ſans peine. Ma foibleſſe m'y a retenu long-temps ſans » goût, ou, pour parler plus juſte, avec mille chagrins. » Vous en ſavez la plus grande partie ; vous connoiſſez ma » ſenſibilité ; elle n'eſt pas diminuée : je m'en aperçois tous » les jours, & je vois bien que l'avenir ne me donneroit pas » plus de ſatisfaction que j'en ai éprouvé dans le paſſé & le » préſent..... Tout le monde part à la fin d'Avril ; & moi » je pars auſſi ; mais c'eſt pour aller dans le plus ſûr chemin » du ciel ; Dieu veuille que j'y avance, comme j'y ſuis obli- » gée pour le pardon de mes péchés. Je me trouve dans des » diſpoſitions ſi réſolues, & même ſi dures, (cela paroît » oppoſé, mais cependant, je ſens tout cela en moi) que » les perſonnes à qui je découvre ce qui ſe paſſe dans mon » cœur, admirent de plus en plus l'extrême miſéricorde de » Dieu envers moi. Monſeigneur le Dauphin fait le voyage : » ainſi je perds M. de Condom. C'eſt un homme admirable, » dit-elle plus bas, pour ſon eſprit, ſa bonté & ſon amour » de Dieu : je ne manquerai pas de l'exhorter à continuer de » vous écrire.....» Dans la ſuite de la même Lettre, madame de la Valliere nous apprend qu'elle avoit engagé ce Prélat à faire le Sermon de ſa Priſe d'Habit, & que s'il n'eſt pas revenu dans le temps qu'on la jugera capable de le prendre, elle a deſſein de choiſir le Pere Bourdaloue, dont les Sermons & les Entretiens l'ont beaucoup touchée. Nous apprenons encore par la même Lettre, que les plus grands Perſonnages de ce temps s'intéreſſoient vivement aux grâces que Dieu lui faiſoit, & au grand ſpectacle de pénitence qu'elle donnoit au monde ; enfin, qu'elle étoit auſſi en relation avec le célebre M. le Camus, Evêque de Grenoble, depuis Cardinal. « Je ſuis, dit-elle, fort obligée à M. de Grenoble, de » me parler comme il fait ; vous ſavez que la dureté ne me » déplaît pas, & qu'elle ne m'a jamais fait peur, malgré la » tendreſſe de mon tempérament. Je ne m'en ſervirai plus » que pour aimer Dieu ; & pour moi-même, je me ſervirai » du vôtre.....»

Enfin, le 20 Avril ſuivant, madame de la Valliere, âgée pour lors de trente ans au plus, entra aux Carmélites avec un courage ſi fort au-deſſus des ſentimens de la nature, qu'elle paroiſſoit avoir oublié qu'elle eût un cœur pour tout ce

qu'elle abandonnoit de plus cher. Elle fut accompagnée dans cette espece de triomphe qu'elle remportoit sur le monde, d'une si grande multitude de personnes, que son carosse put à peine se faire passage dans la cour des Carmélites. On avoit essayé de l'effrayer sur son entreprise, en lui disant qu'elle seroit bien étonnée, quand elle entendroit fermer la porte du cloître : mais Dieu qu'elle cherchoit uniquement, ne lui fit sentir que de la joie de se voir pour toujours séparée du monde. En entrant elle se jeta aux genoux de la Mere Claire-du-Saint-Sacrement (de Jarnac) qui étoit alors Prieure, en lui disant : *Ma Mere, j'ai toujours fait un si mauvais usage de ma volonté, que je viens la remettre entre vos mains pour ne la plus reprendre.* On la conduisit, suivant l'usage, devant le saint Sacrement, où elle s'offrit à Dieu, comme une victime d'expiation. Elle ne voulut pas différer à porter les marques de sa consécration toute volontaire à la pénitence, & d'un dévouement sans retour à la retraite. Dès le jour même de son entrée, elle se fit couper les cheveux ; & s'acquitta avec une fidélité étonnante de toutes les pratiques de la vie religieuse. Madame de la Valliere ne tarda pas non plus à faire part à son respectable & pieux confident de la nouvelle de sa parfaite délivrance. Elle lui écrivit des Carmélites le 22 Avril 1674. « Il y a deux jours que je suis ici, & j'y suis si tranquille & si satisfaite, que je ne puis assez admirer les bontés de Dieu pour moi. Mes liens sont rompus par sa grâce ; & je vais travailler à lui rendre toute ma vie agréable, si je le puis, pour lui marquer ma reconnoissance. Je n'entrerai aujourd'hui dans aucun détail ; il vous suffira de me savoir en sureté..... Faites, je vous prie, à M. de Grenoble, quelques complimens de sa demi-pénitente.... » C'est la qualité qu'elle se donne dans la plupart des lettres suivantes, en y joignant ordinairement celle de misérable pécheresse.

On vit bientôt néanmoins que cette demi-pénitente n'étoit telle à ses yeux, que parce que son zele étoit toujours au-dessus de ses forces ; mais qu'elle n'étoit pas de ces *cœurs demi-morts & demi-vivans*, dont parle saint François de Sales, & *qui ne sont bons à rien.* Elle commença parfaitement, comme l'ordonne saint Bernard. Elle demanda, comme une grâce, de porter l'habit de Religieuse avant que de le prendre en cérémonie. Elle y fut bientôt accoutumée, excepté à la chaussure, dont elle souffrit avec patience l'incommodité jusqu'à la mort. La nourriture ne lui fit pas de peine ; & dans les commencemens mêmes, elle ne voulut pas souffrir le moindre adoucissement. L'usage de la serge, le coucher sur la dure, l'assiduité au travail, sans autre interruption que la lecture & la priere, un jeûne austere, un silence exact de-

plus vivement, que les motifs du ſacrifice, & l'exemple de la perſonne lui firent faire ſur elle-même, de bien triſtes, mais très-juſtes réflexions.

La Sœur Louiſe de la Miſéricorde, parvenue enfin au terme de ſes déſirs, écrivit le 14 Juin au Maréchal de Bellefond. « C'eſt à l'heure qu'il eſt que je puis dire avec vérité, » que je ſuis à Dieu pour jamais. J'y ſuis liée par des » liens ſi forts, que rien ne les peut rompre, par les vœux » de Religion, & encore plus par la grâce qui me les a fait » faire. Non, rien ne peut me ſéparer de la charité de Jeſus-» Chriſt. C'eſt en lui ſeul que je veux vivre. Il ne me reſte » plus rien à ſouhaiter, que de perdre la mémoire de tout ce » qui n'eſt point lui. Par ſa bonté le cœur eſt détaché, & la » volonté ne tend qu'à lui plaire. Mais cette importune ima-» gination, dont je ſouhaite d'être délivrée entierement, me » diſtrait à tout moment. Il n'y a qu'elle à détruire : Dieu a » fait le reſte ; & je le prie d'achever ſon ouvrage. . . . . »

Dieu qui avoit prévenu cette ame de ſes plus douces bénédictions, lui accorda les effets des déſirs qu'il formoit dans ſon cœur. Toute ſa vie fut un accroiſſement continuel dans la pratique des vertus qui crucifient la nature, & dans un détachement généreux de tous les objets ſenſibles. La Reine voulant lui témoigner l'eſtime qu'elle faiſoit de ſa vertu, & procurer en même-temps à M. le Marquis de la Valliere la conſolation de voir ſa ſœur dans un état ſi différent de celui où il l'avoit vue auparavant, fit l'honneur à ce Seigneur de lui donner la main, afin qu'il pût l'accompagner dans l'intérieur du Monaſtere. Mais la Sœur Louiſe de la Miſéricorde s'avança généreuſement vers la porte de clôture, & repréſenta à Sa Majeſté, avec tant de force & de reſpect tout-à-la-fois, le privilége que les Reines avoient toujours accordés aux Carmélites du grand Couvent, de n'y pas introduire d'hommes, que cette pieuſe Princeſſe ne voulut pas s'oppoſer à un zele ſi digne d'admiration. La Sœur Louiſe de la Miſéricorde le fit encore paroître d'une maniere bien ſenſible dans une autre occaſion. Madame la ducheſſe d'Orléans venant auſſi la voir, donna la main au Comte de Vermandois, afin qu'il eût la conſolation de voir ſa mere, croyant qu'elle ne feroit pas difficulté de laiſſer entrer un enfant qui n'avoit que ſept ou huit ans, & qui ne pouvoit manquer d'être cher à une mere ſi tendre ; mais ni les inſtances de la Ducheſſe, ni les larmes de l'enfant ne purent fléchir la fermeté de la Religieuſe. Madame ne put rien obtenir ; & fut ſi touchée, tant de la douleur de l'enfant qui fondoit en larmes, que de la fermeté d'une mere ſi détachée d'elle-même, qu'elle s'attendrit & ne put s'empêcher de pleurer.

Ce n'étoit pas ſeulement le reſpect pour la clôture & la fidélité

fidélité aux regles de l'Egliſe, qui inſpiroit à la Sœur Louiſe de la Miſéricorde, des ſentimens ſi généreux. Ils étoient la ſuite du ſacrifice qu'elle avoit fait en quittant le monde, de tout ce qui pouvoit encore l'y attacher. Elle avoit réſolu dès-lors, de ſe priver pour toujours, du plaiſir de voir le Comte de Vermandois & mademoiſelle de Blois ſa ſœur. Mais le Roi s'étant oppoſé abſolument à cette réſolution, la Sœur Louiſe de la Miſéricorde ne put qu'offrir à Dieu la préparation de ſon cœur, & la volonté où elle étoit de tout ſacrifier pour lui. Et Dieu ne différa à accepter ce ſacrifice dans toute ſon intégrité, que parce qu'il vouloit en exiger dans la ſuite de beaucoup plus ſenſibles.

Quelques années après ſa profeſſion, elle perdit ſon frere qu'elle aimoit tendrement. En apprenant cette triſte nouvelle, elle ſe ſoumit à Dieu avec tant de réſignation, qu'elle ne donna même aucune marque de ſa douleur, quelque vive qu'elle pût être dans un cœur auſſi ſenſible que le ſien. Dans la ſuite elle fit une autre perte, dont les perſonnes même les plus convaincues de la ſolidité de ſes vertus, craignoient qu'elle ne fût accablée. On lui écrivit en 1683, que M. le Comte de Vermandois ſon fils étoit malade; mais on lui donnoit en même-temps l'eſpérance d'une prompte guériſon. Cependant Dieu en diſpoſa autrement; & les premieres nouvelles qui ſuivirent furent celles de ſa mort. La Mere de Bellefond, Prieure, penſoit en elle-même, avec inquiétude, comment elle l'annonceroit à cette tendre mere, lorſqu'elle la rencontra qui ſortoit du chœur. Alors elle lui dit d'un air fort triſte, qu'elle avoit des nouvelles, & n'ajoutant rien de plus. *J'entens bien*, reprit la Sœur Louiſe de la Miſéricorde (1). Elle rentra auſſitôt dans le chœur, & après avoir demeuré aſſez long-temps proſternée devant le ſaint Sacrement, elle ſe releva & parut avec la même ſérénité de viſage que ſi ſon cœur n'eût pas été dans l'affliction. Elle n'en parla pas, & on ne lui vit verſer aucune larme. Mais une perſonne amie, touchée de l'effort qu'elle faiſoit pour étouffer ſa douleur, lui dit que quelques larmes la ſoulageroient, & que Dieu ne les défendoit pas, pourvu qu'elles fuſſent ſanctifiées par la ſoumiſſion que nous lui devons, & dont rien ne peut nous diſpenſer, elle répondit avec courage: *Qu'elle n'avoit pas trop de lar-*

(1) M. de Burigny & quelques autres Mémoires diſent, que M. Boſſuet fut chargé de la commiſſion d'annoncer cette mort à la Sœur Louiſe de la Miſéricorde. Nous avons ſuivi les Mémoires manuſcrits qui nous ont été communiqués. Peut-être M. Boſſuet parut-il en ſecond. Et l'on pourroit alors conjecturer que c'eſt à ce Prélat que l'humble Pénitente fit la réponſe édifiante que nous allons rapporter.

mes pour elle-même, & que c'étoit sur elle qu'elle devoit pleurer, & ajouta cette parole si souvent imprimée : *Il faut que je pleure la naissance de ce fils, encore plus que sa mort.* Ce fut avec la même constance & la même résignation qu'elle apprit depuis la mort du Prince de Conti, qui avoit épousé Mademoiselle de Blois sa fille.

Si la Sœur Louise de la Miséricorde étoit si sévère à son cœur, on peut bien juger qu'elle n'étoit pas plus indulgente pour son corps. La vie dure des Carmélites ne suffisoit pas, comme on a déjà dit, à son zèle pour la mortification & la pénitence. Dès qu'elle fut Professe, elle livra encore une nouvelle guerre à tous ses sens. Toujours occupée du désir de satisfaire à la justice de Dieu, & de se punir elle-même, on la vit plus attentive que jamais à saisir toutes les occasions de se mortifier. Elle demandoit sans cesse la permission de jeûner au pain & à l'eau, & de se servir de toutes les macérations capables de faire souffrir une chair criminelle. La Mere de Bellefond, qui respectoit en elle l'esprit de pénitence dont elle étoit animée, se rendoit souvent à ses désirs : mais quand elle étoit refusée : *Vous m'épargnez, ma Mere*, disoit-elle, *mais Dieu y suppléera.* Elle n'attendoit pas néanmoins que Dieu la purifiât lui-même par les souffrances, les maladies & les autres incommodités ; elle ne négligeoit aucun moyen de se crucifier. Elle se levoit tous les jours deux heures avant la Communauté, & passoit ce temps en prières devant le saint Sacrement, sans que les plus rudes hivers lui fissent rien relâcher d'une pratique si pénible. Elle eut toujours une indifférence pour sa santé, & pour tout ce qui la regardoit, qui tenoit de cette *dureté* qu'elle avoit déclaré vouloir conserver pour elle-même. Elle enduroit le froid jusques-là, qu'on l'a souvent trouvée saisie & épanouie, soit dans l'Eglise, soit dans les greniers où elle étendoit le linge. Une érésipelle violente qui s'étoit jetée sur sa jambe, la fit beaucoup souffrir, sans qu'elle en voulût rien dire : mais le mal devint si considérable, qu'on s'en aperçut, & qu'on l'obligea d'aller à l'infirmerie ; elle répondit aux reproches que lui fit la Mere Prieure de cette espece d'excès : *Je ne savois*, dit-elle, *ce que c'étoit ; je n'y avois pas regardé.*

Un jour de Vendredi-Saint, qu'elle étoit au réfectoire, elle se ressouvint que dans le temps qu'elle étoit à la cour, elle se trouva dans une partie de chasse, pressée d'une si grande soif, qu'elle n'en pouvoit plus ; mais qu'on lui apporta aussitôt des rafraîchissemens & des liqueurs délicieuses, dont elle but avec beaucoup de plaisir & de sensualité. Ce souvenir joint à la pensée du fiel & du vinaigre dont Jesus-Christ avoit été abreuvé dans sa soif sur la croix, la

pénétra d'un si vif sentiment de componction, qu'elle résolut dans le moment de ne plus boire du tout. Elle a assuré depuis qu'elle ne fit pour lors aucune réflexion sur la nécessité de l'obéissance pour une telle mortification, & qu'elle n'étoit occupée que du désir de satisfaire à la justice divine, qui lui fit croire qu'il lui étoit permis de faire tout ce qu'elle pourroit pour expier cette intempérance. Elle fut plus de trois semaines sans boire une goutte d'eau, & trois ans entiers à n'en boire par jour qu'un demi-verre. Cette rude pénitence, dont Dieu permit qu'on ne s'aperçût pas, la fit tomber malade; & depuis ce temps, elle eut des maux d'estomac très-violens, qui la réduisirent quelquefois à des foiblesses extrêmes. A des maux de tête continuels, se joignirent des rhumatismes douloureux, & une cruelle sciatique, qui lui déboîta la hanche. Mais, dans un état si pénible, elle ne cessa pas de se trouver la premiere aux travaux de la Communauté, de se lever tous les jours deux heures avant elle pour aller prier en particulier devant le saint Sacrement, & d'assister exactement aux offices du chœur.

Une vertu si éclatante étoit, pour ainsi dire, célebre dans tout le monde. Les personnes les plus distinguées dans tous les états se faisoient un plaisir de voir de leurs yeux un si admirable chef-d'œuvre de la grâce, & d'être témoins de l'onction & de la joie que cette généreuse Pénitente goûtoit dans son désert. Les Nonces qui sont venus en France lui ont donné les témoignages les plus distingués d'estime & de vénération. Les Cardinaux, Archevêques & Evêques vouloient connoître par eux-mêmes un si grand prodige. On rapporte même que l'Ambassadeur de Venise ne souhaitoit, disoit-il, de lui survivre, que pour aller à Rome, solliciter lui-même sa canonisation. La Sœur Louise de la Miséricorde eut aussi l'avantage d'avoir la visite du célèbre Abbé de Rancé, dans un voyage qu'il fut obligé de faire à Paris. Mais elle ne fit autre usage d'une pareille distinction, que pour s'édifier de ses instructions, & se confondre davantage à ses propres yeux par la comparaison qu'elle fit des sentimens de cet illustre Personnage avec elle-même. . . . . « Oh! s'écrie-» t-elle, dans la lettre où elle parle de cette visite, qu'il » aime Dieu auprès de moi! & que cela doit me donner de » confusion! Je devrois l'aimer, moi seule, plus que tout » le monde ensemble, puisqu'il m'a remis plus de péchés » qu'à un autre. Cependant je suis froide dans le service de » ce Dieu plein de miséricorde; moi qui n'ai jamais eu de » froideur pour ce que j'ai voulu faire. . . . . »

En consultant les maximes de l'Evangile & l'esprit du christianisme, il est aisé de juger qu'un édifice élevé si haut & qui s'est soutenu avec tant de solidité, étoit bâti sur un

bon fondement, & que la Sœur Louiſe avoit creuſé bien avant dans la terre ; c'eſt-à-dire qu'une ſi grande vertu ne pouvoit être fondée que ſur une profonde humilité. C'étoit, en effet, la diſpoſition habituelle de notre ſainte Pénitente. Au milieu de tous ces applaudiſſemens, la Sœur Louiſe de la Miſéricorde ne perdoit pas le ſentiment de ſa baſſeſſe & de ſon indignité : elle ne parloit d'elle-même, que pour relever la magnificence des miſéricordes de Dieu à ſon égard, & les richeſſes infinies de ſa grâce toute-puiſſante. « Il eſt vrai, » dit-elle dans une lettre, que j'ai eu un grand nombre de » viſites ; mais, grâce à notre divin Sauveur, elles ne m'ont » point troublée ; & ma tranquillité, au lieu d'être ébran- » lée par tous les objets qui ſe ſont préſentés à mes yeux, » & même à mon ſouvenir, s'eſt affermie. Vous voyez que » la miſéricorde de Dieu ne ſe laſſe pas ; & malgré mes in- » fidélités & le peu d'uſage que je fais des bontés divines, » je ne laiſſe pas d'en être comblée. . . . . Quand je ſais, » ajoute-t-elle, que j'aurai quelque viſite extraordinaire, je » vais devant Notre Seigneur, le prier de me garder ; & » après que je ſuis ſortie du parloir, je vais le remercier » de m'avoir tirée d'avec ceux qui l'offenſent, pour me » mettre avec celles qui ne ſongent qu'à le ſervir ». Toujours anéantie à ſes propres yeux, elle auroit voulu être enſévelie dans l'oubli & dans le mépris de toutes les créatures. Auſſi le parloir lui devenoit de jour en jour plus inſupportable. On ne lui voyoit l'air peiné, que quand il étoit queſtion d'y aller ; & l'obéiſſance ſeule pouvoit l'y déterminer. Elle s'en faiſoit même un devoir, comme elle le marque dans une lettre.... « Je crois comme vous, que je ſuis obligée de publier à » toute la terre, les miſéricordes infinies du Seigneur que » j'éprouve ſi ſenſiblement. Je le fais, & même quelque- » fois je crains qu'en me répandant ſi aiſément au dehors, » je ne néglige le dedans. Cependant, je ne laiſſe pas de » m'abandonner au plaiſir d'exalter la bonté du Maître que » je ſers. . . . . » Mais elle ſavoit bien ſe dédommager de ce que ſon recueillement & ſa pénitence en pouvoient ſouffrir, par le profit que ſa charité pour les pauvres en ſavoit tirer. Elle avoit toujours conſervé pour eux l'affection la plus ſenſible au milieu de la pauvreté volontaire qu'elle avoit choiſie pour elle. Ainſi, remplie de compaſſion pour leurs miſeres, la répugnance naturelle qu'elle avoit à ſe produire, cédoit ſans peine au déſir de leur procurer du ſecours. Elle ne craignoit pas même de ſe rendre preſſante & importune à ſes amis, pour ſoulager les membres ſouffrans de Jeſus-Chriſt. Et s'étant miſe hors d'état de les ſervir par ſes propres libéralités, elle a obtenu des aumônes très-conſidérables des Princes & des Princeſſes & autres Perſonnes

de conſidération, dont elle recevoit les viſites, & avec qui elle entretenoit quelque liaiſon. Elle étoit encore plus libre avec Madame la Princeſſe de Conti ſa fille, & employoit avec plaiſir, le crédit qu'elle pouvoit avoir ſur ſon eſprit & ſur ſon cœur, pour l'engager à ſe faire des amis qui la reçuſſent dans les tabernacles éternels.

Cependant, le dégoût du monde, le mépris d'elle-même, le détachement des choſes de la terre, le déſir de ne s'occuper que de Dieu ſeul, & de n'être connue que de lui, croiſſant de jour en jour dans le cœur de la Sœur Louiſe de la Miſéricorde, elle demanda à être envoyée dans un des Couvens de l'Ordre les plus pauvres & les plus éloignés, où elle pût s'enfermer tout-à-fait dans le tombeau de Jeſus-Chriſt. Mais la Communauté, dont elle étoit l'édification, & pour qui ſes exemples étoient des leçons vivantes de toutes les vertus chrétiennes & religieuſes, ne voulut pas conſentir à ſon éloignement, ni ſe priver de la ſociété d'une perſonne qui lui étoit ſi chere. Dieu ſe contenta de la diſpoſition de ſon cœur & l'en récompenſa par de nouveaux dons. Enfin, le monde pour qui elle étoit un ſigne & un prodige, dont il n'étoit pas digne, reſpecta dans la ſuite le goût de la Sœur Louiſe de la Miſéricorde pour la ſolitude; on la négligea davantage, & quelques années avant ſa mort, elle fut beaucoup moins viſitée.

L'humble Pénitente profita de cette eſpece de calme pour travailler avec moins de diſtraction à la conſommation de l'œuvre que Dieu lui avoit donné à faire. Le reſpect & l'amour qu'elle avoit pour les myſteres que Jeſus-Chriſt a accomplis dans ſa ſainte humanité, & pour l'auguſte Sacrement de l'Euchariſtie qui les contient tous, lui fit donner le ſoin de l'Oratoire. Cet office ſi conforme à ſa piété, devint pour elle un nouveau motif de purifier ſon propre cœur pour ſervir de demeure à Jeſus-Chriſt, en même-temps qu'elle s'occupoit à orner avec la décence convenable, le tabernacle où il vouloit demeurer avec ſes épouſes. Elle trouva dans cette ſainte occupation le moyen & l'occaſion de ſatisfaire davantage ſon amour pour la prière, & d'étudier continuellement le modele de toutes les vertus que Jeſus-Chriſt donne aux Chrétiens dans le ſaint Sacrement: ſur-tout cet eſprit de ſacrifice, d'adoration & d'amour, où il eſt à l'égard de ſon Père; cette bonté, cette douceur, cette patience avec leſquelles il habite avec les hommes, ſans ſe laſſer de leurs froideurs, de leurs irrévérences, de leur ingratitude & de leurs défauts; ce ſilence, cette obéiſſance, cette vie cachée en Dieu, cet état de mort où il demeure perſévéramment. Ces grands objets étoient pour la Sœur de la Miſéricorde, le ſujet d'une méditation continuelle, qui lui faiſoit recueillir

des fruits admirables de la sainte communion ; à laquelle elle se disposoit toujours avec une grande pureté de cœur, des prieres longues & ferventes & des larmes abondantes. Des extraits d'élévations à Dieu sur la communion qu'on a conservés, écrits de sa main, montrent combien l'onction du Saint-Esprit l'avoit instruite sur l'auguste mystere du Sacrement & du Sacrifice de l'Eucharistie. C'étoit, sans doute, dans cette source d'amour qu'elle avoit puisé cette charité vraiment catholique, qui n'étoit pas resserrée dans le sentiment de ses propres besoins, quelque immenses qu'ils fussent aux yeux de sa foi & de son humilité, mais qui la rendoit encore si sensible à tous les besoins publics & particuliers de l'Eglise, de l'Etat, &c. C'étoit pour elle des sujets intarissables de prieres & de gémissemens ; & l'on ne doit pas s'étonner que les journées entieres ne pussent lui suffire pour exposer à Dieu la multiplicité & l'étendue de ses vœux.

Il ne manquoit plus à des jours si bien remplis, que la grâce d'une sainte mort. La Sœur Louise de la Miséricorde n'attendoit pas d'autre repos. Dieu la préparoit à son dernier sacrifice par un surcroît d'infirmités, auxquelles on voyoit bien qu'elle ne pouvoit pas résister encore long-temps, & quoiqu'on n'entendît jamais aucune plainte sortir de sa bouche, la crainte de la perdre faisoit qu'on la pressoit de se donner au moins quelque relâche ; mais elle répondoit qu'il ne pouvoit y avoir de repos pour elle sur la terre. Elle ne se soutenoit que par l'espérance de posséder Dieu, & par le désir de sa parfaite délivrance. Les dix jours d'entre l'Ascension & la Pentecôte, qui sont pour les Carmélites un temps de retraite, furent pour la Sœur Louise de la Miséricorde, le temps d'une ferveur extraordinaire. Elle les passa dans de si vifs sentimens de pénitence & de piété, qu'on vit bien que c'étoit une victime qui avoit déjà reçu l'aspersion pour être sacrifiée ; & que le temps de sa derniere dissolution étoit arrivé.

Le 4 Juin, surveille de sa mort, une Sœur qui la vit extrêmement abattue, ne put s'empêcher de lui témoigner combien elle étoit touchée de la voir en cet état. Mais la sainte Pénitente levant les yeux & les mains au ciel, ne répondit que par une parole du Pseaume XXI. *Virga tua, & baculus tuus ipsa me consolata sunt. Votre verge, Seigneur, & votre bâton m'ont remplie de consolation.* L'on sentoit bien qu'elle étoit toute occupée des sentimens de reconnoissance, de confiance & d'amour que ce Pseaume exprime, & qu'elle n'attendoit plus d'autre joie, que celle d'entrer pour toujours dans la maison éternelle de Dieu. Le lendemain elle ne laissa pas de se lever à trois heures du matin, pour continuer ses exercices ordinaires de piété ; mais les forces lui manquant,

elle ne put aller juſqu'au chœur. Une Sœur Converſe la rencontra, qui ne pouvoit ni ſe ſoutenir, ni preſque parler. On alla avertir l'Infirmiere, & le mal avoit déjà fait de ſi grands progrès, qu'on fut obligé de la porter à l'infirmerie. Malgré l'état où elle étoit, on eut peine à obtenir d'elle de quitter la ſerge & d'uſer de linge. Les Médecins appelés, la firent d'abord ſaigner : mais ils s'aperçurent bientôt que les remedes étoient inutiles, & que l'inflammation d'entrailles étoit toute formée.

La Sœur Louiſe de la Miſéricorde qui ſentit que ſon heure approchoit, accepta, avec une humble ſoumiſſion, la mort & toutes les circonſtances qui pouvoient la rendre plus pénible ; elle répéta pluſieurs fois ces paroles : *Expirer dans les plus vives douleurs, voilà ce qui convient à une pécheresſe.* Les plus violentes ſouffrances ne lui arracherent aucune plainte. Mais le mal ayant fait pendant la nuit un progrès conſidérable, elle demanda, dès le matin, les derniers Sacremens. *Dieu a tout fait pour moi*, dit-elle ; *il a reçu autrefois, dans ce même temps, le ſacrifice de ma profeſſion ; j'eſpere qu'il va encore recevoir le ſacrifice de juſtice que je ſuis prête de lui offrir.* Elle ſe confeſſa, & reçut le ſaint Viatique avec toutes les marques les plus touchantes de piété & de religion.

Après l'adminiſtration, on eſpéroit avoir du temps pour eſſayer quelques nouveaux remedes. Mais une grande foibleſſe qui lui prit, & qui dura peu, alarma ſi fort les perſonnes qui étoient auprès de la malade, qu'on fit rentrer ſur le champ M. l'Abbé Pirot, Supérieur des Carmélites, qui venoit de lui porter le ſaint Viatique, & qui lui adminiſtra l'Extrême-Onction. La Sœur Louiſe de la Miſéricorde reçut ce Sacrement avec une pleine connoiſſance. Madame la Princeſſe de Conti arriva aſſez tôt pour être témoin de la paix & de la tranquillité avec laquelle cette pieuſe mourante offroit à Dieu le ſacrifice de ſa vie. La Princeſſe ne put avoir la conſolation d'entendre une perſonne qui lui étoit ſi chere, & qui n'ayant pas la force de lui parler, ſe contenta de lui témoigner par de tendres regards & des ſignes pleins de religion, tout ce qu'elle auroit voulu dire. Elle ne put s'exprimer de même que par ſon ſilence pour répondre aux inſtructions & aux conſolations que lui donnoit M. l'Abbé Pirot. Ce reſpectable Prêtre lui ayant inſpiré de faire à Dieu cette priere : *Seigneur, ſi vous augmentez la ſouffrance, augmentez auſſi la patience.* La Sœur de la Miſéricorde lui témoigna par ſigne qu'elle faiſoit intérieurement la même demande. Enfin, Dieu abrégea ſes douleurs ; & elle expira à midi, le 6 Juin 1710 âgée de ſoixante-cinq ans dix mois ; elle en avoit paſſé trente-ſix dans les pratiques de la vie religieuſe & d'une généreuſe pénitence.

Après sa mort, on exposa son corps dans le chœur des Carmélites, près de la grande grille; & il se fit un si prodigieux concours de toute sorte de personnes qui vouloient s'édifier de ce spectacle, que pour empêcher les cris & le tumulte, on fut obligé de laisser la grille ouverte depuis le matin, que son corps fut exposé, jusqu'à cinq heures & demie du soir; & quatre Religieuses purent à peine suffire pendant tout ce temps, à recevoir & à rendre les reliquaires, médailles, livres, images, &c. qu'on leur faisoit passer pour toucher ce corps, qu'on regardoit comme une sainte victime immolée volontairement à la justice divine. Enfin, quand les Ecclésiastiques furent entrés pour faire l'inhumation, il s'éleva de toutes les parties de l'Eglise, une multitude de voix confuses qui réclamoient avec un empressement plein de confiance, l'intercession d'une ame qu'on regardoit comme consommée dans l'infinie sainteté de Dieu.

ORAISON FUNÉBRE

DE HENRIETTE-MARIE

DE FRANCE,

REINE

DE LA GRANDE-BRETAGNE;

PRONONCÉE le 16 Novembre 1669, en présence de MONSIEUR, *frère unique du Roi, & de* MADAME, *en l'Eglise des Religieuses de Sainte Marie de Chaillot, où repose le cœur de Sa Majesté.*

ORAISON FUNÉBRE

DE LA REINE

DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Et nunc, Reges, intelligite : erudimini, qui judicatis terram. *Pſ.* II. *v.* 10.

Maintenant, ô Rois, apprenez : inſtruiſez-vous, Juges de la terre.

MONSEIGNEUR,

CELUI qui règne dans les cieux, & de qui relèvent tous les empires, à qui ſeul appartient la gloire, la majeſté & l'indépendance, eſt auſſi le ſeul qui ſe glorifie de faire la loi aux Rois ; & de leur donner quand il lui plaît, de grandes & de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, ſoit qu'il les abaiſſe ; ſoit qu'il communique ſa puiſſance aux Princes, ſoit qu'il la retire à lui-même, & ne leur laiſſe que leur propre foibleſſe ; il leur apprend leurs devoirs d'une manière ſouveraine & digne de lui. Car en leur donnant ſa puiſſance, il leur commande d'en uſer comme il fait lui-même pour le bien du monde ; & il leur fait voir en la retirant, que toute leur majeſté eſt empruntée ; & que pour être aſſis ſur le trône, ils n'en ſont pas moins ſous ſa main & ſous ſon autorité ſuprême. C'eſt ainſi qu'il inſtruit les Princes, non-ſeulement par des diſcours & par des paroles, mais encore par des effets & par des exemples. *Et nunc, Reges, intelligite : erudimini, qui judicatis terram.*

Chrétiens, que la mémoire d'une grande Reine, fille, femme, mère de Rois si puissans, & souveraine de trois royaumes, appelle de tous côtés à cette triste cérémonie; ce discours vous fera paroître un de ces exemples redoutables qui étalent aux yeux du monde sa vanité toute entière. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines : la félicité sans bornes, aussi-bien que les misères; une longue & paisible jouissance d'une des plus nobles couronnes de l'univers; tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance & la grandeur accumulée sur une tête, qui ensuite est exposée à tous les outrages de la fortune; la bonne cause d'abord suivie de bons succès; & depuis des retours soudains; des changemens inouïs; la rebellion long-temps retenue, à la fin tout-à-fait maîtresse; nul frein à la licence; les lois abolies, la majesté violée par des attentats jusqu'alors inconnus; l'usurpation & la tyrannie sous le nom de liberté; une Reine fugitive, qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, & à qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil; neuf voyages sur mer, entrepris par une Princesse, malgré les tempêtes; l'Océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers, & pour des causes si différentes; un trône indignement renversé, & miraculeusement rétabli. Voilà les enseignemens que Dieu donne aux Rois : ainsi fait-il voir au monde le néant de ses pompes & de ses grandeurs. Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste & si relevé; les choses parleront assez d'elles-mêmes. Le cœur d'une grande Reine, autrefois élevé par une si longue suite de prospérités, & puis plongé tout-à-coup dans un abîme d'amertumes, parlera assez haut; & s'il n'est pas permis aux particuliers de faire des leçons aux Princes sur des événemens si étranges, un Roi me prête ses paroles pour leur dire (1): ENTENDEZ, *ô grands de la terre*; *instruisez-vous*, *arbitres du monde*.

Mais la sage & religieuse Princesse, qui fait le sujet de ce discours, n'a pas été seulement un spectacle proposé aux hommes, pour y étudier les conseils de la Divine Providence, & les fatales révolutions des monarchies; elle s'est instruite elle-même, pendant que Dieu instruisoit les Princes

(1) Et nunc, Reges, intelligite : erudimini, qui judicatis terram.

par ſon exemple. J'ai déjà dit que ce grand Dieu les enſeigne, & en leur donnant, & en leur ôtant leur puiſſance. La Reine, dont nous parlons, a également entendu deux leçons ſi oppoſées; c'eſt-à-dire, qu'elle a uſé chrétiennement de la bonne & de la mauvaiſe fortune. Dans l'une, elle a été bienfaiſante; dans l'autre, elle s'eſt montrée toujours invincible. Tant qu'elle a été heureuſe, elle a fait ſentir ſon pouvoir au monde par des bontés infinies; quand la fortune l'eut abandonnée, elle s'enrichit plus que jamais elle-même de vertus. Tellement qu'elle a perdu pour ſon propre bien cette puiſſance royale, qu'elle avoit pour le bien des autres; & ſi ſes ſujets, ſi ſes alliés, ſi l'égliſe univerſelle a profité de ſes grandeurs; elle-même a ſu profiter de ſes malheurs & de ſes diſgraces plus qu'elle n'avoit fait de toute ſa gloire. C'eſt ce que nous remarquerons dans la vie éternellement mémorable de très-haute, très-excellente, & très-puiſſante princeſſe HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

QUOIQUE perſonne n'ignore les grandes qualités d'une Reine, dont l'hiſtoire a rempli tout l'univers, je me ſens obligé d'abord à les rappeler en votre mémoire, afin que cette idée nous ſerve pour toute la ſuite du diſcours. Il ſeroit ſuperflu de parler au long de la glorieuſe naiſſance de cette Princeſſe : on ne voit rien ſous le ſoleil qui en égale la grandeur. Le pape S. Grégoire a donné dès les premiers ſiècles cet éloge ſingulier à la couronne de France (1); qu'elle eſt autant au-deſſus des autres couronnes du monde, que la dignité royale ſurpaſſe les fortunes particulières. Que s'il a parlé en ces termes du temps du roi Childebert, & s'il a élevé ſi haut la race de Mérovée; jugez ce qu'il auroit dit du ſang de Saint Louis & de Charlemagne. Iſſue de cette race, fille de Henri-le-Grand, & de tant de Rois, ſon grand cœur a ſurpaſſé ſa naiſſance. Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle. A la vérité, elle eut de quoi ſatisfaire à ſa noble fierté, quand elle vit qu'elle alloit unir la maiſon de France à la royale famille des Stuarts, qui étoient venus à la ſucceſſion de la couronne d'Angleterre par une fille de Henri VII, mais qui tenoient de leur chef, depuis pluſieurs

(1) Quantò cæteros homines Regia dignitas antecedit, tantò cæterarum gentium regna regni veſtri profectò culmen excellit. *Lib. VI, Ep. 6.*

ſiècles, le ſceptre d'Ecoſſe, & qui deſcendoient de ces Rois antiques, dont l'origine ſe cache ſi avant dans l'obſcurité des premiers temps. Mais ſi elle eut de la joie de régner ſur une grande nation, c'eſt parce qu'elle pouvoit contenter le déſir immenſe, qui ſans ceſſe la ſollicitoit à faire du bien. Elle eut une magnificence royale; & l'on eût dit qu'elle perdoit ce qu'elle ne donnoit pas. Ses autres vertus n'ont pas été moins admirables. Fidelle dépoſitaire des plaintes & des ſecrets, elle diſoit que les Princes devoient garder le même ſilence que les Confeſſeurs, & avoir la même diſcrétion. Dans la plus grande fureur des guerres civiles, jamais on n'a douté de ſa parole, ni déſeſpéré de ſa clémence. Quelle autre a mieux pratiqué cet art obligeant, qui fait qu'on ſe rabaiſſe ſans ſe dégrader, & qui accorde ſi heureuſement la liberté avec le reſpect? Douce, familière, agréable, autant que ferme & vigoureuſe, elle ſavoit perſuader & convaincre, auſſi-bien que commander, & faire valoir la raiſon non moins que l'autorité. Vous verrez avec quelle prudence elle traitoit les affaires; & une main ſi habile eût ſauvé l'état, ſi l'état eût pu être ſauvé. On ne peut aſſez louer la magnanimité de cette Princeſſe. La fortune ne pouvoit rien ſur elle; ni les maux qu'elle a prévenus, ni ceux qui l'ont ſurpriſe, n'ont abattu ſon courage. Que dirai je de ſon attachement immuable à la religion de ſes ancêtres? Elle a bien ſu reconnoître que cet attachement faiſoit la gloire de ſa maiſon, auſſi-bien que celle de toute la France, ſeule nation de l'univers, qui depuis douze ſiècles preſque accomplis, que ſes Rois ont embraſſé le chriſtianiſme, n'a jamais vu ſur le trône, que des princes enfans de l'égliſe. Auſſi a-t-elle toujours déclaré, que rien ne ſeroit capable de la détacher de la foi de Saint Louis. Le Roi ſon mari lui a donné juſqu'à la mort ce bel éloge, qu'il n'y avoit que le ſeul point de la religion, où leurs cœurs fuſſent déſunis; & confirmant par ſon témoignage la piété de la Reine, ce Prince très-éclairé a fait connoître en même-temps, à toute la terre, la tendreſſe, l'amour conjugal, la ſainte & inviolable fidélité de ſon épouſe incomparable.

Dieu qui rapporte tous ſes conſeils à la conſervation de ſa ſainte Egliſe, & qui, fécond en moyens, emploie toutes choſes à ſes fins cachées; s'eſt ſervi autrefois des chaſtes attraits de deux ſaintes héroïnes, pour délivrer ſes fidelles

des mains de leurs ennemis. Quand il voulut ſauver la ville de Béthulie, il tendit, dans la beauté de Judith, un piége imprévu & inévitable à l'aveugle brutalité d'Holopherne. Les grâces pudiques de la reine Eſther eurent un effet auſſi ſalutaire, mais moins violent. Elle gagna le cœur du Roi ſon mari, & fit d'un Prince infidelle, un illuſtre protecteur du peuple de Dieu. Par un conſeil à-peu-près ſemblable, ce grand Dieu avoit préparé un charme innocent au roi d'Angleterre, dans les agrémens infinis de la Reine ſon épouſe. Comme elle poſſédoit ſon affection, (car les nuages qui avoient paru au commencement, furent bientôt diſſipés,) & que ſon heureuſe fécondité redoubloit tous les jours les ſacrés liens de leur amour mutuel; ſans commettre l'autorité du Roi ſon ſeigneur, elle employoit ſon crédit à procurer un peu de repos aux Catholiques accablés. Dès l'âge de quinze ans, elle fut capable de ces ſoins; & ſeize années d'une proſpérité accomplie, qui coulèrent ſans interruption, avec l'admiration de toute la terre, furent ſeize années de douceur pour cette Egliſe affligée. Le crédit de la Reine obtint aux Catholiques ce bonheur ſingulier & preſque incroyable, d'être gouvernés ſucceſſivement par trois nonces apoſtoliques, qui leur apportoient les conſolations que reçoivent les enfans de Dieu de la communication avec le ſaint Siége.

Le Pape ſaint Grégoire écrivant au pieux Empereur Maurice, lui repréſente en ces termes, les devoirs des Rois Chrétiens (1). *Sachez, ô grand Empereur, que la ſouveraine puiſſance vous eſt accordée d'en-haut, afin que la vertu ſoit aidée, que les voies du ciel ſoient élargies, & que l'empire de la terre ſerve l'empire du ciel.* C'eſt la vérité même, qui lui a dicté ces belles paroles. Car qu'y a-t-il de plus convenable à la puiſſance, que de ſecourir la vertu? A quoi la force doit-elle ſervir, qu'à défendre la raiſon? Et pourquoi commandent les hommes, ſi ce n'eſt pour faire que Dieu ſoit obéi? Mais ſur-tout, il faut remarquer l'obligation ſi glorieuſe que ce grand Pape impoſe aux Princes, d'élargir les

(1) Ad hoc enim poteſtas ſuper omnes homines Dominorum meorum pietati cœlitus data eſt, ut qui bona appetunt, adjuventur; ut cœlorum via largius pateat; ut terreſtre regnum cœleſti regno famuletur. *S. Greg. Lib. II, Epiſt. 62. Maur. Aug. Nov. edit. Lib. III, Epiſt. 65.*

voies du ciel. Jesus-Christ a dit dans son Evangile (1) : *Combien est étroit le chemin qui mène à la vie !* & voici ce qui le rend si étroit. C'est que le juste, sévère à lui-même, & persécuteur irréconciliable de ses propres passions, se trouve encore persécuté par les injustes passions des autres, & ne peut pas même obtenir que le monde le laisse en repos dans ce sentier solitaire & rude, où il grimpe plutôt qu'il ne marche. Accourez, dit S. Grégoire, Puissances du siècle, voyez dans quel sentier la vertu chemine, doublement à l'étroit, & par elle-même, & par l'effort de ceux qui la persécutent : secourez-la, tendez-lui la main, puisque vous la voyez déjà fatiguée du combat qu'elle soutient au-dedans contre tant de tentations qui accablent la nature humaine, mettez-là du moins à couvert des insultes du dehors. Ainsi vous élargirez un peu les voies du ciel, & rétablirez ce chemin, que son hauteur & son âpreté rendront toujours assez difficile.

Mais si jamais l'on peut dire que la voie du Chrétien est etroite, c'est, MESSIEURS, durant les persécutions. Car, que peut-on imaginer de plus malheureux que de ne pouvoir conserver la foi, sans s'exposer au supplice, ni sacrifier sans trouble, ni chercher Dieu qu'en tremblant ? Tel étoit l'état déplorable des Catholiques Anglois. L'erreur & la nouveauté se faisoient entendre dans toutes les chaires ; & la doctrine ancienne, qui selon l'oracle de l'Evangile (2), *doit être prêchée jusques sur les toîts*, pouvoit à peine parler à l'oreille. Les enfans de Dieu étoient étonnés de ne voir plus ni l'autel, ni le sanctuaire, ni ces tribunaux de miséricorde, qui justifient ceux qui s'accusent. O douleur ! Il falloit cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait les crimes ; & Jesus-Christ même se voyoit contraint, au grand malheur des hommes ingrats, de chercher d'autres voiles & d'autres ténèbres, que ces voiles & ces ténèbres mystiques, dont il se couvre volontairement dans l'Eucharistie. A l'arrivée de la Reine, la rigueur se rallentit, & les Catholiques respirèrent. Cette chapelle royale qu'elle fit bâtir avec tant de magnificence dans son palais de Sommerset, rendoit à l'Eglise sa première forme. HENRIETTE, digne fille de Saint Louis, y animoit tout le monde par son exemple ; & y

(1) *Matth. XII.* 14.

(2) Quod in aure auditis, prædicate super tecta. *Mat. X*, 27.

soutenoit

soutenoit avec gloire par ſes retraites, par ſes prières, & par ſes dévotions, l'ancienne réputation de la très-chrétienne maiſon de France. Les Prêtres de l'Oratoire, que le grand Pierre de Bérulle avoit conduits avec elle, & après eux les Pères Capucins, y donnèrent, par leur piété, aux autels, leur véritable décoration; & au ſervice divin, ſa majeſté naturelle. Les prêtres & les religieux, zélés & infatigables paſteurs de ce troupeau affligé, qui vivoient en Angleterre, pauvres, errans, traveſtis (1), *deſquels* auſſi, *le monde n'étoit pas digne*, venoient reprendre avec joie les marques glorieuſes de leur profeſſion dans la chapelle de la Reine; & l'Egliſe déſolée, qui autrefois pouvoit à peine gémir librement, & pleurer ſa gloire paſſée, faiſoit retentir hautement les cantiques de Sion dans une terre étrangère. Ainſi la pieuſe Reine conſoloit la captivité des Fidelles, & relevoit leur eſpérance.

Quand Dieu (2) laiſſe ſortir du puits de l'abîme la fumée qui obſcurcit le ſoleil, ſelon l'expreſſion de l'Apocalypſe, c'eſt-à-dire, l'erreur & l'héréſie; quand pour punir les ſcandales, ou pour réveiller les peuples & les paſteurs, il permet à l'eſprit de ſéduction de tromper les ames hautaines, & de répandre par-tout un chagrin ſuperbe, une indocile curioſité, & un eſprit de révolte; il détermine dans ſa ſageſſe profonde les limites qu'il veut donner aux malheureux progrès de l'erreur, & aux ſouffrances de ſon Egliſe. Je n'entreprends pas, Chrétiens, de vous dire la deſtinée des héréſies de ces derniers ſiècles, ni de marquer le terme fatal, dans lequel Dieu a réſolu de borner leur cours. Mais ſi mon jugement ne me trompe pas, ſi rappelant la mémoire des ſiècles paſſés, j'en fais un juſte rapport à l'état préſent; j'oſe croire, & je vois les ſages concourir à ce ſentiment, que les jours d'aveuglement ſont écoulés, & qu'il eſt temps déſormais que la lumière revienne. Lorſque le roi Henri VIII, Prince, en tout le reſte accompli, s'égara dans les paſſions qui ont perdu Salomon & tant d'autres Rois, & commença d'ébranler l'autorité de l'Egliſe; les ſages lui dénoncèrent, qu'en remuant ce ſeul point, il mettoit tout en péril, & qu'il donnoit, contre ſon deſſein, une licence effrénée aux âges ſuivans. Les ſages le prévi-

(1) Quibus dignus non erat mundus. *Heb.* XI, 38.
(2) *Apoc.* IX, 1 & 2.

rent ; mais les ſages ſont-ils crus en ces temps d'emportement, & ne ſe rit-on pas de leurs prophéties ? Ce qu'une judicieuſe prévoyance n'a pu mettre dans l'eſprit des hommes, une maîtreſſe plus impérieuſe, je veux dire l'expérience, les a forcés de le croire. Tout ce que la religion a de plus ſaint, a été en proie. L'Angleterre a tant changé, qu'elle ne ſait plus elle-même à quoi s'en tenir ; & plus agitée en ſa terre & dans ſes ports mêmes, que l'Océan qui l'environne, elle ſe voit inondée par l'effroyable débordement de mille ſectes bizarres. Qui ſait ſi étant revenue de ſes erreurs prodigieuſes touchant la royauté, elle ne pouſſera pas plus loin ſes réflexions ; & ſi ennuyée de ſes changemens, elle ne regardera pas avec complaiſance l'état qui a précédé ? Cependant, admirons ici la piété de la Reine, qui a ſu ſi bien conſerver les précieux reſtes de tant de perſécutions. Que de pauvres, que de malheureux, que de familles ruinées pour la cauſe de la foi, ont ſubſiſté pendant tout le cours de ſa vie par l'immenſe profuſion de ſes aumônes ! Elles ſe répandoient de toutes parts juſqu'aux dernières extrémités de ſes trois royaumes ; & s'étendant par leur abondance, même ſur les ennemis de la foi, elles adouciſſoient leur aigreur, & les ramenoient à l'Egliſe. Ainſi non-ſeulement elle conſervoit, mais encore elle augmentoit le peuple de Dieu. Les converſions étoient innombrables ; & ceux qui en ont été témoins oculaires, nous ont appris, que pendant trois ans de ſéjour qu'elle a fait dans la cour du Roi ſon fils, la ſeule chapelle royale a vu plus de trois cents convertis, ſans parler des autres, abjurer ſaintement leurs erreurs entre les mains de ſes aumôniers. Heureuſe d'avoir conſervé ſi ſoigneuſement l'étincelle de ce *feu divin* (1) *que* JESUS *eſt venu allumer au monde* ! Si jamais l'Angleterre revient à ſoi ; ſi ce levain précieux vient un jour à ſanctifier toute cette maſſe, où il a été mêlé par ces royales mains ; la poſtérité la plus éloignée n'aura pas aſſez de louanges pour célébrer les vertus de la religieuſe HENRIETTE, & croira devoir à ſa piété l'ouvrage ſi mémorable du rétabliſſement de l'Egliſe.

Que ſi l'hiſtoire de l'Egliſe garde chérement la mémoire de cette Reine, notre hiſtoire ne taira pas les avantages qu'elle a procurés à ſa maiſon & à ſa patrie. Femme & mère

(1) *Luc. XII*, 49.

très-chérie & très-honorée, elle a réconcilié avec la France le Roi ſon mari, & le Roi ſon fils. Qui ne ſait qu'après la mémorable action de l'Iſle-de-Ré, & durant ce fameux ſiége de la Rochelle, cette Princeſſe, prompte à ſe ſervir des conjonctures importantes, fit conclure la paix, qui empêcha l'Angleterre de continuer ſon ſecours aux Calviniſtes révoltés ? Et dans ces dernières années, après que notre grand Roi, plus jaloux de ſa parole & du ſalut de ſes alliés, que de ſes propres intérêts, eut déclaré la guerre aux Anglois, ne fut-elle pas encore une ſage & heureuſe médiatrice ? Ne réunit-elle pas les deux royaumes ? Et depuis encore, ne s'eſt-elle pas appliquée en toutes rencontres à conſerver cette même intelligence ? Ces ſoins regardent maintenant VOS ALTESSES ROYALES ; & l'exemple d'une grande Reine, auſſi-bien que le ſang de France & d'Angleterre, que vous avez uni par votre heureux mariage, vous doit inſpirer le déſir de travailler ſans ceſſe à l'union de deux Rois qui vous ſont ſi proches, & de qui la puiſſance & la vertu peuvent faire le deſtin de toute l'Europe.

MONSEIGNEUR, ce n'eſt plus ſeulement par cette vaillante main & par ce grand cœur que vous acquerrez de la gloire. Dans le calme d'une profonde paix, vous aurez des moyens de vous ſignaler, & vous pouvez ſervir l'Etat ſans l'alarmer, comme vous avez fait tant de fois, en expoſant au milieu des plus grands haſards de la guerre, une vie auſſi précieuſe & auſſi néceſſaire que la vôtre. Ce ſervice, MONSEIGNEUR, ce n'eſt pas le ſeul qu'on attend de vous, & l'on peut tout eſpérer d'un Prince que la ſageſſe conſeille, que la valeur anime, & que la juſtice accompagne dans toutes ſes actions. Mais où m'emporte mon zèle, ſi loin de mon triſte ſujet ? Je m'arrête à conſidérer les vertus de PHILIPPE, & ne ſonge pas que je vous dois l'hiſtoire des malheurs D[illegible]ETTE.

J'[illegible], en la commençant, que je ſens plus que jamais, la difficulté de mon entrepriſe. Quand j'enviſage de près les infortunes inouïes d'une ſi grande Reine, je ne trouve plus de paroles ; & mon eſprit rebuté de tant d'indignes traitemens qu'on a faits à la majeſté & à la vertu, ne ſe réſoudroit jamais à ſe jeter parmi tant d'horreurs, ſi la conſtance admirable avec laquelle cette Princeſſe a ſoutenu ces calamités, ne ſurpaſſoit de bien loin les crimes qui les ont cau-

ſées. Mais en même-temps, Chrétiens, un autre ſoin me travaille. Ce n'eſt pas un ouvrage humain que je médite. Je ne ſuis pas ici un hiſtorien qui doit vous développer le ſecret des cabinets, ni l'ordre des batailles, ni les intérêts des parties; il faut que je m'élève au-deſſus de l'homme, pour faire trembler toute créature ſous les jugemens de Dieu. *J'entrerai avec David, dans les puiſſances du Seigneur* (1); & j'ai à vous faire voir les merveilles de ſa main & de ſes conſeils; conſeils de juſte vengeance ſur l'Angleterre; conſeils de miſéricorde pour le ſalut de la Reine; mais conſeils marqués par le doigt de Dieu, dont l'empreinte eſt ſi vive & ſi manifeſte dans les événemens que j'ai à traiter, qu'on ne peut réſiſter à cette lumière.

Quelque haut qu'on puiſſe remonter, pour rechercher dans les hiſtoires, les exemples des grandes mutations, on trouve que juſqu'ici elles ſont cauſées, ou par la molleſſe, ou par la violence des Princes. En effet, quand les Princes négligeant de connoître leurs affaires & leurs armées, ne travaillent qu'à la chaſſe, comme diſoit cet Hiſtorien (2); n'ont de gloire que pour le luxe, ni d'eſprit que pour inventer des plaiſirs: ou, quand emportés par leur humeur violente, ils ne gardent plus ni lois, ni meſures, & qu'ils ôtent les égards & la crainte aux hommes, en faiſant que les maux qu'ils ſouffrent, leur paroiſſent plus inſupportables que ceux qu'ils prévoient; alors, ou la licence exceſſive, ou la patience pouſſée à l'extrémité, menacent terriblement les maiſons régnantes. CHARLES I, roi d'Angleterre, étoit juſte, modéré, magnanime, très-inſtruit de ſes affaires, & des moyens de régner. Jamais Prince ne fut plus capable de rendre la royauté, non-ſeulement vénérable & ſainte, mais encore aimable & chère à ſes peuples. Que lui peut-on reprocher, ſinon la clémence? Je veux bien avouer de lui ce qu'un auteur célèbre a dit de Céſar: *Qu'il a été clément, juſqu'à être obligé de s'en repentir* (3). Que ce ſoit donc là, ſi l'on veut, l'illuſtre défaut de CHARLES, auſſi-bien que de Céſar: mais que ceux qui veulent croire que

(1) Introibo in potentias Domini: *Pſal.* LXX. 15.

(2) Venatus, maximus labor eſt. *Quint-Curt. lib. VIII*, 9.

(3) Cæſari proprium & peculiare ſit clementiæ inſigne; quâ uſque ad pœnitentiam omnes ſuperavit. *Plin. lib. VII*, c. 25.

tout eſt foible dans les malheureux & dans les vaincus, ne penſent pas pour cela, nous perſuader que la force ait manqué à ſon courage, ni la vigueur à ſes conſeils. Pourſuivi à toute outrance par l'implacable malignité de la fortune, trahi de tous les ſiens, il ne s'eſt pas manqué à lui-même. Malgré les mauvais ſuccès de ſes armes infortunées, ſi on a pu le vaincre, on n'a pas pu le forcer; & comme il n'a jamais refuſé ce qui étoit raiſonnable, étant vainqueur, il a toujours rejeté ce qui étoit foible & injuſte, étant captif. J'ai peine à contempler ſon grand cœur dans ces dernières épreuves. Mais certes, il a montré qu'il n'eſt pas permis aux rebelles de faire perdre la majeſté à un Roi qui ſait ſe connoître; & ceux qui ont vu de quel front il a paru dans la ſalle de Weſtminſter, & dans la place de Wittehall, peuvent juger aiſément combien il étoit intrépide à la tête de ſes armées, combien auguſte & majeſtueux au milieu de ſon palais & de ſa cour. Grande Reine, je ſatisfais à vos plus tendres déſirs, quand je célèbre ce Monarque; & ce cœur qui n'a jamais vécu que pour lui, ſe réveille, tout poudre qu'il eſt, & devient ſenſible, même ſous ce drap mortuaire, au nom d'un époux ſi cher, à qui ſes ennemis mêmes accorderont le titre de ſage, & celui de juſte, & que la poſtérité mettra au rang des grands Princes, ſi ſon hiſtoire trouve des lecteurs, dont le jugement ne ſe laiſſe pas maîtriſer aux événemens, ni à la fortune.

Ceux qui ſont inſtruits des affaires, étant obligés d'avouer que le Roi n'avoit point donné d'ouverture ni de prétexte aux excès ſacriléges dont nous abhorrons la mémoire, en accuſent la fierté indomptable de la nation; & je confeſſe que la haine des parricides pourroit jeter les eſprits dans ce ſentiment. Mais quand on conſidère de plus près l'hiſtoire de ce grand royaume, & particulièrement les derniers règnes, où l'on voit non-ſeulement les Rois majeurs, mais encore les pupilles, & les Reines mêmes ſi abſolues & ſi redoutées; quand on regarde la facilité incroyable avec laquelle la religion a été ou renverſée, ou rétablie par Henri, par Edouard, par Marie, par Eliſabeth: on ne trouve, ni la Nation ſi rebelle, ni ſes Parlemens ſi fiers & ſi factieux: au contraire, on eſt obligé de reprocher à ces peuples d'avoir été trop ſoumis, puiſqu'ils ont mis ſous le joug leur foi même & leur conſcience. N'ac-

cuſons donc pas aveuglement le naturel des habitans de l'Iſle la plus célèbre du monde, qui, ſelon les plus fidelles hiſtoriens, tirent leur origine des Gaules ; & ne croyons pas que les Merciens, les Danois & les Saxons, aient tellement corrompu en eux ce que nos pères leur avoient donné de bon ſang, qu'ils ſoient capables de s'emporter à des procédés ſi barbares, s'il ne s'y étoit mêlé d'autres cauſes. Qu'eſt-ce donc qui les a pouſſés ? Quelle force, quel tranſport, quelle intempérie a cauſé ces agitations & ces violences ? N'en doutons pas, Chrétiens ; les fauſſes religions, le libertinage d'eſprit, la fureur de diſputer des choſes divines, ſans fin, ſans règle, ſans ſoumiſſion, a emporté les courages. Voilà les ennemis que la Reine a eu à combattre, & que ni ſa prudence, ni ſa douceur, ni ſa fermeté, n'ont pu vaincre.

J'ai déjà dit quelque choſe de la licence où ſe jettent les eſprits, quand on ébranle les fondemens de la religion, & qu'on remue les bornes une fois poſées. Mais comme la matière que je traite me fournit un exemple manifeſte & unique dans tous les ſiècles, de ces extrémités furieuſes, il eſt, MESSIEURS, de la néceſſité de mon ſujet, de remonter juſqu'au principe, & de vous conduire, pas à pas, par tous les excès où le mépris de la religion ancienne, & celui de l'autorité de l'Egliſe, ont été capables de pouſſer les hommes.

Donc la ſource de tout mal eſt, que ceux qui n'ont pas craint de tenter au ſiècle paſſé la réformation par le ſchiſme, ne trouvant point de plus fort rempart, contre toutes leurs nouveautés, que la ſainte autorité de l'Egliſe, ils ont été obligés de la renverſer. Ainſi, les décrets des conciles, la doctrine des Pères, & leur ſainte unanimité, l'ancienne tradition du Saint Siége & de l'Egliſe Catholique n'ont plus été, comme autrefois, des lois ſacrées & inviolables. Chacun s'eſt fait à ſoi-même un tribunal, où il s'eſt rendu l'arbitre de ſa croyance ; & encore qu'il ſemble que les novateurs aient voulu retenir les eſprits, en les renfermant dans les limites de l'Ecriture Sainte ; comme ce n'a été qu'à condition que chaque fidele en deviendroit l'interprète, & croiroit que le Saint-Eſprit lui en dicte l'explication, il n'y a point de particulier qui ne ſe voie autoriſé par cette doctrine à adorer ſes inventions, à conſacrer ſes erreurs, à ap-

peler Dieu tout ce qu'il penſe. Dès-lors on a bien prévu que la licence n'ayant plus de frein, les ſectes ſe multiplieroient juſqu'à l'infini ; que l'opiniâtreté ſeroit invincible ; & que tandis que les uns ne ceſſeroient de diſputer, ou donneroient leurs rêveries pour inſpirations, les autres, fatigués de tant de folles viſions, & ne pouvant plus reconnoître la majeſté de la Religion déchirée par tant de ſectes, iroient enfin chercher un repos funeſte, & une entière indépendance, dans l'indifférence des religions, ou dans l'athéiſme.

Tels, & plus pernicieux encore, comme vous verrez dans la ſuite, ſont les effets naturels de cette nouvelle doctrine. Mais de même qu'une eau débordée ne fait pas par-tout les mêmes ravages, parce que ſa rapidité ne trouve pas par-tout les mêmes penchans & les mêmes ouvertures : ainſi, quoique cet eſprit d'indocilité & d'indépendance ſoit également répandu dans toutes les héréſies de ces derniers ſiècles, il n'a pas produit univerſellement les mêmes effets ; il a reçu diverſes limites, ſuivant que la crainte, ou les intérêts, ou l'humeur des particuliers & des nations, ou enfin la puiſſance divine, qui donne, quand il lui plaît des bornes ſecrètes aux paſſions des hommes les plus emportés, l'ont différemment retenu. Que s'il s'eſt montré tout entier à l'Angleterre, & ſi la malignité s'y eſt déclarée ſans réſerve, les Rois en ont ſouffert ; mais auſſi les Rois en ont été cauſe. Ils ont trop fait ſentir aux peuples que l'ancienne religion ſe pouvoit changer. Les ſujets ont ceſſé d'en révérer les maximes, quand ils les ont vu céder aux paſſions, & aux intérêts de leurs Princes. Ces terres trop remuées, & devenues incapables de conſiſtance, ſont tombées de toutes parts, & n'ont fait voir que d'effroyables précipices. J'appelle ainſi tant d'erreurs téméraires & extravagantes qu'on voyoit paroître tous les jours. Ne croyez pas que ce ſoit ſeulement la querelle de l'épiſcopat, ou quelque chicane ſur la liturgie Anglicane, qui aient ému les Communes. Ces diſputes n'étoient encore que de foibles commencemens, par où ces eſprits turbulens faiſoient comme un eſſai de leur liberté. Mais quelque choſe de plus violent ſe remuoit dans le fond des cœurs ; c'étoit un dégoût ſecret de tout ce qui a de l'autorité, & une démangeaiſon d'innover ſans fin, après qu'on en a vu le premier exemple.

Ainſi, les Calviniſtes plus hardis que les Luthériens, ont ſervi à établir les Sociniens qui ont été plus loin qu'eux, & dont ils groſſiſſent tous les jours le parti. Les ſectes infinies des Anabaptiſtes ſont ſorties de cette même ſource; & leurs opinions mêlées au Calviniſme ont fait naître les Indépendans, qui n'ont point eu de bornes; parmi leſquels on voit les Trembleurs, gens fanatiques, qui croient que toutes leurs rêveries leur ſont inſpirées; & ceux qu'on nomme Chercheurs, à cauſe que dix-ſept cents ans après Jeſus-Chriſt, ils cherchent encore la Religion, & n'en ont point d'arrêtée.

C'eſt, MESSIEURS, en cette ſorte que les eſprits une fois émus, tombant de ruines en ruines, ſe ſont diviſés en tant de ſectes. En vain les Rois d'Angleterre ont cru les pouvoir retenir ſur cette pente dangereuſe, en conſervant l'épiſcopat. Car que peuvent des évêques qui ont anéanti eux-mêmes l'autorité de leur chaire, & la révérence qu'on doit à la ſucceſſion, en condamnant ouvertement leurs prédéceſſeurs, juſqu'à la ſource même de leur ſacre, c'eſt-à-dire, juſqu'au pape ſaint Grégoire, & au ſaint moine Auguſtin ſon diſciple, & le premier apôtre de la nation Angloiſe? Qu'eſt-ce que l'épiſcopat, quand il ſe ſépare de l'égliſe, qui eſt ſon tout, auſſi-bien que du Saint-Siége, qui eſt ſon centre, pour s'attacher, contre ſa nature, à la royauté, comme à ſon chef? Ces deux puiſſances d'un ordre ſi différent ne s'uniſſent pas, mais s'embarraſſent mutuellement, quand on les confond enſemble: & la majeſté des Rois d'Angleterre ſeroit demeurée plus inviolable, ſi, contente de ſes droits ſacrés, elle n'avoit point voulu attirer à ſoi les droits & l'autorité de l'égliſe. Ainſi, rien n'a retenu la violence des eſprits féconds en erreurs; & Dieu, pour punir l'irreligieuſe inſtabilité de ces peuples, les a livrés à l'intempérance de leur folle curioſité; enſorte que l'ardeur de leurs diſputes inſenſées, & leur religion arbitraire, eſt devenue la plus dangereuſe de leurs maladies.

Il ne faut point s'étonner s'ils perdirent le reſpect de la majeſté & des lois, ni s'ils devinrent factieux, rebelles & opiniâtres. On énerve la religion quand on la change, & on lui ôte un certain poids, qui ſeul eſt capable de tenir les peuples. Ils ont dans le fond du cœur je ne ſais quoi d'inquiet qui s'échappe, ſi on leur ôte ce frein néceſſaire; &

on ne leur laiſſe plus rien à ménager, quand on leur permet de ſe rendre maîtres de leur religion. C'eſt de-là que nous eſt né ce prétendu règne de CHRIST, inconnu juſques alors au Chriſtianiſme, qui devoit anéantir toute la royauté, & égaler tous les hommes : ſonge ſéditieux des Indépendans, & leur chimère impie & ſacrilège. Tant il eſt vrai que tout ſe tourne en révoltes & en penſées ſéditieuſes, quand l'autorité de la religion eſt anéantie ! Mais, pourquoi chercher des preuves d'une vérité que le Saint-Eſprit a prononcée par une ſentence manifeſte ? Dieu même menace les peuples qui altèrent la Religion qu'il a établie, de ſe retirer du milieu d'eux, & par-là, de les livrer aux guerres civiles. Ecoutez comme il parle par la bouche du prophète Zacharie (1) : *Leur ame*, dit le Seigneur, *a varié envers moi*, quand ils ont ſi ſouvent changé la Religion ; *& je leur ai dit : Je ne ſerai plus votre paſteur* : c'eſt-à-dire je vous abandonnerai à vous-mêmes & à votre cruelle deſtinée. Et voyez la ſuite : *Que ce qui doit mourir, aille à la mort ; que ce qui doit être retranché, ſoit retranché.* Entendez-vous ces paroles ? *Et que ceux qui demeureront, ſe dévorent les uns les autres.* O prophétie trop réelle, & trop véritablement accomplie ! La Reine avoit bien raiſon de juger qu'il n'y avoit point de moyen d'ôter les cauſes des guerres civiles, qu'en retournant à l'unité Catholique, qui a fait fleurir durant tant de ſiècles l'égliſe & la monarchie d'Angleterre, autant que les plus ſaintes égliſes, & les plus illuſtres monarchies du monde. Ainſi, quand cette pieuſe Princeſſe ſervoit l'égliſe, elle croyoit ſervir l'état ; elle croyoit aſſurer au Roi des ſerviteurs, en conſervant à Dieu des fidelles. L'expérience a juſtifié ſes ſentimens, & il eſt vrai que le Roi ſon fils n'a rien trouvé de plus ferme dans ſon ſervice, que ces Catholiques ſi haïs ; ſi perſécutés, que lui avoit ſauvé la Reine ſa mère. En effet, il eſt viſible, que puiſque la ſéparation & la révolte contre l'autorité de l'égliſe a été la ſource d'où ſont dérivés tous les maux, on n'en trouvera jamais les remèdes que par le retour à l'unité, & par la ſoumiſſion ancienne. C'eſt le mépris de cette unité qui a diviſé l'Angleterre. Que ſi vous demandez comment tant de factions

(1) Anima eorum variavit in me ; & dixi : Non paſcam vos. Quod moritur, moriatur ; & quod ſuccidítur, ſuccidatur ; & reliqui devorent unuſquiſque carnem proximi ſui. *Zach.* XI. 8, *& ſeq.*

opposées, & tant de sectes incompatibles, qui se devoient apparemment détruire les unes les autres, ont pu si opiniâtrement conspirer ensemble contre le trône royal, vous l'allez apprendre.

Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable; hypocrite raffiné autant qu'habile politique; capable de tout entreprendre & de tout cacher; également actif & infatigable dans la paix & dans la guerre; qui ne laissoit rien à la fortune de ce qu'il pouvoit lui ôter par conseil & par prévoyance; mais au reste, si vigilant, & si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées: enfin, un de ces esprits remuans & audacieux, qui semblent être nés pour changer le monde. Que le sort de tels esprits est hasardeux, & qu'il en paroît dans l'histoire, à qui leur audace a été funeste! Mais aussi, que ne sont-ils pas, quand il plaît à Dieu de s'en servir (1)! *Il fut donné* à celui-ci de tromper les peuples, & de prévaloir contre les Rois. Car comme il eut aperçu que dans ce mélange infini de sectes, qui n'avoient plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser, sans être repris, ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière, étoit le charme qui possédoit les esprits; il sut si bien les concilier par-là, qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. Ceux-ci occupés du premier objet qui les avoit transportés, alloient toujours sans regarder qu'ils alloient à la servitude; & leur subtil conducteur, qui en combattant, en dogmatisant, en mêlant mille personnages divers, en faisant le docteur & le prophète, aussi-bien que le soldat & le capitaine, vit qu'il avoit tellement enchanté le monde, qu'il étoit regardé de toute l'armée comme un chef envoyé de Dieu pour la protection de l'indépendance, commença à s'apercevoir qu'il pouvoit encore les pousser plus loin. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises, ni ses fameuses victoires, dont la vertu étoit indignée, ni cette longue tranquillité qui a étonné l'univers. C'étoit le conseil de Dieu, d'instruire les Rois à ne point quitter son église. Il vouloit découvrir, par un grand exemple, tout ce que

(1) *Apocal.* XIII, V, 7.

peut l'hérésie, combien elle est naturellement indocile & indépendante, combien fatale à la royauté, & à toute autorité légitime. Au reste, quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours : ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. *Je suis le Seigneur*, dit-il par la bouche de Jérémie ; *c'est moi qui ai fait la terre avec les hommes & les animaux* (1), *& je les mets entre les mains de qui il me plaît. Et maintenant j'ai voulu soumettre ces terres à Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur* (2). Il l'appelle son serviteur, quoiqu'infidelle, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses décrets. *Et j'ordonne*, poursuit-il, *que tout lui soit soumis, jusqu'aux animaux* (3). Tant il est vrai que tout ploie, & que tout est souple quand Dieu le commande. Mais écoutez la suite de la prophétie : *Je veux que ces peuples lui obéissent, & qu'ils obéissent encore à son fils, jusqu'à ce que le temps des uns & des autres vienne* (4). Voyez, Chrétiens, comme les temps sont marqués, comme les générations sont comptées. Dieu détermine jusqu'à quand doit durer l'assoupissement, & quand aussi se doit réveiller le monde.

Tel a été le sort de l'Angleterre. Mais dans cette effroyable confusion de toutes choses, il est beau de considérer ce que la grande HENRIETTE a entrepris pour le salut du royaume ; ses voyages, ses négociations, ses traités, tout ce que sa prudence & son courage opposoient à la fortune de l'état ; & enfin, sa constance par laquelle n'ayant pu vaincre la violence de la destinée, elle en a si noblement soutenu l'effort ! Tous les jours elle ramenoit quelqu'un des rebelles ; & de peur qu'ils ne fussent malheureusement engagés à faillir toujours, parce qu'ils avoient failli une fois, elle vouloit qu'ils trouvassent leur refuge dans sa bonté, & leur sureté dans sa parole. Ce fut entre ses

(1) Ego feci terram & homines, & jumenta quæ sunt super faciem terræ, in fortitudine mea magna & in brachio meo extento, & dedi eam ei qui placuit in oculis meis. *Jerem. XXVII*, 5.

(2) Et nunc itaque ego dedi omnes terras istas in manu Nabuchodonosor Regis Babylonis, servi mei. *Ibid.* 6.

(3) Insuper & bestias agri dedi ei ut serviant illi. *Ibid.* 6.

(4) Et servient ei, & servient filio ejus, &c. donec veniat tempus terræ ejus & ipsius. *Ibid.* 7. *C'est ainsi que M. Bossuet cite ce passage : le texte porte* : Et servient ei omnes gentes, & filio ejus, &c.

mains que le gouverneur de Scharborouk remit ce port, & ce château inacceſſible. Les deux Hothams, père & fils, qui avoient donné le premier exemple de perfidie, en refuſant au Roi même les portes de la fortereſſe & du port de Hull, choiſirent la Reine pour médiatrice; & devoient rendre au Roi cette place avec celle de Beverlei: mais ils furent prévenus & décapités, & Dieu qui voulut punir leur honteuſe déſobéiſſance par les propres mains des rebelles, ne permit pas que le Roi profitât de leur repentir. Elle avoit encore gagné un maire de Londres, dont le crédit étoit grand, & pluſieurs autres chefs de la faction. Preſque tous ceux qui lui parloient ſe rendoient à elle; & ſi Dieu n'eût point été inflexible; ſi l'aveuglement des peuples n'eût pas été incurable, elle auroit guéri les eſprits; & le parti le plus juſte auroit été le plus fort.

On ſait, MESSIEURS, que la Reine a ſouvent expoſé ſa perſonne dans ces conférences ſecrètes; mais j'ai à vous faire voir de plus grands haſards. Les rebelles s'étoient ſaiſis des arſenaux & des magaſins; & malgré la défection de tant de ſujets, malgré l'infâme déſertion de la milice même, il étoit encore plus aiſé au Roi de lever des ſoldats, que de les armer. Elle abandonne, pour avoir des armes & des munitions, non-ſeulement ſes joyaux, mais encore le ſoin de ſa vie. Elle ſe met en mer au mois de Février, malgré l'hiver & les tempêtes; & ſous prétexte de conduire en Hollande la Princeſſe Royale ſa fille aînée, qui avoit été mariée à Guillaume prince d'Orange, el e va pour engager les Etats dans les intérêts du Roi, lui gagner des officiers, lui amener des munitions. L'hiver ne l'avoit pas effrayée, quand elle partit d'Angleterre; l'hiver ne l'arrête pas, onze mois après, quand il faut retourner auprès du Roi: mais le ſuccès n'en fut pas ſemblable. Je tremble au ſeul récit de la tempête furieuſe, dont ſa flotte fut battue durant dix jours. Les matelots furent alarmés juſqu'à perdre l'eſprit, & quelques-uns d'entre eux ſe précipitèrent dans les ondes. Elle, toujours intrépide, autant que les vagues étoient émues, raſſuroit tout le monde par ſa fermeté. Elle excitoit ceux qui l'accompagnoient à eſpérer en Dieu, qui faiſoit toute ſa confiance; & pour éloigner de leur eſprit les funeſtes idées de la mort qui ſe préſentoit de tous côtés, elle diſoit avec un air de ſérénité, qui ſembloit déjà ramener le calme, que

les Reines ne ſe noyoient pas. Hélas ! elle eſt réſervée à quelque choſe de bien plus extraordinaire. Et pour s'être ſauvée du naufrage, ſes malheurs n'en ſeront pas moins déplorables. Elle vit périr ſes vaiſſeaux, & preſque toute l'eſpérance d'un ſi grand ſecours. L'Amiral où elle étoit, conduit par la main de celui qui domine ſur la profondeur de la mer, & qui dompte ſes flots ſoulevés, fut repouſſé aux ports de Hollande ; & tous les peuples furent étonnés d'une délivrance ſi miraculeuſe.

Ceux qui ſont échappés du naufrage (1) diſent un éternel adieu à la mer & aux vaiſſeaux ; & comme diſoit un ancien auteur, ils n'en peuvent ſupporter la vue. Cependant, onze jours après, ô réſolution étonnante ! la Reine, à peine ſortie d'une tourmente ſi épouvantable, preſſée du déſir de revoir le Roi, & de le ſecourir, oſe encore ſe commettre à la fureur de l'Océan, & à la rigueur de l'hiver. Elle ramaſſe quelques vaiſſeaux qu'elle charge d'officiers & de munitions, & repaſſe enfin en Angleterre. Mais qui ne ſeroit étonné de la cruelle deſtinée de cette Princeſſe ? Après s'être ſauvée des flots, une autre tempête lui fut preſque fatale. Cent pièces de canon tonnèrent ſur elle à ſon arrivée, & la maiſon où elle entra fut percée de leurs coups. Qu'elle eut d'aſſurance dans cet effroyable péril ! mais qu'elle eut de clémence pour l'auteur d'un ſi noir attentat ! On l'amena priſonnier peu de temps après ; elle lui pardonna ſon crime, le livrant, pour tout ſupplice, à ſa conſcience, & à la honte d'avoir entrepris ſur la vie d'une Princeſſe ſi bonne & ſi généreuſe : tant elle étoit au-deſſus de la vengeance, auſſi-bien que de la crainte. Mais ne la verrons-nous jamais auprès du Roi, qui ſouhaite ſi ardemment ſon retour ? Elle brûle du même deſir ; & déjà je la vois paroître dans un nouvel appareil. Elle marche comme un général à la tête d'une armée royale, pour traverſer des provinces que les rebelles tenoient preſque toutes. Elle aſſiége & prend d'aſſaut, en paſſant, une place conſidérable qui s'oppoſoit à ſa marche ; elle triomphe, elle pardonne ; & enfin, le Roi la vient recevoir dans une campagne, où il avoit remporté l'année précédente une victoire ſignalée ſur le général Eſſex. Une heure après on

(1) Naufragio liberati ; exinde repudium & navi & mari dicunt. *Tertull. de Panit. VII.*

apporta la nouvelle d'une grande bataille gagnée. Tout ſembloit proſpérer par ſa préſence ; les rebelles étoient conſternés, & ſi la Reine en eût été crue ; ſi au lieu de diviſer les armées royales, & de les amuſer contre ſon avis, aux ſiéges infortunés de Hull & de Gloceſter, on eût marché droit à Londres, l'affaire étoit décidée, & cette campagne eût fini la guerre. Mais le moment fut manqué : Le terme fatal approchoit ; & le Ciel, qui ſembloit ſuſpendre en faveur de la piété de la Reine, la vengeance qu'il méditoit, commença à ſe déclarer. *Tu ſais vaincre* (1), diſoit un brave Africain au plus ruſé Capitaine qui fût jamais ; *mais tu ne ſais pas uſer de ta victoire. Rome* (2), *que tu tenois, t'échappe ; & le deſtin ennemi, t'a ôté tantôt le moyen, tantôt la penſée de la prendre.* Depuis ce malheureux moment, tout alla viſiblement en décadence, & les affaires furent ſans retour. La Reine qui ſe trouva enceinte, & qui ne put, par tout ſon crédit, faire abandonner ces deux ſiéges, qu'on vit enfin ſi mal réuſſir, tomba en langueur ; & tout l'état languit avec elle. Elle fut contrainte de ſe ſéparer d'avec le Roi, qui étoit preſque aſſiégé dans Oxford, & ils ſe dirent un adieu bien triſte, quoiqu'ils ne ſuſſent pas que c'étoit le dernier. Elle ſe retire à Exceſter, ville forte, où elle fut elle-même bientôt aſſiégée. Elle y accoucha d'une Princeſſe, & ſe vit, douze jours après, contrainte de prendre la fuite, pour ſe réfugier en France.

Princeſſe, dont la deſtinée eſt ſi grande & ſi glorieuſe, faut-il que vous naiſſiez en la puiſſance des ennemis de votre maiſon ! O Eternel, veillez ſur elle ; anges ſaints, rangez à l'entour vos eſcadrons inviſibles, & faites la garde autour du berceau d'une Princeſſe ſi grande & ſi délaiſſée. Elle eſt deſtinée au ſage & valeureux Philippe, & doit des Princes à la France, dignes de lui, dignes d'elle, & de leurs ayeux. Dieu l'a protégée, MESSIEURS. Sa gouvernante, deux ans après, tire ce précieux enfant des mains des rebelles, & quoiqu'ignorant ſa captivité, & ſentant trop ſa grandeur, elle ſe découvre elle-même ; quoique refuſant tous les autres noms, elle s'obſtine à dire qu'elle eſt la Prin-

(1) Tum Maharbal : Vincere ſcis, Annibal ; victoriâ uti neſcis. *Liv. Dec. III, lib. 2.*

(2) Potiundæ urbis Romæ, modò mentem non dari, modò fortunam. *Ibid. lib. 6. Dans l'Hiſtorien, c'eſt Annibal qui parle ainſi de lui-même.*

ceſſe ; elle eſt enfin amenée auprès de la Reine ſa mère, pour faire ſa conſolation durant ſes malheurs, en attendant qu'elle faſſe la félicité d'un grand Prince, & la joie de toute la France. Mais j'interromps l'ordre de mon hiſtoire. J'ai dit que la Reine fut obligée à ſe retirer de ſon royaume. En effet, elle partit des ports d'Angleterre à la vue des vaiſſeaux des rebelles, qui la pourſuivoient de ſi près, qu'elle entendoit preſque leurs cris & leurs menaces inſolentes. O voyage bien différent de celui qu'elle avoit fait ſur la même mer, lorſque venant prendre poſſeſſion du ſceptre de la Grande-Bretagne, elle voyoit, pour ainſi dire, les ondes ſe courber ſous elle, & ſoumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers ! Maintenant chaſſée, pourſuivie par ſes ennemis implacables, qui avoient eu l'audace de lui faire ſon procès, tantôt ſauvée, tantôt preſque priſe, changeant de fortune à chaque quart-d'heure, n'ayant pour elle que Dieu, & ſon courage inébranlable, elle n'avoit ni aſſez de vents, ni aſſez de voiles pour favoriſer ſa fuite précipitée. Mais enfin, elle arrive à Breſt, où après tant de maux, il lui fut permis de reſpirer un peu.

Quand je conſidère en moi-même les périls extrêmes & continuels, qu'a couru cette Princeſſe ſur la mer & ſur la terre, durant l'eſpace de près de dix ans ; & que d'ailleurs, je vois que toutes les entrepriſes ſont inutiles contre ſa perſonne, pendant que tout réuſſit d'une manière ſurprenante contre l'état ; que puis-je penſer autre choſe, ſinon que la Providence, autant attachée à lui conſerver la vie, qu'à renverſer ſa puiſſance, a voulu qu'elle ſurvêcût à ſes grandeurs, afin qu'elle pût ſurvivre aux attachemens de la terre, & aux ſentimens d'orgueil qui corrompent d'autant plus les ames, qu'elles ſont plus grandes & plus élevées ? Ce fut un conſeil à peu-près ſemblable, qui abaiſſa autrefois David ſous la main du rebelle Abſalon. *Le voyez-vous ce grand Roi* (1), dit le ſaint & éloquent prêtre de Marſeille, *le voyez-vous ſeul, abandonné, tellement déchu dans l'eſprit des ſiens, qu'il devient un objet de mépris aux uns, &, ce qui eſt plus inſupportable à un grand courage, un objet de pitié aux autres. Ne*

(1) Dejectus uſque in ſuorum, quod grave eſt, contumeliam ; vel, quod gravius, miſericordiam ; ut vel Siba eum paſceret, vel maledicere Semei publicè non timeret *Salv. l. 2, de guber. Dei, p. Le texte de Salvien porte* : Uſque in ſervorum ſuorum, vel, &c.

ſachant ; pourſuit Salvien, *de laquelle de ces deux choſes il avoit le plus à ſe plaindre, ou de ce que Siba le nourriſſoit, ou de ce que Séméi avoit l'inſolence de le maudire* ? Voilà, MESSIEURS, une image, mais imparfaite, de la Reine d'Angleterre, quand après de ſi étranges humiliations, elle fut encore contrainte de paroître au monde, & d'étaler, pour ainſi dire, à la France même, & au Louvre, où elle étoit née avec tant de gloire, toute l'étendue de ſa miſère. Alors elle put bien dire avec le prophète Iſaïe (1) : *Le Seigneur des armées a fait ces choſes, pour anéantir tout le faſte des grandeurs humaines, & tourner en ignominie ce que l'univers a de plus auguſte.* Ce n'eſt pas que la France ait manqué à la Fille de HENRI LE GRAND. ANNE la magnanime, la pieuſe, que nous ne nommerons jamais ſans regret, la reçut d'une manière convenable à la majeſté des deux Reines. Mais les affaires du Roi ne permettant pas que cette ſage Régente pût proportionner le remède au mal ; jugez de l'état de ces deux Princeſſes. HENRIETTE d'un ſi grand cœur, eſt contrainte de demander du ſecours : ANNE d'un ſi grand cœur, ne peut en donner aſſez. Si l'on eût pu avancer ces belles années, dont nous admirons maintenant le cours glorieux : LOUIS, qui entend de ſi loin les gémiſſemens des Chrétiens affligés ; qui, aſſuré de ſa gloire, dont la ſageſſe de ſes conſeils & la droiture de ſes intentions lui répondent toujours malgré l'incertitude des événemens, entreprend lui ſeul la cauſe commune, & porte ſes armes redoutées à travers des eſpaces immenſes de mer & de terre ; auroit-il refuſé ſon bras à ſes voiſins, à ſes alliés, à ſon propre ſang, aux droits ſacrés de la royauté, qu'il ſait ſi bien maintenir ? Avec quelle puiſſance l'Angleterre l'auroit-elle vu invincible défenſeur, ou vengeur préſent da la majeſté violée ? Mais Dieu n'avoit laiſſé aucune reſſource au Roi d'Angleterre ; tout lui manque, tout lui eſt contraire. Les Ecoſſois, à qui il ſe donne, le livrent aux parlementaires Anglois ; & les gardes fidelles de nos Rois, trahiſſent le leur. Pendant que le parlement d'Angleterre ſonge à congédier l'armée ; cette armée toute indépendante, réforme elle-même à ſa mode le parlement, qui eût gardé quelques meſures, & ſe rend maîtreſſe de tout. Ainſi le Roi eſt

(1) Dominus exercituum cogitavit hoc, ut detraheret ſuperbiam omnis gloriæ, & ad ignominiam deduceret univerſos inclytos terræ. *Iſa.* XXIII, 9.

mené

mené de captivité en captivité; & la Reine remua en vain la France, la Hollande, la Pologne même, & les puiſſances du Nord les plus éloignées. Elle ranime les Ecoſſois, qui arment trente mille hommes: elle fait avec le duc de Lorraine, une entrepriſe pour la délivrance du Roi ſon ſeigneur, dont le ſuccès paroît infaillible, tant le concert en eſt juſte. Elle retire ſes chers enfans, l'unique eſpérance de ſa maiſon; & confeſſe à cette fois, que parmi les plus mortelles douleurs, on eſt encore capable de joie. Elle conſole le Roi, qui lui écrit de ſa priſon même, qu'elle ſeule ſoutient ſon eſprit, & qu'il ne faut craindre de lui aucune baſſeſſe, parce que ſans ceſſe, il ſe ſouvient qu'il eſt à elle. O mère! ô femme! ô Reine admirable; & digne d'une meilleure fortune, ſi les fortunes de la terre étoient quelque choſe! Enfin, il faut céder à votre ſort. Vous avez ſoutenu l'Etat, qui eſt attaqué par une force invincible & divine: il ne reſte plus déſormais, ſinon que vous teniez ferme parmi ſes ruines.

Comme une colonne, dont la maſſe ſolide paroît le plus ferme appui d'un temple ruineux, lorſque ce grand édifice qu'elle ſoutenoit, fond ſur elle ſans l'abattre: ainſi la Reine ſe montre le ferme ſoutien de l'Etat, lorſqu'après en avoir long-temps porté le faix, elle n'eſt pas même courbée ſous ſa chûte.

Qui cependant pourroit exprimer ſes juſtes douleurs? Qui pourroit raconter ſes plaintes? Non, MESSIEURS, Jérémie lui-même, qui ſeul, ſemble être capable d'égaler les lamentations aux calamités, ne ſuffiroit pas à de tels regrets. Elle s'écrie avec ce Prophète (1) *Voyez, Seigneur, mon affliction. Mon ennemi s'eſt fortifié, & mes enfans ſont perdus. Le cruel a mis ſa main ſacrilége ſur ce qui m'étoit le plus cher. La royauté a été profanée; & les Princes ſont foulés aux pieds. Laiſſez-moi, je pleurerai amèrement; n'entreprenez pas de me conſoler. L'épée a frappé au-dehors, mais je ſens en moi-même une mort ſemblable.*

Mais après que nous avons écouté ſes plaintes, ſaintes filles, ſes chères amies, (car elle vouloit bien vous nommer ainſi) vous qui l'avez vue ſi ſouvent gémir devant les autels de ſon unique protecteur, & dans le ſein deſquelles elle a verſé les ſecrètes conſolations qu'elle en recevoit,

(1) Facti ſunt filii mei perditi, quoniam invaluit inimicus *Lam.* 1, 16. Manum ſuam miſit hoſtis ad omnia deſiderabilia ejus *Ibid.* 1, 10. Pollait Regnum & Principes ejus. *Ibid.* 11, 2. Recedite à me, amarè flebo; nolite incumbere, ut conſolemini me. *Iſ.* XXII, 4. Foris interficit gladius, & domi mors ſimilis eſt. *Lam.* 1, 10.

mettez fin à ce discours, en nous racontant les sentimens chrétiens, dont vous avez été les témoins fidelles. Combien de fois a-t-elle, en ce lieu, remercié Dieu humblement de deux grandes grâces; l'une, de l'avoir fait chrétienne; l'autre; MESSIEURS, qu'attendez-vous? peut-être d'avoir rétabli les affaires du Roi son fils? Non: c'est de l'avoir fait Reine malheureuse. Hà! je commence à regretter les bornes étroites du lieu où je parle. Il faut éclater, percer cette enceinte, & faire retentir bien loin une parole qui ne peut être assez entendue. Que ses douleurs l'ont rendue savante dans la science de l'Evangile, & qu'elle a bien connu la religion, & la vertu de la croix, quand elle a uni le christianisme avec les malheurs! Les grandes prospérités nous aveuglent, nous transportent, nous égarent, nous font oublier Dieu, nous-mêmes, & les sentimens de la foi. Delà naissent des monstres de crime, des raffinemens de plaisir, des délicatesses d'orgueil, qui ne donnent que trop de fondement à ces terribles malédictions, que Jesus-Christ a prononcées dans son Evangile (1): *Malheur à vous, qui riez. . . . . Malheur à vous qui êtes pleins, & contens du monde.* Au contraire, comme le christianisme a pris naissance de la croix, ce sont aussi les malheurs qui le fortifient. Là, on expie ses péchés; là, on épure ses intentions; là, on transporte ses désirs de la terre au ciel; là, on perd tout le goût du monde, & on cesse de s'appuyer sur soi-même, & sur sa prudence. Il ne faut pas se flatter; les plus expérimentés dans les affaires font des fautes capitales. Mais que nous nous pardonnons aisément nos fautes, quand la fortune nous les pardonne! Et que nous nous croyons bientôt les plus éclairés & les plus habiles, quand nous sommes les plus élevés & les plus heureux! Les mauvais succès sont les seuls maîtres, qui peuvent nous reprendre utilement, & nous arracher cet aveu d'avoir failli, qui coûte tant à notre orgueil. Alors, quand les malheurs nous ouvrent les yeux, nous repassons avec amertume sur tous nos faux pas; nous nous trouvons également accablés de ce que nous avons fait & de ce que nous avons manqué de faire, & nous ne savons plus par où excuser cette prudence présomptueuse, qui se croyoit infaillible. Nous voyons que Dieu seul est sage; & en déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos

(1) Væ qui saturati estis. . . . Væ vobis, qui ridetis. *Luc.* VI, 25.

affaires, une meilleure réflexion nous apprend à déplorer celles qui ont perdu notre éternité, avec cette singulière consolation, qu'on les répare quand on les pleure.

Dieu a tenu douze ans sans relâche, sans aucune consolation de la part des hommes, notre malheureuse Reine (donnons-lui hautement ce titre, dont elle a fait un sujet d'actions de grâces) lui faisant étudier sous sa main ses dures, mais solides leçons. Enfin, fléchi par ses vœux & par son humble patience, il a rétabli la maison royale. CHARLES II est reconnu, & l'injure des Rois a été vengée. Ceux que les armes n'avoient pu vaincre, ni les conseils ramener, sont revenus tout-à-coup d'eux-mêmes : déçus par leur liberté, ils en ont à la fin détesté l'excès, honteux d'avoir eu tant de pouvoir, & leurs propres succès leur faisant horreur. Nous savons que ce Prince magnanime eût pu hâter ses affaires, en se servant de la main de ceux qui s'offroient à détruire la tyrannie par un seul coup. Sa grande ame a dédaigné ces moyens trop bas. Il a cru qu'en quelque état que fussent les Rois, il étoit de leur majesté de n'agir que par les lois, ou par les armes. Ces lois qu'il a protégées, l'ont rétabli presque toutes seules : il règne paisible & glorieux sur le trône de ses ancêtres, & fait régner avec lui la justice, la sagesse & la clémence.

Il est inutile de vous dire combien la Reine fut consolée par ce merveilleux événement ; mais elle avoit appris par ses malheurs, à ne changer pas dans un si grand changement de son état. Le monde une fois banni, n'eut plus de retour dans son cœur. Elle vit avec étonnement que Dieu, qui avoit rendu inutiles tant d'entreprises & tant d'efforts, parce qu'il attendoit l'heure qu'il avoit marquée, quand elle fut arrivée, alla prendre comme par la main, le Roi son fils, pour le conduire à son trône. Elle se soumit plus que jamais à cette main souveraine, qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les empires ; & dédaignant les trônes qui peuvent être usurpés, elle attacha son affection au royaume (1) où l'on ne craint point d'avoir des égaux, & où l'on voit, sans jalousie, ses concurrens. Touchée de ces sentimens, elle aima cette humble maison plus que ses

(1) Plus amant illud regnum, in quo non timent habere consortes. *S. Aug. l. V, de Civit. ch.* 24.

palais. Elle ſe ſervit plus de ſon pouvoir que pour protéger la foi catholique, pour multiplier ſes aumônes, & pour ſoulager plus abondamment les familles réfugiées de ſes trois royaumes, & tous ceux qui avoient été ruinés pour la cauſe de la religion, ou pour le ſervice du Roi. Rappelez en votre mémoire avec quelle circonſpection elle ménageoit le prochain, & combien elle avoit d'averſion pour les diſcours empoiſonnés de la médiſance. Elle ſavoit de quel poids eſt non-ſeulement la moindre parole, mais le ſilence même des Princes; & combien la médiſance ſe donne d'empire, quand elle a oſé ſeulement paroître en leur auguſte préſence. Ceux qui la voyoient attentive à peſer toutes ſes paroles, jugeoient bien qu'elle étoit ſans ceſſe ſous la vue de Dieu, & que fidelle imitatrice de l'inſtitut de ſainte Marie, jamais elle ne perdoit la ſainte préſence de la majeſté divine. Auſſi rappeloit-elle ſouvent ce précieux ſouvenir par l'oraiſon & par la lecture du livre de l'Imitation de Jeſus, où elle apprenoit à ſe conformer au véritable modèle des chrétiens. Elle veilloit ſans relâche ſur ſa conſcience. Après tant de maux & tant de traverſes, elle ne connut plus d'autres ennemis que ſes péchés. Aucun ne lui ſembla léger; elle en faiſoit un rigoureux examen, & ſoigneuſe de les expier par la pénitence & par les aumônes, elle étoit ſi bien préparée, que la mort n'a pu la ſurprendre, encore qu'elle ſoit venue ſous l'apparence du ſommeil. Elle eſt morte, cette grande Reine; & par ſa mort elle a laiſſé un regret éternel, non-ſeulement à MONSIEUR & à MADAME, qui fidelles à tous leurs devoirs, ont eu pour elle des reſpects ſi ſoumis, ſi ſincères, ſi perſévérans, mais encore à tous ceux qui ont eu l'honneur de la ſervir, ou de la connoître. Ne plaignons plus ſes diſgraces, qui ſont maintenant ſa félicité. Si elle avoit été plus fortunée, ſon hiſtoire ſeroit plus pompeuſe, mais ſes œuvres ſeroient moins pleines; & avec des titres ſuperbes, elle auroit peut-être paru vide devant Dieu. Maintenant qu'elle a préféré la croix au trône, & qu'elle a mis ſes malheurs au nombre des plus grandes grâces, elle recevra les conſolations qui ſont promiſes à ceux qui pleurent. Puiſſe donc ce Dieu de miſéricorde accepter ſes afflictions en ſacrifice agréable! Puiſſe-t-il la placer au ſein d'Abraham, & content de ſes maux, épargner déſormais à ſa famille & au monde, de ſi terribles leçons!

ORAISON FUNÉBRE

DE

HENRIETTE-ANNE

D'ANGLETERRE,

DUCHESSE D'ORLÉANS;

PRONONCÉE à Saint-Denis, le 21 jour d'Août 1670.

ORAISON FUNÉBRE

DE

HENRIETTE-ANNE

D'ANGLETERRE,

DUCHESSE D'ORLÉANS.

Vanitas vanitatum, dixit Eccleſiaſtes : Vanitas vanitatum, & omnia vanitas. Eccl. 1, 2.

Vanité des vanités, a dit l'Eccléſiaſte : Vanité des vanités, & tout eſt vanité.

MONSEIGNEUR, (1)

J'ÉTOIS donc encore deſtiné à rendre ce devoir funèbre à Très-haute & Très-puiſſante Princeſſe HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE, DUCHESSE D'ORLÉANS. Elle, que j'avois

(1) Monſieur le Prince.

vue si attentive, pendant que je rendois le même devoir à la Reine sa mère, devoit être sitôt après, le sujet d'un discours semblable ; & ma triste voix étoit réservée à ce déplorable ministère. O vanité ! ô néant ! ô mortels ignorans de leurs destinées ! L'eût-elle cru, il y a dix mois ? Et vous, MESSIEURS, eussiez-vous pensé, pendant qu'elle versoit tant de larmes en ce lieu, qu'elle dût sitôt vous y rassembler pour la pleurer elle-même ? PRINCESSE, le digne objet de l'admiration de deux grands royaumes, n'étoit-ce pas assez que l'Angleterre pleurât votre absence, sans être encore réduite à pleurer votre mort ? Et la France, qui vous revit avec tant de joie, environnée d'un nouvel éclat, n'avoit-elle plus d'autres pompes & d'autres triomphes pour vous, au retour de ce voyage fameux, d'où vous aviez remporté tant de gloire, & de si belles espérances ? *Vanité des vanités, & tout est vanité.* C'est la seule parole qui me reste : c'est la seule réflexion que me permet, dans un accident si étrange, une si juste & si sensible douleur. Aussi n'ai-je point parcouru les livres sacrés, pour y trouver quelque texte que je puisse appliquer à cette Princesse. J'ai pris, sans étude & sans choix, les premières paroles que me présente l'Ecclésiaste, où, quoique la vanité ait été si souvent nommée, elle ne l'est pas encore assez à mon gré, pour le dessein que je me propose. Je veux dans un seul malheur, déplorer toutes les calamités du genre-humain, & dans une seule mort, faire voir la mort & le néant de toutes les grandeurs humaines. Ce texte, qui convient à tous les états, & à tous les événemens de notre vie, par une raison particulière, devient propre à mon lamentable sujet, puisque jamais les vanités de la terre n'ont été si clairement découvertes, ni si hautement confondues. Non, après ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les grâces & les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement : tout est vain en nous, excepté le sincère aveu que nous faisons devant Dieu de nos vanités, & le jugement arrêté, qui nous fait mépriser tout ce que nous sommes.

Mais dis-je la vérité ? L'homme que Dieu a fait à son image, n'est-il qu'une ombre ? Ce que Jesus-Christ est venu

chercher du ciel en la terre, ce qu'il a cru pouvoir, ſans ſe ravilir, acheter de tout ſon ſang, n'eſt-ce qu'un rien? Reconnoiſſons notre erreur. Sans doute, ce triſte ſpectacle des vanités humaines nous impoſoit, & l'eſpérance publique, fruſtrée tout-à-coup par la mort de cette Princeſſe, nous pouſſoit trop loin. Il ne faut pas permettre à l'homme de ſe mépriſer tout entier, de peur que croyant avec les impies, que notre vie n'eſt qu'un jeu où règne le haſard, il ne marche ſans règle & ſans conduite au gré de ſes aveugles déſirs. C'eſt pour cela que l'Eccléſiaſte, après avoir commencé ſon divin ouvrage par les paroles que j'ai récitées, après en avoir rempli toutes les pages du mépris des choſes humaines, veut enfin montrer à l'homme quelque choſe de plus ſolide, & conclut tout ſon diſcours, en lui diſant (1): *Crains Dieu, & garde ſes commandemens; car c'eſt-là tout l'homme; & ſache que le Seigneur examinera dans ſon jugement, tout ce que nous aurons fait de bien ou de mal.* Ainſi, tout eſt vain en l'homme, ſi nous regardons ce qu'il donne au monde: mais au contraire, tout eſt important, ſi nous conſidérons ce qu'il doit à Dieu. Encore une fois, tout eſt vain en l'homme, ſi nous regardons le cours de ſa vie mortelle: mais tout eſt précieux, tout eſt important, ſi nous contemplons le terme où elle aboutit, & le compte qu'il en faut rendre. Méditons donc aujourd'hui, à la vue de cet autel & de ce tombeau, la première & la dernière parole de l'Eccléſiaſte; l'une qui montre le néant de l'homme; l'autre qui établit ſa grandeur. Que ce tombeau nous convainque de notre néant, pourvu que cet autel, où l'on offre tous les jours pour nous une victime d'un ſi grand prix, nous apprenne en même-temps notre dignité. La Princeſſe que nous pleurons ſera un témoin fidelle de l'un & de l'autre. Voyons ce qu'une mort ſoudaine lui a ravi; voyons ce qu'une ſainte mort lui a donné. Ainſi, nous apprendrons à mépriſer ce qu'elle a quitté ſans peine, afin d'attacher toute notre eſtime à ce qu'elle a embraſſé avec tant d'ardeur, lorſque ſon ame épurée de tous les ſentimens de la terre,

(1) Deum time, & mandata ejus obſerva: hoc eſt enim omnis homo: & cuncta quæ fiunt adducet Deus in judicium, ſive bonum, ſive malum illud ſit *Eccl. XII*, 13, 14.

& pleine du ciel où elle touchoit, a vu la lumière toute manifeste. Voilà les vérités que j'ai à traiter, & que j'ai cru dignes d'être propoſées à un ſi grand Prince, & à la plus illuſtre aſſemblée de l'univers.

NOUS MOURONS TOUS, diſoit cette femme, dont l'Ecriture a loué la prudence au ſecond livre des Rois, *& nous allons ſans ceſſe au tombeau, ainſi que des eaux qui ſe perdent ſans retour* (1). En effet, nous reſſemblons tous à des eaux courantes. De quelque ſuperbe diſtinction que ſe flattent les hommes, ils ont tous une même origine; & cette origine eſt petite. Leurs années ſe pouſſent ſucceſſivement comme des flots: ils ne ceſſent de s'écouler; tant qu'enfin, après avoir fait un peu plus de bruit, & traverſé un peu plus de pays les uns que les autres, ils vont tous enſemble ſe confondre dans un abîme, où l'on ne reconnoît plus ni Princes, ni Rois, ni toutes ces autres qualités ſuperbes qui diſtinguent les hommes; de même que ces fleuves tant vantés, demeurent ſans nom & ſans gloire, mêlés dans l'Océan, avec les rivières les plus inconnues.

Et certainement, MESSIEURS, ſi quelque choſe pouvoit élever les hommes au-deſſus de leur infirmité naturelle; ſi l'origine qui nous eſt commune, ſouffroit quelque diſtinction ſolide & durable entre ceux que Dieu a formés de la même terre, qu'y auroit-il dans l'univers de plus diſtingué que la Princeſſe dont je parle? Tout ce que peuvent faire non-ſeulement la naiſſance & la fortune, mais encore les grandes qualités de l'eſprit pour l'élévation d'une Princeſſe, ſe trouve raſſemblé, & puis anéanti dans la nôtre. De quelque côté que je ſuive les traces de ſa glorieuſe origine, je ne découvre que des Rois, & par-tout je ſuis ébloui de l'éclat des plus auguſtes couronnes. Je vois la maiſon de France, la plus grande, ſans comparaiſon, de tout l'univers, & à qui les plus puiſſantes maiſons peuvent bien céder ſans envie, puiſqu'elles tâchent de tirer leur gloire de cette ſource. Je vois les rois d'Ecoſſe, les rois d'Angleterre, qui ont régné depuis tant de ſiècles ſur une des plus belliqueuſes nations de l'univers, plus encore par leur courage, que par

(1) Omnes morimur, & quaſi aquæ dilabimur in terram, quæ non revertentur. 2, *Reg. XIV*, 14.

l'autorité de leur ſceptre. Mais cette Princeſſe née ſur le trône, avoit l'eſprit & le cœur plus haut que ſa naiſſance. Les malheurs de ſa maiſon n'ont pu l'accabler dans ſa première jeuneſſe ; & dès-lors on voyoit en elle une grandeur qui ne devoit rien à la fortune. Nous diſions avec joie, que le ciel l'avoit arrachée, comme par miracle, des mains des ennemis du Roi ſon père, pour la donner à la France : don précieux, ineſtimable préſent, ſi ſeulement la poſſeſſion en avoit été plus durable ! Mais pourquoi ce ſouvenir vient-il m'interrompre ? Hélas ! nous ne pouvons un moment arrêter les yeux ſur la gloire de la Princeſſe, ſans que la mort s'y mêle auſſitôt pour tout offuſquer de ſon ombre. O mort ! éloigne-toi de notre penſée, & laiſſe-nous tromper pour un peu de temps, la violence de notre douleur, par le ſouvenir de notre joie. Souvenez-vous donc, MESSIEURS, de l'admiration que la princeſſe d'Angleterre donnoit à toute la Cour. Votre mémoire vous la peindra mieux avec tous ſes traits & ſon incomparable douceur, que ne pourront jamais faire toutes mes paroles. Elle croiſſoit au milieu des bénédictions de tous les peuples ; & les années ne ceſſoient de lui apporter de nouvelles grâces. Auſſi la Reine ſa mère, dont elle a toujours été la conſolation, ne l'aimoit pas plus tendrement que faiſoit ANNE d'Eſpagne. ANNE, vous le ſavez, MESSIEURS, ne trouvoit rien au-deſſus de cette Princeſſe. Après nous avoir donné une Reine, ſeule capable par ſa piété, & par ſes autres vertus royales, de ſoutenir la réputation d'une tante ſi illuſtre, elle voulut, pour mettre dans ſa famille ce que l'univers avoit de plus grand, que PHILIPPE DE FRANCE ſon ſecond fils, épousât la Princeſſe HENRIETTE ; & quoique le roi d'Angleterre, dont le cœur égale la ſageſſe, ſut que la Princeſſe ſa ſœur, recherchée de tant de Rois, pouvoit honorer un trône, il lui vit remplir avec joie, la ſeconde place de France, que la dignité d'un ſi grand royaume peut mettre en comparaiſon avec les premières du reſte du monde.

Que ſi ſon rang la diſtinguoit, j'ai eu raiſon de vous dire qu'elle étoit encore plus diſtinguée par ſon mérite. Je pourrois vous faire remarquer qu'elle connoiſſoit ſi bien la beauté des ouvrages de l'eſprit, que l'on croyoit avoir atteint la perfection, quand on avoit ſu plaire à MADAME.

Je pourrois encore ajouter que les plus ſages & les plus expérimentés admiroient cet eſprit vif & perçant, qui embraſſoit, ſans peine, les plus grandes affaires, & pénétroit avec tant de facilité dans les plus ſecrets intérêts. Mais pourquoi m'étendre ſur une matière où je puis tout dire en un mot? Le Roi, dont le jugement eſt une règle toujours ſure, a eſtimé la capacité de cette Princeſſe, & l'a miſe par ſon eſtime, au-deſſus de tous nos éloges.

Cependant, ni cette eſtime, ni tous ces grands avantages, n'ont pu donner atteinte à ſa modeſtie. Toute éclairée qu'elle étoit, elle n'a point préſumé de ſes connoiſſances; & jamais ſes lumières ne l'ont éblouie. Rendez témoignage à ce que je dis, vous que cette grande Princeſſe a honorés de ſa confiance. Quel eſprit avez-vous trouvé plus élevé? Mais quel eſprit avez-vous trouvé plus docile? Pluſieurs, dans la crainte d'être trop faciles, ſe rendent inflexibles à la raiſon, & s'affermiſſent contre elle. MADAME s'éloignoit toujours autant de la préſomption que de la foibleſſe; également eſtimable, & de ce qu'elle ſavoit trouver les ſages conſeils, & de ce qu'elle étoit capable de les recevoir. On les ſait bien connoître, quand on fait ſérieuſement l'étude qui plaiſoit tant à cette Princeſſe. Nouveau genre d'étude, & preſque inconnu aux perſonnes de ſon âge & de ſon rang; ajoutons, ſi vous voulez, de ſon ſexe. Elle étudioit ſes défauts; elle aimoit qu'on lui en fit des leçons ſincères: marque aſſurée d'une ame forte, que ſes fautes ne dominent pas, & qui ne craint point de les enviſager de près, par une ſecrète confiance de reſſources qu'elle ſent pour les ſurmonter. C'étoit le deſſein d'avancer dans cette étude de ſageſſe, qui la tenoit ſi attachée à la lecture de l'hiſtoire, qu'on appelle avec raiſon, la ſage conſeillère des Princes. C'eſt-là que les plus grands Rois n'ont plus de rang que par leurs vertus, & que dégradés à jamais par les mains de la mort, ils viennent ſubir ſans cour & ſans ſuite, le jugement de tous les peuples & de tous les ſiècles. C'eſt-là qu'on découvre que le luſtre qui vient de la flatterie eſt ſuperficiel, & que les fauſſes couleurs, quelque induſtrieuſement qu'on les applique, ne tiennent pas. Là notre admirable Princeſſe étudioit les devoirs de ceux dont la vie compoſe l'hiſtoire; elle y perdoit inſenſiblement le goût

des romans, & de leurs fades héros ; & ſoigneuſe de ſe former ſur le vrai, elle mépriſoit ces froides & dangereuſes fictions. Ainſi, ſous un viſage riant, ſous cet air de jeuneſſe qui ſembloit ne promettre que des jeux, elle cachoit un ſens & un ſérieux, dont ceux qui traitoient avec elle étoient ſurpris.

Auſſi pouvoit-on, ſans crainte, lui confier les plus grands ſecrets. Loin du commerce des affaires, & de la ſociété des hommes, ces ames ſans force, auſſi-bien que ſans foi, qui qui ne ſavent pas retenir leur langue indiſcrète (1). *Ils reſſemblent*, dit le Sage, *à une ville ſans murailles, qui eſt ouverte de toutes parts*, & qui devient la proie du premier venu. Que MADAME étoit au-deſſus de cette foibleſſe ! Ni la ſurpriſe, ni l'intérêt, ni la vanité, ni l'appât d'une flatterie délicate, ou d'une douce converſation, qui ſouvent épanchant le cœur en fait échapper le ſecret, n'étoit capable de lui faire découvrir le ſien ; & la ſureté qu'on trouvoit en cette Princeſſe, que ſon eſprit rendoit ſi propre aux grandes affaires, lui faiſoit confier les plus importantes.

Ne penſez pas que je veuille, en interprète téméraire des ſecrets d'Etat, diſcourir ſur le voyage d'Angleterre, ni que j'imite ces politiques ſpéculatifs, qui arrangent, ſuivant leurs idées, les conſeils des Rois, & compoſent ſans inſtruction, les annales de leur ſiècle. Je ne parlerai de ce voyage glorieux, que pour dire que MADAME y fut admirée plus que jamais. On ne parloit qu'avec tranſport de la bonté de cette Princeſſe, qui, malgré les diviſions trop ordinaires dans les Cours, lui gagna d'abord tous les eſprits. On ne pouvoit aſſez louer ſon incroyable dextérité à traiter les affaires les plus délicates, à guérir ces défiances cachées, qui ſouvent les tiennent en ſuſpens, & à terminer tous les différents d'une manière qui concilioit les intérêts les plus oppoſés. Mais qui pourroit penſer, ſans verſer des larmes, aux marques d'eſtime & de tendreſſe que lui donna le Roi ſon frère ? Ce grand Roi, plus capable encore d'être touché par le mérite, que par le ſang, ne ſe laſſoit point d'admirer les excellentes qualités de MADAME. O plaie ir-

(1) Sicut urbs patens & abſque murorum ambitu, ita vir qui non poteſt in loquendo cohibere ſpiritum ſuum. *Prov.* XXV, 28.

remédiable ! ce qui fut en ce voyage le ſujet d'une ſi juſte admiration, eſt devenu pour ce Prince, le ſujet d'une douleur qui n'a point de bornes. PRINCESSE, le digne lien des deux plus grands Rois du monde, pourquoi leur avez-vous été ſitôt ravie ? Ces deux grands Rois ſe connoiſſent ; c'eſt l'effet des ſoins de MADAME : ainſi leurs nobles inclinations concilieront leurs eſprits, & la vertu ſera entr'eux une immortelle médiatrice. Mais ſi leur union ne perd rien de ſa fermeté, nous déplorerons éternellement qu'elle ait perdu ſon agrément le plus doux ; & qu'une Princeſſe ſi chérie de tout l'univers, ait été précipitée dans le tombeau, pendant que la confiance de deux ſi grands Rois l'élevoit au comble de la grandeur & de la gloire.

La grandeur & la gloire ! Pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort ? Non, MESSIEURS, je ne puis plus ſoutenir ces grandes paroles, par leſquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir elle-même, pour ne pas apercevoir ſon néant. Il eſt temps de faire voir que tout ce qui eſt mortel, quoi qu'on ajoute par le dehors pour le faire paroître grand, eſt par ſon fond incapable d'élévation. Ecoutez, à ce propos, le profond raiſonnement, non d'un philoſophe qui diſpute dans une école, ou d'un religieux qui médite dans un cloître ; je veux confondre le monde par ceux que le monde même révère le plus, par ceux qui le connoiſſent le mieux, & ne lui veux donner pour le convaincre que les docteurs aſſis ſur le trône (1) : *O Dieu*, dit le Roi prophète, *vous avez fait mes jours meſurables, & ma ſubſtance n'eſt rien devant vous.* Il eſt ainſi, Chrétiens : tout ce qui ſe meſure finit ; & tout ce qui eſt né pour finir, n'eſt pas tout-à-fait ſorti du néant où il eſt ſitôt replongé. Si notre être, ſi notre ſubſtance n'eſt rien, tout ce que nous bâtiſſons deſſus, que peut-il être ? Ni l'édifice n'eſt plus ſolide que le fondement, ni l'accident attaché à l'Être, plus réel que l'Être même. Pendant que la nature nous tient ſi bas, que peut faire la fortune pour nous élever ? Cherchez, imaginez parmi les hommes, les différences les plus remarquables ; vous n'en trouverez point

(1) Ecce menſurabiles poſuiſti dies meos, & ſubſtantia mea anquam nihilum ante te. *Pſalm. XXXVIII*, 6.

de mieux marquée, ni qui vous paroiſſe plus effective, que celle qui relève le victorieux au-deſſus des vaincus qu'il voit étendus à ſes pieds. Cependant ce vainqueur enflé de ſes titres, tombera lui-même à ſon tour entre les mains de la mort. Alors, ces malheureux vaincus rappeleront à leur compagnie leur ſuperbe triomphateur; & du creux de leur tombeau ſortira cette voix qui foudroie toutes les grandeurs (1). *Vous voilà bleſſé comme nous; vous êtes devenu ſemblable à nous.* Que la fortune ne tente donc pas de nous tirer du néant, ni de forcer la baſſeſſe de notre nature.

Mais peut-être au défaut de la fortune, les qualités de l'eſprit, les grands deſſeins, les vaſtes penſées pourront nous diſtinguer du reſte des hommes. Gardez-vous bien de le croire, parce que toutes nos penſées, qui n'ont pas Dieu pour objet, ſont du domaine de la mort (2). *Ils mourront*, dit le Prophète, *& en ce jour périront toutes leurs penſées.* C'eſt-à-dire, les penſées des conquérans, les penſées des politiques, qui auront imaginé dans leurs cabinets des deſſeins, où le monde entier ſera compris. Ils ſe ſeront munis de tous côtés par des précautions infinies; enfin, ils auront tout prévu, excepté leur mort, qui emportera en un moment toutes leurs penſées. C'eſt pour cela que l'Eccléſiaſte, le roi Salomon, fils du roi David, (car je ſuis bien aiſe de vous faire voir la ſucceſſion de la même doctrine dans un même trône;) c'eſt, dis-je, pour cela que l'Eccléſiaſte faiſant le dénombrement des illuſions qui travaillent les enfans des hommes, y comprend la ſageſſe même. *Je me ſuis*, dit-il, *appliqué à la ſageſſe, & j'ai vu que c'étoit encore une vanité* (3); parce qu'il y a une fauſſe ſageſſe, qui, ſe renfermant dans l'enceinte des choſes mortelles, s'enſevelit avec elles dans le néant. Ainſi, je n'ai rien fait pour Madame, quand je vous ai repréſenté tant de belles qualités qui la rendoient admirable au monde, & capable des plus hauts deſſeins où une Princeſſe puiſſe s'élever. Juſqu'à ce

(1) Ecce tu vulneratus es, ſicut & nos; noſtri ſimilis effectus es. —— *Le texte porte* : Et tu, *&c. Iſ. XIV*, 10.

(2) In illa die peribunt omnes cogitationes eorum. *Pſ. CXLV*, 4.

(3) Tranſivi ad contemplandam ſapientiam. .... Locutuſque cum mente mea, animadverti quòd hoc quoque eſſet vanitas. *Eccl. II*, 12, 15.

que je commence à vous raconter ce qui l'unit à Dieu, une si illustre Princesse ne paroîtra dans ce discours, que comme un exemple le plus grand qu'on se puisse proposer, & le plus capable de persuader aux ambitieux qu'ils n'ont aucun moyen de se distinguer, ni par leur naissance, ni par leur grandeur, ni par leur esprit; puisque la mort qui égale tout, les domine de tous côtés avec tant d'empire, & que d'une main si prompte & si souveraine, elle renverse les têtes les plus respectées.

Considérez, MESSIEURS, ces grandes puissances que nous regardons de si bas. Pendant que nous tremblons sous leur main, Dieu les frappe pour nous avertir. Leur élévation en est la cause; & il les épargne si peu, qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes. Chrétiens, ne murmurez pas si MADAME a été choisie pour nous donner une telle instruction. Il n'y a rien ici de rude pour elle, puisque, comme vous le verrez dans la suite, Dieu la sauve par le même coup qui nous instruit. Nous devrions être assez convaincus de notre néant: mais s'il faut des coups de surprise à nos cœurs enchantés de l'amour du monde, celui-ci est assez grand & assez terrible. O nuit désastreuse! ô nuit effroyable où retentit tout-à-coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle: Madame se meurt, Madame est morte! Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avoit désolé sa famille? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourut à S. Cloud de toutes parts; on trouve tout consterné, excepté le cœur de cette Princesse. Par-tout on entend des cris; par-tout on voit la douleur & le désespoir, & l'image de la mort. Le Roi, la Reine, Monsieur, toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré; & il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du prophète: *Le Roi pleurera, le Prince sera désolé, & les mains tomberont au peuple de douleur & d'étonnement* (1).

Mais, & les princes & les peuples gémissoient en vain. En vain Monsieur, en vain le Roi même tenoit Madame serrée par de si étroits embrassemens. Alors ils pouvoient dire l'un

(1) Rex lugebit, & Princeps induetur mœrore, & manus populi terræ conturbabuntur. *Ezech. VII*, 27.

&

& l'autre avec saint Ambroise : *Je serrois les bras, mais j'avois déjà perdu ce que je tenois* (2). La Princesse leur échappoit parmi des embrassemens si tendres, & la mort plus puissante, nous l'enlevoit entre ces royales mains. Quoi donc, elle devoit périr si tôt ! Dans la plupart des hommes les changemens se font peu à peu, & la mort les prépare ordinairement à son dernier coup : MADAME, cependant, a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissoit ; avec quelles grâces, vous le savez : le soir, nous la vîmes séchée ; & ces fortes expressions, par lesquelles l'Ecriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines, devoient être pour cette Princesse si précises & si littérales. Hélas ! nous composions son histoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux. Le passé, le présent nous garantissoit l'avenir, & on pouvoit tout attendre de tant d'excellentes qualités. Elle alloit s'acquérir deux puissans royaumes, par des moyens agréables : toujours douce, toujours paisible, autant que généreuse & bienfaisante, son crédit n'y auroit jamais été odieux : on ne l'eût point vue s'attirer la gloire avec une ardeur inquiète & précipitée ; elle l'eût attendue sans impatience, comme sûre de la posséder. Cet attachement qu'elle a montré si fidelle pour le Roi jusqu'à la mort, lui en donnoit les moyens. Et certes, c'est le bonheur de nos jours, que l'estime se puisse joindre avec le devoir ; & qu'on puisse autant s'attacher au mérite & à la personne du Prince, qu'on en révère la puissance & la majesté. Les inclinations de MADAME ne l'attachoient pas moins fortement à tous ses autres devoirs. La passion qu'elle ressentoit pour la gloire de MONSIEUR, n'avoit point de bornes. Pendant que ce grand Prince, marchant sur les pas de son invincible frère, secondoit avec tant de valeur & de succès ses grands & héroïques desseins dans la campagne de Flandres, la joie de cette Princesse étoit incroyable. C'est ainsi que ses généreuses inclinations la menoient à la gloire, par les voies que le monde trouve les plus belles ; & si quelque chose manquoit encore à son bonheur, elle eût tout gagné par sa douceur & par

(2) Stringebam brachia : sed jam amiseram quam tenebam. —— *Le texte porte* : Perdideram quem, &c. *Orat. de Ob. Sat. fr. nov. edit. De excessu fr. Sat. L.* 1, *n.* 19.

ſa conduite. Telle étoit l'agréable hiſtoire que nous faiſions pour MADAME ; & pour achever ces nobles projets, il n'y avoit que la durée de ſa vie, dont nous ne croyions pas devoir être en peine. Car qui eût pu ſeulement penſer que les années euſſent dû manquer à une jeuneſſe qui ſembloit ſi vive ? Toutefois, c'eſt par cet endroit que tout ſe diſſipe en un moment. Au lieu de l'hiſtoire d'une belle vie, nous ſommes réduits à faire l'hiſtoire d'une admirable, mais triſte mort. A la vérité, MESSIEURS, rien n'a jamais égalé la fermeté de ſon ame, ni ce courage paiſible, qui ſans faire effort pour s'élever, s'eſt trouvé par ſa naturelle ſituation au-deſſus des accidens les plus redoutables. Oui, MADAME fut douce envers la mort, comme elle l'étoit envers tout le monde. Son grand cœur, ni ne s'aigrit, ni ne s'emporta contre elle. Elle ne la brave non plus avec fierté : contente de l'enviſager ſans émotion, & de la recevoir ſans trouble. Triſte conſolation, puiſque, malgré ce grand courage, nous l'avons perdue ! C'eſt la grande vanité des choſes humaines. Après que, par le dernier effet de notre courage, nous avons, pour ainſi dire, ſurmonté la mort, elle éteint en nous juſqu'à ce courage par lequel nous ſemblions la défier. La voilà, malgré ce grand cœur, cette Princeſſe ſi admirée & ſi chérie ; la voilà telle que la mort nous l'a faite : encore ce reſte tel quel va-t-il diſparoître : cette ombre de gloire va s'évanouir, & nous l'allons voir dépouillée même de cette triſte décoration. Elle va deſcendre à ces ſombres lieux, à ces demeures ſouterraines, pour y dormir dans la pouſſière avec les Grands de la terre, comme parle Job ; avec ces rois & ces princes anéantis, parmi leſquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y ſont preſſés, tant la mort eſt prompte à remplir ces places. Mais ici notre imagination nous abuſe encore. La mort ne nous laiſſe pas aſſez de corps pour occuper quelque place, & on ne voit là que les tombeaux qui faſſent quelque figure. Notre chair change bientôt de nature : notre corps prend un autre nom : même celui de cadavre, dit Tertullien (1), parce qu'il

(1) Cadit in originem terram, & cadaveris nomen ; ex iſto quoque nomine peritura, in nullum inde jam nomen, in omnis jam vocabuli mortem. *Tertull. de reſur. carnis, IV.* —— *Le texte porte :* Caduca (carnis)..... & de iſto quoque nomine peritura.

nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas long-temps : il devient un je ne ſais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue, tant il eſt vrai que tout meurt en lui, juſqu'à ces termes funèbres, par leſquels on exprimoit ſes malheureux reſtes.

C'eſt ainſi que la puiſſance divine, juſtement irritée contre notre orgueil, le pouſſe juſqu'au néant ; & que pour égaler à jamais les conditions, elle ne fait de nous tous qu'une même cendre. Peut-on bâtir ſur ces ruines? Peut-on appuyer quelque grand deſſein ſur ce débris inévitable des choſes humaines? Mais quoi, MESSIEURS, tout eſt-il donc déſeſpéré pour nous ? Dieu qui foudroie toutes nos grandeurs juſqu'à les réduire en poudre, ne nous laiſſe-t-il aucune eſpérance ? Lui, aux yeux de qui rien ne ſe perd, & qui ſuit toutes les parcelles de nos corps, en quelque endroit écarté du monde que la corruption, ou le haſard les jette, verra-t-il périr ſans reſſource, ce qu'il a fait capable de le connoître & de l'aimer ? Ici un nouvel ordre de choſes ſe préſente à moi : les ombres de la mort ſe diſſipent. *Les voies me ſont ouvertes à la véritable vie* (1). MADAME n'eſt plus dans le tombeau ; la mort qui ſembloit tout détruire, a tout établi. Voici le ſecret de l'Eccléſiaſte, que je vous avois marqué dès le commencement de ce diſcours, & dont il faut maintenant découvrir le fond.

IL faut donc penſer, Chrétiens, qu'outre le rapport que nous avons du côté du corps, avec la nature changeante & mortelle, nous avons d'un autre côté, un rapport intime, & une ſecrète affinité avec Dieu, parce que Dieu même a mis quelque choſe en nous, qui peut confeſſer la vérité de ſon être, en adorer la perfection, en admirer la plénitude ; quelque choſe qui peut ſe ſoumettre à ſa ſouveraine puiſſance, s'abandonner à ſa haute & incompréhenſible ſageſſe, ſe confier en ſa bonté, craindre ſa juſtice, eſpérer ſon éternité. De ce côté, MESSIEURS, ſi l'homme croit avoir en lui de l'élévation, il ne ſe trompera pas. Car comme il eſt néceſſaire que chaque choſe ſoit réunie à ſon principe, & que c'eſt pour cette raiſon, dit l'Eccléſiaſte, *que le corps retourne*

(1) Notas mihi feciſti vias vitæ. *Pſ. XV*, 11.

à la terre dont il a été tiré (1); il faut, par la ſuite du même raiſonnement, que ce qui porte en nous la marque divine, ce qui eſt capable de s'unir à Dieu, y ſoit auſſi rappelé. Or, ce qui doit retourner à Dieu, qui eſt la grandeur primitive & eſſentielle, n'eſt-il pas grand & élevé? C'eſt pourquoi quand je vous ai dit que la grandeur & la gloire n'étoient parmi nous que des noms pompeux, vides de ſens & de choſes, je regardois le mauvais uſage que nous faiſons de ces termes. Mais, pour dire la vérité dans toute ſon étendue, ce n'eſt ni l'erreur, ni la vanité qui ont inventé ces noms magnifiques; au contraire, nous ne les aurions jamais trouvés, ſi nous n'en avions porté le fond en nous-mêmes. Car où prendre ces nobles idées dans le néant? La faute que nous faiſons, n'eſt donc pas de nous être ſervis de ces noms, c'eſt de les avoir appliqués à des objets trop indignes. Saint Chryſoſtôme a bien compris cette vérité, quand il a dit (2): *Gloire, richeſſes, nobleſſe, puiſſance, pour les hommes du monde ne ſont que des noms: pour nous*, ſi nous ſervons Dieu, *ce ſont des choſes. Au contraire, la pauvreté, la honte, la mort, ſont des choſes trop effectives & trop réelles pour eux: pour nous, ce ſont ſeulement des noms*; parce que celui qui s'attache à Dieu, ne perd ni ſes biens, ni ſon honneur, ni ſa vie. Ne vous étonnez donc pas ſi l'Eccléſiaſte dit ſi ſouvent: *Tout eſt vanité* (3). Il s'explique, *tout eſt vanité ſous le ſoleil*; c'eſt-à-dire, tout ce qui eſt meſuré par les années, tout ce qui eſt emporté par la rapidité du temps. Sortez du temps & du changement; aſpirez à l'éternité; la vanité ne vous tiendra plus aſſervis. Ne vous étonnez pas ſi le même Eccléſiaſte (4) mépriſe tout en nous, juſqu'à la ſageſſe, & ne trouve rien de meilleur que de goûter en repos le fruit de ſon travail. La ſageſſe dont il parle en ce lieu, eſt cette ſageſſe inſenſée, ingénieuſe à ſe tourmenter, habile à ſe tromper elle-même, qui ſe corrompt dans le pré-

(1) Revertatur pulvis ad terram ſuam, undè erat: & ſpiritus redeat ad Deum qui dedit illum. *Eccleſ. XII*, 7.

(2) Gloria enim & potentia, divitiæ & nobilitas, & his ſimilia, nomina ſunt apud ipſos, res autem apud nos: quemadmodum & triſtitia, mors & ignominia, & paupertas, & ſimilia, nomina ſunt apud nos, res apud illos. *Homil. LIX, nov. edit. LVIII, in Matt. n. 5.*

(3) *Eccleſ.* I, 2. III, 11, *&c.*

(4) *Eccleſ.* I, 17. II, 14, 23.

ſent, qui s'égare dans l'avenir, qui, par beaucoup de raiſonnemens & de grands efforts, ne fait que ſe conſumer inutilement en amaſſant des choſes que le vent emporte (1). *Hé!* s'écrie ce ſage Roi, *y a-t-il rien de ſi vain?* Et n'a-t-il pas raiſon de préférer la ſimplicité d'une vie particulière, qui goûte doucement & innocemment ce peu de biens que la nature nous donne, aux ſoucis & aux chagrins des avares, aux ſonges inquiets des ambitieux? *Mais cela même*, dit-il, ce repos, cette douceur de la vie, *eſt encore une vanité* (2); parce que la mort trouble & emporte tout. Laiſſons-lui donc mépriſer tous les états de cette vie, puiſqu'enfin de quelque côté qu'on s'y tourne, on voit toujours la mort en face, qui couvre de ténèbres tous nos plus beaux jours. Laiſſons-lui égaler le fol & le ſage; & même, je ne craindrai pas de le dire hautement en cette chaire, laiſſons-lui confondre l'homme avec la bête: *Unus interitus eſt hominis, & jumentorum* (3). En effet, juſqu'à ce que nous ayions trouvé la véritable ſageſſe; tant que nous regarderons l'homme par les yeux du corps, ſans y démêler par l'intelligence, ce ſecret principe de toutes nos actions, qui étant capable de s'unir à Dieu, doit néceſſairement y retourner: que verrons-nous autre choſe dans notre vie que de folles inquiétudes? & que verrons-nous dans notre mort, qu'une vapeur qui s'exhale, que des eſprits qui s'épuiſent, que des reſſorts qui ſe démontent & ſe déconcertent; enfin, qu'une machine qui ſe diſſout, qui ſe met en pièces? Ennuyés de ces vanités, cherchons ce qu'il y a de grand & de ſolide en nous. Le Sage nous l'a montré dans les dernières paroles de l'Eccléſiaſte; & bientôt MADAME nous le fera paroître dans les dernières actions de ſa vie. *Crains Dieu, & obſerve ſes Commandemens: car c'eſt-là tout l'homme* (4). Comme s'il diſoit: Ce n'eſt pas l'homme que j'ai mépriſé, ne le croyez pas; ce ſont les opinions, ce ſont les erreurs par leſquelles l'homme abuſé ſe déshonore lui-même. Voulez-vous ſavoir, en un mot, ce que c'eſt que l'homme? Tout ſon devoir, tout ſon objet, toute ſa nature, c'eſt de craindre Dieu: tout le

(1) Et eſt quidquam tam vanum? *Eccleſ.* II, 19.
(2) Vidi quòd hoc quoque eſſet vanitas. *Eccleſ.* II, 1.
(3) *Eccleſ.* III, 19.
(4) Deum time, & mandata ejus obſerva: hoc eſt enim omnis homo. *Eccleſ.* XII, 13.

reſte eſt vain, je le déclare; mais auſſi tout le reſte n'eſt pas l'homme. Voici ce qui eſt réel & ſolide, & ce que la mort ne peut enlever; car, ajoute l'Eccléſiaſte (1) : *Dieu examinera dans ſon Jugement tout ce que nous aurons fait de bien & de mal.* Il eſt donc maintenant aiſé de concilier toutes choſes. Le Pſalmiſte dit (2) : *Qu'à la mort périront toutes nos penſées.* Oui, celles que nous aurons laiſſé emporter au monde, dont la figure paſſe & s'évanouit. Car encore que notre eſprit ſoit de nature à vivre toujours, il abandonne à la mort tout ce qu'il conſacre aux choſes mortelles; de ſorte que nos penſées qui devoient être incorruptibles du côté de leur principe, deviennent périſſables du côté de leur objet. Voulez-vous ſauver quelque choſe de ce débris ſi univerſel, ſi inévitable? Donnez à Dieu vos affections. Nulle force ne vous ravira ce que vous aurez dépoſé en ſes mains divines. Vous pourrez hardiment mépriſer la mort, à l'exemple de nôtre Héroïne chrétienne. Mais afin de tirer d'un ſi bel exemple toute l'inſtruction qu'il nous peut donner, entrons dans une profonde conſidération des conduites de Dieu ſur elle, & adorons en cette Princeſſe, le myſtère de la prédeſtination & de la grâce.

Vous ſavez que toute la vie chrétienne, que tout l'ouvrage de notre ſalut eſt une ſuite continuelle de miſéricordes : mais le fidelle interprète du myſtère de la grâce, je veux dire le grand Auguſtin, m'apprend cette véritable & ſolide théologie, que c'eſt dans la première grâce, & dans la dernière, que la grâce ſe montre grâce; c'eſt-à-dire, que c'eſt dans la vocation qui nous prévient, & dans la perſévérance finale qui nous couronne, que la bonté qui nous ſauve, paroît toute gratuite & toute pure. En effet, comme nous changeons deux fois d'état, en paſſant premièrement des ténèbres à la lumière; & enſuite de la lumière imparfaite de la foi, à la lumière conſommée de la gloire; comme c'eſt la vocation qui nous inſpire la foi, & que c'eſt la perſévérance qui nous tranſmet à la gloire, il a plu à la divine bonté de ſe marquer elle-même au commen-

(1) Et cuncta, quæ fiunt, adducet Deus in judicium pro omni errato, ſive bonum, ſive malum illud ſit. *Eccleſ.* XII, 14.

(2) In illa die peribunt omnes cogitationes eorum, *Pſal.* CXLV, 4.

cement de ces deux états par une impreſſion illuſtre & particulière ; afin que nous confeſſions que toute la vie du chrétien, & dans le temps qu'il eſpère, & dans le temps qu'il jouit eſt un miracle de grâce. Que ces deux principaux momens de la grâce ont été bien marqués par les merveilles que Dieu a faites pour le ſalut éternel de HENRIETTE D'ANGLETERRE ! Pour la donner à l'égliſe, il a fallu renverſer tout un grand royaume. La grandeur de la maiſon d'où elle eſt ſortie, n'étoit pour elle qu'un engagement plus étroit dans le ſchiſme de ſes ancêtres, diſons des derniers de ſes ancêtres, puiſque tout ce qui les précède, à remonter juſqu'aux premiers temps, eſt ſi pieux & ſi catholique. Mais ſi les lois de l'état s'oppoſent à ſon ſalut éternel, Dieu ébranlera tout l'état pour l'affranchir de ces lois. Il met les ames à ce prix ; il remue le ciel & la terre pour enfanter ſes élus ; & comme rien ne lui eſt cher, que ces enfans de la dilection éternelle, que ces membres inſéparables de ſon Fils bien-aimé, rien ne lui coûte, pourvu qu'il les ſauve. Notre Princeſſe eſt perſécutée avant que de naître, délaiſſée auſſitôt que miſe au monde, arrachée en naiſſant à la piété d'une mère catholique, captive, dès le berceau, des ennemis implacables de ſa maiſon ; & ce qui étoit plus déplorable, captive des ennemis de l'égliſe ; par conſéquent deſtinée premièrement, par ſa glorieuſe naiſſance, & enſuite par ſa malheureuſe captivité, à l'erreur & à l'héréſie. Mais le ſceau de Dieu étoit ſur elle. Elle pouvoit dire avec le Prophète (1) : *Mon père & ma mère m'ont abandonnée ; mais le Seigneur m'a reçue en ſa protection.* Délaiſſée de toute la terre dès ma naiſſance (2), *je fus comme jetée entre les bras de ſa providence paternelle, & dès le ventre de ma mère, il ſe déclara mon Dieu.* Ce fut à cette garde fidelle que la Reine ſa mère commit ce précieux dépôt. Elle ne fut point trompée dans ſa confiance. Deux ans après, un coup imprévu, & qui tenoit du miracle, délivra la Princeſſe des mains des rebelles. Malgré les tempêtes de l'Océan, & les agitations encore plus violentes de la terre, Dieu la pre-

(1) Pater meus & mater mea dereliquerunt me : Dominus autem aſſumpſit me. *Pſ.* XXVI, 10.

(2) In te projectus ſum ex utero : de ventre matris meæ, Deus meus es tu. *Pſ.* XXI, 11.

nant ſur ſes aîles, comme l'aigle prend ſes petits, la porta lui-même dans ce royaume; lui-même la poſa dans le ſein de la Reine ſa mère, ou plutôt dans le ſein de l'égliſe catholique. Là, elle apprit les maximes de la piété véritable, moins par les inſtructions qu'elle y recevoit, que par les exemples vivans de cette grande & religieuſe Reine. Elle a imité ſes pieuſes libéralités. Ses aumônes toujours abondantes, ſe ſont répandues principalement ſur les catholiques d'Angleterre, dont elle a été la fidelle protectrice. Digne fille de ſaint Edouard & de ſaint Louis, elle s'attacha du fond de ſon cœur à la foi de ces deux grands Rois. Qui pourroit aſſez exprimer le zèle dont elle brûloit pour le rétabliſſement de cette foi dans le royaume d'Angleterre, où l'on en conſerve encore tant de précieux monumens? Nous ſavons qu'elle n'eût pas craint d'expoſer ſa vie pour un ſi pieux deſſein; & le ciel nous l'a ravie! O Dieu! que prépare ici votre éternelle providence? Me permettez-vous, ô Seigneur, d'enviſager en tremblant vos ſaints & redoutables conſeils? Eſt-ce que les temps de confuſion ne ſont pas encore accomplis? Eſt-ce que le crime qui fit céder vos vérités ſaintes à des paſſions malheureuſes, eſt encore devant vos yeux, & que vous ne l'avez pas aſſez puni par un aveuglement de plus d'un ſiècle? Nous raviſſez-vous HENRIETTE par un effet du même jugement qui abrégea les jours de la reine Marie, & ſon règne ſi favorable à l'égliſe? Ou bien voulez-vous triompher ſeul? Et en nous ôtant les moyens dont nos déſirs ſe flattoient, réſervez-vous dans les temps marqués par votre prédeſtination éternelle, de ſecrets retours à l'état & à la maiſon d'Angleterre? Quoi qu'il en ſoit, ô grand Dieu, recevez-en aujourd'hui les bienheureuſes prémices en la perſonne de cette Princeſſe. Puiſſe toute ſa maiſon & tout le royaume ſuivre l'exemple de ſa foi. Ce grand Roi qui remplit de tant de vertus le trône de ſes ancêtres, & fait louer tous les jours la divine main qui l'y a rétabli comme par miracle, n'improuvera pas notre zèle, ſi nous ſouhaitons devant Dieu, que lui & tous ſes peuples ſoient comme nous (1). *Opto apud Deum.... non tantùm te, ſed etiam omnes.... fieri tales, qualis & ego ſum.* Ce ſouhait eſt fait pour les Rois; & ſaint Paul étant dans les fers,

(1) *Act.* XXIV, 29.

le fit la première fois en faveur du roi Aggrippa ; mais saint Paul en exceptoit ses liens (1) ; *Exceptis vinculis his* ; & nous, nous souhaitons principalement, que l'Angleterre, trop libre dans sa croyance, trop licencieuse dans ses sentimens, soit enchaînée comme nous, de ces bienheureux liens, qui empêchent l'orgueil humain de s'égarer dans ses pensées, en le captivant sous l'autorité du Saint-Esprit & de l'église.

Après vous avoir exposé le premier effet de la grâce de Jesus-Christ en notre Princesse, il me reste, MESSIEURS, de vous faire considérer le dernier, qui couronnera tous les autres. C'est par cette dernière grâce que la mort change de nature pour les chrétiens ; puisqu'au lieu qu'elle sembloit être faite pour nous dépouiller de tout, elle commence, comme dit l'Apôtre, à nous revêtir, & nous assure éternellement la possession des biens véritables. Tant que nous sommes détenus dans cette demeure mortelle, nous vivons assujettis aux changemens ; parce que, si vous me permettez de parler ainsi, c'est la loi du pays que nous habitons, & nous ne possédons aucun bien, même dans l'ordre de la grâce, que nous ne puissions perdre un moment après par la mutabilité naturelle de nos désirs. Mais aussitôt qu'on cesse pour nous de compter les heures, & de mesurer notre vie par les jours & par les années, sortis des figures qui passent, & des ombres qui disparoissent, nous arrivons au règne de la vérité, où nous sommes affranchis de la loi des changemens. Ainsi notre ame n'est plus en péril ; nos résolutions ne vacillent plus ; la mort, ou plutôt la grâce de la persévérance finale, a la force de les fixer : & de même que le Testament de Jesus-Christ, par lequel il se donne à nous, est confirmé à jamais, suivant le droit des testamens & la doctrine de l'Apôtre, par la mort de ce divin Testateur ; ainsi la mort du fidelle fait que ce bienheureux testament, par lequel de notre côté, nous nous donnons au Sauveur, devient irrévocable. Donc, MESSIEURS, si je vous fais voir encore une fois MADAME aux prises avec la mort, n'appréhendez rien pour elle : quelque cruelle que la mort vous paroisse, elle ne doit servir à cette fois que pour accomplir l'œuvre de la grâce, & sceller en cette Princesse le conseil de

(1) *Ibid.*

ſon éternelle prédeſtination. Voyons donc ce dernier combat; mais, encore un coup, affermiſſons-nous. Ne mêlons point de foibleſſe à une ſi forte action; & ne déshonorons point, par nos larmes, une ſi belle victoire. Voulez-vous voir combien la grâce qui a fait triompher MADAME, a été puiſſante? Voyez combien la mort a été terrible. Premièrement, elle a plus de priſe ſur une Princeſſe qui a tant à perdre. Que d'années elle va ravir à cette jeuneſſe! que de joie elle enlève à cette fortune! que de gloire elle ôte à ce mérite! d'ailleurs, peut-elle venir ou plus prompte ou plus cruelle? C'eſt ramaſſer toutes ſes forces, c'eſt unir tout ce qu'elle a de plus redoutable, que de joindre, comme elle fait, aux plus vives douleurs, l'attaque la plus imprévue. Mais, quoique ſans menacer & ſans avertir, elle ſe faſſe ſentir toute entière dès le premier coup, elle trouve la Princeſſe prête. La Grâce plus active encore, l'a déjà miſe en défenſe. Ni la gloire, ni la jeuneſſe n'auront un ſoupir. Un regret immenſe de ſes péchés ne lui permet pas de regretter autre choſe. Elle demande le Crucifix ſur lequel elle avoit vu expirer la Reine ſa belle-mère, comme pour y recueillir les impreſſions de conſtance & de piété, que cette ame vraiment chrétienne y avoit laiſſées avec les derniers ſoupirs. A la vue d'un ſi grand objet, n'attendez pas de cette Princeſſe des diſcours étudiés & magnifiques: une ſainte ſimplicité fait ici toute la grandeur. Elle s'écrie: *O mon Dieu! pourquoi n'ai-je pas toujours mis en vous ma confiance?* Elle s'afflige, elle ſe raſſure, elle confeſſe humblement, & avec tous les ſentimens d'une profonde douleur, que de ce jour ſeulement, elle commence à connoître Dieu, n'appelant pas le connoître, que de regarder encore tant ſoit peu le monde. Qu'elle nous parut au-deſſus de ces lâches chrétiens, qui s'imaginent avancer leur mort quand ils préparent leur confeſſion; qui ne reçoivent les ſaints Sacremens que par force: dignes, certes, de recevoir pour leur jugement ce myſtère de piété, qu'ils ne reçoivent qu'avec répugnance. MADAME appelle les prêtres plutôt que les médecins. Elle demande d'elle-même les Sacremens de l'égliſe; la pénitence avec componction; l'euchariſtie avec crainte, & puis avec confiance; la ſainte onction des mourans avec un pieux empreſſement. Bien-loin d'en être

effrayée, elle veut la recevoir avec connoiſſance : elle écoute l'explication de ces ſaintes cérémonies, de ces prières apoſtoliques, qui par une eſpèce de charme divin ſuſpendent les douleurs les plus violentes ; qui font oublier la mort [je l'ai vu ſouvent] à qui les écoute avec foi : elle les ſuit, elle s'y conforme ; on lui voit paiſiblement préſenter ſon corps à cette huile ſacrée, ou plutôt au ſang de Jeſus, qui coule ſi abondamment avec cette précieuſe liqueur. Ne croyez pas que ſes exceſſives & inſupportables douleurs aient tant ſoit peu troublé ſa grande ame. Ah ! je ne veux plus tant admirer les braves ni les conquérans. MADAME m'a fait connoître la vérité de cette parole du Sage [1] : *Le patient vaut mieux que le fort, & celui qui dompte ſon cœur, vaut mieux que celui qui prend des villes.* Combien a-t-elle été maîtreſſe du ſien ! Avec quelle tranquillité a-t-elle ſatisfait à tous ſes devoirs ! Rappelez en votre penſée ce qu'elle dit à MONSIEUR. Quelle force ! quelle tendreſſe ! O paroles qu'on voyoit ſortir de l'abondance d'un cœur qui ſe ſent au-deſſus de tout ; paroles que la mort préſente, & Dieu plus préſent encore, ont conſacrées ; ſincère production d'une ame, qui, tenant au ciel, ne doit plus rien à la terre que la vérité ; vous vivrez éternellement dans la mémoire des hommes, mais ſur-tout vous vivrez éternellement dans le cœur de ce Prince. MADAME ne peut plus réſiſter aux larmes qu'elle lui voyoit répandre. Invincible par tout autre endroit, ici elle eſt contrainte de céder. Elle prie MONSIEUR de ſe retirer ; parce qu'elle ne veut plus ſentir de tendreſſe, que pour ce Dieu crucifié qui lui tend les bras. Alors qu'avons-nous vu ? qu'avons-nous ouï ? Elle ſe conformoit aux ordres de Dieu ; elle lui offroit ſes ſouffrances en expiation de ſes fautes ; elle profeſſoit hautement la foi catholique, & la réſurrection des morts, cette précieuſe conſolation des fidelles mourans. Elle excitoit le zèle de ceux qu'elle avoit appelés pour l'exciter elle-même, & ne vouloit point qu'ils ceſſaſſent un moment de l'entretenir des vérités chrétiennes. Elle ſouhaita mille fois d'être plongée au ſang de l'Agneau ; c'étoit un nouveau langage que la grâce lui apprenoit. Nous ne voyons en elle,

(1) Melior eſt patiens viro forti ; & qui dominatur animo ſuo, expugnatore urbium. *Prov.* XVI, 32.

ni cette oſtentation par laquelle on veut tromper les autres, ni ces émotions d'une ame alarmée, par leſquelles on ſe trompe ſoi-même. Tout étoit ſimple, tout étoit ſolide, tout étoit tranquille, tout partoit d'une ame ſoumiſe, & d'une ſource ſanctifiée par le Saint-Eſprit.

En cet état, MESSIEURS, qu'avions-nous à demander à Dieu pour cette Princeſſe, ſinon qu'il l'affermît dans le bien, & qu'il conſervât en elle les dons de ſa grâce. Ce grand Dieu nous exauçoit; mais ſouvent, dit ſaint Auguſtin, en nous exauçant il trompe heureuſement notre prévoyance. La Princeſſe eſt affermie dans le bien d'une manière plus haute que celle que nous attendions. Comme Dieu ne vouloit plus expoſer aux illuſions du monde les ſentimens d'une piété ſi ſincère, il a fait ce que dit le Sage: (1) *Il s'eſt hâté.* En effet, quelle diligence! en neuf heures l'ouvrage eſt accompli. *Il s'eſt hâté de la tirer du milieu des iniquités.* Voilà, dit le grand ſaint Ambroiſe, la merveille de la mort dans les Chrétiens (2): elle ne finit pas leur vie; elle ne finit que leurs péchés, & les périls où ils ſont expoſés. Nous nous ſommes plaints que la mort, ennemie des fruits que nous promettoit la Princeſſe, les a ravagés dans la fleur: qu'elle a effacé, pour ainſi dire, ſous le pinceau même, un tableau qui s'avançoit à la perfection avec une incroyable diligence, dont les premiers traits, dont le ſeul deſſein montroit déjà tant de grandeur. Changeons maintenant de langage; ne diſons plus que la mort a tout d'un coup arrêté le cours de la plus belle vie du monde, & de l'hiſtoire qui ſe commençoit le plus noblement. Diſons qu'elle a mis fin aux plus grands périls dont une ame chrétienne peut être aſſaillie. Et pour ne point parler ici des tentations infinies qui attaquent à chaque pas la foibleſſe humaine, quel péril n'eût point trouvé cette Princeſſe dans ſa propre gloire? La gloire! Qu'y a-t-il pour le Chrétien de plus pernicieux & de plus mortel? quel appas plus dangereux? quelle fumée plus capable de faire tourner les meilleures têtes? Conſidérez la Princeſſe; repréſentez-vous cet eſprit, qui répandu par-tout ſon extérieur, en rendoit les grâces ſi

(1) Properavit educere illum de medio iniquitatum. *Sap.* IV, 14.
(2) Finis factus eſt erroris, quia culpa, non natura defecit. *De bono mortis*, cap. IX, n. 38.

vives : tout étoit eſprit ; tout étoit bonté. Affable à tous avec dignité, elle ſavoit eſtimer les uns ſans fâcher les autres ; & quoique le mérite fût diſtingué, la foibleſſe ne ſe ſentoit pas dédaignée. Quand quelqu'un traitoit avec elle, il ſembloit qu'elle eût oublié ſon rang pour ne ſe ſoutenir que par ſa raiſon. On ne s'apercevoit preſque pas qu'on parlât à une perſonne ſi élevée ; on ſentoit ſeulement au fond de ſon cœur, qu'on eût voulu lui rendre au centuple la grandeur dont elle ſe dépouilloit ſi obligeamment. Fidelle en ſes paroles, incapable de déguiſement, ſure à ſes amis, par la lumière & la droiture de ſon eſprit, elle les mettoit à couvert des vains ombrages, & ne leur laiſſoit à craindre que leurs propres fautes. Très-reconnoiſſante des ſervices, elle aimoit à prévenir les injures par ſa bonté ; vive à les ſentir, facile à les pardonner. Que dirai-je de ſa libéralité ? Elle donnoit non-ſeulement avec joie, mais avec une hauteur d'ame, qui marquoit tout enſemble, & le mépris du don, & l'eſtime de la perſonne. Tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par ſon ſilence, elle relevoit ſes préſens ; & cet air de donner agréablement, qu'elle avoit ſi bien pratiqué durant ſa vie, l'a ſuivie, je le ſais, juſqu'entre les bras de la mort. Avec tant de grandes & tant d'aimables qualités, qui eût pu lui refuſer ſon admiration ? Mais avec ſon crédit, avec ſa puiſſance, qui n'eût voulu s'attacher à elle ? N'alloit-elle pas gagner tous les cœurs ? c'eſt-à-dire la ſeule choſe qu'ont à gagner ceux à qui la naiſſance & la fortune ſemblent tout donner ; & ſi cette haute élevation eſt un précipice affreux pour les Chrétiens, ne puis-je pas dire, MESSIEURS, pour me ſervir des paroles fortes du plus grave des hiſtoriens : (1) qu'elle *alloit être précipitée dans la gloire* ? Car quelle créature fut jamais plus propre à être l'idole du monde ? Mais ces idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates ne ſont-elles pas expoſées ? La gloire, il eſt vrai, les défend de quelques foibleſſes ; mais la gloire les défend-elle de la gloire même ? Ne s'adorent-elles pas ſecrétement ? Ne veulent-elles pas être adorées ? Que n'ont-elles pas à craindre de leur amour-propre ? Et que ſe peut refuſer la foibleſſe humaine, pendant que le monde lui accorde tout ? N'eſt-ce pas-là qu'on apprend à

(1) In ipſam gloriam præceps agebatur. *Tacit. Vit. Agric. n.* 41.

faire servir à l'ambition, à la grandeur, à la politique, & la vertu, & la religion, & le nom de Dieu? La modération que le monde affecte, n'étouffe pas les mouvemens de la vanité; elle ne sert qu'à les cacher; & plus elle ménage le dehors, plus elle livre le cœur aux sentimens les plus délicats & les plus dangereux de la fausse gloire. On ne compte plus que soi-même, & on dit au fond de son cœur: (1) *Je suis, & il n'y a que moi sur la terre.* En cet état, MESSIEURS, la vie n'est-elle pas un péril? La mort n'est-elle pas une grâce? Que ne doit-on pas craindre de ces vices, si les bonnes qualités sont si dangereuses? N'est-ce donc pas un bienfait de Dieu d'avoir abrégé les tentations avec les jours de MADAME? De l'avoir arrachée à sa propre gloire, avant que cette gloire, par son excès, eût mis en hasard sa modération? Qu'importe que sa vie ait été si courte? Jamais ce qui doit finir ne peut être long. Quand nous ne compterions point ses confessions plus exactes, ses entretiens de dévotions plus fréquens, son application plus forte à la piété dans les derniers temps de sa vie: ce peu d'heures saintement passées parmi les plus rudes épreuves, & dans les sentimens les plus purs du Christianisme, tiennent lieu toutes seules d'un âge accompli. Le temps a été court, je l'avoue; mais l'opération de la grâce a été forte; mais la fidélité de l'ame a été parfaite. C'est l'effet d'un art consommé de réduire en petit, tout un grand ouvrage; & la grâce, cette excellente ouvrière, se plaît quelquefois à renfermer en un jour la perfection d'une longue vie. Je sais que Dieu ne veut pas qu'on s'attende à de tels miracles; mais si la témérité insensée des hommes abuse de ses bontés; son bras pour cela, n'est pas raccourci, & sa main n'est pas affoiblie. Je me confie pour MADAME, en cette miséricorde, qu'elle a si sincérement & si humblement réclamée. Il semble que Dieu ne lui ait conservé le jugement libre jusqu'au dernier soupir, qu'afin de faire durer les témoignages de sa foi. Elle a aimé en mourant, le Sauveur Jesus; les bras lui ont manqué plutôt que l'ardeur d'embrasser la croix. J'ai vu sa main défaillante chercher encore en tombant, de nouvelles forces pour appliquer sur ses lèvres ce bienheureux signe de notre rédemption: n'est-ce pas mourir entre les bras & dans

(1) Ego sum, & præter me non est altera. *Isa.* XLVII, 10.

le baiſer du Seigneur ? Ah ! nous pouvons achever ce ſaint ſacrifice pour le repos de MADAME, avec une pieuſe confiance. Ce Jeſus, en qui elle a eſpéré, dont elle a porté la croix en ſon corps par des douleurs ſi cruelles, lui donnera encore ſon ſang dont elle eſt déjà toute teinte, toute pénétrée, par la participation à ſes ſacremens, & par la Communion avec ſes ſouffrances.

Mais en priant pour ſon ame, CHRÉTIENS, ſongeons à nous-mêmes. Qu'attendons-nous pour nous convertir ? Quelle dureté eſt ſemblable à la nôtre, ſi un accident ſi étrange, qui devoit nous pénétrer juſqu'au fond de l'ame, ne fait que nous étourdir pour quelques momens ? Attendons-nous que Dieu reſſuſcite des morts pour nous inſtruire ? Il n'eſt point néceſſaire que les morts reviennent, ni que quelqu'un ſorte du tombeau : ce qui entre aujourd'hui dans le tombeau, doit ſuffire pour nous convertir. Car ſi nous ſavons nous connoître, nous confeſſerons, CHRÉTIENS, que les vérités de l'éternité ſont aſſez bien établies ; nous n'avons rien que de foible à leur oppoſer : c'eſt par paſſion & non par raiſon, que nous oſons les combattre. Si quelque choſe les empêche de régner ſur nous, ces ſaintes & ſalutaires vérités ; c'eſt que le monde nous occupe ; c'eſt que les ſens nous enchantent ; c'eſt que le préſent nous entraîne. Faut-il un autre ſpectacle pour nous détromper, & des ſens, & du préſent, & du monde ? La Providence divine pouvoit-elle nous mettre en vue, ni de plus près, ni plus fortement, la vanité des choſes humaines ? Et ſi nos cœurs s'endurciſſent après un avertiſſement ſi ſenſible, que lui reſte-t-il autre choſe, que de nous frapper nous-mêmes ſans miſéricorde ? Prévenons un coup ſi funeſte, & n'attendons pas toujours des miracles de la grâce. Il n'eſt rien de plus odieux à la ſouveraine Puiſſance, que de la vouloir forcer par des exemples, & de lui faire une loi de ſes grâces & de ſes faveurs. Qu'y a-t-il donc, CHRÉTIENS, qui puiſſe nous empêcher de recevoir, ſans différer, ſes inſpirations ? Quoi ! le charme de ſentir eſt-il ſi fort que nous ne puiſſions rien prévoir ? Les adorateurs des grandeurs humaines ſeront-ils ſatisfaits de leur fortune, quand ils verront que dans un moment leur gloire paſſera à leur nom, leurs titres à leurs tombeaux, leurs biens à des ingrats, & leurs digni-

tés peut-être à leurs envieux ? Que ſi nous ſommes aſſurés qu'il viendra un dernier jour, où la mort nous forcera de confeſſer toutes nos erreurs, pourquoi ne pas mépriſer par raiſon ce qu'il faudra un jour mépriſer par force ? Et quel eſt notre aveuglement, ſi toujours avançant vers notre fin, & plutôt mourans que vivans, nous attendons les derniers ſoupirs, pour prendre les ſentimens que la ſeule penſée de la mort nous devroit inſpirer à tous les momens de notre vie ? Commencez aujourd'hui à mépriſer les faveurs du monde, & toutes les fois que vous ſerez dans ces lieux auguſtes, dans ces ſuperbes palais, à qui MADAME donnoit un éclat que vos yeux recherchent encore ; toutes les fois que regardant cette grande place qu'elle rempliſſoit ſi bien, vous ſentirez qu'elle y manque : ſongez que cette gloire que vous admiriez, faiſoit ſon péril en cette vie, & que dans l'autre elle eſt devenue le ſujet d'un examen rigoureux, où rien n'a été capable de la raſſurer, que cette ſincère réſignation qu'elle a eue aux ordres de Dieu, & les ſaintes humiliations de la pénitence.

ORAISON

ORAISON FUNÉBRE

DE

MARIE THÉRESE

D'AUTRICHE,

INFANTE D'ESPAGNE,

REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE,

PRONONCÉE à Saint-Denis, le premier de Septembre 1683, en préſence de MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

ORAISON FUNÉBRE

DE

MARIE THERESE

D'AUTRICHE,

INFANTE D'ESPAGNE,

REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Sine macula enim sunt ante Tronum Dei. *Apoc. XIV, 5.*

Ils sont sans tache devant le Trône de Dieu.

Paroles de l'Apôtre S. Jean, dans sa Révélation, *c.* XIV.

MONSEIGNEUR;

QUELLE assemblée l'apôtre saint Jean nous fait paroître ! Ce grand Prophète nous ouvre le ciel, & notre foi y découvre *sur la sainte montagne de Sion*, dans la partie la plus élevée de la Jérusalem bienheureuse, l'Agneau qui ôte le péché du monde, avec une compagnie digne de lui. Ce sont ceux dont il est écrit au commencement de l'Apocalypse : (1) *Il y a dans l'Eglise de Sardes un petit nombre de fidelles*, pauca nomina, *qui n'ont pas souillé leurs vêtemens*, ces riches vêtemens dont le baptême les a revêtus ; vêtemens qui ne sont rien moins que Jesus-Christ même, selon ce que dit l'Apôtre : (2) *Vous tous qui avez été baptisés, vous avez été revêtus de Jesus-Christ.* Ce petit nombre chéri de Dieu

(1) Habes pauca nomina in Sardis, qui non inquinaverunt vestimenta sua. *Apoc.* III, 27.

(2) Quicumque in Christo baptisati estis, Christum induistis. *Gal.* III, 27.

pour ſon innocence, & remarquable par la rareté d'un don ſi exquis, a ſu conſerver ce précieux vêtement, & la grâce du baptême. Et quelle ſera la récompenſe d'une ſi rare fidélité? Ecoutez parler le Juſte & le Saint: (1) *Ils marchent*, dit-il, *avec moi, revêtus de blanc, parce qu'ils en ſont dignes*; dignes par leur innocence de porter dans l'éternité la livrée de l'Agneau ſans tache & de marcher toujours avec lui, puiſque jamais ils ne l'ont quitté depuis qu'il les a mis dans ſa compagnie: ames pures & innocentes; (2) *ames vierges*, comme les appelle ſaint Jean, au même ſens que ſaint Paul diſoit à tous les fidelles de Corinthe: (3) *Je vous ai promis, comme une Vierge pudique, à un ſeul homme, qui eſt Jeſus-Chriſt.* La vraie chaſteté de l'ame, la vraie pudeur chrétienne eſt de rougir du péché, de n'avoir d'yeux ni d'amour que pour Jeſus-Chriſt, & de tenir toujours ſes ſens épurés de la corruption du ſiècle. C'eſt dans cette troupe innocente & pure, que la REINE a été placée: l'horreur qu'elle a toujours eu du péché lui a mérité cet honneur. La foi qui pénètre juſqu'aux cieux, nous la fait voir aujourd'hui dans cette bienheureuſe compagnie. Il me ſemble que je reconnois cette modeſtie, cette paix, ce recueillement que nous lui voyions devant les autels, qui inſpiroit du reſpect pour Dieu & pour elle. Dieu ajoute à ces ſaintes diſpoſitions, le tranſport d'une joie céleſte. La mort ne l'a point changée, ſi ce n'eſt qu'une immortelle beauté a pris la place d'une beauté changeante & mortelle. Cette éclatante blancheur, ſymbole de ſon innocence & de la candeur de ſon ame, n'a fait, pour ainſi parler, que paſſer au-dedans où nous la voyons rehauſſée d'une lumière divine. (4) Elle *marche avec l'Agneau*, *car* elle *en eſt digne*. La ſincérité de ſon cœur ſans diſſimulation & ſans artifice, la range au nombre de ceux dont ſaint Jean a dit dans les paroles qui précèdent celles de mon texte, que *le menſonge ne s'eſt point trouvé en leur bouche* (5), ni aucun déguiſement dans leur conduite; *ce qui fait qu'on les voit ſans tache devant le trône de Dieu.* En effet, elle eſt ſans re-

(1) Ambulabunt mecum in albis, quia digni ſunt. *Apoc.* III, 4.

(2) Virgines enim ſunt. Hi ſequuntur Agnum quocumque ierit. *Ibid.* XIV, 4.

(3) Deſpondi vos uni viro virginem caſtam exibere Chriſto. 2. *Cor.* XI, 2.

(4) *Apoc.* III, 4.

(5) In ore eorum non eſt inventum mendacium. Sine macula enim ſunt ante Tronum Dei. *Ibid.* XIV, 1.

proche devant Dieu & devant les hommes ; la médisance ne peut attaquer aucun endroit de sa vie depuis son enfance jusqu'à sa mort ; & une gloire si pure, une si belle réputation, est un parfum précieux, qui réjouit le ciel & la terre.

MONSEIGNEUR, ouvrez les yeux à ce grand spectacle. Pouvois-je mieux essuyer vos larmes, celles des Princes qui vous environnent, & de cette auguste assemblée, qu'en vous faisant voir au milieu de cette troupe resplendissante, & dans cet état glorieux, une Mère si chérie & si regrettée ? LOUIS même, dont la constance ne peut vaincre ses justes douleurs, les trouveroit plus traitables dans cette pensée. Mais ce qui doit être votre unique consolation, doit aussi, MONSEIGNEUR, être votre exemple ; & ravi de l'éclat immortel d'une vie toujours si réglée, & toujours si irréprochable, vous devez en faire passer toute la beauté dans la vôtre.

Qu'il est rare, CHRÉTIENS, qu'il est rare encore une fois, de trouver cette pureté parmi les hommes ! mais sur-tout, qu'il est rare de la trouver parmi les Grands ! (1) *Ceux que vous voyez revêtus d'une robe blanche, ceux-là*, dit saint Jean, *viennent d'une grande affliction : De tribulatione magna* ; afin que nous entendions que cette divine blancheur se forme ordinairement sous la croix, & rarement dans l'éclat, trop plein de tentations, des grandeurs humaines.

Et toutefois il est vrai, MESSIEURS, que Dieu, par un miracle de sa grâce, se plaît à choisir parmi les Rois, de ces ames pures. Tel a été S. Louis, toujours pur & toujours saint dès son enfance ; & MARIE-THÉRESE sa fille, a eu de lui ce bel héritage.

Entrons, MESSIEURS, dans les desseins de la Providence, & admirons les bontés de Dieu, qui se répandent sur nous & sur tous les peuples dans la prédestination de cette Princesse. Dieu l'a élevée au faîte des grandeurs humaines, afin de rendre la pureté & la perpétuelle régularité de sa vie plus éclatante & plus exemplaire. Ainsi sa vie & sa mort également pleines de sainteté & de grâce, deviennent l'instruction du genre humain. Notre siècle n'en pouvoit recevoir de plus parfaite ; parce qu'il ne voyoit nulle part dans une si haute élévation une pareille pureté. C'est ce rare & merveilleux assemblage, que nous aurons à considérer dans les deux parties de ce discours. Voici en peu de mots, ce

(1) Hi qui amicti sunt stolis albis . . . . , hi sunt qui venerunt de tribulatione magna. *Apoc.* VII, 9, 13, 14.

que j'ai à dire de la plus pieuſe des Reines, & tel eſt le digne abrégé de ſon éloge. Il n'y a rien que d'auguſte dans ſa perſonne ; il n'y a rien que de pur dans ſa vie. Accourez, peuples : venez contempler dans la première place du monde la rare & majeſtueuſe beauté d'une vertu toujours conſtante. Dans une vie ſi égale, il n'importe pas à cette Princeſſe où la mort frappe ; on n'y voit point d'endroit foible par où elle peut craindre d'être ſurpriſe : toujours vigilante, toujours attentive à Dieu & à ſon ſalut ; ſa mort ſi précipitée & ſi effroyable pour nous, n'avoit rien de dangereux pour elle. Ainſi ſon élévation ne ſervira qu'à faire voir à tout l'univers, comme du lieu le plus éminent qu'on découvre dans ſon enceinte, cette importante vérité : qu'il n'y a rien de ſolide, ni de vraiment grand parmi les hommes, que d'éviter le péché ; & que la ſeule précaution contre les attaques de la mort, c'eſt l'innocence de la vie. C'eſt MESSIEURS, l'inſtruction que nous donne dans ce tombeau, ou plutôt du plus haut des cieux, TRÈS-HAUTE, TRÈS-EXCELLENTE, TRÈS-PUISSANTE ET TRÈS-CHRÉTIENNE PRINCESSE MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, INFANTE D'ESPAGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

JE N'AI PAS BESOIN de vous dire que c'eſt Dieu qui donne les grandes naiſſances, les grands mariages, les enfans, la poſtérité. C'eſt lui qui dit à Abraham : (1) *Les Rois ſortiront de vous*, & qui fait dire par ſon Prophète à David : (2) *Le Seigneur vous fera une maiſon* : [3] *Dieu qui d'un ſeul homme a voulu former tout le genre humain*, comme dit ſaint Paul, & de cette ſource commune, *le répandre ſur toute la face de la terre*, en a vu & prédeſtiné dès l'éternité les alliances & les diviſions ; *marquant les temps*, pourſuit-il, *& donnant des bornes à la demeure des peuples*, & enfin un cours réglé à toutes ces choſes. C'eſt donc Dieu qui a voulu élever la Reine par une auguſte naiſſance à un auguſte mariage, afin que nous la viſſions honorée au-deſſus de toutes les femmes de ſon ſiècle, pour avoir été chérie, eſtimée,

(1) Reges ex te egredientur. *Gen.* XVII, 6.

(2) Prædicit tibi Dominus ; quòd domum faciat tibi Dominus. 2. *Reg.* VII, 11.

(3) Deus . . . . qui fecit ex uno omne genus hominum inhabitare ſuper univerſam faciem terræ, definiens ſtatuta tempora, & terminos habitationis eorum. *Act.* XVII, 24, 26.

& trop tôt, hélas! regrettée par le plus grand de tous les hommes.

Que je mépriſe ces Philoſophes, qui meſurant les conſeils de Dieu à leurs penſées, ne le font auteur que d'un certain ordre général, d'où le reſte ſe développe comme il peut! Comme s'il avoit à notre manière des vues générales & confuſes, & comme ſi la ſouveraine intelligence pouvoit ne pas comprendre dans ſes deſſeins, les choſes particulières, qui ſeules ſubſiſtent véritablement. N'en doutons pas, CHRÉTIENS! Dieu a préparé dans ſon conſeil éternel les premières familles qui ſont la ſource des nations, & dans toutes les nations les qualités dominantes qui devoient en faire la fortune. Il a auſſi ordonné dans les nations les familles particulières dont elles ſont compoſées; mais principalement celles qui devoient gouverner ces nations, & en particulier dans ces familles, tous les hommes par leſquels elles devoient ou s'élever ou ſe ſoutenir, ou s'abattre.

C'eſt par la ſuite de ces conſeils que Dieu a fait naître les deux puiſſantes maiſons d'où la Reine devoit ſortir; celle de France, & celle d'Autriche, dont il ſe ſert pour balancer les choſes humaines: juſqu'à quel degré & juſqu'à quel temps, il le ſait, & nous l'ignorons.

On remarque dans l'Ecriture, que Dieu donne aux maiſons royales certains caractères propres; comme celui que les Syriens, quoiqu'ennemis des Rois d'Iſraël, leur attribuent par ces paroles: [1] *Nous avons appris que les Rois de la maiſon d'Iſraël ſont clémens.*

Je n'examinerai pas les caractères particuliers qu'on a donnés aux maiſons de France & d'Autriche; & ſans dire que l'on redoutoit davantage les conſeils de celle d'Autriche, ni qu'on trouvoit quelque choſe de plus vigoureux dans les armes & dans le courage de celle de France; maintenant que par une grâce particulière ces deux caractères ſe réuniſſent viſiblement en notre faveur, je remarquerai ſeulement ce qui faiſoit la joie de la Reine; c'eſt que Dieu avoit donné à ces deux maiſons d'où elle eſt ſortie, la piété en partage; de ſorte que *ſanctifiée* [2], qu'on m'entende bien, c'eſt-à-dire conſacrée à la ſainteté par ſa naiſſance, ſelon

(1) Ecce audivimus quòd Reges domûs Iſraël clementes ſint, 3. *Reg.* xx. 31.

(2) Filii veſtri . . . . ſancti ſunt. 1. *Cor.* VII, 14.

la doctrine de saint Paul, elle disoit avec cet Apôtre : [1] *Dieu que ma famille a toujours servi*, & à qui je suis dédiée *par mes ancêtres.*

Que s'il faut venir au particulier de l'auguste maison d'Autriche, que peut-on voir de plus illustre que sa descendance immédiate, où durant l'espace de quatre cents ans, on ne trouve que des Rois & des Empereurs; & une si grande affluence de maisons royales, avec tant d'états & tant de Royaumes, qu'on a prévu il y a long-temps qu'elle en seroit surchargée ?

Qu'est-il besoin de parler de la très-chrétienne maison de France, qui par sa noble constitution, est incapable d'être assujettie à une famille étrangère; qui est toujours dominante dans son chef; qui seule dans tout l'univers & dans tous les siècles se voit après sept cents ans d'une royauté établie (sans compter ce que la grandeur d'une si haute origine fait trouver ou imaginer aux curieux observateurs des antiquités) seule, dis-je, se voit après tant de siècles encore dans sa force & dans sa fleur, & toujours en possession du royaume le plus illustre qui fut jamais sous le soleil, & devant Dieu, & devant les hommes : devant Dieu, d'une pureté inaltérable dans la foi; & devant les hommes, d'une si grande dignité, qu'il a pu perdre l'empire, sans perdre sa gloire ni son rang ?

La Reine a eu part à cette grandeur, non-seulement par la riche & fière maison de Bourgogne; mais encore par Isabelle de France sa mère, digne fille de Henri-le-Grand, & de l'aveu de l'Espagne, la meilleure Reine, comme la plus regrettée qu'elle eût jamais vue sur le trône : triste rapport de cette Princesse avec la Reine sa fille; elle avoit à peine quarante-deux ans, quand l'Espagne la pleura; & pour notre malheur, la vie de MARIE-THÉRÈSE n'a guères eu un plus long cours. Mais la sage, la courageuse & la pieuse Isabelle devoit une partie de sa gloire aux malheurs de l'Espagne, dont on sait qu'elle trouva le remède par un zèle & par des conseils qui ranimèrent les Grands & les peuples, &, si on le peut dire, le Roi même. Ne nous plaignons pas, CHRÉTIENS, de ce que la Reine sa fille, dans un état plus tranquille, donne aussi un sujet moins vif à nos discours; & contentons-nous de penser que dans des occasions

(1) Deus cui servio à progenitoribus. 2. *Tim.* 1, 3.

auſſi malheureuſes dont Dieu nous a préſervés, nous y euſſions pu trouver les mêmes reſſources.

Avec quelle application & quelle tendreſſe Philippe IV. ſon père ne l'avoit-il pas élevée ! On la regardoit en Eſpagne, non pas comme une Infante, mais comme un Infant; car c'eſt ainſi qu'on y appelle la Princeſſe qu'on reconnoît comme héritière de tant de Royaumes. Dans cette vue, on approcha d'elle tout ce que l'Eſpagne avoit de plus vertueux & de plus habile. Elle ſe vit, pour ainſi parler, dès ſon enfance, toute environnée de vertus; & on voyoit paroître en cette jeune Princeſſe plus de belles qualités, qu'elle n'attendoit de couronnes. Philippe l'élève ainſi pour ſes états : Dieu qui nous aime, la deſtine à LOUIS.

Ceſſez, Princes & Potentats, de troubler par vos prétentions, le projet de ce mariage. Que l'amour qui ſemble auſſi le vouloir troubler, cède lui-même. L'amour peut bien remuer le cœur des héros du monde; il peut bien y ſoulever des tempêtes & y exciter des mouvemens qui faſſent trembler les politiques, & qui donnent les eſpérances aux inſenſés : mais il y a des ames d'un ordre ſupérieur à ſes lois, à qui il ne peut inſpirer des ſentimens indignes de leur rang : il y a des meſures priſes dans le ciel qu'il ne peut rompre; & l'Infante, non-ſeulement par ſon auguſte naiſſance, mais encore par ſa vertu & par ſa réputation, eſt ſeule digne de LOUIS.

C'étoit *La femme prudente qui eſt donnée proprement par le Seigneur*, comme dit le Sage [1]. Pourquoi *donnée proprement par le Seigneur*, puiſque c'eſt le Seigneur qui donne tout ? Et quel eſt ce merveilleux avantage qui mérite d'être attribué d'une façon ſi particulière à la divine bonté ? Il ne faut, pour l'entendre, que conſidérer ce que peut dans les maiſons la prudence tempérée d'une femme ſage pour les ſoutenir, pour y faire fleurir dans la piété la véritable ſageſſe, & pour calmer des paſſions violentes, qu'une réſiſtance emportée ne feroit qu'aigrir.

Iſle pacifique : où ſe doivent terminer les différents de deux grands empires à qui tu ſers de limites : Iſle éternellement mémorable par les conférences de deux grands miniſtre, où l'on vit développer toutes les adreſſes & tous les ſecrets d'une politique ſi différente ; où l'un ſe donnoit du

(1) A Domino propriè uxor prudens. *Prov.* XIX, 14.

poids par ſa lenteur ; & l'autre prenoit l'aſcendant par ſa pénétration : auguſte journée, où deux fières nations long-temps ennemies & alors réconciliées par MARIE-THÉRÈSE, s'avancent ſur leurs confins, leurs Rois à leur tête, non plus pour ſe combattre, mais pour s'embraſſer ? où ces deux Rois avec leur cour d'une grandeur, d'une politeſſe, & d'une magnificence, auſſi-bien que d'une conduite ſi différente, furent l'une à l'autre & à tout l'univers un ſi grand ſpectacle : fêtes ſacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, ſacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies & vos pompes avec ces pompes funèbres, & le comble des grandeurs avec leurs ruines ! Alors l'Eſpagne perdit ce que nous gagnions : maintenant nous perdons tout les uns & les autres, & MARIE THÉRÈSE périt pour toute la terre. L'Eſpagne pleuroit ſeule : maintenant que la France & l'Eſpagne mêlent leurs larmes, & en verſent des torrens, qui pourroit les arrêter ? Mais ſi l'Eſpagne pleuroit ſon Infante qu'elle voyoit monter ſur le trône le plus glorieux de l'univers, quels ſeront nos gémiſſemens à la vue de ce tombeau, où tous enſemble nous ne voyons plus que l'inévitable néant des grandeurs humaines ? Taiſons-nous : ce n'eſt pas des larmes que je veux tirer de vos yeux. Je poſe les fondemens des inſtructions que je veux graver dans vos cœurs : auſſi-bien la vanité des choſes humaines tant de fois étalée dans cette chaire, ne ſe montre que trop d'elle-même, ſans le ſecours de ma voix, dans ce ſceptre, ſitôt tombé d'une ſi royale main, & dans une ſi haute Majeſté, ſi promptement diſſipée.

Mais ce qui en faiſoit le plus grand éclat, n'a pas encore paru. Une Reine ſi grande par tant de titres, le devenoit tous les jours par les grandes actions du Roi & par le continuel accroiſſement de ſa gloire. Sous lui, la France a appris à ſe connoître. Elle ſe trouve des forces que les ſiècles précédens ne ſavoient pas. L'ordre & la diſcipline militaire s'augmentent avec les armées. Si les François peuvent tout, c'eſt que leur Roi eſt par-tout leur Capitaine ; & après qu'il a choiſi l'endroit principal qu'il doit animer par ſa valeur, il agit de tous côtés par l'impreſſion de ſa vertu.

Jamais on n'a fait la guerre avec une force plus inévitable, puiſqu'en mépriſant les ſaiſons, il a ôté juſqu'à la défenſe à ſes ennemis. Les ſoldats ménagés & expoſés quand

il faut, marchent avec confiance ſous ſes étendards : nul fleuve ne les arrête, nulle forteresſe ne les effraie. On ſait que LOUIS foudroie les villes plutôt qu'il ne les aſſiège ; & tout eſt ouvert à ſa puiſſance.

Les politiques ne ſe mêlent plus de deviner ſes deſſeins. Quand il marche, tout ſe croit également menacé : un voyage tranquille devient tout-à-coup une expédition redoutable à ſes ennemis. Gand tombe avant qu'on penſe à le munir. LOUIS y vient par de longs détours ; & la Reine qui l'accompagne au cœur de l'hiver, joint au plaiſir de le ſuivre, celui de ſervir ſecrètement à ſes deſſeins.

Par les ſoins d'un ſi grand Roi, la France entière n'eſt plus, pour ainſi parler, qu'une ſeule forteresſe qui montre de tous côtés un front redoutable. Couverte de toutes parts, elle eſt capable de tenir la paix avec ſureté dans ſon ſein, mais auſſi de porter la guerre par-tout où il faut, & de frapper de près & de loin avec une égale force. Nos ennemis le ſavent bien dire, & nos alliés ont reſſenti dans le plus grand éloignement, combien la main de LOUIS étoit ſecourable.

Avant lui, la France preſque ſans vaiſſeaux, tenoit en vain aux deux mers : maintenant on les voit couvertes depuis le levant juſqu'au couchant de nos flottes victorieuſes ; & la hardieſſe Françoiſe porte par-tout la terreur avec le nom de LOUIS. Tu céderas, ou tu tomberas ſous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la Chrétienté. Tu diſois en ton cœur avare : je tiens la mer ſous mes lois, & les nations ſont ma proie. La légéreté de tes vaiſſeaux te donnoit de la confiance : mais tu te verras attaqué dans tes murailles, comme un oiſeau raviſſant, qu'on iroit chercher parmi ſes rochers & dans ſon nid, où il partage ſon butin à ſes petits. Tu rends déjà tes eſclaves. LOUIS a briſé les fers dont tu accabloit ſes ſujets, qui ſont nés pour être libres ſous ſon glorieux empire. Tes maiſons ne ſont plus qu'un amas de pierres. Dans ta brutale fureur, tu te tournes contre toi-même, & tu ne ſais comment aſſouvir ta rage impuiſſante. Mais nous verrons la fin de tes brigandages. Les pilotes étonnés s'écrient par avance : [1] *Qui eſt ſemblable à Tyr ; & toutefois elle s'eſt tue dans le milieu de la*

(1) Quæ eſt ut Tyrus, quæ obmutuit in medio maris ? *Ezech.* XXVII, 32.

mer ; & la navigation va être assurée par les armes de LOUIS.

L'éloquence s'est épuisée à louer la sagesse de ses lois & l'ordre de ses finances. Que n'a-t-on pas dit de sa fermeté, à laquelle nous voyons céder jusqu'à la fureur des duels ? La sévère justice de LOUIS, jointe à ses inclinations bienfaisantes, fait aimer à la France l'autorité, sous laquelle heureusement réunie, elle est tranquille & victorieuse. Qui veut entendre combien la raison préside dans les conseils de ce Prince, n'a qu'à prêter l'oreille, quand il lui plaît d'en expliquer les motifs. Je pourrois ici prendre à témoin les sages ministres des cours étrangères, qui le trouvent aussi convaincant dans ses discours, que redoutable par ses armes. La noblesse de ses expressions vient de celle de ses sentimens ; & ses paroles précises sont l'image de la justesse qui règne dans ses pensées. Pendant qu'il parle avec tant de force, une douceur surprenante lui ouvre les cœurs, & donne, je ne sais comment, un nouvel éclat à la Majesté qu'elle tempère.

N'oublions pas ce qui faisoit la joie de la Reine. LOUIS est le rempart de la religion : c'est à la religion qu'il fait servir ses armes redoutées par mer & par terre. Mais songeons qu'il ne l'établit par-tout au-dehors, que parce qu'il la fait régner au-dedans & au milieu de son cœur. C'est-là qu'il abat des ennemis plus terribles, que ceux que tant de puissances jalouses de sa grandeur, & l'Europe entière pourroit armer contre lui. Nos vrais ennemis sont en nous-mêmes ; & LOUIS combat ceux-là plus que tous les autres. Vous voyez tomber de toutes parts les temples de l'héréſie : ce qu'il renverse au-dedans en un sacrifice bien plus agréable ; & l'ouvrage du Chrétien, c'est de détruire les passions qui feroient de nos cœurs un temple d'idoles. Que serviroit à LOUIS d'avoir étendu sa gloire par-tout où s'étend le genre humain ? Ce ne lui est rien d'être l'homme que les autres hommes admirent : il veut être avec David, *l'homme selon le cœur de Dieu.* C'est pourquoi Dieu le bénit. Tout le genre humain demeure d'accord qu'il n'y a rien de plus grand que ce qu'il fait, si ce n'est qu'on veuille compter pour plus grand encore tout ce qu'il n'a pas voulu faire, & les bornes qu'il a données à sa puissance. Adorez donc, ô GRAND ROI, celui qui vous fait régner, qui vous fait vaincre, & qui vous donne dans la victoire, malgré la fierté qu'elle inspire,

des ſentimens ſi modérés. Puiſſe la Chrétienté ouvrir les yeux, & reconnoître le vengeur que Dieu lui envoie. Pendant, ô malheur, ô honte, ô juſte punition de nos péchés! pendant, dis-je, qu'elle eſt ravagée par les Infidelles qui pénètrent juſqu'à ſes entrailles; que tarde-t-elle à ſe ſouvenir & des ſecours de Candie, & de la fameuſe journée de Raab, où LOUIS renouvela dans le cœur des Infidelles, l'ancienne opinion qu'ils ont des armes Françoiſes fatales à leur tyrannie, & par des exploits inouïs, devint le rempart de l'Autriche, dont il avoit été la terreur?

Ouvrez donc les yeux, CHRÉTIENS, & regardez ce Héros, dont nous pouvons dire, comme ſaint Paulin diſoit du grand Théodoſe que nous voyons en LOUIS, [1] *Non un Roi, mais un ſerviteur de Jeſus-Chriſt, & un Prince qui s'élève au-deſſus des hommes, plus encore par ſa foi que par ſa couronne.*

C'étoit, MESSIEURS, d'un tel Héros que MARIE-THÉRÈSE devoit partager la gloire d'une façon particulière; puiſque non contente d'y avoir part comme compagne de ſon trône, elle ne ceſſoit d'y contribuer par la perſévérance de ſes vœux.

Pendant que ce grand Roi la rendoit la plus illuſtre de toutes les Reines, vous la faiſiez, MONSEIGNEUR, la plus illuſtre de toutes les mères. Vos reſpects l'ont conſolée de la perte de ſes autres enfans. Vous les lui avez rendus: elle s'eſt vue renaître dans ce Prince, qui fait vos délices & les nôtres; & elle a trouvé une fille digne d'elle dans cette auguſte Princeſſe, qui par ſon rare mérite, autant que par les droits d'un nœud ſacré, ne fait avec vous qu'un même cœur. Si nous l'avons admirée dès le moment qu'elle parut, le Roi a confirmé notre jugement; & maintenant devenue, malgré ſes ſouhaits, la principale décoration d'une cour, dont un ſi grand Roi fait le ſoutien, elle eſt la conſolation de toute la France.

Ainſi notre Reine heureuſe par ſa naiſſance, qui lui rendoit la piété auſſi-bien que la grandeur comme héréditaire, par ſa ſainte éducation, par ſon mariage, par la gloire &

(1) In Theodoſio non Imperatorem, ſed Chriſti ſervum; nec regno, ſed fide Principem prædicamus. — *Le texte porte*: In Theodoſio non tam Imperatorem, quàm Chriſti ſervum: . . . . . nec regno, ſed fide Principem prædicarem. *Paulin, Ep.* IX; *ad Sev. nov. edit.* XXVIII, *n.* 6.

par l'amour d'un ſi grand Roi, par le mérite & par les reſpects de ſes enfans, & par la vénération de tous les peuples, ne voyoit rien ſur la terre qui ne fût au-deſſous d'elle. Elevez maintenant, ô Seigneur, & mes penſées & ma voix. Que je puiſſe repréſenter à cette auguſte audience l'incomparable beauté d'une ame que vous avez toujours habitée, qui n'a jamais *affligé votre Eſprit ſaint* [1], qui jamais n'a perdu *le goût du don céleſte* [2]; afin que nous commençions, malheureux pécheurs, à verſer ſur nous-mêmes un torrent de larmes; & que ravis des chaſtes attraits de l'innocence, jamais nous ne nous laſſions d'en pleurer la perte.

A LA VÉRITÉ, CHRÉTIENS, quand on voit dans l'Evangile la brebis perdue [3], préférée par le bon Paſteur à tout le reſte du troupeau; quand on y lit cet heureux retour du Prodigue retrouvé, & ce tranſport d'un père attendri, qui met en joie toute ſa famille: on eſt tenté de croire que la pénitence eſt préférée à l'innocence même, & que le Prodigue retourné reçoit plus de grâces que ſon aîné, qui ne s'eſt jamais échappé de la maiſon paternelle. Il eſt l'aîné toutefois, & deux mots que lui dit ſon père, lui font bien entendre qu'il n'a pas perdu ſes avantages [4] *Mon fils*, lui dit-il, *vous êtes toujours avec moi; & tout ce qui eſt à moi eſt à vous.* Cette parole, MESSIEURS, ne ſe traite guères dans les chaires, parce que cette inviolable fidélité ne ſe trouve guères dans les mœurs. Expliquons-la toutefois, puiſque notre illuſtre ſujet nous y conduit, & qu'elle a une parfaite conformité avec notre texte. Une excellente doctrine de ſaint Thomas nous la fait entendre, & concilie toutes choſes. Dieu témoigne plus d'amour au juſte toujours fidelle: il en témoigne davantage auſſi au pécheur réconcilié; mais en deux manières différentes. L'un paroîtra plus favoriſé, ſi l'on a égard à ce qu'il eſt; & l'autre, ſi l'on remarque d'où il eſt ſorti. Dieu conſerve au juſte un plus grand don; il retire le pécheur d'un plus grand mal. Le juſte ſemblera plus avantagé, ſi l'on pèſe ſon mérite; & le pécheur plus chéri, ſi l'on conſidère ſon indignité. Le père du Prodigue l'explique

(1) Nolite contriſtare Spiritum ſanctum Dei. *Eph.* IV, 30.
(2) Guſtaverunt donum cœleſte. *Hebr.* VI, 4.
(3) *Luc.* XV, 4 & 20.
(4) Filii, tu ſemper mecum es, & omnia mea, tua ſunt. *Ibid.* 31.

lui-même : [1] *Mon fils, vous êtes toujours avec moi, & tout ce qui eſt à moi eſt à vous* ; c'eſt ce qu'il dit à celui à qui il conſerve un plus grand don : [2] *Il falloit ſe réjouir, parce que votre frère étoit mort, & il eſt reſſuſcité*, c'eſt ainſi qu'il parle de celui qu'il retire d'un plus grand abîme de maux. Ainſi les cœurs ſont ſaiſis d'une joie ſoudaine par la grâce ineſpérée d'un beau jour d'hiver, qui après un temps pluvieux, vient réjouir tout d'un coup la face du monde ; mais on ne laiſſe pas de lui préférer la conſtante ſérénité d'une ſaiſon plus bénigne ; & s'il nous eſt permis d'expliquer les ſentimens humains, il s'émeut plus ſenſiblement ſur les pécheurs convertis, qui ſont ſa nouvelle conquête ; mais il réſerve une plus douce familiarité aux Juſtes, qui ſont ſes anciens & perpétuels amis : puiſque s'il dit, parlant du Prodigue : [3] *Qu'on lui rende ſa première robe* ; il ne lui dit pas toutefois, *Vous êtes toujours avec moi* ; ou, comme ſaint Jean le répète dans l'Apocalypſe : *Ils ſont toujours avec l'Agneau*..... [4] *& paroiſſent ſans tache devant ſon trône.*

Comment ſe conſerve cette pureté dans ce lieu de tentations, & parmi les illuſions des grandeurs du monde ? vous l'apprendrez de la Reine. Elle eſt de ceux dont le Fils de Dieu a prononcé dans l'Apocalypſe : [5] *Celui qui ſera victorieux, je le ferai comme une colonne dans le temple de mon Dieu.* Il en ſera l'ornement ; il en ſera le ſoutien par ſon exemple : il ſera haut, il ſera ferme. Voilà déjà quelque image de la Reine : [6] *Il ne ſortira jamais du Temple.* Immobile comme une colonne, il aura ſa demeure fixe dans la maiſon du Seigneur, & n'en ſera jamais ſéparé par aucun crime. *Je le ferai*, dit Jeſus-Chriſt ; & c'eſt l'ouvrage de ma grâce. Mais comment affermira-t-il cette colonne ? Ecoutez ; voici le myſtère : [7] *& j'écrirai deſſus*, pourſuit le Sauveur : j'élèverai la colonne ; mais en même-temps je mettrai deſſus une inſcription mémorable. Hé ! qu'écrirez-vous, ô Seigneur ? Trois noms

(1) *Luc.* xv, 31.

(2) Gaudere oportebat, quia frater tuus hic mortuus erat, & revixit. *Ibid.* 32.

(3) Dixit pater ad ſervos ſuos : Citò proferte ſtolam primam, & inducite illum. *Ibid.* 22.

(4) Sine maculâ ſunt ante thronum Dei. *Apoc.* xiv, 4, 5.

(5) Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei mei. *Apoc.* iii, 12.

(6) Foràs non egredietur amplius. *Ibid.*

(7) *Ibid.*

ſeulement ; afin que l'inſcription ſoit auſſi courte que magnifique. [1] *J'y écrirai*, dit-il, *le nom de mon Dieu, & le nom de la cité de mon Dieu, la nouvelle Jéruſalem, & mon nouveau nom.* Ces noms, comme la ſuite le fera paroître, ſignifient une foi vive dans l'intérieur, les pratiques extérieures de la piété dans les ſaintes obſervances de l'Egliſe, & la fréquentation des ſaints Sacremens : trois moyens de conſerver l'innocence, & l'abrégé de la vie de notre ſainte Princeſſe. C'eſt ce que vous verrez écrit ſur la colonne, & vous lirez dans ſon inſcription les cauſes de ſa fermeté. Et d'abord : *J'y écrirai*, dit-il, *le nom de mon Dieu*, en lui inſpirant une foi vive. C'eſt, MESSIEURS, par une telle foi, que le nom de Dieu eſt gravé profondément dans nos cœurs. Une foi vive eſt le fondement de la ſtabilité que nous admirons : car d'où viennent nos inconſtances, ſi ce n'eſt de notre foi chancelante ? Parce que ce fondement eſt mal affermi, nous craignons de bâtir deſſus, & nous marchons d'un pas douteux dans le chemin de la vertu. La foi ſeule a de quoi fixer l'eſprit vacillant : car écoutez les qualités que ſaint Paul lui donne : [2] *La foi*, dit-il, *eſt une ſubſtance*, un ſolide fondement ; un ferme ſoutien. Mais de quoi ? de ce qui ſe voit dans le monde ? Comment donner une conſiſtance ; ou, pour parler avec ſaint Paul, *une ſubſtance*, & un corps à cette ombre fugitive ? La foi eſt donc un ſoutien ; mais des choſes *qu'on doit eſpérer*. Et quoi encore ? *Argumentum non apparentium.* C'eſt *une pleine conviction de ce qui ne paroît pas.* La foi doit avoir en elle la conviction. Vous ne l'avez pas, direz-vous : j'en ſais la cauſe ; c'eſt que vous craignez de l'avoir, au lieu de la demander à Dieu qui la donne. C'eſt pourquoi tout tombe en ruine dans vos mœurs, & vos ſens trop déciſifs emportent ſi facilement votre raiſon incertaine & irréſolue. Et que veut dire cette conviction dont parle l'Apôtre, ſi ce n'eſt, comme il dit ailleurs, [3] une ſoumiſſion de *l'intelligence entièrement captivée* ſous l'autorité d'un Dieu qui parle ? Conſidérez la pieuſe Reine devant les autels : voyez comme elle eſt ſaiſie de la préſence de Dieu ;

(1) Scribam ſuper eum nomen Dei mei, & nomen civitatis Dei mei novæ Jeruſalem . . . . . & nomen meum novum. *Ibid.*

(2) Fides ſperandarum ſubſtantia rerum, argumentum non apparentium. *Hebr.* XI, 1.

(3) In captivitatem redigentes omnem intellectum in obſequium Chriſti. 2. *Cor.* X, 5.

ce

ce n'eſt pas par ſa ſuite qu'on la connoît, c'eſt par ſon attention & par cette reſpectueuſe immobilité, qui ne lui permet pas même de lever les yeux. Le ſacrement adorable approche. Ah! la foi du Centurion admirée par le Sauveur même, ne fut pas plus vive, & il ne dit pas plus humblement: [1] *Je ne ſuis pas digne.* Voyez comme elle frappe cette poitrine innocente, comme elle ſe reproche les moindres péchés, comme elle abaiſſe cette tête auguſte devant laquelle s'incline l'univers. La terre, ſon origine & ſa ſépulture, n'eſt pas encore aſſez baſſe pour la recevoir: elle voudroit diſparoître toute entière devant la majeſté du Roi des Rois. Dieu lui grave par une foi vive dans le fond du cœur ce que diſoit Iſaïe: [2] *Cherchez des antres profonds, cachez-vous dans les ouvertures de la terre devant la face du Seigneur & devant la gloire d'une ſi haute Majeſté.*

Ne vous étonnez donc pas ſi elle eſt ſi humble ſur le trône. O ſpectacle merveilleux, & qui ravit en admiration le ciel & la terre! Vous allez voir une Reine, qui, à l'exemple de David, attaque de tous côtés ſa propre grandeur, & tout l'orgueil qu'elle inſpire. Vous verrez dans les paroles de ce grand Roi, la vive peinture de la Reine, & vous en reconnoîtrez tous les ſentimens. [3] *O Seigneur! mon cœur ne s'eſt point hauſſé.* Voilà l'orgueil attaqué dans ſa ſource. [4] *Mes regards ne ſe ſont pas élevés.* Voilà l'oſtentation & le faſte réprimés. Ah! Seigneur, je n'ai pas eu ce dédain, qui empêche de jeter les yeux ſur les mortels trop rampans, & qui fait dire à l'ame arrogante: [5] *Il n'y a que moi ſur la terre.* Combien étoit ennemie la pieuſe Reine de ces regards dédaigneux! & dans une ſi haute élévation, qui vit jamais paroître en cette Princeſſe ou le moindre ſentiment d'orgueil, ou le moindre air de mépris? David pourſuit: [6] *Je ne marche point dans de vaſtes penſées, ni dans des merveilles qui me paſſent.* Il combat ici les excès où tombent naturellement les grandes puiſſances.

(1) *Matt.* VIII, 8, 10.

(2) Ingredere in petram, & abſcondere in foſſa humo à facie timoris Domini, & à gloria majeſtatis ejus. *Iſ.* II, 10.

(3) Domine non eſt exaltatum cor meum. *Pſalm.* CXXX.

(4) Neque elati ſunt oculi mei.

(5) Dicis in corde tuo: Ego ſum, & non eſt præter me amplius. *Iſa.* XLVII, 8.

(6) Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus ſuper me.

[1] *L'orgueil, qui monte toujours*, après avoir porté ses prétentions à ce que la grandeur humaine a de plus solide, ou plutôt de moins ruineux, pousse ses desseins jusqu'à l'extravagance, & donne témérairement dans des projets insensés; comme faisoit ce Roi superbe [digne figure de l'Ange rebelle] [2] lorsqu'*Il disoit en son cœur: Je m'élèverai au-dessus des nues, je poserai mon trône sur les astres, & je serai semblable au Très-haut.* Je ne me perds point, dit David, dans de tels excès: & voilà l'orgueil mépriſé dans ses égaremens. Mais après l'avoir ainsi rabattu dans tous les endroits par où il sembloit vouloir s'élever, David l'atterre tout-à-fait par ces paroles: [3] *Si*, dit-il, *je n'ai pas eu d'humbles sentimens, & que j'aie exalté mon ame*: ou, comme traduit saint Jérôme: [4] *Si je n'ai pas fait taire mon ame*: si je n'ai pas imposé silence à ces flatteuses pensées, qui se présentent sans cesse pour enfler nos cœurs: & enfin, il conclut ainsi ce beau psaume: [5] *Mon ame a été*, dit-il, *comme un enfant sevré.* Je me suis arraché moi-même, aux douceurs de la gloire humaine, peu capable de me soutenir, pour donner à mon esprit une nourriture plus solide. Ainsi l'ame supérieure domine de tous côtés cette impérieuse grandeur, & ne lui laisse dorénavant aucune place. David ne donna jamais de plus beau combat. Non, MES FRÈRES, les Philistins défaits, & les ours mêmes déchirés de ses mains, ne sont rien en comparaison de sa grandeur qu'il a domptée. Mais la sainte Princesse que nous célébrons, l'a égalé dans la gloire d'un si beau triomphe.

Elle sut pourtant se prêter au monde avec toute la dignité que demandoit sa grandeur. Les Rois, non plus que le Soleil, n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne, il est nécessaire au genre-humain, & ils doivent pour le repos, autant que pour la décoration de l'univers, soutenir une

(1) Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper. *Psal.* XXIII, 24.

(2) Qui dicebas in corde tuo: In cœlum ascendam; super astra cœli exaltabo solium meum . . . . . Ascendam super altitudinem nubium: similis ero Altissimo. *Isa.* XIV, 13 & 14.

(3) Si non humiliter sentiebam, sed exaltavi animam meam.

(4) Si non silere feci animam meam.

(5) Sicut ablactatus ad matrem suam, sic ablactata est anima mea. —— *Le texte porte*. Sicut ablactatus est super matre sua, ita retributio in anima mea. *Nous n'avons trouvé dans aucune version, ni commentaire que fait ici M. Bossuet.*

majesté, qui n'est qu'un rayon de celle de Dieu. Il étoit aisé à la Reine de faire sentir une grandeur qui lui étoit naturelle. Elle étoit née dans une cour, où la majesté se plaît à paroître avec tout son appareil, & d'un père qui sut conserver avec une grâce, comme avec une jalousie particulière, ce qu'on appelle en Espagne les coutumes de qualité & les bienséances du palais. Mais elle aimoit mieux tempérer la majesté, & l'anéantir devant Dieu, que de la faire éclater devant les hommes. Ainsi nous la voyons courir aux autels, pour y goûter avec David, un humble repos, & s'enfoncer dans son oratoire, où malgré le tumulte de la cour, elle trouvoit le Carmel d'Elie, le désert de Jean, & la montagne si souvent témoin des gémissemens de Jesus.

J'ai appris de saint Augustin, que *l'ame attentive se fait elle-même une solitude* [1]. Mais, MES FRÈRES, ne nous flattons pas; il faut savoir se donner des heures d'une solitude effective, si l'on veut conserver les forces de l'ame. C'est ici qu'il faut admirer l'inviolable fidélité que la Reine gardoit à Dieu. Ni les divertissemens, ni les fatigues des voyages, ni aucune occupation ne lui faisoit perdre ces heures particulières qu'elle destinoit à la méditation & à la prière. Auroit-elle été si persévérante dans cet exercice, si elle n'y eût goûté *la manne cachée, que nul ne connoît* [2], *que celui qui en ressent les saintes douceurs?* C'est-là qu'elle disoit avec David: [3] *O Seigneur*, votre servante *a trouvé son cœur pour vous faire cette prière.* Où allez-vous, cœurs égarés? Quoi! même pendant la prière, vous laissez errer votre imagination vagabonde: vos ambitieuses pensées vous reviennent devant Dieu; elles font même le sujet de votre prière! Par l'effet du même transport qui vous fait parler aux hommes de vos prétentions, vous en venez encore parler à Dieu, pour faire servir le ciel & la terre à vos intérêts. Ainsi votre ambition, que la prière devoit éteindre, s'y échauffe: feu bien différent de celui que David [4]

(1) Gignit enim sibi mentis intentio solitudinem. *Tom. 6. de diverf. quæstion. ad Simplic. L.* II, *quæst.* 4.

(2) Vincenti dabo manna absconditum . . . & . . . nomen novum . . . quod nemo scit, nisi qui accipit. *Apoc.* II, 17.

(3) Invenit servus tuus cor suum ut oraret te oratione hâc. 2. *Reg.* VIII, 27.

(4) Concaluit cor meum intra me, & in meditatione mea exardescet ignis. *Psal.* XXXVIII, 4.

ſentoit allumer dans ſa méditation. Ah ! plutôt, puiſſiez-vous dire avec ce grand Roi, & avec la pieuſe Reine que nous honorons : *O Seigneur, votre ſerviteur a trouvé ſon cœur.* J'ai rappelé ce fugitif, & le voilà tout entier devant votre face.

Ange ſaint, qui préſidiez à l'oraiſon de cette ſainte Princeſſe, & qui portiez cet *encens* au-deſſus des nues, pour le faire brûler *ſur l'autel* (1) que ſaint Jean a vu dans le ciel, racontez-nous les ardeurs de ce cœur bleſſé de l'amour divin : faites-nous paroître ces torrens de larmes, que la Reine verſoit devant Dieu pour ſes péchés. Quoi donc ! les ames innocentes ont-elles auſſi les pleurs & les amertumes de la pénitence ? Oui, ſans doute, puiſqu'il eſt écrit que (2) *rien n'eſt pur ſur la terre*, & que (3) *celui qui dit qu'il ne péche pas, ſe trompe lui-même.* Mais c'eſt des péchés légers : légers par comparaiſon, je le confeſſe ; légers en eux-mêmes, la Reine n'en connoît aucun de cette nature. C'eſt ce que porte en ſon fonds toute ame innocente. La moindre ombre ſe remarque ſur ces vêtemens qui n'ont pas encore été ſalis ; & leur vive blancheur en accuſe toutes les taches. Je trouve ici les Chrétiens trop ſavans. Chrétien, tu ſais trop la diſtinction des péchés véniels d'avec les mortels. Quoi ! le nom commun de péché ne ſuffira pas pour te les faire déteſter les uns & les autres ? Sais-tu que ces péchés, qui ſemblent légers, deviennent accablans par leur multitude, à cauſe des funeſtes diſpoſitions qu'ils mettent dans les conſciences ? C'eſt ce qu'enſeignent d'un commun accord tous les ſaints docteurs, après S. Auguſtin & S. Grégoire. Sais-tu que les péchés qui ſeroient véniels par leur objet, peuvent devenir mortels par l'excès de l'attachement ? Les plaiſirs innocens le deviennent bien, ſelon la doctrine des Saints, & ſeuls ils ont pu damner le mauvais riche, pour avoir été trop goûtés. Mais qui ſait le degré qu'il faut pour leur inſpirer ce poiſon mortel ? Et n'eſt-ce pas une des raiſons qui fait que David s'écrie (4) : *Qui peut connoître ſes péchés ?* Que je hais donc ta vaine ſcience, & ta mauvaiſe ſubtilité, ame téméraire, qui prononce ſi hardiment : ce péché que je commets ſans crainte, eſt véniel ! L'ame vraiment pure n'eſt

(1) *Apoc.* VIII, 3.

(2) Cœli non ſunt mundi in conſpectu ejus. *Job.* XV, 15.

(3) Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipſi nos ſeducimus. 1. *Joan.* I, 8.

(4) Delicta quis intelligit ? *Pſal.* XVIII, 3.

pas ſi ſavante. La Reine ſait en général qu'il y a des péchés véniels, car la foi l'enſeigne : mais la foi ne lui enſeigne pas que les ſiens le ſoient. Deux choſes vous vont faire voir l'éminent degré de ſa vertu. Nous le ſavons, CHRÉTIENS, & nous ne donnons point de fauſſes louanges devant ces autels. Elle a dit ſouvent dans cette bienheureuſe ſimplicité, qui lui étoit commune avec tous les Saints, qu'elle ne comprenoit pas comment on pouvoit commettre volontairement un ſeul péché, pour petit qu'il fût. Elle ne diſoit donc pas, il eſt véniel : elle diſoit, il eſt péché, & ſon cœur innocent ſe ſoulevoit. Mais comme il échappe toujours quelque péché à la fragilité humaine, elle ne diſoit pas, il eſt léger : encore une fois, il eſt péché, diſoit-elle. Alors, pénétrée des ſiens, s'il arrivoit quelque malheur à ſa perſonne, à ſa famille, à l'état, elle s'en accuſoit ſeule. Mais quels malheurs, direz-vous, dans cette grandeur & dans un ſi long cours de proſpérités ? Vous croyez donc que les déplaiſirs & les plus mortelles douleurs ne ſe cachent pas ſous la pourpre ? Ou qu'un royaume eſt un remède univerſel à tous les maux, un baume qui les adoucit, un charme qui les enchante ? Au lieu que par un conſeil de la Providence divine, qui ſait donner aux conditions les plus élevées leur contre-poids, cette grandeur que nous admirons de loin comme quelque choſe au-deſſus de l'homme, touche moins quand on y eſt né, ou ſe confond elle même dans ſon abondance ; & qu'il ſe forme au contraire parmi les grandeurs, une nouvelle ſenſibilité pour les déplaiſirs, dont le coup eſt d'autant plus rude, qu'on eſt moins préparé à le ſoutenir.

Il eſt vrai que les hommes aperçoivent moins cette malheureuſe délicateſſe dans les ames vertueuſes. On les croit inſenſibles, parce que non-ſeulement elles ſavent taire, mais encore ſacrifier leurs peines ſecrètes. Mais le Père céleſte ſe plaît à les regarder dans le ſecret ; & comme il ſait leur préparer leur croix, il y meſure auſſi leur récompenſe. Croyez-vous que la Reine pût être en repos dans ces fameuſes campagnes, qui nous apportoient, coup ſur coup, tant de ſurprenantes nouvelles ? Non, MESSIEURS, elle étoit toujours tremblante, parce qu'elle voyoit toujours cette précieuſe vie, dont la ſienne dépendoit, trop facilement haſardée. Vous avez vu ſes terreurs ; vous parlerai-je de ſes pertes, & de la mort de ſes chers enfans ? Ils lui ont tous

déchiré le cœur. Repréſentons-nous ce jeune Prince ; que les grâces ſembloient elles-mêmes avoir formé de leurs mains. Pardonnez-moi ces expreſſions. Il me ſemble que je vois encore tomber cette fleur. Alors triſte meſſager d'un événement ſi funeſte, je fus auſſi le témoin, en voyant le Roi & la Reine, d'un côté de la douleur la plus pénétrante, & de l'autre des plaintes les plus lamentables ; & ſous des formes différentes, je vis une affliction ſans meſure. Mais je vis auſſi des deux côtés la foi également victorieuſe ; je vis le ſacrifice agréable de l'ame humiliée ſous la main de Dieu, & deux victimes royales immoler d'un commun accord leur propre cœur.

Pourrai-je maintenant jeter les yeux ſur la terrible menace du ciel irrité, lorſqu'il ſembla ſi long-temps vouloir frapper ce Dauphin même, notre plus chère eſpérance ? Pardonnez moi, MESSIEURS, pardonnez-moi, ſi je renouvelle vos frayeurs. Il faut bien, & je le puis dire, que je me faſſe à moi-même cette violence, puiſque je ne puis montrer qu'à ce prix la conſtance de la Reine. Nous vîmes alors dans cette Princeſſe, au milieu des alarmes d'une mère, la foi d'une chrétienne. Nous vîmes un Abraham prêt à immoler Iſaac, & quelques traits de Marie quand elle offrit ſon Jeſus. Ne craignons point de le dire, puiſqu'un Dieu ne s'eſt fait homme que pour aſſembler autour de lui des exemples pour tous les états. La Reine pleine de foi ne ſe propoſe pas un moindre modèle que Marie : Dieu lui rend auſſi ſon Fils unique qu'elle lui offre d'un cœur déchiré, mais ſoumis : & veut que nous lui devions encore une fois un ſi grand bien.

On ne ſe trompe pas, CHRÉTIENS, quand on attribue tout à la prière. Dieu qui l'inſpire, ne lui peut rien refuſer. (1) *Un Roi*, dit David, *ne ſe ſauve pas par ſes armées, & le puiſſant ne ſe ſauve pas par ſa valeur.* Ce n'eſt pas auſſi aux ſages conſeils qu'il faut attribuer les heureux ſuccès. (2) *Il s'élève*, dit le Sage, *pluſieurs penſées dans le cœur de l'homme.* Reconnoiſſez l'agitation & les penſées incertaines des conſeils humains. *Mais*, pourſuit-il, *la volonté du Seigneur demeure ferme* ; & pendant que les hommes délibèrent, il ne

(1) Non ſalvatur rex per multam virtutem : & gigas non ſalvabitur in multitudine virtutis ſuæ. *Pſal.* XXXII, 16.

(2) Multæ cogitationes in corde viri ; voluntas autem Domini permanebit. *Prov.* XIX, 21.

s'exécute que ce qu'il réſout. (1) *Le Terrible*, le Tout-Puiſſant, *qui ôte*, quand il lui plaît, *l'eſprit des Princes*, le leur laiſſe auſſi quand il veut, pour les confondre davantage, (2) *& les prendre dans leurs propres fineſſes.* Car (3) *il n'y a point de prudence, il n'y a point de ſageſſe, il n'y a point de conſeil contre le Seigneur.* Les Macchabées étoient vaillans; & néanmoins il eſt écrit (4) qu'*ils combattoient par leurs prières* plus que par leurs armes : aſſurés par l'exemple de Moyſe, que les mains élevées à Dieu enfoncent plus de bataillons que celles qui frappent. Quand tout cédoit à LOUIS, & que nous crumes voir revenir le temps des miracles, où les murailles tomboient au bruit des trompettes; tous les peuples jetoient les yeux ſur la Reine, & croyoient voir partir de ſon oratoire la foudre qui accabloit tant de villes.

Que ſi Dieu accorde aux prières les proſpérités temporelles, combien plus leur accorde-t-il les vrais biens, c'eſt-à-dire, les vertus? Elles ſont le fruit naturel d'une ame unie à Dieu par l'oraiſon. L'oraiſon qui nous les obtient, nous apprend à les pratiquer, non-ſeulement comme néceſſaires, mais encore comme reçues (5) *du Père des lumières, d'où deſcend ſur nous tout don parfait*; & c'eſt-là le comble de la perfection, parce que c'eſt le fondement de l'humilité. C'eſt ainſi que MARIE-THERESE attira par la prière toutes les vertus dans ſon ame. Dès ſa première jeuneſſe, elle fut dans les mouvemens d'une Cour alors aſſez turbulente, la conſolation & le ſeul ſoutien de la vieilleſſe infirme du Roi ſon père. La Reine ſa belle-mère, malgré ce nom odieux, trouva en elle non-ſeulement un reſpect, mais encore une tendreſſe, que ni le temps, ni l'éloignement n'ont pu altérer. Auſſi pleure-t-elle ſans meſure, & ne veut point recevoir de conſolation. Quel cœur, quel reſpect, quelle ſoumiſſion n'avoit-elle pas eu pour le Roi! Toujours vive pour ce grand Prince, toujours jalouſe de ſa gloire, uniquement

(1) Vovete & reddite Domino Deo veſtro . . . terribili, & ei qui aufert ſpiritum principum. *Pſ.* LXXV, 12, 13.

(2) Qui apprehendit ſapientes in aſtutia eorum. *Job.* V, 13. 1. *Cor.* III, 19.

(3) Non eſt ſapientia, non eſt prudentia, non eſt conſilium contra Dominum. *Prov.* XXI, 30.

(4) Per orationes congreſſi ſunt: 2. *Mach.* XV, 25.

(5) Omne datum optimum, & omne donum perfectum deſurſum eſt, deſcendens à Patre luminum. *Jac.* I, 17.

attachée aux intérêts de ſon état, infatigable dans les voyages, & heureuſe pourvu qu'elle fût dans ſa compagnie (1): Femme, enfin, où S. Paul auroit vu l'Egliſe occupée de Jeſus-Chriſt, & unie à ſes volontés par une éternelle complaiſance. Si nous oſions demander au grand Prince, qui lui rend ici avec tant de piété les derniers devoirs, quelle mère il a perdue; il nous répondroit par ſes ſanglots; & je vous dirai en ſon nom, ce que j'ai vu avec joie, ce que je répète avec admiration, que les tendreſſes inexplicables de MARIE-THERESE tendoient toutes à lui inſpirer la foi, la piété, la crainte de Dieu, un attachement inviolable pour le Roi, des entrailles de miſéricorde pour les malheureux, une immuable perſévérance dans tous ſes devoirs; & tout ce que nous louons dans la conduite de ce Prince. Parlerai-je des bontés de la Reine, tant de fois éprouvées par ſes domeſtiques; & ferai-je retentir encore devant ces autels les cris de ſa maiſon déſolée? Et vous, pauvres de Jeſus-Chriſt, pour qui ſeuls elle ne pouvoit endurer qu'on lui dît que ſes tréſors étoient épuiſés; vous premièrement, pauvres volontaires, victimes de Jeſus-Chriſt, religieux, vierges ſacrées, ames pures dont le monde n'étoit pas dignes; & vous, pauvres, quelque nom que vous portiez, pauvres connus, pauvres honteux, malades, impotens, eſtropiés, (2) *reſtes d'hommes*, pour parler avec S. Grégoire de Nazianze; car la Reine reſpectoit en vous tous les caractères de la croix de Jeſus-Chriſt: vous donc qu'elle aſſiſtoit avec tant de joie, qu'elle viſitoit avec de ſi ſaints empreſſemens, qu'elle ſervoit avec tant de foi; heureuſe de ſe dépouiller d'une majeſté empruntée, & d'adorer dans votre baſſeſſe la glorieuſe pauvreté de Jeſus-Chriſt: quel admirable panégyrique prononceriez-vous par vos gémiſſemens, à la gloire de cette Princeſſe, s'il m'étoit permis de vous introduire dans cette auguſte aſſemblée? Recevez, père Abraham, dans votre ſein cette héritière de votre foi, comme vous, ſervante des pauvres, & digne de trouver en eux, non plus des anges, mais Jeſus-Chriſt même. Que dirai-je davantage? Ecoutez tout en un mot, fille, femme, mère, maîtreſſe, reine, telle que nos vœux l'auroient pu faire, plus que tout cela chrétienne, elle accomplit tous ſes de-

(1) *Epheſ.* v, 24.
(2) Veterum hominum miſeræ reliquiæ. *Orat.* XVI, *p.* 344, 6.

voirs ſans préſomption, & fut humble non-ſeulement parmi toutes les grandeurs, mais encore parmi toutes les vertus.

J'expliquerai en peu de mots les deux autres noms que nous voyons écrits ſur la colonne myſtérieuſe de l'Apocalypſe, & dans le cœur de la Reine. Par le (1) *nom de la ſainte cité de Dieu, la nouvelle Jéruſalem*, vous voyez bien, MESSIEURS, qu'il faut entendre le nom de l'Egliſe Catholique, Cité ſainte dont toutes *les pierres ſont vivantes* [2], dont Jeſus-Chriſt eſt le fondement, *qui deſcend du Ciel* avec lui, parce qu'elle y eſt renfermée comme dans le chef dont tous les membres reçoivent leur vie; cité qui ſe répand par toute la terre, & s'élève juſqu'aux cieux pour y placer ſes citoyens. Au ſeul nom de l'Egliſe, toute la foi de la Reine ſe réveilloit. Mais une vraie fille de l'Egliſe, non contente d'en embraſſer la ſainte doctrine, en aime les obſervances, où elle fait conſiſter la principale partie des pratiques extérieures de la piété.

L'Egliſe inſpirée de Dieu, & inſtruite par les ſaints Apôtres, a tellement diſpoſé l'année, qu'on y trouve avec la vie, avec les myſtères, avec la prédication & la doctrine de Jeſus-Chriſt, le vrai fruit de toutes ces choſes dans les admirables vertus de ſes ſerviteurs, & dans les exemples de ſes Saints; & enfin, un myſtérieux abrégé de l'Ancien & du Nouveau Teſtament & de toute l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Par-là, toutes les ſaiſons ſont fructueuſes pour les Chrétiens; tout y eſt plein de Jeſus-Chriſt, qui eſt toujours [3] *admirable*, ſelon le Prophète, & non-ſeulement en lui-même, mais encore [4] *dans ſes Saints*. Dans cette variété qui aboutit toute à l'unité ſainte, tant recommandée par Jeſus-Chriſt [5], l'ame innocente & pieuſe trouve avec des plaiſirs céleſtes une ſolide nourriture, & un perpétuel renouvellement de ſa ferveur. Les jeûnes y ſont mêlés dans les temps convenables, afin que l'ame toujours ſujette aux tentations & au péché, s'affermiſſe & ſe purifie par la péni-

(1) Qui vicerit . . . ſcribam ſuper eum nomen . . . Civitatis Dei mei, novæ Jeruſalem quæ deſcendit de cœlo à Deo meo. *Apoc.* III, 12.

(2) Ad quem (Chriſtum) accedentes lapidem vivum . . . . & ipſi tanquàm lapides vivi ſuperædificamini domûs ſpiritualis. 1. *Pet.* II, 4, 5. *Apoc.* III, 12.

(3) Vocabitur nomen ejus, Admirabilis. *Iſai.* LX, 9.

(4) Mirabilis in Sanctis ſuis. LXVII, 36.

(5) *Luc*, X, 42.

rence. Toutes ces pieuſes obſervances avoient dans la Reine l'effet bienheureux que l'Egliſe même demande : elle ſe renouveloit dans toutes les fêtes, elle ſe ſacrifioit dans tous les jeûnes & dans toutes les abſtinences. L'Eſpagne ſur ce ſujet a des coutumes que la France ne ſuit pas ; mais la Reine ſe rangea bientôt à l'obéiſſance : l'habitude ne put rien contre la règle ; & l'extrême exactitude de cette Princeſſe marquoit la délicateſſe de ſa conſcience. Quel autre a mieux profité de cette parole : [1] *Qui vous écoute m'écoute* ? Jeſus-Chriſt nous y enſeigne cette excellente pratique, de marcher dans les voies de Dieu, ſous la conduite particulière de ſes ſerviteurs qui exercent ſon autorité dans ſon Egliſe. Les confeſſeurs de la Reine pouvoient tout ſur elle dans l'exercice de leur miniſtère ; & il n'y avoit aucune vertu où elle ne pût être élevée par ſon obéiſſance. Quel reſpect n'avoit-elle pas pour le ſouverain Pontife, vicaire de Jeſus-Chriſt, & pour tout l'ordre eccléſiaſtique ? Qui pourroit dire combien de larmes lui ont couté ces diviſions toujours trop longues, & dont on ne peut demander la fin avec trop de gémiſſemens ? Le nom même & l'ombre de diviſion faiſoit horreur à la Reine, comme à toute ame pieuſe. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, le ſaint Siége ne peut jamais oublier la France, ni la France manquer au ſaint Siége. Et ceux, qui pour leurs intérêts particuliers, couverts ſelon les maximes de leur politique, du prétexte de piété, ſemblent vouloir irriter le ſaint Siége contre un royaume qui en a toujours été le principal ſoutien ſur la terre, doivent penſer qu'une chaire ſi éminente, à qui Jeſus-Chriſt a tant donné, ne veut pas être flattée par les hommes, mais honorée ſelon la règle avec une ſoumiſſion profonde : qu'elle eſt faite pour attirer tout l'univers à ſon unité, & y rappeler à la fin tous les hérétiques ; & que ce qui eſt exceſſif, loin d'être le plus attirant, n'eſt pas même le plus ſolide ; ni le plus durable.

Avec le ſaint nom de Dieu & avec le nom de la Cité ſainte, la nouvelle Jéruſalem, je vois, MESSIEURS, dans le cœur de notre pieuſe Reine, le nom nouveau du Sauveur. Quel eſt, Seigneur, votre nom nouveau, ſinon celui que vous expliquez quand vous dites : [2] *Je ſuis le pain de*

(1) Qui vos audit, me audit. *Luc*, x, 16.

(2) Ego ſum panis vitæ, ... Caro mea verè eſt cibus. *Joan*, vi, 48, 56.

vie ; & ma chair eſt vraiment viande ; & [1] *prenez, mangez, ceci eſt mon corps* ? Ce nom nouveau du Sauveur eſt celui de l'Euchariſtie, nom compoſé de biens & de grâces, qui nous montre dans cet adorable Sacrement une ſource de miſéricorde, un miracle d'amour, un mémorial & un abrégé de toutes les grâces ; & le Verbe même tout changé en grâce & en douceur pour ſes fidelles. Tout eſt nouveau dans ce myſtère ; c'eſt le [2] *Nouveau Teſtament de notre Sauveur*, & on commence à y boire ce [3] *vin nouveau*, dont la céleſte Jéruſalem eſt tranſportée. Mais pour le boire dans ce lieu de tentation & de péché, il s'y faut préparer par la pénitence. La Reine fréquentoit ces deux Sacremens avec une ferveur toujours nouvelle. Cette humble Princeſſe ſe ſentoit dans ſon état naturel, quand elle étoit comme pécheresſe aux pieds d'un Prêtre, y attendant la miſéricorde & la ſentence de Jeſus-Chriſt. Mais l'Euchariſtie étoit ſon amour ; toujours affamée de cette viande céleſte, & toujours tremblante en la recevant, quoiqu'elle ne pût aſſez communier pour ſon déſir, elle ne ceſſoit de ſe plaindre humblement & modeſtement des communions fréquentes qu'on lui ordonnoit. Mais qui eût pu refuſer l'Euchariſtie à l'innocence, & Jeſus-Chriſt à une foi ſi vive & ſi pure ? La règle que donne S. Auguſtin, eſt de modérer l'uſage de la communion, quand elle tourne en dégoût. Ici on voyoit toujours une ardeur nouvelle, & cette excellente pratique de chercher dans la communion la meilleure préparation, comme la plus parfaite action de grâces pour la communion même. Par ces admirables pratiques, cette Princeſſe eſt venue à ſa dernière heure, ſans qu'elle eût beſoin d'apporter à ce terrible paſſage une autre préparation que celle de ſa ſainte vie ; & les hommes toujours hardis à juger les autres, ſans épargner les Souverains, car on épargne que ſoi-même dans ſes jugemens ; les hommes, dis-je, de tous les états, & autant les gens de bien que les autres, ont vu la Reine emportée avec une telle précipitation dans la vigueur de ſon âge, ſans être en inquiétude pour ſon ſalut. Apprenez donc, CHRÉTIENS, & vous principalement, qui

(1) Accipite, & comedite : Hoc eſt corpus meum. *Matth.* XXVI, 26.

(2) Hic eſt ſanguis meus novi teſtamenti. *Matth.* XXVI, 28, 29.

(3) Non bibam amodò de hoc genimine vitis, uſque in diem illum, cùm illud bibam vobiſcum novum in regno Patris mei. *Ibid.*

ne pouvez vous accoutumer à la penſée de la mort; en attendant que vous mépriſiez celle que Jeſus-Chriſt a vaincue, ou même que vous aimiez celle qui met fin à nos péchés, & nous introduit à la vraie vie; apprenez à la déſarmer d'une autre ſorte, & embraſſez la belle pratique, où ſans ſe mettre en peine d'attaquer la mort, on n'a beſoin que de s'appliquer à ſanctifier ſa vie.

La France a vu de nos jours deux Reines plus unies encore par la piété que par le ſang, dont la mort également précieuſe devant Dieu, quoiqu'avec des circonſtances différentes, a été d'une ſingulière édification à toute l'Egliſe. Vous entendez bien que je veux parler D'ANNE D'AUTRICHE, & de ſa chère nièce, ou plutôt de ſa chère fille MARIE-THERESE. ANNE, dans un âge déjà avancé, & MARIE-THERESE dans ſa vigueur; mais toutes deux d'une ſi heureuſe conſtitution, qu'elles ſembloient nous promettre le bonheur de les poſſéder un ſiècle entier, nous ſont enlevées contre notre attente, l'une par une longue maladie, & l'autre par un coup imprévu. ANNE avertie de loin par un mal auſſi cruel qu'irrémédiable, vit avancer la mort à pas lents, & ſous la figure qui lui avoit toujours paru la plus affreuſe: MARIE-THERESE auſſitôt emportée que frappée par la maladie, ſe trouve toute vive & toute entière entre les bras de la mort, ſans preſque l'avoir enviſagée. A ce fatal avertiſſement, ANNE pleine de foi, ramaſſe toutes les forces qu'un long exercice de la piété lui avoit acquiſes, & regarde ſans ſe troubler toutes les approches de la mort. Humiliée ſous la main de Dieu, elle lui rend grâces de l'avoir ainſi avertie, elle multiplie ſes aumônes toujours abondantes; elle redouble ſes dévotions toujours aſſidues; elle apporte de nouveaux ſoins à l'examen de ſa conſcience toujours rigoureux. Avec quel renouvellement de foi & d'ardeur lui vîmes-nous recevoir le ſaint Viatique? Dans de ſemblables actions, il ne fallut à MARIE-THERESE que ſa ferveur ordinaire: ſans avoir beſoin de la mort pour exciter ſa piété, ſa piété s'excitoit toujours aſſez elle-même, & prenoit dans ſa propre force un continuel accroiſſement. Que dirons-nous, CHRÉTIENS, de ces deux Reines? Par l'une, Dieu nous a appris comment il faut profiter du temps; & l'autre nous a fait voir que la vie vraiment chrétienne n'en a pas beſoin. En effet, CHRÉTIENS,

qu'attendons-nous ? Il n'eſt pas digne d'un Chrétien de ne s'évertuer contre la mort, qu'au moment qu'elle ſe préſente pour l'enlever. Un Chrétien toujours attentif à combattre ſes paſſions, [1] *meurt tous les jours* avec l'Apôtre. Un Chrétien n'eſt jamais vivant ſur la terre, parce qu'il eſt toujours mortifié, & que la mortification eſt un eſſai, un apprentiſſage, un commencement de la mort. Vivons-nous, CHRÉTIENS, vivons-nous ? Cet âge que nous comptons, & où tout ce que nous comptons n'eſt plus à nous, eſt-ce une vie ? Et pouvons-nous n'appercevoir pas ce que nous perdons ſans ceſſe avec les années ? Le repos & la nourriture ne ſont-ils pas de foibles remèdes de la continuelle maladie qui nous travaille ? Et celle que nous appelons la dernière, qu'eſt-ce autre choſe, à le bien entendre, qu'un redoublement, & comme le dernier accès du mal, que nous apportons au monde en naiſſant ? Quelle ſanté nous couvroit la mort que la Reine portoit dans le ſein ? De combien près la menace a-t-elle été ſuivie du coup ? Et où en étoit cette grande Reine, avec toute la majeſté qui l'environnoit, ſi elle eût été moins préparée ? Tout d'un coup on voit arriver le moment fatal, où la terre n'a plus rien pour elle que des pleurs. Que peuvent tant de fidelles domeſtiques empreſſés autour de ſon lit ? Le Roi même, que pouvoit-il ? Lui, MESSIEURS, lui qui ſuccomboit à la douleur avec toute ſa puiſſance & tout ſon courage ? Tout ce qui environne ce Prince, l'accable. Monſieur, Madame, venoient partager ſes déplaiſirs, & les augmentoient par les leurs. Et vous, MONSEIGNEUR, que pouviez-vous, que de lui percer le cœur par vos ſanglots ? Il l'avoit aſſez percé par le tendre reſſouvenir d'un amour qu'il trouvoit toujours également vif après vingt-trois ans écoulés. On en gémit, on en pleure : voilà ce que peut la terre pour une Reine ſi chérie : voilà ce que nous avons à lui donner, des pleurs, des cris inutiles. Je me trompe, nous avons encore des prières ; nous avons ce ſaint ſacrifice ; raſraîchiſſement de nos peines, expiation de nos ignorances & des reſtes de nos péchés. Mais ſongeons que ce ſacrifice d'une valeur infinie, où toute la croix de Jeſus eſt renfermée, ce ſacrifice ſeroit inutile à la Reine, ſi elle n'avoit mérité par ſa bonne vie que l'effet en pût paſſer juſqu'à elle :

(1) Quotidiè morior. 1. *Cor.* XV, 31.

autrement, dit saint Augustin, qu'opère un tel sacrifice ? Nul soulagement pour les morts; une foible consolation pour les vivans. Ainsi tout le salut vient de cette vie, dont la fuite précipitée nous trompe toujours. [1] *Je viens*, dit Jesus-Christ, *comme un voleur*. Il a fait selon sa parole; il est venu surprendre la Reine dans le temps que nous la croyions la plus saine, dans le temps qu'elle se trouvoit la plus heureuse. Mais c'est ainsi qu'il agit : il trouve pour nous tant de tentations & une telle malignité dans tous les plaisirs, qu'il vient troubler les plus innocens dans ses élus. Mais il vient, dit-il, *comme un voleur*, toujours surprenant, & impénétrable dans ses démarches. C'est lui-même qui s'en glorifie dans toute son écriture. Comme un voleur, direz-vous; indigne comparaison ! N'importe qu'elle soit indigne de lui, pourvu qu'elle nous effraie, & qu'en nous effrayant elle nous sauve. Tremblons donc, CHRÉTIENS, tremblons devant lui à chaque moment : car qui pourroit ou l'éviter quand il éclate, ou le découvrir quand il se cache ?]2] *Ils mangeoient*, dit-il, *ils buvoient, ils achetoient, ils vendoient, ils plantoient, ils bâtissoient, ils faisoient des mariages aux jours de Noë, & aux jours de Loth*, & une subite ruine les vint accabler. Ils mangeoient, ils buvoient, ils se marioient. C'étoit des occupations innocentes. Que sera-ce, quand en contentant nos impudiques désirs, en assouvissant nos vengeances & nos secrètes jalousies, en accumulant dans nos coffres des trésors d'iniquité, sans jamais vouloir séparer le bien d'autrui d'avec le nôtre; trompés par nos plaisirs, par nos jeux, par notre santé, par notre jeunesse, par l'heureux succès de nos affaires, par nos flatteurs, parmi lesquels il faudroit peut-être compter des directeurs infidelles, que nous avons choisis pour nous séduire; & enfin, par nos fausses pénitences, qui ne sont suivies d'aucun changement de nos mœurs, nous viendrons tout-à-coup au dernier jour ? La sentence partira d'en-haut. [3] *La fin est venue, la fin est venue. La fin est venue sur vous.* Tout va finir pour vous en ce moment.

(1) Veniam ad te tanquam fur. *Apoc.* III, 3.

(2) Sicut factum est in diebus Noë, ita erit & in diebus Filii hominis . . . uxores ducebant, & dabantur ad nuptias : similiter sicut factum est in diebus Loth : edebant & bibebant; emebant & vendebant; plantabant & ædificabant. *Luc.* XVII, 26, 27, 28.

(3) Finis venit; venit finis . . . . . Nunc finis super te. *Ezech.* VII, 2 &c.

Tranchez. [1] *Concluez* : frappez l'arbre infructueux qui n'eſt plus bon que pour le feu. [2] *Coupez l'arbre, arrachez ſes branches, ſecouez ſes feuilles, abattez ſes fruits.* Périſſe par un ſeul coup tout ce qu'il avoit avec lui-même. Alors, s'éléveront des frayeurs mortelles, & des grincemens de dents, préludes de ceux de l'enfer. Ah! MES FRÈRES, n'attendons pas ce coup terrible. Le glaive qui a tranché les jours de la Reine, eſt encore levé ſur nos têtes; nos péchés en ont affilé le tranchant fatal. [3] *Le glaive que je tiens en main, dit le Seigneur notre Dieu, eſt aiguiſé & poli; il eſt aiguiſé, afin qu'il perce; il eſt poli & limé, afin qu'il brille.* Tout l'univers en voit le brillant éclat. Glaive du Seigneur, quel coup vous venez de faire! Toute la terre en eſt étonnée. Mais que nous ſert ce brillant qui nous étonne, ſi nous ne prévenons le coup qui tranche? Prévenons-le, CHRÉTIENS, par la pénitence. Qui pourroit n'être pas ému à ce ſpectacle? Mais ces émotions d'un jour qu'opèrent-elles? Un dernier endurciſſement, parce qu'à force d'être touchés inutilement, on ne ſe laiſſe plus toucher d'aucun objet. Le ſommes-nous des maux de la Hongrie & de l'Autriche ravagées? Leurs habitans paſſés au fil de l'épée, & ce ſont encore les plus heureux: la captivité entraîne bien d'autres maux & pour le corps & pour l'ame; ces habitans déſolés, ne ſont-ce pas des chrétiens & des catholiques, nos frères, nos propres membres, enfans de la même égliſe, & nourris à la même table du pain de vie? Dieu accomplit ſa parole: [4] *Le jugement commence par ſa maiſon*; & le reſte de la maiſon ne tremble pas! CHRÉTIENS, laiſſez-vous fléchir, faites pénitence, apaiſez Dieu par vos larmes. Ecoutez la pieuſe Reine qui parle plus haut que tous les prédicateurs. Ecoutez-la, Prince; écoutez-la, peuples; écoutez-la, MONSEIGNEUR, plus que tous les autres. Elle vous dit par ma bouche, & par une voix qui vous eſt connue; que la grandeur eſt un ſonge, la joie une erreur, la jeuneſſe une fleur qui

(1) Fac concluſionem. *Ibid.* 23.

(2) Clamavit fortiter, & ſic ait: Succidite arborem, & præcidite ramos ejus; excutite folia ejus, & diſpergite fructus ejus. *Dan.* IV, 11.

(3) Hæc dicit Dominus Deus: Loquere: Gladius, gladius exacutus eſt & limatus. Ut cædat victimas exacutus eſt: ut ſplendeat limatus eſt. *Ezech.* XXI, 9 & 10.

(4) Tempus eſt ut incipiat judicium à domo Dei. 1. *Pet.* IV, 17.

ORAISON FUNÉBRE
D'ANNE DE GONZAGUE
DE CLEVES,
PRINCESSE PALATINE.

Apprehendi te ab extremis terræ, & à longinquis ejus vocavi te : elegi te, & non abjeci te : ne timeas, quia ego tecum sum.

Je t'ai pris par la main, pour te ramener des extrémités de la terre : je t'ai appelé des lieux les plus éloignés : je t'ai choisi, & je ne t'ai pas rejeté : ne crains point, parce que je suis avec toi. *C'est Dieu même qui parle ainsi.* Isa. XLI, 9, 10.

MONSEIGNEUR,

JE voudrois que toutes les ames éloignées de Dieu ; que tous ceux qui se persuadent qu'on ne peut se vaincre soi-même, ni soutenir sa constance parmi les combats & les douleurs ; tous ceux enfin qui désespèrent de leur conversion ou de leur persévérance, fussent présens à cette assemblée. Ce discours leur feroit connoître qu'une ame fidelle à la grâce, malgré les obstacles les plus invincibles, s'élève à la perfection la plus éminente. La Princesse à qui nous rendons les derniers devoirs, en récitant, selon sa coutume, l'office divin, lisoit les paroles d'Isaïe, que j'ai rapportées. Qu'il est beau de méditer l'Ecriture sainte ; & que Dieu y sait bien parler, non-seulement à toute l'église, mais en-

core à chaque fidelle ſelon ſes beſoins! Pendant qu'elle méditoit ces paroles, (c'eſt elle-même qui le raconte dans une lettre admirable) Dieu lui imprima dans le cœur que c'étoit à elle qu'il les adreſſoit. Elle crut entendre une voix douce & paternelle qui lui diſoit : (1) *Je t'ai ramenée des extrémités de la terre, des lieux les plus éloignés ;* des voies détournées, où tu te perdois, abandonnée à ton propre ſens, ſi loin de la céleſte patrie, & de la véritable voie, qui eſt Jeſus-Chriſt. Pendant que tu diſois en ton cœur rebelle : Je ne puis me captiver ; j'ai mis ſur toi ma puiſſante main, *& j'ai dit, tu ſeras ma ſervante : Je t'ai choiſie* dès l'éternité, *& je n'ai pas rejeté* ton ame ſuperbe & dédaigneuſe. Vous voyez par quelles paroles Dieu lui fait ſentir l'état d'où il l'a tirée. Mais écoutez comme il l'encourage parmi les dures épreuves où il met ſa patience : *Ne crains point*, au milieu des maux dont tu te ſens accablée, *parce que je ſuis ton Dieu* qui te fortifie : (2) *Ne te détourne pas de la voie* où je t'engage, *puiſque je ſuis avec toi* ; jamais je ne ceſſerai de te ſecourir : *& le Juſte que j'envoie au monde*, ce Sauveur miſéricordeux, ce Pontife compatiſſant *te tient par la main.* (3) Voilà, MESSIEURS, le paſſage entier du ſaint prophète Iſaïe, dont je n'avois récité que les premières paroles. Puis-je mieux vous repréſenter les conſeils de Dieu ſur cette Princeſſe, que par des paroles dont il s'eſt ſervi pour lui expliquer les ſecrets de ces admirables conſeils ? Venez maintenant, pécheurs, quels que vous ſoyez, en quelques régions écartées que la tempête de vos paſſions vous ait jetés, fuſſiez-vous dans ces terres ténébreuſes dont il eſt parlé dans l'Ecriture, (4) & dans l'ombre de la mort ; s'il vous reſte quelque pitié de votre ame malheureuſe, venez voir d'où la main de Dieu a retiré la Princeſſe ANNE ; venez voir où la main de Dieu l'a élevée. Quand on voit de pareils exemples dans une Princeſſe d'un ſi haut rang ; dans une Princeſſe qui fut nièce d'une Impératrice, & unie par ce lien à tant d'Empereurs ; ſœur d'une puiſſante Reine, épouſe d'un fils de Roi, mère de deux grandes Princeſſes,

(1) *Iſai.* XLI. 9. 10.

(2) *Ibid.* 10.

(3) Tenebit te dextera Juſti mei. —— *Le texte ſacré porte* : Suſcepit te, &c. *Iſai.* IX, 2.

(4) Populus qui ambulabat in tenebris . . . Habitantibus in regione umbræ mortis. *Iſ.* IX, 2.

dont l'une est un ornement dans l'auguste maison de France, & l'autre s'est fait admirer dans la puissante maison de Brunswick; enfin, dans une Princesse, dont le mérite passe la naissance, encore que sortie d'un père & de tant d'ayeux Souverains, elle ait réuni en elle avec le sang de Gonzague & de Clèves, celui des Paléologues, celui de Lorraine, & celui de France par tant de côtés : quand Dieu joint à ces avantages une égale réputation, & qu'il choisit une personne d'un si grand éclat pour être l'objet de son éternelle miséricorde, il ne se propose rien moins que d'instruire tout l'univers. Vous donc qu'il assemble en ce saint lieu; & vous principalement, pécheurs, dont il attend la conversion avec une si longue patience, n'endurcissez pas vos cœurs : ne croyez pas qu'il vous soit permis d'apporter seulement à ce discours des oreilles curieuses. Toutes les vaines excuses, dont vous couvrez votre impénitence, vous vont être ôtées. Ou la Princesse Palatine portera la lumière dans vos yeux, ou elle fera tomber comme un déluge de feu, la vengeance de Dieu sur vos têtes. Mon discours, dont vous vous croyez peut-être les juges, vous jugera au dernier jour : ce sera sur vous un nouveau fardeau, comme parloient les Prophètes : (1) *Onus verbi Domini super Israël*; & si vous n'en sortez plus chrétiens, vous en sortirez plus coupables. Commençons-donc avec confiance l'œuvre de Dieu. Apprenons avant toutes choses à n'être pas éblouis du bonheur qui ne remplit pas le cœur de l'homme, ni des belles qualités qui ne le rendent pas meilleur; ni des vertus, dont l'enfer est rempli, qui nourrissent le péché & l'impénitence, & qui empêchent l'horreur salutaire que l'ame pécheresse auroit d'elle-même. Entrons encore plus profondément dans les voies de la divine providence, & ne craignons pas de faire paroître notre Princesse dans les états différens où elle a été. Que ceux-là craignent de découvrir les défauts des ames saintes, qui ne savent pas combien est puissant le bras de Dieu, pour faire servir ces défauts non-seulement à sa gloire; mais encore à la perfection de ses élus. Pour nous, MES FRERES, qui savons à quoi ont servi à saint Pierre ses reniemens; à saint Paul les persécutions qu'il a fait souffrir à l'église; à S. Augustin ses erreurs; à tous les saints pénitens leurs péchés; ne craignons pas de mettre la Princesse

(1) *Zach.* XII, 1.

Palatine dans ce rang, ni de la ſuivre juſques dans l'incrédulité où elle etoit enfin tombée. C'eſt de-là que nous la verrons ſortir pleine de gloire & de vertu, & nous bénirons avec elle la main qui l'a relevée : heureux, ſi la conduite que Dieu tient ſur elle nous fait craindre la juſtice qui nous abandonne à nous-mêmes, & déſirer la miſéricorde qui nous en arrache. C'eſt ce que demande de vous TRÈS-HAUTE ET TRÈS-PUISSANTE PRINCESSE, ANNE DE GONZAGUE DE CLÈVES, PRINCESSE DE MANTOUE ET DE MONTFERRAT, ET COMTESSE PALATINE DU RHIN.

JAMAIS plante ne fut cultivée avec plus de ſoin, ni ne ſe vit plutôt couronnée de fleurs & de fruits, que la Princeſſe ANNE. Dès ſes plus tendres années elle perdit ſa pieuſe mère Catherine de Lorraine. Charles, duc de Nevers, & depuis duc de Mantoue ſon père, lui en trouva une digne d'elle ; & ce fut la vénérable mère Françoiſe de la Châtre, d'heureuſe & ſainte mémoire, Abbeſſe de Farmoutiers, que nous pouvons appeler la reſtauratrice de la règle de ſaint Benoît, & la lumière de la vie monaſtique. Dans la ſolitude de ſainte Fare, autant éloignée des voies du ſiècle, que ſa bienheureuſe ſituation la ſépare de tout commerce du monde : dans cette ſainte montagne, que Dieu avoit choiſie depuis mille ans, où les épouſes de J. C. faiſoient revivre la beauté des anciens jours ; où les joies de la terre étoient inconnues ; où les veſtiges des hommes du monde, des curieux & des vagabonds ne paroiſſoient pas : ſous la conduite de la ſainte Abbeſſe qui ſavoit donner le lait aux enfans, auſſi-bien que le pain aux forts, les commencemens de la princeſſe ANNE étoient heureux. Les myſtères lui furent révélés : l'Ecriture lui devint familière : on lui avoit appris la langue Latine, parce que c'étoit celle de l'égliſe ; & l'office divin faiſoit ſes délices. Elle aimoit tout dans la vie religieuſe, juſqu'à ſes auſtérités & à ſes humiliations : & durant douze ans qu'elle fut dans ce monaſtère, on lui voyoit tant de modeſtie & tant de ſageſſe, qu'on ne ſavoit à quoi elle étoit le plus propre, ou à commander, ou à obéir. Mais la ſage Abbeſſe qui la crut capable de ſoutenir ſa réforme, la deſtinoit au gouvernement ; & déjà on la comptoit parmi les Princeſſes qui avoient conduit cette célèbre abbaye, quand ſa famille, trop empreſſée à exécuter ce pieux projet, le rompit. Nous ſera-t-il permis de le dire ?

La princeſſe MARIE, pleine alors de l'eſprit du monde, croyoit, ſelon la coutume des grandes maiſons, que ſes jeunes ſœurs devoient être ſacrifiées à ſes grands Aſſocié. Qui ne ſait où ſon rare mérite & ſon éclatante beauté, avantage toujours trompeur, lui firent porter ſes eſpérances? Et d'ailleurs, dans les plus puiſſantes maiſons, les partages ne ſont-ils pas regardés comme une eſpèce de diſſipation, par où elles ſe détruiſent d'elles-mêmes: tant le néant y eſt attaché! La princeſſe BÉNÉDICTE, la plus jeune des trois ſœurs, fut la première immolée à ces intérêts de famille. On la fit Abbeſſe, ſans que dans un âge ſi tendre elle ſût ce qu'elle faiſoit; & la marque d'une ſi grave dignité fut comme un jouet entre ſes mains. Un ſort ſemblable étoit deſtiné à la princeſſe ANNE. Elle eût pu renoncer à ſa liberté, ſi on lui eût permis de la ſentir; & il eût fallu la conduire, & non pas la précipiter dans le bien. C'eſt ce qui renverſa tout-à-coup les deſſeins de Farnoutiers. Avenai parut avoir un air plus libre; & la princeſſe BÉNÉDICTE y préſentoit à ſa ſœur une retraite agréable. Quelle merveille de la grâce! Malgré une vocation ſi peu régulière, la jeune Abbeſſe devint un modèle de vertu. Ses douces converſations rétablirent dans le cœur de la princeſſe ANNE, ce que d'importuns empreſſemens en avoient banni. Elle prêtoit de nouveau l'oreille à Dieu qui l'appeloit avec tant d'attraits à la vie religieuſe; & l'aſile qu'elle avoit choiſi pour défendre ſa liberté, devint un piége innocent pour la captiver. On remarquoit dans les deux Princeſſes, la même nobleſſe dans les ſentimens, le même agrément, & ſi vous permettez de parler ainſi, les mêmes inſinuations dans les entretiens: au-dedans les mêmes déſirs, au-dehors les mêmes grâces; & jamais ſœurs ne furent unies par des liens, ni ſi doux, ni ſi puiſſans. Leur vie eût été heureuſe dans leur éternelle union; & la princeſſe ANNE n'aſpiroit plus qu'au bonheur d'être une humble religieuſe d'une ſœur dont elle admiroit la vertu. En ce temps, le duc de Mantoue leur père mourut: les affaires les appelèrent à la cour: la princeſſe BÉNÉDICTE qui avoit ſon partage dans le ciel, fut jugée propre à concilier les intérêts différens dans la famille. Mais ô coup funeſte pour la princeſſe ANNE! la pieuſe Abbeſſe mourut dans ce beau travail, & dans la fleur de ſon âge. Je n'ai pas beſoin de vous dire combien le cœur tendre

de la princeſſe ANNE fut profondément bleſſé par cette mort. Mais ce ne fut pas là ſa plus grande plaie. Maîtreſſe de ſes déſirs, elle vit le monde : elle en fut vue ; bientôt elle ſentit qu'elle plaiſoit ; & vous ſavez le poiſon ſubtil qui entre dans un jeune cœur avec ces penſées. Ses beaux deſſeins furent oubliés. Pendant que tant de naiſſance, tant de biens, tant de grâces qui l'accompagnoient, lui attiroient les regards de toute l'Europe, le prince EDOUARD de Bavière, fils de l'électeur FRÉDÉRIC V, comte Palatin du Rhin, & roi de Bohême, jeune Prince qui s'étoit réfugié en France durant les malheurs de ſa maiſon, la mérita. Elle préféra aux richeſſes les vertus de ce Prince, & cette noble alliance, où de tous côtés on ne trouvoit que des Rois. La princeſſe ANNE l'invite à ſe faire inſtruire : il connut bientôt les erreurs où les derniers de ſes pères, déſerteurs de l'ancienne foi, l'avoient engagé. Heureux préſages pour la maiſon palatine ! Sa converſion fut ſuivie de celle de la princeſſe LOUISE ſa ſœur, dont les vertus font éclater par toute l'égliſe, la gloire du ſaint Monaſtère de Maubuiſſon ; & ces bienheureuſes prémices ont attiré une telle bénédiction ſur la maiſon Palatine, que nous la voyons enfin catholique dans ſon chef. Le mariage de la princeſſe ANNE fut un heureux commencement d'un ſi grand ouvrage. Mais hélas ! tout ce qu'elle aimoit devoit être de peu de durée. Le Prince ſon époux lui fut ravi ; & lui laiſſa trois Princeſſes, dont les deux qui reſtent, pleurent encore la meilleure mère qui fût jamais ; & ne trouvent de conſolation que dans le ſouvenir de ſes vertus. Ce n'eſt pas encore le temps de vous en parler. La princeſſe Palatine eſt dans l'état le plus dangereux de ſa vie.

Que le monde voit peu de ces veuves, dont parle ſaint Paul, (1) qui *vraiment veuves & déſolées*, s'enſevelîſſent pour ainſi dire elles-mêmes dans le tombeau de leurs époux ; y enterrent tout amour humain avec ces cendres chéries ; & délaiſſées ſur la terre, *mettent leur eſpérance en Dieu, & paſſent les nuits & les jours dans la prière* ! Voilà l'état d'une veuve chrétienne, ſelon les préceptes de ſaint Paul : état oublié parmi nous, où la viduité eſt regardée, non-plus

(1) Viduas honora, quæ verè vidua ſunt . . . . Quæ autem verè vidua eſt & deſolata, ſperet in Deum, & inſtet obſecrationibus & orationibus nocte ac die. 1. *Tim.* v, 3 & *ſeq.*

comme un état de désolation, car ces mots ne sont plus connus, mais comme un état désirable, où affranchi de tout joug, on n'a plus à contenter que soi-même, sans songer à cette terrible sentence de saint Paul : (1) *La veuve qui passe sa vie dans les plaisirs*; remarquez qu'il ne dit pas, la veuve qui passe sa vie dans les crimes; il dit : *La veuve qui la passe dans les plaisirs, elle est morte toute vive*; parce qu'oubliant le deuil éternel & le caractère de désolation, qui fait le soutien comme la gloire de son état, elle s'abandonne aux joies du monde. Combien donc en devroit-on pleurer comme mortes, de ces veuves jeunes & riantes, que le monde trouve si heureuses! Mais sur-tout, quand on a connu Jesus-Christ, & qu'on a eu part à ses grâces; quand la lumière divine s'est découverte; & qu'avec des yeux illuminés on se jette dans les voies du siècle : qu'arrive-t-il à une ame qui tombe d'un si haut état, qui renouvelle contre Jesus-Christ, & encore contre Jesus-Christ connu & goûté, tous les outrages des Juifs, & le crucifie encore une fois? Vous reconnoissez le langage de saint Paul : (2) Achevez donc, grand Apôtre, & dites-nous ce qu'il faut attendre d'une chute si déplorable. *Il est impossible*, dit-il, *qu'une telle ame soit renouvelée par la pénitence.* Impossible. Quelle parole! soit, MESSIEURS, qu'elle signifie que la conversion de ces ames, autrefois si favorisées, surpasse toute la mesure des dons ordinaires; & demande, pour ainsi parler, le dernier effort de la puissance divine; soit que l'impossibilité dont parle saint Paul veuille dire qu'en effet, il n'y a plus de retour à ces premières douceurs qu'a goûtées une ame innocente, quand elle y a renoncé avec connoissance; de sorte qu'elle ne peut rentrer dans la grâce que par des chemins difficiles & avec des peines extrêmes. Quoi qu'il en soit, CHRÉTIENS, l'un & l'autre s'est vérifié dans la princesse Palatine. Pour la plonger entièrement dans l'amour du monde, il falloit ce dernier malheur. Quoi? La faveur de la cour. La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires. Par

(1) Nam quæ in deliciis est, vivens mortua est. *Ibid.* 6.

(2) Impossibile est enim eos qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœleste, & participes facti sunt Spiritûs sancti; gustaverunt nihilominùs bonum Dei verbum, virtutesque sæculi venturi, & prolapsi sunt, rursùs renovari ad pœnitentiam, rursùm crucifigentes filium Dei, & ostentui habentes. *Hch.* VI, 4. & *seq.*

un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoué. Enfoncez; vous trouvez par-tout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité; & dans une ardente ambition, des soins & un sérieux aussi triste qu'il est vain. Tout est couvert d'un air gai, & vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir.

Le génie de la princesse Palatine se trouva également propre aux divertissemens & aux affaires. La cour ne vit jamais rien de plus engageant; & sans parler de sa pénétration, ni de la fertilité infinie de ses expédiens, tout cédoit au charme secret de ses entretiens. Que vois-je durant ce temps! Quel trouble! quel affreux spectacle se présente ici à mes yeux! La monarchie ébranlée jusqu'aux fondemens, la guerre civile, la guerre étrangère, le feu au-dedans & au-dehors; les remèdes de tous côtés plus dangereux que les maux, les Princes arrêtés avec grand péril, & délivrés avec un péril encore plus grand; ce Prince que l'on regardoit comme le Héros de son siècle, rendu inutile à sa patrie, dont il avoit été le soutien; & ensuite je ne sais comment, contre sa propre inclination, armé contre elle; un ministre persécuté, & devenu nécessaire, non-seulement par l'importance de ses services, mais encore par ses malheurs, où l'autorité souveraine étoit engagée. Que dirai-je? Etoit-ce là de ces tempêtes, par où le Ciel a besoin de se décharger quelquefois? & le calme profond de nos jours devoit-il être précédé par de tels orages? Ou bien étoient-ce les derniers efforts d'une liberté remuante, qui alloit céder la place à l'autorité légitime? Ou bien étoit-ce comme un travail de la France prête à enfanter le règne miraculeux de LOUIS? Non, non: c'est Dieu, qui vouloit montrer (1) qu'il donne la mort & qu'il ressuscite; qu'il plonge jusqu'aux enfers, & qu'il en retire; & qu'il (2) sépare la terre, & la brise; & qu'il guérit en un moment, toutes ses brisures. Ce fut là que la princesse Palatine signala sa fidélité, & fit paroître toutes les richesses de son esprit. Je ne dis rien qui ne soit connu. Toujours fidelle à l'état & à la grande reine ANNE D'AUTRICHE, on sait qu'avec le secret de cette

(1) Dominus mortificat, & vivificat; deducit ad inferos, & reducit. 1. *Reg.* II, 6.

(2) Commovisti terram, & conturbasti eam: sana contritiones ejus, qui commota est. *Psalm.* LIX, 4.

Princeſſe, elle eut encore celui de tous les partis, tant elle étoit pénétrante, tant elle s'attiroit de confiance, tant il lui étoit naturel de gagner les cœurs! Elle déclaroit aux chefs des partis juſqu'où elle pouvoit s'engager; & on la croyoit incapable ni de tromper, ni d'être trompée. Mais ſon caractère particulier étoit de concilier les intérêts oppoſés, & en s'élévant au-deſſus, de trouver le ſecret endroit, & comme le nœud par où on les peut réunir. Que lui ſervirent ſes rares talens? Que lui ſervit d'avoir mérité la confiance intime de la cour, d'en ſoutenir le Miniſtre deux fois éloigné, contre ſa mauvaiſe fortune, contre ſes propres frayeurs, contre la malignité de ſes ennemis, & enfin contre ſes amis, ou partagés, ou irréſolus, ou infidelles? Que ne lui promit-on pas dans ces beſoins? Mais quel fruit lui en revint-il, ſinon de connoître par expérience, le foible des grands politiques? leurs volontés changeantes, ou leurs paroles trompeuſes; la diverſe face des temps; les amuſemens des promeſſes; l'illuſion des amitiés de la terre, qui s'en vont avec les années & les intérêts; & la profonde obſcurité du cœur de l'homme, qui ne ſait jamais ce qu'il voudra, qui ſouvent ne ſait pas bien ce qu'il veut, & qui n'eſt pas moins caché, ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres? O éternel Roi des ſiècles, qui poſſédez ſeul l'immortalité, voilà ce qu'on vous préfère, voilà ce qui éblouit les ames qu'on appelle grandes!

Dans ces déplorables erreurs, la princeſſe Palatine avoit les vertus que le monde admire, & qui font qu'une ame ſéduite s'admire elle-même: inébranlable dans ſes amitiés, & incapable de manquer aux devoirs humains. La Reine ſa ſœur en fit l'épreuve dans un temps où leurs cœurs étoient déſunis. Un nouveau conquérant s'élève en Suède. On y voit un autre Guſtave, non moins fier, ni moins hardi, ou moins belliqueux que celui dont le nom fait encore trembler l'Allemagne. Charles Guſtave parut à la Pologne ſurpriſe & trahie, comme un lion qui tient ſa proie dans ſes ongles, tout prêt à la mettre en pièces. Qu'eſt devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre ſur l'ennemi avec la viteſſe d'un aigle? Où ſont ces ames guerrières, ces marteaux d'armes tant vantés, & ces arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain? Ni les chevaux ne ſont vites; ni les hommes ne ſont adroits que pour fuir devant le vainqueur. En même-temps la Po-

logne se voit ravagée par le rebelle Cosaque, par le Moscovite infidelle, & plus encore par le Tartare, qu'elle appelle à son secours dans son désespoir. Tout nage dans le sang, & on ne tombe que sur des corps morts. La Reine n'a plus de retraite; elle a quitté le royaume; après de courageux, mais de vains efforts, le Roi est contraint de la suivre: réfugiés dans la Silésie, où ils manquent des choses les plus nécessaires, il ne leur reste qu'à considérer de quel côté alloit tomber ce grand arbre (1) ébranlé par tant de mains, & frappé de tant de coups à sa racine, ou qui en enleveroit les rameaux épars. Dieu en avoit disposé autrement. La Pologne étoit nécessaire à son église, & lui devoit un vengeur. [2] Il la regarde en pitié. Sa main puissante ramène en arrière le Suédois indompté, tout frémissant qu'il étoit. Il se venge sur le Danois, dont la soudaine invasion l'avoit rappelé; & déjà il l'a réduit à l'extrémité. Mais l'Empire & la Hollande se remuent contre un conquérant qui menaçoit tout le Nord de la servitude. Pendant qu'il rassemble de nouvelles forces, & médite de nouveaux carnages, Dieu tonne du plus haut des cieux: le redouté Capitaine tombe au plus beau temps de sa vie; & la Pologne est délivrée. Mais le premier rayon d'espérance vint de la princesse Palatine: honteuse de n'envoyer que cent mille livres au roi & à la reine de Pologne, elle les envoie du moins avec une incroyable promptitude. Qu'admira-t-on davantage, ou de ce que ce secours vint si à propos, ou de ce qu'il vint d'une main dont on ne l'attendoit pas, ou de ce que, sans chercher d'excuse dans le mauvais état où se trouvoient ses affaires, la princesse Palatine s'ôta tout pour soulager une sœur qui ne l'aimoit pas! Les deux Princesses ne furent plus qu'un même cœur: la Reine parut vraiment Reine par une bonté & par une magnificence dont le bruit a retenti par toute la terre; & la princesse Palatine joignit au respect qu'elle avoit pour une aînée de ce rang & de ce mérite, une éternelle reconnoissance.

(1) Clamavit fortiter, & sic ait: Succidite arborem, & præcidite ramos ejus: excutite folia ejus, & dispergite fructus ejus *Dan.* IV, 11, 20 Succident eum alieni, & crudelissimi nationum, & projicient eum super montes, & in cunctis convallibus corruent rami ejus, & confringentur arbusta ejus in universis rupibus terræ. *Ezech.* XXXI, 12.

(2) 2. *Reg.* XIX, 28.

Quel eſt, MESSIEURS, cet aveuglement dans une ame chrétienne, & qui le pourroit comprendre, d'être incapable de manquer aux hommes, & de ne craindre pas de manquer à Dieu : comme ſi le culte de Dieu ne tenoit aucun rang parmi les devoirs? Contez-nous donc maintenant, vous qui les ſavez, toutes les grandes qualités de la princeſſe Palatine : faites-nous voir, ſi vous le pouvez, toutes les grâces de cette douce éloquence, qui s'inſinuoit dans les cœurs par des tours ſi nouveaux & ſi naturels. Dites qu'elle étoit généreuſe, libérale, reconnoiſſante, fidelle dans ſes promeſſes, juſte; vous ne faites que raconter ce qui l'attachoit à elle-même. Je ne vois dans tout ce récit [1] que le prodigue de l'Evangile, qui veut avoir ſon partage, qui veut jouir de ſoi-même, & des biens que ſon père lui a donnés, qui s'en va le plus loin qu'il peut de la maiſon paternelle, *dans un pays écarté*, où il diſſipe tant de rares tréſors, & en un mot, où il donne au monde tout ce que Dieu vouloit avoir. Pendant qu'elle contentoit le monde & ſe contentoit elle-même, la princeſſe Palatine n'étoit pas heureuſe, & le vide des choſes humaines ſe faiſoit ſentir à ſon cœur. Elle n'étoit heureuſe, ni pour avoir, avec l'eſtime du monde qu'elle avoit tant déſirée, celle du ROI même; ni pour avoir l'amitié & la confiance de PHILIPPE, & des deux Princeſſes, qui ont fait ſucceſſivement avec lui la ſeconde lumière de la cour; de PHILIPPE, dis-je, ce grand Prince, que ni ſa naiſſance, ni ſa valeur, ni la victoire elle-même, quoiqu'elle ſe donne à lui avec tous ſes avantages, ne peuvent enfler; & de ces deux grandes Princeſſes, dont on ne peut nommer l'une ſans douleur, ni connoître l'autre ſans l'admirer. Mais peut-être que le ſolide établiſſement de la famille de notre Princeſſe achevera ſon bonheur. Non, elle n'étoit heureuſe, ni pour avoir placé auprès d'elle la princeſſe ANNE ſa chère fille & les délices de ſon cœur, ni pour l'avoir placée dans une maiſon où tout eſt grand. Que ſert de s'expliquer davantage? On dit tout, quand on prononce ſeulement le nom de LOUIS DE BOURBON, prince de Condé, & de HENRI-JULES DE BOURBON, duc d'Enguien. Avec un peu plus de vie, elle auroit vu les grands dons, & le premier des mortels, touché de ce que le monde admire le plus après lui, ſe plaire à le reconnoître par de di-

(1) *Luc.* XV, 12, 13.

gnes distinctions. C'est ce qu'elle devoit attendre du mariage de la princesse ANNE. Celui de la princesse BÉNÉDICTE ne fut guères moins heureux, puisqu'elle épousa JEAN-FRÉDÉRIC duc de Brunswick & d'Hanovre, Souverain puissant, qui avoit joint le savoir avec la valeur, la religion catholique avec les vertus de sa maison, & pour comble de joie à notre Princesse, le service de l'Empire avec les intérêts de la France. Tout étoit grand dans sa famille; & la princesse MARIE sa fille n'auroit eu à désirer sur la terre qu'une vie plus longue. Que s'il falloit, avec tant d'éclat, la tranquillité & la douceur; elle trouvoit dans un Prince, aussi grand d'ailleurs que celui qui honore cette audience, avec les grandes qualités, celles qui pouvoient contenter sa délicatesse; & dans la Duchesse sa chère fille, un naturel tel qu'il le falloit à un cœur comme le sien, un esprit qui se fait sentir sans vouloir briller, une vertu qui devoit bientôt forcer l'estime du monde, & comme une vive lumière percer tout-à-coup avec grand éclat, un beau, mais sombre nuage. Cette alliance fortunée lui donnoit une perpétuelle & étroite liaison avec le Prince, qui de tout temps avoit le plus ravi son estime : Prince qu'on admire autant dans la paix que dans la guerre, en qui l'univers attentif ne voit plus rien à désirer, & s'étonne de trouver enfin toutes les vertus en un seul homme. Que falloit-il davantge, & que manquoit-il au bonheur de notre Princesse? Dieu qu'elle avoit connu, & tout avec lui.

Une fois elle lui avoit rendu son cœur. Les douceurs célestes qu'elle avoit goûtées sous les aîles de Sainte-Fare, étoient revenues dans son esprit. Retirée à la campagne, séquestrée du monde, elle s'occupa trois ans entiers à régler sa conscience & ses affaires. Un million qu'elle retira du duché de Rhételois, servit à multiplier ses bonnes œuvres; & la première fut d'acquitter ce qu'elle devoit avec une scrupuleuse régularité, sans se permettre ces compositions si adroitement colorées, qui souvent ne sont qu'une injustice couverte d'un nom spécieux. Est-ce donc ici cet heureux retour que je vous promets depuis si long-temps? Non, MESSIEURS : vous ne verrez encore à cette fois qu'un plus déplorable éloignement. Ni les conseils de la Providence, ni l'état de la Princesse ne permettoient qu'elle partageât tant soit peu son cœur : une ame comme la sienne

ne ſouffre point de tels partages ; & il falloit ou tout-à-fait rompre, ou ſe rengager tout-à-fait avec le monde. Les affaires l'y rappelèrent : ſa piété s'y diſſipa encore une fois ; elle éprouva que Jeſus-Chriſt n'a pas dit en vain : (1) *L'état de l'homme* qui retombe, *devient pire que le premier*. Tremblez, ames réconciliées, qui renoncez ſi ſouvent à la grâce de la pénitence : tremblez, puiſque chaque chûte creuſe ſous vos pas de nouveaux abîmes : tremblez enfin au terrible exemple de la princeſſe Palatine. A ce coup, le ſaint-Eſprit irrité ſe retire ; les ténèbres s'épaiſſiſſent ; la foi s'éteint. . .

Un ſaint Abbé, dont la doctrine & la vie ſont un ornement de notre ſiècle, ravi d'une converſion auſſi admirable & auſſi parfaite que celle de notre Princeſſe, lui ordonna de l'écrire pour l'édification de l'égliſe. Elle commence ce récit en confeſſant ſon erreur. Vous, Seigneur, dont la bonté infinie n'a rien donné aux hommes de plus efficace pour effacer leurs péchés, que la grâce de les reconnoître ; recevez l'humble confeſſion de votre ſervante ; & en mémoire d'un tel ſacrifice, s'il lui reſte quelque choſe à expier après une ſi longue pénitence, faites-lui ſentir aujourd'hui vos miſéricordes. Elle confeſſe donc, CHRÉTIENS, qu'elle avoit tellement perdu les lumières de la foi, que lorſqu'on parloit ſérieuſement des myſtères de la religion elle avoit peine à retenir ces ris dédaigneux qu'excitent les perſonnes ſimples, lorſqu'on leur voit croire des choſes impoſſibles : *Et*, pourſuit-elle, *c'eût été pour moi le plus grand de tous les miracles, que de me faire croire fermement le chriſtianiſme.* Que n'eût-elle pas donné pour obtenir ce miracle ? Mais l'heure marquée par la divine Providence n'étoit pas encore venue. C'étoit le temps où elle devoit être livrée à elle-même, pour mieux ſentir dans la ſuite la merveilleuſe victoire de la grâce. Ainſi elle gémiſſoit dans ſon incrédulité qu'elle n'avoit pas la force de vaincre. Peu s'en faut qu'elle ne s'emporte juſqu'à la dériſion, qui eſt le dernier excès, & comme le triomphe de l'orgueil ; & qu'elle ne ſe trouve parmi *ces moqueurs, dont le jugement eſt ſi proche* (2) ; ſelon la parole du Sage.

Déplorable aveuglement ! Dieu a fait un ouvrage au

(1) Fiunt noviſſima hominis illius pejora prioribus. *Luc.* XI, 26.
(2) Parata ſunt derideribus judicia. *Prov.* XIX, 29.

milieu de nous, qui détaché de toute autre cauſe, & ne tenant qu'à lui ſeul, remplit tous les temps & tous les lieux, & porte par tout la terre, avec l'impreſſion de ſa main, le caractère de ſon autorité; c'eſt Jeſus-Chriſt & ſon égliſe. Il a mis dans cette égliſe une autorité, ſeule capable d'abaiſſer l'orgueil, & de relever la ſimplicité; & qui également propre aux ſavans & aux ignorans, imprime aux uns & aux autres un même reſpect. C'eſt contre cette autorité que les libertins ſe révoltent avec un air de mépris. Mais qu'ont-ils vu ces rares génies? qu'ont-ils vu plus que les autres? Quelle ignorance eſt la leur? & qu'il ſeroit aiſé de les confondre, ſi, foibles & préſomptueux, ils ne craignoient d'être inſtruits! Car penſent-ils avoir mieux vu les difficultés à cauſe qu'ils y ſuccombent, & que les autres qui les ont vues, les ont mépriſées? Ils n'ont rien vu; ils n'entendent rien; ils n'ont pas même de quoi établir le néant, auquel ils eſpèrent après cette vie; & ce miſérable partage ne leur eſt pas aſſuré. Ils ne ſavent s'ils trouveront un Dieu propice, ou un Dieu contraire. S'ils le font égal au vice & à la vertu: quelle idole! Que s'il ne dédaigne pas de juger ce qu'il a créé, & encore ce qu'il a créé capable d'un bon & d'un mauvais choix, qui leur dira, ou ce qui lui plaît, ou ce qui l'offenſe, ou ce qui l'apaiſe? Par où ont-ils deviné que tout ce qu'on penſe de ce premier Etre, ſoit indifférent, & que toutes les religions qu'on voit ſur la terre, lui ſoient également bonnes? Parce qu'il y en a de fauſſes, s'enſuit-il qu'il n'y en ait pas une véritable, ou qu'on ne puiſſe plus connoître l'ami ſincère, parce qu'on eſt environné de trompeurs? Eſt-ce peut-être que tous ceux qui errent, ſont de bonne foi? L'homme ne peut-il pas, ſelon ſa coutume, s'en impoſer à lui-même? Mais quel ſupplice ne méritent pas les obſtacles qu'il aura mis par ſes préventions, à des lumières plus pures? Où a-t-on pris que la peine & la récompenſe ne ſoient que pour les jugemens humains, & qu'il n'y ait pas en Dieu une juſtice, dont celle qui reluit en nous ne ſoit qu'une étincelle? Que s'il eſt une telle juſtice, ſouveraine, & par conſéquent inévitable; divine, & par conſéquent infinie; qui nous dira qu'elle n'agiſſe jamais ſelon ſa nature, & qu'une juſtice infinie ne s'exerce pas à la fin par un ſupplice infini & éternel? Où en ſont donc les impies,

& quelle assurance ont-ils contre la vengeance éternelle dont on les menace ? Au défaut d'un meilleur refuge, iront-ils enfin se plonger dans l'abîme de l'athéisme ? & mettront-ils leur repos dans une fureur, qui ne trouve presque point de place dans les esprits ? Qui leur résoudra ces doutes, puisqu'ils veulent les appeler de ce nom ? Leur raison, qu'ils prennent pour guide, ne présente à leur esprit que des conjectures & des embarras. Les absurdités où ils tombent en niant la religion, deviennent plus insoutenables que les vérités dont la hauteur les étonne ; & pour ne vouloir pas croire des mystères incompréhensibles, ils suivent l'une après l'autre, d'incompréhensibles erreurs. Qu'est-ce donc, après tout, MESSIEURS, qu'est-ce que leur malheureuse incrédulité, sinon une erreur sans fin, une témérité qui hasarde tout, un étourdissement volontaire, & en un mot un orgueil qui ne peut souffrir son remède, c'est-à-dire qui ne peut souffrir une autorité légitime ? Ne croyez pas que l'homme ne soit emporté que par l'intempérance des sens. L'intempérance de l'esprit n'est pas moins flatteuse. Comme l'autre, elle se fait des plaisirs cachés, & s'irrite par la défense. Ce superbe croit s'élever au-dessus de tout & au-dessus de lui-même, quand il s'élève, ce lui semble, au-dessus de la religion, qu'il a si long-temps révérée : il se met au rang des gens désabusés, il insulte en son cœur aux foibles esprits, qui ne font que suivre les autres sans rien trouver par eux-mêmes ; & devenu le seul objet de ses complaisances, il se fait lui-même son Dieu.

C'est dans cet abîme profond que la princesse Palatine alloit se perdre. Il est vrai qu'elle désiroit avec ardeur de connoître la vérité. Mais où est la vérité sans la foi, qui lui paroissoit impossible, à moins que Dieu ne l'établit en elle par un miracle ? Que lui servoit d'avoir conservé la connoissance de la divinité ? Les esprits même les plus déréglés n'en rejettent pas l'idée, pour n'avoir point à se reprocher un aveuglement trop visible. Un Dieu qu'on fait à sa mode, aussi patient, aussi insensible que nos passions le demandent, n'incommode pas. La liberté qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut, fait qu'on croit respirer un air nouveau. On s'imagine jouir de soi-même & de ses désirs ; & dans le droit qu'on pense acquérir de ne se rien

refuſer, on croit tenir tous les biens, & on les goûte par avance.

En cet état, CHRETIENS, où la foi même eſt perdue, c'eſt-à-dire où le fondement eſt renverſé, que reſtoit-il à notre Princeſſe? Que reſtoit-il à une ame, qui par un juſte jugement de Dieu étoit déchue de toutes les grâces, & ne tenoit à Jeſus-Chriſt par aucun lien? Qu'y reſtoit-il, CHRETIENS, ſi ce n'eſt ce que dit ſaint Auguſtin? Il reſtoit la ſouveraine misère & la ſouveraine miſéricorde: *Reſtabat magna miſeria, & magna miſericordia* (1) Il reſtoit ce ſecret regard d'une providence miſéricordieuſe, qui la vouloit rappeler des extrémités de la terre; & voici quelle fut la première touche. Prêtez l'oreille, MESSIEURS, elle a quelque choſe de miraculeux. Ce fut un ſonge admirable, de ceux que Dieu même fait venir du ciel par le miniſtère des Anges, dont les images ſont ſi nettes & ſi démêlées, où l'on voit je ne ſais quoi de céleſte. *Elle crut*; c'eſt elle-même qui le raconte au ſaint Abbé: Ecoutez, & prenez garde ſur-tout de n'écouter pas avec mépris l'ordre des avertiſſemens divins, & la conduite de la grâce: *Elle crut*, dis-je, *que marchant ſeule dans une forêt, elle y avoit rencontré un aveugle dans une petite loge. Elle s'approche pour lui demander s'il étoit aveugle de naiſſance, ou s'il l'étoit devenu par quelque accident. Il répondit qu'il étoit aveugle-né. Vous ne ſavez donc pas*, reprit-elle, *ce que c'eſt que la lumière qui eſt ſi belle & ſi agréable, & le ſoleil qui a tant d'éclat & de beauté? Je n'ai*, dit-il, *jamais joui de ce bel objet, & je ne m'en puis former aucune idée. Je ne laiſſe pas de croire*, continua-t-il, *qu'il eſt d'une beauté raviſſante. L'aveugle parut alors changer de voix & de viſage; & prenant un ton d'autorité: Mon exemple*, dit-il, *vous doit apprendre qu'il y a des choſes très-excellentes & très-admirables, qui échappent à notre vue, & qui n'en ſont ni moins vraies ni moins déſirables, quoiqu'on ne les puiſſe ni comprendre, ni imaginer.* C'eſt, en effet, qu'il manque un ſens aux incrédules, comme à l'aveugle; & ce ſens, c'eſt Dieu qui le donne, ſelon ce que dit ſaint Jean (2): *Il nous*

(1) *Le texte de S. Auguſtin porte*: Remanſit magna, *&c.* Enarrat. *in Pſalm.* L, *n.* 8.

(2) Dedit nobis ſenſum; ut cognoſcamus verum Deum, & ſimus in vero Filio ejus. 1. *Joan.* V, 20.

a donné un ſens pour connoître le vrai Dieu, & pour être en ſon vrai fils. Notre Princeſſe le comprit. En même-temps, au milieu d'un ſonge myſtérieux, *elle fit l'application de la belle comparaiſon de l'aveugle aux vérités de la religion & de l'autre vie.* Ce ſont ſes mots que je vous rapporte. Dieu qui n'a beſoin ni de temps, ni d'un long circuit de raiſonnemens pour ſe faire entendre, tout à coup lui ouvrit les yeux. Alors, par une ſoudaine illumination, *elle ſe ſentit ſi éclairée*, c'eſt elle-même qui continue à vous parler, *& tellement tranſportée de la joie d'avoir trouvé ce qu'elle cherchoit depuis ſi long-temps, qu'elle ne put s'empêcher d'embraſſer l'aveugle, dont le diſcours lui découvroit une plus belle lumière que celle dont il étoit privé. Et*, dit-elle, *il ſe répandit dans mon cœur une joie ſi douce & une foi ſi ſenſible, qu'il n'y a point de paroles capables de l'exprimer.* Vous attendez, CHRÉTIENS, quel ſera le réveil d'un ſommeil ſi doux & ſi merveilleux. Ecoutez & reconnoiſſez que ce ſonge eſt vraiment divin. *Elle s'éveilla là-deſſus*, dit-elle, *& ſe trouva dans le même état où elle s'étoit vue dans cet admirable ſonge, c'eſt-à-dire tellement changée, qu'elle avoit peine à le croire.* Le miracle qu'elle attendoit eſt arrivé; elle croit, elle qui jugeoit la foi impoſſible. Dieu la change par une lumière ſoudaine, & par un ſonge qui tient de l'extaſe. Tout ſuit en elle de la même force. *Je me levai*, pourſuit-elle, *avec précipitation; mes actions étoient mêlées d'une joie & d'une activité extraordinaire.* Vous le voyez; cette nouvelle vivacité qui animoit ſes actions, ſe reſſent encore dans ſes paroles. *Tout ce que je liſois ſur la religion, me touchoit juſqu'à répandre des larmes. Je me trouvois à la meſſe dans un état bien différent de celui où j'avois accoutumé d'être.* Car c'étoit de tous les myſtères celui qui lui paroiſſoit le plus incroyable. *Mais alors*, dit-elle, *il me ſembloit ſentir la préſence réelle de Notre-Seigneur, à peu près comme l'on ſent les choſes viſibles, & dont l'on ne peut douter.* Ainſi elle paſſa tout-à-coup d'une profonde obſcurité à une lumière manifeſte. Les nuages de ſon eſprit ſont diſſipés; miracle auſſi étonnant que celui où Jeſus-Chriſt [1] fit tomber en un inſtant des yeux de Saul converti, cette eſpèce d'écaille dont ils étoient couverts,

(1) *Act.* IX, 18.

Qui donc ne s'écrieroit à un ſi ſoudain changement : [1] *Le doigt de Dieu eſt ici ?* La ſuite ne permet pas d'en douter, & l'opération de la grâce ſe reconnoît dans ſes fruits. Depuis ce bienheureux moment, la foi de notre Princeſſe fut inébranlable ; & même cette joie ſenſible qu'elle avoit à croire, lui fut continuée quelque-temps.

Mais au milieu de ces céleſtes douceurs, la juſtice divine eut ſon tour. L'humble Princeſſe ne crut pas qu'il lui fût permis d'approcher d'abord des ſaints ſacremens. Trois mois entiers furent employés à repaſſer, avec larmes, ſes ans écoulés parmi tant d'illuſions, & à préparer ſa confeſſion. Dans l'approche du jour déſiré où elle eſpéroit de la faire, elle tomba dans une ſyncope, qui ne lui laiſſa ni couleur, ni pouls, ni reſpiration. Revenue d'une ſi longue & ſi étrange défaillance, elle ſe vit replongée dans un plus grand mal ; & après les affres de la mort, elle reſſentit toutes les horreurs de l'enfer. Digne effet des ſacremens de l'égliſe, qui donnés ou différés, font ſentir à l'ame la miſéricorde de Dieu, ou tout le poids de ſes vengeances. Son Confeſſeur, qu'elle appelle, la trouve ſans force, incapable d'application, & prononçant à peine quelques mots entrecoupés ; il fut contraint de remettre la confeſſion au lendemain. Mais il faut qu'elle vous raconte elle-même quelle nuit elle paſſa dans cette attente. Qui ſait ſi la Providence n'aura pas amené ici quelque ame égarée, qui doive être touchée de ce récit ? *Il eſt*, dit-elle, *impoſſible de s'imaginer les étranges peines de mon eſprit, ſans les avoir éprouvées. J'appréhendois à chaque moment le retour de ma ſyncope, c'eſt-à-dire ma mort & ma damnation. J'avouois bien que je n'étois pas digne d'une miſéricorde que j'avois ſi long-temps négligée ; & je diſois à Dieu dans mon cœur, que je n'avois aucun droit de me plaindre de ſa juſtice ; mais qu'enfin, choſe inſupportable ! je ne le verrois jamais ; que je ſerois éternellement avec ſes ennemis, éternellement ſans l'aimer, éternellement haïe de lui. Je ſentois tendrement ce déplaiſir ; & je le ſentois même, comme je crois*, ce ſont ſes propres paroles, *entièrement détaché des autres peines de l'enfer.* Le voilà, MES CHÈRES SŒURS, vous le connoiſſez, le voilà ce pur amour, que Dieu lui-même ré-

(1) Digitus Dei eſt hic. *Exod.* VIII, 19.

pand dans les cœurs avec toutes ſes délicateſſes & dans toute ſa vérité. La voilà cette crainte qui change les cœurs : non point la crainte de l'eſclave, qui craint l'arrivée d'un maître fâcheux ; mais la crainte d'une chaſte épouſe, qui craint de perdre ce qu'elle aime. Ces ſentimens tendres, mêlés de larmes & de frayeur, aigriſſoient ſon mal juſqu'à la dernière extrémité. Nul n'en pénétroit la cauſe ; & on attribuoit ces agitations à la fièvre dont elle étoit tourmentée. Dans cet état pitoyable, pendant qu'elle ſe regardoit comme une perſonne réprouvée & preſque ſans eſpérance de ſalut ; Dieu, qui fait entendre ſes vérités en telle manière & ſous telle figure qu'il lui plaît, continua de l'inſtruire comme il a fait Joſeph & Salomon ; & durant l'aſſoupiſſement que l'accablement lui cauſa, il lui mit dans l'eſprit cette parabole ſi ſemblable à celle de l'Evangile (1). Elle voit paroître ce que Jeſus-Chriſt n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de ſa tendreſſe : une poule devenue mère, empreſſée autour des petits qu'elle conduiſoit. Un d'eux s'étant écarté, notre malade le voit englouti par un chien avide. Elle accourt, elle lui arrache cet innocent animal. En même-temps on lui crie d'un autre côté, qu'il le falloit rendre au raviſſeur, dont on éteindroit l'ardeur, en lui rendant ſa proie. *Non*, dit-elle, *je ne le rendrai jamais.* En ce moment elle s'éveilla ; & l'application de la figure qui lui avoit été montrée, ſe fit en un inſtant dans ſon eſprit, comme ſi on lui eût dit : (2) *Si vous qui êtes mauvaiſe, ne pouvez vous réſoudre à rendre ce petit animal que vous avez ſauvé, pourquoi croyez-vous que Dieu, infiniment bon, vous redonnera au démon, après vous avoir tirée de ſa puiſſance ? Eſpérez, & prenez courage.* A ces mots elle demeura dans un calme & dans une joie qu'elle ne pouvoit exprimer, *comme ſi un ange lui eût appris*, ce ſont encore ſes paroles, (3) *que Dieu ne l'abandonneroit pas.* Ainſi tomba tout à-coup la fureur des vents & des flots à la voix de Jeſus-Chriſt, qui les menaçoit ; & il ne fit pas un moindre miracle dans l'ame de notre ſainte Pénitente, lorſque parmi les frayeurs d'une

(1) *Matth.* XXIII, 37.

(2) *Matth.* VII, 11.

(3) *Marc.* IV, 39. *Luc.* VIII, 24.

conſcience alarmée, & *les douleurs de l'enfer* (1), il lui fit ſentir tout-à-coup, par une vive confiance, avec la rémiſſion de ſes péchés, (2) cette *paix qui ſurpaſſe toute intelligence.* Alors une joie céleſte ſaiſit tous ſes ſens, (3) *& les os humiliés treſſaillirent.* Souvenez-vous, ô ſacré Pontife, quand vous tiendrez en vos mains la ſainte Victime, qui ôte les péchés du monde; ſouvenez-vous de ce miracle de la grâce. Et vous, ſaints Prêtres, venez; & vous, ſaintes filles, & vous, chrétiens: venez auſſi, ô pécheurs! tous enſemble, commençons d'une même voix, le Cantique de la délivrance, & ne ceſſons de répéter avec David: (4) *Que Dieu eſt bon, & que ſa miſéricorde eſt éternelle.*!

Il ne faut point manquer à de telles grâces, ni les recevoir avec molleſſe. La princeſſe Palatine change en un moment toute entière: nulle parure que la ſimplicité, nul ornement que la modeſtie. Elle ſe montre au monde à cette fois; mais ce fut pour lui déclarer qu'elle avoit renoncé à ſes vanités. Car auſſi, quelle erreur à une Chrétienne, & encore à une Chrétienne pénitente, d'orner ce qui n'eſt digne que de ſon mépris; de peindre & de parer l'idole du monde; de retenir comme par force, & avec mille artifices, autant indignes qu'inutiles, ces grâces qui s'envolent avec le temps? ſans s'effrayer de ce qu'on diroit, ſans craindre comme autrefois ce vain fantôme des ames infirmes, dont les grands ſont épouvantés plus que tous les autres, la Princeſſe Palatine parut à la cour ſi différente d'elle-même; & dès-lors elle renonça à tous les divertiſſemens, à tous les jeux, juſqu'aux plus innocens, ſe ſoumettant aux ſévères lois de la pénitence chrétienne, & ne ſongeant qu'à reſtreindre & à punir une liberté qui n'avoit pu demeurer dans ſes bornes. Douze ans de perſévérance au milieu des épreuves les plus difficiles, l'ont élevée à un éminent degré de ſainteté. La règle qu'elle ſe fit dès le premier jour fut immuable; toute ſa maiſon y entra: chez elle on ne faiſoit que paſſer d'un exercice de piété à un autre. Jamais

(1) Dolores inferni circumdederunt me. *Pſalm.* XVII, 6.

(2) Pax Dei, quæ exuperat omnem ſenſum. *Philip.* IV, 7.

(3) Auditui meo dabis gaudium & lætitiam; & exultabunt oſſa humiliata. *Pſal.* L, 10.

(4) Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in æternum miſericordia ejus. *Pſ.* CXXXV.

l'heure de l'oraiſon ne fut changée ni interrompue, pas même par les maladies. Elle ſavoit que dans ce commerce ſacré tout conſiſte à s'humilier ſous la main de Dieu, & moins à donner qu'à recevoir. Ou plutôt, ſelon le précepte de Jeſus-Chriſt (1), ſon oraiſon fut perpétuelle, pour être égale au beſoin. La lecture de l'Evangile & des livres ſaints en fourniſſoient la matière : ſi le travail ſembloit l'interrompre, ce n'étoit que pour la continuer d'une autre ſorte. Par le travail on charmoit l'ennui, on ménageoit le temps, on guériſſoit la langueur de la pareſſe, & les pernicieuſes rêveries de l'oiſiveté. L'eſprit ſe relâchoit, pendant que les mains induſtrieuſement occupées s'exerçoient dans des ouvrages dont la piété avoit donné le deſſein : c'étoit ou des habits pour les pauvres, ou des ornemens pour les autels. Les Pſeaumes avoient ſuccédé aux Cantiques des joies du ſiècle. Tant qu'il n'étoit point néceſſaire de parler, la ſage Princeſſe gardoit le ſilence : la vanité & les médiſances, qui ſoutiennent tout le commerce du monde, lui faiſoient craindre tous les entretiens ; & rien ne lui paroiſſoit ni agréable ni ſûr que la ſolitude. Quand elle parloit de Dieu, le goût intérieur d'où ſortoient toutes ſes paroles, ſe communiquoit à ceux qui converſoient avec elle ; & les nobles expreſſions qu'on remarquoit dans ſes diſcours ou dans ſes écrits, venoient de la haute idée qu'elle avoit conçue des choſes divines. Sa foi ne fut pas moins ſimple que vive : dans les fameuſes queſtions qui ont troublé en tant de manières le repos de nos jours, elle déclaroit hautement qu'elle n'avoit autre part à y prendre que celle d'obéir à l'Egliſe. Si elle eût eu la fortune des Ducs de Nevers ſes pères, elle en auroit ſurpaſſé la pieuſe magnificence, quoique cent temples fameux en portent la gloire juſqu'au ciel, (2) *& que les égliſes des ſaints publient leurs aumônes.* Le Duc ſon père avoit fondé dans ſes terres de quoi marier tous les ans ſoixante filles : riche oblation, préſent agréable. La Princeſſe ſa fille en marioit auſſi tous les ans ce qu'elle pouvoit, ne croyant pas aſſez honorer les libéralités de ſes ancêtres, ſi elle ne les

(1) Oportet ſemper orare, & non deficere. *Luc.* XVIII, 1.
(2) Eleemoſynas illius enarrabit omnis Eccleſia ſanctorum. *Eccli.* XXXI : 11.

imitoit. On ne peut retenir ſes larmes quand on lui voit épancher ſon cœur ſur de vieilles femmes qu'elle nourriſſoit. Des yeux ſi délicats firent leurs délices de ces viſages ridés, de ces membres courbés ſous les ans. Ecoutez ce qu'elle en écrit au fidelle miniſtre de ſes charités : & dans un même diſcours, apprenez à goûter la ſimplicité & la charité chrétienne. *Je ſuis ravie*, dit-elle, *que l'affaire de nos bonnes vieilles ſoit ſi avançée. Achevons vîte au nom de Notre Seigneur ; ôtons vîtement cette bonne femme de l'étable où elle eſt, & la mettons dans un de ces petits lits.* Quelle nouvelle vivacité ſuccède à celle que le monde inſpire ! Elle pourſuit : *Dieu me donnera peut-être de la ſanté, pour aller ſervir cette paralytique : au moins je le ferai par mes ſoins, ſi les forces me manquent ; & joignant mes maux aux ſiens, je les offrirai plus hardiment à Dieu. Mandez-moi ce qu'il faut pour la nourriture & les uſtenſiles de ces pauvres femmes : peu à peu nous les mettrons à leur aiſe.* Je me plais à répéter toutes ces paroles, malgré les oreilles délicates : elles effacent les diſcours les plus magnifiques ; & je voudrois ne parler plus que ce langage. Dans les néceſſités extraordinaires, ſa charité faiſoit de nouveaux efforts. Le rude hiver des années dernières acheva de la dépouiller de ce qui lui reſtoit de ſuperflu : tout devint pauvre dans ſa maiſon & ſur ſa perſonne : elle voyoit diſparoître avec une joie ſenſible les reſtes des pompes du monde ; & l'aumône lui apprenoit à ſe retrancher tous les jours quelque choſe de nouveau. C'eſt en effet la vraie grâce de l'aumône, en ſoulageant les beſoins des pauvres, de diminuer en nous d'autres beſoins ; c'eſt-à-dire ces beſoins honteux qu'y fait la délicateſſe, comme ſi la nature n'étoit pas aſſez accablée de néceſſités.

Qu'attendez-vous, CHRÉTIENS, à vous convertir, & pourquoi déſeſpérez-vous de votre ſalut ? Vous voyez la perfection où s'élève la pénitence, quand elle eſt fidelle à la grâce. Ne craignez ni la maladie, ni les dégoûts, ni les tentations, ni les peines les plus cruelles. Une perſonne ſi ſenſible & ſi délicate, qui ne pouvoit ſeulement entendre nommer les maux, a ſouffert douze ans entiers & preſque ſans intervalle, ou les plus vives douleurs, ou des langueurs qui épuiſoient le corps & l'eſprit ; & cependant durant tout ce temps, & dans les tourmens inouïs de ſa dernière ma-

ladie, où ſes maux s'augmentèrent juſqu'aux derniers excès, elle n'a eu à ſe repentir que d'avoir une ſeule fois ſouhaité une mort plus douce. Encore réprima-t-elle ce foible déſir, en diſant auſſitôt après avec Jeſus-Chriſt, la prière du ſacré myſtère du Jardin, c'eſt ainſi qu'elle appeloit la prière de l'agonie de notre Sauveur : (1) *O mon père, que votre volonté ſoit faite, & non la mienne.* Ses maladies lui ôtèrent la conſolation qu'elle avoit tant déſirée, d'accomplir ſes premiers deſſeins, & de pouvoir achever ſes jours ſous la diſcipline & dans l'habit de Sainte-Fare. Son cœur donné, ou plutôt rendu à ce monaſtère, où elle avoit goûté les premières grâces, a témoigné ſon déſir, & ſa volonté a été aux yeux de Dieu un ſacrifice parfait. C'eût été un ſoutien ſenſible à une ame comme la ſienne, d'accomplir de grands ouvrages pour le ſervice de Dieu; mais elle eſt menée par une autre voie, par celle qui crucifie davantage, qui ſans rien laiſſer entreprendre à un eſprit courageux, le tient accablé & anéanti ſous la rude loi de ſouffrir. Encore s'il eût plu à Dieu de lui conſerver ce goût ſenſible de la piété, qu'il avoit renouvelé dans ſon cœur au commencement de ſa pénitence; mais non, tout lui eſt ôté; ſans ceſſe elle eſt travaillée de peines inſupportables. (2) *O Seigneur*, diſoit le ſaint homme Job, *vous me tourmentez d'une manière merveilleuſe!* C'eſt que ſans parler ici de ſes autres peines, il portoit au fond de ſon cœur une vive & continuelle appréhenſion de déplaire à Dieu. Il voyoit d'un côté ſa ſainte juſtice, devant laquelle les anges ont peine à ſoutenir leur innocence. Il le voyoit avec ſes yeux éternellement ouverts, obſerver toutes les démarches, (3) *compter* tous les *pas* d'un pécheur, & *garder ſes péchés comme ſous le ſceau*, pour les lui repréſenter au dernier jour. D'un autre côté, il reſſentoit ce qu'il y a de corrompu dans le cœur de l'homme. *Je craignois*, dit-il, (4) *toutes mes œuvres.* Que vois-je? le péché! le péché par-tout!

(1) Pater . . . non mea voluntas, ſed tua fiat. *Luc.* XXII, 42.

(2) Mirabiliter me crucias. *Job.* X, 16.

(3) Greſſus meos dinumeraſti . . . . Signaſti quaſi in ſacculo delicta mea. *Job.* XIV, 16, 17.

(4) Verebar omnia opera mea. *Ibid* IX, 28.

Et il s'écrioit nuit & jour : (1) *O Seigneur ! pourquoi n'ôtez-vous pas mes péchés ?* Et que ne tranchez-vous une fois ces malheureux jours, où l'on ne fait que vous offenser, afin qu'il ne soit pas dit ; (2) *que je sois contraire à la parole du Saint ?* Tel étoit le fond de ses peines ; & ce qui paroît de si violent dans ses discours, n'est que la délicatesse d'une conscience qui se redoute elle-même, ou l'excès d'un amour qui craint de déplaire. La princesse Palatine souffrit quelque chose de semblable. Quel supplice à une conscience timorée ! Elle croyoit voir par-tout dans ses actions un amour-propre déguisé en vertu. Plus elle étoit clair-voyante, plus elle étoit tourmentée. Ainsi Dieu l'humilioit par ce qui a coutume de nourrir l'orgueil ; & lui faisoit un remède de la cause de son mal. Qui pourroit dire par quelles terreurs elle arrivoit aux délices de la sainte Table ? Mais elle ne perdoit pas la confiance. *Enfin*, dit-elle ; c'est ce qu'elle écrit au saint Prêtre que Dieu lui avoit donné pour la soutenir dans ses peines : *Enfin, je suis parvenue au divin banquet. Je m'étois levée dès le matin, pour être devant le jour aux portes du Seigneur ; mais lui seul sait les combats qu'il a fallu rendre.* La matinée se passoit dans ce cruel exercice. *Mais à la fin*, poursuit-elle, *malgré mes foiblesses, je me suis comme traînée moi-même aux pieds de Notre Seigneur ; j'ai connu qu'il fallait, puisque tout s'est fait en moi par la force de la divine Bonté, que je reçusse encore avec une espèce de force, ce dernier & souverain bien.* Dieu lui découvrit dans ses peines l'ordre secret de sa justice sur ceux qui ont manqué de fidélité aux grâces de la pénitence. *Il n'appartient pas*, disoit-elle, *aux esclaves fugitifs, qu'il faut aller reprendre par force, & les ramener comme malgré eux, de s'asseoir au festin avec les enfans & les amis ; & c'est assez qu'il leur soit permis de venir recueillir à terre les miettes qui tombent de la table de leur Seigneur.* Ne vous étonnez pas, CHRÉTIENS, si je ne fais plus, foible Orateur, que de répéter les paroles de la princesse Palatine ; c'est que j'y ressens la manne cachée, & le goût des Ecritures divines, que ses peines & ses sentimens lui

(1) Cur non tollis peccatum meum ; & quare non aufers iniquitatem meam ? *Ibid.* VII, 21.

(2) Et hæc mihi sit consolatio, ut affligens me non parcas, nec contradicam sermonibus Sancti. *Ibid.* VI, 10.

faiſoient entendre. Malheur à moi, ſi dans cette chaire j'aime mieux me chercher moi-même que votre ſalut, & ſi je ne préfère à mes inventions, quand elles pourroient vous plaire, les expériences de cette Princeſſe, qui peuvent vous convertir! Je n'ai regret qu'à ce que je laiſſe, & je ne puis vous taire ce qu'elle a écrit touchant les tentations d'incrédulité. *Il eſt bien croyable*, diſoit-elle, *qu'un Dieu qui aime infiniment, en donne des preuves proportionnées à l'infinité de ſon amour, & à l'infinité de ſa puiſſance; & ce qui eſt propre à la toute-puiſſance d'un Dieu, paſſe de bien loin la capacité de notre foible raiſon. C'eſt*, ajoute-t-elle, *ce que je me dis à moi-même, quand les démons tâchent d'étonner ma foi; & depuis qu'il a plu à Dieu de me mettre dans le cœur*, remarquez ces belles paroles, *que ſon amour eſt la cauſe de tous ce que nous croyons, cette réponſe me perſuade plus que tous les livres.* C'eſt en effet, l'abrégé de tous les ſaints livres, & de toute la doctrine Chrétienne. Sortez, Parole éternelle, *Fils unique du Dieu* vivant, ſortez du *bienheureux ſein de* votre *Père*, & venez *annoncer* aux hommes le ſecret que vous y voyez. Il l'a fait; & durant trois ans il n'a ceſſé (1) de nous dire le ſecret des conſeils de Dieu. Mais tout ce qu'il en a dit eſt renfermé dans ce ſeul mot de ſon Evangile : (2) *Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui a donné ſon Fils unique.* Ne demandez plus ce qui a uni en Jeſus-Chriſt le ciel & la terre, & la croix avec les grandeurs. *Dieu a tant aimé le monde.* Eſt-il incroyable que Dieu aime, & que la bonté ſe communique? Que ne fait pas entreprendre aux ames courageuſes l'amour de la gloire; aux ames les plus vulgaires, l'amour des richeſſes; à tous enfin, tout ce qui porte le nom d'amour? Rien ne coûte, ni périls, ni travaux, ni peines; & voilà les prodiges dont l'homme eſt capable. Que ſi l'homme, qui n'eſt que foibleſſe, tente l'impoſſible: Dieu, pour contenter ſon amour, n'exécutera-t-il rien d'extraordinaire? Diſons donc pour toute raiſon dans tous les myſtères: *Dieu a tant aimé le monde.* C'eſt la doctrine du Maître; & le Diſciple bien-aimé l'avoit bien compriſe. De ſon

(1) Unigenitus Filius, qui eſt in ſinu Patris ipſe enarravit. *Joan.* 1, 18.

(2) Sic Deus dilexit mundum, ut Filium ſuum unigenitum daret. *Joan.* III, 16.

temps un Cérinthe, un héréſiarque, ne vouloit pas croire qu'un Dieu eût pu ſe faire homme; & ſe faire la victime des pécheurs. Que lui répondit cet Apôtre vierge, ce Prophète du Nouveau-Teſtament, cet Aigle, ce Théologien par excellence, ce ſaint Vieillard, qui n'avoit de force que pour prêcher la charité, & pour dire: *Aimez-vous les uns les autres en Notre Seigneur*: que répondit-il à cet héréſiarque? quel ſymbole, quelle nouvelle confeſſion de foi oppoſa-t-il à ſon héréſie naiſſante? Ecoutez, & admirez: (1) *Nous croyons*, dit-il, *& nous confeſſons l'amour que Dieu a pour nous.* C'eſt-là toute la foi des Chrétiens: c'eſt la cauſe & l'abrégé de tout le ſymbole. C'eſt-là que la princeſſe Palatine a trouvé la réſolution de ſes anciens doutes. Dieu a aimé: c'eſt tout dire. S'il a fait, diſoit-elle, de ſi grandes choſes pour déclarer ſon amour dans l'Incarnation; que n'aura-t-il pas fait pour le conſommer dans l'Euchariſtie, pour ſe donner, non plus en général à la nature humaine, mais à chaque fidelle en particulier? Croyons donc avec ſaint Jean, en l'amour d'un Dieu; la foi nous paroîtra douce, en la prenant par un endroit ſi tendre. Mais n'y croyons pas à demi, à la manière des hérétiques, dont l'un en retranche une choſe, & l'autre une autre; l'un le myſtère de l'Incarnation, & l'autre celui de l'Euchariſtie; chacun ce qui lui déplaît; foibles eſprits, ou plutôt cœurs étroits & *entrailles reſſerrées*, (2) que la foi & la charité n'ont pas aſſez *dilatées*, pour comprendre toute l'étendue de l'amour d'un Dieu. Pour nous, croyons ſans réſerve, & prenons le remède entier, quoiqu'il en coûte à notre raiſon. Pourquoi veut-on que les prodiges coutent tant à Dieu? Il n'y a plus qu'un ſeul prodige que j'annonce aujourd'hui au monde. O ciel, ô terre, étonnez-vous à ce prodige nouveau! C'eſt que parmi tant de témoignages de l'amour divin, il y ait tant d'incrédules & tant d'inſenſibles. N'en augmentez pas le nombre, qui va croiſſant tous les jours. N'alléguez plus votre malheureuſe incrédulité, & ne faites pas une excuſe de votre crime, Dieu a des remèdes pour vous guérir; & il ne reſte qu'à les obtenir

(1) Et nos credidimus charitati, quam habet Deus in nobis. 1. *Joan.* IV, 16.

(2) Cor noſtrum dilatatum eſt. . . . . Angustiamini autem in viſceribus veſtris. 2. *Cor.* VI, 11, 12.

par des vœux continuels. Il a ſu prendre la ſainte Princeſſe dont nous parlons, par le moyen qu'il lui a plu : il en a d'autres pour vous juſqu'à l'infini ; & vous n'avez rien à craindre, que de déſeſpérer de ſes bontés. Vous oſez nommer vos ennuis, après les peines terribles où vous l'avez vue ? Cependant, ſi quelquefois elle déſiroit en être un peu ſoulagée, elle ſe le reprochoit à elle-même. *Je commence*, diſoit-elle, *à m'appercevoir que je cherche le Paradis terreſtre à la ſuite de Jeſus-Chriſt, au lieu de chercher la montagne des Olives & le Calvaire, par où il eſt entré dans ſa gloire.* Voilà ce qu'il lui ſervit de méditer l'Evangile nuit & jour, & de ſe nourrir de la parole de vie. C'eſt encore ce qui lui fit dire cette admirable parole : *Qu'elle aimoit mieux vivre & mourir ſans conſolation, que d'en chercher hors de Dieu.* Elle a porté ſes ſentimens juſqu'à l'agonie ; & prête à rendre l'ame, on entendit qu'elle diſoit d'une voix mourante : *Je m'en vais voir comment Dieu me traitera ; mais j'eſpère en ſes miſéricordes.* Cette parole de confiance emporta ſon ame ſainte au ſéjour des juſtes.

Arrêtons ici, CHRÉTIENS : & vous, Seigneur, impoſez ſilence à cet indigne Miniſtre, qui ne fait qu'affoiblir votre parole : parlez dans les cœurs, Prédicateurs inviſibles, & faites que chacun ſe parle à ſoi-même. Parlez, MES FRÈRES, parlez : je ne ſuis ici que pour aider vos réflexions. Elle viendra cette heure dernière, elle approche, nous y touchons, la voilà venue. Il faut dire avec ANNE DE GONZAGUE : Il n'y a plus ni Princeſſe, ni Palatine ; ces grands noms dont on s'étourdit, ne ſubſiſtent plus. Il faut dire avec elle : Je m'en vais, je ſuis emporté par une force inévitable ; tout diminue, tout fuit, tout diſparoît à mes yeux. Il ne reſte plus à l'homme que le néant & le péché ; pour tout fonds, le néant ; pour toute acquiſition, le péché. Le reſte qu'on croyoit tenir, échappe : ſemblable à de l'eau gelée, dont le vil cryſtal ſe fond entre les mains qui le ſerrent, & ne fait que les ſalir. Mais voici ce qui glacera le cœur, ce qui achevera d'éteindre la voix, ce qui répandra la frayeur dans toutes les veines : *Je m'en vais voir comment Dieu me traitera.* Dans un moment je ſerai entre ſes mains, dont ſaint Paul écrit en tremblant : (1) *Ne vous y trompez pas ; on ne ſe moque*

(1) Nolite errare ; Deus non irridetur. *Gal.* VI, 7.

pas de Dieu ; & encore, (1) *C'eſt une choſe horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant :* entre ſes mains, où tout eſt action, où tout eſt vie ; rien ne s'affoiblit, ni ſe relâche, ni ne ſe ralentit jamais. Je m'en vais voir ſi ces mains toutes-puiſſantes me ſeront favorables ou rigoureuſes ; ſi je ſerai éternellement, ou parmi leurs dons, ou ſous leurs coups. Voilà ce qu'il faudra dire néceſſairement avec notre Princeſſe. Mais pourrons-nous ajouter avec une conſcience auſſi tranquille, *j'eſpère en ſa miſéricorde ?* Car, qu'aurons-nous fait pour la fléchir ? Quand aurons-nous écouté (2) *la voix de celui qui crie dans le déſert ; Préparez les voies du Seigneur ?* Comment ? par *la pénitence.* Mais ſerons-nous fort contens d'une pénitence commencée à l'agonie, qui n'aura jamais été éprouvée, dont jamais on n'aura vu aucun fruit : d'une pénitence imparfaite ; d'une pénitence nulle ; douteuſe, ſi vous le voulez, ſans forces, ſans réflexions, ſans loiſir pour en réparer les défauts ? N'en eſt-ce pas aſſez pour être pénétré de crainte juſques dans la moëlle des os ? Pour celle dont nous parlons, ah ! MES FRÈRES, toutes les vertus quelle a pratiquées ſe ramaſſent dans cette dernière parole, dans ce dernier acte de ſa vie : la foi, le courage, l'abandon à Dieu, la crainte de ſes jugemens, & cet amour plein de confiance, qui ſeul efface tous les péchés. Je ne m'étonne donc pas, ſi le ſaint Paſteur qui l'aſſiſta dans ſa dernière maladie, & qui recueillit ſes derniers ſoupirs, pénétré de tant de vertus, les porta juſques dans la claire, & ne put s'empêcher de les célébrer dans l'aſſemblée des fidelles. Siècle vainement ſubtil, où l'on veut pécher avec raiſon, où la foibleſſe veut s'autoriſer par des maximes, où tant d'ames inſenſées cherchent leur repos dans le naufrage de la foi, & ne font d'effort contre elles-même, que pour vaincre, au lieu de leurs paſſions, les remords de leur conſcience ; la princeſſe Palatine t'eſt donnée (3) *comme un ſigne & un prodige.* Tu la verras au dernier jour, comme je t'en ai menacé, confondre ton impénitence & tes vaines excuſes. Tu la verras ſe joindre à ces ſaintes filles, & à toute la

(1) Horrendum eſt incidere in manus De viventis. *Heb.* x, 31.

(2) Vox clamantis in deſerto : Parate viam Domini . . . . . facite ergo fructus dignos pœnitentiæ. *Luc.* III, 4, 8.

(3) In ſignum & in portentum. *Iſai.* VIII, 18.

troupe des saints ; & qui pourra soutenir leurs redoutables clameurs ? Mais que sera-ce quand Jesus-Christ paroîtra lui-même à ces malheureux ; quand (1) *ils verront* celui *qu'ils auront percé*, comme dit le Prophète ; dont ils auront r'ouvert toutes les plaies ; & qu'il leur dira d'une voix terrible : (2) *Pourquoi me déchirez-vous par vos blasphèmes*, nation impie ? Ou si vous ne le faisiez pas par vos paroles, pourquoi le faisiez-vous par vos œuvres ? Ou pourquoi avez-vous marché dans mes voies d'un pas incertain, comme si mon autorité étoit douteuse ? Race infidelle, me connoissez-vous à cette fois ? Suis-je votre Roi ? suis-je votre Juge ? suis je votre Dieu ? Apprenez-le par votre supplice. Là commencera (3) ce *pleur* éternel ; là ce *grincement de dents*, qui n'aura jamais de fin. Pendant que les orgueilleux seront confondus, vous fidelles (4), *qui tremblez à sa parole*, en quelque endroit que vous soyez de cet auditoire, peu connus des hommes & connus de Dieu, vous commencerez (5) à *lever la tête*. Si touchés des saints exemples que je vous propose, vous laissez attendrir vos cœurs ; si Dieu a béni le travail par lequel je tâche de vous enfanter en Jesus-Christ ; & que trop indigne Ministre de ses conseils, je n'y aye pas été moi-même un obstacle ; vous bénirez la bonté divine, qui vous aura conduits à la pompe funèbre de cette pieuse Princesse, où vous aurez peut-être trouvé le commencement de la véritable vie. Et vous, PRINCE, qui l'avez tant honorée pendant qu'elle étoit au monde ; qui favorable interprète de ses moindres désirs, continuez votre protection & vos soins à tout ce qui lui fut cher ; & qui lui donnez les dernières marques de piété avec tant de magnificence & tant de zèle : vous, PRINCESSE ! qui gémissez en lui rendant ce triste devoir, & qui avez espéré de la voir revivre dans ce discours : que vous dirai-je pour vous consoler ? Comment pourrai-je, MADAME, arrêter ce torrent de larmes, que le temps n'a pas épuisé, que tant de

(1) Aspicient ad me quem confixerunt. *Zach.* XII, 10.

(2) Me confligitis, gens tota. *Malach.* III, 9.

(3) Ibi erit fletus & stridor dentium. *Matth.* VIII, 12.

(4) Ad quem autem respiciam, nisi ad pauperculum & contritum spiritu, & trementem sermones meos. . . . . Audite verbum Domini, qui tremitis ad verbum ejus. *Isa.* LXVI, 2, 5.

(5) Aspicite & levate capita vestra : quoniam appropinquat redemptio vestra. *Luc.* XXI, 28.

juſtes ſujets de joie n'ont pas tari ? Reconnoiſſez ici le monde ; reconnoiſſez ſes maux toujours plus réels que ſes biens, & ſes douleurs par conſéquent plus vives & plus pénétrantes que ſes joies. Vous avez perdu ces heureux momens, où vous jouiſſiez des tendreſſes d'une mère, qui n'eut jamais ſon égale : vous avez perdu cette ſource inépuiſable de ſages conſeils ; vous avez perdu ces conſolations, qui par un charme ſecret faiſoient oublier les maux dont la vie humaine n'eſt jamais exempte. Mais il vous reſte ce qu'il y a de plus précieux, l'eſpérance de la rejoindre dans le jour de l'éternité ; & en attendant, ſur la terre, le ſouvenir de ſes inſtructions, l'image de ſes vertus, & les exemples de ſa vie.

ORAISON FUNÈBRE

DE TRÈS-HAUT

ET

TRÈS-PUISSANT SEIGNEUR

MESSIRE

MICHEL LE TELLIER,

CHEVALIER,

CHANCELIER DE FRANCE.

PRONONCÉE dans l'Égliſe Paroiſſiale de Saint Gervais, où il eſt inhumé, le 25 Janvier 1686.

ORAISON FUNÉBRE

DE MESSIRE

MICHEL LE TELLIER,

CHANCELIER DE FRANCE.

Poſſide ſapientiam, acquire prudentiam : arripe illam : & exaltabit te : glorificaberis ab ea, cùm eam fueris amplexatus. *Prov. IV. 7 & 8.*

Poſſédez la ſageſſe, & acquerez la prudence : ſi vous la cherchez avec ardeur, elle vous élevera ; & vous remplira de gloire, quand vous l'aurez embraſſée.

MESSEIGNEURS, (1)

EN louant l'homme incomparable dont cette illuſtre aſſemblée célèbre les funérailles & honore les vertus, je louerai la ſageſſe même : & la ſageſſe que je dois louer dans ce diſcours, n'eſt pas celle qui élève les hommes & qui agrandit les maiſons ; ni celle qui gouverne les empires, qui règle la paix & la guerre, & enfin, qui dicte les lois, & qui diſpenſe les grâces. Car encore que ce grand Miniſtre, choiſi par la divine Providence pour préſider aux conſeils du plus ſage de tous les Rois, ait été le digne inſtrument des deſ-

(1) A Meſſeigneurs les Evêques qui étoient préſens en habits.

ſeins les mieux concertés que l'Europe ait jamais vus; encore que la ſageſſe, après l'avoir gouverné dès ſon enfance, l'ait porté aux plus grands honneurs & au comble des félicités humaines, ſa fin nous a fait paroître que ce n'étoit pas pour ces avantages qu'il en écoutoit les conſeils. Ce que nous lui avons vu quitter ſans peine, n'étoit pas l'objet de ſon amour. Il a connu la ſageſſe que le monde ne connoît pas [1]: cette *ſageſſe qui vient d'en haut*; *qui deſcend* du Père des lumières, & qui fait marcher les hommes dans les ſentiers de ſa juſtice. C'eſt elle dont la prévoyance s'étend aux ſiècles futurs, & enferme dans ſes deſſeins l'éternité toute entière. Touché de ſes immortels & inviſibles attraits, il l'a recherchée avec ardeur ſelon le précepte du Sage [2]. *La ſageſſe vous élevera*, dit Salomon, *& vous donnera de la gloire, quand vous l'aurez embraſſée.* Mais ce ſera une gloire que le ſens humain ne peut comprendre. Comme ce ſage & puiſſant Miniſtre aſpiroit à cette gloire, il l'a préférée à celle dont il ſe voyoit environné ſur la terre. C'eſt pourquoi ſa modération l'a toujours mis au-deſſus de ſa fortune. Incapable d'être ébloui des grandeurs humaines, comme il y paroît ſans oſtentation, il eſt vu ſans envie: & nous remarquons dans ſa conduite ces trois caractères de la véritable ſageſſe; qu'élevé ſans empreſſement aux premiers honneurs, il y a vécu auſſi modeſte que grand; que dans ſes importans emplois, ſoit qu'il nous paroiſſe, comme Chancelier, chargé de la principale adminiſtration de la juſtice, ou que nous le conſidérions dans les autres occupations d'un long miniſtère, ſupérieur à ſes intérêts, il n'a regardé que le bien public; & qu'enfin, dans une heureuſe vieilleſſe, prêt à rendre avec ſa grande ame, le ſacré dépôt de l'autorité, ſi bien confié à ſes ſoins, il a vu diſparoître toute ſa grandeur avec ſa vie, ſans qu'il lui en ait coûté un ſeul ſoupir; tant il avoit mis en lieu haut & inacceſſible à la mort ſon cœur & ſes eſpérances. De ſorte qu'il nous paroît, ſelon la promeſſe du Sage, dans *une gloire immortelle*, pour s'être ſoumis aux lois de la véritable ſageſſe, & pour avoir fait céder à la modeſtie l'éclat ambitieux des grandeurs humaines, l'intérêt particulier à l'a-

(1) Sapientia deſurſum deſcendens. *Jac.* III, 15.
(2) Exaltavit te (ſapientia): glorificaberis ab ea, cùm eam fueris amplexatus. *Prov.* IV, 8.

amour du bien public, & la vie même au désir des biens éternels : c'est la gloire qu'a remporté TRÈS-HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR, MESSIRE MICHEL LE TELLIER, CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE.

LE grand cardinal de Richelieu achevoit son glorieux ministère, & finissoit tout ensemble une vie pleine de merveilles. Sous sa ferme & prévoyante conduite, la puissance d'Autriche cessoit d'être redoutée ; & la France sortie enfin des guerres civiles, commençoit à donner le branle aux affaires de l'Europe. On avoit une attention particulière à celles d'Italie ; & sans parler des autres raisons, Louis XIII, de glorieuse & triomphante mémoire, devoit sa protection à la duchesse de Savoie sa sœur & à ses enfans. Jules Mazarin, dont le nom devoit être si grand dans notre histoire, employé par la cour de Rome en diverses négociations, s'étoit donné à la France ; propre par son génie & par ses correspondances à ménager les esprits de sa Nation, il avoit fait prendre un cours si heureux aux conseils du cardinal de Richelieu, que ce Ministre se crut obligé de l'élever à la pourpre. Par-là il sembla montrer son successeur à la France ; & le cardinal Mazarin s'avançoit secrètement à la première place. En ce temps, MICHEL LE TELLIER, encore maître des requêtes, étoit intendant de justice en Piémont. Mazarin, que ses négociations attiroient souvent à Turin, fut ravi d'y trouver un homme d'une si grande capacité, & d'une conduite si sûre dans les affaires : car les ordres de la cour obligeoient l'ambassadeur à concerter toutes choses avec l'intendant, à qui la divine Providence faisoit faire ce léger apprentissage des affaires d'état. Il ne falloit qu'en ouvrir l'entrée à un génie si perçant, pour l'introduire bien avant dans les secrets de la politique. Mais son esprit modéré ne se perdoit pas dans ses vastes pensées ; & renfermé, à l'exemple de ses pères, dans les modestes emplois de la robe, il ne jetoit pas seulement les yeux sur les engagemens éclatans, mais périlleux de la cour. Ce n'est pas qu'il ne parût toujours supérieur à ses emplois. Dès sa première jeunesse, tout cédoit aux lumières de son esprit, aussi pénétrant & aussi net, qu'il étoit grave & sérieux. Poussé par ses amis, il avoit passé du grand conseil, sage Compagnie où sa réputation vit encore, à l'importante

charge de procureur du Roi. Cette grande ville se souvient de l'avoir vu, quoique jeune, avec toutes les qualités d'un grand Magistrat, opposé non seulement aux brigues & aux partialités qui corrompent l'intégrité de la justice, & aux préventions qui en obscurcissent les lumières, mais encore aux voies irrégulières & extraordinaires, où elle perd avec sa constance la véritable autorité de ses jugemens. On y vit enfin tout l'esprit & les maximes d'un juge, qui, attaché à la règle, ne porte pas dans le tribunal ses propres pensées, ni des adoucissemens, ou des rigueurs arbitraires; & qui veut que les lois gouvernent, & non pas les hommes. Telle est l'idée qu'il avoit de la magistrature. Il apporta ce même esprit dans le conseil, où l'autorité du Prince, qu'on y exerce avec un pouvoir absolu, semble ouvrir un champ plus libre à la justice; & toujours semblable à lui-même, il y suivit dès-lors la même règle qu'il y a établie depuis, quand il en a été le chef.

Et certainement, MESSIEURS, je puis dire avec confiance, que l'amour de la justice étoit comme né avec ce grave Magistrat, & qu'il croissoit avec lui dès son enfance. C'est aussi de cette heureuse naissance, que sa modestie se fit un rempart contre les louanges qu'on donnoit à son intégrité; & l'amour qu'il avoit pour la justice ne lui parut pas mériter le nom de vertu, parce qu'il le portoit, disoit-il, en quelque manière dans le sang. Mais Dieu qui l'avoit prédestiné à être un exemple de justice dans un si beau règne, & dans la première charge d'un si grand royaume, lui avoit fait regarder le devoir de juge où il étoit appelé, comme le moyen particulier qu'il lui donnoit pour accomplir l'œuvre de son salut. C'étoit la sainte pensée qu'il avoit toujours dans le cœur; c'étoit la belle parole qu'il avoit toujours à la bouche; & par-là il faisoit assez connoître combien il avoit pris le goût véritable de la piété chrétienne. Saint Paul en a mis l'exercice, non pas dans ces pratiques particulières que chacun se fait à son gré, plus attaché à ces lois qu'à celles de Dieu; mais à se sanctifier dans son état, & *chacun dans les emplois de sa vocation* [1]. Mais si, selon la doctrine de ce grand Apôtre, on trouve la sainteté dans les emplois les plus bas, & qu'un esclave s'éleve à la perfection dans le service d'un maître

(1) Unusquisque in quâ vocatione vocatus est 1. *Cor.* VII, 20.

mortel, pourvu qu'il y ſache regarder l'ordre de Dieu : à quelle perfection l'ame chrétienne ne peut-elle pas aſpirer dans l'auguſte & ſaint miniſtère de la juſtice, puiſque ſelon l'Ecriture [1], *l'on y exerce le jugement, non des hommes, mais du Seigneur même?* Ouvrez les yeux, Chrétiens; contemplez ces auguſtes tribunaux où la juſtice rend ſes oracles : vous y verrez avec David [2], *les Dieux de la terre*, qui *meurent à la vérité comme des hommes*, mais qui cependant doivent juger comme des *Dieux*, ſans crainte, ſans paſſions, ſans intérêt; *le Dieu des Dieux* à leur tête, comme le chante ce grand Roi d'un ton ſi ſublime dans ce divin pſeaume [3] : *Dieu aſſiſte*, dit-il, *à l'aſſemblée des Dieux, & au milieu il juge les Dieux.* O juges! quelle majeſté de vos ſéances! quel préſident de vos aſſemblées! mais auſſi quel cenſeur de vos jugemens! Sous ces yeux redoutables, notre ſage Magiſtrat écoutoit également le riche & le pauvre; d'autant plus pur & d'autant plus ferme dans l'adminiſtration de la juſtice, que ſans porter ſes regards ſur les hautes places dont tout le monde le jugeoit digne, il mettoit ſon élévation comme ſon étude à ſe rendre parfait dans ſon état. Non, non, ne le croyez pas, que la juſtice habite jamais dans les ames où l'ambition domine. Toute ame inquiète & ambitieuſe eſt incapable de règle. L'ambition a fait trouver ces dangereux expédiens, où ſemblable à un ſépulcre blanchi, un juge artificieux ne garde que les apparences de la juſtice. Ne parlons pas des corruptions qu'on a honte d'avoir à ſe reprocher. Parlons de la lâcheté ou de la licence d'une juſtice arbitraire, qui ſans règle & ſans maxime ſe tourne au gré de l'ami puiſſant. Parlons de la complaiſance, qui ne veut jamais ni trouver le fil, ni arrêter le progrès d'une procédure malicieuſe. Que dirai-je du dangereux artifice qui fait prononcer à la juſtice, comme autrefois aux démons, des oracles ambigus & captieux? Que dirai-je des difficultés qu'on ſuſcite dans l'exécution,

(1) Non enim hominis exercetis judicium; ſed Domini. 2. *Paral.* XIX, 6.

(2) Ego dixi : Dii eſtis. . . . . vos autem ſicut homines moriemini. *Pſ.* LXXXI, 6, 7.

(3) Deus ſtetit in ſynagoga Deorum : in medio autem Deos dijudicat. *Ibid.* 1.

lorſqu'on n'a pu refuſer la juſtice à un droit trop clair [1] ? *La loi eſt déchirée*, comme diſoit le Prophète, *& le jugement n'arrive jamais à ſa perfection.* Lorſque le juge veut s'agrandir, & qu'il change en une ſoupleſſe de cœur, le rigide & inexorable miniſtère de la juſtice, il fait naufrage contre ces écueils. On ne voit dans ſes jugemens qu'une juſtice imparfaite, ſemblable, je ne craindrai pas de le dire, à la juſtice de Pilate ; juſtice qui fait ſemblant d'être vigoureuſe, à cauſe qu'elle réſiſte aux tentations médiocres, & peut-être aux clameurs d'un peuple irrité ; mais qui tombe & diſparoît tout-à-coup, lorſqu'on allègue, ſans ordre & même mal-à-propos, le nom de Céſar. Que dis-je le nom de Céſar ? Ces ames proſtituées à l'ambition ne ſe mettent pas à ſi haut prix : tout ce qui parle, tout ce qui approche, ou les gagne, ou les intimide ; & la juſtice ſe retire d'avec elles. Que ſi elle s'eſt conſtruit un ſanctuaire éternel & incorruptible dans le cœur du ſage MICHEL LE TELLIER, c'eſt que libre des empreſſemens de l'ambition, il ſe voit élevé aux plus grandes places, non par ſes propres efforts, mais par la douce impulſion d'un vent favorable : ou plutôt, comme l'événement l'a juſtifié, par un choix particulier de la divine Providence. Le cardinal de Richelieu étoit mort peu regretté de ſon maître qui craignit de lui devoir trop. Le gouvernement paſſé fut odieux. Ainſi, de tous les Miniſtres, le cardinal Mazarin, plus néceſſaire & plus important, fut le ſeul dont le crédit ſe ſoutint ; & le ſecrétaire d'état chargé des ordres de la guerre, ou rebuté d'un traitement qui ne répondoit pas à ſon attente, ou déçu par la douceur apparente du repos qu'il crut trouver dans la ſolitude, ou flatté d'une ſecrète eſpérance de ſe voir plus avantageuſement rappelé par la néceſſité de ſes ſervices, ou agité de ces je ne ſais quelles inquiétudes, dont les hommes ne ſavent pas ſe rendre raiſon à eux-mêmes, ſe réſolut tout-à-coup à quitter cette grande charge. Le temps étoit arrivé que notre ſage Miniſtre devoit être montré à ſon Prince & à ſa patrie. Son mérite le fit chercher à Turin ſans qu'il y penſât. Le cardinal Mazarin, plus heureux, comme vous verrez, de l'avoir trouvé, qu'il ne le conçut alors, rappela au Roi ſes agréables ſervices ; & le rapide,

(1) Lacerata eſt lex : & non pervenit uſque ad finem judicium *Habac.* 1, 4.

moment d'une conjoncture imprévue, loin de donner lieu aux sollicitations, n'en laissa pas même aux désirs. Louis XIII rendit au ciel son ame juste & pieuse; & il parut que notre Ministre étoit réservé au Roi son fils. Tel étoit l'ordre de la Providence, & je vois ici quelque chose de ce qu'on lit dans Isaïe. La sentence partit d'en haut, & il fut dit à Sobna, chargé d'un ministère principal [1]. *Je t'ôterai de ton poste, & je te déposerai de ton ministère. En ce temps j'appelerai mon serviteur Eliakim . . . . & je le revêtirai de ta puissance.* Mais un plus grand honneur lui est destiné: le temps viendra que par l'administration de la justice, *il sera le père des habitans de Jérusalem & de la maison de Juda. La clef de la maison de David*, c'est-à-dire de la maison régnante, *sera attachée à ses épaules; il ouvrira, & personne ne pourra fermer; il fermera, & personne ne pourra ouvrir*: il aura la souveraine dispensation de la justice & des grâces.

Parmi ces glorieux emplois, notre Ministre a fait voir à toute la France, que sa modération durant quarante ans étoit le fruit d'une sagesse consommée. Dans les fortunes médiocres, l'ambition encore tremblante, se tient si cachée, qu'à peine se connoît-elle elle-même. Lorsqu'on se voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes, & que je ne sais quoi nous dit dans le cœur, qu'on mérite d'autant plus de si grands honneurs, qu'ils sont venus à nous comme d'eux-mêmes, on ne se possède plus; & si vous me permettez de vous dire une pensée de saint Chrysostôme, c'est aux hommes vulgaires un trop grand effort, que celui de se refuser à cette éclatante beauté qui se donne à eux. Mais notre sage Ministre ne s'y laissa pas emporter. Quel autre parut d'abord plus capable des grandes affaires? Qui connoissoit mieux les hommes & les temps? Qui prévoyoit de plus loin, & qui donnoit des moyens plus sûrs, pour éviter les inconvéniens dont les grandes entreprises sont environnées? Mais dans une si haute capacité & dans une si belle réputation, qui jamais a remarqué, ou sur son vi-

(1) Expellam te de statione tua, & ministerio tuo deponam te, & erit in die illa: vocabo servum meum Eliacim filium Helciæ; & induam illum tunicâ tuâ . . . . & potestatem tuam dabo in manu ejus; . . . Et erit quasi pater habitantibus Jerusalem . . . . Et dabo clavem domûs David super humerum ejus: & aperiet, & non erit qui claudat; & claudet, & non erit qui aperiat. *Isai.* XXII, 19 *& suiv.*

ſage un air dédaigneux, ou la moindre vanité dans ſes paroles? Toujours libre dans la converſation, toujours grave dans les affaires, & toujours auſſi modéré que fort inſinuant dans ſes diſcours, il prenoit ſur les eſprits un aſcendant, que la ſeule raiſon lui donnoit. On voyoit & dans ſa maiſon, & dans ſa conduite, avec des mœurs ſans reproches, tout également éloigné des extrémités, tout enfin meſuré par la ſageſſe. S'il ſut ſoutenir le poids des affaires, il ſut auſſi les quitter, & reprendre ſon premier repos. Pouſſé par la Cabale, Chaville le vit tranquille durant pluſieurs mois, au milieu de l'agitation de toute la France. La cour le rappelle en vain; il perſiſte dans ſa paiſible retraite, tant que l'état des affaires le put ſouffrir, encore qu'il n'ignorât pas ce qu'on machinoit contre lui durant ſon abſence; & il ne parut pas moins grand en demeurant ſans action, qu'il l'avoit paru en ſe ſoutenant au milieu des mouvemens les plus haſardeux. Mais dans le plus grand calme de l'état, auſſitôt qu'il lui fut permis de ſe repoſer des occupations de ſa charge ſur un fils, qu'il n'eût jamais donné au Roi, s'il ne l'eût ſenti capable de le bien ſervir; après qu'il eut reconnu que le nouveau ſecrétaire d'état ſavoit avec une ferme & continuelle action ſuivre les deſſeins, & exécuter les ordres d'un Maître ſi entendu dans l'art de la guerre: ni la hauteur des entrepriſes ne ſurpaſſoit ſa capacité, ni les ſoins infinis de l'exécution n'étoient au-deſſus de ſa vigilance; tout étoit prêt aux lieux deſtinés; l'ennemi également menacé dans toutes ſes places; les troupes auſſi vigoureuſes que diſciplinées, n'attendoient que les derniers ordres du grand Capitaine, & l'ardeur que ſes yeux inſpirent; tout tombe ſous ſes coups, & il ſe voit l'arbitre du monde; alors le zélé Miniſtre dans une entière vigueur d'eſprit & de corps, crut qu'il pouvoit ſe permettre une vie plus douce. L'épreuve en eſt haſardeuſe pour un homme d'état; & la retraite preſque toujours a trompé ceux qu'elle flattoit de l'eſpérance du repos. Celui-ci fut d'un caractère plus ferme. Les conſeils où il aſſiſtoit lui laiſſoient preſque tout ſon temps; & après cette grande foule d'hommes & d'affaires qui l'environnoit, il s'étoit lui-même réduit à une eſpèce d'oiſiveté & de ſolitude: mais il la ſut ſoutenir. Les heures qu'il avoit libres, furent remplies de bonnes lectures, & ce qui paſſe toutes les lectures, de ſérieuſes réflexions ſur les erreurs de la

vie humaine, & sur les vains travaux des politiques, dont il avoit tant d'expérience. L'éternité se présentoit à ses yeux, comme le digne objet du cœur de l'homme. Parmi ces sages pensées, & renfermé dans un doux commerce avec ses amis aussi modestes que lui : [car il savoit les choisir de ce caractère] il leur apprenoit à le conserver dans les emplois les plus importans & de la plus haute confiance ; il goûtoit un véritable repos dans la maison de ses pères, qu'il avoit accommodée peu-à-peu à sa fortune présente, sans lui faire perdre les traces de l'ancienne simplicité, jouissant en sujet fidelle des prospérités de l'état, & de la gloire de son Maître. La charge de Chancelier vaqua, & toute la France la destinoit à un Ministre si zélé pour la justice. Mais, comme dit le Sage [1], *autant que le Ciel s'élève, & que la terre s'incline au-dessus de lui, autant le cœur des Rois est impénétrable.* Enfin, le moment du Prince n'étoit pas encore arrivé ; & le tranquille Ministre, qui connoissoit les dangereuses jalousies des cours, & les sages tempéramens des conseils des Rois, sut encore lever les yeux vers la divine Providence, dont les décrets éternels règlent tous les mouvemens. Lorsqu'après de longues années il se vit élevé à cette grande charge, encore qu'elle reçût un nouvel éclat en sa personne, où elle étoit jointe à la confiance du Prince ; sans s'en laisser éblouir, le modeste Ministre disoit seulement que le Roi, pour couronner plutôt la longueur que l'utilité de ses services, vouloit donner un titre à son tombeau ; & un ornement à sa famille. Tout le reste de sa conduite répondit à de si beaux commencemens. Notre siècle, qui n'avoit point vu de Chancelier si autorisé, vit en celui-ci autant de modération & de douceur, que de dignité & de force ; pendant qu'il ne cessoit de se regarder comme devant bientôt rendre compte à Dieu d'une si grande administration. Ses fréquentes maladies le mirent souvent aux prises avec la mort : exercé par tant de combats, il en sortoit toujours plus fort & plus résigné à la volonté divine. La pensée de la mort ne rendit pas sa vieillesse moins tranquille ni moins agréable. Dans la même vivacité, on lui vit faire seulement de plus graves réflexions sur la caducité de son âge, & sur le désordre extrême que causeroit dans l'état une si grande

(1) Cœlum sursùm, & terra deorsùm : & cor regum inscrutabile. *Prov.* XXV, 3.

autorité dans des mains trop foibles. Ce qu'il avoit vu arriver à tant de ſages vieillards, qui ſembloient n'être plus rien que leur ombre propre, le rendoit continuellement attentif à lui-même. Souvent il ſe diſoit en ſon cœur, que le plus malheureux effet de cette foibleſſe de l'âge, étoit de ſe cacher à ſes propres yeux; de ſorte que tout-à-coup on ſe trouve plongé dans l'abîme, ſans avoir pu remarquer le fatal moment d'un inſenſible déclin; & il conjuroit ſes enfans, par toute la tendreſſe qu'il avoit pour eux, & par toute la reconnoiſſance, qui faiſoit ſa conſolation dans ce court reſte de cette vie, de l'avertir de bonne heure, quand ils verroient ſa mémoire vaciller ou ſon jugement s'affoiblir; afin que par un reſte de force, il pût garantir le public & ſa propre conſcience des maux dont les menaçoit l'infirmité de ſon âge. Et lors même qu'il ſentoit ſon eſprit entier, il prononçoit la même ſentence, ſi le corps abattu n'y répondoit pas; car c'étoit la réſolution qu'il avoit priſe dans ſa dernière maladie: & plutôt que de voir languir les affaires avec lui, ſi ſes forces ne lui revenoient, il ſe condamnoit en rendant les ſceaux, à rentrer dans la vie privée, dont auſſi jamais il n'avoit perdu le goût; au haſard de s'enſevelir tout vivant, & de vivre peut-être aſſez pour ſe voir long-temps traverſé par la dignité qu'il auroit quittée: tant il étoit au-deſſus de ſa propre élévation & de toutes les grandeurs humaines.

MAIS ce qui rend ſa modération plus digne de nos louanges, c'eſt la force de ſon génie, né pour l'action, & la vigueur qui durant cinq ans, lui fit dévouer ſa tête aux fureurs civiles. Si aujourd'hui je me vois contraint de retracer l'image de nos malheurs, je n'en ferai point d'excuſe à mon auditoire, ou de quelque côté que je me tourne, tout ce qui frappe mes yeux, me montre une fidélité irréprochable, ou peut-être une courte erreur réparée par de longs ſervices. Dans ces fatales conjonctures, il falloit à un Miniſtre étranger un homme d'un ferme génie & d'une égale ſureté, qui, nourri dans les Compagnies, connût les ordres du royaume & l'eſprit de la Nation. Pendant que la magnanime & intrépide Régente étoit obligée à montrer le Roi enfant aux provinces, pour diſſiper les troubles qu'on y excitoit de toutes parts, Paris & le cœur du royaume demandoient un homme capable de profiter des momens,

ſans attendre de nouveaux ordres, & ſans troubler le concert de l'état. Mais le Miniſtre lui-même ſouvent éloigné de la cour, au milieu de tant de conſeils, que l'obſcurité des affaires, l'incertitude des événemens, & les différens intérêts faiſoient haſarder, n'avoit-il pas beſoin d'un homme, que la Régente pût croire? Enfin, il falloit un homme, qui pour ne pas irriter la haine publique déclarée contre le miniſtère, ſût ſe conſerver de la créance dans tous les partis, & ménager les reſtes de l'autorité. Cet homme ſi néceſſaire au jeune Roi, à la Régente, à l'état, au Miniſtre, aux cabales mêmes, pour ne les précipiter pas aux dernières extrémités par le déſeſpoir.... Vous me prévenez, MESSIEURS, c'eſt celui dont nous parlons. C'eſt donc ici qu'il parut comme un génie principal. Alors nous le vîmes s'oublier lui-même; & comme un ſage pilote, ſans s'étonner ni des vagues, ni des orages, ni de ſon propre péril, aller droit comme au terme unique d'une ſi périlleuſe navigation, à la conſervation du corps de l'état, & au rétabliſſement de l'autorité royale. Pendant que la cour réduiſoit Bourdeaux, & que GASTON, laiſſé à Paris pour le maintenir dans le devoir, étoit environné de mauvais conſeils; LE TELLIER fut le Chuſaï [1] qui les confondit, & qui aſſura la victoire à l'Oint du Seigneur. Fallut-il éventer les conſeils d'Eſpagne, & découvrir le ſecret d'une paix trompeuſe que l'on propoſoit, afin d'exciter la ſédition, pour peu qu'on l'eût différée? LE TELLIER en fit d'abord accepter les offres: notre Plénipotentiaire partit; l'Archiduc forcé d'avouer qu'il n'avoit pas de pouvoir, fit connoître lui-même au peuple ému, ſi toutefois un peuple ému connoît quelque choſe; qu'on ne faiſoit qu'abuſer de ſa crédulité. Mais s'il y eut jamais une conjoncture où il fallut montrer de la prévoyance & un courage intrépide, ce fut lorſqu'il s'agit d'aſſurer la garde des trois illuſtres captifs. Quelle cauſe les fit arrêter: ſi ce fut ou des ſoupçons, ou des vérités, ou de vaines terreurs, ou de vrais périls, & dans un pas ſi gliſſant des précautions néceſſaires: qui le pourra dire à la poſtérité? Quoi qu'il en ſoit, l'oncle du Roi fut perſuadé: on croit pouvoir s'aſſurer des autres princes, & on en fait des coupables, en les traitant

(1) 2. *Reg.* XVII.

comme tels. Mais où garder des lions toujours prêts à rompre leurs chaînes; pendant que chacun s'efforce de les avoir en ſa main, pour les retenir ou les lâcher au gré de ſon ambition, ou de ſes vengeances. GASTON, que la cour avoit attiré dans ſes ſentimens, étoit-il inacceſſible aux factieux? Ne vois-je pas au contraire autour de lui des ames hautaines, qui pour faire ſervir les Princes à leurs intérêts cachés, ne ceſſoient de lui inſpirer qu'il devoit s'en rendre le maître? De quelle importance, de quel éclat, de quelle réputation au-dedans & au-dehors d'être le maître du ſort du PRINCE DE CONDÉ! Ne craignons pas de le nommer, puiſqu'enfin tout eſt ſurmonté par la gloire de ſon grand nom & de ſes actions immortelles. L'avoir entre ſes mains, c'étoit y avoir la victoire même, qui le ſuit éternellement dans les combats. Mais il étoit juſte que le précieux dépôt de l'état demeurât entre les mains du Roi; & il lui appartenoit de garder une ſi noble partie de ſon ſang. Pendant donc que notre Miniſtre travailloit à ce glorieux ouvrage, où il y alloit de la royauté & du ſalut de l'état, il fut ſeul en butte aux factieux. Lui ſeul, diſoient-ils, ſavoit dire & taire ce qu'il falloit. Seul, il ſavoit épancher & retenir ſon diſcours: impénétrable, il pénétroit tout; & pendant qu'il tiroit le ſecret des cœurs, il ne diſoit, maître de lui-même, que ce qu'il vouloit. Il perçoit dans tous les ſecrets, démêloit toutes les intrigues, découvroit les entrepriſes les plus cachées & les plus ſourdes machinations. C'étoit ce Sage, dont il eſt écrit: *Les conſeils ſe recèlent dans le cœur de l'homme, à la manière d'un profond abîme, ſous une eau dormante; mais l'homme ſage les mépriſe;* il en découvre le fond [1]. Lui ſeul réuniſſoit les gens de bien, rompoit les liaiſons des factieux, en déconcertoit les deſſeins, & alloit recueillir dans les égarés ce qu'il y reſtoit quelquefois de bonnes intentions. GASTON ne croyoit que lui; & lui ſeul ſavoit profiter des heureux momens & des bonnes diſpoſitions d'un ſi grand Prince [2]. *Venez, venez, faiſons contre lui de ſecrètes menées;* uniſſons-nous pour le décréditer tous enſemble (3); *frappons-le de*

(1) Sicut aqua profunda, ſic conſilium in corde viri: ſed homo ſapiens exhauriet illud. *Proverb.* XX, 5.

(2) Venite & cogitemus adversùs eum cogitationes. . . . *Le texte porte*. . . . Contra Jeremiam . . . . *Jerem.* XVIII, 18.

(3) Percutiamus eum linguâ, & neque attendamus univerſos ſermones ejus. *Dans le texte ſacré il y a:* Et non attendamus ad, &c.

notre langue, & ne souffrons plus qu'on écoute tous ses beaux discours. Mais on faisoit contre lui de plus funestes complots. Combien reçut-il d'avis secrets, que sa vie n'étoit pas en sureté ! Et il connoissoit dans le parti, de ces fiers courages, dont la force malheureuse & l'esprit extrême ose tout, & fait trouver des exécuteurs. Mais sa vie ne lui fut pas précieuse, pourvu qu'il fût fidelle à son ministère. Pouvoit-il faire à Dieu un plus beau sacrifice, que de lui offrir une ame pure de l'iniquité de son siècle, & dévouée à son Prince & à la patrie ? Jesus nous en a montré l'exemple ; les Juifs même le reconnoissoient pour un si bon citoyen, qu'ils crurent ne pouvoir donner auprès de lui une meilleure recommandation à ce centenier, qu'en disant à notre Sauveur (1) : *Il aime notre nation.* Jérémie a-t-il plus versé de larmes que lui sur les ruines de sa patrie ? Que n'a pas fait ce Sauveur miséricordieux pour prévenir les malheurs de ses citoyens ? Fidelle au Prince comme à son pays, il n'a pas craint d'irriter l'envie des Pharisiens en défendant les droits de César (2) : & lorsqu'il est mort pour nous sur le Calvaire, victime de l'univers, il a voulu que le plus chéri de ses Evangélistes remarquât qu'il mouroit spécialement (3) *pour sa nation.* Si notre zélé Ministre touché de ces vérités, exposa sa vie, craindroit-il de hasarder sa fortune ? Ne sait-on pas qu'il falloit souvent s'opposer aux inclinations du Cardinal son bienfaicteur ? Deux fois, en grand politique, ce judicieux favori sut céder au temps, & s'éloigner de la cour. Mais il le faut dire : toujours il y vouloit revenir trop tôt. LE TELLIER s'opposoit à ses impatiences jusqu'à se rendre suspect ; & sans craindre ni ses envieux, ni les défiances d'un Ministre également soupçonneux & ennuyé de son état, il alloit d'un pas intrépide, où la raison d'état le déterminoit. Il sut suivre ce qu'il conseilloit. Quand l'éloignement de ce grand Ministre eut attiré celui de ses confidens : supérieur par cet endroit au Ministre même, dont il admiroit d'ailleurs les profonds conseils, nous l'avons vu retiré dans sa maison, où il conserva sa tranquillité parmi les incertitudes des émotions populaires & d'une cour agitée ; & résigné à la Providence, il vit sans inquié-

(1) Diligit enim gentem nostram. *Luc* VII, 5.
(2) *Matth.* XXII, 21.
(3) Quia moriturus erat pro gente. *Joann.* XI, 51.

tude frémir à l'entour les flots irrités : & parce qu'il souhaitoit le rétabliſſement du Miniſtre, comme un ſoutien néceſſaire de la réputation & de l'autorité de la Régence, & non pas comme pluſieurs autres, pour ſon intérêt, que le poſte qu'il occupoit lui donnoit aſſez de moyens de ménager d'ailleurs, aucun mauvais traitement ne le rebutoit. Un beau-frère ſacrifié, malgré ſes ſervices, lui montroit ce qu'il pouvoit craindre. Il ſavoit, crime irrémiſſible dans les cours, qu'on écoutoit des propoſitions contre lui-même, & peut-être que ſa place eût été donnée, ſi on eût pu la remplir d'un homme auſſi sûr. Mais il n'en tenoit pas moins la balance droite. Les uns donnoient au Miniſtre des eſpérances trompeuſes ; les autres lui inſpiroient de vaines terreurs, & en s'empreſſant beaucoup, ils faiſoient les zélés & les importans. LE TELLIER lui montroit la vérité, quoique ſouvent importune ; & induſtrieux à ſe cacher dans les actions éclatantes, il en renvoyoit la gloire au Miniſtre, ſans craindre dans le même temps de ſe charger des refus que l'intérêt de l'état rendoit néceſſaires. Et c'eſt de-là qu'il eſt arrivé, qu'en mépriſant par raiſon la haine de ceux dont il lui falloit combattre les prétentions, il en acquéroit l'eſtime, & ſouvent même l'amitié & la confiance. L'hiſtoire en racontera de fameux exemples : je n'ai pas beſoin de les rapporter ; & content de remarquer des actions de vertu, dont les ſages auditeurs puiſſent profiter, ma voix n'eſt pas deſtinée à ſatisfaire les politiques, ni les curieux. Mais, puis-je oublier celui que je vois par-tout dans le récit de nos malheurs ? Cet homme ſi fidelle aux particuliers, ſi redoutable à l'état, d'un caractère ſi haut qu'on ne pouvoit ni l'eſtimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi ; ferme génie, que nous avons vu, en ébranlant l'univers, s'attirer une diguité qu'à la fin il voulut quitter comme trop chèrement achetée, ainſi qu'il eut le courage de le reconnoître dans le lieu le plus éminent de la chrétienté, & enfin, comme peu capable de contenter ſes déſirs : tant il connut ſon erreur, & le vide des grandeurs humaines. Mais pendant qu'il vouloit acquérir ce qu'il devoit un jour mépriſer, il remua tout par de ſecrets & puiſſans reſſorts ; & après que tous les partis furent abattus, il ſembla encore ſe ſoutenir ſeul, & ſeul encore menacer le favori victorieux, de ſes triſtes & intrépides regards. La religion s'intéreſſe

tèreſſe dans ſes infortunes ; la ville royale s'émeut ; & Rome même menace. Quoi donc ! n'eſt-ce pas aſſez que nous ſoyions attaqués au-dedans & au-dehors par toutes les Puiſſances temporelles ? Faut-il que la religion ſe mêle dans nos malheurs, & qu'elle ſemble nous oppoſer de près & de loin une autorité ſacrée ? Mais par les ſoins du ſage MICHEL LE TELLIER, Rome n'eut point à reprocher au cardinal Mazarin d'avoir terni l'éclat de la pourpre dont il étoit revêtu : les affaires eccléſiaſtiques prirent une forme réglée : ainſi le calme fut rendu à l'état : on revoit dans ſa première vigueur l'autorité affoiblie : Paris & tout le royaume, avec un fidelle & admirable empreſſement, reconnoît ſon Roi gardé par la Providence, & réſervé à ſes grands ouvrages : le zèle des Compagnies, que de triſtes expériences avoient éclairées, eſt inébranlable : les pertes de l'état ſont réparées : le Cardinal fait la paix avec avantage. Au plus haut point de ſa gloire, ſa joie eſt troublée par la triſte apparition de la mort : intrépide, il domine juſqu'entre ſes bras & au milieu de ſon ombre : il ſemble qu'il ait entrepris de montrer à toute l'Europe, que ſa faveur attaquée par tant d'endroits, eſt ſi hautement rétablie, que tout devient foible contre elle, juſqu'à une mort prochaine & lente. Il meurt avec cette triſte conſolation ; & nous voyons commencer ces belles années, dont on ne peut aſſez admirer le cours glorieux. Cependant la grande & pieuſe ANNE D'AUTRICHE rendoit un perpétuel témoignage à l'inviolable fidélité de notre Miniſtre, où parmi tant de divers mouvemens, elle n'avoit jamais remarqué un pas douteux. Le Roi, qui dès ſon enfance l'avoit vu toujours attentif au bien de l'état, & tendrement attaché à ſa perſonne ſacrée, prenoit confiance en ſes conſeils ; & le Miniſtre conſervoit ſa modération, ſoigneux ſur-tout de cacher l'important ſervice qu'il rendoit continuellement à l'état, en faiſant connoître les hommes capables de remplir les grandes places, & en leur rendant à propos des offices qu'ils ne ſavoient pas. Car, que peut faire de plus utile un zélé Miniſtre, puiſque le Prince, quelque grand qu'il ſoit, ne connoît ſa force qu'à demi, s'il ne connoît les grands hommes que la Providence fait naître en ſon temps pour le ſeconder ? Ne parlons pas des vivans, dont les vertus non

plus que les louanges, ne ſont jamais sûres dans le variable état de cette vie. Mais je veux ici nommer par honneur le ſage, le docte & le pieux LAMOIGNON, que notre Miniſtre propoſoit toujours comme digne de prononcer les oracles de la juſtice dans le plus majeſtueux de ſes tribunaux. La juſtice, leur commune amie, les avoit unis; & maintenant, ces deux ames pieuſes, touchées ſur la terre du même déſir de faire régner les lois, contemplent enſemble à découvert les lois éternelles d'où les nôtres ſont dérivées, & ſi quelque légère trace de nos foibles diſtinctions paroît encore dans une ſi ſimple & ſi claire viſion, elles adorent Dieu en qualité de juſtice & de règle.

[1] *Le Roi régnera ſelon la juſtice; & les juges préſideront en jugement.* La juſtice paſſe du Prince dans les Magiſtrats; & du trône elle ſe répand ſur les tribunaux. C'eſt dans le règne d'Ezéchias, le modèle de nos jours. Un Prince zélé pour la juſtice nomme un principal & univerſel Magiſtrat, capable de contenter ſes déſirs. L'infatigable Miniſtre ouvre des yeux attentifs ſur tous les tribunaux: animé des ordres du Prince, il y établit la règle, la diſcipline, le concert, l'eſprit de juſtice. Il ſait que ſi la prudence du ſouverain Magiſtrat eſt obligée quelquefois dans les cas extraordinaires de ſuppléer à la prévoyance des lois, c'eſt toujours en prenant leur eſprit; & enfin, qu'on ne doit ſortir de la règle, qu'en ſuivant un fil qui tienne, pour ainſi dire, à la règle même. Conſulté de toutes parts, il donne des réponſes courtes, mais déciſives, auſſi pleines de ſageſſe que de dignité; & le langage des lois eſt dans ſon diſcours. Par toute l'étendue du royaume, chacun peut faire ſes plaintes, aſſuré de la protection du Prince; & la juſtice ne fut jamais ni ſi éclairée ni ſi ſecourable. Vous voyez comme ce ſage Magiſtrat modère tout le corps de la juſtice. Voulez-vous voir ce qu'il fait dans la ſphère où il eſt attaché, & qu'il doit mouvoir par lui-même? Combien de fois s'eſt-on plaint que les affaires n'avoient ni de règle ni de fin; que la force des choſes jugées n'étoit preſque plus connue; que la Compagnie où l'on renverſoit avec tant de facilité les jugemens

(1) Ecce in juſtitia regnabit Rex; & Principes in judicio præerunt. *Iſaï. XXXII*, 1.

de toutes les autres, ne respectoit pas davantage les siens; enfin, que le nom du Prince étoit employé à rendre tout incertain, & que souvent l'iniquité sortoit du lieu d'où elle devroit être foudroyée? Sous le sage MICHEL LE TELLIER, le conseil fit sa véritable fonction; & l'autorité de ses arrêts, semblable à un juste contre-poids, tenoit par-tout le royaume la balance égale. Les juges, que leurs coups hardis & leurs artifices faisoient redouter, furent sans crédit: leur nom ne servit qu'à rendre la justice plus attentive. Au conseil comme au sceau; la multitude, la variété, la difficulté des affaires n'étonnèrent jamais ce grand Magistrat; il n'y avoit rien de plus difficile, ni aussi de plus hasardeux, que de le surprendre; & dès le commencement de son ministère, cette irrévocable sentence sortit de sa bouche, que le crime de le tromper seroit le moins pardonnable. De quelque belle apparence que l'iniquité se couvrît, il en pénétroit les détours; & d'abord il savoit connoître, même sous les fleurs, la marche tortueuse de ce serpent. Sans châtiment, sans rigueur, il couvroit l'injustice de confusion, en lui faisant seulement sentir qu'il la connoissoit; & l'exemple de son inflexible régularité fut l'inévitable censure de tous les mauvais desseins. Ce fut donc par cet exemple admirable, plus encore que par ses discours, & par ses ordres, qu'il établit dans le conseil, une pureté & un zèle de la justice, qui attire la vénération des peuples, assure la fortune des particuliers, affermit l'ordre public, & fait la gloire de ce règne. Sa justice n'étoit pas moins prompte qu'elle étoit exacte. Sans qu'il fallût le presser, les gémissemens des malheureux plaideurs qu'il croyoit entendre nuit & jour, étoient pour lui une perpétuelle & vive sollicitation. Ne dites pas à ce zélé Magistrat, qu'il travaille plus que son grand âge ne le peut souffrir: vous irriterez le plus patient de tous les hommes. Est-on, disoit-il, dans les places pour se reposer & pour vivre? Ne doit-on pas sa vie à Dieu, au Prince & à l'état? Sacrés autels, vous m'êtes témoins, que ce n'est pas aujourd'hui par ces artificieuses fictions de l'éloquence, que je lui mets en la bouche ces fortes paroles? Sache la postérité, si le nom d'un si grand Ministre fait aller mon discours jusqu'à elle, que j'ai moi-même souvent entendu ces saintes réponses. Après de grandes maladies causées par de grands

travaux, on voyoit revivre cet ardent désir de reprendre ses exercices ordinaires, au hasard de retomber dans les mêmes maux; & tout sensible qu'il étoit aux tendresses de sa famille, il l'accoutumoit à ces courageux sentimens. C'est, comme nous l'avons dit, qu'il faisoit consister avec son salut le service particulier qu'il devoit à Dieu, dans une sainte administration de la justice. Il en faisoit son culte perpétuel, son sacrifice du matin & du soir, selon cette parole du Sage : [1] *La justice vaut mieux devant Dieu, que de lui offrir des victimes.* Car quelle plus sainte hostie, quel encens plus doux, quelle prière plus agréable, que de faire entrer devant soi la cause de la veuve, que d'essuyer les larmes du pauvre oppressé, & de faire taire l'iniquité par toute la terre ? Combien le pieux Ministre étoit touché de ces vérités, ses paisibles audiences le faisoient paroître. Dans les audiences vulgaires, l'un toujours précipité vous trouble l'esprit; l'autre, avec un visage inquiet, & des regards incertains, vous ferme le cœur : celui-là se présente à vous par coutume ou par bienséance, & il laisse vaguer ses pensées sans que vos discours arrêtent son esprit distrait : celui-ci, plus cruel encore, a les oreilles bouchées par ses préventions; & incapable de donner entrée aux raisons des autres, il n'écoute que ce qu'il a dans son cœur. A la facile audience de ce sage Magistrat, & par la tranquillité de son favorable visage, une ame agitée se calmoit. C'est-là qu'on trouvoit [2] *ces douces réponses qui apaisent la colère*, & [3] *ces paroles qu'on préfère aux dons*; il connoissoit les deux visages de la justice : l'un facile dans le premier abord; l'autre sévère & impitoyable quand il faut conclure. Là, elle veut plaire aux hommes, & également contenter les deux partis : ici elle ne craint, ni d'offenser le puissant, ni d'affliger le pauvre & le foible. Ce charitable Magistrat étoit ravi d'avoir à commencer par la douceur; & dans toute l'administration de la justice, il nous paroissoit un homme, que sa nature avoit fait bienfaisant, & que la raison rendoit inflexible.

(1) Facere misericordiam & judicium, magis placet Domino quàm victimæ. *Prov. XXII*, 3.

(2) Responsio mollis frangit iram. *Proverb. XV*, 1.

(3) Nonne arborem refrigerabit ros, sic & verbum melius quàm datum ? *Eccli. XVIII*, 16.

C'eſt par où il avoit gagné les cœurs. Tout le royaume faiſoit des vœux pour la prolongation de ſes jours : on ſe repoſoit ſur ſa prévoyance : ſes longues expériences étoient pour l'état, un tréſor inépuiſable de ſages conſeils ; & ſa juſtice, ſa prudence, la facilité qu'il apportoit aux affaires, lui méritoient la vénération & l'amour de tous les peuples. O Seigneur, vous avez *fait*, comme dit le Sage, [1] *l'œil qui regarde, & l'oreille qui entend.* Vous donc qui donnez aux juges ces regards bénins, ces oreilles attentives, & ce cœur toujours ouvert à la vérité, écoutez-nous pour celui qui écoutoit tout le monde. Et vous, doctes interprètes des lois, fideles dépoſitaires de leurs ſecrets, & implacables vengeurs de leur ſainteté mépriſée, ſuivez ce grand exemple de nos jours. Tout l'univers a les yeux ſur vous : affranchis des intérêts & des paſſions, ſans yeux comme ſans mains, vous marchez ſur la terre ſemblables aux eſprits céleſtes, ou plutôt images de Dieu, [2] vous en imitez l'indépendance. Comme lui, vous n'avez beſoin ni des hommes ni de leurs préſens ; comme lui, vous faites juſtice à la veuve & au pupille ; l'étranger n'implore pas en vain votre ſecours ; & aſſurés que vous exercez la puiſſance du juge de l'univers, vous n'épargnez perſonne dans vos jugemens. Puiſſe-t-il avec ſes lumières & avec ſon eſprit de force vous donner cette patience, cette attention & cette docilité toujours acceſſible à la raiſon, [3] que Salomon lui demandoit pour juger ſon peuple !

Mais ce que cette chaire, ce que ces autels, ce que l'Evangile que j'annonce, & l'exemple d'un grand Miniſtre dont je célèbre les vertus, m'oblige à recommander plus que toutes choſes, c'eſt les droits ſacrés de l'égliſe. L'égliſe ramaſſe enſemble tous les titres par où l'on peut eſpérer le ſecours de la juſtice. La juſtice doit une aſſiſtance particulière aux foibles, aux orphelins, aux épouſes délaiſſées, & aux

(1) Et aurem audientem, & oculum videntem Dominus fecit utrumque. *Prov. XX.* 12.

(2) Dominus Deus veſter ipſe eſt Deus Deorum, & Dominus dominantium ; Deus magnus & potens & terribilis ; qui perſonam non accipit nec munera. Facit judicium pupillo & viduæ ; amat peregrinum, & dat ei victum atque veſtitum. *Deut.* x, 17, 18, 19.

(3) 3. *Reg. III*, 9.

étrangers. Qu'elle eſt forte cette égliſe, & que redoutable eſt le glaive que le fils de Dieu lui a mis dans la main ! Mais c'eſt un glaive ſpirituel, dont les ſuperbes & les incrédules ne reſſentent pas le [1] *double tranchant.* Elle eſt fille du Tout-Puiſſant ; mais ſon père qui la ſoutient au-dedans, l'abandonne ſouvent aux perſécuteurs ; & à l'exemple de Jeſus-Chriſt, elle eſt obligée de crier dans ſon agonie : [2] *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez vous délaiſſée ?* Son [3] *époux* eſt le plus puiſſant comme *le plus beau* & le plus parfait *de tous les enfans des hommes* ; mais elle n'a [4] *entendu ſa voix* agréable, elle n'a joui de ſa douce & déſirable préſence qu'un moment ; tout d'un coup il a pris la fuite avec une courſe rapide, [5] *& plus vîte qu'un faon de biche*, il *s'eſt élevé au-deſſus des plus hautes montagnes.* Semblable à une épouſe déſolée, l'égliſe ne fait que gémir, & le [6] *chant de la tourterelle* délaiſſée eſt dans ſa bouche. Enfin, elle eſt étrangère & comme errante ſur la terre, où elle vient recueillir les enfans de Dieu ſous ſes ailes ; & le monde qui s'efforce de les lui ravir, ne ceſſe de traverſer ſon pélérinage. Mère affligée, elle a ſouvent à ſe plaindre de ſes enfans qui l'oppriment : on ne ceſſe d'entreprendre ſur ſes droits ſacrés : ſa puiſſance céleſte eſt affoiblie, pour ne pas dire tout à-fait éteinte. On ſe venge ſur elle de quelques-uns de ſes miniſtres, trop hardis uſurpateurs des droits temporels : à ſon tour, la puiſſance temporelle a ſemblé vouloir tenir l'égliſe captive, & ſe récompenſer de ſes pertes ſur Jeſus-Chriſt même. Les tribunaux ſéculiers ne retentiſſent que des affaires eccléſiaſtiques : on ne ſonge pas au don particulier qu'a reçu l'ordre apoſtolique pour les décider ; don

(1) De ore ejus gladius utrâque parte acutus exibat. *Apoc.* I, 16. Vivus eſt ſermo Dei & efficax, & penetrabilior omni gladio ancipiti. *Heb.* IV, 16.

(2) Eli, Eli, lammaſabacthani : hoc eſt, Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquiſti me ? *Matth.* XXVII, 46.

(3) Speciosus formâ præ filiis hominum. *Pſal.* XLIV, 3.

(4) Amicus ſponſi qui ſtat & audit eum, gaudio gaudet propter vocem ſponſi. *Joan.* III, 29.

(5) Fuge, dilecte mi, & aſſimilare capreæ, hinnuloque cervorum ſuper montes aromatum. *Cant.* VIII, 14.

(6) Vox turturis audita eſt in terra noſtra. *Cant.* II, 12.

céleſte que nous ne recevons qu'une fois [1] *par l'impoſition des mains*; mais que ſaint Paul nous ordonne de *raniver*, de renouveler, & de rallumer ſans ceſſe en nous-mêmes comme un feu divin, afin que la vertu en ſoit immortelle. Ce don nous eſt-il ſeulement accordé pour annoncer la ſainte parole, ou pour ſanctifier les ames par les ſacremens? N'eſt-ce pas auſſi pour policer les égliſes, pour y établir la diſcipline, pour appliquer les canons inſpirés de Dieu à nos ſaints prédéceſſeurs, & accomplir tous les devoirs du miniſtère eccléſiaſtique? Autrefois, & les canons & les lois, & les Evêques & les Empereurs concouroient enſemble à empêcher les miniſtres des autels de paroître, pour les affaires même temporelles, devant les juges de la terre: on vouloit avoir des interceſſeurs purs du commerce des hommes, & on craignoit de les rengager dans le ſiècle d'où ils avoient été ſéparés, pour être le partage du Seigneur. Maintenant c'eſt pour les affaires eccléſiaſtiques, qu'on les y voit entraînés: tant le ſiècle a prévalu, tant l'égliſe eſt foible & impuiſſante! Il eſt vrai que l'on commence à l'écouter: l'auguſte conſeil & le premier parlement, donnent du ſecours à ſon autorité bleſſée: les ſources du droit ſont révélées; les ſaintes maximes revivent. Un Roi, zélé pour l'égliſe, & toujours prêt à lui rendre davantage qu'on ne l'accuſe de lui ôter, opère ce changement heureux: ſon ſage & intelligent Chancelier ſeconde ſes déſirs. Sous la conduite de ce Miniſtre, nous avons comme un nouveau code favorable à l'épiſcopat; & nous vanterons déſormais, à l'exemple de nos pères, les lois unies aux canons. Quand ce ſage Magiſtrat renvoie les affaires eccléſiaſtiques aux tribunaux ſéculiers, ſes doctes arrêts leur marquent la voie qu'ils doivent tenir, & le remède qu'il pourra donner à leurs entrepriſes. Ainſi la ſainte clôture, protectrice de l'humilité & de l'innocence, eſt établie: ainſi, la puiſſance ſéculière ne donne plus ce qu'elle n'a pas, & la ſainte ſubordination des puiſſances eccléſiaſtiques, image des céleſtes hiérarchies & lien de notre unité, eſt conſervée: ainſi, la cléricature jouit par-tout le royaume de ſon privilége: ainſi ſur le ſacrifice

[1] Admoneo te ut reſſuſcites gratiam Dei quæ eſt in te per impoſitionem manuum mearum. 2. *Tim.* 1, 6.

des vœux, & sur ce *grand sacrement* [1] *de* l'indissoluble *union de* Jesus-Christ *avec son église*, les opinions sont plus saines dans le barreau éclairé, & parmi les magistrats intelligens, que dans les livres de quelques auteurs qui se disent ecclésiastiques & théologiens. Un grand Prélat a part à ces grands ouvrages; habile autant qu'agréable intercesseur auprès d'un père porté par lui-même à favoriser l'église, il sait ce qu'il faut attendre de la piété éclairée d'un grand Ministre; & il représente les droits de Dieu, sans blesser ceux de César. Après ces commencemens, ne pourrons-nous pas enfin espérer que les jaloux de la France n'auront pas éternellement à lui reprocher les libertés de l'église toujours employées contre elle-même? Ame pieuse du sage MICHEL LE TELLIER, après avoir avancé ce grand ouvrage, recevez devant ces autels ce témoignage sincère de votre foi & de notre reconnoissance, de la bouche d'un évêque, trop tôt obligée à changer en sacrifices pour votre repos, ceux qu'il offroit pour une vie si précieuse. Et vous, saints évêques, interprètes du ciel, juges de la terre, Apôtres, docteurs, & serviteurs des églises, vous qui sanctifiez cette assemblée par votre présence; & vous qui, dispersés par-tout l'univers, entendez le bruit d'un ministère si favorable à l'église, offrez à jamais de saints sacrifices pour cette ame pieuse. Ainsi, puisse la discipline ecclésiastique être entièrement rétablie; ainsi, puisse être rendue la majesté à vos tribunaux, l'autorité à vos jugemens, la gravité & le poids à vos censures! Puissiez-vous souvent, assemblés au nom de Jesus-Christ, l'avoir au milieu de vous, & revoir la beauté des anciens jours! Qu'il me soit permis du moins de faire des vœux devant ces autels; de soupirer après les antiquités devant une Compagnie si éclairée, & [2] d'*annoncer la sagesse entre les parfaits*! Mais, Seigneur, que ce ne soit pas seulement des vœux inutiles! Que ne pouvons-nous obtenir de votre bonté, si, comme nos prédécesseurs, nous faisons nos chastes délices de votre Ecriture, notre principal exercice de la prédication de votre parole, & notre félicité de la sanctification de votre peuple; si, attachés à nos trou-

[1] Sacramentum hoc magnum est; ego autem dico in Christo & in Ecclesia. *Eph.* v, 32.

(2) Sapientiam loquimur inter perfectos. I. *Cor.* II, 6.

peaux par un ſaint amour, nous craignons d'en être arrachés; ſi nous ſommes ſoigneux de former des prêtres, que Louis puiſſe choiſir pour remplir nos chaires; ſi nous lui donnons le moyen de décharger ſa conſcience de cette partie la plus périlleuſe de ſes devoirs; & que par une règle inviolable, ceux-là demeurent exclus de l'épiſcopat, qui ne veulent pas y arriver par des travaux apoſtoliques? Car auſſi, comment pourrons-nous, ſans ce ſecours, incorporer tout-à-fait à l'égliſe de Jeſus-Chriſt, tant de peuples nouvellement convertis, & porter avec confiance un ſi grand accroiſſement de notre fardeau? Ah! ſi nous ne ſommes infatigables à inſtruire, à reprendre, à conſoler, à donner le lait aux infirmes, & le pain aux forts, enfin à cultiver ces nouvelles plantes, & à expliquer à ce nouveau peuple la ſainte parole, dont, hélas! on s'eſt tant ſervi pour le ſéduire, [1] *le fort armé chaſſé de ſa demeure, reviendra* plus furieux que jamais, *avec ſept eſprits plus malins que lui, & notre état deviendra pire que le précédent.* Ne laiſſons pas cependant, de publier ce miracle de nos jours: faiſons en paſſer le récit aux ſiècles futurs. Prenez vos plumes ſacrées, vous qui compoſez les annales de l'Evangile: [2] agiles inſtrumens *d'un prompt écrivain & d'une main diligente*, hâtez-vous de mettre Louis avec les Conſtantin & les Théodoſe. Ceux qui vous ont précédé dans ce beau travail, racontent [3] *qu'avant qu'il y*

(1) Tunc vadit, & aſſumit ſeptem alios ſpiritus ſecum, nequiores ſe; & ingreſſi habitant ibi; & fiunt noviſſima illius pejora prioribus. *Luc.* XI, 21, 24, 25, 26.

(2) Lingua mea calamus ſcribæ velociter ſcribentis. *Pſal.* XLIV, 1.

(3) Nam ſuperiorum Imperatorum temporibus, quicumque Chriſtum colebant, licèt opinionibus inter ſe diſſentirent, à Gentilibus tamen pro iiſdem habebantur . . . . Quam ob cauſam ſinguli facilè in unum convenientes, ſeparatim collectas celebrabant, & aſſiduè ſecum mutuò colloquentes, tametſi pauci numero eſſent, nequaquam diſſipati ſunt. Poſt hanc verò legem nec publicè collectas agere eis licuit, lege id prohibente; nec clanculò cum ſingularum civitatum Epiſcopi ac Clerici eos ſollicitè obſervarent. Undè factum eſt ut plerique eorum metu perculſi, Eccleſiæ catholicæ ſeſe adjunxerint. Alii verò, licèt in eadem ſententia perſeveraverint, nullis tamen opinionis ſuæ ſucceſſoribus poſt ſe relictis, ex hac vita migrârunt: quippe qui nec in unum coïre permitterentur, nec opinionis ſuæ conſortes liberè ac ſine metu docere poſſent. *Sozom. hiſt. lib.* II, *c.* 32.

eût eu des Empereurs, dont les lois eussent été les assemblées aux hérétiques, les sectes demeuroient unies, & s'entretenoient longtemps. Mais, poursuit Sozomène, *depuis que Dieu suscita des Princes chrétiens, & qu'ils eurent défendu ces conventicules, la loi ne permettoit pas aux hérétiques de s'assembler en public; & le Clergé qui veilloit sur eux, les empêchoit de le faire en particulier. De cette sorte, la plus grande partie se réuniſſoit, & les opiniâtres mouroient sans laisser de postérité, parce qu'ils ne pouvoient ni communiquer entre eux, ni enseigner librement leurs dogmes.* Ainsi tomboit l'hérésie avec son venin; & la discorde rentroit dans les enfers, d'où elle étoit sortie. Voilà, MESSIEURS, ce que nos pères ont admiré dans les premiers siècles de l'église. Mais nos pères n'avoient pas vu comme nous, une hérésie invétérée tomber tout-à-coup: les troupeaux égarés revenir en foule, & nos églises trop étroites pour les recevoir: leurs faux pasteurs les abandonner, sans même en attendre l'ordre, & heureux d'avoir à leur alléguer leur banniſſement pour excuse: tout calme dans un si grand mouvement: l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau, la marque la plus assurée, comme le plus bel usage de l'autorité, & le mérite du Prince plus reconnu & plus révéré, que son autorité même. Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de LOUIS. Pouſſons jusqu'au ciel nos acclamations; & disons à ce nouveau Conſtantin, à ce nouveau Théodoſe, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cents trente pères dirent autrefois dans le concile de Calcédoine: [1] *Vous avez affermi la foi; vous avez exterminé les hérétiques; c'est le digne ouvrage de votre règne; c'en est le propre caractère. Par vous l'hérésie n'est plus: Dieu seul a pu faire cette merveille. Roi du ciel, conservez le Roi de la terre; c'est le vœu des églises; c'est le vœu des évêques.*

Quand le sage Chancelier reçut l'ordre de dreſſer ce pieux Edit, qui donne le dernier coup à l'hérésie, il avoit

[1] Hæc digna vestro imperio: hæc propria vestri regni . . . Per te orthodoxa fides firmata est; per te hæresis nos est Cœlestis Rex, terrenum custodi. Per te firmata fides est. . . . . Unus Deus qui hoc fecit. . . . . Rex cœlestis, Augustam custodi, dignam pacis. . . . . Hæc oratio Ecclesiarum; hæc oratio Pastorum. *Concil. Calced. Act.* VI.

déjà reſſenti l'atteinte de la maladie dont il eſt mort. Mais un Miniſtre ſi zélé pour la juſtice ne devoit pas mourir avec le regret de ne l'avoir pas rendue à tous ceux dont les affaires étoient préparées. Malgré cette fatale foibleſſe qu'il commençoit de ſentir, il écouta, il jugea, & il goûta le repos d'un homme heureuſement dégagé, à qui ni l'Egliſe, ni le monde ni ſon Prince, ni ſa patrie, ni les particuliers, ni le public, n'avoient plus rien à demander. Seulement Dieu lui réſervoit l'accompliſſement du grand ouvrage de la Religion; & il dit en ſcellant la révocation du fameux Edit de Nantes, qu'après ce triomphe de la foi & un ſi beau monument de la piété du Roi, il ne ſe ſouciroit plus de finir ſes jours. C'eſt la dernière parole qu'il ait prononcée dans la fonction de ſa charge; parole digne de couronner un ſi glorieux miniſtère. En effet, la mort ſe déclare; on ne tente plus de remède contre ſes funeſtes attaques: dix jours entiers il la conſidère avec un viſage aſſuré, tranquille, toujours aſſis, comme ſon mal le demandoit: on croit aſſiſter juſqu'à la fin ou à la paiſible audience d'un Miniſtre, ou à la douce converſation d'un ami commode. Souvent il s'entretient ſeul avec la mort: la mémoire, le raiſonnement, la parole ferme, & auſſi vivant par l'eſprit, qu'il étoit mourant par le corps, il ſemble lui demander d'où vient qu'on la nomme cruelle. Elle lui fut nuit & jour toujours préſente, car il ne connoiſſoit plus le ſommeil; & la froide main de la mort pouvoit ſeule lui clorre les yeux. Jamais il ne fut ſi attentif. *Je ſuis*, diſoit-il, *en faction*: car il me ſemble que je lui vois prononcer encore cette courageuſe parole. Il n'eſt pas temps de ſe repoſer: à chaque attaque il ſe tient prêt, & il attend le moment de ſa délivrance. Ne croyez pas que cette conſtance ait pu naître tout-à-coup entre les bras de la mort: c'eſt le fruit des méditations que vous avez vues, & de la préparation de toute ſa vie. La mort révèle les ſecrets des cœurs. Vous, riches, vous qui vivez dans les joies du monde, ſi vous ſaviez avec quelle facilité vous vous laiſſez prendre aux richeſſes que vous croyez poſſéder: ſi vous ſaviez par combien d'imperceptibles liens elles s'attachent, & pour ainſi dire, elles s'incorporent à votre cœur, & combien ſont forts & pernicieux ces liens que vous ne ſentez pas, vous

entendriez la vérité de cette parole du Sauveur : (1) *Malheur à vous, riches*: &*vous pouſſeriez*, comme dit S. Jacques (2), *des cris lamentables, & des hurlemens à la vue de vos miſères.* Mais vous ne ſentez pas un attachement ſi déréglé. Le déſir ſe fait mieux ſentir, parce qu'il a de l'agitation & du mouvement. Mais dans la poſſeſſion, on trouve comme dans un lit, un repos funeſte ; & on s'endort dans l'amour des biens de la terre, ſans s'apercevoir de ce malheureux engagement. C'eſt, MES FRÈRES, où tombe celui qui met ſa confiance dans les richeſſes ; je dis même dans les richeſſes bien acquiſes. Mais l'excès de l'attachement que nous ne ſentons pas dans la poſſeſſion, ſe fait, dit ſaint Auguſtin (3), ſentir dans la perte. C'eſt là qu'on entend ce cri d'un Roi malheureux, d'un Agag outré contre la mort, qui lui vient ravir tout-à-coup, avec la vie, ſa grandeur & ſes plaiſirs. *Eſt-ce ainſi* (4) *que la mort amère vient rompre* tout-à-coup de ſi doux liens ? Le cœur ſaigne : dans la douleur de la plaie, on ſent combien ces richeſſes y tenoient ; & le péché que l'on commettoit par un attachement ſi exceſſif, ſe découvre tout entier : *Quantùm amando deliquerint, perdendo ſenſerunt* (5). Par une raiſon contraire, un homme dont la fortune protégée du Ciel ne connoît pas les diſgraces ; qui, élevé ſans envie aux plus grands honneurs, heureux dans ſa perſonne & dans ſa famille, pendant qu'il voit diſparoître une vie ſi fortunée, bénit la mort, & aſpire aux biens éternels, ne fait-il pas voir qu'il n'avoit pas mis (6) *ſon cœur dans le tréſor que les voleurs*

(1) Væ vobis divitibus. *Luc. VI*, 24.

(2) Agite nunc, divites, plorate ululantes in miſeriis veſtris quæ advenient vobis. *Jac.* v, 1.

(3) Illi autem infirmiores, qui terrenis his bonis, quamvis ea non præponerent Chriſto, aliquantulâ tamen cupiditate cohærebant, quantùm hæc amando peccaverint, perdendo ſenſerunt. Tantùm quippe doluerunt, quantùm ſe doloribus inſeruerunt. *Auguſt. de Civit. Dei. lib.* 1, *c.* 10, n. 2.

(4) Siccine ſeparat amara mors ! I. *Reg.* XV, 32.

(5) *Le texte de ſaint Auguſtin porte* : Hæc amando peccaverint, &c.

(6) Nolite theſaurizare vobis theſauros in terra .... ubi fures effodiunt & furantur. Theſaurizate autem vobis theſauros in cœlo. *Matth. VI*, 19, 20, 21.

peuvent enlever, & que comme un autre Abraham, il ne connoît de repos que (1) *dans la cité permanente ?* Un fils consacré à Dieu s'acquitte courageusement de son devoir comme de toutes les autres parties de son ministère ; & il va porter la triste parole à un père si tendre & si chéri : il trouve ce qu'il espéroit, un chrétien préparé à tout, qui attendoit ce dernier office de sa piété. L'Extrême-Onction annoncée par la même bouche à ce Philosophe chrétien, excite autant sa piété, qu'avoit fait le saint Viatique : les saintes prières des agonisans réveillent sa foi : son ame s'épanche dans les célestes cantiques ; & vous diriez qu'il soit devenu un autre David, par l'application qu'il se fait à lui-même de ses divins Pseaumes. Jamais juste n'attendit la grâce de Dieu avec une plus ferme confiance : jamais pécheur ne demanda un pardon plus humble, ni ne s'en crut plus indigne. Qui me donnera le burin que Job désiroit pour graver sur l'airain & sur le marbre cette parole sortie de sa bouche en ses derniers jours : que depuis quarante deux-ans qu'il servoit le Roi, il avoit la consolation de ne lui avoir jamais donné de conseil, que selon sa conscience ; & dans un si long ministère, de n'avoir jamais souffert une injustice qu'il pût empêcher ? La justice demeure constante, &, pour ainsi dire, toujours vierge & incorruptibile parmi des occasions si délicates : quelle merveille de la grâce ! Après ce témoignage de sa conscience, qu'avoit-il besoin de nos éloges ? Vous étonnez-vous de sa tranquillité ? Quelle maladie, ou quelle mort peut troubler celui qui porte au fond de son cœur un si grand calme ! Que vois-je durant ce temps ? des enfans percés de douleur : car ils veulent bien que je rende ce témoignage à leur piété, & c'est la seule louange qu'ils peuvent écouter sans peine. Que vois-je encore ? une femme forte, pleine d'aumônes & de bonnes œuvres, précédée, malgré ses désirs, par celui que tant de fois elle avoit cru devancer. Tantôt elle va offrir devant les autels cette plus chère & plus précieuse partie d'elle-même : tantôt elle rentre auprès du malade, non par foiblesse ; mais, dit-elle, *pour apprendre à mourir, & profiter de cet exemple.* L'heureux vieil-

(1) Expectabat fundamenta habentem civitatem. *Heb.* XI, 10.

lard jouit jusqu'à la fin des tendresses de sa famille, où il ne voit rien de foible : mais pendant qu'il en goûte la reconnoissance, comme un autre Abraham, il la sacrifie, & en l'invitant à s'éloigner : *Je veux*, dit-il, *m'arracher jusqu'aux moindres vestiges de l'humanité.* Reconnoissez-vous un Chrétien qui achève son sacrifice; qui fait le dernier effort, afin de rompre tous les liens de la chair & du sang, & ne tient plus à la terre? Ainsi, parmi les souffrances & dans les approches de la mort, s'épure comme dans un feu, l'ame chrétienne. Ainsi, elle se dépouille de ce qu'il y a de terrestre & de trop sensible, même dans les affections les plus innocentes. Telles sont les grâces qu'on trouve à la mort. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, c'est quand on l'a souvent méditée; quand on s'y est long-temps préparé par de bonnes œuvres : autrement, la mort porte en elle-même, ou l'insensibilité, ou un secret désespoir, ou dans ses justes frayeurs, l'image d'une pénitence trompeuse, & enfin un trouble fatal à la piété. Mais voici dans la perfection de la charité, la consommation de l'œuvre de Dieu. Un peu après, parmi ses langueurs, & percé de douleurs aigues, le courageux Vieillard se lève, & les bras en haut, après avoir demandé la persévérance : *Je ne désire point*, dit-il, *la fin de mes peines; mais je désire de voir Dieu.* Que vois-je ici, CHRÉTIENS? La foi véritable, qui d'un côté, ne se lasse pas de souffrir, vrai caractère d'un Chrétien; & de l'autre, ne cherche plus qu'à se développer de ses ténèbres; & en dissipant le nuage, se changer en pure lumière & en claire vision. O moment heureux où nous sortirons des ombres & des *énigmes* (1), pour voir la vérité manifeste! Courons-y, MES FRÈRES, avec ardeur : hâtons-nous de *purifier notre cœur, afin de voir Dieu*, selon la promesse de l'Evangile (2). Là est le terme du voyage : là, se finissent les gémissemens : là, s'achève le travail de la foi, quand elle va, pour ainsi dire, enfanter la vue. Heureux moment, encore une fois! Qui ne te désire pas n'est pas Chrétien. Après que ce pieux désir est formé par le

(1) Videmus nunc per speculum in ænigmate. 1. *Cor.* XIII, 12.

(2) Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. *Matth.* V. 8.

Saint-Esprit dans le cœur de ce Vieillard plein de foi, que reste-il, CHRÉTIENS, sinon qu'il aille jouir de l'objet qu'il aime? Enfin, prêt à rendre l'ame : *Je rends grâce à Dieu*, dit-il, *de voir défaillir mon corps devant mon esprit.* Touché d'un si grand bienfait, & ravi de pouvoir pousser ses reconnoissances jusqu'au dernier soupir, il commença l'hymne des divines miséricordes : (1) *Je chanterai*, dit-il, *éternellement les miséricordes du Seigneur.* Il expire en disant ces mots, & il continue avec les anges, le sacré Cantique. Reconnoissez maintenant que sa perpétuelle modération venoit d'un cœur détaché de l'amour du monde, & réjouissez-vous en Notre Seigneur, de ce que riche il a mérité les grâces & la récompense de la pauvreté. Quand je considère attentivement dans l'Evangile, la parabole, ou plutôt l'histoire du mauvais riche, & que je vois de quelle sorte Jesus-Christ y parle des fortunés de la terre; il me semble d'abord qu'il ne leur laisse aucune espérance au siécle futur. Lazare, pauvre & couvert d'ulcères (2) *est porté par les anges au sein d'Abraham*, pendant que le riche, toujours heureux dans cette vie, *est enseveli dans les enfers.* Voilà un traitement bien différent que Dieu fait à l'un & à l'autre. Mais comment est-ce que le Fils de Dieu nous en explique la cause? (3) *Le riche*, dit-il, *a reçu ses biens, & le pauvre ses maux dans cette vie.* Et de-là, quelle conséquence? Ecoutez, riches, & tremblez. (4) *Et maintenant*, poursuit-il, *l'un reçoit sa consolation, & l'autre son juste supplice.* Terrible distinction! funeste partage pour les grands du monde! Et toutefois, ouvrez les yeux, c'est le riche Abraham qui reçoit le pauvre Lazare dans son sein; & il vous montre, ô riches du siècle, à quelle gloire vous devez aspirer, si *pauvres en esprit* (5), & détachés de vos biens, vous vous tenez aussi prêts à les quitter, qu'un voyageur empressé

(1) Misericordias Domini in æternum cantabo. *Psal.* LXXXVIII.

(2) Factum est autem ut moreretur mendicus, & portaretur ab Angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est autem & dives; & sepultus est in inferno. *Luc.* XVI, 22.

(3) Et dixit illi Abraham : Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua; & Lazarus similiter mala. Nunc autem hic consolatur, tu verò cruciaris. *Ibid.* 25.

(4) *Ibid.*

(5) Beati pauperes spiritu. *Matth.* V, 3.

à déloger de la tente où il paſſe une courte nuit. Cette grâce, je le confeſſe, eſt rare dans le Nouveau-Teſtament, où les afflictions & la pauvreté des enfans de Dieu, doivent ſans ceſſe repréſenter à toute l'Egliſe un J. C. ſur la croix; & cependant, CHRÉTIENS, Dieu nous donne quelquefois de pareils exemples, afin que nous entendions qu'on peut mépriſer les charmes de la grandeur, même préſente, & que les pauvres apprennent à ne déſirer pas, avec tant d'ardeur, ce qu'on peut quitter avec joie. Ce Miniſtre ſi fortuné & ſi détaché tout enſemble, leur doit inſpirer ce ſentiment. La mort a découvert le ſecret de ſes affaires; & le public, rigide cenſeur des hommes de cette fortune & de ce rang, n'y a rien vu que de modéré. On a vu ſes biens accrus naturellement par un ſi long miniſtère, & par une prévoyante économie; & on ne fait qu'ajouter à la louange de grand Magiſtrat & de ſage Miniſtre, celle de ſage & vigilant père de famille, qui n'a pas été jugée indigne des ſaints Patriarches. Il a donc, à leur exemple, quitté ſans peine, ce qu'il avoit acquis ſans empreſſement: ſes vrais biens ne lui ſont pas ôtés: & ſa juſtice demeure aux ſiècles des ſiècles. C'eſt d'elle que ſont découlées tant de grâces & tant de vertus, que ſa dernière maladie a fait éclater. Ses (1) *aumônes*, ſi bien *cachées dans le ſein des pauvres*, ont *prié* pour lui; (2) *ſa main droite les cachoit à ſa main gauche*; & à la réſerve de quelque ami, qui en a été le miniſtre ou le témoin néceſſaire, ſes plus intimes confidens les ont ignorées: mais le *Père qui les a vues dans le ſecret, lui en a rendu la récompenſe.* Peuples, ne pleurez plus; & vous, qui éblouis de l'éclat du monde, admirez le tranquille cours d'une ſi longue & ſi belle vie, portez plus haut vos penſées. Quoi donc! quatre-vingt-trois ans paſſés au milieu des proſpérités, quand il n'en faudroit retrancher ni l'enfance, où l'homme ne ſe connoît pas, ni les maladies où l'on ne vit point, ni tout le temps dont on a toujours tant de ſujet de ſe repentir, paroîtroit-il quelque choſe à la vue de l'éternité, où nous

(1) Conclude eleemoſynam in corde pauperis: & hæc pro te exorabit. *Eccli.* XXXIX, 15.

(2) Te faciente eleemoſynam neſciat ſiniſtra tua quid faciat dextera tua. . . . . Et Pater tuus, qui videt in abſcondito, reddet tibi, *Matth.* VI, 3, 4.

nous

nous avançons à si grands pas ? Après cent trente ans de vie, (2) Jacob amené au Roi d'Egypte, lui raconte la *courte durée* de son *laborieux pélerinage, qui n'égale pas les jours de son père Isaac, ni de son ayeul Abraham.* Mais les ans d'Abraham & d'Isaac, qui ont fait paroître si courts ceux de Jacob, s'évanouissent auprès de la vie de Sem, que celle d'Adam & de Noé efface. Que si le temps comparé au temps, la mesure à la mesure, & le terme au terme, se réduit à rien : que sera-ce si l'on compare le temps à l'éternité, où il n'y a ni mesure ni terme ? Comptons donc comme très-court, CHRÉTIENS, ou plutôt comptons comme un pur néant, tout ce qui finit ; puisqu'enfin, quand on auroit multiplié les années au-delà de tous les nombres connus, visiblement ce ne seroit rien, quand nous serons arrivés au terme fatal. Mais peut-être que prêt à mourir, on comptera pour quelque chose cette vie de réputation, ou cette imagination de revivre dans sa famille, qu'on croira laisser solidement établie. Qui ne voit, MES FRÈRES, combien vaines, mais combien courtes & combien fragiles sont encore ces secondes vies, que notre foiblesse nous fait inventer, pour couvrir en quelque sorte l'horreur de la mort ? Dormez votre sommeil, riches de la terre, & demeurez dans votre poussière. Ah ! si quelques générations, que dis-je ? si quelques années après votre mort, vous reveniez, hommes oubliés, au milieu du monde, vous vous hâteriez de rentrer dans vos tombeaux, pour ne voir pas votre nom terni, votre mémoire abolie, & votre prévoyance trompée dans vos amis, dans vos créatures, & plus encore dans vos héritiers & dans vos enfans. Est-ce-là le fruit du travail dont vous vous êtes consumés sous le soleil, vous amassant un trésor de haine & de colère éternelle au juste jugement de Dieu ? Sur-tout, mortels, désabusez-vous de la pensée dont vous vous flattez, qu'après une longue vie, la mort vous sera plus douce & plus facile. Ce ne sont pas les années, c'est une longue préparation, qui vous donnera de l'assurance. Autrement un philosophe vous dira en vain, que vous devez être rassasiés d'années & de jours, & que vous

(2) Respondit (Jacob) : dies peregrinationis meæ centum triginta annorum sunt, parvi & mali ; & non pervenerunt usque ad dies patrum meorum, quibus peregrinati sunt. *Genes.* XLVII, 9.

avez assez vu de saisons se renouveler, & le monde rouler autour de vous; ou plutôt que vous vous êtes assez vu rouler vous-mêmes & passer avec le monde. La dernière heure n'en sera pas moins insupportable, & l'habitude de vivre ne fera qu'en accroître le désir. C'est de saintes méditations, c'est de bonnes œuvres, c'est ces véritables richesses, que vous envoyerez devant vous au siècle futur, qui vous inspireront de la force; & c'est par ce moyen que vous affermirez votre courage. Le vertueux MICHEL LE TELLIER vous en a donné l'exemple: la sagesse, la fidélité, la justice, la modestie, la prévoyance, la piété, toute la troupe sacrée des vertus, qui veilloient, pour ainsi dire, autour de lui, en ont banni les frayeurs, & ont fait du jour de sa mort, le plus beau, le plus triomphant, le plus heureux jour de sa vie.

ORAISON FUNÉBRE

DE TRÈS-HAUT

ET

TRÈS-PUISSANT PRINCE

LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ,

PREMIER PRINCE DU SANG.

PRONONCÉE dans l'Église de Notre-Dame de Paris, le dixième jour de Mars 1687.

ORAISON FUNÉBRE

DE

LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ.

Dominus tecum, virorum fortiſſime . . . Vade in hac fortitudine tua . . . Ego ero tecum.

Le Seigneur eſt avec vous, ô le plus courageux de tous les hommes. Allez avec ce courage dont vous êtes rempli. Je ſerai avec vous. Juges VI, 12, 14, 16.

MONSEIGNEUR (1)

AU moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de LOUIS DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ, je me ſens également confondu, & par la grandeur du ſujet, &, s'il m'eſt permis de l'avouer, par l'utilité du travail. Quelle partie du monde habitable n'a pas ouï les victoires du Prince de Condé, & les merveilles de ſa vie ? On

(1) M. LE PRINCE.

les raconte par-tout : le François qui les vante n'apprend rien à l'étranger ; & quoique je puisse aujourd'hui vous en rapporter, toujours prévenu par vos pensées, j'aurai encore à répondre au secret reproche que vous me ferez d'être demeuré beaucoup au-dessous. Nous ne pouvons rien, foibles Orateurs, pour la gloire des ames extraordinaires. Le Sage a raison de dire que [1] *leurs seules actions les* peuvent *louer* : toute autre louange languit auprès des grands noms, & la seule simplicité d'un récit fidelle pourroit soutenir la gloire du Prince de Condé. Mais en attendant que l'histoire, qui doit ce récit aux siècles futurs, le fasse paroître, il faut satisfaire, comme nous pourrons, à la reconnoissance publique, & aux ordres du plus grand de tous les Rois. Que ne doit point le royaume à un Prince qui a honoré la maison de France, tout le nom François, son siècle, &, pour ainsi dire, l'humanité toute entière ? Louis le Grand est entré lui-même dans ces sentimens. Après avoir pleuré ce grand Homme, & lui avoir donné par ses larmes, au milieu de toute la cour, le plus glorieux éloge qu'il pût recevoir ; il assemble dans un temple si célèbre, ce que son royaume a de plus auguste, pour y rendre des devoirs publics à la mémoire de ce Prince ; & il veut que ma foible voix anime toutes ces tristes représentations & tout cet appareil funèbre. Faisons donc cet effort sur notre douleur. Ici un plus grand objet, & plus digne de cette chaire, se présente à ma pensée. C'est Dieu qui fait les guerriers & les conquérans. *C'est vous*, lui disoit David [2], *qui avez instruit mes mains à combattre, & mes doigts à tenir l'épée.* S'il inspire le courage, il ne donne pas moins les autres grandes qualités naturelles & surnaturelles & du cœur & de l'esprit. Tout part de sa puissante main : c'est lui qui envoie du ciel les généreux sentimens, les sages conseils & toutes les bonnes pensées. Mais il veut que nous sachions distinguer entre les dons qu'il abandonne à ses ennemis, & ceux qu'il réserve à ses serviteurs. Ce qui distingue ses amis d'avec tous les autres, c'est la piété : jusqu'à ce qu'on ait reçu ce don du ciel, tous les autres non-seulement ne sont

(1) Laudent eam in portis opera ejus. *Proverb.* XXXI, 31.

(2) Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prælium, & digitos meos ad bellum. *Psal.* CXLIII, 2.

rien ; mais encore tournent en ruine à ceux qui en ſont ornés. Sans ce don ineſtimable de la piété, que ſeroit-ce que le Prince de Condé avec tout ce grand cœur & ce grand génie ? Non, MES FRÈRES, ſi la piété n'avoit comme conſacré ſes autres vertus, ni ces Princes ne trouveroient aucun adouciſſement à leur douleur, ni ce religieux Pontife aucune confiance dans ſes prières, ni moi-même aucun ſoutien aux louanges que je dois à un ſi grand Homme. Pouſſons donc à bout la gloire humaine par cet exemple : détruiſons l'idole des ambitieux ; qu'elle tombe anéantie devant ces autels. Mettons enſemble aujourd'hui, car nous le pouvons dans un ſi noble ſujet, toutes les plus belles qualités d'une excellente nature, & à la gloire de la vérité, montrons dans un Prince admiré de tout l'univers, que ce qui fait les héros, ce qui porte la gloire du monde juſqu'au comble, valeur, magnanimité, bonté naturelle ; voilà pour le cœur : vivacité, pénétration, grandeur & ſublimité de génie ; voilà pour l'eſprit : ne ſeroient qu'une illuſion, ſi la piété ne s'y étoit jointe : & enfin, que la piété eſt le tout de l'homme. C'eſt, MESSIEURS, ce que vous verrez dans la vie éternellement mémorable de TRÈS-HAUT ET TRÈS-PUISSANT PRINCE, LOUIS DE BOURBON PRINCE DE CONDÉ, PREMIER PRINCE DU SANG.

DIEU nous a révélé que lui ſeul il fait les conquérans, & que ſeul il les fait ſervir à ſes deſſeins. Quel autre a fait un Cyrus, ſi ce n'eſt Dieu, qui l'avoit nommé deux cents ans avant ſa naiſſance dans les oracles d'Iſaïe ? Tu n'es pas encore, lui diſoit-il ; [1] *mais je te vois, & je t'ai nommé par ton nom. Tu t'appeleras Cyrus. Je marcherai devant toi dans les combats. A ton approche je mettrai les Rois en fuite : je briſerai les portes d'airain. C'eſt moi qui étends les cieux, qui ſoutiens la terre, qui nomme ce qui n'eſt pas, comme ce qui eſt* ; c'eſt-à-dire c'eſt moi qui fais tout, & moi qui vois dès l'é-

(1) Hæc dicit Chriſto meo Cyro, cujus apprehendi dexteram. . . . . Ego ante te ibo : & glorioſos terræ humiliabo : portas æreas conteram, & veſtes ferreas confringam. . . . . Ut ſcias quia ego Dominus, qui voco nomen tuum. . . . . Vocavi te nomine tuo. . . . . Accinxi te, & non cognoviſti me. . . . . Ego Dominus, & non eſt alter, formans lucem, & creans tenebras, faciens pacem, & creans malum : ego Dominus faciens omnia hæc, &c. *Iſai.* XLV, 1, 2, 3, 4, 7.

ternité, tout ce que je fais. Quel autre a pu former un Alexandre, si ce n'est ce même Dieu, qui en a fait voir de si loin, & par des figures si vives, l'ardeur indomptable, à son prophète Daniel? Le voyez-vous, dit-il, ce conquérant; avec quelle rapidité [1] *il s'élève de l'occident* comme par bonds, *& ne touche pas à terre?* Semblable dans ses sauts hardis, & & dans sa légère démarche à ces animaux vigoureux & bondissans, il ne s'avance que par vives & impétueuses saillies, & n'est arrêté ni par montagnes ni par précipices. Déjà le Roi de Perse est entre ses mains; [2] *à sa vue il s'est animé. Efferatus est in eum*, dit le Prophète. *Il l'abat, il le foule aux pieds; nul ne le peut défendre des coups qu'il lui porte, ni lui arracher sa proie.* A n'entendre que ces paroles de Daniel, qui croiriez-vous voir, MESSIEURS, sous cette figure? Alexandre ou le Prince de Condé? Dieu donc lui avoit donné cette indomptable valeur pour le salut de la France, durant la minorité d'un Roi de quatre ans. Laissez-le croître ce Roi chéri du ciel, tout cédera à ses exploits: supérieur aux siens comme aux ennemis, il saura tantôt se servir, tantôt se passer de ses plus fameux Capitaines; & seul sous la main de Dieu, qui sera continuellement à son secours, on le verra l'assuré rempart de ses états. Mais Dieu avoit choisi le duc d'Enguien pour le défendre dans son enfance. Aussi vers les premiers jours de son règne, à l'âge de vingt-deux ans, le Duc conçut un dessein, où les vieillards expérimentés ne purent atteindre; mais la victoire le justifia devant Rocroy. L'armée ennemie est plus forte, il est vrai, elle est composée de ces vieilles bandes Wallones, Italiennes & Espagnoles, qu'on n'avoit pu rompre jusqu'alors. Mais pour combien falloit-il compter le courage qu'inspiroit à nos troupes le besoin pressant de l'état, les avantages passés, & un jeune Prince du Sang, qui portoit la victoire dans ses yeux? Dom Francisco de Mellos l'attend de pied ferme; & sans pouvoir reculer, les deux Généraux & les deux armées

(1) Veniebat ab Occidente super faciem totius terræ; & non tangebat terram. *Dan.* VIII, 5, 21.

(2) Cucurrit ad eum in impetu fortitudinis suæ; cùmque appropinquasset propè arietem, efferatus est in eum, & percussit arietem. . . . . cùmque eum misisset in terram; conculcavit, & nemo quibat liberare arietem de manu ejus. *Ibid.* 6, 7, 20.

ſemblent avoir voulu ſe renfermer dans des bois & dans des marais pour décider leur querelle, comme deux braves en champ clos. Alors, que ne vit-on pas ? Le jeune Prince parut un autre homme. Touché d'un ſi digne objet, ſa grande ame ſe déclara toute entière : ſon courage croiſſoit avec les périls, & ſes lumières avec ſon ardeur. A la nuit, qu'il fallut paſſer en préſence des ennemis, comme un vigilant Capitaine, il repoſa le dernier : mais jamais il ne repoſa plus paiſiblement. A la veille d'un ſi grand jour, & dès la première bataille, il eſt tranquille ; tant il ſe trouve dans ſon naturel : & on ſait que le lendemain à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond ſommeil cet autre Alexandre. Le voyez-vous comme il vole, ou à la victoire ou à la mort ? Auſſitôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il étoit animé, on le vit preſque en même-temps pouſſer l'aile droite des ennemis, ſoutenir la nôtre ébranlée, rallier les François à demi-vaincus, mettre en fuite l'Eſpagnol victorieux, porter par-tout la terreur, & étonner de ſes regards étincellans ceux qui échappoient à ſes coups. Reſtoit cette redoutable infanterie de l'armée d'Eſpagne, dont les gros bataillons ſerrés, ſemblables à autant de tours, mais à des tours qui ſauroient réparer leurs brêches, demeuroient inébranlables au milieu de tout le reſte en déroute, & lançoient des feux de toutes parts. Trois fois le jeune Vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattans : trois fois il fut repouſſé par le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyoit porté dans ſa chaiſe, & malgré ſes infirmités, montrer qu'une ame guerrière eſt maîtreſſe du corps qu'elle anime. Mais enfin il faut céder. C'eſt en vain qu'à travers des bois, avec ſa cavalerie toute fraîche, Bek précipite ſa marche pour tomber ſur nos ſoldats épuiſés : le Prince l'a prévenu ; les bataillons enfoncés demandent quartier ; mais la victoire va devenir plus terrible pour le duc d'Enguien que le combat. Pendant qu'avec un air aſſuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci, toujours en garde, craignent la ſurpriſe de quelque nouvelle attaque : leur effroyable décharge met les nôtres en furie : on ne voit plus que carnage : le ſang enivre le ſoldat, juſqu'à ce que le grand Prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus ; & joignit au plai-

sir de vaincre celui de pardonner. Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes & de leurs braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avoit plus de salut pour eux qu'entre les bras du Vainqueur ! De quels yeux regardèrent ils le jeune Prince, dont la victoire avoit relevé la haute contenance, à qui la clémence ajoutoit de nouvelles grâces ? Qu'il eût encore volontiers sauvé la vie au brave comte de Fontaines ! Mais il se trouva par terre, parmi ces milliers de morts dont l'Espagne sent encore la perte. Elle ne savoit pas que le Prince qui lui fit perdre tant de ses vieux régimens à la journée de Rocroy, en devoit achever les restes dans les plaines de Lens. Ainsi la première victoire fut le gage de beaucoup d'autres. Le Prince fléchit le genou, & dans le champ de bataille il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyoit. Là on célébra Rocroy délivré, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à sa honte, la Régence affermie, la France en repos, & un règne qui devoit être si beau, commencé par un si heureux préfage. L'armée commença l'action de grâces : toute la France suivit ; on y élevoit jusqu'au ciel le coup d'essai du duc d'Enguien : c'en seroit assez pour illustrer une autre vie que la sienne ; mais pour lui, c'est le premier pas de sa course.

Dès cette première campagne, après la prise de Thionville, digne prix de la victoire de Rocroy, il passa pour un Capitaine également redoutable dans les siéges & dans les batailles. Mais voici dans un jeune Prince victorieux, quelque chose qui n'est pas moins beau que la victoire. La cour qui lui préparoit à son arrivée les applaudissemens qu'il méritoit, fut surprise de la manière dont il les reçut. La Reine régente lui a témoigné que le Roi étoit content de ses services. C'est dans la bouche du Souverain la digne récompense de ses travaux. Si les autres osoient le louer, il repoussoit leurs louanges comme des offenses ; & indocile à la flatterie, il en craignoit jusqu'à l'apparence. Telle étoit la délicatesse, ou plutôt telle étoit la solidité de ce Prince. Aussi avoit-il pour maxime ; écoutez, c'est la maxime qui fait les grands hommes : que dans les grandes actions il faut uniquement songer à bien faire, & laisser venir la gloire après la vertu. C'est ce qu'il inspiroit aux autres ; c'est ce qu'il suivoit lui-même. Ainsi la fausse gloire ne le tentoit

pas : tout tendoit au vrai & au grand. De-là vient qu'il mettoit sa gloire dans le service du Roi, & dans le bonheur de l'état ; c'étoit là le fond de son cœur : c'étoient ses premières & ses plus chères inclinations. La cour ne le retint guères, quoiqu'il en fût la merveille. Il falloit montrer partout, & à l'Allemagne comme à la Flandre, le défenseur intrépide que Dieu nous donnoit. Arrêtez ici vos regards. Il se prépare contre le Prince quelque chose de plus formidable qu'à Rocroy ; & pour éprouver sa vertu, la guerre va épuiser toutes ses inventions & tous ses efforts. Quel objet se présente à mes yeux ? Ce n'est pas seulement des hommes à combattre, c'est des montagnes inaccessibles ; c'est des ravines & des précipices d'un côté ; c'est de l'autre un bois impénétrable, dont le fond est un marais ; & derrière des ruisseaux, de prodigieux retranchemens ; c'est par-tout des forts élevés, & des forêts abattues, qui traversent des chemins affreux ; & au-dedans, c'est Merci avec ses braves Bavarois, enflés de tant de succès & de la prise de Fribourg ; Merci, qu'on ne vit jamais reculer dans les combats ; Merci, que le Prince de Condé & le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, & à qui ils ont rendu ce grand témoignage, que jamais il n'avoit perdu un seul moment favorable, ni manqué de prévenir leurs desseins, comme s'il eût assisté à leurs conseils. Ici donc durant huit jours, & à quatre attaques différentes, on vit tout ce qu'on peut soutenir & entreprendre à la guerre. Nos troupes semblent rebutées autant par la résistance des ennemis que par l'effroyable disposition des lieux ; & le Prince se vit quelque temps comme abandonné. Mais comme un autre Machabée, (1) *son bras ne l'abandonna pas ; & son courage irrité*, par tant de périls, *vint à son secours*. On ne l'eut pas plutôt vu pied à terre, forcer le premier ces inaccessibles hauteurs, que son ardeur entraîna tout après elle. Merci voit sa perte assurée : ses meilleurs régimens sont défaits : la nuit sauve les restes de son armée. Mais que des pluies excessives s'y joignent encore, afin que nous ayons à la fois, avec tout le courage & tout l'art, toute la nature à

(1) Salvavit mihi brachium meum, & indignatio mea ipse auxiliata est mihi. *Is.* LXIII, 5.

combattre : quelque avantage que prenne un ennemi habile autant que hardi, & dans quelqu'affreuſe montagne qu'il ſe retranche de nouveau ; pouſſé de tous côtés, il faut qu'il laiſſe en proie au Duc d'Enguien, non-ſeulement ſon canon & ſon bagage, mais encore tous les environs du Rhin. Voyez comme tout s'ébranle. Philisbourg eſt aux abois en dix jours, malgré l'hiver qui approche ; Philisbourg qui tint ſi long-temps le Rhin captif ſous nos lois, & dont le plus grand des Rois a ſi glorieuſement réparé la perte. Wormes, Spire, Mayence, Landau, vingt autres places de nom ouvrent leurs portes. Merci ne les peut défendre, & ne paroît plus devant ſon Vainqueur : ce n'eſt pas aſſez, il faut qu'il tombe à ſes pieds, digne victime de ſa valeur : Nordlingue en verra la chute ; il y ſera décidé qu'on ne tient non-plus devant les François en Allemagne qu'en Flandres ; & on devra tous ces avantages au même Prince. Dieu, protecteur de la France, & d'un Roi qu'il a deſtiné à ſes grands ouvrages, l'ordonne ainſi.

Par ſes ordres, tout paroiſſoit ſûr ſous la conduite du Duc d'Enguien ; & ſans vouloir ici achever le jour à vous marquer ſeulement ſes autres exploits, vous ſavez parmi tant de fortes places attaquées, qu'il n'y en eut qu'une ſeule qui pût échapper de ſes mains, encore releva-t-elle la gloire du Prince. L'Europe qui admiroit la divine ardeur dont il étoit animé dans les combats, s'étonne qu'il en fût le maître, & dès l'âge de vingt-ſix ans, auſſi capable de ménager ſes troupes, que de les pouſſer dans les haſards, & de céder à la fortune, que de la faire ſervir à ſes deſſeins. Nous le vîmes par-tout ailleurs, comme un de ces hommes extraordinaires qui force tous les obſtacles. La promptitude de ſon action ne donnoit pas le loiſir de la traverſer. C'eſt-là le caractère des conquérans. Lorſque David, un ſi grand guerrier, déplora la mort de deux fameux Capitaines qu'on venoit de perdre, il leur donna cet éloge : (1) *plus vîtes que les aigles ; plus courageux que les lions.* C'eſt l'image du Prince que nous regrettons. Il paroît en un moment comme un éclair dans les pays les plus éloignés. On le voit en même-temps à toutes les attaques, à tous les quartiers.

(1) Aquilis velociores, leonibus fortiores. 2. *Reg.* 1, 23.

Lorſqu'occupé, d'un côté, il envoie reconnoître l'autre, le diligent officier qui porte ſes ordres, s'étonne d'être prévenu, & trouve déjà tout ranimé par la préſence du Prince: il ſemble qu'il ſe multiplie dans une action : ni le fer, ni le feu ne l'arrêtent. Il n'a pas beſoin d'armer cette tête qu'il expoſe à tant de périls : Dieu lui eſt une armure plus aſſurée ; les coups ſemblent perdre de leur force en l'approchant, & laiſſer ſeulement ſur lui des marques de ſon courage & de la protection du ciel. Ne lui dites pas que la vie d'un premier Prince du Sang, ſi néceſſaire à l'état, doit être épargnée : il répond qu'un Prince du Sang, plus intéreſſé par ſa naiſſance à la gloire du Roi & de la couronne, doit dans le beſoin de l'état, être dévoué plus que tous les autres, pour en relever l'éclat.

Après avoir fait ſentir aux ennemis durant tant d'années l'invincible puiſſance du Roi ; s'il fallut agir au-dedans pour la ſoutenir, je dirai tout en un mot, il fit reſpecter la Régente : & puiſqu'il faut une fois parler de ces choſes dont je voudrois pouvoir me taire éternellement ; juſqu'à cette fatale priſon, il n'avoit pas ſeulement ſongé qu'on pût rien attenter contre l'état ; & dans ſon plus grand crédit, s'il ſouhaitoit d'obtenir des grâces, il ſouhaitoit encore plus de les mériter. C'eſt ce qui lui faiſoit dire : je puis bien ici répéter devant ces autels, les paroles que j'ai recueillies de ſa bouche, puiſqu'elles marquent ſi bien le fond de ſon cœur. Il diſoit donc, en parlant de cette priſon malheureuſe, qu'il y étoit entré le plus innocent de tous les hommes, & qu'il en étoit ſorti le plus coupable. *Hélas*, pourſuivoit-il, *je ne reſpirois que le ſervice du Roi, & la grandeur de l'état !* On reſſentoit dans ſes paroles un regret ſincère d'avoir été pouſſé ſi loin par ſes malheurs. Mais ſans vouloir excuſer ce qu'il a ſi hautement condamné lui-même ; diſons, pour n'en parler jamais, que comme dans la gloire éternelle les fautes des ſaints pénitens, couvertes de ce qu'ils ont fait pour les réparer, & de l'éclat infini de la divine miſéricorde, ne paroiſſent plus : ainſi, dans des fautes, ſi ſincèrement reconnues, & dans la ſuite ſi glorieuſement réparées par de fidelles ſervices, il ne faut plus regarder que l'humble reconnoiſſance du Prince qui s'en repentit, & la clémence du grand Roi qui les oublia.

Que s'il est enfin entraîné dans ces guerres infortunées, il y aura du moins cette gloire, de n'avoir pas laissé avilir la grandeur de sa maison chez les étrangers. Malgré la majesté de l'empire, malgré la fierté d'Autriche, & les couronnes héréditaires attachées à cette maison, même dans la branche qui domine en Allemagne. Réfugié à Namur, soutenu de son seul courage & de sa seule réputation, il porta si loin les avantages d'un Prince de France, & de la première maison de l'univers, que tout ce qu'on put obtenir de lui, fut qu'il consentit de traiter d'égal avec l'Archiduc, quoique frère de l'Empereur, & fils de tant d'Empereurs; à condition qu'en lieu tiers, ce Prince feroit les honneurs des Pays-Bas. Le même traitement fut assuré au duc d'Enguien; & la maison de France garda son rang sur celle d'Autriche, jusques dans Bruxelles. Mais voyez ce que fait faire un vrai courage. Pendant que le Prince se soutenoit si hautement avec l'Archiduc qui dominoit, il rendoit au roi d'Angleterre & au duc d'Yorck, maintenant un Roi si fameux, malheureux alors, tous les honneurs qui leur étoient dus; & il apprit enfin à l'Espagne trop dédaigneuse, quelle étoit cette majesté, que la mauvaise fortune ne pouvoit ravir à de si grands Princes. Le reste de sa conduite ne fut pas moins grand. Parmi les difficultés que ses intérêts apportoient au traité des Pyrenées; écoutez quels furent ses ordres! & voyez si jamais un particulier traita si noblement ses intérêts. Il mande à ses agens dans la conférence, qu'il n'est pas juste que la paix de la chrétienté soit retardée davantage à sa considération: qu'on ait soin de ses amis; & pour lui, qu'on lui laisse suivre sa fortune. Ah! quelle grande victime se sacrifie au bien public! Mais quand les choses changèrent, & que l'Espagne lui voulut donner ou Cambrai & ses environs, ou le Luxembourg en pleine souveraineté; il déclara qu'il préféroit à ces avantages, & à tout ce qu'on pouvoit jamais lui accorder de plus grand: quoi? son devoir & les bonnes grâces du Roi. C'est ce qu'il avoit toujours dans le cœur: c'est ce qu'il répétoit sans cesse au duc d'Enguien. Le voilà dans son naturel: la France le vit alors accompli par ces derniers traits; & avec ce je ne sais quoi d'achevé, que les malheurs ajoutent aux grandes vertus: elle le revit dévoué plus que jamais à l'é-

tat & à ſon Roi. Mais dans ſes premières guerres, il n'avoit qu'une ſeule vie à lui offrir ; maintenant il en a une autre qui lui eſt plus chère que la ſienne. Après avoir, à ſon exemple, glorieuſement achevé le cours de ſes études, le duc d'Enguien eſt prêt à le ſuivre dans les combats. Non content de lui enſeigner la guerre, comme il a fait juſqu'à la fin par ſes diſcours, le Prince le mène aux leçons vivantes & à la pratique. Laiſſons le paſſage du Rhin, le prodige de notre ſiècle, & de la vie de LOUIS LE GRAND. A la journée de Senef, le jeune Duc, quoiqu'il commandât, comme il avoit déjà fait en d'autres campagnes, vient dans les plus rudes épreuves apprendre la guerre aux côtés du Prince ſon père. Au milieu de tant de périls, il voit ce grand Prince renverſé dans un foſſé ſous un cheval tout en ſang. Pendant qu'il lui offre le ſien, & s'occupe à relever le Prince abattu, il eſt bleſſé entre les bras d'un père ſi tendre, ſans interrompre ſes ſoins, ravi de ſatisfaire à la fois à la piété, & à la gloire. Que pouvoit penſer le Prince, ſi ce n'eſt que pour accomplir les plus grandes choſes, rien ne manqueroit à ce digne fils, que les occaſions ? Et ſes tendreſſes ſe redoubloient avec ſon eſtime.

Ce n'étoit pas ſeulement pour un fils, ni pour ſa famille qu'il avoit des ſentimens ſi tendres. Je l'ai vu, & ne croyez pas que j'uſe ici d'exagération, je l'ai vu vivement ému des périls de ſes amis : je l'ai vu ſimple & naturel, changer de viſage au récit de leurs infortunes, entrer avec eux dans les moindres choſes comme dans les plus importantes ; dans les accommodemens calmer les eſprits aigris, avec une patience & une douceur qu'on n'auroit jamais attendue d'une humeur ſi vive, ni d'une ſi haute élévation. Loin de nous les héros ſans humanité. Ils pourront bien forcer les reſpects, & ravir l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires ; mais ils n'auront pas les cœurs. Lorſque Dieu forma le cœur & les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté comme le propre caractère de la nature divine, & pour être comme la marque de cette main bienfaiſante dont nous ſortons. La bonté devoit donc faire comme le fond de notre cœur, & devoit être en même temps le premier attrait que nous aurions en nous-mêmes pour gagner les autres hommes. La grandeur qui

vient par-dessus, loin d'affoiblir la bonté, n'est faite que pour l'aider à se communiquer davantage, comme une fontaine publique qu'on élève pour la répandre. Les cœurs sont à ce prix; & les grands dont la bonté n'est pas le partage, par une juste punition de leur dédaigneuse insensibilité, demeureront privés éternellement du plus grand bien de la vie humaine; c'est-à-dire, des douceurs de la société. Jamais homme ne les goûta mieux que le Prince dont nous parlons; jamais homme ne craignit moins que la familiarité ne blessât le respect. Est-ce là celui qui forçoit les villes, & qui gagnoit les batailles? Quoi! il semble avoir oublié ce haut rang qu'on lui a vu si bien défendre! Reconnoissez le Héros qui, toujours égal à lui-même, sans se hausser pour paroître grand, sans s'abaisser pour être civil & obligeant, se trouve naturellement tout ce qu'il doit être envers tous les hommes; comme un fleuve majestueux & bienfaisant, qui porte paisiblement dans les villes l'abondance qu'il a répandue dans les campagnes en les arrosant; qui se donne à tout le monde, & ne s'élève & ne s'enfle, que lorsqu'avec violence, on s'oppose à la douce pente qui le porte à continuer son tranquille cours. Telle a été la douceur, & telle a été la force du prince de Condé. Avez-vous un secret important? versez-le hardiment dans ce noble cœur: votre affaire devient la sienne par la confiance. Il n'y a rien de plus inviolable pour ce Prince, que les droits sacrés de l'amitié. Lorsqu'on lui demande une grâce, c'est lui qui paroît l'obligé, & jamais on ne vit de joie ni si vive ni si naturelle, que celle qu'il ressentoit à faire plaisir. Le premier argent qu'il reçut d'Espagne avec la permission du Roi, malgré les nécessités de sa Maison épuisée, fut donné à ses amis, encore qu'après la paix il n'eût rien à espérer de leurs secours; & quatre cents mille écus distribués par ses ordres, firent voir, chose rare dans la vie humaine, la reconnoissance aussi vive dans le Prince de Condé, que l'espérance d'engager les hommes l'est dans les autres. Avec lui la vertu eut toujours son prix. Il la louoit jusques dans ses ennemis. Toutes les fois qu'il avoit à parler de ses actions, & même dans les relations qu'il en envoyoit à la Cour, il vantoit les conseils de l'un, la [illegible] de l'autre; chacun avoit son rang dans ses discours;

&

& parmi ce qu'il donnoit à tout le monde, on ne ſavoit où placer ce qu'il avoit fait lui-même. Sans envie, ſans fard, ſans oſtentation; toujours grand dans l'action & dans le repos, il parut à Chantilly comme à la tête des troupes. Qu'il embellît cette magnifique & délicieuſe maiſon, ou bien qu'il munît un camp au milieu d'un pays ennemi, & qu'il fortifiât une place; qu'il marchât avec une armée parmi les périls, ou qu'il conduisît ſes amis dans ces ſuperbes allées, au bruit de tant de jets-d'eau, qui ne ſe taiſoient ni jour ni nuit, c'étoit toujours le même homme, & ſa gloire le ſuivoit par-tout. Qu'il eſt beau, après les combats & le tumulte des armes, de ſavoir encore goûter ces vertus paiſibles, & cette gloire tranquille, qu'on n'a point à partager avec le ſoldat non-plus qu'avec la fortune; où tout charme, & rien n'éblouit; qu'on regarde ſans être étourdi ni par le ſon des trompettes, ni par le bruit des canons, ni par le cri des bleſſés; où l'homme paroît tout ſeul auſſi grand, auſſi reſpecté, que lorſqu'il donne des ordres, & que tout marche à ſa parole!

Venons maintenant aux qualités de l'eſprit; & puiſque, pour notre malheur, ce qu'il y a de plus fatal à la vie humaine, c'eſt-à-dire, l'art militaire, eſt en même-temps ce qu'elle a de plus ingénieux & de plus habile, conſidérons d'abord par cet endroit le grand génie de notre Prince. Et premièrement, quel Général porta jamais plus loin ſa prévoyance? C'étoit une de ſes maximes, qu'il falloit craindre les ennemis de loin, pour ne les plus craindre de près, & ſe réjouir à leur approche. Le voyez-vous comme il conſidère tous les avantages qu'il peut, ou donner ou prendre? Avec quelle vivacité il ſe met dans l'eſprit, en un moment, les temps, les lieux, les perſonnes, & non-ſeulement leurs intérêts & leurs talens, mais encore leurs humeurs & leurs caprices! Le voyez-vous comme il compte la cavalerie & l'infanterie des ennemis, par le naturel des pays, ou des princes confédérés? Rien n'échappe à ſa prévoyance. Avec cette prodigieuſe compréhenſion de tout le détail & du plan univerſel de la guerre, on le voit toujours attentif à ce qui ſurvient; il tire d'un déſerteur, d'un tranſfuge, d'un priſonnier, d'un paſſant, ce qu'il veut dire, ce qu'il veut taire, ce qu'il ſait, & pour ainſi dire, ce qu'il

ne ſait pas ; tant il eſt ſûr dans ſes conſéquences ! Ses partis lui rapportent juſqu'aux moindres choſes : on l'éveille à chaque moment ; car il tenoit encore pour maxime, qu'un habile Capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui eſt pas permis d'être ſurpris. Auſſi lui devons-nous cette louange, qu'il ne l'a jamais été. A quelque heure, & de quel côté que viennent les ennemis, ils le trouvent toujours ſur ſes gardes, toujours prêt à fondre ſur eux, & à prendre ſes avantages ; comme un aigle qu'on voit toujours, ſoit qu'il vole au milieu des airs, ſoit qu'il ſe poſe ſur le haut de quelque rocher, porter de tous côtés des regards perçans, & tomber ſi ſurement ſur ſa proie, qu'on ne peut éviter ſes ongles non plus que ſes yeux.

Auſſi vifs étoient les regards, auſſi vîte & impétueuſe étoit l'attaque, auſſi fortes & inévitables étoient les mains du prince de Condé. En ſon camp on ne connoît point les vaines terreurs, qui fatiguent & rebutent plus que les véritables. Toutes les forces demeurent entières pour les vrais périls : tout eſt prêt au premier ſignal ; & comme dit le Prophète : (1) *Toutes les flèches ſont aiguiſées, & tous les arcs ſont tendus.* En attendant on repoſe d'un ſommeil tranquille, comme on feroit ſous ſon toît & dans ſon enclos. Que dis-je, qu'on repoſe ? A Piéton, près de ce corps redoutable, que trois Puiſſances réunies avoient aſſemblé, c'étoit dans nos troupes de continuels divertiſſemens : toute l'armée étoit en joie, & jamais elle ne ſentit qu'elle fût plus foible que celle des ennemis. Le Prince, par ſon campement, avoit mis en ſureté, non-ſeulement toute notre frontière & toutes nos places, mais encore tous nos ſoldats : il veille ; c'eſt aſſez. Enfin, l'ennemi décampe ; c'eſt ce que le Prince attendoit. Il part à ce premier mouvement : déjà l'armée Hollandoiſe avec ſes ſuperbes étendards, ne lui échappera pas : tout nage dans le ſang, tout eſt en proie : mais Dieu ſait donner des bornes aux plus beaux deſſeins. Cependant les ennemis ſont pouſſés par-tout. Oudenarde eſt délivrée de leurs mains : pour les tirer eux-mêmes de celles du Prince, le ciel les couvre d'un brouillard épais : la terreur & la déſertion ſe met dans leurs troupes : on ne ſait plus ce qu'eſt devenue cette formidable armée. Ce fut alors

(1) Sagittæ ejus acutæ, & omnes arcus ejus extenti. *Iſai.* v,

LOUIS, qui après avoir achevé le rude siége de Besançon, & avoir, encore une fois, réduit la Franche-Comté avec une rapidité inouie, étoit revenu tout brillant de gloire, pour profiter de l'action de ses armées de Flandres & d'Allemagne, commanda ce détachement, qui fit en Alsace, les merveilles que vous savez; & parut le plus grand de tous les hommes, tant par les prodiges qu'il avoit faits en personne, que par ceux qu'il fit faire à ses Généraux.

Quoiqu'une heureuse naissance eût apporté de si grands dons à notre Prince, il ne cessoit de l'enrichir par ses réflexions. Les campemens de César firent son étude. Je me souviens qu'il nous ravissoit, en nous racontant comme en Catalogne, dans les lieux où ce fameux Capitaine (1), par l'avantage des postes, contraignit cinq légions Romaines, & deux chefs expérimentés, à poser les armes sans combat; lui-même, il avoit été reconnoître les rivières & les montagnes, qui servirent à ce grand dessein; & jamais un si digne maître n'avoit expliqué par de si doctes leçons, les Commentaires de César. Les Capitaines des siècles futurs lui rendront un honneur semblable. On viendra étudier sur les lieux ce que l'histoire racontera du campement de Piéton; & des merveilles dont il fut suivi. On remarquera dans celui de Chatenoi, l'éminence qu'occupa ce grand Capitaine, & le ruisseau dont il se couvrit sous le canon du retranchement de Scélestad. Là on lui verra mépriser l'Allemagne conjurée, suivre à son tour les ennemis, quoique plus forts; rendre leurs projets inutiles; & leur faire lever le siége de Saverne, comme il avoit fait un peu auparavant celui de Haguenau. C'est par de semblables coups, dont sa vie est pleine, qu'il a porté si haut sa réputation, que ce sera dans nos jours, s'être fait un nom parmi les hommes, & s'être acquis un mérite dans les troupes, d'avoir servi sous le prince de Condé; & comme un titre pour commander, de l'avoir vu faire.

Mais si jamais il parut un homme extraordinaire, s'il parut être éclairé, & voir tranquillement toutes choses, c'est dans ces rapides momens d'où dépendent les victoires, & [illegible] l'ardeur du combat. Par-tout ailleurs, il délibère; do-

(1) *De Bello Civili.*, *lib.* 1.

cile, il prête l'oreille à tous les conseils; ici tout se présente à la fois; la multitude des objets ne le confond pas; à l'instant, le parti est pris; il commande & il agit tout ensemble, & tout marche en concours & en sureté. Le dirai-je? Mais pourquoi craindre que la gloire d'un si grand homme puisse être diminuée par cet aveu? Ce n'est plus ces promptes saillies qu'il savoit si vîte & si agréablement réparer; mais enfin, qu'on lui voyoit quelquefois dans les occasions ordinaires: vous diriez qu'il y a en lui un autre homme, à qui sa grande ame abandonne de moindres ouvrages, où elle ne daigne se mêler. Dans le feu, dans le choc, dans l'ébranlement, on voit naître tout-à-coup je ne sais quoi de si net, de si posé, de si vif, de si ardent, de si doux, de si agréable pour les siens; de si hautain & de si menaçant pour les ennemis, qu'on ne sait d'où lui peut venir ce mélange de qualités si contraires. Dans cette terrible journée, où aux portes de la ville, & à la vue de ses citoyens, le ciel sembla vouloir décider du sort de ce Prince; où avec l'élite des troupes, il avoit en tête un Général si preſſant; où il se vit plus que jamais exposé aux caprices de la fortune; pendant que les coups venoient de tous côtés; ceux qui combattoient auprès de lui nous ont dit souvent, que si l'on avoit à traiter quelque grande affaire avec ce Prince, on eût pu choisir de ces momens où tout étoit en feu autour de lui: tant son esprit s'élevoit alors, tant son ame leur paroissoit éclairée comme d'en-haut en ces terribles rencontres; semblable à ces hautes montagnes, dont la cime au-dessus des nues & des tempêtes, trouve la sérénité dans sa hauteur, & ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne. Ainsi dans les plaines de Lens, nom agréable à la France, l'Archiduc contre son dessein, tiré d'un poste invincible par l'appât d'un succès trompeur; par un soudain mouvement du Prince, qui lui oppose des troupes fraîches à la place des troupes fatiguées, est contraint à prendre la fuite. Ses vieilles troupes périssent; son canon où il avoit mis sa confiance, est entre nos mains; & Bek qui l'avoit flatté d'une victoire assurée, pris & blessé dans le combat, vient rendre en mourant un triste hommage à son vainqu[illegible] par son désespoir. S'agit-il ou de secourir ou de forcer [illegible] ville? Le Prince saura profiter de tous les momens. Ain[illegible]

au premier avis que le hasard lui porta d'un siége important, il traverse trop promptement tout un grand pays ; & d'une première vue, il découvre un passage assuré pour le secours aux endroits qu'un ennemi vigilant n'a pu encore assez munir. Assiége-t-il quelque place ? il invente tous les jours de nouveaux moyens d'en avancer la conquête. On croit qu'il expose les troupes : il les ménage en abrégeant le temps des périls, par la vigueur des attaques. Parmi tant de coups surprenans, les gouverneurs les plus courageux ne tiennent pas les promesses qu'ils ont faites à leurs Généraux : Dunkerque est pris en treize jours au milieu des pluies de l'automne ; & ces barques si redoutées de nos alliés, paroissent tout à coup dans tout l'Océan avec nos étendards.

Mais ce qu'un sage Général doit le mieux connoître, c'est ses soldats & ses chefs. Car de-là vient ce parfait concert qui fait agir les armées comme un seul corps, ou pour parler avec l'Ecriture, *comme un seul homme* [1]. Pourquoi comme un seul homme ? Parce que sous un même chef, qui connoît & les soldats & les chefs comme ses bras & ses mains, tout est également vif & mesuré. C'est ce qui donne la victoire ; & j'ai ouï dire à notre grand Prince, qu'à la journée de Nordlingue, ce qui l'assuroit du succès, c'est qu'il connoissoit M. de Turenne, dont l'habileté consommée n'avoit besoin d'aucun ordre pour faire tout ce qu'il falloit. Celui-ci publioit de son côté, qu'il agissoit sans inquiétude, parce qu'il connoissoit le Prince, & ses ordres toujours sûrs. C'est ainsi qu'ils se donnoient mutuellement un repos qui les appliquoit chacun tout entier à son action : ainsi finit heureusement la bataille la plus hasardeuse, & la plus disputée qui fut jamais.

Ç'a été dans notre siècle un grand spectacle, de voir dans le même temps & dans les mêmes campagnes, ces deux hommes que la voix commune de toute l'Europe égaloit aux plus grands Capitaines des siècles passés, tantôt à la tête de corps séparés ; tantôt unis, plus encore par le concours des mêmes pensées, que par les ordres que l'inférieur recevoit de l'autre ; tantôt opposés, front à front, & redoublant l'un dans l'autre, l'activité & la vigilance ; com-

(1) Egressus est Israël tanquam vir unus. *Le texte sacré porte* : & egressi sunt quasi vir unus. 1. Reg. XI, 7.

me ſi Dieu, dont ſouvent, ſelon l'Ecriture, la ſageſſe ſe joue dans l'univers, eût voulu nous les montrer en toutes les formes, & nous montrer enſemble tout ce qu'il peut faire des hommes. Que de campemens, que de belles marches, que de hardieſſe, que de précautions, que de périls, que de reſſources! Vit-on jamais en deux hommes les mêmes vertus, avec des caractères ſi divers, pour ne pas dire ſi contraires? L'un paroît agir par des réflexions profondes, & l'autre par de ſoudaines illuminations: celui-ci par conſéquent plus vif, mais ſans que ſon feu eût rien de précipité; celui-là d'un air plus froid, ſans jamais rien avoir de lent, plus hardi à faire qu'à parler, réſolu & déterminé au-dedans, lors même qu'il paroiſſoit embarraſſé au-dehors. L'un, dès qu'il parut dans les armées, donne une haute idée de ſa valeur, & fait attendre quelque choſe d'extraordinaire; mais toutefois s'avance par ordre, & vient comme par degrés aux prodiges qui ont fini le cours de ſa vie; l'autre, comme un homme inſpiré, dès ſa première bataille, s'égale aux maîtres les plus conſommés. L'un par de vifs & continuels efforts, emporte l'admiration du genre humain, & fait taire l'envie; l'autre jette d'abord une ſi vive lumière, qu'elle n'oſoit l'attaquer. L'un enfin, par la profondeur de ſon génie & les incroyables reſſources de ſon courage, s'élève au-deſſus des plus grands périls, & fait même profiter de toutes les infidélités de la fortune; l'autre, & par l'avantage d'une ſi haute naiſſance, & par ces grandes penſées que le ciel envoie, & par une eſpèce d'inſtinct admirable dont les hommes ne connoiſſent pas le ſecret, ſemble né pour entraîner la fortune dans ſes deſſeins, & forcer les deſtinées. Et afin que l'on vît toujours dans ces deux hommes de grands caractères, mais divers; l'un emporté d'un coup ſoudain, meurt pour ſon pays, comme un Judas le Macchabée; l'armée le pleure comme ſon père, & la Cour & tout le peuple gémit; ſa piété eſt louée comme ſon courage; & ſa mémoire ne ſe flétrit point par le temps: l'autre élevé par les armes au comble de la gloire comme un David, comme lui meurt dans ſon lit en publiant les louanges de Dieu, & inſtruiſant ſa famille, & laiſſe tous les cœurs remplis tant de l'éclat de ſa vie, que de la douceur de ſa mort. Quel ſpectacle de voir & d'étudier ces deux hommes, & d'apprendre de chacun

d'eux toute l'eſtime que méritoit l'autre ! C'eſt ce qu'a vu notre ſiècle : & ce qui eſt encore plus grand, il a vu un Roi ſe ſervir de ces deux grands Chefs, & profiter du ſecours du ciel ; & après qu'il en eſt privé par la mort de l'un & les maladies de l'autre, concevoir de plus grands deſſeins, exécuter de plus grandes choſes, s'élever au-deſſus de lui-même, ſurpaſſer & l'eſpérance des ſiens, & l'attente de l'univers ; tant eſt haut ſon courage, tant eſt vaſte ſon intelligence, tant ſes deſtinées ſont glorieuſes !

Voilà, MESSIEURS, les ſpectacles que Dieu donne à l'univers ; & les hommes qu'il y envoie, quand il y veut faire éclater, tantôt dans une Nation, tantôt dans une autre, ſelon ſes conſeils éternels, ſa puiſſance ou ſa ſageſſe. Car ces divins attributs paroiſſoient-ils mieux dans les cieux qu'il a formés de ſes doigts, que dans ces rares talens, qu'il diſtribue comme il lui plaît aux hommes extraordinaires ? Quel aſtre brille davantage dans le firmament, que le prince de Condé n'a fait dans l'Europe ? Ce n'étoit pas ſeulement la guerre qui lui donnoit de l'éclat : ſon grand génie embraſſoit tout ; l'antique comme le moderne, l'hiſtoire, la philoſophie, la théologie la plus ſublime, & les arts avec les ſciences. Il n'y avoit livre qu'il ne lût : il n'y avoit homme excellent, ou dans quelque ſpéculation, ou dans quelque ouvrage qu'il n'entretînt : tous ſortoient plus éclairés d'avec lui, & rectifioient leurs penſées, ou par ſes pénétrantes queſtions, ou par ſes réflexions judicieuſes. Auſſi ſa converſation étoit un charme, parce qu'il ſavoit parler à chacun ſelon ſes talens ; & non-ſeulement aux gens de guerre de leurs entrepriſes, aux courtiſans de leurs intérêts, aux politiques de leurs négociations ; mais encore aux voyageurs curieux, de ce qu'ils avoient découvert, ou dans la nature, ou dans le gouvernement, ou dans le commerce ; à l'artiſan, dans ſes inventions ; & enfin, aux ſavans de toutes les ſortes, de ce qu'ils avoient trouvé de plus merveilleux. C'eſt de Dieu que viennent ces dons. Qui en doute ? Ces dons ſont admirables. Qui ne le voit pas ? Mais pour confondre l'eſprit humain qui s'énorgueillit de tels dons, Dieu ne craint point d'en faire part à ſes ennemis. Saint Auguſtin conſidère parmi les Payens tant de ſages, tant de conquérans, tant de graves légiſlateurs, tant d'excellens citoyens ; un So-

crate, un Marc-Aurele, un Scipion, un César, un Alexandre, tous privés de la connoissance de Dieu, & exclus de son royaume éternel. N'est-ce donc pas Dieu qui les a faits ? Mais quel autre les pouvoit faire, si ce n'est celui qui fait tout dans le ciel & dans la terre ? Mais pourquoi les a-t-il faits ? Et quels étoient les desseins particuliers de cette sagesse profonde, qui jamais ne fit rien en vain ? Ecoutez la réponse de S. Augustin. [1] *Il les a faits*, nous dit-il, *pour orner le siècle présent.* Il a fait dans les grands hommes ces rares qualités, comme il a fait le soleil. Qui n'admire ce bel astre ? Qui n'est ravi de l'éclat de son midi, & de la superbe parure de son lever & de son coucher ? Mais puisque Dieu le fait luire sur les bons & sur les mauvais, ce n'est pas un si bel objet qui nous rend heureux. Dieu l'a fait pour embellir & pour éclairer ce grand théâtre du monde. De même, quand il a fait dans ses ennemis aussi-bien que dans ses serviteurs, ces belles lumières d'esprit, ces rayons de son intelligence, ces images de sa bonté : ce n'est pas pour les rendre heureux qu'il leur a fait ces riches présens ; c'est une décoration de l'univers, c'est un ornement du siècle présent. Et voyez la malheureuse destinée de ces hommes qu'il a choisis pour être les ornemens de leur siècle. Qu'ont-ils voulu ces hommes rares, sinon des louanges, & la gloire que les hommes donnent ? Peut-être que pour les confondre, Dieu refusera cette gloire à leurs vains désirs ? Non, il les confond mieux en la leur donnant, même au-delà de leur attente. Cet Alexandre qui ne vouloit que faire du bruit dans le monde, y en a fait plus qu'il n'auroit osé espérer. Il faut encore qu'il se trouve dans tous nos panégyriques ; & il semble, par une espèce de fatalité glorieuse à ce conquérant, qu'aucun Prince ne puisse recevoir de louanges, qu'il ne les partage. S'il a fallu quelque récompense à ces grandes actions des Romains, Dieu leur en a su trouver une convenable à leurs mérites comme à leurs désirs. Il leur donne pour récompense l'empire du monde, comme un présent de nul prix. O Rois, confondez-vous dans votre grandeur. Conquérans, ne vantez pas vos victoires. Il leur

(1) Ut ordinem sæculi præsentis ornaret. —— *Le texte de saint Augustin porte* : Et ex eis (reprobis) ordinem sæculi præsentis exornat. *cont. Julian. L.* V, *n.* 14.

donne pour récompense la gloire des hommes : récompense qui ne vient pas jusqu'à eux ; qui s'efforce de s'attacher, quoi ? peut-être à leurs médailles ou à leurs statues déterrées, restes des ans & des barbares ; aux ruines de leurs monumens & de leurs ouvrages, qui disputent avec le temps, ou plutôt à leur idée, à leur ombre, à ce qu'on appelle leur nom. Voilà le digne fruit de tant de travaux, & dans le comble de leurs vœux la conviction de leur erreur. Venez, rassasiez-vous, Grands de la terre. Saisissez-vous, si vous pouvez, de ce fantôme de gloire, à l'exemple de ces grands Hommes que vous admirez. Dieu qui punit leur orgueil dans les enfers, ne leur a pas envié, dit S. Augustin, cette gloire tant desirée ; & [1] *vains ils ont reçu une récompense aussi vaine que leurs désirs.*

Il n'en sera pas ainsi de notre grand Prince : l'heure de Dieu est venue, heure attendue, heure désirée, heure de miséricorde & de grâce. Sans être averti par la maladie, sans être pressé par le temps, il exécute ce qu'il méditoit. Un sage religieux qu'il appelle exprès, règle les affaires de sa conscience ; il obéit, humble chrétien, à sa décision ; & nul n'a jamais douté de sa bonne foi. Dès-lors aussi on le vit toujours sérieusement occupé du soin de se vaincre soi-même, de rendre vaines toutes les attaques de ses insupportables douleurs, d'en faire par sa soumission un continuel sacrifice. Dieu qu'il invoquoit avec foi, lui donna le goût de son Ecriture, & dans ce livre divin, la solide nourriture de la piété. Ses conseils se régloient plus que jamais par la justice : on y soulageoit la veuve & l'orphelin ; & le pauvre en approchoit avec confiance. Sérieux autant qu'agréable père de famille, dans les douceurs qu'il goûtoit avec ses enfans, il ne cessoit de leur inspirer les sentimens de la véritable vertu ; & ce jeune Prince, son petit-fils, se sentira éternellement d'avoir été cultivé par de telles mains. Toute sa maison profitoit de son exemple. Plusieurs de ses domestiques avoient été malheureusement nourris dans l'erreur que la France toléroit alors ; combien de fois l'a-t-on vu inquiété de leur salut, affligé de leur résistance, consolé par leur

(1) Receperunt mercedem suam, vani vanam. *Le texte de saint Augustin porte* ; Perceperunt, &c. *in Psalm.* CXVIII. *Serm.* XII n. 2.

converſion ! Avec quelle incomparable netteté d'eſprit leur faiſoit-il voir l'antiquité & la vérité de la Religion Catholique ! Ce n'étoit plus cet ardent vainqueur, qui ſembloit vouloir tout emporter ; c'étoit une douceur, une patience, une charité qui ſongeoit à gagner les cœurs, & à guérir les eſprits malades. Ce ſont, MESSIEURS, ces choſes ſimples : gouverner ſa famille, édifier ſes domeſtiques, faire juſtice & miſéricorde, accomplir le bien que Dieu veut, & ſouffrir les maux qu'il envoie ; ce ſont ces communes pratiques de la vie chrétienne, que Jeſus-Chriſt louera au dernier jour devant ſes ſaints Anges, & devant ſon Père céleſte. Les hiſtoires ſeront abolies avec les Empires ; & il ne ſe parlera plus de tous ces faits éclatans dont elles ſont pleines. Pendant qu'il paſſoit ſa vie dans ces occupations, & qu'il portoit au-deſſus de ſes actions les plus renommées, la gloire d'une ſi belle & ſi pieuſe retraite ; la nouvelle de la maladie de la Ducheſſe de Bourbon vint à Chantilly comme un coup de foudre. Qui ne fut frappé de la crainte de voir éteindre cette lumière naiſſante ? On appréhenda qu'elle n'eût le ſort des choſes avancées. Quels furent les ſentimens du Prince de Condé, lorſqu'il ſe vit menacé de perdre ce nouveau lien de ſa famille avec la perſonne du Roi ? C'eſt donc dans cette occaſion que devoit mourir ce Héros. Celui que tant de ſiéges & tant de batailles n'ont pu emporter, va périr par ſa tendreſſe ! Pénétré de toutes les inquiétudes que donne un mal affreux, ſon cœur qui le ſoutient ſeul depuis ſi longtemps, achève à ce coup de l'accabler ; les forces qu'il lui fait trouver, l'épuiſent. S'il oublie toute ſa foibleſſe à la vue du Roi qui approche de la Princeſſe malade ; ſi tranſporté de ſon zèle, & ſans avoir beſoin de ſecours à cette fois, il accourt pour l'avertir de tous les périls que ce grand Roi ne craignoit pas, & qu'il l'empêche enfin d'avancer ; il va tomber évanoui à quatre pas ; & on admire cette nouvelle manière de s'expoſer pour ſon Roi. Quoique la Ducheſſe d'Enguien, Princeſſe dont la vertu ne craignit jamais que de manquer à ſa famille & à ſes devoirs, eût obtenu de demeurer auprès de lui pour le ſoulager ; la vigilance de cette Princeſſe ne calme pas les ſoins qui le travaillent ; & après que la jeune Princeſſe eſt hors de péril, la maladie du Roi va bien cauſer d'autres troubles à notre Prince. Puis-je ne m'arrêter

pas en cet endroit ? A voir la sérénité qui reluisoit sur ce front auguste, eût-on soupçonné que ce grand Roi, en retournant à Versailles, allât s'exposer à ces cruelles douleurs, où l'univers a connu sa piété, sa constance, & tout l'amour de ses peuples ? De quels yeux le regardions-nous, lorsqu'aux dépens d'une santé qui nous est si chère, il vouloit bien adoucir nos cruelles inquiétudes par la consolation de le voir ; & que maître de sa douleur, comme de tout le reste des choses, nous le voyions tous les jours non-seulement régler ses affaires selon sa coutume ; mais encore entretenir sa Cour attendrie avec la même tranquillité qu'il lui fait paroître dans ses jardins enchantés ! Béni soit-il de Dieu & des hommes, d'unir ainsi toujours la bonté à toutes les autres qualités que nous admirons ! Parmi toutes ses douleurs, il s'informoit avec soin de l'état du Prince de Condé ; & il marquoit pour la santé de ce Prince, une inquiétude qu'il n'avoit pas pour la sienne. Il s'affoiblissoit, ce grand Prince ; mais la mort cachoit ses approches. Lorsqu'on le crut en meilleur état, & que le Duc d'Enguien, toujours partagé entre les devoirs de fils & de sujet, étoit retourné par son ordre auprès du Roi, tout change en un moment, & on déclare au Prince sa mort prochaine. CHRÉTIENS, soyez attentifs, & venez apprendre à mourir ; ou plutôt, venez apprendre à n'attendre pas la dernière heure pour commencer à bien vivre. Quoi ! attendre à commencer une vie nouvelle, lorsqu'entre les mains de la mort, glacés sous ses froides mains, vous ne saurez si vous êtes avec les morts ou encore avec les vivans ! Ah ! prévenez par la pénitence cette heure de troubles & de ténèbres. Par-là, sans être étonné de cette dernière sentence qu'on lui prononça, le Prince demeure un moment dans le silence ; & tout-à-coup : *O mon Dieu !* dit-il, *vous le voulez ; votre volonté soit faite. Je me jette entre vos bras ; donnez-moi la grâce de bien mourir.* Que désirez-vous davantage ? Dans cette courte prière, vous voyez la soumission aux ordres de Dieu, l'abandon à sa Providence, la confiance en sa grâce, & toute la piété. Dès-lors aussi, tel qu'on l'avoit vu dans tous ses combats, résolu, paisible, occupé sans inquiétude de ce qu'il falloit faire pour les soutenir. Tel fut-il à ce dernier choc ; & la mort ne lui parut pas plus affreuse, pâle & languissante, que lorsqu'elle se présente au milieu du feu sous

l'éclat de la victoire qu'elle montre seule. Pendant que les sanglots éclatoient de toutes parts, comme si un autre que lui en eût été le sujet, il continuoit à donner ses ordres; & s'il défendoit les pleurs, ce n'étoit pas comme un objet dont il fût troublé, mais comme un empêchement qui le retardoit. A ce moment, il étend ses soins jusqu'aux moindres de ses domestiques. Avec une libéralité digne de sa naissance & de leurs services, il les laisse comblés de ses dons, mais encore plus honorés des marques de son souvenir. Comme il donnoit des ordres particuliers & de la plus haute importance, puisqu'il y alloit de sa conscience & de son salut éternel, averti qu'il falloit écrire & ordonner dans les formes..... Quand je devrois, MONSEIGNEUR, renouveler vos douleurs, & rouvrir toutes les plaies de votre cœur, je ne tairai pas ces paroles qu'il répéta si souvent: Qu'il vous connoissoit; qu'il n'y avoit sans formalité qu'à vous dire ses intentions, & que vous iriez encore au-delà, & suppléeriez de vous-même à tout ce qu'il pourroit avoir oublié. Qu'un père vous ait aimé, je ne m'en étonne pas; c'est un sentiment que la nature inspire: mais qu'un père si éclairé vous ait témoigné cette confiance jusqu'au dernier soupir; qu'il se soit reposé sur vous de choses si importantes; & qu'il meure tranquillement sur cette assurance; c'est le plus beau témoignage que votre vertu pouvoit remporter: & malgré tout votre mérite, VOTRE ALTESSE n'aura de moi aujourd'hui, que cette louange.

Ce que le Prince commença ensuite pour s'acquitter des devoirs de la religion, mériteroit d'être raconté à toute la terre: non à cause qu'il est remarquable, mais à cause, pour ainsi dire, qu'il ne l'est pas, & qu'un Prince si exposé à tout l'univers ne donne rien aux spectateurs. N'attendez donc pas, MESSIEURS, de ces magnifiques paroles qui ne servent qu'à faire connoître, sinon un orgueil caché, du moins les efforts d'une ame agitée, qui combat ou qui dissimule son trouble secret. Le prince de Condé ne sait ce que c'est que de prononcer de ces pompeuses sentences; & dans la mort, comme dans la vie, la vérité fit toujours toute sa grandeur. Sa confession fut humble, pleine de componction & de confiance. Il ne lui fallut pas long-temps pour la préparer: la meilleure préparation pour celle

des derniers temps, c'eſt de ne les attendre pas. Mais, MESSIEURS, prêtez l'oreille à ce qui va ſuivre. A la vue du ſaint viatique qu'il avoit tant déſiré, voyez comme il s'arrête ſur ce doux objet. Alors il ſe ſouvint des irrévérences, dont, hélas! on déshonore ce divin myſtère. Les Chrétiens ne connoiſſent plus la ſainte frayeur dont on étoit ſaiſi autrefois à la vue du ſacrifice. On diroit qu'il eût ceſſé d'être terrible, comme l'appeloient les ſaints péres; & que le ſang de notre victime n'y coule pas encore auſſi véritablement que ſur le calvaire. Loin de trembler devant les autels, on y mépriſe Jeſus-Chriſt préſent, & dans un temps où tout un royaume ſe remue pour la converſion des hérétiques, on ne craint point d'en autoriſer les blaſphèmes. Gens du monde, vous ne penſez pas à ces horribles profanations: à la mort vous y penſerez avec confuſion & ſaiſiſſement. Le Prince ſe ſouvint de toutes les fautes qu'il avoit commiſes; & trop foible pour expliquer avec force ce qu'il en ſentoit, il emprunta la voix de ſon Confeſſeur pour en demander pardon au monde, à ſes domeſtiques & à ſes amis. On lui répondit par des ſanglots: ah! répondez-lui maintenant en profitant de cet exemple. Les autres devoirs de la religion furent accomplis avec la même piété & la même préſence d'eſprit. Avec quelle foi, & combien de fois pria-t-il le Sauveur des ames, en baiſant la croix, que ſon ſang répandu pour lui, ne le fût pas inutilement! C'eſt ce qui juſtifie le pécheur; c'eſt ce qui ſoutient le juſte; c'eſt ce qui raſſure le chrétien. Que dirai-je des ſaintes prières des agoniſans, où dans les efforts que fait l'égliſe, on entend ſes vœux les plus empreſſés, & comme les derniers cris, par où cette ſainte mère achève de nous enfanter à la vie céleſte? Il ſe les fit répéter trois fois; & il y trouva toujours de nouvelles conſolations. En remerciant ſes médecins: *Voilà*, dit-il, *maintenant mes vrais médecins*. Il montroit les eccléſiaſtiques dont il écoutoit les avis, dont il continuoit les prières: les pſeaumes toujours à la bouche, la confiance toujours dans le cœur. S'il ſe plaignit, c'étoit ſeulement d'avoir ſi peu à ſouffrir pour expier ſes péchés: ſenſible juſqu'à la fin à la tendreſſe des ſiens, il ne s'y laiſſa jamais vaincre; & au contraire, il craignoit toujours de trop donner à la nature. Que dirai-je de ſes derniers entrétiens avec le duc

d'Enguien ? Quelles couleurs aſſez vives pourroient vous repréſenter & la conſtance du père, & les extrêmes douleurs du fils ? D'abord, le viſage en pleurs, avec plus de ſanglots que de paroles, tantôt la bouche collée ſur ces mains victorieuſes, & maintenant défaillantes, tantôt ſe jetant entre ces bras & dans ce ſein paternel, il ſemble, par tant d'efforts, vouloir retenir ce cher objet de ſes reſpects & de ſes tendreſſes. Les forces lui manquent ; il tombe à ſes pieds. Le Prince, ſans s'émouvoir, lui laiſſe reprendre ſes eſprits, puis appelant la ducheſſe ſa belle-fille, qu'il voyoit auſſi ſans parole & preſque ſans vie, avec une tendreſſe qui n'eut rien de foible, il leur donne ſes derniers ordres, où tout reſpiroit la piété. Il les finit en les béniſſant avec cette foi & avec ces vœux que Dieu exauce, & en béniſſant avec eux, ainſi qu'un autre Jacob, chacun de leurs enfans en particulier ; & on vit de part & d'autre, tout ce qu'on affoiblit en le répétant. Je ne vous oublierai pas, ô PRINCE, ſon cher neveu, & comme ſon ſecond fils, ni le glorieux témoignage qu'il a rendu conſtamment à votre mérite, ni ſes tendres empreſſemens, & la lettre qu'il écrivit en mourant pour vous rétablir dans les bonnes grâces du Roi, le plus cher objet de vos vœux ; ni tant de belles qualités qui vous ont fait juger digne d'avoir ſi vivement occupé les dernières heures d'une ſi belle vie. Je n'oublierai pas non plus les bontés du Roi, qui prévinrent les déſirs du Prince mourant, ni les généreux ſoins du duc d'Enguien, qui ménagea cette grâce, ni le gré que lui ſut le Prince d'avoir été ſi ſoigneux, en lui donnant cette joie d'obliger un ſi cher parent. Pendant que ſon cœur s'épanche, & que ſa voix ſe ranime en louant le Roi, le prince de Conti arrive pénétré de reconnoiſſance & de douleur. Les tendreſſes ſe renouvellent ; les deux Princes ouïrent enſemble ce qui ne ſortira jamais de leur cœur ; & le Prince conclut, en leur confirmant qu'ils ne ſeroient jamais ni grands hommes, ni grands Princes, ni honnêtes gens, qu'autant qu'ils ſeroient gens de bien, fidelles à Dieu & au Roi. C'eſt la dernière parole qu'il laiſſa gravée dans leur mémoire : c'eſt avec la dernière marque de ſa tendreſſe, l'abrégé de leurs devoirs. Tout retentiſſoit de cris, tout fondoit en larmes : le Prince ſeul n'étoit pas ému, & le trou-

ble n'arrivoit pas dans l'asile, où il s'étoit mis. O Dieu, vous étiez sa force, son inébranlable refuge, & comme disoit David, ce ferme rocher où s'appuyoit sa constance, Puis-je taire, durant ce temps, ce qui se faisoit à la Cour & en la présence du Roi? Lorsqu'il y fit lire la dernière lettre que lui écrivit ce grand homme, & qu'on y vit dans les trois temps que marquoit le Prince, ses services qu'il y passoit si légérement au commencement & à la fin de sa vie, & dans le milieu des fautes dont il faisoit une si sincère reconnoissance; il n'y eut cœur qui ne s'attendrît à l'entendre parler de lui-même avec tant de modestie; & cette lecture, suivie des larmes du Roi, fit voir ce que les héros sentent les uns pour les autres. Mais lorsqu'on vint à l'endroit du remerciment, où le Prince marquoit, qu'il mourroit content, & trop heureux d'avoir encore assez de vie pour témoigner au Roi sa reconnoissance, son dévouement, & s'il osoit dire, sa tendresse; tout le monde rendit témoignage à la vérité de ses sentimens; & ceux qui l'avoient ouï parler si souvent de ce grand Roi dans ses entretiens familiers, pouvoient assurer que jamais ils n'avoient rien entendu ni de plus respectueux & de plus tendre pour sa personne sacrée, ni de plus fort pour célébrer ses vertus royales, sa piété, son courage, son grand génie, principalement à la guerre, que ce qu'en disoit ce grand Prince, avec aussi peu d'exagération que de flatterie. Pendant qu'on lui rendoit ce beau témoignage, ce grand homme n'étoit plus. Tranquille entre les bras de son Dieu, où il s'étoit une fois jeté, il attendoit sa miséricorde & imploroit son secours, jusqu'à ce qu'il cessa enfin de respirer & de vivre. C'est ici qu'il faudroit laisser éclater ses justes douleurs à la perte d'un si grand homme. Mais pour l'amour de la vérité, & à la honte de ceux qui la méconnoissent, écoutez encore ce beau témoignage qu'il lui rendit en mourant. Averti pour son confesseur, que si notre cœur n'étoit pas encore entièrement selon Dieu, il falloit, en s'adressant à Dieu même, obtenir qu'il nous fit un cœur comme il le vouloit, & lui dire avec David, ces tendres paroles: [1] *O Dieu, créez en moi un cœur pur.* A ces mots,

(1) Cor mundum crea in me, Deus. *Ps.* 1, 12.

le Prince s'arrête comme occupé de quelque grande pensée ; puis appelant le saint Religieux qui lui avoit inspiré ce beau sentiment : *Je n'ai jamais douté*, dit-il, *des mystères de la religion, quoi qu'on ait dit.* Chrétiens, vous l'en devez croire ; & dans l'état où il est, il ne doit plus rien au monde que la vérité. *Mais*, poursuivit-il, *j'en doute moins que jamais. Que ces vérités*, continuoit-il avec une douceur ravissante, *se démêlent & s'éclaircissent dans mon esprit ! Oui*, dit-il, *nous verrons Dieu comme il est, face à face.* Il répétoit en latin, avec un goût merveilleux, ces grands mots : [1] *Sicuti est : facie ad faciem*, & on ne se lassoit point de le voir dans ce doux transport. Que se faisoit-il dans cette ame ? Quelle nouvelle lumière lui apparoissoit ? Quel soudain rayon perçoit la nue, & faisoit comme évanouir, en ce moment, avec toutes les ignorances des sens, les ténèbres mêmes, si je l'ose dire, & les saintes obscurités de la foi ? Que deviennent alors ces beaux titres, dont notre orgueil est flatté ? Dans l'approche d'un si beau jour, & dès la première atteinte d'une si vive lumière, combien promptement disparoissent tous les fantômes du monde ! que l'éclat de la plus belle victoire paroît sombre ! qu'on en méprise la gloire, & qu'on veut de mal à ces foibles yeux qui s'y sont laissés éblouir ! Venez, peuples, venez maintenant ; mais venez plutôt, Princes & Seigneurs ; & vous qui jugez la terre, & vous qui ouvrez aux hommes les portes du ciel ; & vous, plus que tous les autres, Princes & Princesses, nobles rejetons de tant de Rois, lumières de la France, mais aujourd'hui obscurcies & couvertes de votre douleur comme d'un nuage : venez voir le peu qui nous reste d'une si auguste naissance, de tant de grandeur, de tant de gloire. Jetez les yeux de toutes parts : voilà tout ce qu'a pu faire la magnificence & la piété pour honorer un héros : des titres, des inscriptions, vaines marques de ce qui n'est plus ; des figures qui semblent pleurer autour d'un tombeau & des fragiles images d'une douleur que le temps emporte avec tout le reste ; des colonnes qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant : & rien enfin, ne manque dans tous ces

(1) 1. *Joan.* III. 2. —— 1. *Cor.* XIII. 12.

honneurs

honneurs, que celui à qui on les rend. Pleurez donc ſur ces foibles reſtes de la vie humaine, pleurez ſur cette triſte immortalité que nous donnons aux héros. Mais approchez en particulier, ô vous qui courez avec tant d'ardeur, dans la carrière de la gloire, ames guerrières & intrépides. Quel autre fut plus digne de vous commander ? Mais dans quel autre avez-vous trouvé le commandement plus honnête ? Pleurez donc ce grand Capitaine, & dites en gémiſſant : Voilà celui qui nous menoit dans les haſards : ſous lui ſe ſont formés tant de renommés Capitaines, que ſes exemples ont élevés aux premiers honneurs de la guerre ! ſon ombre eût pu encore gagner des batailles ; & voilà que dans ſon ſilence ſon nom même nous anime ; & enſemble, il nous avertit que pour trouver à la mort quelque reſte de de nos travaux, & n'arriver pas ſans reſſource à notre éternelle demeure, avec le Roi de la terre, il faut encore ſervir le Roi du ciel. Servez donc ce Roi immortel & ſi plein de miſéricorde, qui vous comptera un ſoupir & un verre d'eau donné en ſon nom, plus que tous les autres ne feront jamais tout votre ſang répandu ; & commencez à compter le temps de vos utiles ſervices, du jour que vous vous ſerez donnés à un maître ſi bienfaiſant. Et vous, ne viendrez-vous pas à ce triſte monument, vous, dis-je, qu'il a bien voulu mettre au rang de ſes amis ? Tous enſemble, en quelque degré de ſa confiance qu'il vous ait reçus, environnez ce tombeau ; verſez des larmes avec des prières ; & admirant dans un ſi grand Prince, une amitié ſi commode & un commerce ſi doux, conſervez le ſouvenir d'un héros dont la bonté avoit égalé le courage. Ainſi, puiſſe-t-il toujours vous être un cher entretien : ainſi, puiſſiez-vous profiter de ſes vertus ; & que ſa mort que vous déplorez, vous ſerve à la fois, de conſolation & d'exemple. Pour moi, s'il m'eſt permis, après tous les autres, de venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô PRINCE, le digne ſujet de nos louanges & de nos regrets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire : votre image y ſera tracée, non point avec cette audace qui promettoit la victoire ; non, je ne veux rien voir en vous de ce que la mort y efface : vous aurez dans cette image des traits immortels ; je vous y verrai tel que vous étiez à ce

dernier jour, ſous la main de Dieu, lorſque ſa gloire ſemble commencer à vous apparoître. C'eſt-là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fribourg & à Rocroy, & ravi d'un ſi beau triomphe, je dirai en action de grâces ces belles paroles du bien-aimé Diſciple: [1] *La véritable victoire, celle qui met ſous nos pieds le monde entier, c'eſt notre foi.* Jouiſſez, PRINCE, de cette victoire, jouiſſez-en éternellement par l'immortelle vertu de ce ſacrifice. Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue. Vous mettrez fin à tous ces diſcours. Au lieu de déplorer la mort des autres, GRAND PRINCE, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne ſainte: heureux, ſi averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon adminiſtration, je réſerve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie, les reſtes d'une voix qui tombe, & d'une ardeur qui s'éteint!

(1) Et hæc eſt victoria quæ vincit mundum, fides noſtra. 1. *Joan.* v, 4.

SERMON

POUR LA PROFESSION

DE MADAME

FRANÇOISE DE LA BAUME LE-BLANC

DE LA VALLIÉRE,

DUCHESSE DE VAUJOUR.

PRONONCÉ en préſence de la Reine, le 4 Juin 1675, dans l'Egliſe des Carmelites du Faubourg Saint-Jacques.

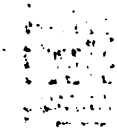

SERMON

POUR LA PROFESSION

DE MADAME

DE LA VALLIERE,

DUCHESSE DE VAUJOUR.

Et dixit qui ſedebat in Trono : Ecce nova facio omnia.

Et celui qui étoit aſſis ſur le Trône a dit : Je renouvelle toutes choſes. Apoc. XXI. 5.

MADAME, (1)

CE ſera, ſans doute, un grand ſpectacle, quand celui qui eſt aſſis ſur le Trône, d'où relève tout l'univers, & à qui il ne coûte pas plus à faire qu'à dire, parce qu'il fait tout ce qui lui plaît par ſa parole, prononcera du haut de ſon Trône, à la fin des ſiècles, qu'il va renouveler toutes choſes ; & qu'en même-temps on verra toute la nature changée, & paroître un monde nouveau pour les élus. Mais quand pour nous préparer à ces nouveautés ſurprenantes du ſiècle futur, il agit ſecrètement dans les cœurs par ſon Saint-Eſprit, qu'il les change, qu'il les renouvelle, & que les remuant juſqu'au fond, il leur inſpire des déſirs juſqu'alors inconnus, ce changement n'eſt ni moins nouveau, ni moins admirable. Et certainement il n'y a rien de plus merveilleux que ces changemens. Qu'avons-nous vu, & que voyons-nous ! Quel état, & quel état ! Je n'ai pas beſoin

(1) A la Reine.

de parler, les choſes parlent aſſez d'elles-mêmes. MADAME, voici un objet digne de la préſence & des yeux d'une ſi pieuſe REINE. Votre Majeſté ne vient pas ici pour apporter les pompes mondaines dans la ſolitude; ſon humilité la ſollicite à venir prendre part aux abaiſſemens de la vie religieuſe; il eſt juſte que faiſant, par votre état, une partie ſi conſidérable des grandeurs du monde, vous aſſiſtiez quelquefois aux cérémonies où on apprend à le mépriſer.

Admirez donc avec nous ces grands changemens de la main de Dieu; il n'y a plus rien ici de l'ancienne forme, tout eſt changé au-dehors, ce qui ſe fait au-dedans eſt encore plus nouveau; & moi, pour célébrer ces nouveautés ſaintes, je romps un ſilence de tant d'années, je fais entendre une voix que les chaires ne connoiſſent plus. Afin donc que tout ſoit nouveau dans cette pieuſe cérémonie, ô Dieu, donnez-moi encore ce ſtyle nouveau du Saint-Eſprit qui commence à faire ſentir ſa force toute-puiſſante (1) dans la bouche des Apôtres. Que je prêche comme un ſaint Pierre la gloire de Jeſus-Chriſt crucifié; que je faſſe voir au monde ingrat avec quelle impiété il le crucifie encore tous les jours. Que je crucifie le monde à ſon tour; que j'en efface tous les traits & toute la gloire; que je l'enſeveliſſe; & que je l'enterre avec Jeſus-Chriſt; enfin, que je faſſe voir que tout eſt mort, & qu'il n'y a que Jeſus-Chriſt qui vit. Mes Sœurs, demandez cette grâce pour moi: ſouvent ce ſont les Auditeurs qui ſont les Prédicateurs, & Dieu donne, par ſes Miniſtres, des enſeignemens convenables aux ſaintes diſpoſitions de ceux qui écoutent. Faites donc par vos prières, le diſcours qui vous doit inſtruire, & obtenez-moi les lumières du Saint-Eſprit par l'interceſſion de la ſainte Vierge. *Ave Maria.*

NOUS ne devons pas être curieux de connoître diſtinctement ces nouveautés merveilleuſes du ſiècle futur: comme Dieu les fera ſans nous, nous devons nous en repoſer ſur ſa puiſſance & ſur ſa ſageſſe: mais il n'en eſt pas de même des nouveautés ſaintes qu'il opère au fond de nos cœurs. Il eſt écrit: (2) *Je vous donnerai un cœur nouveau*, & il eſt écrit: (3) *Faites-vous un cœur nouveau*: de ſorte que ce

(1) C'étoit la troiſième Fête de la Pentecôte.
(2) Dabo vobis cor novum. *Ezech.* XXXVI, 26.
(3) Facite vobis cor novum. *Ibid.* XVIII, 31.

cœur nouveau qui nous eſt donné, c'eſt nous auſſi qui le devons faire; & comme nous devons y concourir par le mouvement de nos volontés, il faut que ce mouvement ſoit prévenu par la connoiſſance. Conſidérez donc, Chrétiens, quelle eſt cette nouveauté des cœurs, & quel eſt l'état ancien d'où le Saint-Eſprit nous tire. Qu'y a-t-il de plus ancien que de s'aimer ſoi-même, & qu'y a-t-il de plus nouveau que d'être ſoi-même ſon perſécuteur? Mais celui qui ſe perſécute ſoi-même doit avoir vu quelque choſe qu'il aime plus que ſoi-même. Ce ſont deux ſortes d'amours qui font ici toutes choſes. Saint Auguſtin les définit par ces paroles: (1) *Amor ſui uſque ad contemptum Dei, Amor Dei uſque ad contemptum ſui.* L'un, eſt l'amour de ſoi-même pouſſé juſqu'au mépris de Dieu; c'eſt ce qui fait la vie ancienne, & la vie du monde: l'autre, c'eſt l'amour de Dieu pouſſé juſqu'au mépris de ſoi-même; c'eſt ce qui fait la vie nouvelle du Chriſtianiſme; & c'eſt ce qui étant porté à la perfection, fait la vie religieuſe. Ces deux amours oppoſés feront tout le ſujet de ce Diſcours.

Mais prenez bien garde, MESSIEURS, qu'il faut ici obſerver plus que jamais le précepte que nous donne l'Eccléſiaſtique. (2) *Le Sage qui entend*, dit-il, *une parole ſenſée, la loue, & ſe l'applique à ſoi-même*; il ne regarde pas à droit ni à gauche à qui elle peut convenir, il ſe l'applique & en fait ſon profit. MA SŒUR, parmi les choſes que j'ai à dire, vous ſaurez bien démêler ce qui vous eſt propre. Faites-en de même, CHRÉTIENS, ſuivez avec moi l'amour de ſoi-même dans tous ſes excès; & voyez juſqu'à quel point il vous a gagnés par ſes douceurs dangereuſes. Conſidérez enſuite une ame, qui après s'être ainſi égarée par cet amour pernicieux, commence à revenir ſur ſes pas; qui abandonne peu à peu tout ce qu'elle aimoit, & enfin qui laiſſant tout au-deſſous d'elle, ne ſe réſerve plus que Dieu ſeul. Suivez-là dans tous les pas qu'elle fait pour retourner à lui, & penſez en même-temps ſi vous avez fait quelques progrès dans cette voie; voilà ce que vous avez à conſidérer. Entrons d'abord en matière; & pour ne pas vous tenir long-temps en ſuſpens; l'homme, que vous voyez ſi attaché à lui-même

(1) *De Civit. Dei, L. XIV., cap. ult.*

(2) Verbum ſapiens quodcumque audierit ſciens, laudabit, & ad ſe adjiciet. *Eccli.* XXI., 18.

par ſon amour-propre, n'a pas été créé avec ce défaut. Dans ſon origine, Dieu l'avoit fait à ſon image : & ce nom d'image lui doit faire entendre qu'il n'étoit pas fait pour lui-même ; une image eſt toute faite pour ſon original. Si un portrait pouvoit tout d'un coup devenir animé, comme il ne verroit en ſoi-même aucun trait qui ne ſe rapportât à la perſonne qu'il repréſente ; il ne vivroit que pour elle ſeule, & ne reſpireroit que pour ſa gloire. Et toutefois ces portraits, que nous animons, ſe trouveroient obligés à partager leur amour entre les originaux qu'ils repréſentent, & le peintre qui les a faits. Mais pour nous, nous ne ſommes point dans cette peine : celui qui nous a faits, eſt celui qui nous a fait à ſa reſſemblance ; nous ſommes tout enſemble, & les œuvres de ſes mains, & ſes images ; ainſi en toute manière, nous nous devons à lui ſeul, & c'eſt à lui ſeul que notre ame doit être attachée.

En effet, quoique cette ame ſoit défigurée, quoique cette image de Dieu ſoit comme effacée par le péché, ſi nous en cherchons tous les anciens traits, nous reconnoîtrons, malgré la corruption, qu'elle reſſemble encore à Dieu : & que c'étoit pour Dieu qu'elle étoit faite. O Ame ! vous connoiſſez & vous aimez ; c'eſt-là ce que vous avez de plus eſſentiel, & c'eſt par-là que vous reſſemblez à votre Auteur, qui n'eſt que connoiſſance & qu'amour. Mais la connoiſſance eſt donnée pour entendre ce qu'il y a de plus vrai, comme l'amour eſt donné pour aimer ce qu'il y a de meilleur. Qu'eſt-ce qu'il y a de plus vrai, que celui qui eſt la Vérité même : & qu'y a-t-il de meilleur, que celui qui eſt la Bonté même ? L'ame eſt donc faite pour Dieu, & c'eſt à lui qu'elle devoit ſe tenir attachée & comme ſuſpendue par ſa connoiſſance & par ſon amour. Il ſe connoît ſoi-même, il s'aime ſoi-même, & c'eſt-là ſa vie : & l'ame raiſonnable devoit vivre auſſi en le connoiſſant & en l'aimant. Ainſi, par ſa naturelle conſtitution, elle étoit unie à ſon Auteur, & devoit faire ſa félicité d'un Etre ſi parfait & ſi bienfaiſant ; c'eſt en cela que conſiſtoit & ſa droiture & ſa force. Enfin, c'eſt par-là qu'elle étoit riche, parce qu'encore qu'elle n'eût rien de ſon propre fonds, elle poſſédoit un bien infini par la libéralité de ſon Auteur ; c'eſt-à-dire, qu'elle le poſſédoit lui-même, & le poſſédoit d'une manière ſi aſſurée, qu'elle n'avoit qu'à l'aimer perſévéramment pour le poſſéder tou-

jours ; puiſqu'aimer un ſi grand bien, c'eſt ce qui en aſſure la poſſeſſion, ou plutôt c'eſt ce qui la fait. Mais elle n'eſt pas demeurée long-temps en cet état ; cette ame qui étoit heureuſe, parce que Dieu l'avoit faite à ſon image, n'a pas voulu être ſon image ; elle a voulu, non pas lui reſſembler, mais être abſolument comme lui : heureuſe qu'elle étoit de connoître & d'aimer celui qui ſe connoît & s'aime éternellement, elle a voulu comme lui, faire elle-même ſa félicité. Hélas ! qu'elle s'eſt trompée, que ſa chute a été funeſte ? Elle eſt tombée de Dieu ſur ſoi-même : Que fera Dieu pour la punir de ſa défection ? il lui donnera ce qu'elle demande : ſe cherchant ſoi-même, elle ſe trouvera ſoi-même.

Mais en ſe trouvant ainſi ſoi-même, étrange confuſion ! elle ſe perdra bientôt ſoi-même. Car voilà qu'elle commence déjà à ſe méconnoître : tranſportée de ſon orgueil, elle dit : Je ſuis un Dieu, & je me ſuis faite moi-même. C'eſt ainſi que le Prophète fait parler ces ames hautaines, qui mettent leur félicité dans leur propre grandeur & dans leur propre excellence. En effet, il eſt véritable que pour pouvoir dire : Je veux être content de moi-même, & me ſuffire à moi-même, il faut auſſi pouvoir dire : Je me ſuis fait moi-même, ou plutôt je ſuis de moi-même. Mais l'ame raiſonnable veut être ſemblable à Dieu par un attribut qui ne peut convenir à la créature, c'eſt-à-dire, par l'indépendance & par la plénitude de l'être, & étant ſortie de ſon état pour avoir voulu être heureuſe indépendamment de Dieu, ni elle ne conſomme ſon ancienne & naturelle félicité, ni elle n'arrive à celle qu'elle pourſuit vainement. Mais comme ici ſon orgueil la trompe, il faut lui faire ſentir par quelqu'autre endroit ſa pauvreté & ſa miſère. Il ne faut pour cela, que la laiſſer quelque temps à elle-même ; cette ame qui s'eſt tant aimée & tant cherchée, ne ſe peut plus ſupporter auſſitôt qu'elle eſt ſeule avec elle-même : ſa ſolitude lui fait horreur, elle trouve en ſoi-même un vide infini que Dieu ſeul pouvoit remplir ; ſi bien qu'étant ſéparée de Dieu, que ſon fond réclame ſans ceſſe ; tourmentée par ſon indigence, le chagrin la dévore, l'ennui la tue ; il faut qu'elle cherche des amuſemens au-dehors, & jamais elle n'aura de repos, ſi elle ne trouve de quoi s'étourdir. Tant il eſt vrai que Dieu la punit par ſon propre déréglement, & que pour s'être cherchée ſoi-même, elle devient par-là ſon ſupplice. Mais elle ne peut pas demeurer en cet

état, tout triſte qu'il eſt, il faut qu'elle tombe encore plus bas; & voici comment :

Repréſentez-vous un homme né dans les richeſſes, mais qui les a diſſipées par ſes profuſions; il ne peut ſouffrir ſa pauvreté : ſes murailles nues, cette table dégarnie, cette maiſon preſqu'abandonnée, où on ne voit plus cette foule de domeſtiques, lui fait peur : il emprunte de tous côtés pour ſe cacher à lui-même ſa miſère; il remplit par ce moyen, en quelque façon, le vide de ſa maiſon, & ſoutient l'éclat de ſon ancienne abondance. Aveugle & malheureux ! qui ne ſonge pas que tout ce qui l'éblouit menace ſon repos & ſa liberté. Ainſi l'ame raiſonnable, née riche par les biens que lui avoit donnés ſon Auteur, & appauvrie volontairement pour s'être cherchée ſoi-même, réduite à ce fond, & ſtérile & étroit, tâche de diſſiper le chagrin que lui cauſe ſon indigence, & de réparer ſes ruines, en empruntant de tous côtés de quoi ſe remplir.

Elle commence par ſon corps & par ſes ſens, parce qu'elle ne trouve rien qui lui ſoit plus proche. Ce corps qui lui eſt uni ſi étroitement, mais qui toutefois eſt d'une nature ſi inférieure à la ſienne, devient le plus cher objet de ſes complaiſances : elle tourne tous ſes ſoins de ſon côté : le moindre rayon de beauté qu'elle y aperçoit ſuffit pour l'arrêter; elle ſe mire, pour ainſi parler, & ſe conſidère dans ce corps : elle croit voir dans la douceur de ces regards & de ce viſage, la douceur d'une humeur paiſible; dans la délicateſſe de ces traits, la délicateſſe de l'eſprit; dans ce port & cette mine relevée, la grandeur & la nobleſſe du courage. Foible & trompeuſe image ſans doute ! mais enfin, la vanité s'en repaît. A quoi eſt-tu réduite, Ame raiſonnable ? Toi qui étois née pour l'éternité & pour un objet immortel, tu deviens épriſe & captive d'une fleur que le ſoleil deſſèche; d'une vapeur que le vent emporte; en un mot, d'un corps qui par la mortalité, eſt devenu un empêchement & un fardeau à l'eſprit.

Elle n'eſt pas plus heureuſe en jouiſſant des plaiſirs que les ſens lui offrent; au contraire, elle s'apauvrit dans cette recherche, puiſqu'en pourſuivant le plaiſir, elle perd la raiſon. C'eſt un ſentiment qui nous tranſporte, qui nous enivre, qui nous ſaiſit indépendamment d'elle, & nous entraîne malgré ſes lois. Elle n'eſt jamais ſi foible que lorſque

le plaiſir domine ; & ce qui marque entre l'un & l'autre une oppoſition éternelle, eſt, que pendant qu'elle demande une choſe, le plaiſir en exige une autre : ainſi l'ame devenue captive du plaiſir, devient en même-temps ennemie de la raiſon. Voilà où elle eſt tombée, quand elle a voulu emprunter des ſens : mais ce n'eſt pas encore là la fin de ſes maux. Car ces ſens, dont elle emprunte, empruntent eux-mêmes de tous côtés; ils tirent tout de leurs objets, & engagent par conſéquent, à tous ces objets extérieurs, l'ame qui, eſpérant en ſes ſens, ne peut plus rien avoir que par eux.

Je ne veux point ici parler de tous les ſens pour vous faire avouer leur indigence : conſidérez ſeulement la vue ; à combien d'objets extérieurs elle nous attache: tout ce qui brille, tout ce qui rit aux yeux, tout ce qui paroît grand & magnifique devient l'objet de nos déſirs & de notre curioſité. Le Saint-Eſprit nous en avoit bien avertis, lorſqu'il avoit dit cette parole : (1) *Ne ſuivez pas vos penſées, & vos yeux*, vous *ſouillant &* vous *corrompant ;* diſons le mot du Saint-Eſprit ; nous *proſtituant* nous-mêmes à tous les objets qui ſe préſentent. Nous faiſons tout le contraire de ce que Dieu commande; nous nous engageons de toutes parts ; nous qui n'avions beſoin que de Dieu, nous commençons à avoir beſoin de tout. Cet homme croit s'agrandir avec ſon équipage qu'il augmente, avec ces appartemens qu'il rehauſſe, avec ſon domaine qu'il étend. Cette femme ambitieuſe & vaine, croit valoir beaucoup quand elle s'eſt chargée d'or, de pierreries & de mille autres vains ornemens. Toute la nature s'épuiſe pour la parer, tous les arts ſuent, toute l'induſtrie ſe conſomme. Ainſi nous amaſſons autour de nous tout ce qu'il y a de plus rare; notre vanité ſe repaît de cette fauſſe abondance ; & par-là nous tombons inſenſiblement dans les piéges de l'avarice : triſte & ſombre paſſion autant qu'elle eſt cruelle & inſatiable. C'eſt elle, dit ſaint Auguſtin, qui trouvant l'ame pauvre & vide au-dedans, la pouſſe au-dehors, la partage en mille ſoucis, & la conſume par des efforts & laborieux & vains. Elle ſe tourmente comme dans un ſonge ; on veut parler, la voix ne ſe ſuit pas ; on veut faire de grands mouvemens, on ſent ſes membres engourdis.

(1) Nec ſequantur cogitationes ſuas, & oculos per res varias fornicantes. *Num.* xv, 39.

Ainſi l'ame veut ſe remplir, elle ne peut; ſon argent qu'elle appelle ſon bien eſt au-dehors, & c'eſt le dedans qui eſt vide & pauvre. Elle ſe tourmente de voir ſon bien ſi détaché d'elle-même, ſi expoſé au haſard, ſi ſoumis au pouvoir d'autrui. Cependant elle voit croître ſes mauvais déſirs avec ſes richeſſes (1). *L'avarice*, dit ſaint Paul, *eſt la racine de tous les maux.* En effet, les richeſſes ſont un moyen d'avoir preſque ſurement tout ce qu'on déſire: par les richeſſes, l'ambitieux ſe peut aſſouvir d'honneurs; le voluptueux, de plaiſirs; chacun enfin de ce qu'il demande. Tous les mauvais déſirs naiſſent dans un cœur, qui croit avoir dans l'argent le moyen de les ſatisfaire. Il ne faut donc pas s'étonner, ſi la paſſion des richeſſes eſt ſi violente, puiſqu'elle ramaſſe en elle toutes les autres. Que l'ame eſt aſſervie! de quel joug elle eſt chargée! & pour s'être cherchée elle-même, combien elle eſt devenue pauvre & captive!

Mais peut-être que les paſſions plus nobles & plus généreuſes ſeront plus capables de la remplir. Voyons ce que la gloire lui pourra produire. Il n'y a rien de plus éclatant, ni qui faſſe plus de bruit parmi les hommes, & tout enſemble il n'y a rien de plus miſérable ni de plus pauvre. Pour nous en convaincre, conſiderons-là dans ce qu'elle a de plus grand & de plus magnifique. Il n'y a point de plus grande gloire que celle des conquérans: choiſiſſons le plus renommé d'entr'eux. Quand on veut parler d'un grand conquérant, chacun penſe à Alexandre; ce ſera donc, ſi vous voulez, ce même Alexandre qui nous fera voir la pauvreté des Rois dans leurs conquêtes. Qu'eſt-ce donc qu'il a ſouhaité, ce grand Alexandre, & qu'a-t-il cherché par tant de travaux & tant de peines qu'il a ſouffertes lui-même, & qu'il a fait ſouffrir aux autres? il a ſouhaité de faire du bruit dans le monde durant ſa vie & après ſa mort; il a tout ce qu'il a demandé: perſonne n'en a jamais tant fait, dans l'Egypte, dans la Perſe, dans les Indes, dans toute la terre; en Orient & en Occident, depuis plus de deux mille ans on ne parle que d'Alexandre. Il vit dans la bouche de tous les hommes, ſans que ſa gloire ſoit effacée ou diminuée depuis tant de ſiècles: les éloges ne lui manquent pas, mais c'eſt lui qui manque aux éloges; il a eu tout ce qu'il demandoit; en a-t-il été ou en eſt-il plus heureux? Tourmenté par ſon

(1) Radix omnium malorum eſt cupiditas. 1. *Tim.* VI, 10.

ambition durant ſa vie, & tourmenté maintenant dans les enfers, où il porte la peine éternelle d'avoir voulu ſe faire adorer comme un Dieu, ſoit par orgueil, ſoit par politique. Il en eſt de même de tous ſes ſemblables. La gloire eſt ſouvent donnée à ceux qui la déſirent : mais en cela *ils ont reçu leur récompenſe*, dit le Fils de Dieu (1); ils ont été payés ſelon leurs mérites. Ces grands hommes dit ſaint Auguſtin, ſi célèbres parmi les Gentils, & j'ajoute, trop eſtimés parmi les Chrétiens, ont eu ce qu'ils demandoient, ils ont acquis cette gloire qu'ils déſiroient avec tant d'ardeur; & tous ces hommes *vains ont reçu une récompenſe* auſſi *vaine* que leurs déſirs : (2) *Quærebant non à Deo, ſed ab hominibus gloriam; ad quam pervenientes acceperunt mercedem ſuam, vani vanam.*

Vous voyez, MESSIEURS, l'ame raiſonnable déchue de ſa première dignité, parce qu'elle quitte Dieu, & que Dieu la quitte; menée de captivité en captivité; captive d'elle-même, captive de ſon corps, captive des ſens & des plaiſirs, captive de toutes les choſes extérieures qui l'environnent. Saint Paul dit tout en un mot, quand il parle ainſi, (3) *Venundatus ſub peccato*, livré au péché, captif ſous ſes lois, accablé de ce joug honteux comme un eſclave vendu. A quel prix l'a-t-il acheté? Il l'a acheté par tous les faux biens qu'il lui a donnés; & aſſervi par toutes les choſes qu'il croit poſſéder, il ne peut plus reſpirer, ni regarder le ciel d'où il eſt venu. C'eſt ainſi que nous perdons Dieu, dont toutefois nous ne pouvons nous paſſer; car il y a au fond de notre ame un ſecret déſir qui le redemande ſans ceſſe. L'idée de celui qui nous a créés eſt empreinte profondément au-dedans de nous. Mais, ô malheur incroyable! ô lamentable aveuglement! rien n'eſt gravé ſi avant dans le cœur de l'homme, & rien ne lui ſert moins dans ſa conduite. Les ſentimens de religion ſont la dernière choſe qui s'efface en l'homme, & la dernière que l'homme conſulte : rien n'excite de plus grands tumultes parmi les

(1) *Matth.* VI, 2. *& ſeq.*

(2) *Voici en entier ce texte important de Saint Auguſtin* : Propter quam (laudem humanam) multa magna fecerunt, qui magni in hoc ſeculo nominati ſunt, multùmque laudati in civitatibus gentium, quærentes non apud Deum, ſed apud homines gloriam, & propter hanc velut prudenter, fortiter, temperanter juſtèque viventes, ad quam pervenientes, perceperunt mercedem ſuam, vani vanam. *In Pſalm.* 118. *Serm.* XII, *n.* 2.

(3) *Rom.* VII, 14.

hommes ; rien ne les remue davantage : & rien en même temps ne les remue moins. En voulez-vous voir une preuve ? A préſent que je ſuis aſſis dans la chaire de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, & que vous m'écoutez avec attention, ſi j'allois (ah ! plutôt la mort) ſi j'allois vous enſeigner quelque erreur, je verrois tout mon auditoire ſe révolter contre moi : je vous prêche les vérités les plus importantes de la Religion, que feront-elles ?... O Dieu ! qu'eſt-ce donc que l'homme ? Eſt-ce un prodige ? eſt-ce un aſſemblage monſtrueux de choſes incompatibles ? eſt-ce une énigme inexplicable ? ou bien n'eſt-ce pas plutôt, ſi je puis parler de la ſorte, un reſte de lui même, une ombre de ce qu'il étoit dans ſon origine, un édifice ruiné, qui dans ſes maſures renverſées conſerve encore quelque choſe de la beauté & de la grandeur de ſa première forme. Il eſt tombé en ruine par ſa volonté dépravée, le comble s'eſt abattu ſur les murailles, & les murailles ſur le fondement ; mais qu'on remue ces ruines, on trouvera dans les reſtes de ce bâtiment renverſé, & les traces des fondations, & l'idée du premier deſſein, & la marque de l'architecte. L'impreſſion de Dieu y reſte encore ſi forte, qu'il ne peut la perdre, & tout enſemble ſi foible qu'il ne peut la ſuivre ; ſi bien qu'elle ſemble n'être reſtée que pour le convaincre de ſa faute, & lui faire ſentir ſa perte. Ainſi il eſt vrai qu'il a perdu Dieu : mais nous avons dit, & il eſt vrai, qu'il ne faut pas s'étonner s'il s'eſt, après cela, perdu lui-même. L'ame qui s'eſt éloignée de la ſource de ſon être ne connoît plus ce qu'elle eſt ; elle s'eſt embarraſſée, dit ſaint Auguſtin, dans toutes les choſes qu'elle aime ; & de-là vient que les perdant elle ſe croit auſſi perdue. Ma maiſon eſt brûlée, & on dit : Je ſuis perdu ! ma réputation eſt bleſſée, ma fortune eſt ruinée, je ſuis perdu ! Mais ſur-tout quand le corps eſt attaqué, c'eſt alors qu'on s'écrie plus fort que jamais : Je ſuis perdu ! L'homme ſe croit attaqué par-là dans le fond de ſon être, ſans vouloir jamais conſidérer que ce qui dit : Je ſuis perdu, n'eſt pas le corps ; car il eſt lui-même ſans ſentiment ; & l'ame qui dit qu'elle eſt perdue, ne ſent pas qu'elle eſt autre choſe que celui dont elle connoît la perte future, & ſe croit perdue en le perdant. Ah ! ſi elle n'avoit pas oublié Dieu, ſi elle avoit toujours ſongé qu'elle eſt ſon image, elle ſe ſeroit tenue à lui comme au ſeul appui de ſon être ; & attachée à un prin-

tîpe ſi haut, elle n'auroit pas cru périr en voyant tomber une choſe qui eſt ſi fort au-deſſous d'elle! Mais, comme dit S. Auguſtin, s'étant engagée toute entière dans ſon corps, & dans toutes les choſes ſenſibles, roulée & enveloppée parmi les objets qu'elle aime, & dont elle traîne continuellement l'idée avec elle, elle ne s'en peut plus démêler, elle ne ſait plus ce qu'elle eſt; elle dit: Je ſuis une vapeur, je ſuis un ſouffle, je ſuis un air délié, ou un feu ſubtil; ſans doute une vapeur qui aime Dieu, un feu qui connoît Dieu, un air fait à ſon image. O ame! voilà le comble de tes maux; en te cherchant, tu t'es perdue: maintenant tu te méconnois en ce triſte & malheureux état? Ecoutons les paroles de Dieu par la bouche de ſon Prophète: (1) *Convertimini ſicut in profundum receſſeratis, filii Iſraël.* O ame! réveille-toi, reviens à Dieu, dont tu t'étois ſi *profondément retirée.*

En effet, CHRETIENS, dans cet oubli profond, & de Dieu & d'elle-même, où elle s'étoit plongée, ce grand Dieu ſait bien la trouver; il ſait entendre ſa voix quand il lui plaît au milieu du bruit du monde; dans ſon plus grand éclat, & au milieu de toutes ſes pompes, il en découvre le fond, c'eſt-à-dire la vanité & le néant. L'ame honteuſe de ſa ſervitude vient à conſidérer pourquoi elle eſt née, & recherchant en elle-même les reſtes de l'image de Dieu, elle ſonge à le rétablir en ſe réuniſſant à ſon Auteur. Touchée de ce ſentiment elle commence à rejeter les choſes extérieures. O richeſſes! dit-elle, vous n'avez qu'un nom trompeur; vous venez pour me remplir, mais j'ai un vide infini où vous n'entrez pas: mes ſecrets déſirs qui demandent Dieu, ne peuvent pas être ſatisfaits de tous vos tréſors, il faut que je m'enrichiſſe par quelque choſe de plus grand & de plus intime; voilà les richeſſes mépriſées. L'ame regarde enſuite le corps auquel elle eſt unie; elle le voit revêtu de mille ornemens étrangers; elle en a honte, parce qu'elle voit que ces ornemens empruntés ſont un piège & pour les autres & pour elle-même. Alors elle eſt en état d'écouter les paroles que le Saint-Eſprit adreſſe aux Dames mondaines: « J'ai vu les filles de Sion la tête levée, marchant » d'un pas affecté avec des contenances étudiées, & faiſant » ſigne des yeux à droit & à gauche; pour cela, dit le Sei-

(1) *Iſai.* XXXI, 6.

» gneur, je ferai tomber tous leurs cheveux (1) ». Quelle ſorte de vengeance ! Quoi ! falloit-il fulminer & le prendre d'un ton ſi haut pour abattre ſi peu de choſe ? Ce grand Dieu qui ſe vante de déraciner par ſon ſouffle les cèdres du Liban, tonne pour abattre les feuilles des arbres ! Eſt-ce là le digne effet d'une main toute-puiſſante ? Dieu a deſſein de nous faire entendre combien il eſt honteux à l'homme d'être ſi fort attaché à des choſes vaines, que leur perte lui ſoit un ſupplice : c'eſt pour cela qu'il paſſe encore plus avant. Après avoir dit : (2) *Je ferai tomber leurs cheveux ; je détruirai*, pourſuit-il, *& les colliers, & les braſſelets, & les anneaux, & les boëtes à parfums, & les veſtes & les manteaux, & les broderies, & les toiles ſi déliées, ces vaines couvertures qui ne cachent rien*, &c. car le Saint-Eſprit a voulu deſcendre dans un dénombrement exact de tous les ornemens de la vanité, s'attachant, pour ainſi parler, à ſuivre par ſa vengeance toutes les diverſes parures qu'une vaine curioſité a inventées. A ces menaces d'un Dieu tout-puiſſant ; l'ame qui s'eſt ſentie long-temps attachée à ces ornemens, commence à rentrer en elle-même. Quoi ! Seigneur, dit-elle, vous voulez détruire toute cette vaine parure ? Pour prévenir votre colère je commencerai moi-même à m'en dépouiller. Entrons dans un état où il n'y ait plus d'ornement que celui de la vertu.

Ici cette ame dégoûtée du monde s'aviſe que ces ornemens marquent dans les hommes quelque dignité ; elle regarde ces honneurs que le monde vante : & auſſitôt elle en voit le fond, elle voit l'orgueil qu'ils inſpirent, & découvre dans cet orgueil, & les diſputes, & les jalouſies, & tous les maux qu'il entraîne : elle voit en même temps que ſi ces

(1) Et dixit Dominus : Pro eo quòd elevatæ ſunt filiæ Sion ; & ambulaverunt extento collo & nutibus oculorum ibant, & plaudebant, ambulabant pedibus ſuis, & compoſito gradu incedebant : decalvavit Dominus verticem filiarum Sion, & Dominus crinem earum nudabit. *Iſ.* III, 6 & 17.

(2) In die illa auferet Dominus ornamentum calceamentorum & lunulas, & torques, & monilia, & armillas, & mitras, & diſcriminalia, & pericelidas, & murenulas, & olfactoriola, & inaures, & annulos, & gemmas in fronte pendentes, & mutatoria, & palliola, & linteamina, & acus, & ſpecula, & findones, & vittas, & theriſtra. Et erit pro ſuavi odore fœtor : & pro zona funiculus, & pro criſpanti crine calvitium, & pro faſcia pectorali cilicium. *Ibid.* 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24.

honneurs

honneurs ont quelque chose de solide, c'est qu'ils obligent de donner au monde un grand exemple : mais on peut en les quittant en donner un plus utile ; & il est beau, quand on les a, d'en faire un si bel usage. Loin donc, honneurs de la terre, tout votre éclat couvre mal nos foiblesses & nos défauts, il ne les cache qu'à nous seuls, & les fait connoître aux autres. Ah ! *j'aime mieux avoir la dernière place dans la maison de mon Dieu, que de tenir les plus hauts rangs dans les demeures des pécheurs.* (1) L'ame se dépouille, comme vous voyez, des choses extérieures ; elle revient de son égarement, & commence à être plus proche d'elle-même. Mais osera-t-elle toucher à ce corps si tendre, si chéri, si ménagé ? N'aura-t-on point pitié de cette complexion délicate ; Au contraire, c'est à lui principalement que l'ame s'en prend, comme à son plus dangereux séducteur. J'ai, dit-elle, trouvé une victime : depuis que ce corps est devenu mortel, il sembloit n'être devenu pour moi qu'un embarras, & qu'un attrait pour me porter au mal ; mais la pénitence me fait voir que je le puis mettre à un meilleur usage. Grâce à la miséricorde divine, j'ai en lui de quoi réparer mes fautes passées. Cette pensée la sollicite à ne plus rien donner à ses sens ; elle leur ôte tous leurs plaisirs, elle embrasse toutes les mortifications, elle donne au corps une nourriture peu agréable ; & afin que la nature s'en contente, elle attend que la nécessité la rende supportable. Le coucher dessus la dure, la psalmodie de la nuit, & le travail de la journée attirent le sommeil à ce corps si tendre, sommeil léger, qui n'appésantit pas l'esprit, & qui n'interrompt presque point ses actions. Ainsi toutes les fonctions même de la nature, commencent dorénavant à devenir des opérations de la grâce ; on déclare une guerre immortelle & irréconciliable à tous les plaisirs ; il n'y en a aucun si innocent qu'il ne devienne suspect : la raison que Dieu donne à l'ame pour la conduire, s'écrie en les voyant approcher : (2) *C'est ce serpent qui nous a séduits.* Les premiers plaisirs qui nous ont trompés sont entrés dans notre cœur avec une mine innocente, comme un ennemi qui se déguise pour entrer dans une place qu'il veut révolter con-

(1) Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quàm habitare in tabernaculis peccatorum. *Ps.* LXXXIII, 11.

(2) Serpens decepit me. *Genes.* III, 13.

tre les puiſſances légitimes ; ces déſirs qui nous ſembloient innocens, ont remué peu à peu les paſſions les plus violentes, qui nous ont mis dans les fers, que nous avons tant de peine à rompre.

L'ame délivrée par ces réflexions de la captivité des ſens, & détachée de ſon corps par la mortification, eſt enfin revenue à elle-même. Elle eſt revenue de bien loin, & ſemble avoir fait un grand progrès : mais enfin s'étant trouvée elle-même, elle a trouvé la ſource de tous ſes maux. C'eſt donc à elle-même qu'elle en veut encore : déçue par ſa liberté, dont elle a fait un mauvais uſage, elle ſonge à la contraindre de toutes parts ; des grilles affreuſes, une retraite profonde, une clôture impénétrable, une obéiſſance entière, toutes les actions réglées, tous les pas comptés, cent yeux qui nous obſervent ; encore trouve-t-elle qu'il n'y en a pas aſſez pour l'empêcher de s'égarer ; elle ſe met de tous côtés ſous le joug ; & ſe ſouvenant des triſtes jalouſies du monde, elle s'abandonne ſans réſerve, aux douces jalouſies d'un Dieu bienfaiſant, qui ne veut avoir les cœurs, que pour les remplir des douceurs céleſtes. Elle ſe met des bornes de tous côtés, de peur de retomber ſur ces objets extérieurs, & que ſa liberté ne s'égare encore une fois en s'y cherchant ; mais de peur de s'arrêter en elle-même, elle abandonne ſa volonté propre. Ainſi reſſerrée de toutes parts, elle ne peut plus reſpirer que du côté du ciel : elle ſe donne donc en proie à l'amour divin ; elle rappelle ſa connoiſſance & ſon amour à ſon uſage primitif. C'eſt alors que nous pouvons dire avec David : (1) *O Dieu ! votre ſerviteur a trouvé ſon cœur pour vous faire cette prière* ; l'ame ſi long-temps égarée dans les choſes extérieures, s'eſt enfin retrouvée ; mais c'eſt pour s'élever au-deſſus de ſoi-même, & ſe donner tout-à-fait à Dieu.

Il n'y a rien de plus nouveau que cet état où l'ame pleine de Dieu, s'oublie elle-même. De cette union avec Dieu on voit naître bientôt en elle toutes les vertus. Là eſt la véritable prudence ; car on apprend à tendre à ſa fin, c'eſt-à-dire à Dieu, par la ſeule voie qui y mène, je veux dire par l'amour. Là eſt la force & le courage ; car il n'y a rien qu'on ne ſouffre pour l'amour de Dieu. Là ſe trouve la tem-

(1) Invenit ſervus tuus cor ſuum, ut oraret te oratione hac. 2. *Reg.* VII, 27.

pérance parfaite, car on ne peut plus goûter les plaiſirs des ſens qui dérobent à Dieu les cœurs & l'attention des eſprits. Là on commence à faire juſtice à Dieu, au prochain & à ſoi-même. A Dieu, parce qu'on lui rend tout ce qu'on lui doit, en l'aimant plus que ſoi-même. Au prochain, parce qu'après qu'on a fait l'effort de renoncer à ſoi-même, on commence à l'aimer véritablement, non pour ſoi-même, mais comme ſoi-même. Enfin on ſe fait juſtice à ſoi-même, parce qu'on ſe donne de tout ſon cœur à qui on appartient naturellement. Mais en ſe donnant de la ſorte, on acquiert le plus grand de tous les biens, & on a ce merveilleux avantage d'être heureux par le même objet qui fait la félicité de Dieu. L'amour de Dieu fait donc naître toutes les vertus; & pour les faire ſubſiſter éternellement, il leur donne pour fondement l'humilité. Demandez à ceux qui ont dans le cœur quelque paſſion violente, s'ils conſervent quelque orgueil ou quelque fierté en préſence de ce qu'ils aiment; on ne ſe ſoumet que trop, on n'eſt que trop humble. L'ame donc poſſédée de l amour de Dieu, tranſportée par cet amour hors de ſoi-même, n'a garde de ſonger à ſoi, ni par conſéquent de s'énorgueillir; car elle voit un objet au prix duquel elle ſe compte pour rien, & en eſt tellement épriſe, qu'elle le préfère à ſoi-même, non-ſeulement par raiſon, mais par amour.

Mais voici de quoi s'humilier plus profondément encore: attachée à ce divin objet, elle voit toujours au-deſſous d'elle deux gouffres profonds, le néant d'où elle a été tirée, & un autre néant encore plus affreux, c'eſt le péché, où elle peut tomber ſans ceſſe, ſi peu qu'elle quitte Dieu, & qu'elle l'oblige de la quitter. Elle conſidère que ſi elle eſt juſte, c'eſt Dieu qui la fait telle continuellement. Saint Auguſtin ne veut pas qu'on diſe que Dieu nous a fait juſtes, mais il dit qu'il nous fait juſtes à chaque moment. Ce n'eſt pas, dit-il, comme un médecin qui ayant guéri ſon malade, le laiſſe dans une ſanté qui n'a plus beſoin de ſecours; c'eſt comme l'air qui n'a pas été fait lumineux pour le demeurer enſuite par ſoi-même; mais qui eſt fait tel continuellement par le ſoleil. Ainſi l'ame attachée à Dieu ſent continuellement ſa dépendance, & que la juſtice qui lui eſt donnée ne ſubſiſte pas toute ſeule, mais que Dieu la crée en elle à chaque moment. De ſorte qu'elle ſe tient tou-

jours attentive de ce côté-là ; elle demeure toujours ſous la main de Dieu, toujours attachée au gouvernement & comme au rayon de ſa grâce. En cet état, elle ſe connoît ; mais elle ne ſent plus de péril comme auparavant ; & ſentant qu'elle eſt faite pour un objet éternel, elle ne connoît plus de mort que le péché.

Il faudroit ici vous découvrir la dernière perfection de l'amour de Dieu ; il faudroit vous montrer cette ame détachée des chaſtes douceurs qui l'ont attirée à Dieu, & poſſédée ſeulement de ce qu'elle découvre en Dieu même, c'eſt-à-dire de ſes perfections infinies. Là ſe verroit l'union de l'ame avec un Jeſus délaiſſé ; là s'entendroit la dernière conſolation de l'amour divin dans un endroit de l'ame ſi profond & ſi retiré, que les ſens n'en ſoupçonnent rien ; tant il eſt éloigné de leur région : mais pour s'expliquer ſur cette matière, il faudroit un langage que le monde n'entendroit pas.

Finiſſons donc ce diſcours, & permettez qu'en finiſſant, je vous demande, MESSIEURS, ſi les ſaintes vérités que j'ai annoncées ont excité en vos cœurs quelque étincelle de l'amour divin. La vie chrétienne que je vous propoſe ſi pénitente, ſi mortifiée, ſi détachée des ſens & de nous-mêmes, vous paroît peut-être impoſſible. Peut-on vivre, direz-vous, de cette ſorte ? Peut-on renoncer à ce qui plaît ? On vous dira de-là haut (1), qu'on peut quelque choſe de plus difficile, puiſqu'on peut embraſſer tout ce qui choque. Mais pour le faire, direz-vous, il faut aimer Dieu d'une manière bien ſublime ; & je ne ſais ſi on le peut connoître aſſez pour l'aimer autant qu'il faudroit. On vous dira de-là haut, qu'on en connoît aſſez pour l'aimer ſans bornes. Mais peut-on mener dans le monde une telle vie ? oui ſans doute ; il faut que le monde nous déſabuſe du monde ; ſes appas ont aſſez d'illuſions, ſes faveurs aſſez d'inconſtance, ſes rebuts aſſez d'amertume ; il y a aſſez d'injuſtice & de perfidie dans le procédé des hommes, aſſez d'inégalités & de bizarrerie dans leurs humeurs incommodes & contrariantes : c'en eſt aſſez ſans doute, pour nous dégoûter. Hé ! dites-vous, je n'en ſuis que trop dégoûté : tout me dégoûte en effet, mais rien ne me touche ; le monde me déplaît, mais Dieu ne me plaît pas pour cela. Je connois cet état étrange, malheureux &

(1) Madame de la Valliere étoit à la grille d'enhaut avec la Reine.

insupportable, mais trop ordinaire dans la vie pour en sortir. Ames chrétiennes, sachez que qui cherche Dieu de bonne foi, ne manque jamais de le trouver; sa parole y est expresse: (1) *Celui qui demande, on lui donne: celui qui cherche, il trouve, & on ouvre à celui qui frappe.* Si donc vous ne trouvez pas, sans doute vous ne cherchez pas. Remuez jusqu'au fond de votre cœur: ses plaies ont cela, qu'elles peuvent être sondées jusqu'au fond, pourvu qu'on ait le courage de les pénétrer: vous trouverez dans ce fond un secret orgueil qui vous fait dédaigner tout ce qu'on vous dit & tous les sages conseils: vous trouverez un esprit de raillerie inconsidérée qui naît parmi l'enjouement des conversations. Quiconque en est possédé, croit que toute sa vie n'est qu'un jeu: on ne veut que se divertir; & la face de la raison, si je puis parler de la sorte, paroît trop sérieuse & trop chagrine.

Mais, pourquoi est-ce que je m'étudie à chercher des causes secrètes du dégoût que nous donne la piété? Il y en a de plus grossières & de plus palpables: on sait quelles sont les pensées qui arrêtent ordinairement le monde. On n'aime point la piété véritable, parce que contente des biens éternels, elle ne donne point d'établissement sur la terre, elle ne fait point la fortune de ceux qui la suivent; c'est l'objection ordinaire que font à Dieu les hommes du monde: mais il y a répondu d'une manière digne de lui par la bouche du prophète Malachie. « (2) Vos paroles se sont élevées contre moi, dit le Seigneur, & vous avez répondu: » Quelles paroles avons-nous proférées contre vous? Vous » avez dit: Celui qui sert Dieu se tourmente en vain. Quel

(1) Omnis qui petit, accipit: & qui quærit, invenit: & pulsanti aperietur. *Matth.* VII, 8.

(2) Invaluerunt super me verba vestra, dicit Dominus. Et dixistis: Quid locuti sumus contra te? Dixistis: Vanus est, qui servit Deo; & quod emolumentum quia custodivimus præcepta ejus, & quia ambulavimus tristes coram Domino exercituum? Ergo nunc beatos dicimus arrogantes; siquidem ædificati sunt facientes impietatem; & tentaverunt Deum, & salvi facti sunt. Tunc locuti sunt timentes Dominum, unusquisque cum proximo suo; & attendit Dominus, & audivit, & scriptus est liber monumenti coram eo timentibus Dominum, & cogitantibus nomen ejus. Et erunt mihi, ait Dominus exercituum, in die quâ ego facio, in peculium: & parcam eis, sicut parcit vir filio suo servienti sibi. Et convertimini, & videbitis quid sit inter justum & impium, & inter servientem Deo, & non servientem ei. *Malach.* III, 13. *& seq.*

» bien nous eſt-il revenu d'avoir gardé ſes commandemens; » & d'avoir marché triſtement devant ſa face? Les hommes » ſuperbes & entreprenans ſont heureux; car ils ſe ſont » établis en vivant dans l'impiété; & ils ont tenté Dieu en » ſongeant à ſe faire heureux malgré ſes lois, & ils ont fait » leurs affaires. » Voilà l'objection des impies propoſée dans toute ſa force par le Saint-Eſprit? « A ces mots, pourſuit le Prophète, les gens de bien étonnés, ſe ſont parlé ſe- » crètement les uns aux autres ». Perſonne ſur la terre n'oſe entreprendre, ce ſemble, de répondre aux impies qui attaquent Dieu avec une audace ſi inſenſée; mais Dieu répondra lui-même: « Le Seigneur a prêté l'oreille à ces choſes, » dit le Prophète, & il les a ouïes; il a fait un livre où il » écrit les noms de ceux qui le ſervent: & en ce jour où » j'agis, dit le Seigneur des armées, c'eſt-à-dire en ce der- » nier jour où j'achève mes ouvrages, où je déploie ma » miſéricorde & ma juſtice; en ce jour, dit-il, les gens de » Sion ſeront ma poſſeſſion particulière; je les traiterai » comme un bon père traite un fils obéiſſant. Alors vous » vous retournerez, impies, vous verrez de loin leur féli- » cité, dont vous ſerez exclus pour jamais; & vous verrez » quelle différence il y a entre le juſte & l'impie, entre » celui qui ſert Dieu & celui qui mépriſe ſes lois ».

C'eſt ainſi que Dieu répond aux objections des impies. Vous n'avez pas voulu croire que ceux qui me ſervent puiſſent être heureux: vous n'en avez cru ni à ma parole, ni à l'expérience des autres; votre expérience vous en convaincra, vous les verrez heureux, & vous vous verrez miſérables: *Hæc dicit Dominus faciens hæc*; c'eſt ce que dit le Seigneur, il l'en faut croire; car lui-même qui le dit, c'eſt lui qui le fait, & c'eſt ainſi qu'il fait taire les ſuperbes & les incrédules. Serez-vous aſſez heureux pour profiter de cet avis & pour prévenir ſa colère? Allez, MESSIEURS, & penſez-y: ne ſongez point au Prédicateur qui vous a parlé, ni s'il a bien dit, ni s'il a mal dit; qu'importe qu'ait dit un homme mortel? Il y a un Prédicateur inviſible qui prêche dans le fond des cœurs; c'eſt celui-là que les Prédicateurs & les Auditeurs doivent écouter. C'eſt lui qui parle intérieurement à celui qui parle au-dehors, & c'eſt lui que doivent entendre au-dedans du cœur tous ceux qui prêtent l'oreille aux diſcours ſacrés. Le Prédicateur qui parle au-dehors ne fait

qu'un ſeul ſermon pour tout un grand peuple, mais le Prédicateur du dedans, je veux dire le Saint-Eſprit, fait autant de prédications différentes qu'il y a de perſonnes différentes dans un Auditoire; car il parle à chacun en particulier, & lui applique ſelon ſes beſoins la parole de la vie éternelle. Ecoutez-le donc, CHRÉTIENS, laiſſez-lui remuer au fond de vos cœurs, ce ſecret principe de l'amour de Dieu.

Eſprit-Saint, Eſprit pacifique, je vous ai préparé les voies en prêchant votre parole; ma voix a été ſemblable peut-être à ce bruit impétueux qui a prévenu votre deſcente; deſcendez maintenant, ô feu inviſible, & que ces diſcours enflammés que vous ferez au-dedans des cœurs, les rempliſſent d'une ardeur céleſte; faites-leur goûter la vie éternelle, qui conſiſte à connoître & à aimer Dieu: donnez-leur un eſſai de la viſion dans la foi, un avant-goût de la poſſeſſion dans l'eſpérance, une goutte de ce torrent de délices qui enivre les Bienheureux dans les tranſports céleſtes de l'amour divin.

Et vous, MA SŒUR, qui avez commencé à goûter ces chaſtes délices, deſcendez, allez à l'autel; victime de la pénitence, allez achever votre ſacrifice: le feu eſt allumé, l'encens eſt prêt, le glaive eſt tiré, le glaive eſt la parole qui ſépare l'ame d'avec elle-même pour l'attacher uniquement à ſon Dieu. Le ſacré Pontife vous attend (1) avec ce voile myſtérieux que vous demandez. Enveloppez-vous dans ce voile; vivez cachée à vous-même auſſi-bien qu'à tout le monde, & connue de Dieu, échappez-vous à vous-même, ſortez de vous-même, & prenez un ſi noble eſſor, que vous ne trouviez de repos que dans l'eſſence éternelle du Père, du Fils, & du Saint-Eſprit.

(1) Monſeigneur l'Archevêque de Paris.

TABLE

Des Pieces contenues dans ce Volume.

AVIS de l'Imprimeur, page 6
SERMON sur l'Unité de l'Eglise, prêché à l'ouverture de l'assemblée générale du Clergé de France, en 1682, 9
HISTOIRE abrégée de la vie & de la mort des Personnes que Bossuet a célébrées, 23
De Madame Henriette-Marie de France, Reine d'Angleterre, ibid.
De Madame Henriette-Anne d'Angleterre, Duchesse d'Orléans, 43
De Marie-Thérèse d'Autriche, Reine de France, 53
De Madame Anne de Gonzague de Clèves, Princesse Palatine, 60
De M. le Tellier, Chancelier de France, 72
De Louis de Bourbon, Prince de Condé, 80
De Madame la Duchesse de la Valliere, morte Religieuse Carmelite, 96
ORAISON FUNEBRE de Henriette-Marie de France, Reine de la Grande-Bretagne, 115
De Henriette-Anne d'Angleterre, Duchesse d'Orléans, 143
De Marie-Thérèse d'Autriche, Infante d'Espagne, Reine de France, 171
D'Anne de Gonzague de Clèves, Princesse Palatine, 203
De Messire Michel le Tellier, Chancelier de France, 235
De Louis de Bourbon, Prince de Condé, 269
SERMON pour la Profession de Madame de la Valliere, Duchesse de Vaujour, 301

Fin de la Table.

AVIS AU RELIEUR.

Pour les Oraisons Funèbres de Bossuet, après la Feuille C, page 48, mettez le Carton C * page 49, & coupez les deux dernières pages de ce carton, pour coller à la fin de la demi Feuille X, de laquelle vous supprimerez ces deux mêmes pages, y ayant erreur dans la Table, & dans la Réclame. Observez que la Feuille M des Oraisons Funèbres de Fléchier, tient à la Feuille j des Notices Historiques, & la Feuille O des Analyses, à la demi Feuille X de celles de Bossuet. A la suite des Oraisons Funèbres de Bossuet, suivez la Réclame pour placer celles de Fléchier, en supprimant, la page Hollandoise, pour ne conserver que le Frontispice.

RECUEIL

DES

ORAISONS FUNÈBRES

DE M. FLÉCHIER,

ET

DE M. BOSSUET,

NOUVELLE ÉDITION, augmentée d'une Notice Hiſtorique de la vie des Perſonnes Illuſtres dont ces deux grands Orateurs ont prononcé les Oraiſons Funèbres, & d'une Analyſe de ces mêmes Oraiſons Funèbres, &c. &c.

RECUEIL

DES

ORAISONS FUNÉBRES,

PRONONCÉES

PAR MESSIRE

ESPRIT FLÉCHIER,

ÉVEQUE DE NISMES,

ET L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

NOUVELLE ÉDITION, revue, corrigée & augmentée d'une Préface générale, & d'une Hiſtoire abrégée de la vie & de la mort des Perſonnes à l'occaſion deſquelles ces Oraiſons Funèbres ont été prononcées, & d'une Analyſe de ces mêmes Oraiſons Funèbres.

A NISMES,

Chez PIERRE BEAUME, Imprimeur-Libraire.

M. DCC. LXXXII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

PRÉFACE

Sur les Oraiſons Funèbres de M. Fléchier.

QUOIQUE nous ſoyons remplis d'eſtime pour tout ce qui eſt ſorti de la plume élégante de M. Fléchier, nous convenons, avec les vrais connoiſſeurs, que ſes Oraiſons funèbres ſont la partie la plus eſtimable & la plus précieuſe de ſes ouvrages. Ce ſont du moins de toutes les productions oratoires de cet éloquent Prélat, celles qu'on connoît le plus, par la multitude des éditions qu'on en a faites, & qui ont le plus contribué à ſa gloire. Sans adopter l'opinion de quelques prétendus critiques de nos jours, qui réduiſent le mérite littéraire de cet excellent Orateur, à celui de ſes Oraiſons funèbres, nous penſons que c'eſt par elles, plus que par les autres écrits de différens genres, qui reſtent de lui, que ſa réputation s'eſt établie de ſon temps, qu'elle s'eſt maintenue juſqu'à nos jours, & qu'elle ſe tranſmettra probablement à la poſtérité la plus reculée, ſi le goût du beau & du vrai ſe conſerve dans le monde.

M. Fléchier s'étoit eſſayé de bonne heure dans ce genre d'éloquence, où il devoit obtenir un jour des ſuccès ſi brillans & ſi durables. Il vivoit encore dans la congrégation reſpectable de la Doctrine chrétienne, lorſqu'on jeta les yeux ſur lui pour le charger de l'oraiſon funèbre de M. Claude de Rebé archevêque de Narbonne, mort le 17 Mars 1659, Prélat recommandable par ſa piété, la régularité de ſes mœurs, & les monumens de ſa charité qui ſubſiſtent encore, tant à Narbonne que dans pluſieurs autres villes de ſon diocèſe. Compoſer, apprendre & prononcer ce diſcours, ce fut à peine l'ouvrage de dix jours pour

le jeune Orateur, qui n'étoit alors que dans sa vingt-septième année; preuve certaine de l'heureuse facilité qu'il avoit reçue de la nature. Ce premier fruit de ses talens, tout foible qu'il étoit, lui mérita néanmoins des applaudissemens, dont il sut mieux se rendre digne dans la suite. Ceux qui ont cherché à trouver des rapports entre l'élégant Fléchier & le tendre Racine, auroient pu remarquer qu'ils entrèrent à peu près, l'un & l'autre, au même âge dans la carrière qu'ils ont parcourue avec tant de succès; qu'ils annoncèrent à leur debut ce qu'on devoit attendre d'eux quand l'âge & le travail auroient mûri leurs talens; & qu'ils sentirent dès-lors que la capitale étoit le seul théâtre où leur génie pût s'étendre & se perfectionner. Mais il faudroit ajouter que Fléchier, plus soigneux de sa gloire que Racine ou ses éditeurs ne l'ont été de la sienne, a prudemment soustrait aux yeux du public, une pièce qui seroit sans doute à ses autres ouvrages du même genre, ce qu'est la Thébaïde aux chefs-d'œuvres de l'immortel auteur de Phèdre & d'Athalie.

Fléchier étoit déjà célèbre dans la capitale, où il balançoit la réputation des plus grands Prédicateurs de son temps, sans excepter Bossuet lui-même, qui passoit, avec raison, pour l'aigle de la chaire, lorsqu'il prononça l'éloge funèbre de l'illustre Julie-Lucine d'Angennes de Rambouillet, duchesse de Montausier. Cette dame qui avoit fait dès l'âge le plus tendre, l'admiration de la cour & de la ville, par son esprit & ses vertus, étoit l'épouse de ce duc de Montausier, gouverneur du Dauphin, si redouté des courtisans à cause de sa franchise, si cher aux gens de bien à cause de son incorruptible probité, le bienfaicteur & l'ami de Fléchier. Elle avoit aussi contribué à sa fortune par les liaisons utiles qu'elle lui avoit procurées parmi les personnes du plus haut rang, & de la réputation d'esprit la mieux établie. L'Orateur déploya toutes les richesses de son imagination, tous

les moyens que la nature & l'art pouvoient lui fournir, pour mettre le mérite de ſon héroïne dans le plus beau jour ; enſorte qu'on peut dire de ce diſcours, auſſi pieux qu'éloquent, que c'eſt l'ouvrage du talent, chargé d'acquitter la dette d'une ame reconnoiſſante.

Avant que M. Fléchier eût prononcé ce diſcours, il étoit connu pour l'un des Orateurs les plus ingénieux & les plus diſerts de ſon temps : mais on ignoroit encore juſqu'à quel point il poſſédoit, & les fineſſes de ſa langue, & la ſource des vraies beautés du ſtyle oratoire, & les convenances qui apprennent à ne prendre d'un ſujet, non pas toujours ce qu'il offre de plus agréable ou de plus impoſant, mais ce qu'il a, ſi l'on peut parler ainſi, de plus intrinsèque, de plus propre à le diſtinguer de tout autre : il a fait voir par ce diſcours & par tous ceux qui l'ont ſuivi, combien il avoit approfondi les règles du goût ſans leſquelles le plus beau génie s'égare, en confondant l'extraordinaire avec le neuf, le giganteſque avec le grand, l'obſcur avec le profond, le bas avec le naïf. On avoua que perſonne ne connoiſſoit mieux que lui l'art de louer ſans fadeur, ſans enflure, ſans exagération, en conſervant aux grandes choſes toute leur dignité, en donnant aux petites une valeur qu'elles ne peuvent recevoir que de la manière de les préſenter ; art difficile en lui-même, la louange ayant toujours quelque choſe qui déplaît à notre orgueil, en élevant les autres au-deſſus de nous, plus difficile encore pour l'Orateur chrétien, dont la bouche conſacrée à la vérité, ne doit faire ſervir l'éloge des morts qu'à l'inſtruction des vivans & à la gloire de la vertu.

De tout temps, & chez toutes les nations, policées, ou barbares, l'éloge a été une eſpèce de culte, & une partie de la religion publique. D'abord il fut réſervé à la divinité ſeule. On célébroit dans les aſſemblées religieuſes, ſa grandeur, ſa magnificence,

sa bonté, ses bienfaits. Au-dessus de tout par son indépendance & sa souveraineté, ne manquant de rien, ne pouvant rien recevoir qui la rende plus riche, plus puissante, ou plus heureuse, ce n'étoit qu'en célébrant son être caché sous le voile de la nature, mais sensible & présent en tous lieux par les effets de sa puissance, qu'on pouvoit faire éclater l'admiration & la reconnoissance qui lui sont dues; & les hommes ne connoissoient d'autres moyens d'en obtenir de nouvelles faveurs, qu'en publiant par des hymnes & des chants religieux, celles dont il les avoit déjà comblés. Ce qu'on vit à cet égard chez les anciens peuples, ce que les monumens de l'histoire & de la tradition nous en ont appris, se trouve encore parmi les nations sauvages du nouveau monde. L'éloge y a conservé sa première destination, & son premier caractère. C'est à la divinité qu'il est principalement consacré, soit pour la remercier, quand elle se montre propice, soit pour l'apaiser, quand on la croit irritée.

C'est en faisant du bien à ses semblables, en protégeant leurs jours, en les arrachant au danger qui les menace, en les délivrant de l'ennemi qui les poursuit, en les soulageant dans les maux qui les accablent, que l'homme se rapproche de Dieu, autant qu'il est possible à un être aussi foible, d'imiter l'être qui peut tout; *nullâ re homines propiùs ad Deum accedunt, quàm salute hominibus dandâ*, dit Cicéron, dans son plaidoyer pour Marcellus. Telle est l'origine des éloges décernés dans tous les âges & par toutes les nations, aux premiers auteurs des lois, aux inventeurs des arts, aux bienfaiteurs de l'humanité, aux défenseurs de la patrie, aux grands hommes qui ont bien mérité de leurs concitoyens. Ainsi « la louange, dit l'éloquent auteur de l'Essai sur » les Eloges, élevée d'abord vers la divinité, des- » cendit jusqu'à l'homme; elle devoit s'avilir un » jour, mais elle commença par être juste. Elle cé-

» lébra des bienfaits avant de flatter le pouvoir. La » raiſon en eſt ſimple ; dans les premiers temps, » l'homme plus indépendant & plus fier, étoit plus » près de l'égalité : la foibleſſe & le beſoin ne s'é- » toient pas encore vendus à l'orgueil ; & le maî- » tre, en enchaînant l'eſclave, ne lui avoit point » encore dit : loue moi, car je ſuis grand, & je dai- » gnerai te protéger, ſi tu me flattes ».

Il ſuit de-là, que les éloges accordés à ceux qui ſe ſont illuſtrés par de grandes actions, ou de grandes vertus, naiſſent d'un ſentiment inſpiré par la nature. L'admiration que l'homme conçoit pour les héros qui s'élancent par leur courage, leur grandeur d'ame, ou leur génie, au-delà des bornes où ſa foibleſſe le tient reſſerré, ajoute à l'idée qu'il ſe fait de lui-même & de ſon excellence ; ſur-tout quand c'eſt après la mort qu'on les loue, c'eſt-à-dire dans un temps où leur gloire n'excite plus la jalouſie des vivans, & ne fait plus ombrage à leur vanité. Les peuples de la plus haute antiquité ont rendu cet hommage public de reconnoiſſance & de vénération à leurs grands hommes. Dans l'Orient & le Midi, c'étoit, dès les premiers âges, la pratique des Chaldéens, des Arabes, des Egyptiens, des Perſes, des Chinois & des Indiens ; & dans nos contrées Septentrionales, c'étoit auſſi celle des Celtes, des Gaulois, des Germains, des Scandinaves & des autres hordes guerrières qui habitoient ces climats ſauvages, où les arts ont pénétré ſi tard & avec tant de peine. Il ne mouroit pas un citoyen renommé par ſa valeur dans les combats, ou par ſa ſageſſe dans les conſeils, qu'il ne fût célébré devant toute la nation aſſemblée, au jour de ſa pompe funèbre. Dans les temps reculés, ces éloges étoient des poëmes qu'on mettoit ſur des airs conſacrés à ces lugubres cérémonies, & qui paſſant d'une génération à l'autre, perpétuoit la mémoire des hommes dont les actions glorieuſes, méritoient d'être propoſées pour modèles, & allumoient

dans les ames un noble déſir de les imiter, pour obtenir un jour les mêmes honneurs.

Les Hébreux, qui par leur conſtitution politique, & par le caractère d'une légiſlation qui leur fut propre, conſervèrent plus long-temps que les autres peuples leurs mœurs & leurs anciens uſages, eurent auſſi des éloges ſolennels pour les grands hommes de leur nation. Tantôt c'étoient des cantiques deſtinés à célébrer les événemens proſpères ou glorieux, & ceux que Dieu avoit choiſis pour en préparer les cauſes, & en diriger l'exécution; tantôt c'étoient des digreſſions poëtiques, pleines de chaleur & de nobleſſe, inſérées dans les écrits des prophètes, où le récit des belles actions, faites par les héros que le ciel avoit ſuſcités au milieu de ſon peuple, pour briſer ſes fers & triompher de ſes ennemis, étoit mêlé à celui des prodiges opérés en ſa faveur par la droite du Très-Haut; tantôt enfin c'étoient des diſcours compoſés exprès, ſous l'inſpiration de l'eſprit divin, pour tranſmettre à la poſtérité la mémoire des hommes illuſtrès de tous les temps, qui avoient été, ou les défenſeurs de la nation dans la guerre, & ſes oracles dans les conſeils, ou la gloire d'Iſraël par l'éclat de leurs miracles & de leur ſainteté. Les chapitres, 45, 46, 47, 48 & 49, du Livre de l'Eccléſiaſtique, ne ſont qu'une ſuite d'éloges de ce dernier genre, où l'énergie des expreſſions, & la vivacité des images, répondent à l'élévation des idées, qui ne pourroient être ni plus grandes, ni plus majeſtueuſes.

Les Grecs qui dûrent leur religion, leurs lois, leur morale, & leurs inſtitutions politiques à l'Egypte, d'où Cécrops leur apporta les Dieux & les uſages de ſa patrie, portèrent la reconnoiſſance envers leurs héros & leurs bienfaicteurs, juſqu'à les aſſocier à la divinité. Si ce n'eſt pas chez eux que nâquit le culte des demi-Dieux, on ne peut au moins leur diſputer la gloire, ſi c'en eſt une, d'avoir porté ce culte inférieur & ſubordonné, plus loin que les

nations de qui ils l'avoient emprunté. Il fut donné à ce peuple qui n'inventa preſque rien, de tout perfectionner & de tout embellir. La louange des exploits guerriers & des vertus pacifiques, prit entre ſes mains une forme plus noble, plus touchante, plus capable d'exciter l'émulation & l'enthouſiaſme de la gloire, que ſous les gouvernemens Orientaux, dont le deſpotiſme tenoit le génie aſſervi & captif dans les mêmes fers, qui ſoumettoient les peuples aux volontés d'un ſeul homme. Dans la Grèce, compoſée de pluſieurs Républiques indépendantes les unes des autres, mais unies entre elles par l'intérêt commun, après une victoire, tout le peuple s'aſſembloit dans une plaine, pour célébrer les funérailles de ceux qui étoient morts dans le combat. Leurs oſſemens étoient placés ſur un char ombragé de cyprès, qui faiſoit pluſieurs évolutions, au milieu des aſſiſtans rangés en haie de part & d'autre. A meſure qu'il paſſoit, chacun y jetoit des fleurs & des couronnes de laurier. Enſuite le char s'arrêtoit, & l'Orateur, monté ſur une tribune, prononçoit, comme organe de la patrie, l'éloge funèbre de ceux qui avoient répandu leur ſang pour la liberté de leur pays. Les noms de ces illuſtres morts étoient gravés ſur une colonne élevée au même endroit, & la vue de ce monument de la valeur, animoit la jeuneſſe guerrière à marcher ſur leurs traces.

Rome, que le fanatiſme de la gloire & de la liberté conduiſit par cinq cents ans de combats, de l'origine la plus obſcure, à l'empire du monde, eut auſſi dans ſes premiers temps, comme tous les peuples agreſtes & belliqueux, des hymnes guerrières, qu'on chantoit dans les fêtes & les repas, à la louange de ceux qui s'étoient illuſtrés par le courage, la force & la conſtance, ſous les drapeaux de la victoire. Lorſque ſous les conſuls le gouvernement eut acquis une forme plus ſtable & mieux combinée, elle accorda quelquefois à ſes grands hommes l'hon-

neur d'être loués en public au nom de la patrie ; & cette fonction, non moins honorable pour l'Orateur chargé d'être ſon interprète, que pour celui dont elle vouloit conſacrer la mémoire, étoit ordinairement remplie par l'un de ſes premiers magiſtrats. Mais bientôt les familles ambitieuſes & puiſſantes ſe firent un droit excluſif de ce qui n'avoit été d'abord qu'un tribut légitime & pur, accordé par la nation, aux cendres de ceux qui avoient étendu ſon empire, calmé ſes diſſentions, ou perfectionné ſes lois. Alors l'éloge funèbre en changeant d'objet, changea de nature, & du moment qu'il ne fallût pour l'obtenir que des titres, une généalogie & du luſtre, ayant ceſſé d'être le prix des ſervices & de la vertu, il ne fut plus conſidéré que comme une partie de cette pompe vaine, dont l'orgueil des grands aime à ſe repaître. Sous les Empereurs, la louange fut encore plus dénaturée & plus avilie. Alors on vit des Orateurs mercénaires porter la baſſeſſe de l'adulation, juſqu'à louer en face des monſtres & des imbécilles, qui déshonoroient tout à la fois, & le trône, & l'humanité. On ne conçoit pas comment il s'eſt trouvé des panégyriſtes aſſez dépourvus de pudeur, pour oſer prononcer en plein Sénat, ou devant tout un grand peuple, des éloges dont ils ſavoient que chaque phraſe, on pourroit même dire chaque mot, étoient démentis par le jugement de leur ſiècle, & le ſeroient encore plus par celui de la poſtérité. On conçoit encore moins comment de bons Princes, tels que Trajan, Conſtantin, Théodoſe, ont pu ſouffrir qu'on brûlât devant eux un encens qui avoit été prodigué à des Néron, des Caligula, & des Commode. Rien ne prouve mieux d'une part, combien à cette époque, l'aviliſſement des Romains étoit extrême, & de l'autre, combien la ſéduction que produit l'ivreſſe du pouvoir abſolu eſt capable d'empoiſonner les plus belles ames.

L'uſage de répandre les fleurs de l'éloquence &

l'encens d'un éloge mérité ſur le tombeau des hommes vertueux, s'étoit établi dans l'Egliſe, avant que le Chriſtianiſme fût devenu la religion de l'Etat, par la converſion des Empereurs. Il ſeroit trop long, & même inutile de rapporter ici les preuves d'un fait trop connu, pour que perſonne en puiſſe douter. Cet uſage s'eſt perpétué juſqu'à nos jours, quoi qu'il ait varié dans ſa forme en paſſant au travers d'une ſi longue ſuite de ſiècles. D'abord l'Egliſe n'accorda cette diſtinction qu'aux Martyrs, parce qu'ayant été lavés & purifiés dans leur ſang répandu pour la foi, leur ſainteté n'étoit pas douteuſe. Elle l'étendit enſuite aux perſonnages vertueux, qui, par l'innocence de leur vie, ou la ſévérité de leur pénitence, avoient été la gloire & l'édification du troupeau. Mais lorſque les Souverains, les Princes, & les Grands du ſiècle, eurent courbé leur tête ſous le joug de la croix, la reconnoiſſance des fidelles, ſans les aſſocier aux Héros de la religion, dont la mémoire faiſoit partie du culte public; crut leur devoir un tribut dont elle s'empreſſa de s'acquitter, après que la mort avoit fixé pour toujours l'opinion qu'on s'étoit formée d'eux pendant leur vie. De-là deux ſortes d'éloges autoriſés par la pratique univerſelle de l'Egliſe; les panégyriques des Saints, qu'elle place avec pompe ſur ſes autels & qu'elle propoſe à la vénération de ſes enfans, & les Oraiſons funèbres qu'elle permet à ſes miniſtres de prononcer quelquefois dans ſes temples, aux obſéques ſolennelles des Grands du monde & des hommes conſtitués en dignité, qui l'ont protégée par leur puiſſance, ou édifiée par leurs exemples. C'eſt uniquement de ce dernier genre d'éloges chrétiens que nous parlons ici.

Avant la renaiſſance des Lettres en Europe, & même long-temps après cette heureuſe époque, l'éloquence de la chaire ſe reſſentit encore de la rouille de l'ignorance & de la barbarie qui s'étoit ſi fortement attachée à toutes les ſciences, ſans épargner

celles qui dépendent plus que les autres de l'imagination & du génie. On sait que dans l'ordre des connoissances humaines & de la perfection des esprits, le goût est la dernière chose qui parvient au degré convenable de la maturité, & que ce point de maturité ressemble à la ligne qui sépare le bien d'avec le mal, l'honnête d'avec le déshonnête, unique, immuable, délicate comme elle, & malheureusement comme elle encore, aussi difficile à discerner, que facile à perdre de vue. Lorsque l'art en lui-même n'est pas encore arrivé à sa perfection, il est impossible que les différentes branches qu'il embrasse ne se ressentent pas de sa foiblesse & de sa langueur: tel étoit l'état où se trouvoit le genre des éloges funèbres, quand Bossuet & Fléchier parurent. Nous n'entreprendrons pas de comparer ensemble ces deux grands Orateurs, trop souvent mis en parallèle, parce qu'ils sont trop différens l'un de l'autre pour qu'on puisse déterminer entr'eux quelques rapports; & trop bien caractérisés par cette différence même, pour qu'on doive essayer de les apprécier par opposition de beautés & de défauts. On a dit que Bossuet étoit le Démosthènes de la chaire, & mille auteurs depuis près d'un siècle ont répété ce mot, sur la parole de celui qui l'a trouvé le premier. Mais il nous semble, à nous, que si l'on vouloit absolument trouver dans l'antiquité un objet de comparaison qui fût propre à peindre le génie, le talent & la manière de ce grand homme, ce n'étoit pas à Démosthènes qu'il falloit le comparer, mais à Platon, qui fut à la fois & dans le plus haut degré où l'esprit humain puisse atteindre, Philosophe, Orateur & Poëte. Tel a été Bossuet parmi les modernes. Si quelqu'un ne le reconnoît pas à ces traits, il ne s'est pas encore fait une idée juste des qualités distinctives de ce sublime écrivain: qu'il relise ses ouvrages, pour apprendre à le mieux connoître.

Nous avons déjà dit que l'élégance, la pureté du

langage, & la douce harmonie du ſtyle, ſont proprement ce qui diſtingue les productions du célèbre Evêque de Nîmes, ce qui en fait le principal mérite. Nous devons ajouter ici que ces qualités ſi précieuſes dans un Ecrivain, dont la plupart des ouvrages ont déjà vu s'écouler plus d'un ſiècle, ſans qu'aucun tour, aucune expreſſion ait vieilli, ſe font particulièrement remarquer dans ſes Oraiſons funèbres. Mais cette diction pure, élégante, harmonieuſe, n'eſt que l'enveloppe, ſi l'on peut ainſi dire, & l'écorce de ces chef-d'œuvres. Pour en bien juger, il faut en étudier le fond & la contexture. Il faut auſſi en conſidérer l'eſprit, la deſtination & le but ultérieur. « Avant M. Fléchier, dit M. Mongin, Directeur de l'Académie Françoiſe, dans ſa réponſe au diſcours prononcé par M. de Neſmond, Archevêque d'Alby, le jour de ſa réception, « avant M. Fléchier, l'Oraiſon funèbre » étoit l'art d'arranger de beaux menſonges avec un » talent tout profane, où, ſans égard ni à la vérité » ni à la religion, on conſacroit les fauſſes vertus des » Grands, & ſouvent l'abus de la grandeur même. » Mais le ſage Fléchier ne ſongea dans l'éloge des » morts, qu'à faire des leçons aux vivans, & qu'à » déplorer les grandeurs humaines, par l'abus qui les » accompagne, ou par la mort qui les détruit..... » Pour ne point trahir la vérité, il n'a loué que la » vertu; pour ne point flatter ſes portraits, il n'a tra- » vaillé que d'après la plus belle nature, & tous ſes » héros ſont des modèles, comme toutes ſes pièces » ſont des chef-d'œuvres. C'eſt-là qu'on eſt étonné » de voir dans un ſeul homme, l'ame univerſelle de » pluſieurs grands hommes; l'ame du Guerrier, l'ame » du Sage, du grand Magiſtrat & de l'habile Politi- » que. Là il s'élève, il change, il ſe multiplie, & » prend toutes les formes différentes du mérite & » de la vertu : la ſéduction eſt ſi forte, qu'on croit » voir, tout ce qu'on ne fait que lire ou qu'entendre. » Avec un livre à la main, vous êtes tranſporté dans

» des siéges & des batailles ; c'est l'Orateur qui vous » charme, & vous n'êtes occupé que du Héros ; » c'est Fléchier qui parle, & vous ne voyez que Tu- » renne. L'art cache l'Orateur, & ne montre que le » grand Magistrat ou le grand Capitaine ».

On ne peut rien ajouter à ce tableau, pour l'exactitude & la vérité. C'est un grand maître dans l'art oratoire, qui en peint un autre. M. Mongin avoit connu M. Fléchier ; il l'avoit entendu & admiré ; il avoit étudié sa manière dans la composition & dans l'action, parce qu'étant entré dans la même carrière, il lui importoit d'approfondir tous les secrets de l'art, & de ne se former que sur de bons modèles : ainsi personne n'étoit en état de le juger avec plus de connoissance & plus d'équité. Mais en traçant le portrait de l'Evêque de Nîmes, il a développé en peu de mots, & les règles du genre dans lequel ce Prélat a excellé, & les devoirs de l'Orateur chrétien qui s'adonne à ce genre, où l'on ne peut se promettre des succès durables, qu'en réunissant des talens dont l'assemblage est plus rare qu'on ne pense. *Le sage Fléchier*, dit-il, *ne songea dans l'éloge des morts, qu'à faire des leçons aux vivans, & qu'à déplorer les grandeurs humaines par la vanité qui les accompagne, ou par la mort qui les détruit.* Voilà dans une seule phrase & la nature de l'Oraison funèbre bien définie, & son objet bien déterminé ; & les devoirs de l'Orateur indiqués d'une manière si précise & si vraie, qu'on ne peut s'y méprendre. La nature de l'Oraison funèbre, c'est la leçon des vivans, tirée de l'éloge des morts ; son objet, c'est la vanité des grandeurs humaines rendue sensible par le pouvoir inévitable de la mort qui les détruit ; les devoirs de l'Orateur, ce sont d'un côté, ces leçons données aux vivans dans l'éloge des morts ; de l'autre, cette peinture de la vanité des grandeurs humaines qui tombent & s'évanouissent pour toujours sous les coups de la mort. S'il en étoit autrement, l'Orateur auroit manqué

manqué ſon but, & la religion le déſavoueroit: l'Oraiſon funèbre ne ſeroit plus qu'un diſcours profane, & les éloges donnés aux Grands après leur mort, à la face des autels, une adulation d'autant plus criminelle, qu'elle ne ſerviroit qu'à augmenter l'ivreſſe & l'aveuglement de l'orgueil, dans le temps même où l'on met ſous les yeux le ſpectacle de l'inconſtance & de la fragilité des choſes humaines. Si l'Oraiſon funèbre n'avoit pas une deſtination plus ſublime & plus conforme à l'eſprit du Chriſtianiſme, dont la fin eſt de nous détacher de tout ce qui n'eſt pas Dieu, parce qu'hors de lui il n'y a que foibleſſe, misère & vanité, pourquoi l'Orateur viendroit-il interrompre les ſaints myſtères? Pourquoi raſſembleroit-il ſes auditeurs autour d'un tombeau? Pourquoi tout ce qui l'environne annonceroit-il le néant des Grandeurs, & pourquoi la chaire même où il monte ne ſeroit-elle couverte, pour toute parure, que des couleurs de la mort? Aſſez d'autres ſans lui, & peut-être mieux que lui, ſauront vanter la haute naiſſance, les honneurs, les emplois, la fortune, les actions brillantes, les vertus morales & civiles, de l'illuſtre mort qu'il va louer. Qu'il ſe taiſe, ou qu'il ne s'exprime que comme un miniſtre de la religion doit le faire, quand elle le charge de parler en ſon nom.

Il ſuit de-là, qu'on a fait l'éloge de Fléchier, en voulant faire ſa critique, lorſqu'on a dit de lui, *que s'il nous parle de la vie mortelle de ſes Héros, c'eſt pour nous perſuader de leur bienheureuſe immortalité, qu'il va retracer dans notre mémoire les grâces que Dieu leur a faites, pour qu'on loue la miſéricorde qu'il vient de leur faire; qu'il cherche à édifier plutôt qu'à plaire; qu'il vient annoncer que tout finit, pour ramener à Dieu qui ne finit point; qu'il nous fait ſouvenir de la fatale néceſſité de mourir, pour nous inſpirer la ſainte réſolution de bien vivre.* (*a*) Heureux l'Orateur chrétien

(1) Eſſai ſur les Eloges, chap. 30. tom. 2. pag. 187.

qui ne mérite pas d'autre cenſure, & qui n'a jamais perdu de vue l'inſtruction des vivans, dans l'éloge des morts ? Il a fait ſon devoir, & ſi la nature l'a doué d'un grand talent, s'il a cultivé ce talent par l'étude, s'il a ſu mettre en uſage les reſſources de ſon art, s'il a bien ſaiſi le caractère de ſon ſujet, s'il a pris le ton noble, majeſtueux & pathétique qui convient à la dignité de ſon miniſtère, on peut aſſurer qu'il a fait du fruit.

Un autre reproche plus grave, & que nous ne pouvons nous diſpenſer d'examiner, parce qu'on l'a fait ſouvent à l'éloquent Evêque de Nîmes, & qu'un auteur célèbre, de nos jours, l'a répété dans un Ouvrage qui contient des vues neuves & profondes, ſur l'art d'où ce grand Orateur a tiré ſa principale gloire ; c'eſt l'uſage trop dominant des oppoſitions & des contraſtes, qu'on remarque dans ſes Oraiſons funèbres. » Fléchier, dit l'Ecrivain dont nous parlons, a trop » ſouvent ce défaut : on ſait qu'il procède preſque » toujours, par antithèſes, & par contraſtes ſymé- » triſés.... Il poſsède bien plus l'art & le méchaniſ- » me de l'éloquence, qu'il n'en a le génie. Il ne s'a- » bandonne jamais ; il n'a aucun de ces mouvemens » qui annoncent que l'Orateur s'oublie, & prend » parti dans ce qu'il raconte.... Je le vois qui arran- » ge méthodiquement une phraſe & en arrondit les » ſons. Il marche enſuite à une autre, il y applique » le compas ; & de-là à une troiſième. On remarque » & l'on ſent tous les repos de ſon imagination, au » lieu que les diſcours de ſon rival, (Boſſuet) & » peut-être tous les grands ouvrages de l'éloquence, » ſont, ou paroiſſent du moins, comme ces ſtatues » de bronze que l'artiſte a fondues d'un ſeul jet. » (1) Mais toute cette critique, à quoi ſe réduit-elle ? s'il eſt vrai, comme l'a dit M. Mongin, & comme chacun l'éprouve, en liſant les Oraiſons funèbres de Fléchier, que cet Orateur s'élève, change, ſe mul-

(1) Eſſai ſur les Eloges, ibid. pag. 189.

tiplie, & prend toutes les formes différentes du mérite & de la vertu ; que la séduction est si grande, qu'on croit voir tout ce qu'on ne fait que lire ou entendre ; que l'Orateur charme, mais qu'on n'est occupé que du Héros ; que Fléchier parle, mais qu'on ne voit que Turenne ; enfin que l'art cache l'Orateur, & ne montre que le grand Magistrat, ou le grand Capitaine ?

Mais il semble que l'ingénieux auteur *de l'essai sur les Eloges*, ait appréhendé d'avoir été, ou injuste, ou du moins trop sévère envers M. Fléchier, car il se hâte de substituer, à l'observation que nous venons de transcrire, un jugement plus favorable, & plus conforme à l'opinion reçue.

« Après avoir vu, dit-il, les défauts de cet Orateur, rendons justice à ses beautés. Son style, qui » n'est jamais impétueux & chaud, est du moins tou» jours élégant. Au défaut de la force, il a la cor» rection & la grâce. S'il lui manque de ces expres» sions originales, & dont une seule représente quel» quefois une masse d'idées, il a ce coloris toujours » égal, qui donne de la valeur aux petites choses, » & qui ne dépare pas les grandes. Il n'étonne pres» que jamais l'imagination, mais il la fixe..... Ses » idées ont rarement de la hauteur, mais elles sont » toujours justes, & quelquefois elles ont cette finesse » qui réveille l'esprit, & l'exerce sans le fatiguer. Il » paroit avoir une connoissance profonde des hom» mes : par-tout il les juge en Philosophe, & les peint » en Orateur... En général, l'éloquence de Fléchier » paroît être formée de l'harmonie & de l'art d'Iso» crate, de la tournure ingénieuse de Pline, de la bril» lante imagination d'un Poëte, & d'une certaine len» teur imposante qui ne messied peut-être pas à la gra» vité de la chaire, & qui étoit assortie à l'organe de » l'Orateur ». Nous adoptons volontiers ces réflexions d'un écrivain qui a fourni des modèles dans le genre dont il a tracé l'histoire, quoique nous pensions qu'il

auroit pu s'étendre davantage sur le génie de Fléchier, & faire sentir par quelques observations plus developées, ce qui distingue les Oraisons funèbres de cet Orateur si noble & si touchant, de toutes les compositions du même genre qui ont paru avant, ou depuis lui.

Quand l'Orateur a des Héros tels qu'un Turenne à louer, s'il lui est difficile de s'élever à la hauteur de son sujet, quelle difficulté ne rencontre-t-il pas, quand il est chargé de faire l'éloge d'une jeune Princesse enlevée par la mort au printemps de son âge, & à peine connue de ceux qui l'approchoient ? d'une Reine qui se plut à vivre dans la retraite, éloignée des affaires, & presque étrangère aux grands événemens qui se passoient autour d'elle ? d'un Magistrat dévoué aux fonctions importantes, mais obscures de son état, & trop occupé de ses devoirs pour trouver le temps de se communiquer à d'autres qu'à ses amis les plus intimes ? Alors il doit suppléer la stérilité du sujet, par l'abondance & l'intérêt des détails ; faire ressortir par d'heureuses applications & des rapprochemens bien ménagés le peu de faits qu'il trouve dans une vie qui ne fut marquée ni par de grandes actions, ni par de grands revers ; employer les richesses & la fécondité de l'imagination, pour donner de l'éclat aux moindres traits ; en un mot, imiter ces artistes, qui savent couvrir une surface très-étendue, de métaux communs & de vil prix, avec quelques grains d'or. Ce talent fut celui de Fléchier. De tous les Orateurs anciens & modernes, c'est celui qui a le mieux su tirer parti d'un sujet ingrat & difficile à faire valoir ; qui a le mieux possédé l'art de tirer un fond de moralités utiles, des circonstances les moins importantes en elles-mêmes ; qui a le mieux connu ce que les exemples ajoutent de force aux réflexions, & ce que les réflexions jettent d'intérêt sur les exemples. Qu'on lise avec attention, parmi les éloges funèbres qu'il a pronon-

cés, ceux de Madame la Dauphine, de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, & de M. de Lamoignon; & le ſentiment qu'on éprouvera, les idées qui s'éleveront dans l'eſprit, ſeront la preuve de cette remarque, peut-être nouvelle pour pluſieurs de ceux qui les ont déjà lues plus d'une fois.

De tous les diſcours de Fléchier, le plus connu, le plus vanté, & en effet, celui où il a répandu plus de chaleur & de mouvement, c'eſt l'Oraiſon funèbre de Turenne, le premier homme de ſon ſiècle, parmi les grands généraux, & les vrais ſages. M. Maſcaron avoit déjà loué ce Héros ſi grand & ſi modeſte; & ceux qui avoient entendu cet Orateur, ne croyoient pas qu'il fût poſſible de s'élever plus haut que lui. On étoit plein de cette idée lorſqu'on vint au diſcours de Fléchier. Mais à peine eut-il prononcé la moitié de ſon exorde, qu'il ſe forma dans l'aſſemblée un murmure cauſé par l'admiration & la douleur; & lorſqu'il fut entré dans le fond de ſon ſujet, lorſqu'il peignit avec ces expreſſions fortes & pleines d'énergie, dont il ne s'étoit pas encore ſervi, & les actions mémorables du Héros, & la noble ſimplicité de ſon caractère, & ſa gloire, fruit de tant de triomphes, que lui ſeul ſembloit ignorer; enfin, lorſqu'après avoir dit: *ne vous attendez pas, Meſſieurs, que je repréſente ce grand homme étendu ſur ſes propres trophées; que je découvre ce corps pâle & ſanglant, auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé; que je faſſe crier ſon ſang comme celui d'Abel, & que j'expoſe à vos yeux les triſtes images de la religion & de la patrie éplorée, &c.* il prononça d'un ton lugubre & pénétré, ces mots déchirans, *Turenne meurt, tout ſe confond, &c.* les ſoupirs retenus juſques-là pour ne pas l'interrompre, devinrent des ſanglots qui éclatèrent tout à-coup; il s'éleva un cri dans l'auditoire, comme ſi la foudre qui avoit renverſé Turenne, fut tombée au milieu du temple. Voilà, ſans

doute, les grands effets de l'éloquence, ou il n'y en eut jamais. Fléchier fit voir par ce diſcours, qu'il n'avoit pas moins de talent pour le pathétique & le ſublime, que pour le genre tendre & modéré.

On eſſaya de ternir la gloire dont il s'étoit couvert par ce chef-d'œuvre. Quelques mauvais critiques de ſon temps, prétendirent qu'il avoit emprunté ſon texte, ſes diviſions, & quelques penſées, d'une Oraiſon funèbre de Victor Amédée, duc de Savoie, prononcée en 1637, par l'Evêque Lingendes : mais il n'a pas été difficile de faire voir la fauſſeté de cette imputation ; & dans le vrai, nous pouvons aſſûrer qu'il n'y a rien de moins reſſemblant que ces deux pièces, comme il n'y a pas deux Orateurs plus différens l'un de l'autre que Lingendes & Fléchier. D'ailleurs celui-ci étoit trop riche de ſon propre fond pour avoir beſoin de recourir à la miſérable reſſource d'un plagiat ; & trop jaloux de ſa gloire, pour aller prendre un texte, une diviſion & des penſées, dans les ouvrages d'un Prélat à peine mort depuis dix ans, qui avoit paru avec diſtinction dans les chaires de Paris, & à la Cour, ſous les règnes de Louis XIII, & de Louis XIV. (1)

Un des écrivains de nos jours, le plus fécond & le plus renommé, trop élevé par ſes admirateurs, trop

(a) Texte de Lingendes : *in mortuum produc lacrimas, & fac luctum magnum, ſecundùm meritum ejus.* Eccleſiaſt. ch. 38. ℣. 16 & 18. Texte de Fléchier : *fleverunt eum omnis populus Iſraël planctu magno, & lugebant dies multos, & dixerunt : quomodo cecidit potens qui ſalvum faciebat populum Iſraël.* 1. Mach. ch. 9. ℣. 20 & 21.

Diviſions de Lingendes : 1°. *Satisfaire à la piété, par des larmes répandues ſur la mort du Prince* ; 2°. *Satisfaire à la juſtice par des louanges données à ſa vertu.* Diviſions de Fléchier : Turenne triomphe. 1°. *Des ennemis de l'état par ſa valeur* ; 2°. *Des paſſions de l'ame par ſa ſageſſe* ; 3°. *Des erreurs & des vanités du ſiècle par ſa piété.* On voit clairement que ces deux Orateurs, ont été loin de ſe rencontrer l'un l'autre, dans la manière dont ils ont enviſagé leur ſujet, & dans le plan qu'ils ſe ſont tracé. D'après cela, s'il y a quelque choſe de prouvé, n'eſt-ce pas la fauſſeté de l'imputation faite à Fléchier, d'avoir emprunté de Lingendes le texte & les diviſions de l'éloge funèbre de Turenne ? Il y a la même différence dans tous les morceaux qui forment le tiſſu des deux diſcours.

déprimé par ſes critiques, l'auteur de la Henriade, a fait ſur un des plus beaux traits de l'Oraiſon funèbre de Turenne, une remarque qui nous paroît peu fondée. Voici le texte de Fléchier : « puiſſances ennemies de la France, vous vivez; & l'eſprit de » la charité chrétienne m'interdit de faire aucun » ſouhait pour votre mort. Puiſſiez-vous ſeulement » reconnoître la juſtice de nos armes, recevoir la » paix, que malgré vos pertes, vous avez tant de » fois refuſée; & dans l'abondance de vos larmes, » éteindre les feux d'une guerre que vous avez mal- » heureuſement allumée! A Dieu ne plaiſe que je » porte mes ſouhaits plus loin! Les jugemens de » Dieu ſont impénétrables. Mais vous vivez; & je » plains dans cette chaire un ſage & vertueux Ca- » pitaine, dont les intentions étoient pures, & dont » la vertu ſembloit mériter une vie plus longue & » plus étendue. » Voici maintenant les obſervations du cenſeur, tranſcrites de ſes mélanges, tom. 1, p. 316, édition in-8°. de 1775; « une apoſtrophe dans » ce goût, eût été convenable à Rome, dans la » guerre civile, après l'aſſaſſinat de Pompée; ou » dans Londres, après le meurtre de Charles I, » parce qu'en effet il s'agiſſoit des intérêts de Pom- » pée & de Charles I. Mais étoit-il décent de ſou- » haiter adroitement en chaire la mort de l'Empe- » reur, du Roi d'Eſpagne & des Electeurs, & de » mettre en balance avec eux le général d'armée » d'un Roi, leur ennemi? Les intentions d'un ca- » pitaine, qui ne peuvent être que de ſervir ſon » Prince, doivent-elles être comparées avec les in- » térêts politiques des têtes couronnées contre leſ- » quelles il ſervoit? Que diroit-on d'un Allemand qui » eût ſouhaitté la mort au Roi de France, à propos » de la perte du général Mercy, dont les intentions » étoient pures? Pourquoi donc ce paſſage a-t-il tou- » jours été loué par tous les Rhéteurs? C'eſt que la » figure en elle-même eſt belle & pathétique; mais ils

» n'examinent point le fond & la convenance de la » penſée. Plutarque eût dit à Fléchier ; *tu as tenu* » *ſans propos, un très-bon propos.* » (1)

Nous oſons aſſurer que Plutarque ſe ſeroit bien gardé de parler de la ſorte. Au contraire, il auroit admiré le morceau critiqué, comme un de ceux où l'Orateur a mis le plus de véhémence & de noble hardieſſe ; il y auroit reconnnu le ton d'un grand maître dans l'art d'émouvoir les ames, & d'y faire paſſer les ſentimens dont la ſienne eſt pénétrée. En apoſtrophant les ennemis de ſa nation, par ces mots énergiques : *vous vivez, puiſſances ennemies*, &c. ce n'étoit, ni *l'Empereur*, *ni le Roi d'Eſpagne*, *ni les Electeurs* en particulier qu'il attaquoit, mais en général le corps & les chefs de cette ligue formidable qui s'étoit formée contre la France, & qui avoit conjuré ſa perte. Et que leur ſouhaite-t-il ? La mort ? Non ; *l'eſprit de la charité chrétienne lui interdiſoit de faire*, même dans ſon cœur, *aucun ſouhait* contraire au chriſtianiſme. Que vouloit-il donc ? Il le déclare hautement : *Puiſſiez-vous ſeulement*, leur dit-il, *reconnoître la juſtice de nos armes, recevoir la paix, que malgré vos pertes, vous avez tant de fois refuſée ; & dans l'abondance de vos larmes, éteindre les feux d'une guerre que vous avez malheureuſement allumée !* Quelle *indécence* peut-il y avoir à former de pareils vœux ? En conçoit-on qui ſoient plus dignes d'un Orateur chrétien, & d'un citoyen vertueux ? Si Fléchier s'é-

(1) Au bas du paſſage que nous venons de copier, on lit cette note : *Fléchier avoit tiré mot pour mot la moitié de cette oraiſon funèbre de Turenne, de celle que l'Evêque de Grenoble Lingendes, avoit faite d'un Duc de Savoye.* Il y a dans ce peu de lignes, une fauſſeté & une inexactitude : la fauſſeté, c'eſt que Fléchier avoit tiré mot pour mot la moitié de l'oraiſon funèbre du Maréchal de Turenne de celle que Lingendes avoit faite d'un Duc de Savoie ; fauſſeté que nous avons démontrée, en prouvant ci-deſſus que Fléchier n'a emprunté de Lingendes, ni ſon texte, ni ſes diviſions, ni aucune de ſes idées : l'inexactitude, c'eſt d'avoir fait Lingendes (Jean de) Evêque de Grenoble. Il fut d'abord élevé ſur le ſiége épiſcopal de Sarlat, & enſuite transféré ſur celui de Mâcon.

tonne enſuite que Dieu laiſſe vivre les auteurs de la ligue ennemie, qui ſont en même-temps les auteurs d'une guerre ſanglante, tandis que ſon Héros, *ce ſage & vertueux Capitaine, dont les intentions étoient pures, & dont la vertu ſembloit mériter une vie plus longue*, eſt frappé de la foudre, au moment où il alloit remporter une victoire qui auroit forcé *les puiſſances ennemies à recevoir la paix*, cette idée touchante ramène l'Orateur à Dieu, dont il admire *les deſſeins impénétrables*. Il n'y a rien dans tout cela qui ne ſoit grand, majeſtueux, & digne du ſujet; & pour nous ſervir des paroles mêmes du critique, *la figure en elle-même eſt belle & pathétique*. Il falloit s'en tenir à ce jugement fondé ſur la raiſon & le bon goût, & croire que Plutarque n'auroit pas jugé différemment.

AVERTISSEMENT

SUR LES NOTICES HISTORIQUES de la vie des Perſonnes Illuſtres qui ſont l'objet des Oraiſons Funèbres prononcées par M. FLÉCHIER.

LE dernier Editeur des Oraiſons funèbres de M. Boſſuet, a conçu l'idée de placer à la tête des chefs-d'œuvres oratoires de ce grand homme, des Notices hiſtoriques des perſonnes illuſtres que ſes éloges ont immortaliſées; le Public lui en a ſu gré. En effet, cette idée eſt bonne; & ce travail bien exécuté, ne pouvoit devenir que très-utile, non-ſeulement aux Lecteurs, mais encore à l'Orateur même, dont les différentes pièces avoient beſoin de cette ſorte d'introduction, pour être mieux entendues, & par conſéquent mieux goûtées & mieux ſenties.

Dans l'éloge d'un grand Prince, d'un grand Capitaine, d'une Reine célèbre par ſes infortunes & ſa magnanimité, d'une Princeſſe aimable & vertueuſe, enlevée au milieu de ſa carrière par une mort inopinée, d'un Magiſtrat diſtingué par ſes talens & ſon intégrité, l'Orateur fait ſouvent alluſion à des événemens généraux, ou à des faits particuliers, dont il ſuppoſe que ſon auditeur eſt inſtruit. Mais l'époque de ces faits & de ces événemens s'éloigne de jour en jour. Le temps en efface ou en obſcurcit le ſouvenir. Quelques lecteurs qui n'ont pas fait une étude ſuivie & détaillée du ſiècle où les perſonnes dont il s'agit ont vécu, les ignorent abſolument; d'autres ont beaucoup de peine à ſe les rappeler. Il arrive

de-là, qu'une infinité de traits ſont entièrement perdus pour eux, & qu'ils n'en peuvent ſentir la beauté. Il y a même des morceaux conſidérables qui leur paroiſſent abſolument inintelligibles, faute d'avoir dans l'eſprit le tableau du paſſé ; & ce qu'il y a de plus fâcheux, c'eſt que ſouvent ces endroits du diſcours ſont les mieux travaillés, les plus éloquens, ceux où l'Orateur a mis le plus d'art, & qui produiroient le plus d'effet, ſi l'on étoit en état d'en ſaiſir l'enchaînement & les rapports.

Des Notices hiſtoriques, où les principaux traits de la vie des perſonnes illuſtres, dont on lit les éloges, ſont raſſemblés, remédient à tous ces inconvéniens. Elles apprennent aux uns ce qu'ils ignorent, rappellent aux autres ce qu'ils ont peut-être oublié ; elles retracent des événemens dont le cours des années à diminué l'intérêt, & rapprochent des circonſtances qu'on a de la peine à ſe repréſenter, au moment qu'il le faudroit, pour entrer dans la penſée de l'écrivain qu'on a ſous les yeux.

Ces conſidérations nous ont déterminé à réunir, ſous autant d'articles particuliers, les faits qui ont rapport aux huit Oraiſons funèbres de M. Fléchier, contenues dans ce Volume ; ce qui fait la matière de huit Notices hiſtoriques, dans leſquelles nous nous ſommes attachés à donner une connoiſſance exacte de la vie & du caractère des illuſtres morts dont ce grand Orateur a fait l'éloge. Nous avons rapporté, d'après les hiſtoriens les plus fidelles & les mémoires les plus ſûrs, ce qu'ils ont été, ce qu'ils ont fait, les emplois qu'ils ont exercés, les dignités dont ils ont été revêtus, la part qu'ils ont eu aux événemens politiques & militaires de leur temps ; & autant qu'il nous a été poſſible, les anecdotes particulières de leur vie privée. Nous avons penſé que cette partie de notre travail ſeroit principalement utile aux jeunes gens. Pour leur former le goût, on leur fait lire les chefs-d'œuvres de Fléchier, avec ceux des autres grands écrivains du der-

nier ſiècle. Mais dans quel temps les applique-t-on à cette lecture? C'eſt avant qu'ils aient puiſé dans les ſources les notions hiſtoriques & les autres connoiſſances propres à leur en donner une intelligence parfaite. Ces Notices abrégées ſeront pour eux comme une clef, qui les introduira dans des lieux inconnus, & comme un flambeau qui diſſipera les obſcurités dont la plupart des objets demeureroient couverts, ſi la lumière ne marchoit pas devant eux.

Quant à la méthode que nous avons ſuivie, en rédigeant ces huit Notices; la voici. D'abord nous nous ſommes bornés aux faits eſſentiels, ſur-tout à ceux qui nous ont paru les plus propres à faire connoître chaque perſonnage, & à le caractériſer par ſes couleurs naturelles & diſtinctives. Enſuite, comme ce n'étoient ni des vies, ni des portraits, que nous avions à faire, mais quelque choſe qui réunit l'intérêt de l'hiſtoire à celui de l'éloquence, nous avons choiſi une manière d'écrire qui tînt le milieu entre la ſimple narration & le genre oratoire. Mais les perſonnes qui ſont l'objet de ces Notices, n'étant pas nées dans le même rang, & ne s'étant pas trouvées dans les mêmes circonſtances, nous avons cru devoir prendre un ton & un ſtyle différent, ſuivant les diverſes conditions où la Providence les a placées, & les divers rapports de leurs talens, de leurs actions ou de leurs vertus, avec l'ordre Public.

NOTICES HISTORIQUES

DE LA VIE ET DE LA MORT

Des perſonnes à l'occaſion deſquelles les Diſcours recueillis dans ce volume ont été prononcés.

NOus ſuivons dans ces Notices l'ordre des Oraiſons funèbres, comme le plus naturel & le plus convenable.

Madame la Ducheſſe de MONTAUSIER.

JULIE-Lucine d'Angennes de Rambouillet nâquit en 1607, de Charles d'Angennes, Marquis de Rambouillet, Vidame du Mans, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes armées, Colonel-Général de l'Infanterie Italienne, &c. & de Cathérine de Vivonne, fille unique de Jean, Marquis de Piſani, Chevalier des Ordres du Roi, & ſon Ambaſſadeur à Rome. Du côté paternel & maternel, les deux maiſons d'où elle ſortoit, pouvoient le diſputer aux plus anciennes & aux plus illuſtres du royaume. Celle d'Angennes remonte, par une généalogie, fondée ſur des titres inconteſtables, juſqu'à Robert, Seigneur de Rambouillet & de Marolles, vers le milieu du XIV. ſiècle: & celle de Vivonne, par des preuves également certaines, juſqu'à Hugues, Seigneur de Vivonne, qui vivoit ſous le règne de ſaint Louis, & qui portoit le titre honorable de Chevalier; titre que l'on n'accordoit alors, comme tout le monde ſait, qu'aux gentilshommes diſtingués par la nobleſſe de leur extraction & par leur valeur.

Mademoiſelle de Rambouillet devint unique héritière des deux maiſons d'Angennes & de Vivonne, par la mort de Léon Pompée, Marquis de Piſani, ſon frère aîné, qui fut tué à la bataille de Nortlingue en 1645, âgé de 30 ans; & de ſon frère cadet, appelé le Vidame du Mans, que la peſte enleva en 1631, à l'âge de ſept ans; & par le parti que prirent ſes trois ſœurs, Clarice-Diane, Iſabelle-Louiſe,

& Charlotte-Cathérine d'embraſſer la profeſſion Religieuſe. Par ces événemens, Julie-Lucine d'Angennes, réuniſſant ſur ſa tête les terres & les droits de deux familles opulentes, étoit regardée comme un des plus riches partis qu'il y eût à la Cour & dans la Capitale. Mais les avantages qu'elle tiroit de ſa naiſſance & de ſa fortune, tout conſidérables qu'ils étoient, ne pouvoient entrer en comparaiſon avec les belles qualités qui l'ont rendue, au jugement de l'envie même, la perſonne la plus accomplie de ſon temps. A la beauté la plus régulière, & à la figure la plus intéreſſante, elle joignoit un eſprit cultivé, délicat & plein de fineſſe, un jugement ſolide qui ſavoit tout mettre à ſa juſte valeur, une ame ſenſible & compatiſſante, un cœur noble & généreux, une fidélité à toute épreuve dans ſes amitiés, une exactitude à remplir ſes devoirs qu'elle porta plus d'une fois juſqu'à l'héroïſme, une connoiſſance de l'hiſtoire & des belles-lettres plus étendue & plus variée que n'ont coutume d'en avoir les perſonnes les plus inſtruites, un diſcernement exquis dans les choſes qui ſont l'objet du goût & de la raiſon, en un mot, tous les talens & toutes les vertus convenables à ſon ſexe & à ſa condition.

La Marquiſe de Rambouillet, ſa mère, étoit elle-même une femme de beaucoup d'eſprit, & d'une vertu généralement reſpectée. Sa maiſon étoit le rendez-vous de la meilleure compagnie. Les Cardinaux de Richelieu & de la Valette, les Miniſtres, les Généraux, les Magiſtrats les plus renommés, le Prince de Condé, les grands de la Cour, & tous ceux qui tenoient alors un rang diſtingué dans le monde, y alloient chercher les délaſſemens honnêtes, & les douceurs de la ſociété, que les hommes en place, occupés des grandes affaires, trouvent rarement parmi ceux qui les entourent, quoi qu'ils en aient plus beſoin que les autres. C'étoit auſſi le lieu de raliement de tout ce qu'il y avoit dans ce temps-là de gens en réputation d'eſprit & de ſavoir; des Godeau, des Boſſuet, des Fléchier, des Coſtar, des Voiture, des Sarraſin, des Ménage, des Chapelain, & d'une infinité d'autres qu'il ſeroit trop long de nommer. Il eſt vrai que dans le nombre des ſavans & des beaux eſprits qui formoient les aſſemblées de l'hôtel de Rambouillet, tous n'étoient pas d'un égal mérite, & n'ont pas laiſſé des ouvrages également dignes d'être propoſés pour

modèles. Il faut même l'avouer, quelques-uns ont fourni matière à la plaiſanterie : celui-là par une érudition lourde & pédanteſque ; celui-ci par la ſingularité de ſes idées, l'affectation de ſon langage, & la rudeſſe à peine croyable de ſon ſtyle ; ridicules que Molière & Boileau n'ont pas laiſſé échapper. Mais il n'eſt pas moins vrai que la ſociété qui ſe réuniſſoit chez la Marquiſe de Rambouillet, faiſoit de ſa maiſon une école de ſavoir, de politeſſe & de goût ; & que tous les jeunes gens de qualité qui vouloient ſe faire connoître avantageuſement dans le monde, ambitionnoient d'y être reçus, auſſi-bien que tous les jeunes littérateurs qui aſpiroient à la célébrité. Ce fut-là que Julie d'Angennes apprit de bonne heure à juger ſainement des ouvrages d'eſprit, à diſcerner les beautés qui méritoient des éloges, & à découvrir les défauts qui s'y étoient gliſſés ; *ce fut-là*, dit M Fléchier, *que toute enfant qu'elle étoit, elle ſe fit admirer de ceux qui étoient eux-mêmes l'ornement & l'admiration de leur ſiècle* ; auſſi fut-elle appelée dès l'âge le plus tendre : *l'Incomparable Julie.* Titre qu'elle ſoutint toute ſa vie par l'accord merveilleux des talens & des vertus, & qui dès-lors annonçoit bien moins les charmes ſéduiſans de ſa figure, que la délicateſſe & la maturité de ſon eſprit.

Mademoiſelle de Rambouillet, croiſſoit ainſi dans le commerce habituel de tout ce qu'il y avoit en France de perſonnes diſtinguées par le rang & le ſavoir, ſous les yeux d'une mère qui ſeule pouvoit lui tenir lieu des maîtres les plus habiles. Chaque jour elle faiſoit de nouveaux progrès, & toutes les fois qu'on la revoyoit, on découvroit en elle de nouvelles raiſons de l'aimer & de l'eſtimer davantage. Ceux mêmes qui ne la perdoient pas de vue, étoient étonnés de la trouver toujours plus inſtruite, plus pénétrante & plus aimable. Avec tout ce qu'il faut pour faire naître la jalouſie en inſpirant l'admiration, elle étoit ſi douce, ſi bonne & ſi modeſte, qu'on lui pardonnoit également & l'éclat de ſa beauté, & la ſupériorité de ſon génie. Mais les qualités de ſon cœur, & l'excellence de ſon caractère ſurpaſſoient infiniment les connoiſſances agréables & ſolides dont ſon eſprit étoit orné. Les perſonnes qui vivoient le plus familiérement avec elle, ſa mère elle-même qui l'étudioit ſans ceſſe, ne connoiſſoient pas encore toute l'élévation de ſon ame, & toute la fermeté de ſon courage : peut-

être même ne l'auroit-on jamais connue par les deux qualités qu'on ne cherche pas ordinairement dans les personnes de son sexe & de son âge, si l'occasion dont nous allons parler ne se fût présentée.

De deux frères qu'elle avoit, le cadet, à peine âgé de sept ans, fut frappé de la peste. Cette maladie si redoutable s'étoit manifestée dans la Capitale, & après avoir pris ses premières victimes parmi le peuple, elle avoit porté l'effroi jusques dans les Palais des grands. Alarmée tout à la fois, & du danger de son frère, & de celui auquel sa mère vouloit s'exposer, en donnant ses soins au malade, elle s'enferma dans la chambre où il étoit. Là, seule avec quelques domestiques, au milieu de l'air contagieux, elle assista son frère, pendant les neuf jours qu'il vécut encore, sans perdre un instant le calme & la tranquillité de son esprit, par la crainte d'un mal qui fait trembler les plus intrépides. Si elle ne put sauver celui dont il paroissoit bien que la vie lui étoit plus chère que la sienne propre, elle eut du moins la satisfaction de s'être dévouée pour lui. Sa jeunesse, sa beauté, la délicatesse de sa complexion, le désir si naturel de conserver des jours que tout conspiroit à rendre heureux, rehaussèrent le prix d'une action que la Religion ne commandoit pas, & qui n'étoit pas même du nombre des devoirs que la nature impose, dans des conjonctures si périlleuses.

Quand Mademoiselle de Rambouillet n'auroit pas eu déjà la réputation d'une personne du mérite le plus rare, un dévouement si généreux auroit suffi pour la lui procurer. Au récit de cette amitié courageuse pour un enfant qui n'avoit encore pu faire naître dans le cœur de Julie d'autre sentiment que celui de la tendresse fraternelle, le Marquis de Salles, Charles de Sainte-Maure, qui fut depuis Marquis & Duc de Montausier, conçut un désir infiniment vif de la connoître, & de savoir par lui-même si tout ce que la renommée en publioit n'étoit pas exagéré. Il se fit présenter chez Madame de Rambouillet, & dès qu'il vit son illustre fille, il se sentit frappé de ce sentiment subit & profond de surprise, d'admiration & de respect qui est le plus sûr indice d'une passion naissante & durable. Il devint assidu auprès d'elle, sans que ses visites annonçassent aucune vue particulière. Mais plus il fut à portée de la connoître,

connoître, & plus il confirma le vœu qu'il avoit fait d'abord au fond de son cœur de n'avoir jamais d'autre épouse qu'elle. Lorsqu'avec le temps, il crut avoir pénétré qu'il n'étoit pas vu sans intérêt, il osa déclarer ses desseins : mais différens obstacles s'opposoient à leur accomplissement : d'un côté Mademoiselle d'Angennes craignoit tout ce qui pouvoit la séparer de la Marquise sa mère qu'elle aimoit tendrement, & montroit un extrême éloignement pour des nœuds qu'elle ne pouvoit former qu'au prix de sa liberté ; d'un autre côté, le Marquis de Salles étoit cadet, & par conséquent sa fortune devoit être médiocre ; mais de plus il étoit né dans le sein du Calvinisme, & Madame la Marquise de Montausier sa mère, fortement attachée à sa Religion, ne paroissoit pas disposée à voir sans peine qu'il l'eût abandonnée. Insensiblement ces difficultés se trouvèrent applanies. Le Marquis de Salles devint le chef de sa maison, par la mort de son frère aîné, qui périt de ses blessures après l'affaire des bains de Bormio dans la Valteline, en 1635. Il fit abjuration du Calvinisme, & quelque temps après il obtint le gouvernement de Saintonge & d'Angoumois, vacant par la mort du Comte de Brassac, mari de sa tante : enfin la Reine mère & le Cardinal Mazarin s'étant intéressés pour lui auprès de Mademoiselle de Rambouillet, leur mariage fut célébré le 16 Juillet 1643.

Ces deux époux, dont l'union ne fut jamais altérée, étoient faits l'un pour l'autre ; outre l'égalité du rang & de la fortune, il y avoit entr'eux un rapport si marqué d'humeur, de caractère & d'inclination, qu'il eût été difficile qu'aucun des deux eût pu trouver à se mieux assortir. Ils étoient dans cet âge mûr & voisin de la jeunesse, où l'on en possède les agrémens sans en avoir les défauts. Ils jouissoient de l'estime universelle, & la méritoient par la manière dont ils s'étoient conduits jusqu'alors dans le monde, & par l'opinion qu'on avoit de leur inviolable probité. On reconnoissoit également en eux un désintéressement incorruptible, un cœur sensible & bienfaisant qui les portoit à saisir toutes les occasions d'être secourables aux malheureux, une ame ferme & courageuse qui trouve en elle-même des ressources dans les événemens de la vie les plus funestes, un esprit juste, étendu & plus cultivé qu'il n'est ordinaire aux personnes de leur condition, enfin beaucoup

de religion & de piété, avec beaucoup de ſimplicité & de modeſtie. Si malgré ces rapports dans les qualités principales, il ſe trouvoit entre eux quelque différence; ſi M. de Montauſier avoit ſouvent l'abord froid & ſérieux, & ſon épouſe toujours facile & ouvert; ſi le Marquis, intrépide partiſan de la juſtice & de la vérité, en prenoit ordinairement la défenſe avec une chaleur & un zèle qui approchoient de la rudeſſe, tandis que la Marquiſe, non moins attachée que lui à l'une & à l'autre, ſe contentoit de ramener avec douceur ceux qui s'en écartoient en ſa préſence; en un mot, ſi la vertu dans l'un étoit grave, auſtère, & quelquefois même trop dure; dans l'autre, douce, aimable, attrayante, ces différences ne ſervirent jamais qu'à les unir davantage, en tempérant la ſévérité par l'indulgence, & des mœurs d'une antique auſtérité, par toutes les grâces qui ſont propres à gagner les cœurs.

La ſenſibilité de Madame de Montauſier fut éprouvée dès la première année de ſon mariage, par la mort prématurée de ſon frère, le Marquis de Piſani, jeune Seigneur de la plus grande eſpérance, qui périt dans le ſein de la victoire, à la bataille de Nortlingue. Les larmes que cette perte lui firent répandre, purent tarir avec le temps, mais la cauſe de ſa douleur lui fut toujours préſente, par le ſouvenir d'un frère qui devoit être l'appui de ſa maiſon. A peine commençoit-elle à goûter quelque tranquillité, qu'elle ſe vit plongée tout à coup, & pour long-temps, dans de nouvelles alarmes, pendant les années orageuſes de la minorité de Louis XIV.

L'eſprit de révolte s'étant emparé des grands, & communiqué rapidement au peuple de la Capitale & des Provinces, alluma dans le ſein de la France le feu d'une guerre dont il faudroit, pour l'honneur de la Nation, effacer le ſouvenir dans l'hiſtoire, s'il n'étoit utile de le conſerver, pour inſpirer aux races futures l'horreur des diſcordes civiles, par la peinture des malheurs qu'elles engendrent. Le parti oppoſé à la Régente, fit tout ce qu'il put pour attirer à lui le Marquis de Montauſier; mais rien ne fut capable d'ébranler ſa fidélité. Il ſe rendit promptement dans les deux Provinces où il commandoit, pour y réprimer les factieux, & retenir dans le devoir une partie de la nobleſſe & du peuple, s'il ne pouvoit pas y ramener l'autre. Madame de Mon-

tausier suivit son époux, & ce fut un grand bonheur pour lui, dans les circonstances fâcheuses où il se trouva peu de temps après. Il étoit allé au secours d'un gentilhomme fidelle au Roi, que les rebelles de ces cantons assiégeoient dans son Château. Il avoit dissipé les agresseurs, après un combat sanglant, lorsqu'il fut assailli tout à coup par une troupe de révoltés supérieure à la sienne. Il soutint l'attaque avec courage pendant quelque temps; mais ayant reçu plusieurs blessures, & perdant beaucoup de sang, il auroit été tué, ou seroit tombé au pouvoir des ennemis, si quelques gentilshommes qui vinrent à son secours ne l'eussent tiré du danger. Lorsqu'on eut visité ses plaies, on les jugea mortelles, & l'on craignoit pour sa vie. Ce ne fut qu'avec des peines extrêmes qu'on vint à bout de le transporter à Angoulême sur un brancard. Il seroit difficile de peindre la douleur de Madame de Montausier, lorsqu'elle vit son époux dans un état si déplorable. Elle eut cependant la force de cacher son trouble & sa désolation, pour ne pas alarmer le malade. Le danger continua plusieurs semaines, durant lesquelles on désespéra de le sauver. Madame de Montausier ne le quittoit point; & quand il crut sa mort inévitable, cette épouse, aussi courageuse qu'elle étoit tendre, seconda, sans montrer plus d'inquiétude qu'à l'ordinaire, le désir qu'il fit paroître de s'y préparer, en remplissant les devoirs de la religion. Cependant, après deux mois de souffrances, l'espoir de sa guérison fit renaître la joie dans tous les cœurs qui faisoient des vœux pour sa conservation. La convalescence fut longue, & la tendresse de Madame de Montausier, ses soins, sa vigilance, écartèrent tous les accidens qui auroient pu renouveler ses douleurs.

Quand le calme fut rétabli au dedans du Royaume, par la paix conclue avec l'Espagne, & qu'après le mariage du Roi avec l'Infante Marie-Thérese d'Autriche, les vœux de la Nation furent comblés par la grossesse de la Reine, entre toutes les personnes de la plus haute naissance & du plus rare mérite qui ambitionnoient la charge de Gouvernante des Enfans de France, Louis XIV. choisit Madame de Montausier. Elle relevoit à peine d'une maladie qui l'avoit conduite aux portes de la mort, & ne voyoit encore que ses Médecins, lorsque M. le Tellier vint de la part du

Roi, lui annoncer une faveur que ſon mérite ſeul avoit briguè pour elle. La Reine étant accouchée d'un Dauphin le 1er. Novembre 1661, Madame de Montauſier, entra auſſitôt dans les fonctions de ſa place. Un dépôt ſi précieux ne pouvoit être confié à des mains plus pures & plus fidelles. Sa tendreſſe pour le jeune Prince, ſa vigilance ſur tout ce qui avoit rapport à lui, & ſes ſoins pour aider aux premiers développemens de la raiſon & du ſentiment dans l'ame de ſon auguſte Élève, ne peuvent être comparés qu'aux talens extraordinaires qu'elle avoit acquis dans l'éducation de ſa fille, qui venoit d'épouſer le Comte de Cruſſol, depuis Duc d'Uſez. Le Roi s'applaudiſſoit tous les jours de ſon choix, & chaque fois qu'il voyoit le Dauphin, il découvroit dans la Gouvernante de nouvelles qualités qui la lui rendirent toujours plus eſtimable. Pour preuve de ſa ſatisfaction, ce Prince, qui avoit déjà mis le Marquis de Montauſier au nombre des Chevaliers de ſes Ordres dans la promotion de 1661, le créa Duc & Pair en 1664. La Ducheſſe de Navaille, Dame d'honneur de la Reine, ayant été diſgraciée, cette même année, & obligée de quitter ſa charge, Madame de Montauſier fut choiſie pour la remplacer. Elle fit les plus vives inſtances pour être diſpenſée d'accepter cette nouvelle charge, que tant d'autres auroient acceptée avec empreſſement, à cauſe du rang & des honneurs qui y ſont attachés: c'étoit d'un côté, la crainte de quitter M. le Dauphin, pour qui elle avoit conçu un attachement qui n'auroit pu être plus tendre & plus fort ſi ce Prince eût été ſon fils; de l'autre côté, elle avoit une extrême répugnance de ſuccéder à Madame de Navailles, ſa parente, qui n'avoit déplu que pour des raiſons qui lui faiſoient honneur. Mais le Roi qui vouloit être obéi quand il faiſoit des grâces, comme quand il donnoit des ordres, leva toutes les difficultés de Madame de Montauſier, en réglant qu'elle feroit en même temps les fonctions de Gouvernante, & celles de Dame d'honneur. Mais on ne tarda pas à ſentir que les devoirs de ces deux places ne pouvoient ſe concilier; & une chûte que fit le jeune Prince par la négligence des femmes qui reſtoient auprès de lui, pendant que Madame de Montauſier étoit chez la Reine, fit comprendre au Roi qu'il falloit que la Gouvernante de ſon fils fût toute entière à lui & ne le quittât jamais. La Ducheſſe donna ſa démiſſion en

1664, malgré toute la peine qu'elle en reſſentit, parce que le Roi trouva plus convenable, qu'elle reſtât auprès de la Reine.

Depuis cette époque juſqu'en 1668, la vie de Madame de Montauſier fut égale & tranquille. Honorée du Roi, chérie de la Reine, reſpectée de toute la Cour, tendrement aimée d'un époux qui étoit regardé à juſte titre, comme un des hommes les plus reſpectables du Royaume, rien ne manquoit à ſon bonheur, non plus qu'à la conſidération qu'elle méritoit. Mais en 1668, la ſenſibilité de ſon cœur fut éprouvée de la manière la plus alarmante. La peſte s'étoit manifeſtée à Rouen, capitale d'une province dont le Duc ſon mari avoit le Gouvernement, pendant la minorité des enfans du Duc de Longueville. Alors Montauſier n'écouta que la voix du devoir. Sans crainte du danger, il courut à Rouen, pour mettre ordre à tout. La Ducheſſe, qui l'admiroit, & qui en auroit fait autant que lui, ſi elle eût été à ſa place, ne ceſſa d'être en proie aux plus vives alarmes que quand elle le vit de retour, après que la contagion eût ceſſé ſes ravages.

Raſſurée ſur les jours d'un époux, dont elle connoiſſoit mieux que perſonne toutes les grandes qualités, elle ne fut que mieux diſpoſée à partager avec lui, la ſatisfaction que lui cauſa le témoignage glorieux que Louis XIV rendit à ſes talens & à ſes vertus, en lui confiant l'éducation de M. le Dauphin. Nous ne répéterons pas ici, ce que nous avons dit ailleurs ſur l'importance de cet emploi, & ſur la manière diſtinguée dont le Duc de Montauſier en a rempli tous les devoirs. Sa digne épouſe fut moins touchée de ce qu'un tel choix avoit de flatteur, dans un temps où tant de perſonnes de la plus haute naiſſance aſpiroient à cette place, & de l'honneur qui en réjailliſſoit ſur elle, que de la juſtice rendue au mérite du Seigneur le plus vertueux qui fût alors, par le Prince qui ſavoit le mieux connoître les hommes. Qu'elle dut être ſatisfaite, lorſqu'elle entendit le Roi, dans l'appartement de la Reine, dire devant elle au Dauphin, en lui préſentant ſon Gouverneur; que s'il avoit connu dans le Royaume un plus honnête homme que Montauſier, il l'auroit choiſi! Les devoirs ſacrés & continuels qui ſont impoſés à un Gouverneur de l'héritier du Trône, privèrent Madame de Montauſier de la ſatisfaction qu'elle

trouvoit à paſſer ſa vie dans la ſociété d'un époux dont toutes les actions étoient des exemples de vertu : mais le tendre attachement qu'elle conſervoit pour l'auguſte Elève qui avoit été le ſien, auroit adouci des privations encore plus coûteuſes, s'il eût fallu les faire. Les fonctions de ſa charge auprès de la Reine étant remplies, elle employoit le temps qui lui reſtoit à de pieuſes lectures & à des œuvres de charité, quand les bienſéances de ſon état lui permettoient d'en diſpoſer. Car jamais ſa piété, ni ſon goût pour la retraite, ne lui fit oublier ce qu'elle devoit au rang qu'elle tenoit dans le monde, & aux uſages ſagement établis dans la ſociété.

La Reine avoit eu lieu plus d'une fois d'éprouver la ſageſſe & la fidélité de Madame de Montauſier. Dans le rang le plus élevé, cette Princeſſe n'étoit pas ſans chagrin. Il lui falloit une amie ſage & prudente, à qui elle pût communiquer ſes peines & demander des conſeils : tréſor précieux, mais infiniment rare à la Cour : elle le trouva dans ſa Dame d'honneur, & lui donna toute ſa confiance. Il y avoit entr'elles une conformité de caractère qui rapproche les conditions & qui ſert de baſe à l'amitié, entre des perſonnes que la naiſſance a placées dans des rangs infiniment diſtans l'un de l'autre. Marie-Thérèſe avoit, comme la Ducheſſe de Montauſier, beaucoup d'eſprit, de pénétration, de candeur & de piété, mais elle manquoit de cette expérience qu'on n'obtient qu'avec le temps, en vivant avec les hommes & en les étudiant, expérience par conſéquent que les filles & les femmes des Rois ne ſont pas à portée d'acquérir. Un grand uſage du monde avoit appris à la Dame d'honneur, ce que la Reine ignoroit. Cette Princeſſe, qui fut ſouvent à même d'éprouver que le bonheur eſt rarement aſſis ſur le Trône, aimoit le Roi ſon époux d'un amour ſi vif & ſi tendre, que ce ſentiment avoit dans ſon ame toute l'ardeur & toute l'inquiétude de la paſſion la plus violente. Quand le Roi portoit ſon hommage ailleurs, & cela, comme on ſait, arrivoit ſouvent, elle ne pouvoit guères l'ignorer, malgré la retraite où elle vivoit, & la diſcrétion des perſonnes dont elle étoit environnée. Sa douceur & ſa timidité, l'empêchoient de faire éclater ſes plaintes, mais ſon cœur n'en étoit que plus ſenſible & ſa douleur plus amère. Toute ſa

conſolation étoit d'épancher ſes larmes dans le ſein de la Ducheſſe de Montauſier ; elle trouvoit dans la ſageſſe & l'attachement de cette Dame, des reſſources que d'autres lui auroient refuſées par politique, ou par indifférence. Le Roi qui ne vouloit pas être contrarié dans ſes goûts, & qui connoiſſoit le bon eſprit & la vertu de la Ducheſſe, étoit fort aiſe que la Reine l'eût priſe pour confidente & pour conſolatrice. C'étoit même un des motifs de la conſidération & de l'eſtime particulière que ce Prince lui témoignoit en toute occaſion.

Vers le milieu de 1669, on s'aperçut que la ſanté de Madame de Montauſier commençoit à s'altérer. D'abord elle ne ſentoit point de mal, mais elle maigriſſoit de jour en jour, ſans qu'on pût aſſigner la cauſe du changement qui ſe faiſoit en elle. Quelque temps après elle tomba par degrés dans un état de foibleſſe & de dépériſſement, dont aucun ſecours, ni d'alimens, ni de remèdes, ne put la tirer. Alors elle éprouva dans toutes les parties du corps des douleurs aigues & continuelles qui annonçoient la deſtruction ſucceſſive des organes de la vie. Dans cet état, qui dura près de deux ans, elle fut toujours un modèle de patience, de réſignation & de piété. On connut alors plus que jamais la force de ſon ame, & la grandeur de ſa foi. Tranquille ſous la main de Dieu, qui vouloit ſans doute la purifier par les ſouffrances, elle ne plaignoit que les ſoins pénibles des perſonnes qui étoient autour d'elle. Madame la Comteſſe de Cruſſol, ſa fille, remplit à ſon égard, pendant cette longue maladie, tous les devoirs de la tendreſſe filiale, juſqu'à lui rendre les ſervices qui répugnent le plus à la délicateſſe des ſens & de la nature. Le Duc de Montauſier, ſon époux, ne la quittoit pas ; abîmé dans la douleur, il étoit auprès de ſon lit immobile, & n'oſant donner un libre cours à ſes larmes pour ne la pas attendrir ; ou s'il rompoit quelquefois ce morne ſilence, c'étoit pour exhorter cette chère & illuſtre mourante, à couronner dignement des jours marqués par la pratique de toutes les vertus de la religion & de la ſociété. Sans regretter la vie, Madame de Montauſier eût beſoin de toute ſa foi, pour ſe ſoumettre au coup funeſte qui alloit la ſéparer à jamais de deux perſonnes qu'elle aimoit ſi tendrement, & qui étoient l'une & l'autre ſi dignes de ſon amour. Au milieu

de ces souffrances du cœur, infiniment plus douloureuses que celles du corps, elle vit peu à peu son dernier moment approcher; elle s'y prépara sans trouble, & se trouva dans les dispositions les plus chrétiennes lorsqu'il arriva, le 15 Novembre 1671. Louis XIV, Marie-Thérèse d'Autriche, & tous les gens de bien donnèrent des regrets sincères à sa perte, & des éloges mérités à sa vertu.

Nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot, en finissant, de la fameuse *Guirlande de Julie*, dont on nous reprocheroit avec raison de n'avoir point parlé dans cette Notice. C'est une suite de soixante madrigaux, qui ont pour objet autant de fleurs, telles que la *Rose*, *le Jasmin*, *la Violette*, &c. Chaque fleur offre son hommage à Mademoiselle de Rambouillet, & toutes ensemble composent la *Guirlande* que M. de Montausier lui fit présenter dans une fête galante & poétique qu'il imagina pour elle, lorsqu'il étoit encore du nombre de ceux qui aspiroient au bonheur d'obtenir sa main. Tous les beaux esprits du temps qui s'étoient fait une réputation par leurs Poésies; les Malleville, les d'Andilly, les Godeau, les Gombaud, les Corbeville, &c. contribuèrent de quelques pièces de leur façon à la formation de la *Guirlande*. M. de Montausier, qui aima toujours les vers, & qui en faisoit de très-agréables, composa pour sa part seize madrigaux, & en particulier celui qui sert comme de préface aux autres, sous le nom de *Zéphire*. La plus grande partie de ces petites pièces sont ingénieuses & du meilleur genre. Peut-être leur donneroit-on aujourd'hui un tour différent pour l'expression & la forme des vers, mais nous doutons qu'on y pût mettre plus d'aménité, de décence & de délicatesse. On en jugera par celle que nous allons transcrire. C'est *Zéphire* qui parle, à l'illustre *Julie*, en lui présentant la Guirlande.

Recevez, ô Nymphe adorable,
Dont les cœurs reçoivent les Lois,
Cette Couronne plus durable
Que celles que l'on met sur la tête des Rois.
Les fleurs dont ma main la compose
Font honte à ces fleurs d'or qu'on voit au Firmament;
L'eau dont Permesse les arrose

Leur donne une fraîcheur qui dure conſtamment :
Et tous les jours la belle Flore,
Qui me chérit & que j'adore,
Me reproche dans ſon courroux,
Que mes ſoupirs jamais pour elle
N'ont fait naître de fleur ſi belle,
Que j'en fais éclore pour vous.

Il faut obſerver qu'il y a plus d'un ſiècle & demi que cette Pièce eſt écrite.

Madame MARIE DE WIGNEROD, *Ducheſſe d'*AIGUILLON.

MARIE Wignerod du Pont de Courlay, connue dans l'hiſtoire du ſiècle dernier, d'abord ſous le nom de Marquiſe de Combalet, & enſuite ſous celui de Ducheſſe d'Aiguillon, étoit fille de René Wignerod, ſeigneur du Pont de Courlay & de Glanai, en Poitou, gentilhomme ordinaire du Roi ; & de Françoiſe Dupleſſis, ſœur du cardinal de Richelieu. Elle nâquit en 1604. On ſait peu de choſe de ſa jeuneſſe, de ſon éducation, ni des temps de ſa vie qui ont précédé l'élévation de ſon oncle, devenu ſi célèbre dans toute l'Europe, pendant le règne mémorable de Louis XIII, depuis l'entrée de ce Miniſtre au Conſeil, avec le titre de ſecrétaire d'état, en 1616, juſqu'à ſa mort, arrivée en 1642. Mais ce que les mémoires du temps, qui ont parlé de cette femme illuſtre, nous autoriſent à conjecturer, c'eſt qu'elle étoit née avec beaucoup d'eſprit, qu'elle avoit reçu de la nature, comme le Cardinal ſon oncle, une ame forte, élevée, faite pour les grandes choſes, & que les ſoins de ſes parens, ou des perſonnes à qui ſon enfance fut confiée, réuſſirent à développer en elle les talens de l'eſprit & les qualités du cœur, qui lui ont fait une ſi grande réputation dans le monde, dès le moment qu'elle commença d'y paroître ; réputation qui s'eſt toujours ſoutenue, pendant le cours d'une longue vie, quoique ſon crédit & ſa faveur euſſent éprouvé ces révolutions qui ſont inévitables dans les Cours,

où tout change & varie, ſuivant les vues & les intérêts de ceux qui gouvernent.

Nous ne doutons pas que cette conformité de génie & de caractère entre Mademoiſelle de Wignerod, & le Cardinal miniſtre, n'ait été le fondement de la prédilection qu'il témoigna conſtamment pour une nièce, à qui peut-être il n'a manqué que d'avoir un ſexe différent du ſien, pour devenir l'égal, & le ſucceſſeur de ſon oncle. Elle parut à la cour, avec tout l'éclat que lui donnoit le pouvoir & la fortune du Miniſtre le plus abſolu & le plus redouté qui fut jamais. Une raiſon ſolide, des connoiſſances étendues & variées, une conduite pleine de prudence & de circonſpection, des manières douces, inſinuantes & faites pour plaire, avec tout ce que l'eſprit le plus délicat & le plus cultivé peut ajouter aux agrémens naturels de la jeuneſſe, de la beauté, attirèrent ſur elle les regards des courtiſans. Quand elle n'auroit pas eu pour appui la puiſſance d'un oncle, qui étoit le canal des grâces & des honneurs, ſon rare mérite & tous les dons extérieurs dont la nature ſembloit avoir pris plaiſir à l'orner, auroient pu inſpirer aux plus grands ſeigneurs du royaume le déſir de l'avoir pour épouſe. Elle fut mariée en 1620, avec Antoine de Grimoard du Roure, Marquis de Combalet, Colonel du régiment de Normandie, dont la mère étoit ſœur du Connétable de Luynes, & qui fut tué après deux ans de mariage au ſiége de Montpellier. La Reine mère ajouta deux cents mille livres à ſa dot, & lui donna pour trente-ſix mille livres de pierreries. Devenue veuve dans un âge qui réunit les grâces de la jeuneſſe à la maturité de la raiſon, & dans les conjonctures les plus propres à flatter les eſpérances d'un cœur ambitieux; attachée en qualité de dame d'atours, à la reine Marie de Médicis, veuve d'Henri IV, qui l'honora long-temps de ſa bienveillance; environnée de tout l'éclat du Cardinal, qui ſe plaiſoit à voir qu'on s'accordoit à reconnoître en elle une partie des grandes qualités qu'on admiroit en lui, il n'y avoit point de partis ſi élevés en dignités & en richeſſes auxquels il ne lui fût permis d'aſpirer.

Quelques écrivains, guidés par la paſſion, lui ont prêté, ou plutôt au Miniſtre qui pouvoit tout alors, des vues que la raiſon lui auroit interdites, quand même ſon ambition eût été auſſi démeſurée qu'ils ſe ſont plu à le ſuppoſer. La plume

de ces écrivains ſi décrédités aujourd'hui étoit vendue aux ennemis du Cardinal, dont la deſtinée fut d'être toujours en butte aux cabales des grands, & d'en triompher toujours. Ils ont prétendu que le projet de ce Miniſtre, ſi ſage & ſi prévoyant, n'alloit à rien moins qu'à marier ſa nièce, tantôt au Comte de Soiſſons, tantôt au Duc d'Orléans, frère du Roi, & de mettre enſuite la couronne ſur la tête de celui de ces deux Princes qui l'épouſeroit, en renverſant Louis XIII du trône. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'à force de répéter une fable ſi abſurde, on parvint à perſuader la Reine mère que Richelieu n'avoit pas des prétentions moins hautes pour l'établiſſement de Madame de Combalet. Si cette Princeſſe, qui ſe plut toujours dans l'intrigue, & que ſon inquiétude conduiſit à une fin malheureuſe, ne crut pas le Cardinal capable d'un projet encore plus déraiſonnable, qu'il eût été criminel, elle feignit au moins de le croire, & la haine qu'elle avoit conçue pour ce Prélat, qui lui devoit ſon élévation, lui fit employer tous les moyens imaginables, par elle-même & par ſes créatures, pour faire entrer cette chimère dans l'eſprit du Roi: mais elle ne put y réuſſir. Ce Prince, tout foible & tout ombrageux qu'il étoit, connoiſſoit trop la ſageſſe & la fidélité de ſon Miniſtre, pour lui attribuer une idée que l'une & l'autre rendoient également incroyable: d'ailleurs, il ſavoit que le cardinal de Lorraine avoit propoſé au Miniſtre un plan de conciliation entre le duc de Lorraine, Charles IV, & le Roi; qu'une des principales conditions de ce traité, étoit que Charles céderoit ſes états à ſon frère, qui épouſeroit Madame de Combalet, & que Richelieu avoit rejeté ce dernier article du projet, quelque honorable qu'il fût pour lui & pour ſa nièce. Après cela n'eſt-il pas étonnant que le compilateur du Dictionnaire Hiſtorique, en 6 volumes in-octavo, imprimé à Caën chez le Roi, en 1779 article Wignerod, impute au cardinal de Richelieu d'avoir tenté en vain de marier ſa nièce au frère du duc de Lorraine? C'eſt ainſi que les erreurs ſe perpétuent, & que la mémoire des plus grands hommes ſe trouve chargée de tout ce que la haine & l'envie ont inventé pour les noircir. Il étoit facile au rédacteur de l'article dont nous parlons, de vérifier le fait, en conſultant l'ouvrage de l'avocat Aubry, qui le rapporte ſous l'année 1633. Il eſt vrai

que cet écrivain a moins eu pour objet de faire l'hiſtoire de Richelieu, que ſon panégyrique; mais il eſt également vrai que malgré le ton d'éloge qui règne dans ſon ouvrage, il avoit de bons mémoires; & qu'on ne lui reproche rien contre l'exactitude & la fidélité dans ſes récits.

Quoi qu'il en ſoit des projets du Cardinal pour la fortune & l'élévation de ſa nièce, on ne peut pas douter qu'il n'eût en général celui de lui procurer un établiſſement qui lui donnât un rang diſtingué dans le monde. On en doit juger par ce qu'il fit pour elle, quelques années après, dans la vue de remplir cet objet, autant qu'il dépendoit de lui, en la faiſant revêtir d'une dignité qui l'égaloit aux premières perſonnes de la cour. Mais avant que Madame de Combalet eût éprouvé ces heureux effets du crédit de ſon oncle, & de ſa tendreſſe pour elle, la Reine mère lui avoit fait porter une partie de la haine qu'elle avoit jurée au Cardinal miniſtre, que tout lui faiſoit regarder comme l'artiſan de ſes malheurs. Cette Princeſſe, dominée par un caractère inquiet & jaloux, qui lui fit paſſer la moitié de ſa vie dans l'agitation, & l'empêcha de jouir en paix des avantages de ſon rang, s'en prit à la nièce, de tous les maux qu'elle ſouffroit, & dont on lui perſuadoit que l'oncle étoit l'unique auteur. Elle renvoya de ſon ſervice Madame de Combalet qu'elle avoit toujours traitée en amie, & ſa diſgrâce s'étendit à tous ceux que le Cardinal avoit placés auprès de cette Princeſſe. Parens, amis, créatures, tout fut renvoyé ſans diſtinction. C'étoit un crime à ſes yeux de tenir à ſon ennemi, par quelques liens que ce fût. Quoique le motif de ce traitement n'eût rien d'humiliant pour Madame de Combalet, puiſqu'elle ne l'avoit pas mérité, & que la Reine, toute irritée qu'elle étoit, ne lui reprochoit rien contre ſon devoir, elle ne laiſſa pas d'y être très-ſenſible. Elle avoit pour ſa maîtreſſe un tendre attachement; d'ailleurs, elle ſavoit qu'une fois éloignée d'elle, ce ſeroit pour toujours. Le caractère de Marie de Médicis lui étoit trop connu, pour ignorer qu'elle fût toujours auſſi opiniâtre dans ſes averſions, que Richelieu ſe montra implacable dans ſes reſſentimens.

Ce qui dut conſoler Madame de Combalet de cette diſgrâce, c'eſt que le jour où la Reine mère la renvoya d'auprès d'elle, fut le commencement de ſa liberté. De

quelle adreſſe en effet, on pourroit même dire de quelle diſſimulation, n'eût-elle pas eu beſoin, pour ſe maintenir auprès de ſa maîtreſſe & conſerver ſa confiance, dans la conjoncture préſente des affaires, ſans manquer à ſon oncle; & dans l'oppoſition d'intérêts qu'il y avoit entre la mère de Louis XIII & le Miniſtre, comment concilier ce qu'elle leur devoit à tous deux? Mais du moment qu'elle ſe vit affranchie des liens du devoir envers Marie de Médicis, elle put s'abandonner ſans contrainte aux ſentimens que la nature & la reconnoiſſance lui inſpiroient. De plus, il ſembla que Louis XIII, ſe fût propoſé de la dédommager des injuſtices de ſa mère, par des témoignages éclatans de ſes bontés. On a même prétendu que ce Prince avoit pour elle des ſentimens plus tendres que ceux de l'eſtime & de la ſimple bienveillance; & l'on en cite pour preuve un mot qui lui échappa, & qu'on regarda comme un ces traits, par leſquels il n'eſt pas rare que les hommes qui veillent le plus ſur eux-mêmes, trahiſſent le ſecret de leur cœur. Marie de Médicis s'étoit retirée à Bruxelles en 1631, après s'être ſauvée du Château de Compiègne, où elle étoit en quelque ſorte priſonnière. Du lieu de ſa retraite, cette Princeſſe employoit les négociations & les intrigues, pour obtenir ſon retour en France & l'éloignement de Richelieu. Pour mieux réuſſir dans ce double projet, quelques-uns de ceux qui lui étoient attachés imaginèrent de faire enlever la nièce du Cardinal, qui ſeroit devenue tout enſemble, & un ôtage entre les mains de la Reine, & un moyen ſûr de procurer ſon raccommodement avec le Roi. Richelieu qui avoit des eſpions cachés & vigilans auprès d'elle, inſtruit de ce deſſein, ſut le faire échouer, & le Roi, dit-on, l'ayant appris, entra dans une grande colère, & s'écria, que ſi on étoit venu à bout d'enlever Madame de Combalet, il ſe ſeroit mis à la tête d'une armée, pour l'aller chercher en quelque lieu qu'on l'eût retenue. Mais nous ne garantiſſons pas cette anecdote, quoiqu'elle ſoit rapportée dans les mémoires du temps.

Les divers projets d'établiſſement que le Cardinal avoit conçus pour ſa nièce n'ayant pas eu le ſuccès qu'il s'en étoit promis, ſoit qu'il n'eût aperçu que des idées d'intérêt perſonnel, dans les partis qui s'étoient propoſés, ſoit qu'il eût des raiſons pour ſacrifier ſon ambition en ce point, à d'au-

tres vues de politique, il avoit dans sa puissance des moyens sûrs & faciles de l'en dédommager, & il en fit usage. Ce fut alors qu'il acheta pour elle la ville & terre d'Aiguillon, en Guienne, à quatre lieues d'Agen, & que Louis XIII, rétablit en sa faveur le titre de Duché-Pairie, dont cette ville avoit été décorée deux fois; la première en 1599, pour la maison de Lorraine Mayenne; la seconde en 1634, pour Antoine de Puilaurent, favori de MONSIEUR.

Tandis que le premier Ministre déployoit toutes les ressources de son vaste génie pour abaisser l'orgueil des ennemis de la France, & qu'au milieu des orages qui se formoient sans cesse autour de lui, il triomphoit de tous les obstacles qui s'opposoient à l'exécution de ses grands desseins, la nouvelle Ducheſſe, qui jouissoit auprès de son oncle de tout le crédit qu'il avoit lui-même auprès du Roi, ne s'en servoit que pour faire du bien. Il n'y eut point de bonnes œuvres, ni d'entreprises utiles aux malheureux dont elle ne facilitât l'exécution par sa protection & ses libéralités. On sait que ce siècle fut celui de presque tous les établissemens pieux & charitables, qui subsistent aujourd'hui avec le plus d'éclat dans la capitale & dans les grandes villes du royaume; Monastères, Hôpitaux, Séminaires, nouvelles Congrégations, réforme des anciennes, Asyles destinés au soulagement des divers besoins de l'ame & du corps. On vit Madame d'Aiguillon à la tête de tout, sollicitant avec zèle, donnant avec profusion, ne se rebutant point par les difficultés, & ne refusant jamais de réitérer ses démarches, quand celles dont on se promettoit le succès n'avoient pas réussi.

Malgré cette inclination bien-faisante dont Madame la Ducheſſe d'Aiguillon donnoit chaque jour tant de preuves, il s'est trouvé des écrivains qui se sont efforcés de décrier son caractère. Ils l'ont peinte comme une femme vaine, arrogante, enivrée d'orgueil, se plaisant à humilier ceux que la nécessité de leurs affaires conduisoit à ses pieds pour implorer sa protection, & traitant avec hauteur ceux qui ne venoient pas rendre hommage à son pouvoir: mais il est aisé de se convaincre que ce portrait est tracé par les mains de la haine ou de la malignité. Madame d'Aiguillon étoit riche, puissante, honorée; il n'en falloit pas davantage pour aiguiser les traits de l'envie; & d'ailleurs

tous ceux qui avoient à ſe plaindre du cardinal de Richelieu, & qui n'osèrent l'irriter pendant qu'il vécut, ſe vengeoient ſur ſa nièce après ſa mort, du mal réel ou ſuppoſé qu'il leur avoit fait. Telle eſt la ſource de tout ce qu'on lit de peu favorable à cette illuſtre Ducheſſe dans pluſieurs mémoires de ſon temps. Mademoiſelle de Montpenſier l'a moins épargnée que tout autre dans les ſiens. Mais on voit par une foule de traits répandus dans ces mêmes mémoires, que cette Princeſſe n'aimoit pas Richelieu, qui avoit toujours aſſez mal vécu avec Gaſton duc d'Orléans ſon père; & d'un autre côté, elle avoit eu un grand démêlé avec Madame d'Aiguillon, à l'occaſion de la terre de Champigni, dont MONSIEUR, en qualité de ſon tuteur, avoit fait un échange, avec le Cardinal, pour celle de Bois-le-Vicomte. Mademoiſelle, à ſa majorité, voulut revenir contre cet échange; le Miniſtre étoit mort, & la faveur des tribunaux fut toute entière pour Mademoiſelle, qui eut des ſommes conſidérables à répéter contre la Ducheſſe. Il ſuit de-là que le témoignage de cette Princeſſe, conſidéré comme auteur, n'eſt pas aſſez exempt de prévention pour ſervir de baſe au jugement qu'on doit porter aujourd'hui ſur les bonnes ou mauvaiſes qualités de Madame d'Aiguillon. Il eſt donc plus ſûr & plus équitable de la juger d'après ſes actions, qui nous la font voir dans tous les temps comme une ame grande, généreuſe, ſenſible aux maux des infortunés, ſecourable, & pleine de piété. C'eſt l'idée que M. Fléchier nous a donné de ſon caractère & de ſa conduite; & les écrivains qui ont parlé d'elle ſans intérêt & ſans animoſité, l'ont peinte des mêmes couleurs.

Après la mort du Cardinal Miniſtre, il étoit naturel que Madame d'Aiguillon perdit aux yeux des courtiſans & de ceux qui entroient dans le maniement des affaires, cette ſorte de conſidération qui n'eſt attachée qu'au crédit. Elle connoiſſoit trop bien les hommes & la cour, pour ne s'y être pas attendue. Mais la conſidération perſonnelle, infiniment plus honorable, parce qu'elle tient au mérite, & que ce n'eſt pas la révolution des événemens qui la fait éclorre ou évanouir, l'illuſtre Ducheſſe ne la perdit jamais. Nous devons dire à la louange du cardinal Mazarin, qu'il ſe fit un devoir de la ſoutenir dans tous les honneurs & toutes les dignités dont elle avoit été revêtue ſous le miniſtère de ſon

oncle. Mazarin devoit tout à Richelieu, & le regardoit avec raiſon comme l'auteur de ſa fortune. Quoique la reconnoiſſance ne ſoit pas la vertu des grands, & moins encore celle des ambitieux, le nouveau Miniſtre par politique ou par gratitude, parut ſaiſir avec zèle la première occaſion qu'il trouva de s'acquitter envers Madame d'Aiguillon, de ce que ſon prédéceſſeur avoit fait pour lui. La Ducheſſe avoit le gouvernement du Hâvre ; mais dans les premiers temps de la régence d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, pluſieurs de ceux qui entouroient cette Princeſſe, lui firent naître l'idée d'ôter à la nièce de Richelieu, une place que chacun d'eux envioit, & la Reine eut intention de l'en dépouiller, pour la donner au Prince de Marſillac. On ne manquoit pas de raiſons ſpécieuſes, dans une affaire de cette nature ; & pour leur donner plus de force, on rappeloit à la Régente les mortifications que l'oncle de la Ducheſſe n'avoit pas ceſſé de lui donner juſqu'à ſes derniers momens. Mazarin ſeul prit la défenſe de Madame d'Aiguillon, & détermina la Reine à lui laiſſer la poſſeſſion d'un titre que le feu Roi lui avoit conſervé, en mémoire du grand homme dont on ne devoit pas oublier ſi promptement les ſervices.

Cet événement ſuffiſoit pour apprendre à Madame d'Aiguillon ce qu'elle devoit attendre des ennemis de ſon oncle, quand elle auroit été diſpoſée à ſe faire illuſion ſur leurs ſentimens. Les réflexions que la conduite de la Reine mère & des courtiſans à ſon égard lui donnèrent occaſion de faire, l'affermirent de plus en plus dans le goût qu'elle avoit pour la retraite. Sans renoncer totalement à la cour, elle s'en retira peu à peu, ne s'y montrant que dans les circonſtances où la bienſéance & le devoir ne lui permettoient pas de n'y point paroître. Quoique le cardinal Mazarin lui témoignât toujours beaucoup d'attachement & d'eſtime, elle ſe fit une règle de ne prendre aucune part aux affaires ; & quand le Miniſtre, qui la conſultoit quelquefois, lui demandoit ſon avis, elle lui répondoit avec la ſageſſe & la modération d'une perſonne qui n'avoit d'autre intérêt que celui du bien public, & la gloire du Roi.

Pendant les trente dernières années de ſa vie, *cette Dame qui*, pour employer les expreſſions de Madame de Motteville, *par ſes belles qualités ſurpaſſoit en beaucoup de choſes*

choſes les femmes ordinaires, ne fut occupée que de bonnes œuvres. L'Hôpital-général de Paris, celui des Enfans-trouvés, la maiſon des Miſſions étrangères, les Carmélites de la rue Chapon, les Hôpitaux de Ruel, d'Aiguillon, de Richelieu, & pluſieurs autres établiſſemens pieux & charitables, tant dans la Capitale que dans les Provinces, ſont des monumens de ſa magnificence & du bon uſage qu'elle ſut faire de ſes richeſſes. M. Fléchier la repréſente comme la protectrice des malheureux & la mère des pauvres ; il parle de ſes immenſes aumônes comme d'une choſe à peine croyable ; il atteſte le témoignage de pluſieurs contrées du royaume dont les habitans, pendant les malheurs de la guerre civile, ou dans des temps de diſette, ont été nourris de ſes dons ; & l'on peut aſſurer qu'il n'y a rien d'exagéré dans le récit éloquent qu'il a fait de ſa libéralité. S'il nous étoit permis d'y ajouter quelque choſe, ce ſeroit pour obſerver que Madame d'Aiguillon n'a pas borné ſes bienfaits au court eſpace de ſes jours, & que dans la vue de perpétuer les effets de ſa charité, les pauvres ont été appelés à ſa ſucceſſion, avec ſes parens les plus chers, & jouiront à jamais de la portion qu'elle leur a donnée dans ſon héritage.

Madame la Ducheſſe d'Aiguillon, qui ne mettoit point de bornes à ſa bienfaiſance, quand le public & la poſtérité en devoient recueillir le fruit, n'étoit pas moins généreuſe envers les particuliers à qui elle pouvoit ſe rendre utile. Deux anecdotes que nous allons rapporter, ſur le témoignage de l'Abbé Ménage, en ſont la preuve. Le Maréchal de Baſſompierre, que le Cardinal de Richelieu avoit fait mettre à la Baſtille en 1631, à cauſe de ſes liaiſons avec les Ducs d'Orléans & de Lorraine, ayant recouvré ſa liberté à la mort de ce Miniſtre, après douze ans de priſon, Madame d'Aiguillon lui fit offrir cinq cents mille livres pour rétablir ſes affaires, qu'une ſi longue captivité avoit extrêmement dérangées ; & ce ne fut pas ſa faute ſi le Maréchal ne les accepta point. Alexandre Morus, Miniſtre de l'égliſe réformée de Paris, que les Calviniſtes de France regardoient comme le plus ſavant de leurs théologiens, & le plus éloquent de leurs prédicateurs, étoit une conquête que la pieuſe Ducheſſe tenta de faire ſur le Calviniſme ; & pour le dédommager de ce qu'il auroit perdu en embraſſant la religion catholique, elle lui fit propoſer, avec l'agrément du Roi,

quatre mille livres de penſion : mais ſes intentions généreuſes demeurèrent ſans effet, par des obſtacles qu'il ne lui fut pas poſſible de ſurmonter.

Plus Madame la Ducheſſe d'Aiguillon approchoit du terme de ſes jours, plus elle s'occupoit des penſées de la mort, qu'elle regardoit comme peu éloignée pour elle, & plus elle s'y préparoit, par la pratique de toutes les vertus chrétiennes. De ſaintes lectures, un plus grand éloignement du monde, des charités plus abondantes, des prières plus ferventes & plus aſſidues, l'aſſiſtance & la participation plus fréquente aux divins Myſtères, étoient les moyens qu'elle employoit pour ſe purifier & ſe mettre en état de paroître devant Dieu. Enfin, après une vie qui avoit réuni tout ce que le monde a de plus grand & de plus précieux, à tout ce que la religion & la piété ont de plus conſolant, elle mourut dans la ſoixante-onzième année de ſon âge, le 17 Avril 1675.

HENRI DE LA TOUR D'AUVERGNE, Vicomte de TURENNE.

HENRI DE LA TOUR d'Auvergne, vicomte de Turenne, naquit à Sédan le 11 Septembre 1611. Il étoit ſecond fils de Henri de la Tour d'Auvergne duc de Bouillon, Prince ſouverain de Sédan ; & d'Eliſabeth de Naſſau, fille de Guillaume de Naſſau, premier du nom, Prince d'Orange, dont la maiſon a donné un Empereur à l'Allemagne, pluſieurs capitaines généraux à la République de Hollande, & un roi à l'Angleterre. Les grands hommes ſe décèlent de bonne heure, & leur génie s'annonce dès leurs premières années par des traits qui font entrevoir ce qu'ils ſeront un jour. L'enfance du vicomte de Turenne brilla par mille traits de ce genre qui étoient d'heureux préſages de la célébrité qu'il devoit acquérir dans la ſuite. Le duc de Bouillon, ſon père, voyant ſes belles inclinations, ne négliga rien pour lui donner une éducation digne de ſa naiſſance & des grandes vues qu'il avoit ſur lui : il confia ſa jeuneſſe aux perſonnes qu'il crut les plus capables de former ſon eſprit & ſon cœur : mais la mort l'empêcha de recueillir le fruit de ſes ſoins, & la Ducheſſe ſe vit chargée de la conduite de ſes enfans. Lorſ-

que le jeune Turenne fut en état de prendre un parti, la Ducheſſe ſa mère l'envoya en Hollande, pour y apprendre l'art de la guerre, ſous le prince Maurice de Naſſau, ſon oncle maternel. C'étoit un des plus grands capitaines de ſon ſiécle, & le plus ferme appui de la Hollande. Ce Prince voulut d'abord étudier le caractère de ſon neveu; il l'entretint long-temps ſur toutes les choſes qui pouvoient le lui faire connoître à fond, & n'ayant remarqué dans ſes diſcours rien que de ſenſé & de juſte, dès-lors il conçut de lui une idée très-avantageuſe; mais il le fit ſervir comme ſimple ſoldat, avant que de l'élever à aucun grade.

Le vicomte de Turenne étoit loin d'avoir cet orgueil qui n'eſt que trop ordinairement attaché à la haute naiſſance: perſuadé qu'on ne ſe rend digne de commander qu'en obéiſſant, il ne refuſa pas le dernier rang de la milice dont l'obéiſſance & le travail ſont les premiers devoirs. On le vit ſupporter, avec autant de fermeté que de patience, les incommodités du climat & les injures de l'air; & ne ſe diſtinguer des autres ſoldats que par une plus exacte ſoumiſſion & un plus grand zèle à s'acquitter de tous ſes exercices. Après la mort du prince Maurice, les Hollandois ayant remis le commandement général de leurs armées à Fréderic Henri de Naſſau ſon frère, ce Prince donna une compagnie d'Infanterie au vicomte de Turenne, qui fit ſes premières armes, en qualité d'officier, aux ſiéges de Grollet & de Bolduc. Son courage & ſon intrépidité fixèrent bientôt les regards de toute l'armée: toujours le premier à la tranchée & aux attaques, le feu des ennemis ne l'arrêtoit pas, & ſes ſoldats, animés par ſon exemple, affrontoient la mort comme lui ſans voir le danger. Le prince Fréderic fut obligé de modérer ſon ardeur, mais il ne put s'empêcher de dire en l'admirant: *ou je me trompe fort, ou ce jeune homme effacera la gloire des plus grands capitaines.*

Cependant le bruit de ſes actions ſe répandit bientôt à la cour de France, où régnoit le cardinal de Richelieu, ſous le nom de Louis XIII. Ce Miniſtre venoit de faire ſigner à la ducheſſe de Bouillon un traité par lequel elle promettoit de demeurer toujours attachée aux intérêts du Roi, qui de ſon côté s'engageoit à prendre la maiſon de Bouillon ſous ſa protection; & par une ſuite de ce traité, la Ducheſſe envoya le Vicomte ſon fils en France, pour ſervir d'ôtage

& de caution de ſa fidélité à garder les engagemens qu'elle avoit contractés avec cette couronne.

Il fut reçu du Roi & du Cardinal, avec l'accueil le plus propre à flatter un militaire de ſon âge. On lui donna un régiment d'infanterie. Le maréchal de la Force faiſoit alors le ſiége de la Mothe en Barrois, forteresſe ſituée ſur un rocher eſcarpé, que ſa dureté mettoit à l'épreuve de la ſappe & de la mine. Le vicomte de Turenne contribua plus que perſonne à la priſe de cette place importante, & ſur le compte que le général rendit de ſa conduite à la cour, le cardinal de Richelieu, qui ſavoit ſi bien apprécier les hommes, jugea que le vicomte de Turenne rendroit un jour de grands ſervices au royaume, par ſa bravoure & la ſupériorité de ſes talens pour la guerre, qui s'annonçoient déjà d'une manière ſi brillante. Il le félicita ſur ſes premiers ſuccès, & le fit maréchal de Camp; c'étoit alors le premier grade après celui de maréchal de France, & Turenne n'avoit que vingt-trois ans lorſqu'il l'obtint.

Le Vicomte ne fut pas inſenſible à cette récompenſe; mais elle ne l'éblouit pas. Il n'y vit qu'une obligation plus étroite de s'attacher à la France, & de ſignaler ſon zèle pour les intérêts de cette puiſſance. L'occaſion s'en préſenta bientôt après. Le cardinal de la Valette, prélat guerrier qui commandoit une armée Françoiſe ſur le Rhin, ayant eu l'imprudence de jeter tous ſes vivres dans Mayence que les Impériaux aſſiégeoient, ſon armée ſe trouva réduite à une diſette extrême, parce que les ennemis avoient coupé tous les paſſages par où il auroit pu tirer des ſubſiſtances. Le vicomte de Turenne né ſenſible, vit avec douleur cette famine qui déſoloit l'armée; il lui fit diſtribuer toutes les proviſions qu'il avoit, & vendit même ſes équipages pour s'en procurer. Enſuite il employa toutes les reſſources d'un art, dans lequel il montra qu'il étoit déjà un grand maître, pour ſauver les troupes & faciliter leur retraite. C'eſt dans cette occaſion qu'ayant rencontré un ſoldat que la faim & la fatigue avoient fait tomber au pied d'un arbre, où ce malheureux attendoit la mort, Turenne lui donna ſon cheval, & marcha à pied juſqu'à ce qu'on eût joint un de ſes chariots ſur lequel il le fit mettre. Cette action d'humanité qu'on n'a pas aſſez louée, mérita au Vicomte le

titre de *Pere des ſoldats*, titre plus glorieux mille fois que celui de Conquérant.

Après avoir ſauvé l'armée du cardinal de la Valette en 1636, il ſervit l'année ſuivante avec la plus grande diſtinction au ſiége de Saverne, où il fut bleſſé au bras. Mais il obligea les Impériaux à rendre la place, & les empêcha de prendre des quartiers d'hiver en Franche-Comté, & de ſecourir Jouvelle que le duc de Weimar aſſiégeoit. L'année d'après, il fut employé dans le Hainaut, où il contribua beaucoup au ſuccès du ſiége de Landrecies, & ſe rendit maître des châteaux d'Hurſon & de Sorles. Les ſoldats qui étoient entrés dans cette dernière place y ayant trouvé une femme d'une grande beauté, la lui amenèrent comme la portion la plus précieuſe du butin, & l'objet le plus digne de lui plaire. Turenne qui étoit dans l'âge des paſſions, feignit de ne pas apercevoir le deſſein de ſes ſoldats, & paroiſſant croire qu'en lui amenant cette femme, ils n'avoient penſé qu'à la dérober aux inſultes qu'elle auroit pu recevoir, il les loua d'une conduite ſi ſage: enſuite ayant fait chercher le mari de cette jeune perſonne, il la remit entre ſes mains, en lui témoignant que c'étoit à la retenue & à la diſcrétion de ſes ſoldats qu'il devoit la conſervation de l'honneur de ſa femme. Action non moins belle & non moins digne d'éloges que celle de Scipion l'Africain, dont l'hiſtoire à ſi juſtement placé le mérite, au-deſſus de toute la gloire qu'un général peut acquérir en prenant des villes & en gagnant des batailles.

Cependant la cour de France, qui voyoit déjà dans le vicomte de Turenne le premier de ſes généraux, le chargea d'aller au ſecours de la Ducheſſe de Savoie qu'un décret Impérial avoit dépouillée de la tutelle du jeune Duc ſon fils. Le Piémont ſoulevé, avoit embraſſé les intérêts du prince Thomas, qui s'étoit emparé de pluſieurs places conſidérables; & les Eſpagnols y avoient une armée nombreuſe, commandée par le marquis de Leganez. Le cardinal de la Valette avoit été ſi ſouvent battu dans les divers commandemens dont il s'étoit chargé, que nos troupes découragées ne vouloient plus combattre ſous ſes ordres. L'arrivée du vicomte de Turenne ranima leur courage. Comme il n'étoit pas moins vigilant que brave, avant de rien entreprendre, il commença par s'appliquer à connoître le pays; il

examina ſoigneuſement les forces & les reſſources des ennemis; enſuite il vint ſe camper avec aſſurance près d'eux. Mais non-ſeulement ils n'osèrent ſortir de leurs quartiers, ils eurent même la précaution de s'y retrancher, & ne les abandonnèrent que lorſqu'ils virent le comte d'Harcourt maître de la ville de Quiers. Comme ce général avoit très-peu de vivres, il ne put reſter long-temps dans la place qu'il venoit de prendre; & les ennemis ayant bien prévu qu'il ſeroit obligé de marcher vers Carignan, pour en trouver, le marquis de Leganez & le prince Thomas s'avancèrent pour s'emparer des chemins par où notre armée devoit paſſer. Mais le vicomte de Turenne, qui épioit leur marche, fit tant de diligence, qu'il arriva avant le prince Thomas au village de la route, & ſe ſaiſit de tous les poſtes des environs. Le prince Thomas, qui étoit arrivé peu de temps après, avec dix mille hommes, vint fondre ſur la diviſion du vicomte de Turenne: il ſoutint le premier choc des ennemis, mais il les chargea à ſon tour avec tant de vigueur, qu'il rompit leurs trois lignes, & les mena battant pendant l'eſpace de plus d'une demie lieue. Il envoya dire auſſitôt au comte d'Harcourt qu'on n'avoit rien à craindre, qu'on pouvoit faire avancer l'armée en aſſurance, & qu'il lui répondoit de tout. En effet, ce général s'étant avancé ſur la parole du Vicomte, tout défila librement, troupes, canons, bagages; & le comte d'Harcourt alla ſans peine à Carignan, où il mit en quartier d'hiver une partie de ſon armée. Turenne eut toute la gloire de ce combat ſi célèbre ſous le nom *de la route de Quiers*.

Il marcha enſuite au ſecours de Caſal que nous défendions pour le jeune duc de Mantoue, notre allié. Le marquis de Leganez, à la tête de vingt mille hommes, en faiſoit le ſiége. Le comte d'Harcourt, qui vouloit porter ſes forces d'un autre côté, avoit fait venir le vicomte de Turenne, pour lui faire part de ſon deſſein; mais comme cette place étoit d'une grande importance, Turenne ſe chargea de la ſecourir. A ſon arrivée les ennemis levèrent le ſiége & prirent la fuite; il les pourſuivit pendant un jour entier, & leur prit douze pièces de canon, ſix mortiers, vingt-quatre drapeaux, toutes leurs munitions, & la plus grande partie de leurs bagages.

Ces ſuccès alarmèrent les ennemis; néanmoins comme

ils étoient ſupérieurs en force, & que la ville de Turin leur reſtoit encore, ils ſe flattoient de reprendre l'avantage ſur nous. En effet, il paroiſſoit preſque impoſſible de tenter le ſiége de cette ville : elle avoit une garniſon de douze mille ſoldats, & pouvoit être ſecourue par le marquis de Leganez, dont l'armée étoit de dix-huit mille hommes. Le vicomte de Turenne vit toutes ces difficultés, mais elles ne l'arrêtèrent point, & dans le conſeil de guerre que le comte d'Harcourt tint à ce ſujet, il en propoſa le ſiége.

Les officiers généraux, regardant cette entrepriſe comme téméraire, s'y oppoſèrent; mais Turenne inſiſta, & ayant repréſenté que les affaires du Roi ſeroient abſolument ruinées en Piémont, ſi le prince Thomas, qui étoit déjà maître de la ville, s'emparoit encore de la citadelle, le comte d'Harcourt ſe rangea de ſon côté, & le ſiége fut réſolu. Il falloit beaucoup de prudence pour le conduire, & le marquis de Léganez le jugeoit ſi impoſſible, qu'il écrivit au prince Thomas, que pour cette fois, le comte d'Harcourt ne lui échapperoit pas, & que les dames de Turin pourroient louer d'avance des fenêtres ſur la grande rue, pour le voir paſſer priſonnier.

Cependant le vicomte de Turenne s'étant avancé avec ſes troupes, vint ſe placer ſi près des ennemis, qu'ils n'oſèrent l'attaquer, & qu'ils abandonnèrent même leur poſte. Turenne marcha auſſitôt à eux, quoiqu'il fût moins fort. Il paſſa le premier un ruiſſeau que les pluies de la nuit avoient fait déborder, il pourſuivit Carlo della Hatta, un des plus braves officiers de ſon temps, & ayant taillé en pièces ſon armée après trois heures de combat, il ſe préſenta aux portes de Turin. Les aſſiégés voulurent faire pluſieurs ſorties, mais le comte d'Harcourt les repouſſa l'épée dans les reins, & il les réduiſit à une telle famine, que le prince Thomas ne pouvant plus ſubſiſter, demanda à capituler. La ville ſe rendit, & tout le monde convint que cette conquête étoit due à la valeur & à l'habileté du vicomte de Turenne.

Au milieu de ces brillans ſuccès, M. de Turenne étoit ſi modeſte, qu'on doutoit lequel on devoit le plus admirer en lui, de l'homme ſimple & ſans faſte, ou du grand général.

Le cardinal de Richelieu lui demanda ſon amitié, & voulut même lui faire épouſer une de ſes parentes; mais le Vicomte, qui étoit calviniſte, craignant que la différence de

religion ne mît quelque obſtacle à l'étroite union qui doit régner entre deux époux, remercia le premier Miniſtre qui l'en eſtima davantage, & lui donna toute ſa confiance pour les affaires de la guerre. Mais à peine la conquête du Rouſſillon fut elle achevée, en 1642, par le maréchal de la Meilleraie, dont Turenne, qui ſervoit ſous ſes ordres, en qualité de lieutenant général, partagea les travaux & les ſuccès, que le Cardinal mourut. Louis XIII le ſuivit de près, & Anne d'Autriche, ſa veuve, devint Régente pendant la minorité de Louis XIV, qui n'étoit âgé que de quatre ans & demi.

Ces événemens ayant changé l'état des choſes, & la Régente prévoyant les orages qui alloient s'élever autour d'elle, penſa que pour les intérêts de ſon fils & pour les ſiens, elle n'avoit rien de mieux à faire que de s'attacher M. de Turenne, dont elle connoiſſoit les talens & la probité. Dans ce deſſein, elle lui envoya le bâton de Maréchal au mois de Septembre 1643. Il n'avoit que trente deux ans. Elle le rappela d'Italie, où il ſervoit alors, pour lui donner le commandement de l'armée d'Allemagne. La France avoit beſoin d'un général auſſi courageux & auſſi expérimenté que lui, pour rétablir les affaires de ce côté-là. Depuis la mort du duc de Weimar, elles étoient dans un délabrement affreux. Le baron de Merci, général du duc de Bavière, qui s'étoit ligué avec l'Empereur, venoit de remporter un avantage conſidérable ſur le comte de Rantzaw. Il falloit, avec peu de troupes, réſiſter aux armées réunies de l'Empereur, du duc de Bavière, & du duc de Lorraine. Sitôt que le vicomte de Turenne fut arrivé en Allemagne, les choſes changèrent de face; il remonta la cavalerie, il habilla l'infanterie à ſes propres dépens, & après avoir acheté de nouveaux équipages d'artillerie, il paſſa le Rhin pour faire lever le ſiége de Fribourg, qui étoit ſerré de près par le général Merci. Mais le duc d'Anguien, qui lui amenoit un ſecours de douze mille hommes, n'ayant pu le joindre aſſez tôt, la place fut priſe. Peu de jours après ces deux grands hommes, unis par l'eſtime & par l'amour de la gloire, ſe ſignalèrent également dans les trois fameuſes journées de Fribourg, dont la dernière fut plutôt une déroute qu'un combat. Les ennemis firent une perte immenſe; ils abandonnèrent leur canon & leurs bagages, en ſe retirant

avec précipitation. Leur fuite rendit Turenne & le duc d'Anguien maîtres de tout le cours du Rhin, dans un eſpace de plus de quarante lieues, dont toutes les villes ſubirent l'une après l'autre la loi des deux vainqueurs. Le Prince revint à la cour, où il croyoit que ſa préſence étoit néceſſaire ; & le Vicomte reſta ſur la frontière, pour contenir les ennemis, & conſerver ſes conquêtes.

Ce n'eſt pas toujours par le gain des batailles qu'on doit juger du mérite d'un général, parce qu'il eſt bien difficile de dire ce qui les fait perdre ou gagner. Mais ſavoir réparer ſes défaites, en rendant funeſtes aux ennemis les avantages qu'ils ont remportés, ſe dérober à la pourſuite d'une armée victorieuſe par une ſavante retraite, & dans le temps où tout ſemble perdu, rappeler à ſoi la victoire par ces entrepriſes hardies qui rendent tout à coup la ſupériorité à celui qu'on croyoit hors d'état de reparoître, c'eſt par-là que le grand homme de guerre fait connoître toute l'étendue & toutes les reſſources de ſon génie. Perſonne n'a porté ces rares talens plus loin que le maréchal de Turenne. Si l'excès de ſa condeſcendance pour la cavalerie Allemande, qui ſervoit dans ſon armée, & qui manquoit de fourages, fut la cauſe de la perte qu'il fit à Mariendal, en 1645, on ſait de quelle manière il répara ce malheur, & par quelles habiles manœuvres il trouva le moyen de tranſporter au loin le théâtre de la guerre, & de tromper pendant trois mois l'activité du général ennemi, juſqu'à la bataille de Nortlingue, où les Impériaux furent battus à leur tour. Il ne nous appartient pas de diſcuter, & encore moins de juger ces grands coups de maître, qui ont fait & qui font encore aujourd'hui l'admiration de tous les militaires que l'étude & l'expérience ont mis en état de les apprécier. Tous conviennent, que ſi Turenne oublia ſa prudence ordinaire à Mariendal, cette faute, la ſeule qu'on puiſſe lui reprocher, fut pour lui la ſource d'une gloire qu'il n'auroit peut-être pas acquiſe, s'il eût moins écouté la bonté de ſon cœur.

Le duc d'Anguien, & le maréchal de Gramont joignirent M. de Turenne à Spire, & ces trois généraux marchèrent du côté des ennemis, qui s'étoient campés dans un endroit avantageux près de Nortlingue, ville Impériale de la Suabe. Turenne après avoir bien examiné leur poſition, jugea

qu'on ne pouvoit engager une affaire générale, ſans expoſer l'armée à une entière défaite. Le duc d'Anguien & le maréchal de Grammont ayant penſé différemment, il fut réſolu qu'on livreroit le combat. La victoire fut long-temps incertaine. Il eſt même douteux qu'elle ſe fût déclarée pour les François, ſi le général Merci n'eût pas été tué; & ſi le Maréchal de Turenne, qui combattoit à la gauche, n'eût pas fait un mouvement qui mit les ennemis en déroute, & détermina le ſuccès de cette ſanglante journée en notre faveur. Turenne finit cette glorieuſe campagne par la priſe de Trèves, & par le rétabliſſement de l'Electeur dans ſes états, dont il étoit privé depuis plus de dix ans.

Après cette brillante campagne de 1645, où Turenne avoit épuiſé toutes les reſſources de l'art, au jugement de ceux qui ſont capables d'en décider, il revint à la cour, non pour s'y montrer, & pour y recueillir des éloges, mais pour y concerter de nouveaux projets, utiles à l'état, & glorieux à la nation. Le cardinal Mazarin, pour qui la Régente avoit une confiance aveugle & qu'elle paya ſi cher, voulant ſe l'attacher de plus en plus, lui offrit le duché de Château-Thierry. Mais le Maréchal, qui ſavoit que cette terre étoit du nombre de celles qu'on avoit propoſées au duc de Bouillon ſon frère, en échange de la principauté de Sédan, refuſa conſtamment une récompenſe dont il rougiſſoit qu'on eût cru qu'il pût être flatté; & Mazarin qui jugeoit des autres par lui-même, admira ſon déſintéreſſement. Turenne déplacé dans une cour où l'intrigue faiſoit tout, & uniquement occupé du bien public, ſe hâta de communiquer à la Régente & à ſon Miniſtre, le plan d'opérations qu'il avoit formé pour la campagne de l'année ſuivante. C'étoit de joindre ſon armée aux troupes Suédoiſes qui étoient commandées par le général Wrangel. Projet hardi, d'une exécution difficile, & que tout autre que Turenne n'auroit pas oſé propoſer, n'auroit pas même conçu. Mais il en avoit prévu toutes les difficultés, comme tous les avantages; & l'on connoiſſoit trop ſa prudence pour ne pas croire que s'il haſardoit une pareille entrepriſe, ce n'étoit qu'après s'être aſſuré des moyens de la faire réuſſir. Sitôt qu'il eut obtenu l'approbation de la Reine & du Cardinal, il partit pour aller raſſembler les troupes qu'il avoit laiſſées ſur le Rhin, après quoi il ſe mit en marche pour exé-

cuter un deſſein, dont le ſuccès pouvoit ſeul excuſer la témérité. Il fit traverſer à ſa petite armée cent quarante lieues de pays, par des chemins difficiles, qui n'étoient cependant pas les plus grands obſtacles qu'il falloit ſurmonter, & au bout de ſix ſemaines, il joignit l'armée de Wrangel, compoſée des troupes de Suède & de Heſſe. Mais ſes deſſeins ayant été traverſés par ceux de la cour, il ne tira pas de cette grande entrepriſe tout le fruit qu'il en avoit eſpéré. Mazarin qui n'avoit pas l'énergie de Richelieu, & la Reine auſſi timide que lui, qui étoit toujours de ſon avis, écoutèrent les propoſitions du duc de Bavière, & conclurent avec ce Prince une paix qui fut auſſitôt rompue que ſignée. Turenne eut ordre de revenir ſur le Rhin, avec ſa petite armée, qui fut conſidérablement diminuée par la défection de la cavalerie Allemande que rien ne put déterminer à le ſuivre. Mais le duc de Bavière s'étant bientôt réuni à l'Empereur, au mépris des engagemens qu'il venoit de contracter, le maréchal de Turenne, pour le punir de ſa perfidie, alla joindre une ſeconde fois l'armée Suédoiſe, au commencement de 1648. Secondé par Wrangel & Conigſmark, il remporta une victoire complète à Summerhauſen, près d'Ausbourg, ſur les Impériaux commandés par Mélander & Montecuculli. La paix de Munſter, qu'on négocioit depuis long-temps, ayant été conclue cette année entre la plupart des puiſſances de l'Europe, que divers intérêts avoient engagées dans la guerre, & la Suède étant de ce nombre, le maréchal de Turenne ramena les troupes Françoiſes, tandis que le feu de la guerre civile s'allumoit dans la capitale du Royaume, & menaçoit d'embraſer toutes les Provinces.

Nous ne retracerons pas tous les événemens de cette guerre, dont les détails & les variations fréquentes, nous feroient perdre de vue le maréchal de Turenne, qui doit ſeul fixer nos regards au milieu des troubles domeſtiques qui agitèrent la France pendant plus de cinq ans. La Cour, Paris & les Provinces étoient diviſés en deux partis, également animés l'un contre l'autre, ſous les noms de *Frondeurs* & de *Mazarins*. Le motif du bien public étoit, comme il arrive toujours dans les temps de faction, le prétexte dont ſe couvroient les mécontens, qui n'oſant attaquer directement l'autorité Royale, s'en prenoient au Miniſtre comme au

ſeul auteur des déſordres qu'on remarquoit dans l'adminiſtration, & des impôts multipliés qui faiſoient gémir le peuple ſous un poids qu'il ne pouvoit plus ſupporter. Ce qu'il y a de plus remarquable dans les différentes époques de cette guerre, c'eſt qu'en moins de trois ans, on vit les intérêts changer plus d'une fois par des révolutions ſubites & imprévues : le prince de Conti, l'un des chefs de la Fronde les plus animés contre le Cardinal, épouſer ſa niéce ; le prince de Condé aſſiéger Paris pour le Roi, & défendre enſuite cette Capitale pour le Parlement ; ce même Prince ramener le Cardinal triomphant dans Paris, arrêté peu de temps après & promené de priſon en priſon par ce même Cardinal qui lui rend enſuite la liberté, au moment que cédant à l'orage il ſe retire hors du royaume ; Mazarin proſcrit, & deux fois fugitif, rentrer en triomphe dans la Capitale, après trois ans d'exil, aux acclamations de ce peuple qui avoit demandé ſa tête, & complimenté par ce même Parlement qui l'avoit miſe à prix ; enfin Turenne, d'abord uni avec Condé, s'en ſéparer tout-à-coup pour s'attacher au parti de la Cour, & commander contre lui l'armée royale, au fameux combat de la porte St. Antoine.

Ce ne furent ni les intrigues de la Cour, ni les vues intéreſſées que les Frondeurs cachoient ſous des dehors impoſans, ni l'eſprit d'inquiétude qui engagea le maréchal de Turenne dans le parti des rebelles. Il s'y trouva comme entraîné malgré lui, par le duc de Bouillon ſon frère, qui étoit le principal chef & l'ame de ce parti. Le motif de celui-ci étoit moins ſa haine contre Mazarin, & ſon attachement pour les Princes, que le déſir de faire rompre le traité qui l'avoit dépouillé de la Principauté de Sedan en 1642, ou d'obtenir du moins, en prenant les armes, des conditions plus avantageuſes. Il les obtint en effet, trois ans après le commencement des troubles, lorſque le Maréchal ſon frère abandonna ſans retour les Frondeurs & les Eſpagnols, pour rentrer dans la fidélité qu'il devoit au Roi, dont il fut depuis ce moment le défenſeur le plus zélé. Mais avant cette heureuſe époque, Turenne qui ne voyoit dans les intentions ſecrètes de ſon aîné, que l'intérêt de ſa maiſon, ſéduit par des motifs auſſi ſpécieux, ſe permit des démarches qu'il s'efforça de faire oublier dans la ſuite, par les grands ſervices qu'il rendit au Roi & à la patrie.

Au commencement des troubles, M. de Turenne ennemi des cabales, & encore plus ennemi de la rébellion, incertain de la conduite qu'il devoit tenir au milieu des diſſentions qui alloient armer une moitié de la France contre l'autre, s'étoit retiré en Hollande. Mais quand il apprit la détention des Princes, & que le duc de Bouillon ſon frère, avoit eu beſoin de toute ſon adreſſe pour ſe dérober aux piéges du Cardinal, il ne balança plus ſur le parti qu'il avoit à prendre. Il ſe rendit à Stenai, place forte du duché de Bar ſur la frontière du Luxembourg, qui appartenoit au prince de Condé; il invita les amis & les créatures de ce Prince à venir l'y joindre; il vendit ſa vaiſſelle d'argent & les pierreries de la ducheſſe de Longueville, pour lever des troupes, & ſigna le traité par lequel l'archiduc Léopold s'étoit engagé, au nom du Roi d'Eſpagne, à ne point faire la paix, qu'on n'eût rendu la liberté aux Princes.

M. de Turenne lié par ces premières démarches, joignit ſes troupes à celles de l'Archiduc, & ils entrèrent enſemble ſur les terres de France, par les frontières de la Picardie. Ils aſſiégèrent le Catelet & la Capelle, qu'ils prirent après quelques jours de ſiége. Enſuite ce Maréchal s'avança juſqu'à Vervins, pour obſerver l'armée du Roi, qui étoit commandée par le maréchal du Pleſſis-Praſlin. Il le fit déloger de Marle, & ſe voyant maître de la campagne, par la retraite de ce Général, il alla prendre Rhetel, Château-Porcien, Neufchâtel, Foigny, & s'empara de toutes les villes qui pouvoient lui ouvrir le chemin de la Capitale, lorſqu'il voudroit s'en approcher. Son deſſein étoit d'aller à Vincennes enlever les Princes; mais ayant appris qu'on venoit de les transférer au château de Marcouſſis, il ſe retira entre l'Aiſne & la Meuſe, pour veiller à la conſervation de ſes Places. Les ſuccès de Turenne ne découragèrent pas le maréchal Dupleſſis-Praſlin. Quoique la ſaiſon fut alors très-rigoureuſe, il ſe rendit en Champagne avec le cardinal Mazarin, & mit le ſiége devant Rhetel, dont il s'empara. Delliponti, qui commandoit dans cette place, avoit promis de tenir ſix jours de plus pour donner le temps à Turenne d'amener du ſecours. Il comptoit ſur l'intelligence & la fidélité de cet Officier: mais lorſqu'il arriva la Place étoit rendue. Voyant donc qu'il ne pouvoit éviter le combat, il rangea ſon armée en bataille dans la plaine; & chargea le premier malgré toute la

répugnance de son cœur, & toute la peine qu'il sentoit de se voir l'épée à la main contre les troupes du Roi. La victoire fut long-temps disputée, & peut-être le Vicomte auroit eu le triste avantage de mettre en déroute une armée royale à la vue du Ministre, s'il avoit été bien secondé, & si l'Officier qui commandoit les Allemands n'avoit pas été tué, vers le milieu du combat. Mais enfin la fortune se déclara pour le maréchal Dupleſſis-Praslin, & Turenne, après une perte qu'il lui étoit difficile de réparer, se retira avec les débris de son armée dans le duché de Luxembourg.

Peu de temps après sa défaite, c'est-à-dire au commencement de 1651, il apprit que le cardinal Mazarin étoit sorti du royaume, & que les Princes avoient été remis en liberté. Par ce dernier événement, le motif ou le prétexte qui lui avoient fait prendre les armes, étoient détruits; d'un autre côté, il se crut libre des engagemens qu'il avoit pris avec les Espagnols, en s'obligeant à ne pas traiter avec la Cour, qu'elle ne leur eût offert des conditions de paix justes & raisonnables, ces conditions ayant été proposées à l'Archiduc, & ce Prince les ayant rejetées. Dans ces circonstances, il reçut une lettre du Roi, qui l'invitoit à quitter le service des ennemis de l'Etat, auxquels on savoit qu'il ne s'étoit uni qu'à regret, & à revenir prendre dans sa patrie le rang & les emplois qui convenoient à sa naissance & à sa dignité. Le respect & la reconnoissance ne permirent pas à Turenne de balancer. Pour prix de sa soumission, il obtint à son retour, que le contrat d'échange des duchés d'Albret & de Château-Thierry, contre la principauté de Sedan, dont l'exécution étoit suspendue depuis neuf ans, seroit consommé dans les formes légales: ensuite il alla joindre la Cour qui s'étoit rendue à Poitiers, pour observer de près les rebelles, & contenir dans le devoir les Provinces d'au-delà de la Loire. Mais Paris s'étant déclaré une seconde fois en faveur du prince de Condé, le conseil de la Régente jugea qu'il falloit se rapprocher de la Capitale. La Cour quitta donc Poitiers, & côtoyant les bords de la Loire, elle entreprit de revenir à Saint-Germain-en-Laye. La route étoit longue & périlleuse. D'abord on rencontra peu d'obstacles. Saumur où l'on fit quelque séjour, Tours, Amboise & Blois s'empressèrent de donner au Roi des marques de leur obéissance. Mais Orléans, à la sollicitation de Mademoiselle, fille de

Gaſton, oncle de Louis XIV, refuſa d'ouvrir ſes portes. Par ce refus le Roi fut obligé de remonter juſqu'à Gien, en paſſant par Gergeau, petite ville à quatre lieues d'Orléans, où il courut le plus grand danger : il ne fut pas moins expoſé à Gien. Le prince de Condé dont le but étoit de l'enlever avec la Reine ſa mère, avoit tout diſpoſé pour exécuter ce deſſein ; mais l'activité, la prudence & le courage du maréchal de Turenne, les ſauverent deux fois du péril qu'ils n'auroient pas évité ſans lui.

Après la victoire de Bleneau, la Cour, dont l'armée de Turenne couvroit la marche, continua ſa route vers Paris, & arriva, malgré les efforts des ennemis, à Saint-Germain-en-Laye. Le vicomte de Turenne déſiroit mettre fin à la guerre civile, & le prince de Condé, qui ſe défioit également des Eſpagnols, de l'archiduc Léopold, du duc d'Orléans, & des Pariſiens, n'auroit pas demandé mieux que de faire un accommodement avec la Cour, qui mît ſa gloire à couvert & qui ſatisfit ceux qui s'étoient attachés à ſa fortune. Il étoit dans ces diſpoſitions, lorſqu'il reçut un nouvel échec au ſiége d'Eſtampes, où M. de Turenne & le maréchal d'Hocquincourt lui tuèrent plus de mille hommes de ſes meilleures troupes, & lui firent un grand nombre de priſonniers. Il eſt vrai que l'arrivée du duc de Lorraine, envoyé par l'archiduc Léopold au ſecours des Princes, avec une armée de neuf mille hommes, auroit pu opérer un changement favorable à leur parti : mais tandis que Turenne s'avançoit au devant de lui pour l'arrêter dans ſa marche, l'argent de la Cour le fit retourner ſur ſes pas, ſans avoir rien entrepris.

Ainſi Condé prit la réſolution de ſe tenir ſur la défenſive, juſqu'à ce que les Eſpagnols, ſes alliés, lui euſſent envoyé un ſecours ſuffiſant pour le mettre en état d'agir, ou que d'heureuſes conjonctures lui permiſſent de conclure une paix honorable. Turenne de ſon côté, chargé de la cauſe du Roi, ſe détermina par devoir à pourſuivre ce rival dont il admiroit les talens & plaignoit les écarts, juſqu'à ce qu'il l'eût forcé à ſe ſoumettre, ou à ſortir du royaume. Il ne le perdoit pas de vue un ſeul inſtant, cherchant à pénétrer ſes deſſeins pour les traverſer, le ſuivant dans tous ſes mouvemens, & le forçant même d'en faire, que ce grand Capitaine auroit voulu éviter ; c'eſt en effet ce qui ne tarda pas d'arriver. Le maréchal de la Ferté, dirigé par Turenne, obligea

le Prince à quitter le poſte avantageux de Saint-Cloud, où il s'étoit établi. Il s'approcha de Paris, pour aller prendre un camp, qu'il croyoit encore meilleur à l'autre extrémité de la ville, au-delà du faubourg St. Antoine. Turenne qui l'obſervoit, attaqua ſon arrière garde & la ſuivit en la chargeant, juſqu'à ce qu'elle eût joint l'avant-garde qui étoit déjà en bataille dans le faubourg. Ce fut-là que le combat devint furieux & meurtrier. Les deux Généraux déployèrent tous leurs talens & ſe couvrirent d'une gloire égale, moins encore par leur courage, que par la préſence d'eſprit & le ſang froid qu'ils ſurent conſerver tous les deux, au milieu du carnage & de la confuſion. La victoire flotta long-temps entre l'armée des rebelles & celle du Roi; mais enfin Condé fut obligé de reconnoître que Turenne avoit été ſon maître dans cette grande journée, ſans-doute parce qu'il ſoutenoit une cauſe plus juſte. Il eſt certain que le parti de ce Prince eût été détruit pour toujours, & que lui-même eût été pris, ſi les Pariſiens ne lui avoient pas ouvert la porte de Saint-Antoine, & ſi Mademoiſelle n'avoit pas fait tirer le canon de la Baſtille ſur l'armée du Roi.

Quelque temps après cette bataille du faubourg Saint-Antoine, ſi fameuſe dans l'hiſtoire de la minorité de Louis XIV, le prince de Condé crut avoir trouvé le moment de prendre ſa revanche auprès de Villeneuve-Saint-George. M. de Turenne, pour faire face tout à la fois avec une petite armée de neuf mille hommes, à deux corps de troupes plus conſidérables de moitié, l'un commandé par le duc de Lorraine, & l'autre ſous les ordres du Prince, s'étoit retranché de manière qu'il ne pouvoit être forcé. Mais les deux Généraux ennemis, maîtres de la plaine & de la rivière, le ſerroient de ſi près, qu'ils eſpéroient le mettre dans la néceſſité de combattre avec des forces inégales, ou détruire ſon armée par la famine. Turenne qui ſentoit mieux que perſonne le danger de ſa poſition, ſut tromper leur vigilance, & ſe déroba dans une ſeule nuit au ſort qui le menaçoit, ſans avoir fait la moindre perte. Condé plus capable qu'un autre d'admirer les talens ſupérieurs de ſon adverſaire, jugea qu'il n'obtiendroit jamais d'avantages déciſifs contre un rival qui n'étoit pas moins habile à lui donner le change, qu'heureux à le combattre & à le vaincre.

Le maréchal de Turenne, couvert de gloire & regardé par

par le Roi même, comme l'une des plus fermes colonnes de l'Etat, trouva une compagne digne de lui, dans la perſonne d'Anne de Nompar de Caumont, fille d'Armand Duc de la Force, & Maréchal de France. Il l'épouſa en 1653, & après avoir paſſé le printemps dans les douceurs de cette union, où il trouvoit tout ce qui pouvoit flatter un cœur comme le ſien, la ſolidité de l'eſprit, la délicateſſe des ſentimens, & la bonté du caractère, jointe à beaucoup de ſageſſe & de piété, il alla ſur la frontière de Picardie s'oppoſer aux entrepriſes du prince de Condé, & remplir la parole qu'il avoit donnée au Roi, d'empêcher les ennemis de prendre des quartiers d'hiver en France.

Les années ſuivantes, depuis 1654 juſqu'à 1659 furent une ſuite de victoires pour le Maréchal de Turenne, par le grand nombre de conquêtes qu'il fit, d'une part ſur les rebelles, de l'autre ſur les Eſpagnols dont les intérêts étoient unis. Le Queſnoi, Landrecies, Condé, Saint-Guillain, la Capelle, Saint-Venant, le fort de Mardick, Dunkerque, Bergues, Ypres, Dixmudes, Oudenarde, Menin leur furent enlevés avec une rapidité preſque incroyable. Mais les deux événemens les plus célèbres de ces campagnes mémorables ſont le ſecours d'Arras, dont Turenne obligea le Prince de Condé, ſoutenu par l'Archiduc Léopold & le Comte de Fuenſaldagne, à lever le ſiége, après avoir forcé ſes lignes le 25 Août 1654; & la bataille des Dunes le 4 Juin 1658, où Condé & Dom Juan d'Autriche firent une perte immenſe d'hommes, de chevaux, d'artillerie & de bagages. Cette rapidité de victoires fit trembler l'Eſpagne pour les Pays-Bas: elle demanda la paix, qui fut ſignée le 7 Novembre 1659. C'eſt ce fameux traité des Pyrenées, dont un des principaux articles étoit le mariage du Roi avec l'Infante d'Eſpagne. Il mit fin à cette guerre qui duroit depuis 25 ans.

Le Roi voulant récompenſer le Vicomte de Turenne des ſervices inappréciables qu'il lui avoit rendus, le fit Maréchal-Général de ſes Camps & Armées. Quelque temps auparavant il lui avoit donné, outre le gouvernement du Limouſin, & le brevet de Conſeiller d'Etat, la charge de Colonel-général de la Cavalerie légère. Il n'eût même tenu qu'à lui d'avoir celle de Connétable, qui étoit la première du Royaume: le Roi l'auroit rétablie en ſa faveur, s'il

eût abandonné le Calviniſme. Mais Turenne n'étoit pas d'un caractère à ſe laiſſer tenter par l'attrait des honneurs, quand il s'agiſſoit d'une choſe auſſi importante que le changement d'opinion en matière de dogme & de culte. L'offre de la première charge militaire ne fut pas capable de lui faire quitter ſa religion, tant qu'il crut qu'elle étoit la meilleure, comme nulle conſidération ne put l'y retenir, quand il fut perſuadé du contraire.

La guerre fut renouvelée en 1667, au ſujet de quelques cantons des Pays-Bas que Louis XIV revendiquoit ſur les Eſpagnols, comme appartenans à la Reine par droit de *dévolution*. Le Roi qui n'eſtimoit pas moins le jugement & la prudence de M. de Turenne que ſa valeur, concerta d'abord avec lui le plan de la campagne, & voulut enſuite qu'il en dirigeât toutes les opérations. Jamais on n'en vit de plus brillante. Toutes les places de la Flandre, à commencer par Lille, la plus conſidérable & la plus riche, tombèrent au pouvoir du Roi. Pendant l'hiver ſuivant, la Franche-Comté eut le même ſort; & ſi le Conſeil d'Eſpagne ne ſe fût pas hâté de faire la paix, il s'expoſoit une ſeconde fois au riſque de voir les Pays-Bas devenir une Province de France, avec toutes les autres poſſeſſions qu'ils conſervoient encore dans le voiſinage de nos frontières.

Depuis long-temps M. de Turenne avoit des doutes ſur la vérité de la Religion Prétendue Réformée où il étoit né. Il avoit employé le loiſir de la paix à les éclaircir par la lecture des bons ouvrages de nos plus célèbres Théologiens, & ſur-tout de M. Boſſuet. Mais il tenoit encore à l'erreur par les préjugés de l'éducation, ſi difficiles à déraciner, & par ſon tendre attachement pour ſon épouſe, femme pleine de vertu, à qui rien ne manqua que de connoître la vérité. M. de Turenne la cherchoit de ſi bonne foi, & avec un cœur ſi bien diſpoſé à l'embraſſer, qu'il mérita de la trouver. Etant devenu veuf en 1666, cet événement fit ceſſer le principal obſtacle qui s'oppoſoit à ſa converſion. Les entretiens qu'il eut avec le ſavant Evêque de Meaux achevèrent de le décider. Ce fut pour lui que ce Prélat compoſa *l'Expoſition de la Foi Catholique*, ouvrage ſimple, clair, précis & déciſif, auquel les Proteſtans n'ont jamais répondu, & qui vengera toujours l'Egliſe Romaine de toutes les imputations ridicules dont ils

l'ont chargée. M. de Turenne fit abjuration de la Religion Prétendue Réformée entre les mains de M. de Perefixe, Archevêque de Paris, le 23 Octobre 1667.

Dans tous les temps de ſa vie M. de Turenne avoit été un homme ſage, vrai, ſincère, modeſte, bienfaiſant, religieux, ennemi du vice, de la fauſſeté, du luxe, & encore plus de l'impiété. Mais depuis ſa converſion tous ſes jours, & pour ainſi dire tous ſes momens, furent conſacrés à la vertu, à la piété & aux bonnes œuvres. Il faiſoit ſes délices des lectures édifiantes, & ſur-tout de celle de l'Ecriture-Sainte. Il paſſoit des heures entières à prier, ſoit chez lui, dans un endroit écarté, ſoit au pied des autels. Il viſitoit les pauvres dans les hôpitaux & dans les ſombres demeures où la misère eſt obligée de ſe retirer, & où elle n'eſt que plus ignorée. Il y portoit le double ſecours dont les malheureux ont beſoin; la conſolation, par ſes diſcours pieux & ſes exhortations charitables; le ſoulagement, & quelquefois même l'abondance, par ſes aumônes. C'étoit un beau ſpectacle de voir ce grand homme, tantôt humilié devant la majeſté ſuprême, annonçant la vivacité de ſa foi, par le profond recueillement avec lequel il aſſiſtoit à la célébration des ſaints myſtères, & tantôt abaiſſé aux pieds des pauvres, les ſervant de ces mêmes mains qui avoient cueilli tant de lauriers, & les exhortant à la patience dans leurs maux, de cette même voix qui avoit donné le mouvement à des armées entières. Il auroit déſiré de pouvoir paſſer ſa vie dans quelque ſolitude, pour s'y pénétrer de plus en plus des grandes vérités de la Religion. Mais ſon dévouement au ſervice du Roi & de l'Etat lui fit renvoyer l'exécution de ce projet à des temps plus tranquilles, dont il ne lui fut pas donné de jouir. Privé de ce mérite, il en eut un plus grand, celui de ſacrifier ſes inclinations à ſon devoir.

En 1672 Louis XIV ayant formé le deſſein de porter la guerre en Hollande, pour punir cette République, qui devoit à la France ſon exiſtence & ſa liberté, des fréquens complots qu'elle avoit tramés contre lui, confia ſon ſecret au Maréchal de Turenne, & lui donna le commandement d'une de ſes armées. On prit quarante villes en vingt-deux jours, & ſi l'on ne ſe rendit pas maître d'Amſterdam, ſi les ſuccès de cette campagne n'eurent pas des

ſuites plus durables, ce fut en partie parce qu'on ne ſuivit pas les conſeils du Maréchal, qui vouloit qu'on démolît les places à meſure qu'on s'en emparoit, par la difficulté où l'on étoit d'y mettre des garniſons ſuffiſantes pour les défendre & les garder. L'événement juſtifia la ſageſſe de cet avis : car il fallut bientôt abandonner ces conquêtes ſi rapides & ſi brillantes, qui s'évanouirent en moins de temps qu'on n'en avoit mis à les faire. Turenne frappa des coups plus sûrs, lorſqu'il fut chargé ſeul de châtier, l'année d'après, l'Electeur de Brandebourg, qui s'étoit avancé dans la Weſtphalie, à la tête d'une armée, pour donner du ſecours aux Hollandois. Il lui enleva toutes ſes places, le chaſſa de proche en proche juſqu'à Berlin, le força à demander la paix.

La campagne de 1674 fut marquée par des ſuccès plus grands encore, & plus ſoutenus que ceux qui avoient ſignalé les précédentes. Tandis que Louis XIV faiſoit en perſonne la conquête de la Franche-Comté, pour la ſeconde fois, M. de Turenne contenoit les Impériaux, & les empêchoit de jeter des troupes dans cette Province. Il les ſuivoit pied à pied dans leurs marches, tantôt en-deçà, tantôt au-delà du Rhin, pénétrant leurs deſſeins, leur faiſant face de tous côtés, avec des troupes très-inférieures, & malgré cette diſproportion de forces, profitant de toutes les occaſions où il pouvoit les attaquer & les battre. C'eſt ce qu'il fit quatre fois en moins de ſix mois, à Sintzeim, & à Ladembourg dans le Palatinat, à Lusheim & à Mulhauſen en Alſace. « Les ſuccès de M. de Turenne, dit le » Préſident Hainaut, reſſembloient à ſon caractère, ils » étoient ſolides & ſans oſtentation. Ce n'étoient point » des batailles rangées, qui ſouvent ne ſont que du bruit, » ſans produire aucun avantage; c'étoient des combats uti» les qui ſauvoient ſon pays, & où la conduite du Général » ne mettoit rien au haſard. On peut dire de lui ce qu'on » diſoit de Céſar, qu'il faiſoit la guerre comme il vou» loit, & non comme il plaiſoit à la fortune ».

Nous ſommes arrivés à la dernière année que le ciel ait accordée au Héros dont nous parcourons l'hiſtoire. C'eſt la célèbre campagne de 1675, *qui fut*, dit le Chevalier Folard, dans ſes Commentaires ſur Polybe, *le chef-d'œuvre de Turenne & de Montecuculli* : le Général François ayant

en tête un adverſaire digne de lui, déploya tout ce que l'art de la guerre peut fournir de reſſources pour les campemens, les marches, les contre-marches, les ſtratagêmes, & les feintes le plus habilement ménagées. Quand on le vit ouvrir cette campagne, le 5 Janvier, par la bataille de Turckeim, où après avoir battu les ennemis, il les contraignit à repaſſer le Rhin, avec vingt mille hommes qui leur reſtoient de ſoixante mille dont leur armée avoit été compoſée d'abord, prévoyoit-on qu'au bout de ſix mois elle ſeroit terminée de la manière la plus funeſte? Il avoit conduit par degrés Montecuculli, juſqu'auprès de Salsbac, entre Bade & Strasbourg, dans un poſte où il étoit sûr de l'attaquer avec avantage. Le 27 Juillet, jour qu'il avoit marqué pour livrer bataille, il étoit monté ſur une éminence, d'où il vouloit examiner la diſpoſition de l'armée ennemie, lorſqu'il fut atteint par un boulet de canon qui le renverſa de cheval & l'étendit mort. Dès que la nouvelle de ce malheur ſe fut répandue, les cris & les ſanglots s'élevèrent de toutes parts. Les ſoldats frémiſſoient & demandoient à combattre pour venger *leur Père*, car c'étoit le nom qu'ils lui donnoient, nom flatteur & plus glorieux que tous les titres inventés par l'orgueil. Mais les Généraux à qui Turenne n'avoit pas communiqué ſon plan d'attaque, ne ſongèrent qu'à la retraite, & après une telle perte, cette retraite conduite par le Comte de Lorges, fut regardée comme une victoire.

Nous n'entreprendrons pas de peindre la déſolation de l'armée, ni celle de la France entière, lorſque la mort de ce grand homme fut devenue publique. Que pourrions-nous ajouter à ce qu'en ont dit M. Fléchier & Madame de Sévigné? Les larmes de la nation, les regrets de toute l'Europe, la douleur de Louis XIV, & les éloges de la poſtérité, n'ont rien laiſſé à dire ſur un ſi beau ſujet. On ſait combien il étoit cher aux ſoldats. C'étoit un bonheur pour eux lorſqu'ils pouvoient le voir ou l'entendre. Quand il ſortoit de ſa tente pour donner quelques ordres, ou ſe promener dans les environs du camp, toute l'armée ſe mettoit en haie, & quand il étoit paſſé, les ſoldats ſe diſoient les uns aux autres : *Allons, notre Père ſe porte bien; il penſe à nous; Dieu ſoit béni; nous n'avons rien à déſirer*; & ce ſentiment étoit vrai. Un jour des ſoldats le trou-

vèrent, qui dormoit ſous un arbre, la tête expoſée au ſoleil : craignant de l'éveiller, mais craignant encore plus que l'ardeur du ſoleil ne lui fit du mal, ils s'approchèrent doucement, coupèrent des branches dont ils formèrent comme un dais ſur ſa tête, & reſtèrent auprès de lui pour le garder. Le Général, à la fin de ſon ſommeil, fut ſurpris de ſe trouver ſous un berceau de verdure, & voyant les ſoldats en ſilence, *qu'avez-vous fait-là, mes enfans*, leur dit-il, en les regardant d'un air content. *Eh! mais*, répondirent les ſoldats, *nous avons voulu conſerver notre Père. Que deviendrions-nous, ſi nous avions le malheur de le perdre?* Turenne, qui ne parloit jamais de ſes actions, racontoit ſouvent cette anecdote, & c'étoit toujours avec attendriſſement.

Adoré de tous ceux qui avoient ſervi ſous ſes ordres, ce Héros ne fut pas moins aimé du peuple, qui le regardoit avec raiſon comme le bouclier de la France. Lorſqu'après la victoire de Turckeim, Louis XIV, qui vouloit le conſulter ſur l'état des affaires, le fit venir à la Cour, les habitans de toutes les villes & de tous les villages qui ſont ſur la route, depuis le fond de l'Alſace juſqu'à Paris, ſortoient au-devant de lui; & le ſuivoient au loin, en le comblant de bénédictions. Jamais triomphe ne fut plus beau, ni mieux ſenti : car Turenne joignit à tous les talens qui font le grand Général, la ſenſibilité d'une ame honnête & vertueuſe. Il n'abuſa jamais des droits que lui donnoit la victoire, il n'en uſa même pas comme il l'auroit pu faire, ſans manquer à la probité la plus ſcrupuleuſe. Maître d'un pays ennemi, il ne tiroit de contributions que ce qu'il en falloit pour les beſoins de ſon armée. Il refuſoit tout ce qui n'eût été que pour lui, & jamais il ne s'en attribuoit la moindre partie. Après une bataille gagnée il avoit ſoin des ennemis bleſſés, comme de ſes propres ſoldats, & ne les diſtinguoit point les uns des autres, dans les ſecours qu'il leur faiſoit donner. Il viſitoit les hôpitaux, aſſiſtoit aux panſemens, goûtoit le bouillon des malades, & veilloit par lui-même pour que rien ne leur manquât : de ſorte qu'il fut le Héros de la guerre, il ne fut pas moins celui de l'humanité.

La dévaſtation du Palatinat, & l'incendie des bourgs & des villages de cette belle contrée, eſt la ſeule choſe qu'on

puiſſe lui reprocher. Mais ce reproche ſera bien affoibli, quand on ſe rappelera les fréquentes infidélités de l'Electeur Palatin, les cruautés qu'il avoit fait exercer contre ceux de nos ſoldats dont ſes payſans ſe rendoient maîtres, & les ordres rigoureux de Louis XIV, qui vouloit ſignaler ſa vengeance, pour intimider les petits Princes d'Allemagne, qui le trahiſſoient après lui avoir chèrement vendu leur alliance. Cependant Turenne ne ſe prêta qu'avec une extrême répugnance à l'exécution de ces actes de ſévérité. Il oſa même écrire au Roi ce qu'il en penſoit, & ne craignit pas de lui dire : *que des ravages de cette nature refroidiſſoient bien plus ſes alliés, qu'ils ne les réchauffoient.*

Le Roi ſentit, comme tous les bons citoyens, la grandeur de la perte qu'on venoit de faire. On ne vit dans les honneurs qu'il fit rendre à la mémoire de ce grand homme, que l'accompliſſement des vœux de la nation, qui prit le deuil à ſa mort, comme pour les Princes du Sang. On jugea que ce n'étoit pas trop pour acquitter envers ſa cendre la dette de l'Etat, que de faire célébrer ſes funérailles dans la Cathédrale de Paris, en préſence des Cours ſouveraines & de tous les Ordres de la Capitale, & de lui accorder la ſépulture à ſaint Denis, ſous la même voute qui couvre les tombeaux de nos Rois.

GUILLAUME DE LAMOIGNON, Premier Préſident.

GUILLAUME DE LAMOIGNON nâquit le 20 Octobre 1617 de Chrétien de Lamoignon, Préſident à Mortier au Parlement de Paris; & de Marie de Landes, fille de Guillaume de Landes, Conſeiller au Parlement, & de Bonne de Vitry, Vicomteſſe de Meaux. Si la gloire que ce grand homme s'eſt acquiſe dans les fonctions laborieuſes & utiles de la Magiſtrature, n'étoit pas plus précieuſe aux yeux de ſes illuſtres deſcendans, que celle des guerriers pleins de valeur, qu'il comptoit parmi ſes ancêtres, nous remonterions à l'origine de la maiſon de Lamoignon, l'une des plus anciennes du Nivernois; & nous ferions voir qu'elle étoit déjà diſtinguée dans la profeſſion des armes, avant le règne

de S. Louis. Charles de Lamoignon, né le 1 Juin 1514; ayeul de celui qui eſt l'objet de cette Notice, eſt le premier de ſa famille qui ſoit entré dans la Robe: il fut chef du conſeil de François de Cléves, premier du nom, Duc de Nivernois, qui lui donna, par contrat du 14 Février 1553, la terre de l'Aunai-Courſon, près Mont-Lhery, érigée en Comté par lettres-patentes de 1670, en faveur de Guillaume ſon petit-fils. Il devint Conſeiller au Parlement en 1557, enſuite Maître des Requêtes & Conſeiller d'Etat. Il mourut au mois de Novembre 1572, âgé de 59 ans. A la mort du Chancelier de l'Hôpital, arrivée l'année ſuivante, M. de Morvilliers, Evêque d'Orléans, dit à Charlotte de Beſançon, veuve de Charles de Lamoignon : *Vous voyez, Madame, qu'on eſt fort embarraſſé de trouver un digne ſucceſſeur à M. de l'Hôpital; il étoit tout trouvé, ſi M. de Lamoignon eût vécu.* Ce mot a fait conjecturer que ſi Charles de Lamoignon eût ſurvécu au Chancelier de l'Hôpital, il lui auroit ſuccédé dans cette première dignité de la Magiſtrature.

Chrétien de Lamoignon, fils de Charles, & père du premier Préſident, étoit né le 22 Août 1567. Il fut Conſeiller au Parlement en 1595, & devint doyen de ſa Chambre, (la troiſième des Enquêtes) dont il fut quelque temps Préſident, avant de paſſer à la Grand'Chambre. En 1633, il fut fait Préſident à Mortier, par la faveur du Cardinal de Richelieu, qui l'eſtimoit à cauſe de ſes lumières & de ſon intégrité, quoiqu'il eût déſapprouvé hautement la conduite tyrannique de ce Miniſtre, ſi puiſſant & ſi redoutable, dans l'affaire du Maréchal de Marillac. Ce Magiſtrat, qui n'étoit pas riche, & qui dédaigna les moyens de le devenir, en refuſant la charge de Surintendant des Finances que le Cardinal lui offroit, trouva dans une ſage & noble économie, des reſſources qui lui permirent d'être généreux envers ſes amis, & charitable envers les pauvres, ſans négliger les intérêts de ſa famille qui étoit nombreuſe. Il mourut le 28 Janvier 1636, dans la ſoixante-neuvième année de ſon âge.

Guillaume de Lamoignon entroit dans ſa dix-neuvième année lorſqu'il perdit ſon illuſtre père. Il venoit d'être reçu Conſeiller au Parlement, & pendant les dix ans qu'il reſta dans cet auguſte Sénat, il s'y diſtingua par cette juſteſſe d'eſprit, ce tact ſûr, cette aménité de caractère, & cette exacte probité, qui lui méritèrent l'eſtime de la Cour & la

vénération publique, lorſqu'il fut parvenu à des places plus élevées. Il épouſa en 1640 Magdeleine Potier, fille de Nicolas Potier, ſeigneur d'Ocquerre, Secrétaire d'Eta. En 1644, il fut fait Maître des Requêtes, & bientôt il eut, dans l'exercice de cette charge, des ſuccès qui firent connoître de plus en plus ſa pénétration, la ſagacité de ſon eſprit, ordre & la netteté de ſes idées, l'art de débrouiller les affaires les plus compliquées, & de les expoſer avec clarté, et qu'il poſſédoit au plus haut degré : en un mot, tous ces rares talens, qui ſe développèrent dans la ſuite, à meſure qu'il avança dans la carrière où il étoit entré. Louis XIV, fort jeune alors, mais déjà ſenſible au mérite, admiroit la capacité de ce Magiſtrat, toutes les fois qu'il parloit devant lui, & ne l'oublia jamais. *Je n'entends*, diſoit le jeune Monarque, *que les affaires que M. de Lamoignon rapporte.* Le Cardinal Mazarin avoit la même opinion de ſes talens & de ſon habileté. Quoiqu'il ne fût pas courtiſan, le Miniſtre qui ne le voyoit guéres qu'au Conſeil, parloit toujours de lui avec eſtime, & conçut dès-lors le deſſein de contribuer à ſon avancement : mais les troubles de la Fronde retardèrent pour quelque temps les effets de la bonne volonté du Cardinal. Dans ces conjonctures orageuſes, M. de Lamoignon fut ſéduit par le motif du bien public, dont ſe couvroit le parti contraire à la Cour, pour mieux cacher les véritables reſſorts qui le faiſoient mouvoir ; motif impoſant, qui agit dans toute ſa force, ſur l'eſprit & ſur le cœur des bons citoyens, & par-là, plus propre à les égarer. M. de Lamoignon y fut trompé, comme beaucoup d'autres, mais ſon illuſion ne dura pas long-temps. Il ne tarda pas à reconnoître, dit-il lui-même, dans un de ſes écrits, *tant de miſère, d'intérêts, de vanité, de folie & d'ignorance, dans tous ceux qui ſe ſignaloient alors, qu'il ſentit tous les torts & tous les malheurs de la déſobéiſſance, celui ſur-tout d'être abandonné à une populace, dont la tyrannie eſt plus extravagante & plus inſupportable aux gens de bien, que ne ſeroit celle des plus cruels Princes du monde.* Ces réflexions ſont d'un homme ſage, qui, *dans la foule & la confuſion de tant d'acteurs différens*, (ce ſont encore ſes termes) ſait diſcerner les vues ſecrètes par leſquelles chacun d'eux ſe conduit. Il rentra dans le devoir, & n'eut plus d'autres penſées, d'autres ſentimens, que ceux du Sujet fidelle, & du vrai Magiſtrat.

A la mort de Chrétien de Lamoignon, père de celui dont nous parlons, il avoit été réglé par des arrangemens concertés dans la famille, que la charge de Président à Mortier, dont il étoit revêtu, passeroit sur la tête de M. de Nesmond son gendre, jusqu'à ce que son fils fût en âge de l'exercer. Mais quand le moment fut arrivé d'exécuter ces conventions, auxquelles M. de Nesmond s'étoit soumis, on sentit combien il est difficile, même à un homme de bien, de quitter une place honorable, qu'il s'est accoutumé à regarder comme une chose qui lui appartient. Cette affaire n'étoit pas un procès, mais elle n'en étoit pas moins embarrassante, parce que d'un côté M. de Nesmond ne voulant pas céder la charge dont il avoit le titre, & de l'autre M. de Lamoignon ne consentant pas à perdre un avantage qui lui avoit été garanti par le vœu de sa famille, il falloit que la Cour se prêtât aux moyens de les satisfaire l'un & l'autre, & ces moyens, le Roi seul ou son Ministre, pouvoient les procurer. La mort du premier Président Pomponne de Bellièvre, arrivée en 1657, fournissoit une occasion naturelle de terminer ce différent. En prenant le successeur de ce Magistrat parmi les Présidens à Mortier, M. de Nesmond auroit gardé sa charge, & M. de Lamoignon auroit acquis celle qui seroit devenue vacante. Il ne demandoit rien de plus. Mais le Cardinal Mazarin, qui fut souvent juste dans ses choix, quand la politique ou la cabale ne les dirigeoit pas, avoit des vues plus intéressantes & plus avantageuses pour M. de Lamoignon, que celui-ci n'osoit le croire. D'abord au milieu des intrigues & des sollicitations de ceux qui aspiroient à la première présidence, le Ministre, sans dévoiler ses intentions, assura, par des brevets, la charge de Président à Mortier, tant à M. de Nesmond, qu'à M. de Lamoignon. Les choses restèrent dans cet état jusqu'au retour de la campagne de 1658. Alors le Cardinal fit appeler M. de Lamoignon : *Hé bien*, lui dit le Ministre en le voyant, *il y a assez long-temps que vous êtes dans le noviciat, il faut faire profession. On a fait de grandes offres au Roi, s'il eût voulu les écouter ; on a encore offert depuis peu de jours six vingt mille pistoles ; mais quelque besoin qu'en ait le Roi, il vaudroit mieux qu'il les donnât, pour avoir un bon premier Président, que de les recevoir.* Après avoir dit ces paroles, que nous avons rapportées avec exactitude, parce qu'elles ne font pas moins d'honneur au Cardinal Ma-

zarin, qu'à M. de Lamoignon, ce Miniſtre lui déclara le choix du Roi. Le préſident de Neſmond garda ſa charge, & en obtint la ſurvivance pour ſon fils aîné, avec la promeſſe d'un Evêché pour un autre de ſes fils qui étoit dans l'état Eccléſiaſtique. C'eſt lui qu'on a vu depuis ſucceſſeur de M. Fléchier à l'Académie Françoiſe. De cette manière le différent qui s'étoit élevé dans la famille de M. de Lamoignon, fut terminé au contentement de toutes les parties. Le public & tous les gens de bien applaudirent ſincérement au choix que le Roi venoit de faire, & les concurrens de M. de Lamoignon convinrent eux-mêmes que le mérite ſeul avoit ſollicité pour lui.

« Le Cardinal Mazarin qui, après tant d'agitations, dit » l'Hiſtorien de M. de Lamoignon, ne déſiroit que le repos, » vit ſon attente remplie pendant le reſte de ſon miniſtère: » jamais le Parlement n'avoit été plus paiſible, ni l'autorité plus reſpectée; jamais l'adminiſtration de la juſtice » n'avoit été plus régulière & plus pure; jamais on ne chercha le bien avec plus de conſtance, & le mieux avec plus » de ſageſſe.... M. de Lamoignon ſervit l'Etat que d'autres » opprimoient. Nous ne pouvons entrer, dit encore le » même Ecrivain, dans tous les détails d'une vie uniquement conſacrée au bien public; nous nous contenterons » d'obſerver que M. de Lamoignon eſt parmi les premiers » Préſidens, ce que l'Hôpital & d'Agueſſeau ſont parmi les » Chanceliers. » Le même Hiſtorien remarque dans un autre endroit, avec la même juſteſſe, que M. de Baſville, fils aîné de celui dont il écrit la vie, a été parmi les Intendans, ce que ſon père avoit été parmi les premiers Préſidens.

Le coupable & malheureux Foucquet, Surintendant des Finances, ayant été arrêté à Nantes le 5 Septembre 1661, & conduit à la Baſtille, M. de Lamoignon fut mis à la tête d'une Chambre de juſtice établie pour faire le procès, non-ſeulement à ce Miniſtre prévaricateur, mais à tous les gens d'affaires qui, ſous lui, avoient épuiſé le tréſor royal, en joignant leurs déprédations aux ſiennes. Le premier Préſident qui avoit eu des liaiſons avec lui, & qui auroit voulu être ſon défenſeur, ſe vit forcé, malgré lui, d'être ſon juge. Mais il ſe conduiſit dans cette grande affaire, comme dans toutes les autres dont il fut chargé, avec la prudence, la droiture, & l'impartialité qu'on devoit attendre d'un Ma-

giſtrat tel que lui. Il fut réſiſter également, & au crédit qui vouloit écraſer la victime, tandis qu'elle étoit encore dans le ſaiſiſſement de ſa chûte, & à l'animoſité de ceux qui déſiroient ſa perte, & qui s'irritoient des lenteurs de la procédure, & aux ſollicitations des amis de l'accuſé : car il en avoit encore au milieu de ſa diſgrace. Le Roi, plus indigné des projets ambitieux qu'on attribuoit à Foucquet, que des malverſations dont il s'étoit rendu coupable, vouloit qu'on ſe hâtât de le punir, pour ſervir d'exemple à ceux qui pourroient être tentés de l'imiter. Le Tellier & Colbert étoient ſes ennemis déclarés : l'un & l'autre animés ſans doute par le motif du bien de l'Etat, motif louable, mais où il entroit quelque mélange d'intérêt perſonnel, ce qui fit dire alors : *Colbert déſire que le Surintendant ſoit condamné à mort, & le Tellier craint qu'il ne le ſoit pas.* Ses défenſeurs, & ſur-tout ſa vertueuſe épouſe, Marie Fourché de Quéhillac, travailloient par toutes ſortes de moyens, non à le juſtifier, mais à le faire paroître moins criminel. Au milieu de tout cela, M. de Lamoignon cherchoit la vérité. Mais attaché aux formes régulières, & connoiſſant le danger de cette juſtice qu'on appelle ſommaire, où le poids de l'autorité ſe fait trop-ſentir pour que la balance ne penche pas de ſon côté, il marchoit avec cette lenteur & cette prudence d'un juge qui porte dans ſon cœur, avec l'amour de la juſtice, le calme & la pureté de la loi. Mais l'impartialité de Lamoignon, premier devoir d'un juge qui connoît l'importance & la ſainteté de ſes fonctions, premier caractère d'un tribunal où la paſſion ne commande pas, on la repréſentoit au Roi comme une rigidité incommode, & peut-être même comme l'effet d'une prévention ſecrète en faveur de l'accuſé. Le premier Préſident, qui ſe croyoit au-deſſus des ſoupçons, parce qu'il étoit au-deſſus de tout ſentiment indigne de lui, mépriſoit ces diſcours, & ſuivoit toujours du même pas les règles de ſageſſe & d'équité qu'il s'étoit preſcrites. On employa toutes ſortes de moyens, pour diminuer l'influence qu'il avoit ſur l'eſprit des autres Juges de la Chambre de juſtice, en qualité de Préſident. Quoique cela ne fût pas convenable, il n'en témoigna pas de mécontentement, & ſe retira peu à peu, en s'excuſant ſur la multitude des occupations que lui donnoit le Palais. Il ne fut même pas fâché d'avoir ce prétexte, pour ne ſe plus mêler de l'affaire du

Surintendant. Il le croyoit coupable, au moins de péculat; & il ſentoit qu'on devoit le punir, lui & ſes complices, mais il ne vouloit pas, en les condamnant, ſervir d'inſtrument à la vengeance de leurs ennemis.

M. Colbert, qui ſeconda ſi bien ſon maître dans les grandes vues dont ce Prince étoit rempli, conçut le deſſein de réformer l'adminiſtration de la juſtice, où il s'étoit gliſſé une infinité d'abus. Il en parla au Roi, & lui propoſa de confier ce travail à M. Puſſort, ſon oncle, Conſeiller d'Etat, qui ſe feroit aider par d'habiles Juriſconſultes. M. de Lamoignon, qui connoiſſoit mieux que perſonne, & les lois, & les formes judiciaires, avoit eu la même idée; mais ſon plan étoit plus vaſte, plus ſavamment combiné dans l'enſemble, & dans les diverſes parties qu'il embraſſoit. Il vouloit réaliſer le projet de Louis XI, qui fut un mauvais Roi, mais qui vit quelquefois les choſes, comme les grands Rois doivent les voir; c'étoit de réunir, dans un même corps, toutes ces lois ſi variées, ſi contraires les unes aux autres, & quelquefois ſi abſurdes, qui régiſſent les différentes provinces du royaume. Si ce grand ouvrage, réſervé peut-être à notre ſiècle, eût été exécuté d'après le ſyſtême dont M. de Lamoignon avoit tracé le plan, la juriſprudence ſeroit appuyée ſur des principes plus clairs & plus ſûrs; l'application des lois ſe feroit d'une manière plus ſatisfaiſante pour la conſcience du Magiſtrat, & plus marquée au coin de l'équité; les procès deviendroient moins compliqués & moins ruineux; en un mot, la raiſon & l'humanité verroient avec joie tous les ſujets du même Prince, ſoumis à la même légiſlation; & la plupart des citoyens pourroient, dans une infinité de cas, terminer entre eux leurs démêlés, ſans s'expoſer aux pertes qu'on ne peut éviter, en ſoutenant le meilleur droit devant les tribunaux les plus éclairés.

M. Puſſort & ſes adjoints ne prirent qu'une partie de la vaſte idée de M. de Lamoignon, & l'ouvrage, dans ce qu'il a de plus magnifique & de plus utile, eſt reſté juſqu'à préſent dans l'état d'un ſimple projet. Puſſort, appuyé par Colbert, vouloit travailler à part & ſur d'autres principes, pour lui enlever la gloire du ſuccès, & montrer au Roi qu'il y avoit ailleurs que dans la tête du premier Préſident, des lumières auſſi ſures & auſſi étendues que les ſiennes. Cependant on fut obligé de revenir à lui, de s'en rapporter à ſes connoiſ-

ſances, dont perſonne ne doutoit, & d'adopter la méthode qu'il avoit propoſée, la ſeule d'où il pût réſulter un travail ſolide & fructueux. C'étoit la méthode de la diſcuſſion, dans des conférences réglées, où des Magiſtrats inſtruits & de ſavans Juriſconſultes, examinoient les matières ſous toutes les faces & ſelon tous les rapports qu'elles préſentent. Cette méthode fut ſuivie dans le travail qu'on fit pour la rédaction de l'ordonnance civile de 1667, & de l'ordonnance criminelle de 1670, lorſque M. Puſſort & ſes aſſociés eurent ſenti le beſoin qu'ils avoient de ſe réunir à M. de Lamoignon & à ſes Collaborateurs. « Le procès-verbal des conférences te-» nues à ce ſujet par ordre du Roi, dit l'Hiſtorien du pre-» mier Préſident que nous avons déjà cité, eſt un monu-» ment qui nous montre comment M. de Lamoignon ſut à » la fois répondre aux vues du Roi, & défendre les moin-» dres intérêts de la juſtice. »

Pendant qu'on travailloit à l'ouvrage de la réformation, quelques membres du Parlement prenoient en ſecret des meſures pour le traverſer. La cinquième Chambre des Enquêtes étoit le foyer de cette fermentation, qui pouvoit ſe communiquer en peu de temps à toutes les autres. Le Roi & les Miniſtres qui déſiroient d'avoir un prétexte à ſaiſir pour venger la Cour des affronts qu'elle avoit éprouvés du temps de la Fronde, auroient vu avec plaiſir la Compagnie entière partager ces mouvemens, & s'engager dans une entrepriſe dont on auroit profité pour la punir, par la ſuppreſſion de cette cinquième Chambre. Mais il falloit pour cela que le premier Préſident reſtât paiſible ſpectateur de ce qui ſe paſſoit ſous ſes yeux, ſans oppoſer ſa prudence & ſa modération à la chaleur des eſprits. On mit tout en uſage pour enchaîner ſon zèle, comme s'il eût été poſſible qu'il vît avec indifférence le danger où ſa Compagnie s'expoſoit par une réſiſtance à contre-temps. Lamoignon ne fut point ſéduit par les offres de Colbert & des autres Miniſtres, qui lui faiſoient propoſer des avantages de tout genre, pour prix de ſon inaction. Plus jaloux de la gloire de ſa Compagnie, que de toutes les faveurs de la fortune, il ſe ſervit du talent de la perſuaſion, qu'il poſſédoit à un ſi haut degré, que Colbert même en craignoit les effets, pour ouvrir les yeux aux plus modérés & affoiblir par-là le parti des plus ardens. Son courage alla même juſqu'à ſe laiſſer ſoupçonner pendant

quelque temps, d'une intelligence ſecrète avec la Cour, lâcheté dont il étoit auſſi peu capable, que des crimes les plus bas. Cette conduite ſage & généreuſe épargna un acte de ſévérité à la Cour, & au Parlement une humiliation qu'il n'auroit pas évitée ſous un autre chef. Il paroît que Fléchier fait alluſion à cet événement dans l'éloge funèbre du premier Préſident, lorſqu'il dit: « Que ne puiſe vous faire » voir... des eſpérances rejetées, quand elles ont pu l'en» gager à quelque baſſe complaiſance; ... des reproches » ſoutenus conſtamment, quand il a eu pour lui le témoi» gnage de ſa conſcience; ... ſa propre réputation ſacri» fiée au bien public! &c.

Après s'être occupé de la réformation de la juſtice, M. de Lamoignon méditoit un deſſein qui intéreſſoit de plus près la religion, ſans être étranger au bien de la ſociété; c'étoit la réformation des Ordres monaſtiques, qu'il vouloit rappeler à la régularité primitive de leur inſtitution. Dans cette entrepriſe, dont l'Egliſe & l'Etat devoient également profiter, Colbert & Lamoignon ſe trouvèrent encore oppoſés de ſentiment. Le Miniſtre vouloit qu'on ne pût diſpoſer de ſa perſonne par des vœux irrévocables qu'à l'âge où les lois permettent qu'on diſpoſe de ſes biens; Lamoignon, qui tenoit aux anciens uſages, quoiqu'ils ne ſoient trop ſouvent que d'anciens abus, trouvoit des inconvéniens dans cette innovation. Cependant il retarda lui-même dans la ſuite, auſſi long-temps qu'il put, l'engagement de deux de ſes filles, qui demandoient à faire profeſſion dans l'ordre de Ste. Marie; tant il eſt vrai que le Magiſtrat & le Père ſont quelquefois bien différens l'un de l'autre; & qu'on ne voit pas les mêmes choſes ſous les mêmes rapports, quand on les enviſage tour-à-tour comme homme public, ou comme particulier. Quoi qu'il en ſoit de cette diverſité d'opinion entre deux grands hommes, qui ont été l'un & l'autre l'ornement de leur ſiècle & la gloire de la Nation, M. de Lamoignon s'occupa dix ans de ce projet. « Le travail, dit le Pré» ſident ſon fils, père de M. le Chancelier de Blancme» nil, étoit preſque achevé, lorſque M. de Harlai fut » nommé Archevêque de Paris, & en peu de temps, ce » qui avoit coûté tant de peine fut renverſé: la poſté» rité, ajoute-t-il, aura peine à croire qu'un Laïque ait » fait à la religion tout le bien qu'elle a reçu de M. le

» premier Préſident, & qu'un Prélat ait pris tant de peine » à le détruire. »

M. de Lamoignon, toujours occupé du bien public, a laiſſé un beau monument de ſon zèle & de ſes lumières, dans le précieux recueil de ces célèbres arrêtés, qui ſans avoir reçu le caractère de lois ſolennelles, en ont preſque l'autorité, & ſervent tous les jours de règle aux Juriſconſultes & aux Magiſtrats. Ce ſont des axiomes de juſtice, des maximes générales, fondées ſur la nature & ſur la raiſon, qui s'appliquent comme d'elles-mêmes aux queſtions particulières dont elles renferment la ſolution, & qui jettent une lumière pure ſur la plupart des lois dont on ne connoît pas toujours l'eſprit & les principes. L'abolition du *Congrès*, formalité indécente & honteuſe, qui fut proſcrite à jamais par arrêt du 28 Février 1677, eſt encore une des choſes les plus utiles pour les mœurs & l'honnêteté publique, que notre illuſtre Magiſtrat ait faites pendant ſa première Préſidence. Chrétien-François de Lamoignon ſon fils, qui étoit alors Avocat-Général, en a partagé la gloire avec lui, par l'éloquent plaidoyer qu'il fit à ce ſujet, & peut-être Boileau n'y a-t-il pas eu moins de part que l'un & l'autre, par les vers énergiques qu'on lit dans ſa huitième ſatyre, ſur cet uſage auſſi barbare que révoltant.

Dans ſa vie privée M. de Lamoignon étoit l'homme le plus aimable & le plus intéreſſant. Doux, affable, d'un commerce facile & ſûr, il aimoit à oublier les affaires, & à dépoſer la gravité du Magiſtrat dans la ſociété des amis qu'il admettoit auprès de lui. Sans préférence & ſans averſion pour aucun parti, il recevoit, avec les mêmes égards & la même affabilité, Rapin, Bouhours, Bourdaloue, Nicole, Baillet, Racine & Boileau. Avec eux il n'étoit qu'homme de lettres, & ſouvent il les étonnoit par ſes connoiſſances, qui étoient auſſi étendues & auſſi variées en littérature, que profondes en juriſprudence.

M. de Lamoignon avoit joui de bonne heure de la réputation la plus flatteuſe pour un Citoyen & un Magiſtrat, celle de la probité. L'eſtime qu'on avoit conçue pour lui étoit ſi générale, que dans les temps orageux de la Fronde, temps où il n'avoit pas encore pu arriver à ce haut degré de conſidération, qu'il s'eſt juſtement acquiſe depuis, des gens de tous les partis, s'empreſſoient à le charger des dépôts

dépôts les plus considérables, ensorte qu'il avoit gardé chez lui jusqu'à six millions à la fois, qui en feroient plus de dix aujourd'hui, appartenans à différens particuliers; & la plupart de ceux qui lui confioient ainsi leur fortune, il ne les connoissoit pas, & il n'en étoit pas connu. Il étoit parvenu au comble de la gloire où peut s'élever un homme de sa profession: honoré dans sa Compagnie, regardé du public comme le plus sage, le plus intègre & le plus éclairé des Magistrats, il voyoit à ses côtés deux fils qui promettoient de l'égaler par leurs talens, leurs lumières & leurs vertus. Enfin il étoit d'une santé robuste, & dans un âge où les hommes qui ont vécu suivant les règles de la modération & de la tempérance, peuvent encore espérer de prolonger leur carrière durant plusieurs années, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie qui fit des progrès si rapides, qu'en quatre jours il fut enlevé. Il mourut le 10 Décembre 1677, à l'entrée de la soixante-unième année de son âge.

M. Fléchier, chargé de faire l'éloge funèbre de ce vertueux Magistrat, ne s'est point trouvé dans l'embarras où sont la plupart de ceux, qui ayant à louer un Héros du siècle, ne savent comment concilier les devoirs de leur ministère, avec les intérêts de la vérité. Dans les louanges qu'il lui donne, il est moins orateur qu'historien. Quand il parle de son attachement sincère à la religion, du respect dont il étoit pénétré pour les choses saintes, de son exactitude à remplir toutes les obligations que l'Eglise impose aux fidelles, jusques dans les moindres pratiques pour lesquelles tant d'autres n'ont que de l'indifférence; de sa piété solide & toujours soutenue, au milieu des fonctions multipliées d'une charge qui ne laisse presque pas de momens libres à celui qui veut s'en acquitter comme il faut; & enfin des sentimens si conformes à la pureté de sa vie, qu'il fit paroître aux approches de la mort; ce Prélat éloquent n'a fait que rappeler à ses auditeurs ce qu'ils avoient vu, ce qu'ils savoient aussi bien que lui. L'éloge de M. de Lamoignon, comme Magistrat & comme Chrétien, étoit dans la bouche de ce public, dont le suffrage est si honorable pour ceux qui l'obtiennent, parce qu'il ne flatte guères les grands pendant leur vie, & qu'il les juge toujours avec équité après leur mort.

En finissant cette Notice, nous nous faisons un devoir de

publier, que nous avons tiré tout ce qu'elle renferme d'intéreſſant, d'une vie de M. de Lamoignon, écrite avec autant de ſageſſe que d'élégance, par M. Gaillard de l'Académie Françoiſe. Cet eſtimable Ecrivain, qui joint des mœurs ſi douces à des talens ſi connus & ſi juſtement applaudis, ſur-tout dans le genre de l'hiſtoire, a eu la complaiſance de nous communiquer ce qu'il a écrit ſur M. le premier Préſident de Lamoignon, à meſure que les feuilles ſortoient de la preſſe. C'eſt là que nous avons puiſé les principaux faits, & les détails que nous avons rapportés. Mais en travaillant d'après lui, nous avons ſenti, que s'il eſt toujours avantageux de marcher ſur les pas d'un bon guide, il eſt quelquefois peu ſatisfaiſant pour l'amour-propre, d'avoir ſous les yeux un modèle dont il eſt trop difficile d'approcher.

Marie-Thérèſe d'AUTRICHE, Infante d'Eſpagne, Reine de France.

MARIE-Thérèſe d'Autriche, fille unique de Philippe IV, roi d'Eſpagne, & d'Eliſabeth de France, ſa première femme, nâquit à Madrid le 20 Septembre 1638. Louis XIV, qu'elle épouſa dans la ſuite, étoit né le 5 du même mois à Saint-Germain-en-Laye. Deux événemens de cette nature, ſi voiſins l'un de l'autre, ſembloient être un indice des vues ſecrètes de la Providence ſur les auguſtes Enfans, dont la naiſſance combloit de joie les deux cours de France & d'Eſpagne, alors ennemies. La jeune Infante avoit reçu du ciel toutes les grâces de la figure, & tous les dons de l'ame qui relèvent les avantages de la naiſſance dans une Princeſſe née à l'ombre du trône, & deſtinée à l'occuper. La reine d'Eſpagne, ſa mère, fille de Henri IV, également reſpectée des deux Nations rivales, parce que l'une avoit admiré dès ſa jeuneſſe l'aurore & les premiers développemens de toutes les vertus dont l'autre jouiſſoit dans leur maturité, ne confia point l'éducation de l'Infante Marie-Thérèſe, à des mains étrangères. Elle ne la perdit pas de vue pendant les ſix premières années de ſa vie, & ce fut ſous les yeux & par les ſoins de cette excellente mère, qu'on vit éclore dans la jeune Princeſſe cette dignité de caractère, cette bonté

compatiſſante, cette candeur admirable, cette ingénuité noble & modeſte ; en un mot, toutes ces belles qualités qui la rendirent ſi chère aux François, lorſqu'elle vint partager leur hommage avec l'auguſte Epoux que le ciel lui avoit deſtiné. Ce fut ſans doute un malheur pour elle de perdre ſa tendre & vertueuſe mère, avant d'être ſortie des ténèbres & de la foibleſſe qui enveloppent l'enfance des Princes, comme celle des autres hommes. La Reine d'Eſpagne mourut en 1644, & ſa fille n'avoit alors que ſix ans ; mais elle étoit née avec une pénétration ſi vive, un eſprit ſi prématuré, tant de douceur & d'aménité, qu'elle apprit en peu de temps tout ce qu'on voulut lui enſeigner, & qu'elle ne donna d'autre peine aux perſonnes chargées de ſon éducation, que celle de la ſuivre dans ſes progrès, ou celle de la modérer.

Cependant la guerre qui duroit depuis plus de trente ans entre la France & l'Eſpagne, avoit tellement épuiſé les deux Nations, qu'elles déſiroient également la paix, dont elles avoient un égal beſoin, pour ſe remettre de leurs pertes & de leurs victoires, preſque auſſi funeſtes les unes que les autres. Mais les conventions qui devoient en être la baſe, n'avoient pu être réglées par les plus grands politiques de l'Europe pendant les longues & difficultueuſes conférences de Munſter. Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, & Régente du Royaume, déſiroit paſſionnément, de donner ſa nièce pour épouſe à ſon fils, Louis XIV. Au milieu des troubles de la Fronde, & depuis que ces troubles avoient été apaiſés, tandis que les armées de France faiſoient face de tous côtes à celles du roi d'Eſpagne & de ſes alliés, elle n'avoit pas ceſſé de s'occuper de ce grand projet, & d'en ménager l'exécution. Une foule d'obſtacles paroiſſoient le rendre impoſſible, ou du moins en reculer l'époque à des temps qui ſembloient encore fort éloignés. Mais peu à peu, la ſuite progeſſive des événemens anéantit une partie de ces obſtacles, & enfin deux Miniſtres ſeuls, le Cardinal Mazarin pour la France, & Dom Louis de Haro pour l'Eſpagne, parvinrent à concilier, en moins de trois mois, les grands intérêts de leurs Cours, qui avoient infructueuſement occupé tant d'habiles négociateurs, dans les pénibles diſcuſſions qui précédèrent le traité de Weſtphalie, en 1648. Le mariage de l'Infante Marie-Thérèſe fut l'une des principales condi-

tions de ce traité, connu dans l'hiſtoire ſous le nom de Traité des Pyrénées, conclu & ſigné le 17 Novembre 1659.

L'union des deux auguſtes Epoux fut célébrée à S. Jean de Luz le 9 Juin 1660. Ils étoient à quinze jours près l'un de l'autre, au moment d'accomplir leur vingt deuxième année : Louis réuniſſant en ſa perſonne tout ce qui peut faire à cet âge un Prince accompli, une taille parfaite, des traits nobles & majeſtueux, une grâce touchante ; & Marie Thérèſe, douée de cet aſſemblage heureux de grandeur, de modeſtie & de beauté qui peuvent faire impreſſion ſur le cœur d'un jeune époux. La jeune Reine fut auſſitôt conduite à Paris, en traverſant la moitié de la France ; & par-tout les peuples accoururent ſur ſon paſſage, la comblant de bénédictions ; & la regardant comme l'ange de la paix & le gage de la félicité publique. Elle fit ſon entrée ſolennelle dans la Capitale, le 26 Août, au milieu des cris de joie qui retentiſſoient de toutes parts dans les rues & places de cette ville immenſe, dont les habitans ſe ſont toujours ſignalés par la tendre & reſpectueuſe ivreſſe que leur inſpire la préſence de leurs Maîtres.

Marie-Thérèſe ne démentit point à la cour de France, l'opinion qu'elle avoit donnée d'elle par les agrémens de ſon eſprit, la bonté de ſon cœur, & ſur-tout par ſa piété ſolide & vraie, tant qu'elle avoit vécu dans celle du Roi ſon père. Le Roi ne pouvoit ſe laſſer de la voir & de l'entendre. Elle parloit avec tant de juſteſſe, elle mettoit dans tout ce qu'elle diſoit un tour ſi fin, ſi délicat, elle accompagnoit ſes entretiens de tant de politeſſe, & d'égards ſi flatteurs pour chacun de ceux qui s'aſſembloient chez elle, aux heures du cercle ou du jeu, qu'elle ne tarda pas à gagner le cœur des courtiſans. Ils ne pouvoient s'empêcher de mêler l'admiration & l'eſtime la plus ſentie, aux hommages qu'ils lui rendoient par devoir. Sa vie privée ne méritoit pas moins d'éloges, qu'elle ne s'en attiroit toutes les fois qu'elle paroiſſoit en public, pour ſatisfaire aux devoirs extérieurs & aux bienſéances de ſon rang. Elle avoit établi dans ſon palais un ordre admirable ; tout y étoit réglé avec ſoin, & les moindres momens avoient une deſtination marquée que la ſeule volonté du Roi pouvoit changer. Sa Cour étoit une école de ſageſſe & de retenue. Les perſonnes qui la compoſoient ſe faiſoient un devoir de ſe conformer aux

principes de prudence & de modeſtie par leſquels elle ſe conduiſoit. Celles qui étoient attachées à ſon ſervice, depuis les Dames les plus qualifiées, juſqu'aux moindres domeſtiques, avoient pour elle une ſi grande vénération, qu'elles mettoient toute leur attention à éviter ce qui pouvoit lui déplaire. Si elle accordoit à la naiſſance & aux titres, les égards que l'uſage ne permet pas de leur refuſer, elle ne donnoit ſon eſtime qu'à la vertu.

La naiſſance de M. le Dauphin, qui vint au monde le 1er. Novembre 1661, mit le comble aux vœux du Roi & de la Nation. Cet événement fut célébré dans la Capitale & dans tout le Royaume, avec des tranſports d'allégreſſe, comme un gage de la protection du Ciel, & regardé comme le prix des vertus de la Reine. Elle donna ſucceſſivement à ſon Epoux, dans les années ſuivantes, deux Princes & trois Princeſſes. Mais ces heureux fruits de ſa fécondité furent moiſſonnés par la mort dans leur enfance, de ſorte que toute la tendreſſe de la Reine ſe réunit ſur M. le Dauphin, ſeul objet, avec le Roi, de la vive affection de ſon cœur, & ſeul eſpoir de la France. Tant qu'il fut entre les mains des femmes, elle veilla ſur lui avec autant de ſollicitude que ſa gouvernante & les autres perſonnes qui étoient auprès de lui, alarmée au moindre accident, & craignant toujours pour la vie ou la ſanté d'un enfant auſſi précieux. Mais lorſque ce Prince fut paſſé, à l'âge de ſept ans, ſous la conduite des hommes, chargés de préſider à ſon éducation, ſes inquiétudes redoublèrent, parce qu'il étoit plus ſéparé d'elle, & qu'elle craignoit toujours qu'on ne le fatiguât par la multiplicité & la ſucceſſion des devoirs qu'on lui impoſoit. Il fallut même quelquefois que le Duc de Montauſier, Boſſuet, & les autres Maîtres du jeune Prince, invoquaſſent l'autorité du Roi, pour calmer les craintes & arrêter l'effet des plaintes de cette mère trop tendre & trop facile à s'alarmer. A la voix du Roi, elle paroiſſoit devenir plus tranquille. Sa douceur naturelle & ſa ſoumiſſion aux volontés de ſon auguſte Epoux, lui faiſoient renfermer ſes peines au fond de ſon cœur.

La pieuſe Reine eut ſouvent occaſion d'appeler à ſon ſecours, cette douceur de caractère, & ce reſpect infini qu'elle avoit pour le Roi, ſentimens dont elle ne s'écarta jamais. Elle l'aimoit avec une tendreſſe qui n'étoit peut-être

pas assez calme, ni assez subordonnée à la raison, pour son bonheur. Des goûts vifs & fréquens entraînoient ce Prince dans des attachemens dont elle ignoroit une partie, mais qu'il étoit impossible de lui dérober entièrement, malgré le peu de penchant qu'elle avoit à soupçonner le mal, & moins encore à le croire. Son amour pour le Roi avoit bien toute la chaleur d'une passion vive, mais rien de ces inquiétudes & de ce trouble qui caractérisent la jalousie. Quand elle ne pouvoit douter qu'il ne portât son hommage à d'autres objets, de douces plaintes, des larmes amères, des soupirs qui s'échappoient de son cœur en secret, étoient les seules marques de sa douleur. La Reine mère, sa tante & sa meilleure amie, partageoit ses chagrins, & tâchoit de la consoler par de tendres caresses, de sages conseils, & l'espoir d'un avenir plus heureux qu'elle lui faisoit envisager. On peut juger d'après cela, combien la Reine fut affligée lorsqu'elle perdit, en 1666, cette Princesse, dont l'amitié, l'expérience, & les bons exemples lui devenoient plus nécessaires que jamais, à mesure que le Roi s'éloignoit d'elle, pour se livrer aux nouvelles liaisons qu'il formoit.

La piété solide est la source des consolations & des véritables douceurs, sur-tout pour les cœurs nés sensibles, qui se livrent avec plus d'abandon que les autres à leurs attachemens. Quand les appuis humains leur manquent, ils se tournent vers Dieu, & trouvent en lui ce qu'ils cherchoient inutilement dans l'affection des parens & des amis les plus tendres. La Reine n'avoit pas attendu la mort d'Anne d'Autriche, pour se convaincre de cette vérité, qui fut toujours une des premières règles de sa conduite. Mais cette mort, en mettant sous ses yeux, de la manière la plus frappante, & la vanité des grandeurs, & le néant de tout ce qui n'est pas Dieu, fut pour elle un nouveau motif de ne s'attacher qu'à lui, comme au seul objet qui ne finit point. Sa vie ne fut qu'une suite continuelle de bonnes œuvres, d'actions édifiantes, & de pratiques pieuses, dont elle savoit ménager les heures, de façon que ses devoirs extérieurs n'en souffroient jamais. Lorsque les assujettissemens de la Cour contrarioient ses goûts, & cela n'étoit pas rare, elle s'y soumettoit par esprit de religion, les regardant comme une partie de sa pénitence, d'autant plus méritoire aux yeux de Dieu, qu'ils étoient dans l'ordre de ses desseins sur elle.

Son inclination la portoit à la retraite, parce qu'elle y jouiſſoit du bonheur de s'entretenir avec Dieu, & de la liberté d'eſprit, ſi néceſſaire aux ames pieuſes pour ſe nourrir avec plus de fruit, par la méditation des ſublimes vérités de la foi. Elle alloit ſouvent paſſer pluſieurs jours de ſuite, loin du monde & des hommages de la Cour, dans les couvens les plus auſtères. Le ſilence qui règne dans ces aſiles de la piété, le calme & le recueillement que tout y inſpire, s'accordoient avec les penſées dont ſon ame étoit remplie. C'étoit là qu'elle aimoit à ſe trouver au milieu des Vierges pures dont elle envioit le ſort, & dont les ſaints exemples animoient ſa ferveur. Elle auroit préféré leur vie pénitente, leurs jeûnes & leurs auſtérités, aux fêtes les plus brillantes, & aux délicateſſes recherchées du ſéjour qu'elle étoit forcée d'habiter. Quand le moment de quitter ces lieux ſolitaires approchoit, elle ne s'en éloignoit qu'avec peine; il en coûtoit à ſon cœur pour quitter la ſociété des anges de la terre qu'elle y avoit admirés; quelquefois même, il lui échappoit des larmes en ſe ſéparant d'elles, & ce n'étoit jamais qu'en promettant de venir les rejoindre au plutôt, qu'elle leur faiſoit ſes adieux.

Quoique cette vertueuſe Princeſſe ne cherchât que Dieu, dans tout ce qu'elle faiſoit pour lui plaire & pour ſe ſanctifier, il étoit dans les principes d'une dévotion auſſi éclairée que la ſienne, de remplir l'obligation impoſée à tous les Chrétiens, & plus particulièrement aux Princes, d'édifier le prochain par leurs bons exemples. Elle ſavoit que ce genre de prédication eſt d'un effet plus général, plus prompt & plus aſſuré que tous les autres. C'eſt pour cela qu'elle ne manqua jamais d'aſſiſter en public, à toutes les cérémonies du culte extérieur. Sans négliger les aſſemblées de piété, qui attiroient les fidelles dans les autres Egliſes, elle préféroit celle de la Paroiſſe, parce que c'eſt la maiſon commune de ces familles particulières, qui compoſent la grande ſociété des Chrétiens, répandue ſur toute la terre. Elle aimoit à s'y confondre avec le peuple, pour s'humilier davantage, & pour montrer combien elle étoit convaincue que tous les hommes ſont égaux devant la Majeſté Suprême; & qu'aux yeux de celui qui veille également ſur les petits comme ſur les grands, il n'y a d'autre diſtinction que celle des cœurs purs & vertueux. On ne pouvoit

conſidérer ſon recueillement, ſa modeſtie, ſon profond abaiſſement au pied des autels, & l'état d'adoration où elle étoit pendant la célébration des ſaints Myſtères, ſans en être touché. Les femmes de la Cour, les plus livrées au monde & à la diſſipation, les hommes qui paſſoient pour les moins religieux, ne pouvoient s'empêcher de l'admirer, & s'ils étoient loin d'imiter ce beau modèle, ils ſentoient au moins, combien il auroit importé à leur bonheur de lui reſſembler.

A ſon amour pour Dieu, à ſon zèle pour la Religion, à ſon attrait pour la prière, qui étoit ſa plus douce occupation dans les heures de ſolitude qu'elle ſavoit ſe procurer, à cette pureté d'ame qui lui faiſoit craindre juſqu'à l'ombre du mal, la pieuſe Reine joignoit une grande ſenſibilité pour les beſoins des pauvres. Son cœur étoit attendri toutes les fois qu'on lui parloit de ce que les malheureux ont à ſouffrir dans les priſons, les hôpitaux, & les triſtes réduits où la misère ſe cache en attendant les ſecours d'une main charitable, qui lui manque preſque toujours. Elle n'avoit ni argent, ni bijoux, ni effets précieux qui lui coûtaſſent à ſacrifier, lorſqu'on lui propoſoit des pauvres malades à ſoulager, des familles indigentes à ſoutenir, des filles de toutes conditions à tirer du danger où leur âge & leur pauvreté les expoſoient. C'étoit-là ſur-tout, l'eſpèce de grâce qu'elle aimoit qu'on lui demandât, & qu'elle accordoit toujours avec le plus de plaiſir. Elle voyoit Jeſus-Chriſt dans ſes membres ſouffrans, elle s'abaiſſoit devant eux pour l'honorer; & conduite par cette vue de foi, elle alloit avec quelques Dames, les plus vertueuſes de ſa Cour, ſervir les malades dans les hôpitaux, ſans être rebutée par le ſpectacle dégoûtant de leurs maux, ni par l'odeur infecte qu'on reſpire dans ces lieux, où tous les genres de miſères ſe réuniſſent.

Quand elle s'occupoit de quelque travail des mains dans l'intérieur de ſon appartement, quand elle faiſoit partager cette occupation aux Dames & autres perſonnes attachées à ſon ſervice, c'étoit pour donner aux pauvres des habits ou du linge. Si les étoffes étoient rudes, ſi la toile étoit dure, elle ne s'en plaignoit jamais; au contraire, ce travail lui plaiſoit davantage, lorſqu'il étoit pénible, parce qu'il devenoit une pénitence & une occaſion de ſouffrir

pour Dieu. On lui faiſoit quelquefois des repréſentations ſur la trop grande profuſion de ſes aumônes, & ſur les choſes dont elle ſe privoit pour les rendre encore plus abondantes; mais elle répondoit avec ſa douceur ordinaire, que le Roi n'y trouvoit pas à redire, & que même il approuvoit qu'elle employât ce moyen pour attirer la bénédiction de Dieu ſur ſes armes, & ſur la famille Royale, par les prières des pauvres. En effet ce Prince, qui honoroit ſa vertu, ne la contraignoit en rien. Peut-être auroit-il déſiré, qu'à ſon exemple, elle eût eu plus de goût pour la repréſentation, les amuſemens & les ſpectacles. Mais ayant connu ſon caractère ſérieux & timide, ſon éloignement pour les fêtes bruyantes, ſon attrait pour la ſolitude & les exercices de piété, il voulut qu'elle fût libre de vivre à ſa manière, pourvu qu'elle ne troublât point ſes plaiſirs, & qu'elle continuât à ne ſe point mêler des affaires du gouvernement.

Quant à la première de ces deux conditions, nous avons déjà parlé des règles de conduite qu'elle s'étoit preſcrites à cet égard. La ſeconde lui coûta beaucoup moins à remplir. Elle ſe contentoit d'admirer les glorieuſes entrepriſes du Roi, & d'en demander à Dieu le ſuccès par ſes prières, ſans être jalouſe d'obtenir de lui la moindre influence ſur le ſecret de ſes grands projets, ni ſur leur exécution. Cependant elle ne manquoit pas d'intelligence & de capacité pour les affaires : elle en donna des preuves qui lui firent un grand honneur, pendant que Louis XIV étoit allé faire la conquête de la Hollande en 1672. Ce grand Prince ayant réſolu de punir cette ingrate République, qui devoit tout à la France, & qui ne ceſſoit de l'outrager par l'inſolente liberté de ſes gazetiers, par la licence effrénée des libelles qui ſortoient chaque jour de ſes preſſes, & par les médailles injurieuſes qu'elle faiſoit frapper, nomma la Reine, ſon épouſe, Régente du Royaume pendant ſon abſence. Le temps de cette Régence dura peu, mais il fut aſſez long pour faire connoître les talens de Marie-Thérèſe, la ſagacité de ſon eſprit, & l'étendue de ſes lumières. Tous ceux qui furent chargés de travailler avec elle, pendant ce court eſpace, convinrent que dans les différens objets d'adminiſtration qu'ils diſcutèrent en préſence de cette Princeſſe, elle ne montra pas moins d'habileté pour l'examen de ces matières épineuſes, que de zèle pour le bien de l'Etat.

Le Roi qui ſe plaiſoit à mettre par-tout de la magnificence & de la grandeur, conduiſoit quelquefois ſa Cour à la guerre, comme pour la rendre témoin de ſa valeur & de ſa gloire; & alors la Reine le ſuivoit. C'eſt ce qui arriva dans les campagnes de 1667 & 1678. Elle l'accompagna de même en 1680, année du mariage de M. le Dauphin, dans la viſite générale qu'il entreprit de tous les ports & havres du Royaume. Lorſque ce Prince ſe rendit à Strasbourg l'année ſuivante, pour en prendre poſſeſſion, elle alla partager avec lui les honneurs que lui rendirent ſes nouveaux Sujets. Elle l'avoit encore ſuivi en 1683, dans le voyage qu'il fit en Alſace, en Franche-Comté & dans les contrées voiſines, pour viſiter les places des frontières. Revenue à Verſailles, le 20 Juillet, elle paroiſſoit jouir de la meilleure ſanté. Quelques jours après, elle ſentit des douleurs très-vives, accompagnées d'inquiétudes & d'agitations dans preſque toutes les parties du corps. On aperçut enſuite à ſon bras gauche, une enflure conſidérable, qu'on traita de rhumatiſme. On lui fit une ſaignée du pied; mais bien loin d'en recevoir du ſoulagement, elle s'en trouva plus mal, & la fièvre s'alluma de manière à donner beaucoup d'inquiétude. En peu de temps le mal fit des progrès rapides, & parut bientôt au-deſſus des remèdes. Lorſque ſon Confeſſeur approcha d'elle pour la diſpoſer à faire le ſacrifice de ſa vie, il ſe ſervit de ces belles paroles de ſaint Paul, tirées de l'Epitre aux Romains, Ch. 14, ℣. 8. *Soit que nous vivions, ſoit que nous mourions, nous ſommes au Seigneur*: elle répondit avec autant de fermeté que de préſence d'eſprit: *Qu'importe donc de vivre ou de mourir.* Le danger augmentant d'un inſtant à l'autre, on ſe hâta de lui apporter le S. Viatique, qu'elle reçut avec tous les ſentimens de foi, d'amour & de confiance qu'on pouvoit attendre de ſa piété. Ce fut M. de Harlai de Chanvalon, Archevêque de Paris, qui fit cette touchante cérémonie. Le Roi, M. le Dauphin, toute la Famille Royale, qui étoient dans la chambre, fondoient en larmes. Ce ſpectacle l'ayant attendrie, elle fit au Roi ſes derniers adieux, & demanda qu'on lui permît de reſter ſeule, pour n'avoir plus à penſer qu'à l'éternité, qu'elle voyoit approcher. Elle mourut ainſi dans le calme d'une conſcience pure, le 30 Juillet, âgée de 45 ans, dont elle en avoit paſſé 23

à édifier la Cour de France, & à mériter ſes regrets.

« On ne peut donner une idée plus juſte des mœurs de » cette Princeſſe, dit le Préſident Hainault, & en même- » temps de la hauteur de ſes ſentimens, qu'en rapportant » une réponſe qu'elle fit un jour; c'étoit à une Carmélite » qu'elle avoit priée de lui aider à faire ſon examen de » conſcience, pour une confeſſion générale à laquelle elle » ſe diſpoſoit. Cette Religieuſe lui demanda ſi, en Eſpa- » gne, dans ſa jeuneſſe, avant d'être mariée, elle n'avoit » point eu envie de plaire à quelques-uns des jeunes gens » de la Cour du Roi ſon père: *Oh! non, ma Mère, dit-elle,* » *il n'y avoit point de Rois*».

LE TELLIER, Chancelier de France.

ON a dit avec aſſez de raiſon, que la vie de la plupart des Miniſtres eſt un problème, dont ils pourroient ſeuls donner la ſolution: le voile du ſecret couvre ordinairement toutes leurs démarches, & même leurs penſées. Il eſt rare que ceux qui les approchent de plus près les connoiſſent mieux que le public, dont les jugemens avantageux ou défavorables aux hommes en place, ſont toujours ſi haſardés. Mais il eſt plus rare encore que ceux qui ont travaillé ſous leurs ordres, & qui ſe flattent d'avoir eu part à leur confiance, les peignent de leurs vraies couleurs, dans les Mémoires qu'ils écrivent ſur les événemens qui ſe ſont paſſés ſous leurs yeux. Comblés de faveurs, ou mécontens de n'en avoir pas obtenu davantage, c'eſt des mains de la reconnoiſſance ou du dépit qu'ils prennent le pinceau. Dans ce langage ſi oppoſé du panégyrique ou de la ſatyre, comment diſcerner la vérité qui marche conſtamment dans le juſte milieu que la paſſion ne connut jamais? Nous avons eu le bonheur de ne nous pas trouver dans cet embarras, ſi déſolant pour les Hiſtoriens, en travaillant à l'eſquiſſe de la vie publique & privée de M. le Chancelier le Tellier. Peu d'Ecrivains l'ont flatté, & moins encore ont oſé le calomnier: enſorte que preſque tous ceux qui ont parlé de lui, ſe ſont accordés à dire qu'il réuniſſoit les talens, les lumières & les vertus qu'exigeoient dans les temps orageux où il a vécu, les différens emplois auxquels il a été ſucceſſivement appelé.

Il nâquit à Paris le 19 Avril 1603, de Michel le Tellier, Seigneur de Chaville, Conſeiller en la Cour des Aides, & de Claude Chauvelin ſon épouſe. La jeuneſſe des grands hommes annonce ordinairement ce qu'ils doivent être dans la ſuite; Monſieur le Tellier confirme cette vérité. On pourroit dire que l'aurore de ſa raiſon fut celle de ſes talens. Né dans le ſein de la Magiſtrature, & deſtiné à la même profeſſion, il ſentit de bonne heure que l'étude des Lois étoit l'objet dont il devoit s'occuper avec le plus de ſoin. Quelque difficile qu'elle ſoit, le déſir de ſe rendre utile à ſa patrie, lui en fit trouver le travail moins pénible, & l'on peut juger des progrès qu'il y fit, par la capacité ſoutenue qu'il montra dans tous les emplois qui lui furent confiés; capacité qui lui mérita l'eſtime & la confiance de Louis XIII, des Cardinaux Richelieu & Mazarin, de la Régente, & enfin de Louis XIV. La première charge qu'il exerça, fut celle de Conſeiller au Grand-Conſeil, & il n'étoit âgé que de vingt un ans quand on l'y reçut (1624). Le mérite qu'on lui connoiſſoit déjà, fit oublier qu'il n'avoit pas l'âge preſcrit par les Ordonnances, & l'on crut travailler à la gloire de la Compagnie en l'y admettant.

Il avoit reçu de la nature une aptitude ſingulière pour la diſcuſſion des affaires les plus épineuſes & les plus compliquées. A peine âgé de vingt ans, & avant d'entrer au Grand-Conſeil, il avoit déjà fait uſage de ce talent pour lui-même, en ſoutenant, contre des prétentions injuſtes, les droits de la ſucceſſion de ſon père, qu'il venoit de perdre. Il ne tarda pas à ſe diſtinguer par la manière dont il s'acquitta des fonctions de ſa charge, & par cet amour du travail qui redoubloit de jour en jour. Malgré ſa jeuneſſe, on ne remarqua jamais le moindre écart dans ſa conduite; on lui trouva toujours cette application infatigable, cet éloignement des diſſipations ſi naturelles à ſon âge, & cette maturité de jugement que les autres n'acquièrent qu'avec l'âge, & ne doivent qu'au calme des paſſions, fruit tardif d'une vieilleſſe éclairée par l'expérience.

Sept ans après, c'eſt-à-dire en 1631, il paſſa de ce tribunal à la charge de Procureur du Roi au Châtelet. Alors tous ces talens qui devoient ſe développer à meſure qu'il avanceroit dans la carrière qui s'ouvroit devant lui, commencèrent à fixer les regards de la Capitale. Protecteur de ces

Lois ſages & ſévères qui veillent à la ſureté publique, il fut inflexible & ſans paſſion comme elles. Redoutable aux méchans, il étoit ſans prévention contre les accuſés. Tant que le crime n'étoit pas prouvé, il les regardoit comme des infortunés dont les intérêts lui étoient confiés. Il les écoutoit avec patience, les ſoulageoit avec bonté, & ne refuſoit jamais de les entendre, ſous le vain prétexte du nombre accablant de ſes occupations. Dans une place auſſi délicate, où l'attention eſt partagée entre tant d'objets différens, il eſt bien difficile que le Magiſtrat le plus intègre, le plus éclairé, n'oublie pas quelquefois l'auſtérité du devoir, tantôt par ſurpriſe, & tantôt par négligence.

Les égards dus à la naiſſance, l'amitié, la parenté, les liaiſons, la confiance, & même, oſons le dire, l'intérêt perſonnel, ſont autant de piéges qui l'environnent; on donne une interprétation favorable aux lois, & ſouvent le coupable échappe au jugement qu'il méritoit, tandis que l'innocent, qui n'a d'autre protecteur que la juſtice de ſa cauſe, ſuccombe & périt.

Ces conſidérations ne purent jamais rien ſur Monſieur le Tellier; quoique jeune, il fut toujours en garde contre les brigues & les partialités, qui attaquent l'intégrité du Magiſtrat, par tous les moyens capables de le ſéduire; contre les préventions qui ſont pour l'eſprit, ce qu'eſt pour les yeux du corps, un voile que les rayons de la lumière ne peuvent pénétrer; & beaucoup plus encore, contre les voies irrégulières qui ne tendent qu'à intervertir l'ordre & à dépouiller la loi de ſon autorité. Il ſavoit que le Juge ne doit porter au tribunal, ni une douceur mendiée, ni des rigueurs arbitraires, mais la loi toute ſeule, qui ne diſtingue point entre les grands & les petits, & qui prononce ſans égard à la qualité de ceux dont elle décide les intérêts.

Cependant de nouveaux honneurs l'attendoient: le Cardinal de Richelieu, dont le principal talent étoit de connoître les hommes, & de ſavoir les employer, ne fut pas longtemps ſans découvrir le mérite ſupérieur de M. le Tellier. Il fut nommé Maître des Requêtes en 1638, & un an après, le Roi, dirigé par ſon Miniſtre, le choiſit pour accompagner en Normandie M. le Chancelier Seguier, & M. Talon, Conſeiller d'Etat, & terminer avec eux les procédures faites contre les révoltés de cette Province. Un eſprit de ſédition

s'étoit emparé de la Capitale, & de-là se répandoit dans les villes voisines. Le Parlement de Rouen avoit été privé de ses fonctions, pour n'avoir pas remédié à ces désordres dans leurs commencemens; & il étoit à craindre que le mal ne devînt général; mais la prudence & l'activité des trois illustres députés, ne permirent pas à la rébellion d'étendre ses ravages.

Dans ces conjonctures délicates, où il s'agit de ramener au devoir de la soumission des hommes qui s'autorisent du nombre & de la qualité de leurs complices, le talent de la conciliation, & l'art de manier les esprits, sont plus nécessaires & plus efficaces que les coups d'autorité; mais il y a deux dangers à éviter. S'il est à craindre d'un côté que la licence, qui ne connoît plus de frein, ne se roidisse contre une rigueur trop inflexible; d'un autre côté il ne l'est pas moins qu'une douceur trop facile ne la rende plus hardie, & que son audace n'augmente par le peu de fermeté qu'on emploie pour la soumettre, ou par les offres trop avantageuses qu'on lui fait pour la désarmer. Ainsi, dans les deux cas, le remède, loin de guérir le mal, en propage la cause, & ne sert qu'à l'aigrir davantage.

M. le Tellier vit ces inconvéniens, & quoique le Chancelier fût soutenu par une armée, la politique lui fournit des moyens plus sûrs & moins dangereux, que la force des armes, ou l'extrême rigueur des lois. Offrir à ceux qui avoient du pouvoir sur les autres par leur naissance & leur crédit, des avantages propres à les gagner, avec le pardon de leur faute; attaquer ceux qui n'avoient fait que céder au torrent de l'exemple, par les sentimens de l'honneur & la crainte de l'infamie; effrayer les plus timides par l'appareil des supplices, & détacher peu à peu quelque partie de ce corps de rebelles, afin de le rendre moins agissant, & de l'écraser après l'avoir affoibli, tels furent les moyens que proposa M. le Tellier à ses Collégues, qui les adoptèrent, & bientôt ils eurent la satisfaction de voir rentrer la Province dans le devoir. Cette grande affaire terminée si heureusement par sa prudence & son habileté, lui mérita de plus en plus l'estime du Roi & du Cardinal.

M. le Tellier étoit arrivé à cet âge où les hommes en place, plus encore que les autres citoyens, ont besoin de se donner une compagne qui veille sur l'intérieur de leur maison, & qui se charge pour eux de tout le détail des soins domestiques.

Avec la réputation dont il jouiſſoit, on n'a pas de peine à croire qu'il eut à choiſir entre les meilleurs partis auxquels il pouvoit prétendre. Mais dans ce chôix important, il ne ſe décida que par le mérite & les qualités eſtimables de la perſonne avec laquelle il réſolut de s'unir. Ce fut par des vues auſſi ſages & auſſi pures, que peu de temps après avoir terminé les affaires de Normandie dont nous venons de parler, il épouſa Mademoiſelle Eliſabeth Turpin, fille de Jean Turpin, Seigneur de Vauvredon, & Conſeiller d'Etat. Trois enfans furent les fruits de ce mariage; 1°. François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, devenu ſi célèbre dans le miniſtère de la guerre pendant les brillantes années du règne de Louis XIV; 2°. Charles-Maurice le Tellier qui embraſſa l'état eccléſiaſtique, & mourut Archevêque de Rheims; 3°. Magdeleine-Fare le Tellier, première femme de Louis-Marie Duc d'Aumont.

Dès que ſes deux fils furent en âge de recevoir les premières leçons des lettres & de la vertu, M. le Tellier les confia aux ſoins d'un Eccléſiaſtique pieux, éclairé, prudent, dont il connoiſſoit également les mœurs & la capacité; mais, quoique cet inſtituteur méritât toute ſa confiance, il ne ſe crut pas diſpenſé de veiller par lui-même à l'éducation de ſes enfans, & de concourir avec celui qu'il avoit mis auprès d'eux à leur former l'eſprit & le cœur, autant que ſes occupations pouvoient le lui permettre.

Ne pouvant leur donner tout ſon temps, il leur conſacroit du moins ſes loiſirs; il les voyoit ſouvent, ſe faiſoit rendre compte de leurs travaux, excitant leur émulation par des careſſes & des récompenſes, louant leurs efforts pour les encourager, & s'attachant ſur-tout à étudier leur caractère, afin de les conduire ſuivant la diverſité de leurs talens & de leurs inclinations. Si la multitude des affaires, dont il ſe trouvoit chargé, l'obligeoit quelquefois à paſſer pluſieurs jours ſans les voir, c'étoit de toutes les privations, celle qui coûtoit le plus à ſon cœur. Il ſe rapprochoit d'eux auſſitôt qu'il le pouvoit, & c'étoit toujours avec un nouveau plaiſir. Il ſavoit que dans l'ordre de la nature & de la religion, le premier devoir des pères eſt d'élever leurs enfans, pour en faire des citoyens utiles & des hommes vertueux; & ce devoir ſacré, perſonne ne l'a rempli avec plus de zèle & de ſuccès que M. le Tellier.

Juſqu'à l'époque de ſon mariage, il ne s'étoit fait connoître que par les lumières & l'intégrité d'un Magiſtrat conſommé dans l'étude des Lois : mais la manière dont il s'étoit conduit dans l'affaire de Rouen, avoit fait paroître ſes talens pour la politique, & ſes vues profondes ſur les objets d'adminiſtration, dont on ignoroit juſqu'alors qu'il ſe fût occupé. Le Cardinal de Richelieu, bon juge en ce genre, ſentit combien il pouvoit lui être utile, & réſolut de l'employer. Ce Miniſtre le fit nommer, en 1640, Intendant de l'armée de Piémont, dans la guerre que la France déclara aux Princes de Savoie, qui combattoient avec les armées de l'Eſpagne contre Madame Royale, ſœur de Louis XIII, & veuve de Victor Amédée Duc de Savoie, mort en 1637. Ce Prince avoit laiſſé la tutelle de ſes enfans à la Ducheſſe ſon épouſe. Le Roi de France fut obligé de ſoutenir les droits de ſa ſœur contre le Prince Thomas & le Cardinal de Savoie, beau-frères de cette Princeſſe.

Monſieur le Tellier ſe conduiſit dans cette place importante avec une prudence & une dextérité qui étonnèrent la Cour de France. Pour répondre à la confiance du Miniſtre & mériter ſon eſtime, il ne ſe borna pas à remplir les devoirs d'un Intendant avec ſon exactitude & ſa vigilance ordinaire, il devint négociateur ; & conjointement avec Mazarin, qui faiſoit alors les premiers pas dans la carrière de la politique, il parvint à ménager un accommodement entre la Régente de Savoie & les Princes ſes beau-frères. Ils renoncèrent à l'alliance des Eſpagnols, & conſentirent à l'exécution du Teſtament du Duc Victor-Amédée, en ce qui concernoit la Régence de ſes Etats : à ces conditions, le traité fut ſigné le 14 Juin 1642. C'eſt dans cette occaſion ſi glorieuſe pour Monſieur le Tellier, qu'il fit comme l'apprentiſſage de la place qu'il devoit bientôt occuper dans le miniſtère.

La mort du Cardinal de Richelieu, arrivée cette même année, n'opéra pas dans le Royaume la révolution que ſes ennemis déſiroient avec impatience. Ce grand homme, dont le génie vaſte & profond rendit à l'autorité royale tout ce qu'elle avoit perdu pendant les troubles qui avoient agité la France depuis la mort funeſte de Henri II, n'emporta pas avec lui les regrets de ſa patrie ; mais il n'eut pas auſſi le ſort des autres Miniſtres, dont tout le pouvoir eſt détruit

par

par la mort, & qui ceſſent d'influer dans les affaires du Gouvernement, à l'inſtant où ils ceſſent de vivre. Armand de Richelieu, quoique dans le tombeau, continua de régner; & la Cour, dit Monſieur de la Rochefoucault, fut auſſi ſoumiſe à ſes volontés après ſa mort, qu'elle l'avoit été pendant ſa vie. Auſſi vit-on peu de jours après Mazarin, ſa créature, entrer dans le Conſeil, & partager avec Chavigny & Deſnoyers, ſecrétaires d'État, la confiance du Roi juſqu'à ſa mort, arrivée le 14 Mai 1643. Lorſqu'Anne d'Autriche, ſa veuve, eut pris les rênes du gouvernement en qualité de Régente, pendant la minorité de Louis XIV, Deſnoyers ne vit pas ſans chagrin qu'on ne lui laiſſoit à remplir qu'un rôle ſubalterne, que Mazarin avoit toute l'autorité, & que la Reine ne ſe conduiſoit que par les avis de ce Prélat; il ne put diſſimuler ſon mécontentement, &, dans ſon dépit, il ſe retira. Cette démiſſion volontaire ouvrit la carrière à Monſieur le Tellier. Le Cardinal l'avoit connu à Turin, où ils avoient négocié enſemble; la connoiſſance qu'il avoit de ſes talens & de ſa fidélité, lui firent jeter les yeux ſur lui pour remplir la charge que Monſieur Deſnoyers laiſſoit vacante: il le propoſa donc au Roi qui l'agréa, & Monſieur le Tellier commença à l'exercer de cette même année (1643): il n'en eut cependant le titre qu'à la mort de ſon prédéceſſeur en 1645.

Le Cardinal Mazarin ſentit bientôt qu'il avoit fait choix d'un homme dont la reconnoiſſance & la fidélité ſeroient à toute épreuve. Nommé ſur-Intendant de l'éducation du Roi, & chargé de tout le poids des affaires par la Régente, il avoit beſoin d'être ſecondé par un homme tel que M. le Tellier, d'une probité reconnue, d'un travail aſſidu, d'une expérience & d'une habileté dans la conduite des affaires, dont on ne pouvoit douter. Il ne balança pas à lui découvrir tous ſes deſſeins, bien aſſuré qu'il trouveroit dans ſon génie & ſa prudence des reſſources qu'il chercheroit inutilement ailleurs. Ce premier Miniſtre, pour donner à la Nation une haute idée de ſa capacité, voulut débuter par reprendre l'exécution des grands projets que le Cardinal de Richelieu avoit formés; mais la multiplicité des impôts qu'il mit ſur le peuple pour parvenir à ſon but, ſouleva contre lui tous les eſprits. La Nation s'indigna de voir qu'un

étranger osât l'appauvrir pour contenter ses vues ambitieuses ; une ligue puissante unit Paris & le Parlement, & s'élevant contre lui, empoisonna tout le plaisir que lui donnèrent les victoires du jeune Duc d'Anguien, déjà immortalisé par les journées célèbres de Rocroy, de Fribourg & de Nortlingue. Le Parlement peu satisfait de l'avoir proscrit, mit sa tête à prix, & il se vit obligé de se dérober aux périls qui le menaçoient, en se retirant, avec le jeune Roi & la Régente, à Saint-Germain.

Ce fut alors que les talens de Monsieur le Tellier lui devinrent utiles. Le traité conclu à Ruel le 11 Mars 1649 fut en partie son ouvrage. Il se conduisit si habilement dans cette négociation, que malgré le dessein des Frondeurs, le Cardinal fut conservé dans sa place ; & si les troubles de la guerre civile, ne furent pas totalement apaisés, il en suspendit au moins les effets pendant quelques mois.

Mazarin, obligé de céder aux circonstances & de sortir deux fois du Royaume, jugea que de tous ceux qu'il laissoit auprès de la Régente, Monsieur le Tellier étoit le seul en qui il pût mettre sa confiance. En effet, c'étoit par lui que le Cardinal recevoit les nouvelles qui pouvoient accélérer ou retarder son retour ; & c'étoit par Monsieur le Tellier que ce premier Ministre guidoit la Régente au milieu de tant d'alarmes. Inaccessible à la crainte, sourd aux promesses comme aux menaces, le Tellier n'ignoroit pas les dangers dont il étoit environné ; mais il les voyoit d'un œil tranquille, sans que sa constance & sa fidélité en fussent ébranlées. Son devoir seul fixoit toutes ses pensées & dirigeoit ses démarches ; & ce devoir, il le faisoit consister à rétablir dans tous ses droits l'autorité Royale qu'on attaquoit sans le vouloir, sous le prétexte toujours imposant du bien public.

Dans toutes les factions, il est un moment où les différens partis, fatigués de lutter l'un contre l'autre, tombent dans une espèce de langueur & souhaitent le repos. Ce moment précieux, l'homme de génie le voit approcher & le saisit. Monsieur le Tellier étoit trop attentif à tout ce qui se passoit autour de lui, pour ne pas calculer à coup sûr les divers indices qui l'annonçoient, & trop habile pour le laisser échapper. Il avoit résisté à l'impatience du Cardinal qui, après avoir cédé à l'orage, vouloit toujours revenir

trop tôt reprendre les rênes du gouvernement ; ſon zèle même étoit ſi prudent, que ſa conduite auroit donné de l'inquiétude au Miniſtre, ſi celui-ci n'eût été perſuadé de ſa fidélité, & que tout ce qu'il faiſoit ne tendoit qu'à le ſervir. Auſſi les Frondeurs ſentirent bien que la retraite du Cardinal leur ſeroit abſolument inutile, s'ils permettoient qu'un homme auſſi dévoué à ſes intérêts que l'étoit M. le Tellier demeurât plus long-temps à la Cour. Ils exigèrent donc qu'il fût renvoyé, & la Régente en le leur accordant, fut obligée de céder aux conjonctures. Il avoit demandé lui-même ſon éloignement, trop heureux de ſacrifier ſes intérêts à la tranquillité de l'Etat. « A Dieu ne plaiſe, diſoit-il, que » de Miniſtre que je ſuis, je devienne une pierre d'achop- » pement pour les ſujets du Roi que je veux ſervir ; je me » retirerai volontiers, ſi c'eſt à ce prix qu'il faut acheter » la concorde & la paix de mon pays ».

Il ſe renferma donc dans ſa ſolitude de Chaville, regretté de la Régente & de tous les bons citoyens ; mais comme ſa diſgrace avoit été volontaire, elle dura peu. Il fut bientôt rappelé, & même avant le Cardinal. Ce Miniſtre vouloit revenir trop tôt ; M. le Tellier avoit conſenti à lui devenir ſuſpect en réſiſtant à ſes déſirs ; il avoit même porté la généroſité juſqu'à preſſer la Régente de conſentir à ſa retraite, cédant en apparence le champ de bataille aux ennemis du Miniſtre, mais ne travaillant pas avec moins d'activité, du fond de ſa retraite, à ménager une paix ſolide & durable. Lorſqu'il reprit ſes fonctions, les circonſtances étoient devenues plus favorables, il en profita : ce qui reſtoit encore de difficultés à ſurmonter, ſa prudence & ſon zèle vinrent à bout de les applanir. Enfin le Cardinal rentra dans la Capitale en 1653, avec une autorité qui ſembloit avoir acquis plus de force par les violentes ſecouſſes qu'on avoit employées pour la renverſer, & Monſieur le Tellier vit ſes ſervices récompenſés par la dignité de Tréſorier des Ordres du Roi.

Cependant le Prince de Condé, qui, de protecteur de la Régente en étoit devenu l'ennemi, s'étoit joint aux Eſpagnols, & à la tête de leur armée il venoit venger ſes mécontentemens. La France épuiſée ne pouvoit alors que veiller à la ſureté de ſes frontières, & tandis que M. de Turenne, qu'elle avoit oppoſé à ſon ancien défenſeur, s'il-

luſtroit dans les Pays-Bas Catholiques, on envoya M. le Tellier à Péronne, place importante que les ennemis menaçoient. Il étoit de la plus grande conſéquence d'empêcher qu'elle ne tombât au pouvoir de l'Eſpagne. Le ſalut de l'Etat, & la ſureté perſonnelle du Cardinal étoient attachés au ſort de cette ville. M. le Tellier s'y rendit avec un pouvoir illimité de ſigner tous les ordres qu'il jugeroit néceſſaires pour ſa conſervation. Il eut le bonheur de réuſſir plus qu'on n'avoit oſé l'eſpérer, malgré l'opinion qu'on avoit de ſon habileté. La récompenſe de ce nouveau ſervice fut la ſurvivance de ſa charge de Secrétaire d'Etat, pour ſon fils le Marquis de Louvois, grâce d'autant plus flatteuſe que ce jeune-homme, né en 1641, n'avoit alors que treize ans.

Dès cet inſtant Monſieur le Tellier mit tous ſes ſoins à former les talens du Marquis, & à le rendre capable de le remplacer bientôt, en lui faiſant partager ſes travaux. Il le vit avec joie répondre à ſes vues, & il redoubla de zèle, en penſant qu'il ſeroit encore utile au Roi & à la patrie, par ce fils qu'il s'appliquoit à rendre digne de les ſervir. Il continua cependant à faire les fonctions de cette charge juſqu'en 1666, ſans voir diminuer la confiance & l'eſtime du Roi pour lui.

Par une ſuite de cette eſtime & de cette confiance, Monſieur le Tellier partagea la gloire dont le Cardinal Mazarin ſe couvroit par le fameux traité de l'Ile-des-Faiſans, conclu entre la France & l'Eſpagne le 7 Novembre 1659. Le mariage du Roi avec l'Infante Marie-Thérèſe, & le retour du Prince de Condé en étoient les deux principaux articles. C'étoit à Monſieur le Tellier que le Cardinal, plénipotentiaire dans cette négociation, adreſſoit les réſultats de ſes conférences avec Dom Louis de Haro, Miniſtre d'Eſpagne; c'étoit Monſieur le Tellier qui dreſſoit les inſtructions & les ordres que le Roi envoyoit au Cardinal. Il obtint enfin la permiſſion de remettre au Marquis de Louvois, âgé de 17 ans, le titre & l'exercice de ſa charge; mais il demeura dans le miniſtère. Louis XIV connoiſſoit trop ſes lumières & ſon habileté pour conſentir à ſe priver des conſeils d'un ſerviteur auſſi ſage & auſſi zélé pour ſa gloire. Deux ans après le mariage du Roi, le Tellier fut le premier qui l'éclaira ſur les diſſipations du célèbre & malheureux

Foucquet, ſur-intendant des Finances. Ce Miniſtre qui ſut encore mieux l'art de dépenſer, que l'art de s'enrichir, vivoit dans un luxe & une magnificence plus convenables à un Souverain qu'à un ſujet. L'amour des arts & des plaiſirs étoient ſes deux paſſions dominantes, & les deux canaux par où ſon or ou plutôt celui de ſon Maître, ſe répandoit avec une profuſion ſur les talens & ſur la beauté. Comme ſes goûts changeoient d'objets chaque jour, ſa prodigalité n'avoit point de bornes, & c'étoit avec les fonds de l'Etat qu'il ſatisfaiſoit ſes caprices & ſa vanité. Perſonne n'oſoit attaquer ce Miniſtre, parce qu'il avoit acquis un grand crédit dans le monde par ſes profuſions, & que la plupart des courtiſans étoient à ſes gages : Monſieur le Tellier, qui voyoit avec douleur l'épuiſement des Finances, s'en ouvrit à M. Colbert qui, comme lui, étoit attentif aux intérêts du Royaume. C'eſt dans les mêmes vues, qu'ils inſtruiſirent le Roi de la conduite de M. Foucquet, lequel fut arrêté à Nantes en 1661, comme tout le monde ſait, & conduit à la Baſtille, d'où après ſon jugement, il fut enfermé au château de Pignerol juſqu'à ſa mort.

Dès l'inſtant où le Marquis de Louvois commença d'exercer ſa charge, M. le Tellier ceſſa d'habiter avec lui, & ſe retira au Marais, afin d'ôter à l'envie tous les moyens dont elle auroit pu ſe ſervir pour rabaiſſer le mérite du jeune Miniſtre. Soit ingénuité, ſoit deſſein de lui donner de l'émulation, il n'étoit pas le moins empreſſé à le louer, lorſque l'occaſion s'en préſentoit, & il avouoit qu'il étoit le plus heureux des pères, puiſqu'il avoit un fils, dont les ſervices alloient ſurpaſſer les ſiens. La ſuite fit voir que ce n'étoit pas une tendreſſe aveugle qui le faiſoit parler ainſi : mais la connoiſſance qu'il avoit des belles qualités de ſon fils, ne l'éblouiſſoit pas au point de lui faire méconnoître ſes défauts. Il l'apprécioit avec autant d'impartialité qu'un étranger : il éclairoit ſes pas, il lui faiſoit connoître ſes fautes; & quoique le Marquis fût d'un caractère fier & peu docile, il n'oſoit dans les commencemens repouſſer les conſeils d'un père qui s'étoit dépouillé de ſes places pour l'en faire revêtir, malgré ſa jeuneſſe. Heureux s'il ne ſe fût jamais écarté du reſpect & de la déférence qu'il auroit toujours dû avoir pour les ſentimens de ce grand homme, quand même il n'auroit pas été ſon fils !

Cependant M. le Tellier employoit à des lectures pieuſes & à des réflexions utiles le loiſir qu'il s'étoit procuré. Les fréquentes révolutions qu'éprouvoit ſa ſanté ruinée par ſes travaux exceſſifs, l'avertiſſoient que les dignités qu'il avoit poſſédées dans le monde ne l'exemptoient pas de ſubir le ſort commun à tous les hommes. Cette penſée l'occupoit tout entier dans cette douce retraite, où libre des ſoins qui avoient juſqu'alors rempli toute ſa vie, il pouvoit jouir du petit nombre d'amis vertueux qu'il s'étoit choiſis; être le conſeil & le père des pauvres & des orphelins qui venoient implorer ſon ſecours, & ſe livrer ſans contrainte à ſes affaires domeſtiques. Il avoit connu les inquiétudes, qui ſont les compagnes ordinaires des grandeurs auxquelles il venoit de renoncer; rendu à lui-même, il ſe réjouiſſoit de mener juſqu'à ſa mort une vie paiſible& retirée : mais Dieu avoit d'autres deſſeins, & la dignité de Chancelier devoit ajouter un nouvel éclat à la réputation de M. le Tellier.

Il en fut revêtu après la mort de M. d'Aligre en 1677. Il étoit âgé de ſoixante quatorze ans. Lorſqu'il remercia le Roi de cette nouvelle marque de ſa confiance, il dit agréablement à ce Prince, qu'*il honoroit ſa famille & couronnoit ſon tombeau.* Il ſe livra auſſitôt aux fonctions de ſa charge, avec cette même ardeur & cette même application qu'on avoit admirés en lui, lorſqu'il étoit dans toute la vigueur de l'âge. Dieu ſembla renouveler dans cette ame née pour le bien, l'activité qu'elle avoit montrée toutes les fois que les ordres du Prince & le ſervice de la patrie, avoient exigé d'elle qu'elle ſacrifiât ſes jours & ſon repos à l'intérêt public. Mais comme la vieilleſſe eſt un temps de foibleſſe & d'inertie, & que parmi ceux qui ont blanchi dans les premières places de l'état, il en eſt peu à qui l'on ne puiſſe reprocher d'avoir trop vécu, M. le Tellier doutoit quelquefois de ſes forces; & malgré l'habitude du travail, qu'il avoit contractée dès ſa plus tendre jeuneſſe, malgré la connoiſſance des affaires, qui étoit le fruit de ſa longue expérience, il craignoit de s'aveugler lui-même ſur ce qu'il étoit encore en état de faire, quoiqu'il ſe ſentît la même ardeur pour le travail. L'amour du bien public qui l'animoit, lui faiſoit appréhender que ſes lumières & ſa capacité ne fuſſent pas les mêmes. C'eſt dans cette vue qu'il ne ceſſoit de recommander à ſa famille & à ſes amis, de l'avertir lorſqu'ils ver-

roient en lui le moindre affoiblissement. On ne peut qu'admirer cette défiance généreuse de lui-même, qui lui faisoit préférer l'intérêt général à son intérêt particulier. Mais Louis XIV trouva toujours dans ce fidelle Ministre la même profondeur de jugement & la même sagacité ; & ce Prince avoit coutume de dire, lorsqu'il parloit du grand âge de M. le Chancelier, qu'*il n'avoit jamais trouvé un homme qui fût de meilleur conseil dans toutes sortes d'affaires.*

M. le Tellier ne se borna pas à réprimer les divers abus qui s'étoient introduits dans les Tribunaux; il sut les prévenir. Des Ordonnances pleines de sagesse, qu'il rédigea lui-même, devinrent le flambeau des Jurisconsultes & des Magistrats. Dépositaire des Lois, il en fut le soutien dans toutes les circonstances ; sans égard pour la naissance, la fortune & la dignité, il n'oublia jamais que son premier devoir étoit de maintenir leur empire sur tous les membres de la société, quel que fût leur rang & leur condition. La plus pure intégrité régla toutes ses démarches; mais son affabilité, ses manières insinuantes adouciſſoient, autant qu'il dépendoit de lui, les refus que l'austérité du devoir l'obligeoit de faire aux hommes les plus distingués par leur naissance, comme aux moindres citoyens, quand ce qu'on lui demandoit étoit contraire aux principes de la justice, ou aux règles de l'ordre judiciaire.

L'affaire de la Régale, qui intéressoit les droits de la Couronne, divisoit depuis quelques années la Cour de France & celle de Rome. Pour la terminer sans retour & de la manière la plus solennelle, le Roi convoqua une assemblée générale du Clergé en 1681 & 1682 : on y examina les trois brefs que le Pape Innocent XI avoit donnés à ce sujet. La décision des Evêques fut contraire aux prétentions du Pontife. M. le Tellier eut beaucoup de part aux quatre fameux articles que dressa cette Assemblée, & qui sont regardés depuis par tous les bons François, comme l'abrégé de nos libertés, & les maximes les plus sacrées de notre droit public Ecclésiastique. On ne peut trop admirer la manière dont il se conduisit dans cette affaire si délicate, où il servit son Roi sans manquer à sa religion & au respect qu'il devoit au Vicaire de Jesus-Christ.

En 1685, il scella l'Edit qui révoquoit celui de Nantes, accordé aux sollicitations des Prétendus Réformés du Royau-

me, par Henri-le-Grand en 1598. Quels qu'aient été les motifs par lesquels le conseil de Louis XIV fut déterminé à donner cette loi, & quelles qu'en aient été les suites, ce que nous ne pouvons, ni ne devons approfondir ici, il nous suffit de dire, que dans l'idée que M. le Tellier s'en étoit faite, c'étoit le plus grand service qu'il pût rendre à la Religion & à l'Etat. Il pleura de joie en y appoſant le ſceau, & il dit, qu'*après ce triomphe de la foi, & un ſi beau monument de la piété du Roi, il ne craignoit plus de mourir.* C'eſt la dernière parole, dit M. Boſſuet, qu'il ait prononcée dans la fonction de ſa charge, parole digne de couronner un ſi beau miniſtère. Sa maladie, qui avoit commencé lorſqu'il reçut du Roi l'ordre de rédiger l'Edit de révocation, augmenta deux jours après qu'il l'eut ſcellé, & ne laiſſa bientôt plus d'eſpérance : il mourut le 31 Octobre 1685 dans la quatre-vingt troiſième année de ſon âge, regretté de ſon Prince, de toute la France, & même de ſes ennemis. Il fut enterré à ſaint Gervais ſa Paroiſſe, où M. Boſſuet prononça ſon Oraiſon funèbre : M. Fléchier prononça la ſienne cinq mois après la mort de M. le Tellier, dans l'Egliſe de l'Hôtel Royal des Invalides, le 22 Mars 1686.

La mort eſt pour les grands du monde, plus encore que pour les autres hommes, l'inſtant où le maſque tombe, où le voile qui a caché les ſecrets du cœur ſe déchire, & où ceux qui ont mis leur étude à ſe parer de couleurs étrangères, ſe montrent enfin tels qu'ils ſont. Celle de M. le Tellier ne démentit pas ſa vie. Il la vit approcher ſans trouble, & le témoignage de ſon cœur lui permit de dire, *que depuis quarante ans qu'il ſervoit le Roi, il avoit la conſolation de ne lui avoir jamais donné de conſeil que ſelon ſa conſcience ; & dans un ſi long miniſtère, de n'avoir ſouffert aucune injuſtice qu'il pût empêcher.* Auſſi heureux père de famille qu'il avoit été heureux ſujet, il jouit de la tendreſſe de ſes enfans & de celle d'une épouſe vertueuſe, *qui*, diſoit-elle, *reſtoit auprès de lui pour apprendre à mourir, & profiter de cet exemple.* Jamais au milieu de ſes douleurs les plus aigues, il ne proféra la moindre plainte. Il n'élevoit ſes mains vers Dieu, que pour lui demander la perſévérance. *Je ne demande point*, diſoit-il, *la fin de mes peines, mais je déſire voir Dieu.* Enfin, prêt d'expirer, il dit d'une voix foible, *je rends grâces à Dieu de voir mon corps défaillir avant mon eſprit.* Touché de ce

bienfait, il commença l'hymne des divines miſéricordes: *Je chanterai éternellement les miſéricordes du Seigneur*, & il rendit l'ame en prononçant ces mots. Le juſte ſeul peut avoir le bonheur de mourir d'une mort auſſi édifiante & auſſi tranquille, tandis que les remords & l'agitation ſouillent les derniers inſtans de ceux qui n'ont jamais aimé la vertu.

Les grands talens de M. le Tellier avoient concouru à ſon élévation, & les qualités éminentes de ſon cœur la lui firent pardonner : l'envie même, qui a des yeux ſi pénétrans, eut peine à découvrir quelque tache dans ſa vie ; & tous, juſqu'à ſes ennemis, ſont convenus que s'il a fait des fautes, c'eſt que l'amour du bien public ſe trompe quelquefois dans le choix des moyens qu'il emploie pour aller à ſon but, & que dans la conduite des grandes affaires, il n'eſt pas rare qu'un principe vrai, mène à des conſéquences qui deviennent funeſtes par l'union de certaines circonſtances, qu'il n'eſt pas donné au politique le plus habile de prévoir ou d'écarter. La première paſſion de M. le Tellier, dit M. Fléchier, fut de ſe rendre utile ; & cette paſſion, la plus belle qui puiſſe animer l'homme d'Etat, influa ſur toutes les actions de ſa vie. Qu'un homme d'une naiſſance illuſtre s'élève aux dignités les plus éclatantes, ſon origine autant que ſon mérite aura part à ſa gloire ; mais qu'un ſimple Magiſtrat, ſans intrigue, ſans autre protection que ſes ſervices & ſa conduite, parvienne aux plus grands honneurs dont ſa profeſſion le rend ſuſceptible, on n'accuſera pas la faveur de lui avoir prêté ou vendu ſon appui. On ne peut donc ſoupçonner M. le Tellier de s'être jamais étayé du crédit & de la protection de ceux qui étoient à la ſource des grâces, pour hâter ſa fortune. Le ſeul déſir de ſervir ſa patrie & ſes concitoyens l'avoit fait entrer dans la magiſtrature ; & ce ne fut que par un travail infatigable, par un zèle déſintéreſſé, par une application conſtante à remplir tous ſes devoirs qu'il voulut ſe diſtinguer. Il ſuit de-là, que ſon élévation, comme ſa gloire, il ne les dut qu'à lui-même ; nous voulons dire, à ſes lumières & à ſes ſervices. *Ce fut-là*, pour nous ſervir du texte dont Fléchier lui a fait l'heureuſe application, *ce fut-là ce qui le fit monter aux lieux élevés de la terre.* Il portoit cet amour du bien public ſi loin, qu'il fut au moment, comme on va le voir, de lui ſacrifier ſes eſpéran-

ces ſur un fils dont il avoit pris plaiſir à cultiver les diſpoſitions naturelles.

Dans les commencemens, comme nous l'avons dit, M. le Tellier vit le Marquis de Louvois s'appliquer au travail avec cette activité courageuſe & toujours égale, dont il lui avoit donné l'exemple : mais tout-à-coup cette ardeur ceſſa; au manque de zèle ſuccéda bientôt l'inaction. Le reſpectable vieillard s'efforçoit en vain de rappeler le Marquis à ſes devoirs. Sourd aux menaces comme aux reproches, il ne devenoit pas plus laborieux, & chaque jour paroiſſoit encore ajouter à ſon amour pour les plaiſirs. Enfin M. le Tellier voyant tous ſes ſoins inutiles, craignit qu'un plus long délai ne devînt préjudiciable au public, & oubliant que le coupable étoit un fils, dont l'avancement eût mis le comble au bonheur de ſes jours, il prit ſérieuſement le parti de le faire dépoſſéder de ſa charge, perſuadé qu'il ne ſeroit jamais digne de l'exercer. Il choiſit, afin que cet événement fit moins de bruit, le temps d'un voyage de la Cour à Fontainebleau. Alors ayant fait entrer dans ſon cabinet le Chevalier de la Frilière, Gouverneur de Thionville, intime ami de M. de Louvois, il l'avertit de ſon projet, & lui dit qu'il étoit abſolument déterminé à l'exécuter; qu'il étoit trop redevable au Roi, à l'Etat, & à ſa propre conſcience, pour laiſſer dans ſa place un ſucceſſeur dont l'incapacité devenoit tous les jours plus marquée; que le Marquis pourroit choiſir des deux moyens qu'il lui offroit pour quitter ſa nouvelle dignité; l'un que lui, M. le Tellier, ſupplieroit le Roi de la donner à un autre, vu la mauvaiſe conduite de ſon fils; ce qui le perdroit infailliblement dans l'eſprit de ce Prince : l'autre, que le Marquis témoigneroit publiquement ſon dégoût pour ſa place, & prieroit le Roi d'en accepter la démiſſion : moyen plus doux & plus propre à lui conſerver ſon honneur & l'eſtime de Louis XIV. Il ajouta au Chevalier, qu'il ne faiſoit cette confidence qu'à lui, connoiſſant ſon amitié pour le Marquis, & qu'au nom de cette amitié, il le prioit d'engager M. de Louvois à éviter un éclat, en ſe déterminant promptement ſur le choix, parce qu'après les huit jours de délai qu'il lui accordoit pour y penſer murement, aucune conſidération ne pourroit le retenir.

Comme Monſieur le Tellier étoit immuable dans toutes

ſes réſolutions, le Chevalier, après les avoir vainement combattues, n'oſa réſiſter davantage. Il obtint cependant quinze jours ; & il n'eut rien de plus preſſé que de joindre le Marquis pour lui apprendre ces triſtes nouvelles. Le jeune homme, dès qu'il ſut les deſſeins de ſon Père, ouvrit enfin les yeux ſur ſa faute. A la douleur de ſe voir perdu dans l'eſprit de celui qui avoit fait tout pour lui, & dont la colère étoit juſte, ſe joignit la penſée déchirante qu'un autre alloit bientôt jouir de ſa charge ; penſée qui le déſeſpéroit. Cependant M. de la Frilière, après lui avoir fait quelques réprimandes, tâcha de le conſoler, en lui diſant que le ſeul moyen d'apaiſer M. le Tellier, étoit peut-être de ſe rendre ſecrétement à Paris, d'y porter beaucoup d'affaires pour les expédier pendant le ſéjour qu'il y feroit. *C'eſt de votre travail, & de la diligence que vous y mettrez*, ajouta ce bon ami, *que dépend votre conſervation.* M. de Louvois ſaiſit ardemment cette lueur d'eſpérance ; il part chargé d'ouvrage, & l'expédie en cinq jours d'application. M. le Tellier feignit de ne pas s'en apercevoir. Il accorda cependant quelques autres délais au Chevalier, en lui diſant que ce zèle lui paroiſſoit ſuſpect, & que la ſuite ſeule pourroit le faire changer de deſſein. Mais le Marquis travaillant toujours avec la même ardeur, ne tarda pas à recouvrer tout-à-fait les bonnes grâces de ſon Père, & à devenir digne d'acquérir comme lui, la confiance de Louis XIV.

Quoique le dernier Editeur des Oraiſons Funèbres de Boſſuet ait déjà fait uſage de cette anecdote, nous avons cru qu'on ne la trouveroit pas déplacée ici, & qu'on ne nous accuſeroit pas de plagiat, puiſque nous l'avons tirée, comme lui, des Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de M de Louvois, imprimés en 1740, ſous le titre d'Amſterdam. Ceſt une ſource publique, où nous avons eu le droit de puiſer auſſi-bien que lui.

MARIE - ANNE - CHRISTINE - VICTOIRE DE BAVIERE, femme de LOUIS, DAUPHIN, fils unique de LOUIS XIV.

JAMAIS rien n'a mieux prouvé la fragilité des félicités humaines, que la fin malheureuſe du règne de Louis XIV. Il ſembloit que le ciel voulût punir ce grand Prince de ſes anciennes proſpérités. Il perdit tour-à-tour & en peu d'années ce qu'il avoit de plus cher : il pleuroit encore la mort funeſte de ſa belle-ſœur, de cette *Henriette d'Angleterre*, qui fut la Princeſſe la plus accomplie de ſon temps, lorſque celle de *Marie-Thérèſe d'Autriche*, ſa digne & vertueuſe épouſe, vint r'ouvrir la ſource de ſes larmes. Peu d'années après, il vit périr, à la fleur de l'âge, celle du Dauphin, ſon fils unique ; & l'on ſait que dans les derniers temps de ſa vie, pendant que toute l'Europe étoit ſoulevée contre lui, pendant que ſes armées ſembloient fondre à la vue de ſes ennemis, tous ceux qui compoſoient ſa nombreuſe poſtérité, tombèrent coup ſur coup dans le tombeau. Mais il ne fut point abattu par tant de revers. Il ne s'étoit fait connoître juſques-là, que par de grands deſſeins & de grands ſuccès ; le malheur ſeul apprit au monde ce qu'il étoit par lui-même, & ce fut dans le temps de ſes infortunes qu'il montra toute l'élévation de ſon ame, toute la dignité de ſon caractère.

Marie - Anne - Chriſtine - Victoire de Bavière nâquit à Munich le 28 Novembre 1660, de Fernand-Marie Duc de Bavière, & d'Henriette - Adélaïde de Savoie, petite-fille de Henri le Grand par Chriſtine de France, Ducheſſe de Savoie. Un an après, le ciel accorda un Dauphin aux vœux de toute la France, & l'on ſe plut à augurer qu'il deſtinoit ces auguſtes Enfans l'un à l'autre. L'Electrice de Bavière, dont les vertus faiſoient l'admiration de l'Europe, ne ſouffrit point que ſa fille fût confiée à des mains étrangères. Elle voulut cultiver elle-même ſes qualités naiſſantes, & la tendreſſe maternelle lui fit de ce premier devoir des mères, une occupation pleine de charmes & de douceur. Perſonne, en effet, n'étoit plus en état de former l'eſprit & le cœur de la jeune Princeſſe. Digne en tout de ſon

Ayeul, dont le nom ſera toujours cher aux François, elle en avoit les vertus, & joignoit à toutes les belles qualités de Henri le Grand, cet eſprit cultivé, ce diſcernement fin, & ce don de plaire, qui ajoute un nouveau prix aux préſens de la nature.

Il eſt des cœurs heureuſement nés, qui, ſans attendre les développemens tardifs de l'âge, reçoivent facilement toutes les impreſſions qu'on veut leur donner; qui s'y prêtent d'eux-mêmes, & récompenſent, par de prompts ſuccès, ceux qui ſe chargent de les inſtruire. Telle fut la jeune Princeſſe de Bavière: ſon eſprit ne tarda pas à ſe développer ſous la direction d'un maître auſſi habile & auſſi plein de zèle que la Princeſſe ſa mère. Elle apprit de bonne heure à ne voir, dans ſa haute naiſſance, & dans le brillant avenir qu'elle pouvoit enviſager ſans ſe faire illuſion, qu'une obligation plus étroite de conſacrer ſon cœur & ſes jours à la vertu: elle en connoiſſoit tous les charmes, dans l'âge où les autres en connoiſſent à peine le nom. C'étoit le ſujet le plus ordinaire de ſes entretiens; &, ſi nous pouvons le dire, elle étoit ſi paſſionnée pour cet unique objet de ſes déſirs, qu'elle ne pouvoit cacher ſon étonnement, lorſqu'elle trouvoit des perſonnes qui ne l'aimoient pas autant qu'elle: auſſi avoit-elle coutume de dire à ceux qui l'approchoient, & qui ambitionnoient l'honneur de mériter ſon eſtime: *Aimez la vertu, c'eſt le sûr moyen de me plaire.* Cette raiſon prématurée, ce caractère ſolide & réfléchi, & cet éloignement pour tout ce qui n'eſt qu'agréable, qui ſe manifeſtèrent de plus en plus avec le temps, furent ſans doute le principe de ſon goût pour la ſolitude; goût trop excluſif & trop dominant, qui lui fit perdre dans la ſuite, & les avantages de ſon rang, & la conſidération perſonnelle qu'elle méritoit, & l'influence qu'elle auroit eu dans les affaires, ſi elle ne s'y fût pas livrée juſqu'au point de renoncer à tout pour en jouir avec plus de liberté. Une ame timide, qui aime la vertu avec cette vive ardeur, craint tout ce qui peut l'expoſer à la perdre, perſuadée qu'il eſt bien difficile de la conſerver dans le ſéjour des plaiſirs & de la grandeur; & que dans les Cours, où tout reſpire l'orgueil & la volupté, un jeune cœur enivré par l'encens de la flatterie, échappe rarement à la ſéduction; elle préfère l'obſcurité à tout l'é-

clat qui l'environne, ſi elle eſt née dans un rang élevé.

Telle étoit la manière de penſer de Mademoiſelle de Bavière, & cet attrait de la retraite fut dès-lors ſi puiſſant, qu'elle forma le deſſein d'embraſſer la règle auſtère de ſaint Benoît. Parmi les motifs qui l'y engageoient, l'exemple de Guillaume V, ſon biſayeul, n'avoit pas la moindre part. Ce Prince religieux, après avoir rendu ſon peuple heureux, avoit abdiqué volontairement ſa puiſſance, & s'étoit retiré dans la Chartreuſe de Ratisbonne, où il avoit ſaintement terminé ſes jours en 1626. Il n'eſt pas étonnant que la mémoire de ce grand homme, qui vivoit encore dans tous les cœurs des Bavarois, fit une forte impreſſion ſur celui de la jeune Princeſſe, & qu'elle déſirât d'imiter un exemple qui étoit ſi près d'elle, & ſi propre à la toucher.

Cependant la Ducheſſe ſa mère eut aſſez de pouvoir ſur ſon eſprit pour la détourner de ce parti; depuis long-temps cette Princeſſe méditoit un noble deſſein, c'étoit d'approcher ſa fille d'un trône, ſur lequel elle avoit été au moment de monter elle-même: mais elle n'ignoroit pas qu'il falloit avoir à la Cour de Louis un eſprit & un cœur François, & que ſans cela toutes les belles qualités de ſa fille ſeroient devenues inutiles. Auſſi ne ſongea-t-elle, dans tout le cours de ſon éducation, qu'à la rendre digne du grand établiſſement qu'elle lui ménageoit. Mais Mademoiſelle de Bavière perdit celle qui étoit tout à la fois pour elle, & la plus ſage inſtitutrice, & la plus tendre mère. La Ducheſſe mourut ſans avoir pu jouir de ſon ouvrage. Cependant il étoit trop avancé pour que ſa mort en empêchât le ſuccès.

La paix ayant été conclue à Nimègue au mois d'Août 1678, Louis XIV, tranquille & victorieux de tous ſes ennemis, ſignala ſon loiſir par des établiſſemens auſſi glorieux pour lui qu'utiles à l'Etat. Il s'occupoit en même-temps du mariage de Monſeigneur le Dauphin, qui étoit parvenu à ſa dix-neuvième année. Il eût été bien doux pour ce Prince, de donner pour épouſe à ſon fils, une Princeſſe élevée au milieu de ſa Cour, & qu'il aimoit comme ſa propre fille; c'étoit *Marie-Louiſe*, fille de *Monſieur*, & d'Henriette d'Angleterre, Princeſſe que ſes vertus & ſa beauté rendoient chère à la Nation. Mais elle étoit promiſe à Char-

les II Roi d'Eſpagne ; & Louis étoit dans des circonſtances qui ne lui permettoient pas de rompre les engagemens qu'il avoit pris pour cette union. Il falloit donc chercher une épouſe au Dauphin parmi toutes les autres Princeſſes de l'Europe. Cette épouſe devoit être le lien de la paix qu'il venoit de donner à ſon Royaume. Il s'en préſentoit pluſieurs, toutes également parées des dons du ciel & de la nature : mais la fille du Duc de Bavière les effaça, & les belles qualités qu'elle réuniſſoit décidèrent le Monarque François en ſa faveur.

La mort de l'Electrice avoit bien dérangé, à cet égard, les vues politiques de la Cour de Munich ; mais Louis XIV, qui voyoit combien ce mariage étoit intéreſſant pour ſon fils & pour lui, ne ſe rebuta point. Donner une digne Epouſe à Monſeigneur, & ſe procurer un puiſſant allié en Allemagne, étoient les deux avantages qu'il trouvoit dans cette union. L'affaire fut donc négociée, & malgré les obſtacles qui s'y oppoſoient, le contrat fut ſigné à Munich, avec une égale ſatisfaction des deux Cours, le 15 Décembre 1679, par M. Colbert, Marquis de Croiſſy, en vertu des procurations du Roi & du Dauphin.

Ce mariage mit toute la Cour de France en mouvement. Il falloit former la maiſon de la Princeſſe de Bavière, & les premières charges étoient extrêmement briguées. La Ducheſſe de Richelieu, de Dame d'honneur de la Reine, fut nommée Dame d'honneur de Madame la Dauphine. Le Roi la crut propre à régler la Maiſon de la Princeſſe, & à en bannir l'intrigue, parce qu'ayant vieilli à la Cour, elle en connoiſſoit mieux les périls & la malignité. Mais ſoit pour former Madame la Dauphine, ſoit pour balancer la Dame d'Honneur, il falloit mettre auprès de la jeune Princeſſe, une perſonne d'une vertu ſure, & d'une fidélité incorruptible : Madame de Maintenon n'avoit pas encore acquis aſſez de conſidération pour remplir la place de Dame d'Atours ; cependant elle ne pouvoit être mieux remplie que par elle. Le Roi n'oſoit la lui donner, ni l'en exclure. Il étoit fort délicat ſur les bienſéances, & craignant que la Cour n'en exigeât autant de lui, qu'il en exigeoit d'elle, Madame de Maintenon n'y tenoit plus à rien. Le jeune Duc du Maine avoit été remis au Marquis de Montchevreuil ſon Gouverneur. Il falloit, & récompenſer ſes ſoins par un éta-

bliſſement agréable, & oppoſer à ſon goût pour la retraite, un devoir qui l'attachât au monde. Le Roi, pour concilier le déſir qu'il avoit de tirer Madame de Maintenon de l'obſcurité, avec ce qu'il devoit à la décence publique, créa une ſeconde charge de Dame d'Atours, contre l'étiquette & l'uſage qui n'en vouloient qu'une. Il l'offrit à Madame de Maintenon, avec toutes les grâces qui peuvent donner du prix à un bienfait, & prévenir les refus de la modeſtie.

Tout étant réglé, le Duc de Crequy partit en poſte pour complimenter la Cour de Bavière, & lui faire de riches préſens. La Dauphine étoit déjà partie, emportant avec elle les regrets de ſon pays. Sa Maiſon alla la recevoir à Scheleſtat. Cette Princeſſe ne put voir M. Boſſuet, que le Roi avoit nommé ſon premier Aumônier, & Madame de Maintenon ſa Dame d'Atours, ſans concevoir la plus haute idée de la Cour de Louis XIV.

Elle reçut leurs hommages avec un air de grandeur & de majeſté qu'elle accompagnoit de toutes les grâces de la politeſſe, & leur fit des préſens dignes de ſa naiſſance & de ſa libéralité. Le Dauphin partit de Verſailles avec le Roi, au commencement de Mars, pour recevoir la Princeſſe, & l'entrevue ſe fit à Vitry-le-François. Elle dut autant flatter la Princeſſe, qu'elle fut agréable pour le Roi & Monſeigneur. *Ce n'eſt point*, dit-elle à Louis XIV, en ſe jetant à ſes pieds, *ce n'eſt point l'éclat de votre couronne, c'eſt celui de vos vertus qui fait aujourd'hui le ſujet de ma joie.* Elle parut au milieu de la Cour, avec un air qui n'avoit rien d'étranger ni de contraint, & dès ce moment le Roi, touché de ſon maintien noble & de ſa modeſtie, la regarda comme une fille qui feroit ſon bonheur & celui de ſon fils. Le Dauphin partageoit les ſentimens de la Cour : il ſe voyoit uni à une Princeſſe, qui joignoit les agrémens de la figure la plus intéreſſante, & l'eſprit le plus orné, à toutes les qualités eſtimables qui peuvent rendre une Epouſe capable de fixer le cœur de ſon Epoux. Ce qui mettoit le comble à ſa joie, c'eſt que tout le monde voyoit Madame la Dauphine des mêmes yeux que lui. Elle mettoit autant de grâce que de juſteſſe dans ce qu'elle diſoit, & l'heureux accord de ſa douceur & de ſa dignité répandoit, ſur toutes ſes actions, ce charme inexprimable qui attire & captive tous les cœurs.

Madame

Madame la Dauphine n'avoit pas oublié les inſtructions de la Princeſſe ſa mère. Elle avoit appris à la Cour de Bavière à tout obſerver, à tout retenir, à prévenir les demandes, adoucir les refus, & pénétrer les penchans de ceux qui étoient autour d'elle. Ce caractère ſérieux & porté à l'obſervation, ne changea pas au milieu des fêtes & des amuſemens qui renaiſſoient tous les jours pour elle à la Cour de France : mais il étoit tempéré par un grand déſir de plaire. Quoiqu'elle touchât de près à la première place du monde, elle n'eut point l'orgueil de ſon rang ; affable, civile, & même careſſante, lorſqu'il le falloit être, elle recevoit les hommages qu'on lui rendoit avec tant de bonté, qu'en accordant à la naiſſance & au mérite des préférences de juſtice ou d'inclination, elle ne faiſoit ni envieux ni mécontens.

Cependant ce goût pour la ſolitude, que Madame la Dauphine avoit montré dès ſa plus tendre enfance, n'étoit point changé, quoique ſa ſituation le fût ; il ne fit même qu'augmenter dans la ſuite, comme nous le verrons bientôt. Il tenoit à ſon caractère, à la trempe de ſon eſprit, & à la gêne que lui cauſoit tout ce qui s'appelle dans les Cours, étiquette & repréſentation. Les honneurs lui étoient à charge, les jeux & les plaiſirs bruyans lui déplaiſoient. Elle auroit voulu ſe dérober à l'appareil fatigant de ſa grandeur, & jouir d'une paix profonde dans le ſéjour du tumulte & des amuſemens. Mais elle ſut ſe contraindre. Dans les commencemens, elle parut adopter les goûts du Roi & de Monſeigneur le Dauphin, qui aimoient, autant l'un que l'autre, les plaiſirs & la magnificence. Attentive à leur plaire, elle raſſembloit chez elle les courtiſans des deux ſexes, & leur procuroit ces divertiſſemens ſi néceſſaires pour calmer les paſſions ſecrètes qui les dévorent, & adoucir le fardeau d'une vie oiſive & uniforme.

Le Roi alloit ſouvent chez Madame la Dauphine ; il y paſſoit des heures entières, toujours plus charmé de ſon eſprit : il eſt vrai que cette Princeſſe en avoit beaucoup. Il n'étoit pas commun de trouver dans les perſonnes de ſon ſexe, cette étendue de connoiſſances qu'elle devoit à ſon excellente éducation, & qui donnoient un nouveau prix à ſes charmes naturels. Elle connoiſſoit preſque toutes les langues de l'Europe, les parloit avec facilité auſſi bien que la langue Latine qu'elle ſavoit parfaitement. Mais ces talens,

dont tout autre dans ſon rang & à ſon âge auroit tiré vanité, le ſoin qu'elle prenoit pour les cacher, ne ſervoit qu'à la faire briller davantage. Elle ſeule ſembloit les ignorer. Le Roi lui diſoit un jour: *Vous ne m'aviez pas dit, Madame, que Madame de Toſcane votre ſœur étoit extrêmement bel'e. Puis je me ſouvenir*, répondit-elle, *que ma ſœur a toute la beauté de la famille, lorſque j'en ai le bonheur.* C'étoit par de ſemblables reparties que la fineſſe & la vivacité de ſon eſprit ſe trahiſſoient comme malgré elle; & Louis XIV s'amuſoit ſouvent à l'agacer, pour tirer d'elle ces réponſes ingénieuſes, qu'il ſe faiſoit enſuite un plaiſir de répéter.

Chère au Roi, qui la voyoit & l'entendoit toujours avec une nouvelle ſatisfaction, tendrement aimée de ſon époux, Madame la Dauphine n'inſpiroit pas moins d'attachement à tous ceux qui l'approchoient, par la bonté qu'elle ſavoit leur témoigner. Elle diſoit ſouvent, que pour ſes amis elle ſe ſentoit le cœur d'un particulier. Auſſi, lorſqu'alarmée de ces fautes qui échappent à la nature & préviennent la réflexion, elle penſoit avoir offenſé quelqu'un, elle n'oublioit rien pour réparer le mal qu'elle avoit eu le malheur de faire, quoique les prérogatives de ſon rang euſſent pu l'en diſpenſer. Le trait intéreſſant que nous allons rapporter, prouvera parfaitement l'excellence de ſon caractère.

La naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne venoit de rendre Madame la Dauphine encore plus chère à la France. Elle voyoit redoubler pour elle la tendreſſe du Roi & de Monſeigneur le Dauphin: des fêtes brillantes annoncèrent à la France cette nouvelle proſpérité d'un Roi ſur lequel Dieu ſembloit épuiſer ſes bienfaits. A l'occaſion de ces divertiſſemens, Madame de Maintenon reçut du Roi des marques d'une attention particulière qui fut remarquée de toute la Cour. Cette diſtinction excita la jalouſie de Madame de Richelieu. Elle avoit aimé Madame de Maintenon dans la mauvaiſe fortune & dans le repos d'une vie obſcure, mais la vue d'une faveur qu'elle croyoit mériter mieux qu'elle, l'emporta ſur l'eſtime & la reconnoiſſance; car c'étoit à Madame de Maintenon qu'elle devoit la place qu'elle occupoit auprès de Madame la Dauphine. Elle ne l'ignoroit pas, mais elle ne put pardonner à ſon amie & à ſa bienfaictrice, d'avoir la première part à la confiance du Roi; & déſeſpérant de parvenir à la ſupplanter, elle jeta des ſemences de

diviſion entre la Reine & Madame la Dauphine, dont elle accuſa Madame de Maintenon, qu'elle peignit comme une femme dangereuſe, dont il falloit ſe défier.

Madame de Maintenon fut très-ſenſible à une imputation qui tendoit à donner de ſon caractère l'idée la plus odieuſe & la plus fauſſe; elle dit au Roi qu'elle s'étoit toujours efforcée de concilier les eſprits, mais qu'ayant le malheur d'être un ſujet de diſcorde à la Cour, ſon devoir étoit d'en ſortir, & qu'il n'y avoit point de ſacrifice qu'elle ne fût prête à faire, plutôt que de mettre, ſans le vouloir, la diviſion dans la Famille Royale.

Le Roi jugea que pour diſſiper ces mal-entendus, il ne falloit que les éclaircir. La Reine, Madame la Dauphine & Madame de Maintenon eurent en ſa préſence un long entretien, dont le réſultat fut que Madame de Richelieu étoit fort envieuſe, & Madame de Maintenon fort innocente. Cet éclairciſſement produiſit un changement ſubit dans l'eſprit de Madame la Dauphine. Affligée d'avoir été trompée, elle conduiſit Madame de Maintenon dans ſa chambre, la priant d'oublier le paſſé, & lui promettant qu'elle n'ouvriroit plus l'oreille à de ſemblables diſcours; elle ſongea même à ſe l'attacher d'une manière plus particulière.

L'occaſion s'en préſenta peu de temps après; une fièvre maligne ayant emporté rapidement Madame de Richelieu, ſa charge fut briguée par toutes les Dames de la Cour qui pouvoient y prétendre. Le Roi s'en remit à la déciſion de Madame la Dauphine, ne voulant point la gêner, quoiqu'elle l'eût prié de la guider dans ſon choix. La Princeſſe, qui depuis ſon raccommodement avec Madame de Maintenon, ne déſiroit rien tant que de lui donner une preuve de ſon amitié, la nomma ſur le champ pour remplacer Madame de Richelieu, & la demanda au Roi, comme une choſe qu'elle déſiroit paſſionnément. Le Roi charmé de voir que Madame la Dauphine entroit ſi bien dans ſes vues, voulut annoncer lui-même cette nouvelle à Madame de Maintenon. Mais, ſoit prudence, ſoit modeſtie, plus Madame de Maintenon fut ſenſible à l'honneur qui lui étoit offert, plus elle fut conſtante à le refuſer. Pénétrée de la plus vive reconnoiſſance, elle dit au Roi, qu'elle ſentoit tout le prix de ce que Madame la Dauphine & Sa Majeſté vouloient faire pour elle, mais qu'elle n'avoit pas oublié ni ce qu'elle avoit

été, ni ce qu'elle étoit devenue, & qu'elle ne devoit pas fournir de nouveaux motifs à l'envie. Le Roi fit part de ces diſpoſitions à Madame la Dauphine, qui alla auſſitôt dans l'appartement de Madame de Maintenon, & la preſſa d'accepter : mais elle ne ſe rendit point, & Madame la Ducheſſe d'Arpajon, ſon ancienne amie, fut nommée à ſa ſollicitation.

Madame la Dauphine qui craignoit que le refus de Madame de Maintenon ne vînt d'un reſte de mécontentement, en fut très-affligée : mais quand elle eut écouté ſes raiſons, elle l'en eſtima davantage ; & plus touchée que jamais de ſon mérite, elle la pria d'être ſon amie, & de remplacer celle qu'elle venoit de perdre par la mort de la Reine. Cet événement, joint à la conformité des inclinations, reſſerra de plus en plus l'étroite union qui dura toujours entre elles.

Le goût de Madame la Dauphine pour la retraite augmentoit de jour en jour : ce n'étoit qu'avec effort & en ſe contraignant, qu'elle ſe prêtoit aux amuſemens & aux ſpectacles qui faiſoient partie des bienſéances auxquelles elle ne pouvoit ſe refuſer : elle ſe plaiſoit à reſter des journées entières enfermée dans ſon appartement. Madame de Maintenon qui fuyoit l'éclat, & qui craignoit les regards malins des courtiſans, reſtoit auprès d'elle, & on l'accuſoit d'entretenir la Princeſſe dans cet éloignement du monde, qu'on traitoit de caprice & de ſingularité. Le Roi & Monſeigneur le Dauphin, qui aimoient tendrement la Princeſſe, combattirent par tous les moyens poſſibles ſon inclination pour un genre de vie ſi peu conforme à ſa jeuneſſe & à ſon rang : mais lorſqu'on vit que tout ce qu'on faiſoit pour la diſtraire ne ſervoit qu'à l'attriſter, on ceſſa de la contraindre. On alloit plus rarement chez elle, on y reſtoit peu, & bientôt on finit par n'y plus paroître du tout. Elle reſta ſeule, & elle ne s'en crut que plus heureuſe.

Cependant la naiſſance de Monſeigneur le Duc d'Anjou en 1683, avoit donné un nouvel appui au Trône de Louis XIV, & trois ans après, celle de Monſeigneur le Duc de Berry auroit mis le comble au bonheur de la Famille Royale, ſi Madame la Dauphine ne ſe fût pas attachée plus que jamais à cette vie mélancolique & retirée, qui étoit devenue pour elle une ſorte de beſoin. Elle avoit ſouffert, en mettant au monde le Duc de Berry, plus qu'il n'eſt ordinaire dans les accouchemens les plus laborieux, & ce fut le principe de la

maladie dont elle mourut. D'abord le mal ne parut pas de conſéquence, mais bientôt on en connut le danger. Elle en prévit elle-même les ſuites, & aſſura qu'elle en périroit. Elle ne fit, en effet, que traîner une vie languiſſante depuis ce moment. Alors débarraſſée de tous ces aſſujettiſſemens de l'étiquette, elle ſe livra toute entière à la ſolitude, & ce fut du moins une conſolation pour elle de ſatisfaire ſon goût dominant, dans les derniers temps de ſa vie : elle paſſoit la plus grande partie de ſes jours au travail des mains, & ſes ouvrages étoient deſtinés, ſoit à orner nos Temples, ſoit à vêtir les pauvres qu'elle aimoit tendrement. Ses ſouffrances ne la rendoient pas ſombre & chagrine : elle ſe trouvoit trop heureuſe de ſouffrir, & ſi ce n'eût été la douleur de quitter le Roi & Monſeigneur le Dauphin, elle n'eût jamais ſongé à regretter la vie.

Dans cet état, Dieu qui vouloit la ſanctifier de plus en plus, éprouva ſon ame par les peines les plus ſenſibles. Elle vit ſon frère, l'Electeur de Bavière, entrer dans la fameuſe ligue d'Ausbourg, elle vit ſon époux partir pour aller le combattre & réprimer les efforts de preſque toute l'Europe armée contre Louis XIV. Elle ne ceſſa de craindre pour les jours d'un époux ſi cher, que quand elle le revit échappé aux dangers & couvert de gloire. A ſon arrivée, elle voulut s'élancer au-devant de lui ; mais tout-à-coup ſes forces l'abandonnèrent ; elle tomba, & cet accident lui fit comprendre que la jouiſſance des biens de la vie n'étoit plus pour elle. Sa maladie fit des progrès effrayans ; on eut recours à Dieu pour obtenir ſa conſervation : mais quand on l'engageoit à joindre ſes prières à celles de tout le Royaume, elle diſoit : *Quelle intention puis-je avoir, ſi ce n'eſt que la volonté de Dieu s'accompliſſe ?* Elle répétoit ſouvent cette prière en latin, comme pour mieux ſe pénétrer du ſentiment de réſignation qu'elle renferme. Elle ſe refuſoit aux eſpérances qu'on lui donnoit, & ne déſiroit que de ſouffrir long-temps, pour expier ſes fautes. Elle ſe confeſſoit tous les trois jours, pour affermir ſon ame contre les craintes naturelles de la mort, par la grâce du Sacrement. Mais l'inutilité des remèdes ne laiſſa bientôt plus de doute ſur la proximité du moment qui devoit l'enlever à la France. Monſieur Boſſuet, ſon Confeſſeur, ne la quitta point juſqu'à ſon dernier inſtant. Non contente du pardon qu'elle avoit demandé au Roi & à

Monſeigneur, de toutes les fautes qui avoient pu lui échapper, elle voulut encore remplir le même devoir à l'égard de ceux qu'elle craignoit d'avoir offenſés : & ne pouvant le faire elle-même, tant elle étoit abattue, elle emprunta la voix de M. Boſſuet, qui, en déclarant les ſentimens de la Princeſſe, fit fondre en larmes tous les aſſiſtans. Enfin, prête d'expirer, elle fit venir les trois Princes ſes enfans, & les ayant embraſſés, elle ne put s'empêcher de nommer le dernier, l'enfant de ſa douleur, & de lui dire, en ſoupirant : *Ah, mon fils, que tes jours coûtent cher à ta mère !* Enſuite s'adreſſant à tous les trois : *Voyez*, dit-elle, *mes enfans, l'état où Dieu m'a miſe, & que cela vous porte à le ſervir & à le craindre. Rendez au Roi & à Monſeigneur, l'obéiſſance que vous leur devez. Souvenez-vous du ſang d'où vous êtes ſortis, & ne faites rien qui en ſoit indigne.* Ce furent ſes dernières paroles : elle expira bientôt après, le 20 Avril 1690, âgée de 29 ans 4 mois. Princeſſe digne d'une vie plus longue & plus heureuſe, ſi l'on ne ſavoit pas que dans les deſſeins de la Providence, la vertu, même des juſtes, eſt ſouvent un motif pour abréger le cours de leurs années, & pour répandre de ſalutaires amertumes ſur les proſpérités mondaines, qui auroient pu les enivrer & les corrompre.

Charles de Sainte-Maure, Duc de MONTAUSIER.

CHARLES de Sainte-Maure, devenu ſi célèbre ſous le nom de Marquis, puis de Duc de Montauſier, étoit ſecond fils de Léon, Baron de Sainte-Maure, & de Marguerite de Château-Briant. Il nâquit au Château de Sainte-Maure, en Touraine, le 6 Octobre 1610. La maiſon d'où il ſortoit & qu'il a plus illuſtrée par ſes vertus, que par les honneurs qu'il a réunis ſur ſa tête, étoit l'une des plus anciennes de ſa Province, puiſque ſa généalogie, établie ſur des titres authentiques, remonte juſqu'aux premières années du onzième ſiècle ; ancienneté dont il y a peu de familles en France qui puiſſent ſe glorifier, même parmi celles dont l'origine eſt la plus reſpectable : mais celui qui eſt l'objet de cet article ne ſut jamais ſe prévaloir d'une prérogative, dont tant d'autres, avec bien moins de titres, ſe ſervent comme d'un droit qu'on ne peut leur conteſter, pour prétendre aux plus hau-

ces dignités de l'Etat & de l'Eglise. Nous n'aurions pas même compté cet avantage, dans le nombre de ceux dont la nature & la fortune se plurent à combler le Duc de Montausier, si dans le temps de sa faveur & de son élévation, il ne se fût trouvé des envieux qui s'efforcèrent de répandre des nuages, non sur la noblesse de son extraction, mais sur l'existence de cette longue suite d'ayeux illustres dont il descendoit. Quant à lui, ç'a toujours été par sa probité, son courage, ses belles actions, son zèle pour le service du Roi & de la patrie, qu'il s'est attaché à prouver qu'il tiroit son origine de tous ces braves & vertueux Seigneurs de Sainte-Maure, de Jonzac, de Montausier, &c. qu'on nomme parmi ses ancêtres.

Il fut appelé d'abord Marquis de Salles, Hector son frère aîné, portant le nom de Marquis de Montausier. Le Baron leur père, fut enlevé par la mort dans la vigueur de l'âge. Il avoit toutes les bonnes qualités qu'on recherche & qu'on estime dans un gentilhomme. La manière dont il s'étoit conduit au milieu des troubles, qui avoient agité sa Province après la mort funeste d'Henri IV, annonçoit une sagesse & une fidélité qui auroient contribué à son avancement, s'il eût assez vécu pour faire connoître sa capacité par ses services, & pour en recueillir la récompense.

Madame de Montausier, restée veuve avec trois enfans, s'occupa toute entière de leur éducation, & du soin de réparer par une sage économie le dérangement que son mari avoit mis dans ses affaires domestiques, par un goût de magnificence & de générosité au-dessus de sa fortune. Occupée de ces deux objets, elle renonça non-seulement aux avantages qu'elle auroit pu trouver dans les différens partis qui lui furent proposés, mais encore aux amusemens que son âge & sa qualité lui permettoient. Les devoirs de mère, dont elle ne se déchargeoit sur personne, étoient ses uniques plaisirs, & sa vigilance dans l'administration de ses biens & le gouvernement intérieur de sa maison, ne lui laissoient d'autre délassement que celui de passer d'une occupation à une autre. Heureuse, si avec tant de mérite, elle eût connu la vérité, & si elle eût permis que ses enfans appriffent à la connoître ! Mais, née, comme son mari, dans le sein de l'erreur, attachée plus qu'une autre aux opinions dans lesquelles on l'avoit nourrie, parce qu'elle mettoit une espèce

d'honneur à n'en pas changer ; elle eut grand soin d'inspirer à sa famille le zèle dont elle étoit remplie pour sa religion, & de l'élever dans tous les préjugés qu'elle avoit reçus elle-même de ses parens & de ses maîtres, sans les avoir soumis à un examen réfléchi, dans l'âge de la raison.

Le Marquis de Salles, très-favorisé de la nature dans tout ce qui contribue à former ces dehors heureux & ces agrémens extérieurs qui sont nécessaires à un cavalier, destiné par sa naissance à paroître avec éclat dans le monde, ne promettoit pas moins du côté de l'esprit. Il l'avoit pénétrant, vif, aimable, fécond en reparties ingénieuses & en saillies; mais en même-temps son caractère étoit fier, indocile, jaloux de sa liberté, ennemi de l'application & de toute espèce de contrainte. Ce contraste de qualités qui se nuisent sans cesse l'une à l'autre, rendit sa première éducation fort difficile, & retarda beaucoup les progrès qu'il étoit capable de faire dans l'érude, & qu'il fit en effet, quand il fut en état de sentir combien son humeur indépendante & son inapplication, nuiroient à son avancement. Dans le temps de sa première jeunesse, il eut, sans-doute, été bien difficile de prévoir qu'il seroit un jour l'homme le plus grave, le plus studieux, le plus ménager du temps ; & non-seulement du goût le plus sûr dans les ouvrages d'esprit, mais encore du savoir le plus étendu & le plus profond dans presque tous les genres.

Madame la Comtesse de Gallard-de-Brassac, qui fut depuis Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, tante paternelle du jeune Marquis de Salles, ne contribua pas peu à l'entretenir dans cet amour excessif de la liberté, & dans l'aversion qu'il avoit pour tout ce qui tendoit à l'assujettir. Elle n'avoit point d'enfans, & regardant le cadet de ses neveux comme son héritier & son fils adoptif, elle le demanda pour le faire élever sous ses yeux. Mais quoiqu'elle fût plus en état que personne de présider aux études qui convenoient à son âge, elle porta la tendresse & l'indulgence si loin, qu'à plus de dix ans il n'avoit encore aucune teinture des langues savantes, ni même des principes de sa langue maternelle. Madame de Montausier se crut donc obligée de le rappeler auprès d'elle, & après s'être assujettie pendant quelque-temps à lui montrer elle-même les premiers élémens de la lecture, qu'il ignoroit, elle l'en-

voya faire ſes études à Sedan, avec ſon frère aîné : c'étoit alors l'école la plus célèbre des Proteſtans, & les enfans de la plus haute nobleſſe du Royaume, engagée dans le parti Calviniſte, s'y réuniſſoient, de toutes les Provinces, pour ſe former dans les ſciences, & s'affermir dans les principes théologiques de leur ſecte, ſous d'habiles maîtres.

Le Marquis de Salles porta dans cette fameuſe école, ce penchant à l'indépendance & cette légéreté que rien juſques-là n'avoit pu dompter : mais le haſard fit tout-à-coup, & au moment qu'on s'y attendoit le moins, ce que ni les exhortations de ſa mère, ni les exemples de ſon frère & de ſes condiſciples, ni les divers moyens de douceur & de ſévérité employés par ſes maîtres, n'avoient pu faire. Un de nos vieux Poëtes lui tomba dans les mains, & malgré la vetuſté du langage, malgré l'empreinte du mauvais goût, le peu qu'il y avoit de verve & d'harmonie dans ces compoſitions groſſières, le frappa tellement, qu'il ne pouvoit ſe laſſer de les relire. L'admiration fit naître en lui le déſir d'imiter ce qu'il trouvoit ſi beau. Il ſe mit à faire des vers, auſſi mauvais ſans-doute que ceux qui lui ſervoient de modèles. Il raſſembla tous les Poëtes du temps qu'il put ſe procurer, jour & nuit il les dévora ; & cet inſtinct peu réfléchi, dont il ſeroit peut-être impoſſible d'aſſigner la cauſe, diſſipa, comme par miracle, ſon averſion pour les livres & pour l'étude. De cet inſtant il devint appliqué, laborieux ; il regagna par ſon ardeur & la vivacité de ſon eſprit, le temps qu'il avoit perdu ; bientôt même il laiſſa derrière lui ceux qui l'avoient devancé de beaucoup dans la carrière ; & le goût qu'il conçut alors pour les lettres & pour les ſciences, devint une paſſion qui dura toute ſa vie.

Pendant que le Marquis de Montauſier faiſoit ſes premières armes en Italie ſous le Comte de Beuvron, & s'ouvroit le chemin de la gloire, le Marquis de Salles, qui avoit quitté Sedan, ſe préparoit au métier de la guerre par les exercices de l'Académie : mais il n'en étoit pas tellement occupé qu'il négligeât l'étude, dont rien n'étoit plus capable de le diſtraire. S'il lui déroboit quelques momens, c'étoit pour les paſſer dans la ſociété des Savans, avec leſquels il fut toujours empreſſé de ſe lier, pour profiter de leurs lumières, & les conſulter ſur les difficultés qui ſe rencontrent à chaque pas dans la route épineuſe des ſciences. Mais ſans renoncer à ces

douces occupations, il ſentit qu'il falloit les interrompre ; pour entrer, ſur les traces de ſon frère, dans la carrière où l'appeloient ſa naiſſance & l'exemple de ſes ayeux. Il partit donc auſſi pour aller joindre l'armée d'Italie en 1630. A peine y fut-il arrivé, qu'il s'y diſtingua par ſon activité, ſa valeur, ſa préſence d'eſprit au milieu des dangers, & par les talens militaires dont il ne pouvoit encore avoir que le germe, dans un âge ſi tendre. La paix ayant été conclue l'année ſuivante par le traité de Queraſque, le Marquis de Salles revint à Paris, & dans cette ville, qui eſt le centre des amuſemens & de la diſſipation, ſon goût pour les ſciences & les lettres, devenant plus vif tous les jours, il s'y livra tout entier, & rechercha plus que jamais le commerce des Savans. On lui procura les moyens de ſatisfaire des inclinations ſi louables, en l'introduiſant dans le fameux hôtel de Rambouillet, qui étoit alors le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de gens de mérite & d'un eſprit cultivé, tant à la Cour qu'à la ville. Ce fut-là qu'il vit, pour la première fois, la célèbre Julie d'Angennes, dont tous les Ecrivains du temps ont parlé avec une admiration qui tient de l'enthouſiaſme, & qu'on ſoupçonneroit d'être exagérée, s'ils n'étoient pas unanimes dans les éloges qu'ils lui ont prodigués. Le Marquis de Salles fut moins frappé des grâces de la figure & des agrémens extérieurs qui la rendoient la perſonne du monde la plus intéreſſante, que de cet eſprit fin, délicat, ſolide & modeſte, que les femmes mêmes ne pouvoient s'empêcher de lui pardonner, quoiqu'elles ne ſoient pas moins habiles qu'ingénieuſes à trouver des ridicules dans celles qui les effacent. Le Marquis de Salles ne put être inſenſible à tant de charmes, joints à tant de mérite, & dès ce moment il forma le deſſein de ſe rendre digne un jour de devenir l'époux d'une perſonne qui réuniſſoit en elle, au plus haut degré, tout ce qui pouvoit faire ſon bonheur.

Deux obſtacles s'oppoſoient à l'exécution de ce projet, qui fut peut-être d'abord le fruit de la vive impreſſion que Mademoiſelle de Rambouillet avoit produite ſur lui, mais qui prit de nouvelles forces à meſure qu'il ſe trouva plus à portée de connoître l'eſprit & le cœur de celle qui l'avoit fait naître. Le premier obſtacle étoit du côté de la fortune ; celle de Mademoiſelle de Rambouillet étoit immenſe, & celle du Marquis, qui avoit un aîné, ne pouvoit lui être

comparée, même avec la ſucceſſion de Madame de Braſſac ſa tante, qui étoit aſſurée. Le ſecond obſtacle, plus puiſſant encore, venoit de la différence des Religions qu'ils profeſſoient l'un & l'autre; Mademoiſelle de Rambouillet ayant déclaré pluſieurs fois qu'elle ne ſe réſoudroit jamais, quelque avantage qu'on lui offrît, à s'unir par des liens ſacrés avec un homme qui n'auroit pas ſur la doctrine & ſur le culte les mêmes principes qu'elle. De ces deux obſtacles, l'un fut levé par la mort inopinée du Marquis de Montauſier, qui périt à la fleur de ſon âge en 1635, des ſuites d'une bleſſure qu'il reçut à l'affaire des bains de Bormio, dans la Valteline, où il ſervoit avec diſtinction ſous les ordres du Duc de Rohan. L'autre ne pouvoit être détruit que par le retour du Marquis de Salles à la Religion Catholique, qui avoit été celle de ſes pères; avant que le Calviniſme eût pénétré en France: mais ce devoit être l'ouvrage du temps & de la réflexion, & cet heureux changement, Dieu, qui en avoit marqué l'époque dans ſes décrets, pouvoit ſeul en préparer les moyens & les rendre efficaces.

Devenu le chef de ſa maiſon, par la mort de ſon frère, le Marquis de Salles fut obligé d'en prendre le nom, & de ſe faire appeler le Marquis de Montauſier, malgré ſon tendre attachement pour celui qui l'avoit porté, & la vive douleur que lui cauſoit la perte d'un frère qui marchoit à ſi grands pas dans le chemin de l'honneur & de la fortune. Avec le temps ſes regrets s'adoucirent, mais ils ne s'effacèrent jamais. A peine eut-il pris le nom de Montauſier, qu'il ſentit les nouvelles obligations qu'il lui impoſoit; & ce fut pour les remplir qu'il ſe rendit en Alſace, où le Duc Bernard de Saxe Weimar & le Maréchal de Guébriant commandoient nos armées. Quoiqu'il ne fût encore âgé que de 28 ans, ſes belles actions & ſa conduite pleine de prudence dans l'exécution des diverſes entrepriſes, dont il avoit été chargé, lui avoient déjà mérité le grade de Maréchal de Camp & le Gouvernement de la haute Alſace. Il y ſoutint la réputation qu'il s'étoit acquiſe; & les éloges des deux grands Généraux dont il ſecondoit les deſſeins avec une maturité au-deſſus de ſon âge, furent pour lui une récompenſe plus flatteuſe que les grades & les emplois. Il eut part à tout ce qui ſe paſſa dans cette

Province, juſqu'à la malheureuſe affaire de Dutlingen, où il fut fait priſonnier, avec beaucoup d'autres, malgré ſa valeur & ſa prévoyance. Sa priſon lui parut moins pénible par ſa longueur, que par la conduite groſſière & dure de l'Officier Allemand qui le tenoit dans les fers. Ce ne fut qu'au bout de dix mois, & au prix d'une rançon de dix mille écus, qu'il recouvra ſa liberté. L'étude avoit été la conſolation de ſon eſprit pendant ſa captivité; & les lettres qu'il recevoit de Mademoiſelle de Rambouillet, celle de ſon cœur. Il s'étoit appliqué ſur-tout à examiner les points de Doctrine ſur leſquels les P. Réformés ſont diviſés des Catholiques. Trois choſes l'avoient frappé dans cet examen; 1°. la néceſſité d'un Tribunal infaillible & toujours ſubſiſtant, où les cauſes de la foi puiſſent être décidées par une autorité dont les jugemens fixent toutes les incertitudes, & terminent irrévocablement toutes les diſputes; néceſſité tellement fondée ſur la nature des choſes, que les Proteſtans eux-mêmes ont été forcés de revenir à ce moyen, lorſqu'il s'eſt élevé parmi eux des conteſtations ſur le dogme, ou ſur la diſcipline générale de leurs Egliſes; 2°. l'abſurdité qu'il y a dans la ſuppoſition des Proteſtans, qui prétendent que la vérité prêchée avec éclat dans l'Egliſe juſqu'au commencement du IVe. ſiècle, s'eſt obſcurcie à cette époque, & perdue tout-à-fait, enſorte que Dieu, auteur de la Religion Chrétienne, a laiſſé dans l'erreur & l'idolâtrie, tous les Chrétiens & tous les Docteurs, pendant l'eſpace de douze cents ans, & qu'ils y ſeroient encore plongés, ſi les auteurs de la Réforme n'euſſent été ſuſcités tout-à-coup, pour rétablir l'ancienne Doctrine dans ſa pureté; 3°. la futilité des prétextes allégués par les premiers Réformateurs, pour colorer les motifs de leur ſéparation d'avec l'Egliſe Romaine, dont les abus, quelques grands & déplorables qu'ils fuſſent, n'intéreſſoient en rien, ni les dogmes primitifs, ni les règles eſſentielles de la morale. Ces réflexions, qui marquent tout à la fois, & la ſolidité de ſon eſprit, & la droiture de cœur avec laquelle il cherchoit la vérité, il les a conſignées dans un mémoire, où les raiſons qui l'ont déterminé à rentrer dans le ſein de l'Egliſe Catholique, ſont expoſées avec beaucoup de candeur & de netteté. Il ne tarda pas à faire abjuration des erreurs du Calviniſme entre les mains du P. Faure Cordelier, célèbre

prédicateur de ce temps, qui devint ſucceſſivement Evêque de Glandèves & d'Amiens. Peu de temps après il obtint le Gouvernement de Saintonge & d'Angoumois, qui vint à vaquer par la mort du Comte de Braſſac, mari de ſa tante; & enfin il ſe vit arrivé au comble du bonheur, par ſon mariage avec Mademoiſelle de Rambouillet, qui fut célébré le 16 Juillet 1645.

Les deux années, qui précédèrent cet heureux événement, ſont fameuſes dans l'hiſtoire du dernier ſiècle, par la mort du Cardinal de Richelieu, & par celle de Louis XIII, qui ne ſurvécut pas cinq mois au grand Miniſtre qui avoit régné ſous ſon nom. La mort de ce Prince, arrivée le 14 Mai 1643, quoique prévue depuis long-temps, occaſionna de grands changemens à la Cour, & de plus grands encore dans l'adminiſtration des affaires & les principes du Gouvernement. L'inquiétude des eſprits brouillons, qui avoit été contenue par la crainte, ſous le miniſtère deſpotique de Richelieu, qu'on n'offenſoit jamais impunément, paſſa tout-à-coup de la terreur à l'audace. Chacun éleva des prétentions, & voulut que ſes intérêts fuſſent préférés à celui de tous les autres. Les gratifications, les charges, les honneurs, les gouvernemens, tout fut prodigué par la Régente, ou plutôt par ſon Miniſtre, pour ſatisfaire l'avidité des Princes, des Courtiſans & de leurs Créatures. Quand toutes ces reſſources furent épuiſées, & qu'on n'eut plus rien à donner, les demandes ne ſe ralentirent pas. Il fallut employer des promeſſes qu'on n'étoit pas en état de réaliſer; il fallut ſubſtituer la ruſe & les careſſes, aux grâces dont la ſource étoit tarie; il fallut enfin recourir aux impôts de toute eſpèce, pour ſubvenir aux dépenſes de la Cour & à l'entretien des troupes; expédient toujours dangereux, & qui l'eſt encore plus dans les temps de cabale & de diſcorde. Le mécontentement éclata de tous côtés, & les murmures du peuple ſe joignant aux menaces des Courtiſans, le feu de la guerre civile ne tarda pas à s'allumer dans la Capitale & dans les Provinces.

Nous ne retracerons pas ici l'hiſtoire de cette guerre, moitié cruelle, moitié plaiſante, qui commença comme celle des Triumvirs à Rome, & qui finit comme un jeu de théâtre. Ce que nous en pourrions dire, ſe trouve dans une foule d'écrits, qui ſont entre les mains de tout le monde.

Au milieu de cette agitation, dont la ſecouſſe s'étoit communiquée d'un bout du Royaume à l'autre, Monſieur de Montauſier ſe conduiſit en ſujet fidelle & en bon citoyen. Il réſiſta conſtamment à toutes les offres qu'on lui fit pour l'attirer dans le parti des rebelles. Les Frondeurs avoient beau répéter dans leurs manifeſtes, qu'ils ne faiſoient point la guerre au Roi, mais au Miniſtre qui le tenoit captif, & que le bien public étoit le ſeul motif qui les animoit; ce maſque de l'intérêt perſonnel & de la vengeance, ne lui en impoſoit pas. Quoiqu'il fût un des plus ſincères admirateurs de M. le Prince, quoiqu'il eût rendu à ce Héros l'hommage le moins équivoque, en allant ſervir ſous ſes ordres, comme ſimple volontaire, au ſiége de Dunkerque, il ne vit plus en lui le vainqueur de Rocroi & de Nortlingue, du moment qu'il eut les armes à la main contre ſon Roi & contre ſa patrie. Toute l'attention du Gouverneur de Saintonge & d'Angoumois, fut de maintenir dans l'obéiſſance ces deux Provinces confiées à ſes ſoins, & d'y réprimer l'eſprit de rébellion, lorſqu'il oſoit ſe manifeſter par quelqu'entrepriſe contraire à la ſoumiſſion. Ce n'étoit pas la gloire qu'il cherchoit: en peut-on eſpérer quand on combat contre ſes compatriotes? Ce n'étoit pas non plus l'eſpoir des récompenſes qui le faiſoit agir. Sous un Miniſtre timide, dont la politique ne conſiſtoit que dans la ſoupleſſe & l'artifice, il falloit ſe rendre formidable pour obtenir des grâces. La fidélité, le courage, qui ſe contentoient de les mériter, n'y parvenoient preſque jamais.

Monſieur de Montauſier l'éprouva plus que tout autre; il avoit expoſé ſes jours dans plus d'une occaſion périlleuſe, ſoit pour écarter les ennemis du Roi, ſoit pour empêcher qu'ils ne fiſſent des établiſſemens ſolides dans les Provinces qu'il étoit chargé de défendre. Il avoit même été bleſſé à mort en combattant ſur les bords de la petite rivière de l'Iſle en Périgord, & l'on avoit déſeſpéré long-temps de ſa vie. Il s'étoit cru au terme de ſes jours, & il avoit fallu une eſpèce de miracle pour le tirer de ce danger. Mais lorſqu'après une pénible convaleſcence, Madame de Montauſier alla demander à Mazarin le prix dû aux ſervices de ſon mari, elle n'en reçut que des éloges & des promeſſes, tandis qu'il accordoit tout à ceux qui ſe faiſoient craindre.

Mais ſitôt que Mazarin fut deſcendu dans le tombeau,

en 1661, la carrière des honneurs s'ouvrit comme d'elle-même pour Monſieur & Madame de Montauſier. Louis XIV les avoit connus l'un & l'autre dans le ſéjour qu'il avoit fait à Bordeaux, où la Cour s'étoit arrêtée pendant que Mazarin & Dom Louis de Haro négocioient la paix entre les deux Couronnes, de France & d'Eſpagne, & le mariage du Roi. Ce Prince ſavoit ce qu'ils valoient tous les deux, & ſe hâta, pour ainſi dire, de leur faire oublier l'injuſtice de ſon Miniſtre, par des bienfaits & des diſtinctions qui ſe ſuccédèrent d'une année à l'autre, ſans aucune démarche de leur part. Sitôt que la groſſeſſe de la Reine fut décidée, le Roi déclara Madame de Montauſier Gouvernante des enfans de France. Peu de temps après, il comprit ſon mari dans la promotion qu'il fit alors de ſoixante-trois Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit; & en 1663 il lui confia le Commandement de la Normandie, pendant la minorité des enfans du Duc de Longueville, qui venoit de mourir. L'année ſuivante M. de Montauſier fut nommé pour aller recevoir le Cardinal Chigi, neveu d'Alexandre VII, & le Cardinal Impérialé, Gouverneur de Rome, qui venoient réparer l'injure faite au Duc de Crequi, Ambaſſadeur du Roi, par la garde Corſe du Pape, & pour accompagner ces deux Prélats, pendant leur ſéjour en France. La même année, il fut créé Duc & Pair, & Madame de Montauſier fut nommée Dame d'honneur de la Reine, à la place de la Ducheſſe de Navailles qui avoit encouru la diſgrace du Roi. Ainſi les deux époux ſe virent, en peu de temps, comblés d'honneurs & de biens, par le choix libre d'un Prince, auprès de qui le mérite & les ſervices n'avoient beſoin que d'eux-mêmes pour ſe recommander.

Lorſque Louis XIV eut réſolu de s'emparer de la Franche-Comté, au mois de Février 1668, le Duc de Montauſier ne laiſſa pas échapper une occaſion ſi précieuſe de témoigner à ce Monarque ſa reconnoiſſance & ſon dévouement. Il fut toujours à ſes côtés pendant cette expédition, auſſi rapide que glorieuſe, qui ſe trouva terminée par la priſe, ou la ſoumiſſion de toutes les places d'une grande province, avant que le Conſeil d'Eſpagne eût pu ſavoir que le projet de cette conquête avoit été formé.

En arrivant à Paris, le Duc de Montauſier apprit que la peſte s'étoit manifeſtée à Rouen, & qu'elle faiſoit déjà

des ravages dont on craignoit les ſuites. A cette nouvelle, il ſe détermina, ſans balancer, à partir pour ſon gouvernement, afin d'être à portée de donner par lui-même les ordres néceſſaires dans une conjoncture qui n'intéreſſoit pas moins le bien de l'humanité, que le ſervice du Roi. Quelques inſtances que ſa famille & ſes amis puſſent lui faire, pour le détourner d'un voyage qui alloit l'expoſer aux effets d'un fléau ſi redoutable, rien ne put l'arrêter; il répondit: qu'*il croyoit les Gouverneurs obligés à la réſidence comme les Evêques; & que ſi l'obligation n'étoit pas auſſi étroite du côté des premiers, dans les temps ordinaires, elle devenoit égale à celle des ſeconds, dans les calamités publiques.* Il partit en prononçant ces belles paroles. Arrivé à Rouen, deux objets partagèrent ſes ſoins; ſoulager ceux qui étoient déjà attaqués du mal contagieux; préſerver ceux qu'il avoit épargnés juſqu'à ce moment. Le bon ordre qu'il établit, les ſecours & les aumônes qu'il fit diſtribuer, les exemples de courage & de charité qu'il donna aux Miniſtres de la Religion & aux Magiſtrats, produiſirent des effets ſi prompts & ſi ſalutaires, qu'en moins de deux mois les progrès de la contagion furent arrêtés. Action plus digne d'éloges que toutes celles des Héros qui affrontent la mort à la tête des armées! Le Duc de Montauſier revint à la Cour avec la conſolation, ſi douce pour une ame bienfaiſante, d'avoir ſauvé de la plus terrible de toutes les épidémies, un grand peuple, qui peut-être en auroit été la victime, ſi la crainte d'en partager le danger l'eût empêché de voler à ſon ſecours.

Cependant le temps étoit arrivé où il falloit donner un Gouverneur au Dauphin, fils unique de Louis XIV. Tous les Seigneurs de la Cour ambitionnèrent cette place pour eux-mêmes, ou pour leurs parens. Le Roi déterminé à préférer le plus vertueux & le plus inſtruit, arrêta ſon choix ſur le Duc de Montauſier. Il le fit appeler, & l'ayant introduit dans ſon cabinet, il lui déclara ſon intention, & le conduiſant auſſitôt dans l'appartement de la Reine, où le Dauphin ſe trouva: *Voilà*, dit-il, *mon Fils, l'homme que j'ai choiſi pour avoir ſoin de votre éducation. Je n'ai pas cru pouvoir rien faire de meilleur pour vous & pour mon Royaume. Si vous ſuivez ſes inſtructions & ſes exemples, vous ſerez tel que je vous déſire; ſi vous n'en profitez pas, vous ſerez moins excu-*

ſable

ſable que la plupart des Princes, dont on néglige ordinairement les premières années; & moi je ſerai quitte envers tout le monde, le choix que j'ai fait me mettant à couvert de tout reproche. A l'inſtant, le Duc entraîné par l'impreſſion d'une ſcène auſſi touchante, mit un genou en terre, & prenant la main du jeune Prince, qu'il preſſa tendrement ſur ſa bouche: *Recevez, Monſeigneur*, lui dit-il du ton le plus pénétré, *cette marque de ſoumiſſion & de reſpect d'un homme, qui, pendant quelques années, ne vous en donnera pas de pareilles, mais qui, en devenant en quelque ſorte votre maître, n'oubliera jamais que vous devez être un jour le ſien, & qui ſera toujours prêt à ſacrifier ſon repos, ſes intérêts & ſa vie pour votre utilité.*

Le plan qu'on devoit ſuivre pour cette grande éducation, fut tracé par le Duc de Montauſier, ſous les yeux du Roi, tel à-peu-près qu'on le voit dans la Lettre latine que M. Boſſuet écrivit à ce ſujet au Pape Innocent XI en 1679; plan le plus vaſte & le mieux combiné qu'on ait jamais rédigé ſur un objet de cette importance. Ce fut auſſi par ſes conſeils, & d'après ſes vues, qu'on exécuta pour ſon auguſte Elève, ces belles éditions des auteurs claſſiques, accompagnées de commentaires & de notes, qui ſont encore connues & recherchées ſous le titre d'éditions *ad uſum Delphini*. On en bannit tout ce qui rend les ouvrages des Commentateurs & des Scholiaſtes ordinaires, ſi prolixes & ſi faſtidieux, & l'on n'y admit que ce qui pouvoit ſervir à rendre le texte plus clair, & les beautés des chefs-d'œuvres de l'antiquité plus faciles à ſaiſir. L'exécution de ce travail, digne du génie de Montauſier, & de la magnificence de Louis XIV, fut confiée aux ſavans du Royaume les plus propres à la bien remplir, ſous la direction de M. Boſſuet Précepteur, & de M. Huet ſous Précepteur du Prince. On ſait de quelle manière chacun d'eux s'en eſt acquitté; & ce que nous en pourrions dire ici, n'ajouteroit rien à l'idée qu'on s'en eſt formée depuis long-temps.

Louis XIV, vouloit que ſon fils fût ſavant, autant qu'il convient à un Roi de l'être. Mais les vues de ce Prince, qui auroit été un grand homme, dans quelque rang que la nature l'eût fait naître, s'étendoient encore plus loin: il ſouhaitoit ſur-tout, que l'héritier de ſon trône, le fût auſſi de ſes vertus & de ſa gloire. Il penſoit, avec raiſon, qu'un

ſouverain qui n'eſt pas honnête homme, trompe les intentions de la Providence, & fait plus de mal, ſoit par lui-même, ſoit par ceux qui l'entourent, que tous les ſimples particuliers enſemble, quelques méchans & quelques pervers qu'ils puiſſent être. Il déſiroit donc qu'on écartât avec ſoin du jeune Prince, tout ce qui étoit capable de faire naître dans ſon eſprit, les idées du vice, & dans ſon cœur le goût des attachemens illégitimes; qu'on le précautionnât contre le poiſon de la flatterie; qu'on prît de juſtes meſures pour empêcher qu'il ne donnât ſa confiance aux Seigneurs de ſon âge qui ſeroient ſoupçonnés du deſſein de le gouverner, ou de corrompre ſes mœurs; & ſur-tout, qu'on gravât profondément dans ſon ame les règles les plus ſures de la morale, & les maximes les plus propres à le garantir un jour de ce que les Princes doivent regarder comme le plus dangereux de tous les piéges, la ſource de tous les malheurs, dans l'ordre de la Religion & de la ſociété, l'abus du pouvoir.

Ces principes étoient ceux que ſuivoient de concert Montauſier, Boſſuet, & tous ces hommes choiſis que le diſcernement du Roi avoit placés auprès de ſon fils. Ils alloient tous au même but, & ſans doute on auroit recueilli les fruits heureux de leurs travaux, ſi leur auguſte Elève fût parvenu à l'époque où il eût pu réaliſer ce qu'il donnoit lieu d'attendre de lui. Mais il étoit deſtiné, comme ſon fils & ſon arrière-petit-fils, à ne donner que des eſpérances à la Nation, & à ne lui laiſſer que des regrets. C'étoit le Gouverneur du Dauphin, qui donnoit aux autres inſtituteurs de ce Prince, l'exemple d'une fermeté que n'ébranlèrent & n'amollirent jamais, ni les égards dus au rang & à la délicateſſe de leur auguſte Elève; ni les répugnances qu'il montroit quelquefois, non contre ſes devoirs, mais contre leur enchaînement & leur multiplicité; ni les murmures des jeunes courtiſans qui auroient voulu être moins veillés, moins contenus auprès de lui, dans les heures de délaſſement & de liberté; ni la cenſure encore plus amère des parens, qui ſavoient par leurs fils, avec quelle attention rigide Montauſier avoit les yeux ouverts ſur eux, & avec quelle force il réprimoit leurs diſcours, lorſqu'ils contrarioient la ſévérité de ſes principes; ni même les plaintes de la Reine, dont la tendreſſe étoit ſans

ceſſe en alarmes pour la ſanté de ſon fils, & qui voyoit toujours de l'excès, & par conſéquent du danger, dans le genre de ſes études, & l'application qu'on exigeoit de lui.

Tant que ces diſcours, dont tous les détails étoient fidellement rendus à Montauſier, par des perſonnes ſages, auxquelles il avoit inſpiré le zèle & la volonté courageuſe de le ſeconder dans les fonctions de ſon pénible emploi, reſtèrent dans les bornes de ces propos vagues & ſans conſéquence, qu'une jeuneſſe inconſidérée, des courtiſans jaloux, des parens ambitieux, & des femmes timides ſe permettent ſi légèrement, contre tout ce qui n'eſt pas conforme à leurs idées, il n'y fit pas beaucoup d'attention; mais lorſqu'il eut lieu de craindre qu'ils ne fuſſent parvenus juſqu'au Roi, & que l'eſprit de ce Prince n'en eût été frappé, il crut devoir lui rendre compte de ſa conduite, & des règles qu'il s'étoit preſcrites dans tout ce qui avoit rapport à l'éducation de Monſeigneur le Dauphin; ſoit pour ſes études, ſes amuſemens, ſes exercices; ſoit pour le choix de ceux qui l'approchoient; ſoit enfin pour la diſtribution & l'emploi de ſes momens. Ces différens objets ſont la matière d'un Mémoire détaillé qu'il remit à Louis XIV, & que nous avons encore. C'eſt l'ouvrage de la ſageſſe & de la raiſon. M. de Montauſier s'y eſt peint ſous les traits qui le caractériſent, d'après l'idée que nous en ont tracé tous ceux qui l'ont connu. On y trouve cette ame vraie qui regardoit la flatterie comme une baſſeſſe, & la diſſimulation comme un vice; cette inaltérable probité qui ne ſe démentit jamais dans le ſéjour de la corruption; cet amour inflexible de la vertu, qui craignoit de trop accorder à la complaiſance, lorſqu'à la vue de certains déſordres, le reſpect & la diſcrétion lui impoſoient ſilence; ce zèle courageux pour la Religion, qui ne lui permit jamais de ſe taire, lorſqu'elle fut attaquée en ſa préſence, & qui le rendit ſi exact à obſerver toutes les lois & toutes les pratiques du Chriſtianiſme; en un mot, cet aſſemblage de principes auſtères, & de qualités malheureuſement trop rares, qu'on a cru définir par le mot équivoque & ſatyrique de *Miſantropie*. Le Roi ayant lu cet écrit, où les vues du Gouverneur ſont développées avec autant de ſimplicité que de nobleſſe, n'y vit rien qui ne méritât des éloges. Montauſier, sûr de l'approbation de ſon Maî-

tre, continua d'agir comme il avoit toujours fait, & laiſſa parler en liberté les Courtiſans frivoles ou envieux, qui faiſoient ſon apologie en le cenſurant.

Deux écrivains célèbres de nos jours, ont obſervé que M. Fléchier, dans l'Oraiſon funèbre du Duc de Montauſier, n'a pas aſſez développé les vues ſages & profondes qui préſidèrent à l'éducation de Monſeigneur le Dauphin. « On » s'attendoit, dit l'un, (1) de trouver (dans ce Diſcours) » quelques idées vraiment éloquentes ſur l'éducation d'un » Dauphin; ſur la néceſſité de former une ame d'où pût » naître un jour le bonheur & la gloire d'une Nation; ſur » l'art d'y faire germer les paſſions utiles; d'y étouffer les » paſſions dangereuſes; de lui imprimer de la ſenſibilité ſans » foibleſſe; de la juſtice ſans dureté; de l'élévation ſans » orgueil; de tirer parti de l'orgueil même quand il eſt né, » & d'en faire un inſtrument de grandeur; ſur l'art de » créer une morale à un jeune Prince, & de lui apprendre à » rougir; ſur l'art de graver dans ſon cœur ces trois mots: » *Dieu*, *l'Univers*, la *Poſtérité*, (2) pour que ces mots » lui ſervent de frein, lorſqu'il aura le malheur de pou- » voir tout; ſur l'art de faire diſparoître l'intervalle qui » eſt entre lui & les hommes; de lui montrer à côté de » l'inégalité du pouvoir, l'humiliante égalité d'imperfec- » tion & de foibleſſe; de l'inſtruire par ſes erreurs, par ſes » beſoins, par ſes douleurs même, & de lui faire ſentir la » main de la nature qui le rabaiſſe.... tandis que l'orgueil » fait effort pour le relever & l'agrandir; ſur l'art de le ren- » dre compatiſſant au milieu de tout ce qui étouffe la pi- » tié.... de ſuppléer au malheur qu'il aura de ne jamais » ſentir l'infortune,.... & de l'accoutumer à lier tou- » jours enſemble l'idée du faſte qui ſe montre, avec » l'idée de la miſère & de la honte qui ſe cachent; enfin » l'art plus difficile encore, de fortifier toutes ces leçons » contre le ſpectacle habituel de la grandeur, contre » l'hommage, & des ſerviteurs, & des courtiſans; c'eſt-à- » dire contre la baſſeſſe muette, & la baſſeſſe plus dange- » reuſe encore qui ſe montre.

(1) Eſſai ſur les Eloges, Tome II. pag. 203 & 204.

(2) Pourquoi n'en pas ajouter un quatrième, *la Conſcience*?

» Fléchier, dit l'autre, (1) ayant à louer l'Inſtituteur
» d'un Dauphin, ſemble n'avoir pas aſſez vu toute la di-
» gnité & tout l'intérêt de ſon ſujet; il a peint d'une touche
» trop foible la noble & dangereuſe fonction d'élever l'Hé-
» ritier d'un grand Royaume, la difficulté preſque inſur-
» montable de lui montrer le néant de ſa grandeur dans
» une Cour faſtueuſe & rampante; de lui inſpirer l'hor-
» reur du vice dans le ſéjour de la ſéduction; de le rendre
» en même-temps ſenſible à la gloire, & ſourd à la flatte-
» rie; de le préſerver également, & de la foibleſſe qui en-
» courage le menſonge, & de l'exceſſive défiance qui re-
» pouſſe la vérité; de lui développer enfin toutes les ruſes
» de la perverſité humaine pour le tromper ou pour le
» corrompre, & de lui apprendre cependant, à aimer ſes
» ſemblables ».

Cette partie de l'Eloge du Duc de Montauſier, qui fourniſſoit à l'éloquence de Fléchier une matière ſi riche & ſi grande, & ſur laquelle les deux écrivains, que nous venons de citer, reprochent à l'Evêque de Nîmes d'avoir gliſſé trop légèrement, on nous demandera peut-être, pourquoi nous ne l'avons pas ſuppléée? Nous l'aurions fait ſans doute, autant qu'il eût été poſſible à une plume auſſi foible que la nôtre, ſi nous avions pu recouvrer en entier l'Ouvrage que l'Inſtituteur du Dauphin avoit compoſé, pour ſervir de règle & de directoire à ſon auguſte Elève, lorſqu'il auroit ceſſé d'être ſous ſa conduite. C'étoit un cours de morale & de politique, réduit en maximes courtes, ſimples, mais profondes, pleines de ſens, clairement exprimées, & appropriées avec une juſteſſe admirable aux devoirs & aux beſoins d'un Prince deſtiné à régner ſur la Nation de l'univers la plus dévouée à ſes Maîtres. Cet Ouvrage étoit diviſé en trois parties; la première, avoit pour objet les devoirs du Prince envers Dieu; la ſeconde, expoſoit ſes obligations à l'égard de ſes ſujets; & la troiſième, contenoit les règles de politique qui devoient diriger ſa conduite, relativement aux Princes & aux Etats voiſins avec leſquels il pourroit être en guerre ou en paix. Toutes les recherches que nous avons faites n'ont abouti qu'à nous procurer quel-

(1) Eloges lus dans les Séances publiques de l'Académie Françoiſe, pages 396 & 397.

ques fragmens de cet Ecrit, moins propres à nous mettre en état d'en donner une juste idée, qu'à le faire regretter, s'il est perdu pour toujours, ce que nous ne pouvons croire. Mais si jamais ce précieux Manuscrit, quelque part qu'il soit, devient public par l'impression, nous osons dire qu'il ne sera pas déplacé à côté de la *Direction pour la conscience d'un Prince*, écrit sublime de l'immortel Fénélon, qui devroit être gravé en caractères ineffaçables dans le cœur de tous les Souverains.

Pendant que M. de Montausier s'occupoit ainsi à cultiver les heureuses dispositions du jeune Prince qui lui étoit confié, & qu'il travailloit à le rendre digne de ses hautes destinées, il fit une perte qui fut plus sensible à son cœur, que n'auroit pu l'être celle de toute sa fortune. L'incomparable Julie, qui avoit fait le bonheur de ses jours, mourut le 15 Novembre 1671, âgée de 64 ans, après une longue maladie, ou pour mieux dire, une longue défaillance, qui l'avoit insensiblement approchée du tombeau, par deux années entières de souffrances. Il la perdit dans le temps où la société d'une telle épouse lui alloit devenir plus nécessaire, par cette complaisance, & ces attentions délicates qui survivent à des sentimens plus tendres, chez les époux dont une estime réciproque a cimenté l'union. Après avoir donné à la nature ce que le caractère le plus ferme ne peut lui refuser, Montausier reprit ses fonctions auprès du Dauphin avec un nouveau zèle. Il trouvoit la consolation & la récompense de ses services, dans l'estime & la confiance que le jeune Prince lui témoignoit. Elles étoient sans bornes, comme la tendresse & l'attachement de Montausier pour lui. En effet, si l'on excepte le Duc de Bourgogne & Fénélon, jamais on ne vit un Elève de ce rang, & un Instituteur de ce mérite, plus chers l'un à l'autre, que le Fils de Louis XIV, & son Gouverneur.

En 1680, le Dauphin épousa Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière; il étoit dans sa dix-neuvième année: les fonctions du Duc de Montausier comme Gouverneur, cessèrent à cette époque: mais le Roi voulut, qu'au titre près, il conservât toujours la même autorité sur le jeune Prince, & qu'il restât auprès de lui, pour l'éclairer par ses conseils, & mettre le dernier sceau aux instructions qu'il

lui avoit données avec tant de zèle & tant de ſageſſe, pendant près de douze ans.

M. de Montauſier profita en ſage & en chrétien du loiſir que lui avoit procuré le mariage de Monſeigneur le Dauphin. Après avoir ſi long-temps vécu pour les autres, il avoit acquis le droit de vivre pour lui-même. Il partagea ſes jours entre les devoirs de la piété, l'étude qu'il ne perdit jamais de vue, & la ſociété des Gens de Lettres. Il paroiſſoit à la Cour, lorſqu'il le jugeoit néceſſaire ou convenable, & il y portoit toujours ce caractère de droiture & de ſincérité qu'il avoit ſoutenu depuis qu'il avoit commencé d'y paroître. Les dix dernières années de ſa vie s'écoulèrent au milieu de ces douces occupations. Eſtimé de ſon Roi & de ſon auguſte Elève, qui faiſoient plus de cas d'un mot d'approbation ſorti de ſa bouche, que de tous les éloges des courtiſans : cher à ſes amis, qui reçurent de lui juſqu'à la fin, des preuves d'attachement & de généroſité, & reſpecté de tous les gens de bien, dont il étoit le protecteur autant que le modèle.

Cependant ſa ſanté s'affoibliſſoit de jour en jour; un aſthme dont il étoit attaqué depuis quelques années, le faiſoit beaucoup ſouffrir par la longueur & la fréquence de ſes accès. Il ſentit que ſa fin étoit prochaine. Il s'y prépara ſans faſte & ſans foibleſſe, avec ce calme de l'eſprit & ce repos de la conſcience, qui ſuivent ordinairement une vie irréprochable. Lorſqu'il ne put douter que ſes derniers momens approchoient, ſa piété, qui ne s'étoit jamais démentie, ſembla ſe renouveler. Il reçut les ſecours de la religion dans les plus vifs ſentimens de Foi, d'Eſpérance, d'Amour, & de réſignation à la volonté de Dieu. Enfin il rendit les derniers ſoupirs, entre les bras de Madame la Comteſſe d'Uzez, ſa fille unique, le 17 Mai 1690, âgé de 79 ans & 7 mois. Sa poſtérité ſubſiſte encore dans M. Anne-Marie-André de Cruſſol d'Uzez, Chevalier de ſaint Louis, ci-devant Colonel du Régiment d'Orléans, infanterie, qui porte le nom & poſsède la terre de Montauſier, par repréſentation de François de Cruſſol, Cômte d'Uzez, Lieutenal-Général & ancien Meſtre-de-Camp de Cavalerie, ſecond fils d'Emmanuel de Cruſſol Duc d'Uzez, qui avoit épouſé le 16 Mars 1664 Julie-Marie de Sainte-Maure, fille unique du

Duc de Montauſier, morte le 14 Avril 1695 âgée de 48 ans.

Nous ne pouvons nous diſpenſer, en finiſſant cette Notice, de rapporter un trait qui nous a paru bien propre à faire connoître le caractère noble & vrai de celui qui en eſt l'objet. Quelqu'un voulut lui faire entendre que Molière l'avoit pris pour modèle de la fameuſe comédie du Miſantrope, & s'efforça de l'irriter contre l'Auteur de cette pièce : *Je n'ai garde*, répondit-il, *de vouloir du mal à Molière, il faut que l'original ſoit bon, puiſque la copie eſt ſi belle. Le ſeul reproche que j'aie à lui faire, c'eſt qu'il n'a pas imité parfaitement ſon modèle, ſi c'eſt moi ; je voudrois bien reſſembler à ſon Miſantrope, car c'eſt un honnête homme.*

ORAISON FUNÉBRE

DE MADAME

JULIE-LUCINE-D'ANGENNES

DE RAMBOUILLET,

DUCHESSE

DE MONTAUSIER,

DAME D'HONNEUR

DE LA REINE.

PRONONCÉE en préſence de Madame l'Abbeſſe de S. Etienne de Reims, & de Madame l'Abbeſſe d'Hiére, ſes ſœurs, dans l'Egliſe de l'Abbaye d'Hiére, le 2 Janvier 1672.

ORAISON FUNÉBRE

DE MADAME

LA DUCHESSE

DE MONTAUSIER.

Mulierem fortem quis inveniet ? Procul & de ultimis finibus pretium ejus.

Qui trouvera une femme forte ? Son prix paſſe tout ce qui vient des Pays les plus éloignés. Proverb. 31.

MESDAMES,

Le plus ſage de tous les Rois, éclairé des lumières de l'eſprit de Dieu, inſpiré de laiſſer à la poſtérité le portrait d'une femme héroïque, nous la repréſente revêtue de force & de bonne grâce ; occupée à de grandes choſes, ſans ſortir de la modeſtie de ſon ſexe, comblée des biens même de la fortune, mais toujours prête à les répandre dans le ſein des pauvres ; pénétrée de la crainte de Dieu, & convaincue de la vanité des grandeurs humaines ; tirant ſa gloire d'une ſolide vertu, & non de l'éclat trompeur d'une fragile beauté ; mourant avec un viſage tranquille & riant ; digne d'être reçue dans le ciel, où elle ſe préſente accompagnée de ſes bonnes œuvres, & chargée des tréſors d'honneur & de grâce qu'elle a amaſſés : digne enfin, après ſa mort, des regrets & des louanges de ſon époux, après avoir mérité ſa tendreſſe & ſa confiance pendant ſa vie. Mais avant que de nous dépeindre cette femme forte & courageuſe, il nous avertit qu'il eſt difficile de la rencontrer : il nous en donne une idée, mais il ſemble qu'il n'en ait jamais trouvé d'exemple. Il la forme dans ſon imagination ; & doutant qu'elle ſe

puisse trouver dans la nature, il s'écrie : Qui est-ce qui la trouvera ? *Mulierem fortem quis inveniet ?*

Mais cette haute vertu qu'il a cherchée avec si peu de succès ; & dont il semble que son siècle n'étoit pas capable, s'est rencontrée en la personne de l'illustre JULIE-LUCINE-D'ANGENNES-DE-RAMBOUILLET, duchesse de Montausier. Dans tout le cours de sa vie & de ses actions, elle a exprimé ce parfait original par sa générosité naturelle, par le bon usage des biens & de la faveur, par la connoissance de son néant & de la grandeur de Dieu, par un aveu sincère des foiblesses & des vanités humaines, par une mort douce & tranquille, par le regret universel de tous ceux qui l'avoient connue. Que Salomon désespère de la trouver cette femme forte & courageuse : nous pouvions nous vanter de l'avoir trouvée.

Mais hélas ! ces pieux devoirs que l'on rend à sa mémoire, ces prières, ces expiations, ces sacrifices, ces chants lugubres qui frappent nos oreilles, & qui vont porter la tristesse jusques dans le fond des cœurs ; ce triste appareil des sacrés mystères, ces marques religieuses de douleur que la charité imprime sur vos visages, me font souvenir que vous l'avez perdue. Tout l'éclat de sa fortune est donc réduit à la célébration d'une pompe funèbre ! De tout ce qu'elle étoit, il ne vous reste donc que cette funeste pensée, qu'elle n'est plus ! Cette amitié même, & ce nom de sœur que la chair & le sang vous rendoient si doux, sont retournés dans leur principe, & se sont perdus dans le sein de la charité de Dieu. Il ne vous reste que le déplaisir de sa perte & la mémoire de ses vertus ; & vous ne pouvez que trop redire désormais les paroles de mon texte ; *Qui trouvera maintenant une femme forte ?*

Quand je considère pourtant que les chrétiens ne meurent point, qu'ils ne font que changer de vie ; que l'Apôtre nous avertit de ne pas pleurer ceux qui dorment dans le sommeil de paix, comme si nous n'avions point d'espérance ; que la foi nous apprend, que l'église du ciel & celle de la terre ne font qu'un corps ; que nous appartenons tous au Seigneur, soit que nous mourions, soit que nous vivions, parce qu'il s'est acquis par sa résurrection, & par sa vie nouvelle, une domination souveraine sur les morts & sur les vivans : quand je considère, dis-je, que celle dont nous regrettons la mort, est vivante en Dieu, puis-je croire que nous

l'ayons perdue ? Non, non, c'eſt aſſez pleurer ſa ſéparation ; il eſt temps de penſer à ſon bonheur : la douleur doit céder à la foi, & la compaſſion naturelle doit faire place à la conſolation chrétienne.

Je prétends vous remettre aujourd'hui devant les yeux ſa vie mortelle, afin de vous perſuader de ſon immortalité bienheureuſe. Je veux retracer dans votre mémoire les grâces que Dieu lui a faites, afin que vous louiez la miſéricorde qu'il vient de lui faire. Autant de vertus qu'elle a pratiquées, ſont autant de ſujets de confiance en la bonté de Dieu, qui ſe plaît à récompenſer ceux à qui il inſpire de le ſervir. Partagez donc avec moi les trois états différens de ſa vie. Examinez ſa ſageſſe dans une condition privée, ſa modération dans les plus grandes dignités de la cour, & ſa patience dans une longue & ennuyeuſe maladie. Admirez cette femme forte, qui réſiſte aux foibleſſes de ſon ſexe dès ſon enfance, à l'orgueil dans ſa plus grande élévation, à la douleur dans le temps de ſon abattement & de ſa mort même. Voilà tout le ſujet de ce diſcours. Je n'ai beſoin ni de paroles étudiées, ni de figures exceſſives, ni de louanges flatteuſes. Je ſuis en la préſence du Dieu de la vérité : je parle à des ames pures & ſincères, qui ont horreur du ſoupçon même de la vanité & du menſonge, & je vous propoſe les vertus d'une vie, dont je déplore en même-temps la miſère & la fragilité.

Si j'avois à parler devant des perſonnes que l'ambition ou la fauſſe gloire attachent au monde, je m'accommoderois à leur foibleſſe, & à la coutume ; & relevant la naiſſance de notre illuſtre Ducheſſe, j'irois leur chercher dans l'hiſtoire ancienne, les ſources de la noble famille d'Angennes, dont la gloire, la grandeur & l'ancienneté ſont aſſez connues. Je deſcendrois juſqu'aux derniers ſiècles, où l'on a vu tout à la fois cinq frères de cette illuſtre Maiſon, trois chevaliers des ordres du roi, un cardinal & un évêque, tous ambaſſadeurs en même-temps, qui rempliſſoient de l'éclat de leurs vertus différentes preſque toutes les cours de l'Europe. Je leur dirois que ſon ayeule, Julie Savelli, étoit ſortie d'une des plus anciennes familles d'Italie, qu'elle comptoit des Rois, des conquérans, des ſouverains Pontifes pour ſes ancêtres, & trois de nos Rois pour ſes alliés. Je les exciterois après inſenſiblement à imiter les vertus de celle dont ils au-

I. PARTIE.

roient révéré la nobleſſe; & faiſant ſemblant de flatter leur vanité, je leur inſinuerois des exemples de modération & de ſageſſe.

Mais oſerois-je, MESDAMES, vous entretenir d'une gloire à laquelle vous avez renoncé? Ne ſais-je pas qu'ayant abandonné le monde pour mener une vie plus ſainte & plus cachée dans la retraite, vous ne prétendez plus qu'à l'honneur d'être de la famille de JESUS-CHRIST? Il ſuffit de vous dire, qu'il y a une nobleſſe d'eſprit plus glorieuſe que celle du ſang, qui inſpire des ſentimens généreux, & une louable émulation, & qui fait deſcendre, par une heureuſe ſuite d'exemples, les vertus des pères dans les enfans. La ſage JULIE d'Angennes ſembloit avoir recueilli cette ſucceſſion ſpirituelle. Et cette gloire qui donne ordinairement de l'orgueil & de la fierté, ne lui donna que des ſentimens modeſtes, & des déſirs ardens d'aſſiſter ceux qui pouvoient avoir beſoin de ſon ſecours.

Que ſi elle ſut régler les mouvemens de ſon cœur, elle ne régla pas moins les mouvemens de ſon eſprit. Qui ne ſait qu'elle fut admirée dans un âge où les autres ne ſont pas encore connues; qu'elle eut de la ſageſſe en un temps où l'on n'a preſque pas encore de la raiſon; qu'on lui confia les ſecrets les plus importans dès qu'elle fut en âge de les entendre; que ſon naturel heureux lui tînt lieu d'expérience dès ſes plus tendres années; & qu'elle fut capable de donner des conſeils en un temps où les autres ſont à peine capables d'en recevoir? Une ſi heureuſe naiſſance la rendit d'abord la paſſion de tout ce qu'il y avoit de vertueux & d'élevé dans la cour. On ſe fit honneur d'avoir part en ſon amitié. Elle eut le bonheur de plaire à des Reines. Des Princeſſes d'un mérite extraordinaire, des dames que la faveur élevoit preſque au rang des Princeſſes, la déſirèrent à l'envi pour favorite; & telle fut ſon adreſſe, que ſans uſer d'aucun art indigne de ſon grand courage, elle ſe conſerva toujours dans leur confidence, du conſentement même de celles qui auroient pu la lui diſputer: tant ſon eſprit avoit de charmes, tant elle étoit élevée au-deſſus même de l'envie!

Quand la nature ne lui auroit pas donné tous ces avantages, elle auroit pu les recevoir de l'éducation; & pour être illuſtre, il ſuffiſoit d'avoir été élevée par madame la marquiſe de Rambouillet. Ce nom capable d'imprimer du

reſpect dans tous les eſprits où il reſte encore quelque politeſſe ; ce nom qui renferme je ne ſai quel mélange de la grandeur Romaine, & de la civilité Françoiſe ; ce nom, dis-je, n'eſt-il pas un éloge abrégé, & de celle qui l'a porté, & de celles qui en ſont deſcendues ? C'étoit d'elle que l'admirable JULIE tenoit cette grandeur d'ame, cette bonté ſingulière, cette prudence conſommée, cette piété ſincère, cet eſprit ſublime, & cette parfaite connoiſſance des choſes qui rendirent ſa vie ſi éclatante.

Vous dirai-je qu'elle pénétroit dès ſon enfance les défauts les plus cachés des ouvrages d'eſprit, & qu'elle en diſcernoit les traits les plus délicats ? Que perſonne ne ſavoit mieux eſtimer les choſes louables, ni mieux louer ce qu'elle eſtimoit ? qu'on gardoit ſes lettres comme le vrai modèle des penſées raiſonnables, & de la pureté de notre langue ? Souvenez-vous de ces cabinets que l'on regarde encore avec tant de vénération, où l'eſprit ſe purifioit, où la vertu étoit révérée ſous le nom de l'incomparable Artenice, où ſe rendoient tant de perſonnes de qualité & de mérite, qui compoſoient une cour choiſie, nombreuſe ſans confuſion, modeſte ſans contrainte, ſavante ſans orgueil, polie ſans affectation. Ce fut là que tout enfant qu'elle étoit, elle ſe fit admirer de ceux qui étoient eux-mêmes l'ornement & l'admiration de leur ſiècle.

Il eſt aſſez ordinaire aux perſonnes à qui le Ciel a donné de l'eſprit & de la vivacité, d'abuſer des grâces qu'elles ont reçues. Elles ſe piquent de briller dans les converſations ; de réduire tout à leur ſens, & d'exercer un empire tyrannique ſur les opinions. L'affectation, la hauteur, la préſomption corrompent leurs plus beaux ſentimens ; & l'eſprit qui les retiendroit dans les bornes de la modeſtie, s'il étoit ſolide, les porte ou à des ſingularités bizarres, ou à une vanité ridicule, ou à des indiſcrétions dangereuſes. A-t-on jamais remarqué la moindre apparence de ces défauts en celle dont nous faiſons aujourd'hui l'éloge ? Y eut-il jamais un eſprit plus doux, plus facile, plus accommodant ? Se fit-elle jamais craindre dans les compagnies ? Etoit-elle éloignée de la cour : on eût dit qu'elle étoit née pour les provinces. Sortoit-elle des provinces ? on voyoit bien qu'elle étoit faite pour la cour. Elle ſe ſervoit toujours de ſes lumières pour connoître la vérité des choſes, & pour entre-

tenir la charité ; & croyoit que c'étoit n'avoir point d'esprit que de ne pas l'employer ou à s'instruire de ses devoirs, ou à vivre en paix avec le prochain.

En effet, qu'est-ce que l'esprit dont les hommes paroissent si vains ? Si nous le considérons selon la nature, c'est un feu qu'une maladie & qu'un accident amortissent sensiblement. C'est un tempérament délicat qui se dérègle, une heureuse conformation d'organes qui s'usent, un assemblage & un certain mouvement d'esprits qui s'épuisent & qui se dissipent. C'est la partie la plus vive & la plus subtile de l'ame qui s'appesantit, & qui semble vieillir avec le corps. C'est une finesse de raison qui s'évapore, & qui est d'autant plus foible & plus sujette à s'évanouir, qu'elle est plus délicate & plus épurée. Si nous le considérons selon Dieu, c'est une partie de nous-mêmes plus curieuse que savante, qui s'égare dans ses pensées. C'est une puissance orgueilleuse qui est souvent contraire à l'humilité & à la simplicité chrétienne, & qui laissant souvent la vérité pour le mensonge, n'ignore que ce qu'il faudroit savoir, & ne sait que ce qu'il faudroit ignorer.

Cette généreuse Fille se mit au-dessus des opinions vulgaires. Parmi les erreurs & les faux jugemens du monde, elle s'appliqua à découvrir ce point de vérité, qui fait regarder la vanité des choses humaines ; & c'est d'elle que le Sage semble avoir dit, que ses lumières ne s'éteindroient point dans la nuit, *non extinguetur in nocte lucerna ejus*. On estime les biens ; elle a cru qu'il falloit les recevoir de la Providence, & les communiquer par la charité. On recherche les honneurs ; elle a jugé qu'il suffisoit de s'en rendre digne. On s'attache à la vie ; elle l'a méprisée dès qu'elle a pu la connoître.

Agréez, MESDAMES, que je m'arrête à ces dernières paroles ; que je me serve de toute votre attention, & que je loue ici une de ses actions célèbres, où la force d'esprit & la charité chrétienne ont également éclaté. Dieu, qui imprime de temps en temps la terreur de ses jugemens dans les cœurs des hommes par des punitions publiques, affligea la capitale de ce royaume d'une maladie contagieuse : la corruption se répandit d'abord sur le peuple ; elle passa dans les maisons des grands ; elle approcha du palais des Rois ; elle n'épargna pas votre famille, & vous enleva un frère

dans un âge encore tendre, preſque ſous les yeux de votre charitable mère. Helas ! ſuis-je deſtiné à r'ouvrir toutes les plaies de votre famille ? & de combien de morts faut-il vous renouveler le ſouvenir à l'occaſion d'une ſeule ? Ce fut en cette rencontre que cette Fille forte & courageuſe donna un exemple mémorable de ſa fermeté. La frayeur de la mort ne lui fit point abandonner ſa maiſon ; elle voulut aſſiſter ce frère mourant, ſans craindre ces ſouffles mortels qui portent le poiſon dans les cœurs.

Vous ſavez l'horreur qu'on a de recueillir ces ſoupirs contagieux, qui ſortent du ſein d'un mourant, pour faire mourir ceux qui vivent. Le mal qui conſume l'un, menace les autres : le danger eſt preſque égal en celui qui ſouffre, & en celui qui l'aſſiſte ; & l'on ne peut avoir en ſervant ces ſortes de malades, que la malheureuſe conſolation de les voir mourir, ou la triſte eſpérance de les ſurvivre de quelques jours. La nature en cette occaſion relâche beaucoup de ſes droits & de ſes obligations ordinaires. Les lois de la chair & du ſang ne ſont pas ſi fortes que l'horreur d'une mort preſque inévitable. La religion même diſpenſe de ces funeſtes devoirs ceux qui n'y ſont pas engagés par un caractère particulier. Il eſt permis d'acheter des ſecours, & d'employer des ames que l'avarice jette dans les dangers, ou qu'une charité ſurabondante a dévouées au bien public. Mais JULIE s'élève au-deſſus des ſentimens d'une piété commune. Elle ſemble être née pour faire des actions héroïques, elle ſacrifie volontairement une vie douce, heureuſe : illuſtre dès ſes premières années ; & par une conſtance admirable, elle demeure ferme au milieu d'un péril qui fait trembler les plus courageux.

Vous admirez ſans doute cette fermeté, que Dieu a récompenſée de tant de proſpérités & de tant de grâces : & vous croiriez, MESDAMES, que c'eſt le dernier effort de ſa conſtance, que ce ſacrifice qu'elle a fait de ſa propre vie, ſi je ne vous faiſois ſouvenir, qu'ayant enfin trouvé un mérite & un cœur digne d'elle, il y eût des dangers qu'elle craignît plus que les ſiens mêmes, il y eût une vie qui lui fut plus chère que la ſienne propre.

Vous penſez déjà aux combats, aux bleſſures, aux victoires de ſon illuſtre époux ; vous repaſſez dans votre mémoire ces exemples de fidélité qu'ils ont donnés dans des

temps de confusion & de révolte, l'un forçant des villes par sa valeur, l'autre gagnant des cœurs par son adresse; l'un rangeant des rebelles à leur devoir, par la terreur & par l'effort de ses armes, l'autre excitant la fidélité dans l'esprit des peuples par la vénération qu'on avoit pour elle; l'un perçant lui seul des escadrons entiers, sans craindre ni la force, ni la multitude, ni le danger, ni la mort même; l'autre le voyant revenir après un glorieux combat tout couvert de sang & de plaies, sans que l'affliction domestique l'empêchât de travailler elle-même à la sureté & au repos de la province.

Jamais cœur ne fut pressé d'une plus vive douleur que le sien: jamais cœur ne fut si constant. Sa tristesse n'empêchoit pas sa prévoyance. Ce qu'elle alloit, ce semble, perdre, ne lui faisoit pas oublier ce qu'elle devoit conserver. La tendresse pour son époux s'accordoit en elle avec les soins pour la république. Soulageant les blessures mortelles de l'un, & calmant les mouvemens dangereux de l'autre, elle s'acquittoit en même-temps de tous les devoirs d'une fidelle épouse, & d'une fidelle sujette. Il n'en faut pas davantage pour vous faire voir qu'elle a résisté aux foiblesses de son sexe. Il reste à vous montrer qu'elle a résisté à l'orgueil dans son élévation.

II. PARTIE. *Thucid.*

UN ANCIEN disoit autrefois, que les hommes étoient nés pour l'action, & pour la conduite du monde, & que les dieux leur avoient donné en partage la valeur dans les combats, la prudence dans les conseils, la modération dans les prospérités, & la constance dans la mauvaise fortune. Que les femmes n'étoient nées que pour le repos & pour la retraite; que toute leur vertu consistoit à être inconnues, sans s'attirer ni blâme, ni louange; & que celle-là étoit sans doute la plus vertueuse, de qui l'on avoit le moins parlé. Ainsi il les retranchoit de la République, pour les renfermer dans l'obscurité de leur famille. De toutes les vertus morales, il ne leur accordoit qu'une pudeur farouche; il leur ôtoit même cette bonne réputation, qui semble être attachée à l'honnêteté de leur sexe, & les réduisant à une oisiveté qu'il croyoit louable, il ne leur laissoit pour toute gloire que celle de n'en avoir point.

Il est aisé de reconnoître l'injustice de ce sentiment. Car outre que la philosophie nous apprend que l'esprit & la sa-

geſſe ſont de tout ſexe, que les ames d'une même eſpèce ont des mouvemens ſemblables, & qu'ayant des principes communs de raiſon & d'équité naturelles, elles ſont capables des mêmes vertus; l'expérience nous apprend encore que Dieu ſuſcite de temps en temps des femmes fortes, qu'il élève au-deſſus des foibleſſes ordinaires de la nature, à qui il paroît qu'il donne un tempérament particulier, & qu'il rend dignes de ſoutenir de grands emplois, & de ſervir d'exemple & d'ornement à leur ſiècle.

Telle fut l'incomparable JULIE, que toute la France a ſi long-temps admirée, & que toute la France regrette aujourd'hui. Elle eut toutes les qualités naturelles qui compoſent un mérite éminent, & qui attirent l'eſtime & la vénération publique. Que ne puis-je vous décrire cet air de grandeur, & cette majeſté accompagnée de tant de grâces; cet eſprit ſi ſolide & ſi délicat tout enſemble; ce jugement ſi éclairé & ſi incapable d'être ſurpris; cette ame ſi noble & ſi généreuſe; ce cœur ſi ſenſible à l'honneur & à la véritable gloire! Que ne puis-je vous marquer ici cette inclination bienfaiſante qui n'a jamais perdu une occaſion de ſervir ceux qui ont eu beſoin de ſon ſecours; ces manières civiles, humaines, officieuſes, qui lui ont gagné tant de cœurs; cette façon de s'exprimer ſi juſte & ſi naturelle; ce tour d'eſprit particulier qui rendoit ſa converſation ſi agréable; ces penſées toujours fondées ſur les principes de la raiſon, & ſur l'expérience du grand monde, dont elle connoiſſoit ſi bien toutes les humeurs, tous les intérêts, & tous les uſages! Que ne puis-je vous dire enfin ce que vous ſauriez mieux que moi, ſi la douleur de l'avoir perdue, ne vous faiſoit oublier pour un temps le plaiſir que vous avez eu de la poſſéder!

Quand vous ne ſauriez ni le nom, ni l'hiſtoire de la perſonne dont je vous parle, quand vous auriez oublié toute la gloire de votre maiſon, ne reconnoîtriez-vous pas dans ce portrait que je viens de faire, tous les traits d'une dame illuſtre, capable de former l'eſprit & le cœur des enfans du plus grand Monarque du monde, de leur inſpirer des paroles & des penſées dignes de leur rang & de leur naiſſance, d'imprimer dans leurs ames encore tendres, ces ſentimens élevés qui diſtinguent les ames royales d'avec les ames du commun; de leur apprendre l'art de ſe faire aimer de leurs

sujets avant qu'ils sachent se faire craindre de leurs ennemis; de soutenir la gloire & les espérances d'un grand royaume; en un mot, d'être gouvernante d'un Dauphin de France? On pouvoit connoître par ce qu'on voyoit en elle, ce qu'on en devoit espérer; & dans le temps de la naissance de ce jeune Prince, il étoit aisé de juger que Dieu, dont la providence veille sur les Rois & sur les royaumes, l'avoit destinée à son éducation, & que le Roi, dont le discernement est si juste, la devoit choisir entre toutes les personnes de sa cour pour un emploi si important.

Il la choisit en effet, MESDAMES, pour lui confier ce royal enfant, qui fait aujourd'hui l'amour & les délices des peuples. L'ambition ni le hasard n'eurent point de part à ce choix. Toute la France l'avoit prévenu par ses vœux & par ses désirs, & le Souverain le fit avec connoissance & avec justice. En ce temps qu'il commençoit à se charger lui-même du poids des affaires, qu'il méditoit ces glorieux desseins qu'il a depuis exécutés de réprimer l'injustice, de rétablir la discipline, de corriger les abus qui s'étoient glissés dans les lois mêmes, d'affermir la paix dans ses provinces, & d'entrer dans ses droits, ou en conquérant, ou en Prince pacifique: en ce temps, dis-je, que rempli de ces grandes maximes d'équité qu'il a depuis toujours pratiquées, il commençoit à récompenser par lui-même le mérite de ses sujets, il crut qu'il ne pouvoit donner une plus grande idée de son discernement & de sa justice, qu'en donnant à la personne de son royaume la plus fidelle & la plus éclairée, le soin le plus important de son état.

C'est elle donc qui a eu la gloire de former les premiers sentimens & les premières paroles de ce jeune Prince. Pouvoit-il penser, pouvoit-il parler plus dignement? Elle lui a montré à lever ses mains pures & innocentes vers le ciel, à tourner ses premiers regards vers son Créateur. Elle lui a inspiré ses premiers vœux & ses premières prières; elle a tiré de son cœur ses premiers soupirs. Combien de fois, en essuyant ses larmes, a-t-elle demandé à Dieu qu'il lui inspirât de la tendresse pour son peuple? Combien de fois, en le corrigeant, a-t-elle demandé pour lui un cœur sage & docile aux inspirations du ciel? Combien de fois a-t-elle prié Dieu, qui tient en ses mains les cœurs des Rois, d'en faire un Prince selon le sien? Et combien de fois a-t-elle fait

cette prière du Prophète, *Seigneur, donnez au Roi votre jugement, & votre juſtice au fils du Roi?* Je laiſſe ces inſtructions ſi utiles, & ces maximes ſi pures, qu'elle lui a depuis inſinuées; je laiſſe celles qu'elle eût pu lui inſinuer, ſi Dieu lui eût prolongé le cours de ſes années. Je me contente de dire, qu'il n'y eut jamais d'attachement plus fort que celui qu'elle eut pour ce Prince. Qui pourroit exprimer la joie qu'elle reſſentoit lorſqu'elle voyoit paroître ſes bonnes inclinations, croître ſes bonnes habitudes, & germer ces précieuſes ſemences de gloire & de vertu qu'elle avoit jetées avec tant de ſoin dans ſon cœur? Mais qui pourroit exprimer la douleur qu'elle reſſentit, lorſque la providence de Dieu la retira de cet emploi, où elle étoit autant liée par l'inclination & par la tendreſſe, que par la fidélité & par le devoir?

En effet, il n'y a rien de ſi aimable que l'enfance des Princes deſtinés à l'empire, lorſqu'ils donnent des marques d'un naturel heureux. On voit en eux des rayons de la majeſté de Dieu, tempérés des ombres de la foibleſſe des hommes. Ce ſont des ſoleils dans leur orient, qui réjouiſſent les yeux, & qui ne les éblouiſſent pas encore: chacun cherche ſur leur viſage des préſages de ſon bonheur à venir. On croit trouver dans toutes leurs petites actions des fondemens des eſpérances publiques. Ils ſont d'autant plus aimés, qu'ils n'ont rien qui les faſſe craindre; & ils règnent d'autant plus fortement dans les cœurs, qu'ils ne règnent pas encore dans leurs états.

La majeſté des Rois inſpire plus de reſpect que de tendreſſe. C'eſt une eſpèce de religion civile & de culte politique, qui nous fait révérer ces traits que la main de Dieu a gravés ſur le front de ceux à qui il daigne communiquer ſa puiſſance. Ils ont beau deſcendre juſqu'à nous, nous n'oſerions nous élever juſqu'à eux. Quoiqu'ils ſoient les pères des peuples, ils en ſont les maîtres & les ſouverains. Quelque foibleſſe qu'ils puiſſent avoir, l'homme ſe cache, pour ainſi dire, ſous le Monarque; & quelque bonté qu'aient les Rois, ils ont toujours l'éclat & la pompe de la royauté. Mais lorſqu'ils n'ont que ces agrémens que l'âge donne, qu'on ne voit dans leurs yeux & ſur leur viſage que des traits de douceur & d'innocence; qu'ils ſont encore aſſez dociles pour entendre la vérité; & qu'au lieu d'une grâce,

Xenoph. qu'un ancien disoit que Dieu donne à chaque Souverain, pour tempérer l'austérité du commandement, il semble qte toutes les grâces ensemble les accompagnent; alors il se fait des impressions d'amour & de tendresse dans les cœurs de ceux qui les voient, & beaucoup plus de ceux qui les gouvernent, & qui doivent être les instrumens de la félicité publique.

Y eut-il jamais de gouvernante plus zélée? Y eut-il jamais de jeune Prince plus aimable? Jugez par là combien cette séparation lui fut sensible. Elle ne put s'en consoler que par l'obéissance qu'elle rendoit au plus grand & au plus sage de tous les Rois, & par l'honneur qu'elle avoit de passer au service de la plus grande & de la plus pieuse Reine du monde.

Mais hélas! il falloit se préparer à des séparations bien plus sensibles. O mort! cruelle mort! que ne lui laissois-tu plus long-temps le plaisir de voir le fruit de ses travaux! Que n'a-t-elle vu accomplir la plus grande partie de ses espérances! Que n'a-t-elle vu éclater ces grandes qualités dont elle avoit formé les principes! Belle ame qui reposez maintenant dans le sein de la paix & du repos éternel, je sai que c'est presque la seule douceur qui vous a fait souhaiter de vivre. Mais s'il vous reste encore quelque sentiment pour le monde que vous avez quitté, pensez que ces vertus naissantes se fortifient, que votre ouvrage se perfectionne tous les jours, qu'une partie de vous-même acheve ce que vous avez commencé; que votre illustre époux emploie à cette éducation si importante cet esprit que vous avez tant estimé, cette ame qui est encore unie si étroitement à la vôtre, ce cœur où vous êtes encore vivante; & que dans la douleur de vous avoir perdue, il a la consolation de retrouver encore quelque chose de vous dans l'esprit & dans les actions de cet admirable enfant qu'il élève.

Pourquoi interrompre, MESDAMES, par ces idées funestes la relation glorieuse de ses honneurs & de ses charges? Ce seroit ici le lieu de vous la représenter dans le plus grand éclat de sa vie, honorée de l'estime & de la confiance de ses maitres, comblée de toutes les grâces qui pouvoient tomber sur sa personne ou sur sa famille, suivie de tous ceux qui reconnoissoient le mérite, ou qui adoroient la faveur.

Mais je ſai qu'elle n'a jamais mis ſa confiance qu'en Dieu ſeul ; & je me ſouviens que je parle à des épouſes de Jeſus-Chriſt, qui mènent une vie humble & pénitente, & pour qui toute grandeur humaine n'eſt que vanité. Ne penſons donc à cette gloire, à cet éclat, à ces dignités, que pour connoître le bon uſage qu'elle en a fait.

Les honneurs ſont inſtitués pour récompenſer le mérite, pour exercer la ſageſſe, & pour être des occaſions de faire du bien; auſſi ils n'appartiennent de droit qu'à des ames modérées, juſtes, charitables, qui les reçoivent ſans empreſſement, qui les poſſèdent ſans orgueil, qui les retiennent ſans intérêt. Mais l'eſprit du monde en a perverti le véritable uſage. On les brigue ſans les mériter ; on en abuſe, quand on les a obtenus ; on n'en veut jouir que pour ſoi, quand on les poſſède. L'ambition les acquiert par des voies même criminelles ; la vanité les regarde comme des préférences & des diſtinctions du reſte des hommes ; & l'injuſtice fait qu'on en retient tout le fruit qui devroit ſe communiquer aux autres. Notre illuſtre Ducheſſe a évité ces écueils. Elle n'a pas recherché les honneurs, quoiqu'elle les ait mérités ; & ſi elle ne s'eſt pas toujours ſervie de toute l'autorité qu'elle auroit pu prendre, du moins elle a employé tout ſon crédit pour aſſiſter tous ceux qui ont eu beſoin de ſon ſecours.

Si la grandeur & la tranquillité de ſon ame avoient été moins connues, je vous dirois ſeulement qu'elle n'a employé aucun de ces artifices que les ambitieux appellent la ſcience du monde, & le ſecret de parvenir ; & qu'elle ne s'eſt inſinuée à la cour, ni par de preſſantes ſollicitations, ni par de lâches flatteries. Mais je puis paſſer plus avant, & dire qu'elle a élevé ſon eſprit au-deſſus des fauſſes idées des hommes ; qu'elle a regardé ſans envie ce qui étoit au-deſſus de ſa fortune, comme elle a vu ſans mépris tout ce qui paroiſſoit au-deſſous d'elle, qu'elle a recherché la vertu pour elle-même, & non pour ſon éclat & pour ſes récompenſes ; & qu'enfin les honneurs l'ont trouvée ſans qu'elle ait eu le ſoin de les chercher.

Rappelez dans votre mémoire, MESDAMES, les commencemens de ſes emplois. Elle étoit accablée d'une dangereuſe maladie ; & comment eût-elle fait des vœux pour ſa fortune, elle qui n'en faiſoit preſque pas pour ſa guériſon ? Eût-elle eu des prétentions pour la gloire de la terre, lorſ-

qu'elle approchoit si fort de celle du Ciel ? Pouvoit-on briguer pour elle des charges, lorsqu'on étoit assez occupé à lui conserver un reste de vie ? On ne demandoit pas de ces grandes prospérités, c'étoit assez de ne la point perdre ; & dans le danger où elle étoit, on n'avoit à solliciter que le ciel pour elle. Dieu exauça les vœux de sa famille, en même temps qu'il exauçoit ceux de la France. Il fit naître un Prince qui devoit être l'héritier de ce grand royaume ; il empêcha de mourir celle que sa providence avoit destinée pour sa gouvernante.

Ce n'est pas assez que d'entrer ainsi dans les honneurs, si l'on n'en use avec modération quand on les possède. Ceux qui savent régler leurs désirs, ne règlent pas toujours leur autorité. L'orgueil, qui est presque inséparable de la faveur, est un poison pénétrant & subtil, qui se glisse insensiblement dans l'ame des Grands ; & ceux mêmes qui n'étoient pas ambitieux dans une condition médiocre, deviennent quelquefois insolens lorsqu'ils se trouvent dans une plus grande élévation. Mais l'admirable JULIE ne se laissa point éblouir à l'éclat des dignités du siècle. Plus elle fut élevée, & plus elle parut modeste. Elle connoissoit le fond de la vanité ; & pleine de ces réflexions judicieuses, qui fortifient l'esprit contre les fausses opinions du monde : *Qu'est-ce que nous faisons*, disoit-elle un jour ; & *qu'est-ce que nous prétendons avec notre orgueil ? Toutes nos charges tomberont bientôt avec nous ; la mort confondra les cendres de celles qui brillent à la cour, & de celles qui sont obscures dans la retraite ; & toute la différence ne va qu'à quelques titres de plus ou de moins dans nos épitaphes.* Toute son étude étoit d'employer utilement son crédit ; & l'on peut dire d'elle qu'ayant eu selon le monde des sujets, & souvent des occasions favorables de se ressentir des injustices qu'on lui avoit faites, elle a toujours sacrifié ses ressentimens, & n'a jamais voulu nuire, non pas même à ceux qu'elle pouvoit croire ses ennemis, ou pour mieux dire ses envieux.

Comment auroit elle voulu nuire, elle dont le propre caractère étoit d'être bienfaisante, & qui, pour me servir des termes d'un célèbre Romain, ne paroissoit pas tant une dame mortelle, qu'une divinité favorable à tous les malheureux ? elle savoit que ceux qui ont accès auprès des Rois, doivent, selon leur pouvoir, leur présenter les supplications

Valer. Max. liv. 4. c. 8.

&

& les larmes de leurs ſujets, comme ſont ces Anges de paix, qui portent vers le trône de Dieu les vœux des juſtes, & les encens de leurs ſacrifices. Elle ſavoit que les Grands ſont d'autant plus les images de Dieu, qu'ils ont plus de moyens de bien faire, & qu'ils ne ſemblent être nés que pour exercer la charité. Elle ſavoit enfin qu'on a beſoin d'interceſſion & de faveur à la cour, où les injures ſont plus fréquentes que les bienfaits, où l'on mépriſe ceux que la fortune a abandonnés, où toute l'envie attaque les puiſſans, & nulle pitié n'aſſiſte les foibles, & où l'on croit faire grâce à des malheureux, quand on n'acheve pas de les opprimer.

Elle aimoit mieux employer ſon crédit pour les intérêts des autres, que de le ménager pour les ſiens propres. La crainte de faire des ingrats, ou le déplaiſir d'en avoir trouvé, ne l'ont jamais empêchée de faire du bien. Falloit-il appuyer une prétention raiſonnable ? faire connoître un mérite caché ? obtenir une grâce douteuſe ? donner de bonnes impreſſions d'une fidélité rendue ſuſpecte ? faire valoir un ſervice rendu ? adoucir une faute pardonnable ? donner un avis ſalutaire ? procurer un petit établiſſement ? Elle étoit toujours prête à ſolliciter : ſemblable à ces fleuves, qui roulant leurs flots avec majeſté, arroſent des terres ſtériles & ſèches, & recueillant des eaux qui ſe perdoient dans les campagnes, vont porter à la mer leur tribut & celui des ruiſſeaux dont ils ſont groſſis.

Sa manière de faire du bien étoit toujours plus agréable que le bienfait. Elle écoutoit ſans ſe rebuter, les importuns mêmes ; & les grâces accompagnoient juſqu'à ſes refus. Sa ſageſſe lui faiſoit choiſir les momens favorables pour demander ; & je dis d'elle ce que le Sage a dit de la Femme forte, qu'il y avoit une loi de douceur qui conduiſoit ſa langue, & un eſprit de prudence & de diſcernement qui régloit toutes ſes paroles : *Os ſuum aperuit ſapientiæ, & lex clementiæ in lingua ejus.* Auſſi lorſque Dieu l'a retirée de ce monde, où il l'avoit rendue ſi utile, & où ſa mémoire eſt en bénédiction ; en un temps où chacun juge de ſon prochain avec liberté, où l'on fait le recueil des bonnes & des mauvaiſes qualités de ceux qui meurent, & où chacun retraçant dans ſon eſprit les ſujets qu'il a de s'en louer, ou de s'en plaindre ſelon ſes paſſions, fait leur épitaphe à ſa mode ; que de regrets ſincères ! que d'éloges non ſuſpects ! que de

Prov. c. 31.

témoignages publics d'eſtime & de reconnoiſſance ! Ceux dont elle a préſenté les vœux ou les plaintes, offrent pour elle de tous côtés les ſacrifices de leurs larmes ou de leurs prières. Les familles qu'elle a aſſiſtées, & qui lui doivent le repos dont elles jouiſſent, lui ſouhaitent inceſſamment le repos éternel devant Dieu. Les villes les plus nombreuſes aſſemblent leurs peuples pour lui rendre pompeuſement des devoirs funèbres. Les provinces qu'elle a autrefois édifiées par ſa piété, & par les aumônes qu'elle y a répandues, retentiſſent du bruit de ſes louanges. Les prêtres offrent pour elle le ſacrifice de Jeſus-Chriſt ſur les autels ; & les pauvres qu'elle a ſecourus demandent à Dieu pour elle la miſéricorde qu'elle leur a faite.

Auriez-vous penſé, MESDAMES, vous qui avez connu les dangers du monde dès votre enfance, & qui en avez craint la corruption, qu'on en pût faire un ſi bon uſage, & qu'on pût tirer les moyens de ſon ſalut de cet éclat & de cette abondance, qui ſont ſi ſouvent des occaſions de malheur & de ruine pour les ames ? Ne croyez pas pourtant que pour conſoler, ou pour flatter votre douleur, je veuille exagérer la vertu de celle que vous pleurez, & la juſtifier elle & le monde tout enſemble. A Dieu ne plaiſe que je cherche des matières d'éloge aux dépens de la vérité, & que par une fauſſe complaiſance je tâche d'accorder l'eſprit du ſiècle, & l'eſprit de Jeſus-Chriſt, contre les règles de l'évangile !

Je ſai que ſa vie a été réglée : mais peut elle avoir été aſſez pure, aſſez dégagée, aſſez chrétienne ? Dieu l'a délivrée des grands déréglemens qui ſont preſque inſéparables de la faveur & de la fortune : mais a-t-elle évité ces foibleſſes attachées à la nature, ces déſirs ſéculiers dont parle S. Paul, ces conſidérations humaines, ces intentions demi bonnes, demi mauvaiſes, ces molles condeſcendances, cette inutilité de vie, ces affections tièdes pour ſon ſalut ? A-t-elle été exempte de ces défauts, qui ſont inévitables dans le monde, où la cupidité domine ſur les ames les plus déſintéreſſées, où les eſprits les plus fermes ſont entraînés par l'exemple & par la coutume ; où ſi l'on ne ſe perd, au moins on s'égare ſouvent ; & ſi l'on ne refuſe ſon cœur à Dieu, au moins on le partage entre lui & les créatures ?

Ainſi quelques vertus que nous ayons remarquées, je

craindrois encore pour elle. Mais outre qu'elle a passé ces années dangereuses auprès d'une Reine aussi illustre par sa piété, que par son rang & par sa naissance, qui est plus souvent au pied des autels que sur le trône, & de qui l'on peut apprendre des vertus capables de sanctifier la cour même : je considère qu'elle a racheté ses péchés par les aumônes qu'elle a répandues secrètement dans le sein des pauvres, & qu'elle les a expiés par une longue pénitence qu'elle a soutenue avec beaucoup de force. C'est la troisième partie de ce discours.

III. PARTIE

Si l'illustre Duchesse, dont nous avons vu les prospérités, eût fini ses jours dans les plaisirs & dans la joie du siècle, si toute éblouie de l'éclat de sa fortune, elle fût entrée dans l'horreur & dans les ténèbres du tombeau, si sortant du palais des Rois, elle se fût trouvée devant le tribunal de Dieu : je ne parlerois de sa mort qu'en tremblant, & je vous exciterois à la pleurer, dussiez-vous interrompre le cours de cet éloge funèbre par vos soupirs & par vos larmes.

Je sai bien que l'Eglise, qui connoît le prix & l'efficace du sang de Jesus-Christ, ne désespere jamais du salut de ceux qui meurent dans sa foi, & dans l'usage de ses sacremens ; que Dieu exerce quand il veut ses jugemens de miséricorde sur ses élus ; qu'il a des grâces vives & pénétrantes, qui consument en peu de temps toute l'impureté que le commerce des hommes & l'air contagieux du monde laissent dans les cœurs ; & qu'il y a de précieux momens de charité, qui valent des années de pénitence. Mais je sai aussi qu'il faut avoir souffert avec Jesus-Christ, pour régner avec Jesus-Christ ; qu'il faut se réconcilier avec Dieu par la prière, par les larmes, par la retraite, quand on a suivi le monde son ennemi. Je sai que la pénitence de ceux qui se laissent surprendre à la mort doit être suspecte ; que leur tristesse est souvent un regret de mourir, plutôt qu'une douleur d'avoir mal vécu, que leur abattement vient de la foiblesse de la nature, plutôt que du zèle de la charité ; & que leurs soupirs sont plutôt des effets d'une crainte humaine, que des fruits d'une solide pénitence.

Je rends grâces à Notre Seigneur Jesus-Christ, de nous avoir délivré de ces craintes Je parle avec confiance d'une mort chrétienne, préparée par des infirmités sensibles &

humiliantes, par un retranchement des plaisirs & des consolations humaines, par une langueur affligeante, par une soumission entière à la volonté de Dieu, & par une longue patience.

Les saints canons ordonnoient autrefois aux pénitens d'être plusieurs années dans un état d'expiation, avant que d'être admis à la participation des sacrés mystères. Ils se sacrifioient eux-mêmes, pour avoir part au sacrifice de Jesus-Christ; ils demeuroient prosternés aux portes des Temples sacrés, avant que d'oser approcher du sanctuaire: trop heureux d'entrer dans la joie du Seigneur par les larmes & par les souffrances, & de tâcher d'apaiser sa justice, avant que de jouir de ses faveurs. Ce que la discipline de l'Eglise avoit établi, la providence de Dieu l'a exécuté sur votre vertueuse Sœur, MESDAMES. Il a rompu les liens qui l'attachoient au monde, pour l'attirer dans la céleste Jérusalem. Il l'a purifiée par l'exercice de sa patience, afin qu'elle fût digne d'entrer dans sa gloire. Il l'a humiliée devant les hommes, pour l'élever jusqu'à lui; & par trois ans de pénitence, il l'a disposée à jouir d'une éternelle félicité.

Vous représenterai-je ici ses infirmités naissantes, ses forces qui diminuent tous les jours, je ne sai quel poids qui l'accable insensiblement, une foiblesse imprévue qui l'arrête au milieu de ses grands emplois? Vous dirai-je qu'elle recueillit mille fois ce qui lui restoit de force pour s'acquitter de ses devoirs ordinaires; que son cœur ne se ressentit jamais de l'abattement de son corps; que son zèle la soutint dans les défaillances de la nature; qu'elle sacrifia sa santé, toute foible & toute usée qu'elle étoit, à l'honneur d'être auprès d'une grande Reine; & que de tous les maux qu'elle souffrit, elle ne se plaignit jamais que de l'impuissance où elle étoit de la servir. Laissons ces circonstances, qui tiennent encore un peu du monde, & passons de ces vertus civiles aux vertus chrétiennes qu'elle a pratiquées.

Sa retraite fut le commencement de sa pénitence; & la violence qu'elle se fit en s'éloignant de la cour, où l'habitude, les honneurs, les grâces; l'inclination même respectueuse qu'elle avoit pour le Prince, la tenoient si étroitement liée; cette violence, dis-je, fut le premier sacrifice qu'elle offrit à Dieu. Qu'il est difficile de se réduire à la solitude, lorsqu'on a vécu long-temps dans la cour des Rois!

Les yeux accoutumés à voir la figure de ce monde, qui paſſe, par les endroits les plus éclatans, ſont toujours prêts à ſe fermer lorſqu'ils ne trouvent rien qui flatte leur curioſité, ou leur convoitiſe. L'eſprit rempli d'idées magnifiques, qui ſe plaît à ſe perdre dans ſes vaſtes penſées, s'ennuye dès qu'il ſe trouve renfermé en lui-même, & reſſerré en un petit nombre d'objets languiſſans qui ne le frappent que foiblement. L'ame accoutumée à être émue par de grandes paſſions qui l'agitent vivement, n'eſt plus touchée de ces impreſſions foibles & légères qu'elle reçoit dans la retraite. De-là vient l'attachement qu'on a à cette vie, quoique difficile & tumultueuſe. Ceux qui s'en plaignent tous les jours le plus éloquemment, ne laiſſent pas enfin de s'y plaire. La patience y eſt ſoutenue par le déſir, & le déſir par l'eſpérance. C'eſt cet enchantement dont parle le Sage. Il s'y fait un engagement preſque involontaire. On y reconnoît ſa ſervitude, & l'on n'y craint rien tant que la liberté; quelque peine qu'on ait à y être, il eſt inſupportable d'en être éloigné. Il n'appartient qu'à vous, mon Dieu, de briſer les chaînes de ces eſclaves, de rompre le charme qui les éblouit, & de remplir de vos vérités adorables des eſprits & des cœurs que le monde que vous avez vaincu occupe de ſes vanités.

Fascinatio nugacitatis. *Sap. c. 4.*

Voilà la grâce qu'il a faite à cette illuſtre morte que nous pleurons. Il l'a conduite dans la ſolitude, pour parler à ſon cœur dans le ſecret & dans le ſilence. Elle eſt ſortie de l'Egypte, & par des déſerts ſecs & ſtériles, elle a paſſé dans cette terre heureuſe, où coule le lait & le miel. Elle a regardé ſes dernières années, comme des reſtes d'une vie qu'elle avoit partagée, & qu'elle ne vouloit plus conſacrer qu'à Dieu ſeul. Cette imagination autrefois ſi vive, ne lui repréſentoit plus le monde qu'en éloignement. Cette mémoire qui avoit été ſi prompte & ſi préſente, devint toute vide des eſpèces & des images du ſiècle: Dieu voulant par un triſte, mais heureux abattement, qu'elle ne penſât plus qu'à lui, qu'elle ne ſe ſouvînt que de lui, qu'elle ne fût ſenſible que pour lui.

Après cette ſéparation, accablée ſous le poids de ſes infirmités, elle s'appliqua à les ſouffrir chrétiennement; & cette grandeur d'ame qui avoit éclaté dans toutes les actions de ſa vie, parut encore dans ſa patience. Quelqu'un dira

peut être, qu'elle n'a pas reſſenti de ces douleurs aigues ; qui ſont qu'on regarde la mort comme une conſolation, & la vie comme un ſupplice ; que ſa croix a été plus incommode que peſante ; & que cette langueur qui la conſumoit inſenſiblement, étoit plutôt une privation de plaiſirs qu'une peine. Il eſt vrai qu'elle n'a pas ſouffert de ces cruelles pointes de douleur qui percent le corps, qui déchirent l'ame, & qui épuiſent en un moment toute la conſtance d'un malade. Dans la défiance où elle étoit de ſes propres forces, elle avoit ſouvent demandé à Dieu qu'il l'en délivrât, il ſembloit qu'il l'eût exaucée. Mais ſi ſa miſéricorde a adouci la rigueur de ſa pénitence, ſa juſtice en a augmenté la durée ; il n'a pas fallu moins de force à ſoutenir cette longue épreuve, que ſi elle avoit été plus courte & plus rigoureuſe.

En effet, dans les maux violens, la nature ſe recueille toute entière, le cœur ſe munit de toute ſa conſtance : on ſent beaucoup moins à force de trop ſentir ; & ſi l'on ſouffre beaucoup, on a toujours la conſolation d'eſpérer qu'on ne ſouffrira pas long-temps. Mais les maladies de langueur ſont d'autant plus rudes, que l'on n'en prévoit pas la fin. Il faut ſupporter & les maux, & les remèdes auſſi fâcheux que les maux mêmes. La nature eſt tous les jours plus accablée ; les forces diminuent à tous momens, & la patience s'affoiblit auſſi bien que celui qui ſouffre. C'eſt ici que nous pouvons appliquer à notre femme forte ce que Salomon a dit de la ſienne : *Accinxit fortitudine lumbos ſuos* : qu'elle a ramaſſé toutes ſes forces pour combattre cette langueur ennemie, qui lui ôtoit inceſſamment quelque partie d'elle-même, & qui lui portoit tous les jours quelque trait mortel dans le ſein.

Prov. 31.

Une patience de trois ans a-t-elle jamais été plus égale ? La douleur a-t-elle jamais tiré de ſa bouche, ou de ſon cœur, je ne dis pas une plainte amère, une parole de murmure, mais un ſeul mouvement d'impatience, une parole d'inquiétude ? A-t-elle trouvé ſa pénitence trop longue, ou trop rigoureuſe ? A-t-elle cru que ſa croix étoit trop dure, ou trop affligeante ? Ames ſaintes devant qui je parle, accoutumées à porter le joug du Seigneur dès vos plus tendres années, élevées aux pieds des autels à l'ombre de la croix de JESUS-CHRIST, conſommées dans l'exercice d'une pénitence auſtère, ſouffrez-vous avec plus de conſtance & de

foi les peines que Dieu vous envoie ? J'atteſte vos cœurs & vos conſciences ; conſervez-vous plus religieuſement qu'elle la paix intérieure dans vos ſolitudes ? Non, non, lorſque la providence de Dieu l'a ſéparée du monde, elle a quitté les honneurs avec autant de généroſité que vous en avez eu à les fuir. Sortant du Louvre, elle a pratiqué des vertus, que l'on n'apprend, ce ſemble, que dans les cloîtres ; & après s'être acquittée de tous ſes devoirs à la cour, elle a ſouffert, comme vous ſouffrez dans vos cellules, ſans murmurer, & ſans ſe plaindre.

Que dis-je, MESDAMES, ſans ſe plaindre ? Oublié-je ce que j'ai vu, ce que j'ai ouï ? Ces ſoupirs ſortis du fond de ſon cœur, cette triſteſſe peinte ſur ſon viſage, ces paroles mêlées de douleur & de crainte ? Ne craignez rien qui faſſe tort à ſa mémoire & à ſa vertu. Cette émotion, dont je vous parle, n'étoit pas une foibleſſe d'eſprit ; c'étoit un zèle de pénitence. Ce n'étoit pas une marque d'attachement à la vie ; c'étoit le regret d'avoir eu ſujet de s'y attacher. Elle craignoit d'avoir été trop heureuſe, & de ne ſouffrir pas aſſez ; & rappelant dans l'amertume de ſon ame ces années qu'elle avoit paſſées dans les honneurs & dans la gloire : *Je ne me plains pas de mourir*, diſoit-elle, *je me plains d'avoir vécu trop heureuſement. Les peines que le ciel m'envoie, ne ſont pas proportionnées aux proſpérités que j'en ai reçues ; & je ſouffre de ce que je ne ſouffre pas aſſez.* Et nous rechercherons après cela, pécheurs & mortels que nous ſommes, une joie qui paſſe, & qui ne laiſſe que du regret ! Et nous prendrons pour objet de notre ambition ces honneurs, qui doivent être un jour des ſujets de triſteſſe & de crainte ! Et nous appelerons bonheur de notre vie, ce qu'il faut quitter, ce qu'il faut haïr, ce qu'il faut expier à notre mort !

Pardonnez, MESDAMES, ce mouvement de zèle, ce que je dis pour confondre les perſonnes du ſiècle, doit ſervir à vous conſoler, & à vous faire comprendre que vous êtes heureuſes d'avoir renoncé vous-mêmes aux grandeurs & aux proſpérités mondaines : heureuſes encore de ce que votre illuſtre ſœur, après en avoir eu tout l'éclat, en a reconnu toute la misère. Ouï, elle a reconnu qu'il y avoit en elles je ne ſai quelle malignité qui les rendoit ſouvent criminelles, & toujours au moins dangereuſes. Elle a cru

qu'il falloit employer une partie de ſa vie à pleurer celle où le monde avoit eu trop de part. Elle n'a plus penſé qu'à accomplir ſon temps de pénitence, & n'a pas même voulu ſouhaiter d'être moins infirme.

Souffrir la maladie avec patience, être dans l'indifférence de la maladie ou de la ſanté, ne regretter pas ſes proſpérités paſſées, ne déſirer pas même d'être délivrée des langueurs préſentes; cette ſuſpenſion de déſirs entre la vie & la mort, & cette volonté ſoumiſe à celle de Dieu, ne ſont-ce pas des caractères d'une ame chrétienne? Triſtes, mais fidelles témoins de ſes derniers ſentimens, combien de fois vous a-t-elle dit: *Je ne fais point de vœux pour ma ſanté; j'en fais qui ſont plus dignes de Dieu, qui ſont plus importans pour moi. Je lui demande qu'il me ſauve, & non pas qu'il me guériſſe?* Qu'elle étoit éloignée de la foibleſſe ordinaire de ceux qui tombent dans les infirmités! ils ſe flattent inceſſamment de l'eſpérance de leur guériſon. Accablés de douleur & d'ennui, ils emploient toute la force qui leur reſte à faire des vœux pour leur ſanté. S'ils ne peuvent lever les mains ni les yeux au ciel, ils y adreſſent leurs ſoupirs. Une partie d'eux-mêmes eſt déjà morte, que l'autre déſire de vivre. Lors même qu'ils ſouhaitent l'immortalité, ils voudroient arrêter la mort qui les y conduit; & s'approchant du ciel où ils aſpirent, ils regardent encore, preſque ſans y penſer, la terre qu'ils quittent; tant le déſir de vivre eſt naturel à tous les hommes; tant on eſpère ce qu'on déſire.

Notre généreuſe malade s'eſt regardée comme une victime deſtinée au ſacrifice; elle a vu venir le coup ſans demander grâce. Elle n'a pas ſouhaité de vivre, quoiqu'elle eût vécu avec tant d'éclat & tant de douceur; elle n'a pas ſouhaité de mourir, quoique ſa vie languiſſante lui fût à charge. Abattue par ſes maux, & non par ſes chagrins, elle n'avoit que le déſir d'accomplir la volonté du Seigneur, dut-il prolonger ſes jours pour prolonger ſes peines, dut-il augmenter ſes douleurs pour conſommer ſa pénitence.

La providence de Dieu a permis, MESDAMES, que vous l'ayez vue en cet état. Ceux qui admiroient ſa fermeté, perdirent la leur; ceux qui la plaignoient, paroiſſoient preſque les ſeuls à plaindre. La pitié fut plus cruelle que la douleur; & ceux qui voyoient le mal étoient plus triſtes &

plus changés que celle même qui le ſouffroit. Je recueillirois ici volontiers tous les ſentimens tendres & généreux de ſon illuſtre époux. Je vous renouvellerois le ſouvenir de cette affliction ſi chrétienne, de ces prières ſi touchantes, de ces exhortations ſi vives & ſi pieuſes, de cette triſteſſe ſi ſage & ſi forte tout enſemble, & de cette charité ſenſible, qui ſelon les termes de l'épouſe des cantiques, fait ſur nous les mêmes impreſſions que la mort. Mais faut-il vous attendrir par la douleur de ceux qui vivent, vous qui êtes déjà ſi touchées de la perte que vous avez faite ?

Fortis eſt ut mors dilectio. *Cant. cap.*

Éloignons encore un peu, ſi nous pouvons, ces idées funeſtes de mort : ceſſons de penſer à notre Héroïne, pour admirer la tendreſſe & la piété de ſon illuſtre fille. Nous l'avons vue deux ans entiers dans toutes les fonctions de la charité. Tantôt elle employoit ſes pieuſes mains au ſoulagement de la malade ; tantôt elle les levoit au ciel pour demander à Dieu ſa ſanté. Attachée auprès de ſon lit, où elle ſacrifioit toute ſa joie, proſternée aux pieds des autels, où elle offroit à Dieu toutes ſes peines, elle ſe partageoit entre ſes ſoins & ſes prières, en un âge où les devoirs domeſtiques paſſent pour contrainte, & où il ſemble qu'on ne doive vivre que pour ſoi ; en un ſiècle où la diſcipline des mœurs eſt relâchée, où les liens du ſang & de la nature ne ſerrent preſque plus les cœurs, & où il ne reſte de l'ancienne piété qu'autant qu'il en faut pour la bienſéance. Que Dieu & la nature lui rendent ce qu'elle a fait pour l'un & pour l'autre, & lui donnent des enfans qui ſoutiennent la gloire de leur naiſſance, & pour dire encore plus, qui lui reſſemblent, & qui aient pour elle ces ſentimens tendres & reſpectueux qu'elle a conſervés pour ſon incomparable mère juſqu'à ſa mort.

Mais, hélas ! je prononce ſans y penſer cette funeſte parole ! & quelque digreſſion que je cherche, je reviens malgré moi à ce cruel ſujet de mon diſcours. Retenons nos larmes : ce ſeroit faire tort à la mémoire de cette femme forte, que de montrer de la foibleſſe. Parlons de ſa mort, s'il ſe peut, auſſi conſtamment qu'elle eſt morte.

Qui eſt celui qui ne trémiſſe pas au ſeul nom de la mort ? qui ne ſoit pas ſaiſi d'horreur & de crainte à la vue de la mort d'autrui, & à la ſimple penſée de la ſienne propre ? ſoit par une prévention d'eſprit, qui nous fait regarder la

fin de notre vie comme le plus grand de tous nos malheurs ; soit par une providence de Dieu, qui veut que l'homme ressente l'amertume des maladies & de la mort, depuis qu'il a perdu par son péché le plaisir d'être sain, & d'être immortel ; soit enfin, par un juste, mais terrible jugement de Dieu, qui laisse quelquefois dans les frayeurs de la mort, ceux qui ont passé leur vie dans les plaisirs & dans la mollesse, & qui abandonne à leur crainte & à leur douleur, ceux qui se sont abandonnés à leurs désirs & à leurs passions déréglées. Alors on s'effraye à la vue d'un confesseur, comme s'il ne venoit que pour prononcer des arrêts de mort. On éloigne les derniers sacremens ; comme si c'étoient des mystères de mauvais augure. On rejette les vœux & les prières que l'église a instituées pour les mourans, comme si c'étoient des vœux meurtriers & des prières homicides. La croix de JESUS-CHRIST, qui doit être un sujet de confiance, devient à ces esprits lâches un objet de terreur ; & pour toute disposition à la mort, ils n'ont que l'appréhension, ou la peine de mourir. Quels funestes égards ! quels ménagemens criminels n'a-t-on pas pour eux ! Bien loin de leur faire voir leur perte infaillible, à peine les avertit-on de leur danger ; & lors même qu'ils sont mourans, on n'ose presque leur dire qu'ils sont mortels. Cruelle pitié, qui les perd, de peur de les effrayer ! Crainte funeste, qui les rend insensibles à leur salut ?

La mort de notre illustre Duchesse n'a pas été de ces morts imprévues ou dissimulées. Elle l'a vue plusieurs fois dans son plus terrible appareil, sans en être émue. Elle l'a sentie sur elle-même, sans s'étonner. Cette langueur, ces abattemens, ces diminutions, que Tertullien appelle des portions de la mort, ne la lui faisoient-ils pas éprouver par avance ? Ces rechutes, ces agonies fréquentes ne lui servoient-elles pas comme d'apprentissage à bien mourir ? La main de Dieu qui donne la vie & la mort ; qui conduit sur le bord du tombeau, & qui en retire, sembloit l'immoler, & la faire revivre plusieurs fois, pour la disposer à son dernier sacrifice. La désolation de ses domestiques, les entretiens & les avis pieux & sincères de son directeur ; le corps & le sang de JESUSCHRIST reçus plusieurs fois comme Viatique ; la sainte onction des mourans appliquée deux fois en moins d'une année, n'étoient-ce pas des avertissemens qu'il

falloit se préparer à la mort ? Ces derniers remèdes que l'église emploie pour le salut des fidelles, ne faisoient-ils pas voir l'extrémité de sa maladie ?

Le courage qu'elle témoignoit en souffrant, faisoit qu'on lui parloit hardiment de ses souffrances. Ceux-là mêmes qui prenoient le plus de part à sa vie, osoient lui annoncer sa mort. Cependant, vîtes-vous changer son visage ? Ses yeux furent-ils jamais moins sereins ? Perdit-elle quelque chose de sa tranquillité ordinaire ? Sa voix fut-elle moins ferme jusqu'à la fin ? Il est vrai qu'elle n'en eut que pour Dieu dans ses derniers jours. L'interrogeoit-on sur ses maux ? lui faisoit-on des questions plus nécessaires pour son soulagement que pour son salut ? elle étoit muette, elle étoit insensible. Lui parloit-on des dispositions à la mort ? elle recueilloit dans son sein tout ce qui lui restoit de force & de sentiment, pour rendre raison des mouvemens de son ame ; & ne prenant plus aucune part au monde, elle ne parloit qu'à ceux à qui elle devoit répondre de sa résignation & de sa foi.

Je n'aurois plus qu'à reprendre les paroles de mon texte, & à finir par où j'ai commencé. Car que me reste-t-il à vous dire, MESDAMES ? Vous représenterois-je des exemples ? Votre profession vous engage assez à une vie pénitente. Vous marquerois-je la fragilité des grandeurs & des plaisirs du siécle ? je vous ai déjà dit que vous y avez renoncé. Vous exhorterois-je à modérer votre douleur ? vous n'êtes pas de ces ames payennes, qui n'ayant point d'espérance solide, n'ont point aussi de véritable consolation. Je chercherois peut-être dans les raisonnemens des philosophes, & dans la persuasion de la sagesse humaine, ce qu'il faut trouver dans les pures sources de la vérité. Il faut que JESUS-CHRIST vous parle lui-même, comme il parloit autrefois à deux sœurs, illustres par leur piété, par leur retraite, par les fonctions de la charité qu'elles avoient exercées, & par une affliction pareille à la vôtre. Il vous dira : Cette Sœur que vous pleurez n'est pas morte ; tous ceux qui croient & vivent en moi, ne mourront jamais. Vous l'avez, ce semble, perdue ; au moins vous l'avez pleurée. Cependant, elle est vivante en moi qui suis la résurrection & la vie. Ne le croyez-vous pas ainsi ? Si je pénètre dans vos sentimens ; si j'entends bien la voix de votre cœur, il me semble que chacune de vous, animée d'une foi vive, *Joan. c. 11.*

& d'une eſpérance ſincère, penſe ce que penſoient ces filles affligées & ſoumiſes, & qu'elle répond ce qu'une d'elles répondit : Je le crois, Seigneur, je le crois.

Pour vous, Chrétiens, qui tenez encore au monde par vos paſſions, par vos déſirs, par vos eſpérances, rentrez en vous-mêmes ; reconnoiſſez les illuſions & les tromperies du monde ; que cette mort qui vous a touchés vous ſerve de diſpoſition à la vôtre. Plût à Dieu que cette illuſtre Morte pût encore vous exhorter elle-même. Elle vous diroit : Ne pleurez pas ſur moi ; Dieu m'a retirée par ſa grâce, des miſères d'une vie mortelle. Pleurez ſur vous, qui vivez encore dans un ſiècle où l'on voit, où l'on ſouffre, & où l'on fait tous les jours beaucoup de mal. Apprenez en moi la fragilité des grandeurs humaines : qu'on vous couronne de fleurs ; qu'on vous compoſe des guirlandes ; ces fleurs ne ſeront bonnes qu'à ſecher ſur votre tombeau : que votre nom ſoit écrit dans tous les ouvrages que la vanité de l'eſprit veut rendre immortels ; que je vous plains, s'il n'eſt pas écrit dans le livre de vie ! que les Rois de la terre vous honorent ; il vous importe ſeulement que Dieu vous reçoive dans ſes tabernacles éternels ! que toutes les langues des hommes vous louent ; malheur à vous ſi vous ne louez Dieu dans le ciel avec ſes anges ! Ne perdez pas ces momens de vie, qui peuvent vous valoir une éternité bienheureuſe. Trois ans de langueur, trois ans de pénitence ne ſont pas donnés à tout le monde. Profitons de ces inſtructions ; béniſſons Dieu avec elle, & tâchons de nous rendre dignes des grâces qu'il lui a faites, & de la gloire qu'il lui a donnée.

ORAISON FUNÉBRE

DE MADAME

MARIE DE WIGNEROD,

DUCHESSE

D'AIGUILLON,

PAIR DE FRANCE.

PRONONCÉE dans l'Égliſe des Carmelites de la rue Chapon, le 12 Août 1675.

ORAISON FUNÉBRE

DE MADAME

LA DUCHESSE

D'AIGUILLON.

Reliquum eſt..... ut qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur : præterit enim figura hujus mundi.

L'importance eſt d'uſer de ce monde, comme ſi l'on n'en uſoit pas ; car la figure de ce monde paſſe. Epiſt. aux Corinthiens, chap. 7.

QU'ATTENDEZ-vous de moi, MESSIEURS, & quel doit être aujourd'hui mon miniſtère ? Je ne viens ni déguiſer les foibleſſes, ni flatter les grandeurs humaines, ni donner à de fauſſes vertus de fauſſes louanges. Malheur à moi ſi j'interrompois les ſacrés myſtères pour faire un éloge profane, ſi je mêlois l'eſprit du monde à une cérémonie de religion, & ſi j'attribuois à la force, ou à la prudence de la chair, ce qui n'eſt dû qu'à la grâce de JESUS-CHRIST. Je cherche à vous édifier plutôt qu'à vous plaire. Je viens vous annoncer avec l'Apôtre que tout finit, afin de vous ramener à Dieu qui ne finit point ; & vous faire ſouvenir de la fatale néceſſité de mourir, pour vous inſpirer une ſainte réſolution de bien vivre.

Les triſtes dépouilles d'une illuſtre Morte, les larmes de ceux qui la pleurent, des autels revêtus de deuil, un prêtre qui offre attentivement le ſacrifice que l'égliſe appelle terrible, un prédicateur qui ſur le ſujet d'une ſeule mort, va décrier la vanité de tous les mortels, tout cet appareil de funérailles vous a ſans doute déjà touchés. A la vue de tant d'objets funèbres, la nature ſe trouve ſaiſie ; un air triſte & lugubre ſe répand ſur tous les viſages : ſoit horreur, ſoit compaſſion, ſoit foibleſſe, tous les cœurs ſe ſentent

émus ; & chacun regrettant la mort d'autrui, & tremblant pour la ſienne propre, reconnoît que le monde n'a rien de ſolide, rien de durable, & que ce n'eſt qu'une figure, & une figure qui paſſe.

Oui, MESSIEURS, les plus tendres amitiés finiſſent ; les honneurs ſont des titres ſpécieux que le temps efface, les plaiſirs ſont des amuſemens qui ne laiſſent qu'un long & funeſte repentir ; les richeſſes nous ſont enlevées par la violence des hommes, ou nous échappent par leur propre fragilité ; les grandeurs tombent d'elles-mêmes ; la gloire & la réputation ſe perdent enfin dans les abîmes d'un éternel oubli. Ainſi le torrent du monde s'écoule, quelque ſoin qu'on prenne à le retenir. Tout eſt emporté par cette fuite rapide de momens qui paſſent : & par ces révolutions continuelles nous arrivons, ſouvent ſans y avoir penſé, à ce point fatal où le temps finit, & où l'éternité commence.

Heureuſe donc l'ame chrétienne, qui ſuivant le précepte de J. C. n'aime ni ce monde, ni tout ce qui le compoſe ; qui s'en ſert comme de moyens par un uſage fidelle, ſans s'y attacher comme à ſa fin par une paſſion déréglée ; qui ſait ſe réjouir ſans diſſipation, s'attriſter ſans abattement, déſirer ſans inquiétude, acquérir ſans injuſtice, poſſéder ſans orgueil, & perdre ſans douleur ! Heureuſe encore une fois l'ame, qui s'élevant au-deſſus d'elle-même, & malgré le corps qui l'apeſantit, remontant à ſon origine, paſſe au travers des choſes créées ſans s'y arrêter, & va ſe perdre heureuſement dans le ſein de ſon Créateur.

J'ai fait, MESSIEURS, ſans y penſer, ſous le nom d'une ame Chrétienne, le portrait de très-haute & très-puiſſante dame, madame MARIE DE WIGNEROD, ducheſſe d'Aiguillon, pair de France ; & croyant vous donner ſeulement une inſtruction, j'ai preſque achevé ſon éloge. Déſabuſée des vanités & des folies trompeuſes du monde ; occupée à diſtribuer ſes richeſſes, ſans ſe mettre en peine d'en jouir ; pénétrée durant ſa vie des triſtes, mais ſalutaires penſées de la mort, par la miſéricorde du Seigneur, elle a ſauvé ſon cœur des attachemens groſſiers, & des mauvais uſages du monde.

J'atteſte ici la conſcience des grands de la terre, quel fruit recueillent-ils de leur grandeur ? Ils jouiſſent du monde en y mettant leur affection, au lieu d'en profiter pour leur ſalut,

ſalut, en le mépriſant ; ils en goûtent les plaiſirs, & n'en veulent pas connoître les dangers ; ils font ſervir à leur convoitiſe les biens qu'ils ont reçus pour exercer leur charité : ils livrent leurs cœurs aux vaines douceurs d'une vie molle & oiſive. Ainſi, ſuperbes dans leur élévation, avares dans leur abondance, malheureux dans le cours même de leurs proſpérités temporelles, ils errent de paſſion en paſſion, & deviennent, par un ſecret jugement de Dieu, les jouets de la fortune, & de leur propre cupidité.

Grâce à J. C. il ſe trouve des ames fidelles qui uſent de la grandeur avec modération, des richeſſes avec miſéricorde, de la vie avec un généreux mépris ; qui s'élèvent à Dieu par la foi, qui ſe communiquent au prochain par la charité, qui ſe purifient elles-mêmes par la pénitence. C'eſt-là le caractère de celle dont nous pleurons aujourd'hui la mort, & dont nous honorons la mémoire. Elle n'a été grande que pour ſervir Dieu noblement, riche que pour aſſiſter libéralement les pauvres de J. C. vivante que pour ſe diſpoſer ſérieuſement à bien mourir. Voilà tout le ſujet de ce diſcours. Seigneur, poſez ſur mes lèvres cette garde de circonſpection & de prudence, que vous demandoit autrefois le Roi Prophète, & ne permettez pas qu'il ſe gliſſe *Pſ.* 140. rien de bas, ni rien de profane, dans une éloge que je prononce devant vos autels, & que je ne dois fonder que ſur vos vérités évangéliques.

Loin de cette chaire, cet art qui loue vainement les hommes, par les actions de leurs ancêtres ; qui remonte à des ſources ſouvent inconnues, pour flatter l'orgueil des familles ambitieuſes ; & qui s'arrête à des généalogies ſans fin ; comme parle l'Apôtre, plus propres à ſatisfaire une vaine curioſité, qu'à édifier une foi ſolide. Vous ſavez, MESSIEURS, & c'eſt aſſez, que la noble maiſon de Wignerod, originaire d'Angleterre, établie en France ſous le règne de Charles VII, s'eſt élevée au rang qu'elle y tient, par une longue ſucceſſion de vertu, & a mérité par de ſignalées victoires, remportées ſur terre & ſur mer, de perpétuels accroiſſemens d'honneur & de gloire. I. PARTIE. *Epiſt.* 1. *Timoth.* cap. 1.

Vous ſavez que la maiſon du Pleſſis-Richelieu, après s'être ſoutenue durant pluſieurs ſiècles par elle-même, & par ſes glorieuſes alliances avec des Princes, des Rois, &

des Empereurs, s'eſt enfin trouvée au plus haut point de grandeur où des perſonnes d'illuſtres naiſſance puiſſent atteindre. Que dois-je dire après cela de notre vertueuſe Ducheſſe, ſinon qu'elle a ennobli par ſa piété ces familles dont elle eſt ſortie ; & que réduiſant l'honneur à ſon véritable principe, elle a reconnu que la naiſſance glorieuſe du Chrétien eſt celle qui le rend enfant de Dieu; qu'il y a une pureté de mœurs, plus eſtimable que celle du ſang, & une nobleſſe ſpirituelle, qui conſiſte à être conforme à l'image de J. C.

Ces ſentimens furent gravés dans ſon eſprit auſſitôt qu'elle en fut capable : & quand ne le fut-elle pas? La ſageſſe n'attendit pas en elle la maturité de l'âge ; elle eut de bonnes inclinations, elle conçut de bons déſirs, elle fit de bonnes œuvres preſque au même temps. Les vertus ſembloient lui être inſpirées avant qu'on les lui eût appriſes, & ſon heureux naturel ne laiſſa preſque rien à faire à l'éducation. Ainſi Dieu prévient quelquefois ſes élus de bénédictions avancées ; & par des dons naturels, préparant lui-même les voies à la grâce qu'il leur deſtine, il porte leurs volontés naiſſantes au bien par des impreſſions ſecrètes de ſon amour & de ſa crainte pour les conduire aux fins que ſa providence leur a marquées.

Cette jeune plante ainſi arroſée des eaux du Ciel ne fut pas long-temps ſans porter du fruit. On vit croître en cette admirable fille tant de louables habitudes auſſitôt qu'on les eut vu naître ; cette piété qui la fit recourir à Dieu dans tous ſes beſoins ; cette modeſtie qui la retint toujours dans les lois d'une auſtère vertu, & d'une exacte bienſéance ; cette prudence qui lui fit diſcerner le vrai d'avec le faux, le vil d'avec le précieux ; cette grandeur d'ame qui la ſoutint également dans la bonne & la mauvaiſe fortune ; cette tendreſſe & cette compaſſion qui la rendit ſenſible à toutes les miſères connues ; & cette attention perpétuelle qu'elle eut à rendre aux uns tout ce qu'elle leur devoit, à faire aux autres tout le bien dont elle s'eſtimoit capable. Ces vertus, qui ſont les fruits de l'expérience, & d'une longue réflexion dans les perſonnes ordinaires, étoient, ce ſemble, le fond de l'eſprit, & du tempérament de celle-ci.

Le premier uſage qu'elle fait du monde, c'eſt d'en con-

noître la vanité. Tout lui marque d'abord la fragilité & l'inconſtance des choſes humaines. Elle eſt née d'une Mère qui peut lui ſervir d'exemple & de guide dans la voie du ſalut : une mort précipitée la lui enlève. On l'appelle à la cour d'une grande Reine pour en être un des principaux ornemens ; un coup imprévu de tempête civile & domeſtique, jete ſur des bords étrangers cette Princeſſe infortunée, qui l'honoroit de ſa bienveillance & de ſon eſtime. On lui choiſit un époux tiré du ſein de la faveur & de la fortune : & cet époux, dans une ardeur de gloire qui tranſporte les jeunes courages, trouve bientôt une honorable, mais triſte mort, ſous les murailles d'une ville rebelle. Ne cherchons que dans le Ciel la cauſe de ces funeſtes événemens. C'eſt vous, mon Dieu, qui pour attirer à vous ſeul les déſirs & les affections de cette ame choiſie, rompiez ſes liens auſſitôt qu'ils étoient formés ; & mêlant à ces premières douceurs des amertumes ſalutaires, l'accoutumiez à ne s'attacher qu'à votre ſouveraine grandeur, & à votre immuable vérité.

François du Pleſſis Richelieu.

Marie de Medicis.

M de Combalet neveu du Connétable fut tué au ſiège de Montpellier.

Mais, pourquoi m'arrêtai-je à ces circonſtances ? Ne diſons rien que d'important, & paſſons tout d'un coup au mépris qu'elle eut pour le monde, lorſqu'elle ſe vit au milieu de ſes vanités. Déjà, pour l'honneur de ſa maiſon, & plus encore pour celui de la France, étoit entré dans l'adminiſtration des affaires, un homme plus grand par ſon eſprit & par ſes vertus, que par ſes dignités & par ſa fortune ; toujours employé, & toujours au-deſſus de ſes emplois ; capable de régler le préſent, & de prévoir l'avenir ; d'aſſurer les bons événemens, & de réparer les mauvais ; vaſte dans ſes deſſeins, pénétrant dans ſes conſeils, juſte dans ſes choix, heureux dans ſes entrepriſes, & pour tout dire en peu de mots, rempli de ces dons excellens, que Dieu fait à certaines ames qu'il a créées pour être maîtreſſes des autres, & pour faire mouvoir ces reſſorts dont ſa providence ſe ſert pour élever ou pour abattre, ſelon ſes décrets éternels, la fortune des Rois & des royaumes.

Ici, MESSIEURS, vous penſez au cardinal de Richelieu, ſans que je le nomme. Recueillez en votre eſprit ce qu'il fit pour ſon Maître ; ce que ſon Maître fit pour lui ; les ſervices qu'il rendit, & les grâces qu'il reçut ; & quoique le mérite

fût au-dessus des récompenses, représentez-vous toutefois en lui seul tout ce que l'église a de grand, tout ce que le siècle a de pompeux & de magnifique, les biens, les honneurs, les dignités, le crédit, les prééminences, & tout ce qui suit ordinairement la faveur & la reconnoissance d'un Roi juste & puissant, lorsqu'elles tombent sur un sujet capable, fidelle & nécessaire.

La grandeur de la nièce étoit liée à celle de l'oncle. Que sera-t-elle? Tout flatte son ambition, d'autant plus dangereusement, qu'elle est soutenue par la beauté, la douceur, la sagesse, & toutes les grâces du corps & de l'esprit, qui nourrissent l'orgueil, & qui attirent la vaine complaisance des hommes. Ne craignez pas, MESSIEURS, la foi lui découvre tous les piéges qui l'environnent. Elle aperçoit au travers de tant d'apparences trompeuses le fond de la malignité du monde, & se prépare à le quitter. Vierges de J. C. devant qui je parle, s'il en reste encore parmi vous qui aient porté la croix depuis si long-temps, & vieilli saintement sous le joug de l'Evangile, vous l'avez vu, sinon, vous l'avez appris, qu'avec des aîles de colômbe, elle vola sur le Carmel, pour y mener comme vous, au pied des autels, une vie austère & pénitente, & pour cacher une gloire importune qui la suivoit, sous le même voile dont on l'a vue couverte après sa mort.

La puissance & l'autorité s'opposèrent d'abord à son dessein, & sa foible santé lui ôta les moyens de l'accomplir. Mais avec quel noble dépit reprit-elle alors les chaînes qu'elle croyoit avoir quittées? Combien de fois accusa-t-elle de lâcheté son obéissance, quoique forcée? combien de fois se reprocha-t-elle la délicatesse de sa complexion, comme si ç'eût été sa faute, & non pas celle de la nature? combien de fois tourna-t-elle ses tristes regards vers l'autel d'où l'on venoit de l'arracher, renfermant dans son cœur sa vocation toute entière, & se faisant, au milieu d'elle-même une solitude intérieure & secrète, où le monde ne pût la troubler? Aveugle sagesse des hommes, qui sur des vues que donne la chair & le sang, entreprenez d'interrompre le cours des œuvres de Dieu! ou plutôt, sage providence de Dieu, qui par des routes inconnues conduisez à l'exécution de vos desseins l'aveugle sagesse des

hommes ! c'étoit assez que la victime se présentât devant l'autel. Son sacrifice fut agréable, quoiqu'il ne fût pas accepté. Celui qui sonde les cœurs, & qui voit nos volontés dans le fond de l'ame, se contenta de ce désir, qu'il avoit lui-même inspiré, & ne permit pas qu'on laissât dans une étroite & sombre retraite, celle dont les exemples devoient être si éclatans, & dont la charité devoit s'étendre jusques aux extrémités de la terre.

Jugez par-là, MESSIEURS, de toute la suite de sa vie. Je ne m'arrêterai pas à vous décrire ici sa conduite si sage & si régulière, en un âge où le monde pardonne quelque emportement de vanité, en un état où elle auroit pu soutenir par autorité ce qu'elle auroit fait par imprudence. Ne sortons point du sens de mon texte, & réduisons-nous à l'usage qu'elle a fait du crédit qu'elle eut dans le monde.

Représentez-vous donc un grand Ministre, qui sert un grand Roi, & qui l'assistant de ses soins & de ses conseils, le décharge du détail ennuyeux des affaires publiques & particulières. C'est lui qui reçoit les vœux, qui écoute les plaintes, qui examine les nécessités, qui pèse les services, qui démêle les intérêts, & qui posant au pied du trône, comme un dépôt sacré, les prières & les espérances des peuples, leur rapporte ensuite ces oracles décisifs, qui déclarent l'intention du Prince, & font la destinée des sujets. Aussi chacun le regarde comme un médiateur, par qui se distribuent les bienfaits & les récompenses; chacun court à lui comme au centre où aboutissent toutes les lignes de la fortune. Mais qui peut s'assurer de trouver les momens commodes & favorables d'un homme chargé de tant de soins, & de pénétrer jusqu'à ces cabinets presque inaccessibles, dont les portes fatales ne s'ouvrent souvent qu'aux plus importuns ou aux plus heureux, sans le secours de quelque main puissante & charitable.

Ce fut en ces occasions que notre illustre Duchesse employa ce pouvoir que son esprit & sa sagesse lui avoient acquis. Il ne fallut faire ni des pauvres, ni des malheureux pour remplir son ambition ou son avarice. Il fallut protéger des foibles, & secourir des misérables pour satisfaire sa charité. Elle ne retint pas les grâces qu'elle reçut, & ne fut

si près de leur source, que pour en faire couler les ruisseaux sur ceux qui eurent besoin de sa protection. Savoit-elle une famille opprimée ? elle animoit la justice contre l'oppression. Trouvoit-elle des gens de bien inconnus, ou négligés ? elle leur procuroit des emplois selon leurs talens. Arrivoit-il des dissentions & des discordes ? elle portoit des paroles de réconciliation & de paix. Apprenoit-elle les cris & les gémissemens des provinces, que le malheur des temps avoit affligées ? elle leur obtenoit, par ses avis fidelles, & par ses sollicitations ardentes, des soulagemens & des assistances considérables.

Que dirai-je davantage ? Le Ministre s'appliquoit aux affaires d'état, & lui laissoit le ministère de ses libéralités & de ses aumônes : & pendant que l'un formoit dans son esprit les grands desseins d'abattre les ennemis de la France, de forcer les élémens pour dompter des rebelles, de s'ouvrir malgré les hivers, un passage dans les Alpes pour aller secourir des alliés, & préparoit ainsi une longue & heureuse matière de triomphes ; l'autre songeoit aux moyens de soutenir des hôpitaux chancelans, de fonder des missions dans le royaume & hors du royaume, de former de saintes sociétés pour dispenser les charités des fidelles, & préparoit la matière de ces glorieux établissemens qui seront les monumens éternels de sa piété.

Puissiez-vous profiter de cet exemple, vous qui ne cherchez dans votre crédit, que le plaisir de vous satisfaire, & peut être la facilité de nuire aux autres impunément : vous qui ne vivez que pour vous-mêmes, & qui perdez sans cesse de vue, non-seulement la charité qui couvre la multitude des péchés, mais encore l'amitié & l'affection humaine, qui est le lien de la société civile : vous enfin, à qui les longues prospérités ont formé des entrailles cruelles, selon la parole de l'écriture, & qui bien loin de soulager des misérables, achevez d'opprimer ceux qui le sont. Pardonnez ce trait de zèle, MESSIEURS, à une juste indignation : je reviens à mon sujet. Vous avez vu comment une ame prédestinée use de la grandeur & de la puissance : apprenez comment elle use des richesses.

Viscera impiorum crudelia. Prov. 12.

II. PARTIE.

L'ESPRIT de Dieu ne parle presque jamais des richesses, que pour nous en donner de l'horreur. Il les appelle

des trésors d'impiété, & les confond ordinairement avec les crimes; il leur attribue un caractère de réprobation, qui paroît inévitable, & il en fait la matière de ses plus sévères jugemens. Il avertit de les craindre; il commande de les mépriser; il conseille de s'en défaire, tant parce qu'elles endurcissent le cœur, & le déchirent par ces inquiétudes du siècle qui étouffent la semence de la parole de Dieu, que parce qu'elles entretiennent l'orgueil, l'ambition, la mollesse, & tous les autres dérèglemens de l'ame.

Toutefois le même esprit de Dieu nous apprend que rien n'est impossible à la grâce; qu'il y a un usage de miséricorde & de charité, qui sanctifie les richesses; qu'elles sont utiles à l'homme sage; que c'est le moyen d'amasser un trésor de bonnes œuvres, qui se retrouvent dans le ciel; & que Dieu qui les distribue avec une justice toute divine, les donne aux uns, afin qu'elles soient le supplice de leurs passions, comme elles en sont l'instrument, & les donne aux autres, comme un moyen d'édifier l'église par leurs aumônes, & de se perfectionner eux-mêmes par le mépris des biens du monde.

S'il est donc vrai que les richesses entrent dans les desseins de la miséricorde de Dieu sur des ames nobles & désintéressées; renouvelez, MESSIEURS, cette favorable attention dont vous m'honorez. Je parle d'une espèce de charité vive, libérale, universelle, qui ne cesse de faire du bien, & ne croit jamais en faire assez; qui donne beaucoup, & donne toujours avec joie; qui ne rejette aucune prière, qui prévient souvent le désir, & qui ne manque jamais au besoin. Ce n'est point là une idée de perfection que j'imagine; c'est une vérité que je fonde sur les actions de celle dont nous célébrons aujourd'hui les obsèques.

Je pourrois vous la représenter dans ces tristes demeures où se retirent la misère & la pauvreté; où se présentent tant d'images de morts & de maladies différentes, recueillant les soupirs des uns, animant les autres à la patience, laissant à tous des fruits abondans de sa piété. Je pourrois la décrire ici dans ces lieux sombres & retirés où la honte tient tant de langueurs & de nécessités cachées, versant à propos des bénédictions secrètes sur des familles désespérées, qu'une sainte curiosité lui faisoit découvrir pour les soulager. Je

voudrois vous marquer ce zèle avec lequel elle animoit les ames les plus tièdes à ſecourir le prochain dans le temps des calamités publiques, & rallumoit la charité en un ſiècle, où elle eſt non-ſeulement refroidie, mais preſque éteinte. Ce ſeroit-là le ſujet du panégyrique d'un autre; c'eſt la moindre partie du ſien. Je ne prends que ſes vertus extraordinaires, & je choiſis les fleurs que je jette ſur ſon tombeau.

Je ne révèle pas même ici tant de grandes actions qu'elle a tâché de rendre ſecrètes. Je révère encore après ſa mort l'humilité qui les a cachées; je les laiſſe ſous les voiles qu'elle avoit tirés pour les couvrir, & je conſens qu'elles ſoient perdues: Que dis-je perdues! Tout eſt profitable aux élus; & la charité ne fait rien en vain. Elles ſont écrites pour l'éternité dans le livre de vie: & Dieu qui en fut le principe & le ſeul témoin, en eſt lui-même la récompenſe. Publions donc les exemples de ſa charité, & n'en ſondons pas les myſtères.

Qui ne ſait, MESSIEURS, que l'établiſſement d'un vaſte hôpital dans cette capitale du royaume, qui renferme tant de grandeurs & tant de misères tout enſemble, a été un des plus beaux ouvrages de ce ſiècle? On en prévoyoit l'utilité, on en connoiſſoit l'importance depuis long-temps. Perſonne ne diſcernoit plus les pauvres de néceſſité d'avec ceux de libertinage. On ne ſavoit en donnant l'aumône, ſi l'on ſoulageoit la misère, ou ſi l'on entretenoit l'oiſiveté. Les plaintes & les murmures confus excitoient plutôt l'indignation que la pitié. On voyoit des troupes errantes de mendians, ſans religion & ſans diſcipline, demander avec plus d'obſtination que d'humilité, voler ſouvent ce qu'ils ne pouvoient obtenir, attirer les yeux du public par des infirmités contrefaites, & venir juſqu'au pied des autels troubler la dévotion des fidelles par le récit indiſcret & importun de leurs beſoins ou de leurs ſouffrances.

On ſe contentoit de ſe plaindre de ces déſordres, qu'on croyoit non-ſeulement difficile, mais encore impoſſible de corriger. Il falloit de la ſageſſe pour diſpoſer les moyens, de la fermeté pour ſurmonter les obſtacles, de grands biens pour fournir les fonds; une piété encore plus grande pour établir un ordre & une diſcipline ſalutaire parmi des hom-

mes pour la plupart déréglés. Où ſe trouvoient ces qualités qu'en la ſeule ducheſſe d'Aiguillon? Elle fut l'ame de cette entrepriſe; elle encouragea les uns, elle ſollicita les autres; elle donna l'exemple à tous. Elle joignit le zèle des particuliers avec l'autorité des magiſtrats; & n'oublia rien de ce qu'elle crut néceſſaire pour achever ce qu'elle avoit heureuſement commencé.

Durez, ſur le fondement ſolide des aumônes chrétiennes, vaſtes bâtimens de cette ſainte maiſon, où Dieu créateur des pauvres & des riches eſt honoré par la patience des uns, & par la charité des autres: durez, s'il ſe peut, juſqu'à la fin des ſiècles, & ſoyez d'éternels monumens des ſoins & des libéralités de votre première bienfaictrice.

Pendant qu'elle ouvroit une main pour diſtribuer ſes biens dans cette grande ville, elle étendoit l'autre pour aſſiſter des provinces affligées. Rappelez un moment en votre mémoire la triſte idée des guerres ſoit civiles, ſoit étrangères, où le ſoldat recueille ce que le laboureur avoit ſemé, & conſume en peu de temps, non-ſeulement les fruits d'une année, mais encore l'eſpérance de pluſieurs autres; où des familles effrayées fuient devant la face & l'épée de l'ennemi, & croyant éviter la mort, tombent dans la faim & le déſeſpoir, plus redoutables que la mort même. Souvenez-vous de ces années ſtériles, où ſelon le langage du prophète, le ciel fut d'airain, & la terre de fer. Les mères mouroient ſans ſecours ſous les yeux de leurs enfans, les enfans entre les bras de leurs mères faute de pain; & les peuples dans la campagne & dans les villes ne vivoient plus qu'à la merci de quelques riches ſouvent intéreſſés, qui ſongeoient plus à profiter des maux d'autrui, qu'à les ſoulager.

Pardonnez, MESSIEURS, ſi je remets devant vos yeux tant de pitoyables objets. Je ſuis réduit, en louant une perſonne ſi charitable, d'en repréſenter tant de malheureuſes; & pour vous raconter les différentes actions de miſéricorde qu'elle a faites, il faudroit vous décrire ici toutes les misères humaines. Que fit-elle donc dans ces rencontres preſſantes? Ce que commande JESUS-CHRIST, ce qu'il conſeille dans ſon Evangile. Elle donna ce qu'elle avoit de ſuperflu, elle vendit ce qu'elle poſſédoit de précieux, elle ſe

retrancha de ce que d'autres auroient pris pour néceſſaire. Vains prétextes de condition & de bienſéance, timides conſeils de la ſageſſe de la chair, vous n'eutes point ici de part. A l'exemple de ces généreux chrétiens, que loue ſaint
2. Cor. 8. Paul, elle aſſiſta les pauvres ſelon ſes forces, au-delà même de ſes forces. Elle devint avare pour elle-même, afin d'être prodigue pour JESUS-CHRIST, & s'attira les bénédictions
Prov. c. 22. que le ſage promet à ceux qui aiment à faire du bien; & qui diſtribuent aux pauvres leur propre pain.

Ce fut alors que ſa charité, comme un fleuve ſorti d'une ſource vive & abondante, & groſſi de quelques ruiſſeaux étrangers, rompit ſes bords, & s'épandit ſur tant de terres arides. Parlons ſans figure, MESSIEURS : ce fut alors qu'uniſſant à ſes aumônes, celles qu'elle avoit ſollicitées & recueillies, elle fit couler dans ces provinces déſolées un
Tob. 4. ſecours de trois ou quatre cents mille livres. Elle avoit appris dans l'Ecriture que ceux qui ont beaucoup ſont obligés de donner beaucoup, & que la meſure de leurs aumônes doit être celle de leurs richeſſes. Elle trouvoit honteux que l'avarice n'eût point de bornes, que le luxe ſe répandit en ſuperfluités infinies, & qu'il n'y eût que la charité qui fût ménagère & reſſerrée. Elle ſavoit enfin que les biens des riches ſont un dépôt ſacré, qui doit être diſpenſé avec une
Coloſſ. 1. fidélité digne de Dieu, ſelon l'expreſſion de l'Apôtre, c'eſt-à-dire avec une libéralité digne de ſa grandeur & de ſa magnificence divine.

Que diront après cet exemple ceux à qui tout eſt étranger & indifférent hors d'eux-mêmes; & qui comme enivrés de leur fortune, abandonnent les autres à tous les accidens de la leur? Que diront ceux qui s'épuiſent en folles dépenſes, & ſe croient dans l'impuiſſance d'être charitables, parce qu'ils ſe ſont impoſé la néceſſité d'être ambitieux, & d'être ſuperbes? Que diront ceux qui voient des chrétiens languiſſans & demi-morts, ſans les ſecourir, & qui deviennent les meurtriers de ceux dont ils devroient être les pères? Qu'ils confeſſent leur dureté, & qu'ils louent au moins la généroſité de cette femme chrétienne, s'ils n'ont pas le courage de l'imiter.

Parcourerai-je les ſommes incroyables qu'elle a diſtribuées en divers temps, les fondations qu'elle a faites en di-

vers lieux ? Je laſſerois votre imagination & ma mémoire, ſi j'entreprenois d'exprimer tous les travaux & toutes les formes de cette ingénieuſe & infatigable charité. Je me contente de vous dire que le zèle de la foi y eut toujours la meilleure part ; & que la converſion des cœurs fut le motif & le fruit ordinaire de ſes aumônes. Fonde-t-elle des hôpitaux ? elle y joint des miſſions, afin que les pauvres ſoient nourris, & ſoient évangéliſés tout enſemble. Aſſiſte-t-elle dans un de nos ports ces miſérables forçats, qui dans leurs priſons flottantes gémiſſent ſous le travail de la rame, & ſous l'inhumanité d'un comite ? elle veut qu'on les inſtruiſe, & qu'on leur apprenne à faire d'un ſupplice forcé, une expiation volontaire de leurs crimes. Envoie-t-elle juſqu'en Afrique des prêtres, comme des anges conſolateurs, aux chrétiens qui y ſont eſclaves ? c'eſt pour les affermir dans la foi, pour leur inſpirer le déſir de la liberté des enfans de Dieu, & leur faire trouver la peſanteur de leurs péchés plus rude que celle de leurs chaînes. Ainſi, il ſe fait par ſes ſoins, en pluſieurs endroits, une double diſtribution & de la nourriture pour le corps, & du pain de la parole de Dieu pour l'ame.

Que ne puis-je vous découvrir ces nobles mouvemens de ſon cœur, qui la portoient à tout entreprendre, pour étendre le royaume de JESUS-CHRIST ? Combien de fois, déplorant l'aveuglement de tant de peuples qui vivent dans les ténèbres, à l'ombre de la mort, s'écria-t-elle dans la ferveur de ſon oraiſon, *Seigneur, que votre Nom ſoit ſanctifié parmi ces nations infidelles* ? Combien de fois porta-t-elle ſon imagination & ſes déſirs au-delà de tant de mers, que la foibleſſe ni la bienſéance du ſexe ne lui permettoient pas de paſſer ? Combien de fois, jetant les yeux ſur les vaſtes campagnes des Indiens & des Sauvages, & croyant y voir une moiſſon jauniſſante qui n'attendoit que la main des ouvriers, pria-t-elle le père de famille d'y en envoyer ?

Elle n'épargne rien, pour préparer les voies à ces hommes apoſtoliques, qui vont acquérir de nouveaux héritages à Jeſus-Chriſt. Elle forme le deſſein d'un commerce tout ſpirituel. On équipe par ſes conſeils, & preſque à ſes dépens, un vaiſſeau, qui doit porter dans la Chine les ri-

cheſſes de l'Evangile. Le ciel, la mer, les vents favoriſent d'abord cette entrepriſe. Mais Dieu, dont les jugemens ſont impénétrables, rompt le cours de cette heureuſe navigation ; & les flots irrités font tout d'un coup échouer avec le vaiſſeau, les eſpérances qu'on avoit conçues du ſalut de tant d'ames égarées.

Quels furent alors les ſentimens de notre Ducheſſe ! Elle oublia ſes intérêts, & ne penſa qu'à ceux de Dieu. Elle fut touchée de ce malheur, mais elle n'en fut pas abattue. *Je reconnois, Seigneur*, diſoit-elle, *ce que vous avez dit dans votre Evangile, qu'après avoir travaillé ſelon nos forces, nous ſommes encore des ſerviteurs inutiles. Vous ſavez mieux que nous en quoi conſiſte votre gloire ; toute la nôtre eſt d'être ſoumis à vos volontés. C'étoit votre œuvre, vous l'accomplirez quand le temps & les momens que vous avez marqués pour cela ſeront arrivés. Nous avons eſſayé d'envoyer par mer des ouvriers à votre vigne : vous nous avez fermé ce chemin, vous pouvez nous en ouvrir d'autres ; & lors même que nous adorons la ſévérité de vos jugemens, nous eſpérons en votre miſéricorde.*

En effet, elle eſpéra, comme Abraham, contre toute eſpérance ; les eaux de la mer n'éteignirent pas l'ardeur de ſa charité. Elle redoubla ſon zèle ; & Dieu, après avoir éprouvé ſa foi, récompenſa ſa ſoumiſſion par des ſuccès qui ſurpaſſèrent ſon attente.

Je me ſens comme tranſporté au milieu de ces égliſes naiſſantes de l'Orient. J'y vois lever la lumière de la vérité. Ici les premiers rayons de la foi commencent à diſſiper l'obſcurité de l'erreur, & forment des catéchumènes. Là coulent ſur des têtes humiliées les eaux ſalutaires du baptême. Ici des ames tendres ſont nourries de lait, juſqu'à ce qu'elles ſoient capables d'enſeignemens plus ſolides. Là ſe forme le courage d'un martyr par des épreuves réitérées de patience. En cet endroit on plante une croix ; en l'autre on dreſſe un autel. Il me ſemble que je vois des prêtres, des évêques, ou pour mieux dire, des apôtres courir par tout ſelon les beſoins ; & notre charitable Ducheſſe, de ſon palais comme du centre de la charité, envoyer les ſecours & les rafraîchiſſemens néceſſaires pour entretenir, & pour avancer ce grand ouvrage.

N'ai-je donc pas ſujet de croire que Dieu lui a fait la

miſéricorde qu'elle fit aux autres ; que les pauvres après ſa mort l'ont reçue dans les tabernacles éternels, & qu'elle jouit de Dieu pour jamais ? Que s'il reſtoit encore en cette ame quelque tache qui eût beſoin d'être purifiée : car, MESSIEURS, je ne viens pas ici juſtifier la créature devant ſon créateur ; je trahirois l'humilité de l'une, j'offenſerois la vérité de l'autre. Je ſai que tout homme eſt pécheur ; qu'il y a une meſure de juſtice, au-delà de laquelle la condition mortelle ne va point ; que les gens de bien même tombent dans des infidélités inévitables, & ne ſont parfaits qu'imparfaitement. S'il reſtoit, dis-je, encore quelque tache, puiſſe-t-elle être expiée par le ſang de Jeſus-Chriſt. Que ces nouveaux fidelles des mondes barbares, au premier bruit de la mort de leur bienfaictrice, préſentent au ſouverain juge tant d'aumônes qu'elle leur a faites. Qu'ils lui adreſſent pour elle ces prières qui ont encore toute leur ferveur, & que le temps & le relâchement n'ont pas encore refroidies. Qu'on loue ſa charité dans les aſſemblées. Que chaque martyr qui y verſe ſon ſang, en offre une portion pour elle ; & qu'on célèbre autant de fois le ſaint ſacrifice, qu'on a bâti de chapelles & dreſſé d'autels à ſes dépens. Vous êtes ſans doute perſuadés, MESSIEURS, du bon uſage qu'elle a fait de la grandeur & des richeſſes : Que me reſte-t-il qu'à vous montrer en peu de mots comment elle a uſé de ſa vie, pour arriver à une bienheureuſe mort.

III. PARTIE. Meum eſt conſilium. Prov. 8.

Un des plus importans & des plus utiles conſeils que Dieu donne dans l'Ecriture, & vous ſavez, MESSIEURS, qu'il n'appartient proprement qu'à Dieu de conſeiller, parce que tout ce qu'il penſe eſt ſageſſe, tout ce qu'il dit eſt vérité : un donc des plus utiles conſeils que Dieu donne aux hommes, c'eſt de penſer ſouvent à leur dernière heure ; & de régler toute leur vie ſur le moment qui la doit finir ; afin de ſe détacher par religion de ce qu'ils doivent quitter par néceſſité, & de pourvoir durant le peu de temps qu'ils ſont en ce monde, à ce qu'ils doivent être éternellement. Ce fut cette penſée qui remplit l'eſprit de notre Ducheſſe, & la porta à reconnoître ſon néant, à s'humilier dans la vue de ſes péchés, à s'attacher à Dieu ſeul, à craindre ſes jugemens, à s'abandonner à ſa provi-

dence, à eſpérer en ſes miſéricordes. Voilà la diſpoſition générale de ſon cœur; voilà la ſource féconde de tant d'œuvres de juſtice & de charité qu'elle a pratiquées; en un mot, voilà des préparations à bien mourir.

Elle ſe retira de la Cour dès qu'elle eut la liberté d'en ſortir: ſa pénitence ne fut ni tardive, ni forcée: elle vint de la ferveur de la charité, & non pas de la foibleſſe de l'âge. Au milieu de ſes beaux jours, & loin du tombeau, elle commença ce ſacrifice d'elle-même, qu'elle ne vient que d'achever; & mourut longuement à ſes paſſions, avant que de perdre la vie du corps. O vous, qui ne regardez le ciel, qu'après que le monde a ceſſé de vous regarder, & qui ne donnez au ſoin de votre ſalut que ces vieux jours, qui, malgré vous, ne ſont plus propres à la vanité! Femmes mondaines, qui dans une retraite de bienſéance, couvrant les reſtes de vos paſſions d'un voile de dévotion extérieure, ne mettez entre vos péchés & votre mort, que l'intervalle de quelques ſoupirs arrachés par la crainte des jugemens prochains, & ne cherchez Dieu, que lorſqu'il eſt prêt à vous donner le coup de la mort, ſelon l'expreſſion de l'écriture: tremblez devant lui, priez-le qu'il renforce autant votre foi & votre charité, que vous avez négligé votre pénitence.

Cùm occideret eos, quærebant eum. Pſ. 77.

Nous n'avons pas ces ſujets de crainte, MESSIEURS: je parle d'une ame pénitente, qui a vu de loin le jour du Seigneur, & qui s'y eſt préparée par la ſolitude & par la prière. Je vois ces autels où fuma ſi ſouvent l'encens de ſes oraiſons, où furent conſacrées tant de dépouilles qu'elle remporta ſur le monde, où ſe raluma ſa ferveur toutes les fois que le commerce du ſiècle l'avoit tant ſoit peu rallentie. Je vois au travers de ces grilles ce chœur où elle a tant de fois chanté les cantiques de Sion; ces oratoires où elle a pleuré ſes péchés, & paſſé tant de jours & de nuits dans la contemplation des choſes céleſtes; ce cloître où elle a répandu l'odeur de tant de vertus, qui y ſont encore comme vivantes; & pour recueillir tout enſemble, ce monaſtère qu'elle a ſoutenu par ſes libéralités, qu'elle a fréquenté par ſes retraites, qu'elle a édifié par ſes exemples.

Epouſes de Jeſus-Chriſt qui m'entendez, interrompez ici mon diſcours, ſi vous y découvrez des louanges exceſ-

ſives, & laiſſez-vous emporter au zèle de la vérité. Vous connoiſſiez ſans doute le cœur de votre ſeconde fondatrice, j'ai preſque dit de votre ſœur ; car elle fut pour vous l'un & l'autre, & la grâce joignit en elle la grandeur d'une Ducheſſe, & l'humilité d'une religieuſe. Vous connoiſſiez la pureté de ſes intentions, l'ardeur de ſon zèle, la grandeur de ſon courage, l'étendue de ſa charité ; & vous en gardez dans le fond de l'ame un portrait, que tous les traits de l'éloquence ne pourront jamais égaler.

En effet, MESSIEURS, qui pourroit dire avec quel dégoût elle poſſéda tous les biens que le monde eſtime ; avec quelle ſoumiſſion elle ploya ſa volonté, dès que celle de Dieu lui fut connue ; avec quelle fidélité elle ménagea les occaſions de travailler à ſon ſalut & à celui des autres ; avec quelle conſtance elle ſupporta les pertes, les afflictions & les diſgraces, compagnes inſéparables des grandes fortunes ? Je m'arrête à ces dernières paroles ; & pourquoi perdrois-je ici l'occaſion de vous montrer le néant des grandeurs humaines ?

Conſidérez la condition d'un homme qui a la meilleure part à la faveur & à la conduite des affaires, quelque ſage & quelque abſolu qu'il puiſſe être. Que d'agitation ! Que de traverſes ! Ceux qui l'admirent, voudroient être en ſa place ; ceux qui le craignent, voudroient l'en tirer. Ses vertus ſont des envieux ; ſes bienfaits mêmes ſont des ingrats. Si l'on ne peut ruiner ſon pouvoir, on attaque au moins ſa réputation. Ceux qu'il punit ſe plaignent qu'il les perſécute : ceux qui ne ſont que malheureux, croient être opprimés. On leur impute les mauvais ſuccès ; & de tous les malheurs publics, on cherche à leur faire des crimes particuliers. De-là viennent les murmures, les plaintes, les calomnies, les conſpirations & les cabales. Ainſi Dieu tempère les proſpérités des hommes puiſſans, par des peines preſque inévitables, & les abandonne aux traits envénimés de l'envie, de peur qu'ils ne s'abandonnent eux-mêmes à l'ambition & à l'orgueil.

Leurs amis & leurs proches ſe trouvent enveloppés dans les mêmes peines, & ce fut en ces rencontres que notre femme forte ſe ſervit de tout ſon courage. Elle pardonna lors même qu'il lui étoit facile de ſe venger. Elle laſſa l'in-

juſtice par ſa patience. Elle ſoutint avec humilité & avec douceur les plus rudes tribulations de la vie ; & toujours égale, toujours magnanime, elle entretint la paix dans ſon cœur avec ceux qui lui déclarèrent la guerre. Son ame s'exerçoit par ces vertus, pour arriver à la perfection où Dieu l'appeloit ; & ce bon uſage des biens & des maux qui la détachoit inſenſiblement de la vie, la conduiſoit au repos d'une heureuſe mort.

D'une heureuſe mort ! Me voici donc au triſte endroit de ce diſcours, qui va renouveler votre douleur. Quoi donc, tant de tréſors n'étoient renfermés que dans un vaſe d'argile ; & tout ce que j'ai dit qu'elle fut, n'aboutira qu'à dire qu'elle n'eſt plus ! Oui, MESSIEURS ; mais ne laiſſons pas, en la perdant, d'adorer la main qui nous l'enlève ; & recueillons les reſtes précieux d'une vie qui ne fut jamais plus édifiante que lorſque Dieu voulut qu'elle finît. Telle eſt l'heureuſe condition des juſtes. Ils ſentent aux approches de la mort un redoublement d'ardeur & de force. L'ame ſe reſſerre en elle-même, & croit voir à chaque moment les portes de l'éternité s'entrouvrir pour elle. Les nuages que forment les paſſions ſe diſſipent, & les voiles qui couvrent la vérité ſe lèvent inſenſiblement. Les déſirs s'enflament à meſure qu'ils avancent vers la jouiſſance du ſouverain bien & la charité ſe conſomme par ces derniers mouvemens de la grâce qui va ſe perdre dans les abymes de la gloire.

Ce furent là, MESSIEURS, les diſpoſitions intérieures de cette femme héroïque, ou plutôt ce furent les derniers efforts que la grâce de J. C. fit en elle. Dieu, qui diſpenſe les biens & les maux ſelon les forces ou les foibleſſes des hommes, éprouva par de longues infirmités ſa réſignation & ſa patience : mais quelque peſante que fût ſa croix, elle la porta, & n'en fut pas accablée. On la vit ſouffrir, mais on ne l'ouit pas ſe plaindre. Elle fit des vœux pour ſon ſalut, & n'en fit point pour ſa ſanté. Prête à vivre pour achever ſa pénitence, prête à mourir pour conſommer ſon ſacrifice ; ſoupirant après le repos de la patrie, ſupportant patiemment les peines de ſon exil, entre la douleur & la joie, entre la poſſeſſion & l'eſpérance ; ſe réſervant toute entière à ſon Créateur, elle attendit tout ce qui pouvoit arriver,

arriver, & ne ſouhaita que ce que Dieu voudroit faire d'elle.

Mais lorſqu'elle ſentit la mort dans ſon ſein, quelle fut ſa ferveur & ſon zèle ? Autant de mots, autant de ſentimens de piété ! Autant de ſoupirs, autant de tranſports de pénitence ! Elle ſe jette aux pieds de ſon Juge, & s'accuſe comme coupable : elle ſe proſterne devant ſon Sauveur, & lui demande grâce. Vous le ſavez, fidelles témoins de ſes derniers ſentimens. Ce fut alors que les images de toutes ſes actions paſſées revinrent dans ſon eſprit, pour y être examinées dans l'amertume de ſon cœur, ſelon les règles les plus ſévères de la vérité & de la juſtice. Ce fut alors qu'elle épancha ſon ame devant Dieu, avant qu'elle parût devant ſon redoutable tribunal. Ce fut alors que dégagée de toute affection mondaine, elle employa un reſte de force qui la ſoutenoit, pour tourner ſur J. C. crucifié, ces yeux qu'elle avoit déjà fermés pour le monde. Ce fut alors que dans les exercices de la plus vive foi, de la plus ferme eſpérance, de la plus ardente charité, de la plus humble pénitence, entre des paroles touchantes & un ſilence éternel, elle remit ſon ame entre les mains de celui qui l'avoit créée. Moment fatal pour tant de pauvres dont elle étoit la mère & la protectrice ! Moment heureux pour elle, qui entroit en poſſeſſion de l'éternité ! Moment triſte, mais utile pour nous, ſi nous apprenons à vivre & à mourir comme elle.

Hélas, nous vivons ſans réflexion ! A nous voir pouſſer nos déſirs ſi loin, & faire ces longs projets de fortune que nous faiſons, qui ne diroit que nous croyons être immortels ? Cependant ce petit nombre de jours malheureux qui compoſent la durée de notre vie, s'écoule inſenſiblement. Chaque inſtant nous retranche une partie de nous-mêmes. Nous arrivons au terme qui nous eſt marqué ; le charme ſe rompt, & tout ce qui nous enchante s'évanouit avec nous. La vérité pourroit nous faire connoître la fragilité des biens du monde, par la fragilité de nôtre vie qui les termine ; mais l'amour propre nous fait voir cette vie ſans bornes, de peur d'en donner aux choſes que nous aimons. Ainſi, notre imagination & notre vanité vont plus loin que nous. Nous n'avons jamais qu'un moment à vivre, & nous

avons toujours des eſpérances pour pluſieurs années. Revenons, revenons aux paroles de mon texte ; penſons que la figure de ce monde paſſe. Ne pleurons plus la perte de celle qui en a fait un ſi bon uſage : imitons ſeulement ſes exemples, afin que nous puiſſions comme elle, vivre & mourir en JESUS-CHRIST, qui vit & règne aux ſiècles des ſiècles.

ORAISON FUNÉBRE

DE TRÉS-HAUT

ET

TRÉS-PUISSANT PRINCE

HENRY,

DE LA TOUR D'AUVERGNE,

VICOMTE DE TURENNE,

Maréchal général des Camps & Armées du Roi, Colonel général de la Cavalerie Légère, Gouverneur du haut & bas Limoſin.

PRONONCÉE à Paris, dans l'Égliſe de Saint Euſtache le 10 *jour de Janvier* 1676.

ORAISON FUNÉBRE

DE MONSIEUR

DE TURENNE.

Fleverunt eum omnis populus Iſraël planctu magno, & lugebant dies multos, & dixerunt : Quomodo cecidit potens, qui ſalvum faciebat populum Iſraël ? *I. Mach. c. 9.*

Tout le peuple le pleura amèrement, & après avoir pleuré durant pluſieurs jours, ils s'écrièrent : Comment eſt mort cet homme puiſſant, qui ſauvoit le peuple d'Iſraël ?

JE ne puis, MESSIEURS, vous donner d'abord une plus haute idée du triſte ſujet dont je viens vous entretenir, qu'en recueillant ces termes nobles & expreſſifs, dont l'Ecriture ſainte ſe ſert pour louer la vie, & pour déplorer la mort du ſage & vaillant Machabée. Cet homme qui portoit la gloire de ſa nation juſqu'aux extrémités de la terre; qui couvroit ſon camp du bouclier, & forçoit celui des ennemis avec l'épée, qui donnoit à des Rois ligués contre lui, des déplaiſirs mortels, & réjouiſſoit Jacob par ſes vertus & par ſes exploits, dont la mémoire doit être éternelle. 1. Mach. c. 3. 4. 5. &c.

Cet homme qui défendoit les villes de Juda, qui domptoit l'orgueil des enfans d'Ammon & d'Eſaü, qui revenoit chargé des dépouilles de Samarie, après avoir brûlé ſur leurs propres autels les dieux des nations étrangères; cet homme que Dieu avoit mis autour d'Iſraël, comme un mur d'airain, où ſe briſèrent tant de fois toutes les forces de l'Aſie, & qui après avoir défait de nombreuſes armées, déconcerté les plus fiers & les plus habiles généraux des Rois de Syrie, venoit tous les ans, comme le moindre des Iſraélites, réparer avec ſes mains triomphantes les ruines du ſanctuaire, & ne vouloit d'autre récompenſe des ſervices qu'il rendoit à ſa patrie, que l'honneur de l'avoir ſervie.

Ce vaillant homme pouſſant enfin, avec un courage in-

vincible, les ennemis qu'il avoit réduits à une fuite honteuse, reçut le coup mortel, & demeura comme enséveli dans son triomphe. Au premier bruit de ce funeste accident toutes les villes de Judée furent émues; des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de tous leurs habitans. Ils furent quelque temps saisis, muets, immobiles. Un effort de douleur rompant enfin ce long & morne silence, d'une voix entrecoupée de sanglots, que formoient dans leurs cœurs la tristesse, la pitié, la crainte, ils s'écrièrent: *Comment est mort cet Homme puissant, qui sauvoit le peuple d'Israël?* A ces cris, Jérusalem redoubla ses pleurs; les voutes du Temple s'ébranlèrent; le Jourdain se troubla, & tous ses rivages retentirent du son de ces lugubres paroles: *Comment est mort cet Homme puissant, qui sauvoit le peuple d'Israël.*

Chrétiens, qu'une triste cérémonie assemble en ce lieu, ne rappelez-vous pas en votre mémoire ce que vous avez vu, ce que vous avez senti il y a cinq mois? ne vous reconnoissez-vous pas dans l'affliction que j'ai décrite? & ne mettez-vous pas dans votre esprit à la place du Héros dont parle l'écriture, celui dont je viens vous parler? La vertu & le malheur de l'un & de l'autre sont semblables; & il ne manque aujourd'hui à ce dernier, qu'un éloge digne de lui. O si l'Esprit divin, Esprit de force & de vérité, avoit enrichi mon discours de ces images vives & naturelles, qui représentent la vertu, & qui la persuadent tout ensemble: de combien de nobles idées remplirois-je vos esprits, & quelle impression feroit sur vos cœurs le récit de tant d'actions édifiantes & glorieuses!

Quelle matière fut jamais plus disposée à recevoir tous les ornemens d'une grave & solide éloquence, que la vie & la mort de très-haut & très-puissant prince HENRI DE LA TOUR D'AUVERGNE, VICOMTE DE TURENNE, maréchal général des camps & armées du Roi, & colonel général de la cavalerie légère? Où brillent avec plus d'éclat les effets glorieux de la vertu militaire, conduites d'armées, siéges de places, prises de villes, passages de rivières, attaques hardies, retraites honorables, campemens bien ordonnés, combats soutenus, batailles gagnées, ennemis vaincus par la force, dissipés par l'adresse, lassés & consumés par une sage & noble patience? Où peut-on trouver tant & de si puissans exemples, que dans les actions d'un

Homme ſage, modeſte, libéral, déſintéreſſé, dévoué au ſervice du Prince & de la patrie, grand dans l'adverſité par ſon courage, dans la proſpérité par ſa modeſtie, dans les difficultés par ſa prudence, dans les périls par ſa valeur, dans la religion par ſa piété?

Quel ſujet peut inſpirer des ſentimens plus juſtes, & plus touchans, qu'une mort ſoudaine & ſurprenante, qui a ſuſpendu le cours de nos victoires, & rompu les plus douces eſpérances de la paix? Puiſſances ennemies de la France, vous vivez, & l'eſprit de la charité chrétienne m'interdit de faire aucun ſouhait pour votre mort. Puiſſiez-vous ſeulement reconnoître la juſtice de nos armes, recevoir la paix, que malgré vos pertes vous avez tant de fois refuſée, & dans l'abondance de vos larmes, éteindre les feux d'une guerre que vous avez malheureuſement allumée? A Dieu ne plaiſe que je porte mes ſouhaits plus loin! les jugemens de Dieu ſont impénétrables. Mais vous vivez, & je plains en cette chaire un ſage & vertueux Capitaine, dont les intentions étoient pures, & dont la vertu ſembloit mériter une vie plus longue & plus étendue.

Retenons nos plaintes, MESSIEURS, il eſt temps de commencer ſon éloge & de vous faire voir comment cet Homme puiſſant triomphe des ennemis de l'état par ſa valeur; des paſſions de l'ame par ſa ſageſſe; des erreurs & des vanités du ſiècle par ſa piété. Si j'interromps cet ordre de mon diſcours, pardonnez un peu de confuſion dans un ſujet qui nous a cauſé tant de trouble. Je confondrai peut-être quelquefois le général d'armée, le ſage, le chrétien. Je louerai tantôt les victoires, tantôt les vertus qui les ont obtenues. Si je ne puis raconter tant d'actions, je les découvrirai dans leurs principes, j'adorerai le Dieu des armées, j'invoquerai le Dieu de la paix, je bénirai le Dieu des miſéricordes, & j'attirerai par-tout votre attention, non par la force de l'éloquence, mais par la vérité, & par la grandeur des vertus dont je ſuis engagé de vous parler.

N'attendez pas, MESSIEURS, que je ſuive la coutume des orateurs, & que je loue M. DE TURENNE comme on loue les hommes ordinaires. Si ſa vie avoit moins d'éclat, je m'arrêterois ſur la grandeur & la nobleſſe de ſa maiſon: & ſi ſon portrait étoit moins beau, je produirois ici ceux de ſes ancêtres. Mais la gloire de ſes actions efface celle de ſa 1. PARTIE.

naiſſance ; & la moindre louange qu'on peut lui donner, c'eſt d'être ſorti de l'ancienne & illuſtre maiſon de la Tour-d'Auvergne, qui a mêlé ſon ſang avec celui des Rois & des Empereurs, qui a donné des maîtres à l'Aquitaine, des princeſſes à toutes les cours de l'Europe, & des Reines même à la France.

Mais que dis-je ? il ne faut pas l'en louer ici, il faut l'en plaindre. Quelque glorieuſe que fût la ſource dont il ſortoit, l'héréſie des derniers temps l'avoit infectée. Il recevoit avec ce beau ſang des principes d'erreur & de menſonge ; & parmi ſes exemples domeſtiques, il trouvoit celui d'ignorer & de combattre la vérité. Ne faiſons donc pas la matière de ſon éloge, de ce qui fut pour lui un ſujet de pénitence ; & voyons les voies d'honneur & de gloire que la providence de Dieu lui ouvrit dans le monde, avant que ſa miſéricorde le retirât des voies de la perdition & de l'égarement de ſes pères.

Avant ſa quatorzième année, il commença de porter les armes. Des ſiéges & des combats ſervirent d'exercice à ſon enfance, & ſes premiers divertiſſemens furent des victoires. Sous la diſcipline du prince d'Orange ſon oncle maternel, il apprit l'art de la guerre en qualité de ſimple ſoldat ; & ni l'orgueil, ni la pareſſe ne l'éloignèrent d'aucun des emplois où la peine & l'obéiſſance ſont attachées. On le vit en ce dernier rang de la milice, ne refuſer aucune fatigue, & ne craindre aucun péril ; faire par honneur ce que les autres faiſoient par néceſſité, & ne ſe diſtinguer d'eux que par un plus grand attachement au travail, & par une plus noble application à tous ſes devoirs.

Ainſi commençoit une vie dont les ſuites devoient être ſi glorieuſes, ſemblables à ces fleuves qui s'étendent à meſure qu'ils s'éloignent de leur ſource ; & qui portent enfin, par-tout où ils coulent, la commodité & l'abondance. Depuis ce temps il a vécu pour la gloire & pour le ſalut de l'état. Il a rendu tous les ſervices qu'on peut attendre d'un eſprit ferme & agiſſant, quand il ſe trouve dans un corps robuſte & bien conſtitué. Il a eu dans la jeuneſſe toute la prudence d'un âge avancé, & dans un âge avancé toute la vigueur de la jeuneſſe. Ses jours ont été pleins, ſelon les termes de
Pſ. 72. l'Ecriture ; & comme il ne perdit pas ſes jeunes années dans la molleſſe & dans la volupté, il n'a pas été contraint de

paſſer les dernières dans l'oiſiveté & dans la foibleſſe.

Quel peuple ennemi de la France n'a pas reſſenti les effets de ſa valeur, & quel endroit de nos frontières n'a pas ſervi de théâtre à ſa gloire? Il paſſe les Alpes; & dans les fameuſes actions de Caſal, de Turin, de la route de Quiers, il ſe ſignale par ſon courage & par ſa prudence; & l'Italie, le regarde comme un des principaux inſtrumens de ces grands & prodigieux ſuccès, qu'on aura peine à croire un jour dans l'hiſtoire. Il paſſe des Alpes aux Pyrenées, pour affiſter à la conquête de deux importantes places, qui mettent une de nos plus belles provinces à couvert de tous les efforts de l'Eſpagne. Il va recueillir au-delà du Rhin les débris d'une armée défaite; il prend des villes, & contribue au gain des batailles. Il s'élève ainſi par degrés, & par ſon ſeul mérite au ſuprême commandement; & fait voir dans tout le cours de ſa vie, ce que peut, pour la défenſe d'un royaume, un général d'armée, qui s'eſt rendu digne de commander en obéiſſant, & qui a joint, à la valeur & au génie, l'application & l'expérience.

Perpignan & Colioure.

Trèves, Aſchaffembourg &c. Le combat de Fribourg, la bataille de Norlingue.

Ce fut alors que ſon eſprit & ſon cœur agirent dans toute leur étendue. Soit qu'il fallût préparer les affaires, ou les décider; chercher la victoire avec ardeur, ou l'attendre avec patience; ſoit qu'il fallût prévenir les deſſeins des ennemis par la hardieſſe, ou diſſiper les craintes & les jalouſies des alliés par la prudence; ſoit qu'il fallût ſe modérer dans les proſpérités, ou ſe ſoutenir dans les malheurs de la guerre: ſon ame fut toujours égale. Il ne fit que changer de vertus quand la fortune changeoit de face: heureux ſans orgueil, malheureux avec dignité, & preſque auſſi admirable, lorſqu'avec jugement & avec fierté il ſauvoit les reſtes des troupes battues à Mariandal, que lorſqu'il battoit lui-même les Impériaux & les Bavarois, & qu'avec des troupes triomphantes, il forçoit toute l'Allemagne à demander la paix à la France.

La paix de Munſter.

On eût dit qu'un heureux traité alloit terminer toutes les guerres de l'Europe, lorſque Dieu, dont les jugemens ſelon les prophètes ſont des abîmes, voulut affliger & punir la France par elle-même, & l'abandonner à tous les déréglemens que cauſent dans un état les diſſentions civiles & domeſtiques. Souvenez-vous, MESSIEURS, de ce temps de déſordre & de trouble, où l'eſprit ténébreux, l'eſprit de

Pſal. 35.

discorde confondoit les droits avec la passion, le devoir avec l'intérêt, la bonne cause avec la mauvaise; où les astres les plus brillans souffrirent presque tous quelque éclipse, & les plus fidelles sujets se virent entraînés, malgré eux, par le torrent des partis, comme ces pilotes, qui se trouvant surpris de l'orage en pleine mer, sont contraints de quitter la route qu'ils veulent tenir, & de s'abandonner pour un temps au gré des vents & de la tempête. Telle est la justice de Dieu, telle est l'infirmité naturelle des hommes. Mais le sage revient aisément à soi, & il y a dans la politique comme dans la religion, une espèce de pénitence plus glorieuse que l'innocence même, qui répare avantageusement un peu de fragilité par des vertus extraordinaires, & par une ferveur continuelle.

Mais où m'arrêtai-je, MESSIEURS? Votre esprit vous représente déjà sans doute M. DE TURENNE à la tête des armées du Roi. Vous le voyez combattre, & dissiper la rebellion, ramener ceux que le mensonge avoit séduits, rassurer ceux que la crainte avoit ébranlés, & crier, comme un autre Moyse, à toutes les portes d'Israël! *Que ceux qui sont au Seigneur se joignent à moi.* Quelles furent alors sa fermeté & sa sagesse? Tantôt sur les rives de la Loire, suivi d'un petit nombre d'officiers & de domestiques, il court à la défense d'un pont, & tient ferme contre une armée; & soit la hardiesse de l'entreprise, soit la seule présence de ce grand homme, soit la protection visible du ciel, qui rendoit les ennemis immobiles, il étonna par sa résolution ceux qu'il ne pouvoit arrêter par la force, & releva par cette prudente & heureuse témérité, l'état penchant vers sa ruine. Tantôt se servant de tous les avantages des temps & des lieux, il arrête, avec peu de troupes, une armée qui venoit de vaincre, & mérite les louanges mêmes d'un ennemi, qui dans les siècles idolâtres auroit passé pour le dieu des batailles. Tantôt vers les bords de la Seine, il oblige, par un traité un Prince étranger, dont il avoit pénétré les plus secrètes intentions, de sortir de France, & d'abandonner les espérances qu'il avoit conçues de profiter de nos désordres.

Exod. 32.

Le Pont de Gergeau.

A Blaneau.

A Ville-neuve S. George.

Je pourrois ajouter ici des places prises, des combats gagnés sur les rebelles. Mais dérobons quelque chose à la gloire de notre héros, plutôt que de voir plus long-temps l'image funeste de nos misères passées. Parlons d'autres ex-

ploits, qui aient été auſſi avantageux pour la France, que pour lui-même, & dont nos ennemis n'aient pas eu ſujet de ſe réjouir.

Je me contente de vous dire, qu'il apaiſa, par ſa conduite, l'orage dont le royaume étoit agité. Si la licence fut réprimée; ſi les haines publiques & particulières furent aſſoupies; ſi les lois reprirent leur ancienne vigueur; ſi l'ordre & le repos furent rétablis dans les villes & dans les provinces; ſi les membres furent heureuſement réunis avec leur chef: c'eſt à lui, France, que tu le dois. Je me trompe, c'eſt à Dieu, qui tire, quand il veut, des tréſors de ſa providence, ces grandes ames, qu'il a choiſies comme des inſtrumens viſibles de ſa puiſſance, pour faire naître du ſein des tempêtes, le calme & la tranquillité publique, pour relever les états de leurs ruines, & réconcilier, quand ſa juſtice eſt ſatisfaite, les peuples avec leurs Souverains.

Son courage, qui n'agiſſoit qu'avec peine dans les malheurs de ſa patrie, ſembla s'échauffer dans les guerres étrangères, & l'on vit redoubler ſa valeur. N'entendez pas par ce mot, MESSIEURS, une hardieſſe vaine, indiſcrète, emportée, qui cherche le danger pour le danger même; qui s'expoſe ſans fruit, & qui n'a pour but que la réputation & les vains applaudiſſemens des hommes. Je parle d'une hardieſſe ſage & réglée, qui s'anime à la vue des ennemis; qui dans le péril même pourvoit à tout, & prend tous ſes avantages; mais qui ſe meſure avec ſes forces; qui entreprend les choſes difficiles, & ne tente pas les impoſſibles; qui n'abandonne rien au haſard de ce qui peut être conduit par la vertu: capable enfin de tout oſer, quand le conſeil eſt inutile, & prête à mourir dans la victoire, ou à ſurvivre à ſon malheur, en accompliſſant ſes devoirs.

J'avoue, MESSIEURS, que je ſuccombe ici ſous le poids de mon ſujet. Ce grand nombre d'actions, dont je dois parler, m'embarraſſe; je ne puis les décrire toutes, & je voudrois n'en omettre aucune. Que n'ai-je le ſecret de graver dans vos eſprits un plan inviſible & raccourci de la Flandre & de l'Allemagne? Je marquerois ſans confuſion dans vos penſées tout ce que fit ce grand Capitaine, & vous dirois en abrégé, ſelon les lieux: ici il forçoit des retranchemens, & ſecouroit une place aſſiégée. Là il ſurprenoit les ennemis, ou les battoit en pleine campagne. Ces

Le ſecours d'Arras.

Condé, Landrecies, Ipres, Oudenarde, &c. villes où vous voyez les lis arborés, ont été, ou défendues par ſa vigilance, ou conquiſes par ſa fermeté & par ſon courage. Ce lieu couvert d'un bois & d'une riviè.e, c'eſt le poſte où il raſſuroit ſes troupes effrayées après une honorable retraite. Ici il ſortoit de ſes lignes pour combattre, & d'un ſeul coup prenoit une ville, & gagnoit une bataille. Là diſtribuant ce qui lui reſtoit de ſon propre argent, il achevoit un ſiége, & il alloit en faire lever un au même temps.

Retraite de Valenciennes. Bataille des Dunes & priſe de Dunkerque. Saint Venant pris. Ardres ſecouru. Paix des Pyrénées

Je recueillerois enſuite tant de ſuccès, & vous ferois ſouvenir de ces mauvaiſes nuits que le Roi d'Eſpagne avoua qu'il avoit paſſées, & de cette paix recherchée par des traités & des alliances, ſans laquelle, Flandre, théâtre ſanglant où ſe paſſent tant de ſcènes tragiques, triſte & fatale contrée, trop étroite pour contenir tant d'armées qui te dévorent, tu aurois accru le nombre de nos provinces, & au lieu d'être la ſource malheureuſe de nos guerres, tu ſerois aujourd'hui le fruit paiſible de nos victoires.

A Enk, Sentkein, Mulhauſen, &c.

Je pourrois, MESSIEURS, vous montrer vers les bords du Rhin autant de trophées que ſur les bords de l'Eſcaut & de la Sambre. Je pourrois vous décrire des combats gagnés, des rivières & des défilés paſſés à la vue des ennemis, des plaines teintes de leur ſang, des montagnes preſque inacceſſibles traverſées pour les aller repouſſer loin de nos frontières. Mais l'éloquence de la chaire n'eſt pas propre au récit des combats & des batailles : la langue d'un prêtre deſtiné à louer JESUS-CHRIST, le Sauveur des hommes, ne doit pas être employée à parler d'un art qui tend à leur deſtruction ; & je ne viens pas vous donner des idées de meurtre & de carnage devant ces autels où l'on n'offre plus le ſang des taureaux en ſacrifice au dieu des armées, mais au Dieu de miſéricorde & de paix une victime non ſanglante.

Joel, c. 3.

Epiſt. ad Rom. c. 13.

Quoi donc ! n'y a-t-il point de valeur & de généroſité chrétienne ? L'Ecriture qui commande de ſanctifier les guerres, ne nous apprend-elle pas que la piété n'eſt pas incompatible avec les armes ? Viens-je condamner une profeſſion que la religion ne condamne pas, quand on en fait modérer la violence ? Non, MESSIEURS, je ſai que ce n'eſt pas en vain que les Princes portent l'épée ; que la force peut agir, quand elle ſe trouve jointe avec l'équité ; que le Dieu des armées préſide à cette redoutable juſtice que les Souve-

tains ſe font à eux-mêmes; que le droit des armes eſt néceſſaire pour la conſervation de la Société, & que les guerres ſont permiſes, pour aſſurer la paix, pour protéger l'innocence, pour arrêter la malice qui ſe déborde, & pour retenir la cupidité dans les bornes de la juſtice.

Je ſai auſſi que la modération & la charité doivent régler les guerres parmi les chrétiens, que les capitaines qui les conduiſent ſont les miniſtres de la providence de Dieu qui eſt toujours ſage, & de la puiſſance des Rois qui ne doit jamais être injuſte, qu'ils doivent avoir le cœur doux & charitable, lors même que leurs mains ſont ſanglantes, & adorer intérieurement le Créateur, lorſqu'ils ſe trouvent dans la triſte néceſſité de détruire ſes créatures.

C'eſt ici que j'atteſte la foi publique, MESSIEURS, & que parlant de la douceur & de la modération de M. DE TURENNE, je puis avoir pour témoins de ce que je dis, tous ceux qui l'ont ſuivi dans les armées. S'eſt-il fait un plaiſir de ſe ſervir du pouvoir qu'il a eu de nuire à ceux mêmes qu'on regarde, & qu'on traite comme ennemis? Où a-t-il laiſſé des marques terribles de ſa colère, ou de ſes vengeances particulières? Laquelle de ſes victoires a-t-il eſtimée par le nombre des miſérables qu'il accabloit, ou des morts qu'il laiſſoit ſur le champ de bataille? Quelle vie a-t-il expoſée pour ſon intérêt, ou pour ſa propre réputation? Quel ſoldat n'a-t-il pas ménagé comme un ſujet du Prince & une portion de la république? Quelle goutte de ſang a-t-il répandue qui n'ait ſervi à la cauſe commune?

On l'a vu dans la fameuſe bataille des Dunes, arracher les armes des mains des ſoldats étrangers, qu'une férocité naturelle acharnoit ſur les vaincus. On l'a vu gémir de ces maux néceſſaires que la guerre traîne après ſoi, que le temps force de diſſimuler, de ſouffrir & de faire. Il ſavoit qu'il y a un droit plus haut & plus ſacré que celui que la fortune & l'orgueil impoſent aux foibles & aux malheureux, & que ceux qui vivent ſous la loi de JESUS-CHRIST, doivent épargner, autant qu'ils peuvent, un ſang conſacré par le ſien, & ménager des vies qu'il a rachetées par ſa mort.

Il cherchoit à ſoumettre les ennemis, non pas à les perdre. Il eût voulu pouvoir attaquer ſans nuire, ſe défendre ſans offenſer, & réduire au droit & à la juſtice, ceux à qui il étoit obligé, par devoir, de faire violence.

Enfin, il s'étoit fait une eſpèce de morale militaire qui lui étoit propre. Il n'avoit pour toute paſſion, que l'affection pour la gloire du Roi, le déſir de la paix, & le zèle du bien public. Il n'avoit pour ennemis que l'orgueil, l'injuſtice & l'uſurpation. Il s'étoit accoutumé à combattre ſans colère, à vaincre ſans ambition, à triompher ſans vanité, & à ne ſuivre pour règle de ſes actions que la vertu & la ſageſſe. C'eſt ce que je dois vous montrer en cette ſeconde partie.

II. PARTIE.

La valeur n'eſt qu'une force aveugle & impétueuſe, qui ſe trouble & ſe précipite, ſi elle n'eſt éclairée & conduite par la probité & par la prudence; & le capitaine n'eſt pas accompli, s'il ne renferme en ſoi l'homme de bien & l'homme ſage. Quelle diſcipline peut établir dans un camp, celui qui ne ſait régler ni ſon eſprit, ni ſa conduite? Et comment ſaura calmer, ou émouvoir ſelon ſes deſſeins dans une armée tant de paſſions différentes, celui qui ne ſera pas maître des frennes? Auſſi l'eſprit de Dieu nous apprend dans l'Ecriture, que l'homme prudent l'emporte ſur le courageux, que la ſageſſe vaut mieux que les armes des gens de guerre, & que celui qui eſt patient & modéré eſt quelquefois plus eſtimable que celui qui prend des villes, & qui gagne des batailles.

Sap. c. 6.
Eccl. c. 9.
Prov. c. 16.

Ici vous formez ſans doute, MESSIEURS, dans votre eſprit, des idées plus nobles que celles que je puis vous donner. En parlant de M. DE TURENNE, je reconnois que je ne puis vous élever au-deſſus de vous-mêmes, & le ſeul avantage que j'ai, c'eſt que je ne dirai rien que vous ne croyiez, & que ſans être flatteur, je puis dire de grandes choſes. Y eut-il jamais homme plus ſage & plus prévoyant, qui conduisît une guerre avec plus d'ordre & de jugement, qui eût plus de précautions & plus de reſſources; qui fût plus agiſſant & plus retenu, qui diſpoſât mieux toutes choſes à leur fin, & qui laiſſât mûrir ſes entrepriſes avec tant de patience? Il prenoit des meſures preſque infaillibles; & pénétrant non-ſeulement ce que les ennemis avoient fait, mais encore ce qu'ils avoient deſſein de faire, il pouvoit être malheureux, mais il n'étoit jamais ſurpris. Il diſtinguoit le temps d'attaquer & le temps de défendre. Il ne haſardoit jamais rien que lorſqu'il avoit beaucoup à gagner, & qu'il n'avoit preſque rien à perdre. Lors même qu'il ſembloit céder, il ne laiſ-

ſoit pas de ſe faire craindre. Telle enfin étoit ſon habileté, que lorſqu'il vainquoit, on ne pouvoit en attribuer l'honneur qu'à ſa prudence; & lorſqu'il étoit vaincu, on ne pouvoit en imputer la faute qu'à la fortune.

Souvenez-vous, MESSIEURS, du commencement, & des ſuites de la guerre, qui n'étant d'abord qu'une étincelle, embraſe aujourd'hui toute l'Europe. Tout ſe déclare contre la France. On ſoulève les étrangers, on débauche les alliés, on intimide les amis, on encourage les vaincus, on arme les envieux. Sur des craintes imaginaires, & des défiances artificieuſement inſpirées, les intérêts ſont confondus, la foi violée, & les traités mépriſés. Il falloit, je l'avoue, pour réſiſter à tant d'armées jointes enſemble contre nous, des troupes auſſi vaillantes, & des capitaines auſſi expérimentés que les nôtres. Mais rien n'étoit ſi formidable, que de voir toute l'Allemagne, ce grand & vaſte corps, compoſé de tant de peuples & de nations différentes, déployer tous ſes étendards & marcher vers nos frontières, pour nous accabler par la force, après nous avoir effrayés par la multitude.

Il falloit oppoſer à tant d'ennemis un homme d'un courage ferme & aſſuré, d'une capacité étendue, d'une expérience conſommée, qui ſoutînt la réputation, & qui ménageât les forces du royaume; qui n'oubliât rien d'utile & de néceſſaire, & ne fit rien de ſuperflu; qui ſût, ſelon les occaſions, profiter de ſes avantages, ou ſe relever de ſes pertes; qui fût tantôt le bouclier, & tantôt l'épée de ſon pays; capable d'exécuter les ordres qu'il auroit reçus, & de prendre conſeil de lui-même dans les rencontres.

Vous ſavez de qui je parle, MESSIEURS; vous ſavez le détail de ce qu'il fit ſans que je le diſe. Avec des troupes conſidérables ſeulement par leur courage, & par la confiance qu'elles avoient en leur Général, il arrête, & conſume deux grandes armées, & force à conclure la paix, par des traités, ceux qui croyoient venir terminer la guerre par notre entière & prompte défaite. Tantôt il s'oppoſe à la jonction de tant de ſecours ramaſſés, & rompt le cours de tous ces torrens qui auroient inondé la France. Tantôt il les défait, ou les diſſipe par des combats réitérés. Tantôt il les repouſſe au-delà de leurs rivières: & les arrête toujours par des coups hardis quand il faut rétablir la ré-

putation ; par la modération, quand il ne faut que la conſerver.

Villes que nos ennemis s'étoient déjà partagées, vous êtes encore dans l'enceinte de notre empire. Provinces qu'ils avoient déjà ravagées dans le déſir & dans la penſée, vous avez encore recueilli vos moiſſons. Vous durez encore, places que l'art & la nature a fortifiées, & qu'ils avoient deſſein de démolir, & vous n'avez tremblé que ſous des projets frivoles d'un vainqueur en idée, qui comptoit le nombre de nos ſoldats, & qui ne ſongeoit pas à la ſageſſe de leur capitaine.

Cette ſageſſe étoit la ſource de tant de proſpérités éclatantes. Elle entretenoit cette union des ſoldats avec leur chefs, qui rend une armée invincible. Elle répandoit dans les troupes un eſprit de force, de courage & de confiance, qui leur faiſoit tout ſouffrir, tout entreprendre dans l'exécution de ſes deſſeins : elle rendoit enfin des hommes groſſiers, capables de gloire. Car, MESSIEURS, qu'eſt ce qu'une armée ? C'eſt un corps animé d'une infinité de paſſions différentes, qu'un homme habile fait mouvoir pour la défenſe de la patrie : c'eſt une troupe d'hommes armés qui ſuivent aveuglément les ordres d'un chef, dont ils ne ſavent pas les intentions ; c'eſt une multitude d'ames pour la plupart viles & mercénaires, qui, ſans ſonger à leur propre réputation, travaillent à celle des Rois & des conquérans : c'eſt un aſſemblage confus de libertins, qu'il faut aſſujettir à l'obéiſſance ; de lâches, qu'il faut mener au combat ; de téméraires, qu'il faut retenir ; d'impatiens, qu'il faut accoutumer à la conſtance. Quelle prudence ne faut-il pas pour conduire, & réunir au ſeul intérêt public tant de vues & de volontés différentes ? Comment ſe faire craindre, ſans ſe mettre en danger d'être haï, & bien ſouvent abandonné ? Comment ſe faire aimer, ſans perdre un peu de l'autorité, & relâcher de la diſcipline néceſſaire ?

Qui trouva jamais mieux tous ces juſtes tempéramens, que ce Prince que nous pleurons ? Il attacha par des nœuds de reſpect & d'amitié ceux qu'on ne retient ordinairement que par la crainte des ſupplices ; & ſe fit rendre par ſa modération, une obéiſſance aiſée & volontaire. Il parle, chacun écoute ſes oracles ; il commande, chacun avec joie ſuit ſes ordres ; il marche, chacun croit courir à la gloire.

On

On diroit qu'il va combattre des Rois confédérés avec ſa ſeule maiſon, comme un autre Abraham ; que ceux qui le ſuivent *Gen.14.* ſont ſes ſoldats & ſes domeſtiques ; qu'il eſt & général & père de famille tout enſemble. Auſſi rien ne peut ſoutenir leurs efforts : ils ne trouvent point d'obſtacle qu'ils ne ſurmontent ; point de difficulté qu'ils ne vainquent ; point de péril qui les épouvante ; point de travail qui les rebute ; point d'entrepriſe qui les étonne ; point de conquête qui leur paroiſſe difficile. Que pouvoient-ils refuſer à un capitaine qui renonçoit à ſes commodités pour les faire vivre dans l'abondance ; qui pour leur procurer du repos, perdoit le ſien propre ; qui ſoulageoit leurs fatigues, & ne s'en épargnoit aucune ; qui prodiguoit ſon ſang, & ne ménageoit que le leur ?

Par quelle inviſible chaîne entraînoit-il ainſi les volontés ? par cette bonté avec laquelle il encourageoit les uns, il excuſoit les autres, & donnoit à tous les moyens de s'avancer, de vaincre leur malheur, ou de réparer leurs fautes ; par ce déſintéreſſement qui le portoit à préférer ce qui étoit plus utile à l'état à ce qui pouvoit être plus glorieux pour lui-même ; par cette juſtice, qui dans la diſtribution des emplois, ne lui permettoit pas de ſuivre ſon inclination au préjudice du mérite ; par cette nobleſſe de cœur & de ſentimens qui l'élevoit au-deſſus de ſa propre grandeur, & par tant d'autres qualités qui lui attiroient l'eſtime & le reſpect de tout le monde. Que j'entrerois volontiers dans les motifs & dans les circonſtances de ſes actions ! Que j'aimerois à vous montrer une conduite ſi régulière & ſi uniforme ; un mérite ſi éclatant, & ſi exempt de faſte & d'oſtentation ; de grandes vertus produites par des principes encore plus grands ; une droiture univerſelle, qui le portoit à s'appliquer à tous ſes devoirs, & à les réduire tous à leurs fins juſtes & naturelles ; & une heureuſe habitude d'être vertueux, non pas pour l'honneur, mais pour la juſtice qu'il y a de l'être. Mais il ne m'appartient pas de pénétrer juſqu'au fond de ce cœur magnanime ; & il étoit réſervé à une bouche plus éloquente que la mienne, d'en exprimer tous les mouvemens, & toutes les inclinations intérieures. *M. Maſcaron Evêque de Tulle.*

Pour récompenſer tant de vertus par quelque honneur extraordinaire, il falloit trouver un grand Roi, qui crût ignorer quelque choſe & qui fût capable de l'avouer. Loin d'ici ces flatteuſes maximes, que nos Rois naiſſent habiles, & que les autres le deviennent ; que leurs ames privilégiées

ſortent des mains de Dieu, qui les crée, toutes ſages & intelligentes ; qu'il n'y a point pour eux d'eſſai ni d'apprentiſſage ; qu'ils ſont vertueux ſans travail, & prudens ſans expérience. Nous vivons ſous un Prince, qui, tout grand & tout éclairé qu'il eſt, a bien voulu s'inſtruire pour commander ; qui, dans la route de la gloire, a ſu choiſir un guide fidelle, & qui a cru qu'il étoit de ſa ſageſſe de ſe ſervir de celle d'autrui. Quel honneur pour un ſujet d'accompagner ſon Roi, de lui ſervir de conſeil, & ſi je l'oſe dire, d'exemple dans une importante conquête ! Honneur d'autant plus grand, que la faveur n'y put avoir part ; qu'il ne fut fondé que ſur un mérite univerſellement connu ; & qu'il fut ſuivi de la priſe des villes les plus conſidérables de la Flandre.

Charleroy, Douay, Tournay, Ath, Lille, &c.

Après cette glorieuſe marque d'eſtime & de confiance, quels projets d'établiſſement & de fortune n'auroit pas faits un homme avare & ambitieux ? Qu'il eût amaſſé de biens & d'honneurs, & qu'il eût vendu chèrement tant de travaux & de ſervices ! Mais cet homme ſage & déſintéreſſé, content des témoignages de ſa conſcience, & riche de ſa modération, trouve dans le plaiſir qu'il a de bien faire, la récompenſe d'avoir bien fait. Quoiqu'il puiſſe tout obtenir, il ne demande, & ne prétend rien ; il ne déſire, à l'exemple de Salomon, qu'un état frugal & honnête entre la pauvreté & les richeſſes ; & quelques offres qu'on lui faſſe, il n'étend ſes déſirs qu'à proportion de ſes beſoins, & ſe reſſerre dans les bornes étroites du ſeul néceſſaire. Il n'y eut qu'une ambition qui fût capable de le toucher ; ce fut de mériter l'eſtime & la bienveillance de ſon maître. Cette ambition fût ſatisfaite ; & notre ſiècle a vu un ſujet aimer ſon Roi pour ſes grandes qualités, non pour ſa dignité, ni pour ſa fortune ; & un Roi aimer ſon ſujet, plus pour le mérite qu'il connoiſſoit en lui, que pour les ſervices qu'il en recevoit.

Prov. c. 30.

Cet honneur, MESSIEURS, ne diminua point ſa modeſtie. A ce mot, je ne ſais quel remords m'arrête. Je crains de publier ici des louanges qu'il a ſi ſouvent rejetées, & d'offenſer après ſa mort une vertu qu'il a tant aimée pendant ſa vie. Mais accompliſſons la juſtice & louons-le ſans crainte, en un temps où nous ne pouvons être ſuſpects de flatterie, ni lui ſuſceptible de vanité. Qui fit jamais de ſi grandes choſes ? qui les dit avec plus de retenue ? Remportoit-il quelque avantage ? à l'entendre, ce n'étoit pas qu'il

fût habile, mais l'ennemi s'étoit trompé. Rendoit-il compte d'une bataille ? il n'oublioit rien, sinon que c'étoit lui qui l'avoit gagnée. Racontoit-il quelques-unes de ses actions qui l'avoient rendu si célèbre ? on eût dit qu'il n'en avoit été que le spectateur, & l'on doutoit si c'étoit lui qui se trompoit, ou la renommée. Revenoit-il de ces glorieuses campagnes qui rendront son nom immortel ? il fuyoit les acclamations populaires, il rougissoit de ses victoires, il venoit recevoir des éloges comme on vient faire des apologies, & n'osoit presque aborder le Roi, parce qu'il étoit obligé par respect de souffrir patiemment les louanges dont Sa Majesté ne manquoit jamais de l'honorer.

C'est alors que dans le doux repos d'une condition privée, ce Prince se dépouillant de toute la gloire qu'il avoit acquise pendant la guerre, & se renfermant dans une société peu nombreuse de quelques amis choisis, il s'exerçoit sans bruit aux vertus civiles : sincère dans ses discours, simple dans ses actions, fidelle dans ses amitiés, exact dans ses devoirs, réglé dans ses désirs, grand même dans les moindres choses. Il se cache, mais sa réputation le découvre : il marche sans suite & sans équipage, mais chacun dans son esprit le met sur un char de triomphe. On compte, en le voyant, les ennemis qu'il a vaincus, non pas les serviteurs qui le suivent ; tout seul qu'il est, on se figure autour de lui ses vertus & ses victoires qui l'accompagnent : il y a je ne sais quoi de noble dans cette honnête simplicité ; & moins il est superbe, plus il devient vénérable.

Il auroit manqué quelque chose à sa gloire, si trouvant par-tout tant d'admirateurs, il n'eût fait quelques envieux. Telle est l'injustice des hommes : la gloire la plus pure & la mieux acquise les blesse : tout ce qui s'élève au-dessus d'eux, leur devient odieux & insupportable ; & la fortune la plus approuvée, & la plus modeste, n'a pu se sauver de cette lâche & maligne passion. C'est la destinée des grands hommes d'en être attaqué ; & c'est le privilége de M. DE TURENNE d'avoir pu la vaincre. L'envie fut étouffée, ou par le mépris qu'il en fit, ou par des accroissemens perpétuels d'honneur & de gloire : le mérite l'avoit fait naître, le mérite la fit mourir. Ceux qui lui étoient moins favorables, ont reconnu combien il étoit nécessaire à l'état : ceux qui ne pouvoient souffrir son élévation, se crurent enfin obligés d'y consentir ; & n'osant s'affliger de la prospérité d'un

homme qui ne leur auroit jamais donné la miſérable conſolation de ſe réjouir de quelqu'une de ſes fautes, ils joignirent leur voix à la voix publique, & crurent qu'être ſon ennemi, c'étoit l'être de toute la France.

Mais à quoi auroient abouti tant de qualités héroïques, ſi Dieu n'eût fait éclater ſur lui la puiſſance de ſa grâce, & ſi celui dont ſa providence s'étoit ſi noblement ſervie, eût été l'objet éternel de ſa juſtice? Dieu ſeul pouvoit diſſiper ſes ténèbres, & il tenoit en ſa puiſſance l'heureux moment qu'il avoit marqué pour l'éclairer de ſes vérités.

Il arriva ce moment heureux, ce point où ſe rapportoit toute ſa véritable gloire. Il entrevit des piéges & des précipices que ſa prévention lui avoit juſqu'alors entièrement cachés. Il commença à marcher avec précaution & avec crainte dans ces routes égarées où il ſe trouvoit engagé. Certains rayons de grâce & de lumière lui firent apercevoir qu'envain rempliroit-il les plus beaux endroits de l'hiſtoire, ſi ſon nom n'étoit écrit dans le livre de vie; qu'envain gagneroit-il le monde entier, s'il perdoit ſon ame; qu'il n'y avoit qu'une foi, & un Jeſus-Chriſt, & une vérité ſimple & indiviſible, qui ne ſe montre qu'à ceux qui la cherchent avec un cœur humble, & une volonté déſintéreſſée. Il n'étoit pas encore éclairé, mais il commençoit d'être docile. Combien de fois conſulta-t-il des amis ſavans & fidelles? Combien de fois ſoupirant après ces lumières vives & efficaces, qui ſeules triomphent des erreurs de l'eſprit humain, dit-il à J. C. comme cet aveugle de l'Evangile:

Marc. c. 10. *Seigneur, faites que je voie?* Combien de fois eſſaya-t-il d'une main impuiſſante d'arracher le bandeau fatal qui fermoit ſes yeux à la vérité? Combien de fois remonta-t-il juſqu'à ces ſources anciennes & pures que J. C. a laiſſées à ſon égliſe, pour y puiſer avec joie les eaux d'une doctrine ſalutaire?

Habitude, prétextes, engagemens, honte de changer, plaiſir d'être regardé comme le chef & le protecteur d'Iſraël; vaines & ſpécieuſes raiſons de la chair & du ſang, vous ne putes le retenir. Dieu rompit tous ſes liens; & le mettant dans la liberté de ſes enfans, le fit paſſer de la religion des ténèbres au royaume de ſon fils bien-aimé, à qui il appartenoit par ſon élection éternelle. Ici un nouvel ordre de choſes ſe préſente à moi. Je vois de plus grandes actions, de plus nobles motifs, une protection de Dieu plus viſible. Je parle déſormais d'une ſageſſe que la véri-

table piété accompagne, & d'un courage que l'Esprit de Dieu fortifie. Renouvelez donc votre attention en cette dernière partie de mon discours, & suppléez dans vos pensées à ce qui manquera à mes expressions & à mes paroles.

III. PARTIE.

Si M. DE TURENNE n'avoit su que combattre & vaincre; s'il ne s'étoit élevé au-dessus des vertus humaines; si sa valeur & sa prudence n'avoient été animées d'un esprit de foi & de charité, je le mettrois au rang des Scipions & des Fabius; je laisserois à la vanité le soin d'honorer la vanité; & je ne viendrois pas dans un lieu saint faire l'éloge d'un homme profane. S'il avoit fini ses jours dans l'aveuglement & dans l'erreur, je louerois en vain des vertus que Dieu n'auroit pas couronnées : je répandrois des larmes inutiles sur son tombeau, & si je parlois de sa gloire, ce ne seroit que pour déplorer son malheur. Mais, grâces à JESUS-CHRIST, je parle d'un Chrétien éclairé des lumières de la foi, agissant par les principes d'une religion pure, & consacrant par une sincère piété tout ce qui peut flatter l'ambition ou l'orgueil des hommes. Ainsi les louanges que je lui donne retournent à Dieu qui en est la source! & comme c'est la vérité qui l'a sanctifié, c'est aussi la vérité qui le loue.

Que sa conversion fût entière, MESSIEURS! & qu'il fût différent de ceux, qui sortant de l'héréſie, par des vues intéressées, changent de sentimens sans changer de mœurs, n'entrent dans le sein de l'église que pour la blesser de plus près par une vie scandaleuse, & ne cessent d'être ennemis déclarés qu'en devenant enfans rebelles! Quoique son cœur se fût sauvé des dérèglemens que causent d'ordinaire les passions, il prit encore plus de soin de le régler. Il crut que l'innocence de sa vie devoit répondre à la pureté de sa créance. Il connut la vérité, il l'aima, il la suivit. Avec quel humble respect assistoit-il aux sacrés mystères! avec quelle docilité écoutoit-il les instructions salutaires des prédicateurs évangéliques! avec quelle soumission adoroit-il les œuvres de Dieu que l'esprit humain ne peut comprendre! Vrai adorateur en esprit & en vérité, cherchant le Seigneur, selon le conseil du Sage, dans la simplicité du cœur; ennemi irréconciliable de l'impiété; éloigné de toute superstition, & incapable d'hypocrisie. *Sap.* 1.

A peine a-t-il embrassé la saine doctrine, qu'il en devient le défenseur : aussitôt qu'il est revêtu des armes de

lumière, il combat les œuvres de ténèbres : il regarde en tremblant l'abîme d'où il eſt ſorti, & il tend la main à ceux qu'il y a laiſſés. On diroit qu'il eſt chargé de ramener dans le ſein de l'égliſe tous ceux que le ſchiſme en a ſéparés : il les invite par ſes conſeils, il les attire par ſes bienfaits, il les preſſe par ſes raiſons, il les convainc par ſes expériences ; il leur fait voir les écueils où la raiſon humaine fait tant de naufrages, & leur montre derrière lui, ſelon les termes de ſaint Auguſtin, le pont de la miſéricorde de Dieu, par où il vient de paſſer lui-même. Tantôt il allume le zèle des Docteurs, & les exhorte d'oppoſer au faſte du menſonge, la force de la vérité. Tantôt il leur découvre ces voies douces & inſinuantes, qui gagnent le cœur pour gagner l'eſprit. Tantôt il fournit, ſelon ſon pouvoir, les fonds néceſſaires pour aſſiſter ceux qui abandonnent tout pour ſuivre Jeſus-Chriſt qui les appelle. Vous le ſavez, Evêques confidens de ſon zèle : tout occupé qu'il eſt dans le cours de ſes dernières actions de guerre, il concerte avec vous des entrepriſes de religion, & n'oublie rien de ce qui peut contribuer, ou à inſtruire ceux qu'une longue prévention aveugle, ou à gagner ceux que la cupidité & l'intérêt retiennent encore dans leurs erreurs ; digne fils de cette égliſe, dont la charité s'étend à tout ; à l'imitation de celle de Dieu, & qui procure à ſes enfans outre l'héritage éternel, le ſoulagement même de leurs néceſſités temporelles.

Telle étoit la diſpoſition de ſon ame, MESSIEURS, lorſque la providence de Dieu permit que le Roi, juſtement irrité, alla porter la guerre au milieu des états d'une république injuſte & ingrate, & fit ſentir la force de ſes armes à ceux qui mépriſoient ſes bienfaits, & qui vouloient s'oppoſer à ſa gloire. Ce fut alors que notre héros reprit les armes, & qu'à la ſuite de ſon maître, & à la tête de ſes armées, il expoſa ſon ſang dans une guerre non-ſeulement heureuſe, mais ſainte, où la victoire avoit peine à ſuivre la rapidité du vainqueur, & où Dieu triomphoit avec le Prince. Quelle étoit ſa joie, lorſqu'après avoir forcé des villes, il voyoit ſon illuſtre neveu, plus éclatant par ſes vertus que par ſa pourpre, ouvrir & réconcilier des Egliſes ! Sous les ordres d'un Roi auſſi pieux que puiſſant, l'un faiſoit proſpérer les armes, l'autre étendoit la religion : l'un abattoit des remparts, l'autre redreſſoit des autels ; l'un ravageoit les terres des Philiſtins, l'autre

Arnheim, Nimegue les Forts de Rurik. de Skein, &c.

portoit l'arche autour des pavillons d'Iſraël ; puis uniſſant enſemble leurs vœux, comme leurs cœurs étoient unis, le neveu avoit part aux ſervices que l'oncle rendoit à l'état, & l'oncle avoit part à ceux que le neveu rendoit à l'égliſe.

Suivons ce Prince dans ſes dernières campagnes, & regardons tant d'entrepriſes difficiles, tant de ſuccès glorieux, comme des preuves de ſon courage & des récompenſes de ſa piété. Commencer ſes journées par la prière, réprimer l'impiété & les blaſphèmes ; protéger les perſonnes & les choſes ſaintes contre l'inſolence & l'avarice des ſoldats ; invoquer dans tous les dangers le Dieu des armées ; c'eſt le devoir & le ſoin ordinaire de tous les capitaines. Pour lui, il paſſe plus avant. Lors même qu'il commande aux troupes, il ſe regarde comme un ſimple ſoldat de Jeſus-Chriſt. Il ſanctifie les guerres par la pureté de ſes intentions, par le déſir d'une heureuſe paix, par les lois d'une diſcipline chrétienne. Il conſidère ſes ſoldats comme ſes frères, & ſe croit obligé d'exercer la charité dans une profeſſion cruelle, où l'on perd ſouvent l'humanité même. Animé par de ſi grands motifs, il ſe ſurpaſſe lui-même, & fait voir que le courage devient plus ferme quand il eſt ſoutenu par des principes de religion ; qu'il y a une pieuſe magnanimité qui attire les bons ſuccès, malgré les périls & les obſtacles ; & qu'un guerrier eſt invincible, quand il combat avec foi, & quand il prête des mains pures au Dieu des batailles qui les conduit.

Combat d'Eintzein.

Comme il tient de Dieu toute ſa gloire, auſſi la lui rapporte-t-il toute entière, & ne conçoit autre confiance que celle qui eſt fondée ſur le nom du Seigneur. Que ne puis-je vous repréſenter ici une de ces importantes occaſions où il attaque avec peu de troupes toutes les forces de l'Allemagne ! Il marche trois jours, paſſe trois rivières, joint les ennemis, les combat & les charge. Le nombre d'un côté, la valeur de l'autre ; la fortune eſt long-temps douteuſe ; enfin le courage arrête la multitude ; l'ennemi s'ébranle & commence à plier. Il s'élève une voix qui crie : victoire. Alors ce Général ſuſpend toute l'émotion que donne l'ardeur du combat ; & d'un ton ſévère : *Arrêtez*, dit-il, *notre ſort n'eſt pas en nos mains ; & nous ſerons nous-mêmes vaincus, ſi le Seigneur ne nous favoriſe.* A ces mots, il lève les yeux au ciel, d'où lui vient ſon ſecours ; & continuant à donner ſes ordres, il attend avec ſoumiſ-

sion, entre l'espérance & la crainte, que les ordres du ciel s'exécutent.

Qu'il est difficile, MESSIEURS, d'être victorieux, & d'être humble tout ensemble! Les prospérités militaires laissent dans l'ame je ne sai quel plaisir touchant, qui la remplit & l'occupe toute entière. On s'attribue une supériorité de puissance & de force; on se couronne de ses propres mains; on se dresse un triomphe secret à soi-même; on regarde comme son propre bien ces lauriers qu'on cueille avec peine, & qu'on arrose souvent de son sang; & lors même qu'on rend à Dieu de solennelles actions de grâces, & qu'on pend aux voutes sacrées de ses Temples des drapeaux déchirés & sanglans qu'on a pris sur les ennemis, qu'il est dangereux que la vanité n'étouffe une partie de la reconnoissance; qu'on ne mêle aux vœux qu'on rend au Seigneur des applaudissemens qu'on croit se devoir à soi-même, & qu'on ne retienne au moins quelques grains de cet encens qu'on va brûler sur ses autels!

C'étoit en ces occasions que M. DE TURENNE se dépouillant de lui-même, renvoyoit toute la gloire à celui à qui seul elle appartient légitimement. S'il marche, il reconnoit que c'est Dieu qui le conduit & qui le guide; s'il défend des places, il sait qu'on les défend en vain si Dieu ne les garde: s'il se retranche, il lui semble que c'est Dieu qui lui fait un rempart pour le mettre à couvert de toute insulte; s'il combat, il sait d'où il tire toute sa force; & s'il triomphe, il croit voir dans le ciel une main invisible qui le couronne. Rapportant ainsi toutes les grâces qu'il reçoit à leur origine, il en attire de nouvelles. Il ne compte plus les ennemis qui l'environnent; & sans s'étonner de leur nombre ou de leur puissance, il dit avec le Prophète: *Ceux-là se fient au nombre de leurs combattans & de leurs chariots; pour nous, nous nous reposons sur la protection du Tout-Puissant.* Dans cette fidelle & juste confiance, il redouble son ardeur, forme de grands desseins, exécute de grandes choses, & commence une campagne qui sembloit devoir être si fatale à l'empire.

Psal. 19.

Il passe le Rhin, & trompe la vigilance d'un général habile & prévoyant. Il observe les mouvemens des ennemis. Il relève le courage des alliés. Il ménage la foi suspecte & chancelante des voisins. Il ôte aux uns la volonté, aux autres les moyens de nuire; & profitant de toutes ces con-

jonctures importantes qui préparent les grands & glorieux événemens, il ne laisse rien à la fortune de ce que le conseil & la prudence humaine lui peuvent ôter. Déjà frémissoit dans son camp l'ennemi confus & déconcerté. Déjà prenoit l'essor pour se sauver dans les montagnes cette aigle dont le vol hardi avoit d'abord effrayé nos provinces. Ces foudres de bronze que l'enfer a inventés pour la destruction des hommes, tonnoient de tous côtés pour favoriser, & pour précipiter cette retraite ; & la France en suspens attendoit le succès d'une entreprise, qui selon toutes les règles de la guerre, étoit infaillible.

Hélas ! nous savions tout ce que nous pouvions espérer ; & nous ne pensions pas à ce que nous devions craindre. La providence divine nous cachoit un malheur plus grand que la perte d'une bataille. Il en devoit couter une vie que chacun de nous eût voulu racheter de la sienne propre ; & tout ce que nous pouvions gagner ne valoit pas ce que nous allions perdre. O Dieu terrible ; mais juste en vos conseils Psal. 65. sur les enfans des hommes, vous disposez & des vainqueurs & des victoires ! Pour accomplir vos volontés & faire craindre vos jugemens, votre puissance renverse ceux que votre puissance avoit élevés. Vous immolez à votre souveraine grandeur de grandes victimes ; & vous frappez, quand il vous plaît, ces têtes illustres que vous avez tant de fois couronnées.

N'attendez pas, MESSIEURS, que j'ouvre ici une scène tragique ; que je représente ce grand Homme étendu sur ses propres trophées ; que je découvre ce corps pâle & sanglant, auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé ; que je fasse crier son sang comme celui d'Abel, & que j'expose à vos yeux les tristes images de la religion & de la patrie éplorées. Dans les pertes médiocres on surprend ainsi la pitié des auditeurs, & par des mouvemens étudiés, on tire au moins de leurs yeux quelques larmes vaines & forcées. Mais on décrit sans art une mort qu'on pleure sans feinte. Chacun trouve en soi la source de sa douleur, & r'ouvre lui-même sa plaie ; & le cœur, pour être touché, n'a pas besoin que l'imagination soit émue.

Peu s'en faut que je n'interrompe ici mon discours. Je me trouble, MESSIEURS : TURENNE meurt, tout se confond, la fortune chancèle, la victoire se lasse, la paix s'éloigne, les bonnes intentions des alliés se rallentissent, le

courage des troupes eſt abattu par la douleur, & ranimé par la vengeance ; tout le camp demeure immobile. Les bleſſés penſent à la perte qu'ils ont faite, & non pas aux bleſſures qu'ils ont reçues. Les pères mourans envoient leurs fils pleurer ſur leur général mort. L'armée en deuil eſt occupée à lui rendre les devoirs funèbres ; & la renommée qui ſe plaît à répandre dans l'univers les accidens extraordinaires, va remplir toute l'Europe du récit glorieux de la vie de ce Prince, & du triſte regret de ſa mort.

Que de ſoupirs alors, que de plaintes, que de louanges retentiſſent dans les villes, dans la campagne ! L'un voyant croître ſes moiſſons, bénit la mémoire de celui à qui il doit l'eſpérance de ſa récolte. L'autre qui jouit encore en repos de l'héritage qu'il a reçu de ſes pères, ſouhaite une éternelle paix à celui qui l'a ſauvé des déſordres & des cruautés de la guerre. Ici l'on offre le ſacrifice adorable de Jeſus-Chriſt pour l'ame de celui qui a ſacrifié ſa vie & ſon ſang pour le bien public. Là on lui dreſſe une pompe funèbre, où l'on s'attendoit de lui dreſſer un triomphe. Chacun choiſit l'endroit qui lui paroît le plus éclatant dans une ſi belle vie. Tous entreprennent ſon éloge ; & chacun s'interrompant lui-même par ſes ſoupirs & par ſes larmes, admire le paſſé, regrette le préſent, & tremble pour l'avenir. Ainſi tout le royaume pleure la mort de ſon défenſeur ; & la perte d'un homme ſeul eſt une calamité publique.

Pourquoi, mon Dieu, ſi j'oſe répandre mon ame en votre préſence, & parler à vous, moi qui ne ſuis que pouſſière & que cendre ? Pourquoi le perdons-nous dans la néceſſité la plus preſſante, au milieu de ſes grands exploits, au plus haut point de ſa valeur, dans la maturité de ſa ſageſſe ? Eſt-ce qu'après tant d'actions dignes de l'immortalité, il n'avoit plus rien de mortel à faire ? Ce temps étoit-il arrivé où il devoit recueillir le fruit de tant de vertus chrétiennes, & recevoir de vous la couronne de juſtice, que vous gardez à ceux qui ont fourni une glorieuſe carrière ? Peut-être avions-nous mis en lui trop de confiance ; & vous nous défendez dans vos écritures de nous faire un bras de chair, & de nous confier aux enfans des hommes. Peut-être eſt-ce une punition de notre orgueil, de notre ambition, de nos injuſtices. Comme il s'élève du fond des vallées des vapeurs groſſières, dont ſe forme la foudre qui tombe ſur les montagnes, il ſort du cœur des peuples des

Paralip. l. 2. c. 32.

iniquités, dont vous déchargez les châtimens sur la tête de ceux qui les gouvernent, ou qui les défendent. Je ne viens pas, Seigneur, sonder les abymes de vos jugemens, ni découvrir ces ressorts secrets & invisibles qui font agir votre miséricorde, ou votre justice : je ne veux, & ne dois que les adorer. Mais vous êtes juste : vous nous affligez, & dans un siècle aussi corrompu que le nôtre, nous ne devons chercher ailleurs que dans le déréglement de nos mœurs toutes les causes de nos misères.

Tirons donc, MESSIEURS, tirons de notre douleur des motifs de pénitence, & ne cherchons qu'en la piété de ce grand homme de vraies & solides consolations. Citoyens, étrangers, ennemis, peuples, rois, empereurs le plaignent & le révèrent : mais que peuvent-ils contribuer à son véritable bonheur ? Son Roi même, & quel Roi ! l'honore de ses regrets & de ses larmes : grande & précieuse marque de tendresse & d'estime pour un sujet ; mais inutile pour un Chrétien. Il vivra, je l'avoue, dans l'esprit & dans la mémoire des hommes : mais l'Ecriture m'apprend que ce que l'homme pense, & l'homme lui-même, n'est que vanité. Un magnifique tombeau renfermera ses tristes dépouilles : mais il sortira de ce superbe monument, non pour être loué de ses exploits héroïques, mais pour être jugé selon ses bonnes ou mauvaises œuvres. Ses cendres seront mêlées avec celles de tant de Rois qui gouvernèrent ce royaume, qu'il a si généreusement défendu : mais après tout, que leur reste-t-il à ces Rois, non plus qu'à lui, des applaudissemens du monde, de la foule de leur cour, de l'éclat & de la pompe de leur fortune, qu'un silence éternel, une solitude affreuse, & une terrible attente des jugemens de Dieu sous ces marbres précieux qui les couvrent ? Que le monde honore donc comme il voudra les grandeurs humaines : Dieu seul est la récompense des vertus chrétiennes. Psal. 91. Psal. 38.

O mort trop soudaine, mais pourtant par la miséricorde du Seigneur depuis long-temps prévue ! combien de paroles édifiantes, combien de saints exemples nous as-tu ravis ? Nous eussions vu, quel spectacle ! au milieu des victoires & des triomphes, mourir humblement un chrétien. Avec quelle attention eût-il employé ses derniers momens à pleurer intérieurement ses erreurs passées, à s'anéantir devant la majesté de Dieu, & à implorer le secours de son bras, non plus contre des ennemis visibles, mais contre ceux de

ſon ſalut ! Sa foi vive & ſa charité ſervente nous auroient ſans doute touchés ; & il nous reſteroit un modèle d'une confiance ſans préſomption, d'une crainte ſans foibleſſe, d'une pénitence ſans artifice, d'une conſtance ſans affectation, & d'une mort précieuſe devant Dieu & devant les hommes.

Ces conjectures ne ſont-elles pas juſtes, MESSIEURS ? Que dis-je, conjectures ? c'étoient des deſſeins formés. Il avoit réſolu de vivre auſſi ſaintement, que je préſume qu'il fût mort. Prêt à jeter toutes ſes couronnes au pied du trône de Jeſus-Chriſt, comme ces vainqueurs de l'Apocalypſe ; prêt à ramaſſer toute ſa gloire, pour s'en dépouiller par une retraite volontaire, il n'étoit déjà plus du monde, quoique la providence l'y retînt encore. Dans le tumulte des armées, il s'entretenoit des douces & ſecrètes eſpérances de ſa ſolitude. D'une main il foudroyoit les Amalécites, & il levoit déjà l'autre pour attirer ſur lui les bénédictions céleſtes. Ce Joſué dans le combat faiſoit déjà la fonction de Moyſe ſur la montagne ; & ſous les armes d'un guerrier, portoit le cœur & la volonté d'un pénitent.

Apocal. c. 4.

Seigneur, qui éclairez les plus ſombres replis de nos conſciences, & qui voyez dans nos plus ſecrètes intentions ce qui n'eſt pas encore, comme ce qui eſt, recevez dans le ſein de votre gloire cette ame, qui bientôt n'eût été occupée que des penſées de votre éternité. Recevez ces déſirs que vous lui aviez vous-même inſpirés. Le temps lui a manqué, & non pas le courage de les accomplir. Si vous demandez des œuvres avec ſes déſirs, voilà des charités qu'il a faites, ou deſtinées pour le ſoulagement & pour le ſalut de ſes frères ; voilà des ames égarées qu'il a ramenées à vous par ſes aſſiſtances, par ſes conſeils, par ſon exemple ; voilà ce ſang de votre peuple, qu'il a tant de fois épargné ; voilà ce ſang qu'il a ſi généreuſement répandu pour nous ; & pour dire encore plus, voilà le ſang que Jeſus-Chriſt a verſé pour lui.

Miniſtres du Seigneur, achevez le ſaint ſacrifice. Chrétiens, redoublez vos vœux & vos prières, afin que Dieu, pour récompenſe de ſes travaux, l'admette dans le ſéjour du repos éternel, & donne dans le ciel une paix ſans fin à celui qui nous en a trois fois procuré une ſur la terre, paſſagère à la vérité, mais toujours douce & toujours déſirable.

ORAISON FUNÈBRE

DE MONSIEUR

LE PREMIER PRÉSIDENT

DE LAMOIGNON,

PRONONCÉE à Paris, dans l'Eglise de Saint Nicolas du Chardonnet le 18 Février 1679.

ORAISON FUNÉBRE

DE MONSIEUR

DE LAMOIGNON.

Diligite juſtitiam, qui judicatis terram; ſentite de Domino in bonitate; & in ſimplicitate cordis quærite illum. *Sap. c. 1. v. 1.*

Aimez la juſtice, Juges de la terre; ayez des ſentimens conformes à la bonté de Dieu; & cherchez-le dans la ſimplicité du cœur.

JE ne viens pas ici, MESSIEURS, renouveler dans vos eſprits le triſte ſouvenir d'une mort que vous avez déjà pleurée. Laiſſons aux Infidelles ces longues & ſenſibles douleurs que la religion ne modère pas. Comme leurs perres ſont irréparables, leur triſteſſe peut être ſans bornes; & comme ils n'ont point d'eſpérance, ils n'ont pas auſſi de conſolation. Pour nous, à qui Dieu par ſa grâce a révélé ſes vérités, nous avons lu dans ſes écritures qu'il y a un temps de pleurer, & une meſure de larmes; que le ſoleil qui ne doit jamais ſe coucher ſur notre colère, ne doit pas ſe coucher plus de ſept fois ſur notre affliction; & que la même charité qui nous fait regretter la mort des fidelles, nous fait eſpérer leur réſurrection, & nous invite à nous réjouir de leur bonheur. Eccl. 3. Pſal. 79. Eccl. 23.

Pourquoi r'ouvrirois-je donc une plaie que le temps & la raiſon doivent avoir déjà fermée? N'attendez pas, MESSIEURS, que je déplore ici le néant & la miſère des hommes: je ne viens que louer la grandeur & la miſéricorde du Seigneur. Je veux vous apprendre à chercher Dieu dont la durée eſt éternelle, & non pas à vous affliger pour des créatures qui finiſſent; & dans l'éloge que j'entreprens de MESSIRE GUILLAUME DE LAMOIGNON, PREMIER PRÉSIDENT DU

PARLEMENT, ce n'eſt pas mon deſſein d'exagérer la perte que vous avez faite d'un homme juſte, mais de vous porter à aimer comme lui la juſtice, *Diligite juſtitiam, &c.*

Dans ces jours de trouble & de deuil, où l'on ſe ſent comme frappé du ſpectacle ſenſible d'une mort récente & inopinée, on ſe renferme tout en ſoi-même, & l'on s'occupe de ſa douleur. Si l'on fait quelques réflexions, c'eſt en général ſur l'inconſtance & ſur la vanité des choſes humaines, ſans deſcendre juſqu'à ſes propres défauts ou à ſes infirmités particulières. On cherche à ſe conſoler plutôt qu'à s'inſtruire; & ſi l'on parle des bonnes œuvres de ceux qui ſont morts, c'eſt pour juſtifier les larmes qu'on verſe ſur eux, plutôt que pour profiter de leurs exemples. Mais il eſt temps de nous élever par la foi au-deſſus des foibleſſes de la nature. C'eſt peu de reconnoître la néceſſité de mourir, l'importance même de bien mourir, ſi l'on n'en tire des motifs & des conſéquences pour bien vivre; & c'eſt en vain qu'on croit honorer la mémoire des gens de bien qui ſont décédés, ſi l'on ne va recueillir les reſtes de leur eſprit ſur ces tombeaux où l'on rend des honneurs funèbres aux triſtes dépouilles de leur corps mortel.

C'eſt dans cette vue, MESSIEURS, que je dois vous repréſenter aujourd'hui un magiſtrat qui n'a rien ignoré, ni rien négligé dans ſon miniſtère, & qu'aucun intérêt ne détourna jamais du droit chemin de l'équité; un homme doux & ſecourable, qui a ſu tempérer l'auſtérité des lois & de la juſtice par tous les adouciſſemens qu'inſpirent la miſéricorde & la charité; un chrétien qui a conſacré ſes vertus morales & politiques par une piété ſimple & ſincère. Je laiſſe à Dieu, qui ſeul eſt le maître du cœur des hommes, & qui les touche, quand il veut, par l'efficace qu'il donne aux bons exemples, à graver dans vos cœurs ces ſentimens de droiture, de bonté & de religion que je vous propoſe. Pour moi, je ne puis que vous redire de ſa part ces paroles de mon texte: *Aimez la juſtice, ayez des ſentimens conformes à la bonté du Seigneur, & cherchez-le dans la ſimplicité du cœur.*

I. PARTIE. DIEU, dont la providence deſtine les juges pour gouverner ſon peuple, comme elle deſtine les prêtres pour le ſanctifier, & qui conduit les uns & les autres par les ſentiers

de

de sa justice & par la voie de sa vérité ; Dieu, MESSIEURS, disposa lui-même, par une heureuse naissance, M. DE LAMOIGNON à porter ses lois, & à exercer ses jugemens dans le plus auguste sénat du monde.

Il nâquit d'une des plus nobles & des plus anciennes maisons du Nivernois, qui après s'être distinguée dans les emplois militaires avant le règne même de saint Louis, entrant depuis sous Henri II dans les premières dignités de la robe, a soutenu dans le parlement la gloire qu'elle avoit acquise dans les armées ; & quoiqu'elle ait changé de profession, elle n'a rien diminué de l'éclat & de la grandeur de son origine : semblable à ces fleuves qui, trouvant de nouvelles pentes, & se creusant avec le temps un nouveau canal, vont arroser d'autres campagnes, & ne perdent rien de l'abondance ni de la pureté de leurs eaux, encore qu'ils aient changé de lit & de rivage.

Mais ne louons de sa naissance que ce qu'il en loua lui-même, & disons qu'il sortoit d'une famille où l'on ne semble naître que pour exercer la justice & la charité ; où la vertu se communique avec le sang, s'entretient par les bons conseils, s'excite par les grands exemples ; où les pères ont plus de soin du salut de leurs héritiers que de l'accroissement de leurs héritages ; où les enfans aiment mieux succéder à la probité qu'à la fortune de leurs pères ; & où la crainte de Dieu, la miséricorde & la paix sont les règles de la discipline domestique.

Privé dans ses jeunes ans de l'instruction & des secours d'un père dont il n'avoit fait qu'entrevoir les bons exemples, & dont il devoit long-temps ressentir la perte, il demeura sous la conduite d'une mère que les pauvres avoient toujours regardée comme la leur. Aussi la tendresse qu'elle eut pour l'un, ne diminua pas la pitié qu'elle avoit des autres : elle crut que ses aumônes ne seroient pas infructueuses ; qu'elle recueilleroit dans sa famille ce qu'elle semoit dans les hôpitaux ; qu'ayant soin des pauvres de Jesus-Christ, Jesus-Christ auroit soin de ses enfans ; & qu'elle ne pouvoit leur apprendre rien de plus important que les maximes évangéliques, ni leur laisser un bien plus solide que la succession de sa charité.

Ses espérances ne furent pas trompées, MESSIEURS : Dieu présida lui-même à l'éducation de ce fils qu'elle lui

avoit tant de fois offert. Il le prévint de ſes bénédictions ſpirituelles, & lui fit éviter par ſa grâce ces dangereuſes paſſions qui ſont comme les écueils où l'ardeur de l'âge, la licence du ſiècle, la corruption de la nature, le mauvais exemple, & ſouvent le mauvais conſeil, pouſſent une jeuneſſe inconſidérée.

Auſſi remarqua-t-on bientôt en lui tout ce qui fait les grands magiſtrats : un cœur docile pour recevoir les impreſſions de la vérité, noble pour s'élever au-deſſus des paſſions & des intérêts, tendre pour aſſiſter les malheureux, ferme pour réſiſter à l'iniquité : un eſprit avide de tout ſavoir, & capable de tout apprendre ; prompt à concevoir les matières les plus élevées ; heureux à les exprimer quand il les avoit une fois conçues ; diſcernant non-ſeulement le bon d'avec le mauvais, mais encore le meilleur d'avec le bon ; appliqué à examiner les difficultés & à les réſoudre ; à chercher la vérité, & à la ſuivre après qu'il l'avoit découverte ; à connoître tout, & à tirer toujours quelque fruit de ſes connoiſſances. Cette ſageſſe avancée le fit diſpenſer des règles ordinaires de l'âge. On connut la maturité de ſon jugement, & l'on ne compta pas le nombre de ſes années : il s'aſſit à dix-huit ans avec les anciens d'Iſraël, & ſe mit à juger comme eux les différents qui naiſſent parmi le peuple.

Ne croyez pas, MESSIEURS, qu'il fût entré ſans vocation dans le ſanctuaire de la juſtice. Il ſavoit que les premières lois qu'il faut étudier ſont celles de la providence ; que la judicature eſt une eſpèce de ſacerdoce, où il n'eſt pas permis de s'engager ſans l'ordre du ciel ; & que Jeſus-Chriſt n'a pas moins été fait juge que pontife par ſon père. Auſſi avant que d'entrer dans les charges, il voulut en connoître les devoirs. Le premier tribunal où il monta fut celui de ſa conſcience, pour y ſonder le fond de ſes intentions. Il n'écouta ni l'orgueil, ni l'ambition, ni l'avarice. Il conſulta Dieu à qui appartient le conſeil & l'équité ; & Dieu lui marqua la route qu'il vouloit lui faire ſuivre.

Ce fut alors que ſe conſidérant dans une profeſſion où les queſtions ſont ſi différentes, & les droits ſi difficiles à démêler, où l'on décide des biens, de l'honneur & de la vie des hommes, & où les fautes ne ſont jamais petites, & ſont preſque toujours irréparables ; il ne craignit rien tant que l'erreur dans ſes jugemens. Il paſſa les jours & les nuits à

l'étude ; & quel progrès n'y fait-on pas quand on soutient de longues veilles par la santé & par la constance ; quand, outre ses propres lumières, on a le conseil & la communication des grands hommes, & quand on joint à l'assiduité du travail la facilité du génie ? Il auroit cru manquer à la partie la plus essentielle de son état, si, comme il sentoit ses intentions droites, il ne les rendoit éclairées. Aussi disoit-il ordinairement qu'il y avoit peu de différence entre un juge méchant, & un juge ignorant. L'un au moins a devant ses yeux les règles de son devoir & l'image de son injustice ; l'autre ne voit ni le bien, ni le mal qu'il fait : l'un pèche avec connoissance, & il est plus inexcusable ; mais l'autre pèche sans remords, & il est plus incorrigible. Mais ils sont également criminels à l'égard de ceux qu'ils condamnent ou par erreur, ou par malice. Qu'on soit blessé par un furieux, ou par un aveugle ; on ne sent pas moins sa blessure ; & pour ceux qui sont ruinés, il importe peu que ce soit ou par un homme qui les trompe, ou par un homme qui s'est trompé.

Ces réflexions, MESSIEURS, redoublèrent son ardeur. Il acquit une parfaite connoissance du droit humain & du droit divin, une intelligence profonde des lois & de la coutume, un usage familier des formalités & des procédures. Savans & immenses recueils où il renferma la jurisprudence ancienne & nouvelle, vous pourriez être des témoins publics de ce que je dis : du moins serez-vous entre les mains de ses descendans comme un dépôt sacré, & un monument précieux de son esprit & de son travail.

Ce seroit ici le lieu de vous le faire voir dans la justice du conseil, où son mérite l'avoit appelé, favorisant la bonne cause, décidant la douteuse, développant la difficile ; renonçant à tous ses plaisirs, hormis à celui qu'il recevoit en accomplissant ses devoirs. Je le donnerois pour exemple à ceux qui, renversant l'ordre des choses, se font une occupation de leurs amusemens, & qui ne donnent à leurs charges que les restes d'une oisiveté languissante, comme s'ils n'étoient juges que pour être de temps en temps assis sur les fleurs de lys, où ils vont rêver à leurs divertissemens passés dont ils ont l'imagination remplie, ou réparer par un mortel assoupissement, les veilles qu'ils ont données à leurs plaisirs.

Je ne veux que vous faire ſouvenir de la cauſe célèbre de ces étrangers, que l'eſpérance du gain avoit attirés des bords du Levant pour porter en Europe les richeſſes de l'Aſie. Contre la liberté des mers & la fidélité du commerce, des armateurs François leur avoient enlevé & leurs richeſſes, & le vaiſſeau qui les portoit. Ceux qui devoient les ſecourir aidoient eux-mêmes à les opprimer. On avoit oublié pour eux, non-ſeulement cette pitié commune qu'on a pour tous les malheureux, mais encore cette politeſſe ſingulière que notre nation a coutume d'avoir pour les étrangers. Eloignés de leurs amis par tant de terres & par tant de mers, dans un pays où l'on ne pouvoit les entendre, où l'on ne vouloit pas même les écouter, ils eurent recours à M. DE LAMOIGNON, comme à un homme incorruptible, qui prendroit le parti des foibles contre les puiſſans, & qui débrouilleroit ce cahos d'incidens & de procédures dont on avoit enveloppé leur cauſe.

Il le fit, MESSIEURS; il alluma tout ſon zèle contre l'avarice; il leva les voiles qui couvroient ce myſtère d'iniquité; & rapporta durant trois jours au conſeil du Roi cette affaire avec tant d'ordre & de netteté, qu'il fit reſtituer à ces malheureux ce qu'ils croyoient avoir perdu, & les obligea d'avouer ce qu'ils avoient eu peine à croire, qu'on pouvoit trouver parmi nous de la fidélité & de la juſtice.

Mais je paſſe à des choſes plus importantes. Voyons-le dans la première charge du Parlement, & montrons par la dignité, comme diſoit un ancien, quel a été l'homme qui l'a poſſédée. Les Rois en des ſiècles plus innocens, furent autrefois eux-mêmes les juges du peuple. Rappelez en votre mémoire ces premiers âges de la monarchie. La fraude, l'ambition, l'intérêt, vices encore naiſſans & peu connus, avoient à peine commencé d'altérer la bonne foi & l'heureuſe ſimplicité de nos pères. Ils vivoient la plupart contens de ce qu'ils avoient reçu de la fortune, ou de ce qu'ils avoient acquis par leur travail. Comme ils poſſédoient leur propre bien ſans inquiétude, ils regardoient celui des autres ſans envie. Leurs eſpérances ne s'étendoient pas au-delà de leur condition; & les bornes de leurs héritages étoient les bornes de leurs déſirs.

Comme les procès étoient rares, & qu'il ne falloit pour

les juger que les principes communs d'une équité naturelle, les Souverains tenoient eux-mêmes leur parlement. Ils descendoient du trône pour monter sur le tribunal ; & se partageant entre le bien public & le repos des particuliers, après avoir calmé ces grandes tempêtes qui troublent les régions supérieures de l'état, ils venoient dissiper ces petits orages, qui s'élèvent quelquefois dans les inférieures.

Mais depuis que la justice gémit sous un amas de lois & de formalités embarrassées, & qu'on s'est fait un art de se ruiner les uns les autres par la chicane, les Rois n'ont pu suffire à cette fonction. Occupés à soutenir de longues & sanglantes guerres, à rompre des ligues que forme contre eux la jalousie qu'on a de leur puissance, à réunir une infinité d'intérêts, pour donner au monde une paix durable, ils sont contraints de remettre ; comme Moyse, cette justice tumultueuse à des hommes sages qui craignent Dieu, en qui se trouve la vérité, & qui haïssent l'avarice.

L'importance, MESSIEURS, c'est de leur choisir un chef ; & jamais choix ne fut plus louable que celui qu'on fit de M. DE LAMOIGNON. Quelles pensez-vous que furent les voies qui le conduisirent à cette fin ? La faveur ? Il n'avoit eu d'autres relations à la cour que celles que lui donnèrent ou ses affaires, ou ses devoirs. Le hasard ? On fut long-temps à délibérer ; & dans une affaire aussi délicate, on crut qu'il falloit tout donner au conseil, & ne rien laisser à la fortune. La cabale ? Il étoit du nombre de ceux qui n'avoient suivi que leur devoir ; & ce parti, quoique le plus triste, n'avoit pas été le plus grand. L'habileté à se servir des conjonctures ? Ces temps difficiles étoient passés où l'on donnoit les charges par nécessité plutôt que par choix, & où chacun voulant profiter des troubles de l'état, vendoit chérement ou les services qu'il pouvoit rendre, ou les moyens qu'il avoit de nuire. La réputation qu'il s'étoit acquise dans le parlement & dans le conseil, fut la seule sollicitation auprès des Puissances. Elles lui déclarèrent qu'il ne devoit son élévation qu'à son mérite, & qu'il n'auroit pas été préféré, si l'on eût connu dans le royaume un sujet plus fidelle & plus capable de cet emploi.

Quelle fut alors son application ? Il crut que Dieu l'avoit mis dans le palais comme Adam dans le paradis, pour y travailler ; & répondit depuis à ceux qui le prioient de

ſe ménager, *Que ſa ſanté & ſa vie étoient au public, & non pas à lui.* Vous dirai-je qu'il ſe fit une religion d'écouter les raiſons des parties, & de lire tous leurs mémoires, quelque longs & ennuyeux qu'ils puſſent être, ſans ſe fier à ces extraits mal dirigés, & ſouvent tracés à la hâte par des mains infidelles, ou négligentes, qui confondent les droits & défigurent une bonne cauſe? Vous dirai-je que s'étant engagé à ne donner jamais les rapporteurs qu'on lui demandoit, il fit agréer à un grand Miniſtre & à une grande Reine, qu'il ne s'en diſpensât pas en leur faveur; ôtant ainſi aux particuliers l'eſpérance d'obtenir de lui, par importunité, ou par amitié, ce qu'il n'avoit accordé ni à la reconnoiſſance qu'il avoit pour ſon bienfaiteur, ni au reſpect qu'il devoit à la plus grande Reine du monde.

Paſſons de ſes actions à ſes principes, & diſons qu'il ſe dépouilla de certains intérêts délicats, qui ſont les ſources de la foibleſſe & de la corruption des hommes. Qu'il étoit éloigné de l'humeur de ces hommes vains & intéreſſés qui n'aiment la vertu que pour la réputation qu'elle donne, & qui n'auroient point de plaiſir à bien faire, s'ils n'avoient l'art de faire valoir tout le bien qu'ils font! Il s'étoit mis au-deſſus de ce faux honneur. S'il falloit faire réuſſir une grande affaire, d'autres auroient choiſi les moyens les plus éclatans; il choiſiſſoit les plus ſûrs & les plus utiles. S'il devoit donner ſes avis, il regardoit non pas ce qui ſeroit le plus approuvé, mais ce qu'il croyoit le plus équitable. Il ne ſe piquoit pas d'être l'auteur des bonnes réſolutions qu'il avoit fait prendre; c'étoit aſſez pour lui qu'on les eût priſes.

Combien de projets a-t-il faits ou réformés? Combien d'ouvertures a-t-il données? Combien de ſervices a-t-il rendus, dont il a dérobé la connoiſſance à ceux qui en ont reſſenti les effets? Ainſi, utile ſans intérêt, vertueux ſans vouloir ſe faire honneur de ſa vertu, il s'acquitta de ſes devoirs pour la ſeule ſatisfaction de s'en être acquitté; & ne voulut dans toutes ſes actions d'autre règle que ſa fidélité, d'autre but que l'utilité publique, d'autre récompenſe que la gloire de bien faire.

C'eſt dans ce même eſprit qu'il mépriſa ſouvent les bruits du vulgaire, & même ſe renfermant dans ſes bonnes intentions, il lui abandonna les apparences. Il crut qu'un

magiſtrat devoit penſer, non pas à ce qu'on diſoit de lui, mais à ce qu'il ſe devoit lui-même; & que pour ſervir le public, il falloit quelquefois avoir le courage de lui déplaire. C'eſt ainſi que ſuivant le conſeil d'un des plus grands hommes de l'antiquité, il ne conſidéra ni la fauſſe gloire, ni le faux des honneurs; & que ni les louanges, ni les murmures ne purent jamais le détourner de ſon devoir.

Q. Fabius Maxi. apud. Liv. I. 2, Decad. 3.

C'eſt par ce déſintéreſſement qu'il ſe réſerva cette liberté d'eſprit ſi néceſſaire dans la place qu'il occupoit. Car, MESSIEURS, qu'eſt-ce qu'un premier magiſtrat, ſinon un homme ſage, qui eſt établi pour être le cenſeur de la plupart des folies des hommes, & qui voyant autour de lui toutes les paſſions, n'en doit avoir aucune en lui-même? L'un tâche à l'émouvoir par des images affectées de ſa miſère; l'autre travaille à l'éblouir par des apparences de droit, & par des raiſons ſpécieuſes. Celui-ci par des ſoupçons artificieux, veut l'animer contre l'innocence de ſa partie. Celui-là emploie l'autorité, & quelquefois même l'amitié; corruption d'autant plus dangereuſe, qu'elle eſt plus douce. Chacun voudroit lui communiquer ſes préventions, lui dicter l'arrêt qu'il ſe dreſſe lui-même dans ſon eſprit ſelon ſon caprice, & de juge qu'il eſt de ſa cauſe, en faire le complice de ſa paſſion. M. DE LAMOIGNON ſe ſauva de tous ces piéges: il jugea comme les lois jugent, par les ſeules règles de l'équité, & non pas par aucune impreſſion étrangère.

Que ne puis-je vous faire voir, du moins en éloignement, des eſpérances rejetées, quand elles ont pu l'engager à quelque baſſe complaiſance? des reſſentimens étouffés, lorſqu'il a eu le pouvoir de ſe venger? des reproches ſoutenus conſtamment quand il a eu pour lui le témoignage de ſa conſcience? l'amitié & le reſpect mis au deſſous de la juſtice, & ſa propre réputation ſacrifiée au bien public? Ici, MESSIEURS, mon ſilence le loue plus que mes paroles. Il vous paroît ſans doute plus grand par les actions que je ne dis pas, que par celles que j'ai dites. La poſtérité les verra quand le temps qui dévore tout, aura rongé les voiles qui les couvrent, & qu'il ne reſtera plus d'intérêt que celui de la vérité. Cependant Dieu les voit, & il en eſt lui-même la récompenſe.

Mais avons-nous beſoin pour louer ſon intégrité de dé-

couvrir ſes actions ſecrètes? En cherchons-nous un témoignage plus éclatant que celui qu'en donna le Roi, quand il conſentit que les premières places du parlement fuſſent occupées par ſa famille? Il voulut donner cette marque extraordinaire de confiance à celui de qui il avoit reçu tant de preuves de fidélité. Il jugea que ceux qui appartenoient à ce grand homme, n'étoient capables de conſpirer que pour ſon ſervice & pour le bien de ſes ſujets; & que recevant de plus près les influences pures & lumineuſes du chef, ils les communiqueroient après à leur compagnie.

Ainſi ne craignant pas pour eux ces conſéquences dangereuſes qu'il avoit ſagement prévues pour d'autres, il crut qu'il pouvoit violer une de ſes lois en faveur de ceux qui feroient obſerver toutes les autres; & que les unir dans un même corps, ce n'étoit pas donner lieu à la corruption, ou renverſer l'ordre; mais récompenſer la vertu, & fortifier le parti de la juſtice. Les ſervices que chacun d'eux rend tous les jours dans ſes fonctions, juſtifient aſſez le jugement qu'en a fait le Prince. N'avois-je pas raiſon de vous exhorter à imiter la ſageſſe & l'équité de ce célèbre magiſtrat? Je ne ſuis pas moins fondé à vous dire : *Imitez comme lui, la bonté de Dieu.*

II. PARTIE.

C'eſt une vérité, MESSIEURS, & JESUS-CHRIST même nous l'enſeigne dans ſon évangile, que la bonté à proprement parler, eſt le caractère de Dieu ſeul; ſoit parce qu'il n'appartient qu'à lui de ſe communiquer aux hommes par cette variété de dons & de grâces qui ſont les tréſors de ſa miſéricorde, & les richeſſes de ſa bonté; ſoit parce qu'étant infiniment puiſſant, comme il eſt infiniment bon, il veut tout le bien qu'il peut faire, & il fait tout le bien qu'il veut. Toutefois il s'élève dans tous les temps certaines ames bienfaiſantes, qui ſervant comme d'inſtrument à cette bonté ſouveraine, ne donnent d'autres bornes à leur charité, que celles que Dieu a données à leur pouvoir.

Nemo bonus, niſi ſolus Deus. *Marc.* 10.

Tel étoit M. DE LAMOIGNON. S'il m'étoit libre d'alléguer ici ces expreſſions vives & nobles dont il s'eſt ſervi pour exprimer les néceſſités des peuples, vous verriez combien il étoit ſenſible à toutes leurs peines. Je laiſſe ces audiences ſecrètes, où la vérité prudente, mais courageuſe, a ſoutenu dans les occaſions l'autorité des lois & de la juſtice. Il ne m'appartient pas de révéler ce qui s'eſt paſſé dans le

ſanctuaire. Je parle de ces remontrances, où mêlant le reſpect que doit un ſujet à ſon Souverain avec cette confiance que doit avoir un magiſtrat qui porte la parole de la juſtice devant le Roi du monde le plus juſte, il a parlé des intérêts publics ſelon les règles de ſa conſcience.

Mais il faudroit avoir ſa prudence pour ne dire que ce qu'il faut; ſon éloquence, pour le dire efficacement; ſa voix & ſon action, pour conſerver tout le poids & toute la grâce qu'il avoit accoutumé de donner à ſes paroles.

Voyons-le dans l'exercice ordinaire de ſa charge. Eloignez de vos eſprits cette idée qu'on a d'ordinaire de la juſtice, qu'elle doit être toujours aveugle, toujours effrayante, toujours armée. Il la rendit, ſans l'amolir, douce & traitable. Il leva le bandeau qui fermoit ſes yeux, & lui laiſſa jeter des regards de pitié ſur les miſérables, & ſans lui retrancher aucun de ſes droits, il lui ôta toute ſa rudeſſe. Je puis atteſter ici la foi publique. Ceux qui eurent beſoin de ſon ſecours, trouvèrent-ils jamais entre eux & lui des barrières impénétrables? Fallut-il eſſuyer à ſa porte de mauvaiſes heures, pour attendre un de ſes momens commodes? Fut-il jamais inacceſſible; je ne dis pas à ſes amis, je dis aux indiſcrets & aux importuns? Refuſa-t-il jamais à quelqu'un la liberté de lui dire les choſes néceſſaires? N'accorda-t-il pas à pluſieurs la conſolation de lui en dire de ſuperflues? Quelqu'un lui parlant d'une affaire, put-il, par quelque marque de chagrin ou d'impatience, s'apercevoir qu'il en eût d'autres? Affligea-t-il les malheureux, & leur fit-il acheter, par quelque dureté, la juſtice qu'il leur a rendue? Je parle avec d'autant plus de confiance, que j'ai pour témoins de ce que je dis la plupart de ceux qui m'entendent.

Il ne régla jamais ſur la faveur ou ſur la diſgrace des perſonnes, le bon ou le mauvais accueil qu'il leur vouloit faire. Il écoutoit avec patience, & répondoit avec douceur. *N'ajoutons pas*, a-t-il dit ſouvent, *au malheur qu'ils ont d'avoir des procès, celui d'être mal reçus de leurs juges; nous ſommes établis pour examiner leur droit, & non pas pour éprouver leur patience.* Loin d'ici ces juges ſévères, qui, ſelon le langage du prophète, rendent les fruits de la juſtice amers comme de l'abſynthe; qui perdent le mérite de leur équité par leur auſtérité chagrine, & qui fiers de leur pouvoir, & même de leur vertu, redoutables indifféremment aux in-

Amos 2. c. 6.

nocens & aux coupables, ſont croire qu'ils ne rendent la juſtice aux uns qu'à regret, & aux autres qu'avec colère. Celui que nous louons avoit une conduite bien différente. Il ne rebuta jamais perſonne. Favorable à ceux qui méritoient ſa protection, civil à ceux à qui il ne pouvoit être favorable; il faiſoit connoître aux bons qu'il eût voulu les ſatisfaire ſans leur donner la peine de ſolliciter; & aux méchans qu'il eût voulu les corriger, ſans avoir le déplaiſir de les punir.

Combien de fois a-t-il eſſayé de bannir du palais ces lenteurs affectées, & ces détours preſque infinis, que l'avarice a inventés, afin de faire durer les procès par les lois mêmes qu'on a faites pour les finir, & de profiter en même-temps des dépouilles de celui qui perd & de celui qui gagne ſa cauſe? Combien de fois a-t-il arrêté la licence de ceux, qui, ſur la foi & ſur la tradition des ennemis & des envieux, débitent impunément en plaidant des médiſances, & qui par des railleries piquantes, tâchent de rendre au moins ridicules, ceux qu'ils ne peuvent rendre criminels? Combien de fois, par des accommodemens raiſonnables, a-t-il arrêté le cours de ces diviſions qui paſſent des pères aux enfans, & qui ſe perpétuent dans les familles.

Peut-être doutez-vous, MESSIEURS, qu'étant éloigné des yeux du public, il fut encore égal à lui-même? Entrons dans ſa vie privée. Que ne puis-je vous le montrer parmi ce nombre de gens choiſis, qui formoient chez lui une aſſemblée, que le ſavoir, la politeſſe, l'honnêteté rendoient auſſi agréable qu'utile? Ceſt-là que ne ſe réſervant de ſon autorité que cet aſcendant que lui donnoit ſur le reſte des hommes la facilité de ſon humeur, & la force de ſon eſprit, il communiquoit ſes lumières, & profitoit de celles des autres. C'eſt-là qu'il a ſouvent éclairci les matières les plus embrouillées, & que ſur quelque genre d'érudition que tombât le diſcours, on eût dit qu'il en avoit fait ſon occupation & ſon étude particulière. C'eſt-là qu'après avoir écouté les autres, il reprenoit quelquefois les ſujets qu'on croyoit avoir épuiſés, & que recueillant les épics qu'on avoit laiſſés après la moiſſon, il en faiſoit une récolte plus abondante que la moiſſon même.

Que ne puis-je vous le repréſenter tel qu'il étoit, lorſqu'après un long & pénible travail, loin du bruit de la

ville, & du tumulte des affaires, il alloit se décharger du poids de sa dignité, & jouir d'un noble repos dans sa retraite de Baville ? Vous le verriez tantôt s'adonnant aux plaisirs innocens de l'agriculture, élevant son esprit aux choses invisibles de Dieu par les merveilles visibles de la nature. Tantôt méditant ces éloquens & graves discours qui enseignoient & qui inspiroient tous les ans la justice, & dans lesquels formant l'idée d'un homme de bien, il se décrivoit lui-même sans y penser. Tantôt accommodant les différents que la discorde, la jalousie, ou le mauvais conseil font naître parmi les habitans de la campagne : plus content en lui-même, & peut-être plus grand aux yeux de Dieu, lorsque dans le fond d'une sombre allée, & sur un tribunal de gazon, il avoit assuré le repos d'une pauvre famille, que lorsqu'il décidoit des fortunes les plus éclatantes, sur le premier trône de la justice.

Vous le verriez recevant une foule d'amis, comme si chacun eût été le seul, distinguant les uns par la qualité, les autres par le mérite, s'accommodant à tous, & ne se préférant à personne. Jamais il ne s'éleva sur son front serein aucun de ces nuages que forment le dégoût ou la défiance. Jamais il n'exigea ni de circonspection gênante, ni d'assiduité servile. On l'entendit, selon les temps; parler des grandes choses, comme s'il eût négligé les petites; parler des petites, comme s'il eût ignoré les grandes. On le vit dans des conversations aisées & familières, engageant les uns à l'écouter avec plaisir, les autres à lui répondre avec confiance, donnant à chacun le moyen de faire paroître son esprit, sans jamais s'être prévalu de la supériorité du sien.

Ces actions, MESSIEURS, vous semblent peut-être communes. Mais qui ne sait que la véritable vertu s'étend & se resserre quand il le faut, & qu'il y a de la grandeur à s'acquitter constamment des moindres devoirs ? Dans les affaires d'éclat, où l'on est soutenu par le désir de la gloire, par les espérances de la fortune, par le bruit des acclamations & des louanges, souvent on se contraint & l'on se déguise. Mais dans une vie particulière & retirée, où l'ame, sans intérêt & sans précaution, s'abandonne à ses mouvemens naturels, on se découvre tout entier. Ce fut dans cette conduite ordinaire que M. DE LAMOIGNON fit paroître ce qu'il

étoit. Jamais il ne ſe démentit, jamais il ne ſe relâcha. Dans les choſes les moins importantes il ne laiſſa pas de ſuivre les grandes règles. Quoiqu'il agît différemment, l'eſprit qui le fit agir fut toujours le même, & l'on reconnut aiſément que la ſageſſe lui étoit devenue comme naturelle, & que ſa bonté conſtante & toujours égale ne venoit pas d'un effort de réflexion, mais du fond de l'inclination qu'il y avoit, & de l'habitude qu'il s'en étoit faite.

Je me hâte, MESSIEURS, de paſſer aux plus nobles effets de cette bonté; je veux dire au ſoin qu'il eut des pauvres de JESUS CHRIST. Près des murs de cette ville royale s'élève un vaſte & ſuperbe édifice, que l'autorité des magiſtrats, & les aumônes des citoyens entretiennent depuis trente ans, & que Dieu, par des moyens que la prudence humaine ne prévoit pas; & que ſa providence a marqués, ſoutiendra dans la ſuite des temps, malgré les relâchemens du ſiècle, & le refroidiſſement de la piété. C'eſt-là que la faim eſt raſſaſiée, que la nudité eſt revêtue, que l'infirmité eſt guérie, que l'affliction eſt conſolée, que l'ignorance eſt inſtruite, & que chaque eſpèce de misère de l'ame ou du corps, trouve une eſpèce de miſéricorde qui la ſoulage.

L'Hôpital Général.

L'amour qu'on a naturellement pour l'ordre; l'honneur qu'on ſe fait d'avoir part aux grandes œuvres de piété; certaine ferveur qu'on a d'ordinaire pour les nouveaux établiſſemens, & ſur tout la grâce de JESUS-CHRIST qui ranime de temps en temps les ames tièdes; tout contribua d'abord à fonder cette ſainte maiſon. Mais elle fut bientôt ébranlée. Ceux qui avoient entrepris de la ſoutenir, tombèrent eux-mêmes par des accidens imprévus. On vit tarir tout d'un coup les principales ſources de la charité. M. le premier préſident, par le droit de ſa charge, & plus encore par ſa propre inclination, entreprit de maintenir un ouvrage que ſon illuſtre prédéceſſeur avoit commencé avec tant de ſuccès.

M. de Bellièvre

Quel ſoin ne prit-il pas de chercher des fonds en un temps où la misère étant augmentée, & la charité refroidie, les pauvres avoient plus beſoin de ſecours, & les riches avoient moins de volonté & moins de moyens de les ſecourir? Quelle application n'eut-il pas pour établir la diſcipline parmi cette troupe de mendians renfermés, qui regardent ſouvent leur aſile comme une priſon, & qui croient n'avoir

rien à ménager parce qu'ils sentent bien qu'ils n'ont rien à perdre ? Quel ordre ne donna-t-il pas pour les accoutumer au travail & à la piété, afin qu'ils devinssent & plus agréables à Dieu, & moins à charge à la charité des fidelles ?

Ce fut en ce temps qu'on le vit paroître à la cour, & y demander avec empressement des audiences. Qui n'eût dit, que sous prétexte de rendre compte de son emploi, il cherchoit l'heureux moment de faire valoir ses services, & de hâter les grâces qu'il pouvoit espérer du Prince ? Qui n'eût pensé que c'étoit un hommage qu'il alloit rendre à la fortune, & qu'après avoir obtenu les dignités, il recherchoit les biens qui manquoient encore à sa famille ? Vous vous trompiez, prudens du siècle ; il demandoit pour les pauvres en un lieu où l'on se fait un point d'habileté de ne demander que pour soi, & où l'on ignore aisément les misères d'autrui, parce qu'on n'en ressent aucune. Il ne se piqua jamais tant d'être persuasif, que dans ces sollicitations charitables ; & il ne fut pas si sensiblement touché des grâces qu'on fit à sa maison, que des secours qu'il obtint pour les hôpitaux.

Il ne s'arrêta pas à la protection, MESSIEURS ; il passa jusqu'aux assistances effectives, & il joignit à son crédit ses propres aumônes. Car sans compter ces rosées fréquentes qu'il répandit sur les terres de sa dépendance, ni ces secours abondans qu'il contribua dans les calamités publiques, il consacra ce qu'il retiroit tous les ans du travail actuel du palais, à la subsistance des pauvres. Il n'étoit pas content de leur avoir distribué du pain, s'il ne l'avoit gagné lui-même. Il ne leur offroit pas les restes de sa vanité ou de sa fortune, mais les fruits de ses propres mains. Il leur distribuoit par la miséricorde ce qu'il avoit acquis par la justice. Cette portion de bien lui étoit sacrée ; il y mettoit son cœur comme à son trésor. Vous le savez, pieuse confidente de ses aumônes secrètes, qui lui rendez aujourd'hui les offices publics d'une sainte amitié ; vous le savez, avec qu'elle joie il dispensoit ces revenus de sa charité, pour racheter ses péchés, & pour honorer Dieu de sa substance. *Madame de Miramion.*

Que diront ici ceux qui parce qu'ils n'ont pas volé le bien d'autrui, croient être en droit d'abuser du leur ; comme si l'aumône n'étoit pas une obligation indispensable pour tous les chrétiens ; comme si l'on pouvoit abandonner les

pauvres de JESUS-CHRIST, parce que d'autres les ont opprimés ; & comme ſi l'on ne devoit rien à Dieu, parce qu'on n'a rien pris aux hommes ? Que diront ceux qui veulent donner par dévotion ce qu'ils ont ravi par violence, qui ſe promettent les récompenſes des juſtes, parce qu'ils font quelques largeſſes de ces biens, qui ſont le prix de leurs injuſtices, & qui ſe font honneur auprès des pauvres, des larcins mêmes qu'ils leur ont faits ? Qu'ils ſuivent l'exemple d'un homme juſte, qui a ouvert ſon cœur & ſes entrailles à ſes frères, qui leur a fait une offrande pure du bien le plus légitimement acquis, & qui après avoir imité la bonté du Seigneur, l'a cherché par la piété.

Ce n'eſt pas ſans raiſon, MESSIEURS, que l'eſprit de Dieu, qui donne à chaque état les inſtructions qui lui ſont propres, ordonne aux juges de la terre, de chercher le Seigneur ; parce qu'étant d'un côté liés à une infinité de devoirs, & de l'autre étant regardés comme les arbitres du ſort des hommes, il eſt difficile que leur eſprit ne s'arrête ou à cette multiplicité d'affaires qui les occupe, ou à la complaiſance de cette autorité qui les diſtingue. Il faut donc qu'ils ſortent comme d'eux-mêmes, pour aller à Dieu par une piété ſimple & ſincère.

In ſimplicitate cordis & ſinceritate Dei. 2. *Cor.* I. 12.

Je dis par une piété ſimple & ſincère : car, MESSIEURS, il s'eſt élevé dans l'égliſe une eſpèce de chrétiens, qui ſe faiſant aux dépens même de la dévotion, une réputation d'être dévots, couvrent leurs paſſions ſous une apparence de piété, & ſous un air extérieur de réforme, pour arriver plus facilement à leurs fins, & pour ſurprendre l'approbation du monde, en lui faiſant accroire qu'ils ont déjà celle de Dieu. Ce ſont ces hommes, qui deviennent humbles pour pouvoir dominer ; utiles afin de ſe rendre néceſſaires ; & qui jugeant de tout, ſe mêlant de tout, & remuant mille reſſorts, dont la religion eſt toujours le plus apparent, s'ils ne ſe font eſtimer par leur vertu, du moins ſe font craindre par leur cabale.

III. PARTIE.

Je parle ici d'un véritable chrétien qui n'eut pour guide que la foi, qui ne s'attacha qu'aux maximes de l'Evangile ; qui ne fut ni d'Apollo, ni de Cephas, ni de Paul, mais de JESUS-CHRIST ; qui réprima les impies, & n'eut point de part avec les hypocrites ; & qui ſuivant non pas ſon intérêt, mais ſon devoir, & ramenant toutes choſes à leur

principe, conſerva ſa religion pure, & trouva Dieu, parce qu'il ne le chercha que pour lui-même.

Entrérai-je, MESSIEURS, dans les exercices ſecrets de ſa piété? Dirai-je qu'il déroboit le temps de ſon ſommeil pour le donner à la prière? Qu'il commença toutes ſes journées par un ſacrifice qu'il fit à Dieu de lui-même? que liſant tous les jours à genoux quelques articles de la loi de Dieu, il puiſoit dans les pures ſources de la vérité, les règles de la véritable ſageſſe? qu'il ne laiſſa paſſer aucune ſemaine ſans rallumer ſa ferveur par l'uſage des ſacremens? qu'il ſe rendoit compte à lui-même de tous les jugemens qu'il avoit rendus, & repaſſoit de temps en temps toutes les années de ſa vie dans l'amertume de ſon ame, pour s'exciter à la pénitence? Dirai-je qu'il ſe renferma ſoigneuſement en lui-même, & ne montra de ſes bonnes œuvres qu'autant qu'il en falloit pour édifier les peuples? qu'il n'en interrompit jamais le cours dans ſes plus grands embarras d'affaires; & que la coutume & la longue habitude qu'il en avoit, ne diminua rien de ſa ferveur, ni de ſa tendreſſe.

Mais il a donné plus d'étendue à ſa piété, & j'ai de plus grandes choſes à dire que celles qui ſont bornées à ſon ſalut particulier. Quel amour n'eut-il pas pour Jeſus-Chriſt? quel zèle n'eut-il pas pour la religion? d'où venoit ce ſoin qu'il prit de ramener les anciens ordres à la première pureté de leur inſtitut, & de renouveler dans les enfans l'eſprit de leurs pères, en réparant les brèches que le temps avoit faites à leur diſcipline? d'où venoit cette protection qu'il donnoit à tous ces ouvriers évangéliques, qui vont planter la croix ſur les rivages étrangers, & ſemer la foi de Jeſus-Chriſt dans les îles du nouveau monde? d'où venoit cette joie intérieure qu'il reſſentoit, lorſqu'il voyoit dans le clergé, des hommes dignes de leur miniſtère, s'unir, & conſpirer enſemble, pour diſſiper par leurs inſtructions & par l'exemple de leur vie, les maximes d'erreur que le monde inſpire à ceux qui le ſuivent? Quel fut le principe qui le fit agir en ces occaſions, ſinon le zèle qu'il eut pour l'égliſe?

Permettez, MESSIEURS, que je reprenne ici mes eſprits, & que je recueille ce qui me reſte de force, pour vous repréſenter ce qu'il a fait pour la diſcipline. Qui ne ſait que l'égliſe étoit dans une eſpèce de ſervitude? La juridiction

ſéculière ne laiſſoit preſque plus rien à faire à la ſpirituelle. Sous prétexte d'empêcher une trop auſtère domination, ou de maintenir des privilèges que la néceſſité des temps a fait accorder, on renverſoit l'ordre, & ſouvent on autoriſoit la rebellion. Ceux qui ſecouoient le joug de l'obéiſſance, & qui ne défendoient leur liberté que pour entretenir leur libertinage, ne laiſſoient pas d'être écoutés, & de trouver des protecteurs. Les évêques n'avoient plus de droits qui fuſſent inconteſtables. Vouloient-ils punir un pécheur obſtiné ? Une juſtice étrangère leur ôtoit des mains ces armes que Jeſus-Chriſt même leur a données. Entreprenoient-ils de réprimer la licence ? Leur zèle paſſoit pour une entrepriſe contre les lois. Ils gémiſſoient en ſecret, & ils portoient en vain de temps en temps leurs plaintes juſqu'au pied du trône.

Mais ſous un chef ſi religieux on a changé de juriſprudence. Le droit naturel n'eſt plus étouffé par les exemptions. La brebis qui s'égare eſt renvoyée à ſon paſteur. On confirme dans le palais ce qu'on ordonne dans le ſanctuaire. Les pécheurs ne trouvent plus de refuge que dans leur propre pénitence ; & les lois du Prince n'étant plus armées que pour faire obſerver celles de Dieu, chaque Prélat peut faire le bien, & corriger le mal ſans oppoſition. Sacrés miniſtres de Jeſus-Chriſt, dont ce grand homme a ſi ſouvent ſoutenu les droits, vous le louâtes dans vos aſſemblées ; vous lui rendîtes par vos députés des témoignages publics de reconnoiſſance. La capacité, la ſageſſe, & la piété de ſon illuſtre ſucceſſeur vous promettent les mêmes ſecours ; & vos vœux ſeront accomplis, quand cet auguſte parlement, qui doit être la règle & le modèle de tous les autres, leur aura communiqué ſon eſprit & ſes maximes.

Quelque gloire que M. DE LAMOIGNON ait acquiſe, en faiſant obſerver la diſcipline, je n'en parlerois qu'en tremblant, s'il ne l'avoit lui-même obſervée ; je louerois ſon autorité, & je me défierois de ſon déſintéreſſement. Mais comme ſes jugemens ont été juſtes, ſa conduite de même a toujours été irréprochable. Ne refuſa-t-il pas une grande abbaye qu'on lui offrit pour un de ſes fils ; parce qu'il n'étoit pas encore capable de ſe déterminer par ſon propre choix, & que la jouiſſance d'un grand revenu lui pouvoit être

être dans la suite un engagement à demeurer sans vocation dans l'état ecclésiastique ? Où sont les pères scrupuleux, qui négligent des moyens si sûrs & si faciles d'établir la fortune de leurs enfans ; qui n'attirent sur eux du patrimoine de Jesus-Christ, quand ils ne peuvent leur donner du leur ; & qui ne rachetent par des dispenses la foiblesse de leur volonté, & l'incapacité de leur âge ? Heureux qui n'alla pas après les richesses ! Plus heureux qui les refusa quand elles allèrent à lui !

Il n'eut pas moins de soin d'examiner la vocation de ses deux vertueuses filles qui portent le joug du Seigneur dans un des plus saints ordres de l'église. De quelle adresse n'usa-t-il pas pour découvrir si le désir qu'elles avoient de se consacrer à Dieu, étoit une résolution constante, ou une ferveur passagère ? Combien de fois leur représenta-t-il les conséquences dangereuses d'une retraite précipitée ! Avec quelle tendresse demanda-t-il à Dieu qu'il les déterminât par sa divine volonté, & qu'il les conduisît par sa sagesse ? Après leur avoir montré les vanités du monde qu'elles avoient résolu de quitter, il leur fit voir les croix, où elles devoient être attachées, & n'oublia rien de ce qui pouvoit l'assurer de la solidité d'un dessein qu'il lui étoit important de connoître, & qu'il ne lui étoit pas permis de traverser. *L'Ordre de la Visitation.*

Des vertus si pures & si chrétiennes furent comme autant de dispositions à une sainte & heureuse mort. Il ne fallut pas l'y préparer par de lentes infirmités, ni la lui faire ressentir par de cruelles douleurs. L'ayant considérée depuis long-temps, non-seulement comme nécessaire à tous les hommes, mais encore comme avantageuse aux Chrétiens ; il en fut frappé, mais il n'en fut pas surpris Son esprit heureusement rempli de funestes pressentimens de sa fin prochaine, se fortifia contre les craintes de l'avenir par de longues & sérieuses réflexions qu'il y fit. Il regarda sans s'étonner l'appareil de son sacrifice. Il vit le monde prêt à s'évanouir pour lui, mais il ne l'avoit jamais cru solide. Il vit l'éternité s'approcher, & il redoubla ses forces pour achever ce qui restoit à fournir de sa carrière. Il vit les jugemens de Dieu, il les craignit ; mais il les attendit avec confiance. Cet amour si vif & si tendre qu'il avoit eu pour sa famille, se confondit insensiblement dans la charité qu'il avoit pour Dieu. Ainsi, dépouillé de toutes les affections *Spiritu magno vidit ultima. Eccl. 47.*

du monde, il ne pensa qu'à son salut; & ramenant toutes les créatures dans le sein de leur créateur, il s'y rendit lui-même pour s'aller joindre à son principe, & pour y recevoir la récompense de ses vertus.

N'attendez pas, MESSIEURS, que je fasse ici un dernier effort pour vous émouvoir à la pitié & à la douleur. J'offenserois cette ame sainte, qui après avoir lavé dans le sang de Jesus-Christ ces taches que le péché laisse en nous après notre mort, jouit sans doute d'un bonheur éternel dans les tabernacles du Dieu vivant. Vous le savez, mon Dieu, & je ne fais que le présumer; mais tant de grâces que vous lui fites, & tant de vœux qu'on vous a faits; Jesus-Christ tant de fois invoqué, tant de fois même immolé pour lui sur l'autel, sans entrer trop avant dans vos jugemens, me donne cette confiance.

Puisse-t-il avoir reçu de vos mains cette couronne de justice que vous donnez à ceux qui vous aiment! Puissent ces flambeaux que la piété chrétienne a rallumés, être les marques de sa gloire, plutôt que les ornemens de ses funérailles! Puisse ce sacrifice d'expiation qu'on offre pour lui, être aujourd'hui un sacrifice d'action de grâces! Et vous, MESSIEURS, puissiez-vous faire revivre après sa mort les vertus qu'il a pratiquées, afin d'arriver à la gloire qu'il s'est acquise.

ORAISON FUNÉBRE

DE

MARIE THÉRESE

D'AUTRICHE,

REINE DE FRANCE

ET

DE NAVARRE,

PRONONCÉE à Paris le 24 Novembre 1683, dans l'Egliſe des Religieuſes du Val-de-Grace, où ſon Cœur repoſe.

EN préſence de Monſeigneur le DAUPHIN, de Monſieur, de Madame, de Mademoiſelle, & des Princes & Princeſſes du Sang.

ORAISON FUNÉBRE

DE

MARIE THERESE

D'AUTRICHE,

REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Fundamenta æterna ſupra petram ſolidam, & mandata Dei in corde Mulieris ſanctæ. Eccl. 26.

Les fondemens éternels ſur la pierre ſolide & ferme, & les Commandemens de Dieu ſont dans le cœur de la femme ſainte. *Au Livre de l'Eccléſiaſtique, chap.* 26.

MONSEIGNEUR,

Au milieu de ce funèbre appareil, dans ce temple ſacré, où la mort amaſſe de grandes dépouilles, à la vue de ce triſte cercueil & de ce cœur royal, qui n'eſt plus que cendre, vous penſez peut-être que je dois vous entretenir de la fragilité & du néant des grandeurs humaines.

L'eſprit de Dieu nous apprend dans ſes écritures, qu'il faut déplorer le ſort des pécheurs. Leur vie paſſe comme l'ombre ; il vient un jour fatal où périſſent toutes leurs penſées ; leur mémoire fait un peu de bruit, & va ſe perdre dans un ſilence éternel. Les biens qu'ils ont acquis, échappent de leurs mains avares ; leur gloire ſèche comme l'herbe ; leurs couronnes ſe flétriſſent ; & tombent preſque d'elles-mêmes. Il eſt vrai. Ce qui ſert à la vanité, n'eſt que

Pſ. 143. *Pſ.* 145. *Pſal.* 9. *Pſal.* 75. *Pſal.* 89. 1. *Corint.*

vanité ; & tout ce qui n'a que le monde pour fondement ; se dissipe & s'évanouit avec le monde.

Mais le même esprit de Dieu nous enseigne que la gran-
Apoc. 4. deur est solide quand elle sert à la piété. Il y a des cou-
ronnes qu'on jette aux pieds de l'Agneau, des richesses qu'on
Joan. 18. répand dans le sein des pauvres, un royaume qui appar-
Galat. 6. tient à J. C. & qui n'est pas de ce monde, une gloire qu'on
Eccle. 27. tire de la croix même du Sauveur, & une élévation des
Ps. 110. justes qui demeure éternellement, parce qu'elle est fondée
1 Corint. 10. sur la pierre ; & cette pierre, selon l'Apôtre, c'est notre Seigneur J. C.

Je ne viens donc pas ici vous désabuser des grandeurs humaines, mais vous montrer le bon usage qu'on en peut faire. Ce n'est pas mon dessein de vous émouvoir par mon discours, mais de vous instruire par des exemples ; & je vous exhorte aujourd'hui, non pas à pleurer une Reine,
Ephes. 4. mais à imiter une Sainte. C'est ainsi que saint Paul appe-
Philip. 5. loit autrefois les Chrétiens, & c'est ainsi que j'appelle TRÈS-
&c. HAUTE, TRÈS-PUISSANTE, TRÈS-EXCELLENTE, TRÈS-RELIGIEUSE PRINCESSE MARIE-THERÈSE, INFANTE D'ESPAGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE, qu'une piété sans interruption, & une fidélité constante à observer la loi de Dieu, ont rendue digne d'être louée à la face de ses autels par les ministres de son Evangile.

Quand on a pour matière de ces sortes d'éloges une de ces vies mondaines dont on ne peut louer que la fin ; & où le Christianisme est réduit à quelques actes de religion faits dans le cours d'une maladie, qu'il est difficile qu'on ne flatte la vanité, ou que du moins on ne l'épargne ; qu'on ne confonde la fortune avec la vertu, & qu'on ne jette, sans y penser, quelque grain de l'encens que l'on doit à Dieu sur le monde qui n'est qu'une idole : malheur à nous, si nous louons ce que Dieu n'a pas approuvé ; si nous consacrons sans discernement ces victimes purifiées à la hâte sur le point de recevoir le coup mortel ; & si nous excusons des années de vanité en faveur de quelques jours de pénitence.

Grâces à J. C. je suis aujourd'hui à couvert de ces difficultés & de ces craintes. Je parle d'une Reine que le Ciel avoit prévenue de ses bénédictions, & dont la vertu ne s'est jamais ni démentie ni relâchée. Sa vie a été une préparation con-

tinuelle à bien mourir, & ſa mort eſt pour nous une exhortation de bien vivre. Quelque endroit de ſes actions que je touche, tout eſt vertu, tout eſt piété. Intrigues de cour, affaires du monde, raiſons d'état, vous n'avez point ici de part; & c'eſt la grandeur de mon ſujet d'être renfermé dans une vie toute Chrétienne. La conduite de Dieu ſur la Reine, la conduite de la Reine à l'égard de Dieu; ou pour diviſer mon diſcours par les paroles de mon texte, les deſſeins de Dieu, fondemens éternels de la piété de cette Princeſſe, accomplis en elle, les commandemens de Dieu gravés dans ſon cœur, & mis en pratique, ſont toute la matière de ſon éloge. *Fundamenta æterna ſupra petram ſolidam, & mandata Dei in corde Mulieris ſanctæ.* Je ne dis rien que ſon cœur, que nous voyons ici, n'ait reſſenti. Je ne crains pas de mêler ſes louanges au ſacrifice qu'on offre pour elle, & je prends ſur l'autel tout l'encens que je brûle ſur ſon tombeau.

Quoiqu'il n'y ait point devant Dieu de différence de perſonne ou de condition, & que ſa providence veille indifféremment ſur tous les hommes, l'Ecriture Sainte nous enſeigne pourtant qu'il a des ſoins particuliers de ceux qu'il porte ſur le trône, & qu'il met à la tête de ſon peuple. Ce ſont ſes créatures les plus nobles, revêtues de ſa puiſſance & de ſa grandeur, & faites proprement à ſa reſſemblance & à ſon image. Il les conduit par ſon eſprit, il les fortifie par ſa vertu, il les couronne dans ſes miſéricordes. Il tient leurs cœurs entre ſes mains; & les tourne comme il lui plaît, afin qu'ils ſervent à l'accompliſſement de ſes volontés, & à l'avancement de ſa gloire. Reconnoiſſons, MESSIEURS, cette protection & cette conduite de Dieu ſur la Reine. I. PARTIE. *Pſ.* 104. *Pſ.* 17. *Pſ.* 102. *Prov.* 21.

Elle étoit d'une maiſon auguſte qui remplit pluſieurs trônes à la fois, qui donne depuis long-temps des Empereurs, des Rois & des Reines à toute l'Europe, & qui regarde la gloire & la piété comme ſes biens héréditaires. Elle étoit fille de ces Rois, qui par la force des armes, par la prudence des conſeils, ou par le droit des ſucceſſions ont réuni pluſieurs couronnes en une ſeule, qui portent leur domination au-delà des mers & des monts, qui ſe font obéir dans l'ancien & le nouveau monde, & dont la puiſſance s'étend ſi loin, qu'ils gémiſſent, pour ainſi dire, ſous le faix de tant de provinces & de royaumes, & que leur

grandeur même leur eſt à charge. Mais ce qui relevoit ſa naiſſance, c'eſt qu'elle la devoit à une fille de Henri le Grand, & que le ſang de nos Rois, ce ſang le plus noble & le plus pur qui ait jamais coulé dans aucune maiſon royale, étoit heureuſement mêlé au ſang d'Autriche & de Caſtille.

Le Ciel n'avoit mis enſemble tant de grandeur, qu'afin de couronner la modeſtie de cette Princeſſe. Elle ne ſe laiſſa pas éblouir à cet éclat. Au-dehors, Reine magnifique, au-dedans humble ſervante de J. C. portant ſur ſon viſage la majeſté de tant de Rois dont elle tiroit ſa naiſſance, conſervant dans ſon cœur l'humilité du Fils de Dieu, d'où dépendoit toute ſa vertu : elle voyoit dans la ſuite de ſes ancêtres, non pas ce qui l'anobliſſoit devant les hommes, mais ce qui pouvoit la ſanctifier devant Dieu, dans le ſein duquel elle alloit chercher & ſa fin & ſon origine.

Auſſi l'on ne l'ouit jamais ſe glorifier que de la qualité de Chrétienne. On la vit ſouvent s'abaiſſer & ſe dérober à ſa dignité, pour ſe jeter aux pieds des pauvres : & ſi des yeux mortels pouvoient percer ces voiles qui couvrent au-dedans de nous les opérations de la grâce, & les ſentimens de nos conſciences, on l'auroit vue établir au-dedans d'elle
Luc. 17. le règne de Dieu ſelon les règles évangéliques, planter la croix de J. C. ſur un tas de ſceptres & & de couronnes, recevoir le ſang du Sauveur pour purifier le ſang de ſes Pères, effacer les titres de ſa maiſon pour y graver ceux de ſon baptême ; & dans ce cœur, où le menſonge & la flatterie n'oſèrent jamais approcher pour lui donner une fauſſe gloire, écouter la vérité qui lui apprenoit ſes devoirs, & qui lui montroit ſes foibleſſes.

Quoique Dieu par ſa grâce, eût formé de ſi ſaintes inclinations dans ſon ame, il voulut qu'elle s'aidât des inſtructions & des exemples d'une mère, qu'une ſincère piété, une tendreſſe reſpectueuſe pour ſon époux, une bonté officieuſe & libérale pour ſes ſujets, un courage mâle dans les preſſans beſoins de l'état, & une ſage patience dans les peines & les tribulations domeſtiques, avoient rendues vénérable, & à l'Eſpagne où elle régnoit, & à la France d'où elle étoit ſortie.

Ce fut d'elle que cette jeune Infante apprit ces premières règles de la ſageſſe Chrétienne : qu'il faut rendre à Dieu,

par reconnoiſſance, ce que nous tenons de ſa bonté : que le bonheur des riches ne conſiſte pas dans le bien qu'ils ont, mais dans le bien qu'ils peuvent faire ; & que parmi tant de choſes vaines & ſuperflues qui environnent les grands du monde, ils doivent regarder leur ſalut comme la ſeule néceſſaire. C'eſt ainſi qu'on l'accoutumoit dans ſon enfance, à craindre Dieu & à l'aimer ; & l'on peut dire d'elle ce que l'Ecriture a dit d'une autre Reine, qu'elle ne changea pas ſon éducation. *Et non mutavit Eſther educationem ſuam.* *Eſth. c. 2.*

Providence éternelle, c'étoit pour nous que vous formiez ce cœur Chrétien. Vous conduiſiez ces deux Princeſſes à vos fins par des voies ſecrètes ; & pour partager vos faveurs aux deux premiers royaumes du monde, vous vouliez que la fille vînt comme reſtituer à la France tant de vœux & tant de vertus que la mère avoit portés à l'Eſpagne.

Le Ciel fit naître en même temps, & faiſoit croître ſous une pareille éducation le Roi, dont la naiſſance miraculeuſe promettoit à tout l'univers une vie pleine de miracles. On voyoit avec joie avancer le jour heureux de cette auguſte alliance : les nœuds en étoient ſerrés dans l'éternité ; & par des droits ſecrets que le Ciel avoit décidés, la Princeſſe du monde la plus parfaite appartenoit déjà au plus grand des Rois. Ils travailloient, ſans y penſer, à ſe plaire, & à ſe mériter l'un l'autre. LOUIS recueilloit dans ſon eſprit ces grands principes qui compoſent l'art de régner, qu'il exerce avec tant de gloire. THERESE s'avançoit dans la connoiſſance des vertus Chrétiennes qu'elle a pratiquées avec tant d'édification. En l'un, la prudence & le courage ſe fortifioient inſenſiblement par l'expérience : en l'autre, la modeſtie & la piété s'entretenoient par la prière. Dieu donnoit au Roi ſa juſtice & ſon jugement pour le gouvernement de ſon peuple ; à la Reine ſa miſéricorde & ſa charité pour le ſoulagement des pauvres. L'un, nourri dans ſes camps & dans ſes armées commençoit à prendre cette glorieuſe habitude qu'il a de vaincre : l'autre, élevée aux pieds des autels s'accoutumoit à faire des vœux pour des victoires. Tel fut le ſoin que le Ciel prit, dans deux climats différens, de ces deux grandes ames qu'il devoit raſſembler un jour ; & tels étoient dans les deſſeins éternels de Dieu, les préparatifs de cette puiſſance qui fait aujourd'hui la ter-

reur, l'admiration, ou la jalousie de toutes les autres.

La destinée du monde entier étoit liée à celle de cette Princesse. Chacun croyoit voir en elle la fin des misères publiques & particulières ; & les peuples la regardoient
Apoc. 10. comme cet Ange de l'Apocalypse, envoyé de Dieu sur la terre, l'arc-en-ciel sur la tête pour marquer la paix & les miséricordes du Seigneur, & le visage comme le soleil, pour dissiper les nuages qui couvroient toute la face de l'Europe, & pour allumer dans le cœur d'un jeune Roi victorieux, des feux plus doux & plus purs que ceux de la guerre. Cette gloire lui avoit été réservée, MESSIEURS, & c'étoit uni-
La Paix de Munster. quement à ses vœux que devoit s'accorder une paix ferme & générale.

La France l'avoit désirée, même dans sa prospérité. Une Reine alors régente l'offroit aux hommes, après l'avoir demandée à Dieu. Sacrés autels, vous le savez ; des troupes de vierges Chrétiennes employées pour l'obtenir, redoublèrent leurs oraisons, & les prêtres de J. C. en firent une partie des vœux de leurs sacrifices. Qui n'eût dit que tous les Princes alloient l'accepter ; les uns ennuyés de leurs pertes ; les autres lassés de leurs victoires, & que rien ne pouvoit retarder un traité où la justice & la religion avoient tant de part, & où chacun devoit trouver sa consolation ou son avantage.

Mais Dieu ne juge pas comme nous jugeons : le jour de sa paix & de sa miséricorde n'étoit pas encore arrivé. Les passions des particuliers opposées au bien commun ; les difficultés survenues dans ce grand nombre d'intrigues & de partis, les négociations traversées par la mauvaise foi des uns ou par l'impatience des autres, & l'accord à peine conclu entre la France & l'Allemagne, firent voir que la paix n'est pas un bien que le monde donne, & que Dieu qui l'accorde quand il lui plaît, & comme il lui plaît, se réservoit à la donner par l'entremise de notre Princesse.

Ce fut en effet, MESSIEURS, la première bénédiction de son mariage. Représentez-vous cette île fameuse où deux hommes chargés des intérêts & du destin des deux nations faisoient valoir leur habileté à disputer les droits des couronnes ; & tantôt se relâchant avec prudence, tantôt joignant l'adresse & la persuasion à la justice où à la conjoncture des affaires, après avoir déployé tous les secrets de

leur politique, conclurent enfin cette bienheureuſe alliance : alliance qui fut pourtant l'ouvrage de la providence de Dieu, & non pas le fruit des travaux & de la ſageſſe de ces grands hommes. Quel fut ce jour heureux qu'on la vit ſortir, comme la colombe de l'arche, de ce petit eſpace de terre que les flots reſpecteront éternellement, pour annoncer aux provinces leur félicité, & porter par-tout où elle paſſoit la paix & la joie dans les cœurs des peuples ! Quel fut ce triomphe, lorſqu'environnée de la gloire de ſon époux & de la ſienne propre, elle nous parut par ſa modeſtie, comme un ange de Dieu parmi les acclamations & les fêtes de cette ville royale !

Trompons, ſi nous pouvons, notre douleur, MESSIEURS, par le ſouvenir de nos joies paſſées, & nous élevant aux grandeurs inviſibles de Dieu, par les grandeurs viſibles des créatures, formons nous une légère idée de la gloire dont elle jouit, par la gloire où nous l'avons vue. Mais elle avoit bientôt paſſé, cette gloire. Autant d'hommages qu'on rendoit à ſon rang ou à ſa vertu, étoient autant d'offrandes qu'elle faiſoit intérieurement à J. C. crucifié ; & l'impatience où elle étoit de ſe cacher dans quelque paiſible & ſainte retraite, pour y vaquer à la prière, marquoit aſſez combien les applaudiſſemens & les vaines louanges des hommes lui étoient à charge.

Ses premières occupations furent d'aller d'égliſe en égliſe reconnoître Dieu par-tout où il veut être adoré. Sous la conduite d'une Reine qui lui ſervoit de mère par ſa tendreſſe, & de guide par ſon expérience, & qui déchargée du poids du gouvernement, & libre des ſoins & des diſtractions des affaires, n'avoit plus de penſées que pour le Ciel & pour ſon ſalut : ſous ces auſpices, dis-je, on la vit dans tous les lieux ſaints conſacrer les prémices de ſon règne, & mettre au pied de chaque autel la plus belle couronne du monde. C'eſt dans cette ſainte maiſon qu'elles venoient s'unir par la foi & par la charité, plus étroitement qu'elles n'étoient unies par le ſang & par la nature ; raffermir par leurs vœux la paix quand elle étoit chancelante, attirer les lumières de Dieu ſur le Roi, & ſes bénédictions ſur le royaume.

Vierges de J. C. qui m'entendez, rappelez ces jours heureux en votre mémoire. Le zèle que vous avez pour votre époux vous faiſoit voir avec plaiſir ces majeſtés humi-

liées en sa présence ; & l'ardeur de leurs oraisons vous servit souvent de motif pour renouveler la ferveur des vôtres. Vous vîtes ces maîtresses du monde vivre parmi vous comme vous qui l'avez quitté, chanter les cantiques du Seigneur, se mêler dans vos exercices de pénitence, faire dans ce désert un sacrifice des plaisirs & des joies du siècle, & répandre leurs cœurs devant Dieu ; ces cœurs qui l'aimèrent pendant leur vie, & que vous voyez ici desséchés & consumés moins par la mort que par le désir & l'impatience qu'ils ont d'être ranimés pour l'aimer éternellement.

Ne croyez pas qu'il entrât ni ostentation, ni raison humaine dans la religion de cette Princesse. Elle se proposa, non pas de servir de spectacle au peuple, ou de se faire d'abord une réputation de piété par ces dévotions extérieures qui sont ordinaires à sa nation, & qui ne s'établissent que trop dans la nôtre ; mais d'aimer Dieu dans la simplicité de son cœur, d'accomplir ses devoirs, & de donner de bons exemples. Un air de sagesse & de vérité, répandu dans toutes les actions de sa vie, marquoit la pureté de ses intentions. La modestie de son visage répondoit de la sincérité & de la bonté de son cœur ; & sa persévérance dans la piété faisoit voir qu'elle étoit fondée sur la charité & sur la grâce de Jesus-Christ, & non pas sur les jugemens & sur l'approbation des hommes.

Ce n'est pas qu'elle ne se crût redevable aux hommes. C'est à tous les chrétiens que Jesus-Christ a commandé dans son évangile de faire des fruits de pénitence & de justice, afin de s'édifier les uns les autres par les bonnes œuvres qu'ils font, & de s'exciter à glorifier le Père céleste qui leur donne la force & la volonté de les faire. Mais ce commandement regarde sur-tout les Rois de la terre : ils sont plus élevés, & leurs actions sont plus remarquables ; ils ont plus d'autorité, & leurs exemples sont plus efficaces ; ils tirent leur grandeur de Dieu, & ils doivent servir à sa gloire.

Ut videant opera vestra bona, & glorificent Patrem, &c. Matth. 5.

Telle fut la Reine dans tout le cours de sa vie. Dieu l'avoit élevée sur le trône, afin qu'elle honorât sa religion, unie au plus grand Roi du monde, afin que sa vertu fût plus regardée ; établie dans un royaume où la communication plus libre des Rois avec leurs sujets fait qu'on perd moins de leurs bons exemples. Elle suivit sa vocation : & jamais

vie ne fut plus pure, plus régulière, plus uniforme, plus approuvée. Eſt-il échappé quelque indiſcrétion à ſa jeuneſſe ? Sa beauté n'a-t-elle pas toujours été ſous la garde de la plus ſcrupuleuſe vertu ? A-t-elle aimé qu'on la louât contre la vérité, ou qu'on la divertît aux dépens de la charité chrétienne ? A quelle eſpèce de ſes devoirs, publics, ou particuliers, de religion ou domeſtiques, a-t-elle manqué ? Quelle liberté s'eſt-elle donnée qui pût, je ne dis pas mériter une cenſure, mais ſouffrir une mauvaiſe interprétation.

La crainte de Dieu régloit toutes ſes actions, & la médiſance n'eut jamais ni le ſujet, ni le courage d'en parler : *Timebat Dominum valdè, nec erat qui loqueretur de ea verbum malum.* Louange que l'Ecriture donne à Judith, plus grande encore en ce temps où il y a ſi peu de réputations innocentes & irréprochables, & à la Cour où la malice ne pardonne rien à la foibleſſe, & où l'innocence même ſe ſauve difficilement des ſoupçons & des mauvais bruits. *Judithæ c. 8.*

La providence ſe ſervit d'elle pour donner aux uns l'envie de leur perfection, pour ôter aux autres les prétextes de leur négligence. Combien d'ames timides a-t-elle encouragées par ſa profeſſion publique de dévotion, & par les marques viſibles de la miſéricorde de Dieu ſur elle ? Combien de fauſſes vertus a-t-elle redreſſées par les règles qu'elle preſcrivit à la ſienne ? Combien de déſordres a-t-elle arrêtés moins par la force de ſes corrections, que par la perſuaſion de ſon exemple ?

Il eſt vrai que tout le poids de l'autorité, & toute la grandeur de l'état eſt en la perſonne des Rois ; mais on peut dire que la diſcipline des mœurs, & le ſuccès de la piété dans la cour eſt en la perſonne des Reines. C'eſt autour d'elles que ſe range & que ſe réunit ordinairement tout l'eſprit du ſiècle ; le déſir de plaire, l'envie de parvenir, le plaiſir de voir & d'être vue. C'eſt-là que ſe forgent ces traits de feu, ſelon les termes de l'Apôtre, dont l'ennemi ſe ſert pour allumer les paſſions dans ces ames vaines qui ſont les idoles du monde, & dont le monde lui-même eſt l'idole. C'eſt-là que s'apprennent tous les uſages du luxe, de la vanité, de l'ambition & de la délicateſſe ; que ſe forment ces paſſions qui ſont mouvoir toutes les autres ; & que par un commerce fatal au ſalut des ames, les uns ſe font un art de ſéduire, & les autres une gloire d'être ſé- *Tela nequiſſimi ignea. Eph. 6.*

nous avons vu dans sa conduite une dévotion solide & selon les règles, cherchant les connoissances nécessaires, & fuyant une vaine & dangereuse curiosité; donnant à l'édification du prochain ce qu'elle devoit à l'exemple; donnant à sa propre sanctification ce qu'elle devoit à sa conscience; se mettant au-dessus de la coutume quand elle étoit contraire à la loi; ne trouvant rien de petit dans la religion, ni rien de difficile pour son salut, attachée à tous ses devoirs, comme si elle n'en eût eu qu'un seul à remplir; humble sans bassesse, simple sans superstition, exacte sans scrupule, sublime sans présomption; animée, enfin, de l'esprit de Dieu, établie sur ses vérités, & réglée par ses préceptes.

Comme tous ces préceptes se réduisent à aimer Dieu & le prochain; que c'est à ces deux points que se rapportent toute la loi & toute la discipline des prophètes; & que tou-
August. in Ps. 29. tes les bonnes œuvres, selon l'expression de S. Augustin, sont l'ouvrage de la seule charité, parce que c'est d'elle que naissent les pensées pures, & les bons désirs, & les actions saintes, & que toutes les vertus chrétiennes sont ou les fruits ou les offices de celle-là: voyons, MESSIEURS, quel fut sur ce principe l'esprit & la piété de la Reine.

Une parfaite docilité d'esprit & de cœur, un désir sincère de sa perfection & de son salut, une intention générale d'obéir & de plaire à Dieu; c'étoit-là le fond de son ame. On exhorte les autres à faire le bien: il suffisoit de le proposer à cette Princesse. Vous nous attirez par vos promesses; vous nous faites craindre vos jugemens, mon Dieu! C'étoit assez de lui faire connoître vos volontés; & ce que nous faisons par obligation & avec peine, elle le faisoit par son inclination & par votre amour.

Nous l'avons vue sur un simple avertissement, pratiquer à la rigueur toute l'austérité des jeûnes & des abstinences, & se priver de certains adoucissemens, que les priviléges & les coutumes de son pays lui avoient fait regarder comme permis, & que la flatterie lui avoit même conseillés comme nécessaires. Elle reçut tous les avis qu'on lui donna pour son salut, comme autant de lois qu'on lui imposoit, persuadée que tout chrétien doit obéir à la vérité, & chercher toujours avec Jesus-Christ, ce qui est plus agréa-
Joan. 8. ble à son Père. *Quæ placita sunt illi, facio semper.*

De-là venoit cette délicatesse de conscience, qui lui faisoit

faiſoit peſer toutes ſes actions au poids du ſanctuaire : de-là ces fréquentes & ſoigneuſes recherches, juſques dans les replis les plus ſecrets de ſon ame, pour y découvrir les moindres déſirs que l'eſprit du ſiècle & l'amour propre y pouvoient cacher ; de-là ces ſaintes joies, ou ces triſteſſes ſalutaires qu'on a ſi ſouvent remarquées ſur ſon viſage à la fin de ſes oraiſons & de ſes retraites, ſelon le plus ou le moins de progrès qu'elle croyoit avoir fait dans les voies de Dieu : de-là ces confeſſions réitérées, qui marquoient que dans ſon cœur contrit & humilié, elle ſentoit le poids des fautes même les plus pardonnables & les plus légères : de-là venoit enfin cette louable impatience de remplir tous les devoirs de ſon état, & d'étendre ſa charité au-delà même de ſes devoirs.

Ames tièdes qui ménagez votre timide & avare piété, & qui croyez avoir toujours aſſez fait pour votre ſalut ; ames lâches à qui le péché pèſe moins que la pénitence, venez ici vous confondre, ou plutôt ames pures qui portez le joug du Seigneur, & qui marchez dans les ſentiers de ſes commandemens & de ſes conſeils, venez vous exciter ici par les exemples d'une Reine.

Une vue intérieure de Dieu lui ôtoit tout le goût des plaiſirs du ſiècle. La figure du monde, dont parle l'Apôtre, paſſoit devant ſes yeux, ſans s'y arrêter ; & dans ſes diverſifiemens mêmes il y avoit non-ſeulement de la dignité, mais encore du chriſtianiſme. Au milieu des jeux & des aſſemblées où l'ame ſe diſſipe & s'évapore ordinairement la ſienne ſe recueilloit en elle-même ; & tant d'objets de vanité qui ſe répandent autour des trônes, étoient des ſujets de réflexions pour ſa piété, & non pas des ſources de diſtractions pour ſes prières. 1. Cor. 7.

Avec quel empreſſement alloit-elle en effacer juſqu'aux moindres idées dans le fond de ſon oratoire, & préſenter à Jeſus-Chriſt un cœur tout fait pour l'adorer & pour le bénir ? C'eſt-là qu'elle portoit ſa reconnoiſſance & ſa joie pour les aſſurances de la paix, pour les bons ſuccès de la guerre. C'eſt-là qu'elle répandoit ſes larmes & ſa tendreſſe, ſoit dans la perte de ſes enfans que le ciel lui donna pour accomplir ſes déſirs, & lui ôta pour éprouver ſa réſignation, ſoit dans l'abſence du Roi, lorſque l'ardeur de ſon courage & les beſoins de l'état l'engageoient à ces expéditions militaires, où il achetoit par ſes propres périls ſa réputation & ſa gloire, ſoit dans ces inquiétudes & dans ces

peines ſecrètes, que la providence de Dieu, pour le ſalut de ſes élus, mêle ſouvent aux grandes fortunes.

Mais ne ſondons pas ce qui ſe paſſoit entre Dieu & elle. Les gémiſſemens de la colombe doivent être laiſſés à la ſolitude & au ſilence à qui elle les a confiés. Il y a des croix dont le ſort eſt de demeurer cachées à l'ombre de celle de Jeſus-Chriſt, & il ſuffit de dire à la gloire de cette Princeſſe, que tout ſervît à ſon ſalut, & que le Père des miſéricordes, & le Dieu de toute conſolation qu'elle aima toujours également, la ſoutint & dans les douceurs & dans les amertumes de la vie.

Auſſi rien ne la toucha jamais ſi ſenſiblement que l'intérêt de ſa religion. Quelle miſſion y a-t-il eue, qu'elle n'ait ou aſſiſtée de ſon crédit, ou entretenue par ſes bienfaits ? Quelles converſions a-t-elle appriſes, dont elle n'ait eu la même joie que les anges en ont dans le ciel, ſelon la parole de l'évangile ? Dès qu'on ouït gronder l'orage qui vient de fondre ſur l'Empire & ſur la Hongrie, n'ajouta-t-elle pas à ſes dévotions ordinaires, une heure d'oraiſon par jour ? Ne dit-elle pas pluſieurs fois, *Qu'étant chrétienne ſur toutes choſes, elle craignoit encore plus pour ſa religion que pour ſa maiſon* ? Et peut-être que ce coup du ciel qui vient de diſſiper ce gros nuage, & d'arracher la couronne des Empereurs des mains preſque des infidelles, eſt un effet des interceſſions de cette Princeſſe.

Luc. 15.

Ce zèle qu'elle avoit pour la foi de Jeſus-Chriſt, lui faiſoit admirer tout ce que le Roi fait pour elle. C'étoit là comme le centre de cette vive & conſtante tendreſſe qu'elle nourriſſoit pour lui dans ſon cœur. Qu'il étoit grand, & qu'il lui paroiſſoit aimable, quand par la ſévérité de ſes lois il arrêtoit la licence & l'impiété ; quand à l'exemple de ces Princes religieux, dont le Saint-Eſprit a fait l'éloge dans l'écriture, il abattoit les hauteurs, je veux dire les temples que l'héréſie avoit élevés ſur le débris de nos autels ; quand il rétabliſſoit le culte de Dieu dans ſes conquêtes, & que marchant ſur ces remparts qu'il venoit de foudroyer, il alloit lui offrir pour premier hommage, au pied de ſes autels renouvelés, les lauriers qu'il avoit cueillis ! Quel étoit le cœur de la Reine en ces occaſions où l'intérêt de l'égliſe étoit joint à celui de l'état, & où l'amour de Dieu & l'amour du Roi n'étoient preſque qu'une même choſe ?

Que ne puis-je vous la repréſenter dans les pratiques de

chriſtianiſme ? Quel ſpectacle plus édifiant, que de la voir dans les égliſes, & très-ſouvent dans ſa paroiſſe, plus remarquable encore par ſa vertu, que par ſa ſuite, ſe mêlant aux plus ſimples brebis pour entendre la voix du paſteur, & ne ſe diſtinguant de la foule que par ſon humilité, ſon recueillement, & ſon application à la prière.

Suſpendez pour un temps votre douleur, fidelles & déſolés domeſtiques de cette Princeſſe, & rendez ici témoignage à la vérité. Dès qu'elle entroit dans la maiſon de Dieu, n'oublioit-elle pas qu'elle étoit Reine ? L'avez-vous vue diſtraire ſa foi par un regard curieux ; ou par une parole indiſcrète ? Dans les plus rudes hivers, au milieu des étés brûlans vous êtes-vous jamais aperçus de quelque relâchement ou de quelque impatience dans la longueur de ſes oraiſons ? Ne fut-elle pas en tout temps également attentive, immobile, anéantie en elle-même ? Combien de fois la vîtes-vous ramener les courtiſans à l'exercice de leur foi par les marques qu'elle donnoit de la ſienne, inſpirer des ſentimens de religion aux ames les plus déréglées, & les retenir dans le ſilence & dans le devoir, moins par le reſpect de ſa dignité que par l'exemple de ſa modeſtie ?

Les événemens d'une régence tumultueuſe, la valeur d'un héros, une ſuite de guerres & de victoires, des vertus brillantes & preſque mondaines, frapperoient peut-être davantage vos eſprits ; mais je ne viens pas vous ſurprendre par des actions extraordinaires, je viens vous édifier par des vertus, qui toutes communes qu'elles paroiſſent, ne laiſſent pas d'être héroïques.

Avec quelle ſoumiſſion écoutoit-elle la parole de Dieu ? On liſoit dans ſon cœur l'impreſſion qu'elle y faiſoit, & le fruit qu'elle y devoit faire : pourvu que Jeſus-Chriſt fût annoncé, & que ſon ame fût nourrie, elle demeuroit ſatisfaite. Dans nos ſermons, mes frères, elle cherchoit ſes défauts, elle nous pardonnoit les nôtres ; & pour toucher nos auditeurs, avouons-le, ſa préſence fut quelquefois plus efficace que nos paroles.

Quel reſpect enfin n'avoit-elle pas pour tout ce qui regarde Jeſus-Chriſt, pour ſes ſaints, pour ſes autels, pour le chef viſible de ſon égliſe, pour ſes prêtres ? Prêtres que les gens du monde n'eſtiment ordinairement que par leur qualité, ou par les revenus de leurs bénéfices ; & que les grands regardent quelquefois comme les moins importans

& les moins utiles de leurs domeſtiques, aviliſſant ainſi le ſacerdoce de J. C. & paſſant inſenſiblement du peu d'eſtime pour le miniſtre, au peu de reſpect pour le miniſtère.

C'étoit de leurs mains qu'elle recevoit le corps & le ſang du Fils de Dieu : voilà la ſource de ſon reſpect. Comme c'eſt de cette nourriture céleſte que l'ame chrétienne tire ſa force, ſa conſolation & ſa charité, la Reine ſe diſpoſoit à profiter de ces avantages. Quoiqu'elle approchât ſouvent des autels, c'étoit religion, & non pas coutume. Elle communioit avec autant de pureté, que ſi elle eût communié tous les jours ; avec autant de préparation, que ſi elle n'eût communié qu'une fois l'année. Cette familiarité, pour ainſi dire, des ſacrés myſtères ne faiſoit que la rendre plus reſpectueuſe & plus circonſpecte ; & l'uſage fréquent qu'elle en faiſoit, toujours humble & toujours tremblante, ne diminuoit pas ſa ferveur, & redoubloit ſa reconnoiſſance. Elle s'éprouvoit, elle ſe corrigeoit, elle veilloit ſur elle-même, à l'imitation de cette merveilleuſe femme dont parle l'Ecriture : *Elle viſitoit tous les endroits de ſa maiſon, & ne mangeoit pas ſon pain dans l'oiſiveté* : travaillant tantôt à humilier ſa grandeur par des abaiſſemens volontaires, tantôt à ſoumettre ſa volonté à des complaiſances difficiles, ſouvent à réprimer par ſa patience les vivacités naturelles, & toujours à ſecourir le prochain dans ſes néceſſités & dans ſes peines.

Conſideravit ſemitas domûs ſuæ, & panem otioſa non comedit. *Prov.* 31.

C'eſt ici, MESSIEURS, que s'ouvre une matière nouvelle à mon diſcours, & que j'ai beſoin que l'eſprit de Dieu, dans le peu de temps qui me reſte, élève mon eſprit & ma voix, pour louer les miſéricordes qu'il a faites, & celles qu'il a inſpirées à cette Princeſſe. Deux choſes endurciſſent ordinairement le cœur des riches & des puiſſans du ſiècle à l'égard des pauvres, l'orgueil de la condition, & la délicateſſe de la perſonne. Comme ils ſont vains, ils ont peine à deſcendre à des miniſtères qui ſont honnêtes, mais qui ne paroiſſent pas honorables ; & comme ils ſont à couvert de la plupart des misères humaines, ils ont moins de pitié de ceux qui les ſouffrent. Cependant l'écriture leur ordonne d'humilier leurs ames devant le pauvre, & d'être touchés dans le cœur de ſa pauvreté & de ſes peines.

C'étoit-là, MESSIEURS, le caractère de la Reine. Ces dédains, ces dégoûts que le reſpect aſſidu des grands & l'abaiſſement des petits ne produiſent que trop ſouvent dans

l'ame des Princes, ne rebutèrent jamais le malheureux ni l'indigent lorſqu'il implora ſon ſecours. Tout ce qui lui repréſenta Jeſus-Chriſt ſouffrant, fut l'objet de ſa compaſſion & de ſon eſtime, & ſa charité n'eut d'autres bornes que celles que Dieu avoit données à ſon pouvoir ou à ſes déſirs. Retraites ſombres où la honte renferme la pauvreté, combien de fois a-t-elle fait couler juſqu'à vous ſes conſolations & ſes aumônes, inquiète de vos beſoins & de vos chagrins, & plus ſoigneuſe de cacher ſes charités, que vous ne l'étiez de cacher votre misère ? Monaſtères qui n'avez que la croix de J. C. pour poſſeſſion & pour héritage, combien de fois vous fit-elle voir que vous pouviez mettre en lui votre confiance, & que rien ne manque à ceux qui le craignent ? Combien de troupes de malades aſſiſta-t-elle ? Combien de jeunes filles fit-elle élever dans des communautés de vierges chrétiennes ? Combien de communautés même fit-elle ſubſiſter par ſes penſions & par ſes bienfaits ? Qui pourroit raconter ici tout ce que nous avons connu de ſa charité, & découvrir tout ce que ſon humilité nous en a caché ?

Mais qu'eſt-il beſoin de lever le voile qu'elle a jeté ſur ces actions ? Voyons-là dans ces hôpitaux où elle pratiquoit ſes miſéricordes publiques. Dans ces lieux où ſe ramaſſent toutes les infirmités & tous les accidens de la vie humaine ; où les gémiſſemens & les plaintes de ceux qui ſouffrent, rempliſſent l'ame d'une triſteſſe importune ; où l'odeur qui s'exhale de tant de corps languiſſans, porte dans le cœur de ceux qui les ſervent le dégoût & la défaillance ; où l'on voit la douleur & la pauvreté exercer à l'envi leur funeſte empire, & où l'image de la misère & de la mort entre preſque par tous les ſens : c'eſt-là que s'élevant au-deſſus des craintes & des délicateſſes de la nature, pour ſatisfaire à ſa charité, au péril de ſa ſanté même, on la vit toutes les ſemaines eſſuyer les larmes de celui-ci, pourvoir aux beſoins de celui-là, procurer aux uns des remèdes & des adouciſſemens à leurs maux, aux autres des conſolations de l'eſprit & des ſecours pour la conſcience.

Compagnes fidelles de ſa piété qui la pleurez aujourd'hui, vous la ſuiviez quand elle marchoit dans cette pompe chrétienne ; plus grande dans ce dépouillement de ſa grandeur, & plus glorieuſe lorſqu'entre deux rangs de pauvres, de malades ou de mourans, elle participoit à l'humilité & à la patience de Jeſus-Chriſt, que lorſqu'entre deux haies

de troupes victorieuſes, dans un char brillant & pompeux ; elle prenoit part à la gloire & aux triomphes de ſon époux.

Obſtupeſcite, opulenta, & conturbamini. *Iſa.* 32. Admirez, femmes riches, & tremblez, dit le Prophète, vous qui par des dépenſes folles & exceſſives contraignez vos maris à chercher dans l'oppreſſion des pauvres, de quoi fournir à vos vanités & à votre luxe ! Vous qui frémiſſez à la vue d'un hôpital, qui faites ſervir votre délicateſſe de prétexte à votre dureté, & qui bien loin de ſoulager les maux de tant de perſonnes affligées, affectez de les ignorer !

Mais ce qui couronne la vie de cette Princeſſe, c'eſt qu'elle fut toujours égale : mêmes vertus, mêmes retraites, mêmes prières, même uſage des ſacremens, mêmes principes, mêmes règles. La grâce l'excitant, la grâce la ſoutenant, elle demeuroit en Jeſus-Chriſt, & Jeſus-Chriſt demeuroit en elle. Comme ſa foi ne fut pas feinte, ſa perſévérance ne lui fut point ennuyeuſe ; & ſa ferveur ſe renouvela par tout ce qui devoit, ce ſemble, la rallentir. Occupations, divertiſſemens, devoirs publics, néceſſités & ſervitudes de la royauté, rien ne put lui faire perdre la ſuite de ſes oraiſons. Elle ſavoit racheter le temps, ſelon le conſeil de l'Apôtre, & reprendre ſur ſon ſommeil les heures qu'on avoit dérobées à ſa retraite. Où trouvoit-elle du repos dans les fatigues des voyages, ſinon dans les cloîtres, au pied des autels ? Et qui de nous ne l'a pas vue ſe délaſſer dans ces exercices de piété, & ménager ſi bien ſon temps, que ſans retarder les deſſeins du Roi, ſans rien omettre de ſes dévotions, elle avoit toute la complaiſance qu'une femme doit à ſon époux, & toute la fidélité qu'une Chrétienne doit à Dieu ?

Epheſ. 5. *Coloſſ.* 4.

Telle fut, durant le temps qu'elle vécut, la foi perſévérante de la Reine. Vous l'avez dit, mon Dieu : *Qui perſeverera juſqu'à la fin, celui-là ſera ſauvé* ; & vous l'avez fait, en donnant votre couronne & votre ſalut à cette Princeſſe prédeſtinée. Vous l'avez priſe au milieu de ſes ſatisfactions, de ſon bonheur & de ſa joie ; & vous avez pourtant trouvé ſon cœur occupé de vous. Vous l'avez enlevée par un accident imprévu ; nous adorons vos jugemens, & nous reconnoiſſons vos miſéricordes. La confiance qu'elle avoit en vous ne devoit être affoiblie par aucune crainte, & l'innocence de ſa vie valoit bien la pénitence des mourans.

Matth. 20.

La Reine avoit paſſé ſes jours avec la même attention à ſon ſalut qu'on a d'ordinaire à ſa dernière heure. Hoſtie vivante de J. C., elle avoit dreſſé de ſes propres mains le bucher où

elle devoit conſommer ſon ſacrifice ; & il étoit juſte de lui épargner les horreurs de la mort en récompenſe de ſa bonne vie.

Pour nous, Seigneur, qui violons ſi ſouvent votre ſainte loi, faites-nous ſentir que nous mourons, long-temps avant que de mourir. Qu'un prophète nous vienne dire de votre part : *Mettez ordre à votre maiſon, car votre heure dernière approche.* Menez-nous pas à pas à la mort ; & pour expier nos péchés, faites durer notre ſacrifice. Que notre ame ait le temps de ſe purifier par la tribulation, & par la patience d'une maladie ; & que l'image de la mort, & la crainte de vos jugemens venant à remuer nos cœurs, excitent en nous la ferveur de la pénitence. *Iſaïe* 38.

Que lui reſtoit-il, MESSIEURS, à demander au Ciel, ou à déſirer ſur la terre ? Elle voyoit le Roi au comble des proſpérités humaines, aimé des uns, craint des autres, eſtimé de tous, & pouvant tout ce qu'il veut, & ne voulant que ce qu'il doit, au-deſſus de tout par ſa gloire, & par ſa modération au-deſſus de ſa gloire même.

Elle voyoit en vous, MONSEIGNEUR, tous ſes vœux accomplis. Ce caractère de grandeur & de bonté, de modération & de courage, de juſtice & de religion ; ce reſpect que le Roi vous inſpira toujours pour elle, cette ſoumiſſion qu'elle vous inſpira toujours pour le Roi ; ces vertus de tous les deux unies enſemble, qui vous font regarder comme l'image de l'un & de l'autre ; cette union ſi pure & ſi tendre avec cette auguſte Princeſſe, que le Ciel ſemble nous avoir donnée pour recueillir le double eſprit de la Reine & pour nous repréſenter ſa grandeur & ſa piété ; ces bénédictions que Dieu a répandues, & qu'il va répandre encore ſur votre auguſte mariage, furent des ſources de joie & de conſolation pour elle. Que ſon cœur fut touché lorſqu'elle vous vit dans ces camps où votre intelligence, votre activité, votre application vous tenant lieu d'expérience ; vous pratiquiez les règles du commandement ſans avoir preſque beſoin de les apprendre, prêt à recevoir les ordres du Roi, & à les donner à ſes armées, capable de faire exécuter ſes grands deſſeins, & de ſuivre ſes grands exemples, fait pour obéir à lui ſeul, & pour commander au reſte du monde. Dieu voulut que ce fût là ſa dernière joie ; heureuſe d'avoir vu juſqu'où peut aller votre gloire ſans être expoſée à ces craintes que pouvoit lui donner un jour votre grand courage.

Que pouvoit-elle eſpérer après ſa mort ? La ſurpriſe & l'effroi, puis les regrets & la douleur des peuples ; les mo-

numens dreſſés à ſa gloire, les prières & les ſacrifices offerts pour elle, les larmes des pauvres répandues, les témoignages rendus à ſa vertu par la voix publique, ſes bonnes œuvres annoncées pour l'édification des fidelles; tout relève, tout bénit ſa mémoire. Vous-même, grand Roi, unique objet de ſon reſpect & de ſa tendreſſe, auguſte témoin de ſa vertueuſe & ſage conduite, vous l'avez aimée, vous l'avez pleurée, vous l'avez louée : vous l'avez dit, *Je n'ai jamais reçu de chagrin d'elle que celui de l'avoir perdue*; & ſi parmi les joies du Ciel, il reſte encore aux ſaintes ames quelque ſentiment pour les conſolations de ce monde, elle eſt touchée de celle-ci, & il me ſemble que je vois ce cœur, tout inſenſible qu'il eſt, ſe réveiller & s'attendrir à cette parole.

Mais les honneurs dont elle a joui, & ceux qu'on rend à ſa mémoire ſont d'inutiles & foibles ſecours; ce qui ſeul peut nous conſoler dans la mort ſoudaine de cette Princeſſe, c'eſt l'aſſurance de ſon ſalut. C'eſt auſſi ce qui doit nous inſtruire, MESSIEURS, & nous faire prévoir nos dangers. Après un reſte de malheureux jours : *Une nuit vient*, dit le Fils de Dieu, *où perſonne ne peut travailler. Venit nox quando nemo poteſt operari.* Un aveuglement volontaire qu'on s'eſt fait durant le cours de pluſieurs années par la négligence de ſes devoirs, forme enfin des ténèbres impénétrables. On eſt ſurpris d'une maladie dont on craint trop, ou dont on ne craint pas aſſez les progrès. On ne voit ni l'importance du paſſé, ni les conſéquences de l'avenir. On a commis le péché ſans crainte, on reçoit les Sacremens ſans réflexion. On ſe flatte, ou l'on eſt flatté de vaines eſpérances de guériſon, & l'on eſt mort avant qu'on ait aperçu qu'on pouvoit mourir.

Quand il luiroit quelque rayon de connoiſſance, les puiſſances de l'ame ſe trouvent ou liées par la douleur, ou uſées par l'habitude, on ſe repait des vains projets d'une converſion imaginaire, ou d'une confiance préſomptueuſe en la miſéricorde divine; & dans ces malheureux momens où l'on ne peut ni pratiquer les vertus, ni vaincre les vices, on tombe entre les mains de la juſtice de Dieu avec le déſeſpoir de ne pouvoir y ſatisfaire.

Faſſe le Ciel, MESSIEURS, que nous prévenions ces dangers; & que ſi nous n'avons pas, comme la Reine, le mérite d'une vie pure & innocente, nous ayons au moins les précautions de la pénitence, afin d'obtenir, par le mérite du ſang de J. C. la gloire qu'elle poſſède, & que je vous ſouhaite.

ORAISON FUNÉBRE

DE TRÉS-HAUT

ET

TRÉS-PUISSANT SEIGNEUR

MESSIRE

MICHEL LE TELLIER,

CHEVALIER,

CHANCELIER DE FRANCE.

PRONONCÉE dans l'Égliſe de l'Hôtel Royal des Invalides, le 22 Mars 1686.

ORAISON FUNÉBRE

DE MESSIRE

MICHEL LE TELLIER,

CHANCELIER DE FRANCE.

Uſque in ſenecturem permanſit ei virtus, ut aſcenderet in excelſum terræ locum ; & ſemen ipſius obtinuit hereditatem, ut viderent omnes filii Iſraël, quia bonum eſt obſequi ſancto Deo.

Sa vertu s'eſt ſoutenue juſqu'à ſa vieilleſſe ; elle l'a fait monter aux lieux élevés de la terre : ſa poſtérité a recueilli ſon héritage : afin que les enfans d'Iſraël connoiſſent qu'il eſt bon d'obéir au Dieu ſaint. Au Livre de l'Eccléſiaſtique, chap. 46.

A Quel deſſein, MESSIEURS, êtes-vous aſſemblés ici, & quelle idée avez-vous de mon miniſtère ? Viens-je vous éblouir de l'éclat des honneurs & des dignités de la terre, & venez-vous interrompre ici l'attention que vous devez aux ſaints myſtères, pour nourrir votre eſprit du récit ſpécieux d'une félicité mondaine ? Attendez-vous qu'au lieu d'exciter votre piété par des inſtructions ſalutaires, j'irrite votre ambition par de vaines repréſentations des proſpérités de la vie ? Oſerois-je à la vue de ce tombeau, fatal écueil des grandeurs humaines, à la face de ces autels, demeure ſacrée de Jeſus-Chriſt anéanti, louer les vanités du ſiècle, & dans un jour de triſteſſe & de deuil, étaler à vos yeux l'image flatteuſe des faveurs & des joies du monde ?

Dans l'éloge que je fais aujourd'hui de TRÈS-HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE MICHEL LE TELLIER, MINISTRE D'ETAT, CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE, j'enviſage, non pas ſa fortune, mais ſa vertu ; les ſervices qu'il a rendus, non pas les places qu'il a remplies ; les dons qu'il a reçus du Ciel, non pas les honneurs qu'on lui a ren-

dus sur la terre ; en un mot, les exemples que votre raison vous doit faire suivre, & non pas les grandeurs que votre orgueil pourroit vous faire désirer.

Ce n'est pas, MESSIEURS, que je veuille blâmer ici ces ministères honorables où la providence de Dieu l'avoit élevé, qui sont les fruits de la réputation & du mérite. Je sai que son crédit n'a fait qu'autoriser sa probité, que ses grands emplois ont servi de moyen & de matière à ses bonnes œuvres ; & que nous devons à ses dignités ce caractère singulier d'une vie simple dans sa sagesse, modeste dans son élévation, tranquille dans l'embarras & le tumulte des affaires, uniforme dans ses conditions différentes, toujours louable, toujours utile, & toujours, quelque bonheur qui l'accompagnât, plus heureuse pour le public que pour lui-même.

Il est vrai que le Ciel a rempli ses désirs, & qu'il a eu, pour ainsi dire, la destinée des patriarches : cette plénitude de jours qui consomme la prudence de l'homme juste : cette suite de bons succès, que le temps & la fortune, qui changent tout, n'ont osé troubler : ces richesses innocentes qui ont entretenu son honnête & frugale opulence : cet esprit, qui malgré le poids des années & des affaires a conservé sa force & sa vigueur dans les ruines mêmes du corps : cette gloire qu'il a maintenue, & qu'il a vu renaître en ses enfans de génération en génération : cette mort dans la paix & dans l'espérance du Seigneur, qu'il a regardée comme la fin de son travail & le terme de son pélerinage.

Ce sont-là les récompenses visibles de la vertu, mais ce n'est pas la vertu même. Ce sont les bénédictions de l'ancienne loi, non pas les grâces de la nouvelle. Je m'arrête à cette vertu persévérante & continuée, suivant les paroles de mon texte ; & je viens vous montrer par quels emplois le Ciel avoit préparé ce grand Homme, par quelles voies il l'a conduit, par quels secours il l'a soutenu dans les dignités éminentes, & recueillir en sa personne la fidélité d'un sujet, la sagesse d'un ministre d'état, la justice d'un chancelier. Fasse l'Esprit divin que la religion règne dans mon discours, & que les enfans de ce siècle apprennent aujourd'hui de moi la prudence des enfans de lumière !

I. PARTIE. DANS le royaume spirituel de Jesus-Christ, il y a des vocations différentes : les uns dans la retraite & dans le

ſilence opèrent en ſecret leur propre ſalut ; les autres dans l'action & dans des offices publics de religion, travaillent au ſalut de leurs frères, conduiſent la maiſon de Dieu, & ſont les miniſtres de Jeſus-Chriſt pour l'utilité de ſon Egliſe. Ainſi dans les royaumes temporels, la providence divine, qui par d'inviſibles reſſorts conduit les hommes à ſes fins, reſſerre le cœur des uns, & les retient dans les bornes étroites d'une adminiſtration domeſtique ; élève l'eſprit des autres pour en faire les juges ou les conducteurs de ſon peuple, & pour aider de leurs conſeils les ſouverains qui le gouvernent. Le Seigneur en fait des ſerviteurs fidelles, les guide lui-même dans les ſentiers de la juſtice, & leur révèle peu à peu les ſecrets de ſa ſageſſe.

C'eſt ainſi qu'il forma cet habile & fidelle Miniſtre, dont vous honorez ici la mémoire. La bonté du naturel prévint en lui les ſoins de l'éducation. L'étude, le génie, les réflexions fortifièrent bientôt ſa raiſon. On vit dans une grande jeuneſſe ce qu'on trouve à peine dans un âge plus avancé, de la régularité & de la retenue. Son eſprit parut & par ce que ſa vivacité en produiſoit, & par ce qu'en cachoit ſon jugement & ſa modeſtie. Un air doux & inſinuant lui attiroit l'eſtime & la confiance ; & je ne ſai quoi d'honnête & d'heureux répandu dans ſes actions & ſur ſon viſage, laiſſoit voir dans le caractère de ſa vertu le préſage de ſa fortune.

La première paſſion qu'il eut, fut celle de ſe rendre utile ; & comme il étoit né dans le ſein même de la magiſtrature, & qu'il avoit devant ſes yeux l'image de l'équité & de la réputation de ſes pères, il eut deſſein d'entrer dans une de ces compagnies célèbres où règnent l'honneur & l'intégrité, & où s'exercent non pas les jugemens des hommes, mais ceux de Dieu, ſelon le langage des écritures. Il s'inſtruiſit de ſes devoirs : il conſulta les oracles de la juriſprudence ; & dans ces tribulations domeſtiques qu'attirent d'ordinaire ſur les enfans un père mort, une mère veuve, contraint de défendre les droits de ſa ſucceſſion contre des prétentions illégitimes ; il ſe fit, de l'ennuyeuſe pourſuite de ſon affaire, une étude louable de ſa vocation. Il apprit par ſes propres peines à compatir à celles des autres. Il diſcerna les raiſons de la bonne cauſe d'avec les préventions & les artifices de la mauvaiſe. Il vit ce que preſcrivent les lois ; ce

2. Par. 19. 6.

que la chair & le sang inspirent ; & tirant de la conduite de ses juges des enseignemens pour la sienne, il apprit, en soutenant son propre droit, à conserver celui des autres ; & la justice qu'il demandoit, lui fit connoître la justice qu'il devoit rendre.

Avec cette disposition il entra dans le grand conseil. La connoissance des affaires, l'application à ses devoirs, l'éloignement de tout intérêt le firent connoître au public, & produisirent cette première fleur de réputation qui répand son odeur plus agréable que les parfums, sur tout le reste d'une belle vie. Les plaisirs ne troublèrent pas la discipline de ses mœurs, ni l'ordre de ses exercices. Il joignit à la beauté de l'esprit & au zèle de la justice, l'assiduité du travail, & mépriſa ces ames oisives qui n'apportent d'autre préparation à leurs charges que celle de les avoir désirées ; qui mettent leur gloire à les acquérir, non pas à les exercer ; qui s'y jettent sans discernement, & s'y maintiennent sans mérite ; & qui n'achètent ces titres vains d'occupation & de dignité, que pour satisfaire leur orgueil, & pour honorer leur paresse.

Eccl. 7. 2.

Les sollicitations de ses amis, & les conjonctures du temps le poussèrent bientôt dans un autre emploi, qui le faisant l'homme du Roi dans un grande juridiction, donna plus d'étendue à sa vertu, & plus de matière à sa gloire. C'est-là que chargé de la protection des lois & des polices humaines, au milieu d'un conflit tumultueux de grands & petits intérêts qui divisent les citoyens, il réprimoit la licence des uns, relevoit la foiblesse des autres ; & de son équitable tribunal, à l'épreuve des importunités, au-dessus des passions qui l'environnent, il poursuivoit le crime, armé du glaive de la justice, & couvroit l'innocence du bouclier des lois & de l'autorité royale.

La douceur naturelle de son esprit, ne faisoit qu'augmenter le respect qu'on avoit pour lui. Quel malheureux n'espéroit pas, en l'abordant, du secours, ou de la pitié ? La bonne cause perdit-elle jamais devant lui la confiance & la liberté qui lui est due ? A qui refusa-t-il jamais le temps & la patience de l'écouter ? Le vit-on rebuter un pauvre, & mépriser sa propre chair, comme parle le Prophète ? Qu'il étoit éloigné de ceux, qui joignant à la sévérité de leur profession, la rudesse de leur humeur, affligent les pauvres de

Carnem tuam ne despexeris. Isi. 58. 7.

Jesus-Christ, & désespèrent, par leur dureté, des misérables qui ne gémissent déjà que trop sous le poids de leur mauvaise fortune, qui craignent plus leurs juges que leurs parties, & qui regardent le mépris qu'on a pour eux, comme un avant coureur de l'injustice qu'on leur va faire !

Mais Dieu le destinoit à de plus nobles fonctions, & vouloit approcher des Rois une Tête aussi capable de les servir. Il s'élève & se fait admirer dans le conseil. Que croiriez-vous, MESSIEURS, de ces changemens, & de ces accroissemens de gloire, si sa modération ne vous étoit aussi connue que sa fortune? Ne vous figurez pas de ces élévations soudaines que produit quelquefois dans les états l'heureuse ambition des sujets, ou l'aveugle faveur des princes. Ne pensez pas à cette impatience téméraire de la plupart des jeunes gens; moins occupés des charges qu'ils ont, que de celles qu'ils n'ont pas; qui se dispensent de l'ordre du temps & de la raison, pour monter précipitamment aux premiers tribunaux du royaume, comme si l'honneur pouvoit s'acquérir sans travail, & la sagesse sans expérience.

Souvenez-vous plutôt de la sainte simplicité de nos pères. Chacun mesuroit ses emplois à ses propres forces. L'ambition n'étoit ni présomptueuse, ni inquiète. On se faisoit une espèce de religion d'apprendre ses premiers devoirs, avant que de passer à d'autres. Il y avoit une proportion, & comme un point de maturité, que chacun cherchoit en lui-même, avant que d'entrer aux administrations publiques. Les progrès qu'on faisoit dans les dignités, étoient des marques & des récompenses du mérite; & les services qu'on avoit rendu dans les unes, étoient des gages assurés des services qu'on devoit rendre dans les autres.

Ainsi s'avançoit Monsieur LE TELLIER, rempli de ses obligations présentes, fidelle à chacune de ses conditions, comme s'il n'en eût jamais dû sortir, & se préparant par de grandes vertus à de grands emplois. Lorsque le feu de la rébellion s'alluma dans la capitale d'une province voisine, & qu'un illustre Chancelier, avec la justice armée, alloit, ou l'arrêter par l'autorité des lois, ou la punir par la puissance des armes, il fut choisi pour l'assister de ses conseils, & pour chercher avec lui ces difficiles tempéramens de menace qui étonne, de remontrance qui corrige, de douceur qui apaise, de sévérité qui châtie. Quel soin ne prit-il pas de désarmer

Rouen. M. Seguier.

cette multitude irritée, de diſſiper leurs fauſſes craintes; & d'imprimer dans ces eſprits, que ſa parole avoit calmés, le reſpect & l'obéiſſance? Il apprenoit alors à prononcer des arrêts, à ſceller des grâces, à ramener dans de plus importantes occaſions, les peuples à l'autorité royale.

Que dirai-je de cette intendance, qui fut comme un coup d'eſſai de ſon miniſtère, ſinon qu'il fit craindre & qu'il fit aimer la France dans l'Italie; qu'il aida par ſon induſtrie, à réunir les Princes de l'auguſte maiſon de Savoie; qu'il parut bon négociateur & bon courtiſan; & qu'il remporta autant d'eſtime & d'affection publique de ces pays étrangers, qu'il y avoit laiſſé d'exemples d'une ſage & vertueuſe conduite?

Mais je paſſe à des actions plus éclatantes, & je commence à ſentir le poids de mon ſujet. Ce fut en ce temps, que pour le malheur du royaume, mourut ce Cardinal fameux par la force de ſon génie, par le ſuccès de ſes entrepriſes, par la beauté de ſon eſprit, à qui la France devoit ſa grandeur, ſon repos & ſa politeſſe. Quelle chute, MESSIEURS, & combien de fortunes chancelantes, ou renverſées en une ſeule! Que ſont les hommes, lorſqu'au milieu de leurs eſpérances & de leurs établiſſemens, Dieu, dont les jugemens ſont impénétrables, briſe le bras de chair qui les appuyoit?

Les uns ſe perdent ſans reſſource: les autres étonnés, & incertains de leur état, ne pouvant ni ſoutenir leur dignité, ni ſupporter leur diſgrace, ni ſe maintenir à la Cour, ni ſe réſoudre à la retraite, traînent avec ennui, les foibles reſtes d'un crédit, qui ſe ſoutient encore un peu par lui-même, & qui tombe bientôt après ſous le poids d'une nouvelle domination. Les bienfaits s'oublient, les amitiés ceſſent, la confiance s'éloigne, les ſervices mêmes ſont comptés pour des récompenſes. Quand on ſeroit utile, on ceſſe d'être agréable: de nouveaux intérêts font chercher de nouveaux ſujets. Telles ſont les viciſſitudes du monde. Vous ſeul, Seigneur, êtes toujours le même, & vos années ne finiſſent point: bienheureux ceux qui ſe confient en vous, leurs eſpérances ne ſeront point confondues!

Tu autem idem ipſe es, & anni tui non deficient. *Pſ.* 101. 28.

Ce fut dans ces révolutions que M. LE TELLIER, contre les apparences, & contre ſes propres projets, fut rappelé de ſes emplois, pour entrer dans la charge de ſecrétaire d'Etat

d'Etat & dans le miniſtère de la guerre, en un temps, où la diſcorde régnoit dans toutes les parties de l'Europe; où le bruit de nos armes retentiſſoit de tous côtés; & où nos ennemis & nos envieux s'animoient par nos pertes, & s'irritoient de nos victoires. Il falloit un homme laborieux pour ſe charger d'un long & pénible détail; exact, pour entretenir l'ordre & la diſcipline de tant d'armées; fidelle, pour diſtribuer les finances avec des mains pures & innocentes; juſte, pour repréſenter les ſervices des ſoldats & des officiers, & faire élever les plus dignes aux places qu'une louable, mais malheureuſe valeur rendoit vacantes; ſage, pour ménager dans des conjonctures difficiles, ces eſprits vains & remuans, qu'il eſt également dangereux d'abattre ou d'élever; éclairé, pour décider dans les conſeils, & trouver des expédiens & des ouvertures dans les affaires.

Tel étoit ce nouveau miniſtre : l'uſage des lois & des judicatures qu'il avoit exercées, la connoiſſance qu'il avoit acquiſe du dehors & du dedans du royaume, les principes qu'il s'étoit faits pour la vie publique & particulière, les habitudes qu'il avoit eues avec les plus renommés politiques, avoient formé en lui cette étendue de lumière, & cette prudence univerſelle d'un miniſtre d'état, dont je dois vous entretenir dans la ſeconde partie de cet éloge.

II. PARTIE.

QUOIQUE la puiſſance de Dieu ſoit ſans bornes & ſans meſure, que la vertu de ſon eſprit s'imprime par la force de ſa parole, & que ſa volonté ſoit la règle de ſes actions; il ne dédaigne pas de ſe ſervir quelquefois, dans la conduite de l'univers, de ces eſprits bienheureux qui ſont dans le ciel immortels adorateurs de ſa gloire, inviſibles adminiſtrateurs de ſes ordres & de ſes deſſeins ſur la terre. Faut-il s'étonner ſi les Rois dans leur condition mortelle, chargés du poids & de la multiplicité de leurs devoirs, choiſiſſent parmi leurs ſujets, des eſprits fidelles & ſages, à qui, ſe réſervant la ſupériorité de la déciſion, & l'autorité du commandement, ils laiſſent la liberté du conſeil & la prudence de l'exécution ?

Un Roi, dont la vie fut le règne de la religion & de la juſtice, pouvoit-il, en mourant, faire un plus digne choix que celui de M. LE TELLIER ? Le Dieu des armées bénit auſſitôt nos guerres en ſes mains; la réputation de nos armes ne fit que croître; la perte d'un Roi victorieux fut adoucie

Louis XIII.

par le gain d'une bataille, & par une ſuite de victoires; la France affligée & triomphante tout enſemble, mêla aux chants de douleur & de funérailles, des cantiques de louanges & d'actions de grâces : & l'Eſpagne ſentit à Rocroy qu'une révolution n'étoit pas capable de renverſer l'heureuſe adminiſtration de nos affaires; que la nouveauté des acteurs, ſi j'oſe parler ainſi, ne changeoit pas la face de la ſcène; & que ſi nos Rois étoient mortels, la fortune de l'Etat, la valeur de la nation, & la protection du Dieu vivant ſur ce royaume, ne mouroient pas.

Déjà pour le ſoutien d'une minorité & d'une régence tumultueuſe, s'étoit élevé à la Cour un de ces hommes, en qui Dieu met ſes dons d'intelligence & de conſeil, & qu'il tire de temps en temps des tréſors de ſa providence pour aſſiſter les Rois, & pour gouverner les royaumes. Son adreſſe à concilier les eſprits par des perſuaſions efficaces, à préparer les événemens par des négociations preſſées ou lentes, à exciter ou à calmer les paſſions par des intérêts & des vues politiques; à faire mouvoir avec habileté les reſſorts ou de la guerre ou de la paix, l'avoit fait regarder comme un miniſtre non-ſeulement utile, mais encore néceſſaire. La pourpre dont il étoit revêtu, la capacité qu'il fit voir, & la douceur dont il uſa, après pluſieurs agitations, le mirent enfin au-deſſus de l'envie, & tout concourant à ſa gloire, le ciel même faiſant ſervir à ſon élévation & ſa faveur & ſes diſgraces, il prit les rênes de l'Etat; heureux d'avoir aimé la France comme ſa patrie, d'avoir laiſſé la paix aux peuples fatigués d'une longue guerre, & plus encore d'avoir appris l'art de régner & les ſecrets de la royauté au premier monarque du monde.

Le diſcernement de ce Cardinal fit reconnoître la prudence de M. LE TELLIER; & la prudence de M. LE TELLIER ſervit à rétablir l'autorité de ce Cardinal, dans un temps de confuſion & de déſordre. Ne craignez pas, MESSIEURS, que je vous faſſe un triſte récit de nos diviſions domeſtiques, & que je parle ici de rétabliſſemens & d'éloignemens, de priſons & de libertés, de réconciliations & de ruptures. A Dieu ne plaiſe, que pour la gloire de mon ſujet je révèle la honte de ma patrie, que je r'ouvre des plaies que le temps a déjà fermées, & que je trouble le plaiſir de nos conſtantes & glorieuſes proſpérités par le funeſte ſouvenir de nos miſères paſſées!

Que dirai-je donc ? Dieu permit aux vents & à la mer de gronder & de s'émouvoir ; & la tempête s'éleva. Un air empoisonné de factions & de révoltes gagna le cœur de l'Etat, & se répandit dans les parties les plus éloignées. Les passions, que nos péchés avoient allumées, rompirent les digues de la justice & de la raison ; & les plus sages mêmes entraînés par le malheur des engagemens & des conjonctures, contre leur propre inclination, se trouvèrent, sans y penser, hors des bornes de leur devoir. L'inquiétude naturelle de l'esprit humain ; l'ignorance où l'on est des véritables intérêts de l'Etat ; la confiance qu'inspire la naissance, la capacité, les services, les mouvemens de l'ambition ; & plus encore la main du Seigneur qui s'appésantit quand il veut, & se sert, pour la punition des hommes, de leurs propres déréglemens, furent les causes des partis formés, & de l'autorité souveraine blessée enfin en la personne du premier ministre.

Quelle fut la constance de M. LE TELLIER dans ces jours d'aveuglement & de foiblesse, & combien de formes donna-t-il à sa fidélité & à sa prudence ! Quelle application à découvrir la source des maux, & la convenance des remèdes ! quelle retenue pour cacher les secrets de la régence qu'on avoit confiés à sa sagesse ! quelle pénétration quand il fallut percer les nuages de la dissimulation & de l'artifice, & découvrir non-seulement les desseins, mais encore les motifs & les intentions ! quelle présence d'esprit lorsqu'il fallut s'accommoder aux conjonctures, & prendre pour le bien public des résolutions subites ! quelle adresse à s'attirer la confiance des parties, & à réunir la diversité des avis & des connoissances au seul point de la tranquillité publique !

Mais quelle fut sa fermeté, lorsque par l'effort des factions & des cabales, la Reine obligée de céder au temps, consentit à le voir éloigner des affaires ? Il ne perdit rien par sa disgrace, parce qu'il se soutenoit moins par sa faveur que par sa vertu. Ceux qui demandoient son éloignement faisoient eux-mêmes son éloge. On ne lui reprochoit que les services qu'il rendoit à l'Etat & l'attachement qu'il avoit pour son bienfaicteur. Ses crimes étoient sa droiture, sa fidélité, sa reconnoissance. Tout le changement qui se fit en lui, fut qu'il jouit de son repos & de lui-même. Il se retira dans sa solitude, portant avec lui sa réputation &

ſon innocence, & faiſant du triomphe de ſes envieux un ſacrifice volontaire à ſon Prince & à ſa patrie. C'étoit aſſez pour lui de faire ceſſer les moindres prétextes des troubles dont la France étoit agitée ; & ne pouvant ſervir le Roi par ſes actions & par ſes diſcours, il le ſervit par ſon repos & par ſon ſilence.

Que dis-je, MESSIEURS, par ſon repos & par ſon ſilence ? Sa retraite ne fut ni lâche ni oiſive. Là ſe formoient d'heureux projets pour la réunion des eſprits, quand ils ſeroient capables de raiſon ou de repentir. De-là couloit une ſource ſecrète de ſages conſeils ſur tous les ſerviteurs fidelles. Sa ſolitude lui ſervoit comme de voile pour mettre en ſureté l'importance de ſes ſervices. De ce port où la tempête l'avoit jeté, il marquoit les routes qui pouvoient ſauver du naufrage. On eût dit qu'il n'étoit ſorti de la Cour, que pour y être & plus accrédité & plus utile ; & ſon abſence ne fit que montrer le déſir qu'on avoit eu de le retenir, & l'impatience qu'on eut de le rappeler.

Aucun nuage ne troubla depuis la ſérénité de ſa vie. Sa prudence ne permit plus rien au caprice de la fortune ; & l'envie qui pourſuit ſans ceſſe les autres vertus, eut quelque honte d'avoir une fois attaqué la ſienne.

Que ne puis-je vous le repréſenter après ſon retour avec cet aſcendant qu'il eut toujours ſur les eſprits, ménageant les craintes & les défiances des uns, animant les déſirs & les eſpérances des autres, liant les grands par des traités, gagnant les peuples par des remontrances, juſqu'à ce que Dieu eût béni ſes travaux, & rétabli, par ſa miſéricorde, l'autorité du Prince, l'honneur du miniſtère & la concorde d'un état qu'il vouloit mettre au-deſſus des autres, par une heureuſe paix, ou par de continuelles victoires ?

Que ne puis-je plutôt vous montrer la part qu'il a eue aux glorieux événemens d'un règne rempli de merveilles ! Les affaires d'état, ſelon l'Écriture, ſont des myſtères du conſeil des Rois : il n'y a que ceux qui entrent dans le ſanctuaire qui puiſſent en ſavoir les ſecrets. On ne les voit pas en eux-mêmes ; mille voiles les dérobent à nos yeux. On ne les voit que dans les mouvemens qu'ils font, & dans les effets qu'ils produiſent.

Myſterium. Conſilii ſui. Judith c. 2.

Rappelez donc en votre mémoire ces guerres ſi renommées dont il fut le directeur & le miniſtre ; cette paix fo-

tunée dont il fut le ſolliciteur, & pendant le traité, le dépoſitaire; ces conquêtes ſurprenantes, dont il avoit été comme le prophète; ces négociations avantageuſes, dont il fut & l'auteur & le conducteur par ſes projets & par ſes vues. Ajoutez à tous ces honneurs le témoignage d'un Roi dont les paroles ſont des oracles, *Que jamais homme ſur toutes ſortes d'affaires n'avoit été de meilleur conſeil.*

Cependant, MESSIEURS, a-t-on vu dans ſa conduite quelque apparence de vanité? S'eſt-il écarté de l'honnête ſimplicité de ſes pères? A-t-il répandu en ſuperfluités de feſtins ou de bâtimens, ce qu'il tenoit des libéralités du Roi, ou de ſa prudente & modeſte économie? A-t-il prodigué des tréſors pour embellir ſes maiſons, & forcé la nature & les élémens pour orner ſes ſolitudes? Qu'a-t-il cherché dans ſa retraite de Chaville, que les pures délices de la campagne? Et quelle peine n'eut on pas à lui perſuader d'étendre un peu en faveur de ſa dignité, les limites de ſon patrimoine, & d'ajouter quelques politeſſes de l'art aux agrémens ruſtiques de la nature.

De ce fond de modération naiſſoit cette douceur & cette affabilité ſi néceſſaire & ſi rare dans les grands emplois, où l'importunité des hommes, l'opiniâtreté du travail, & je ne ſais quel eſprit de domination rendent l'humeur auſtère & chagrine. Il écoutoit avec patience, il accordoit avec bonté, & refuſoit même avec grâce. Acceſſible, accueillant, honnête, ſachant employer ſon temps, & quelquefois même le perdre pour compatir à des miſérables, à qui il ne reſte d'autre conſolation que celle de redire ennuyeuſement leur misère. Il ſe communiquoit ſelon les beſoins, & ne pouvoit ſouffrir ces hommes chargés des affaires du public & des particuliers, qui ſe renferment, & ſe rendent comme inviſibles, & ſe font de leurs cabinets comme un rempart à leur oiſiveté ou à leurs plaiſirs, contre les peines & les devoirs de leurs miniſtères.

Mais quelle étoit cette douceur, quand elle ſe renfermoit dans l'enceinte de ſa famille, & dans les bornes d'une vie privée! Quel ſage & noble repos! quelle tendreſſe pour ſes enfans! quelle union avec cette épouſe fidelle, qui ſelon le langage du ſaint-Eſprit, eſt la récompenſe de l'homme de bien! quelle ſenſibilité & quelle conſtance pour ſes amis! qu'il eût aimé à jouir en repos du fruit de ſes travaux

dans une heureuse vieillesse ! Il laissoit à l'Etat un fils dont il avoit formé l'esprit & le cœur ; ils rempliſſoient les mêmes emplois avec les mêmes vertus ; & ils auroient été l'un & l'autre inimitables, ſi le père n'eût eu le fils pour ſucceſſeur, & ſi le fils n'eût eu le père pour exemple. Mais ſa vertu devoit continuer juſqu'à la fin, & l'élever au premier trône de la juſtice, je veux dire à la charge de chancelier de France. *Ut aſcenderet in excelſum terræ locum.*

III. PARTIE.

LA première fonction des Rois, & la partie la plus eſſentielle de la royauté, c'eſt la juſtice. L'Ecriture, après avoir repréſenté le courage de David dans ſes combats, & ſa reconnoiſſance dans ſes victoires, ajoute incontinent, comme la perfection de ſon règne, qu'il rendoit juſtice & jugement à ſon peuple : *Regnavit David ſuper omnem Iſraël, & faciebat judicium, & juſtitiam omni populo.* Ce n'eſt que par occaſion qu'ils ont des ennemis à vaincre, & c'eſt par inſtitution qu'ils ont des ſujets à gouverner : & comme il leur convient de choiſir des hommes puiſſans, pour porter leur foudre dans la conduite tumultueuſe de la guerre ; il leur importe encore plus de choiſir des hommes juſtes pour exercer leurs jugemens dans une charge où réſide l'ordre & la paix intérieure de l'Etat, & qui eſt comme un canal ſpirituel, par où la protection des lois & de la juſtice deſcend du Prince vers les peuples, & le reſpect & la fidélité des peuples remontent vers le ſouverain.

2. Reg. c. 8.

Qui eſt-ce qui s'eſt acquitté plus dignement de cette ſuprême magiſtrature que M. LE TELLIER ? En entrant dans le miniſtère, il ne s'étoit pas éloigné de la juſtice : il en avoit conſervé les lumières & les maximes au milieu de la politique ; & s'étoit uni plus étroitement avec elle en s'approchant d'un Roi qui en fait la règle de ſes déſirs & de ſes actions, qui veut qu'elle règne ſur ſes ſujets & ſur lui-même, & qui lui ſoumet tout, juſqu'à ſes intérêts & ſa gloire.

Mais lorſqu'il ſe vit établi arbitre ſouverain des lois, il ſe fit des principes inviolables d'une exacte & ſévère équité. Il s'appliqua à diſcerner la cauſe du juſte d'avec celle du pécheur ; à découvrir la vérité au travers des voiles du menſonge & de l'impoſture, dont les cupidités humaines le couvrent ; à ſéparer les formalités néceſſaires d'avec les procédures obliques & ces malignes ſubtilités, que l'avarice a introduites dans les affaires ; & pour rompre l'iniquité dans

ſa ſource, il arma ſon zèle contre les juges qui la commettoient, ou qui la ſouffroient.

Au milieu du palais auguſte, & preſque ſous le trône de nos Rois, s'élève, ſous le nom de conſeil, un tribunal ſouverain, où l'on réforme les jugemens & où l'on juge les juſtices. C'eſt-là que la foible innocence vient ſe mettre à couvert de l'ignorance ou de la malice des magiſtrats qui la pourſuivent. C'eſt de-là que partent ces foudres qui vont conſumer l'iniquité, juſqu'aux tribunaux les plus éloignés; c'eſt là qu'on règle le ſort des juridictions douteuſes, & que du haut de ſa dignité le premier & univerſel magiſtrat, au milieu des juges d'une probité & d'une expérience conſommée, veille ſur tout l'empire de la juſtice, & ſur la bonne ou mauvaiſe conduite de ceux qui l'exercent.

Il entretint l'ordre que ſes prédéceſſeurs avoient établi dans le conſeil, & il l'augmenta. Il n'y ſouffrit aucun de ces relâchemens que le temps n'introduit que trop dans les compagnies les plus régulières. Y eut-il rien de tumultueux ou de déréglé dans ſa diſcipline? Vit-on donner arrêt contre arrêt, & confondre les droits & les eſpérances des parties par des contradictions ſcandaleuſes? Sous prétexte qu'on n'y touche pas au fond des affaires, les négligea-t-on? Vit-on jamais affoiblir la juſtice en faveur des juges, & livrer la bonne cauſe à leurs paſſions, ſous prétexte de la renvoyer à leur conſcience?

La veuve & l'orphelin ne ſe plaignirent pas de la lenteur, ou de la foibleſſe de ſon âge. On n'ouit pas ces triſtes prières, *Jugez-nous, Seigneur, parce qu'il n'y a point de jugement ſur la terre.* Il ſavoit qu'un juge doit rendre compte non-ſeulement de ſon travail, mais encore de ſon loiſir: qu'il eſt également coupable de laiſſer triompher la malice des uns, ou languir la misère des autres: qu'il doit racheter le temps, & abréger les mauvais jours que le procès donne à des miſérables, qui ne ſont pas moins ruinés par la longueur des procédures, que par l'erreur des jugemens.

M. LE TELLIER, comme un autre Moyſe, partagea ſon eſprit avec ceux qui ſe trouvoient aſſociés à ſa judicature, eſprit de régularité & d'ordre. Une téméraire jeuneſſe ſe jetoit ſans étude & ſans connoiſſance dans les charges de la robe; on entroit dans le ſanctuaire des lois en violant la première loi, qui veut qu'on ſoit inſtruit de ſa profeſ- *Exod.* 18.

sion. Pour obtenir les priviléges des jurisconsultes, il suffisoit d'avoir de quoi les acheter ; l'équité s'éteignoit avec la science, & les fortunes des particuliers tomboient entre les mains de ces ignorans volontaires, à qui le pouvoir de les défendre, étoit un titre pour les ruiner. Il rétablit les études, & fit revivre dans les écoles du droit ces exercices publics & solennels, & ces rigoureuses épreuves qui feront refleurir les lois, & l'éloquence de nos pères.

Quel soin n'eut-il pas d'arrêter en plusieurs rencontres l'intempérance d'esprit, & la licence d'écrire de ceux qui par un vain désir de gloire, se font une malheureuse occupation de recueillir leurs vaines pensées, & pour se soulager du poids de leur oisiveté, & faire perdre aux autres un temps qu'ils perdent eux-mêmes, jettent dans le public les fruits amers de leurs études frivoles ou mal digérées ?

Potes & officiatuæjurisdictionis fungi, & humanitatis meminisse. *Tertul. ad Scap.*

Quelles précautions n'avoit-il pas accoutumé de prendre dans les rémissions & les grâces qu'il accordoit, craignant également de prodiguer, ou de resserrer les bienfaits du Prince, se souvenant, comme parle Tertullien, du pouvoir de la juridiction, & n'oubliant pas les foibles de l'humanité ?

Quel zèle ne témoigna-t-il pas toujours pour l'église, & par sa propre piété, & par les soins de ce fils qui en remplit les dignités avec éclat, & qui en soutient les droits avec fermeté ? Perdit-il une occasion ou de maintenir ses priviléges, ou de pacifier ses différents, ou d'appuyer sa discipline, & même d'étendre sa foi sur le débris heureux & inespéré de l'héresie ?

Quel spectacle s'ouvre ici à mes yeux, & où me conduit mon sujet ; je vois la droite du Très-Haut changer, ou du moins frapper les cœurs, rassembler les dispersions d'Israël, & couper cette haie fatale qui séparoit depuis long-temps l'héritage de nos frères d'avec le nôtre ! Je vois des enfans égarés revenir en foule au sein de leur mère, la justice & la vérité détruire les œuvres de ténèbres & de mensonge : une nouvelle église se former dans l'enceinte de ce royaume ; & l'héresie née dans le concours de tant d'intérêts & d'intrigues, accrue par tant de factions & de cabales, fortifiée par tant de guerres & de révoltes, tomber d'un coup comme un autre Jéricho au bruit des trompettes évangéliques, & de la puissance souveraine qui l'invite ou qui la menace.

Je vois la sagesse & la piété du Prince excitant les uns par

ſes pieuſes libéralités, attirant les autres par les marques de ſa bienveillance ; relevant ſa douceur par ſa majeſté, modérant la ſévérité des édits par ſa clémence ; aimant ſes ſujets & haïſſant leurs erreurs, ramenant les uns à la vérité par la perſuaſion, les autres à la charité par la crainte : toujours roi par autorité, & toujours père par tendreſſe.

Il ne reſtoit qu'à donner le dernier coup à cette ſecte mourante ; & quelle main étoit plus propre à ce miniſtère que celle de ce ſage Chancelier, qui dans la vue de ſa mort prochaine, ne tenant preſque plus au monde, & portant déjà l'éternité dans ſon cœur, entre l'eſpérance de la miſéricorde du Seigneur, & l'attente terrible de ſon jugement, méritoit d'achever l'œuvre du Prince, ou pour mieux dire l'œuvre de Dieu, en ſcellant la révocation de ce fameux édit, qui avoit couté tant de ſang & tant de larmes à nos pères ? Soutenu par le zèle de la religion plus que par les forces de la nature, il conſacra par cette ſainte fonction tout le mérite & tous les travaux de ſa charge.

On vit couler de ſes yeux, que ſa foi ſeule ſembloit tenir encore ouverts, ces larmes heureuſes que tiroit de ſon cœur attendri la piété du Roi & la réunion de ſon peuple. On vit tomber de leur propre poids ces mains fatales à l'erreur, qui ne devoient plus ſervir déſormais à aucun office humain & terreſtre. Il recueillit ſon ame, & voyant avec joie le ſalut du Seigneur & la révélation de ſa vérité répandue dans toute la France, il acheva le ſacrifice de cette vie mortelle, dont il avoit eu ſans émotion & ſans crainte l'affreux appareil préſent depuis pluſieurs jours.

Il l'avoit bien connu, MESSIEURS, que cette dignité & cette gloire dont on l'honoroit n'étoit qu'un titre pour ſa ſépulture. Au milieu des grandeurs humaines il en découvrit le néant : il ſe vit mortel, & ſe ſentit tel que nous le voyons aujourd'hui. Illuſtres têtes qui m'écoutez, voyez cette pompe funèbre, liſez ces triſtes caractères qui ſont l'éloge de ce Miniſtre, & apprenez où doivent aboutir vos deſſeins, vos prétentions, & vos fortunes, ſi vous ne les ſoutenez par vos bonnes œuvres, & ſi vous ne préparez, comme lui, par vos prières, par vos larmes, par l'uſage des ſacremens, une mort qui ne laiſſera pas un long eſpace à la correction & au repentir, ou à la ſanctification de vos ames.

Comme il avoit vécu ſans paſſions, il mourut tranquille.

Il n'y eut point dans ſon eſprit de foibleſſe à ménager. La chair & le ſang n'amolirent pas ſon courage. La mort ne lui fut pas amère, parce qu'il n'avoit pas mis ſa paix dans ſes proſpérités ni dans ſes richeſſes. On n'eut pas beſoin de chercher pour lui ces tours ingénieux, qui ne ſont entrevoir aux malades le danger où ils ſont, qu'au travers de feintes promeſſes, ou de vaines eſpérances de guériſon. Il ne fallut pas emprunter la voix d'un prophète inconnu pour lui dire comme à Ezéchias, *Vous mourrez*. Un fils oſa rendre ce triſte & charitable office à ſon père; & la fidélité de l'un, fit voir la réſignation de l'autre.

Reg 4. 20.

2. *Cor.* 2. Il reçut ſans trembler la réponſe de mort, comme parle l'Apôtre. On vit en lui cette triſteſſe de pénitence qui opère le ſalut, & non pas cette douleur d'inquiétude & d'abattement qui porte au péché; une confiance ſans préſomption, & une crainte ſans foibleſſe; une ſublimité chrétienne, ſans aucun mélange de vanité philoſophique, d'autant plus dangereuſe à l'extrémité de la vie, que l'homme près d'être jugé doit s'humilier davantage devant ſon juge.

Que ſi le commerce des hommes, & la diſſipation de l'eſprit inévitable dans les grands emplois ont laiſſé quelque impureté dans une vie auſſi ſage & auſſi chrétienne, achevez, mon Dieu, de purifier par le ſang de votre Fils cette ame que vous avez conduite dans les voies de la vérité & de la juſtice, & que vous avez élue pour jouir ſans fin de votre amour & de votre gloire.

M. Boſſuet., Evêque de Meaux. Officiant. Miſericordias Domini in æternum cantabo. *Pſ.* 88, 2.

Sacré miniſtre de J. C., qui dans la chaire évangélique, avec une éloquence vive & chrétienne, avez avant moi conſacré la mémoire immortelle de ce grand homme, achevez d'offrir pour lui cette Hoſtie innocente & pure qui lave les péchés & les fragilités du monde. Peuples qui reſſentez encore les effets de ſon exacte équité, reprenez le cantique qu'il avoit commencé des miſéricordes éternelles. Et vous, vaillans & malheureux guerriers, qui dans cet hôtel royal, traînant les reſtes de vos corps au pied de ces autels, attendant avec patience une mort que vous avez ſi ſouvent bravée, ſacrifiez au Dieu de la paix les lauriers que vous avez cueillis dans les armées, & faites des malheurs de votre ambition & de votre gloire, les fruits de votre pénitence: redoublez pour ſon repos éternel, ces vœux ardens que vous avez ſi ſouvent faits pour une vie ſi utile & ſi précieuſe.

ORAISON FUNÈBRE

DE

MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE

DE BAVIÈRE,

DAUPHINE DE FRANCE.

PRONONCÉE dans l'Egliſe de Notre-Dame le 15 Juin 1690, en préſence de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, de Monſieur, & des Princes & Princeſſes du Sang.

ORAISON FUNÉBRE

DE

MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE

DE BAVIÉRE,

DAUPHINE DE FRANCE.

Dies mei ſicut umbra declinaverunt, & ego ſicut fœnum arui: tu autem Domine, in æternum permanes. Pſal. 101.

Mes jours ſont évanouis comme l'ombre, & j'ai ſeché comme l'herbe : mais vous, Seigneur, vous demeurez éternellement. *Dans le Pſ.* 101.

MONSEIGNEUR,

C'eſt ainſi que parloit autrefois un Roi, ſelon le cœur de Dieu, quand ſes jours défaillans, & ſes infirmités mortelles l'approchoient du tombeau, & lui laiſſoient encore un reſte de vie pour ſentir ſa langueur & ſa chute, & pour adorer la grandeur & la durée éternelle du Dieu vivant.

Il regarde ſa vie, tantôt comme la fumée qui s'élève, qui s'affoiblit en s'élevant, qui s'exhale & s'évanouit dans les airs : tantôt comme l'ombre qui s'étend, ſe rétrécit, ſe diſſipe ; ſombre, vide & diſparoiſſante figure, tantôt comme l'herbe qui sèche dans la prairie, qui perd à midi ſa fraîcheur du matin, & qui languit & meurt ſous les mêmes rayons du ſoleil qui l'avoient fait naître. De combien de triſtes idées ſon eſprit eſt-il occupé, & combien trouve-t-il partout d'images ſenſibles de nos fragiles plaiſirs, & de nos grandeurs paſſagères ? *Defecerunt ſicut fumus dies mei.*

Mais lorſqu'il ſe regarde du côté du Seigneur, comme une de ces créatures qui ſont faites pour le louer, comme un de ces Rois qui doivent ſervir à ſa gloire, il demeure en ſuſpens entre la confuſion & la confiance. Il excite ſon humilité à la vue de ſon néant; il anime ſes eſpérances à la vue de la bonté & de l'éternité de Dieu. Il voit une vanité qui paſſe, & il dit: Vous les changerez, Seigneur, & ils ſeront changés: il voit une vérité qui demeure, & il s'écrie: Pour vous, mon Dieu, vous êtes toujours le même, & vos années ne finiſſent point: il tremble à la face de l'indignation & de la colère de ce Dieu qui coupe le fil de ſes jours, & qui le briſe après l'avoir élevé; mais il ſe raſſure par la penſée de ſes miſéricordes, qui ſe réveillent ordinairement dans le temps de nos plus grandes misères.

Populus qui creabitur laudabit Dominum. Reges ut ſerviant Domino. Mutabis eos & mutabuntur. Tu autem idem ipſe es. A facie iræ & indignationis tuæ, quia elevans allisiſti me. Quia tempus miſerendi ejus.

Ne connoiſſez-vous pas, MESSIEURS, dans les ſentimens de ce Prince, ceux de la Princeſſe que nous pleurons; ne vous ſemble-t-il pas qu'elle vous dit d'une voix mourante: La lumière de mes yeux s'éteint, un nuage ſans fin ſe lève entre le monde & moi: je meurs & je m'échappe inſenſiblement à moi-même, triſtes momens! terme fatal de ma languiſſante jeuneſſe! Mais ſi je ſens qu'il n'y a qu'un petit nombre de jours pour moi, je ſai auſſi qu'il y a des années éternelles. La main qui me frappe me ſoutiendra; & comme par la loi du corps je tiens à ce monde qui paſſe, par l'eſpérance & par la foi je tiens à Dieu qui ne paſſe point.

Si je venois déplorer ici la mort imprévue de quelque Princeſſe mondaine, je n'aurois qu'à vous faire voir le monde avec ſes vanités & ſes inconſtances: cette foule de figures qui ſe préſentent à nos yeux, & s'évanouiſſent, cette révolution de conditions & de fortunes qui commencent & qui finiſſent, qui ſe relèvent & qui retombent: cette viciſſitude de corruptions, tantôt ſecrètes, tantôt viſibles, qui ſe renouvellent: cette ſuite de changement en nos corps, par la défaillance de la nature, en nos ames par l'inſtabilité de nos déſirs: enfin, ce dérangement univerſel & continuel des choſes humaines, qui tout naturel & tout déſordonné qu'il ſemble à nos yeux, eſt pourtant l'ouvrage de la main toute puiſſante de Dieu, & l'ordre de ſa providence.

Mais, grâces au Seigneur, je viens louer une Princeſſe plus grande par ſa religion que par ſa naiſſance, & vous montrer, au lieu des fragilités de la nature, les effets conſ-

sans de la grâce : des vertus évangéliques, pratiquées en esprit & en vérité, des sacremens reçus avec des sentimens d'une dévotion exemplaire, des prières attentives & persévérantes : une volonté soumise & conforme à la conduite de Dieu sur elle : des souffrances unies à celles de J. C. crucifié : des consolations venues du sein du Père des miséricordes, des espérances immobiles, fondées sur celui qui dit dans l'écriture : *Je suis Dieu, je ne change point.* Recueillons ce discours, & réduisons-le à vous faire voir une vie courte, mais toute réglée par la sagesse, une longue mort soutenue par la résignation & la patience. Ces deux réflexions composeront l'éloge de TRÈS-HAUTE, TRÈS-PUISSANTE, TRÈS-EXCELLENTE PRINCESSE MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIERE, DAUPHINE DE FRANCE. *Malac.* 3.

Quel est donc mon dessein, MESSIEURS, & de quelle sagesse dois-je ici vous entretenir ? Ce n'est pas de celle du siècle, qui s'empresse & qui s'inquiète, qui conduit des intrigues, qui démêle des intérêts, qui traite d'affaires, qui cause ou qui termine des différents. Vous ne verrez dans ce discours, ni ces digressions politiques qu'on accommode au sujet avec art, & qu'on ramène à la religion avec peine : ni ces portraits ingénieux, où l'imagination vive & hardie fait voir, comme en éloignement, les agitations présentes du monde, avec les intérêts & les passions des grands hommes qui le gouvernent. I. PARTIE.

L'histoire de notre Princesse n'est pas liée à celle du siècle ; elle n'a nulle part à la guerre, ni à la paix des Nations. Ses actions n'ont point de plus grand éclat que celui que la vertu donne : la providence de Dieu ne s'est pas tant servie d'elle pour faire de grandes œuvres, que pour donner de grands exemples. Quelque honorée qu'elle ait été, elle a eu moins de réputation que de mérite ; & nous pouvons dire d'elle, à la lettre, ce que disoit le Roi Prophète : Que toute la gloire de la fille du Roi est renfermée au-dedans d'elle : *Omnis gloria filiæ Regis ab intus.* *Ps.* 44.

Je parle donc de cette sagesse, qui montre à chacun les règles & les bienséances de son état, qui donne le discernement pour connoître, & la prudence pour agir, qui sépare les vérités des illusions, qui se fait des préceptes de

bien vivre, & qui les observe. Enfin, de cette sagesse dont
Epist. parle l'apôtre S. Jacques; *Qui vient d'en-haut, qui est chaste,*
c. 3. *paisible, modeste, équitable, susceptible de tout bien, docile, pleine de miséricorde & de fruits de bonnes œuvres, qui ne juge point, & qui n'est point dissimulée.* Est-ce la sagesse qu'il loue? Est-ce la Princesse? L'une & l'autre, ce n'est presque qu'une même chose.

Avec quelle modération a-t-elle usé des avantages que lui donnoient son rang & sa naissance? Qui ne sait que la maison de Bavière est une de ces maisons augustes, où la puissance, la valeur & la piété se perpétuent, & dont la gloire ne vieillit point avec le temps. Il en est sorti des Rois & des Empereurs, il y est entré des Impératrices & des Reines. Combien de siècles faut-il percer pour découvrir son origine? Combien de couronnes faut-il unir pour compter ses alliances? Et combien faudroit-il rapporter de noms & d'actions héroïques, pour la faire voir dans tout son éclat?

Madame la DAUPHINE, je l'avoue, ne fut pas insensible à cette espèce de gloire, mais elle n'en fut pas éblouie. Elle fondoit sa grandeur sur les exemples, plutôt que sur les titres de ses ancêtres; l'idée qu'elle avoit de sa naissance, excitoit dans son cœur, non pas une élévation d'orgueil, mais une émulation de vertu, & la pureté du sang ne fit que servir de motif à la pureté de ses mœurs; Elle savoit que Maximilien son ayeul soutint par son zèle & par son courage les autels que l'hérésie avoit ébranlés, & sauva la religion attaquée & chancelante dans l'Allemagne. Elle n'ignoroit pas que Guillaume, son bisayeul, après avoir sagement gouverné ses états, s'en démit par une abdication volontaire, pour jouir d'une sainte tranquillité dans une retraite religieuse. C'est de-là qu'elle tiroit ces principes de religion & de retraite, & ce désir qu'elle avoit eu dans ses jeunes ans de renoncer tout à fait au monde.

Mais Dieu la réservoit dans les trésors de sa providence, pour donner à la France, par son heureuse fécondité, la seule bénédiction qui lui manquoit. La prudente Adélaïde méditoit ce noble dessein. Occupée de la puissance & de la majesté de nos Rois dont elle sortoit, quel soin ne prit-elle pas de son enfance? Combien de fois demanda-t-elle au Ciel dans ses prières, d'approcher la fille du trône, où la

mère

mère avoit autrefois eſpéré de monter ? Avec quelle application lui forma-t-elle une humeur ſage, un eſprit juſte, un cœur François ; heureuſe, ſi elle eût pu faire paſſer ces inclinations dans le reſte de ſa famille. Ses vœux furent enfin accomplis, mais elle ne vit pas le jour du Seigneur, elle mourut comme Moyſe, ſur la montagne ; & Dieu, pour ſa conſolation, ſe contenta de lui montrer de loin la terre promiſe. *Deuter.* 32.

Cependant la réputation de cette jeune princeſſe croiſſoit avec l'âge. Sa prudence avancée lui tenoit lieu d'éducation. Elle ſe fit dans ſon palais une cour, & une retraite ; & par la force de ſa raiſon, elle apprit l'art de parler & de ſe taire. On vit paroître en elle ce que nous avons depuis admiré ; la retenue qu'inſpire la ſolitude, la politeſſe que donne l'uſage du monde, une fierté noble, qui marquoit la grandeur de ſa naiſſance, une ſcrupuleuſe pudeur qui marquoit le fond de ſa vertu : une vivacité qui lui faiſoit ſouvent prévenir les penſées des autres : une ſageſſe qui lui donnoit toujours le temps de peſer les ſiennes : une bonté prête en tout temps à faire le bonheur des uns, & ſoulager les peines des autres ; une ſincérité qui la rendoit incapable de diſſimuler, ni par gloire, ni par foibleſſe : une fidélité inviolable dans ſes amitiés & dans ſes paroles. Enfin une piété qui n'étoit ni auſtère ni relâchée, qui ſe faiſoit honorer de tous, & ne ſe faiſoit craindre à perſonne.

Toutes ces grandes qualités brillent à ſon arrivée. Souvenez-vous, MESSIEURS, de ces jours heureux, où parmi les vœux & les acclamations des peuples, elle parut au milieu d'une cour pompeuſe, avec un air qui n'avoit rien ni d'étranger, ni de contraint, avec une grâce plus eſtimable & plus touchante que la beauté même. Vous la vîtes ſoutenir les favorables regards du plus grand Roi du monde, avec les ſentimens d'une joie modeſte, & d'une humble reconnoiſſance : allumer au pied des autels, à la vue d'un aimable & royal Epoux, les feux ſacrés d'un chaſte mariage, & recevoir les hommages qu'on lui rendoit, avec un viſage auſſi doux & auſſi riant que ſa fortune. Applaudie de tous, mais à ſon tour affable & civile à tous, elle prévenoit ceux-ci, répondoit honnêtement à ceux-là, donnant au rang & au mérite des préférences d'inclination & de juſ-

tice, ſans faire des mécontens ni des envieux, conſervant de ſa dignité, ce que lui en faiſoit garder la bienſéance, & ne comptant pour rien ce que ſa bonté lui en faiſoit perdre.

Mais quoi! oubliai-je mon triſte ſujet? & comment accordai-je ici le ſouvenir de ces joyeuſes ſolennités avec cet appareil de cérémonies funèbres? Il eſt juſte, MESSIEURS, que vous eſtimiez la perte que vous avez faite, que vous ſachiez les joies auſſi-bien que les douleurs que Madame LA DAUPHINE a reſſenties, & que vous connoiſſiez le bon uſage qu'elle a fait des biens & des maux de la vie.

Quelle fut la modération de ſon eſprit? Vous parlerai-je de ces audiences où elle recevoit les ambaſſadeurs, entrant dans les intérêts de chacun, & parlant à chacun ſa langue, accompagnant les honneurs qu'elle leur faiſoit, d'un air de grandeur & d'intelligence, & joignant toujours à l'élégance du diſcours, les grâces de la modeſtie! Vous dirai je avec quel diſcernement elle jugeoit des ouvrages d'eſprit? Quelle juſteſſe, mais auſſi quelle circonſpection étoit la ſienne? exacte ſans critique, indulgente ſans flatterie, louant par connoiſſance, excuſant par inclination, & ne blâmant que par néceſſité. Elle ſe défioit de ſes lumières: une ſage timidité lui fit preſque toujours ſupprimer une partie de ſon avis, bien loin de décider comme la plupart des perſonnes de ſon élévation & de ſon ſexe, qui pour faire valoir leurs ſentimens, ſe ſervent de l'autorité qu'elles ont, & de la complaiſance qu'on a pour elles.

Combien étoit-elle plus retenue en matière de religion: éloignée de curioſité & de préſomption, elle ne ſavoit que deux choſes, obéir, croire. Elle ne refuſoit pas d'être inſtruite, mais elle n'avoit pas beſoin d'être convaincue, allant à Dieu par la docilité de ſon cœur, non pas par l'agitation de ſon eſprit. Le moindre bruit de diviſion dans l'Egliſe la faiſoit trembler. Les différens & les diſputes des théologiens alarmoient ſa piété d'autant plus craintive, qu'elle étoit conſtante & ſolide, & comme on voulut quelquefois lui faire entendre la diverſité des opinions & des doctrines: *Laiſſez-moi*, diſoit-elle, *mon heureuſe ignorance, & ne m'ôtez pas le mérite & la tranquillité de ma foi.* Attachée

au Saint Siége & à l'Eglise de Jesus-Christ par les liens de paix, de charité & d'obéissance, elle savoit, que tout fidelle doit captiver son entendement; que comme il y a une voie étroite qui resserre les mœurs dans les règles de l'Evangile, il y a aussi un chemin étroit qui resserre l'esprit dans la créance de l'Eglise; & qu'enfin Dieu ne demande pas aux personnes de son sexe une sublime raison, ni une science fastueuse; mais une dévotion tendre, & une foi simple, accompagnée d'un humble silence. 2. Cor. 10. Leon. Ser. 24. c. 1.

N'est-ce pas cette foi qui la conduisit & la régla dans tous les offices de la vie Chrétienne? Quel ordre & quelle attention dans ses prières? Elle s'y prépare par le recueillement, s'y soutient par la ferveur, s'y perfectionne par les désirs, les résolutions & la vigilance. Son imagination se purifie, les idées du monde s'éloignent au moindre signal qu'elle leur donne, & son cœur, par une sainte habitude, se rend à elle, ou plutôt à Dieu, aux heures qu'elle a marquées, pour implorer ses miséricordes, ou pour réciter ses louanges. Entre-t-elle dans les lieux saints pour assister aux sacrés Mystères? prosternement, adoration, silence. Elle porte à l'Agneau sans tache, immolé sur l'autel, des vœux sincères, des pensées pures, des affections spirituelles, l'oblation d'un cœur contrit & reconnoissant, & le sacrifice de ses passions détruites, ou du moins humiliées.

Quels égards n'avoit-elle pas pour les prêtres de Jesus-Christ, qu'elle considéroit comme les ministres de sa loi, & les dispensateurs de son sang & de sa parole? Ecoutez, esprits moqueurs & libertins, qui prenez plaisir d'abaisser ceux que Dieu élève, & qui cherchez, aux dépens de leur caractère, le ridicule de leur personne. Elle ne souffroit pas qu'on touchât aux oints du Seigneur, les honorant lors même qu'ils sembloient se rendre mépriſables, couvrant leurs foiblesses par sa charité, & voyant au travers des défauts, de l'humeur & de l'esprit de ceux que Dieu souffroit dans ses ministères, l'honneur de leur vocation, & la dignité de leur sacerdoce. Quelle étoit sa régularité dans les observances de l'Eglise, qu'elle regardoit, non pas comme des coutumes de bienséance, ou des institutions d'une discipline arbitraire, mais comme des règles & des pratiques de salut, dont elle ne se dispensa jamais, qu'après avoir examiné

ſes beſoins, & rendu à ſes paſteurs les déférences néceſſaires.

De ce même principe de religion & de ſageſſe, naquit cette bonté ſi connue & ſi éprouvée. Que ne puis-je vous découvrir ici les inclinations généreuſes de cette Princeſſe bienfaiſante, libérale & charitable ? A qui refuſa-t-elle jamais ſes aſſiſtances ? à qui ne fit-elle pas tout le bien qui dépendit d'elle ? à qui ne ſouhaita-t-elle pas tout celui qu'elle ne put faire ? Je réveille ici, ſans y penſer, maiſon déſolée de cette Princeſſe, votre tendreſſe & votre douleur, par le ſouvenir des bienfaits, ou de l'eſpérance qui vous reſtoit de la protection d'une ſi bonne & ſi puiſſante Maîtreſſe. Elle alloit à la ſource des grâces avec une humble confiance. Elle employoit auprès du Roi ſes ſollicitations & ſes prières, prudente ſans timidité, preſſante ſans indiſcrétion, montrant plus d'impatience dans ſes déſirs que dans ſes demandes, attendant de la bonté du Prince plus que de ſon propre crédit, les grâces qu'il voudroit lui faire. Elle en revenoit toujours ſatisfaite, ſoit qu'elle rapportât des biens préſens, ou des promeſſes pour l'avenir ; également reconnoiſſante de ce qu'on lui accordoit avec plaiſir, ou de ce qu'on lui refuſoit avec peine.

Combien de lampes précieuſes qui brulent dans les ſanctuaires ! combien de vaſes ſacrés qui ſervent à la gloire du ſaint Sacrifice ! combien de dons brillans ſuſpendus devant les autels, ſont des monumens éternels de ſa foi & de ſa piété libérale ? combien de familles & de communautés chancelantes ont été ſoutenues par les ſecours qu'elle leur donnoit ! Que vous dirai-je, MESSIEURS, de ſa charité ? que la compaſſion ſembloit être née avec elle : qu'elle a étendu ſa main ſur le pauvre ; qu'elle n'a pas fait attendre inutilement la veuve avec l'orphelin ; que l'abondance de ſes aumônes a répondu à la tendreſſe de ſon cœur ; qu'elle a ſoulagé autant de miſérables, qu'elle a connu de véritables miſères ; & qu'enfin, à l'exemple du Dieu qu'elle ſervoit, elle a été riche en miſéricorde.

Job. 31. *Proverb.* 31.

Epheſ. 2.

Attentive à tout ce qui peut ſervir le prochain, elle ne l'eſt pas moins ſur tout ce qui peut le bleſſer. Qui de vous, ſur des bruits incertains, l'ouit jamais parler déſavantageuſement de perſonne ? Ne ſe fit-elle pas une religion de donner un frein à ſa langue en un ſiècle où l'on blâme in-

différemment les vices & les vertus, où l'on se fait une étude des défauts d'autrui, où la malignité des uns se joue de la foiblesse des autres, où par un juste jugement de Dieu, la vanité insulte à la vanité; & où les plus sages ont peine à se sauver de l'iniquité des jugemens & de la contradiction des langues. Echappa-t-il jamais à son esprit vif & présent, quelqu'une de ces railleries, d'autant plus piquantes, qu'elles sont plus ingénieuses, qui cachent beaucoup de venin sous peu de paroles, & donnent la mort en riant, selon le langage de l'Ecriture? Prov. 1 et

C'étoit sa maxime que la raillerie ne convient pas à ceux qui sont élevés au-dessus des autres, que les traits qui partent d'enhaut font des blessures plus profondes; qu'il est inhumain de s'en prendre aux gens à qui la crainte & le respect ôtent la liberté de se défendre & de se plaindre, & que de tels discours sont empoisonnés, & par la dignité de celui qui parle, & par la maligne & flatteuse approbation de ceux qui écoutent.

Que si la faute d'un domestique, car peut-on être toujours si juste & si fidelle dans ses devoirs? ou si la force de ses maux, car peut-on posséder toujours son ame dans la patience? avoient comme arraché d'une bouche si sage & si circonspecte une parole plutôt sévère que fâcheuse, quel soin ne prenoit-elle pas d'adoucir & de guérir la plaie qu'elle avoit faite? Elle excusoit l'action, elle louoit l'intention, elle offroit ou rendoit ses bons offices, accordant le pardon comme si elle l'eût demandé, & justifiant la promptitude de son esprit par la constance & par la bonté de son cœur.

Mais si elle mit une garde de prudence sur ses lèvres, pour les fermer à la médisance, elle mit aussi, selon le conseil du Sage, une haie d'épines autour de ses oreilles pour arrêter & pour piquer les médisans. Reconnoissez ici votre ignorance ou votre injustice, vous qui prêtez l'oreille au mensonge, & qui par honneur ou par conscience renonçant à débiter les médisances, vous êtes réservé le droit de les croire, & le plaisir de les écouter. Que faites-vous par vos crédulités & vos complaisances? Vous animez le médisant, vous réchauffez le serpent qui pique, afin qu'il pique plus furement: vous ne voulez pas être l'assassin, mais vous de- Sepi aures tuas spinis. *Eccl.* 28.

venez le complice, & c'eſt à tort que vous croyez être innocent du ſang de vos frères, quand par vos applaudiſſemens, vous aiguiſez les fléches dont on les perce: & qu'au
Eccl. ibid lieu de les protéger, vous appuyez le bras qui les tue. *Garde-toi d'écouter la méchante langue*, dit le Sage: *Ne t'aviſe pas d'être complaiſant à ceux qui parlent mal du prochain, ſi tu ne veux porter leur péché*, dit-il encore. Et quelle marque donne le Saint-Eſprit de la juſtice & de l'innocence d'un homme de bien? C'eſt de n'avoir pas reçu favorablement l'opprobre & la médiſance contre ſes frères. *Qui opprobrium non*
Pſal 14. acceptt adverſus proximos ſuos.

Ce fut-là le caractère de Madame LA DAUPHINE, bien loin d'avoir de la crédulité, elle n'eut pas même en ces occaſions de la patience. Elle rompit l'iniquité, & fit la guerre au détracteur. Combien de réputations innocentes ſauva-t-elle des mauvais bruits qu'alloit ſemer la haine d'un ennemi, ou la jalouſie d'un concurrent? Combien de fois, par un triſte ſilence, ou par un ſévère regard, étouffa-t-elle dans ſa naiſſance une calomnie qui auroit cauſé des diviſions éternelles? Combien de fois arrêta-t-elle, par autorité, le coup mortel qu'une langue cruelle alloit porter à l'honneur ou à la fortune d'une famille?

Qu'attendez-vous d'une vie ſi ſage & ſi chrétienne: ce qui en eſt la ſuite & la récompenſe, une mort ſoutenue par une ſainte réſignation, & par une heureuſe patience.

II. PARTIE. *Soit que nous vivions, ſoit que nous mourions, nous ſommes au Seigneur*, dit l'Apôtre. C'eſt lui qui m'a fait & qui m'a créé, & qui me réduit au néant ſans que je le ſache, je reconnois en l'un & en l'autre ſa ſouveraineté, ma dépendance. Mais quoique nous vivions en Dieu, & que Dieu nous faſſe vivre, il ſemble qu'en mourant nous ſoyons encore plus à lui. Il étend ſa main, & il déploie ſur nous ſa puiſſance, il entre en poſſeſſion pour l'éternité & de nos corps & de nos ames; il conſomme en nous ſes miſéricordes ou ſes juſtices, nous arrache au monde, à nos plaiſirs, à nous mêmes; & dans cet état de ſéparation & d'humiliation, nos volontés à ſon égard doivent être plus patientes & plus ſoumiſes.

Telle étoit la diſpoſition de notre Princeſſe. Je n'ai fait juſqu'ici que louer d'heureuſes vertus; & qu'amaſſer, pour

ainſi dire, les fleurs qui parent la victime. Je viens à celles que produit la tribulation & qui ſont l'appareil & la conſommation du ſacrifice. N'attendez pas, MESSIEURS, que je ménage vos eſprits, ou que par des figures étudiées je flatte ou j'irrite votre douleur. La mort de Madame LA DAUPHINE eſt une de ces morts précieuſes qui couronnent une belle vie, qui font naître les ſoupirs, & qui les étouffent; & qui après avoir attendri par la compaſſion, raſſurent par la piété & conſolent par l'eſpérance.

Elle s'y prépara par la retraite. Elle connut les inutilités & les corruptions du monde; & je ne ſai quels preſſentimens d'une fin prochaine lui en donnèrent du dégoût. On la vit renoncer inſenſiblement aux plaiſirs, & ſe faire une ſolitude où elle pût ſe dérober à ſa propre grandeur, & jouir d'une paix profonde au milieu d'une cour tumultueuſe.

Je ſai ce que vous penſez, MESSIEURS, que les princeſſes comme elle ne ſont pas faites ordinairement pour la ſolitude; qu'elles ſe doivent au public; qu'encore qu'elles ne veuillent être qu'à Dieu, leur condition les oblige à ſe prêter quelquefois au monde, pour être comme les liens entre les ſouverains & les ſujets qui les approchent; pour remplir les jours vides des courtiſans, & leur ôter l'ennui d'une triſte & pénible oiſiveté; pour calmer & ſuſpendre, par d'honnêtes & néceſſaires divertiſſemens, les paſſions ſecrètes qui les dévorent, & pour entretenir entre eux la paix & la ſociété en les raſſemblant tous les jours auprès du trône qu'ils révèrent.

Mais qui ne ſait que ſelon l'Apôtre, *Nous ne ſommes pas débiteurs à la chair, pour vivre ſelon la chair*, que le détachement du monde eſt la première vocation & le premier vœu de l'ame chrétienne, & que la religion de Jeſus-Chriſt eſt une religion de ſéparations & de ſolitudes. Il y a direz-vous, un éloignement d'eſprit & de mœurs, & une retraite en ſoi-même, qui dans le commerce des hommes, ſéparent inviſiblement les juſtes d'avec les pécheurs, & mettent les uns à couvert des diſſipations & des convoitiſes des autres. *Rom.* 8.

Mais qu'il eſt difficile qu'au milieu de tant de paſſions, ſi l'innocence ne ſe perd, du moins elle ne s'affoibliſſe! A force de voir la vanité, on s'accoutume à la connoître

& à l'aimer. De tant d'objets qui frappent les ſens, il s'en trouve toujours quelques-uns qui ſe gliſſent juſqu'au cœur: & les Saints Pères nous enſeignent qu'il y a dans le ſiècle des ſéductions imperceptibles, & qu'il faut moins de force pour y renoncer, que pour s'y maintenir avec la ſageſſe & la modération que Dieu demande.

Saintes vérités, dont notre Princeſſe étoit pénétrée, que n'êtes-vous connues à ces ames; dirai-je trompeuſes, dirai-je trompées? qui pour plaire à Dieu, & pour plaire aux hommes, accommodent la religion avec les plaiſirs, regardent quelquefois le Ciel, ſans perdre la terre de vue, & ſe font honneur d'une dévotion qui n'exclut pas les empreſſemens ni les affections du ſiècle, comme ſi l'on pouvoit mêler aux grâces de Jeſus-Chriſt les conſolations & les joies humaines, & jouir de la paix de la ſainte Sion parmi les troubles & la confuſion de Babylone.

Madame LA DAUPHINE voulut éviter ces dangers. Jeux, converſations, ſpectacles, rien ne la tira de ſa ſolitude. L'exemple récent d'une Reine que la France admirera & pleurera éternellement, lui paroiſſoit au-deſſus de la portée de ſa vertu. *Que ſuis-je*, diſoit-elle, *auprès d'une ſainte, en qui la grâce avoit purifié tous les ſentimens de la nature, également pieuſe dans ſes auſtérités & dans ſes condeſcendances, qui ſavoit trouver Dieu là même où ſouvent les autres le perdent?* Ainſi, retenue par une triſte & ſecrète langueur, tantôt elle cultivoit ſon eſprit par la lecture des hiſtoires édifiantes, & nourriſſoit ſa piété du ſuc & de la ſubſtance des ſaintes Ecritures. Tantôt occupée à l'ouvrage, mêlant induſtrieuſement l'or à la ſoie, elle employoit l'adreſſe, & pour parler
Prov. 31. avec le Sage, le conſeil & la prudence de ſes mains royales à la décoration des autels, & à la gloire du Tabernacle. Tantôt, après ſes prières accoutumées, s'abaiſſant juſqu'à ſon néant, ou s'élevant juſqu'à Dieu par la foi & la méditation de ſes myſtères, elle lui demandoit ſa grâce, & lui offroit un cœur contrit & humilié.

C'eſt alors, mon Dieu, que vous lui parliez dans la ſolitude où vous-même l'aviez conduite: vous vouliez qu'elle mourût peu à peu & comme par degrés au monde, qu'elle perdît inſenſiblement le goût des plaiſirs & des vanités; & qu'ayant à mourir dans votre paix & dans votre amour, ſa

vie fût auparavant cachée en vous avec Jesus-Christ.

Quelle vie MESSIEURS, une vie souffrante & crucifiée. A ce mot, combien de tristes objets viennent s'offrir à ma pensée; une langueur qui semble d'abord plus incommode que dangereuse; des maux d'autant plus à craindre, que n'étant pas assez connus, ils n'étoient pas peut-être assez plaints; des remèdes aussi cruels que les maux mêmes; des douleurs vives & longues tout ensemble : les humiliations de l'esprit jointes à celles du corps : les forces de la nature usées par le soin même qu'on prend de la soutenir : l'art des guérisons impuissant, & toutes les ressources réduites à la patience & à la mort de cette princesse.

Je ne crains pas d'avancer ici le pitoyable récit de ses peines. Pourquoi ne dirois-je pas sans crainte ce qu'elle a prévu, ce qu'elle a souffert sans foiblesse ? Elle fit de tous ces maux, comme l'Epouse des Cantiques, un faisceau de Cant. 2.
mirrhe, qu'elle reçut des mains de son bien-aimé, & qu'elle mit dans son sein, comme une marque précieuse de son amour & de ses volontés sur elle. Elle attendit ces mauvais jours que le Ciel lui préparoit, pour en composer avec soumission les exercices de sa piété, & le cours de sa pénitence. Elle vit toutes les dimensions de sa croix, & résolut de s'y laisser attacher sans se plaindre, & de faire du supplice de ses péchés, un sacrifice volontaire de sa vie. Prévenue des bénédictions & des miséricordes du Seigneur, au travers même des nuages qu'un corps corruptible & mourant élève, jusques dans l'esprit, les yeux éclairés de sa foi découvrirent la main paternelle qui la frappoit, pour éprouver sa fidélité & sa confiance.

Loin d'étendre sa vue sur les espérances trompeuses d'un heureux avenir, elle se dit mille fois : *Le jour du Seigneur approche.* Près de paroître devant le tribunal de sa justice, Isa. 13.
elle se présenta souvent à celui de sa miséricorde, après une exacte recherche de ses actions & de ses pensées. Péché, affections au péché, ombres & apparences du péché, elle vous poursuivoit dans les plus secrets replis de son ame ! Rien n'échappoit aux soins ni aux lumières de sa pénitence : elle craignoit tout; elle pesoit tout au poids du sanctuaire, comptant pour grand tout ce qui peut déplaire à Dieu, quelque léger qu'il fût en lui-même, & considérant, non

pas l'importance du commandement, mais la dignité du Dieu qui commande. Ne vous figurez pas ici une foibleſſe de ſcrupule, mais une délicateſſe de vertu, un grand déſir de la pureté, & une humilité profonde. Trois jours lui ſuffiſoient à peine pour régler ſes confeſſions ordinaires; & combien en prit-elle dans le cours de ſa maladie, pour repaſſer dans l'amertume de ſon ame toutes les années de ſa vie, dérobant, pour ainſi dire, à la douleur de ſes maux tout le temps qu'elle pouvoit donner au repentir de ſes péchés.

Vous qui dans vos confeſſions précipitées, n'examinez que la ſurface de votre ame, qui ne pouvez haïr vos péchés, que vous ne vous donnez pas le temps de connoître; qui ſous un air de pénitent, portez encore un cœur coupable, qui ne vous préſentez au ſacrement de réconciliation, que pour arracher à l'égliſe une abſolution qui vous lie encore davantage, & qui ſemblez, en retenant une partie de vos fautes, ne dire l'autre que pour apaiſer les remords de vos conſciences: condamnez-vous aujourd'hui ſur les ſoins & ſur l'exactitude de cette Princeſſe.

Lavée ainſi dans le ſang de l'agneau, elle prit de nouvelles forces pour ſoutenir des maux preſſans, & pour attendre une mort tardive. Quand elle vient en peu de temps cette mort toujours amère, & toujours cruelle, on n'a pas le loiſir de la voir avec tout ce qu'elle a d'affreux. Les ſens ont toute leur vigueur, on a, pour ainſi dire, ſon ame encore toute entière; on oppoſe à ſes maux une conſtance ramaſſée. La patience ſe ſoutient par le déſir de vivre, ou par l'eſpérance même de mourir. Mais lorſqu'il faut ſouffrir une longue & pénible langueur, qu'un cœur eſt rempli d'amertume & devient à charge à lui-même, qu'affoibli du paſſé, accablé du préſent, on eſt encore effrayé de l'avenir, qu'il eſt à craindre que l'inquiétude & l'impatience ne diminuent un peu la ſoumiſſion & la foi! Une pénitence continuée n'eſt pas toujours également volontaire, & on eſt las de porter ſa croix, quand il faut la porter ſi loin.

Madame LA DAUPHINE, dans toute ſa tribulation, n'eſt point ſortie des mains de Dieu, ni de l'ordre de ſa providence: elle a vu, ſans murmurer, le débris de ſon corps mortel; & joignant à la fermeté qu'elle tenoit de la nature, celle que la piété lui avoit acquiſe, elle a ſenti juſ-

qu'où va la misère humaine, jusqu'où vont les miséricordes divines. La maladie ou la santé lui devinrent indifférentes. Que demanda-t-elle à Dieu dans ses prières ? Sa grâce, rien plus. On faisoit mille vœux pour sa guérison : on la prioit d'y joindre son intention. *Quelle intention puis-je avoir*, disoit-elle, *sinon que la volonté du Seigneur s'accomplisse* ? Quel temps pensez-vous qu'elle vouloit donner à ses peines ? autant qu'il en falloit pour expier ses péchés. Combien de fois s'unissant en esprit à Jesus-Christ crucifié, lui offrit-elle son cœur & son mal, afin qu'il fortifiât l'un, & qu'il augmentât ou adoucît l'autre ? Combien de fois humiliée, mais non pas abattue, lui dit-elle avec une humble confiance, comme cet homme de l'Evangile : *Si vous voulez me guérir, Seigneur, vous le pouvez* ? Mais aussi combien de fois l'adorant comme sa fin & son principe, disoit-elle ces paroles d'un Roi soumis & pénitent, Ma vie est dans sa volonté, *Vita in voluntate ejus.* C'est ainsi qu'elle s'élevoit au-dessus d'elle-même, & de la mort qu'elle craignoit. *Matth.* 8. *Psal.* 29.

La mort qu'elle craignoit ! ne fais-je point de tort à sa religion & à son courage, & ne me contredis-je point ? Non, MESSIEURS, cette crainte d'amour & de pénitence n'a rien de lâche. Elle se regardoit comme une pécheresse frappée de la main de Dieu. Elle savoit que les anges, tout spirituels & célestes qu'ils sont, ne sont pas assez purs en sa présence. Elle avouoit qu'il y a dans la grandeur, quoiqu'innocente, je ne sais quel esprit d'orgueil & de mollesse contraire à l'humilité & aux souffrances de Jesus-Christ. Aussi eut-elle recours aux remèdes de l'ame dans le temps qu'elle mépriſoit ceux du corps. Sa conscience acheva de se purifier, & tout l'appareil de la mort ne fit que redoubler son zèle & sa componction.

Avec quels sentimens de reconnoissance & d'amour reçut-elle le saint viatique ? Que n'êtes-vous à ma place dans cette chaire, éloquent & pieux prélat, qui portiez ce pain vivant, avec la parole de vie ! Vous l'avez vu, & vous diriez en des termes plus énergiques, Que la foi ranimant la nature, elle sentit vivement la charité de Jesus-Christ : qu'elle le vit au travers des voiles mystérieux qui le couvrent : qu'elle sortit comme hors d'elle-même, pour *M. Bossuet. Evêque de Meaux.*

aller au-devant de lui ; qu'après d'inutiles efforts pour ſe relever, retombant comme ſous le poids de la divinité préſente, par reſpect, moins que par foibleſſe, elle reçut ce dernier gage de ſon amour, comme le ſceau de ſa prédeſtination éternelle.

Que ne puis-je vous exprimer avec quelle préſence d'eſprit elle ménagea ce qui lui reſtoit de momens précieux, pour délier les nœuds qui l'attachoient encore au monde ? avec quelle candeur elle ouvrit ſon cœur au Roi, humiliée devant lui, & touchée, non pas de ſa grandeur, de ſa gloire, ou de ſa puiſſance : Dieu ſeul, devant qui elle alloit comparoître, lui paroiſſoit grand : mais de ſa religion, de ſa juſtice, de ſa bonté, & du mérite de ſa perſonne ? avec quelle douceur, elle leva vers Monſeigneur, ſes yeux mourans & ſes mains tremblantes. Ses yeux qu'elle avoit toujours arrêtés ſur lui, comme ſur l'unique objet de ſa tendreſſe : ſes mains qu'elle avoit ſi ſouvent levées au ciel, lorſqu'il s'expoſoit à tous les périls de la guerre, & qu'elle occupoit, dans les tranſports de ſa joie, à lui préparer des couronnes après ſes victoires. S'il reſtoit encore en ſon cœur quelque endroit ſenſible, c'étoit à l'amour, à la gloire, & plus encore au ſalut de ce Prince.

Tout s'attendriſſoit, tout fondoit en larmes : la ſainte onction qu'on lui donnoit, les triſtes prières qu'on faiſoit pour elle, la croix de Jeſus-Chriſt, qu'elle embraſſoit ; le pardon qu'elle demandoit tantôt à Dieu, tantôt aux hommes ; la compaſſion qu'on avoit pour elle, & celle qu'elle avoit pour ceux qui l'avoient ſervie, cauſoient une douleur qui portoit la conſolation, mais auſſi le trouble dans l'ame ; elle ſeule, MESSIEURS, elle ſeule demeuroit tranquille.

Maîtreſſe de ſon eſprit, & toute occupée de ſes devoirs, au milieu même des horreurs de la mort, elle voulut bénir les jeunes Princes ſes enfans, celui-là même qu'elle croyoit être l'enfant de ſa douleur ; & recueillant ſa force avec ſa ſageſſe, *Voyez*, dit-elle, *mes enfans, l'état où Dieu m'a miſe, & que cela vous porte à le ſervir & à le craindre : Rendez AU ROI & à MONSEIGNEUR, l'obéiſſance que vous leur devez : ſouvenez-vous du ſang dont vous êtes ſortis, & ne faites rien qui en ſoit indigne.* Prince, qui faites aujourd'hui les eſ-

M. le Duc de Bourgogne.

pérances & les délices de la France ; que pourrois-je vous dire de plus touchant ? Puiſſent ces efficaces & ſaintes paroles être éternellement gravées dans votre eſprit, & dans le temps que ſous les ordres du Roi, dont le ciel a toujours béni les armes, un père victorieux va par mille actions éclatantes, vous tracer le chemin de la gloire : puiſſe le pieux ſouvenir d'une mère infirme & mourante, maintenir dans votre cœur une vive impreſſion de la crainte de Dieu, & de l'humilité chrétienne.

Vos ſouhaits ſeront accomplis, pieuſe Princeſſe : Fermez, fermez pour jamais vos yeux à la vanité, que vous avez connue & que vous avez mépriſée. Pour nous, mes frères, ouvrons-les pour la connoître & pour nous en déſabuſer. Quels conſeils nous faut-il ? quelles raiſons ? quels exemples ? Nous voyons mourir tous les jours nos inférieurs, nos égaux, nos maîtres. Nous portons en nous-mêmes une voix & une réponſe de mort, comme parle l'Apôtre, une ſentence qui ſe prononce & qui s'exécute inceſſamment par l'affoibliſſement & la diminution continuelle de notre vie, & nous ſommes aveugles & inſenſibles. A la vue de cette mort que nous pleurons, touché de douleur, & baigné de larmes, vous reconnûtes votre néant, Grand Roi, & vous dites : *C'eſt ainſi que nous finiſſons : Voilà qui nous égale tous.* Job au milieu de ſes infortunes parloit ainſi : *Celui-ci meurt dans les proſpérités & dans les richeſſes, celui-là dans la misère & dans l'amertume de ſon ame. Et les uns & les autres dormiront enſemble dans la même pouſſière.* Et vous, lorſque votre grandeur & votre puiſſance ſemble éclater davantage, vous donnez à votre Cour, & prenez pour vous-même cette leçon ſi ſalutaire.

2. Corinth. 1.

Job. c. 21.

Pour nous, MESSIEURS, nous voyons ce lugubre appareil & ces triſtes cérémonies, peut-être ſans fruit, & ſans réflexion ſur nous-mêmes. Une triſteſſe ſuperficielle compoſe pour un temps le viſage & la contenance, mais l'eſprit & le cœur n'en ſont pas frappés. Notre penchant nous porte à des idées plus agréables ; nous nous livrons à nos plaiſirs, le ſiècle préſent nous entraîne, les bons ou les mauvais ſuccès nous enflent, ou nous inquiètent ; nous ne penſons ni à la mort, dont Dieu nous menace, ni à l'immortalité qu'il nous promet. Si nous n'étions Chrétiens

que pour cette vie, & ſi nous n'eſpérions qu'aux biens de ce monde, nous ſerions peut-être excuſables ; mais par la grâce de Jeſus-Chriſt, nous ſommes Chrétiens pour l'autre vie, & c'eſt en Dieu ſeul que ſe fondent nos eſpérances.

Oublions donc ce qui n'eſt que périſſable & paſſager, pour nous attacher à ce qui eſt notre partage éternel. Et pour finir par où j'ai commencé, diſons-nous ſans ceſſe, ſelon le conſeil de ſaint Auguſtin : *Toutes choſes paſſent comme l'ombre*, pour nous exciter à la pénitence, ou pour renouveler notre ferveur ; de peur de dire un jour inutilement : *Toutes choſes ont paſſé comme l'ombre* ; pour nous reprocher notre oiſiveté, & pour nous plaindre de nos pertes irréparables. Faſſe le ciel que nous profitions du temps, des grâces & des exemples que Dieu nous offre ; & qu'après nous être unis à lui par la foi, nous jouiſſions de lui par la charité au ſiècle des ſiècles.

ORAISON FUNÉBRE

DE

TRÉS-HAUT ET TRÉS-PUISSANT

SEIGNEUR

MESSIRE CHARLES

DE

SAINTE MAURE,

DUC DE MONTAUSIER,

PAIR DE FRANCE.

PRONONCÉE dans l'Egliſe des Carmelites du Faubourg Saint Jacques, le 11 *Août* 1690.

ORAISON

ORAISON FUNÉBRE

DE MESSIRE

CHARLES DE STE. MAURE

DUC DE MONTAUSIER,

PAIR DE FRANCE.

Sicut ambulavit in conſpectu tuo, in veritate, & juſtitia, & recto corde tecum, cuſtodiſti ei miſericordiam grandem.

Comme il a marché devant vous, Seigneur, dans la vérité, dans la juſtice, & dans la droiture de cœur, vous lui avez conſervé votre grande miſéricorde. Au Liv. 3. des Rois, ch. 3.

CE fut après un ſolennel & magnifique ſacrifice, où coula le ſang de mille victimes, dans la ferveur de la prière, en préſence du Dieu d'Iſraël, que Salomon déjà rempli de ſon eſprit & de ſa ſageſſe, fit cet éloge du Roi ſon père. Et c'eſt dans la ſolennité des ſaints Myſtères, parmi les vœux & les ſuffrages des fidelles, à la face de ces autels, où Jeſus-Chriſt, Sauveur du monde, Hoſtie pure & ſalutaire, ſe préſente aux yeux de ma foi, & s'immole pour les vivans & pour les morts, que j'applique ce même éloge à TRÈS-HAUT, TRÈS-PUISSANT SEIGNEUR, MESSIRE CHARLES DE SAINTE MAURE, DUC DE MONTAUSIER, PAIR DE FRANCE, GOUVERNEUR DE NORMANDIE, CHEVALIER DES ORDRES DU ROI, CI-DEVANT GOUVERNEUR DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

Millehoſtias obtulit Salomon. Ibid. *Apparuit autem. Dominus Salomoni.* Ibid.

David avoit mérité ces louanges: ce Roi qui ſe plaiſoit dans la vérité, qui marchoit dans les ſentiers de la juſtice, qui cherchoit le Seigneur dans toute l'étendue de ſon cœur, qui chantoit dans la paix les cantiques de Sion, qui briſoit dans la guerre la force des Philiſtins: ce Roi, ſelon le cœur de Dieu, obſervateur de ſes ordonnances, zélateur de ſa

ſainte loi, ami des ames ſimples & fidelles, ennemi des eſprits doubles & des mauvais cœurs, pécheur par fragilité, pénitent par réflexion, juſte & ſaint par la grâce, & par la miſéricorde de Dieu.

Je viens faire revivre ici les mêmes vertus & les mêmes miſéricordes, & vous faire admirer un homme qui ne ſe détourna jamais de ſes devoirs; qui, pour maintenir la raiſon, ſe roidit contre la coutume; qui n'eut jamais d'autre intérêt que celui de la vérité & de la juſtice, & qui ayant eu part à toutes les proſpérités du ſiècle, n'en a point eu à ſes corruptions: un homme d'une vertu antique & nouvelle, qui a ſu joindre la politeſſe du temps à la bonne foi de nos pères; en qui la fortune n'a fait que donner du crédit au mérite; qui a ſanctifié l'honneur & la probité, par les règles & les principes du chriſtianiſme; qui s'eſt élevé par une auſtère ſageſſe, au deſſus des craintes & des complaiſances humaines; & qui, toujours prêt à donner à la vertu les louanges qui lui ſont dues, a fait craindre à l'iniquité le jugement & la cenſure; vaillant dans la guerre, ſavant dans la paix; reſpecté, parce qu'il étoit juſte; aimé, parce qu'il étoit bienfaiſant; & quelquefois craint, parce qu'il étoit ſincère & irréprochable.

C'eſt vous, divine Providence, qui m'avez conduit en ces lieux, pour recevoir les derniers gages de ſon amitié, & pour recueillir les derniers ſoupirs de ſa pénitence. Vous vouliez qu'il me fût connu tout entier, & qu'après avoir vu ſa modération dans les temps heureux de ſa vie, je fuſſe auſſi dans ſes jours de douleur & d'infirmité, le témoin de ſa patience. Vous avez couronné ſa piété, & vous m'avez deſtiné à honorer ſa mémoire: Faites ſervir à votre gloire les grands exemples qu'il a donnés, & comme vous formiez en lui, pour ſa perfection, de ſaints déſirs & de bonnes œuvres; inſpirez-moi, pour l'édification de mes auditeurs, d'efficaces & juſtes louanges.

Ne craignez pas, MESSIEURS, que l'amitié ou la reconnoiſſance me préviennent. Nous parlons devant Dieu
2. *Corint.* 2. en Jeſus-Chriſt, dit l'Apôtre; & je puis dire comme lui: Vous ſavez, mes frères, que la flatterie juſqu'ici n'a pas
1. *Theſſ.* 2. régné dans les diſcours que je vous ai faits: *Neque enim aliquando fuimus in ſermone adulationis, ſicut ſcitis.* Oſerois-je dans celui-ci, où la franchiſe & la candeur ſont le ſujet de

nos éloges, employer la fiction & le menſonge? Ce tombeau s'ouvriroit, ces oſſemens ſe rejoindroient, & ſe ranimeroient pour me dire : Pourquoi viens-tu mentir pour moi, qui ne mentis pour perſonne? Ne me rends pas un honneur que je n'ai pas mérité, à moi, qui n'en voulus jamais rendre qu'au vrai mérite. Laiſſe-moi repoſer dans le ſein de la vérité, & ne viens pas troubler ma paix par la flatterie que j'ai haï. Ne diſſimule pas mes défauts, & ne m'attribue pas mes vertus, loue ſeulement la miſéricorde de Dieu, qui a voulu m'humilier par les uns, & me ſanctifier par les autres.

Je me renferme donc dans les paroles de mon texte, & me deſtine à vous faire voir l'amour de la vérité, le zèle de la juſtice, l'eſprit de droiture, qui ſont le caractère de ce grand homme, que vous regrettez, & que vous louez avec moi. Si je n'obſerve pas dans ce diſcours tout l'ordre & toutes les règles de l'art, penſez qu'il y a je ne ſai quoi de déſordonné dans la triſteſſe, que les grands ſujets ſont à charge à ceux qui les traitent, & que c'eſt ici une effuſion de mon cœur, plutôt qu'un ouvrage, & une méditation de mon eſprit.

QUOIQU'IL n'y ait rien de ſi naturel à l'homme que d'aimer & de connoître la vérité, il n'y a rien qu'il aime moins, & qu'il cherche moins à connoître. Il craint de ſe voir tel qu'il eſt, parce qu'il n'eſt pas tel qu'il devroit être; & pour mettre à couvert ſes défauts, il couvre & flatte ceux des autres. Le monde ne ſubſiſte plus que par ces complaiſances mutuelles. Il ſemble que l'eſprit de menſonge que Dieu menaçoit de répandre ſur ſes prophètes, ſoit répandu ſur tous les hommes. On n'a plus ni le courage de dire la vérité, ni la force de l'écouter. La ſincérité paſſe pour incivilité & pour rudeſſe. Il n'y a preſque plus d'amitié qui ſoit à l'épreuve de la franchiſe d'un ami. L'eſprit fécond en déguiſemens, s'étudie à défigurer, ſelon ſes beſoins ou ſes intérêts, tantôt les vices, tantôt les vertus : & la parole qui eſt l'image de la raiſon, & comme le corps de la vérité eſt devenue l'organe de la diſſimulation & du menſonge. I. PARTIE. 3. *Reg.* 22.

CHARLES DE SAINTE MAURE ſe ſauva, par la miſéricorde de Dieu, de cette corruption commune. Il nâquit avec ces inclinations libres & généreuſes, qui affranchiſſent

l'ame de toute autre loi, que de celle de ſes devoirs. Le Ciel verſa dans ſon eſprit & dans ſon cœur ces principes d'honneur & d'équité, qui font qu'on produit, ſans rougir, ſes ſentimens & ſes penſées. La feinte ne pouvoit rien ajouter à ſa gloire, & l'art en lui ne pouvoit mieux faire que la nature. Son illuſtre maiſon, dont l'origine s'eſt perdue dans les obſcurités du temps, lui fourniſſoit depuis ſept cents ans de grands exemples. Il y trouvoit une nobleſſe toujours pure par ſes vertus, toujours utile par ſes ſervices, toujours glorieuſe par ſon rang, par ſes emplois, par ſes alliances. Il voyoit dans l'hiſtoire ſes ancêtres, tantôt ſoutenant avec éclat les premières dignités du royaume, tantôt dans l'aſſemblée des ſeigneurs de pluſieurs provinces, s'intéreſſant pour les droits & pour les libertés des peuples: tantôt allant avec des troupes nombreuſes levées à leurs dépens, reprendre les terres que des ſeigneurs voiſins leur avoient uſurpées, plus touchés de l'honneur que de l'intérêt, auſſi peu capables de ſouffrir une injuſtice que de la commettre.

Mais il racontoit avec plaiſir les ſervices que ſon ayeul avoit rendus à Henri IV, de glorieuſe mémoire, & plus encore les conſeils ſages & libres qu'il lui donnoit: ajoutant à ſon récit: *Que ſes pères avoient toujours été fidelles ſerviteurs des Rois leurs maîtres, mais qu'ils n'avoient pas été leurs flatteurs: que cette honnête liberté dont il faiſoit profeſſion, étoit un droit acquis & une poſſeſſion de famille, & que la vérité étoit venue à lui, de père en fils, comme une portion de ſon héritage.*

La mort lui enleva dès les premières années de ſon enfance un père, dont la perte auroit été irréparable, s'il ne fût tombé ſous la conduite d'une mère de l'ancienne maiſon de Châteaubriant, qui renonçant d'abord à toute ſorte de vanités & de plaiſirs, pour vaquer dans une triſte & laborieuſe viduité, aux affaires de ſa famille, & contenant ſous les lois d'une auſtère vertu, & d'une exacte modeſtie, une grande beauté, & une floriſſante jeuneſſe, ſacrifia toutes les douceurs & tous le repos de ſa vie, à la fortune & à l'éducation de ſes enfans. CHARLES étoit encore en cet âge où l'on ne ſuit que les premiers inſtincts de la liberté. Un feu que la raiſon n'avoit pas encore modéré, le révoltoit contre la diſcipline & la contrainte. Elle réprima par une ſage ſévérité les premières vivacités de ſon eſprit, & les ſaillies naturelles d'une fierté encore naiſſante. Elle le

plia avec douceur ſous le joug de l'autorité maternelle, l'accoutumant inſenſiblement à une vie ſimple & patiente; & comme elle n'eut pas pour lui ces complaiſances foibles qui amolliſſent la raiſon & le courage des enfans, elle ne ſouffrit pas en lui ces délicateſſes, qui affoibliſſent le tempérament & la vigueur du corps & de l'ame.

Mais hélas! elle employa ſes premiers ſoins à lui apprendre les principes d'une fauſſe religion. Egaré dès qu'il entra dans les voies de Dieu; nourri depuis par les maîtres mêmes de l'erreur, & dans le ſein, pour ainſi dire, de l'héréſie, il prit une profane nouveauté pour la vénérable antiquité de l'égliſe. Senſible à tous les malheurs du parti, attentif à tout ce qui flattoit ſes préventions, ſe mêlant, tout enfant qu'il étoit, dans les converſations & les diſputes, il ſuppléoit par ſon ardeur, à ce qui manquoit à ſa connoiſſance, & dans un âge, où l'on ne ſait pas encore ſa religion, il défendoit déjà la ſienne. *A Sedan ſous le Miniſtre du Moulin.*

O Dieu de vérité, vous n'avez pas fait cet eſprit pour le menſonge: laiſſez couler ſur lui, du ſein de votre gloire, un de ces rayons pénétrans de votre grâce lumineuſe, qui portent le vrai dans le fond des cœurs, & ne permettez pas que l'erreur & la vanité le poſsèdent. Ou ſi vous laiſſez croître ſes ténèbres, pour avoir plus de gloire à les diſſiper, gardez lui une miſéricorde, d'autant plus grande, que ſon zèle ardent, & ſes intentions ſincères les juſtifient à lui-même, & qu'il croit faire honneur à la vérité, dans l'hommage même qu'il rend au menſonge.

Vous dirai-je le progrès qu'il fit dans la connoiſſance des lettres humaines, le goût qu'il eut pour la poëſie & pour l'éloquence, dont il apprit non-ſeulement toutes les beautés, mais encore toutes les règles; l'étude qu'il fit de cette noble & ſavante antiquité, qu'il regardoit comme la ſource de la raiſon & de la politeſſe de nos ſiècles: un amour curieux des livres, une avidité de ſavoir, une aſſiduité, & ſi je l'oſe dire, une intempérance de lecture, ont été les paſſions de ſa jeuneſſe. Vous parlerai-je de ces campagnes, où la gloire allumant les premiers feux de ſon courage, il fit voir dans les ſiéges de Roſignan & de Caſal, par les ſervices qu'il rendit, ceux que le Prince & la Patrie en pouvoient attendre? Animé par les exploits éclatans d'un frère, dont la réputation ne pouvoit égaler le mérite, il

eut part aux louanges que lui donnèrent justement & ſes ennemis & ſes maîtres.

La bienſéance & la coutume, & plus encore les devoirs de ſa condition & de ſa naiſſance, l'engagèrent à ſe mêler dans la foule des courtiſans, pour révérer la grandeur & la majeſté d'un Roi plein de religion & de juſtice, & pour gagner la faveur & l'eſtime d'un grand miniſtre, qui connoiſſoit la vertu, & qui diſtribuoit la fortune. On lui dit mille fois que la franchiſe n'étoit pas une vertu de la cour; que la vérité n'y faiſoit que des ennemis; qu'il falloit, pour y réuſſir, ſavoir ſelon les temps, ou déguiſer ſes paſſions, ou flatter celles des autres; qu'il y avoit un art innocent de ſéparer les penſées d'avec les paroles, & que la probité pouvoit ſouffrir ces complaiſances mutuelles, qui étant devenues volontaires, ne bleſſent preſque plus la bonne foi, & maintiennent la paix & la politeſſe du monde.

Louis XIII.

Le Cardinal de Richelieu.

Ces conſeils lui parurent lâches. Il alloit porter ſon encens, avec peine, ſur les autels de la fortune, & revenoit chargé du poids de ſes penſées, qu'un ſilence contraint avoit retenues. Ce commerce continuel de menſonges ingénieux pour ſe tromper, injurieux pour ſe nuire, officieux pour ſe corrompre: cette hypocriſie univerſelle, par laquelle chacun travaille à cacher de véritables défauts, ou à produire de fauſſes vertus: ces airs myſtérieux qu'on ſe donne pour couvrir ſon ambition, ou pour relever ſon crédit: tout cet eſprit de diſſimulation & d'impoſture ne convint pas à ſa vertu. Ne pouvant s'autoriſer encore contre l'uſage, il fit connoître à ſes amis, qu'il alloit à l'armée faire ſa cour par des ſervices effectifs, non pas par des offices inutiles; qu'il lui coutoit moins d'expoſer ſa vie, que de diſſimuler ſes ſentimens, & qu'il n'acheteroit jamais ni de faveur, ni de fortune aux dépens de ſa probité.

Sit autem ſermo veſter, eſt, eſt, non, non. Matth. §. 37.

Il ne voulut apprendre d'autre langage, que celui de l'Evangile, ouï, ouï, non, non, effectif dans ſes réſolutions; fidelle dans ſes promeſſes, plus prêt à tenir ſa parole qu'à la donner, tout vrai dans ſes actions & dans ſa conduite. Auſſi n'eut-il beſoin, pour s'élever dans ſa profeſſion, ni de ſollicitations, ni d'artifices. Sa prudence, ſon application, ſa valeur, lui attirèrent l'eſtime & la confiance des deux plus renommés capitaines de ſon temps, qui dans les guerres d'Allemagne, s'étoient ſervis utilement de ſon

Le Duc de Weimar & le Maréchal de Guebriant.

ſecours, & de ſes conſeils dans la ſuite de leurs victoires.

L'Alſace qui avoit été le théâtre de ſes travaux, en fut auſſi la récompenſe. Quelle nouvelle matière de gloire pour lui ! l'ennemi redoutable & voiſin ; un peuple qui n'étoit qu'à demi ſoumis, le peu de ſecours qu'il pouvoit attendre, une province qu'on lui donnoit plutôt à conquérir qu'à gouverner : tant de difficultés ne firent qu'animer ſa conſtance ; & par des combats preſque journaliers ayant affermi ſon gouvernement, il le rendit, par ſa modération, un des plus heureux & des plus tranquilles du royaume.

Il revint à la cour, & ne ſe prévalut ni des louanges, ni des eſpérances qu'on lui donna : il joignoit la retenue du jugement à la hardieſſe du courage. Quoiqu'il aimât la gloire, il la cherchoit dans ſes actions, non pas dans le témoignage des hommes. Il n'a voulu contribuer à ſa réputation, autre choſe que ſon mérite. De toutes les vérités il n'a caché que celles qui lui étoient avantageuſes, & rien n'a jamais pu affoiblir ſa ſincérité, que ſa modeſtie. Nous ſavons pourtant, MESSIEURS, que jamais ame ne fut plus fière ni plus intrépide : on le vit à la bataille de Cerné, charger trois fois les ennemis, couvert de ſang & de pouſſière, & dreſſer aux pieds de ſon général, comme un honorable trophée, trois drapeaux qu'il leur enleva. Il parut avec deux cents hommes, durant le ſiége de Briſac, renverſant ſur les bords du Rhin, deux mille Allemands à la vue de leur armée.

Mais viens-je faire ici l'hiſtoire ſanglante de ſes combats, & mon ſujet n'a-t-il rien de plus édifiant & de plus doux ? Déjà ſe formoient dans le Ciel ces nœuds ſacrés, qui devoient unir éternellement ſon cœur à celui de l'incomparable Julie. Déjà s'allumoient dans ſon ame, ces feux ardens & purs, que la ſageſſe, la beauté, l'eſprit, & un mérite univerſel ont coutume de faire naître. L'admiration, l'eſtime entretenoient cette ſage & vertueuſe paſſion, & plus encore une conformité de mœurs & d'inclinations, qui fait les liaiſons parfaites ; même candeur dans leur procédé, même élevation de génie & de courage ; même penchant à la vertu au préjudice de la fortune, même fidélité pour tous les devoirs de la vie, même goût pour la converſation, & pour toute ſorte de belles lettres, même plaiſir à faire du bien ; mais parmi tant de reſſemblances, une religion différente.

Julie Lucine d'Angennes, depuis Ducheſſe de Montauſier.

Tombez, tombez voiles importuns, qui lui couvrez la vérité de nos myſtères; & vous prêtres de Jeſus-Chriſt, qui depuis ſi long-temps offrez à Dieu pour ſon ſalut, & vos vœux & vos ſacrifices, prenez le glaive de ſa parole, & coupez ſagement juſqu'aux racines de l'erreur, que la naiſſance & l'éducation avoient fait croître dans ſon ame. Mais par combien de liens étoit-il retenu ? la chair & le ſang qui l'attachoient auprès d'une mère qu'il aimoit autant par reconnoiſſance & par raiſon, que par tendreſſe de naturel : certaines vues d'honneur, qui lui faiſoient craindre juſqu'aux moindres ſoupçons de changement & d'inconſtance : le pouvoir que prenoit ſur lui une première impreſſion de vérité ou de juſtice : les réponſes que les oracles du parti lui avoient rendues, & les ſoins qu'il avoit pris lui-même de s'aveugler par des lectures dangereuſes, étoient autant d'engagemens qui le lioient à ſa communion.

Mais auſſi dans les recherches de ſa foi, il lui étoit échappé quelques doutes : la lecture des hiſtoires de l'égliſe lui avoit fait entrevoir quelque nouveauté dans ces derniers temps ; des conteſtations & des diſputes qu'il avoit eues, il étoit ſorti je ne ſai quelles clartés paſſagères, qui avoient laiſſé quelque trace de lumière dans ſon eſprit. Il n'étoit pas de ces hommes tièdes, à qui Dieu & le ſalut ſont indifférens, qui demeurent ſans mouvement où ils ſont tombés, *Eccl.* 11. ſoit au midi, ſoit au ſeptentrion, ſelon le langage de l'écriture, qui ignorent ce qu'ils croient, & n'ont une religion que par haſard, & non par lumière. Il ſavoit rendre raiſon de ſa foi, comme l'Apôtre le commande, & la connoiſſance que Dieu lui donna, fut peut-être la récompenſe de ſon zèle.

Des lumières imperceptibles & ſucceſſives, diſſipèrent une partie de ces nuages dont il étoit environné. Il demanda, & il reçut ; il frappa, & on lui ouvrit : il reconnut dans l'égliſe de Jeſus-Chriſt, une puiſſance de déciſion, qui nous fait croire ce qu'elle croit, pratiquer ce qu'elle ordonne, tolérer même avec ſoumiſſion ce qu'elle tolère ; & ſe faiſant de cette créance, une néceſſité pour toutes les autres : docile, humble, pénitent, ſurmontant le monde par *M. Faure Evêque d'Amiens.* ſa foi, & la nature par la grâce, il alla ſous la conduite d'un grand prélat, aux pieds des autels aſſujettir ſa raiſon à l'autorité de l'égliſe, & faire un ſacrifice de ſes erreurs devant les miniſtres du Dieu de la vérité.

Quels ont été depuis les accroiſſemens de ſa foi ? Avec quelle reconnoiſſance & quelle joie chantoit-il au ſeigneur le cantique de ſa délivrance ? Avec quel zèle exhortoit-il quelques-uns de ſes domeſtiques à rentrer, comme lui, dans le bercail de Jeſus-Chriſt, leur fourniſſant & les livres & les raiſons les plus propres à les convaincre ? Avec quelle douceur & quelle charité conſoloit-il, en ces derniers temps; quelques-uns de ſes amis, dont il voyoit la conſcience irréſolue & inquiète ; il les touchoit par ſes conſeils, & par ſa propre expérience ; il leur racontoit ſes combats, pour les exciter à gagner ſur eux la même victoire : & pour guérir leur opiniâtreté, il déploroit en leur préſence la ſienne propre.

Je ne vous dirai pas, MESSIEURS, les commandemens & les emplois de confiance qu'on lui deſtina, les ſolennités de ſon mariage, où toute la France s'intéreſſa ; les gouvernemens & les charges dont il fut pourvu, dans des conjonctures où il étoit difficile de les ſoutenir. N'attendez pas que je vous le repréſente, ſe dérobant aux premières tendreſſes d'un chaſte mariage, pour aller chercher la gloire, ſous les ordres d'un prince toujours prêt à combattre, toujours aſſuré de vaincre. *Feu M. le Prince.* Je ne viens pas non plus vous le faire voir conduiſant le légat de Sa Sainteté, montrant des vertus de l'ancienne Rome aux prélats de la nouvelle ; & faiſant admirer à cette nation une judicieuſe ſincérité, qui valoit mieux que ſes ſubtilités & ſes adreſſes.

Il eſt temps de venir au point de ſa réputation & de ſa gloire. Dieu, dont la providence veille au bonheur de ce royaume, l'appela à l'inſtruction & à la conduite de Monſeigneur LE DAUPHIN ; & cette même ſageſſe, qui ſelon l'écriture, fait régner les Rois, lui apprit l'art de former une ame royale. *Proverb. 8.* Que lui manquoit-il pour un ſi glorieux, mais ſi difficile miniſtère ? Du ſavoir ? Il avoit acquis par ſes lectures continuelles des habitudes dans tous les pays & dans tous les ſiècles : il étoit devenu, pour ainſi dire, le ſpectateur & le témoin de la conduite de tous les princes : il avoit aſſiſté à leurs conſeils & à leurs combats : il connoiſſoit toutes les routes de la vertu & de la gloire ancienne & nouvelle. De la probité ? rien n'étoit plus connu que ſon équité, ſon déſintéreſſement, & la religion de ſa parole. Il pouvoit inſtruire ſans ſe rétracter, & ſans ſe condamner ſoi-

même ; ſes exemples n'affoibliſſoient pas ſes préceptes, & il n'avoit point à juſtifier au prince ni aux courtiſans la contrariété de ſes mœurs & de ſes règles. La piété ? il avoit connu Dieu, & l'avoit toujours glorifié ; il avoit regardé le libertinage comme un monſtre, & dans la cour & dans les armées. Il avoit appris dans la loi de Dieu, ce qu'elle défend & ce qu'elle ordonne ; cenſeur zélé des vices, ſans aigreur, ſans indiſcrétion : chrétien de bonne foi, ſans ſuperſtition, ſans hypocriſie.

Le Roi, qui dans ſes choix, en faiſant juſtice au mérite, a toujours fait honneur à ſa ſageſſe, s'applaudit même de celui-ci. Avec quelle confiance le ſubſtitua-t-il en ſa place, dans l'un de ſes plus importans & plus indiſpenſables devoirs? Avec quelle bonté voulut-il remettre lui-même ce dépôt ſacré en des mains ſi pures & ſi fidelles ? Ayant ſur lui tout le gouvernement de ſon peuple, il lui donna toute la conduite de ſon fils : il lui recommanda le ſoin de l'inſtruction, & ſe chargea des grands exemples : il voulut que le ſiècle préſent jouît de la félicité de ſon règne, & laiſſa à la conſcience & à l'habileté de ce prudent gouverneur les eſpérances du ſiècle à venir.

Auſſi, quelle reconnoiſſance fut la ſienne ? il ſacrifia ſes plaiſirs, ſes intérêts & ſa liberté, il ne penſa plus qu'à ce jeune Prince, il n'eut plus d'eſprit, il n'eut plus de cœur que pour lui. De peur de s'amollir par la tendreſſe, il emprunta l'autorité du Roi : de peur de rebuter par l'auſtérité des préceptes, il prit les entrailles du père ; & par ce juſte tempérament, il avançoit en lui les fruits de la raiſon, & corrigeoit les défauts de l'âge.

Sa principale application fut de l'accoutumer à connoître & à ſouffrir la vérité. Il ſavoit que les grands naiſſent avec certaines délicateſſes, qui retiennent dans un timide reſpect les courtiſans qui les approchent : qu'on ne leur préſente jamais des miroirs fidelles ; qu'avant qu'ils ſachent qu'ils ſont hommes, & qu'ils ſont pécheurs, on leur apprend qu'ils ont des ſujets, & qu'ils ſont les maîtres du monde.

Plus le Prince qu'il gouvernoit, avoit de bonté & de docilité naturelle ; plus il éloignoit tout ce qui pouvoit le corrompre Combien de fois arrêta-t-il une flatterie, qui, comme un ſerpent tortueux, alloit ſe gliſſer dans ſon ame ?

Combien de fois éteignit-t-il l'encens, dont la douce & maligne odeur auroit empoisonné une imagination encore tendre? Combien de fois lui fit-il faire la différence d'un ami d'avec un flatteur? Combien de fois leva-t-il d'une main sévère les premiers voiles qu'une cour artificieuse alloit mettre devant ses yeux, pour lui cacher quelque vérité ou quelque devoir?

Permettez que je me le représente ici comme ce cavalier que vit saint Jean dans l'Apocalypse; il s'appeloit Fidelle & véritable: *Fidelis & verax*; montrant à cet auguste Enfant les sources du vrai & du faux, & lui formant dans le monde, que saint Augustin appelle la région des fausſetés & des mensonges, une ame innocente & sincère. Il portoit plusieurs couronnes, lui expliquant pour son instruction, la différence des bons & des mauvais règnes. Il tenoit en ses mains un glaive luisant, pour couper les filets de ses passions naissantes, & les discours, & les exemples, qui pourroient les entretenir. Voilà quel étoit son amour pour la vérité: voyons quel étoit son zèle pour la justice. *Apoc.* 19.

II. PARTIE.

Il est difficile, quand on aime la vérité, qu'on n'aie aussi du zèle pour la justice, tant par cette union qui lie toutes les vertus; que par certaines règles d'ordre & de proportion, que l'esprit cherche dans les actions, aussi-bien que dans les paroles. Ces deux inclinations furent également fortes en Monsieur DE MONTAUSIER.

Il y avoit dans son cœur une loi d'équité sévère, qui le portoit à résister à toutes les passions désordonnées des hommes, & à rendre à chacun, ou le service, ou l'honneur, ou la protection qu'il pouvoit espérer de lui. On le vit dans sa jeunesse, se faisant une espèce de crédit & d'autorité du fond de ses bonnes intentions, pour s'opposer aux désordres, pour arrêter la fraude & la violence, & pour réduire tout à la discipline; supportant lui-même avec constance, toutes les fatigues & toutes les contraintes, que lui imposoient, dans les bornes de sa profession, la raison & l'ordre.

Cet esprit de justice n'a fait que croître avec son bonheur. Pour avoir sa protection, c'étoit assez d'être malheureux. Quelqu'inconnu qu'on fût, on n'avoit besoin d'autre recommandation auprès de lui, que de celle que porte avec soi la vertu & l'innocence persécutée. Il

n'avoit pas de ces froides indifférences, ni de ces foibles ménagemens, qui font qu'on abandonne les affaires d'autrui, pour ne s'en pas faire à soi-même. Par-tout où se pouvoit étendre son pouvoir, l'oppression & l'injustice n'étoient pas libres; celui-là ne pouvoit s'assurer de son repos, qui troubloit le repos des autres. A-t-il craint d'irriter les puissans, quand il a pu secourir les foibles? A-t-il plié sous la grandeur, lorsqu'elle s'est trouvée injuste? A-t-il manqué de hardiesse, & lui a-t-il fallu d'autre droit que celui de la protection & de la charité commune, quand il a pu défendre les gens de bien?

N'a-t-il pas eu, dans la licence même de la guerre, une constante & scrupuleuse retenue? Dans un temps où la confusion régnoit encore dans les armées, où l'on croyoit que le soldat devoit s'enrichir, non-seulement des dépouilles de l'ennemi, mais encore de celles des peuples; & où par des condescendances nécessaires, on pardonnoit un peu d'avarice & de dureté, pour entretenir le courage, & la bonne humeur des gens de guerre. Il ne s'en tint pas à ces coutumes, il se régla sur une prudente équité, non pas sur un barbare droit des armes; modeste, désintéressé, songeant à des acquisitions d'honneur & de gloire, non pas aux biens & aux commodités de la vie; généreux pour les autres, sévère & dur à lui-même, partageant avec les moindres officiers, ses biens par libéralité, & leurs fatigues par constance.

Il eut même des égards pour les ennemis, ne croyant pas que tout ce qui étoit permis fût expédient; & disant quelquefois: *Faisons-leur craindre notre valeur, non pas notre cupidité.* Aussi ne laissa-t-il jamais après lui de traces funestes de ses passages; & sa conscience lui rendant justice à son tour, il n'eut pas besoin de réparer, sur ses vieux ans, les torts qu'il avoit faits en sa jeunesse, ni de restituer aux enfans ce qu'il avoit autrefois injustement exigé des pères.

Quelle pensez-vous que fut son occupation dans ses gouvernemens? La justice. Plein des maximes d'honneur & de probité, dont il savoit toutes les lois, il retenoit la noblesse dans l'ordre, il étouffoit les querelles dans leur naissance, gagnant les uns par persuasion, arrêtant les autres par autorité, compensant les satisfactions avec les injures, rendant à l'honneur & au droit de chacun, ce que l'avarice

ou la colère en avoit ôté, mettant les uns à couvert de l'insulte, & les autres hors d'état de nuire. Il coupoit ainsi par une équité décisive, sans préoccupation & sans intérêt, les racines des haines & des procès, & portoit par-tout la modération & la paix, qui est le fruit de la justice.

Mais quel fut son zèle & sa vigilance dans les calamités publiques? il jouissoit à la cour de la douceur du repos & de la gloire, où le ciel venoit d'élever sa famille, lorsqu'un mal funeste & contagieux se répandit & s'échauffa dans les villes principales de Normandie, soit que l'intempérie des saisons eût laissé dans les airs quelque maligne impression, soit qu'un commerce fatal y eût apporté, des pays éloignés, avec de fragiles richesses, des semences de maladie & de mort: soit que l'ange de Dieu eût étendu sa main, pour frapper cette malheureuse province. Il y accourut. Dans cette affliction qui dérange tout, où d'ordinaire on est perdu, parce qu'on est abandonné, où chacun occupé de ses propres craintes, oublie les malheurs d'autrui, & où l'horreur d'une mort prochaine semble justifier les infidélités que l'on se fait les uns aux autres: la raison fit en lui ce que ne fait ordinairement ni le sang, ni la nature. Il répondit à ceux qui lui représentoient ses dangers: *Qu'il devoit l'ordre & la protection à ce peuple; qu'étant établi pour le gouverner, il l'étoit aussi pour le secourir, & que sa vie ne lui étoit pas plus précieuse que son devoir.* Il ranima les citoyens par sa présence, les excitant à s'entr'aider par des offices mutuels: & par une exacte police qui coupoit les communications mortelles, pour en ouvrir de salutaires; il sauva ce peuple qui avoit perdu toute espérance de santé, & toute mesure de prudence.

Mais à quoi m'arrêtai-je, MESSIEURS, n'ai-je pas de plus nobles idées à vous donner de sa vertu? Si la fidélité est une justice, que chacun doit à son souverain, quel sujet en a jamais fourni de plus grands exemples? Que ne puis-je vous exprimer les sentimens d'admiration, de vénération, & si je l'ose dire, de tendresse, qu'il a eus pour le Roi? Par combien de liens tenoit-il à lui? Tantôt il recueilloit tous ses bienfaits dans son esprit, pour multiplier sa reconnoissance. Tantôt il pensoit à ses expéditions militaires, pour faire le récit de ses travaux, & pour compter le nombre de ses victoires. Tantôt il le voyoit au milieu

ſa magnificence, & de ſa ſplendeur, pour s'éblouir de ſa majeſté, & ſe réjouir de ſa gloire; & quelquefois il le dépouilloit de toute idée de ſa puiſſance & de ſa grandeur, pour avoir le plaiſir d'honorer gratuitement le mérite de ſa Perſonne. Que ne puis-je vous repréſenter la forte paſſion qu'il eut pour l'état, dont les intérêts lui furent plus chers & plus ſenſibles que les ſiens propres? quelle étoit ſon indignation contre ceux à qui le bien public eſt indifférent, & qui ne ſe comptant, & ne ſe regardant qu'eux-mêmes, ſans honneur & ſans charité, abandonnent au haſard le reſte du monde?

Dans le cours de ces fatales années, où la diſcorde alluma dans le ſein de la France, le feu de tant de paſſions, qui firent tant de malheureux & tant de coupables: Ne craignez pas, MESSIEURS, je parle d'un homme ſage, qui ne ſortit jamais de ſes devoirs, qui n'a beſoin de grâce, ni d'apologie; & en qui il n'y a point eu d'erreur à plaindre, ni de faute à juſtifier. Sa fidélité fut inébranlable. Retiré dans la province de Saintonge, où ſe formoient déjà des factions, il les arrêta par ſa vigilance & par ſon courage. Les ſollicitations d'un Prince qui l'honoroit de ſa bienveillance, les mécontentemens qu'il avoit reçus du miniſtre, ne purent jamais le toucher. Il ſurmonta ces deux tentations délicates; & lui ſeul, peut-être, a la gloire d'avoir réſiſté tout d'un coup, pour le ſervice de ſon Maître, à la force de l'amitié, & au plaiſir de la vengeance. Il gagna la nobleſſe déjà preſque demi ſéduite, il fit des ſiéges, donna des combats, prit des villes, & prodigua ſon ſang & ſa vie, pour aſſurer au Roi cette province, que ſa ſituation & les conjonctures du temps, avoient rendue très-importante.

Quelle juſtice lui rendit-on? On approuva ſes ſervices, & bientôt on les oublia. Dans ces jours de confuſion & de trouble où les grâces tomboient ſur ceux qui ſavoient à propos ſe faire ſoupçonner ou ſe faire craindre, on le négligea comme un ſerviteur qu'on ne pouvoit perdre; & l'on ne ſongea pas à ſa fortune, parce qu'on n'avoit rien à craindre de ſa vertu. Mais ſa conſtance ſe ſoutint, & la providence de Dieu réſervoit au Roi l'honneur de récompenſer cette ame fidelle.

Deſcendons à l'équité de ſon cœur dans ſa conduite particulière. Quels furent ſes ſentimens pour ſes amis? Ici ſe

réveille ma reconnoiſſance, mes entrailles s'émeuvent, & l'image d'un bonheur dont je jouiſſois, me fait ſouvenir que je l'ai perdu. Sa bonté prévint pour cette fois ſon jugement : d'ailleurs ſon amitié ne ſe donnoit point au haſard, c'étoit le prix de ſon eſtime. Elle ne s'affoibliſſoit jamais, ni par le temps, ni par l'abſence ; & rien ne dérangeoit dans ſon cœur, ce que le mérite y avoit une fois placé. On ne craignoit point avec lui les inégalités, ni les défiances ; il ne ſavoit ſe démentir, & ſa bonne foi ſembloit lui répondre de celle des autres. Quelque indulgence qu'il eût pour ceux qu'il aimoit, il ne s'aveugloit pas ſur leurs défauts : également ſincère & charitable, il avoit le courage de les reprendre, ou le plaiſir de les excuſer. Fidelle dans leurs diſgraces, il oſa les louer & les ſervir en des temps, où les autres n'oſoient preſque pas les plaindre. Dans leurs proſpérités, il eſtima leur modération ; & ſe réſerva le droit de les avertir de leur orgueil. Il leur laiſſoit, dans l'agréable commerce qu'il avoit avec eux, toute la liberté qu'il prenoit lui-même, de ſoutenir leurs opinions, & ne leur interdiſoit que la flatterie.

Avec quelle chaleur s'intéreſſoit-il à leurs ſatisfactions où à leurs peines ? Les a-t-il jamais amuſés par des careſſes, quand ils ont attendu de lui des offices effectifs ? Qui eſt-ce qui a jamais porté plus de vœux & plus de prières au pied du trône ? J'ai cet avantage dans ce diſcours, qu'il n'y a perſonne ici de ceux qui ont eu part à ſon amitié, qui ne reconnoiſſe, & qui n'ait reſſenti ce que je dis.

Vous le ſavez, nobles génies qui cultivez votre eſprit, & qui rendez à Dieu, le Seigneur des ſciences, l'hommage de vos penſées. Vous avez été ſouvent ſurpris & de ſes bontés, & de ſes lumières. Il peſoit les eſprits, & donnoit à chacun le rang qu'il méritoit. Perſonne ne connut mieux l'excellence de leurs ouvrages, & perſonne ne ſut mieux les eſtimer. Il les encourageoit, & tâchoit de les rendre utiles. Il leur procura ſouvent les grâces du Roi, & leur donna toujours ce qui étoit en ſes mains, & ce qu'ils aimoient quelquefois davantage, la louange & la gloire.

Combien étoit-il juſte & charitable à l'égard de ſes domeſtiques ? Chez lui les races ſe perpétuoient, les pères laiſſoient comme un héritage à leurs enfans, la protection d'un ſi bon Maître. Environné d'une foule de ſerviteurs,

il cherchoit à chacun une fortune qui leur fût propre. Désintéressé pour lui, empressé pour eux, il ne sentoit jamais mieux son bonheur, que lorsqu'il pouvoit faire le leur. Le nombre pouvoit être à charge à sa dépense, mais non pas à sa générosité. Il savoit bien qu'il n'avoit pas besoin de tout ce monde, mais il croyoit que tout ce monde avoit besoin de lui, & il le gardoit moins pour servir d'éclat à sa grandeur, que pour servir de matière à sa bonté.

*Psal.*120. De ce même principe naissoit son amour pour les pauvres. Aux termes de l'Ecriture, l'aumône est une justice.

Eccl. 4. Ce que nous appelons un don, le Sage le nomme une dette, & la mesure de la miséricorde que nous attendons, & la miséricorde que nous aurons faite. Pénétré de ces vérités, il répandoit abondamment sur toute sorte de misérables les secours de sa charité. Il n'attendit pas à la mort à consacrer à Jesus-Christ une partie de ses richesses : Il savoit qu'une charité tardive, selon les Pères de l'Eglise, avoit plus d'avarice que de piété : qu'il faut exécuter soi-même son testament & ces legs pieux, & faire un sacrifice de religion, & une distribution volontaire de ses aumônes.

Que ne puis-je révéler les secrets de sa charité? Vous verriez ici l'éducation d'une fille, à qui la pauvreté pouvoit donner de mauvais conseils ; là les études d'un pupille, que Dieu, par le moyen de sa charité, a conduit aux fonctions de son sacerdoce : ici une noblesse indigente poussée par ses charitables secours, au service du Prince & de la patrie; là un mérite naissant, qu'auroit accablé le poids de sa mauvaise fortune, relevé par ses libéralités. Sortez de ces retraites, où la misère & la honte vous cachent, familles infortunées, & dites-nous par quelles adresses il fit couler jusqu'à vous ses assistances imprévues. Et vous, asiles sacrés des disgraces de la nature, ou de la fortune, monumens éternels de sa piété, hôpitaux dressés par ses soins & par ses bienfaits, dans les villes de ses gouvernemens, pour les mettre à couvert d'une importune mendicité, faites retentir jusqu'au Ciel les vœux & les prières des pauvres que vous renfermez. Voilà sa justice, MESSIEURS, il ne me reste plus qu'à vous montrer son esprit de droiture.

LA

LA droiture eſt une pureté de motif & d'intention, qui donne la forme & la perfection à la vertu; & qui attache l'ame au bien, pour le bien même. C'eſt à cette génération ſimple & droite que l'eſprit de Dieu promet dans ſes Ecritures, tantôt les bénédictions qu'il verſe ſur ceux qui le craignent, tantôt les lumières qu'il tire, quand il veut, du ſein des ténèbres, tantôt le plaiſir des approbations & des louanges, tantôt la joie d'une tranquille conſcience.

III. PARTIE. *Pſal.* 112. *Ibid.* *Pſal.* 63. *Pſal.* 96.

C'eſt ici la gloire de mon ſujet. Quel homme eſt jamais moins entré dans les voies obliques des paſſions & des intérêts, que celui que nous regrettons? la connoiſſance de ſes devoirs lui ſervoit de raiſon pour les accomplir, & ſes intentions étoient toujours auſſi bonnes que ſes actions. Quelles furent donc ſes règles? L'ambition, ſelon lui, n'avoit rien de noble, elle conduiſoit la vertu par des moyens, & à des fins qui ſont ſouvent indignes d'elle: il diſoit quelquefois, *Que les ambitieux qu'on loue tant, étoient des glorieux qui font des baſſeſſes, ou des mercénaires qui veulent être payés.* Auſſi n'eut-il jamais en vue de bien faire, pour être heureux; & ce qui le conduiſit aux charges & aux dignités, il le fit pour les mériter, & non pas pour les obtenir.

L'intérêt, & l'amour du bien ne purent jamais le tenter; & dans tout le cours de ſa vie, il n'eut ni le ſoin ni le déſir d'en acquérir. La ſucceſſion d'une tante, dame d'honneur d'une grande Reine, ſembloit devoir groſſir le patrimoine de ſes pères: mais rebuté des affaires & des procès, dont ſon eſprit étoit incapable, il relâcha ce qu'on voulut, & crut que c'étoit un gain que de ſavoir perdre. Contraint de racheter ſa liberté, après une longue priſon, durant les guerres d'Allemagne, il employa & ſon argent & ſon crédit, pour ramener les officiers qu'abandonnoit à leur triſte captivité, l'indigence, ou l'avarice de leurs familles.

Madame de Braſſac.

Deux principes le firent agir, la probité, la religion; l'une lui donnoit le déſir d'être utile, l'autre le portoit à travailler à ſon ſalut. Quels ſincères enſeignemens a-t-il donnés à MONSEIGNEUR, pour le bien public, & pour ſa gloire? Il n'y a rien de ſi difficile que d'élever un jeune Prince, qui eſt né pour la royauté. Il faut lui inſpirer de la hardieſſe ſans préſomption, lui faire ſentir ce qu'il doit être, & lui faire connoître ce qu'il eſt. Il ſuffit de lui faire voir, en éloignement, le trône où il doit être aſſis; & de

lui essayer, pour ainsi dire, la couronne, afin qu'il sache la porter, quand la providence de Dieu la fera tomber sur sa tête. Il est nécessaire de lui donner tout ensemble les vertus d'un Roi, & celles d'un particulier; lui montrer la gloire du commandement, & le mérite de l'obéissance, & *Matth.8.* lui apprendre à dire comme ce centenier de l'Evangile : *Homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites, & dico huic : Vade, & vadit.* Je vois des peuples sous ma puissance, mais j'ai une puissance au-dessus de moi : Je commande des armées, mais j'exécute ce qu'on m'ordonne : J'ai des sujets, mais j'ai un maître.

C'étoient les enseignemens que lui donnoit M. LE DUC DE MONTAUSIER. Il lui inspiroit la modération, en lui élevant le courage. Il lui formoit ce cœur docile, que Salomon demandoit à Dieu pour la conduite de son peuple. Il lui marquoit les justes mesures de sa grandeur, en l'instruisant de ce qu'un Roi doit à ses sujets, & de ce qu'un fils doit à son père.

Combien de fois lui a-t-il dit : Que la fin principale, & la première loi du gouvernement étoit le bonheur des peuples? Que la vérité & la fidélité sont les vertus essentielles des Princes, qui sont les images du vrai Dieu, & les arbitres de la foi publique, & que les plus grands royaumes, & les plus longs règnes n'étant devant Dieu qu'un point de grandeur, & un moment de durée, les souverains devoient apprendre à être doux & modérés dans leur puissance, & soupirer après une gloire toute immortelle & toute divine? Que ne m'est il permis d'exposer ici ces sages & saintes maximes que la fidélité lui fit écrire, que la modestie lui a fait cacher; & qui paroissent, selon ses désirs, avec plus d'éclat dans la vie du Prince qui les pratique, soit qu'il aille lancer la foudre que le Roi lui a mise en main, soit qu'il vienne jouir ici de la gloire qu'il s'est acquise. Rappelez en votre mémoire avec quelle tendre & sensible joie, il recueillit ce qu'il avoit semé dans l'ame de ce jeune vainqueur, louant sa bonté, sa douceur, sa libéralité, sa religion, & sa justice, & le félicitant de ses vertus, tandis que les autres le félicitoient de ses victoires.

N'étoit-ce pas ce même esprit de probité qui le poussoit à donner tant de bons avis, & de salutaires conseils? Il eût voulu corriger tous les abus, & réformer tous les dé-

fauts qu'il connoiſſoit, ſur les idées de perfection, que ſa ſageſſe lui avoit faites. Son âge, ſon crédit, ſes dignités, & je ne ſais quoi d'auſtère & de vénérable dans ſes mœurs & dans ſa perſonne, lui avoient acquis une eſpèce d'autorité univerſelle, contre laquelle le monde n'oſoit réclamer.

Ceux-mêmes qui pouvoient ne pas aimer ſon zèle, étoient obligés de le louer, & trouvoient de la vertu dans ſes défauts mêmes. On pouvoit jeter dans ſon ame quelques fauſſes impreſſions, mais il ſuivoit toujours, du moins l'ombre de la vérité & de la juſtice; & quelque aſcendant qu'on eût ſur lui, on pouvoit le prévenir, mais on ne pouvoit le corrompre. S'il diſputoit avec ardeur, ce n'eſt pas qu'il voulût aſſujettir le monde à ſes opinions, mais le réduire à la vérité qu'il connoiſſoit, ou que du moins il croyoit connoître. Attaché à ſes ſentimens par perſuaſion & non par caprice, ſouvent contraire aux avis des autres, parce que ſouvent ils étoient injuſtes ou déraiſonnables, conſervant toujours dans les chaleurs & dans les vivacités de ſon eſprit, la bonté & la tendreſſe même de ſon cœur.

Si ſa droiture fut le motif de tant de vertus, ſa religion fut le motif & la cauſe de ſa droiture. Ne vous figurez pas une dévotion de ſpiritualités imaginaires, qui ſe nourrit de réflexions, & qui laiſſe les ſaintes pratiques. Sa foi étoit comme ſon cœur, ſimple & ſolide. Ne penſez pas à cette vaine & faſtueuſe religion, qui ſe répand toute au-dehors, & qui n'a que le corps & la ſuperficie des bonnes œuvres; tout étoit intérieur en lui. Loin d'ici cette piété d'imitation & de complaiſance, qui porte dans le ſanctuaire des vœux intéreſſés & profanes; qui ſous un feint amour de Dieu, couvrant les déſirs & les eſpérances du ſiècle, fait ſervir les myſtères & les ſacremens de JESUS-CHRIST, à l'ambition & à la fortune des pécheurs par une affectation ſacrilége. Qui de vous oſeroit le ſoupçonner de reſpect humain, ou d'hypocriſie?

Il cherchoit Dieu, ſelon le conſeil de l'Apôtre, dans la ſimplicité, & la ſincérité de ſon cœur. Y eut-il jamais une foi plus vive que la ſienne? On eût dit qu'il voyoit à découvert les vérités du chriſtianiſme, tant il en étoit perſuadé. Il les croyoit & les aimoit. L'inſenſé ferma devant

2. Cor. c. 3.

lui ſes lèvres impies, & retenant ſous un ſilence forcé, ſes vaines & ſacriléges penſées, ſe contenta de dire en ſon cœur: Il n'y a point de Dieu. Il aſſiſtoit tous les jours au S. ſacrifice, & ſon attention & ſa modeſtie imprimoient le reſpect aux ames les moins touchées de la révérence du lieu, & de la ſainteté du culte. Nous l'avons vu frappé de ces murmures importans, qui interrompent les oraiſons des fidelles, & troublent dans la maiſon de Dieu, le vénérable ſilence des ſaints myſtères, ſe lever avec indignation; & faiſant l'office des anciens diacres de l'égliſe, ordonner qu'on fléchît les genoux; & qu'on ſe tût devant la majeſté préſente, qui pour être cachée, n'en étoit pas moins redoutable.

Y eut-il jamais d'adoration plus ſpirituelle & plus véritable, que celle qu'il rendoit à Dieu? Il le reconnoiſſoit comme ſa fin & ſon origine; & quoiqu'il eût pour lui cet amour de préférence qui lui donnoit un empire abſolu ſur ſes volontés, il ſe reprochoit de n'avoir pas pour lui toute la tendreſſe & toute la ſenſibilité qu'il reſſentoit pour ſes amis. Avec quelle effuſion de cœur lui exprimoit-il ſes néceſſités ſpirituelles, & celles de ſa famille dans ces prières pures & tendres qu'il avoit compoſées lui-même pour implorer ſes miſéricordes, ou pour lui offrir ſes vœux & ſes reconnoiſſances.

D'où puiſoit-il toutes ces lumières? de la loi, qui en eſt la ſource éternelle. Il avoit lu cent treize fois le nouveau teſtament de JESUS-CHRIST, avec application & avec reſpect. Miniſtres de ſa parole, deſtinés à la diſpenſer à ſes peuples, l'avons-nous lue, l'avons-nous méditée ſi ſouvent? Les premiers Chrétiens faiſoient autrefois enterrer avec eux les livres des Evangiles, portant juſques dans le tombeau, le tréſor de leur foi, & le gage de leur réſurrection éternelle; & celui que nous louons aujourd'hui les tint juſqu'à ſa mort entre ſes mains, & voulut expirer, pour ainſi dire, dans le ſein de la vérité, & de la miſéricorde de Jeſus-Chriſt.

C'eſt ici, MESSIEURS, l'endroit ſenſible de mon diſcours. Ne craignez pas pourtant, que je me livre à ma douleur. J'ai vu cette grande miſéricorde que Dieu lui avoit réſervée; & j'ai pour moi toutes les conſolations de la foi, & de l'eſpérance des Ecritures, dans la gloire d'une réputation, qu'une vertu conſommée lui avoit acquiſe, & que

l'envie n'oſoit plus lui diſputer : dans une vigueur d'eſprit & de corps, que l'âge & les maladies ſembloient avoir juſques-là reſpectée, il tombe tout à coup dans ces ennuyeuſes douleurs où l'on ſouffre ſans ſecours, & ſans intervalle. La reſpiration qui nous fait vivre, le fait mourir à tous momens. Les nuits plus triſtes que les jours, lui ôtent la douceur de la compagnie, & ne lui donnent pas celle du repos. Il ne peut ni s'étendre ſur ſa croix, ni trouver de ſituation, ni de remède qui le ſoulage. Quels furent ſes ſentimens de piété dans ce temps de langueur & de patience ?

Quel mépris du monde & de ſes vanités ! il comptoit ſes proſpérités temporelles, dont il avoit toujours ſenti & le néant & le danger, & s'écrioit en ſoupirant : *Seroit-il poſſible, mon Dieu, que ce fût-là ma récompenſe ?* Quelle horreur ! mais quel repentir du péché ! Il repaſſoit les années de ſa vie dans l'amertume de ſon ame : & ſe réveillant dans ſes réflexions de pénitence : *Quatre-vingts ans*, diſoit-il, *quatre-vingts ans, Seigneur, paſſés à vous offenſer !* Quelquefois ſe défiant de ſon propre cœur, & craignant qu'il ne fût pas aſſez profondément touché, il diſoit : *Vous m'avez appris dans vos Ecritures, que le cœur de l'homme eſt impénétrable, le mien n'auroit-il de pli & de repli que pour vous ? vous tromperois-je, me tromperois-je ? ô mon Dieu !* Une ſainte frayeur des jugemens divins le ſaiſiſſoit. On voyoit ſa foi dans ſes yeux & dans ſes paroles. La confiance chrétienne venant au ſecours : *J'approche*, ajoutoit-il, *du trône de votre grâce, je vous amène un pécheur, qui ne mérite point de pardon, mais vous m'ordonnez de le demander ; la miſéricorde en vous eſt au-deſſus du jugement, le ſang de votre fils n'eſt-il pas répandu pour moi, & n'eſt-ce pas ſa fonction d'effacer les péchés du monde ?*

Dans cette ferveur de piété, les heures fatales s'avancent. Encore un coup, divine providence, étois-je attendu ? étois-je deſtiné à être le témoin, & comme le miniſtre de ſon ſacrifice ? Je vis ce viſage que la crainte de la mort ne fit point pâlir, ces yeux qui cherchèrent la croix de Jeſus-Chriſt ; & ces lèvres qui la baiſèrent. Je vis un cœur briſé de douleur dans le tribunal de la pénitence, pénétré de reconnoiſſance & d'amour, à la vue du ſaint viatique, touché des ſaintes onctions, & des prières de l'égliſe. Je vis un Iſaac, levant avec peine ſes mains paternelles, pour bénir une

fille, que la nature & la piété ont attachée à tous ſes devoirs, auſſi eſtimable par la tendreſſe qu'elle eut pour lui, que par l'attachement qu'il eut pour elle, & des enfans qui firent ſa joie, & qui feront un jour ſa gloire. Je vis enfin, comment meurt un chrétien qui a bien vécu.

Que vous dirai-je, MESSIEURS, dans une cérémonie auſſi lugubre, & auſſi édifiante que celle-ci? Je vous avertirai que le monde eſt une figure trompeuſe qui paſſe, & que vos richeſſes, vos plaiſirs, vos honneurs paſſent avec lui. Si la réputation & la vertu pouvoient diſpenſer d'une loi commune, l'illuſtre & vertueuſe Julie vivroit encore avec ſon époux : ce peu de terre que nous voyons dans cette chapelle couvre ces grands noms & ces grands mérites. Quel tombeau renferma jamais de ſi précieuſes dépouilles? La mort a rejoint ce qu'elle avoit ſéparé. L'époux & l'épouſe ne ſont plus qu'une même cendre ; & tandis que leurs ames teintes du ſang de Jeſus-Chriſt, repoſent dans le ſein de la paix, j'oſe le préſumer ainſi de ſon infinie miſéricorde, leurs oſſemens humiliés dans la pouſſière du ſépulcre, ſelon le langage de l'Ecriture, ſe réjouiſſent dans l'eſpérance de leur entière réunion, & de leur réſurrection éternelle.

Exultabunt oſſa humiliata. Pſal. 59.

Offrez pourtant pour eux, prêtre du Dieu vivant, vos vœux & vos ſacrifices ; & vous, chaſtes épouſes de Jeſus-Chriſt, gardez religieuſement ce dépôt ſacré, arroſez-le des larmes de votre pénitence ; attirez ſur lui quelques regards de l'agneau ſans tache que vous ſuivez, quand il va s'immoler ſur tous ces autels ; afin qu'étant purifiés par cette divine oblation, des reſtes des fragilités humaines, ils chantent dans le ciel avec vous les miſéricordes éternelles.

FIN des Oraiſons Funèbres de Fléchier.

ANALYES
DES ORAISONS FUNÉBRES
DE M. FLÉCHIER.

NOus ſuivons dans ces Analyſes l'ordre des Oraiſons funèbres, comme nous l'avons fait pour les Notices Hiſtoriques.

ANALYSE de l'Oraiſon Funèbre de Madame la Ducheſſe de MONTAUSIER.

Mulierem fortem quis inveniet? Procul & de ultimis finibus pretium ejus.

Qui trouvera une femme forte? Son prix paſſe tout ce qui vient des pays éloignés. (Proverb. 51.)

EXORDE. Cet heureux & rare aſſemblage de toutes les vertus, qui, dans la penſée du plus ſage des Rois, forme le caractère de la femme forte, caractère précieux, dont il ſemble que le ſiècle de ce Prince n'étoit pas capable, s'eſt rencontré dans la perſonne de l'illuſtre Julie-Lucine d'Angennes de Rambouillet, Ducheſſe de Montauſier. Dans tout le cours de ſa vie & de ſes actions, elle a exprimé ce parfait original, par ſa généroſité naturelle, par le bon uſage des biens & de la faveur, par la connoiſſance de ſon néant & de la grandeur de Dieu, par une mort douce & tranquille; enfin, par les regrets & les larmes ſincères de tous ceux qui l'avoient connue. Que Salomon ait déſeſpéré de la trouver, cette femme forte & courageuſe, notre ſiècle & la France peuvent ſe glorifier de l'avoir poſſédée. Enlevée au monde pour toujours, mais vivante en Dieu, le ſouvenir de ſes vertus & l'hommage public que nous leur rendons, ne doivent ſervir qu'à nous perſuader de ſon immortalité bienheureuſe. Pour tracer un tableau fidelle de ſa vie, il faut la partager en trois états différens, & conſidérer quelles furent ſa ſageſſe dans une condition privée, ſa modération dans les plus grandes dignités de la Cour, & ſa patience dans une longue & ennuyeuſe maladie. Sous ces trois points de vue, nous admi-

rerons cette femme forte qui réſiſte 1°. aux foibleſſes de ſon ſexe dès l'âge le plus tendre, 2°. à l'orgueil dans ſa plus grande élévation, 3°. à la douleur dans le temps de ſon abattement & de ſa mort même.

Première Partie. Elle réſiſte aux foibleſſes de ſon ſexe dès ſon enfance. Qui ne ſait qu'elle fut admirée dans un âge où les autres ne ſont pas encore connues ; qu'elle eut de la ſageſſe en un temps où l'on n'a preſque pas de la raiſon : qu'on lui confia les ſecrets les plus importans dès qu'elle fut en état de les entendre, & qu'elle fut capable de donner des conſeils dans un âge où les autres ſont à peine capables d'en recevoir ?

Cette généreuſe fille ſe mit au-deſſus des opinions vulgaires. Parmi les mœurs & les faux jugemens du monde, elle s'appliqua à découvrir la vanité des choſes humaines. On eſtime les biens ; elle a cru qu'il falloit les recevoir de la Providence, & les communiquer par la charité. On recherche les honneurs ; elle a jugé qu'il ſuffiſoit de s'en rendre digne. On s'attache à la vie ; elle l'a réduite à ſa juſte valeur dès qu'elle a pu la connoître.

Une maladie contagieuſe affligea la Capitale de ce Royaume ; elle n'épargna pas ſa famille, & lui enleva un frère dans un âge encore tendre, preſque ſous les yeux de ſa charitable mère.

Ce fut en cette rencontre que cette fille forte & courageuſe donna un exemple mémorable de ſa fermeté. La frayeur de la mort ne lui fit point abandonner ſa maiſon ; elle voulut aſſiſter ce frère mourant, ſans craindre ces ſouffles mortels qui portent le poiſon dans les veines : Julie s'élève au-deſſus des ſentimens d'une piété commune ; elle ſemble être née pour faire des actions héroïques : elle ſacrifie volontairement une vie douce, heureuſe, illuſtre même dès ſes premières années, & par une conſtance admirable, elle demeure ferme au milieu d'un péril qui fait trembler les plus intrépides. Le ſacrifice qu'elle fit alors de ſa propre vie, ne fut pas le dernier effort de ſa conſtance ; ayant trouvé un mérite & un cœur digne d'elle, il y eut des dangers qu'elle craignoit plus que les ſiens mêmes, il y eut une vie qui lui fut plus chère que la ſienne.

Son illuſtre époux forçant des Villes par ſa valeur, rangeant des Rebelles à leur devoir par la terreur & l'effort de ſes armes, perçant lui ſeul des eſcadrons entiers ; elle le vit revenir tout couvert de ſang & de plaies, ſans que l'affection domeſtique l'empêchât de travailler elle-même à la ſureté & au repos de la Province confiée aux ſoins de ce brave guerrier. Ce qu'elle alloit ce ſemble perdre, ne lui faiſoit pas oublier ce qu'elle devoit conſerver. La tendreſſe pour ſon époux s'accordoit en elle avec les intérêts de la République, & elle s'acquittoit en même-temps de tous les devoirs d'une épouſe fidelle, & d'une fidelle ſujette.

Seconde

Seconde Partie. Elle réſiſte à l'orgueil dans ſa plus grande élévation. Madame de Montauſier eut toutes les qualités naturelles qui compoſent un mérite éminent, & qui attirent l'eſtime & la vénération publique. Cet air de grandeur & cette majeſté accompagnée de toutes les grâces qui peuvent en relever l'éclat; cet eſprit ſi ſolide & ſi délicat tout enſemble; ce jugement ſi éclairé; cette ame ſi noble & ſi généreuſe; ce cœur ſi ſenſible à l'honneur & à la véritable gloire, la firent choiſir par le plus grand Monarque du monde pour être la gouvernante d'un Dauphin de France.

C'eſt elle qui a eu la gloire de former les premiers ſentimens & les premières paroles de ce jeune Prince. Elle lui a montré à lever ſes mains pures & innocentes vers le Ciel, à tourner ſes premiers regards vers ſon Créateur. Elle lui a inſpiré ſes premiers vœux vers le Ciel; elle a tiré de ſon cœur ſes premiers ſoupirs, en y faiſant éclore & fructifier le goût de la vertu.

Honorée de l'eſtime & de la confiance de ſes Maîtres, comblée de toutes les grâces qui pouvoient tomber ſur ſa perſonne ou ſur ſa famille, elle a regardé ſans envie ce qui étoit au-deſſus de ſa fortune; comme elle a vu ſans mépris ce qui paroiſſoit au-deſſous d'elle; elle a recherché la vertu pour elle-même & non pour ſon éclat & pour ſes récompenſes.

Ce n'eſt pas aſſez que d'entrer dans les honneurs, ſi l'on n'en uſe avec modération quand on les poſsède. L'orgueil qui eſt preſque inſéparable de la faveur, eſt un poiſon pénétrant & ſubtil qui ſe gliſſe inſenſiblement dans l'ame des grands. Mais l'admirable Julie ne ſe laiſſa point éblouir à l'éclat des dignités du ſiècle; plus elle fut élevée, plus elle fut modeſte. Elle connoiſſoit le fond peu ſolide & la vanité de tout ce qui paſſe & s'éclipſe avec la vie; & pleine de ces réflexions judicieuſes qui fortifient l'eſprit contre les fauſſes opinions du monde: « Qu'eſt-ce que nous faiſons, diſoit-elle, & qu'eſt-» ce que nous prétendons avec notre orgueil? Toutes nos » charges tomberont bientôt avec nous; la mort confondra » les cendres de celles qui brillent à la Cour, & de celles » qui vivent obſcures dans la retraite; & toute la différence » ne va qu'à quelques titres de plus ou de moins dans nos » épitaphes. »

Troiſième Partie. Elle réſiſte à la douleur dans le temps de ſon abattement & de ſa mort même.

Sa retraite fut le commencement de ſa pénitence; & la violence qu'elle ſe fit en s'éloignant de la Cour, fut le premier ſacrifice qu'elle offrit à Dieu. Qu'il eſt difficile de ſe réduire à la ſolitude, lorſqu'on a vécu long-temps dans la Cour des Rois! C'eſt la grâce que Dieu a faite à l'illuſtre morte que nous pleurons; il l'a conduite dans la ſolitude pour parler à ſon cœur dans le ſecret & dans le ſilence.

Accablée ſous le poids de ſes infirmités, elle s'appliqua à les ſouffrir chrétiennement; & cette grandeur d'ame qui avoit éclaté dans toutes les actions de ſa vie parut encore dans ſa patience.

Une ſoumiſſion de trois ans aux ordres rigoureux du Ciel, a-t-elle jamais été plus égale & plus conſtante? La douleur a-t-elle jamais tiré de ſa bouche ou de ſon cœur un ſeul mouvement d'impatience, une parole d'inquiétude? A-t-elle trouvé ſa pénitence trop longue ou trop ſévère? A-t-elle cru que ſa croix étoit trop dure ou trop affligeante?

Notre généreuſe malade s'eſt regardée comme une victime deſtinée au ſacrifice; elle a vu venir le coup ſans demander grâce. Abattue par ſes maux & non par ſes chagrins, elle n'avoit que le déſir d'accomplir la volonté du Seigneur, dût-il prolonger ſes jours, pour prolonger ſes peines; dût-il augmenter ſes douleurs pour conſommer ſa pénitence.

La mort de notre illuſtre Ducheſſe n'a pas été une de ces morts imprévues ou diſſimulées. Elle l'a vue pluſieurs fois dans ſon plus terrible appareil, ſans en être émue; elle l'a ſentie ſur elle-même, ſans s'étonner. Le courage qu'elle témoignoit en ſouffrant, faiſoit qu'on lui parloit hardiment de ſes ſouffrances. Lui faiſoit-on des queſtions plus néceſſaires pour ſon ſoulagement que pour ſon ſalut? elle étoit muette; elle étoit inſenſible. Lui parloit-on des diſpoſitions à la mort? elle recueilloit dans ſon ſein tout ce qui lui reſtoit de force & de ſentiment, pour rendre raiſon des mouvemens de ſon ame; & ne prenant plus aucune part au monde, elle ne parloit qu'à ceux à qui elle devoit répondre de ſa réſignation & de ſa foi.

ANALYSE de l'Oraiſon Funèbre de Madame la Ducheſſe d'AIGUILLON.

Reliquum eſt, ut qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur; præterit enim figura hujus mundi.

L'importante eſt d'uſer de ce monde comme ſi l'on n'en uſoit pas : car la figure de ce monde paſſe. (I. Epit. aux Corinth. chap. 7.)

EXORDE. Les Grands de la terre jouiſſent du monde en y mettant leur affection, au lieu d'en profiter pour leur ſalut, en le mépriſant; ils font ſervir à leur convoitiſe les biens qu'ils ont reçus de la Providence pour exercer leur charité, & livrent leurs cœurs aux vaines douceurs d'une vie molle & oiſive. Voilà ce qui les abuſe, ce qui les corrompt, ce qui

les perd. Le principe ordinaire de leur malheur pour l'éternité, eſt donc toujours dans les fauſſes idées qu'ils ont des biens de la vie préſente, & dans le mauvais uſage qu'ils en font.

Madame la Ducheſſe d'Aiguillon, au contraire, déſabuſée des vanités du monde, occupée à diſtribuer ſes richeſſes en s'en privant elle-même, & pénétrée des triſtes, mais ſalutaires penſées de le mort, 1°. n'a été grande que pour ſervir Dieu noblement; 2°. riche que pour aſſiſter libéralement les pauvres de Jeſus-Chriſt; 3°. vivante que pour ſe diſpoſer ſérieuſement à bien mourir.

Première Partie. Madame d'Aiguillon n'a été grande que pour ſervir Dieu noblement. Marie Wignerod, née de parens diſtingués par une longue ſucceſſion de vertus, & par de glorieuſes alliances avec des Princes, des Rois, des Empereurs, reconnoît dès l'âge le plus tendre que la naiſſance vraiment glorieuſe du Chrétien, eſt celle qui le rend enfant de Dieu; que la nobleſſe la plus eſtimable, eſt la ſpirituelle, qui conſiſte à être conforme à l'image de Jeſus-Chriſt.

Ces ſentimens gravés dans ſon eſprit auſſitôt qu'elle en fut capable, firent croître en cette admirable fille, cette piété qui la fit recourir à Dieu dans tous ſes beſoins; & le mépris le plus abſolu pour le monde, lorſqu'elle ſe vit au milieu de ſes vanités. La foi lui découvre les piéges qui l'environnent; elle aperçoit au travers de tant d'apparences trompeuſes, le fond de la malignité du monde, & vole ſur le Carmel, pour y mener, aux pieds des Autels, une vie auſtère & pénitente.

La puiſſance & l'autorité s'oppoſèrent à ſon deſſein; ſa foible ſanté lui ôta les moyens de l'accomplir. Ce fut alors avec une noble ſimplicité qu'elle reprit les chaînes qu'elle croyoit avoir quittées, ſe faiſant au milieu d'elle-même une ſolitude intérieure & ſecrète, où le monde ne pût la troubler. C'étoit aſſez que la victime ſe préſentât devant l'Autel, Dieu qui ſonde les cœurs ſe contenta de ce déſir, & ne permit pas qu'on laiſſât dans la retraite, celle dont les exemples devoient être ſi éclatans, & dont la charité devoit s'étendre juſqu'aux extrêmités de la terre.

Nièce d'un grand Miniſtre, le Cardinal de Richelieu, qui réuniſſoit en lui ſeul ce que l'Egliſe a de grand, ce que le ſiècle a de pompeux & de magnifique, les biens, les dignités, le crédit, & tout ce qui ſuit ordinairement la faveur & la reconnoiſſance d'un Roi juſte & puiſſant, notre illuſtre Ducheſſe n'employa le pouvoir que lui avoient acquis ſon eſprit & ſa ſageſſe que pour protéger les foibles, faire couler des grâces ſur des familles opprimées, & faire entendre les cris & les gémiſſemens des Provinces affligées par le malheur des temps.

Le Miniſtre s'appliquoit aux affaires d'Etat, formoit dans

ſon eſprit les grands deſſeins d'abattre les ennemis du Roi; Madame d'Aiguillon, dépoſitaire de ſes libéralités & de ſes aumônes, ſongeoit aux moyens de ſoutenir des hôpitaux chancelans, de fonder des miſſions, de former des ſociétés ſaintes pour diſtribuer ſes charités aux fidelles, & préparoit la matière de ces glorieux établiſſemens qui ſeront les monumens éternels de ſa piété.

Seconde Partie. Elle n'a été riche que pour aſſiſter libéralement les pauvres de Jeſus-Chriſt.

Qui ne ſait que l'établiſſement d'un vaſte hôpital dans la Capitale d'un Royaume, qui renferme tant de grandeurs & de misères tout enſemble, a été un des plus grands ouvrages de ſon ſiècle? On en prévoyoit l'utilité; on en connoiſſoit l'importance depuis long-temps. Il falloit de la ſageſſe pour diſpoſer les moyens, de la fermeté pour ſurmonter les obſtacles, de grands biens pour fournir les fonds; une piété plus grande encore pour établir un ordre & une diſcipline ſalutaire parmi des hommes pour la plupart déréglés. Où ſe trouvoient ces qualités qu'en la ſeule Ducheſſe d'Aiguillon? Elle fut l'ame de cette entrepriſe; elle encouragea les uns, ſollicita les autres, & donna l'exemple à tous.

Pendant qu'elle ouvroit une main pour diſtribuer ſes biens dans cette grande Ville, elle étendoit l'autre pour aſſiſter des Provinces éloignées. Uniſſant à ſes aumônes celles qu'elle avoit ſollicitées & recueillies, elle y fit couler des ſecours abondans, dans ces années ſtériles où les mères mouroient ſous les yeux de leurs enfans, les enfans entre les bras de leur mère, & où les peuples des villes & de la campagne ne vivoient qu'à la merci de quelques riches, dont l'avarice étoit ſans bornes.

Son ingénieuſe & infatigable charité lui fit joindre à la nourriture du corps, le pain de la parole de Dieu, ſi néceſſaire pour ſoutenir & fortifier la vie de l'ame. Elle envoie juſqu'en Afrique des Prêtres comme des Anges conſolateurs aux Chrétiens qui y ſont eſclaves, pour les affermir dans la foi, pour leur faire trouver la péſanteur de leurs péchés plus rude que celle de leurs chaînes. Notre charitable Ducheſſe n'épargne rien pour préparer les voies à ces hommes apoſtoliques. On équipe par ſes conſeils, & preſqu'à ſes dépens, un vaiſſeau qui doit porter dans la Chine les richeſſes de l'Evangile, la lumière de la vérité; & de ſon Palais, comme du centre de la charité, partent tous les ſecours néceſſaires pour le ſoutien & l'avancement de ces Egliſes naiſſantes.

Troiſième Partie. Elle n'a vécu que pour ſe diſpoſer à mourir chrétiennement. Ce fut cette penſée de ſa dernière heure qui remplit l'eſprit de Madame d'Aiguillon, & la porta à reconnoître ſon néant, à s'humilier dans la vue de ſes péchés, à s'attacher à Dieu ſeul, à craindre ſes jugemens, à eſpérer

en ſes miſéricordes. Elle ſe retira de la Cour dès qu'elle eut la liberté d'en ſortir. Sa pénitence ne fut ni tardive, ni forcée : elle vint de la ferveur de la charité, & non pas de la foibleſſe de l'âge. Au milieu de ſes beaux jours, & loin du tombeau, elle commença d'elle-même le ſacrifice qu'elle vient d'achever, & mourut longuement à ſes paſſions, avant de perdre la vie du corps.

En effet, avec quel dégoût poſſéda-t-elle tous ces biens que le monde eſtime ? Avec quelle ſoumiſſion immola-t-elle ſa volonté dès que celle de Dieu lui fut connue ? Elle fit des vœux pour ſon ſalut & n'en fit point pour ſa ſanté. Prête à vivre pour achever ſa pénitence, prête à mourir pour conſommer ſon ſacrifice, elle attendit & ne ſouhaita que ce que Dieu voudroit faire d'elle.

Sentant la mort dans ſon ſein, quelle fut ſa ferveur & ſon zèle ? Les images de toutes ſes actions paſſées revinrent dans ſon eſprit pour y être examinées dans l'amertume de ſon cœur, ſelon les règles les plus ſévères de ſa juſtice. Elle épancha ſon ame devant Dieu, avant de paroître devant ſon redoutable tribunal ; & dans les exercices de la plus vive foi, de la plus ferme eſpérance, de la plus ardente charité, de la plus humble pénitence, elle remit ſon ame entre les mains de celui qui l'avoit créée.

ANALYSE de l'Oraiſon Funèbre de HENRI DE LA TOUR D'AUVERGNE, *Vicomte* DE TURENNE.

Fleverunt eum omnis populus Iſraël planctu magno, & lugebant dies multos, & dixerunt : quomodo cecidit potens qui ſalvum faciebat populum Iſraël ! 1. *Mach. cap.* 9. 20.

Tout le peuple le pleura amèrement, & après l'avoir pleuré durant pluſieurs jours, ils s'écrièrent : comment eſt mort cet homme puiſſant, qui ſauvoit le peuple d'Iſraël !

EXORDE. Le courage, la ſageſſe, la piété de Judas Macchabée, ſont les images naturelles des vertus qui brillèrent avec tant d'éclat dans Henri de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne. Si le ſage & vaillant Héros de l'Ecriture portoit la gloire de ſa Nation juſqu'aux extrémités de la terre, couvroit ſon camp du bouclier, forçoit celui des ennemis avec l'épée, & après avoir défait des armées nombreuſes, venoit réparer tous les ans, comme le moindre des Iſraélites, avec ſes mains triomphantes les ruines

du ſanctuaire ; & ne vouloit d'autre récompenſe des ſervices qu'il rendoit à ſa patrie, que l'honneur de l'avoir ſervie ; le Héros de la France, qui ne lui a pas été inférieur par les talens & la valeur qui font les grands Capitaines, ne l'a pas été non plus par les vertus & les œuvres pieuſes que la Religion commande & conſacre. Tous les deux, après avoir fait trembler les puiſſances ennemies de leur Nation, ont été frappés du coup mortel, au moment où ils paroiſſoient aſſurés d'enchaîner la victoire, & ont été enſévelis dans leur triomphe. La mort funeſte de Macchabée fut la cauſe d'un deuil univerſel dans les villes de la Judée ; celle de Turenne répandit la conſternation d'une extrémité de la France à l'autre : les exploits, les vertus, le malheur & la fin déplorable de tous les deux ont des rapports ſi frappans, que la vie & la mort du premier ſemblent être l'hiſtoire du ſecond. Mais pour ſe borner dans l'éloge de celui-ci, à ce qui lui convient plus particulièrement, il faut conſidérer comment cet homme puiſſant a triomphé 1°. des ennemis de l'état par ſa valeur, 2°. des paſſions de l'ame par ſa ſageſſe, 3°. des erreurs & des vanités du ſiècle par ſa piété.

Première Partie. M. de Turenne a triomphé des ennemis de l'Etat par ſa valeur. Des ſiéges & des combats ſervirent d'exercice à ſon enfance, & ſes premiers divertiſſemens furent des victoires. Sous la diſcipline du Prince d'Orange ſon oncle, il apprit l'art de la guerre en qualité de ſimple ſoldat ; & dans ce dernier rang de la milice, on le vit ne refuſer aucune fatigue, ne craindre aucun péril. Quel peuple ennemi de la France n'a pas reſſenti les effets de ſa valeur ? Dans les fameuſes actions de Caſal, de Turin, de Quiers, il ſe ſignala par ſon courage & par ſa prudence. Des Alpes il paſſe aux Pyrénées pour aſſiſter à la conquête de deux places importantes, va recueillir au-delà du Rhin les débris d'une armée défaite, prend des villes, & s'élève ainſi par degrés & par ſon ſeul mérite au ſuprême commandement.

Dans ces temps de déſordre & de trouble, où la France abandonnée à tous les déréglemens que cauſent dans un Etat les diſſentions civiles & domeſtiques, Turenne à la tête des armées du Roi, tantôt ſur les rives de la Loire, ſuivi d'un petit nombre d'Officiers, court à la défenſe d'un Pont, tient ferme contre une armée, & relève par cette prudente & heureuſe témérité, l'Etat penchant vers ſa ruine ; tantôt arrête avec peu de troupes une armée qui venoit de vaincre, & mérite les louanges même de ſon ennemi ; tantôt vers les bords de la Seine, oblige un Prince étranger de ſortir de la France, & d'abandonner les eſpérances qu'il avoit conçues de profiter de nos déſordres.

Son courage, qui n'agiſſoit qu'avec peine dans les malheurs de ſa patrie, ſembla s'échauffer dans les guerres étran-

gères ; on vit redoubler sa valeur. La Flandre & l'Allemagne furent les témoins de sa générosité & les théâtres de sa gloire. Ici, il forçoit de retranchemens, il secouroit une place assiégée, là, il surprenoit les ennemis, où les battoit en pleine campagne : les villes où l'on voit les lys arborés, ont été, ou défendues par sa vigilance, ou conquises par sa fermeté & par son courage. Les bords du Rhin, de l'Escaut & de la Sambre, furent également couverts des trophées de ce grand Capitaine.

Seconde Partie. Il a triomphé des passions de l'ame par sa sagesse.

Comment en effet saura calmer ou émouvoir selon ses desseins, dans une armée tant de passions différentes, celui qui ne sera point maître des siennes ? La sagesse & la prudence l'emportent sur le courage. Y eut-il jamais homme plus sage, & plus prévoyant que Turenne ? Qui fut plus agissant & plus retenu tout à la fois ? Il prenoit des mesures presqu'infaillibles, pénétrant ce que les ennemis avoient dessein de faire ; il distinguoit le temps d'attaquer, & le temps de défendre, & ne hasardoit jamais rien, que lorsqu'il avoit beaucoup à gagner & qu'il n'avoit presque rien à perdre.

Cette sagesse étoit la source de tant de prospérités éclatantes. Par elle, il entraînoit les volontés par une chaîne invisible. Sa bonté, sa prudence, cette noblesse de cœur & de sentimens qui l'élevoit au-dessus de sa propre grandeur, lui faisoient conduire & réunir au seul intérêt public, un assemblage confus de libertins qu'il falloit assujettir à l'obéissance ; de lâches qu'il falloit mener au combat ; de téméraires qu'il falloit retenir ; d'impatiens qu'il falloit accoutumer à la constance. Telle étoit enfin son habileté universellement reconnue, qu'elle porta son Prince, tout grand, tout éclairé qu'il étoit, à le choisir pour guide dans la route de la gloire, & à croire qu'il étoit de sa sagesse de se servir de celle d'autrui.

Cet honneur ne diminua point sa modestie. Remportoit-il quelqu'avantage ? Rendoit-il compte d'une bataille ? Racontoit-il quelques-unes de ces actions qui l'avoient rendu si célèbre ? Revenoit-il de ces glorieuses campagnes qui rendront son nom immortel ? Il fuyoit les acclamations populaires, & comme s'il eût rougi de ses victoires, il n'osoit presque aborder le Roi, & rougissoit, obligé de souffrir les louanges dont Sa Majesté ne manquoit jamais de l'honorer.

La destinée des grands hommes, est d'être attaqués des traits envenimés de l'envie ; le privilége de M. de Turenne est d'avoir pu la vaincre. Cette noire passion fut étouffée, ou par le mépris qu'il en fit, ou par des accroissemens perpétuels d'honneur & de gloire. Ceux qui ne pouvoient souf-

frir ſon élévation, ſe crurent obligés d'y conſentir; & déconcertés par tant de qualités héroïques, ils furent enfin réduits à penſer qu'être ſon ennemi, c'étoit l'être de toute la France.

Troiſième Partie. Ce ſage & vaillant Héros a triomphé des erreurs & des vanités du ſiècle par ſa piété.

L'héréſie des derniers temps avoit infecté la ſource dont il ſortoit, & il avoit reçu avec ce beau ſang des principes d'erreur & de menſonge; mais graces à Jeſus-Chriſt, éclairé des lumières de la foi, agiſſant par les ſentimens d'une religion pure, & conſacrant par une ſincère piété, tout ce qui peut flatter l'ambition ou l'orgueil des hommes, M. de Turenne fit voir que ſa valeur & ſa prudence avoient été animées d'un eſprit de foi & de charité. Bien différent de ceux qui n'entrent dans le ſein de l'Egliſe, que pour la bleſſer de plus près par une vie ſcandaleuſe, il crut que l'innocence de ſa vie devoit répondre de la pureté de ſa créance. Il connut la vérité, il l'aima, il la ſuivit.

Comme il tient de Dieu toute ſa gloire, auſſi la lui rapporte-t-il toute entière, & ne conçoit-il d'autre confiance, que celle qui eſt fondée ſur le nom du Seigneur. Dans une de ces occaſions importantes, où il attaque avec peu de troupes les forces de l'Allemagne, le nombre d'un côté, la valeur de l'autre, la fortune long-temps douteuſe, ce Général ſuſpend toute l'émotion que donne l'ardeur du combat, lève les yeux au Ciel, d'où lui vient ſon ſecours: & continuant à donner ſes ordres, il attend avec ſoumiſſion, entre l'eſpérance & la crainte, que les volontés du Ciel s'exécutent.

C'étoit en ces occaſions, que M. de Turenne, ſe dépouillant de lui-même, renvoyoit toute la gloire à Dieu, à qui ſeul elle appartient légitimement; & rapportant toutes les grâces qu'il recevoit à leur origine, il en attiroit de nouvelles.

Telles étoient ſes diſpoſitions, lorſqu'une mort ſoudaine, mais depuis long-temps prévue, l'a ravi à la France. Il avoit réſolu de jeter toutes ſes couronnes aux pieds de Jeſus-Chriſt; prêt à ramaſſer toute ſa gloire pour s'en dépouiller par une retraite volontaire, il n'étoit déjà plus au monde, quoique la Providence l'y retînt encore; & on eût vu cet habile guerrier employer ſes derniers momens à pleurer intérieurement ſes erreurs paſſées, à s'anéantir devant la Majeſté Divine, & à implorer le ſecours de ſon bras contre les ennemis de ſon ſalut, ſi Dieu, terrible, mais juſte dans ſes deſſeins, n'eût frappé cette tête illuſtre qu'il avoit tant de fois couronnée, en un temps où nous ne penſions pas à ce que nous devions craindre.

ANALYSE de l'Oraiſon Funèbre de M. DE LAMOIGNON, *Premier Préſident.*

Diligite juſtitiam, qui judicatis terram; ſentite de Domino in bonitate, & in ſimplicitate cordis quærite illum.

Aimez la juſtice, Juges de la terre: ayez des ſentimens conformes à la bonté de Dieu, & cherchez-le dans la ſimplicité du cœur. (Sageſſe, chap. I. 1.)

EXORDE. L'éloge de M. le premier Préſident de Lamoignon n'eſt point deſtiné à augmenter les regrets qu'on éprouve toutes les fois qu'on perd un homme juſte, mais plutôt à porter ceux qui le pleurent, comme le protecteur des malheureux & l'ornement de la magiſtrature, à aimer la Juſtice comme lui. Dans ces jours de trouble & de deuil, où l'on ſe ſent frappé du ſpectacle touchant d'une mort récente & inopinée, on ſe renferme tout en ſoi-même, & l'on ne s'occupe que de ſa douleur. Si l'on fait quelques réflexions, c'eſt en général ſur l'inconſtance & la vanité des choſes humaines. On cherche à ſe conſoler, plutôt qu'à s'inſtruire; & ſi l'on parle des bonnes œuvres de ceux qui ſont morts, c'eſt pour juſtifier les larmes qu'on verſe ſur eux, plutôt que pour profiter de leurs exemples. Mais c'eſt peu de connoître la néceſſité de mourir, l'importance de mourir chrétiennement, ſi l'on n'en tire des motifs & des conſéquences pour bien vivre; & c'eſt en vain qu'on croit honorer la mémoire des gens de bien que le trépas a ſéparés de nous, ſi l'on ne va recueillir les reſtes de leur eſprit ſur leurs tombeaux. C'eſt dans cette vue que nous devons méditer la vie & les exemples, 1°. d'un Magiſtrat, qui n'a rien ignoré, rien négligé de ſon miniſtère, & qu'aucun intérêt ne détourna jamais du droit chemin de l'équité; 2°. d'un homme doux & ſecourable, qui a ſu tempérer l'auſtérité des Lois & de la Juſtice, par tous les adouciſſemens qu'inſpirent la miſéricorde & la charité; 3°. d'un Chrétien qui a conſacré ſes vertus morales & politiques par une piété ſimple & ſincère.

Première Partie. M. de Lamoignon fut un Magiſtrat éclairé, qu'aucun intérêt ne détourna jamais du chemin de la Juſtice.

Privé dès la plus tendre jeuneſſe, de l'inſtruction & des ſecours d'un père dont il n'avoit fait qu'entrevoir les bons exemples, Dieu préſida lui-même à ſon éducation, & lui fit éviter par ſa grâce ces dangereuſes paſſions, qui ſont comme les écueils, où l'ardeur de l'âge, la licence du ſiè-

cle, la corruption de la nature, les mauvais exemples, & ſouvent les mauvais conſeils, pouſſent une jeuneſſe inconſidérée. Son entrée dans le ſanctuaire de la Juſtice ne fut pas ſans vocation. Il ſavoit que les premières Lois qu'il faut étudier ſont celles de la Providence; & le premier tribunal où il monta, fut celui de ſa conſcience. Dans une profeſſion où les queſtions ſont ſi différentes, les droits ſi difficiles à démêler, ſes progrès furent rapides, parce qu'il joignit à ſes propres lumières, le conſeil & la communication des grands hommes; & à l'aſſiduité du travail, la facilité du génie.

La haute réputation qu'il s'étoit acquiſe au Conſeil, dans une cauſe célèbre, où des étrangers, contre la liberté des mers, & la fidélité du commerce, avoient été dépouillés des richeſſes qu'il apportoient du Levant, fixa le choix du Roi pour le placer à la tête du plus auguſte Sénat du monde. La faveur, la cabale, le haſard, l'habileté à ſe ſervir des conjonctures, ne furent point les voies qui le conduiſirent à cette première charge du Parlement; ſon mérite, ſon équité naturelle, furent les ſeules ſollicitations auprès des Puiſſances, qui lui déclarèrent qu'il n'auroit pas été préféré, ſi l'on eût connu dans le Royaume un ſujet plus fidelle, & plus capable de cet emploi.

Ses actions furent conformes à ſes principes; il ſe dépouilla entièrement de tous ces motifs ſecrets, de toutes ces vues perſonnelles, qui ſont la ſource de la foibleſſe & de la corruption des hommes. Utile ſans intérêt, vertueux ſans vouloir ſe faire honneur de ſa vertu, il s'acquitta de ſes devoirs par la ſeule ſatisfaction de s'en être acquitté; & ne voulut dans toutes ſes actions, d'autre règle que ſa fidélité, d'autre but que l'utilité publique, d'autre récompenſe que la gloire de bien faire. Il crut qu'un Magiſtrat, pour ſervir le public, devoit quelquefois avoir le courage de lui déplaire; il conſidéra que ni la fauſſe gloire, ni les faux honneurs, ni les louanges, ni les murmures ne devoient le détourner des ſentiers de la Juſtice, & que ce n'étoit que par ce déſintéreſſement qu'il conſerveroit cette liberté d'eſprit ſi néceſſaire dans la place qu'il occupoit.

Seconde Partie. Il a ſu tempérer l'auſtérité des Lois & de la Juſtice, par les adouciſſemens qu'inſpirent la miſéricorde & la charité.

Dans l'exercice ordinaire de ſa charge, M. de Lamoignon ſut lever, d'une main prudente, le bandeau qui fermoit les yeux de la Juſtice, & lui laiſſa jeter des regards de pitié ſur les miſérables; ſans lui retrancher aucun de ſes droits, il lui ôta toute ſa rudeſſe. Il ne régla jamais ſur la faveur, ni ſur la diſgrace des perſonnes, le bon ou le mauvais accueil qu'il devoit faire; écoutant avec patience, ré-

pondant avec douceur : *N'ajoutons pas*, diſoit-il, *au malheur de ceux qui ont des procès, celui d'être mal reçus de leurs Juges; nous ſommes établis pour examiner leurs droits, & non pas pour éprouver leur patience.* Favorable à ceux qui méritoient ſa protection, civil à ceux à qui il ne pouvoit être favorable; il faiſoit connoître aux bons qu'il eût voulu les ſatisfaire, ſans leur donner la peine de ſolliciter, & aux méchans, qu'il eût voulu les corriger, ſans avoir le déplaiſir de les punir.

Dans ſa vie privée, ſa bonté eut des effets plus nobles. Près des murs de la Capitale, s'élève un vaſte & ſuperbe édifice, où la faim eſt raſſaſiée, la nudité revêtue, l'infirmité guérie, l'affliction conſolée, l'ignorance inſtruite. Cette ſainte maiſon fut bientôt ébranlée; les principales ſources de la charité ſe tarirent tout d'un coup, & M. le premier Préſident, plus par ſa propre inclination que par le droit de ſa charge, entreprit de maintenir un ouvrage commencé avec tant de ſuccès par ſon prédéceſſeur M. de Bellievre. Alors on le vit paroître à la Cour, y ſolliciter avec empreſſement les reſſources dont les pauvres avoient beſoin, & être plus ſenſiblement touché des ſecours qu'il obtint pour les hôpitaux, que des grâces qu'on fit à ſa maiſon. Il joignit à ſon crédit ſes propres aumônes, penſant qu'il ne ſuffiſoit pas d'avoir diſtribué ce qu'il n'avoit pas gagné lui-même. Il conſacra ce qu'il retiroit tous les ans du travail actuel du Palais à la ſubſiſtance des malheureux; il ne leur offroit pas les reſtes de ſa vanité ou de ſa fortune, mais les fruits de ſes propres mains; & leur donnoit par la miſéricorde, ce qu'il avoit acquis par la juſtice.

Troiſième Partie. M. de Lamoignon a conſacré ſes vertus morales & politiques par une piété ſimple & ſincère.

Bien différent de ces hommes qui deviennent humbles pour pouvoir dominer, utiles afin de ſe rendre néceſſaires, il n'eut pour guide que la foi, ne s'attacha qu'aux maximes de l'Evangile, réprima les impies, n'eut point de part avec les hypocrites; agiſſant toujours ſuivant ſon devoir & non ſuivant ſon intérêt; il conſerva ſa religion pure, & trouva Dieu, parce qu'il ne le chercha que pour lui-même. Dans les exercices ſecrets de ſa piété, il déroboit le temps de ſon ſommeil pour le donner à la prière; rallumoit ſouvent ſa ferveur par l'uſage des Sacremens, ſe rendoit compte à lui-même de tous les jugemens qu'il avoit rendus, & repaſſoit toutes les années de ſa vie, dans l'amertume de ſon ame, pour s'exciter à la pénitence.

Qui ne ſait la puiſſante protection qu'il donnoit à l'Egliſe, tantôt en ramenant les anciens Ordres à la première pureté de leur inſtitut, & en renouvelant dans les enfans l'eſprit de leur père; tantôt en faiſant recouvrer à la Juri-

diction ſpirituelle, les droits inconteſtables qu'une Juſtice étrangère lui avoit enlevés?

Quel exemple de piété & de déſintéreſſement ne donna-t-il pas à tous les pères de famille, ſoit en refuſant une riche Abbaye offerte à ſon fils encore jeune, dans la crainte que la jouiſſance d'un grand revenu ne fût pour lui un engagement dans la ſuite, de demeurer ſans vocation dans l'Etat eccléſiaſtique; ſoit en employant les plus vives repréſentations, l'adreſſe même, pour découvrir ſi le déſir que montroient ſes deux vertueuſes filles de ſe conſacrer à Dieu dans un des plus ſaints Ordres de l'Egliſe, (l'Ordre de la Viſitation) étoit une réſolution conſtante ou ſeulement une ferveur paſſagère.

Des vertus ſi pures & ſi chrétiennes furent autant de diſpoſitions à une ſainte & heureuſe mort. Il la conſidéra long-temps, non-ſeulement comme inévitable à tous les hommes, mais encore comme avantageuſe aux Chrétiens. Il regarda ſans s'étonner l'appareil de ſon ſacrifice, vit l'éternité s'approcher, & l'attendit avec confiance pour y recevoir la récompenſe de ſes vertus.

ANALYSE de l'Oraiſon Funèbre de MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE, Reine de France & de Navarre.

Fundamenta æterna ſupra petram ſolidam, & mandata Dei in corde mulieris ſanctæ.

Les Fondemens éternels ſur la pierre ſolide & ferme, & les Commandemens de Dieu, ſont dans le cœur de la femme ſainte. (Eccleſ. chap. 26. 24.)

EXORDE. L'eſprit de Dieu nous enſeigne que la grandeur eſt ſolide, quand elle ſert à la piété. Il y a des couronnes qu'on jette aux pieds de l'agneau, des richeſſes qu'on répand dans le ſein des pauvres, un Royaume qui appartient à Jeſus-Chriſt, & qui n'eſt pas de ce monde, une gloire que l'on tire de la croix même du Sauveur, & une élévation des Juſtes qui demeure éternellement, parce qu'elle eſt fondée ſur la pierre ferme; & cette pierre, ſelon l'Apôtre, c'eſt Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt. . . . Intrigues de Cour, affaires du monde, raiſons d'Etat, vous n'avez point ici de part. La grandeur propre de l'éloge dont Marie-Thereſe d'Autriche eſt le ſujet, conſiſte à ſe trouver renfermé dans le récit d'une vie toute chrétienne; la conduite de Dieu ſur la Reine, la conduite de la Reine à l'égard de Dieu, ou

pour diviſer ce diſcours par les paroles du texte, 1°. les deſſeins de Dieu, fondemens éternels de la piété de cette Princeſſe; 2°. les commandemens de Dieu gravés dans ſon cœur, & mis en pratique, ſont toute la matière de ſon éloge.

Première Partie. Deſſeins de Dieu, fondemens éternels de la piété de la Reine accomplis en elle.

Marie-Thereſe, iſſue d'une Maiſon auguſte, qui donne depuis long-temps des Empereurs, des Rois & des Souverains à toute l'Europe; fille de ces Princes dont la puiſſance s'étend ſi loin, qu'ils gémiſſent ſous le faix de tant de Provinces & de Royaumes, ne ſe laiſſa pas éblouir à tout cet éclat. La qualité de Chrétienne fut celle dont elle ſe glorifia davantage, & on la vit chercher dans la ſuite de ſes illuſtres Ancêtres, non pas ce qui l'anobliſſoit devant les hommes, mais ce qui pouvoit la ſanctifier devant Dieu, dans le ſein de qui elle trouvoit, & ſon origine & ſa fin.

Les inſtructions & les exemples d'une Mère devenue vénérable par ſes éminentes vertus, & à l'Eſpagne où elle régnoit, & à la France d'où elle étoit ſortie, luiſavoient appris que le bonheur des riches ne conſiſte pas dans le bien qu'ils ont, mais dans le bien qu'ils peuvent faire; que parmi tant de choſes vaines & ſuperflues qui environnent les Grands du monde, leur ſalut eſt la ſeule néceſſaire.

Le Ciel faiſoit croître ſous une pareille éducation un Roi, dont la naiſſance miraculeuſe promettoit à tout l'univers une vie pleine de prodiges. La Providence avoit décidé que la Princeſſe du monde la plus parfaite, devoit appartenir au plus grand des Rois. Dans deux climats différens, elle prit ſoin de fortifier l'expérience de l'un par la prudence & le courage; & d'entretenir par la prière, la modeſtie & la piété de l'autre. Une paix ferme & générale, (la paix des Pirennées) déſirée par la France, même dans ſa proſpérité, devoit être le gage d'une ſi auguſte alliance, & c'étoit aux vœux & par l'entremiſe de notre Princeſſe, que le Ciel ſe réſervoit de la donner.

Sous la conduite d'une Reine qui lui ſervoit de mère par ſa tendreſſe, de guide par ſon expérience, on la vit dans tous les lieux ſaints conſacrer les prémices de ſon règne, & mettre aux pieds des autels la plus belle de toutes les couronnes. Il n'entroit ni oſtentation, ni raiſon humaine dans ſa religion; un caractère de ſageſſe & de vérité imprimé ſur toutes les actions de ſa vie, marquoit la pureté de ſes intentions, & ſa perſévérance dans la piété faiſoit voir qu'elle étoit fondée ſur la charité & la grâce de Jeſus-Chriſt.

Plus les Rois de la terre ſont élevés au-deſſus des autres hommes, plus leurs actions ſont remarquables; & leurs exemples influent d'autant plus efficacement ſur ceux qui les

il eſt parvenu ; par quelles voies il l'a conduit ; par quels ſecours il l'a ſoutenu, pour réunir en ſa perſonne, 1°. la fidélité d'un ſujet, 2°. la ſageſſe d'un Miniſtre d'Etat, 3°. la juſtice d'un Chancelier.

Première Partie. Fidélité d'un ſujet en la perſonne de M. le Tellier.

La première paſſion qu'il eut, fut celle de ſe rendre utile. Né dans le ſein même de la Magiſtrature, ayant devant les yeux l'image de l'équité & de la réputation de ſes pères, il s'inſtruiſit de ſes devoirs, pour ſe diſpoſer à les bien remplir. Il conſulta les oracles de la Juriſprudence, pour s'approprier leur lumière & leur expérience. Avec cette diſpoſition, il entra dans le Grand-Conſeil, & bientôt après dans une grande juridiction, où étant l'homme du Roi, (1) chargé de la protection des Lois & des polices humaines, il réprimoit la licence des uns, relevoit la foibleſſe des autres ; pourſuivoit le crime, armé du glaive de la Juſtice, & couvroit l'innocence du bouclier des Lois & de l'autorité royale.

Ainſi s'avançoit M. le Tellier, uniquement occupé de ſes obligations, fidelle à remplir toutes ſes fonctions, quelques difficiles & multipliées qu'elles fuſſent, lorſque le feu de la rebellion s'allumant dans la Capitale d'une Province voiſine, [2] il fut choiſi avec un illuſtre Chancelier, [3] pour l'arrêter par l'autorité des Lois, la punir par la puiſſance des armes, & chercher les difficiles tempéramens, de menaces qui étonnent, de remontrances qui corrigent, de douceur qui apaiſe, & de ſévérité qui châtie.

Dans ces révolutions qui ſuivirent la mort du Cardinal de Richelieu, & celle de Louis XIII, qui ſe ſuccédèrent de ſi près, il falloit un homme laborieux, pour ſe charger d'un long & pénible détail, fidelle pour diſtribuer les finances avec des mains pures, ſage, éclairé, pour décider dans les conſeils, & trouver des expédiens dans les affaires. M. le Tellier en qui l'uſage des Lois & des règles de la Judicature, les connoiſſances qu'il avoit acquiſes, les habitudes qu'il avoit entretenues avec les plus renommés politiques, formoient depuis long-temps cette étendue de lumières, & cette prudence univerſelle, qu'il faut porter dans le conſeil des Rois pour s'y rendre utile, fut rappelé de ſes emplois, & revêtu de la charge de Secrétaire d'Etat, & de Miniſtre de la Guerre. La diſcorde régnoit dans toutes les parties de l'Europe, le bruit de nos armes retentiſſoit de tous côtés, nos ennemis & nos envieux s'animoient par nos pertes, & s'irritoient par nos victoires. Que de talens, & quelle application au travail ne

(1) Procureur du Roi au Châtelet de Paris.
(2) Rouen.
(3) M. Seguier.

falloit-il

falloit-il pas réunir pour remplir avec distinction une place de cette importance, dans des conjonctures aussi difficiles !

Seconde Partie. Sagesse d'un Ministre d'Etat en la personne de M. le Tellier.

Un Roi, dont la vie fut le règne de la religion & de la justice, pouvoit-il avant de mourir faire un choix plus digne que celui d'un tel Ministre ? Le Dieu des armées bénit aussitôt nos guerres en ses mains, la réputation de nos armes ne fit que croître. Le discernement d'un Cardinal, que son habileté & ses vues politiques faisoient regarder comme un Ministre, non-seulement utile, mais encore nécessaire, sut discerner le mérite de M. le Tellier & lui rendre justice ; & la prudence de celui-ci, servit à rétablir l'autorité de ce Cardinal dans des jours de confusion & de désordres.

Mais quelle fut sa fermeté, lorsque par l'effort des factions & des cabales, dans le temps d'une Régence tumultueuse, la Reine, obligée de céder aux circonstances, consentit à le voir éloigné des affaires. Il ne perdit rien par sa disgrace, parce qu'il se soutenoit moins par la faveur que par sa vertu ; il se retira dans sa solitude, portant avec lui sa réputation & son innocence, & faisant du triomphe de ses envieux, un sacrifice volontaire à son Prince & à sa Patrie. De cette retraite couloit une source secrète de sages conseils. On eût dit qu'il n'étoit sorti de la Cour que pour y être plus accrédité & plus utile ; & son absence ne fit que montrer le désir qu'on avoit eu de le retenir, & l'impatience qu'on eut de le rappeler.

Après son retour, quelle part n'eut-il pas aux glorieux événemens d'un règne rempli de merveilles ! Guerres renommées, dont il fut le directeur & le ministre ; paix fortunée, dont il fut le solliciteur & le dépositaire ; négociations avantageuses, dont il fut & l'auteur & l'arbitre par ses projets & par ses vues. Tels furent les services signalés qu'il rendit à l'Etat, & qui joints à cette douceur & à cette affabilité si rares & si nécessaires dans les grands emplois, lui méritèrent d'être élevé au premier trône de la Justice.

Troisième Partie. Justice d'un Chancelier en la personne de M. le Tellier.

La première fonction des Rois, & la partie la plus essentielle de la royauté, c'est la justice. Il leur importe de choisir des hommes justes pour exercer leurs jugemens dans une charge où réside l'ordre & la paix intérieure de l'Etat. Qui est-ce qui s'est acquitté plus dignement de cette suprême Magistrature que M. le Tellier ? Lorsqu'il se vit établi arbitre souverain des Lois, il se fit des principes inviolables d'une exacte & sévère équité ; il s'appliqua à découvrir la vérité au travers des voiles de l'imposture & du mensonge ; à séparer les formalités nécessaires d'avec les procédures obliques ; &

pour détruire l'iniquité dans ſa ſource, il arma ſon zèle contre les Juges qui la commettoient, ou qui la ſouffroient.

Dans le conſeil, il entretint l'ordre établi par ſes prédéceſſeurs; il l'augmenta. La veuve & l'orphelin ne ſe plaignirent jamais de la lenteur ou de la foibleſſe de ſon âge, parce qu'il ſavoit qu'un Juge doit abréger les mauvais jours que les procès donnent à des citoyens, qui ne ſont pas moins ruinés par la longueur des procédures, que par l'erreur des jugemens. Avant lui, pour obtenir les priviléges des Juriſconſultes, il ſuffiſoit d'avoir de quoi les acheter : une jeuneſſe téméraire ſe jetoit ſans études & ſans connoiſſances dans les charges de la Robe, & entroit dans le ſanctuaire des Lois en violant la première Loi, qui veut qu'on ſoit inſtruit. M. le Chancelier rétablit les Etudes, fit revivre dans les Ecoles de Droit ces exercices publics & ſolennels, & ces rigoureuſes épreuves qui firent réfleurir les Lois & l'éloquence de nos pères.

Son zèle pour l'Egliſe ne lui fit perdre aucune occaſion, ou de maintenir ſes priviléges, ou d'appuyer ſa diſcipline, & même d'étendre ſa foi ſur les débris heureux & ineſpérés de l'héréſie. On vit une foule d'enfans égarés revenir au ſein de leur mère, &, comme une nouvelle Egliſe, ſe former dans l'enceinte du Royaume par le nombre de ceux qui abjuroient l'erreur pour embraſſer la foi de leurs ayeux. Il étoit réſervé à M. le Tellier de donner le dernier coup à cette ſecte mourante, & d'achever l'œuvre de Dieu, en ſcellant la révocation de ce fameux Edit, qui avoit coûté tant de ſang & tant de larmes à nos pères. Soutenu par le zèle de la religion, plus que par les forces de la nature, ce ſage Chancelier conſacra par cette dernière fonction tout le mérite & tous les travaux de ſa vie.

ANALYSE de l'Oraiſon Funèbre de MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIERE, Dauphine de France.

Dies mei ſicut umbra declinaverunt, & ego ſicut fœnum arui : tu autem, Domine, in æternum permanes.

Mes jours ſont évanouis comme l'ombre, & j'ai ſéché comme l'herbe : mais vous, Seigneur, vous demeurez éternellement. (Pſ. 101.)

EXORDE. On reconnoît dans les ſentimens du Prince de qui ces paroles ſont empruntées, ceux de Madame la Dauphine. Il ſemble l'entendre dire d'une voix mourante ; la lumière de mes yeux s'éteint, un nuage ſans fin s'élève entre le monde & moi ; je meurs & je m'échappe inſenſiblement à

moi-même. Triſtes momens ! Terme fatal de ma languiſſante jeuneſſe ! Mais ſi je ſens qu'il n'y a plus qu'un petit nombre de jours pour moi, je ſens auſſi qu'il y a des années éternelles. La main qui me frappe me ſoutiendra, & comme par la loi du corps, je tiens à ce monde qui paſſe, par l'eſpérance & par la foi, je tiens à Dieu qui ne paſſe point. Réduiſons cet éloge de Madame la Dauphine à faire voir, dans cette jeune & pieuſe Princeſſe, ſi promptement enlevée de deſſus la terre, 1°. une vie courte, mais toute réglée par la ſageſſe ; 2°. une longue mort ſoutenue par la réſignation & la patience.

Première Partie. Sageſſe de Madame la Dauphine dans tout le cours de ſa vie.

Elle ne fut pas inſenſible à la gloire que lui donnèrent ſon rang & ſa naiſſance, mais elle n'en fut pas éblouie. Elle fondoit ſa grandeur ſur les exemples, plutôt que ſur les titres de ſes ancêtres : l'idée qu'elle avoit de ſa naiſſance, excitoit dans ſon cœur, non pas une élévation d'orgueil, mais une émulation de vertus ; & la pureté du ſang ne fit que ſervir de motifs à la pureté de ſes mœurs. Sa prudence avancée lui tenoit lieu d'éducation. Elle ſe fit dans ſon Palais une Cour & une retraite ; & par la force de ſa raiſon, elle apprit l'art de parler & de ſe taire. On vit paroître en elle la retenue qui inſpire la ſolitude ; une ſcrupuleuſe pudeur qui marquoit le fond ſolide & l'extrême délicateſſe de ſa vertu ; une piété qui n'étoit ni auſtère, ni relâchée, qui ſe faiſoit honorer de tous, & ne ſe faiſoit craindre à perſonne. Toutes ces grandes qualités brillèrent à ſon arrivée en France, lorſqu'elle vint allumer, aux pieds des Autels, à la vue d'un aimable & royal époux, les feux ſacrés d'un chaſte mariage. Applaudie de tous, mais affable & civile à tous, elle conſervoit de ſa dignité, ce que lui en faiſoit garder la bienſéance, & ne comptoit pour rien ce que ſa bonté lui en faiſoit perdre.

En matière de religion, auſſi éloignée de curioſité que de préſomption, elle ne ſavoit qu'obéir & croire ; elle ne refuſoit pas d'être inſtruite, mais elle n'avoit pas beſoin d'être convaincue : allant à Dieu par la docilité de ſon cœur, & non par l'agitation, les lumières & la pénétration de ſon eſprit. Une dévotion tendre, une foi ſimple la conduiſit & la régla dans tous les offices de la vie chrétienne.

De ce principe de religion & de ſageſſe, nâquit cette bonté ſi connue & ſi éprouvée. A qui refuſa-t-elle jamais ſes aſſiſtances ? A qui ne fit-elle pas tout le bien qui dépendoit d'elle ? A qui ne ſouhaita-t-elle pas tout celui qu'elle ne put faire ? Combien d'Egliſes enrichies de ſes dons ? Combien de familles & de Communautés chancelantes, ſoutenues par les ſecours de cette Princeſſe bienfaiſante & libérale ? Attentive à tout ce qui peut ſervir le prochain, elle ne l'eſt pas moins ſur tout ce qui peut le bleſſer : ne parlant jamais déſavanta-

geuſement de perſonne, elle mit une garde de prudence ſur ſes lèvres, pour les fermer à la médiſance, & ne prêta jamais l'oreille au menſonge. Combien de fois étouffa-t-elle dans ſa naiſſance une calomnie qui auroit cauſé des diviſions éternelles?

Seconde Partie. Dieu éprouva Madame la Dauphine par une longue mort, mais ſoutenue par la réſignation & la patience.

La mort de Madame la Dauphine eſt une de ces morts précieuſes devant Dieu, qui couronnent une belle vie, & qui, après avoir attendri par la compaſſion, raſſurent par la piété, & conſolent par l'eſpérance. Elle s'y prépara par la retraite: elle connut les inutilités & les corruptions du monde. On la vit renoncer inſenſiblement aux plaiſirs, ſe faire une ſolitude où elle pût ſe dérober à ſa propre grandeur, & jouir d'une paix profonde au milieu d'une Cour tumultueuſe: voulant éviter tous les dangers, jeux, converſations, ſpectacles, rien ne fut capable de la tirer de cette vie retirée, de cette obſcurité de choix qu'elle préféra toujours à l'éclat des grandeurs & à l'ivreſſe des plaiſirs. S'abaiſſant juſqu'à ſon néant, ou s'élevant juſqu'à Dieu par la foi & la méditation de ſes myſtères, elle lui demandoit ſa grâce, & lui offroit un cœur contrit & humilié.

Sa vie fut une vie ſouffrante & crucifiée. Une langueur qui ſemble d'abord plus incommode que dangereuſe; des maux d'autant plus à plaindre, que n'étant pas aſſez connus, ils n'étoient peut-être pas aſſez plaints; des remèdes auſſi cruels que les maux mêmes; des douleurs vives & longues tout enſemble; l'art des guériſons impuiſſant; tous ces moyens employés, & toujours inutilement; & toutes les reſſources enfin réduites à la patience & à la mort; elle attendit ces jours pénibles que le Ciel lui préparoit, pour en compoſer avec ſoumiſſion les exercices de ſa piété & le cours de ſa pénitence. Elle vit toutes les dimenſions de ſa croix, & réſolut de s'y laiſſer attacher ſans ſe plaindre, faiſant ſervir ſes peines & ſes douleurs à l'expiation de ſes péchés, par un ſacrifice volontaire de ſa vie.

Madame la Dauphine, dans toute ſa tribulation, n'eſt point ſortie des mains de Dieu, ni de l'ordre de la Providence. Elle a vu ſans murmurer les débris de ſon corps mortel; & joignant à la fermeté qu'elle tenoit de la nature, celle que la piété lui avoit acquiſe, elle a ſenti juſqu'où va la misère humaine, juſqu'où vont les miſéricordes divines. Elle ſe regardoit comme une pécheresſe frappée de la main de Dieu; auſſi eut-elle recours aux remèdes de l'ame, dans le temps qu'elle mépriſoit ceux du corps. Sa conſcience acheva de ſe purifier, & tout l'appareil de la mort ne fit que redoubler ſon zèle & ſa componction. Maîtreſſe de ſon eſprit, toute occupée de ſes devoirs, au milieu même des horreurs de la mort, elle ra-

nima toute ſa foi, elle ſentit vivement la charité de Jeſus-Chriſt, & reçut dans les plus grands ſentimens de reconnoiſſance & de piété ce dernier gage de ſon amour, comme le ſceau de ſa prédeſtination éternelle.

ANALYSE de l'Oraiſon Funèbre de M. de Sainte-Maure, Duc de MONTAUSIER, Pair de France.

Sicut ambulavit in conſpectu tuo, in veritate & juſtitia, & recto corde tecum, cuſtodiſti ei miſericordiam grandem.

Comme il a marché devant vous, Seigneur, dans la vérité, dans la juſtice, & dans la droiture de cœur; vous lui avez conſervé votre grande miſéricorde. (Liv. 3. des Rois, ch. 3.)

EXORDE. David avoit mérité ces louanges, que le Saint-Eſprit lui donne, & dont peu de Rois, peu de Grands, au faîte des honneurs & des proſpérités, ſe ſont rendus dignes autant que lui. Ce Prince, ſelon le cœur de Dieu, ſe plaiſoit dans la vérité, marchoit dans les ſentiers de la Juſtice, & cherchoit le Seigneur dans toute l'étendue de ſon cœur. Ce même éloge s'applique également à M. de Montauſier, qui ne ſe détourna jamais de ſes devoirs, qui n'eut jamais d'autre intérêt que celui de la vérité & de la Juſtice, & qui ayant eu part à toutes les proſpérités du ſiècle, n'en a point eu à ſes corruptions. Il a ſu joindre la politeſſe de nos jours à la bonne foi de nos Pères; il a ſanctifié l'honneur de la probité, par les règles & les principes du Chriſtianiſme; il s'eſt élevé par une auſtère ſageſſe, au-deſſus des craintes & des complaiſances humaines; vaillant dans la guerre, ſavant dans la paix, reſpecté parce qu'il étoit juſte, aimé parce qu'il étoit bienfaiſant, & quelquefois craint, parce qu'il étoit ſincère & irréprochable. Ainſi le caractère de ce grand homme conſiſte, 1°. dans ſon amour de la vérité, 2°. ſon zèle pour la Juſtice, 3°. ſon eſprit de droiture & d'équité.

Première Partie. Amour de la vérité. Premier trait du caractère de M. de Montauſier.

Rien de ſi naturel à l'homme que d'aimer & de connoître la vérité, rien cependant qu'il aime moins, & qu'il cherche moins à connoître. Il ſemble que l'eſprit de menſonge ſoit répandu ſur tous les hommes; on n'a plus ni le courage de dire la vérité, ni la force de l'écouter. Charles de ſainte Maure ſe ſauva, par la miſéricorde de Dieu, de cette corruption commune: il nâquit avec ces inclinations libres &

généreuſes, qui affranchiſſent l'ame de toute autre Loi que de celle du devoir. Le Ciel verſa dans ſon eſprit & dans ſon cœur ces principes d'honneur & d'équité, qui font qu'on produit, ſans rougir, ſes ſentimens & ſes penſées. La feinte ne pouvoit ajouter à ſa gloire, & l'art lui devenoit inutile, après tout ce que la nature avoit fait pour lui.

Les devoirs de ſa condition & de ſa naiſſance, plus que la bienſéance & la coutume, l'engagèrent à ſe mêler dans la foule des courtiſans, pour révérer la grandeur & la majeſté d'un Roi (Louis XIII, dit le Juſte) plein de Religion & de Juſtice, & pour gagner la faveur & l'eſtime d'un grand Miniſtre, (le Cardinal de Richelieu) qui connoiſſoit le prix de la vertu, & qui diſtribuoit la fortune. On lui dit que la franchiſe n'étoit pas une vertu de Cour; que la vérité n'y faiſoit que des ennemis; & que pour y réuſſir, il falloit s'appliquer à pénétrer les autres, & à n'être pas pénétré ſoi-même. Ces maximes lui parurent lâches: jamais ces airs myſtérieux, cet eſprit de diſſimulation & d'impoſture, ne convinrent à ſa vertu. Dans ce ſéjour de l'artifice & de la fauſſeté où chacun s'étudie à ſe montrer ſous des dehors trompeurs & ſéduiſans, M. de Montauſier ſe fit un devoir & une gloire de paroître tel qu'il étoit. Il fit connoître qu'il alloit à l'armée faire ſa cour par des ſervices effectifs; qu'il lui coûtoit moins d'expoſer ſa vie, que de diſſimuler ſes ſentimens, & qu'il n'acheteroit jamais, ni de faveur, ni de fortune, aux dépens de ſa probité.

Déjà ſe formoient dans le Ciel ces nœuds ſacrés qui devoient unir éternellement ſon cœur à celui de Mademoiſelle d'Angennes de Rambouillet. La conformité de mœurs & d'inclination, la même candeur, le même penchant à la vertu entretenoient cette ſage & vertueuſe paſſion; mais parmi tant de reſſemblance une religion différente y mettoit obſtacle. Alors docile, humble, ſurmontant le monde par ſa foi, & la nature par la grâce, il alla, ſous la conduite d'un grand Prélat, (M. Faure, Évêque d'Amiens) devant les Miniſtres du Dieu de la vérité, faire un ſacrifice des erreurs que la naiſſance & l'éducation avoient fait croître dans ſon ame. La Providence qui l'avoit fait rentrer dans le bercail de Jeſus-Chriſt, l'appela bientôt après à l'inſtruction & à la conduite de Monſeigneur le Dauphin; & ce grand homme, qui ſentoit tout le poids d'un ſi glorieux, mais ſi difficile miniſtère; qui réuniſſoit le ſavoir, la probité, la piété, en un mot, tous les talens, & toutes les vertus que doit poſſéder l'inſtituteur de l'héritier du Trône, mit toute ſon application à accoutumer de bonne heure le jeune Prince qu'il gouvernoit, à connoître, & à ſouffrir la vérité; à éloigner de lui tout ce qui pouvoit le corrompre, & à ſe mettre en état de ſavoir faire un jour la différence d'un ami d'avec

un flatteur, en lui montrant les ſources du vrai & du faux.

Seconde Partie. Zèle pour la Juſtice. Second trait du caractère de M. de Montauſier.

Il avoit dans ſon cœur un Loi d'équité ſévère, qui le portoit à rendre à chacun, ou le ſervice, ou l'honneur, ou la protection qu'il pouvoit eſpérer de lui. Pour avoir part à ſes faveurs, c'étoit aſſez d'être malheureux; quelqu'inconnu qu'on fût, on n'avoit beſoin d'autre recommandation auprès de lui, que celle que porte avec ſoi la vertu & l'innocence perſécutée. Dans la licence même de la guerre, il ſe régla ſur une prudente équité, non pas ſur le droit barbare des armes & de la force; modeſte, déſintéreſſé, il ſongeoit à des acquiſitions d'honneur & de gloire, non pas aux biens & aux commodités de la vie: auſſi ne laiſſa-t-il jamais de traces funeſtes de ſon paſſage; & ſa conſcience lui rendant juſtice, il n'eut pas beſoin de réparer dans ſes vieux ans, les torts qu'il avoit faits dans ſa jeuneſſe.

La fidélité eſt une juſtice que chacun doit à ſon Souverain. Celle de M. de Montauſier fut inébranlable dans ces années fatales, où la diſcorde alluma dans le ſein de la France, un feu qui fit tant de malheureux & tant de coupables. Retiré dans la Province de Saintonge, ni les ſollicitations d'un Prince qui l'honoroit de ſa bienveillance, ni les mécontentemens qu'il avoit reçus du Miniſtre, ne le firent point ſortir de ſes devoirs. Il gagna là nobleſſe déjà preſqu'à demi ſéduite, & prodigua ſon ſang & ſa vie pour le ſervice de ſon Maître; heureux de pouvoir à ce prix conſerver au Roi cette Province importante, qui étoit confiée à ſa fidélité!

Dans ſa conduite particulière, combien étoit-il juſte & charitable à l'égard de ſes domeſtiques? Déſintéreſſé pour lui-même, empreſſé pour eux, il ne reſſentoit jamais mieux ſon bonheur, que lorſqu'il pouvoit faire le leur. De ce même principe naiſſoit ſon amour pour les pauvres; il répandoit abondamment ſur toutes ſortes de miſérables les ſecours de la charité, aſſiſtoit des familles infortunées que la honte & la misère tenoient cachées dans des retraites obſcures, & fondoit pour les malheureux, dans les Villes de ſes gouvernemens, des aſiles ſacrés, monumens éternels de ſa juſtice, & de ſa piété bienfaiſante.

Troiſième Partie. Eſprit de droiture. Troiſième trait du caractère de M. de Montauſier.

Perſonne n'eſt jamais moins entré dans les voies obliques des paſſions & des intérêts que ce grand Homme. La connoiſſance de ſes devoirs lui ſervoit de raiſon pour les accomplir, & ſes intentions étoient toujours auſſi bonnes que ſes actions. Ni l'ambition, ni l'amour des richeſſes ne purent ja-

mais le tenter ; & dans tout le cours de ſa vie, il n'eut ni le ſoin, ni le déſir d'en acquérir. La probité & la Religion furent les ſeules règles de ſa conduite. Chargé, par ſon Roi, de l'éducation d'un jeune Prince né pour la Royauté, il lui inſpiroit la modération, en lui élevant le courage ; & lui marquoit les juſtes meſures de ſa grandeur, en l'inſtruiſant de ce qu'un Roi doit à ſes Sujets, & de ce qu'un fils doit à ſon père.

Ce même eſprit de droiture le pouſſoit à donner tant de bons avis, tant de conſeils ſalutaires, dont on a vu dans la ſuite les heureux fruits. Il eût voulu corriger tous les abus, réformer tous les défauts qu'il connoiſſoit. Son âge, ſon crédit, ſes dignités lui avoient acquis une autorité univerſelle, contre laquelle le monde n'oſoit réclamer.

La Religion, dont la lumière éclairoit & dirigeoit tous ſes pas, fut le motif & la cauſe de ſa droiture. Ce n'étoit pas en lui une dévotion vaine & faſtueuſe, qui ſe répand toute au-dehors, & qui n'a que le corps & la ſuperficie des bonnes œuvres. Tout étoit intérieur en lui : il cherchoit Dieu dans la ſimplicité & la ſincérité de ſon cœur. Il n'y eut point de foi plus vive, point d'adoration plus ſpirituelle & plus véritable que la ſienne. Son attention, ſa modeſtie, lorſqu'il aſſiſtoit aux ſaints Myſtères, imprimoient le reſpect aux ames les moins touchées de la révérence du lieu & de la ſainteté du culte.

Quel mépris du monde & de ſes vanités ! Détaché de ſes proſpérités temporelles, dont il avoit toujours ſenti & le néant, & le danger, il repaſſoit les années de ſa vie dans l'amertume de ſon ame ; & quoique ſaiſi quelquefois d'une ſainte frayeur des jugemens divins, après avoir été éprouvé long-temps par les douleurs les plus accablantes, il fit voir avec quelle confiance & quelle réſignation meurt un Chrétien qui a bien vécu.

FIN des Analyſes.

TABLE des Oraiſons Funèbres, prononcées par M. FLÉCHIER.

TABLE

DES ORAISONS FUNÉBRES

PRONONCÉES par M. FLÉCHIER, & des autres Pièces qu'on y a jointes dans cette nouvelle Édition.

PRÉFACE sur les Oraisons Funèbres de M. Fléchier, Page v
Avertissement sur les Notices historiques de la vie des Personnes Illustres qui sont l'objet des Oraisons Funèbres, prononcées par M. Fléchier, xxvj
Notices historiques de la vie des Personnes Illustres qui ont été l'objet des Oraisons Funèbres, prononcées par M. Fléchier, xxix
Notice historique de Madame la Duchesse de Montausier, ibid.
Notice historique de Madame la Duchesse d'Aiguillon, xlj
Notice historique de M. de Turenne, l
Notice historique de M. de Lamoignon, lxxj
Notice historique de Marie-Thérèse d'Autriche, lxxxij
Notice historique de M. le Chancelier le Tellier, xcj
Notice historique de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, cvlij
Notice historique de M. le Duc de Montausier, cxviij
Oraisons Funèbres, 1
Oraison Funèbre de Madame Julie-Lucine d'Angennes de Rambouillet, Duchesse de Montausier, prononcée dans l'Eglise de l'Abbaye d'Hiere, le 2 Janvier 1672, 3
Oraison Funèbre de Madame Marie de Wignerod Duchesse d'Aiguillon, Pair de France, prononcée dans l'Eglise des Carmélites de la rue Chappon, le 12 Août 1675, 31
Oraison Funèbre de Henri de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne, prononcée dans l'Eglise de Saint-Eustache, le 10 Janvier 1676, 53
Oraison Funèbre de M. le Premier Président de Lamoignon, prononcée dans l'Eglise de S. Nicolas du Chardonnet, le 18 Février 1679, 79
Oraison Funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, Reine de France,

& de Navarre, prononcée dans l'Eglise du Val-de-Grâce, le 24 Novembre 1683, Page 101

Oraison Funèbre de Messire Michel le Tellier, Chancelier de France, prononcée dans l'Eglise de l'Hôtel-Royal des Invalides, le 22 Mars 1686, 123

Oraison Funèbre de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, Dauphine de France, prononcée dans l'Eglise de Notre-Dame, le 15 Juin 1690, 141

Oraison Funèbre de Messire Charles de Sainte-Maure, Duc de Montausier, Pair de France, prononcée dans l'Eglise des Carmélites du fauxbourg Saint-Jacques, le 11 Août 1690, 161

Analyses des Oraisons Funèbres, 183

Analyse de l'Oraison Funèbre de Madame la Duchesse de Montausier, ibid.

Analyse de l'Oraison Funèbre de Madame la Duchesse d'Aiguillon, 186

Analyse de l'Oraison Funèbre de M. de Turenne, 189

Analyse de l'Oraison Funèbre de M. le Premier Président de Lamoignon, 193

Analyse de l'Oraison Funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, 196

Analyse de l'Oraison Funèbre de M. le Chancelier le Tellier, 199

Analyse de l'Oraison Funèbre de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, 202

Analyse de l'Oraison Funèbre de M. le Duc de Montausier, 205

Fin de la Table.

m
1213
5

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DUE MAY 31 '47